

ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON,

AVEC les Suppléments

Augmentées

DE LA CLASSIFICATION DE G. Cuvier,

PARIS
P. DUMÉNIL
Rue des BEAUX-ARTS 10.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME VIII.

OISEAUX.

II.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, Nº 24.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC

LES SUPPLÉMENS,

AUGMENTÉES DE LA CLASSIFICATION

DE G. CUVIER,

ET ACCOMPAGNÉES

DE 700 VIGNETTES GRAVÉES SUR ACIER, REPRÉSENTANT AU MOINS 900 ANIMAUX.



Tome Huitième.



PARIS,

P. DUMÉNIL, ÉDITEUR, RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

MDCCCXXXV.

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

LE GROS-BEC[1].

Le gros bec[2] est un oiseau qui appartient à notre climat tempéré, depuis l'Espagne et l'Italie, jusqu'en Suède. L'espèce, quoique assez sédentaire, n'est pas nombreuse. On voit toute l'année cet oiseau dans quelques-unes de nos provinces de France, où il ne disparoît que pour très-peu de temps pendant les hivers les plus rudes[3]; l'été, il habite ordinairement les bois, quelquefois les vergers, et vient autour des hameaux et des fermes en hiver. C'est un animal silencieux, dont on entend très-rarement la voix, et qui n'a ni chant ni même aucun ramage décidé[4]. Il semble qu'il n'ait pas l'organe de l'ouïe aussi parfait que les autres oiseaux, et qu'il n'ait guère plus d'oreille que de voix; car il ne vient point à l'appeau, et quoique habitant des bois, on n'en prend pas à la pipée. Gesner, et la plupart des naturalistes après lui, ont dit que la chair de cet oiseau est bonne à manger; j'en ai voulu goûter, et je ne l'ai trouvée ni savoureuse ni succulente.

J'ai remarqué qu'en Bourgogne il y a moins de ces oiseaux en hiver qu'en été, et qu'il en arrive un assez grand nombre vers le 10 d'avril : ils volent par petites troupes, et vont en arrivant se percher dans des taillis. Ils nichent sur les arbres, et établissent ordinairement leur nid[5] à dix ou douze pieds de hauteur, à l'insertion des grosses branches contre le tronc; ils le composent, comme les tourterelles, avec des bûchettes de bois sec, et quelques petites racines pour les entrelacer. Ils pondent communément cinq œufs bleuâtres tachetés de brun. On peut croire qu'ils ne produisent qu'une fois l'année, puisque l'espèce en est si peu nombreuse. Ils nourrissent leurs petits d'insectes, de chrysalides, etc.; et lorsque l'on veut les dénicher, ils les défendent courageusement et mordent bien serré. Leur bec épais et fort leur sert à briser les noyaux et autres corps durs; et quoiqu'ils soient granivores, ils mangent aussi beaucoup d'insectes. J'en ai nourri long-temps dans des vo-

1. Le *gros-bec*, ainsi nommé parce que son bec est plus gros que son corps ne paroît le comporter. On l'appelle aussi *pinson à gros bec*, et *mangeur de noyaux*.

2. N° 99, le mâle; n° 100, la femelle.

3. On auroit peine à concilier cette observation, dont je crois être sûr, avec ce que disent les auteurs de la *Zoologie britannique*, qu'on le voit rarement en Angleterre, et qu'il n'y paroît jamais qu'en hiver, à moins de supposer que, comme il y a peu de bois en Angleterre, il y a aussi très-peu de ces oiseaux qui ne se plaisent que dans les bois, et que, comme ils n'approchent des lieux habités que pendant l'hiver, les observateurs n'en auront vu que dans cette saison.

4. M. Salerne dit que cet oiseau ne chante pas d'une manière désagréable; et un peu plus bas il ajoute que Belon a eu raison de dire qu'on le garde rarement en cage, parce qu'il ne dit mot, ou qu'il chante mal. Il faut écrire avec bien peu de soin pour dire ainsi deux choses contradictoires dans la même page. Ce que je puis dire moi-même, c'est que je n'ai jamais entendu chanter ou siffler aucun de ces oiseaux, que j'ai gardés long-temps dans des volières, et que les gens les plus accoutumés à fréquenter les bois m'ont assuré n'avoir que rarement entendu leur voix. Le mâle l'a néanmoins plus forte et plus fréquente que la femelle, qui ne rend qu'un son unique, un peu traîné et enroué, qu'elle répète de temps en temps.

5. Nid de gros-bec trouvé, le 24 avril 1774, sur un prunier, à dix ou douze pieds de hauteur, dans une bifurcation de branche, de forme ronde hémisphérique; composé en dehors de petites racines et d'un peu de lichen, en dedans de petites racines plus menues et plus fines; contenant quatre œufs de forme ovoïde un peu pointue : grand diamètre, neuf à dix lignes; petit diamètre, six lignes : taches d'un brun olivâtre, et des traits irréguliers noirâtres peu marqués sur un fond vert-clair bleuâtre. (*Note communiquée par M. Gueneau de Montbeillard.*)

lières : ils refusent la viande, mais mangent de tout le reste assez volontiers. Il faut les tenir dans une cage particulière; car, sans paroître hargneux et sans mot dire, ils tuent les oiseaux (plus foibles qu'eux) avec lesquels ils se trouvent enfermés ; ils les attaquent, non en les frappant de la pointe du bec, mais en pinçant la peau et emportant la pièce. En liberté, ils vivent de toutes sortes de grains, de noyaux ou plutôt d'amandes de fruits. Les loriots mangent la chair des cerises, et les gros-becs cassent les noyaux et en mangent l'amande. Ils vivent aussi de graines de sapin, de pin, de hêtre, etc.

Cet oiseau solitaire et sauvage, silencieux, dur d'oreille, et moins fécond que la plupart des autres oiseaux, a toutes ses qualités plus concentrées en lui-même, et n'est sujet à aucune des variétés qui, presque toutes, proviennent de la surabondance de la nature. Le mâle et la femelle sont de la même grosseur et se ressemblent assez [1]. Il n'y a dans notre climat aucune race différente, aucune variété de l'espèce; mais il y a beaucoup d'espèces étrangères qui paroissent en approcher plus ou moins, et dont nous allons faire l'énumération dans l'article suivant.

1. Quelqu'un qui n'auroit pas comparé ces oiseaux en nature, et qui s'en rapporteroit à la description de M. Brisson, croiroit qu'il y a de grandes différences entre la femelle et le mâle, d'autant que cet auteur dit positivement que « la femelle diffère « du mâle par ses couleurs, qui, outre qu'elles ne « sont pas si vives, sont différentes en quelques « endroits ; » et il ajoute à cela une page et demie d'écriture pour l'énumération de ces prétendues différences : mais, dans le vrai et en peu de mots, toutes ces différences se réduisent, comme il le dit lui-même, à un peu moins de vivacité dans les couleurs de la femelle, et en ce qu'elle a du gris blanc, au lieu de noir, depuis l'œil jusqu'à la base du bec. Au reste, il y a peu d'oiseaux dans lesquels la différence des sexes en produise moins que dans celui-ci. — La première penne de l'aile n'est pas la plus longue de toutes, et elle a une tache blanche sur son côté intérieur, comme la seconde et les suivantes, où M. Brisson l'a vue sans parler de la première penne. Cet oiseau a le vol un peu plus étendu que ne le dit M. Brisson; le bec supérieur cendré, mais d'une teinte plus claire près de la base; le bec inférieur cendré sur les bords, qui se resserrent, en sorte qu'ils s'emboîtent dans le bec supérieur; le dessous de couleur de chair, avec une teinte cendrée. La langue est charnue, petite, et pointue; le gésier très-musculeux, précédé d'une poche contenant en été des grains de chènevis concassés, des chenilles vertes presque entières, de très-petites pierres, etc. Dans un sujet que j'ai disséqué dernièrement, le tube intestinal, du pharynx au jabot, avoit trois pouces et demi de longueur, du gésier à l'anus, environ un pied. Il n'y avoit point de cæcum ni de vésicule de fiel. (*Observations communiquées par M. Gueneau de Montbeillard, le 22 avril 1774.*)

LE BEC-CROISÉ [1].

L'ESPÈCE du bec-croisé est très-voisine de celle du gros-bec ; ce sont des oiseaux de même grandeur, de même figure, ayant tous deux le même naturel, les mêmes appétits [2], et ne différant l'un de l'autre que par une espèce de difformité qui se trouve dans le bec; et cette difformité du bec-croisé, qui seule distingue cet oiseau du gros-bec, le sépare aussi de tous les autres oiseaux, car il est l'unique qui ait ce caractère ou plutôt ce défaut, et la preuve que c'est plutôt un défaut, une erreur de nature qu'un de ses traits constans, c'est que le type en est ici variable, tandis que partout ailleurs il est fixe, et que toutes les productions suivent une loi déterminée dans leur développement et une règle invariable dans leur position, au lieu que le bec de cet oiseau se trouve croisé tantôt à gauche et tantôt à droite dans différens individus; et comme nous ne devons supposer à la nature que des vues fixes et des projets certains, invariables dans leur exécution, j'aime mieux attribuer cette différence de position à l'usage que cet oiseau fait de son bec, qui seroit toujours croisé du même côté, si de certains individus ne se donnoient pas l'habitude de prendre leur nourriture à gauche au lieu de la prendre à droite, comme, dans l'espèce humaine, on voit des personnes se servir de la main gauche de préférence à la

1. Le *bec-croisé*, ainsi nommé parce que les deux mandibules du bec de cet oiseau se croisent à leur extrémité. Gesner lui a donné le nom grec et latin, *loxia* (*ab obliquitate mandibularum*). On l'appelle en Allemagne, *creutz-schnabel*, *creutz-vogel* ; par quelques-uns, *krinis*, *grunitz* (oiseau verdâtre); en Angleterre, *cross-bill*, ou *cross-beak*, *sheldapple*.

2. L'espèce du bec-croisé a paru à M. Frisch si voisine de celle du gros-bec, qu'il dit expressément qu'on les pourroit apparier ensemble pour en tirer des mulets ; mais comme tous deux ne chantent pas, ou chantent mal, ils ne méritent pas qu'on prenne cette peine.

droite. L'ambiguïté de position dans le bec de cet oiseau est encore accompagnée d'un autre défaut qui ne peut que lui être très-incommode ; c'est un excès d'accroissement dans chaque mandibule du bec : les deux pointes ne pouvant se rencontrer, l'oiseau ne peut ni becqueter, ni prendre de petits grains, ni saisir sa nourriture autrement que de côté : et c'est par cette raison que s'il a commencé à la prendre à droite, le bec se trouve croisé à gauche, *et vice versâ.*

Mais comme il n'existe rien qui n'ait des rapports et ne puisse par conséquent avoir quelque usage, et que tout être sentant tire parti même de ses défauts, ce bec difforme, crochu en haut et en bas, courbé par ses extrémités en deux sens opposés, paroît fait exprès pour détacher et enlever les écailles des pommes de pin et tirer la graine qui se trouve placée sous chaque écaille; c'est de ces graines que cet oiseau fait sa principale nourriture : il place le crochet inférieur de son bec au dessous de l'écaille pour la soulever, et il la sépare avec le crochet supérieur; on lui verra exécuter cette manœuvre en suspendant dans sa cage une pomme de pin mûre. Ce bec crochu est encore utile à l'oiseau pour grimper ; on le voit s'en servir avec adresse lorsqu'il est en cage pour monter jusqu'au haut des juchoirs : il monte aussi tout autour de la cage à peu près comme le perroquet; ce qui, joint à la beauté de ses couleurs, l'a fait appeler par quelques-uns *le perroquet d'Allemagne.*

Le bec-croisé, n° 218, n'habite que les climats froids ou les montagnes dans les pays tempérés. On le trouve en Suède, en Pologne, en Allemagne, en Suisse, dans nos Alpes, et dans nos Pyrénées. Il est absolument sédentaire dans les contrées qu'il habite, et y demeure toute l'année ; néanmoins ils arrivent quelquefois comme par hasard et en grandes troupes dans d'autres pays. Ils ont paru, en 1756 et 1757, dans le voisinage de Londres, en grande quantité. Ils ne viennent point régulièrement et constamment à des saisons marquées, mais plutôt accidentellement par des causes inconnues; on est souvent plusieurs années sans en voir. Le casse-noix et quelques autres oiseaux sont sujets à ces mêmes migrations irrégulières, et qui n'arrivent qu'une fois en vingt ou trente ans. La seule cause qu'on puisse s'imaginer, c'est quelque intempérie dans le climat qu'habitent ces oiseaux, qui, dans de certaines années, auroient détruit ou fait avorter les fruits et les graines dont ils se nourrissent, ou bien quelque orage, quelque ouragan subit qui les aura tous chassés du même côté; car ils arrivent en si grand nombre, et en même temps si fatigués, si battus, qu'ils n'ont plus de souci de leur conservation, et qu'on les prend, pour ainsi dire, à la main, sans qu'ils fuient.

Il est à présumer que l'espèce du bec-croisé, qui habite les climats froids de préférence, se trouve dans le nord du nouveau continent comme dans celui de l'ancien ; cependant aucun voyageur en Amérique n'en fait mention : mais ce qui me porte à croire qu'on doit l'y trouver, c'est que, indépendamment de la présomption générale toujours avérée, confirmée par le fait, que tous les animaux qui ne craignent pas le froid ont passé d'un continent à l'autre, et sont communs à tous deux, le bec-croisé se trouve en Groënland, d'où il a été apporté à M. Edwards par des pêcheurs de baleines; et ce naturaliste, plus versé que personne dans la connoissance des oiseaux, remarque avec raison que les oiseaux, tant aquatiques que terrestres, qui fréquentent les hautes latitudes du Nord, se répandent indifféremment dans les parties moins septentrionales de l'Amérique et de l'Europe.

Le bec-croisé est l'un des oiseaux dont les couleurs sont les plus sujettes à varier : à peine trouve-t-on dans un grand nombre deux individus semblables; car non seulement les couleurs varient par les teintes, mais encore par leur position et dans le même individu, pour ainsi dire, dans toutes les saisons et dans tous les âges. M. Edwards qui a vu un très-grand nombre de ces oiseaux, et qui a cherché les extrêmes de ces variations, peint le mâle d'un rouge couleur de rose, et la femelle d'un vert jaunâtre; mais dans l'un et dans l'autre, le bec, les yeux, les jambes, les pieds sont absolument de la même forme et des mêmes couleurs. Gesner dit avoir nourri un de ces oiseaux qui étoit non âtre au mois de septembre, et qui prit du rouge dès le mois d'octobre : il ajoute que les parties où le rouge commence à paroître sont le dessus du cou, la poitrine, et le ventre ; qu'ensuite le rouge devient jaune ; que c'est surtout pendant l'hiver que les couleurs changent, et qu'on prétend qu'en différens temps elles tirent sur le rouge, sur le jaune, sur le vert, et sur le gris cendré. Il ne faut donc pas faire une espèce ou une variété particulière, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes, d'un *bec-croisé verdâtre* trouvé dans les Pyrénées, puisqu'il se trouve également ailleurs, et que, dans certaines saisons, il

y en a partout de cette couleur. Selon Frisch, qui connoissoit parfaitement ces oiseaux, qui sont communs en Allemagne, la couleur du mâle adulte est rougeâtre ou d'un vert mêlé de rouge : mais ils perdent ce rouge, comme les linottes, lorsqu'on les tient en cage, et ne conservent que le vert, qui est la couleur la plus fixe, tant dans les jeunes que dans les vieux ; c'est par cette raison qu'on l'appelle en quelques endroits de l'Allemagne *krinis* ou *grünitz*, comme qui diroit *oiseau verdâtre*. Ainsi les deux extrêmes de couleur n'ont pas été bien saisis par M. Edwards ; il n'est pas à présumer, comme ces figures coloriées l'indiquent, que le mâle soit rouge et la femelle verte, et tout porte à croire que, dans la même saison et au même âge, la femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs plus foibles.

Cet oiseau, qui a tant de rapports au gros-bec, lui ressemble encore par son peu de génie : il est plus bête que les autres oiseaux, on l'approche aisément, on le tire sans qu'il fuie, on le prend quelquefois à la main, et comme il est aussi peu agile que peu défiant, il est la victime de tous les oiseaux de proie. Il est muet pendant l'été, et sa voix, qui est fort peu de chose, ne se fait entendre qu'en hiver. Il n'a nulle impatience dans la captivité ; il vit long-temps en cage : on le nourrit avec du chènevis écrasé; mais cette nourriture contribue à lui faire perdre plus promptement son rouge. Au reste, on prétend qu'en été sa chair est assez bonne à manger.

Ces oiseaux ne se plaisent que dans les forêts noires de pins et de sapins ; ils semblent craindre le beau jour, et ils n'obéissent point à la douce influence des saisons : ce n'est pas au printemps, mais au fort de l'hiver, que commencent leurs amours; ils font leurs nids dès le mois de janvier, et leurs petits sont déjà grands lorsque les autres oiseaux ne commencent qu'à pondre. Ils établissent le nid sous les grosses branches des pins, et l'y attachent avec la résine de ces arbres; ils l'enduisent de cette matière, en sorte que l'humidité de la neige ou des pluies ne peut guère y pénétrer. Les jeunes ont, comme les autres oiseaux, le bec ou plutôt les coins de l'ouverture du bec jaunes, et ils le tiennent toujours ouvert tant qu'ils sont dans l'âge de recevoir la becquée. On ne dit pas combien ils font d'œufs; mais on peut présumer par leur grandeur, leur taille, et leurs autres rapports avec les gros-becs, qu'ils en pondent quatre ou cinq, et qu'ils ne produisent qu'une seule fois dans l'année.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU GROS-BEC.

I.
LE GROS-BEC DE COROMANDEL.

L'OISEAU des Indes orientales représenté dans les planches enluminées sous le nom de *gros-bec de Coromandel*, n° 101, fig. 1, et auquel nous conservons cette dénomination, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le gros-bec d'Europe, ayant la même forme, la même grosseur, le même bec, la même longueur de queue, et n'en différant que par les couleurs, qui même sont en général distribuées dans le même ordre, en sorte que cette différence de couleur peut être attribuée à l'influence du climat; et comme elle est la seule qu'il y ait entre cet oiseau de Coromandel et le gros-bec d'Europe, on peut, avec grande vraisemblance, ne le regarder que comme une seule et même espèce, dans laquelle se trouve cette belle variété dont aucun naturaliste n'a fait mention.

II.
LE GROS-BEC BLEU D'AMÉRIQUE.

L'oiseau d'Amérique représenté dans les planches enluminées, n° 154, sous la dénomination de *gros-bec bleu d'Amérique*, et auquel nous ne donnerons pas un nom particulier, parce que nous ne sommes pas sûrs que ce soit une espèce particulière et différente de celle d'Europe; car cet oiseau

d'Amérique est de la même grosseur et de la même taille que notre gros-bec : il n'en diffère que par la couleur du bec qu'il a plus rouge, et du plumage qu'il a plus bleu; et s'il n'avoit pas la queue plus longue, on ne pourroit pas douter qu'il ne fût une simple variété produite par la différence du climat. Aucun naturaliste n'a fait mention de cette variété ou espèce nouvelle, qu'il ne faut pas confondre avec l'oiseau de la Caroline auquel Catesby a donné le nom de *gros-bec bleu.*

III.

LE DUR-BEC.

L'oiseau du Canada représenté dans les planches enluminées, n° 135, fig. 1, sous la dénomination de *gros-bec de Canada*, et auquel nous avons donné le nom de *dur-bec*, parce qu'il paroît avoir le bec plus dur, plus court, et plus fort à proportion, que les autres gros-becs. Il lui falloit nécessairement un nom particulier, parce que l'espèce est certainement différente, non seulement de celle du gros-bec d'Europe, mais encore de toutes celles des gros-becs d'Amérique ou des autres climats. C'est un bel oiseau rouge, de la grosseur de notre gros-bec, avec une plus longue queue, et qu'il sera toujours aisé de distinguer de tous les autres oiseaux par la seule inspection de sa figure coloriée; la femelle a seulement un peu de rougeâtre sur la tête et le croupion, et une légère teinte couleur de rose sur la partie inférieure du corps. Salerne dit qu'au Canada on appelle cet oiseau *bouvreuil.* Ce nom n'a pas mal été appliqué; car il a peut-être plus d'affinité avec les bouvreuils qu'avec les gros-becs. Les habitans de cette partie de l'Amérique pourroient nous en instruire par une observation bien simple; c'est de remarquer si cet oiseau siffle comme le bouvreuil presque continuellement, ou s'il est presque muet comme le gros-bec.

IV.

LE CARDINAL HUPPÉ.

L'oiseau des climats tempérés de l'Amérique, représenté dans les planches enluminées, n° 37, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, appelé aussi *cardinal huppé*, et auquel nous conserverons ce dernier nom, parce qu'il exprime en même temps deux caractères, savoir, la couleur et la huppe. Cette espèce approche assez de la précédente, c'est-à-dire de celle du dur-bec; il est de la même grosseur et en grande partie de la même couleur : il a le bec aussi fort, la queue de la même longueur, et il est à peu près du même climat. On pourroit donc, s'il n'avoit pas une huppe, le regarder comme une variété dans cette belle espèce. Le mâle a les couleurs beaucoup plus vives que la femelle, dont le plumage n'est pas rouge, mais seulement d'un brun rougeâtre; son bec est aussi d'un rouge bien plus pâle, mais tous deux ont la huppe. Ils peuvent la remuer à volonté, et la remuent très-souvent. Je placerois volontiers cet oiseau avec les bouvreuils ou avec les pinsons, plutôt qu'avec les gros-becs, parce qu'ils chantent très-bien, au lieu que les gros-becs ne chantent pas. M. Salerne dit que le ramage du cardinal huppé est délicieux, que son chant ressemble à celui du rossignol, qu'on lui apprend aussi à siffler comme aux serins de Canarie, et il ajoute que cet oiseau, qu'il a observé vivant, est hardi, fort et vigoureux, qu'on le nourrissoit de graines et surtout de millet, et qu'il s'apprivoise aisément.

Les quatre oiseaux étrangers que nous venons d'indiquer sont tous de la même grosseur à peu près que le gros-bec d'Europe : mais il y a plusieurs autres espèces moyennes et plus petites, que nous allons donner par ordre de grandeur et de climat, et qui, quoique toutes différentes entre elles, ne peuvent être mieux comparées qu'avec les gros-becs, et sont plutôt du genre de ces oiseaux que d'aucun autre genre auquel on voudroit les rapporter; on leur a même donné les noms de *moyens gros-becs, petits gros-becs*, parce qu'en effet leur bec est proportionnellement de la même forme et de la même grandeur que celui des gros-becs d'Europe.

V.

LE ROSE-GORGE.

La première de ces espèces de moyenne grandeur est celle qui est représentée dans les planches enluminées, n° 153, fig. 2, sous la dénomination de *gros-bec de la Louisiane*, auquel nous donnons le nom de *rose-gorge*, parce qu'il est très-remarquable par ce caractère, ayant la gorge d'un beau rouge-rose, et parce qu'il diffère assez de toutes les autres espèces du même genre pour qu'il doive être distingué par un nom particulier. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau, et en a donné une assez bonne

figure; mais il ne dit rien de ses habitudes naturelles. Nos habitans de la Louisiane pourroient nous en instruire.

VI.

LE GRIVELIN.

La seconde espèce de ces moyens gros-becs est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 309, fig. 1, sous la dénomination de *gros-bec du Brésil*, auquel nous avons donné le nom de *grivelin*, parce qu'il a tout le dessus du corps tacheté comme le sont les grives. C'est un oiseau très-joli, et qui, ne ressemblant à aucun autre, mérite un nom particulier. Il paroît avoir beaucoup de rapport avec l'oiseau indiqué par Marcgrave, et qui s'appelle au Brésil *guiratirica*. Cependant, comme la courte description qu'en donne cet auteur ne convient pas parfaitement à notre grivelin, nous ne pouvons pas prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

Au reste, ces espèces de moyenne grandeur, et les plus petites encore, desquelles nous allons faire mention, approchent beaucoup plus du moineau que du gros-bec, tant par la grandeur que par la forme du corps; mais nous avons cru devoir les laisser avec les gros-becs, parce que leur bec est, comme celui de ces oiseaux, beaucoup plus large à la base que n'est celui des moineaux.

VII.

LE ROUGE-NOIR.

La troisième espèce de ces gros-bec de moyenne grandeur est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 309, fig. 2, sous le nom de *gros-bec de Cayenne*, et auquel nous donnons le nom de *rouge-noir*, parce qu'il a tout le corps rouge, et la poitrine et le ventre noirs. Cet oiseau, qui nous est venu de Cayenne, n'a été indiqué par aucun naturaliste; mais, comme nous ne l'avons pas eu vivant, nous ne pouvons rien dire de ses habitudes naturelles : nos habitans de la Guiane pourront nous en instruire.

VIII.

LE FLAVERT.

La quatrième espèce de ces moyens gros-becs étrangers est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 152, fig. 2, sous la dénomination de *gros-bec de Cayenne*, auquel nous avons donné le nom de *flavert*, parce qu'il est jaune et vert : il diffère donc du précédent presque autant qu'il est possible par les couleurs; cependant, comme il est de la même grosseur, de la même forme, tant de corps que de bec, et qu'il est aussi du même climat, on doit le regarder comme étant d'une espèce très-voisine du rouge-noir, si même ce n'est pas une simple variété d'âge ou de sexe dans cette même espèce. M. Brisson a le premier indiqué cet oiseau.

IX.

LA QUEUE EN ÉVENTAIL.

La cinquième espèce de ces gros-becs étrangers, de moyenne grosseur, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 380, sous cette dénomination de *queue en éventail de Virginie* : il nous est venu de cette partie de l'Amérique, et n'a été indiqué par aucun auteur avant nous. La figure supérieure dans la planche nº 380 représente probablement le mâle, et la figure inférieure représente la femelle, parce qu'elle a les couleurs moins fortes. Nous avons vu ces deux oiseaux vivans; mais n'ayant pu les conserver, nous ne sommes pas sûrs que ce soient en effet le mâle et la femelle, et ce pourroit être une variété de l'âge. Au reste, ces oiseaux sont si remarquables par la forme de leur queue épanouie horizontalement, que ce caractère seul suffit pour ne les pas confondre avec les autres du même genre.

X.

LE PADDA, OU L'OISEAU DE RIZ.

La sixième espèce de ces moyens gros-becs étrangers est l'oiseau de la Chine décrit et dessiné par M. Edwards, et qu'il nous indique sous ce nom de *padda* ou *oiseau de riz*, parce que l'on appelle en chinois *padda* le riz qui est encore en gousse, et que c'est de ces gousses de riz qu'il se nourrit. Cet auteur a donné la figure de deux de ces oiseaux; et il suppose, avec toute apparence de raison, que celle de sa planche 41 représente le mâle, et celle de la planche 42 la femelle. Nous avons eu un mâle de cette espèce, qui est représenté dans les planches enluminées, nº 152, fig. 1. C'est un très-bel oiseau : car, indépendamment de l'agrément des couleurs, son plumage est si par-

faitement arrangé, qu'une plume ne passe pas l'autre, et qu'elles paroissent duvetées, ou plutôt couvertes partout d'une espèce de fleur comme on voit sur les prunes ; ce qui leur donne un reflet très-agréable. M. Edwards ajoute peu de chose à la description de cet oiseau, quoiqu'il l'ait vu vivant : il dit seulement qu'il détruit beaucoup les plantations de riz ; que les voyageurs qui font le voyage des Indes orientales l'appellent *moineau de Java* ou *moineau indien ;* que cela paroîtroit indiquer qu'il se trouve aussi bien dans les Indes qu'à la Chine ; mais qu'il croit plutôt que, dans le commerce qui se fait par les Européens entre la Chine et Java, on a apporté souvent ces beaux oiseaux, et que c'est de là qu'on les a nommés *moineaux de Java, moineaux indiens ;* et enfin que ce qui prouve qu'ils sont naturels aux pays de la Chine, c'est qu'on en trouve la figure sur les papiers peints et sur les étoffes chinoises.

Les espèces dont nous allons parler sont encore plus petites que les précédentes, et par conséquent diffèrent si fort de notre gros-bec par la grosseur, qu'on auroit tort de les rapporter à ce genre, si la forme du bec, la figure du corps, et même l'ordre et la position des couleurs n'indiquoient pas que ces oiseaux, sans être précisément des gros-becs, appartiennent néanmoins plus à ce genre qu'à aucun autre.

XI.

LE TOUCNAM-COURVI.

La première de ces petites espèces de gros-becs étrangers est le toucnam-courvi des Philippines, dont M. Brisson a donné la description avec la figure du mâle, sous le nom de *gros-bec des Philippines*, et dont nous avons fait représenter le mâle dans les planches enluminées, nº 135, fig. 2, sous cette dénomination, mais auquel nous conservons ici le nom qu'il porte dans son pays, parce qu'il est d'une espèce différente de toutes les autres. La femelle est de la même grosseur que le mâle, mais les couleurs ne sont pas les mêmes ; elle a la tête brune, ainsi que le dessus du cou, tandis que le mâle l'a jaune, etc. M. Brisson donne aussi la description et la figure du nid de ces oiseaux.

XII.

L'ORCHEF.

Le second de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau des Indes orientales, représenté dans les planches enluminées, nº 393, fig. 2, sous la dénomination de *gros-bec des Indes*, et auquel nous donnons ici le nom d'*orchef*, parce qu'il a le dessus de la tête d'un beau jaune, et qu'étant d'une espèce différente de toutes les autres il lui faut un nom particulier. Cette espèce est nouvelle, et n'a été représentée par aucun auteur avant nous.

XIII.

LE GROS-BEC NONNETTE.

La troisième de ces petites espèces est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 393, fig. 3, sous la dénomination de *gros-bec*, appelé *la nonnette ;* et auquel nous avons donné ce nom, parce qu'il a une sorte de béguin noir sur la tête. C'est encore une espèce nouvelle, mais sur laquelle nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant pas même connoissance des pays où on la trouve. Cet oiseau nous a été vendu par un marchand oiseleur qui n'a pu nous en informer.

XIV.

LE GRISALBIN.

La quatrième espèce de ces petits gros-becs étrangers, aussi nouvelle et aussi peu connue que les deux précédentes, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 393, fig. 1, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, auquel nous donnons ici le nom de *grisalbin*, parce qu'il a le cou blanc, aussi bien qu'une partie de la tête, et tout le reste du corps gris ; et comme l'espèce diffère de toutes les autres, elle doit avoir un nom particulier.

XV.

LE QUADRICOLOR.

Le cinquième de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau donné par Albin sous le nom de *moineau de la Chine*, et ensuite par M. Brisson sous celui de *gros-bec de Java*, représenté dans les planches enluminées, nº 101, fig. 2, sous cette dénomination, *gros-bec de Java*, et auquel nous don-

nons ici le nom de *quadricolor*, qui suffira pour le distinguer de tous les autres, et qui lui convient très-bien, parce que c'est un bel oiseau, peint de quatre couleurs vives également éclatantes; ayant la tête et le cou bleus, le dos, les ailes, et le bout de la queue verts, une large bande rouge en forme de sangle sous le ventre et sur le milieu de la queue, et enfin le reste de la poitrine et du ventre d'un brun clair ou couleur de noisette. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

XVI.

LE JACOBIN ET LE DOMINO.

La sixième espèce de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau connu des curieux sous le nom de *jacobin*, et auquel nous conserverons ce nom distinctif et assez bien appliqué; nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 139, fig. 3, sous la dénomination de *gros-bec de Java*, dit *le jacobin*, et nous croyons que celui de la même planche enluminée, fig. 1, et qu'on nous a donné sous le nom de *gros-bec des Moluques*, est de la même espèce et probablement la femelle du premier. Nous avons vu ces oiseaux vivans, et on les nourrit comme les serins. M. Edwards en a donné la description et la figure sous le nom de *gowri*, pl. XL; et, par la signification de ce mot, il présume que l'oiseau est des Indes, et non pas de la Chine [1]. Nous eussions adopté ce nom *gowri* qu'il porte dans son pays natal, si celui de *jacobin* n'eût pas déjà prévalu par l'usage. On voit dans la même planche enluminée, n° 139, fig. 2, et dans la planche, n° 153, fig. 1, la représentation de deux autres oiseaux que les curieux appellent *dominos*, et qu'ils distinguent des jacobins : ils en diffèrent en ce qu'ils sont plus petits; mais on doit les considérer comme variétés dans la même espèce. Les mâles sont probablement ceux qui ont le ventre tacheté, et les femelles l'ont d'un gris blanc uniforme. On peut voir la description de ces oiseaux dans l'ouvrage de M. Brisson, depuis la page 239 jusqu'à la page 244; mais il n'y a pas un mot de leurs habitudes naturelles.

1. On l'appelle *oiseau coury*, parce que son prix ordinaire ne passe pas un coury, c'est-à-dire la valeur d'une de ces petites coquilles qui servent comme monnoie dans les Indes; or cette monnoie n'a point cours à la Chine.

XVII.

LE BAGLAFECHT.

C'est un oiseau d'Abyssinie, qui a beaucoup de rapport avec le toucnam-courvi; seulement il en diffère par quelques nuances, ou par quelque distribution de couleurs. La tache noire qui est des deux côtés de la tête s'élève dans le baglafecht jusqu'au dessus des yeux : la marbrure jaune et brune de la partie supérieure du corps est moins marquée, et les grandes couvertures des ailes, ainsi que les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue, sont d'un brun verdâtre bordé de jaune. Cet oiseau a l'iris jaunâtre, et ses ailes dans leur état de repos vont à peu près au milieu de la queue.

Le baglafecht se rapproche encore du toucnam-courvi par les précautions industrieuses qu'il prend pour garantir ses œufs de la pluie et de tout autre danger; mais il donne à son nid une forme différente : il le roule en spirale à peu près comme un nautile; il le suspend, comme le toucnam-courvi, à l'extrémité d'une petite branche, presque toujours au dessus d'une eau dormante, et son ouverture est constamment tournée du côté de l'est, c'est-à-dire du côté opposé à la pluie. De cette manière, le nid est non seulement fortifié avec intelligence contre l'humidité, mais il est encore défendu contre les différentes espèces d'animaux qui cherchent les œufs du baglafecht pour s'en nourrir.

XVIII.

LE GROS-BEC D'ABYSSINIE.

Je rapporte encore au gros-bec cet oiseau d'Abyssinie, qui lui ressemble par le trait caractéristique, je veux dire par la grosseur de son bec, comme aussi par la grosseur totale de son corps. Il a l'iris rouge, le bec noir, ainsi que le dessus et les côtés de la tête, la gorge, et la poitrine; le reste du dessous du corps, les jambes, et la partie supérieure du corps, d'un jaune clair, mais qui prend une teinte de brun à l'endroit où il s'approche du noir de la partie antérieure, comme si, dans ces endroits, ces deux couleurs se fondoient en une seule; les plumes scapulaires sont noirâtres; les couvertures des ailes brunes, bordées de gris; les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de jaune, et les pieds d'un gris rougeâtre.

Ce que l'histoire du gros-bec d'Abyssinie offre de plus singulier, c'est la construction de son nid, et l'espèce de prévoyance qu'elle suppose dans cet oiseau, et qui lui est commune avec le toucnam-courvi et le baglafecht. La forme de ce nid est à peu près pyramidale, et l'oiseau a l'attention de le suspendre toujours au dessus de l'eau à l'extrémité d'une petite branche; l'ouverture est sur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'est. La cavité de cette pyramide est séparée en deux par une cloison; ce qui forme, pour ainsi dire, deux chambres : la première, où est l'entrée du nid, est une espèce de vestibule où l'oiseau s'introduit d'abord; ensuite il grimpe le long de la cloison intermédiaire; puis il redescend jusqu'au fond de la seconde chambre, où sont les œufs. Par l'artifice assez compliqué de cette construction, les œufs sont à couvert de la pluie, de quelque côté que souffle le vent, et il faut remarquer qu'en Abyssinie la saison des pluies dure six mois; car c'est une observation générale, que les inconvéniens exaltent l'industrie, à moins qu'étant excessifs ils ne la rendent inutile et ne l'étouffent entièrement. Ici il y avoit à se garantir non seulement de la pluie, mais des singes, des écureuils, des serpens, etc. L'oiseau semble avoir prévu tous ces dangers, et, par des précautions raisonnées, les avoir écartés de sa géniture. Cette espèce est nouvelle, et nous devons tout ce que nous en avons dit à M. le chevalier Bruce.

XIX.

LE GUIFSO BALITO[1].

Il n'est point d'espèce européenne avec laquelle cet oiseau étranger ait plus de rapports que celle de nos gros-becs : comme eux, il fuit les lieux habités et vit retiré dans les bois solitaires; comme eux, il est aussi peu sensible aux plaisirs de l'amour, puisqu'il ne connoît pas le plaisir de chanter; comme eux enfin, il ne se fait guère entendre que par les coups de bec réitérés dont il perce les noyaux pour en tirer l'amande : mais il diffère des gros-becs par deux traits assez marqués : premièrement, son bec est dentelé sur les bords; en second lieu, ses pieds n'ont que trois doigts, deux en avant et un en arrière, disposition remarquable et qui n'a lieu que dans un petit nombre d'espèces. Ces deux traits de dissemblance m'ont paru assez décisifs pour que je dusse distinguer cet oiseau par un nom particulier, et je lui ai conservé celui sous lequel il est connu dans son pays natal.

La tête, la gorge, et le devant du cou sont d'un beau rouge qui se prolonge en une bande assez étroite sous le corps jusqu'aux couvertures inférieures de la queue : il a tout le reste du dessous du corps, la partie supérieure du cou, le dos, et la queue noirs; les couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de blanc; les pennes des ailes brunes, bordées de verdâtre, et les pieds d'un rouge très-obscur. Les ailes dans leur situation de repos ne vont qu'au milieu de la longueur de la queue.

1. Le nom entier de cet oiseau, tel qu'il se trouve sur les figures de M. le chevalier de Bruce, est *guifso balito dimmo-won jerck.*

XX.

LE GROS-BEC TACHETÉ

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

L'oiseau que nous avons fait représenter sous ce nom dans les planches enluminées, nº 659, fig. 1, quoique différant de nos gros-becs d'Europe par les couleurs et la distribution des taches, nous paroît néanmoins assez voisin de cette espèce pour qu'on puisse le regarder comme une variété produite par le climat, et par cette raison nous ne lui donnons pas un nom particulier. D'ailleurs M. Sonnerat nous a assuré très positivement que cet oiseau est le même que celui de l'article Ier représenté dans la pl. 101, fig. 1; et il observe que ce qui fait paroître ces oiseaux différens les uns des autres, c'est qu'ils changent de couleur tous les ans.

XXI.

LE GRIVELIN A CRAVATE.

L'oiseau que nous avons fait représenter dans les planches enluminées, nº 659, fig. 2, sous la dénomination de *gros-bec d'Angola,* parce qu'il nous est venu de cette province de l'Afrique, nous paroît approcher de l'espèce du grivelin; et, comme il a tout le cou et le dessous de la gorge revêtus et environnés d'une espèce de cravate blonde qui même s'étend jusqu'au dessus du bec, nous avons cru pouvoir lui donner le nom de *grivelin à cravate.* Nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles.

LE MOINEAU.

Autant l'espèce du moineau est abondante en individus, autant le genre de ces oiseaux paroît d'abord nombreux en espèces. Un de nos nomenclateurs en compte jusqu'à soixante-sept espèces différentes et neuf variétés ; ce qui fait en tout soixante-seize oiseaux, dont il compose ou plutôt charge bien gratuitement ce genre, dans lequel on est étonné de trouver les linottes, les pinsons, les serins, les verdiers, les bengalis, les sénégalis, les mayas, les cardinaux, les veuves, et quantité d'autres oiseaux étrangers qu'on ne doit point appeler moineaux, et qui demandent chacun un nom particulier. Pour nous reconnoître au milieu de cette troupe confuse, nous écarterons d'abord de notre moineau, qui nous est bien connu, tous les oiseaux que nous venons de nommer, et qui nous sont de même assez connus pour s'assurer qu'ils ne sont pas des moineaux. Suivant donc ici notre plan général, nous ferons une espèce principale de chacun de ces oiseaux de notre climat, à laquelle nous rapporterons les espèces étrangeres qui nous paroîtront en différer moins que de toutes les autres espèces : ainsi nous ferons un article pour le moineau, un autre pour la linotte, un troisième pour le pinson, un quatrième pour le serin, un cinquième pour le verdier, etc.

Nous séparerons encore du moineau proprement dit deux autres oiseaux qui en sont encore plus voisins qu'aucun des précédens, qui sont également de notre climat, et dont l'un porte le nom de *moineau de campagne*, et l'autre *moineau de bois*. Nous leur donnerons ou plutôt nous leur conserverons les noms de *friquet* et de *soulcie*, qui sont leurs anciens et vrais noms, parce qu'en effet ce ne sont pas de francs moineaux, et qu'ils en diffèrent par la forme et par les mœurs. Nous ferons donc encore un article particulier pour chacun de ces deux oiseaux. C'est là le seul moyen d'éviter la confusion des idées ; car toutes les fois que, dans une méthode, l'on nous présente, comme ici, soixante ou quatre-vingts espèces sous le même genre et sous une dénomination commune, il n'en faut pas davantage pour juger non seulement de la très-grande imperfection de cette méthode, mais encore de son mauvais effet, puisqu'elle confond les choses au lieu de les démêler, et que, bien loin de porter la lumière sur les objets, elle rassemble à l'entour des nuages et des ténèbres.

Notre moineau est assez connu de tout le monde pour n'avoir pas besoin de description ; cependant nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées, nos 6 et 55, pour faire voir les différences de l'âge. Le no 6, fig. 1, représente le moineau adulte qui a subi ses mues, et le n° 55, fig. 1, le jeune moineau avant sa première mue. Ce changement de couleur dans le plumage et dans les coins de l'ouverture du bec est général et constant : mais il y a dans cette même espèce des variétés particulières et accidentelles ; car on trouve quelquefois des moineaux blancs, d'autres variés de brun et de blanc, d'autres presque tout noirs [1] et d'autres jaunes. Les femelles ne diffèrent des mâles qu'en ce qu'elles sont un peu plus petites et que leurs couleurs sont plus foibles.

Indépendamment de ces premières variétés, dont les unes sont générales et les autres particulières, et qui se trouvent toutes dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés qui semblent prouver que l'espèce est répandue du nord au midi dans notre continent depuis la Suède jusqu'en Égypte, au Sénégal, etc. Nous ferons mention de ces variétés à l'article des oiseaux étrangers qui ont rapport à notre moineau.

Mais, dans quelque contrée qu'il habite, on ne le trouve jamais dans les lieux déserts, ni même dans ceux qui sont éloignés du séjour de l'homme ; les moineaux sont, comme les rats, attachés à nos habitations ; ils ne se plaisent ni dans les bois ni dans les

1. Il se trouve en Lorraine des moineaux noirs : mais ce sont certainement des moineaux ordinaires, lesquels se tenant habituellement dans les halles des verreries qui sont répandues en grand nombre au pied des montagnes, s'y sont enfumés. M. le docteur Lottinger se trouvant dans une de ces verreries vit une troupe de moineaux ordinaires, parmi lesquels il y en avoit de plus ou moins noirs ; un ancien du lieu lui dit qu'ils le devenoient quelquefois dans les halles de cette verrerie au point d'être tout-à-fait méconnoissables.

vastes campagnes ; on a même remarqué qu'il y en a plus dans les villes que dans les villages, et qu'on n'en voit point dans les hameaux et dans les fermes qui sont au milieu des forêts ; ils suivent la société pour vivre à ses dépens; comme ils sont paresseux et gourmands, c'est sur des provisions toutes faites, c'est-à-dire sur le bien d'autrui, qu'ils prennent leur subsistance ; nos granges et nos greniers, nos basses-cours, nos colombiers, tous les lieux, en un mot, où nous rassemblons ou distribuons des grains, sont les lieux qu'ils fréquentent de préférence ; et comme ils sont aussi voraces que nombreux, ils ne laissent pas de faire plus de tort que leur espèce ne vaut ; car leur plume ne sert à rien, leur chair n'est pas bonne à manger, leur voix blesse l'oreille, leur familiarité est incommode, leur pétulance grossière est à charge ; ce sont de ces gens que l'on trouve partout et dont on n'a que faire, si propres à donner de l'humeur, que dans certains endroits on les a frappés de proscription en mettant à prix leur vie.

Et ce qui les rendra éternellement incommodes, c'est non seulement leur très-nombreuse multiplication, mais encore leur défiance, leur finesse, leurs ruses et leur opiniâtreté à ne pas désemparer les lieux qui leur conviennent. Ils sont fins, peu craintifs, difficiles à tromper ; ils reconnoissent aisément les piéges qu'on leur tend ; ils impatientent ceux qui veulent se donner la peine de les prendre. Il faut pour cela tendre un filet d'avance, et attendre plusieurs heures, souvent en vain ; et il n'y a guère que dans les saisons de disette et dans les temps de neige où cette chasse puisse avoir du succès ; ce qui néanmoins ne peut faire une diminution sensible sur une espèce qui se multiplie trois fois par an. Leur nid est composé de foin au dehors et de plumes en dedans. Si vous le détruisez, en vingt-quatre heures ils en font un autre ; si vous jetez leurs œufs, qui sont communément au nombre de cinq ou six, et souvent davantage [1], huit ou dix jours après ils en pondent de nouveaux ; si vous les tirez sur les arbres ou sur les toits, ils ne s'en recèlent que mieux dans vos greniers. Il faut à peu près vingt livres de blé par an pour nourrir une couple de moineaux ; des personnes qui en avoient gardé dans des cages m'en ont assuré. Que l'on juge par leur nombre de la déprédation que ces oiseaux font de nos grains ; car quoiqu'ils nourrissent leurs petits d'insectes dans le premier âge, et qu'ils en mangent eux-mêmes en assez grande quantité, leur principale nourriture est notre meilleur grain. Ils suivent le laboureur dans le temps des semailles, les moissonneurs pendant celui de la récolte, les batteurs dans les granges, la fermière lorsqu'elle jette le grain à ses volailles ; ils le cherchent dans le colombier et jusque dans le jabot des jeunes pigeons, qu'ils percent pour l'en tirer : ils mangent aussi les mouches à miel, et détruisent ainsi de préférence les seuls insectes qui nous soient utiles ; enfin ils sont si malfaisants, si incommodes, qu'il seroit à désirer qu'on trouvât quelque moyen de les détruire. On m'avoit assuré qu'en faisant fumer du soufre sous les arbres où ils se rassemblent en certaines saisons et s'endorment le soir, cette fumée les suffoqueroit et les feroit tomber ; j'en ai fait l'épreuve sans succès, et cependant je l'avois faite avec précaution et même avec intérêt ; parce que l'on ne pouvoit leur faire quitter le voisinage de mes volières, et que je m'étois aperçu que non seulement ils troubloient le chant de mes oiseaux par leur vilaine voix, mais que même à force de répéter leur désagréable *tui, tui,* ils altéroient le chant des serins, des tarins, des linottes, etc. Je fis donc mettre sur un mur couvert par de grands marronniers d'Inde dans lesquels les moineaux s'assembloient le soir en très-grand nombre ; je fis mettre, dis-je, plusieurs terrines remplies de soufre mêlé d'un peu de charbon et de résine : ces matières, en s'enflammant, produisirent une épaisse fumée qui ne fit d'autre effet que d'éveiller les moineaux ; à mesure que la fumée les gagnoit, ils s'élevoient au haut des arbres, et enfin ils en désemparèrent pour gagner les toits voisins ; mais aucun ne tomba : je remarquai seulement qu'il se passa trois jours sans qu'ils se rassemblassent en nombre sur ces arbres enfumés ; mais ensuite ils reprirent leur première habitude.

Comme ces oiseaux sont robustes, on les élève facilement dans des cages : ils vivent plusieurs années, surtout s'ils y sont sans femelles ; car on prétend que l'usage immodéré qu'ils en font abrége beaucoup leur vie. Lorsqu'ils sont pris jeunes, ils ont assez de docilité pour obéir à la voix, s'instruire et retenir quelque chose du chant des oiseaux auprès desquels on les met. Naturellement familiers, ils le deviennent encore davantage dans la captivité ; cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre en-

1. Olina dit qu'ils font jusqu'à huit œufs, et jamais moins de quatre.

semble dans l'état de liberté. Ils sont assez solitaires, et c'est peut-être là l'origine de leur nom [1]. Comme ils ne quittent jamais notre climat et qu'ils sont toujours autour de nos maisons, il est aisé de les observer et de reconnoître qu'ils vont ordinairement seuls ou par couple. Il y a cependant deux temps dans l'année où ils se rassemblent, non pour voler en troupe, mais pour se réunir et piailler tous ensemble, l'automne sur les saules le long des rivières, et le printemps sur les épicéas ou autres arbres verts : c'est le soir qu'ils s'assemblent, et, dans la bonne saison, ils passent la nuit sur les arbres ; mais en hiver ils sont souvent seuls ou avec leurs femelles dans un trou de muraille, ou sous les tuiles de nos toits, et ce n'est que quand le froid est très-violent qu'on en trouve quelquefois cinq ou six dans le même gîte, où probablement ils ne se mettent ensemble que pour se tenir chauds.

Les mâles se battent à outrance pour avoir des femelles ; et le combat est si violent, qu'ils tombent souvent à terre. Il y a peu d'oiseaux si ardens, si puissans en amour : on en a vu se joindre jusqu'à vingt fois de suite, toujours avec le même empressement, les mêmes trépidations, les mêmes expressions de plaisir ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que la femelle paroît s'impatienter la première d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle, mais qui peut lui plaire aussi beaucoup moins, parce qu'il n'y a nul préliminaire, nulles caresses, nul assortiment à la chose ; beaucoup de pétulance sans tendresse, toujours des mouvemens précipités qui n'indiquent que le besoin pour soi-même. Comparez les amours du pigeon à celles du moineau, vous y verrez presque toutes les nuances du physique au moral.

Ces oiseaux nichent ordinairement sous les tuiles, dans les chéneaux, dans les trous de murailles, ou dans les pots qu'on leur offre, et souvent aussi dans les puits et sur les tablettes des fenêtres dont les vitrages sont défendus par des persiennes à claire-voie ; néanmoins il y en a quelques-uns qui font leur nid sur les arbres : l'on m'a apporté de ces nids de moineaux pris sur de grands noyers et sur des saules très-élevés ; ils les placent au sommet de ces arbres, et les construisent avec les mêmes matériaux, c'est-à-dire avec du foin en dehors et de la plume en dedans : mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils y ajoutent une espèce de calotte par dessus qui couvre le nid, en sorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, et ils laissent une ouverture pour entrer au-dessous de cette calotte, tandis que, quand ils établissent leur nid dans des trous ou dans des lieux couverts, ils se dispensent avec raison de faire cette calotte, qui devient inutile puisqu'il est à couvert. L'instinct se manifeste donc ici par un sentiment presque raisonné, et qui suppose au moins la comparaison de deux petites idées. Il se trouve aussi des moineaux plus paresseux, mais en même temps plus hardis que les autres, qui ne se donnent pas la peine de construire un nid, et qui chassent du leur les hirondelles à cul blanc ; quelquefois ils battent les pigeons, les font sortir de leur boulin, et s'y établissent à leur place. Il y a, comme l'on voit, dans ce petit peuple, diversité de mœurs, et par conséquent un instinct plus varié, plus perfectionné que dans la plupart des autres oiseaux, et cela vient sans doute de ce qu'ils fréquentent la société : ils sont à demi domestiques sans être assujettis ni moins indépendans ; ils en tirent tout ce qui leur convient sans y rien mettre du leur, et ils y acquièrent cette finesse, cette circonspection d'instinct qui se marque par la variété de leurs habitudes relatives aux situations, aux temps et aux autres circonstances.

1. *Monos*, un seul, solitaire, moine, moineau.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU MOINEAU.

LE MOINEAU DU SÉNÉGAL.

L'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 223, fig. 1, sous la dénomination de *moineau du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que notre moineau d'Europe, dont il ne diffère que par la couleur du bec, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps qu'il a rougeâtres, tandis que, dans le moineau d'Europe, le bec est brun, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps sont grises. Mais comme la grandeur, la forme, la position du corps, du bec, de la queue, des pieds, tout le reste, en un mot, nous a paru semblable, nous ne pouvons guère douter de l'identité de l'espèce de cet oiseau du Sénégal avec notre moineau d'Europe, et nous regarderons la différence de couleur comme une variété produite par l'influence du climat.

L'oiseau dont le mâle et la femelle sont représentés, fig. 1 et 2, dans les planches enluminées, nº 665, ne nous paroît être qu'une variété de celui-ci.

II.

LE MOINEAU A BEC ROUGE
DU SÉNÉGAL.

Il en est de même de l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 183, fig. 2, sous la dénomination de *moineau à bec rouge du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il ne nous paroît être qu'une variété peut-être d'âge ou de sexe du précédent, d'autant qu'il est du même climat. Ainsi ces deux oiseaux d'Afrique doivent être regardés comme de simples variétés dans l'espèce du moineau d'Europe.

III.

LE PÈRE NOIR.

Voici maintenant des oiseaux étrangers dont l'espèce, quoique voisine de celle de notre moineau, nous paroît néanmoins en différer assez pour leur donner des noms particuliers; par exemple, l'oiseau d'Amérique auquel les habitans de nos îles ont donné le nom de *père noir* que nous lui conservons, n'est pas précisément un moineau. Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées, nº 201, fig. 1. Il paroît qu'on le trouve non seulement dans nos îles, mais aussi dans la terre ferme du continent méridional de l'Amérique, comme au Mexique; car il a été indiqué par Fernandès sous le nom mexicain *yohual totolt*, et donné par Hans Sloane comme oiseau de la Jamaïque. Nous présumons aussi que les trois oiseaux représentés dans les planches enluminées, nº 224, pourroient bien n'être que des variétés de celui-ci; la seule chose qui s'oppose à cette présomption, c'est qu'ils se trouvent dans des climats très-éloignés les uns des autres. Ils ont été nommés au bas de nos planches, I, *moineau de Macao;* II, *moineau de Java;* III, *moineau de Cayenne.* Néanmoins ils ne nous paroissent faire que le même oiseau, et n'être que des variétés de l'espèce du père noir; car, quoique ces noms de climat aient été donnés par les voyageurs qui ont apporté ces oiseaux en France, je ne sais s'ils méritent toute confiance. D'ailleurs il se pourroit aussi que cette espèce d'oiseau noir se trouvât également dans les climats chauds des deux continens.

Indépendamment de ces trois oiseaux qu'on peut rapporter à l'espèce du père noir, il y en a encore d'autres qui ne nous paroissent être aussi que des variétés de cette même espèce. L'oiseau que nous avons fait représenter dans les planches, nº 292, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, sous le nom de *moineau du Brésil*, ressemble si fort au père noir, qu'on ne peut guère douter qu'il ne soit de son espèce. A la vérité, cette ressemblance presque parfaite ne se trouve que dans le mâle; les couleurs de la femelle sont fort différentes : mais cela même nous apprend combien peu l'on doit compter sur la différence des couleurs pour constituer celle des espèces.

Enfin il y a encore une espèce voisine de notre moineau, et qu'on ne pourroit se dispenser de rapporter immédiatement à celle du père noir, s'il n'y avoit pas une grande différence dans la longueur de la queue; c'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 183, fig. 1, sous la dénomination de *moineau du royaume de Juda*. Nous l'appelons *père noir à longue queue*, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le père noir, et n'en différer que par sa queue, qui est plus longue et composée de plumes de grandeur inégale [1]. Si les noms des climats nous ont été fidèlement transmis, on voit que l'espèce du père noir se trouve aux îles Antilles, à la Jamaïque, au Mexique, à Cayenne, au Brésil, au royaume de Juda, ensuite en Abyssinie, à Java et jusqu'à Macao, c'est-à-dire dans toutes les contrées méridionales de l'ancien et du nouveau continent.

IV.

LE DATTIER
OU MOINEAU DE DATTE.

M. Shaw a parlé de cet oiseau dans ses Voyages, sous le nom de *moineau de Capsa*, et M. le chevalier de Bruce m'en a fait voir le portrait en miniature, d'après lequel j'ai fait la description suivante :

Le moineau de datte a le bec court, épais à sa base, et accompagné de quelques moustaches près des angles de son ouverture; la pièce supérieure noire, l'inférieure jaunâtre, ainsi que les pieds; les ongles noirs; la partie antérieure de la tête et la gorge blanches; le reste de la tête, le cou, le dessus du corps, et même le dessous, d'un gris plus ou moins rougeâtre; mais la teinte est plus forte sur la poitrine [2] et les petites couvertures supérieures des ailes; les pennes des ailes et de la queue sont noires; la queue est un tant soit peu fourchue, assez longue, et dépasse l'extrémité des ailes repliées des deux tiers de sa longueur.

Cet oiseau vole en troupe; il est familier et vient chercher les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi commun dans la partie de la Barbarie située au sud du royaume de Tunis, que les moineaux le sont en France; mais il chante beaucoup mieux, s'il est vrai, comme l'avance M. Shaw, que son ramage soit préférable à celui des serins et des rossignols [3]. C'est dommage qu'il soit trop délicat pour être transporté loin de son pays natal; du moins toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour nous l'amener vivant ont été infructueuses.

1. M. le chevalier Bruce, après avoir attentivement examiné cet oiseau, l'a reconnu pour être le même que le mascalouf d'Abyssinie. On l'y nomme aussi *oiseau de la croix*, parce qu'il arrive ordinairement le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix dans cette contrée, où il annonce la fin des pluies. M. Bruce ajoute qu'on voit aux sources du Nil, dans le même temps de la cessation des pluies, un oiseau qui ressemble en tout au mascalouf, excepté par la queue, qu'il a beaucoup plus courte.

2. M. Shaw parle de quelques reflets qu'il a aperçus sur la poitrine.

3. J'aurois été tenté, à cause du joli ramage de cet oiseau, de le ranger avec les serins; mais le chevalier Bruce, qui l'a beaucoup vu, et à qui j'ai fait part de mon idée, a persisté dans l'opinion où il étoit, qu'on devoit le rapporter aux moineaux.

LE FRIQUET.

Cet oiseau est certainement d'une espèce différente de celle du moineau, et par conséquent ne doit pas en porter le nom. Quoique habitans du même climat et des mêmes terres, ils ne se mêlent point ensemble, et la plupart de leurs habitudes naturelles sont toutes différentes. Le moineau ne quitte pas nos maisons, se pose sur nos murailles et sur nos toits, y niche et s'y nourrit; le friquet ne s'en approche guère, se tient à la campagne, fréquente les bords des chemins, se pose sur les arbustes et les plantes basses, et établit son nid dans des crevasses, dans des trous, à peu de distance de terre. On prétend qu'il niche aussi dans les bois et dans les creux d'arbre; cependant je n'en ai jamais vu dans les bois qu'en passant : ce sont les campagnes ouvertes et le plaines qu'ils habitent de préférence. Le moineau a le vol pesant et toujours assez court; il ne peut aussi marcher qu'en sautillant assez lentement et de mauvaise grâce, au lieu que le friquet se tourne plus lestement et marche mieux. L'espece en est beaucoup moins nombreuse que celle du moineau, et il y a toute apparence que leur ponte, qui n'est

que de quatre ou cinq œufs, ne se répète pas et se borne à une seule couvée; car les friquets se rassemblent en grande troupe dès la fin de l'été, et demeurent ensemble pendant tout l'hiver. Il est aisé, dans cette saison, d'en prendre un grand nombre sur les buissons où ils gîtent.

Cet oiseau, lorsqu'il est posé, ne cesse de se remuer, de se tourner, de *frétiller*, de hausser et baisser sa queue; et c'est de tous ses mouvemens, qu'il fait d'assez bonne grâce, que lui est venu le nom de *friquet*. Quoique moins hardi que le moineau, il ne fuit pas l'homme; souvent même il accompagne les voyageurs et les suit sans crainte. Il vole en tournant et toujours assez bas; car on ne le voit point se percher sur de grands arbres, et ceux qui lui ont donné le nom de *moineau de noyer* ont confondu le friquet avec la soulcie, qui se tient en effet sur les arbres élevés et particulièrement sur les noyers.

Cette espèce est sujette à varier; plusieurs naturalistes ont donné le moineau de montagne, le moineau à collier et le moineau fou des Italiens, comme des espèces différentes de celle du friquet; cependant le moineau fou et le friquet sont absolument le même oiseau, et les deux autres espèces n'en sont que de très-légères variétés. Après avoir comparé les descriptions, les figures, et les oiseaux en nature, il nous a paru que tous quatre n'étoient dans le fond que le même oiseau, et que ces quatre especes nominales doivent se réduire à une seule réelle, qui est celle du friquet [1].

La preuve que le *passera mattugia* ou moineau fou des Italiens est le friquet même, ou tout au plus une simple variété de cette espèce, dont il ne diffère que par la distribution des couleurs, c'est qu'Olina, qui en donne la description et la figure, dit positivement qu'on l'a nommé *passera mattugia*, moineau fou, parce qu'il ne peut rester un seul moment sans remuer; et c'est à ce mouvement continuel qu'on doit, comme je l'ai dit, attribuer l'origine de son nom françois. Ne seroit-il pas plus que singulier que cet oiseau, si peu rare en France, ne se trouvât point en Italie, comme l'ont écrit nos nomenclateurs modernes, qui n'ont pas reconnu que le moineau fou d'Italie étoit notre friquet? Il paroît, au contraire, qu'il y a plus de variétés de cette espèce en Italie qu'en France; elle s'est donc répandue des pays tempérés dans les pays plus chauds, et non pas dans les climats froids, car on ne la trouve point en Suède. Mais je suis surpris que M. Salerne dise que cet oiseau ne se voit ni en Allemagne, ni en Angleterre, puisque les naturalistes allemands et anglois en ont donné des descriptions et la figure; M. Frisch prétend même que le friquet et le serin de Canarie peuvent s'unir et produire ensemble une race bâtarde, et qu'on en a fait l'épreuve en Allemagne.

Au reste, le friquet, nº 267, fig. 1, quoique plus remuant, est cependant moins pétulant, moins familier, moins gourmand, que le moineau; c'est un oiseau plus innocent et qui ne fait pas grand tort aux grains: il préfère les fruits, les graines sauvages, telles que celles des chardons, sur lesquels il se pose volontiers, et mange aussi des insectes. Il fuit le séjour et la rencontre du moineau, qui est plus fort et plus méchant que lui. On peut l'élever en cage et l'y nourrir comme le chardonneret; il vit cinq ou six ans: son chant est assez peu de chose, mais tout différent de la voix désagréable du moineau. On a observé que, quoiqu'il soit plus doux que le moineau, il n'est cependant pas aussi docile; et cela vient de son naturel qui l'éloigne de l'homme, et qui, pour être un peu plus sauvage, n'en est peut-être que meilleur.

1. Le moineau de montagne et le moineau à collier sont le même oiseau, et ils ne diffèrent du friquet que par un collier blanc ou blanchâtre qu'ils portent au haut du cou.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU FRIQUET.

L'OISEAU qu'on appelle *le passereau sauvage* en Provence nous paroît être une simple variété du friquet. Son chant, dit M. Guys, ne finit point comme il commence, et n'est pas le même que celui du moineau. Il ajoute que cet oiseau, très-farouche, cache sa tête entre des pierres, laissant le reste du corps à découvert, et croit se mettre à l'abri des attaques par cette précaution. Il se nourrit de graines à la campagne, et il y a des années où il est très-rare en Provence.

Mais outre cet oiseau et les autres variétés de cette espèce qui se trouvent dans nos climats, et que nous avons indiquées, d'après nos nomenclateurs, sous les noms de *moineau de montagne*, *moineau à collier* et *moineau fou*, il s'en trouve d'autres dans des climats éloignés.

I.

LE PASSE-VERT.

Le premier de ces oiseaux etrangers, qu'on peut rapporter au friquet comme variété, ou du moins comme espèce très-voisine de la sienne, est celui qui est représenté dans les planches enluminées, nº 201, fig. 2, sous la dénomination de *moineau à tête rouge de Cayenne*, et auquel nous donnons ici le nom de *passe-vert,* comme qui diroit *passereau vert*, parce qu'il a tout le dessus du corps verdâtre ; mais quoiqu'il diffère presque autant qu'il est possible du friquet par les couleurs, c'est néanmoins de tous les oiseaux de notre climat celui dont il approche le plus.

II.

LE PASSE-BLEU.

Il en est de même de l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 203, fig. 2, sous la dénomination de *moineau bleu de Cayenne*, et auquel nous donnons ici le nom de *passe-bleu* ou *passereau bleu*, parce qu'il est presque entièrement bleu, et que du reste il approche plus de l'espèce du friquet que d'aucune espèce de notre climat. Au reste, le passe-vert et le passe-bleu étant tous deux du même climat de Cayenne, on ne peut guère décider si ce sont deux espèces distinctes et séparées, ou s'ils sont d'une seule et même espèce.

III.

LES FOUDIS.

Une autre espèce qu'on peut rapporter à celle du friquet c'est celle de l'oiseau appelé à Madagascar *foudi lehémené,* auquel je conserve ici partie de ce nom. M. Brisson l'a indiqué le premier sous la dénomination de *cardinal de Madagascar.* Il est représenté dans les planches enluminées, nº 134, fig. 2, sous le nom de *moineau de Madagascar.* (*Loxia Madagascariensis.* L.)

Il y a deux autres oiseaux, dont l'un représenté dans les planches enluminées, nº 6, fig. 2, sous la dénomination de *cardinal du cap de Bonne-Espérance,* et l'autre, nº 134, fig. 1, sous celle de *moineau du cap de Bonne-Espérance*, me paroissent être, le premier le mâle, et le second la femelle, d'une variété dans l'espèce du foudi : car ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont le dessous du corps noir ; et, par ce caractère, nous les appelons *foudis à ventre noir*, pour les distinguer du foudi qui a le ventre rouge. Mais, comme ils se ressemblent par tout le reste, nous croyons qu'étant du même climat, ils sont de la même espèce.

IV.

LE FRIQUET HUPPÉ.

Une autre espèce étrangère qui nous paroît encore voisine de celle du friquet par la grandeur et par la forme, quoiqu'elle en diffère beaucoup par les couleurs, c'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 181, fig 1 et fig. 2, sous les dénominations de *moineau de Cayenne* et de *moineau de la Caroline,* qui se ressemblent assez pour nous porter à croire qu'étant de

pays tempérés et chauds du même continent, l'un, fig. 1, est le mâle, et l'autre, fig. 2, la femelle. Nous lui donnons le nom de *friquet huppé* pour le distinguer de tous les autres oiseaux du même genre.

V.

LE BEAU MARQUET.

Enfin nous croyons que l'on peut rapporter à l'espèce du friquet plutôt qu'à aucune autre le bel oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 203, fig. 1, sous la dénomination de *moineau de la côte d'Afrique*, parce qu'il a été envoyé de ces contrées, et nous l'appellerons *beau marquet*, parce qu'étant d'une espèce différente de celle du friquet et de toutes les autres que nous venons d'indiquer, il mérite un nom particulier, et celui de *beau marquet* désigne qu'il est beau et bien marqué sous le ventre. Ce nom, et un coup d'œil sur la figure coloriée, suffiront pour le faire reconnoître et distinguer de tous les autres oiseaux.

LA SOULCIE.

On a souvent confondu cet oiseau, n° 225, ainsi que le friquet, avec notre moineau; cependant il est d'une autre espèce, et il diffère de l'un et de l'autre en ce qu'il est plus grand, qu'il a le bec plus fort, plutôt rouge que noir, et qu'il n'a, pour ainsi dire, aucune habitude naturelle qui lui soit commune avec le moineau. Celui-ci demeure dans les villes; la soulcie ne se plaît que dans les bois, et c'est ce qui lui a fait donner par la plupart des naturalistes le nom de *moineau de bois;* il y niche dans des creux d'arbre, ne produit qu'une fois l'année quatre ou cinq œufs; ils se rassemblent en troupes dès que les petits sont assez forts pour accompagner les vieux, c'est-à-dire vers la fin de juillet. Les soulcies se réunissent donc six semaines plus tôt que les friquets; leurs troupes sont aussi plus nombreuses, et ils vivent constamment ensemble jusqu'au retour de la saison des amours, où chacun se sépare pour suivre sa femelle. Quoique ces oiseaux restent également et constamment dans notre climat pendant toute l'année, il paroît néanmoins qu'ils craignent le froid des pays plus septentrionaux; car Linnæus n'en parle pas dans son énumération des oiseaux de Suède. Ils ne sont que de passage en Allemagne[1]; ils ne s'y réunissent pas en troupes, et y arrivent un à un. Enfin ce qui paroît confirmer ce que nous venons de présumer, c'est qu'on trouve assez souvent de ces oiseaux morts de froid dans des creux d'arbre lorsque l'hiver est rigoureux. Ils vivent non seulement de grains et graines de toute espèce, mais encore de mouches et d'autres insectes; ils aiment la société de leurs semblables, et les appellent dès qu'ils trouvent abondance de nourriture; et, comme ils sont presque toujours en grandes bandes, ils ne laissent pas de faire beaucoup de tort dans les terres nouvellement ensemencées. On a de la peine à les chasser ou à les détruire; car ils participent de l'instinct et de la défiance du moineau domestique : ils reconnoissent les piéges, les gluaux, les trébuchets : mais on les prend en grand nombre avec des filets.

1. Cet oiseau n'étoit point ou presque point connu ci-devant en Lorraine; mais depuis quelques années il y est devenu très-commun. (*Note communiquée par M. Lottinger.*)

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA SOULCIE.

I.

LE SOULCIET.

La première espèce étrangère qui nous paroît voisine de celle de la soulcie, au point de n'en être qu'une variété, s'il est possible que cet oiseau ait passé d'un continent à l'autre, c'est celui qui est représenté dans les planches enluminées, nº 223, fig. 2, sous la dénomination de *moineau du Canada*, et que nous avons appelé *le soulciet*, parce qu'il est un peu plus petit que la soulcie, comme tous les autres animaux du nouveau continent, qui sont, dans la même espèce, moins grands que ceux de l'ancien.

II.

LE PAROARE.

Un autre bel oiseau des contrées méridionales de l'Amérique qui nous paroît voisin de la soulcie c'est celui que Marcgrave a indiqué sous le nom brasilien *tije guacu paroara*, et comme *guacu* n'est qu'un adjectif qui veut dire *grand*, et *tije* un nom générique, nous avons adopté celui de *paroare* comme dénomination spécifique, d'autant qu'il faut conserver, le plus qu'il est possible, à chaque espèce d'animal le nom de son pays; et c'est par cette raison que nous préférons ici le nom de *paroare* que cet oiseau porte au Brésil dans son pays natal, à celui de *cardinal dominicain*, que M. Brisson a adopté, parce qu'il a la tête rouge et le corps noir et blanc. La femelle diffère du mâle en ce que le devant de sa tête n'est pas rouge, mais d'un jaune orangé semé de points rougeâtres.

Nous appellerons aussi *paroare huppé* (*Loxia cucullata.* LATH.) un oiseau des mêmes continens, qui ne nous paroît être qu'une variété du paroare, nº 55, fig. 2, et qui en diffère par une huppe ou aigrette qu'il porte sur la tête. Ce bel oiseau est représenté dans les planches enluminées, nº 103, sous la dénomination de *cardinal dominicain huppé de la Louisiane*, parce qu'il nous a été envoyé de cette contrée de l'Amérique sous ce nom.

III.

LE CROISSANT.

La troisième espèce étrangère qu'on doit rapporter à celle de la soulcie est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 230, fig. 1, sous la dénomination de *moineau du cap de Bonne-Espérance*, qui lui a été donnée par M. Brisson, et que nous appelons ici *croissant*, parce qu'étant d'une espèce et d'un climat différens des autres, il lui faut un nom particulier tiré de quelques-uns de ses attributs. Or cet oiseau, qui, par la distribution des couleurs, ne s'éloigne pas de notre soulcie, porte un croissant blanc qui s'étend depuis l'œil jusque sous le cou. Ce caractère unique nous a paru suffisant pour le dénommer et le faire reconnoître.

LE SERIN DES CANARIES.

Si le rossignol est le chantre des bois, le serin, nº 202, fig. 1, est le musicien de la chambre : le premier tient tout de la nature; le second participe à nos arts. Avec moins de force d'organe, moins d'étendue dans la voix, moins de variété dans les sons, le serin a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation [1], plus de mémoire; et, comme la différence du caractère (surtout dans les animaux) tient de très-près à celle qui se trouve entre leurs sens, le serin, dont l'ouïe est plus attentive, plus susceptible de recevoir et de conserver les impressions étrangères, devient aussi plus sociable, plus doux, plus familier : il est capable de connoissance et même d'attachement; ses caresses sont aimables, ses petits dépits innocens, et sa colère ne blesse ni n'offense. Ses habitudes naturelles le rapprochent encore de nous : il se nourrit de graines comme nos autres oiseaux domestiques; on l'élève plus aisément que le rossignol, qui ne vit que de chair et d'insectes, et qu'on ne peut nourrir que de mets préparés. Son éducation plus facile est aussi plus heureuse; on l'élève avec plaisir, parce qu'on l'instruit avec succès : il quitte la mélodie de son chant naturel pour se prêter à l'harmonie de nos voix et de nos instrumens; il applaudit, il accompagne, et nous rend au delà de ce qu'on peut lui donner. Le rossignol, plus fier de son talent, semble vouloir le conserver dans toute sa pureté; au moins paroît-il faire assez peu de cas des nôtres : ce n'est qu'avec peine qu'on lui apprend à répéter quelques-unes de nos chansons. Le serin peut parler et siffler; le rossignol méprise la parole autant que le sifflet, et revient sans cesse à son brillant ramage. Son gosier, toujours nouveau, est un chef-d'œuvre de la nature, auquel l'art humain ne peut rien changer, rien ajouter; celui du serin est un modèle de grâces d'une trempe moins ferme, que nous pouvons modifier. L'un a donc bien plus de part que l'autre aux agrémens de la société : le serin chante en tout temps, il nous récrée dans les jours les plus sombres. Il contribue même à notre bonheur; car il fait l'amusement de toutes les jeunes personnes, les délices des recluses; il charme au moins les ennuis du cloître, porte de la gaieté dans les âmes innocentes et captives; et ses petites amours, qu'on peut considérer de près en le faisant nicher, ont rappelé mille et mille fois à la tendresse des cœurs sacrifiés : c'est faire autant de bien que nos vautours savent faire de mal.

C'est dans le climat heureux des Hespérides que cet oiseau charmant semble avoir pris naissance, ou du moins avoir acquis toutes ses perfections : car nous connoissons en Italie une espèce de serin plus petite que celle des Canaries; et en Provence une autre espèce presque aussi grande; toutes deux plus agrestes, et qu'on peut regarder comme les tiges sauvages d'une race civilisée. Ces trois oiseaux peuvent se mêler ensemble dans l'état de captivité; mais dans l'état de nature, ils paroissent se propager sans mélange, chacun dans leur climat : ils forment donc trois variétés constantes, qu'il seroit bon de désigner chacune par un nom différent, afin de ne les pas confondre. Le plus grand s'appeloit *cinit* ou *cini* dès le temps de Belon (il y a plus de deux cents ans); en Provence on le nomme encore aujourd'hui *cini* ou *cigni*, et l'on appelle *venturon* celui d'Italie. Le *canari*, le *venturon*, et le *cini*, sont les noms propres que nous adopterons pour désigner ces trois variétés, et le *serin* sera le nom de l'espèce générique.

Le venturon ou serin d'Italie se trouve non seulement dans toute l'Italie, mais en Grèce, en Turquie, en Autriche, en Provence, en Languedoc, en Catalogne, et probablement dans tous les climats de cette température : néanmoins il y a des années où il est fort rare dans nos provinces méridionales, et particulièrement à Marseille. Son chant est agréable et varié : la femelle est inférieure au mâle, et par le chant, et par le plumage [2]. La forme, la couleur, la voix, et la nourriture du venturon et du canari, sont à peu près les mêmes, à la différence seulement que le venturon a le corps sensi-

1. Un serin, placé encore fort jeune près de mon bureau, y avoit pris un singulier ramage; il contrefaisoit le bruit que l'on fait en comptant des écus. (*Note communiquée par M. Hebert, receveur général à Dijon.*)

2. Extrait d'un mémoire qui accompagnoit un envoi considérable d'oiseaux qui m'a été fait par M. Guys, de l'académie de Marseille, homme de lettres, connu par plusieurs bons ouvrages, et particulièrement par son *Voyage de Grèce*.

blement plus petit, et que son chant n'est ni si beau ni si clair.

Le cini ou serin vert de Provence, plus grand que le venturon, a aussi la voix bien plus grande; il est remarquable par ses belles couleurs, par la force de son chant, et par la variété des sons qu'il fait entendre. La femelle, un peu plus grosse que le mâle, est moins chargée de plumes jaunes, ne chante pas comme lui, et ne répond, pour ainsi dire, que par monosyllabes. Il se nourrit des plus petites graines qu'il trouve à la campagne; il vit long-temps en cage, et semble se plaire à côté du chardonneret; il paroît l'écouter et en emprunter des accens qu'il emploie agréablement pour varier son ramage [1]. Il se trouve non seulement en Provence, mais encore en Dauphiné, dans le Lyonnois [2], en Bugey, à Genève, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Espagne. C'est le même oiseau qu'on connoît en Bourgogne sous le nom de *serin*. Il fait son nid sur les osiers plantés le long des rivières, et ce nid est composé de crin et de poil à l'intérieur, et de mousse au dehors. Cet oiseau, qui est assez commun aux environs de Marseille et dans nos provinces méridionales, jusqu'en Bourgogne, est rare dans nos provinces septentrionales. M. Lottinger dit qu'il n'est que de passage en Lorraine.

La couleur dominante du venturon, comme du cini, est d'un vert jaune sur le dessus du corps, et d'un jaune vert sur le ventre: mais le cini, plus grand que le venturon, en diffère encore par une couleur brune qui se trouve par taches longitudinales sur les côtés du corps, et par ondes au dessus; au lieu que, dans notre climat, la couleur ordinaire du canari est uniforme d'un jaune citron sur tout le corps et même sur le ventre. Ce n'est cependant qu'à leur extrémité que les plumes sont teintes de cette belle couleur; elles sont blanches dans tout le reste de leur étendue. La femelle est d'un jaune plus pâle que le mâle. Mais cette couleur citron tirant plus ou moins sur le blanc, que le canari prend dans notre climat, n'est pas la couleur qu'il porte dans son pays natal, et elle varie suivant les différentes températures. « J'ai remarqué, dit un de nos habiles naturalistes [3], que le serin des Canaries, qui devient tout blanc en France, est à Ténériffe d'un gris presque aussi foncé que la linotte; ce changement de couleur provient vraisemblablement de la froideur de notre climat. » La couleur peut varier aussi par la diversité des alimens, par la captivité, et surtout par les assortimens des différentes races. Dès le commencement de ce siècle, les oiseleurs comptoient déjà, dans la seule espèce des canaris, vingt-neuf variétés, toutes assez reconnoissables pour être bien indiquées [4]. La tige primitive de ces vingt-neuf variétés, c'est-à-dire celle du pays natal ou du climat des Canaries, est le serin gris commun. Tous ceux qui sont d'autres couleurs uniformes les tiennent de la différence des climats; ceux qui ont les yeux rouges tendent plus ou moins à la couleur absolument blanche, et les panachés sont des variétés plutôt factices que naturelles [5].

1. Extrait du mémoire ci-dessus cité.

2. J'ai vu dans la campagne, en Bugey, et aux environs de Lyon, des oiseaux assez semblables à des serins de Canarie; on les y appeloit *signis* ou *cignis*. J'en ai vu aussi à Genève dans des cages, et leur ramage ne me parut pas fort agréable. Je crois qu'on les appelle à Paris *serins de Suisse*. (*Note donnée par M. Hébert, receveur général à Dijon.*)

3. M. Adanson, *Voyage du Sénégal*, page 13.

4. Nous les allons toutes désigner, en commençant par les plus communes, et finissant par les plus rares.

1. Le serin gris commun.
2. Le serin gris, aux duvets et aux pattes blanches, qu'on appelle *race de panachés*.
3. Le serin gris à queue blanche, *race de panachés*.
4. Le serin blond commun.
5. Le serin blond aux yeux rouges.
6. Le serin blond doré.
7. Le serin blond aux duvets, *race de panachés*.
8. Le serin blond à queue blanche, *race de panachés*.
9. Le serin jaune commun.
10. Le serin jaune aux duvets, *race de panachés*.
11. Le serin jaune à queue blanche, *race de panachés*.
12. Le serin agate commun.
13. Le serin agate aux yeux rouges.
14. Le serin agate à queue blanche, *race de panachés*.
15. Le serin agate aux duvets, *race de panachés*.
16. Le serin isabelle commun.
17. Le serin isabelle aux yeux rouges.
18. Le serin isabelle doré.
19. Le serin isabelle aux duvets, *race de panachés*.
20. Le serin blanc aux yeux rouges.
21. Le serin panaché commun.
22. Le serin panaché aux yeux rouges.
23. Le serin panaché de blond.
24. Le serin panaché de blond aux yeux rouges.
25. Le serin panaché de noir.
26. Le serin panaché de noir jonquille aux yeux rouges.
27. Le serin panaché de noir jonquille et régulier.
28. Le serin plein (c'est-à-dire pleinement et entièrement jaune jonquille), qui est le plus rare.
29. Le serin à huppe (ou plutôt à couronne); c'est un des plus beaux.

5. Les nuances et les dispositions des couleurs varient beaucoup dans les serins panachés: il y en a qui ont du noir sur la tête, d'autres qui n'en ont point; quelques-uns sont tachés irrégulièrement, et d'autres le sont très-régulièrement. Les différences de couleurs ne se marquent ordinairement que sur

Indépendamment de ces différences, qui paroissent être les premières variétés de l'espèce pure du serin des Canaries, transporté dans différens climats; indépendamment de quelques races nouvelles qui ont paru depuis, il y a d'autres variétés encore plus apparentes qui proviennent du mélange du canari avec le venturon et avec le cini; car non seulement ces trois oiseaux peuvent s'unir et produire ensemble, mais les petits qui en résultent, et qu'on met au rang des mulets stériles, sont des métis féconds, dont les races se propagent. Il en est de même du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, les linottes, les bruans, les pinsons: on prétend même qu'ils peuvent produire avec le moineau. Ces espèces d'oiseaux, quoique très-différentes, et en apparence assez éloignées de celle des canaris, ne laissent pas de s'unir et de produire ensemble, lorsqu'on prend les précautions et les soins nécessaires pour les apparier. La première attention est de séparer les canaris de tous ceux de leur espèce, et la seconde, d'employer à ces essais la femelle plutôt que le mâle. On s'est assuré que la serine de Canarie produit avec tous les oiseaux que nous venons de nommer; mais il n'est pas également certain que le mâle canari puisse produire avec les femelles de tous ces mêmes oiseaux [1]. Le tarin et le chardonneret sont les seuls sur lesquels il me paroît que la production de la femelle avec le mâle canari soit bien constatée. Voici ce que m'a écrit, à ce sujet, un de mes amis, homme aussi expérimenté que véridique:

« Il y a trente ans que j'élève un grand nombre de ces petits oiseaux, et je me suis particulièrement attaché à leur éducation: ainsi c'est d'après plusieurs expériences et observations que je puis assurer les faits suivans. Lorsqu'on veut apparier des canaris avec des chardonnerets, il faut prendre dans le nid de jeunes chardonnerets de dix à douze jours, et les mettre dans les nids de canaris du même âge, les nourrir ensemble et les laisser dans la même volière, en accoutumant le chardonneret à la même nourriture du canari. On met, pour l'ordinaire, des chardonnerets mâles avec des canaris femelles; ils s'accouplent beaucoup plus facilement, et réussissent aussi beaucoup mieux que quand on donne aux serins mâles des chardonnerets femelles. Il faut cependant remarquer que la première progéniture est plus tardive, parce que le chardonneret n'entre pas sitôt en *pariage* que le canari. Au contraire, lorsqu'on unit la femelle chardonneret avec le mâle canari, le *pariage* se fait plus tôt [2]. Pour qu'il réussisse, il ne faut jamais lâcher le canari mâle dans des volières où il y a des canaris femelles, parce qu'il préféreroit alors ces dernières à celles du chardonneret.

« A l'égard de l'union du canari mâle avec la femelle tarin, je puis assurer qu'elle réussit très-bien: j'ai depuis neuf ans dans ma volière, une femelle tarin, qui n'a pas manqué de faire trois pontes tous les ans, qui ont assez bien réussi les cinq premières années; mais elle n'a fait que deux pontes par an dans les quatre dernières. J'ai d'autres oiseaux de cette même espèce du tarin, qui ont produit avec les canaris, sans avoir été élevés ni placés séparément. On lâche pour cela simplement le tarin mâle ou femelle dans une chambre avec un bon nombre de canaris: on les verra s'apparier dans cette chambre dans le même temps que les canaris entre eux; au lieu que les chardonnerets ne s'apparient qu'en cage avec le canari, et qu'il faut encore qu'il n'y ait aucun oiseau de leur espèce. Le tarin vit autant de temps que le canari; il s'accoutume et mange la même nourriture avec bien moins de répugnance que le chardonneret.

« J'ai encore mis ensemble des linottes avec des canaris: mais il faut que ce soit une linotte mâle avec un canari femelle: autrement il arrive très-rarement qu'ils réussissent, la linotte même ne faisant pas son nid, et pondant seulement quelques œufs dans le panier, lesquels, pour l'ordinaire, sont clairs. J'en ai vu l'expérience, parce que j'ai fait couver ces œufs par des femelles canaris, et à plusieurs fois, sans aucun produit.

la partie supérieure de l'oiseau: elles consistent en deux grandes plaques noires sur chaque aile, l'une en avant et l'autre en arrière, en un large croissant de même couleur posé sur le dos, tournant sa concavité vers la tête, et se joignant par ses deux cornes aux deux plaques noires antérieures des ailes. Enfin le cou est environné par derrière d'un demi-collier d'un gris qui paroît être une couleur composée, résultant du noir et du jaune fondus ensemble. La queue et ses couvertures sont presque blanches. (*Description des couleurs d'un canari panaché, observé avec M. de Montbeillard.*)

1. Gesner rapporte qu'un oiseleur suisse ayant voulu apparier un mâle canari avec une femelle *scarzerine* (cini), il vint bien des œufs, mais que ces œufs furent inféconds.

2. Ceci prouve, comme nous le dirons dans la suite, que la femelle est moins déterminée par la nature au sentiment d'amour, que par les désirs et les émotions que lui communique le mâle.

« Les pinsons et les bruans sont très-difficiles à unir avec les canaris : j'ai laissé trois ans une femelle bruant avec un mâle canari ; elle n'a pondu que des œufs clairs. Il en est de même de la femelle pinson ; mais le pinson et le bruant mâle avec la femelle canari ont produit quelques œufs féconds. »

Il résulte de ces faits et de quelques autres que j'ai recueillis, qu'il n'y a dans tous ces oiseaux que le tarin dont le mâle et la femelle produisent également avec le mâle ou la femelle du serin des Canaries : cette femelle produit aussi assez facilement avec le chardonneret, un peu moins aisément avec le mâle linotte ; enfin elle peut produire, quoique plus difficilement, avec les mâles pinsons, bruans, et moineaux, tandis que le serin mâle ne peut féconder aucune de ces dernières femelles. La nature est donc plus ambiguë et moins constante, et le type de l'espèce moins ferme dans la femelle que dans le mâle : celui-ci en est le vrai modèle ; la trempe en est beaucoup plus forte que celle de la femelle, qui se prête à des modifications diverses, et même subit des altérations par le mélange des espèces étrangères. Dans le petit nombre d'expériences que j'ai pu faire sur le mélange de quelques espèces voisines d'animaux quadrupèdes, j'ai vu que la brebis produit aisément avec le bouc, et que le bélier ne produit point avec la chèvre. On m'a assuré qu'il y avoit exemple de la production du cerf avec la vache, tandis que le taureau ne s'est jamais joint à la biche ; la jument produit plus aisément avec l'âne que le cheval avec l'ânesse ; et en général, les races tiennent toujours plus du mâle que de la femelle. Ces faits s'accordent avec ceux que nous venons de rapporter au sujet du mélange des oiseaux. On voit que la femelle canari peut produire avec le venturon, le cini, le tarin, le chardonneret, la linotte, le pinson, le bruant, et le moineau ; tandis que le mâle canari ne produit aisément qu'avec la femelle du tarin, difficilement avec celle du chardonneret, et point avec les autres. On peut donc en conclure que la femelle appartient moins rigoureusement à son espèce que le mâle, et qu'en général c'est par les femelles que se tiennent de plus près les espèces voisines. Il est bien évident que la serine approche beaucoup plus que le serin de l'espèce du bruant, de la linotte, du pinson, et du moineau, puisqu'elle s'unit et produit avec tous, tandis que son mâle ne veut s'unir ni produire avec aucune femelle de ces mêmes espèces. Je dis, ne veut, car ici la volonté peut faire beaucoup plus qu'on ne pense ; et peut-être n'est-ce que faute d'une volonté ferme que les femelles se laissent subjuguer, et souffrent des recherches étrangères et des unions disparates. Quoi qu'il en soit, on peut, en examinant les résultats du mélange de ces différens oiseaux, tirer des inductions qui s'accordent avec tout ce que j'ai dit au sujet de la génération des animaux et de leur développement. Comme cet objet est important, j'ai cru devoir donner ici les principaux résultats du mélange des canaris, soit entre eux, soit avec les espèces que nous venons de citer.

La première variété qui paroît constituer deux races distinctes dans l'espèce du canari est composée des canaris panachés et de ceux qui ne le sont pas. Les blancs ne sont jamais panachés, non plus que les jaune-citron ; seulement, lorsque ces derniers ont quatre ou cinq ans, l'extrémité des ailes et la queue deviennent blanches. Les gris ne sont pas d'une seule couleur grise ; il y a sur le même oiseau des plumes plus ou moins grises ; et dans un nombre de ces oiseaux gris il s'en trouve d'un gris plus clair, plus foncé, plus brun et plus noir. Les agate sont de couleur uniforme ; seulement il y en a dont la couleur agate est plus claire et plus foncée. Les isabelles sont plus semblables ; leur couleur ventre-de-biche est constante et toujours uniforme, soit sur le même oiseau, soit dans plusieurs individus. Dans les panachés, les jaune-jonquille sont panachés de noirâtre ; ils ont ordinairement du noir sur la tête. Il y a des canaris panachés dans toutes les couleurs simples que nous avons indiquées ; mais ce sont les jaune-jonquille qui sont le plus panachés de noir.

Lorsque l'on apparie des canaris de couleur uniforme, les petits qui en proviennent sont de la même couleur. Un mâle gris et une femelle grise ne produiront ordinairement que des oiseaux gris : il en est de même des isabelles, des blonds, des blancs, des jaunes, des agate ; tous produisent leurs semblables en couleur. Mais si l'on mêle ces différentes couleurs en donnant, par exemple, une femelle blonde à un mâle gris, ou une femelle grise à un mâle blond, et ainsi dans toutes les autres combinaisons, on aura des oiseaux qui seront plus beaux que ceux des races de même couleur ; et comme ce nombre de combinaisons de races que l'on peut croiser est presque inépuisable, on peut encore tous les jours amener à la lumière des nuances et des variétés qui

n'ont pas encore paru. Les mélanges qu'on peut faire des canaris panachés avec ceux de couleur uniforme augmentent encore de plusieurs milliers de combinaisons les résultats que l'on doit en attendre; et les variétés de l'espèce peuvent être multipliées, pour ainsi dire, à l'infini. Il arrive même assez souvent que, sans employer des oiseaux panachés, on a de très-beaux petits oiseaux bien panachés, qui ne doivent leur beauté qu'au mélange des couleurs différentes de leurs pères et mères, ou à leurs ascendans, dont quelques-uns, du côté paternel ou maternel, étoient panachés.

A l'égard du mélange des autres espèces avec celle du canari, voici les observations que j'ai pu recueillir. De tous les serins, le cini, ou serin vert, est celui qui a la voix la plus forte, et qui paroît être le plus vigoureux, le plus ardent pour la propagation: il peut suffire à trois femelles canaris; il leur porte à manger sur leurs nids, ainsi qu'à leurs petits. Le tarin et le chardonneret ne sont ni si vigoureux ni si vigilans, et une seule femelle canari suffit à leurs besoins.

Les oiseaux qui proviennent des mélanges du cini, du tarin, et du chardonneret avec une serine, sont ordinairement plus forts que les canaris: ils chantent plus long-temps, et leur voix, très-sonore, est plus forte; mais ils apprennent plus difficilement: la plupart ne sifflent jamais qu'imparfaitement, et il est rare d'en trouver qui puissent répéter un seul air sans y manquer.

Lorsqu'on veut se procurer des oiseaux par le mélange du chardonneret avec la serine de Canarie, il faut que le chardonneret ait deux ans, et la serine un an, parce qu'elle est plus précoce; et, pour l'ordinaire, ils réussissent mieux quand on a pris la précaution de les élever ensemble: néanmoins cela n'est pas absolument nécessaire, et l'auteur du *Traité des serins* se trompe en assurant qu'il ne faut pas que la serine se soit auparavant accouplée avec un mâle de son espèce, que cela l'empêcheroit de recevoir les mâles d'une autre espèce. Voici un fait tout opposé. « Il m'est arrivé, dit le P. Bougot, de mettre ensemble douze canaris, quatre mâles et huit femelles; du mouron de mauvaise qualité fit mourir trois de ces mâles, et toutes les femelles perdirent leur première ponte. Je m'avisai de substituer aux trois mâles morts trois chardonnerets mâles pris dans un battant. Je les lâchai dans la volière au commencement de mai; sur la fin de juillet j'eus deux nids de petits mulets qui réussirent on ne peut pas mieux, et, l'année suivante, j'ai eu trois pontes de chaque chardonneret mâle avec les femelles canaris. Les femelles canaris ne produisent ordinairement avec le chardonneret que depuis l'âge d'un an jusqu'à quatre, tandis qu'avec leurs mâles naturels elles produisent jusqu'à huit ou neuf ans d'âge; il n'y a que la femelle commune panachée qui produise au delà de l'âge de quatre ans avec le chardonneret. Au reste, il ne faut jamais lâcher le chardonneret dans une volière, parce qu'il détruit les nids et casse les œufs des autres oiseaux. » On voit que les serines, quoique accoutumées aux mâles de leur espèce, ne laissent pas de se prêter à la recherche des chardonnerets, et ne s'en unissent pas moins avec eux; leur union est même aussi féconde qu'avec leurs mâles naturels, puisqu'elles font trois pontes dans un an avec le chardonneret. Il n'en est pas de même de l'union du mâle linotte avec la serine; il n'y a pour l'ordinaire qu'une seule ponte, et très-rarement deux, dans l'année.

Ces oiseaux bâtards qui proviennent du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, etc., ne sont pas des mulets stériles, mais des métis féconds, qui peuvent s'unir et produire, non seulement avec leurs races maternelle ou paternelle, mais même reproduire entre eux des individus féconds, dont les variétés peuvent aussi se mêler et se perpétuer. Mais il faut convenir que le produit de la génération dans ces métis n'est pas aussi certain ni aussi nombreux, à beaucoup près, que dans les espèces pures; ces métis ne font ordinairement qu'une ponte par an, et rarement deux: souvent les œufs sont clairs; et la production réelle dépend de plusieurs petites circonstances qu'il n'est pas possible de reconnoître et moins encore d'indiquer précisément. On prétend que parmi ces métis il se trouve toujours beaucoup plus de mâles que de femelles. « Une femelle de canari et un chardonneret, dit le P. Bougot, m'ont, dans la même année, produit en trois pontes dix-neuf œufs, qui tous ont réussi. Dans ces dix-neuf petits mulets, il n'y avoit que trois femelles sur seize mâles. » Il seroit bon de constater ce fait par des observations réitérées. Dans les espèces pures de plusieurs oiseaux, comme dans celle de la perdrix, on a remarqué qu'il y a aussi plus de mâles que de femelles. La même observation a été faite sur l'espèce humaine; il naît environ dix-sept garçons sur seize filles dans nos climats. On ignore quelle est la proportion

du nombre des mâles et de celui des femelles dans l'espèce de la perdrix ; on sait seulement que les mâles sont en plus grand nombre, parce qu'il y a toujours des *bourdons* vacans dans le temps du *pariage :* mais il n'est pas à présumer que, dans aucune espèce pure, le nombre des mâles excède celui des femelles, autant que seize excède trois, c'est-à-dire autant que dans l'espèce mêlée de la serine et du chardonneret ; j'ai ouï dire seulement qu'il se trouvoit de même plus de femelles que de mâles dans le nombre des mulets qui proviennent de l'âne et de la jument : mais je n'ai pu me procurer sur cela des informations assez exactes pour qu'on doive y compter. Il s'agiroit donc (et cela seroit assez facile) de déterminer par des observations combien il naît de mâles et combien de femelles dans l'espèce pure du canari, et voir ensuite si le nombre des mâles est encore beaucoup plus grand dans les métis qui proviennent des espèces mêlées du chardonneret et de la serine. La raison qui me porte à le croire c'est qu'en général le mâle influe plus que la femelle sur la force et la qualité des races. Au reste, ces oiseaux métis, qui sont plus forts et qui ont la voix plus perçante, l'haleine plus longue que les canaris de l'espèce pure, vivent aussi plus long-temps : mais il y a une observation constante qui porte sur les uns et sur les autres ; c'est que plus ils travaillent à la propagation, et plus ils abrègent leur vie. Un serin mâle, élevé seul et sans communication avec une femelle, vivra communément treize ou quatorze ans ; un métis provenant du chardonneret, traité de même, vit dix-huit et même dix-neuf ans ; un métis provenant du tarin, et également privé de femelles, vivra quinze ou seize ans, tandis que le serin mâle auquel on donne une femelle ou plusieurs ne vit guère que dix ou douze ans, le métis tarin onze ou douze ans, et le métis chardonneret quatorze ou quinze : encore faut-il avoir l'attention de les séparer tous de leurs femelles après les pontes, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de mars ; sans cela leur passion les use, et leur vie se raccourcit encore de deux ou trois années.

A ces remarques particulières, qui toutes sont intéressantes, je dois ajouter une observation générale plus importante, et qui peut encore donner quelques lumières sur la génération des animaux et sur le développement de leurs différentes parties. L'on a constamment observé en mêlant les canaris, soit entre eux, soit avec des oiseaux étrangers, que les métis provenus de ces mélanges ressemblent à leur père par la tête, la queue, les jambes, et à leur mère par le reste du corps. On peut faire la même observation sur les mulets quadrupèdes ; ceux qui viennent de l'âne et de la jument ont le corps aussi gros que leur mère, et tiennent du père les oreilles, la queue, la sécheresse des jambes. Il paroît donc que dans le mélange des deux liqueurs séminales, quelque intime qu'on doive le supposer pour l'accomplissement de la génération, les molécules organiques fournies par la femelle occupent le centre de cette sphère vivante qui s'accroît dans toutes les dimensions, et que les molécules données par le mâle environnent celles de la femelle, de manière que l'enveloppe et les extrémités du corps appartiennent plus au père qu'à la mère. La peau, le poil, et les couleurs, qu'on doit aussi regarder comme faisant partie extérieure du corps, tiennent plus du côté paternel que du côté maternel. Plusieurs métis que j'ai obtenus en donnant un bouc à des brebis avoient tous, au lieu de laine, le poil rude de leur père. Dans l'espèce humaine, on peut de même remarquer que communément le fils ressemble plus à son père qu'à sa mère par les jambes, les pieds, les mains, l'écriture, la quantité et la couleur des cheveux, la qualité de la peau, la grosseur de la tête ; et dans les mulâtres qui proviennent d'un blanc et d'une négresse, la teinte de noir est plus diminuée que dans ceux qui viennent d'un nègre et d'une blanche. Tout cela semble prouver que, dans l'établissement local des molécules organiques fournies par les deux sexes, celles du mâle surmontent et enveloppent celles de la femelle, lesquelles forment le premier point d'appui, et, pour ainsi dire, le noyau de l'être qui s'organise, et que, malgré la pénétration et le mélange intime de ces molécules, il en reste plus de masculines à la surface, et plus de féminines à l'intérieur ; ce qui paroît naturel, puisque ce sont les premières qui vont chercher les secondes : d'où il résulte que, dans le développement du corps, les membres doivent tenir plus du père que de la mère, et le corps doit tenir plus de la mère que du père.

Et comme en général la beauté des espèces ne se perfectionne et ne peut même se maintenir qu'en croisant les races, et qu'en même temps la noblesse de la figure, la force et la vigueur du corps, dépendent presque en entier de la bonne proportion des membres, ce n'est que par les mâles

qu'on peut ennoblir ou relever les races dans l'homme et dans les animaux : de grandes et belles jumens avec de vilains petits chevaux ne produiront jamais que des poulains mal faits, tandis qu'un beau cheval avec une jument, quoique laide, produira de très-beaux chevaux, et d'autant plus beaux que les races du père et de la mère seront plus éloignées, plus étrangères l'une à l'autre. Il en est de même des moutons : ce n'est qu'avec des béliers étrangers qu'on peut en relever les races, et jamais une belle brebis avec un petit bélier commun ne produira que des agneaux tout aussi communs. Il me resteroit plusieurs choses à dire sur cette matière importante ; mais ici ce seroit se trop écarter de notre sujet, dont néanmoins l'objet le plus intéressant, le plus utile pour l'histoire de la nature, seroit l'exposition de toutes les observations qu'on a déjà faites et que l'on pourroit faire encore sur le mélange des animaux. Comme beaucoup de gens s'occupent ou s'amusent de la multiplication des serins, et qu'elle se fait en peu de temps, on peut aisément tenter un grand nombre d'expériences sur leurs mélanges avec des oiseaux différens, ainsi que sur les produits ultérieurs de ces mélanges. Je suis persuadé que, par la réunion de toutes ces observations, et leur comparaison avec celles qui ont été faites sur les animaux et sur l'homme, on parviendroit à déterminer peut-être assez précisément l'influence, la puissance effective du mâle dans la génération, relativement à celle de la femelle, et par conséquent désigner les rapports généraux par lesquels on pourroit présumer que tel mâle convient ou disconvient à telle ou telle femelle, etc.

Néanmoins il est vrai que, dans les animaux comme dans l'homme, et même dans nos petits oiseaux, la disconvenance du caractère, ou, si l'on veut, la différence des qualités morales, nuit souvent à la convenance des qualités physiques. Si quelque chose peut prouver que le caractère est une impression bonne ou mauvaise donnée par la nature, et dont l'éducation ne peut changer les traits, c'est l'exemple de nos serins. « Ils sont presque tous, dit M. Hervieux, différens les uns des autres par leurs inclinations ; il y a des mâles d'un tempérament toujours triste, rêveurs, pour ainsi dire, et presque toujours bouffis, chantant rarement et ne chantant que d'un ton lugubre.... qui sont des temps infinis à apprendre, et ne savent jamais que très-imparfaitement ce qu'on leur a montré ; et, le peu qu'ils savent, ils l'oublient aisément... Ces mêmes serins sont souvent d'un naturel si malpropre, qu'ils ont toujours les pattes et la queue sales. Ils ne peuvent plaire à leur femelle, qu'ils ne réjouissent jamais par leur chant, même dans le temps que ses petits viennent d'éclore ; et d'ordinaire ces petits ne valent pas mieux que leur père.... Il y a d'autres serins qui sont si mauvais, qu'ils tuent la femelle qu'on leur donne, et qu'il n'y a d'autre moyen de les dompter qu'en leur en donnant deux : elles se réuniront pour leur défense commune ; et, l'ayant d'abord vaincu par la force, elles le vaincront ensuite par l'amour. Il y en a d'autres d'une inclination si barbare, qu'ils cassent et mangent les œufs lorsque la femelle les a pondus ; ou si ce père dénaturé les laisse couver, à peine les petits sont-ils éclos, qu'il les saisit avec le bec, les traîne dans la cabane et les tue [1]. » D'autres, qui sont sauvages, farouches, indépendans, qui ne veulent être ni touchés ni caressés, qu'il faut laisser tranquilles, et qu'on ne peut gouverner ni traiter comme les autres : pour peu qu'on se mêle de leur ménage, ils refusent de produire ; il ne faut ni toucher à leur cabane ni leur ôter les œufs, et ce n'est qu'en les laissant vivre à leur fantaisie qu'ils s'uniront

1. Il y a des mâles d'un tempérament foible, indifférens pour les femelles, toujours malades après la nichée. Il ne faut pas les apparier ; car j'ai remarqué que les petits leur ressemblent. Il y en a d'autres si pétulans, qu'ils battent leur femelle pour la faire sortir du nid, et l'empêchent de couver : ceux-ci sont les plus robustes, les meilleurs pour le chant, et souvent les plus beaux pour le plumage et les plus familiers. D'autres cassent les œufs et tuent leurs petits pour jouir plus tôt de leur femelle. D'autres ont une sympathie singulière, qui a l'air du choix et d'une préférence marquée. Un mâle mis avec vingt femelles en choisit une ou deux, qu'il suit partout, qu'il *embecque*, et auxquelles il demeure constamment attaché sans se soucier des autres. Ceux-ci sont de bon naturel, et le communiquent à leur progéniture. D'autres ne sympathisent avec aucune femelle, et demeurent inactifs et stériles. On trouve dans les femelles, comme dans les mâles, la même différence pour le caractère et pour le tempérament. Les femelles jonquille sont les plus douces ; les agate sont remplies de fantaisies, et souvent quittent leurs petits pour se donner au mâle ; les femelles panachées sont assidues sur leurs œufs, et bonnes à leurs petits. Mais les mâles panachés, étant les plus ardens de tous les canaris, ont besoin de deux et même de trois femelles, si l'on veut les empêcher de les chasser du nid et de casser les œufs ; ceux qui sont entièrement jonquille ont à peu près la même pétulance, et il leur faut aussi deux ou trois femelles : les mâles agate sont les plus foibles, et les femelles de cette race meurent assez souvent sur les œufs. (*Note communiquée par le R. P. Bougot.*)

et produiront. Il y en a d'autres enfin qui sont très-paresseux : par exemple, les gris ne font presque jamais de nid ; il faut que celui qui les soigne fasse leur nid pour eux, etc. Tous ces caractères sont, comme l'on voit, très-distincts entre eux, et très-différens de celui de nos serins favoris, toujours gais, toujours chantans, si familiers, si aimables, si bons maris, si bons pères, et en tout d'un caractère si doux, d'un naturel si heureux, qu'ils sont susceptibles de toutes les bonnes impressions, et doués des meilleures inclinations : ils récréent sans cesse leur femelle par leur chant ; ils la soulagent dans la pénible assiduité de couver ; ils l'invitent à changer de situation, à leur céder la place, et couvent eux-mêmes tous les jours pendant quelques heures ; ils nourrissent aussi leurs petits, et enfin ils apprennent tout ce qu'on veut leur montrer. C'est par ceux-ci seuls qu'on doit juger de l'espèce, et je n'ai fait mention des autres que pour démontrer que le caractère, même dans les animaux, vient de la nature, et n'appartient pas à l'éducation.

Au reste, le mauvais naturel apparent qui leur fait casser les œufs et tuer leurs petits, vient souvent de leur tempérament et de leur trop grande pétulance en amour ; c'est pour jouir de leur femelle plus pleinement et plus souvent, qu'ils la chassent du nid et lui ravissent les plus chers objets de son affection : aussi la meilleure manière de faire nicher ces oiseaux n'est pas de les séparer et de les mettre en cabane ; il vaut beaucoup mieux leur donner une chambre bien exposée au soleil et au levant d'hiver ; ils s'y plaisent davantage et y multiplient mieux ; car s'ils sont en cage ou en cabane avec une seule femelle, ils lui casseront ses œufs pour en jouir de nouveau : dans la chambre, au contraire, où il doit y avoir plus de femelles que de mâles, ils en chercheront une autre, et laisseront la première couver tranquillement. D'ailleurs les mâles, par jalousie, ne laissent pas de se donner entre eux de fortes distractions ; et lorsqu'ils en voient un trop ardent tourmenter sa femelle et vouloir casser les œufs, ils le battent assez pour amortir ses désirs.

On leur donnera, pour faire les nids, de la charpie de linge fin, de la bourre de vache ou de cerf qui n'ait pas été employée à d'autres usages, de la mousse et du petit foin sec et très-menu. Les chardonnerets et les tarins qu'on met avec les serines lorsqu'on veut se procurer des métis, emploient le petit foin et la mousse de préférence ; mais les serins se servent plutôt de la bourre et de la charpie. Il faut qu'elle soit bien hachée, crainte qu'ils n'enlèvent les œufs avec cette espèce de filasse qui s'embarrasseroit dans leurs pieds.

Pour les nourrir, on établit dans la chambre une trémie percée tout à l'entour, de manière qu'ils puissent y passer la tête ; on mettra dans cette trémie une portion du mélange suivant : trois pintes de navette, deux d'avoine, deux de millet, et enfin une pinte de chènevis, et tous les douze ou treize jours on regarnira la trémie, prenant garde que toutes ces graines soient bien nettes et bien vannées. Voilà leur nourriture tant qu'ils n'ont que des œufs : mais la veille que les petits doivent éclore, on leur donne un échaudé sec et pétri sans sel, qu'on leur laissera jusqu'à ce qu'il soit mangé ; après quoi on leur donnera des œufs cuits durs ; un seul œuf dur s'il n'y a que deux mâles et quatre femelles, deux œufs s'il y a quatre mâles et huit femelles, et ainsi à proportion du nombre : on ne leur donnera ni salade ni verdure pendant qu'ils nourrissent ; cela affoibliroit beaucoup les petits. Mais, pour varier un peu leurs alimens et les réjouir par un nouveau mets, vous leur donnerez tous les trois jours, sur une assiette, au lieu de l'échaudé, un morceau de pain blanc trempé dans l'eau et pressé dans la main ; ce pain, qu'on ne leur donnera qu'un seul jour sur trois, étant pour ces oiseaux une nourriture moins substantielle que l'échaudé, les empêchera de devenir trop gras pendant leur ponte. On fera bien aussi de leur fournir, dans le même temps, quelques graines d'alpiste, et seulement tous les deux jours, crainte de les trop échauffer : le biscuit sucré produit ordinairement cet effet, qui est suivi d'un autre encore plus préjudiciable, c'est qu'étant nourris de biscuit, ils font souvent des œufs clairs ou des petits foibles et trop délicats. Lorsqu'ils auront des petits, on leur fera tous les jours bouillir de la navette, afin d'en ôter l'âcreté. « Une longue expérience, dit le P. Bougot, m'a appris que cette nourriture est celle qui leur convient le mieux, quoi qu'en disent tous les auteurs qui ont écrit sur les canaris. »

Après leur ponte, il faut leur donner du plantain et de la graine de laitue pour les purger ; mais il faut en même temps ôter tous les jeunes oiseaux, qui s'affoibliroient beaucoup par cette nourriture, qu'on ne doit fournir que pendant deux jours aux pères et mères. Quand vous voudrez élever des serins à la brochette, il ne faudra pas,

comme le conseillent la plupart des oiseleurs, les laisser à leur mère jusqu'au onzième ou douzième jour; il vaut mieux lui ôter ses petits dès le huitième jour : on les enlèvera avec le nid, et on ne lui laissera que le panier. On préparera d'avance la nourriture de ces petits; c'est une pâtée composée de navette bouillie, d'un jaune d'œuf et de mie d'échaudé, mêlée et pétrie avec un peu d'eau, dont on leur donnera des becquées toutes les deux heures. Il ne faut pas que cette pâtée soit trop liquide, et l'on doit, crainte qu'elle ne s'aigrisse, la renouveler chaque jour, jusqu'à ce que les petits mangent seuls.

Dans ces oiseaux captifs, la production n'est pas aussi constante, mais paroît néanmoins plus nombreuse qu'elle ne le seroit probablement dans leur état de liberté; car il y a quelques femelles qui font quatre et même cinq pontes par an, chacune de quatre, cinq, six et quelquefois sept œufs : communément elles font trois pontes; et la mue les empêche d'en faire davantage. Il y a néanmoins des femelles qui couvent pendant la mue, pourvu que leur ponte soit commencée avant ce temps. Les oiseaux de la même nichée ne muent pas tous en même temps : les plus foibles sont les premiers qui subissent ce changement d'état; les plus fort ne muent souvent que plus d'un mois après. La mue des serins jonquille est plus longue et ordinairement plus funeste que celle des autres. Ces femelles jonquille ne font que trois pontes de trois œufs chacune. Les blonds mâles et femelles sont trop délicats, et leur nichée réussit rarement. Les isabelles ont quelque répugnance à s'apparier ensemble : le mâle prend rarement, dans une grande volière, une femelle isabelle, et ce n'est qu'en les mettant tous deux en cage qu'ils se déterminent à s'unir. Les blancs en général sont bons à tout; ils couvent, nichent et produisent aussi bien et mieux qu'aucun des autres, et les blancs panachés sont aussi les plus forts de tous.

Malgré ces différences dans le naturel, le tempérament et dans le nombre de la production de ces oiseaux, le temps de l'incubation est le même; tous couvent également treize jours; et lorsqu'il y a un jour de plus ou de moins, cela paroît venir de quelque circonstance particulière. Le froid retarde l'éclosion des petits, et le chaud l'accélère : aussi arrive-t-il souvent que la première couvée, qui se trouve au mois d'avril, dure treize jours et demi, ou quatorze jours au lieu de treize, si l'air est alors plus froid que tempéré; et au contraire dans la troisième couvée, qui se fait pendant les grandes chaleurs du mois de juillet ou d'août, il arrive quelquefois que les petits sortent de l'œuf au bout de douze jours et demi, ou même douze jours. On fera bien de séparer les mauvais œufs des bons; mais, pour les reconnoître d'une manière sûre, il faut attendre qu'ils aient été couvés pendant huit ou neuf jours; on prend doucement chaque œuf par les deux bouts, crainte de les casser; on les mire au grand jour ou à la lumière d'une chandelle, et l'on rejette tous ceux qui sont clairs : ils ne feroient que fatiguer la femelle si on les lui laissoit. En triant ainsi les œufs clairs, on peut assez souvent de trois couvées n'en faire que deux; la troisième femelle se trouvera libre, et travaillera bientôt à une seconde nichée [1]. Une pratique fort recommandée par les oiseleurs, c'est d'enlever les œufs à la femelle à mesure qu'elle les pond, et de leur substituer des œufs d'ivoire, afin que tous les œufs puissent éclore en même temps; on attend le dernier œuf avant de rendre les autres à la femelle et de lui ôter ceux d'ivoire. D'ordinaire le moment de la ponte est à six ou sept heures du matin : on prétend que, quand elle retarde seulement d'une heure, c'est que la femelle est malade : la ponte se fait ainsi successivement [2]. Il est donc aisé de se saisir des œufs à mesure qu'ils sont produits. Néanmoins cette pratique, qui est plutôt relative à la commodité de l'homme qu'à celle de l'oiseau, est contraire au procédé de la nature; elle fait subir à la mère une plus grande déperdition de chaleur, et la surcharge tout à la fois de cinq ou six petits, qui, venant tous ensemble, l'inquiètent plus qu'ils ne la ré-

1. Lorsqu'on distribue les œufs d'une femelle à d'autres, il faut qu'ils soient tous bons : les femelles panachées auxquelles on donneroit des œufs clairs et mauvais ne manqueroient pas de les jeter elles-mêmes hors du nid au lieu de les couver : et lorsque le nid est trop profond pour qu'elles puissent les faire couler à terre, elles ne cessent de les becqueter jusqu'à ce qu'ils soient cassés, ce qui gâte les autres œufs, et souvent infecte le nid et fait avorter la couvée entière. Les femelles d'autres couleurs couvent les œufs clairs qu'on leur donne. (*Note du R. P. Bougot.*)

2. La ponte se fait toujours à la même heure, si la femelle est dans le même état de santé; cependant il faut faire une exception pour le dernier œuf, qui est ordinairement retardé de quelques heures et quelquefois d'un jour. Ce dernier œuf est constamment plus petit que les autres, et l'on m'a assuré que le petit qui provient de ce dernier œuf est toujours un mâle. Il seroit bon de constater ce fait singulier.

jouissent, tandis qu'en les voyant éclore successivement les uns après les autres, ses plaisirs se multiplient et soutiennent ses forces et son courage : aussi des oiseleurs très-intelligens m'ont assuré qu'en n'ôtant pas les œufs à la femelle, et les laissant éclore successivement, ils avoient toujours mieux réussi que par cette substitution des œufs d'ivoire.

Au reste, nous devons dire qu'en général les pratiques trop recherchées, et les soins scrupuleux que nos écrivains conseillent de donner à l'éducation de ces oiseaux, sont plus nuisibles qu'utiles; il faut, autant qu'il est possible, se rapprocher en tout de la nature. Dans leur pays natal, les serins se tiennent sur les bords des petits ruisseaux ou des ravines humides; il ne faut donc jamais les laisser manquer d'eau, tant pour boire que pour se baigner. Comme ils sont originaires d'un climat très-doux, il faut les mettre à l'abri de la rigueur de l'hiver : il paroît même qu'étant déjà anciennement naturalisés en France, ils se sont habitués au froid de notre pays; car on peut les conserver en les logeant dans une chambre sans feu, dont il n'est pas même nécessaire que la fenêtre soit vitrée; une grille maillée pour les empêcher de fuir suffira : je connois plusieurs oiseleurs qui m'ont assuré qu'en les traitant ainsi on en perd moins que quand on les tient dans des chambres échauffées par le feu. Il en est de même de la nourriture; on pourroit la rendre plus simple, et peut-être ils ne s'en porteroient que mieux [1]. Une attention qui paroît plus nécessaire qu'aucune autre, c'est de ne jamais presser le temps de la première nichée: on a coutume de permettre à ces oiseaux de s'unir vers le 20 ou le 25 de mars, et l'on feroit mieux d'attendre le 12 ou le 15 d'avril; car, lorsqu'on les met ensemble dans un temps encore froid, ils se dégoûtent souvent l'un de l'autre; et si par hasard les femelles font des œufs, elles les abandonnent, à moins que la saison ne devienne plus chaude : on perd donc une nichée tout entière en voulant avancer le temps de la première.

Les jeunes serins sont différens des vieux, tant par les couleurs du plumage que par quelques autres caractères. « Un jeune serin de l'année, observé le 13 septembre 1772 [2], avoit la tête, le cou, le dos et les pennes des ailes noirâtres, excepté les quatre premières pennes de l'aile gauche et les six premières pennes de l'aile droite qui étoient blanchâtres; le croupion, les couvertures des ailes, la queue, qui n'étoit pas encore entièrement formée, et le dessous du corps, étoient aussi de couleur blanchâtre, et il n'y avoit pas encore de plumes sur le ventre depuis le *sternum* jusqu'à l'*anus*. Ce jeune oiseau avoit le bec inférieur rentrant dans le bec supérieur, qui étoit assez gros et un peu crochu. » A mesure que l'oiseau avance en âge, la disposition et les nuances de couleur changent; on distingue les vieux des jeunes par la force, la couleur et le chant : les vieux ont constamment les couleurs plus foncées et plus vives que les jeunes; leurs pattes sont plus rudes et tirant sur le noir, s'ils sont de la race grise; ils ont aussi les ongles plus gros et plus longs que les jeunes. La femelle ressemble quelquefois si fort au mâle, qu'il n'est pas aisé de les distinguer au premier coup d'œil : cependant le mâle a toujours les couleurs plus fortes que la femelle, la tête un peu plus grosse et plus longue, les tempes d'un jaune plus orangé, et sous le bec une espèce de flamme jaune, qui descend plus bas que sous le bec de la femelle; il a aussi les jambes plus longues; enfin il commence à gazouiller presque aussitôt qu'il mange seul. Il est vrai qu'il y a des femelles qui, dans ce premier âge, gazouillent aussi fort que les mâles : mais, en rassemblant ces différens indices, on pourra distinguer, même avant la première mue, les serins mâles et les femelles. Après ce temps, il n'y a plus d'incertitude à cet égard, car les mâles commencent dès lors à déclarer leur sexe par leur chant.

Toute expression subite de la voix est, dans les animaux, un indice vif de passion; et comme l'amour est de toutes les émotions

1. J'ai souvent éprouvé par moi-même, et par d'autres qui se piquoient de suivre à la lettre et dans toute leur étendue les pratiques prescrites par les auteurs, que souvent le trop de soins et d'attention fait périr ces oiseaux. Une nourriture réglée de navette et de millet; de l'eau d'un jour à l'autre en hiver, et d'une ou deux fois par jour en été; du seneçon, lorsqu'il en est, une fois le mois; du mouron dans le temps de la mue; au lieu de sucre, de l'avoine battue et du blé de Turquie, et surtout une grande propreté : c'est à quoi je me réduis depuis la fatale expérience que j'ai faite des leçons des autres. (*Petit Traité de la nichée des canaris, communiqué par M. Batteau, avocat à Dijon.*)

Je crois qu'il pourroit y avoir ici une petite erreur. Tous les oiseleurs que j'ai consultés m'ont dit qu'il falloit bien se garder de donner aux serins du mouron dans la mue, et que cette nourriture, trop rafraichissante, prolongeoit la durée de ce mauvais état de santé. Les autres conseils que donne ici M. Batteau me paroissent bien fondés.

2. Note communiquée par M. Gueneau de Montbeillard.

intérieures celle qui les remue le plus souvent, et qui les transporte le plus puissamment, ils ne manquent guère de manifester leur ardeur. Les oiseaux par leur chant, le taureau par son mugissement, le cheval par le hennissement, l'ours par son gros murmure, etc., annoncent tous un seul et même désir. L'ardeur de ce désir n'est pas à beaucoup près aussi grande, aussi vive dans la femelle que dans le mâle; aussi ne l'exprime-t-elle que rarement par la voix : celle de la serine n'est tout au plus qu'un petit ton de tendre satisfaction, un signe de consentement qui n'échappe qu'après avoir écouté long-temps, et après s'être laissé pénétrer de la prière ardente du mâle, qui s'efforce d'exciter ses désirs en lui transmettant les siens. Néanmoins cette femelle a, comme toutes les autres, grand besoin de l'usage de l'amour dès qu'elle est une fois excitée; car elle tombe malade et meurt, lorsqu'étant séparés, celui qui a fait naître sa passion ne peut la satisfaire.

Il est rare que les serins élevés en chambre tombent malades avant la ponte; il y a seulement quelques mâles qui s'excèdent et meurent d'épuisement. Si la femelle devient malade pendant la couvée, il faut lui ôter ses œufs et les donner à une autre; car, quand même elle se rétabliroit promptement, elle ne les couveroit plus. Le premier symptôme de la maladie, surtout dans le mâle, est la tristesse; dès qu'on ne lui voit plus sa gaieté ordinaire, il faut le mettre seul dans une cage, et le placer au soleil dans la chambre où réside sa femelle. S'il devient bouffi, on regardera s'il n'a pas un bouton au dessus de la queue : lorsque ce bouton est mûr et blanc, l'oiseau le perce souvent lui-même avec le bec; mais si la suppuration tarde trop, on pourra ouvrir le bouton avec une grosse aiguille, et ensuite étuver la plaie avec de la salive sans y mêler de sel, ce qui la rendroit trop cuisante sur la plaie. Le lendemain, on lâchera l'oiseau malade, et l'on reconnoîtra, par son maintien et son empressement auprès de sa femelle, s'il est guéri ou non. Dans ce dernier cas, il faut le reprendre, lui souffler avec un petit tuyau de plume, du vin blanc sous les ailes, le remettre au soleil, et reconnoître, en le lâchant le lendemain, l'état de sa santé : si la tristesse et le dégoût continuent après ces petits remèdes, on ne peut guère espérer de le sauver; il faudra dès lors le remettre en cage séparée, et donner à sa femelle un autre mâle ressemblant à celui qu'elle perd, ou, si cela ne se peut, on tâchera de lui donner un mâle de la même espèce qu'elle; il y a ordinairement plus de sympathie entre ceux qui se ressemblent qu'avec les autres, à l'exception des serins isabelles, qui donnent la préférence à des femelles d'autre couleur. Mais il faut que ce nouveau mâle qu'on veut substituer au premier ne soit point un novice en amour, et que par conséquent il ait déjà niché. Si la femelle tombe malade, on lui fera le même traitement qu'au mâle.

La cause la plus ordinaire des maladies est la trop abondante ou la trop bonne nourriture : lorsqu'on fait nicher ces oiseaux en cage ou en cabane, souvent ils mangent trop ou prennent de préférence les alimens succulens destinés aux petits; et la plupart tombent malades de réplétion ou d'inflammation. En les tenant en chambre, on prévient en grande partie cet inconvénient, parce qu'étant en nombre, ils s'empêchent réciproquement de s'excéder. Un mâle qui mange long-temps est sûr d'être battu par les autres mâles; il en est de même des femelles. Ces débats leur donnent du mouvement, des distractions et de la tempérance par nécessité : c'est principalement pour cette raison qu'ils ne sont presque jamais malades en chambre pendant le temps de la nichée; ce n'est qu'après celui de la couvée que les infirmités et les maux se déclarent. La plupart ont d'abord le bouton dont nous venons de parler. Ensuite tous sont sujets à la mue : les uns soutiennent assez bien ce changement d'état, et ne laissent pas de chanter un peu chaque jour; mais la plupart perdent la voix, et quelques-uns dépérissent et meurent. Dès que les femelles ont atteint l'âge de six ou sept ans, il en périt beaucoup dans la mue; les mâles supportent plus aisément cette espèce de maladie, et subsistent trois ou quatre années de plus. Cependant, comme la mue est un effet dans l'ordre de la nature plutôt qu'une maladie accidentelle, ces oiseaux n'auroient pas besoin de remèdes, ou les trouveroient eux-mêmes, s'ils étoient élevés par leurs pères et mères dans l'état de nature et de liberté; mais étant contraints, nourris par nous, et devenus plus délicats, la mue, qui pour les oiseaux libres n'est qu'une indisposition, un état de santé moins parfaite, devient pour ces captifs une maladie grave et très-souvent funeste, à laquelle même il y a peu de remèdes [1]. Au reste, la mue est

1. Pour la mue, il faut un morceau d'acier, et non de fer, dans leur eau : vous la changerez trois fois par semaine. Ne leur donnez point d'autres

d'autant moins dangereuse qu'elle arrive plus tôt, c'est-à-dire en meilleure saison. Les jeunes serins muent dès la première année: six semaines après qu'ils sont nés, ils deviennent tristes, paroissent bouffis, et mettent la tête dans leurs plumes; leur duvet tombe dans cette première mue, et à la seconde, c'est-à-dire l'année suivante, les grosses plumes, même celles des ailes et de la queue, tombent aussi. Les jeunes oiseaux des dernières couvées, qui ne sont nés qu'en septembre au plus tard, souffrent donc beaucoup plus de la mue que ceux qui sont nés au printemps; le froid est très-contraire à cet état, et ils périroient tous si on n'avoit soin de les tenir alors dans un lieu tempéré, et même sensiblement chaud. Tant que dure la mue, c'est-à-dire pendant six semaines ou deux mois, la nature travaille à produire des plumes nouvelles; et les molécules organiques, qui étoient précédemment employées à faire le fond de la liqueur séminale, se trouvent absorbées pour cette autre production: c'est par cette raison que, dans ce même temps de mue, les oiseaux ne se cherchent ni ne s'accouplent, et qu'ils cessent de produire; car ils manquent alors de ce surplus de vie dont tout être a besoin pour pouvoir la communiquer à d'autres.

La maladie la plus funeste et la plus ordinaire, surtout aux jeunes serins, est celle qu'on appelle *l'avalure;* il semble en effet que leurs boyaux soient alors *avalés*, et descendus jusqu'à l'extrémité de leur corps. On voit les intestins à travers la peau du ventre dans un état d'inflammation, de rougeur et de distension: les plumes de cette partie cessent de croître et tombent; l'oiseau maigrit, ne mange plus, et cependant se tient toujours dans la mangeoire; enfin il meurt en peu de jours: la cause du mal est la trop grande quantité ou la qualité trop succulente de la nourriture qu'on leur a donnée. Tous les remèdes sont inutiles; il n'y a que par la diète qu'on peut sauver quelques-uns de ces malades dans un très-grand nombre. On met l'oiseau dans une cage séparée, on ne lui donne que de l'eau et de la graine de laitue; ces alimens rafraîchissans et purgatifs tempèrent l'ardeur qui le consume, et opèrent quelquefois des évacuations qui lui sauvent la vie. Au reste, cette maladie ne vient pas de la nature, mais de l'art que nous mettons à élever ces oiseaux; car il est très-rare que ceux qu'on laisse nourrir par leurs pères et mères en soient atteints. On doit donc avoir la plus grande attention à ne leur donner que très-peu de chose en les élevant à la brochette; de la navette bouillie, un peu de mouron, et point du tout de sucre ni de biscuit, et en tout, plutôt moins que trop de nourriture.

Lorsque le serin fait un petit cri fréquent, qui paroît sortir du fond de la poitrine, on dit qu'il est asthmatique; il est encore sujet à une certaine extinction de voix, surtout après la mue: on guérit cette espèce d'asthme en lui donnant de la graine de plantain et du biscuit dur trempé dans du vin blanc, et on fait cesser l'extinction de voix en lui fournissant de bonnes nourritures, comme du jaune d'œuf haché avec de la mie de pain, et pour boisson de la tisane de réglisse, c'est-à-dire de l'eau où l'on fera tremper et bouillir de cette racine.

Les serins ont quelquefois une espèce de chancre qui leur vient dans le bec: cette maladie provient des mêmes causes que celle de l'avalure; les nourritures trop abondantes ou trop substantielles que nous leur fournissons produisent quelquefois une inflammation qui se porte à la gorge et au palais, au lieu de tomber sur les intestins; aussi guérit-on cette espèce de chancre comme l'avalure, par la diète et par des rafraîchissans. On leur donne de la graine de laitue, et on met dans leur eau quelques semences de melon concassées.

Les mites et la gale, dont ces petits oiseaux sont souvent infectés, ne leur viennent ordinairement que de la malpropreté dans laquelle on les tient: il faut avoir soin de les bien nettoyer, de leur donner de l'eau pour se baigner, de ne jamais les mettre dans des cages ou des cabanes de vieux ou de mauvais bois, ne les couvrir qu'avec des étoffes neuves et propres, où les teignes n'aient point travaillé; il faut bien vanner, bien laver les graines et les herbes qu'on leur fournit. On leur doit ces petits soins, si l'on veut qu'ils soient propres et sains: ils le seroient s'ils avoient leur liberté; mais, captifs et souvent mal soignés, ils sont, comme tous les prisonniers, sujets aux maux de la misère. De tous ceux que nous venons d'exposer, aucun ne paroît donc leur être naturel, à l'exception de la mue. Il y a

remèdes, quoique M. Hervieux nous en indique de plusieurs sortes; il faut seulement mettre un peu plus de chènevis dans leur nourriture ordinaire pendant ce temps critique. (*Note communiquée par le R. P. Bougot.*)

Observez que l'on ne recommande ici l'acier au lieu de fer que pour être sûr qu'on ne mettra pas dans l'eau du fer rouillé, qui feroit plus mal que de bien.

même plusieurs de ces oiseaux qui, dans ce malheureux état de captivité, ne sont jamais malades, et dans lesquels l'habitude semble avoir formé une seconde nature. En général, leur tempérament ne pèche que par trop de chaleur; ils ont toujours besoin d'eau : dans leur état de liberté, on les trouve près des ruisseaux ou dans des ravines humides. Le bain leur est très-nécessaire, même en toute saison; car, si l'on met dans leur cabane ou dans leur volière un plat chargé de neige, ils se coucheront dedans, et s'y tourneront plusieurs fois avec une expression de plaisir, et cela dans le temps même des plus grands froids; ce fait prouve assez qu'il est plus nuisible qu'utile de les tenir dans des endroits bien chauds[1].

Mais il y a encore une maladie à laquelle les serins, comme plusieurs autres oiseaux[2], paroissent être sujets, surtout dans l'état de captivité; c'est l'épilepsie : les serins jaunes en particulier tombent plus souvent que les autres de ce mal caduc, qui les saisit tout à coup, et dans le temps même qu'ils chantent le plus fort. On prétend qu'il ne faut pas les toucher ni les prendre dans le moment qu'ils viennent de tomber; qu'on doit regarder seulement s'ils ont jeté une goutte de sang par le bec; que, dans ce cas, on peut les prendre, qu'ils reviennent d'eux-mêmes, et reprennent en peu de temps leurs sens et la vie; qu'il faut donc attendre de la nature cet effort salutaire qui leur fait jeter une goutte de sang; qu'enfin, si on les prenoit auparavant, le mouvement qu'on leur communiqueroit leur feroit jeter trop tôt cette goutte de sang, et leur causeroit la mort[3]. Il seroit bon de constater cette observation, dont quelques faits me paroissent douteux : ce qu'il y a de certain, c'est que, quand ils ne périssent pas du premier accident, c'est-à-dire dans le premier accès de cette espèce d'épilepsie, ils ne laissent pas de vivre long-temps, et quelquefois autant que ceux qui ne sont pas atteints de cette maladie; je crois néanmoins qu'on pourroit les guérir tous en leur faisant une petite blessure aux pattes, car c'est ainsi que l'on guérit les perroquets de l'épilepsie.

Que de maux à la suite de l'esclavage! Ces oiseaux en liberté seroient-ils asthmatiques, galeux, épileptiques? auroient-ils des inflammations, des abcès, des chancres, et la plus triste des maladies, celle qui a pour cause l'amour non satisfait, n'est-elle pas commune à tous les êtres captifs? les femelles surtout, plus profondément tendres, plus délicatement susceptibles, y sont plus sujettes que les mâles. On a remarqué qu'assez souvent la serine tombe malade au commencement du printemps, avant qu'on l'ait appariée; elle se dessèche, languit et meurt en peu de jours. Les émotions vaines et les désirs vides sont la cause de la langueur qui la saisit subitement, lorsqu'elle entend plusieurs mâles chanter à ses côtés, et qu'elle ne peut s'approcher d'aucun. Le mâle, quoique premier moteur du désir, quoique plus ardent en apparence, résiste mieux que la femelle au mal du célibat; il meurt rarement de privation, mais fréquemment d'excès.

Au reste, le physique du tempérament dans la serine est le même que dans les femelles des autres oiseaux; elle peut, comme les poules, produire des œufs sans communication avec le mâle. L'œuf en lui-même, comme nous l'avons dit, n'est qu'une matrice que l'oiseau femelle jette au dehors; cette matrice demeure inféconde si elle n'a pas auparavant été imprégnée de la semence du mâle, et la chaleur de l'incubation corrompt l'œuf au lieu de le vivifier. On a de plus observé, dans les femelles privées de mâles, qu'elles ne font que rarement des œufs si elles sont absolument séquestrées, c'est-à-dire si elles ne peuvent les voir ni les entendre; qu'elles en font plus souvent et en plus grand nombre lorsqu'elles sont à portée d'être excitées par l'oreille ou la vue, c'est-à-dire par la présence du mâle, ou par son chant : tant les objets, même de loin, émeuvent les puissances dans tous les êtres sensibles! tant le feu de l'amour a de routes pour se communiquer[4]!

1. Ces oiseaux n'ont pas besoin d'être dans un endroit chaud, comme plusieurs le prétendent : dans les grands et les plus grands froids, ils se baignent et se vautrent dans la neige, lorsqu'on leur en donne dans un plat. Pour moi, je les laisse dans une chambre l'hiver avec un seul grillage de fer, sans fermer les fenêtres; ils y chantent à merveille, et il ne m'en périt point. (*Note communiquée par le R. P. Bougot.*)

2. Les geais, les chardonnerets, tous les perroquets, même les plus gros aras, etc.

3. Note communiquée par le R. P. Bougot.

4. Nous ajouterons ici deux petits faits dont nous avons été témoins. Une femelle chantoit si bien, qu'on la prit pour un mâle, et on l'avoit appariée avec une autre femelle : mieux reconnue, on lui donna un mâle, qui lui apprit les véritables fonctions de son sexe; elle pondit, et ne chanta plus. L'autre fait est celui d'une femelle actuellement vivante, qui chante ou plutôt qui siffle un air, quoiqu'elle ait pondu deux œufs dans sa cage, qui se sont trouvés clairs comme tous les œufs que les oiseaux femelles produisent sans la communication du mâle.

Nous ne pouvons mieux terminer cette histoire des serins que par l'extrait d'une lettre de M. Draines Barrington, vice-président de la Société royale, sur le chant des oiseaux, à M. Maty.

« La plupart de ceux qui ont des *serins des Canaries* ne savent pas que ces oiseaux chantent, ou comme la farlouse, ou comme le rossignol; cependant rien n'est plus marqué que ce trait du chant du rossignol, que les Anglois appellent *jug*, et que la plupart des *serins du Tyrol* expriment dans leur chant, aussi bien que quelques autres phrases de la chanson du rossignol.

« Je fais mention de la supériorité des habitans de Londres dans ce genre de connoissances, parce que je suis convaincu que si l'on en consulte d'autres sur le chant des oiseaux, leur réponse ne pourra que jeter dans l'erreur. »

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX SERINS.

I.

LE SERIN DE MOZAMBIQUE.

Les oiseaux étrangers qu'on pourroit rapporter à l'espèce du serin sont en assez petit nombre; nous n'en connoisssons que trois espèces. La première est celle qui nous a été envoyée des côtes orientales de l'Afrique, sous le nom de *serin de Mozambique*, qui nous paroît faire la nuance entre les serins et les tarins : nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 364, fig. 1 et 2. Le jaune est la couleur dominante de la partie inférieure du corps de l'oiseau, et le brun celle de la partie supérieure, excepté que le croupion et les couvertures de la queue sont jaunes; ces couvertures, ainsi que celles des ailes et leurs pennes, sont bordées de blanc ou de blanchâtre. Le même jaune et le même brun se trouvent sur la tête distribués par bandes alternatives; celle qui court sur le sommet de la tête est brune, ensuite deux jaunes qui surmontent les yeux, puis deux brunes qui prennent naissance derrière les yeux, puis deux jaunes, et enfin deux brunes qui partent des coins du bec. Ce serin est un peu plus petit que celui des Canaries : la longueur totale de la pointe du bec à l'extrémité de la queue (que j'appelle constamment *longueur totale*) est d'environ quatre pouces et demi; celle de la queue n'est que d'environ un pouce. La femelle est très-peu différente du mâle, soit par la grandeur, soit pour les couleurs. Cet oiseau est peut-être le même que celui de Madagascar, indiqué par Flaccourt sous le nom de *mangoiche*, qu'il dit être une espèce de serin.

Il se pourroit que ce serin, qui, par les couleurs, a beaucoup de rapports avec nos serins panachés, fût la tige primitive de cette race d'oiseaux panachés, et que l'espèce entière n'appartînt qu'à l'ancien continent et aux îles Canaries, qu'on doit regarder comme parties adjacentes à ce continent; car celui dont parle M. Brisson sous le nom de *serin de la Jamaïque*, et duquel Sloane et Ray ont donné une courte description, me paroît un oiseau d'une espèce différente, et même assez éloignée de celle de nos serins, lesquels sont tout-à-fait étrangers à l'Amérique. Les historiens et les voyageurs nous apprennent qu'il n'y en avoit point au Pérou, que le premier serin y fut porté dans l'année 1556, et que la multiplication de ces oiseaux en Amérique, et notamment dans les îles Antilles, est bien postérieure à cette époque. Le P. du Tertre rapporte que M. du Parquet acheta, en l'année 1657, d'un marchand qui avoit abordé dans ces îles, un grand nombre de serins des Canaries, auxquels il donna la liberté; que, depuis ce temps, on les entendoit ramager autour de son habitation, en sorte qu'il y a apparence qu'ils se sont multipliés dans cette contrée. Si l'on trouve de vrais serins à la Jamaïque, ils pourroient bien venir originairement de ces serins transportés et naturalisés aux Antilles dès l'année 1657. Néanmoins l'oiseau décrit par MM. Sloane, Ray et Brisson, sous le nom de *serin de la Jamaïque*, nous paroît être trop différent du serin des Canaries pour

qu'on puisse le regarder comme provenant de ces serins transportés aux Antilles.

Tandis qu'on finissoit l'impression de cet article, il nous est arrivé plusieurs serins du cap de Bonne-Espérance, parmi lesquels j'ai cru reconnoître trois mâles, une femelle et un jeune oiseau de l'année. Ce sont tous des serins panachés, mais dont le plumage est émaillé de couleurs plus distinctes et plus vives dans les mâles que dans les femelles. Ces mâles approchent beaucoup de la femelle de notre serin vert de Provence : ils en diffèrent en ce qu'ils sont un peu plus grands, qu'ils ont le bec plus gros à proportion; leurs ailes sont aussi mieux panachées; les pennes de la queue sont bordées d'un jaune décidé, et ils n'ont point de jaune sur le croupion.

Dans le jeune serin, les couleurs étoient encore plus foibles et moins tranchées que dans la femelle.

Mais, quoi qu'il en soit de ces petites différences, il me paroît prouvé de plus en plus que les serins panachés du Cap, de Mozambique [1], de Provence, d'Italie, dérivent tous d'une souche commune, et qu'ils appartiennent à une seule et même espèce, laquelle s'est répandue et fixée dans tous les climats de l'ancien continent dont elle a pu s'accommoder, depuis la Provence et l'Italie jusqu'au cap de Bonne-Espérance et aux îles voisines; seulement cet oiseau a pris plus de vert en Provence, plus de gris en Italie, plus de brun ou plus de panaché en Afrique, et semble présenter sur son plumage différemment varié l'influence des différens climats.

II.

LE WORABÉE.

La seconde espèce qui nous paroît avoir plus de rapports avec les serins qu'avec aucun autre genre est un petit oiseau d'Abyssinie, dont nous avons vu la figure bien dessinée et coloriée dans les portefeuilles de M. le chevalier Bruce, sous le nom de *worabée d'Abyssinie.*

On trouve dans ce petit oiseau, non seulement les couleurs de certaines variétés appartenant à l'espèce des serins, le jaune et le noir, mais la même grandeur, à peu près la même forme totale, seulement un peu plus arrondie, le même bec, et un appétit de préférence pour une graine huileuse, comme le serin en a pour le mil et le panis. Mais le worabée a un goût exclusif pour la plante qui porte la graine dont je viens de parler, et qui s'appelle *muk* [2] en abyssin; il ne s'éloigne jamais beaucoup de cette plante, et ne la perd que rarement de vue.

Le worabée a les côtés de la tête jusqu'au dessus des yeux, la gorge, le devant du cou, la poitrine, et le haut du ventre, jusqu'aux jambes, noirs; le dessus de la tête et de tout le corps, et le bas-ventre, jaunes, à l'exception d'une espèce de collier noir qui embrasse le cou par derrière, et qui tranche avec le jaune. Les couvertures et les pennes des ailes sont noires, bordées d'une couleur plus claire; les pennes de la queue sont pareillement noires, mais bordées d'un jaune verdâtre; le bec est encore noir, et les pieds d'un brun clair. Cet oiseau va par troupes, et nous ne savons rien de plus sur ses habitudes naturelles.

III.

L'OUTREMER.

La troisième espèce de ces oiseaux étrangers qui ont rapport au serin ne nous est connue de même que par les dessins de M. Bruce. J'appelle *outremer* cet oiseau d'Abyssinie, parce que son plumage est d'un beau bleu foncé. Dans la première année, cette belle couleur n'existe pas, et le plumage est gris comme celui de l'alouette, et cette couleur grise est celle de la femelle dans tous les âges; mais les mâles prennent cette belle couleur bleue dès la seconde année, avant l'équinoxe du printemps.

Ces oiseaux ont le bec blanc et les pieds rouges; ils sont communs en Abyssinie, et ne passent point d'une contrée à l'autre.

1. Il paroît que le serin de Mozambique n'est pas tellement propre à cette contrée, qu'il ne se rencontre ailleurs. J'ai trouvé parmi les dessins de M. Commerson le dessin colorié de ce serin bien caractérisé. M. Commerson l'appelle *canari du Cap;* et il nous apprend qu'il avoit été transporté à l'Ile-de-France, où il s'étoit naturalisé et même beaucoup trop multiplié, et où il est connu sous le nom vulgaire d'*oiseau du Cap*. On peut s'attendre pareillement à retrouver à Mozambique, et dans quelques autres pays de l'Afrique, les serins panachés du Cap, peut-être même ceux des Canaries, et, suivant toute apparence, plusieurs autres variétés de cette espèce.

2. La fleur de cette plante est jaune, et de la forme d'une crescente ou maricolde; sa tige ne s'élève que de deux ou trois pieds. On tire de sa graine une huile dont les moines du pays font grand usage.

Leur grosseur est à peu près celle des canaris; mais ils ont la tête plus ronde : leurs ailes vont un peu au delà de la moitié de la queue. Leur ramage est fort agréable, et ce dernier rapport semble les rapprocher encore du genre de nos serins.

L'HABESCH[1] DE SYRIE.

M. le chevalier Bruce regarde cet oiseau comme une espèce de linotte, et je dois cet égard à un si bon observateur de ne point m'écarter de son opinion; mais M. Bruce ayant représenté cet oiseau avec un bec épais et court, fort semblable à celui des serins, j'ai cru devoir le placer entre les serins et les linottes.

Il a le dessus de la tête d'un beau rouge vif; les joues, la gorge, et le dessus du cou, d'un brun noirâtre mêlé; le reste du cou, la poitrine, le dessus du corps, et les petites couvertures des ailes, variés de brun, de jaune, et de noirâtre; les grandes couvertures des ailes d'un cendré foncé, bordées d'une couleur plus claire; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes du même cendré, bordées extérieurement d'un orangé vif; le ventre et le dessous de la queue d'un blanc sale, avec des taches peu apparentes de jaune et de noirâtre; le bec et les pieds de couleur plombée. Les ailes vont presque jusqu'au milieu de la longueur de la queue, qui est fourchue.

L'habesch est plus gros que notre linotte; il a aussi le corps plus plein, et il chante joliment. C'est un oiseau de passage; mais M. Bruce ignore sa marche, et il assure que, dans le cours de ses voyages, il ne l'a point vu ailleurs qu'à Tripoli en Syrie.

1. M. le chevalier Bruce écrit *habesh*, suivant l'orthographe angloise.

LA LINOTTE[1].

C'est la nature elle-même qui semble avoir marqué la place de ces oiseaux immédiatement après les serins, puisque c'est en vertu des rapports établis par elle entre ces deux espèces que leur mélange réussit mieux que celui de l'une des deux avec toute autre espèce voisine; et ce qui annonce encore une plus grande analogie, les individus qui résultent de ce mélange sont féconds[2], surtout lorsqu'on a eu soin de former la première union entre le linot mâle et la femelle canari.

Il est peu d'oiseaux aussi communs que la linotte; mais il en est peut-être encore moins qui réunissent autant de qualités : ramage agréable, couleurs distinguées, naturel docile et susceptible d'attachement; tout lui a été donné, tout ce qui peut attirer l'attention de l'homme et contribuer à ses plaisirs : il étoit difficile, avec cela, que cet oiseau conservât sa liberté; mais il étoit encore plus difficile qu'au sein de la servitude où nous l'avons réduit il conservât ses avantages naturels dans toute leur pureté. En effet, la belle couleur rouge dont la nature a décoré sa tête et sa poitrine, et qui, dans l'état de liberté, brille d'un éclat durable, s'efface par degrés et s'éteint bientôt dans nos cages et nos volières : il en reste à peine quelques vestiges obscurs après la première mue[3].

1. C'est l'anjouvin des Provençaux, qui l'appellent aussi *bec-figue d'hiver*, parce que, suivant M. Guys, cet oiseau est bon à manger en tout temps.

2. Cette observation m'a été donnée par M. Daubenton le jeune. M. Frisch assure qu'en appariant un linot de vigne avec une femelle canari blanche, accoutumée à sortir tous les jours et à revenir au gîte, celle-ci fera son nid et sa ponte dans un buisson voisin, et que, lorsque les petits seront éclos, elle les rapportera à la fenêtre de la maison. Il ajoute que ces mulets auront le plumage blanc de la mère, et les marques rouges du père, principalement sur la tête.

3. Le rouge de la tête se change en un roux brun varié de noirâtre, et celui de la poitrine se change à peu près de même; mais la teinte des nouvelles couleurs est moins rembrunie. Un amateur m'a assuré qu'il avoit élevé de ces linottes qui avoient

A l'égard de son chant, nous le dénaturons : nous substituons aux modulations libres et variées que lui inspirent le printemps et l'amour, les phrases contraintes d'un chant apprêté qu'il ne répète qu'imparfaitement, et où l'on ne retrouve ni les agrémens de l'art, ni le charme de la nature. On est parvenu aussi à lui apprendre à parler différentes langues, c'est-à-dire à siffler quelques mots italiens, françois, anglois, etc., quelquefois même à les prononcer assez franchement. Plusieurs curieux ont fait exprès le voyage de Londres à Kensington pour avoir la satisfaction d'entendre la linotte d'un apothicaire, qui articuloit ces mots, *pretty boy* ; c'étoit tout son ramage, et même tout son cri, parce qu'ayant été enlevée du nid deux ou trois jours après qu'elle étoit éclose elle n'avoit pas eu le temps d'écouter, de retenir le chant de ses père et mère, et que, dans le moment où elle commençoit à donner de l'attention aux sons, les sons articulés de *pretty boy* furent apparemment les seuls qui frappèrent son oreille, les seuls qu'elle apprit à imiter. Ce fait, joint à plusieurs autres [1], prouve assez bien, ce me semble, l'opinion de M. Draines Barrington, que les oiseaux n'ont point de chant inné, et que le ramage propre aux diverses espèces d'oiseaux, et ses variétés, ont eu à peu près la même origine que les langues des différens peuples et leurs dialectes divers [2]. M. Barrington avertit que dans les expériences de ce genre, il s'est servi par préférence du jeune linot mâle, âgé d'environ trois semaines, et commençant à avoir des ailes, non seulement à cause de sa grande docilité, et de son talent pour l'imitation, mais encore à cause de la facilité de distinguer dans cette espèce le jeune mâle de la jeune femelle, le mâle ayant le côté extérieur de quelques-unes des pennes de l'aile blanc jusqu'à la côte, et la femelle l'ayant seulement bordée de cette couleur.

Il résulte des expériences de ce savant, que les jeunes linots élevés par différentes espèces d'alouettes, et même par une linotte d'Afrique, appelée *vengoline*, dont nous parlerons bientôt, avoient pris non le chant de leur père, mais celui de leur institutrice : seulement quelques-uns d'eux avoient conservé ce qu'il nomme le *petit cri d'appel*, propre à leur espèce, et commun au mâle et à la femelle, qu'ils avoient pu entendre de leur père et mère avant d'en être séparés.

Il est plus que douteux que notre linotte ordinaire, nommée par quelques-uns *linotte grise*, soit une espèce différente de celle qui est connue sous le nom de *linotte de vigne* ou de *linotte rouge* : car 1° les taches rouges qui distinguent les mâles de cette dernière linotte ne sont rien moins qu'un caractère constant, puisqu'elles s'effacent dans la cage, comme nous l'avons vu plus haut [3].

gardé leur rouge : c'est un fait unique jusqu'à présent.

1. Un chardonneret qui avoit été enlevé du nid deux ou trois jours après être éclos, ayant été mis près d'une fenêtre donnant sur un jardin où fréquentoient des roitelets, chantoit exactement la chanson du roitelet, et pas une seule note de celle du chardonneret.

Un moineau enlevé du nid lorsque ses ailes commençoient à être formées, ayant été mis avec un linot, et ayant eu dans le même temps occasion d'entendre un chardonneret, il se fit un chant qui étoit un mélange de celui de la linotte et du chardonneret.

Une gorge-rouge ayant été mise sous la leçon d'un rossignol excellent chanteur, mais qui cessa de chanter en moins de quinze jours, eut les trois quarts du chant du rossignol, et le reste de son ramage ne ressembloit à rien.

Enfin M. Barrington ajoute que les serins du Tyrol, à en juger par leur ramage, descendent d'un père commun, qui avoit appris à chanter d'un rossignol, comme le premier père des serins d'Angleterre paroît avoir appris à chanter d'une farlouse. (*Transactions philosophiques*, vol. 63, 10 janvier 1773.) Si on élève un jeune linot avec un pinson ou un rossignol, dit Gesner, il apprendra à chanter comme eux, et surtout cette partie du chant du pinson connue sous le nom de *boute-selle* (*reiterzu.*)

2. La mort du père, dans le moment critique de l'instruction, aura occasioné quelque variété dans le chant des jeunes, qui, privés des leçons paternelles, auront fait attention au chant d'un autre oiseau, et l'auront imité, ou qui, le modifiant selon la conformation plus ou moins parfaite de leur organe, auront créé de nouvelles tournures de chant, qui seront imitées par leurs petits, et deviendront héréditaires, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances de même genre amènent de nouvelles variétés. Si l'on y prend bien garde, il n'y a pas deux oiseaux de la même espèce qui chantent exactement la même chanson ; mais cependant ces variétés sont renfermées dans certaines limites, etc. (Tiré de l'*Annual Register*, année 1773.)

3. De quatre linottes mâles, et par conséquent rouges, qui me furent apportées le 12 juillet, j'en fis mettre une au grand air et trois dans la chambre, dont deux dans la même cage. Le rouge de la tête de celles-ci commençoit à s'effacer le 28 août, ainsi que celui du bas de la poitrine. Le 8 septembre, une des deux fut trouvée morte dans la cage : elle avoit la tête toute déplumée, et même un peu blessée. Je m'étois aperçu que l'un des oiseaux battoit l'autre depuis la mue, comme s'ils se fussent méconnus à cause du changement de couleur. Le rouge de la tête de la linotte battue n'existoit plus, puisque toutes les plumes étoient tombées ; et celui de la poitrine étoit plus qu'à demi effacé.

La troisième de celles qui étoient renfermées a mué fort tard, et a conservé son rouge jusqu'à la mue. Celle qui avoit été tenue à l'air s'est échappée au bout de trois mois, et elle avoit déjà perdu tout son rouge. Il résulte de cette petite expérience, ou

2° Elles ne sont pas même un caractère exclusif, puisqu'on en reconnoît des vestiges dans l'oiseau décrit comme le mâle de la linotte grise, lequel mâle a les plumes de la poitrine d'un rouge obscur dans leur partie moyenne. 3° La mue ternit et fait presque disparoître pour un temps ce rouge, qui ne reprend son éclat qu'à la belle saison, mais qui, dès la fin du mois de septembre, colore la partie moyenne des plumes de la poitrine, comme dans l'individu que M. Brisson donne pour le mâle de la linotte ordinaire. 4° Gesner à Turin, Olina à Rome, M. Linnæus [1] à Stockholm, Belon en France, et plusieurs autres n'ont connu, dans leurs pays respectifs, que des linottes rouges. 5° Des oiseleurs expérimentés de notre pays, qui ont suivi les petites chasses des oiseaux pendant plus de trente ans, n'ont jamais pris un seul linot mâle qui n'eût cette livrée rouge au degré que comportoit la saison, et il est à remarquer que dans ce même pays on voit beaucoup de linottes grises en cage. 6° Ceux mêmes qui admettent l'existence des linottes grises conviennent que l'on ne prend presque jamais de ces linottes, surtout en été; ce qu'ils attribuent à leur naturel défiant. 7° Ajoutez que les linottes rouges et grises se ressemblent singulièrement, quant au reste du plumage, à la taille, aux proportions, et à la forme des parties, au ramage, aux habitudes; et il sera facile de conclure que s'il existe des linottes grises, ce sont, 1° toutes les femelles; 2° tous les jeunes mâles de l'année avant le mois d'octobre, qui est le temps où ils commencent à marquer; 3° celles qui, ayant été élevées à la brochette, n'ont pu prendre de rouge dans l'état de captivité; 4° celles qui, l'ayant pris dans l'état de nature, l'ont perdu dans la cage [2]; 5° enfin celles en qui cette belle couleur est presque effacée par la mue, ou les maladies, ou par quelque cause que ce soit.

D'après cela, on sera peu surpris que je rapporte ces deux linottes à une seule et même espèce, et que je regarde la grise comme une variété accidentelle que les hommes ont créée en partie, et qui ensuite a été méconnue par ses auteurs.

La linotte fait souvent son nid dans les vignes, c'est de là que lui est venu le nom de *linotte de vignes :* quelquefois elle le pose à terre; mais plus fréquemment elle l'attache entre deux perches ou au cep même : elle le fait aussi sur les genévriers, les groseilliers, les noisetiers, dans les jeunes taillis, etc. On m'a apporté un grand nombre de ces nids dans le mois de mai, quelques-uns dans le mois de juillet, et un seul dans le mois de septembre : ils sont tous composés de petites racines, de petites feuilles, et de mousse au dehors, d'un peu de plumes, de crins, et de beaucoup de laine au dedans. Je n'y ai jamais trouvé plus de six œufs : celui du 4 septembre n'en avoit que trois. Ils sont d'un blanc sale, tacheté de rouge brun au gros bout. Les linottes ne font ordinairement que deux pontes, à moins qu'on ne leur enlève leurs œufs, ou qu'on ne les oblige de les renoncer, dans ce cas elles font jusqu'à quatre pontes : la mère, pour nourrir ses petits, leur dégorge dans le bec les alimens qu'elle leur a préparés en les avalant et les digérant à demi dans son jabot.

Lorsque les couvées sont finies et la famille élevée, les linottes vont par troupes nombreuses; ces troupes commencent à se former dès la fin d'août, temps auquel le chènevis parvient à sa maturité : on en a pris, à cette époque, jusqu'à soixante d'un seul coup de filet [3]; et parmi ces soixante, il y avoit quarante mâles. Elles continuent de vivre ainsi en société pendant l'hiver; elles volent très-serrées, s'abattent, se lèvent toutes ensemble, se posent sur les mêmes arbres; et, vers le commencement du printemps, on les entend chanter toutes à la fois : leur asile pour la nuit ce sont des chênes, des charmes, dont les feuilles, quoique sèches, ne sont point encore tombées. On les a vues sur des tilleuls, des peupliers, dont elles piquent les boutons. Elles vivent encore de toutes sortes de petites

que le grand air accélère la perte du rouge en accélérant la mue, ou que la privation du grand air a moins de part à l'altération du plumage de ces linottes que la privation de la liberté.

1. Il n'est fait aucune mention de la linotte grise dans la *Fauna Suecica*. M. Klein parle d'un M. Zorn, auteur d'une *Lettre sur les oiseaux d'Allemagne*, où il veut prouver qu'il n'y a qu'une seule espèce de linotte. J'ai entendu dire la même chose à plusieurs oiseleurs, qui certainement n'avoient pas lu cette lettre, et M. Hébert, qui est fait pour la juger, est du même avis.

2. Il faut remarquer que ces oiseaux qui ont eu des marques rouges et qui les ont perdues conservent aux mêmes endroits une couleur rousse approchant du rouge, que n'ont pas les jeunes élevés à la brochette, et qui par conséquent n'ont jamais eu de rouge.

3. On peut y employer le filet d'alouette, mais moins grand et à mailles plus serrées : il faut avoir un ou deux linots mâles pour servir d'appeaux ou de chanterelles. On prend souvent avec les linottes des pinsons et d'autres petits oiseaux.

graines, notamment de celle de chardon, etc. : aussi les trouve-t-on indifféremment dans les terres en friche et dans les champs cultivés. Elles marchent en sautillant; mais leur vol est suivi, et ne va point par élans répétés comme celui du moineau.

Le chant de la linotte s'annonce par une espèce de prélude. En Italie, on préfère les linottes de l'Abruzze ultérieure et de la Marche d'Ancône pour leur apprendre à chanter. On croit communément en France que le ramage de la linotte rouge est meilleur que celui de la linotte grise : cela est dans l'ordre; car l'oiseau qui a formé son chant au sein de la liberté, et d'après les impressions intérieures du sentiment, doit avoir des accens plus touchans, plus expressifs que l'oiseau qui chante sans objet, et seulement pour se désennuyer, ou par la nécessité d'exercer ses organes.

Les femelles ne chantent ni n'apprennent à chanter; les mâles adultes, pris au filet ou autrement, ne profiteroient point non plus des leçons qu'on pourroit leur donner : les jeunes mâles pris au nid sont les seuls qui soient susceptibles d'éducation. On les nourrit avec du gruau d'avoine et de la navette broyée dans du lait ou de l'eau sucrée; on les siffle le soir à la lueur d'une chandelle, ayant attention de bien articuler les mots qu'on veut leur faire dire : quelquefois, pour les mettre en train, on les prend sur le doigt; on leur présente un miroir, où ils se voient et où ils croient voir un autre oiseau de leur espèce; bientôt ils croient l'entendre, et cette illusion produit une sorte d'émulation, des chants plus animés, et des progrès réels. On a cru remarquer qu'ils chantoient plus dans une petite cage que dans une grande.

Le nom seul de ces oiseaux indique assez la nourriture qui leur convient; on ne les a nommés linottes (*linariæ*) que parce qu'ils aiment la graine du lin ou celle de la linaire : on y ajoute le panis, la navette, le chènevis, le millet, l'alpiste, les graines de rave, de chou, de pavot [1], de plantain, de poirée, et quelquefois celle de melon broyée, de temps en temps du massepain, de l'épine-vinette, du mouron, quelques épis de blé, de l'avoine concassée, même un peu de sel; tout cela varié avec intelligence. Ils cassent les petites graines dans leur bec, et rejettent les enveloppes. Il leur faut très-peu de chènevis, parce qu'il les engraisse trop, et que cette graisse excessive les fait mourir, ou tout au moins les empêche de chanter. En les nourrissant et les élevant ainsi soi-même, non seulement on leur apprendra les airs que l'on voudra, avec une serinette, un flageolet, etc., mais on les apprivoisera. Olina conseille de les garantir du froid, et même il veut qu'on les traite dans leurs maladies; que l'on mette, par exemple, dans leur cage un petit plâtras, afin de prévenir la constipation, à laquelle ils sont sujets; il ordonne l'oxymel, la chicorée, et d'autres remèdes contre l'asthme, l'étisie [2], et certaines convulsions ou battemens de bec que l'on prend quelquefois et que j'ai pris moi-même pour une caresse : on diroit que ce petit animal, pressé par le sentiment, fait tous ses efforts pour l'exprimer; on diroit qu'il parle en effet, et cette expression muette, il ne l'adresse pas indistinctement à tout le monde. Quiconque aura bien observé tout cela, sera tenté de croire que c'est Olina qui s'est trompé en prenant une simple caresse pour un symptôme de maladie. Quoi qu'il en soit, il faut surtout beaucoup d'attention sur le choix et la qualité des graines que l'on donne à ces oiseaux; beaucoup de propreté dans la nourriture, le breuvage, la volière. Avec tous ces soins, on peut les faire vivre en captivité cinq ou six années, suivant Olina, et beaucoup plus suivant d'autres [3]. Ils reconnoissent les personnes qui les soignent; ils s'y attachent, viennent se poser sur elles par préférence, et les regardent avec l'air de l'affection. On peut, si l'on veut abuser de leur docilité, les accoutumer à l'exercice de la galère; ils en prennent les habitudes aussi facilement que le tarin et le chardonneret. Ils entrent en mue aux environs de la canicule, et quelquefois beaucoup plus tard. On a vu une linotte et un tarin qui n'ont commencé à muer qu'au mois d'octobre; ils avoient chanté jusque là, et leur chant étoit plus animé que celui d'aucun autre oiseau de la même volière. Leur mue, quoique retardée, se passa fort vite et très-heureusement.

La linotte, nº 485, fig. 1, et nº 151, fig. 1, est un oiseau pulvérateur, et on fera bien de garnir le fond de sa cage d'une couche de petit sable, qu'on renouvellera de temps en temps. Il lui faut aussi une petite bai-

1. Gesner dit que si on ne donnoit que de la graine de pavot pour toute nourriture, soit aux linottes, soit aux chardonnerets, ils deviendroient aveugles.

2. Les linottes prisonnières sont aussi sujettes au mal caduc, au bouton. Les uns disent qu'elles ne guérissent jamais de ce bouton; les autres conseillent de le percer promptement, et d'étuver la petite plaie avec du vin.

3. On en a vu une à Montbard qui avoit dix-sept ans bien constatés.

gnoire; car elle aime également à se poudrer et à se baigner. Sa longueur totale est de cinq pouces quelques lignes; vol, près de neuf pouces; bec, cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'un pouce.

Dans le mâle, le sommet de la tête et la poitrine sont rouges; la gorge et le dessous du corps sont d'un blanc roussâtre; le dessus, couleur de marron; presque toutes les pennes des ailes et de la queue, noires, bordées de blanc, d'où résulte sur les ailes repliées une raie blanche parallèle aux pennes. Communément la femelle n'a point de rouge, comme on l'a dit ci-dessus, et elle a le plumage du dos plus varié que le mâle.

Variété de la Linotte.

I.

La Linotte blanche.

J'ai vu cette variété chez le sieur Desmoulins, peintre. Le blanc dominoit en effet dans son plumage; mais les pennes des ailes et de la queue étoient noires, bordées de blanc, comme dans notre linotte ordinaire, et de plus on voyoit quelques vestiges du gris de linotte sur les couvertures supérieures des ailes.

II.

La Linotte aux pieds noirs.

Elle a le bec verdâtre et la queue très-fourchue; du reste, c'est la même taille, mêmes proportions, mêmes couleurs que dans notre linotte ordinaire. Cet oiseau se trouve en Lorraine, et nous en devons la connoissance à M. le docteur Lottinger, de Sarbourg.

LE GYNTEL DE STRASBOURG.

On sait fort peu de chose de cet oiseau; mais le peu qu'on en sait ne présente guère que des traits de ressemblance avec notre linotte. Il est de même taille; il se nourrit des mêmes graines; il vole comme elle en troupes nombreuses; il pond des œufs de la même couleur; il a la queue fourchue, le dessus du corps rembruni, la poitrine rousse, mouchetée de brun, et le ventre blanc. A la vérité, il ne pond que trois ou quatre œufs, selon Gesner, et il a les pieds rouges: mais Gesner étoit-il assez instruit de la ponte de ces oiseaux? Et quant aux pieds rouges, nous avons vu, nous verrons encore que cette couleur n'est rien moins qu'étrangère aux linottes, surtout aux linottes sauvages. L'analogie perce à travers ces différences mêmes, et je suis tenté de croire que lorsque le gyntel sera mieux connu, il pourroit bien se rapporter, comme variété de climat, de local, etc., à l'espèce de notre linotte.

LA LINOTTE DE MONTAGNE.

Elle se trouve en effet dans la partie montagneuse de la province de Derby en Angleterre. Elle est plus grosse que la nôtre [1]; elle a le bec plus fin à proportion; et le rouge que notre linotte mâle a sur la tête et la poitrine, le mâle de celle-ci le porte sur le croupion [2]. Du reste c'est à peu près le même plumage: la poitrine et la gorge sont variées de noir et de blanc, la tête de noir et de cendré, et le dos de noir et de roussâtre. Les ailes ont une raie blanche transversale très-apparente, attendu qu'elle se trouve sur un fond noir: elle est formée par les grandes couvertures qui sont terminées de blanc. La queue est longue de deux pouces et demi, composée de douze pennes brunes, mais dont les latérales ont une bordure blanche, d'autant plus large que la penne est plus extérieure.

Il est probable que la linotte de monta-

1. Il est évident, par cela seul, que cette linotte est tout-à-fait différente du cabaret ou petite linotte, avec laquelle on l'a confondue par méprise.

2. Je ne sais pourquoi M. Klein, parlant de cette linotte de Willughby, et citant cet auteur, page 93, dit positivement qu'elle n'a point de rouge, contre le texte formel de Willughby, page 191.

gne a la queue fourchue, et le ramage agréable, quoique Willughby ne le dise pas expressément; mais il a rangé cet oiseau avec les linottes, et il compte ces deux caractères parmi ceux qui sont propres aux linottes. Si l'on admet cette conséquence, la linotte de montagne pourroit bien aussi n'être qu'une variété de climat ou de local.

LE CABARET.

Lorsqu'il s'agit d'oiseaux en qui les couleurs sont aussi variables que dans ceux-ci, on s'exposeroit à une infinité de méprises si l'on vouloit prendre ces mêmes couleurs pour les marques distinctives des espèces. Nous avons vu que notre linotte ordinaire, dans l'état de liberté, avoit du rouge sur la tête et sur la poitrine; que la linotte captive n'en avoit que sur la poitrine, encore étoit-il caché; que la linotte de Strasbourg l'avoit aux pieds; que celle de montagne l'avoit sur le croupion. M. Brisson dit que celle qu'il nomme *petite linotte de vignes* en a sur la tête et sur la poitrine, et Gesner ajoute sur le croupion. Villughby fait mention d'une petite linotte qui n'avoit de rouge que sur la tête, et ressembloit en cela à deux autres décrites par Aldrovande, mais qui en différoit à d'autres égards. Enfin le cabaret de M. Brisson avoit du rouge sur la tête et le croupion, et celui de M. Frisch n'en avoit point sur la tête. Il est visible qu'une grande partie de ces variétés viennent du temps et des circonstances où ces oiseaux ont été vus : si c'est au milieu du printemps, ils avoient leurs plus belles couleurs; si c'est pendant la mue, ils n'avoient plus de rouge; si c'est d'abord après, ils n'en avoient pas encore; si c'est après avoir été tenus plus ou moins de temps en cage, ils en avoient perdu plus ou moins; et si les plumes des différentes parties tombent en des temps différens, c'est encore une source abondante de variétés. Dans cette incertitude, on est forcé d'avoir recours, pour déterminer les espèces, à des propriétés plus constantes, à la forme du corps, aux mœurs, aux habitudes. Faisant l'application de cette méthode, je trouve qu'il n'y a que deux espèces d'oiseaux à qui l'on ait donné le nom de *petite linotte* : l'un qui ne chante point, qui ne paroît que tous les six ou sept ans, arrive par troupes très-nombreuses, ressemble au tarin, etc.; c'est la petite linotte de vignes de M. Brisson : l'autre est le cabaret de cet article, nº 485, fig. 2.

M. Daubenton le jeune a eu, pendant deux ou trois ans, un de ces oiseaux qui avoit été pris au filet. Il étoit d'abord très-sauvage; mais il s'apprivoisa peu à peu, et devint tout-à-fait familier. Le chènevis étoit la graine dont il paroissoit le plus friand. Il avoit la voix douce et mélodieuse, presque semblable à celle de la fauvette appelée *traîne-buisson*. Il perdit tout son rouge dès la première année, et il ne le reprit point; ses autres couleurs n'éprouvèrent aucune altération. On a remarqué que, lorsqu'il étoit en mue ou malade, son bec devenoit aussitôt pâle et jaunâtre, puis reprenoit par nuances sa couleur brune à mesure que l'oiseau se portoit mieux. La femelle n'est pas entièrement dépourvue de belles couleurs; elle a du rouge sur la tête, mais elle n'en a point sur le croupion. Quoique plus petite que la femelle de la linotte ordinaire, elle a la voix plus forte et plus variée. Cet oiseau est assez rare, soit en Allemagne, soit en France : il a le vol rapide, et ne va point par grandes troupes; son bec est un peu plus fin à proportion que celui de la linotte.

Mesures. La longueur totale du cabaret est de quatre pouces et demi; son vol a près de huit pouces; son bec, un peu plus de quatre lignes; sa queue, deux pouces; elle est fourchue et ne dépasse les ailes que de huit lignes.

Couleurs. Le dessus de la tête et le croupion rouges; une bande roussâtre sur les yeux; le dessus du corps, varié de noir et de roux; le dessous du corps, roux, tacheté de noirâtre sous la gorge; le ventre blanc; les pieds bruns, quelquefois noirs; les ongles sont fort allongés, et celui du doigt postérieur est plus long que ce doigt.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA LINOTTE.

I.

LA VENGOLINE.

Tout ce que l'on sait de l'histoire de cet oiseau, c'est qu'il se trouve dans le royaume d'Angola, qu'il est très-familier, qu'il est compté parmi les oiseaux de ce pays qui ont le ramage le plus agréable, et que son chant n'est pas le même que celui de notre linotte. Le cou, le dessus de la tête et du corps, sont variés de deux bruns; le croupion a une belle plaque de jaune qui s'étend jusqu'aux pennes de la queue : ces pennes sont brunes, bordées et terminées de gris clair, ainsi que les pennes des ailes et leurs grandes et moyennes couvertures. Les côtés de la tête sont d'un roux clair; il y a un trait brun sur les yeux; le dessous du corps et les côtés sont tachetés de brun sur un fond plus clair.

M. Edwards, qui nous a fait connoître la vengoline, et qui en a donné la figure au bas de la planche 129, incline à croire que c'est la femelle d'un autre oiseau représenté au haut de la même planche : cet autre oiseau est appelé *négral* ou *tobaque*, et son chant approche fort de celui de la vengoline. Pour moi, j'avoue que le chant de celle-ci [1] me fait douter que ce soit une femelle : je croirois plus volontiers que ce sont deux mâles de la même espèce, mais de climats différens, dans lesquels chacun aura été nommé différemment; ou du moins que ce sont deux mâles du même climat, dont l'un, ayant été élevé dans la volière, aura perdu l'éclat de son plumage, et l'autre n'ayant été pris que dans l'âge adulte, ou n'étant resté que peu de temps en cage, aura mieux conservé ses couleurs. Les couleurs du négral sont, en effet, plus riches et plus tranchées que celles de la vengoline : la gorge, le front, le trait qui passe sur les yeux, sont noirs; les joues blanches; la poitrine et tout le dessous du corps, d'une couleur orangée sans mouchetures, et qui devient plus foncée sous le ventre et sous la queue. Ces deux oiseaux sont de la grosseur de notre linotte. M. Edwards ajoute qu'ils en ont l'œil et le regard.

1. M. Draines Barrington prétend que la vengoline est supérieure, pour le chant, à tous les oiseaux chanteurs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, excepté toutefois le moqueur d'Amérique.

II.

LA LINOTTE GRIS DE FER.

Nous devons la connoissance de cet oiseau à M. Edwards, qui l'a eu vivant, et qui en donne la figure et la description, sans nous apprendre de quel pays il lui est venu. Son ramage est très-agréable. Il a les allures, la taille, la forme, et les proportions de la linotte, à cela près que son bec est un peu plus fort. Il a le dessous du corps d'un cendré fort clair, le croupion un peu moins clair; le dos, le cou, et le dessus de la tête, gris de fer; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées de cendré clair, excepté toutefois les plus longues pennes des ailes, qui sont entièrement noires vers leur extrémité et blanches vers leur origine, ce qui forme à l'aile un bord blanc dans sa partie moyenne. Le bec inférieur a sa base entourée aussi de blanc, et cette couleur s'étend jusque sous les yeux.

III.

LA LINOTTE A TÊTE JAUNE [2].

M. Edwards savoit bien que cet oiseau étoit nommé par quelques-uns *moineau du Mexique;* et s'il lui a donné le nom de *linotte*, c'est en connoissance de cause, et parce qu'il lui a paru avoir plus de rapport avec les linottes qu'avec les moineaux. Il est vrai qu'il lui trouve aussi du rapport avec les serins; et d'après cela, on seroit fondé à

2. Le docteur Fermin, dans sa *Description de Surinam*, fait mention d'une *linotte à gorge et bec jaunes*, dont le reste du plumage est cendré. « C'est « dit-il, un oiseau de savane, qui est plus grand « que le moineau.... Il n'a pas un chant qui mérite « qu'on le mette en cage; mais, en récompense, on « le regarde comme une espèce d'ortolan, parce « qu'il est très-bon à manger. »

le placer avec l'habesch, entre les serins et les linottes. Moins l'histoire d'un oiseau est connue, plus il est difficile de lui marquer sa véritable place.

Celui-ci a le bec couleur de chair pâle; les pieds de même couleur, mais plus sombre; la partie antérieure de la tête et de la gorge, jaune, et, sur ce fond jaune, une bande brune de chaque côté de la tête, partant de l'œil et descendant sur les côtés du cou; tout le dessus du corps brun, mais plus foncé sur les pennes de la queue que partout ailleurs, et semé de taches plus claires sur le cou et sur le dos; la partie inférieure du corps, jaunâtre, avec des taches brunes longitudinales, et clairsemées sur le ventre et la poitrine.

Cet oiseau a été apporté du Mexique. M. Brisson dit qu'il est à peu près de la grosseur du pinson d'Ardenne: mais, à juger par la figure de grandeur naturelle qu'en donne M. Edwards, il doit être plus gros.

IV.

LA LINOTTE BRUNE.

Comme cet oiseau n'est connu que de M. Edwards, qui l'a dessiné vivant, j'ai cru devoir lui conserver le nom que cet habile observateur lui a donné. Presque toutes ses plumes sont noirâtres, bordées d'une couleur plus claire, laquelle tient du roussâtre sur la partie supérieure du corps. La couleur générale qui résulte de ce mélange est rembrunie, quoique variée; il y a une teinte de cendré sur la poitrine et le croupion; le bec est aussi cendré, et les pieds sont bruns.

Il me semble que M. Brisson n'auroit pas dû confondre cet oiseau avec le *petit moineau brun* de Catesby, dont le plumage est d'un brun uniforme sans aucune marbrure, et par conséquent assez différent: mais la différence de climat est encore plus grande; car la linotte brune de M. Edwards venoit probablement du Brésil, et peut-être même d'Afrique, et le petit moineau de Catesby se trouve à la Caroline et à la Virginie, où il niche et reste toute l'année. M. Catesby nous apprend qu'il vit d'insectes, et presque toujours seul; qu'il n'est pas fort commun, qu'il s'approche des lieux habités, et qu'on le voit sautillant perpétuellement sur les buissons. Nous ne connoissons point les mœurs de la linotte brune.

LE MINISTRE[1].

C'est le nom que les oiseleurs donnent à un oiseau de la Caroline, que d'autres appellent l'*évêque*, et qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque du Brésil, qui est un tangara. Je le rapproche ici de la linotte, parce qu'au temps de la mue, il lui ressemble à s'y méprendre, et que la femelle lui ressemble en tout temps. La mue a lieu dans les mois de septembre et d'octobre: mais cela varie comme pour les veuves et pour beaucoup d'autres oiseaux. On dit même que souvent le ministre mue deux fois; en quoi il se rapproche encore des veuves, des bengalis, etc.

Lorsqu'il a son beau plumage, il est d'un bleu céleste, soutenu d'un peu de violet qui lui sert de pied. Le fouet de l'aile est d'un bleu foncé, et rembruni dans le mâle, et d'un brun verdâtre dans la femelle; ce qui suffit pour distinguer celle-ci du mâle en mue, dont le plumage au reste est assez semblable à celui de la femelle.

Le ministre est de la grosseur du serin, et, comme lui, vit de millet, de graine d'alpiste, etc.

Catesby a fait représenter ce même oiseau sous le nom de *linotte bleue*, et nous apprend qu'il se trouve dans les montagnes de la Caroline, à cent cinquante milles de la mer; qu'il chante à peu près comme la linotte; que les plumes de la tête sont d'un bleu plus foncé; celles du dessous du corps, d'un bleu plus clair; que les pennes de la queue sont du même brun que les pennes des ailes, avec une légère teinte de bleu; enfin qu'il a le bec noirâtre et les pieds bruns, et qu'il ne pèse que deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit à neuf lignes; doigt du milieu, six lignes et demie; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes.

1. On a vu plusieurs fois cet oiseau chez le sieur Château, à qui l'on doit le peu que l'on sait de son histoire.

LES BENGALIS ET LES SÉNÉGALIS, ETC.[1].

Tous les voyageurs, et, d'après eux, les naturalistes, s'accordent à dire que ces petits oiseaux sont sujets à changer de couleur dans la mue : quelques-uns même ajoutent des détails qu'il seroit à souhaiter qui fussent vérifiés ; que ces variations de plumage roulent exclusivement entre cinq couleurs principales, le noir, le bleu, le vert, le jaune, et le rouge ; que les bengalis n'en prennent jamais plus d'une à la fois, etc. Cependant les personnes qui ont été à portée d'observer ces oiseaux en France, et de les suivre pendant plusieurs années, assurent qu'ils n'ont qu'une seule mue par an, et qu'ils ne changent point de couleur [2]. Cette contradiction apparente peut s'expliquer par la différence des climats. Celui de l'Asie et de l'Afrique, où les bengalis et les sénégalis se trouvent naturellement, a beaucoup plus d'énergie que le nôtre, et il est possible qu'il ait une influence plus marquée sur leur plumage. D'ailleurs les bengalis ne sont pas les seuls oiseaux qui éprouvent cette influence ; car, selon Mérolla, les moineaux d'Afrique deviennent rouges dans la saison des pluies, après quoi ils reprennent leur couleur, et plusieurs autres autres oiseaux sont sujets à de pareils changemens. Quoi qu'il en soit, il est clair que ces variations de couleurs qu'éprouvent les bengalis, au moins dans leur pays natal, rendent équivoque toute méthode qui tireroit de ces mêmes couleurs les caractères distinctifs des espèces, puisque ces prétendus caractères ne seroient que momentanés, et dépendroient principalement de la saison de l'année où l'individu auroit été tué. Mais, d'un autre côté, ces caractères si variables en Asie et en Afrique, devenant constans dans nos climats plus septentrionaux, il est difficile, dans l'énumération des différentes espèces, d'éviter toute méprise, et de ne pas tomber dans l'un de ces deux inconvéniens, ou d'admettre comme espèces distinctes de simples variétés, ou de donner pour variétés des espèces vraiment différentes. Dans cette incertitude, je ne puis mieux faire que de me prêter aux apparences, et de me soumettre aux idées reçues : je formerai donc autant d'articles séparés qu'il se trouve d'individus notablement différens, soit par le plumage, soit à d'autres égards, mais sans prétendre déterminer le nombre des véritables espèces. Ce ne peut être que l'ouvrage du temps : le temps amènera les faits, et les faits dissiperont les doutes.

On se tromperoit fort si, d'après les noms de *sénégalis* et de *bengalis*, on se persuadoit que ces oiseaux ne se trouvent qu'au Bengale et au Sénégal : ils sont répandus dans la plus grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et même dans plusieurs des îles adjacentes, telles que celles de Madagascar, de Bourbon, de France, de Java, etc. On peut même s'attendre à en voir bientôt arriver d'Amérique, M. de Sonini en ayant laissé échapper dernièrement un assez grand nombre dans l'île de Cayenne, et les ayant revus depuis fort vifs, fort gais, en un mot, très-disposés à se naturaliser dans cette terre étrangère et à y perpétuer leur race [3]. Il faut espérer que ces nouveaux colons, dont le plumage est si variable, éprouveront aussi l'influence du climat américain, et qu'il en résultera de nouvelles variétés, plus propres toutefois à orner nos cabinets qu'à enrichir l'histoire naturelle.

Les bengalis sont des oiseaux familiers et destructeurs, en un mot, de vrais moineaux : ils s'approchent des cases, viennent jusqu'au milieu des villages, et se jettent par grandes troupes dans les champs semés de millet [4] ; car ils aiment cette graine de préférence ; ils aiment aussi beaucoup à se baigner.

On les prend au Sénégal sous une calebasse qu'on pose à terre, la soulevant un

1. On a aussi donné à quelques-uns le nom de *moineaux de Sénégal*.

2. M. Mauduit, connu par son goût éclairé pour l'histoire naturelle, et par son beau cabinet d'oiseaux, a observé un sénégali rouge qui a vécu plus d'un an sans changer de plumage. Le sieur Château assure la même chose de tous les bengalis qui lui ont passé par les mains.

3. Il y a quelques années que l'on tua un sénégali rouge à Cayenne dans une savane : sans doute il y avoit été transporté de même par quelque voyageur.

4. Les voyageurs nous disent que les Nègres mangent certains petits oiseaux tout entiers avec leurs plumes, et que ces oiseaux ressemblent aux linottes. Je soupçonne que les sénégalis pourroient bien être du nombre ; car il y a des sénégalis qui, au temps de la mue, ressemblent aux linottes. D'ailleurs on prétend que les Nègres ne mangent ainsi ces petits oiseaux tout entiers que pour se venger des dégâts qu'ils font dans leurs grains, au milieu desquels ils ne manquent pas d'établir leurs nids.

peu, et la tenant dans cette situation par le moyen d'un support léger auquel est attachée une longue ficelle; quelques grains de millet servent d'appât; les sénégalis accourent pour manger le millet; l'oiseleur qui est à portée de tout voir sans être vu, tire la ficelle à propos, et prend tout ce qui se trouve sous la calebasse, bengalis, sénégalis, petits moineaux noirs à ventre blanc, etc.[1]. Ces oiseaux se transportent assez difficilement, et ne s'accoutument qu'avec peine à un autre climat; mais une fois *acclimatés*, ils vivent jusqu'à six ou sept ans, c'est-à-dire autant et plus que certaines espèces du pays: on est même venu à bout de les faire nicher en Hollande: et sans doute on auroit le même succès dans des contrées encore plus froides, car ces oiseaux ont les mœurs très-douces et très-sociables: ils se caressent souvent, surtout les mâles et les femelles, se perchent très-près les uns des autres, chantent tous à la fois, et mettent de l'ensemble dans cette espèce de chœur. On ajoute que le chant de la femelle n'est pas fort inférieur à celui du mâle[2].

1. Je dois le détail de cette petite chasse à M. de Sonini.

2. Ces notes ont été données par le sieur Château père.

LE BENGALI.

Les mœurs et les habitudes de toute cette famille d'oiseaux étant à très-peu près les mêmes, je me contenterai, dans cet article et les suivans, d'ajouter à ce que j'ai dit de tous en général les descriptions respectives de chacun en particulier. C'est surtout lorsque l'on a à faire connoître des oiseaux tels que ceux-ci, dont le principal mérite consiste dans les couleurs du plumage et ses variations, qu'il faudroit quitter la plume pour prendre le pinceau, ou du moins qu'il faudroit savoir peindre avec la plume, c'est-dire représenter avec des mots, non seulement les contours et les formes du tout ensemble et de chaque partie, mais le jeu des nuances fugitives qui se succèdent ou se mêlent, s'éclipsent ou se font valoir mutuellement, et surtout exprimer l'action, le mouvement, et la vie.

Le bengali, nº 115, fig. 1, a, de chaque côté de la tête, une espèce de croissant couleur de pourpre, qui accompagne le bas des yeux, et donne du caractère à la physionomie de ce petit oiseau.

La gorge est d'un bleu clair; cette même couleur domine sur toute la partie inférieure du corps jusqu'au bout de la queue, et même sur ses couvertures supérieures: tout le dessus du corps, compris les ailes, est d'un joli gris.

Dans quelques individus, ce même gris, un peu plus clair, est encore la couleur du ventre et des couvertures inférieures de la queue.

Dans d'autres individus venant d'Abyssinie, ce même gris avoit une teinte de rouge à l'endroit du ventre.

Dans d'autres enfin, il n'y a point de croissant couleur de pourpre sous les yeux; et cette variété, connue sous le nom de *cordon bleu*, est plus commune que celle qui a été décrite la première: on prétend que c'est la femelle; mais, par la raison même que le cordon bleu est si commun, je le regarde non seulement comme une variété de sexe, mais encore comme une variété d'âge ou de climat, qui peut avoir quelque rapport, pour les couleurs, avec la femelle. M. le chevalier Bruce, qui a vu cet oiseau en Abyssinie, nous a assuré positivement que les deux marques rouges ne se trouvoient point dans la femelle, et que toutes ces couleurs étoient d'ailleurs beaucoup moins brillantes. Il ajoute que le mâle a un joli ramage; mais il n'a point remarqué celui de la femelle: l'un et l'autre ont le bec et les pieds rougeâtres.

M. Edwards a dessiné et colorié un *cordon bleu* des côtes d'Angola, où les Portugais l'appellent *azulinha*. Il différoit du précédent, en ce que le dessus du corps étoit d'un brun cendré, légèrement teint de pourpre, le bec d'une couleur de chair rembrunie, et les pieds bruns. Le plumage de la femelle étoit d'un cendré brun, avec une légère teinte de bleu sur la partie inférieure du corps seulement. Il paroît que c'est une variété de climat, dans laquelle ni le mâle ni la femelle n'ont de marque rouge au dessous des yeux, et cela explique pourquoi les

cordons bleus sont si communs. Au reste, celui-ci est un oiseau fort vif. M. Edwards remarque que son bec est semblable à celui du chardonneret : il ne dit rien de son chant, n'ayant pas eu occasion de l'entendre.

Le bengali est de la grosseur du sizerin : sa longueur totale est de quatre pouces neu lignes ; son bec, de quatre lignes ; sa queue de deux pouces ; elle est étagée et composée de douze pennes ; le vol est de six à sept pouces.

LE BENGALI BRUN.

Le brun est en effet la couleur dominante de cet oiseau, n° 115, fig. 2 ; mais il est plus foncé sous le ventre, et mêlé, à l'endroit de la poitrine, de blanchâtre dans quelques individus, et de rougeâtre dans d'autres. Tous les mâles ont quelques-unes des couvertures supérieures des ailes terminées par un point blanc ; ce qui produit une moucheture fort apparente : mais elle est propre au mâle ; car la femelle est d'un brun uniforme et sans taches : tous deux ont le bec rougeâtre et les pieds d'un jaune clair.

Le bengali est à peu près de la taille du roitelet : sa longueur totale est de trois pouces trois quarts, son bec de quatre lignes, son vol d'environ six pouces et demi et sa queue d'un bon pouce.

LE BENGALI PIQUETÉ.

De tous les bengalis que j'ai vus, celui qui étoit le plus moucheté, l'étoit sur tout le dessous du corps, sur les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et sur les pennes des ailes les plus proches du dos : les ailes étoient brunes, et les pennes latérales de la queue, noires, bordées de blanc. Un brun mêlé de rouge sombre régnoit sur toute la partie supérieure du corps, compris les couvertures de la queue, et de plus sous le ventre ; un rouge moins sombre régnoit sur tout le reste de la partie inférieure du corps, et sur les côtés de la tête. Le bec étoit aussi d'un rouge obscur, et les pieds d'un jaune clair.

La femelle, suivant M. Brisson, n'est jamais piquetée ; elle diffère encore du mâle en ce qu'elle a le cou, la poitrine et le ventre d'un jaune pâle, et la gorge blanche. Selon d'autres observateurs, qui ont eu beaucoup d'occasions de voir et de revoir ces oiseaux vivans, la femelle est toute brune et sans taches. Est-ce encore une variété de plumage, ou bien seroit-ce une simple variété de description ? Ce n'est pas celle qui met le moins d'embarras dans l'histoire naturelle. Willughby a vu plusieurs de ces oiseaux venant des Indes orientales, et, comme on le peut croire, il a trouvé plusieurs différences entre les individus : ils étoient d'un brun plus ou moins foncé ; les uns avoient les ailes noires, d'autres avoient la poitrine de cette même couleur, d'autres la poitrine et le ventre noirâtres, d'autres les pieds blanchâtres ; tous avoient les ongles fort longs mais plus arqués que dans l'alouette. Il est à croire que quelques-uns de ces oiseaux étoient en mue ; car j'ai eu occasion d'observer un individu qui avoit aussi le bas ventre noirâtre, et dont le reste du plumage étoit comme indécis, et tel qu'il doit être dans la mue, quoiqu'il fût peint des couleurs propres à cette espèce : mais ces couleurs n'étoient pas bien démêlées.

L'individu qu'a décrit M. Brisson venoit de l'île de Java : ceux qu'a observés Charleton venoient des Indes ; ils avoient un ramage fort agréable : on en tenoit plusieurs ensemble dans la même cage, parce qu'ils avoient de la répugnance à vivre en société avec d'autres oiseaux.

Le bengali piqueté, n° 115, est d'une grosseur moyenne entre les deux précédens sa longueur totale est d'environ quatre pouces, son bec de quatre à cinq lignes, son vol de moins de six pouces, sa queue d'un pouce quatre lignes ; elle est étagée et composée de douze pennes.

LE SÉNÉGALI.

Deux couleurs principales dominent dans e plumage de cet oiseau : le rouge vineux sur la tête, la gorge, tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, et sur le croupion; e brun verdâtre sur le bas-ventre et sur le dos : mais à l'endroit du dos il a une légère teinte de rouge. Les ailes sont brunes, a queue noirâtre, les pieds gris, le bec rougeâtre, à l'exception de l'arête supérieure et inférieure, et de ses bords qui sont bruns, et forment des espèces de cadres à a couleur rouge.

Cet oiseau, nº 157, fig. 1, est un peu moins gros que le bengali piqueté; mais l est d'une forme plus allongée : sa longueur totale est de quatre pouces et quelques lignes, son bec de quatre lignes, son vol de six pouces et demi, et sa queue de dix-huit lignes; elle est composée de douze pennes.

Variétés du Sénégali.

I.

J'ai vu un de ces oiseaux, qui avoit été tué à Cayenne dans une savane, et le seul qui ait été aperçu dans cette contrée [1] : il est probable qu'il y avoit été porté par quelque curieux, et qu'il s'étoit échappé de la cage. Il différoit en quelques points du précédent : les couvertures des ailes étoient légèrement bordées de rouge; le bec étoit entièrement de cette couleur, les pieds seulement rougeâtres; et ce qui décèle la grande analogie qui est entre les bengalis et les sénégalis, la poitrine et les côtés étoient semés de quelques points blancs.

1. Ce fait m'a été rapporté par M. de Sonini.

II.

Le danbik de M. le chevalier Bruce.

Cet oiseau, fort commun dans l'Abyssinie, participe des deux précédens; il est de même taille : la couleur rouge, qui règne sur toute la partie antérieure, ne descend pas jusqu'aux jambes comme dans le sénégali; mais elle s'étend sur les couvertures des ailes, où l'on aperçoit quelques points blancs, ainsi que sur les côtés de la poitrine. Le bec est pourpré, son arête supérieure et inférieure bleuâtre, et les pieds cendrés. Le mâle chante agréablement : la femelle est d'un brun presque uniforme, et n'a que très-peu de pourpre.

LE SÉNÉGALI RAYÉ.

Il est en effet rayé transversalement, jusqu'au bout de la queue, de brun et de gris; et la rayure est plus fine plus elle approche de la tête : la couleur générale qui résulte de cette rayure est beaucoup plus claire sur a partie inférieure du corps; elle est aussi nuancée de couleur de rose, et il y a une tache rouge oblongue sur le ventre. Les couvertures inférieures de la queue sont noires, sans aucune rayure; mais on en aperçoit quelques vestiges sur les pennes des ailes, qui sont brunes. Le bec est rouge, et il y a un trait ou plutôt une bande de cette couleur sur les yeux.

On m'a assuré que la femelle ressembloit parfaitement au mâle : cependant les différences que j'ai observées moi-même dans plusieurs individus, et celles qui ont été observées par d'autres, me donnent des doutes sur cette parfaite ressemblance des deux sexes. J'en ai vu plusieurs qui venoient du Cap, dont les uns avoient le dessus du corps plus ou moins rembruni, et le dessous plus ou moins rougeâtre; les autres avoient le dessus de la tête sans rayure. Les rayures de celui qu'a représenté M. Edwards, pl. CLXXIX, étoient de deux bruns; et les couvertures du dessous de la queue n'étoient point noires, non plus que dans le sujet que nous avons fait dessiner, pl. 157, fig. 2. Enfin, dans l'individu représenté au haut de la pl. 354, la rayure du dessus du corps est noire sur un fond brun : et non seulement les couvertures inférieures de la queue sont noires, comme dans le sujet décrit par M. Brisson, mais encore le bas-ventre.

L'individu observé par M. Brisson venoit

du Sénégal, les deux de M. Edwards venoient des Grandes-Indes, et la plupart de ceux que j'ai vus avoient été envoyés du cap de Bonne-Espérance. Il est difficile que, de tant de différences de plumage remarquées entre ces individus, il n'y en ait pas quelques-unes qui dépendent de la différence du sexe

La longueur moyenne de ces oiseaux est d'environ quatre pouces et demi, le bec de trois à quatre lignes, le vol de six pouces et la queue de deux pouces; elle est étagée et composée de douze pennes.

LE SEREVAN[1].

Le brun règne sur la tête, le dos, les ailes et les pennes de la queue : le dessous du corps est gris clair, quelquefois fauve clair, mais toujours nuancé de rougeâtre; le croupion est rouge ainsi que le bec; les pieds sont rougeâtres : quelquefois la base du bec est bordée de noir, et le croupion semé de points blancs, ainsi que les couvertures des ailes. Tel étoit le serevan, n° 230, fig. 3, envoyé de l'Ile-de-France par M. Sonnerat, sous le nom de *bengali*.

Celui que M. Commerson appelle *serevan* avoit tout le dessous du corps fauve clair; ses pieds étoient jaunâtres : il n'avoit ni le bec ni le croupion rouge, et on ne lui voyoit pas une seule moucheture : c'étoit probablement un jeune ou une femelle.

D'autres oiseaux fort approchans de ceux-là, envoyés par M. Commerson sous le nom de *bengalis du Cap*, avoient une teinte rouge plus marquée devant le cou et sur la poitrine; en général, ils ont la queue un peu plus longue à proportion.

Tous sont à peu près de la grosseur des bengalis et des sénégalis.

1. Je lui ai donné le nom de *serevan*, d'après M. Commerson, pour le distinguer du suivant.

LE PETIT MOINEAU DU SÉNÉGAL.

Cet oiseau a le bec et les pieds rouges, un trait de la même couleur sur les yeux; la gorge et les côtés du cou, d'un blanc bleuâtre; tout le reste du dessus du corps, d'un blanc mêlé de couleur de rose, plus ou moins foncé; le croupion de même, le reste du dessous du corps bleu, le dessus de la tête d'un bleu moins foncé, les ailes et les plumes scapulaires brunes, la queue noirâtre.

Ce petit moineau, n° 230, fig. 2, est à peu près de la taille du précédent.

LE MAIA.

Voici encore de petits oiseaux qui sont de grands destructeurs. Les maïas se réunissent en troupes nombreuses, pour fondre sur les champs semés de riz; ils en consomment beaucoup, et en perdent encore davantage : les pays où l'on cultive cette graine sont ceux qu'ils fréquentent par préférence; et ils auroient, comme on voit, des titres suffisans pour partager, avec le padda, le nom d'*oiseaux de riz*. Mais je leur conserverai celui de *maïas*, qui est leur vrai nom; je veux dire, le nom sous lequel ils sont connus dans le pays de leur naissance, et dont Fernandès devoit être bien instruit. Cet auteur nous apprend que leur chair est bonne à manger, et facile à digérer.

Le mâle a la tête, la gorge et tout le dessous du corps, noirâtre; le dessus, d'un marron pourpré, plus éclatant sur le croupion que partout ailleurs : il a aussi, sur la poitrine, une large ceinture de la même couleur, le bec gris, et les pieds plombés.

La femelle, n° 109, fig. 2, est fauve dessus, d'un blanc sale dessous; elle a l

gorge d'un marron pourpré, et, de chaque côté de la poitrine, une tache de la même couleur, répondant à la ceinture du mâle ; son bec est blanchâtre et ses pieds sont gris.

Fernandès raconte comme une merveille que le maïa a le ventricule derrière le cou. Mais si cet auteur eût jeté les yeux sur les petits oiseaux auxquels on donne la becquée, il auroit vu que cette merveille est très-ordinaire, et qu'à mesure que le jabot se remplit, il se porte vers l'endroit où il trouve moins de résistance, souvent à côté du cou, et quelquefois derrière ; enfin il se seroit aperçu que le jabot n'est pas le ventricule. La nature est toujours admirable ; mais il faut savoir l'admirer.

LE MAIAN.

La Chine n'est pas le seul pays où se trouve cet oiseau : celui qu'a gravé M. Edwards venoit de Malaca, et, suivant toute apparence, il n'est point exclu des contrées intermédiaires ; mais on peut douter raisonnablement qu'il existe en Amérique, et qu'un si petit oiseau ait franchi les vastes mers qui séparent ces deux continens : du moins il est assez différent de celui de tous les oiseaux d'Amérique auquel il a le plus de rapport, je veux dire du maïa, pour qu'on doive lui donner un nom différent. En effet, ses proportions ne sont point du tout les mêmes ; car, quoiqu'il soit un peu plus grand, ses ailes et sa queue sont un peu plus courtes, son bec est tout aussi court : d'ailleurs son plumage est différent, et a beaucoup moins d'éclat.

Le maïan, nº 109, fig. 1, a tout le dessus du corps d'un marron rougeâtre ; la poitrine et tout le dessous du corps, d'un noirâtre presque uniforme, cependant un peu moins foncé sous la queue ; le bec couleur de plomb, une espèce de coqueluchon gris clair, qui couvre la tête et tombe jusqu'au bas du cou : les couvertures inférieures des ailes sont de la couleur de ce coqueluchon, et les pieds couleur de chair.

Le maïan de M. Brisson diffère de celui-ci, en ce qu'il a la poitrine d'un brun clair, quelques-unes des premières pennes des ailes bordées de blanc, le bec et les pieds gris, etc. ; ces différences sont trop sensibles pour n'être regardées que comme de simples variétés de descriptions, surtout si l'on fait attention à l'exactitude scrupuleuse des descripteurs.

LE PINSON.

Cet oiseau a beaucoup de force dans le bec : il sait très-bien s'en servir pour se faire craindre des autres petits oiseaux, comme aussi pour pincer jusqu'au sang les personnes qui le tiennent ou qui veulent le prendre ; et c'est pour cela que, suivant plusieurs auteurs, il a reçu le nom de *pinson :* mais, comme l'habitude de pincer n'est rien moins que propre à cette espèce, que même elle lui est commune, non seulement avec beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, mais avec beaucoup d'animaux de classes toutes différentes, quadrupèdes, millepèdes, bipèdes, etc., je trouve mieux fondée l'opinion de M. Frisch, qui tire ce mot *pinson* de *pincio*, latinisé du mot allemand *pinck*, qui semble avoir été formé d'après le cri de l'oiseau.

Les pinsons ne s'en vont pas tous en automne ; il y en a toujours un assez bon nombre qui restent l'hiver avec nous : je dis avec nous, car la plupart s'approchent en effet des lieux habités, et viennent jusque dans nos basses-cours, où ils trouvent une subsistance plus facile ; ce sont de petits parasites qui nous recherchent pour vivre à nos dépens, et qui ne nous dédommagent par rien d'agréable : jamais on ne les entend chanter dans cette saison, à moins qu'il n'y ait de beaux jours ; mais ce ne sont que des momens, et des momens fort rares : le reste du temps, ils se cachent dans des haies fourrées, sur des chênes qui n'ont pas encore perdu leurs feuilles, sur des arbres toujours verts, quelquefois même dans des trous de rocher, où ils meurent lorsque la saison est

trop rude. Ceux qui passent en d'autres climats se réunissent assez souvent en troupes innombrables; mais où vont-ils? M. Frisch croit que c'est dans les climats septentrionaux, et il se fonde, 1° sur ce qu'à leur retour ils ramènent avec eux des pinsons blancs, qui ne se trouvent guère que dans ces climats; 2° sur ce qu'ils ne ramènent point de petits, comme ils feroient s'ils eussent passé le temps de leur absence dans un pays chaud où ils eussent pu nicher, et où ils n'auroient pas manqué de le faire: tous ceux qui reviennent, mâles et femelles, sont adultes; 3° sur ce qu'ils ne craignent point le froid, mais seulement la neige, qui, en couvrant les campagnes, les prive d'une partie de leurs subsistances [1].

Il faut donc, pour concilier tout cela, qu'il y ait un pays au Nord où la neige ne couvre point la terre: or on prétend que les déserts de la Tartarie sont ce pays; il y tombe certainement de la neige; mais les vents l'emportent, dit-on, à mesure qu'elle tombe, et laissent de grands espaces découverts.

Une singularité très-remarquable dans la migration des pinsons, c'est ce que dit Gesner de ceux de la Suisse, et M. Linnæus de ceux de la Suède, que ce sont les femelles qui voyagent, et que les mâles restent l'hiver dans le pays [2]; mais ces habiles naturalistes n'auroient-ils pas été trompés par ceux qui leur ont attesté ce fait, et ceux-ci par quelque altération périodique dans le plumage des femelles, occasioné par le froid ou par quelque autre cause? Le changement de couleur me paroît plus dans l'ordre de la nature, plus conforme à l'analogie [3], que cette séparation à jour nommé des mâles et des femelles, et que la fantaisie de celles-ci de voyager seules et de quitter leur pays natal, où elles pourroient trouver à vivre tout aussi bien que leurs mâles.

Au reste, on sent bien que l'ordre de ces migrations doit varier dans les différens climats. Aldrovande assure que les pinsons font rarement leur ponte aux environs de Bologne, et qu'ils s'en vont presque tous sur la fin de l'hiver, pour revenir l'automne suivant. Je vois au contraire, par le témoignage de Willughby, qu'ils passent toute l'année en Angleterre, et qu'il est peu d'oiseaux que l'on y voie aussi fréquemment.

Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, depuis la mer Baltique et la Suède, où ils sont fort communs et où ils nichent, jusqu'au détroit de Gibraltar, et même jusque sur les côtes d'Afrique.

Le pinson, n° 54, fig. 1, est un oiseau très-vif; on le voit toujours en mouvement; et cela, joint à la gaieté de son chant, a donné lieu sans doute à la façon de parler proverbiale, *gai comme pinson.* Il commence à chanter de fort bonne heure au printemps, et plusieurs jours avant le rossignol; il finit vers le solstice d'été. Son chant a paru assez intéressant pour qu'on l'analysât; on y a distingué un prélude, un roulement, une finale [4]; on a donné des noms particuliers à chaque reprise, on les a presque notées; et les plus grands connoisseurs de ces petites choses s'accordent à dire que la dernière reprise est la plus agréable [5]. Quelques personnes trouvent son ramage trop fort, trop *mordant;* mais il n'est trop fort que parce que nos organes sont trop foibles, ou plutôt parce que nous l'entendons de trop près et dans des appartemens trop résonnans, où le son direct est exagéré, gâté par les sons réfléchis: la nature a fait les pinsons pour être les chantres des bois; allons donc dans les bois pour juger leur chant, et surtout pour en jouir.

Si l'on met un jeune pinson, pris au nid, sous la leçon d'un serin, d'un rossignol, etc., il se rendra propre le chant de ses maîtres: on en a vu plus d'un exemple [6]; mais on n'a point vu d'oiseaux de cette espèce qui

1. Aldrovande dit qu'en Italie, lorsqu'il y a beaucoup de neige, et que le froid est rigoureux, les pinsons ne peuvent voler, et qu'on les prend à la main (page 820). Mais cette impuissance de voler peut venir d'inanition, et l'inanition de la quantité des neiges. Olina prétend qu'en ce même pays les pinsons gagnent la montagne pendant l'été. M. Hébert en a vu, dans cette saison, sur les plus hautes montagnes du Bugey, où ils étoient aussi communs que dans les plaines, et où certainement ils ne restent point l'hiver.

2. M. Linnæus dit positivement que les pinsons femelles quittent la Suède par troupes au mois de septembre, qu'elles vont en Hollande, et reviennent au printemps rejoindre leurs mâles, qui ont passé l'hiver en Suède.

3. Nous rendrons compte, à l'article du *tarier* ou *traquet d'Angleterre*, de quelques observations curieuses sur les changemens successifs du plumage de cet oiseau et de quelques autres.

4. Le prélude, selon M. Frisch, est composé de trois notes ou traits semblables; le roulement, de sept notes différentes en descendant, et la finale de deux notes ou phrases. Il renvoie à l'*Art de la chasse* de Schroder, page 138; et à l'*Helvetia curiosa* d'Emmanuel Konig, page 831.

5. On la nomme en allemand, *reiterzu;* en françois, *boute-selle.*

6. Cette facilité de s'approprier des chants étrangers explique la diversité de ramage qu'on observe dans ces oiseaux. On distingue dans les Pays-Bas cinq à six sortes de pinsons, qui ont chacun des phrases plus ou moins longues.

eussent appris à siffler des airs de notre musique : ils ne savent pas s'éloigner de la nature jusqu'à ce point.

Les pinsons, outre leur ramage ordinaire, ont encore un certain frémissement d'amour qu'ils font entendre au printemps, et de plus un autre cri peu agréable, qui, dit-on, annonce la pluie [1]. On a aussi remarqué que ces oiseaux ne chantoient jamais mieux ni plus long-temps que lorsque, par quelque accident, ils avoient perdu la vue [2]; et cette remarque n'a pas été plus tôt faite, que l'art de les rendre aveugles a été inventé : ce sont de petits esclaves à qui nous crevons les yeux, pour qu'ils puissent mieux servir à nos plaisirs. Mais je me trompe, on ne leur crève point les yeux; on réunit seulement la paupière inférieure à la supérieure par une espèce de cicatrice artificielle, en touchant légèrement, et à plusieurs reprises, les bords de ces deux paupières, avec un fil de métal rougi au feu, et prenant garde de blesser le globe de l'œil. Il faut les préparer à cette singulière opération, d'abord en les accoutumant à la cage pendant douze ou quinze jours, et ensuite en les tenant enfermés nuit et jour, avec leur cage, dans un coffre, afin de les accoutumer à prendre leur nourriture dans l'obscurité [3]. Ces pinsons aveugles sont des chanteurs infatigables [4], et l'on s'en sert par préférence [5], comme d'appeaux ou d'*appelants*, pour attirer dans les piéges les pinsons sauvages : on prend ceux-ci aux gluaux, et avec différentes sortes de filets, entre autres celui d'alouette; il faut que les mailles soient plus petites, et proportionnées à la grosseur de l'oiseau.

Le temps de cette chasse [6] est celui où les pinsons volent en troupes nombreuses, soit en automne à leur départ, soit au printemps à leur retour : il faut, autant qu'on le peut, choisir un temps calme, parce qu'alors ils volent plus bas, et qu'ils entendent mieux l'appeau. Ils ne se façonnent point aisément à la captivité; les premiers jours ils ne mangent point ou presque point, ils frappent continuellement de leur bec les bâtons de la cage, et fort souvent ils se laissent mourir [7].

Ces oiseaux font un nid bien rond et solidement tissu : il semble qu'ils n'aient pas moins d'adresse que de force dans le bec. Ils posent ce nid sur les arbres ou les arbustes les plus touffus : ils le font quelquefois jusque dans nos jardins, sur les arbres fruitiers; mais ils le cachent avec tant de soin, que souvent on a de la peine à l'apercevoir, quoiqu'on en soit fort près : ils le construisent de mousse blanche, et de petites racines en dehors; de laine, de crins, de fils d'araignée, et de plumes en dedans. La femelle pond cinq ou six œufs gris rougeâtres, semés de taches noirâtres plus fréquentes au gros bout. Le mâle ne la quitte point tandis qu'elle couve, surtout la nuit : il se tient toujours fort près du nid; et le jour, s'il s'éloigne un peu, c'est pour aller à la provision. Il se pourroit que la jalousie fût pour quelque chose dans cette grande assiduité; car ces oiseaux sont d'un naturel très-jaloux : s'il se trouve deux mâles dans un même verger au printemps, ils se battent avec acharnement jusqu'à ce que le plus foible cède la place ou succombe; c'est bien pis, s'ils se trouvent dans une même volière où il n'y ait qu'une femelle [8].

Les pères et mères nourrissent leurs pe-

1. Ce cri a un nom particulier; en allemand on l'appelle *schircken*.

2. Ils sont sujets à cet accident, surtout lorsqu'on les tient entre deux fenêtres, à l'exposition du midi.

3. Gesner prétend qu'en tenant des pinsons ainsi renfermés pendant tout l'été, et ne les tirant de prison qu'au commencement de l'automne, ils chantent pendant cette dernière saison; ce qu'ils n'eussent point fait sans cela : l'obscurité les rendoit muets, le retour de la lumière est le printemps pour eux.

4. On les appelle en Flandre, *rabadiaux*.

5. Avec d'autant plus de raison que ceux qui ne sont point aveugles sont des chantres fort capricieux, et qui se taisent pour peu qu'il fasse de vent ou qu'ils éprouvent d'incommodité, et même d'inquiétude.

6. On établit le filet dans un bosquet de charmille d'environ soixante pieds de long sur trente-cinq de large, à portée des vignes et des chènevières; le filet est à un bout; la loge où se met l'homme qui tient la corde du filet, à l'autre bout; deux appeaux dans l'espace qui est entre les deux nappes; plusieurs autres pinsons en cage répandus dans le bosquet : cela s'appelle une *pinsonnière*. Il faut beaucoup d'attention à cacher l'appareil; car le pinson qui trouve aisément à vivre n'est point facile à attirer dans le piége. Quelques-uns disent qu'il est défiant et rusé, qu'il échappe à l'oiseau de proie en se tenant la tête en bas, que l'oiseau le méconnoît dans cette situation, et que s'il fond sur lui, souvent il ne lui prend que quelques plumes de la queue. M. Guys m'assure que la femelle est encore plus rusée que le mâle. Ce qu'il y a de sûr, c'est que mâle et femelle se laissent approcher de fort près.

7. Ceux que l'on prend aux gluaux meurent souvent à l'instant où on les prend, soit par le regret de la liberté, soit qu'ils aient été blessés par la chouette, soit qu'ils en aient eu peur.

8. On conseille même de ne pas mettre plus de deux paires dans la même chambre, de peur que les mâles ne se poursuivent, et qu'ils ne causent du désordre dans la volière.

tits de chenilles et d'insectes; ils en mangent eux-mêmes [1]; mais ils vivent plus communément de petites graines, de celles d'épine blanche, de pavot, de bardane, de rosier, surtout de faîne, de navette, et de chènevis; ils se nourrissent aussi de blé et même d'avoine, dont ils savent fort bien casser les grains pour en tirer la substance farineuse. Quoiqu'ils soient d'un naturel un peu rétif, on vient à bout de les former au petit exercice de la galère, comme les chardonnerets: ils apprennent à se servir de leur bec et de leurs pieds pour faire monter le seau dont ils ont besoin.

Le pinson est plus souvent posé que perché : il ne marche point en sautillant; mais il coule légèrement sur la terre, et va sans cesse ramassant quelque chose. Son vol est inégal; mais lorsqu'on attaque son nid, il plane au dessus en criant.

Cet oiseau est un peu plus petit que notre moineau; il est trop connu pour le décrire en détail : on sait qu'il a les côtés de la tête, le devant du cou, la poitrine, et les flancs, d'une belle couleur vineuse; le dessus de la tête et du corps marron, le croupion olivâtre, et une tache blanche sur l'aile. La femelle a le bec plus effilé, et les couleurs moins vives; mais, soit dans la femelle, soit dans le mâle, le plumage est fort sujet à varier. J'ai vu une femelle vivante, prise sur ses œufs le 7 mai, qui différoit de celle que M. Brisson a décrite; elle avoit le dessus de la tête et du dos d'un brun olivâtre, une espèce de collier gris qui environnoit le cou par derrière, le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs, etc. Parmi les mâles, il y en a qui ont le dessus de la tête et du cou cendré, et d'autres d'un brun marron; quelques-uns ont les pennes de la queue les plus voisines des deux intermédiaires, bordées de blanc, et d'autres les ont entièrement noires : est-ce l'âge qui produit ces petites différences?

Un jeune pinson pris sous la mère, dont les pennes de la queue étoient déjà longues de six lignes, avoit le dessous du corps comme la mère, le dessus d'un brun cendré, le croupion olivâtre; ses ailes avoient déjà les deux raies blanches : mais les bords du bec supérieur n'étoient point encore échancrés près de la pointe, comme ils le sont dans les mâles adultes; ce qui me feroit croire que cette échancrure, qui se trouve dans beaucoup d'espèces, ne dépend pas immédiatement de la première organisation, mais que c'est un effet secondaire et mécanique, produit par la pression continuelle de l'extrémité du bec inférieur, qui est un peu plus court, contre les bords du bec supérieur.

Tous les pinsons ont la queue fourchue, et composée de douze pennes; le fond de leurs plumes est cendré obscur, et leur chair n'est pas bonne à manger : la durée de leur vie est de sept ou huit ans.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, six lignes; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces deux tiers : elle dépasse les ailes d'environ seize lignes.

Variétés du Pinson.

Indépendamment des variations fréquentes de plumage que l'on peut remarquer dans les pinsons d'un même pays, on a observé, parmi les pinsons de différens climats, des variétés plus constantes, et que les auteurs ont jugées dignes d'être décrites. Les trois premières ont été observées en Suède, et les deux autres en Silésie.

I.

Le Pinson à ailes et queue noires.

Il a en effet les ailes entièrement noires; mais la penne extérieure de la queue, et la suivante, sont bordées de blanc en dehors, depuis le milieu de leur longueur. Cet oiseau se tient sur les arbres, dit M. Linnæus.

II.

Le Pinson brun.

Il est remarquable par sa couleur brune et par son bec jaunâtre : mais cette couleur brune n'est point uniforme; elle est moins foncée sur la partie antérieure, et participe du cendré et du noirâtre sur la partie postérieure. Cette variété a les ailes noires comme la précédente, les pieds de même couleur, et la queue fourchue. Les Suédois lui donnent le nom de *riska*, dit M. Linnæus.

III.

Le Pinson brun huppé.

Sa huppe est couleur de feu, et c'est le

1. Aldrovande savoit cela, et il ajoute que les oiseleurs donnoient aux pinsons qui leur servoient d'appeaux, une sauterelle, ou quelque autre insecte, pour les mettre en train de chanter; ce qui supposeroit dans ces oiseaux un appétit de préférence pour les insectes.

trait caractéristique qui le distingue de la variété précédente. M. Linnæus disoit, en 1746, qu'il se trouvoit en Nordland, c'est-à-dire dans la partie septentrionale de la Suède; mais, douze ans après, il a cru le reconnoître dans la linotte noire de Klein, et il a dit, en général, qu'il se trouvoit en Europe.

IV.

Le Pinson blanc.

Il est fort rare, selon Schwenckfeld, et ne diffère que par la couleur de notre pinson ordinaire. Gesner atteste qu'on avoit vu un pinson dont le plumage étoit entièrement blanc.

V.

Le Pinson à collier.

Il a le sommet de la tête blanc, et un collier de la même couleur : cet oiseau a été pris dans les bois aux environs de Kotzna.

LE PINSON D'ARDENNE.

Il pourroit se faire que ce pinson, nº 54, fig. 2, qui passe généralement pour le pinson de montagne, ou l'*orospiza* d'Aristote, ne fût que son *spiza*, ou son pinson proprement dit, et que notre pinson ordinaire, qui passe généralement pour son *spiza*, fût son véritable *orospiza*, ou pinson de montagne : voici mes raisons :

Les anciens ne faisoient point de descriptions complètes; mais ils disoient un mot, soit des qualités extérieures, soit des habitudes, et ce mot indiquoit ordinairement ce qu'il y avoit de plus remarquable dans l'animal. L'*orospiza*, dit Aristote, est semblable au *spiza :* il est un peu moins gros; il a le cou bleu; enfin il se tient dans les montagnes. Or toutes ces propriétés appartiennent à notre pinson ordinaire, et quelques-unes d'elles lui appartiennent exclusivement.

1º Il a beaucoup de ressemblance avec le pinson d'Ardenne, par la supposition même; et, pour s'en convaincre, il ne faut que les comparer l'un à l'autre : d'ailleurs il n'est pas un seul méthodiste qui n'ait rapporté ces deux espèces au même genre.

2º Notre pinson ordinaire est un peu plus petit que le pinson d'Ardenne, suivant le témoignage des naturalistes, et suivant ce que j'ai observé moi-même.

3º Notre pinson ordinaire a le dessus de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre, au lieu que, dans le pinson d'Ardenne, ces mêmes parties sont variées de noir lustré et de gris jaunâtre.

4º Nous avons remarqué ci-dessus, d'après Olina, qu'en Italie notre pinson ordinaire se retire l'été dans les montagnes pour y nicher; et comme le climat de la Grèce est fort peu différent de celui de l'Italie, on peut supposer par analogie, à défaut d'observation, qu'en Grèce notre pinson ordinaire niche aussi sur les montagnes [1].

5º Enfin le *spiza* d'Aristote semble chercher, suivant ce philosophe, les pays chauds pendant l'été, et les pays froids pendant l'hiver. Or cela convient beaucoup mieux aux pinsons d'Ardenne qu'aux pinsons ordinaires, puisqu'une grande partie de ceux-ci ne voyagent point, et que ceux-là non seulement sont voyageurs, mais qu'ils ont coutume d'arriver au fort de l'hiver [2] dans les différens pays qu'ils parcourent; c'est ce que nous savons par expérience, et ce qui d'ailleurs est attesté par les noms de *pinson d'hiver*, *pinson de neige*, que l'on a donnés en divers pays au pinson d'Ardenne.

De tout cela il résulte, ce me semble, que très-probablement ce dernier est le *spiza* d'Aristote, et notre pinson ordinaire son *orospiza*.

1. Frisch prétend que les pinsons d'Ardenne viennent des montagnes en automne, et que, lorsqu'ils s'en retournent, ils prennent le chemin des montagnes du nord. M. le marquis de Piolenc, qui m'a donné plusieurs notes sur ces oiseaux, m'assure qu'ils partent dans le mois d'octobre des montagnes de Savoie et de Dauphiné, et qu'ils y reviennent au mois de février. Ces époques s'accordent très-bien avec celles où nous les voyons passer et repasser en Bourgogne : il peut se faire que les deux espèces aiment les montagnes, et se ressemblent en ce point.

2. Aldrovande assure positivement que cela est ainsi aux environs de Bologne. M. Lottinger me mande que, dès la fin d'août, il en paroît quelques-uns en Lorraine, mais que l'on n'en voit de grosses troupes que sur la fin d'octobre, et même plus tard.

Les pinsons d'Ardenne ne nichent point dans nos pays; ils y passent, d'année à autre, en très-grandes troupes. Le temps de leur passage est l'automne et l'hiver : souvent ils s'en retournent au bout de huit ou dix jours, quelquefois ils restent jusqu'au printemps. Pendant leur séjour, ils vont avec les pinsons ordinaires, ils se retirent, comme eux, dans les feuillages. Il en parut des volées très-nombreuses en Bourgogne, dans l'hiver de 1774, et des volées encore plus nombreuses dans le pays de Würtemberg, sur la fin de décembre 1775; ceux-ci alloient se gîter tous les soirs dans un vallon sur les bords du Rhin [1], et, dès l'aube du jour, ils prenoient leur vol : la terre étoit toute couverte de leur fiente. La même chose avoit été observée dans les années 1735 et 1757. On ne vit peut-être jamais un aussi grand nombre de ces oiseaux en Lorraine que dans l'hiver de 1765; chaque nuit on en tuoit plus de six cents douzaines, dit M. Lottinger, dans des forêts de sapins qui sont à quatre ou cinq lieues de Sarbourg. On ne prenoit pas la peine de les tirer, on les assommoit à coups de gaule; et quoique ce massacre eût duré tout l'hiver, on ne s'apercevoit presque pas à la fin que la troupe eût été entamée. M. Willughby nous apprend qu'on en voit beaucoup aux environs de Venise, sans doute au temps du passage; mais nulle part ils ne reviennent aussi régulièrement que dans les forêts de Weissembourg, où abonde le hêtre, et par conséquent la faîne, dont ils sont très-friands. Ils en mangent le jour et la nuit; ils vivent aussi de toutes sortes de petites graines. Je me persuade que ces oiseaux restent dans leur pays natal tant qu'ils y trouvent la nourriture qui leur convient, et que c'est la disette qui les oblige à voyager : du moins il est certain que l'abondance des graines qu'ils aiment de préférence ne suffit pas toujours pour les attirer dans un pays, même dans un pays qu'ils connoissent; car, en 1774, quoiqu'il y eût abondance de faîne en Lorraine, ces pinsons n'y parurent pas, et prirent une autre route : l'année suivante, au contraire, on en vit quelques troupes, quoique la faîne eût manqué [2]. Lorsqu'ils arrivent chez nous, ils ne sont point du tout sauvages, et se laissent approcher de fort près. Ils volent serrés, se posent et partent de même; cela est au point que l'on en peut tuer douze ou quinze d'un seul coup de fusil.

En pâturant dans un champ, ils font à peu près la même manœuvre que les pigeons; de temps en temps on en voit quelques-uns se porter en avant, lesquels sont bientôt suivis de toute la bande.

Ce sont, comme l'on voit, des oiseaux connus et répandus dans toutes les parties de l'Europe, du moins par leurs voyages; mais ils ne se bornent point à l'Europe : M. Edwards en a vu qui venoient de la baie d'Hudson, sous le nom d'*oiseaux de neige*; et les gens qui fréquentent cette contrée lui ont assuré qu'ils étoient les premiers à y reparoître chaque année au retour du printemps, avant même que les neiges fussent fondues.

La chair des pinsons d'Ardenne, quoiqu'un peu amère, est fort bonne à manger, et certainement meilleure que celle du pinson ordinaire. Leur plumage est aussi plus varié, plus agréable, plus velouté; mais il s'en faut beaucoup qu'ils chantent aussi bien : on a comparé leur voix à celle de la chouette et à celle du chat. Ils ont deux cris : l'un est une espèce de piaulement; l'autre, qu'ils font entendre étant posés à terre, approche de celui du traquet, mais il n'est ni aussi fort ni aussi prononcé. Quoique nés avec si peu de talens naturels, ces oiseaux sont néanmoins susceptibles de talens acquis : lorsqu'on les tient à portée d'un autre oiseau dont le ramage est plus agréable, le leur s'adoucit, se perfectionne, et devient semblable à celui qu'ils ont entendu. Au reste, pour avoir une idée juste de leur voix, il faudroit les avoir ouïs au temps de la ponte; car c'est alors, c'est en chantant l'hymne de l'amour, que les oiseaux font entendre leur véritable ramage.

Un chasseur qui avoit voyagé m'a assuré que ces oiseaux nichoient dans le Luxembourg; qu'ils posoient leurs nids sur les sapins les plus branchus, assez haut; qu'ils commençoient à y travailler sur la fin d'avril; qu'ils y employoient la longue mousse des sapins au dehors, du crin, de la laine,

1. M. Lottinger dit, peut-être un peu trop généralement, que le jour ils se répandent dans les forêts de la plaine, et que la nuit ils se retirent sur la montagne. Cette marche n'est point apparemment invariable, et l'on peut croire qu'elle dépend du local et des circonstances.

On en a vu cette année dans nos environs une volée de plus de trois cents, qui a passé trois ou quatre jours dans le même endroit, et cet endroit est montagneux. Ils se sont toujours posés sur le même noyer; et lorsqu'on les tiroit, ils partoient tous à la fois, et dirigeoient constamment leur route vers le nord ou le nord-est. (*Note de M. le marquis de Piolenc.*)

2. Je tiens ces faits de M. Lottinger.

et des plumes au dedans; que la femelle pondoit quatre ou cinq œufs jaunâtres et tachetés, et que les petits commençoient à voltiger de branche en branche dès la fin de mai.

Le pinson d'Ardenne est, selon Belon, un oiseau courageux, et qui se défend avec son bec jusqu'au dernier soupir. Tous conviennent qu'il est d'un naturel plus doux que notre pinson ordinaire, et qu'il donne plus facilement dans les piéges. On en tue beaucoup à certaines chasses que l'on pratique dans le pays de Weissembourg, et qui méritent d'être connues. On se rassemble pour cela dans la petite ville de Bergzabern, et, le jour étant pris, on envoie, la veille, des observateurs à la découverte, pour remarquer les arbres sur lesquels ils ont coutume de se poser le soir; c'est communément sur les petits picéas et sur d'autres arbres toujours verts. Ces observateurs, de retour, servent de guides à la troupe. Elle part le soir avec des flambeaux et des sarbacanes : les flambeaux servent à éblouir les oiseaux et à éclairer les chasseurs; les sarbacanes servent à ceux-ci pour tuer les pinsons avec de petites boules de terre sèche. On les tire de très-près, afin de ne les point manquer; car s'il y en avoit un seul qui ne fût que blessé, ses cris donneroient infailliblement l'alarme aux autres, et bientôt ils s'envoleroient tous à la fois.

La nourriture principale de ceux que l'on veut avoir en cage, c'est le panis, le chènevis, la faîne, etc. Olina dit qu'ils vivent quatre ou cinq ans.

Leur plumage est sujet à varier dans les différens individus; quelques mâles ont la gorge noire, et d'autres ont la tête absolument blanche, et les couleurs plus foibles. Frisch remarque que les jeunes mâles, lorsqu'ils arrivent, ne sont pas si noirs et n'ont pas les couvertures inférieures des ailes d'un jaune si vif que lorsqu'ils s'en retournent. Il peut se faire que l'âge plus avancé amène encore d'autres différences dans les deux sexes, et de là toutes celles que l'on remarque dans les descriptions.

Le pinson que j'ai observé pesoit une once : il avoit le front noir; le dessus de la tête et du cou et le haut du dos, variés de gris jaunâtre et de noir lustré; la gorge, le devant du cou, la poitrine, et le croupion, d'un roux clair; les petites couvertures de la base de l'aile, d'un jaune orangé : les autres formoient deux raies transversales d'un blanc jaunâtre, séparées par une bande noire plus large. Toutes les pennes de l'aile, excepté les trois premières, avoient sur leur bord extérieur, à l'endroit où finissoient les grandes couvertures, une tache blanche d'environ cinq lignes de long; la suite de ces taches formoit une troisième raie blanche, qui étoit parallèle aux deux autres dans l'aile étendue, mais qui, dans l'aile repliée, ne paroissoit que sous la forme d'une tache oblongue, presque parallèle à la côte des pennes; enfin ces mêmes pennes étoient d'un beau noir, bordées de blanc : les petites couvertures inférieures des ailes les plus proches du corps se faisoient remarquer par leur belle couleur jaune. Les pennes de la queue étoient noires, bordées de blanc ou de blanchâtre; la queue fourchue; les flancs mouchetés de noir; les pieds d'un brun olivâtre; les ongles peu arqués, le postérieur le plus fort de tous; les bords du bec supérieur échancrés près de la pointe; les bords du bec inférieur rentrans et reçus dans le supérieur, et la langue divisée par le bout en plusieurs filets très-déliés.

Le tube intestinal avoit quatorze pouces de longueur; le gésier étoit musculeux, doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence, précédé d'une dilatation de l'œsophage, et encore d'un jabot qui avoit cinq à six lignes de diamètre, le tout rempli de petites graines sans un seul petit caillou. Je n'ai vu ni *cæcum* ni vésicule du fiel.

La femelle n'a point la tache orangée de la base de l'aile, ni la belle couleur jaune de ses couvertures inférieures; sa gorge est d'un roux plus clair, et elle a quelque chose de cendré sur le sommet de la tête et derrière le cou.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, six lignes et demie; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces un tiers : elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE GRAND MONTAIN[1].

Ce pinson est le plus grand de ceux qui habitent l'Europe; Klein dit qu'il égale l'alouette en grosseur. Il se trouve dans la Laponie, aux environs de Tornéo. Il a la tête noirâtre, variée de blanc roussâtre[2], ornée de chaque côté d'une raie blanche, qui part de l'œil et descend le long du cou; le cou, la gorge et la poitrine, d'un roux clair; le ventre et tout ce qui suit blanc; le dessus du corps roussâtre varié de brun; les ailes noires, bordées de jaune pâle et verdâtre, et traversées par une raie blanche; la queue fourchue, composée de douze pennes presque noires, bordées de jaunâtre; le bec couleur de corne, plus foncée vers la pointe; les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, sept lignes, comme le pied et le doigt du milieu; vol, onze pouces et demi; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de dix lignes.

1. Le grand pinson de montagne, *the greater brambling*.

2. Il est probable que le grand montain est l'oiseau que les habitans des montagnes du Dauphiné appellent *roussolan*.

LE PINSON DE NEIGE,

OU LA NIVEROLLE[1].

Cette dénomination est fondée apparemment sur la couleur blanche de la gorge, de la poitrine et de toute la partie inférieure de l'oiseau, comme aussi sur ce qu'il habite les pays froids, et qu'il ne paroît guère dans les pays tempérés qu'en hiver et lorsque la terre est couverte de neige. Il a les ailes noires et blanches; la tête et le dessous du cou cendrés, en quoi il se rapproche de notre pinson; le dessus du corps gris brun, varié d'une couleur plus claire; les couvertures supérieures de la queue, tout-à-fait noires, ainsi que le bec et les pieds.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; pieds, neuf lignes et demie; vol, douze pouces; queue, deux pouces sept lignes; elle dépasse les ailes de huit à neuf lignes.

1. C'est le *nivereau* des montagnards du Dauphiné.

LE BRUNOR.

Ce nom renferme une description en raccourci; car l'oiseau à qui on l'a donné, et qui est le plus petit de tous les pinsons connus, a la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps d'un orangé rougeâtre: il a de plus la tête et tout le dessus du corps d'un brun foncé; mais les plumes et même les pennes sont bordées d'une nuance plus claire, ce qui produit une couleur mêlée; enfin il a le bec blanc et les pieds bruns.

M. Edwards, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, n'a pu découvrir de quel pays il venoit. M. Linnæus dit qu'il se trouve aux Indes.

Longueur totale, trois pouces et un quart; bec, trois lignes et demie; pieds, quatre lignes et demie; queue, un pouce: elle dépasse les ailes de six lignes.

LE BRUNET.

La couleur dominante de cet oiseau est le brun ; mais elle est moins foncée sous le corps. Catesby nous dit que son pinson brun, qui est notre brunet, se trouve en Virginie ; qu'il va avec les choucas et les oiseaux dont nous avons parlé sous le nom de *commandeurs*, et que d'autres appellent *étourneaux à ailes rouges*. Il ajoute qu'il se plaît dans les parcs où l'on renferme les bestiaux, et que l'on n'en voit point en été.

Longueur totale, six pouces trois quarts ; bec, sept lignes ; queue, deux pouces et demi ; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes ; pieds, onze lignes ; doigt du milieu, *idem*.

LE BONANA.

Le bonana est un arbre d'Amérique sur lequel se perche volontiers l'oiseau dont il s'agit ici, et c'est de là qu'il a pris son nom. Il a les plumes du dessus du corps soyeuses et d'un bleu obscur ; le dessous d'un bleu plus clair ; le ventre, varié de jaune ; les ailes et la queue d'un bleu obscur, tirant sur le vert ; les pieds noirs ; la tête grosse à proportion du corps, et le bec court, épais et arrondi.

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, quatre lignes ; vol, huit pouces et quelques lignes ; queue, environ seize lignes ; elle dépasse les ailes de cinq à six lignes.

LE PINSON
A TÊTE NOIRE ET BLANCHE.

La tête de cet oiseau est noire, ainsi que le dos et les plumes scapulaires ; mais elle a de chaque côté deux raies blanches, dont l'une passe au dessus et l'autre au dessous de l'œil. Le cou est noir par devant, et d'un rouge obscur par derrière ; cette dernière couleur règne sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue. La gorge est jaune, la poitrine orangée ; le ventre, jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, blanc ; la queue brune et les ailes de même : celles-ci ont une raie transversale blanche.

Cet oiseau est très-commun à Bahama et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale ; il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire : son poids est de six gros.

Longueur totale, six pouces et un quart ; bec, sept lignes ; queue, deux pouces et un tiers ; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES.

Le noir règne sur la partie supérieure du corps (sur le haut de la poitrine suivant Catesby), et sur les pennes de la queue et des ailes [1]; mais celles de la queue sont bordées de blanc; le milieu du ventre est de cette dernière couleur; le reste du dessous du corps est d'un rouge obscur, le bec noir, les yeux rouges et les pieds bruns. La femelle est toute brune, avec une teinte de rouge sur la poitrine.

Cet oiseau se trouve à la Caroline; il va par paires, et se tient dans les bois les plus épais : il est de la grosseur d'une alouette huppée.

Longueur totale, huit pouces; bec, huit lignes; pieds, seize lignes; queue, trois pouces; elle dépasse les ailes d'environ vingt-sept lignes; d'où on peut conclure qu'il n'a pas le vol fort étendu.

1. M. Klein dit qu'il a six raies blanches sur les ailes. (*Loco citato.*)

LE PINSON NOIR ET JAUNE.

La couleur générale de cet oiseau est un noir velouté, sur lequel paroît avec avantage la belle couleur jaune qui règne sur la base de l'aile, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, et qui borde les grandes pennes des ailes; les petites pennes et les grandes couvertures sont bordées de gris; le bec et les pieds sont de cette dernière couleur.

Cet oiseau a été envoyé du cap de Bonne-Espérance; il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, huit lignes; pieds, douze lignes; doigt du milieu, dix lignes; le doigt postérieur à peu près aussi long; vol, dix pouces et un quart; queue, deux pouces deux lignes; elle dépasse les ailes de douze lignes.

LE PINSON A LONG BEC.

Cet oiseau a la tête et la gorge noires; le dessus du corps varié de brun et de jaune; le dessous d'un jaune orangé; un collier couleur de marron; les pennes de la queue olivâtres en dehors; les grandes pennes de l'aile de même couleur, terminées de brun; les moyennes, brunes, bordées de jaunâtre; le bec et les pieds gris brun. Il a été envoyé du Sénégal; sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, neuf lignes; pieds, onze lignes; doigt du milieu, dix lignes; vol, dix pouces un quart; queue, deux pouces un quart; elle dépasse les ailes d'environ un pouce. On voit que c'est, de tous les pinsons connus, celui qui a le plus long bec.

L'OLIVETTE.

J'APPELLE ainsi un pinson venu de la Chine qui a la base du bec, les joues, la gorge, le devant du cou et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert d'olive; le dessus de la tête et du corps d'un brun olivâtre; avec une légère teinte de roux sur le dos, le croupion et les couvertures des ailes les plus proches du corps; la queue noire, bordée de jaune, terminée de blanchâtre; la poitrine et le ventre roux mêlé de jaune; les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un beau jaune; le bec et les pieds jaunâtres. Il est à peu près de la grosseur de la linotte. La femelle a les couleurs plus foibles, comme c'est l'ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; les pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; vol, huit pouces un tiers; queue, vingt-une lignes: elle est fourchue, et ne dépasse les ailes que de cinq ou six lignes.

LE PINSON JAUNE ET ROUGE.

LE jaune règne sur la gorge, le cou, la tête et tout le dessus du corps; le rouge sur toutes les extrémités, savoir, le bec, les pieds, les ailes et la queue. Ces deux couleurs se fondant ensemble forment une belle couleur orangée sur la poitrine et sur toute la partie inférieure du corps; outre cela, il y a, de chaque côté de la tête, une marque bleue immédiatement au dessous de l'œil.

Seba dit que cet oiseau avoit été envoyé de l'île Saint-Eustache, et il l'appelle *pinson d'Afrique*. Apparemment que cet auteur connoissoit une île de Saint-Eustache en Afrique, bien différente de celle de même nom qui est l'une des petites Antilles. La grosseur du pinson jaune et rouge est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, vingt-une lignes: elle dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LA TOUITE.

J'ADOPTE le nom que Seba a donné à cet oiseau, parce que c'est un nom propre qui lui a été imposé dans le pays, et qui a rapport à son cri: or on doit sentir combien de tels noms sont préférables à ces dénominations équivoques, composées d'un nom générique et d'un nom de pays, telles par exemple que celle de *pinson varié de la Nouvelle-Espagne*, par laquelle on a désigné l'oiseau dont il s'agit ici. Il est très-probable que dans la Nouvelle-Espagne il y a plus d'un oiseau à qui le nom de *pinson varié* peut convenir, et qu'il n'y en a pas deux à qui les habitants de ce pays se soient accordés à donner le nom de *touite*.

Ce bel oiseau a la tête d'un rouge clair, mêlé de pourpre; la poitrine de deux jaunes; le bec jaune, les pieds rouges; tout le reste varié de rouge, de blanc, de jaune et de bleu; enfin les ailes et la queue bordées de blanc. Il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, six lignes et demie; pieds, huit lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes d'environ onze lignes.

LE PINSON FRISÉ.

Le nom de cet oiseau vient de ce qu'il a plusieurs plumes frisées naturellement, tant sous le ventre que sur le dos : il a en outre le bec blanc, la tête et le cou noirs, comme si on lui eût mis un coqueluchon de cette couleur; le dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre; le dessous du corps jaune; les pieds d'un brun foncé.

Comme cet oiseau venoit du Portugal, on a jugé qu'il avoit été envoyé des principales possessions des Portugais, c'est-à-dire du royaume d'Angola ou du Brésil.

Sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, cinq à six lignes : la queue est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes de douze à treize lignes.

LE PINSON A DOUBLE COLLIER.

Cet oiseau a en effet deux colliers, ou plutôt deux demi-colliers, l'un par devant, l'autre par derrière : le premier noir, et le plus bas des deux; l'autre blanc. Il a de plus la poitrine et tout le dessous du corps d'un blanc teinté de roussâtre; la gorge, le tour du bec et les yeux, d'un blanc pur; la tête noire; tout le dessus du corps d'un cendré brun, qui s'éclaircit sur les couvertures supérieures de la queue; les grandes pennes des ailes noires; les moyennes et les couvertures supérieures noires, bordées d'un brun rougeâtre et qui a de l'éclat; le bec noir et les pieds bruns. M. Brisson dit qu'il se trouve dans les Indes; il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, six lignes; queue, vingt lignes : elle est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LE NOIR-SOUCI.

C'est ici une espèce nouvelle, à qui j'ai cru devoir donner un nouveau nom; ce nom est formé des couleurs principales qui règnent dans le plumage de l'oiseau : il a la gorge, le devant du cou et la poitrine, souci; le dessus du corps noirâtre; les pennes des ailes et de la queue de même, bordées extérieurement de bleu; la tête et le dessus du cou du même bleu; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune soufre, le bec noirâtre, court, fort et convexe; le bec inférieur d'une couleur plus claire; les narines rondes, situées dans la base du bec et percées à jour; la langue demi-cartilagineuse et fourchue; les pieds d'un brun rougeâtre; le doigt du milieu uni à l'extérieur par une membrane jusqu'à la première articulation; le doigt postérieur, le plus gros de tous les doigts, et son ongle, le plus fort de tous les ongles, lesquels, en général, sont aigus, arqués et creusés en gouttière.

Ces oiseaux vont par couples : le mâle et la femelle paroissent avoir l'un pour l'autre un attachement et une fidélité réciproques; ils se tiennent dans les terres cultivées et les jardins, et vivent d'herbes et de graines. M. Commerson, qui le premier a fait connoître cet oiseau, et qui l'a observé à Buenos-Ayres dans le mois de septembre, mar-

que sa place entre les pinsons et les gros-becs : il dit que sa grosseur est égale à celle du moineau.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; vol, onze pouces et demi; queue, trente-trois lignes; elle est composée de douze pennes égales; les ailes ont dix-sept pennes; la deuxième et la troisième sont les plus longues de toutes.

LES VEUVES.

Toutes les espèces de veuves se trouvent en Afrique; mais elles n'appartiennent pas exclusivement à ce climat, puisqu'on en a vu en Asie jusqu'aux îles Philippines; toutes ont le bec des granivores, de forme conique, plus ou moins raccourci, mais toujours assez fort pour casser les graines dont elles se nourrissent; toutes sont remarquables par leur longue queue, ou plutôt par les longues plumes qui, dans la plupart des espèces, accompagnent la véritable queue du mâle et prennent naissance plus haut ou plus bas que le rang des pennes dont cette queue est composée; toutes enfin, ou presque toutes, sont sujettes à deux mues par an, dont l'intervalle, qui répond à la saison des pluies, est de six à huit mois, pendant lesquels les mâles sont privés non seulement de la longue queue dont je viens de parler, mais encore de leurs belles couleurs et de leur joli ramage [1]. Ce n'est qu'au retour du printemps qu'ils commencent à recouvrer les beaux sons de leur voix, à reprendre leur véritable plumage, leur longue queue, en un mot, tous les attributs, toutes les marques de leur dignité de mâles.

Les femelles, qui subissent les mêmes mues, non seulement perdent moins, parce qu'elles ont moins à perdre, mais elles n'éprouvent pas même de changement notable dans les couleurs de leur plumage.

Quant à la première mue des jeunes mâles, on sent bien qu'elle ne peut avoir de temps fixé, et qu'elle est avancée ou retardée, suivant l'époque de leur naissance : ceux qui sont venus des premières pontes commencent à prendre leur longue queue dès le mois de mai; ceux au contraire qui sont venus des dernières pontes ne la prennent qu'en septembre et même en octobre.

Les voyageurs disent que les veuves font leur nid avec du coton; que ce nid a deux étages; que le mâle habite l'étage supérieur, et que la femelle couve au rez-de-chaussée [2]. Il seroit possible de vérifier ces petits faits en Europe et même en France, où, par des soins bien entendus, on pourroit faire pondre et couver les veuves avec succès, comme on l'a fait en Hollande.

Ce sont des oiseaux très-vifs, très-remuans, qui lèvent et baissent sans cesse leur longue queue : ils aiment beaucoup à se baigner, ne sont point sujets aux maladies, et vivent jusqu'à douze ou quinze ans. On les nourrit avec un mélange d'alpiste et de millet, et on leur donne pour rafraîchissement des feuilles de chicorée.

Au reste, il est assez singulier que ce nom de *veuves*, sous lequel ils sont généralement connus aujourd'hui, et qui paroît si bien leur convenir, soit à cause du noir qui domine dans leur plumage, soit à cause de leur queue traînante, ne leur ait été néanmoins donné que par pure méprise : les Portugais les appelèrent d'abord *oiseaux de Whidha* (c'est-à-dire de Juida), parce qu'ils sont très-communs sur cette côte d'Afrique. La ressemblance de ce mot avec celui qui signifie *veuve* en langue portugaise aura pu tromper les étrangers [3]; quelques-uns auront pris l'un pour l'autre, et cette erreur se sera accréditée d'autant plus aisément, que le nom de *veuves* paroissoit, à plusieurs égards, fait pour ces oiseaux.

On trouvera ici huit espèces de veuves; savoir, les cinq espèces déjà connues, et qui

1. Les veuves chantent en effet très-agréablement, et c'est une des raisons qui déterminent M. Edwards à juger qu'elles doivent être rapportées aux pinsons plutôt qu'aux moineaux.

2. Voyez la *Description du cap de Bonne-Espérance* par Kolbe. Il me paroît très-probable que les chardonnerets à plumage changeant, dont il parle, sont de véritables veuves.

3. C'est ce qui est arrivé à de fort habiles gens. M. Edwards dit (page 86 de son *Histoire naturelle des Oiseaux*) que les Portugais donnent à ceux-ci le nom de *veuves*; mais ensuite, mieux informé, il dit, à la fin de la quatrième partie de cette même histoire, que leur véritable nom, en Portugal, est celui d'*oiseaux de Whidha*. (*Whidha bird*, et non pas *widow bird*.)

ont été décrites par M. Brisson; deux espèces nouvelles très-distinguées, et remarquables par la belle plaque rouge qu'elles ont, l'une sur l'aile et l'autre sur la poitrine. Enfin j'ajoute à ces sept espèces celle de l'oiseau que M. Brisson a appelé *linotte à longue queue*, et qui, ne fût-ce que par cette longue queue, me paroît avoir plus de rapport avec les veuves qu'avec les linottes.

LA VEUVE AU COLLIER D'OR[1].

Le cou de cette veuve est ceint par derrière d'un demi-collier fort large, d'un beau jaune doré : elle a la poitrine orangée; le ventre et les cuisses blanches; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue, noirâtres; la tête, la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes et la queue, noirs. Cette queue est comme celle des autres oiseaux; elle est composée de douze pennes à peu près égales, et recouverte par quatre longues plumes qui naissent aussi du croupion, mais un peu plus haut : les deux plus longues ont environ treize pouces; elles sont noires, de même que les pennes de la queue, et paroissent ondées et comme moirées; elles sont aussi un peu arquées comme celles du coq; leur largeur, qui est de neuf lignes près du croupion, se réduit à trois lignes vers leur extrémité : les deux plus courtes sont renfermées entre les deux plus longues, et n'ont que la moitié de leur longueur; mais elles sont une fois aussi larges, et se terminent par un filet délié, par une espèce de brin de soie, qui a plus d'un pouce de long.

Ces quatre plumes ont leur plan dans une situation verticale, et sont dirigées en-bas; elles tombent tous les ans à la première mue, c'est-à-dire vers le commencement de novembre, et à cette même époque, le plumage de l'oiseau change entièrement, et devient semblable à celui du pinson d'Ardenne : dans ce nouvel état, la veuve a la tête variée de blanc et de noir; la poitrine, le dos, les couvertures supérieures des ailes, d'un orangé terne, moucheté de noirâtre; les pennes de la queue et des ailes, d'un brun très-foncé; le ventre et tout le reste du dessous du corps, blancs; c'est là son habit d'hiver; elle le conserve jusqu'au commencement de la belle saison, temps où elle éprouve une seconde mue tout aussi considérable que la première, mais plus heureuse dans ses effets, puisqu'elle lui rend ses belles couleurs, ses longues plumes, et toute sa parure : dès la fin de juin, ou le commencement de juillet, elle refait sa queue en entier. La couleur des yeux, du bec, et des pieds, ne varie point; les yeux sont toujours marron, le bec de couleur plombée, et les pieds couleur de chair.

Les jeunes femelles sont à peu près de la couleur des mâles en mue; mais, au bout de trois ans, elles deviennent d'un brun presque noir, et leur couleur ne change plus en aucun temps.

Ces oiseaux sont communs dans le royaume d'Angola, sur la côte occidentale de l'Afrique; on en a vu aussi qui venoient de Mozambique, petite île située près de la côte orientale de ce même continent, et qui différoient très-peu des premiers. L'individu qu'a dessiné M. Edwards a vécu quatre ans à Londres.

Longueur totale, quinze pouces; longueur prise de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; vol, neuf pouces; fausse queue, treize pouces; queue véritable, vingt-une lignes : celle-ci dépasse les ailes d'environ un pouce.

1. Voyez les planches enluminées, n° 194, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grande veuve d'Angola*, fig. 1, dans son habit d'été, qui est son bel habit; et fig. 2, dans son habit d'hiver.

LA VEUVE A QUATRE BRINS[1].

Il en est de cet oiseau, n° 8, fig. 1, quant aux deux mues et à leurs effets, comme du précédent : il a le bec et les pieds rouges ; la tête et tout le dessus du corps, noirs ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et toute la partie inférieure, aurore : mais cette couleur est plus vive sur le cou que sur la poitrine ; et s'étendant derrière le cou, elle forme un demi-collier plus ou moins large, selon que la calotte noire de la tête descend plus ou moins bas. Toutes les pennes de la queue sont noirâtres ; mais les quatre du milieu sont quatre ou cinq fois plus longues que les latérales, et les deux du milieu sont les plus longues de toutes. Dans la mue, le mâle devient semblable à la linotte, si ce n'est qu'il est d'un gris plus vif. La femelle est brune, et n'a point de longues plumes à la queue.

Cette veuve est un peu plus petite que le serin. On a vu plus d'un individu de cette espèce vivant à Paris ; tous avoient été apportés des côtes d'Afrique.

Mesures prises sur plusieurs individus : longueur totale, douze à treize pouces ; de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre à cinq pouces ; bec, quatre à cinq lignes ; vol, huit à neuf pouces ; les deux pennes intermédiaires de la queue, de neuf à onze pouces ; les deux suivantes, huit à dix pouces ; les latérales, de vingt à vingt-trois lignes.

1. On donne encore à cet oiseau le nom de *queue en soie*.

LA VEUVE DOMINICAINE[1].

Si la longueur de la queue est le caractère distinctif des veuves, celle-ci, n° 8, fig. 2, est moins veuve qu'une autre ; car les plus longues plumes de sa queue n'ont guère plus de quatre pouces. On lui a donné le nom de *dominicaine* à cause de son plumage noir et blanc : elle a tout le dessus du corps varié de ces deux couleurs ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, mêlés de blanc sale et de noirâtre ; le dessus de la tête, d'un blanc roussâtre entouré de noir ; la gorge, le devant du cou, et la poitrine, du même blanc, qui s'étend encore en arrière, et va former un demi-collier sur la face postérieure du cou. Le ventre n'a point de teinte de roux ; le bec est rouge, et les pieds sont gris.

Cette espèce subit une double mue chaque année, comme l'espèce précédente ; dans l'intervalle des deux mues, le mâle n'a point sa longue queue, et son blanc est plus sale. La femelle n'a jamais à la queue ces longues plumes qu'a le mâle, et la couleur de son plumage en tout temps est un brun presque uniforme.

Longueur jusqu'au bout de la queue, six pouces un quart ; jusqu'au bout des ongles, quatre pouces ; bec, quatre lignes et demie ; pied, sept lignes ; doigt du milieu, sept lignes et demie ; vol sept pouces et demi : les pennes du milieu de la queue excèdent d'environ deux pouces un quart les latérales qui sont étagées, et elles dépassent les ailes de trois pouces un quart.

1. M. Commerson soupçonnoit qu'un certain oiseau d'un noir bleuâtre qu'il avoit vu dans l'île de Bourbon, où il a le nom de *brenoud*, n'étoit autre chose que cette même veuve en mue ; et de cette supposition il concluoit que, lorsque le mâle étoit en mue, son plumage étoit plus uniforme. Mais cela seroit plus applicable à la femelle qu'au mâle ; encore y a-t-il loin du noir bleuâtre, qui est la couleur du brenoud, au brun uniforme, qui est celle de la femelle dominicaine. Ce brenoud ressemble plus à la grande veuve.

LA GRANDE VEUVE[1].

Le deuil de cette veuve est un peu égayé par la belle couleur rouge de son bec; par une teinte de vert bleuâtre répandue sur tout ce qui est noir, c'est-à-dire sur toute la surface supérieure; par deux bandes transversales, l'une blanche et l'autre jaunâtre, dont ses ailes sont ornées; enfin par la couleur blanchâtre de la partie inférieure du corps et des pennes latérales de la queue. Les quatre longues plumes qui prennent naissance au dessus de la queue véritable sont noires[2], ainsi que les pennes des ailes; elles ont neuf pouces de longueur, et sont fort étroites. Aldrovande ajoute que cet oiseau a les pieds variés de noir et de blanc, et les ongles noirs, très-acérés et très-crochus.

1. Cet oiseau a beaucoup plus de rapport avec le brenoud de Commerson, quant au plumage, que n'en a la petite veuve; mais il est plus grand: il pourroit se faire que le brenoud fût une grande veuve encore jeune.

2. Aldrovande dit positivement que le mâle de cette espèce a une double queue comme le paon mâle, et que la plus longue passe sur la plus petite, qui lui sert de support. Je ne sais pourquoi M. Brisson présente les quatre plumes de la queue supérieure comme les quatre pennes intermédiaires de la véritable queue.

LA VEUVE A ÉPAULETTES[1].

La couleur dominante dans le plumage de cet oiseau, n° 635, est un noir velouté; il n'y a d'exception que dans les ailes: leurs petites couvertures sont d'un beau rouge, et les moyennes d'un blanc pur, ce qui forme à l'oiseau des espèces d'épaulettes; les grandes, ainsi que les pennes des ailes, sont noires, bordées d'une couleur plus claire.

Cette veuve se trouve au cap de Bonne-Espérance. Elle a une double queue comme toutes les autres: l'inférieure est composée de douze pennes à peu près égales; la supérieure en a six qui sont de différentes longueurs; les plus longues ont treize pouces; toutes ont leur plan perpendiculaire à l'horizon.

Longueur totale, dix-neuf à vingt pouces; le bec, huit à neuf lignes; pieds, treize lignes; queue, treize pouces.

1. C'est une espèce nouvelle qui n'a point encore été décrite.

LA VEUVE MOUCHETÉE.

Toute la partie supérieure est en effet mouchetée de noir sur un fond orangé; les pennes de l'aile et ses grandes couvertures sont noires, bordées d'orangé; la poitrine est d'un orangé plus clair, sans mouchetures; les petites couvertures de l'aile sont blanches et y forment une large bande transversale de cette couleur, qui est la couleur dominante sur toute la partie inférieure du corps; le bec est d'un rouge vif, et les pieds sont couleur de chair.

Les quatre longues plumes qu'a cet oiseau sont d'un noir foncé: elles ne font point partie de la vraie queue, comme on pourroit le croire; mais elles forment une espèce de fausse queue qui passe sur la première. Ces longues plumes tombent à la mue, et reviennent fort vite; ce qui est dans l'ordre commun pour le grand nombre des oiseaux, mais ce qui est une singularité chez les veuves. Lorsque ces plumes ont toute leur longueur, les deux du milieu dépassent la queue

inférieure de cinq pouces et demi ; les deux autres ont un pouce de moins. Les pennes de la queue inférieure, qui est la véritable, sont d'un brun obscur; les latérales sont bordées en dehors d'une couleur plus claire, et marquées sur leur côté intérieur d'une tache blanche.

Cette veuve est de la grosseur de la dominicaine ; elle a le bec d'un rouge vif, plus court que celui du moineau, et les pieds couleur de chair.

LA VEUVE EN FEU.

Tout est noir dans cet oiseau, et d'un beau noir velouté, à l'exception de la seule plaque rouge qu'il a sur la poitrine, et qui paroît comme un charbon ardent. Il a quatre longues plumes, toutes égales entre elles, qui prennent naissance au dessous de la vraie queue, et la dépassent de plus du double de sa longueur. Elles vont toujours en diminuant de largeur, en sorte qu'elles se terminent presque en pointe. Cette veuve, n° 647, se trouve au cap de Bonne-Espérance et à l'île Panay, l'une des Philippines. Elle est de la grosseur de la veuve au collier d'or : sa longueur totale est de douze pouces.

LA VEUVE ÉTEINTE.

Le brun cendré règne sur le plumage de cette veuve, à cela près qu'elle a la base du bec rouge, et les ailes couleur de chair mêlé de jaune : elle a en outre deux pennes triples de la longueur du corps, lesquelles prennent naissance du croupion, et sont terminées de rouge bai.

LE GRENADIN.

Les Portugais, trouvant apparemment quelque rapport entre le plumage du grenadin et l'uniforme de quelques uns de leurs régimens, ont nommé cet oiseau *capitaine de l'Orénoque*. Il a le bec et le tour des yeux d'un rouge vif, les yeux noirs; sur les côtés de la tête une grande plaque de pourpre presque ronde, dont le centre est sur le bord postérieur de l'œil, et qui est interrompue entre l'œil et le bec par une tache brune : l'œil, la gorge, et la queue sont noirs [1]; les pennes des ailes gris brun, bordées de gris clair; la partie postérieure du corps tant dessus que dessous, d'un violet bleu : tout le reste du plumage est mordoré; mais sur le dos il est varié de brun verdâtre, et cette même couleur mordorée borde extérieurement les couvertures des ailes : les pieds sont d'une couleur de chair obscure. Dans quelques individus, la base du bec supérieur est entourée d'une zone pourpre.

Cet oiseau, n° 109, fig. 3, se trouve au Brésil; il a les mouvemens vifs et le chant agréable : il a de plus le bec allongé de notre chardonneret [2], mais il en diffère par sa longue queue étagée.

1. Dans quelques individus la gorge est d'un brun verdâtre.

2. M. Edwards a trouvé la longueur du bec variable dans les différens individus.

La femelle du grenadin est de même taille que son mâle : elle a le bec rouge, un peu de pourpre sous les yeux, la gorge et le dessous du corps d'un fauve pâle, le sommet de la tête d'un fauve plus foncé, le dos gris brun, les ailes brunes, la queue noirâtre, les couvertures supérieures bleues comme dans le mâle, les couvertures inférieures et le bas-ventre blanchâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes étagées : les plus longues dépassent les plus courtes de dix-sept lignes, et l'extrémité des ailes de deux pouces; tarse, sept lignes; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Dans les ailes, les quatrième et cinquième pennes sont les plus longues de toutes.

LE VERDIER.

Il ne faut pas confondre cet oiseau avec le bruant, quoiqu'il en porte le nom dans plusieurs provinces [1] : sans parler des autres différences, il n'a pas de tubercule osseux dans le palais, comme en a le bruant véritable.

Le verdier, nº 267, fig. 2, passe l'hiver dans les bois; il se met à l'abri des intempéries de la mauvaise saison sur les arbres toujours verts, et même sur les charmes et les chênes touffus, qui conservent encore leurs feuilles quoique desséchées.

Au printemps, il fait son nid sur ces mêmes arbres, et quelquefois dans les buissons. Ce nid est plus grand et presque aussi bien fait que celui du pinson : il est composé d'herbe sèche et de mousse en dehors; de crin, de laine, et de plumes en dedans. Quelquefois il l'établit dans les gerçures des branches, lesquelles gerçures il sait agrandir avec son bec; il sait aussi pratiquer tout autour un petit magasin pour les provisions [2].

La femelle pond cinq ou six œufs, tachetés, au gros bout, de rouge brun sur un fond blanc verdâtre : elle couve avec beaucoup d'assiduité, et elle se tient sur les œufs quoiqu'on en approche d'assez près, en sorte qu'on la prend souvent avec les petits; dans tout autre cas, elle est très-défiante. Le mâle paroît prendre beaucoup d'intérêt à tout ce qui regarde la famille future : il se tient sur les œufs alternativement avec la femelle, et souvent on le voit se jouer autour de l'arbre où est le nid, décrire en voltigeant plusieurs cercles, dont ce nid est le centre, s'élever par petits bonds, puis retomber comme sur lui-même, en battant des ailes avec des mouvemens et un ramage fort gais [3]. Lorsqu'il arrive ou qu'il s'en retourne, c'est-à-dire au temps de ses deux passages, il fait entendre un cri fort singulier, composé de deux sons, et qui a pu lui faire donner en allemand plusieurs noms, dont la racine commune signifie une *sonnette* : on prétend, au reste, que le chant de cet oiseau se perfectionne dans les métis qui résultent de son union avec le serin.

Les verdiers sont doux et faciles à apprivoiser : ils apprennent à prononcer quelques mots, et aucun autre oiseau ne se façonne plus aisément à la manœuvre de la galère; ils s'accoutument à manger sur le doigt, à revenir à la voix de leur maître, etc. Ils se mêlent, en automne, avec d'autres espèces, pour parcourir les campagnes. Pendant l'hiver, ils vivent de baies de genièvre; ils pincent les boutons des arbres, entre autres ceux du marsaule : l'été, ils se nourrissent de toutes sortes de graines, mais ils semblent préférer le chènevis; ils mangent aussi des chenilles, des fourmis, des sauterelles, etc.

Le seul nom de *verdier* indique assez que le vert est la couleur dominante du plumage : mais ce n'est point un vert pur; il est ombré de gris brun sur la partie supérieure du corps et sur les flancs, et il est mêlé de jaune sur la gorge et la poitrine : le jaune domine sur le haut du ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, et sur le croupion; il borde la partie antérieure et les plus grandes pennes de l'aile, et encore les pennes latérales de la queue. Toutes ces pennes sont noirâtres, et

1. Cette erreur de nom est fort ancienne, et remonte jusqu'aux traducteurs d'Aristote.

2. Nous tenons ces derniers faits, et quelques autres, de M. Guys, de Marseille.

3. On les garde en cage, parce qu'ils chantent plaisamment. (Belon, *Nature des oiseaux*, p. 366.) M. Guys ajoute que le ramage de la femelle est encore plus intéressant que celui du mâle; ce qui seroit très-remarquable parmi les oiseaux.

la plupart bordées de blanc à l'intérieur : le bas-ventre est de cette dernière couleur, et les pieds d'un brun rougeâtre.

La femelle a plus de brun : son ventre est presque entièrement blanc, et les couvertures inférieures de la queue sont mêlées de blanc, de brun, et de jaune.

Le bec est couleur de chair, de forme conique, fait comme celui du gros-bec, mais plus petit : ses bords supérieurs sont légèrement échancrés près de la pointe, et reçoivent les bords du bec inférieur, qui sont un peu rentrans. L'oiseau pèse un peu plus d'une once, et sa grosseur est à peu près celle de notre moineau franc.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes et demie; vol, neuf pouces; queue, vingt-trois lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, neuf lignes. Ces oiseaux ont une vésicule du fiel, un gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, et un jabot assez considérable.

Quelques-uns prétendent qu'il y a des verdiers de trois grandeurs différentes; mais cela n'est point constaté par des observations assez exactes, et il est vraisemblable que ces différences de taille ne sont qu'accidentelles, et dépendent de l'âge, de la nourriture, du climat, ou d'autres circonstances du même genre.

LE PAPE.

Cet oiseau (n° 159, fig. 2, le mâle) doit son nom aux couleurs de son plumage, et surtout à une espèce de camail d'un bleu violet, qui prend à la base du bec, s'étend jusqu'au dessous des yeux, couvre les parties supérieures et latérales de la tête et du cou, et, dans quelques individus, revient sous la gorge : il a le devant du cou, tout le dessous du corps, et même les couvertures supérieures de la queue et le croupion, d'un beau rouge presque feu; le dos varié de vert tendre et d'olivâtre obscur [1]; les grandes pennes des ailes et de la queue, d'un brun rougeâtre; les grandes couvertures des ailes, vertes; les petites, d'un bleu violet comme le camail. Mais il faut plusieurs années à la nature pour former un si beau plumage : il n'est parfait qu'à la troisième. Les jeunes papes sont tous bruns la première année : dans la seconde, ils ont la tête d'un bleu vif, le reste du corps d'un bleu verdâtre, et les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de bleu verdâtre.

Mais c'est surtout par la femelle (n° 159, fig. 1) que cette espèce tient à celle du verdier : elle a le dessus du corps d'un vert terne, et tout le dessous d'un vert jaunâtre; les grandes pennes des ailes brunes, bordées finement de vert; les moyennes, ainsi que les pennes de la queue, mi-parties, dans leur longueur, de brun et de vert.

Ces oiseaux nichent à la Caroline sur les orangers, et n'y restent point l'hiver. Ils ont cela de commun avec les veuves, qu'ils muent deux fois l'année, et que leurs mues avancent ou retardent, suivant les circonstances : quelquefois ils prennent leur habit d'hiver dès la fin d'août ou le commencement de septembre; dans cet état, le dessous du corps devient jaunâtre, de rouge qu'il étoit. Ils se nourrissent, comme les veuves, avec le millet, l'alpiste, la chicorée... Mais ils sont plus délicats : cependant, une fois acclimatés, ils vivent jusqu'à huit ou dix ans : on les trouve à la Louisiane.

Les Hollandois, à force de soins et de patience, sont venus à bout de faire nicher les papes dans leur pays, comme ils y ont fait nicher les bengalis et les veuves; et l'on pourroit espérer, en imitant l'industrie hollandoise, de les faire nicher dans presque toutes les contrées de l'Europe. Ils sont un peu plus petits que notre moineau franc.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; vol, sept pouces deux tiers; bec, six lignes; pieds, huit lignes; doigt du milieu, sept lignes; queue, deux pouces : elle dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

Variété du Pape.

Les oiseleurs connoissent, dans cette espèce, une variété distinguée par la couleur du dessous du corps, qui est jaunâtre : il y a seulement une petite tache rouge sur la poitrine, laquelle s'efface dans la mue; alors tout le dessous du corps est blanchâtre, et le mâle ressemble fort à sa femelle. C'est probablement une variété de climat.

1. L'individu décrit par Catesby avoit le dos vert, terminé de jaune (page 44).

LE TOUPET BLEU.

En comparant cet oiseau avec le pape et ses variétés, on reconnoît entre eux des rapports si frappans, que, s'ils n'eussent pas été envoyés, comme on l'assure, ceux-ci de la Louisiane, et l'autre de l'île de Java, on ne pourroit s'empêcher de regarder celui dont il s'agit dans cet article comme appartenant à la même espèce : on est même tenté de l'y rapporter, malgré cette différence prétendue de climat, vu la grande incertitude de la plupart des notes par lesquelles on a coutume d'indiquer le pays natal des oiseaux. Il a la partie antérieure de la tête et la gorge d'un assez beau bleu; le devant du cou d'un bleu plus foible; le milieu du ventre, rouge; la poitrine, les flancs, le bas-ventre, les jambes, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un beau roux; le dessous de la tête et du cou, la partie antérieure du dos, et les couvertures supérieures des ailes, vertes; le bas du dos et le croupion, d'un roux éclatant; les couvertures supérieures de la queue, rouges; les pennes de l'aile brunes, bordées de vert; celles de la queue de même, excepté les intermédiaires, qui sont bordées de rouge; le bec couleur de plomb; les pieds gris : il est un peu plus petit que le friquet.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; vol, près de sept pouces; queue, treize lignes, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

LE PAREMENT BLEU.

On ne peut parler de cet oiseau, ni le classer, que sur la foi d'Aldrovande, et cet écrivain n'en a parlé lui-même que d'après un portrait en couleur, porté en Italie par des voyageurs japonois, qui en firent présent à M. le marquis Fachinetto. Tels sont les documens sur lesquels se fonde ce que j'ai à dire du parement bleu. On verra facilement, en lisant la description, pourquoi je lui ai donné ce nom.

Il a toute la partie supérieure verte, toute l'inférieure blanche; les pennes de la queue et des ailes, bleues, à côtes blanches; le bec d'un brun verdâtre, et les pieds noirs. Quoique cet oiseau soit un peu plus petit que notre verdier, et qu'il ait le bec et les pieds plus menus, Aldrovande étoit convaincu qu'Aristote lui-même n'auroit pu s'empêcher de le rapporter à ce genre. C'est ce qu'a fait M. Brisson, au défaut d'Aristote, et nous n'avons aucune raison de ne point suivre l'avis de ce naturaliste.

LE VERT-BRUNET[1].

Il a le bec et les pieds bruns; le dessus de la tête et du cou, le dos, la queue, et les ailes, d'un vert brun très-foncé; le croupion, la gorge, et toute la partie inférieure, jaunes; les côtés de la tête variés des deux couleurs, de telle sorte que le jaune descend un peu sur les côtés du cou.

Le verdier des Indes de M. Edwards pourroit être regardé comme une variété dans cette espèce; car il a aussi tout le dessus vert brun, et le dessous jaune : il ne diffère qu'en ce que le vert brun est moins foncé et s'étend sur le croupion, que les côtés de la tête ont deux bandes de cette même couleur,

1. Voyez les planches enluminées, n° 341, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *verdier du cap de Bonne-Espérance.*

dont l'une passe sur les yeux, et l'autre, qui est plus foncée et plus courte, passe au dessous de la première, et en ce que les grandes pennes des ailes sont bordées de blanc.

Le vert-brunet est un peu plus gros que le serin de Canarie, et le surpasse, dit M. Edwards, par la beauté de son ramage.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, dix-neuf lignes, un peu fourchue: elle dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

LE VERDINÈRE.

Excepté la tête, le cou, et la poitrine, qui sont noirs, tout le reste du plumage est vert; on diroit que c'est un verdier qui a mis un capuchon noir. Cet oiseau est très-commun dans les bois des îles de Bahama; il chante perché sur la cime des arbustes, et répète toujours le même air comme notre pinson: sa grosseur est égale à celle du canari.

Longueur totale, quatre pouces; bec, quatre lignes et demie; queue, dix-neuf lignes; elle dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

LE VERDERIN.

Nous appelons ainsi ce verdier, n° 341, fig. 2, parce qu'il a moins de vert que les précédens: il a aussi le bec plus court, le tour des yeux d'un blanc verdâtre; toutes les plumes du dessus du corps, compris les pennes moyennes des ailes, leurs couvertures, et les pennes de la queue, d'un vert brun, bordées d'une couleur plus claire; les grandes pennes des ailes, noires; la gorge, et tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, d'un roux sombre moucheté de brun; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc assez pur. Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue.

LE VERDIER SANS VERT.

Il n'y auroit sans doute jamais eu de verdier, s'il n'y eût pas eu d'oiseau à plumage vert; mais, le premier verdier ayant été nommé ainsi à cause de sa couleur, il s'est trouvé d'autres oiseaux qui, lui ressemblant à tous égards, excepté par les couleurs du plumage, ont dû recevoir la même dénomination de *verdier*: tel est l'oiseau dont il s'agit ici. C'est un verdier presque sans aucun vert, mais qui, dans tout le reste, a plus de rapport avec notre verdier qu'avec tout autre oiseau. Il a la gorge blanche, le dessous du corps de la même couleur; la poitrine variée de brun; le dessus de la tête et du corps mêlé de gris et de brun verdâtre; une teinte de roux au bas du dos et sur les couvertures supérieures de la queue; les couvertures supérieures des ailes d'un roux décidé; les pennes moyennes bordées extérieurement de cette couleur; les grandes pennes et les grandes couvertures bordées de blanc roussâtre, ainsi que les pennes latérales de la queue; enfin la plus extérieure de ces dernieres est terminée par une tache de ce même blanc, et elle est plus courte que les autres. Parmi les pennes de l'aile,

la seconde et la troisième sont les plus longues de toutes.

Cet oiseau a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat.

Longueur totale, six pouces un tiers ; bec, six lignes ; tarse, sept lignes ; queue, environ deux pouces et demi : elle dépasse les ailes de seize lignes.

LE CHARDONNERET.

Beauté du plumage, douceur de la voix, finesse de l'instinct, adresse singulière, docilité à l'épreuve, ce charmant petit oiseau réunit tout, et il ne lui manque que d'être rare et de venir d'un pays éloigné, pour être estimé ce qu'il vaut.

Le rouge cramoisi, le noir velouté, le blanc, le jaune doré, sont les principales couleurs qu'on voit briller sur son plumage, et le mélange bien entendu de teintes plus douces ou plus sombres leur donne encore plus d'éclat ; tous les yeux en ont été frappés également, et plusieurs des noms qu'il porte en différentes langues sont relatifs à ses belles couleurs. Les noms de *chrysomitrès*, d'*aurivittis*, de *gold-finck*, n'ont-ils pas en effet un rapport évident à la plaque jaune dont ses ailes sont décorées ; celui de *rothvogel* au rouge de sa tête et de sa gorge ; ceux d'*asteres*, d'*astrolinus*, à l'éclat de ses diverses couleurs ; et ceux de *poikilis*, de *varia*, à l'effet qui résulte de leur variété ? Lorsque ses ailes sont dans leur état de repos, chacune présente une suite de points blancs, d'autant plus apparens qu'ils se trouvent sur un fond noir ; ce sont autant de petites taches blanches qui terminent toutes les pennes de l'aile, excepté les deux ou trois premières. Les pennes de la queue sont d'un noir encore plus foncé, les six intermédiaires sont terminées de blanc, et les deux dernières ont de chaque côté, sur leurs barbes intérieures, une tache blanche ovale très-remarquable. Au reste, tous ces points blancs ne sont pas toujours en même nombre, ni distribués de la même manière [1], et il faut avouer qu'en général le plumage des chardonnerets est fort variable.

La femelle a moins de rouge que le mâle, et n'a point du tout de noir. Les jeunes ne prennent leur beau rouge que la seconde année ; dans les premiers temps, leurs couleurs sont ternes, indécises, et c'est pour cela qu'on les appelle *grisets :* cependant le jaune des ailes paroît de très-bonne heure, ainsi que les taches blanches des pennes de la queue ; mais ces taches sont d'un blanc moins pur [2].

Les mâles ont un ramage très-agréable et très-connu : ils commencent à le faire entendre vers les premiers jours du mois de mars, et ils continuent pendant la belle saison ; ils le conservent même l'hiver dans les poêles où ils trouvent la température du printemps [3]. Aldrovande leur donne le second rang parmi les oiseaux chanteurs, et M. Draines Barrington ne leur accorde que le sixième. Ils paroissent avoir plus de disposition à prendre le chant du roitelet que celui de tout autre oiseau : on en voit deux exemples ; celui d'un joli métis sorti d'un chardonneret et d'une serine, observé à Paris par M. Salerne, et celui d'un chardonneret qui avoit été pris dans le nid deux ou trois jours après qu'il étoit éclos, et qui

1. Les chardonnerets qui ont les six pennes intermédiaires de la queue terminées de blanc s'appellent *sizains ;* ceux qui en ont huit sont appelés *huitains ;* ceux qui en ont quatre sont appelés *quatrains ;* enfin quelques-uns n'en ont que deux, et on n'a pas manqué d'attribuer au nombre de ces petites taches la différence qu'on a remarquée dans le chant de chaque individu. On prétend que ce sont les sizains qui chantent le mieux ; mais c'est sans aucun fondement, puisque souvent l'oiseau qui étoit sizain pendant l'été, devient quatrain après la mue, quoiqu'il chante toujours de même. Kramer dit dans son *Elenchus veget. et anim. Austriæ inferioris*, page 366, que les pennes de la queue et des ailes ne sont terminées de blanc que pendant l'automne, et qu'elles sont entièrement noires au printemps. Cela est dit trop généralement. J'ai sous les yeux, aujourd'hui 6 avril, deux mâles chardonnerets qui ont toutes les pennes des ailes (excepté les deux premières), et les six intermédiaires de la queue, terminées de blanc, et qui ont aussi des taches blanches ovales sur le côté intérieur des deux pennes latérales de la queue.

2. Observé avant le 15 de juin. J'ai aussi remarqué que les chardonnerets, tout petits, avoient le bec brun, excepté la pointe et les bords, qui étoient blanchâtres et transparens ; ce qui est le contraire de ce que l'on voit dans les adultes.

3. J'en ai eu deux qui n'ont pas cessé de gazouiller un seul jour cet hiver, dans une chambre bien fermée, mais sans feu ; il est vrai que le plus grand froid n'a été que de huit degrés.

a été entendu par M. Draines Barrington. Ce dernier observateur suppose, à la vérité, que cet oiseau avoit eu occasion d'entendre chanter un roitelet, et que ces sons avoient été, sans doute, les premiers qui eussent frappé son oreille, dans le temps où il commençoit à être sensible au chant et capable d'imitation [1]; mais il faudroit donc faire la même supposition pour l'oiseau de M. Salerne, ou convenir qu'il y a une singulière analogie, quant aux organes de la voix, entre le roitelet et le chardonneret.

On croit généralement en Angleterre que les chardonnerets de la province de Kent chantent plus agréablement que ceux de toutes les autres provinces.

Ces oiseaux sont, avec les pinsons, ceux qui savent le mieux construire leur nid, en rendre le tissu plus solide, lui donner une forme plus arrondie, je dirois volontiers plus élégante : les matériaux qu'ils y emploient sont, pour le dehors, la mousse fine, les lichens, l'hépatique, les joncs, les petites racines, la bourre des chardons, tout cela entrelacé avec beaucoup d'art; et pour l'intérieur, l'herbe sèche, le crin, la laine, et le duvet. Ils le posent sur les arbres, et par préférence sur les pruniers et noyers; ils choisissent d'ordinaire les branches foibles et qui ont beaucoup de mouvement : quelquefois ils nichent dans les taillis, d'autres fois dans des buissons épineux; et l'on prétend que les jeunes chardonnerets qui proviennent de ces dernieres nichées ont le plumage un peu plus rembruni, mais qu'ils sont plus gais et chantent mieux que les autres. Olina dit la même chose de ceux qui sont nés dans le mois d'août. Si ces remarques sont fondées, il faudroit élever par préférence les jeunes chardonnerets éclos dans le mois d'août, et trouvés dans des nids établis sur des buissons épineux. La femelle commence à pondre vers le milieu du printemps; cette première ponte est de cinq œufs [2], tachetés de brun rougeâtre vers le gros bout. Lorsqu'ils ne viennent pas à bien, elle fait une seconde ponte, et même une troisième lorsque la seconde ne réussit pas; mais le nombre des œufs va toujours en diminuant à chaque ponte. Je n'ai jamais vu plus de quatre œufs dans les nids qu'on m'a apportés au mois de juillet, ni plus de deux dans les nids du mois de septembre.

Ces oiseaux ont beaucoup d'attachement pour leurs petits : ils les nourrissent avec des chenilles et d'autres insectes; et si on les prend tous à la fois et qu'on les renferme dans la même cage, ils continueront d'en avoir soin. Il est vrai que, de quatre jeunes chardonnerets que j'ai fait ainsi nourrir en cage par leurs père et mère prisonniers, aucun n'a vécu plus d'un mois. J'ai attribué cela à la nourriture, qui ne pouvoit être aussi bien choisie qu'elle l'est dans l'état de liberté, et non à un prétendu désespoir héroïque qui porte, dit-on, les chardonnerets à faire mourir leurs petits lorsqu'ils ont perdu l'espérance de les rendre à la liberté pour laquelle ils étoient nés [3].

Il ne faut qu'une seule femelle au mâle chardonneret; et pour que leur union soit féconde, il est à propos qu'ils soient tous deux libres. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce mâle se détermine beaucoup plus difficilement à s'apparier efficacement dans une volière avec sa femelle propre qu'avec une femelle étrangère; par exemple, avec une serine de Canarie [4], ou toute autre femelle qui, étant originaire d'un climat plus chaud, aura plus de ressources pour l'exciter.

On a vu quelquefois la femelle chardonneret nicher avec le mâle canari [5]; mais cela

1. Olina dit que les jeunes chardonnerets qui sont à portée d'entendre des linottes, des serins, etc., s'approprient leur chant : cependant je sais qu'un jeune chardonneret et une jeune linotte ayant été élevés ensemble, le chardonneret a conservé son ramage pur, et que la linotte l'a adopté au point qu'elle n'en a plus d'autre : il est vrai qu'en l'adoptant elle l'a embelli.

2. Belon dit que les chardonnerets font communément huit petits; mais je n'ai jamais vu plus de cinq œufs dans une trentaine de nids de chardonnerets qui m'ont passé sous les yeux.

3. On ajoute que si on est venu à bout de faire nourrir les petits en cage par les père et mère restés libres, ceux-ci voyant, au bout d'un certain temps, qu'ils ne peuvent les tirer d'esclavage, les empoisonnent par compassion avec une certaine herbe. Cette fable ne s'accorde point du tout avec le naturel doux et paisible du chardonneret, qui d'ailleurs n'est pas aussi habile dans la connoissance des plantes et de leurs vertus que cette même fable le supposeroit.

4. On prétend que les chardonnerets ne se mêlent avec aucune autre espèce étrangère. On a tenté inutilement, dit-on, de les apparier avec des linottes; mais j'assure hardiment qu'en y employant plus d'art et de soins on réussira non seulement à faire cette combinaison, mais encore beaucoup d'autres. J'en ai la preuve pour les linottes et les tarins : ces derniers s'accoutument encore plus facilement à la société des canaris que les chardonnerets, et cependant on prétend que, dans le cas de concurrence, les chardonnerets sont préférés aux tarins par les femelles canaris.

5. Le R. P. Bougot ayant lâché un mâle et une femelle chardonnerets dans une volière où il y avoit un assez grand nombre de femelles et de mâles canaris, ceux-ci fécondèrent la femelle chardonneret, et son mâle resta vacant. C'est que le mâle canari, qui est fort ardent, et à qui une seule

est rare, et l'on voit, au contraire, fort souvent la femelle canari, privée de tout autre mâle [1], se joindre avec le mâle chardonneret. C'est cette femelle canari qui entre en amour la première, et qui n'oublie rien pour échauffer son mâle du feu dont elle brûle : ce n'est qu'à force d'invitations et d'agaceries, ou plutôt c'est par l'influence de la belle saison, plus forte ici que toutes les agaceries, que ce mâle froid devient capable de s'unir à l'étrangère, et de consommer cette espèce d'adultère physique; encore faut-il qu'il n'y ait dans la volière aucune femelle de son espèce. Les préliminaires durent ordinairement six semaines, pendant lesquelles la serine a tout le temps de faire une ponte entière d'œufs clairs, dont elle n'a pu obtenir la fécondation, quoiqu'elle n'ait cessé de la solliciter; car ce qu'on peut appeler le libertinage dans les animaux est presque toujours subordonné au grand but de la nature, qui est la reproduction des êtres. Le R. P. Bougot, qui a été déjà cité avec éloge, a suivi avec attention le petit manége d'une serine panachée; en pareille circonstance, il l'a vue s'approcher souvent du mâle chardonneret, s'accroupir comme la poule, mais avec plus d'expression, appeler ce mâle, qui d'abord ne paroît point l'écouter, qui commence ensuite à y prendre intérêt, puis s'échauffe doucement et avec toute la lenteur des gradations [2]; il se pose un grand nombre de fois sur elle avant d'en venir à l'acte décisif, et à chaque fois elle épanouit ses ailes et fait entendre de petits cris : mais lorsque enfin cette femelle, si bien préparée, est devenue mère, il est fort assidu à remplir les devoirs de père, soit en l'aidant à faire le nid [3], soit en lui portant la nourriture tandis qu'elle couve ses œufs ou qu'elle élève ses petits.

Quoique les couvées réussissent quelquefois entre une serine et un chardonneret sauvage pris au battant, néanmoins on conseille d'élever ensemble ceux dont on veut tirer de la race, et de ne les apparier qu'à l'âge de deux ans. Les métis qui résultent de ces unions forcées ressemblent plus à leur père par la forme du bec, par les couleurs de la tête, des ailes, en un mot, par les extrémités, et à leur mère par le reste du corps. On a encore observé qu'ils étoient plus forts et vivoient plus long-temps; que leur ramage naturel avoit plus d'éclat, mais qu'ils adoptoient difficilement le ramage artificiel de notre musique [4].

Ces métis ne sont point inféconds; et lorsque l'on vient à bout de les apparier avec une serine, la seconde génération qui provient de ce mélange se rapproche sensiblement de l'espèce du chardonneret : tant l'empreinte masculine a de prépondérance dans l'œuvre de la génération.

Le chardonneret, n° 4, fig. 1, a le vol bas, mais suivi et filé comme celui de la linotte, et non pas bondissant et sautillant comme celui du moineau. C'est un oiseau actif et laborieux; s'il n'a pas quelques têtes de pavots, de chanvre, ou de chardons à éplucher pour le tenir en action, il portera et rapportera sans cesse tout ce qu'il trouvera dans sa cage. Il ne faut qu'un mâle vacant de cette espèce dans une volière de canaris pour faire manquer toutes les pontes; il inquiétera les couveuses, se battra avec les mâles, défera les nids, cassera les œufs. On ne croiroit pas qu'avec tant de vivacité et de pétulance les chardonnerets fussent si doux et même si dociles. Ils vivent en paix les uns avec les autres; ils se recherchent, se donnent des marques d'amitié en toute saison, et n'ont guère de querelles que pour la nourriture. Ils sont moins pacifiques à l'égard des autres espèces : ils battent les serins et les linottes; mais ils sont battus à leur tour par les mésanges. Ils ont le singulier instinct de vouloir toujours se coucher au plus haut de la volière, et l'on sent bien que c'est une occasion de rixe lorsque d'autres oiseaux ne veulent point leur céder la place.

A l'égard de la docilité du chardonneret, elle est connue; on lui apprend, sans beaucoup de peine, à exécuter divers mouvemens avec précision, à faire le mort, à

femelle ne suffit pas, avança la femelle chardonneret et la disposa, au lieu que les femelles canaris, moins ardentes, et qui d'ailleurs avoient leur mâle propre pour les féconder, ne firent aucun frais pour l'étranger, et l'abandonnèrent à sa froideur.

1. Cette circonstance est essentielle; car le R. P. Bougot m'assure que des femelles de canari qui auront un mâle de leur espèce pour quatre, et même pour six, ne se donneront point au mâle chardonneret, à moins que le leur ne puisse pas suffire à toutes, et que, dans ce seul cas, les surnuméraires accepteront le mâle étranger, et lui feront même des avances.

2. J'ai ouï dire à quelques oiseleurs que le chardonneret étoit un oiseau froid; cela paroît vrai, surtout lorsqu'on le compare avec les serins; mais lorsqu'une fois son temps est venu, il paroît fort animé, et l'on a vu plus d'un mâle tomber d'épilepsie dans le temps où ils étoient le plus en amour, et où ils chantoient le plus fort.

3. Ils y emploient, dit-on, par préférence, la mousse et le petit foin.

4. Voyez dans ce volume l'*Histoire du serin*.

mettre le feu à un pétard, à tirer de petits seaux qui contiennent son boire et son manger : mais pour lui apprendre ce dernier exercice, il faut savoir l'*habiller*. Son habillement consiste dans une petite bande de cuir doux de deux lignes de large, percée de quatre trous, par lesquels on fait passer les ailes et les pieds, et dont les deux bouts se rejoignant sous le ventre, sont maintenus par un anneau auquel s'attache la chaîne du petit galérien. Dans la solitude où il se trouve, il prend plaisir à se regarder dans le miroir de sa galère, croyant voir un autre oiseau de son espèce; et ce besoin de société paroît chez lui aller de front avec ceux de première nécessité : on le voit souvent prendre son chènevis grain à grain, et l'aller manger au miroir, croyant sans doute le manger en compagnie.

Pour réussir dans l'éducation des chardonnerets, il faut les séparer et les élever seul à seul, ou tout au plus avec la femelle qu'on destine à chacun.

Madame Daubenton la jeune ayant élevé une nichée entière, les jeunes chardonnerets n'ont été familiers que jusqu'à un certain âge, et ils sont devenus, avec le temps, presque aussi sauvages que ceux qui ont été élevés en pleine campagne par les père et mère. Cela est dans la nature; la société de l'homme ne peut être, n'est en effet que leur pis-aller, et ils doivent y renoncer dès qu'ils trouvent une autre société qui leur convient davantage. Mais ce n'est point là le seul inconvénient de l'éducation commune : ces oiseaux, accoutumés à vivre ensemble, prennent un attachement réciproque les uns pour les autres; et lorsqu'on les sépare pour les apparier avec une femelle canari, ils font mal les fonctions qu'on exige d'eux, ayant le regret dans le cœur, et ils finissent ordinairement par mourir de chagrin[1].

L'automne, les chardonnerets commencent à se rassembler; on en prend beaucoup en cette saison parmi les oiseaux de passage qui fourragent alors les jardins : leur vivacité naturelle les précipite dans tous les pièges; mais, pour faire de bonnes chasses, il faut avoir un mâle qui soit bien en train de chanter. Au reste, ils ne se prennent point à la pipée, et ils savent échapper à l'oiseau de proie en se réfugiant dans les buissons. L'hiver, ils vont par troupes fort nombreuses, au point que l'on peut en tuer sept ou huit d'un seul coup de fusil : ils s'approchent des grands chemins, à portée des lieux où croissent les chardons, la chicorée sauvage; ils savent fort bien en éplucher la graine, ainsi que les nids de chenilles, en faisant tomber la neige. En Provence, ils se réunissent en grand nombre sur les amandiers. Lorsque le froid est rigoureux, ils se cachent dans les buissons fourrés, et toujours à portée de la nourriture qui leur convient. On donne communément du chènevis à ceux que l'on tient en cage[2]. Ils vivent fort long-temps : Gesner en a vu un à Mayence, âgé de vingt-trois ans; on étoit obligé toutes les semaines de lui rogner les ongles et le bec, pour qu'il pût boire et manger, et se tenir sur son bâton. Sa nourriture ordinaire étoit la graine de pavot. Toutes ses plumes étoient devenues blanches; il ne voloit plus, et il restoit dans toutes les situations qu'on vouloit lui donner. On en a vu dans les pays que j'habite vivre seize à dix-huit ans.

Ils sont sujets à l'épilepsie, comme je l'ai dit plus haut[3], à la gras-fondure, et souvent la mue est pour eux une maladie mortelle.

Ils ont la langue divisée par le bout en petits filets, le bec allongé[4], les bords de l'inférieur rentrans et reçus dans le supérieur, les narines couvertes de petites plumes noires, le doigt extérieur uni au doigt du milieu jusqu'à la première articulation, le tube intestinal long d'un pied, de légers vestiges de *cœcum*, une vésicule du fiel, le gésier musculeux.

Longueur totale de l'oiseau, cinq pouces quelques lignes; bec, six lignes; vol, huit à neuf pouces; queue, deux pouces : elle est composée de douze pennes, un peu four-

1. De cinq chardonnerets élevés ensemble dans la volière de madame Daubenton la jeune, et appariés avec des serines, trois n'ont rien fait du tout : les deux autres ont couvert leur serine, lui ont donné la becquée; mais ensuite ils ont cassé les œufs, et sont morts bientôt après.

2. Quoiqu'il soit vrai, en général, que les granivores vivent de grain, il n'est pas moins vrai qu'ils vivent aussi de chenilles, de petits scarabées et autres insectes, et même que c'est cette dernière nourriture qu'ils donnent à leurs petits. Ils mangent aussi avec grande avidité de petits filets de veau cuit; mais ceux qu'on élève préfèrent au bout d'un certain temps, la graine de chènevis et de navette à toute autre nourriture.

3. On prétend qu'elle est occasionée par un vers mince et long qui se glisse entre cuir et chair dans sa cuisse, et qui sort quelquefois de lui-même en perçant la peau, mais que l'oiseau arrache avec son bec lorsqu'il peut le saisir. Je ne doute pas de l'existence de ces vers dont parle Frisch; mais je doute beaucoup qu'ils soient une cause d'épilepsie.

4. Les jeunes chardonnerets l'ont moins allongé à proportion.

chue, et elle dépasse les ailes d'environ dix à onze lignes.

Variétés du Chardonneret.

Quoique cet oiseau ne perde pas son rouge dans la cage aussi promptement que la linotte, cependant son plumage y éprouve des altérations considérables et fréquentes, comme il arrive à tous les oiseaux qui vivent en domesticité. J'ai déjà parlé des variétés d'âge et de sexe, comme aussi des différences multipliées qui se trouvent entre les individus, quant au nombre et à la distribution des petites taches blanches de la queue et des ailes, et quant à la teinte plus ou moins brune du plumage; je ne ferai mention ici que des variétés principales que j'ai observées, ou qui ont été observées par d'autres [1], et qui me paroissent n'être pour la plupart que des variétés individuelles et purement accidentelles.

I.

Le Chardonneret à poitrine jaune.

Il n'est pas rare de voir des chardonnerets qui ont les côtés de la poitrine jaunes, et qui ont le tour du bec et les pennes des ailes d'un noir moins foncé. On croit s'être aperçu qu'ils chantoient mieux que les autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que la femelle a les côtés de la poitrine jaunes comme le mâle.

II.

Le Chardonneret à sourcils et front blancs.

Tout ce qui est ordinairement rouge autour du bec et des yeux dans les oiseaux de cette espèce étoit blanc dans celui-ci. Aldrovande, qui l'a observé, ne parle d'aucune autre différence. J'ai vu un chardonneret qui avoit en blanc tout ce qui est en noir sur la tête des chardonnerets ordinaires.

1. Je ne mettrai pas au nombre de ces variétés le chardonneret à tête brune (*vertice fusco*) dont parle Gesner, sur la foi d'un ouï-dire (page 243), comme d'une race distincte de la race ordinaire, ni des variétés rapportées par M. Salerne d'après les oiseleurs orléanois, telles que le *vert-pré*, qui a du vert au gros de l'aile; le *charbonnier*, qui a la barbe noire, le corps plus petit, le plumage plus grisâtre, et qui est plus plein de chant (*Hist. nat. des Oiseaux*, page 276). Je ne citerai point non plus les monstres, tels que le chardonneret à quatre pieds dont Aldrovande fait mention (*Ornithologie*, t. II, p. 803).

III.

Le Chardonneret à tête rayée de rouge et de jaune.

Il a été trouvé en Amérique; mais probablement il y avoit été porté. J'ai remarqué dans plusieurs chardonnerets que le rouge de la tête et de la gorge étoit varié de quelques nuances de jaune, et aussi de la couleur noirâtre du fond des plumes, laquelle perçoit en quelques endroits à travers les belles couleurs de la superficie.

IV.

Le Chardonneret à capuchon noir.

A la vérité, le rouge propre aux chardonnerets se retrouve ici, mais par petites taches semées sur le front. Cet oiseau a encore les ailes et la queue du chardonneret: mais le dos et la poitrine sont d'un brun jaunâtre, le ventre et les cuisses d'un blanc assez pur, l'iris jaunâtre, le bec et les pieds couleur de chair.

Albin avoit appris d'une personne digne de foi que cet individu étoit né d'une femelle chardonneret fécondée par une alouette mâle; mais un seul témoignage ne suffit pas pour constater un pareil fait. Albin ajoute en confirmation que son métis avoit quelque chose de l'alouette dans son ramage et dans ses manières.

V.

Le Chardonneret blanchâtre.

Excepté le dessus de la tête et la gorge, qui étoient d'un beau rouge comme dans le chardonneret ordinaire, la queue, qui étoit d'un cendré brun, et les ailes, qui étoient de la même couleur, avec une bande d'un jaune terne, cet oiseau avoit en effet le plumage blanchâtre.

VI.

Le Chardonneret blanc, n° 4, fig. 2.

Celui d'Aldrovande avoit sur la tête le même rouge qu'ont les chardonnerets ordinaires, et de plus quelques pennes de l'aile bordées de jaune; tout le reste étoit blanc.

Celui de M. l'abbé Aubry a une teinte jaune sur les couvertures supérieures des ailes; quelques pennes moyennes noires depuis la moitié de leur longueur, terminées de blanc; les pieds et les ongles blancs, le bec de la même couleur, mais noirâtre vers le bout.

J'en ai vu un chez M. le baron de Goula,

qui avoit la gorge et le front d'un rouge foible, le reste de la tête noirâtre; tout le dessous du corps blanc, légèrement teinté de gris cendré, mais plus pur immédiatement au dessous du rouge de la gorge, et qui remontoit jusqu'à la calotte noirâtre; le jaune de l'aile du chardonneret; les couvertures supérieures olivâtres; le reste des ailes blanc, un peu plus cendré sur les pennes moyennes les plus proches du corps; la queue à peu près du même blanc; le bec d'un blanc rose et fort allongé; les pieds couleur de chair. Cette dernière variété est d'autant plus intéressante qu'elle appartient à la nature : l'oiseau avoit été pris adulte dans les champs.

Gesner avoit entendu dire qu'on en trouvoit de tout blancs dans le pays des Grisons, et tel est celui que nous avons fait représenter dans les planches enluminées.

VII.

Le Chardonneret noir.

On en a vu plusieurs de cette couleur. Celui d'Aspernacz, dont parle André Schenberg Anderson, étoit devenu entièrement noir après avoir été long-temps en cage.

La même altération de couleur a eu lieu, dans les mêmes circonstances, sur un chardonneret que l'on nourrissoit en cage dans la ville que j'habite; il étoit noir sans exception.

Celui de M. Brisson avoit quatre pennes de l'aile, depuis la quatrième à la septième inclusivement, bordées d'une belle couleur soufre au dehors, et de blanc à l'intérieur, ainsi que les moyennes, une de ces dernières terminée de blanc; enfin le bec, les pieds, et les ongles, blanchâtres. Mais la description la plus exacte ne représente qu'un moment de l'individu, et son histoire la plus complète qu'un moment de l'espèce; c'est à l'histoire générale à représenter, autant qu'il est possible, la suite et l'enchaînement des differens états par où passent et les individus et les espèces.

Il y a actuellement à Beaune deux chardonnerets noirs, sur lesquels je me suis procuré quelques éclaircissemens : ce sont deux mâles; l'un a quatre ans, l'autre est plus âgé : ils ont l'un et l'autre essuyé trois mues, et ont recouvré trois fois leurs couleurs, qui étoient très-belles; c'est à la quatrième mue qu'ils sont devenus d'un beau noir lustré sans mélange. Ils conservent cette nouvelle couleur depuis huit mois : mais il paroît qu'elle n'est pas plus fixe que la première; car on commence à apercevoir (25 mars) du gris sur le ventre de l'un de ces oiseaux, du rouge sur sa tête, du roux sur son dos, du jaune sur les pennes de ses ailes [1], du blanc à leurs extrémités et sur le bec. Il seroit curieux de rechercher l'influence que peuvent avoir dans ces changemens de couleurs la nourriture, l'air, la température, etc. On sait que le chardonneret électrisé par M. Klein avoit entièrement perdu, six mois après, non seulement le rouge de sa tête, mais la belle plaque citrine de ses ailes.

VIII.

Le Chardonneret noir à tête orangée.

Aldrovande trouvoit cet oiseau si différent du chardonneret ordinaire, qu'il le regardoit non comme étant de la même espèce, mais seulement du même genre. Il étoit plus gros que le chardonneret, et aussi gros que le pinson; ses yeux étoient plus grands à proportion : il avoit le dessus du corps noirâtre, la tête de même couleur, excepté que sa partie antérieure, près du bec, étoit entourée d'une zone d'un orangé vif; la poitrine et les couvertures supérieures des ailes d'un noir verdâtre; le bord extérieur des pennes des ailes de même, avec une bande d'un jaune foible, et non d'un beau citron comme dans le chardonneret; le reste des pennes noir, varié de blanc; celles de la queue noires, la plus extérieure bordée de blanc à l'intérieur; le ventre d'un cendré brun.

Ce n'est point ici une altération de couleur produit par l'état de captivité; l'oiseau avoit été pris dans les environs de Ferrare, et envoyé à Aldrovande.

IX.

Le Chardonneret métis.

On a vu beaucoup de ces métis; il seroit infini et encore plus inutile d'en donner ici toutes les descriptions. Ce qu'on peut dire en général, c'est qu'ils ressemblent plus au père par les extrémités, et à la mère par le reste du corps, comme cela a lieu dans les mulets des quadrupèdes. Ce n'est pas que je regarde absolument ces métis comme de vrais mulets : les mulets viennent de deux espèces différentes, quoique voisines, et sont presque toujours stériles, au lieu que

1. Les première, seconde, cinquième, sixième, septième et onzième de l'une des ailes, et quelques-unes des autres.

les métis résultant de l'accouplement de deux espèces granivores, telles que les serins, chardonnerets, verdiers, tarins, bruans, linottes, sont féconds, et se reproduisent assez facilement, comme on le voit tous les jours. Il pourroit donc se faire que ce qu'on appelle différentes espèces parmi les granivores ne fussent en effet que des races diverses, appartenant à la même espèce, et que leurs mélanges ne fussent réellement que des croisemens de races, dont le produit est perfectionné, comme il arrive ordinairement. On remarque en effet que les métis sont plus grands, plus forts, qu'ils ont la voix plus sonore, etc. : mais ce ne sont ici que des vues; pour conclure quelque chose, il faudroit que des amateurs s'occupassent de ces expériences, et les suivissent jusqu'où elles peuvent aller. Ce que l'on peut prédire, c'est que plus on s'occupera des oiseaux, de leur multiplication, du mélange ou plutôt du croisement des races diverses, plus on multipliera les prétendues espèces. On commence déjà à trouver dans les campagnes des oiseaux qui ne ressemblent à aucune des espèces connues. J'en donnerai un exemple à l'article du tarin.

Le métis d'Albin provenoit d'un mâle chardonneret élevé à la brochette, et d'une femelle canari : il avoit la tête, le dos et les ailes du chardonneret, mais d'une teinte plus foible; le dessous du corps et les pennes de la queue, jaunes, celles-ci terminées de blanc. J'en ai vu qui avoient la tête et la gorge orangées; il sembloit que le rouge du mâle se fût mêlé, fondu avec le jaune de la femelle.

LE CHARDONNERET
A QUATRE RAIES.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet oiseau, ce sont ses ailes dont la base est rousse, et qui ont outre cela quatre raies transversales de diverses couleurs dans cet ordre, noir, roux, noir, blanc; la tête et tout le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, sont d'un cendré obscur; les pennes des ailes sont noirâtres, la poitrine rousse, la gorge blanche, le ventre blanchâtre et le bec brun. Ce chardonneret se trouve dans les contrées qui sont à l'ouest du golfe de Bothnie, aux environs de Lulhea.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU CHARDONNERET.

I.

LE CHARDONNERET VERT
OU LE MARACAXAO.

M. Edwards, qui le premier a observé et décrit cet oiseau, donne la figure du mâle dessinée d'après le vivant, pl. CCLXXII; et celle de la femelle dessinée d'après le mort, pl. CXXVIII. De plus, il nous apprend, dans une addition qu'il a mise à la tête de son premier volume, que c'est un oiseau du Brésil.

Ce mâle a le bec, la gorge et la partie antérieure de la tête, d'un rouge plus ou moins vif, excepté un petit espace entre le bec et l'œil qui est bleuâtre; le derrière de la tête, du cou et le dos, d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes et les pennes moyennes verdâtres, bordées de rouge; les grandes pennes presque noires; la queue et ses couvertures supérieures d'un rouge vif; les couvertures inférieures d'un

gris cendré ; tout le dessous du corps rayé transversalement de brun, sur un fond qui est vert d'olive à la poitrine, et qui va toujours s'éclaircissant, jusqu'à devenir tout-à-fait blanc sous le ventre. Cet oiseau est de la grosseur de nos chardonnerets ; il a le bec fait de même et les pieds gris.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le bec d'un jaune clair ; le dessus de la tête et du cou cendré ; la base des ailes et le croupion d'un vert jaunâtre, comme le dos, sans aucune teinte de rouge ; les pennes de la queue brunes, bordées en dehors d'un rouge vineux ; les couvertures inférieures blanches et les pieds couleur de chair.

II.

LE CHARDONNERET JAUNE.

Tous ceux qui ont parlé de cet oiseau, nº 202, fig. 2, se sont accordés à lui donner le nom de *chardonneret d'Amérique* : mais, pour que cette dénomination fût bonne, il faudroit que l'oiseau à qui on l'a appliquée fût le seul chardonneret qui existât dans tout le continent du Nouveau-Monde ; et non seulement cela est difficile à supposer, mais cela est démenti par le fait même, puisque le chardonneret de l'article précédent est aussi d'Amérique. J'ai donc cru devoir changer cette dénomination trop vague en une autre qui annonçât ce qu'il y a de plus remarquable dans le plumage de l'oiseau. Le chardonneret jaune a le bec à très-peu près de même forme et de même couleur que notre chardonneret ; le front noir, ce qui est propre au mâle ; le reste de la tête, le cou, le dos, et la poitrine, d'un jaune éclatant ; les cuisses, le bas-ventre, les couvertures supérieures et inférieures de la queue d'un blanc jaunâtre ; les petites couvertures des ailes jaunes à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur, et terminées de blanc ; les grandes couvertures noires, et terminées d'un blanc légèrement nuancé de brun, ce qui forme deux raies transversales bien marquées sur les ailes, qui sont noires ; les pennes moyennes terminées de blanc ; celles qui avoisinent le dos, et leurs couvertures, bordées de jaune ; les pennes de la queue, au nombre de douze, égales entre elles, noires dessus, cendrées dessous ; les latérales blanches à l'intérieur vers le bout ; le bec et les pieds couleur de chair.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas le front noir, mais d'un vert olive, ainsi que tout le dessus du corps, et en ce que le jaune du croupion et du dessus du corps est moins brillant, le noir des ailes moins foncé, et au contraire les raies transversales moins claires, enfin, en ce qu'elle a le ventre tout blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue.

Le jeune mâle ne diffère de la femelle que par son front noir.

La femelle observée par M. Edwards étoit seule dans sa cage, et cependant elle pondit au mois d'août 1755, un petit œuf gris de perle, sans aucune tache : mais ce qui mérite plus d'attention, c'est que M. Edwards ajoute que constamment cette femelle a mué deux fois par an ; savoir aux mois de mars et de septembre. Pendant l'hiver, son corps étoit tout-à-fait brun ; mais la tête, les ailes et la queue conservoient la même couleur qu'en été. Le mâle étant mort trop tôt, on n'a pu suivre cette observation sur lui ; mais il est plus que vraisemblable qu'il auroit mué deux fois comme sa femelle, et comme les bengalis, les veuves, le ministre, et beaucoup d'autres espèces des pays chauds.

L'individu observé par M. Brisson avoit le ventre, les flancs, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, du même jaune que le reste du corps ; les couvertures supérieures de la queue d'un gris blanc ; le bec, les pieds, et les ongles blancs : mais la plupart de ces différences peuvent venir des différens états où l'oiseau a été observé. M. Edwards l'a dessiné vivant ; il paroît aussi qu'il étoit plus grand que celui de M. Brisson.

Catesby nous apprend qu'il est fort rare à la Caroline, moins à la Virginie, et très-commun à la Nouvelle-York ; celui qui est représenté dans les planches enluminées venoit du Canada, où le P. Charlevoix a vu plus d'un individu de la même espèce.

Longueur totale, quatre pouces un tiers ; bec, cinq à six lignes ; tarse, de même ; vol, sept pouces un quart ; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales : elle dépasse les ailes de six lignes.

LE SIZERIN.

M. Brisson appelle cet oiseau *petite linotte de vignes*. Je ne lui conserve point le nom de *linotte*, parce qu'il me semble avoir plus de rapport avec le tarin, et que d'ailleurs son ramage est fort inférieur à celui de la linotte. Gesner dit qu'on lui a donné le nom de *tschetscherle*, d'après son cri qui est fort aigu; il ajoute qu'il ne paroît guère que tous les cinq ou tous les sept ans [1], comme les jaseurs de Bohême, et qu'il arrive en très-grandes troupes. On voit, par le témoignage des voyageurs, qu'il pousse quelquefois ses excursions jusqu'au Groenland. M. Frisch nous apprend qu'en Allemagne il passe en octobre et en novembre, et qu'il repasse en février.

J'ai dit qu'il tenoit plus du tarin que de la linotte: c'étoit l'avis de Gesner et celui de M. le docteur Lottinger, qui connoît bien ces petits oiseaux. M. Frisch va plus loin; car, selon lui, le tarin peut servir d'appeau pour attirer les sizerins dans les piéges au temps du passage, et ces deux espèces se mêlent et produisent ensemble. Aldrovande a trouvé au sizerin beaucoup de ressemblance avec le chardonneret, et l'on sait qu'un chardonneret approche fort d'un tarin qui auroit du rouge sur la tête. Un oiseleur qui a beaucoup de pratique et peu de lecture m'a assuré, en voyant la figure enluminée du sizerin, qu'il avoit pris plusieurs fois des oiseaux semblables à celui-là pêle-mêle avec des tarins, auxquels ils ressembloient fort, mais surtout les femelles aux femelles; seulement elles ont le plumage plus rembruni et la queue plus courte. Enfin M. Linnæus remarque que ces oiseaux se plaisent dans les lieux plantés d'aunes, et Schwenckfeld met la graine d'aune parmi celles dont ils sont friands; or on sait que les tarins aiment beaucoup la graine de cet arbre, ce qui est un nouveau trait de conformité entre ces deux espèces: d'ailleurs les sizerins ne mangent point de navette comme la linotte, mais bien du chènevis, de la graine d'ortie grièche, de chardon, de lin, de pavot, les boutons des jeunes branches de chêne, etc. Ils se mêlent volontiers aux autres oiseaux. L'hiver est la saison où ils sont le plus familiers, on les approche alors de très-près sans les effaroucher [2]; en général, ils sont peu défians et se prennent facilement aux gluaux.

Le sizerin, n° 151, fig. 2, fréquente les bois; il se tient souvent sur les chênes, y grimpe comme les mésanges, et s'accroche comme elles à l'extrémité des petites branches: c'est de là que lui est venu probablement le nom de *linaria truncalis*, et peut-être celui de *petit-chêne*.

Les sizerins prennent beaucoup de graisse, et sont un fort bon manger. Schwenckfeld dit qu'ils ont un jabot comme les poules, indépendamment de la petite poche formée par la dilatation de l'œsophage, avant son insertion dans le gésier; ce gésier est musculeux comme dans tous les granivores, et l'on y trouve beaucoup de petits cailloux.

Le mâle a la poitrine et le sommet de la tête rouges, deux raies blanches transversales sur les ailes; le reste de la tête et tout le dessus du corps mêlés de brun et de roux clair; la gorge brune; le ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un blanc roussâtre; leurs pennes brunes bordées tout autour d'une couleur plus claire; le bec jaunâtre, mais brun vers la pointe; les pieds bruns. Les individus observés par Schwenckfeld avoient le dos cendré.

La femelle n'a du rouge que sur la tête, encore est-il moins vif. M. Linnæus le lui refuse tout-à-fait; mais peut-être que la femelle qu'il a examinée avoit été long-temps en cage.

Klein raconte qu'ayant électrisé au printemps un de ces oiseaux avec un chardonneret sans leur causer d'incommodité apparente, ils moururent tous deux au mois d'octobre suivant, et tous deux la même nuit: mais ce qui est à observer c'est que tous deux avoient entièrement perdu leur rouge.

Longueur totale, cinq pouces et plus; vol, huit pouces et demi; bec, cinq à six

1. Tout ce qui n'est point ordinaire produit des erreurs encore plus extraordinaires. Les uns ont dit que l'apparition des troupes nombreuses de sizerins annonçoit la peste; d'autres, que ce n'étoit autre chose que des rats qui se métamorphosoient en oiseaux avant l'hiver, et qui reprenoient leur forme de rats au printemps: on expliquoit ainsi pourquoi il n'en paroît jamais l'été. Voy. Schwenckfeld, p. 344.

2. Ces observations sont de M. Lottinger.
Schwenckfeld rapporte qu'on prit une quantité prodigieuse de sizerins au commencement de l'hiver de l'an 1602.

lignes ; queue, deux pouces un quart : elle est un peu fourchue, composée de douze pennes, et elle dépasse les ailes de plus d'un pouce.

LE TARIN.

De tous les granivores, le chardonneret est celui qui passe pour avoir le plus de rapport au tarin : tous deux ont le bec allongé, un peu grêle vers la pointe ; tous deux ont les mœurs douces, le naturel docile, et les mouvemens vifs. Quelques naturalistes, frappés de ces traits de ressemblance et de la grande analogie de nature qui se trouve entre ces oiseaux, puisqu'ils s'apparient et produisent ensemble des métis féconds, les ont regardés comme deux espèces voisines appartenant au même genre ; on pourroit même sous ce dernier point de vue, les rapporter avec tous nos granivores, comme autant de variétés, ou, si l'on veut, de races constantes, à une seule et même espèce, puisque tous se mêlent et produisent ensemble des individus féconds. Mais cette analogie fondamentale entre ces races diverses doit nous rendre plus attentifs à remarquer leurs différences, afin de pouvoir reconnoître l'étendue des limites dans lesquelles la nature semble se jouer, et qu'il faut avoir mesurées ou du moins estimées par approximation, avant d'oser déterminer l'identité des espèces.

Le tarin, n° 485, fig. 3, est plus petit que le chardonneret ; il a le bec un peu plus court à proportion, et son plumage est tout différent : il n'a point de rouge sur la tête, mais du noir ; la gorge brune ; le devant du cou, la poitrine, et les pennes latérales de la queue, jaunes ; le ventre blanc jaunâtre ; le dessus du corps d'un vert d'olive moucheté de noir, qui prend une teinte de jaune sous le croupion, et plus encore sur les couvertures supérieures de la queue.

A l'égard des qualités plus intérieures et qui dépendent immédiatement de l'organisation ou de l'instinct, les différences sont encore plus grandes. Le tarin a un chant qui lui est particulier, et qui ne vaut pas celui du chardonneret ; il recherche beaucoup la graine de l'aune, à laquelle le chardonneret ne touche point, et il ne lui dispute guère celle du chardon ; il grimpe le long des branches, et se suspend à leur extrémité comme la mésange ; en sorte qu'on pourroit le regarder comme une espèce moyenne entre la mésange et le chardonneret. De plus, il est oiseau de passage, et, dans ses migrations, il a le vol fort élevé : on l'entend plutôt qu'on ne l'aperçoit ; au lieu que le chardonneret reste toute l'année dans nos pays, et ne vole jamais bien haut. Enfin l'on ne voit pas ces deux races faire volontairement société entre elles.

Le tarin apprend à faire aller la galère comme le chardonneret ; il n'a pas moins de docilité que lui, et, quoique moins agissant, il est plus vif à certains égards, et vif par gaieté : toujours éveillé le premier dans la volière, il est aussi le premier à gazouiller et à mettre les autres en train [1] ; mais comme il ne cherche point à nuire, il est sans défiance, et donne dans tous les piéges, gluaux, trébuchets, filets, etc. On l'apprivoise plus facilement qu'aucun autre oiseau pris dans l'âge adulte ; il ne faut pour cela que lui présenter habituellement dans les mains une nourriture mieux choisie que celle qu'il a à sa disposition, et bientôt il sera aussi apprivoisé que le serin le plus familier. On peut même l'accoutumer à venir se poser sur la main au bruit d'une sonnette : il ne s'agit que de la faire sonner dans les commencemens, chaque fois qu'on lui donne à manger ; car la mécanique subtile de l'association des perceptions a aussi lieu chez les animaux. Quoique le tarin semble choisir avec soin sa nourriture, il ne laisse pas de manger beaucoup, et les perceptions qui tiennent de la gourmandise paroissent avoir une grande influence sur lui ; cependant ce n'est point là sa passion dominante, ou du moins elle est subordonnée à une passion plus noble : il se fait toujours un ami dans la volière parmi ceux de son espèce, et, à leur défaut, parmi d'autres espèces ; il se charge de nourrir cet ami comme son enfant, et de lui donner la becquée. Il est assez singulier que, sentant si vivement le be-

1. Les oiseleurs l'appellent vulgairement *boute-en-train*.

soin de consommer, il sente encore plus vivement le besoin de donner. Au reste, il boit autant qu'il mange [1], ou du moins il boit très-souvent, mais il se baigne peu : on a observé qu'il entre rarement dans l'eau, mais qu'il se met sur le bord de la baignoire, et qu'il y plonge seulement le bec et la poitrine sans faire beaucoup de mouvemens [2], excepté peut-être dans les grandes chaleurs.

On prétend qu'il niche dans les îles du Rhin, en Franche-Comté, en Suisse, en Grèce, en Hongrie, et par préférence dans les forêts en montagne. Son nid est fort difficile à trouver, et si difficile, que c'est une opinion reçue parmi le peuple, que ces petits oiseaux savent le rendre invisible par le moyen d'une certaine pierre : aussi personne ne nous a donné de détails sur la ponte des tarins. M. Frisch dit qu'ils font ou plutôt qu'ils cachent leur nid dans des trous; M. Cramer croit qu'ils le cachent dans les feuilles, et que c'est la raison pourquoi on n'en trouve point : mais on sent bien que cela n'est point applicable à la plupart de nos provinces; autrement il faudroit que les tarins eux-mêmes demeurassent aussi cachés tout l'été dans les mêmes trous, puisqu'on n'y en voit jamais dans cette saison.

Si l'on vouloit prendre une idée de leurs procédés dans les diverses opérations qui ont rapport à la multiplication de l'espèce, il n'y auroit qu'à les faire nicher dans une chambre; cela est possible, quoiqu'on l'ait tenté plusieurs fois sans succès : mais il est plus ordinaire et plus aisé de croiser cette race avec celle des serins; il y a une sympathie marquée entre ces deux races, au point que, si on lâche un tarin dans un endroit où il y ait des canaris en volière, il ira droit à eux, s'en approchera autant qu'il sera possible, et que ceux-ci le rechercheront aussi avec empressement; et si on lâche aussi dans la même chambre un mâle et une femelle tarin avec un bon nombre de canaris, ces derniers, comme on l'a déjà remarqué, s'apparieront indifféremment entre eux et avec les tarins [3], surtout avec la femelle, car le mâle reste quelquefois vacant.

Lorsqu'un tarin s'est apparié avec une femelle canari, il partage tous ses travaux avec beaucoup de zèle, il l'aide assidûment à porter les matériaux du nid et à les employer, et ne cesse de lui dégorger la nourriture tandis qu'elle couve : mais, malgré toute cette bonne intelligence, il faut avouer que la plupart des œufs restent clairs. Ce n'est point assez de l'union des cœurs pour opérer la fécondation, il faut de plus un certain accord dans les tempéramens, et à cet égard le tarin est fort au dessous de la femelle canari. Le peu de métis qui proviennent de leur union tiennent du père et de la mère.

En Allemagne, le passage des tarins commence en octobre, ou même plus tôt : ils mangent alors les graines du houblon, au grand préjudice des propriétaires; on reconnoît les endroits où ils se sont arrêtés, à la quantité de feuilles dont la terre est jonchée. Ils disparoissent tout-à-fait au mois de décembre, et reviennent au mois de février : chez nous, ils arrivent au temps de la vendange et repassent lorsque les arbres sont en fleurs; ils aiment surtout la fleur du pommier.

En Provence, ils quittent les bois et descendent des montagnes sur la fin de l'automne; on en trouve alors des volées de deux cents et plus, qui se posent tous sur le même arbre, ou ne s'éloignent que très-peu. Le passage dure quinze ou vingt jours, après quoi on n'en voit presque plus.

Le tarin de Provence diffère du nôtre en ce qu'il est un peu plus grand, et d'un plus beau jaune; c'est une petite variété du climat.

Ces oiseaux ne sont point rares en Angleterre, comme le croyoit Turner [4]; on en voit, au temps du passage, comme ailleurs : mais il en passe quelquefois un très-grand nombre, et d'autres fois très-peu. Les grands passages ont lieu tous les trois ou quatre ans : on en voit alors des nuées que quelques uns ont cru apportées par le vent.

Le ramage du tarin n'est point désagréable, quoique fort inférieur à celui du chardonneret, qu'il s'approprie, dit-on, assez facilement; il s'approprieroit de même celui du serin, de la linotte, de la fauvette, etc., s'il étoit à portée de les entendre dès le premier âge.

Suivant Olina, cet oiseau vit jusqu'à dix

1. Aussi les oiseleurs en prennent-ils beaucoup à l'abreuvoir.

2. Observé par M. Daubenton le jeune.

3. Le R. P. Bougot, de qui je tiens ces faits, a vu, cinq années de suite, une femelle tarin faire régulièrement trois pontes par an avec le même mâle canari, et les quatre années suivantes, faire deux pontes par an avec un autre mâle, le premier étant mort.

4. Je dis cela sur la foi de Willughby, page 192. Cependant les auteurs de la *Zoologie britannique* avouent qu'ils n'ont jamais vu cet oiseau dans leur pays; d'où l'on peut conclure légitimement que du moins il n'y est pas commun.

ans [1]; la femelle du R. P. Bougot, dont j'ai parlé ci-dessus, est parvenue à cet âge; mais il faut toujours se souvenir que les femelles d'oiseaux vivent plus que leurs mâles. Au reste, les tarins sont peu sujets aux maladies, si ce n'est à la gras-fondure, lorsqu'on ne les nourrit que de chènevis.

Le mâle tarin a le sommet de la tête noir, le reste du dessus du corps olivâtre, un peu varié de noirâtre; le croupion teinté de jaune; les petites couvertures supérieures de la queue tout-à-fait jaunes; les grandes olivâtres, terminées de cendré; quelquefois la gorge brune, et même noire [2]; les joues, le devant du cou, la poitrine, et les couvertures inférieures de la queue, d'un beau jaune citron; le ventre blanc jaunâtre; les flancs aussi, mais mouchetés de noir; deux raies transversales olivâtres ou jaunes sur les ailes, dont les pennes sont noirâtres, bordées extérieurement de vert d'olive; les pennes de la queue jaunes, excepté les deux intermédiaires, qui sont noirâtres, bordées de vert d'olive; toutes ont la côte noire; le bec a la pointe brune, le reste est blanc, et les pieds sont gris.

La femelle n'a pas le dessus de la tête noir comme le mâle, mais un peu varié de gris; et elle n'a la gorge ni jaune, ni brune, ni noire, mais blanche.

Longueur totale, quatre pouces trois quarts; bec, cinq lignes; vol, sept pouces deux tiers; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue : elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

Variétés dans l'espèce du Tarin.

I.

On m'apporta l'année passée, au mois de septembre, un oiseau pris au trébuchet, lequel ne pouvoit être qu'un métis de tarin et de canari; car il avoit le bec de celui-ci, et à peu près les couleurs du premier : il s'étoit sans doute échappé de quelque volière. Je n'ai point eu occasion de l'entendre chanter, ni d'en tirer de la race, parce qu'il est mort au mois de mars suivant; mais M. Guys m'assure en général que le ramage de ces métis est très-varié et très-agréable. Le dessus du corps étoit mêlé de gris, de brun et d'un peu de jaune olivâtre : cette dernière couleur dominoit derrière le cou, et étoit presque pure sur le croupion, le devant du cou et la poitrine jusqu'aux jambes; enfin elle bordoit toutes les pennes de la queue et des ailes, dont le fond étoit noirâtre, et presque toutes les couvertures supérieures des pennes des ailes.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, trois lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-deux lignes; un peu fourchue, dépassant les ailes de neuf lignes; l'ongle postérieur étoit le plus long de tous...; l'œsophage, deux pouces trois lignes, dilaté en forme de petite poche avant son insertion dans le gésier, qui étoit musculeux, et doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence; tube intestinal, sept pouces un quart; une petite vésicule de fiel; point de *cœcum*.

II.

Le Tarin de la Nouvelle-York, n° 272, fig. 1.

Il suffit de comparer cet oiseau avec le tarin d'Europe pour voir que ce n'est qu'une variété de climat : il est un peu plus gros, et a le bec un peu plus court que le nôtre; il a la calotte noire; le jaune de la gorge et de la poitrine remonte derrière le cou, et forme une espèce de collier; cette même couleur borde la plupart des plumes du haut du dos, et reparoît encore au bas du dos et sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue sont blanches; les pennes de la queue et des ailes sont d'un beau noir, bordées et terminées de blanc; tout le dessous du corps est d'un blanc sale. Comme les tarins sont des oiseaux voyageurs, et qu'ils ont le vol très-élevé, il peut se faire qu'ils aient franchi les mers qui séparent les deux continens du côté du nord : il est possible aussi qu'on ait porté dans l'Amérique septentrionale des tarins d'Europe, et qu'en s'y perpétuant ils aient éprouvé quelques changemens dans leur plumage.

III.

L'Olivarez.

Le dessus du corps olivâtre; le dessous citron; la tête noire; les pennes de la queue

1. Ceux qu'on tient à la galère vivent beaucoup moins.

2. Tous les mâles adultes n'ont pas la gorge noire ou brune; j'en ai tenu qui l'avoient du même jaune que la poitrine, et qui avoient d'ailleurs toutes les marques distinctives du mâle. J'ai eu occasion de voir cette tache noire se former par degrés dans un individu pris au filet : elle étoit d'abord de la grosseur d'un petit pois; elle s'est étendue insensiblement jusqu'à six lignes de longueur et quatre lignes de largeur dans l'espace de dix-huit mois, et encore à présent (8 avril) elle semble continuer de croître et de s'étendre. Ce tarin m'a paru plus gros que les autres, et sa poitrine d'un plus beau jaune.

et des ailes noirâtres, bordées plus ou moins de jaune clair; les ailes marquées d'une raie jaune : tout cela ressemble fort à notre tarin et à celui de la Nouvelle-York; il est de la même grosseur et modelé sur les mêmes proportions; on ne peut s'empêcher de croire que c'est le même oiseau qui, s'étant répandu depuis peu de temps dans ces différens climats, n'en a pas encore subi toute l'influence.

Le femelle a le sommet de la tête d'un gris brun, et les joues citron, ainsi que la gorge.

C'est un oiseau qui chante très-bien, et qui surpasse à cet égard tous les oiseaux de l'Amérique méridionale. On le trouve aux environs de Buenos-Ayres et du détroit de Magellan, dans les bois qui lui offrent un abri contre le froid et les grands vents. Celui qu'a vu M. Commerson s'étoit laissé prendre par le pied entre les deux valves d'une moule.

Il avoit le bec et les pieds cendrés; la pupille bleuâtre; le doigt du milieu uni par sa première phalange au doigt extérieur; le doigt postérieur le plus gros, et son ongle le plus long de tous : enfin il pesoit une once.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; vol, huit pouces; queue, vingt-deux lignes, peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ un pouce : ces ailes n'ont que seize pennes.

IV.

Le Tarin noir.

Comme il y a des chardonnerets noirs à tête orangée, il y a aussi des tarins noirs à tête jaune. Schwenckfeld en a vu un de cette couleur dans la volière d'un gentilhomme de Silésie : tout son plumage étoit noir, à l'exception du sommet de la tête, qui étoit jaunâtre.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU TARIN.

LE CATOTOL.

On appelle ainsi au Mexique un petit oiseau de la taille de notre tarin, lequel a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de fauve, toute la partie inférieure blanchâtre et les pieds cendrés : il se tient dans les plaines, vit de la graine de l'arbre que les Mexicains appellent *hoauhtli*, et chante fort agréablement.

II.

L'ACATÉCHILI [1].

Le peu que l'on sait de cet oiseau ne permet pas de le séparer du tarin : il est à peu près de la même grosseur; il chante comme lui; il vit des mêmes nourritures; il a la tête et tout le dessus du corps d'un brun verdâtre, la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc nuancé de jaune. Fernandès lui donne le nom d'*oiseau se frottant contre les roseaux* : cela tiendroit-il à quelques-unes de ses habitudes?

[1] J'ai formé ce nom de celui d'*acatechichictli*, que lui donnent les Mexicains, et qui est trop difficile à prononcer pour les Européens.

LES TANGARAS.

On trouve dans les climats chauds de l'Amérique un genre très-nombreux d'oiseaux, dont quelques-uns s'appellent au Brésil *tangaras* [1]; et les nomenclateurs ont adopté ce nom pour toutes les espèces qui composent ce genre. Ces oiseaux ont été pris par la plupart des voyageurs pour des espèces de moineaux. Ils ne diffèrent en effet de nos moineaux d'Europe que par les couleurs et par un petit caractère de conformation, c'est d'avoir la mandibule supérieure du bec échancrée des deux côtés vers son extrémité : mais ils ressemblent aux moineaux par tous les autres caractères, et même ils en ont à très-peu près les habitudes naturelles ; comme eux ils n'ont qu'un vol court et peu élevé, la voix désagréable dans la plupart des espèces. On doit aussi les mettre au rang des oiseaux granivores, parce qu'ils ne se nourrissent que de très-petits fruits. Ils sont d'ailleurs presque aussi familiers que les moineaux, car la plupart viennent auprès des habitations; ils ont aussi les mœurs sociables entre eux. Ils habitent les terres sèches, les lieux découverts et jamais les marais. Ils ne pondent que deux œufs et rarement trois : les moineaux de Cayenne n'en pondent pas davantage, tandis que ceux d'Europe en pondent cinq ou six, et cette différence est presque générale entre les oiseaux des climats chauds et ceux des climats tempérés. Le petit nombre dans le produit de chaque ponte est compensé par des pontes plus fréquentes ; comme ils sont en amour dans toutes les saisons, parce que la température est toujours à très-peu près la même, ils ne font à chaque ponte qu'un moindre nombre d'œufs que les oiseaux de nos climats, qui n'ont qu'une ou deux saisons d'amour.

1. Marcgrave, Willughby, etc.

Le genre entier des tangaras, dont nous connoissons déjà plus de trente espèces, sans y comprendre les variétés, paroît appartenir exclusivement au nouveau continent; car toutes ces espèces nous sont venues de la Guiane et des autres contrées de l'Amérique, et pas une seule ne nous est arrivée de l'Afrique ou des Indes. Cette multitude d'espèces n'a néanmoins rien de surprenant; car nous avons observé qu'en général le nombre des espèces et des individus dans les oiseaux est peut-être dix fois plus grand dans les climats chauds que dans les autres climats, parce que la chaleur y est plus forte, les forêts plus fréquentées, les terrains plus peuplés, les nourritures plus abondantes, et que les frimas, les neiges et les glaces, qui sont inconnus dans ces pays chauds, n'en font périr aucun; au lieu qu'un seul hiver rigoureux réduit presque à rien la plupart des espèces de nos oiseaux. Une autre cause qui doit encore produire cette différence, c'est que les oiseaux des pays chauds, trouvant leur subsistance en toutes saisons, ne sont point voyageurs; il n'y en a même que très-peu d'*erratiques :* il ne leur arrive jamais de changer de pays, à moins que les petits fruits dont ils se nourrissent ne viennent à manquer; ils vont alors en chercher d'autres à une assez petite distance : l'on doit donc cesser d'être étonné de cette nombreuse multitude d'oiseaux qui se trouvent dans les climats chauds de l'Amérique.

Nous allons diviser nos trente espèces de tangaras en trois ordres pour éviter la confusion, et nous n'emploierons que la différence la plus simple, qui est celle de la grandeur.

LE GRAND TANGARA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le grand *tangara* est représenté dans les planches enluminées, n° 205, sous le nom de *tangara des bois de Cayenne ;* dénomination que nous avions alors adoptée, parce qu'on nous avoit assuré qu'il ne sortoit jamais des grands bois pour aller à la campagne : mais M. Sonini de Manoncourt nous a informés que ce tangara non seulement habitoit les grandes forêts de la Guiane, mais que souvent aussi on le voyoit dans les

endroits découverts, et qu'il se tenoit sur les buissons. Le mâle et la femelle, qui se ressemblent beaucoup, s'accompagnent ordinairement; ils se nourrissent de petits fruits, et mangent aussi quelquefois de petits insectes qu'ils trouvent sur les plantes.

Nous n'en donnons point ici la description, parce que la planche enluminée représente cet oiseau de grandeur naturelle et fort exactement pour la distribution des couleurs. Au reste, ce grand tangara est une espèce nouvelle, et qui n'a été indiquée par aucun naturaliste.

LA HOUPPETTE.

SECONDE ESPÈCE.

Cet oiseau n'est pas tout-à-fait si grand que le précédent, quoique dans ce genre il soit un peu plus gros; nous l'avons appelé *houppette*, parce qu'il diffère de tous les autres tangaras par une petite huppe qu'il porte sur la tête, ou plutôt qu'il relève lorsqu'il est agité.

On l'a représenté d'abord dans la planche enluminée, n° 301, fig. 2, sous le nom de *tangara huppé de la Guiane*, et encore dans la planche n° 7, fig. 2, sous le nom de *tangara huppé de Cayenne*, parce qu'on ne s'est point aperçu que c'étoit la même espèce d'oiseau, dont l'un n'est qu'une variété de l'autre: en considérant donc ces deux planches comme représentant deux variétés d'âge ou de sexe, et en les comparant, on ne doutera pas que ce ne soit la même espèce d'oiseau.

Cet oiseau est fort commun dans les terres de la Guiane, où il vit de petits fruits; il a un cri aigu comme celui du pinson, sans cependant en avoir le chant. Il ne se tient ni dans les grands bois, ni dans les palétuviers, et on ne le trouve que dans les endroits découverts et défrichés.

LE TANGAVIO.

TROISIÈME ESPÈCE.

C'est à feu M. Commerson que nous devons la connoissance de cet oiseau, n° 710; il s'en est trouvé une peau assez bien conservée dans son recueil: il l'avoit nommé *bruant noir;* mais ce n'est certainement pas un bruant, puisque, par tous les rapports de sa conformation, il ressemble parfaitement aux tangaras. De plus, il s'en faut bien que cet oiseau soit noir: il est au contraire d'un violet foncé sur le corps et même sur le ventre, avec quelques reflets verdâtres sur les ailes et la queue; et c'est pour cette raison que nous l'avons nommé *tangavio* par contraction de *tangara violet.*

Cet oiseau, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, a huit pouces de longueur; son bec est noirâtre et long de huit à neuf lignes; sa queue, qui n'est point étagée, a trois pouces de longueur, et dépasse les ailes de dix-huit lignes. Le tarse a environ un pouce de long; il est noirâtre, ainsi que les doigts: les ongles sont gros et forts.

La femelle a la tête d'un noir luisant comme de l'acier poli; tout le reste de son plumage est d'un brun uniforme. L'on voit cependant, sur le dessus du corps et sur le croupion, quelques teintes d'un noir luisant.

Le tangavio se trouve à Buenos-Ayres, et probablement dans les autres terres du Paraguay; mais nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE SCARLATTE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées, n° 127, fig. 1, sous le nom de *tangara du Mexique*, appelé *le cardinal;* et comme le nom de *tangara* est un nom générique, et que le surnom de *cardinal* a été appliqué à des oiseaux d'un autre genre, nous avons adopté le nom de *scarlatte* que lui ont donné les Anglois, parce que son plumage est d'un rouge d'écarlate.

C'est le même oiseau que le cardinal de M. Brisson, et le même que le moineau scarlet d'Edwards. On doit aussi lui rapporter,

1° Les deux moineaux rouges et noirs d'Aldrovande, qui ne diffèrent entre eux qu'en ce que l'un des deux n'avoit pas de queue, et qu'Aldrovande a fait de ce défaut un caractère spécifique en les nommant l'un *moineau rouge sans queue*, et l'autre *moineau rouge à queue :* cette erreur et ses descriptions ont été copiées par presque tous les ornithologues;

2° Le tijepiranga de Marcgrave;

3° Le chilottotl de Fernandès;

4° Et enfin le merle du Brésil de Belon, qu'il a ainsi nommé, parce que ceux qui apportoient en France quelques-uns de ces oiseaux les appeloient *merles du Brésil*. Aldrovande a encore copié Belon; la seule différence essentielle que l'on trouve dans les notices données par ces auteurs ne porte que sur le chant de ces oiseaux : mais, après les avoir toutes examinées, nous avons reconnu que ceux des oiseaux qui chantent étoient d'une taille un peu plus grande que les autres; qu'ils avoient le plumage teint d'un rouge plus éclatant; que cette couleur se voyoit aussi sur les couvertures supérieures des ailes, etc.; ce qui nous fait croire, avec beaucoup de vraisemblance, que l'oiseau qui chante est le mâle, et que c'est la femelle qui n'a point de ramage, comme cela arrive dans presque toutes les espèces d'oiseaux chanteurs.

Il paroît aussi que le mâle a les plumes de la tête plus longues, et qu'il les relève un peu en forme de huppe, comme Edwards l'a représenté. C'est ce qui a fait dire à quelques voyageurs qu'il y avoit au Mexique deux espèces de cardinaux, l'un qui a une huppe et qui chante assez bien, et l'autre plus petit qui ne chante pas.

Ces oiseaux appartiennent aux climats chauds du Mexique, du Pérou et du Brésil; mais ils sont fort rares à la Guiane. Belon dit que de son temps les marchands qui venoient du Brésil apportoient beaucoup de ces oiseaux et en tiroient un grand profit. Il faut croire que c'étoit pour faire des garnitures de robes et d'autres parures qui pouvoient alors être à la mode, et que ces oiseaux étoient dans ce temps bien plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

On doit présumer que c'est du scarlatte qu'il faut entendre ce que les voyageurs disent du ramage du cardinal; car le *cardinal huppé*, étant du genre des gros-becs, doit être silencieux comme eux. M. Salerne, après avoir dit, comme les voyageurs, que le cardinal huppé, c'est-à-dire celui du genre du gros-bec, avoit un très-joli ramage, ajoute qu'il en a vu un vivant à Orléans qui ne crioit que rarement, et dont la voix n'avoit rien de gracieux; contradiction qui se trouve dans la même page de l'ouvrage de cet auteur. Les voyageurs s'accordent à dire que cet oiseau a un ramage très-agréable, et qu'il est même susceptible d'instruction. Fernandès assure qu'on le trouve particulièrement à Tonocapa au Mexique, et qu'il chante très-agréablement.

Nous regardons comme des variétés de cette espèce, 1° *le cardinal tacheté*, cité par M. Brisson, qui ne diffère de notre scarlatte qu'en ce que quelques plumes du dos et de la poitrine sont bordées de vert; ce qui forme des taches de cette couleur qui ont la figure d'un croissant. Aldrovande a fait un merle de cet oiseau, et, comme ses jambes ne sont pas aussi allongées que celles du merle, il l'a appelé *merle aux pieds courts*.

2° *Le cardinal à collier*, cité par M. Brisson, qui a la taille et les couleurs du scarlatte, mais qui a de plus les petites couvertures et les bords des pennes des ailes bleus, et de chaque côté du cou deux grandes taches de la même couleur; elles sont contiguës, et ont la forme d'un croissant. Mais cet auteur décrit le cardinal tacheté ainsi que le cardinal à collier d'après Aldrovande, qui, selon la remarque de Willughby, n'avoit vu que des dessins de ces deux oiseaux, non plus que des autres que nous avons cités de lui dans cet article; ce qui

6.

rend ses descriptions très-imparfaites et l'existence de ces oiseaux assez douteuse : je n'aurois pas même fait mention de celui-ci, si les nomenclateurs ne l'avoient pas compris dans leurs listes.

3° *L'oiseau mexicain*, que Hernandès a indiqué par la phrase suivante, *Avis Mexicana psittaci colore*, et que M. Brisson, d'après lui, a décrit comme s'il l'avoit vu, sous le nom de *cardinal du Mexique;* tandis que Hernandès dit seulement : « Hæc avis « statim in rostro (quod aduncum nonnihil « et cineritium est totum) inferiore parte « ad caudam usque, hoc est in ventre toto, « minii colore rubet : qui idem color sursum « per uropygium ad dorsum porrigitur, nisi « quod alarum versus principium cum virore « rubor confunditur, qui ad ipsum ita col- « lum protenditur, quod omnino virescit. « Caput autem amethystino aut hyacinthino « colore diluitur. Circulus qui pupillam am- « bet, valde albet; orbita vero oculi est « cæruleì saturati coloris. Ubi suum sumunt « principium alæ, color est subluteus. Se- « quitur primus pennarum in alis ordo cum « secundo et tertio dicti hyacinthini coloris. « In medio tamen harum pennarum circum- « ferentia intercurrit linearis subviridis us- « que ad finem. Cauda tota est amethystini « coloris absque viriditate, dilutioris tamen « versus finem. Pedes, qui tres ante et unum « retro digitos habent, inter cinereum ac « violaceum ambigunt. »

Au reste, ces oiseaux volent en troupes; on les prend facilement avec des lacets et autres petits piéges; ils s'apprivoisent aisément, et de plus ils sont gras et bons à manger.

LE TANGARA DU CANADA.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau diffère du scarlatte par la grandeur et par la couleur; il est plus petit, et son plumage est d'un rouge de feu clair, au lieu que celui du scarlatte est d'un rouge vif foncé comme l'écarlate. Le bec du tangara de Canada, n° 156, fig. 1, est de couleur de plomb dans toute son étendue, et n'a point de caractères particuliers, tandis que le bec du scarlatte est en dessus d'un noir foncé, et que la pointe de la mandibule inférieure est noire, le reste de cette mandibule blanc, et qu'elle est élargie transversalement comme la base de la mandibule inférieure de l'oiseau appelé *bec-d'argent*. Les becs de ces oiseaux sont assez mal représentés dans les figures des planches enluminées.

Le scarlatte ne se trouve que dans les climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, au Mexique, au Pérou, au Brésil; le tangara du Canada se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale, aux Illinois, à la Louisiane, à la Floride : ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne fassent deux espèces distinctes et séparées.

Cet oiseau a été décrit exactement par M. Brisson. Il a très-bien remarqué que la couleur rouge de son plumage est beaucoup plus claire que celle du scarlatte; les couvertures supérieures des ailes et les deux pennes les plus proches du corps sont noires; toutes les autres pennes des ailes sont brunes et bordées intérieurement de blanc jusque vers leur extrémité; la queue est composée de douze pennes noires, terminées par un petit bord d'un blanc très-clair; les latérales sont un peu plus longues que celles du milieu, ce qui rend la queue un peu fourchue.

LE TANGARA DU MISSISSIPI.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le tangara du Mississipi, n° 741, est une espèce nouvelle qui n'a été décrite par aucun naturaliste. Cet oiseau a beaucoup de rapports avec le tangara du Canada; seulement ce dernier oiseau a, comme le scarlatte, les ailes et la queue noires, tandis que

le tangara du Mississipi les a de la même couleur que le reste du corps. Une différence plus essentielle est celle qui se trouve dans le bec; celui du tangara du Mississipi est plus grand que le bec de tous les autres tangaras, et en même temps beaucoup plus gros. Il y a de plus un caractère particulier qui indique assez évidemment que ce tangara du Mississipi est d'une espèce différente de celle du tangara de Canada; c'est que les deux mandibules du bec sont convexes et renflées, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce de tangara, et ne se voit même que très-rarement dans tous les oiseaux. Nous devons avertir que ce caractère n'a pas été saisi par nos dessinateurs, et que cet oiseau n'ayant pas été dessiné vivant, le bec n'a ni sa forme ni sa couleur dans la planche enluminée; car, dans l'état de nature vivante, le bec n'est pas noir, mais d'un brun très-clair et très-lavé, et la convexité des deux mandibules, qui n'est pas exprimée dans la planche, est néanmoins un caractère très-remarquable.

Au reste, cet oiseau n'a pas un chant aussi agréable que celui du scarlatte; mais il siffle d'un ton net, si haut, et si perçant, qu'il romproit la tête dans les maisons, et qu'il ne faut l'entendre qu'en pleine campagne ou dans les bois. « C'est en été, dit Dupratz, qu'on entend fréquemment le ramage du cardinal dans les bois, et l'hiver seulement sur les bords des rivières lorsqu'il a bu; dans cette saison, il ne sort point de son domicile, où il garde continuellement la provision qu'il a faite pendant le beau temps. On y a trouvé en effet du grain de maïs amassé jusqu'à la quantité d'un boisseau de Paris : ce grain est d'abord artistement couvert de feuilles, puis de petites branches ou bûchettes, et il n'y a qu'une seule ouverture par où l'oiseau puisse entrer dans son magasin. »

LE CAMAIL, OU LA CRAVATE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Cette espèce est nouvelle, et c'est M. Sonini de Manoncourt qui nous l'a donnée pour le Cabinet. Nous avons tiré son nom du caractère le plus apparent, son plumage étant d'une couleur uniforme cendrée, un peu plus clair sous le ventre, à l'exception du devant et du derrière de la tête, de la gorge et du haut de la poitrine, sur lesquelles parties s'étend une couleur noire en forme de cravate, ce qui lui a fait donner le nom de *tangara à cravate noire* dans les planches enluminées; mais, comme cette bande noire lui passe aussi sur le front, nous avons cru devoir préférer le nom de *camail*, qui présente mieux ce caractère frappant. Les ailes et la queue sont encore d'une couleur cendrée, plus foncée que celle du dessus du corps; les pennes des ailes sont bordées extérieurement d'un cendré moins foncé, et celles de la queue d'une couleur encore plus claire.

Cet oiseau est le septième dans l'ordre de grandeur en ce genre; sa longueur totale est de sept pouces. Le bec a neuf lignes : la partie supérieure en est blanche à la base et noire au bout; l'inférieure est entièrement noire. La queue est un peu étagée; elle a trois pouces un quart de long, et dépasse les ailes pliées de deux pouces.

La planche enluminée, nº 714, fig. 2, le représente fidèlement : il a été trouvé à la Guiane dans les lieux découverts; mais il est fort rare, et n'a été indiqué par aucun auteur.

LE MORDORÉ.

HUITIÈME ESPÈCE.

Cette espèce est encore nouvelle, et a été apportée, comme la précédente, par M. Sonini de Manoncourt. Ses dimensions sont les mêmes que celles du précédent; sa longueur est de sept pouces; la tête, les ailes, et la queue, sont d'un beau noir lustré; le

reste du corps est d'une belle couleur mordorée, plus foncée sur le devant du cou et la poitrine, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. On l'a désigné dans les planches enluminées, n° 809, fig. 2, sous la dénomination de *tangara jaune à tête noire*. Ses pieds sont bruns; sa queue, qui est étagée, a trois pouces de long, et dépasse les ailes pliées de quinze lignes; le bec est noir et a neuf lignes de long.

Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles; il se trouve à la Guiane, où il est encore plus rare que le précédent.

L'ONGLET.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Dans cet oiseau, chaque ongle a, sur chacune des faces latérales, une petite rainure concentrique au contour des bords de cette face, et c'est de ce caractère singulier que nous avons tiré son nom : il a été apporté par M. Commerson; et comme il ressemble pour tout le reste aux tangaras, il est plus que probable qu'il vient de l'Amérique méridionale.

La tête de cet oiseau est rayée de noir et de bleu; la partie antérieure du dos est noirâtre, et la postérieure d'un orangé vif; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun olivâtre; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, sont noires et bordées extérieurement de bleu; tout le dessous du corps est jaune.

Sa longueur totale est de près de sept pouces; le bec a huit lignes de long, et il est échancré vers la pointe comme celui des tangaras; le tarse a neuf lignes, ainsi que le doigt du milieu.

M. Commerson ne nous a laissé aucune notice sur les habitudes naturelles de cet oiseau.

LE TANGARA NOIR ET LE TANGARA ROUX.

DIXIÈME ESPÈCE.

On a cru que ces oiseaux étoient de deux espèces différentes : mais M. Sonini de Manoncourt nous apprend qu'ils ne font qu'une espèce, et que celui qui est représenté dans les planches enluminées, n° 179, fig. 2, est le mâle; et celui qui est représenté dans la planche enluminée, n° 711, sous le nom de *tangarou*, est la femelle de ce *tangara noir*. Comme la femelle est entièrement rousse, et que le mâle seroit entièrement noir sans une tache blanche qui couvre le haut de chaque aile, ces oiseaux n'ont pas besoin d'une plus ample description. Ils sont communs à la Guiane dans les endroits découverts; ils mangent comme les autres de petits fruits et quelquefois aussi des insectes; leur cri est aigu, et ils n'ont point de chant. Ils vont toujours par paires, et jamais en troupes.

LE TURQUIN.

ONZIÈME ESPÈCE.

Nous avons donné à ce tangara le nom de *turquin*, n° 179, fig. 1, parce qu'il a toutes les parties inférieures du corps, le dessus de la tête, et les côtés du cou, d'un bleu turquin; le front, le dessus du corps, les ailes et la queue, sont noirs; il y a quel-

ques taches de cette couleur noire près des jambes, et une bande assez large au bas de la poitrine.

L'oiseau décrit par M. Brisson sous le nom de *tangara bleu du Brésil* paroît être le même, ou bien une légère variété de cette espèce, qui se trouve à la Guiane, quoique assez rarement. Nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles.

LE BEC-D'ARGENT.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Nos colons de Cayenne ont donné à cet oiseau le nom de *bec-d'argent*, que nous avons adopté, parce qu'il exprime un caractère spécifique bien marqué, et qui consiste en ce que les bases de la mandibule inférieure du bec se prolongent jusque sous les yeux en s'arrondissant, et forment de chaque côté une plaque épaisse qui, lorsque l'oiseau est vivant, paroît être de l'argent le plus brillant; cet éclat se ternit quand l'oiseau est mort. On a manqué ce caractère dans la représentation qu'on a faite de cet oiseau, planche enluminée, nº 128, fig. 1, sous la dénomination de *tangara pourpré :* apparemment l'on n'a pas cru qu'il fût général dans tous les individus; il l'est néanmoins pour tous les mâles. La femelle représentée sur la même planche, fig. 2, est mieux à cet égard, parce que dans la nature son bec n'a qu'une légère trace presque insensible de ce renflement si apparent dans le mâle, et par conséquent elle n'a pas, comme lui, ces plaques de couleur argentée. Dans la planche 267 des *Glanures* d'Edwards, on voit une très-bonne représentation de cet oiseau qu'il a donné sous le nom de *merle à gorge rouge.* Il s'est trompé, comme l'on voit, sur le genre de cet oiseau : mais il a très-bien saisi le caractère singulier du renflement du bec; seulement la couleur argentée des plaques est beaucoup plus terne, parce qu'il n'a pas dessiné l'oiseau vivant, et que le brillant de ces parties s'étoit dissipé.

La longueur totale de cet oiseau est de six pouces et demi, celle du bec est de neuf lignes, et il est noir sur sa partie supérieure; la tête, la gorge et l'estomac, sont pourprés, et le reste du corps est noir avec quelques teintes de pourpre; l'iris des yeux est brun. La femelle diffère du mâle non seulement par la couleur du bec, mais encore par celle du plumage; le dessus de son corps est brun avec quelques teintes d'un pourpre obscur, et le dessous rougeâtre; la queue et les ailes sont brunes.

Un autre caractère distinctif du mâle, et qui n'avoit pas encore été saisi, c'est une espèce de demi-collier autour de l'occiput, formé par de longs poils ou soies pourpres, qui débordent les plumes de près de trois lignes : c'est à M. Sonini de Manoncourt que nous devons cette nouvelle observation; nous lui devons aussi la connoissance des habitudes naturelles de cet oiseau et des autres tangaras de la Guiane.

Le bec-d'argent est de tous les tangaras celui qui est le plus répandu dans l'île de Cayenne et à la Guiane. Il y a apparence qu'il se trouve dans plusieurs autres climats chauds de l'Amérique; car Fernandès en parle comme d'un oiseau du Mexique vers les montagnes de Tepuzcullula. Il se nourrit de petits fruits; il entame aussi les bananes, les goyaves et autres gros fruits tendres lorsqu'ils sont en maturité, et ne mange point d'insectes. Ces oiseaux fréquentent les lieux découverts, et ne fuient pas le voisinage des habitations; on en voit jusque dans les jardins : cela n'empêche pas qu'ils ne soient assez communs dans les endroits déserts, et même dans les clairières des forêts; car dans les plus épaisses, lorsque les vents ont abattu un certain nombre d'arbres, et que le soleil peut éclaircir cet abatis et assainir le terrain, on ne manque guère d'y trouver quelques becs-d'argent qui ne vont cependant pas en troupes, mais toujours par paires.

Leur nid est un cylindre un peu courbé qu'ils attachent entre les branches horizontalement, l'ouverture en bas, de manière que, de quelque côté que vienne la pluie, elle ne peut y entrer; ce nid est long de plus de six pouces, et a quatre pouces et demi de largeur; il est construit de paille et de feuilles de balisier desséchées, et le fond du nid est bien garni intérieurement de morceaux plus larges des mêmes feuilles. C'est sur les arbres peu élevés que l'oiseau attache ce nid; la femelle y pond deux œufs elliptiques, blancs, et chargés au gros bout

de petites taches d'un rouge léger, qui se perdent en approchant de l'autre extrémité.

Quelques nomenclateurs ont donné à cet oiseau le nom de *cardinal ;* mais c'est improprement, parce qu'il a été appliqué, par ces mêmes nomenclateurs, à plusieurs autres espèces. D'autres ont cru qu'il y avoit une variété assez apparente dans cette espèce. On voit dans le cabinet de M. Mauduit un oiseau dont tout le plumage est d'un rose pâle varié de gris ; il nous a paru que cette différence n'est produite que par la mue, et que ce n'est point une variété dans l'espèce, qui, quoique très-nombreuse en individus, nous paroît très-constante dans tous ses caractères.

L'ESCLAVE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Nous conserverons à cet oiseau le nom d'*esclave*, qu'il porte à Saint-Domingue, selon M. Brisson, et nous sommes surpris qu'ayant un nom qui semble tenir à l'état de servitude ou de domesticité, on ne se soit point informé si on le nourrit en cage, et s'il n'est pas d'un naturel doux et familier, que ce nom paroît supposer. Mais ce nom vient peut-être de ce qu'il y a à Saint-Domingue un gobe-mouche huppé qu'on y nomme *tyran ;* nom qu'on a aussi donné au gobe-mouche à queue fourchue en Canada ; et comme ces oiseaux tyrans sont bien supérieurs en grandeur et en force, on aura donné le nom d'*esclave* à celui-ci, qui se nourrit, comme eux, d'insectes auxquels il donne la chasse.

Cet oiseau a quelques caractères communs avec les grives : il leur ressemble par les couleurs, et surtout par les mouchetures du ventre ; les grives ont, comme lui et les autres tangaras, l'échancrure du bec à la mandibule supérieure. Ainsi le genre des grives et celui du tangara sont assez voisins l'un de l'autre, et l'esclave est peut-être de tous les tangaras celui qui ressemble le plus à la grive ; néanmoins, comme il en diffère beaucoup par la grandeur, et qu'il est considérablement plus petit, on doit le placer, comme nous le faisons ici, dans le genre des tangaras.

L'esclave, nº 156, fig. 2, a la tête, la partie supérieure du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires et les couvertures du dessus des ailes, d'une couleur uniforme ; tout le dessous du corps est d'un blanc sale, varié de taches brunes qui occupent le milieu de chaque plume ; les pennes des ailes sont brunes, bordées extérieurement d'olivâtre, et intérieurement de blanc sale ; les deux pennes du milieu de la queue sont brunes ; les autres sont de la même couleur, avec une bordure olivâtre sur leur côté intérieur ; la queue est un peu fourchue ; les pieds sont bruns.

LE BLUET.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été indiqué dans les planches enluminées, nº 178, fig. 1, le mâle ; fig. 2, la femelle, sous le nom de *l'évêque de Cayenne*, parce que les nomenclateurs l'avoient ainsi nommé, sans faire attention à l'indécence de la dénomination, et à un inconvénient encore plus grand, c'est qu'il y a deux espèces d'oiseaux auxquelles les voyageurs ont aussi donné ce nom sans trop savoir pourquoi, si ce n'est qu'ils ont une partie de leur robe bleue : l'un est un bengali qu'on a aussi appelé le *ministre*, apparemment par la même raison ; le second est celui qu'on a appelé, à Saint-Domingue, *l'organiste*, et auquel nous conserverons ce nom, à cause de son chant harmonieux ; et enfin le troisième *évêque* étoit notre bluet de Cayenne, que les habitans de cette colonie connoissent sous ce dernier nom, plus convenable que celui d'*évêque* pour un oiseau : il est certainement du genre des tangaras, et d'une grandeur un peu au dessus

de celle des espèces de tangaras qui composent notre second ordre de grandeur en ce genre. Dans la planche enluminée, les couleurs en général sont trop fortes : le mâle a tout le dessous du corps d'un gris bleuâtre, et la femelle a le dessus de la tête vert jaunâtre, et tout le dessous du corps, le dos, le dessus des pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre glacé de violet: la large bande des ailes, qui est d'un olivâtre clair, tranche beaucoup moins que dans la planche avec le brun du dos.

Les bluets sont très-communs à Cayenne : ils habitent les bords des forêts, les plantages et les anciens endroits défrichés, où ils se nourrissent de petits fruits. On ne les voit pas en grandes troupes, mais toujours par paires. Ils se réfugient le soir entre les feuilles des palmiers, à leur jonction près de la tige : ils y font un bruit à peu près comme nos moineaux dans les saules; car ils n'ont point de chant, et seulement une voix aiguë et peu agréable.

LE ROUGE-CAP.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Nous appelons cet oiseau *rouge-cap* [1], parce que sa tête entière est couverte d'une belle couleur rouge.

Pour se faire une idée exacte des nuances du plumage de cet oiseau, il faut substituer à la couleur brune qui couvre, dans la planche, tout le dessus du corps, une belle couleur noire; la tache de la gorge est plus étroite, plus allongée et noire, avec de petites taches pourpres; les pieds sont noirs, ainsi que la partie supérieure du bec; l'inférieure est jaune à sa base, et noire à son extrémité : tout ceci est tel dans la nature de l'oiseau vivant, et la planche a été gravée d'après un oiseau mort.

Cette espèce n'est pas bien commune à la Guiane, et nous ne savons pas si elle se trouve ailleurs.

1. N° 155, fig. 2, sous la dénomination de *tangara brun d'Amérique*.

LE TANGARA VERT DU BRÉSIL.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Ce tangara, que nous ne connoissons que d'après M. Brisson, est plus gros que le moineau franc. Tout le dessus du corps est vert; l'on voit, de chaque côté de la tête, une tache noire placée entre le bec et l'œil, au dessous de laquelle est une bande d'un bleu très-foncé, qui s'étend tout le long de la mandibule inférieure; les plus petites couvertures supérieures des ailes sont d'une couleur d'aigue-marine fort brillante, les autres sont vertes.

La gorge est d'un beau noir; la partie inférieure du cou est jaune, et tout le reste du dessous du corps est d'un vert jaunâtre; les ailes pliées paroissent d'un vert changeant en bleu; les pennes de la queue sont de la même couleur, à l'exception des deux intermédiaires, qui sont vertes.

M. Brisson dit que l'on trouve cet oiseau au Pérou et au Brésil.

L'OLIVET.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Nous lui avons donné ce nom, parce qu'il est partout d'un vert couleur d'olive, plus foncé sur le dessus du corps, et plus clair en dessous : les grandes plumes des ailes sont encore plus foncées en couleur que le dos, car elles sont presque brunes; on y distingue seulement des reflets verdâtres.

Sa longueur est d'environ six pouces, et les ailes s'étendent jusqu'à la moitié de la queue.

Ce tangara nous a été apporté de Cayenne par M. Sonini de Manoncourt.

Les dix-sept espèces précédentes composent ce que nous avons appelé *les grands tangaras;* nous allons maintenant donner la description des espèces moyennes pour la grandeur, qui ne sont pas si nombreuses.

LE TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE MOYENNE.

C'est le nom que les créoles de Cayenne donnent à cet oiseau, dont le plumage est mélangé de bleu, de jaune et de noir, et dont le dessus et les côtés de la tête, la gorge, le cou, et le croupion, la partie antérieure du dos, sont noirs, sans aucune teinte de bleu. Les petites couvertures des ailes sont cependant d'une belle couleur d'aigue-marine, et prennent, au sommet de l'aile, une teinte violette; le dernier rang de ces petites couvertures est noir, terminé de bleu violet. Les pennes des ailes sont noires; les grandes (la première exceptée) sont bordées extérieurement de vert jusqu'à environ la moitié de leur longueur; les grandes couvertures sont noires, bordées extérieurement de bleu violet. Les pennes de la queue sont noires, bordées légèrement à l'extérieur de bleu violet jusqu'auprès de l'extrémité; la première penne de chaque côté n'a pas cette bordure : elles sont toutes grises en dessous. Une légère couleur jaune couvre la poitrine et le ventre, dont les côtés, ainsi que les couvertures des jambes, sont semés de plumes noires, terminées de bleu violet et de quelques plumes jaunâtres tachetées de noir.

Nous avons cru devoir donner la description exacte des couleurs prises sur l'oiseau vivant, parce qu'elles sont différentes de celles de la planche enluminée, n° 290, fig. 2, qui n'a été peinte que d'après un oiseau mort; on lui a donné dans cette planche la dénomination de *tangara tacheté de Cayenne.*

Sa longueur totale est de cinq pouces et demi; le bec a six lignes de long; la queue, un pouce dix lignes; elle dépasse les ailes pliées d'un pouce.

On le trouve à la Guiane, où il n'est pas commun, et nous ne savons rien du tout de ses habitudes naturelles.

M. Brisson a pensé que cet oiseau étoit le même que le *teoauhtototl* de Fernandès : mais Fernandès dit seulement que cet oiseau est environ de la grandeur d'un moineau; qu'il a le bec court, le dessus du corps bleu, et le dessous d'un blanc jaunâtre avec les ailes noires. Il n'est guère possible, d'après une description aussi incomplète, de décider si le *teoauhtototl* est le même oiseau que le *diable-enrhumé.* Au reste, Fernandès ajoute que le teoauhtototl vit dans les campagnes et sur les montagnes de *Tetzocan* au Mexique, qu'il est bon à manger, qu'il n'a pas un chant agréable, et qu'on ne le nourrit pas dans les maisons.

LE VERDEROUX.

SECONDE ESPÈCE MOYENNE.

Nous avons appelé cet oiseau *verderoux*, parce qu'il a tout le plumage d'un vert plus ou moins foncé, à l'exception du front qui est roux des deux côtés de la tête, sur lesquels s'étendent deux bandes de cette couleur, depuis le front jusqu'à la naissance du cou en arrière de la tête; le reste de la tête est gris cendré.

Sa longueur est de cinq pouces quatre lignes: celle du bec est de sept lignes, et celle des pieds de huit lignes; la queue n'est point étagée, et les ailes pliées ne s'étendent point tout-à-fait jusqu'à la moitié de sa longueur.

Cette espèce est nouvelle : nous en devons la connoissance à M. Sonini de Manoncourt, mais il n'a pu nous rien apprendre des habitudes naturelles de cet oiseau, qui est fort rare à la Guiane, et qu'il a trouvé dans les grandes forêts de cette contrée.

LE PASSE-VERT.

TROISIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Nous avons déjà donné cet oiseau sous ce même nom de *passe-vert*, et on l'a représenté dans la pl. enlum., n° 291, fig. 2, sous la dénomination de *moineau à tête rousse de Cayenne :* c'est cette dénomination qui nous a induits en erreur, et qui nous a fait joindre mal à propos cet oiseau au genre des moineaux, tandis qu'il appartient à celui des tangaras; c'est le mâle de l'espèce : la femelle est représentée dans la planche enluminée, n° 290, fig. 1, sous la dénomination de *tangara à tête rousse.* Ainsi je ne m'étois trompé que pour le mâle, dont voici la description plus détaillée pour les couleurs, quoique la planche les représente assez fidèlement; mais c'est pour faire connoître ici la différence des couleurs entre le mâle et la femelle.

La partie supérieure de la tête est rousse; le dessus du cou, le bas du dos, et le croupion, sont d'un jaune pâle doré, brillant comme de la soie crue, et dans lequel on aperçoit, selon certains jours, une légère teinte de vert; les côtés de la tête sont noirs; la partie supérieure du dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, sont vertes.

La gorge est d'un gris bleu; le reste du dessous du corps brille d'un mélange confus de jaune pâle doré, de roux, et de gris bleu, et chacune de ces couleurs devient la dominante, selon les différens jours auxquels l'oiseau est exposé; les pennes des ailes et de la queue sont brunes avec une bordure plus ou moins large d'un vert doré [1].

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus du corps vert, et le dessous d'un jaune obscur avec quelques reflets verdâtres.

Ces oiseaux sont très-communs à Cayenne, où les créoles leur ont donné le nom de *dauphinois*, que nous eussions adopté si nous n'avions employé précédemment celui de *passe-vert*, croyant que cet oiseau étoit un moineau ou *passereau vert.* Il n'habite que les lieux découverts, et s'approche même des habitations; il se nourrit de fruits, et pique les bananes et les goyaves, qu'il détruit en grande quantité; il dévaste aussi les champs de riz dans le temps de la maturité. Le mâle et la femelle se suivent ordinairement, mais ils ne volent pas par troupes; seulement on les trouve quelquefois en nombre dans les rizières. Ils n'ont ni chant ni ramage, mais un cri bref et aigu.

LE PASSE-VERT A TÊTE BLEUE.

VARIÉTÉ.

L'on trouve dans la collection académique

1. Dans quelques individus, le roux du sommet de la tête descend beaucoup plus bas sur le cou; dans d'autres, cette couleur s'étend d'une part sur la poitrine et le ventre, et de l'autre, sur le cou et tout le dessus du corps, et le vert des plumes des ailes est changeant en bleu.

une description d'un tangara qui paroît avoir beaucoup de rapport avec le passe-vert. Cet oiseau a, selon M. Linnæus, le devant du cou, la poitrine, et le ventre, d'un jaune doré; le dos d'un jaune verdâtre; et les ailes et la queue vertes, sans mélange de jaune: mais ce tangara diffère du passe-vert par sa tête qu'il a d'un bleu très-vif.

LE TRICOLOR.

QUATRIÈME ESPÈCE MOYENNE.

La planche enluminée, n° 33, représente deux oiseaux sous les noms de *tangara varié à tête verte de Cayenne*, fig. 1, et de *tangara varié à tête bleue de Cayenne*, fig. 2, qui nous paroissent ne faire qu'une variété dans la même espèce, et peut-être une simple différence de sexe, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent guère que par la couleur de la tête, qui dans l'un est verte, et dans l'autre est bleue, et par le dessus du cou, qui est rouge dans l'un, et vert dans l'autre.

Nous ne connoissons rien des habitudes naturelles de ces tangaras, qui nous sont venus de Cayenne, où cependant M. Sonini de Manoncourt ne les a pas vus. Nous avons donné à cette espèce le nom de *tricolor*, parce que les trois couleurs dominantes du plumage sont le rouge, le vert, et le bleu, et toutes trois fort éclatantes.

On voit dans le cabinet de M. Aubri, curé de Saint-Louis, ce tricolor à tête bleue bien conservé, auquel on a donné le nom de *pape de Magellan;* mais il n'est pas trop croyable qu'il vienne en effet des terres voisines de ce détroit, puisque ceux qui sont au Cabinet du Roi sont venus de Cayenne.

LE GRIS-OLIVE.

CINQUIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Nous nommons ainsi cet oiseau, parce qu'il a le dessous du corps gris, et le dessus de couleur d'olive. La planche enluminée, n° 714, fig. 1, le représente exactement; il y est dénommé *tangara olive de la Louisiane:* mais il se trouve à la Guiane aussi bien qu'à la Louisiane. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE SEPTICOLOR[1].

SIXIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Nous appelons *septicolor* cette espèce de tangara, parce que son plumage est varié de sept couleurs bien distinctes, dont voici l'énumération : un beau vert sur la tête, et sur les petites couvertures du dessous des ailes; du noir velouté sur les parties supérieures du cou et du dos, sur les pennes moyennes des ailes, et sur la face supérieure des pennes de la queue; du couleur de feu très-éclatant sur le dos; du jaune orangé sur le croupion; du bleu violet sur la gorge, la partie inférieure du cou, et les grandes couvertures supérieures des ailes; gris foncé sur la face inférieure de la queue; et enfin du beau vert d'eau ou couleur d'aigue-marine sur tout le dessus du corps depuis la poitrine. Toutes ces couleurs sont évidentes, même brillantes et bien tranchées; elles ont été mal mélangées dans les planches enluminées, qui ont été peintes d'après des oi-

1. Les créoles de Cayenne appellent cet oiseau *dos rouge* et *oiseau épinard;* quelques oiseleurs lui ont donné en France le nom de *paverd.*

seaux assez mal conservés. Le premier qu'on a représenté, pl. 7, fig. 1, sous le nom de *tangara*, étoit un oiseau séché au four, qui venoit du cabinet de M. de Réaumur; les gens qui avoient soin de ce cabinet lui avoient ajouté une queue étrangère, et c'est ce qui a trompé nos peintres. Le second, qui est représenté, pl. 127, fig. 2, sous le nom de *tangara du Brésil*, est un peu moins défectueux. Mais tous deux ne sont que le même oiseau assez mal représenté; car, dans la nature, c'est le plus beau, non seulement de tous les tangaras, mais de presque tous les oiseaux connus.

Le septicolor jeune n'a pas sur le dos le rouge vif qu'il prend lorsqu'il est adulte, et la femelle n'a jamais cette couleur; le bas du dos est orangé comme le croupion, et en général ses couleurs sont moins vives et moins tranchées que celles du mâle : mais on remarque des variétés dans la distribution des couleurs; car il y a des individus mâles qui ont ce rouge vif sur le croupion aussi bien que sur le dos, et l'on a vu d'autres individus, même en assez grand nombre, qui ont le dos et le croupion entièrement de couleur d'or.

Le mâle et la femelle sont à peu près de la même grandeur; ils ont cinq pouces de longueur; le bec n'a que six lignes, et les pieds huit lignes; la queue est un peu fourchue, et les ailes pliées s'étendent jusque vers la moitié de sa longueur.

Ces oiseaux vont en troupes nombreuses; ils se nourrissent de jeunes fruits à peine noués que porte un très-grand arbre de la Guiane, dont on n'a pu nous dire le nom; ils arrivent aux environs de l'île de Cayenne lorsque cet arbre est en fleur, et ils disparoissent quelque temps après, pour suivre vraisemblablement dans l'intérieur des terres la maturité de ces petits fruits; car c'est toujours de l'intérieur des terres qu'on les voit venir. C'est ordinairement en septembre qu'ils paroissent dans la partie habitée de la Guiane; leur séjour est d'environ six semaines, et ils reviennent en avril et mai, attirés par les mêmes fruits, qui mûrissent alors : ils n'abandonnent pas cette espèce d'arbre, on ne les voit jamais sur d'autres; aussi, lorsqu'un de ces arbres est en fleur, on est presque assuré d'y trouver un nombre de ces oiseaux.

Au reste, ils ne nichent pas pendant leur séjour dans la partie habitée de la Guiane. Marcgrave dit qu'au Brésil on en nourrit en cage et qu'ils mangent de la farine et du pain. Ils n'ont point de ramage, leur cri est bref et aigu.

On ne doit pas rapporter à l'espèce du septicolor celle de l'oiseau *talao*, comme l'a fait M. Brisson; car la description qu'il a tirée de Seba ne lui convient en aucune façon. « Le talao, dit Seba, a le plnmage joliment mélangé de vert pâle, de noir, de jaune, et de blanc; les plumes de la tête et de la poitrine sont très-agréablement ombrées de vert pâle et de noir; il a le bec, les pieds, et les doigts, d'un noir de poix. » D'ailleurs ce qui prouve démonstrativement que ce n'est pas le même oiseau, c'est ce qu'ajoute cet auteur, qu'il est très-rare au Mexique, ce qui suppose qu'il ne va pas par troupes nombreuses, tandis que le septicolor voyage et arrive en très-grand nombre.

LE TANGARA BLEU.

SEPTIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Nous avons indiqué cet oiseau sous cette dénomination dans les planches enluminées, n° 155, fig. 1. Il a en effet la tête, la gorge, et le dessous du cou d'une belle couleur bleue; le derrière de la tête, la partie supérieure du cou, le dos, les ailes, et la queue, noirs; les couvertures supérieures des ailes noires et bordées de bleu; la poitrine et le reste du dessous du corps d'un beau blanc.

En comparant cet oiseau avec celui que Seba a indiqué sous le nom de *moineau d'Amérique*, il nous a paru que c'étoit le même, ou du moins que ce ne pouvoit être qu'une variété de sexe ou d'âge dans cette espèce; car la description de Seba ne présente aucune différence sensible. M. Brisson, ayant apparemment trouvé la description de cet auteur trop imparfaite, l'a amplifiée; mais, comme il n'a pas vu cet oiseau, et qu'il ne cite pas ceux qui peuvent lui avoir donné connoissance des caractères qu'il

ajoute, nous n'avons pu établir aucun jugement sur la vérité de cette description, et nous nous croyons bien fondés à regarder ce moineau de Seba comme un tangara, qui ressemble beaucoup plus à celui-ci qu'à tout autre.

Au reste, cet oiseau de Seba lui avoit été envoyé de la Barbade; le nôtre est venu de Cayenne, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE TANGARA A GORGE NOIRE.

HUITIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Cette espèce est nouvelle : on la trouve à la Guiane, d'où elle a été apportée par M. Sonini de Manoncourt.

Elle a la tête et tout le dessous du corps d'un vert d'olive; la gorge noire; la poitrine orangée; les côtés du cou et tout le dessous du corps d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes et les pennes des ailes de la queue, brunes et bordées d'olivâtre; la mandibule supérieure du bec noire; l'inférieure grise, et les pieds noirâtres : voyez les planches enluminées, nº 720, fig. 1, sous la dénomination de *tangara olive.*

LA COIFFE NOIRE.

NEUVIÈME ESPÈCE MOYENNE.

La longueur totale de cet oiseau, nº 720, fig. 2, sous la dénomination de *tangara à coiffe noire de Cayenne*, est de quatre pouces dix lignes; son bec est noir et a neuf lignes de long; tout le dessous du corps est blanc, légèrement varié de cendré; le dessus de la tête est d'un noir lustré, qui s'étend de chaque côté du cou par une bande noire qui tranche sur le blanc de la gorge, ce qui donne à l'oiseau l'air d'être coiffé de noir. Les pennes de la queue ne sont pas par étage, et ont toutes vingt-une lignes de longueur; elles dépassent d'un pouce les ailes pliées. Le pied a neuf lignes de long.

Le *tijepiranga* de Marcgrave, dont M. Brisson a fait son *tangara cendré du Brésil*, ressembleroit parfaitement à cet oiseau, si Marcgrave eût fait mention de cette couleur noire en forme de coiffe; ce qui nous fait présumer que celui dont nous venons de donner la description est le mâle, et que le tijepiranga de Marcgrave est la femelle.

Au reste, on le trouve dans les terres de la Guiane comme dans celles du Brésil; mais on ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles.

LES PETITS TANGARAS.

Les tangaras de moyenne grandeur dont nous venons de faire l'énumération ne sont en général pas plus gros qu'une linotte; ceux dont nous allons donner la description sont encore sensiblement plus petits, et il y en a qui ne sont pas plus gros qu'un roitelet.

LE ROUVERDIN.

PREMIÈRE PETITE ESPÈCE.

Ce nom que nous lui avons donné indique, pour ainsi dire, toute la description des couleurs de l'oiseau (n° 133, fig. 2, sous la dénomination de *tangara du Pérou*) ; car il a le corps entièrement vert avec la tête rousse : seulement il a sur la poitrine une légère couleur bleue avec une tache jaune sur le haut de l'aile.

Cette espèce de tangara se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, au Pérou, à Surinam, à Cayenne; il paroît même qu'il voyage, car on ne le voit pas aux mêmes endroits dans tous les temps de l'année. Il arrive dans les forêts de la Guiane deux ou trois fois par an, pour manger le petit fruit d'un grand arbre sur lequel ces oiseaux se perchent en troupes, et ensuite ils s'en retournent apparemment dès que cette nourriture vient à leur manquer. Comme ils sont assez rares, et qu'ils fuient constamment tous les lieux découverts et habités, on ne les a pas assez bien observés pour en savoir davantage sur leurs habitudes naturelles.

LE SYACOU.

SECONDE PETITE ESPÈCE.

L'on peut regarder le *tangara tacheté des Indes*, des planches enluminées, n° 133, fig. 1, et le *tangara de Cayenne*, n° 301, fig. 1, comme deux oiseaux de même espèce, qui ne nous paroissent différer que par le sexe : mais ils nous sont trop peu connus pour décider absolument sur cette identité ; nous présumons seulement que celui de ces oiseaux qui a le ventre blanc est la femelle, et que celui qui l'a vert est le mâle.

Dans la planche enluminée, n° 133, il auroit fallu ajouter *occidentales* au mot *Indes*, et non pas *orientales*, comme l'a fait M. Brisson, parce que cet oiseau est certainement de l'Amérique méridionale.

Nous donnons à cette espèce le nom de *syacou*, par contraction de son nom brasilien *sayacou;* car nous ne doutons pas que cet oiseau, que M. Brisson indique sous le nom de *tangara varié du Brésil*, ne soit encore le même que celui-ci.

Ces deux oiseaux nous sont venus de Cayenne, où ils sont assez rares.

L'ORGANISTE.

TROISIÈME PETITE ESPÈCE.

L'on a donné, à Saint-Domingue, le nom d'*organiste* à ce petit oiseau, n° 809, fig. 1, parce qu'il fait entendre successivement tous les tons de l'octave en montant du grave à l'aigu. Cette espèce de chant, qui suppose dans l'oreille de l'oiseau quelque conformité avec l'organisation de l'oreille humaine, est non seulement fort singulière, mais très-agréable. M. le chevalier Fabre Deshayes nous a écrit qu'il existe dans la partie du sud, sur les hautes montagnes de Saint-Domingue, un petit oiseau fort rare et fort renommé, que l'on y appelle *musicien*, et dont le chant peut se noter : nous présumons que ce musicien de M. Deshayes est le même que notre organiste; cependant nous doutons encore que le chant de cet oiseau imite régulièrement et constamment les tons successifs de l'octave de nos sons musicaux, car nous ne l'avons point eu vivant : il m'a été donné par M. le comte de Noé, qui l'avoit rapporté de la partie espagnole de

Saint-Domingue, où il m'a dit qu'il étoit fort rare et très-difficile à apercevoir et à tirer, parce qu'il est défiant et qu'il sait se cacher; il sait même tourner autour d'une branche à mesure que le chasseur change de place, pour n'en être pas aperçu; en sorte que souvent, quoiqu'il y ait plusieurs de ces oiseaux sur un arbre, on ne peut en découvrir un seul, tant ils sont attentifs à se mettre à couvert.

Sa longueur est de quatre pouces; son plumage est bleu sur la tête et le cou, noir changeant en gros bleu sur le dos, les ailes, et la queue, et jaune orangé sur le front, le croupion, et tout le dessous du corps. Cette courte description suffit pour le faire reconnoître.

On trouve dans l'ouvrage de M. Le Page Dupratz la description d'un petit oiseau qu'il appelle *l'évêque*, et que nous croyons être le même que notre organiste. Voici le passage de cet auteur : « L'évêque est un oiseau plus petit que le serin; son plumage est bleu tirant sur le violet; on voit par là l'origine de son nom (l'évêque). Il se nourrit de plusieurs sortes de petites graines, entre autres de *widlogouil* et de *choupichoul*, espèce de millet naturel au pays. Son gosier est si doux, ses tons si flexibles, et son ramage si tendre, que lorsqu'une fois on l'a entendu, on devient beaucoup plus réservé sur l'éloge du rossignol. Son chant dure l'espace d'un *miserere*, et, dans tout le temps, il ne paroît pas reprendre haleine; il se repose ensuite deux fois autant pour recommencer aussitôt après. Cette alternative de chant et de repos dure deux heures.»

Quoique M. Dupratz ne dise pas que son oiseau fasse les sept tons de l'octave, comme on l'avance de l'organiste, nous nous croyons néanmoins fondés à le regarder comme le même oiseau; car d'abord ils se ressemblent par les couleurs et par la grandeur, suivant sa description; et, en second lieu, on ne peut comparer le sien pour le chant qu'avec le scarlatte, qui est tout rouge et deux fois plus grand; et si l'on veut le comparer à l'arada, dont le chant est si beau, on trouvera la même différence pour les couleurs, car l'arada est tout brun. Il ne reste donc que l'organiste auquel on doive rapporter cet oiseau évêque de la Louisiane, et le détail des habitudes naturelles donné par M. Dupratz doit lui appartenir; ce qui paroît indiquer que cet oiseau, qui ne se trouve à Saint-Domingue que dans la partie espagnole, habite aussi quelques contrées de la Louisiane.

LE JACARINI.

QUATRIÈME PETITE ESPÈCE.

Cet oiseau a été nommé *jacarini* par les Brasiliens. Marcgrave, qui en fait mention, ne nous a rien transmis sur ses habitudes naturelles; mais M. Sonini de Manoncourt, qui l'a observé à la Guiane, où il est très-commun, nous apprend que ces oiseaux fréquentent de préférence les terrains défrichés et jamais les grands bois : ils se tiennent sur les petits arbres, et particulièrement sur ceux du café, et ils se font remarquer par une habitude très-singulière, c'est de s'élever à un pied ou un pied et demi de hauteur verticalement au dessus de la branche où ils sont perchés, de se laisser tomber au même endroit, pour sauter de même toujours verticalement plusieurs fois de suite; ils ne paroissent interrompre cette suite de sauts que pour aller se percher sur un autre arbrisseau, et recommencer à sauter sur ses branches. Chacun de ces sauts est accompagné d'un petit cri de plaisir, et leur queue s'épanouit en même temps : il semble que ce soit pour plaire à leur femelle; car il n'y a que le mâle qui se donne ce mouvement, dont sa compagne est témoin, parce qu'ils vont toujours par paires; elle est au contraire assez tranquille, et se contente de sautiller comme les autres oiseaux. Leur nid est composé d'herbes sèches de couleur grise; il est hémisphérique sur deux pouces de diamètre : la femelle y dépose deux œufs elliptiques, longs de sept à huit lignes, et d'un blanc verdâtre semé de petites taches rouges qui sont en grand nombre, et plus foncées vers le gros bout, qui en est presque entièrement couvert.

Le jacarini, n° 224, est aisé à reconnoître par sa couleur noire et luisante comme de

l'acier poli; elle est uniforme sur tout son corps, et il n'y a que les couvertures inférieures des ailes qui soient blanches dans le mâle; car la femelle est entièrement grise, et diffère si fort du mâle par la couleur, qu'on pourroit la prendre pour un oiseau d'une autre espèce : néanmoins le mâle devient aussi tout gris dans le temps de la mue, en sorte qu'on trouve de ces oiseaux mêlés de gris et de noir, ou de noir et de gris plus ou moins, selon qu'ils approchent ou qu'ils s'éloignent du temps de leur mue. Les planches enluminées les représentent dans leur grandeur naturelle.

LE TEITÉ.

CINQUIÈME PETITE ESPÈCE.

C'est le nom que porte cet oiseau dans son pays natal au Brésil, où Marcgrave est le premier qui l'ait observé. La planche enluminée, n° 114, fig. 2, sous le nom de *tangara du Brésil*, représente exactement la grandeur et les couleurs du mâle; Marcgrave n'a point fait mention de la femelle : elle diffère si fort du mâle, qu'on pourroit la prendre pour une autre espèce; car elle a le dessus du corps d'un vert d'olive, un peu jaune sur le front et au dessous du bec, et le reste d'un jaune d'olive; ce qui, comme l'on voit, est fort différent des couleurs du mâle, qui sont d'un bleu foncé sur le corps, et d'un beau jaune sur le front, sous la gorge, et sous le ventre.

Dans le jeune oiseau, les couleurs sont un peu différentes; il a le dessus du corps olivâtre, semé de quelques plumes du bleu foncé dont il doit devenir, et sur le front le jaune n'est pas encore d'une couleur décidée. Les plumes ne sont que grises, et seulement un peu jaunes à la pointe; à l'égard du dessous du corps, il est d'un aussi beau jaune dans l'oiseau jeune que dans l'adulte.

L'on remarque les mêmes changemens dans le plumage de cet oiseau que ceux qu'on a observés dans l'espèce précédente. Le nid est aussi fort semblable à celui du jacarini; seulement il est d'un tissu moins serré et composé d'herbes rougeâtres, au lieu que celui du jacarini est tissu d'herbes grises. La figure première de la planche enluminée, n° 114, sous le nom de *tangara de Cayenne*, présente une variété du teité; les créoles de Cayenne lui ont donné le nom de *petit-louis*, aussi bien qu'au premier teité : tous deux sont très-communs à la Guiane, à Surinam, ainsi qu'au Brésil; ils vivent, comme le jacarini, dans les terres défrichées qui entourent les habitations, ils se nourrissent de même des différentes espèces de petits fruits que portent les arbrisseaux; ils se jettent aussi en grand nombre sur les plantations de riz, et l'on est obligé de les faire garder pour les en chasser.

On peut les élever en cage, où ils se plaisent, pourvu qu'on les mette cinq ou six ensemble; ils ont le sifflet du bouvreuil, et on les nourrit des plantes que l'on nomme au Brésil *paco* et *mamao*.

LE TANGARA NÈGRE.

SIXIÈME PETITE ESPÈCE.

Ce petit oiseau, n° 114, fig. 3, sous la dénomination de *tangara de Cayenne*, est d'un bleu si foncé, qu'il paroît parfaitement noir, et que ce n'est qu'en le regardant de près que l'œil est frappé de quelques reflets bleus : il a seulement, des deux côtés de la poitrine, une tache orangée qui est recouverte par l'aile, et qui ne s'aperçoit pas, à moins qu'elle ne soit étendue; de sorte que, dans son attitude ordinaire, l'oiseau paroît entièrement noir.

Il est de la même grandeur que les précédens; il vit dans les mêmes lieux, mais il est beaucoup plus rare dans la Guiane.

Voilà tous les tangaras grands, moyens, et petits, dont il nous a été possible de con-

stater les espèces; il reste sept ou huit oiseaux donnés par M. Brisson, comme formant des espèces de ce genre : mais, comme il n'a pu les décrire que d'après des indications vagues et incomplètes d'auteurs peu exacts, l'on ne peut décider s'ils sont en effet du genre des tangaras, ou de quelque autre genre; nous allons néanmoins en donner l'énumération.

1° *L'oiseau des herbes*, ou *xiuhtotolt* de Fernandès, qui a tout le corps bleu, semé de quelques plumes fauves; les pennes de la queue noires, terminées de blanc; le dessous des ailes cendré, et le dessus varié de bleu, de fauve, et de noir; le bec court, un peu épais, et d'un blanc roussâtre; les pieds gris.

Cet auteur ajoute qu'il est un peu plus grand que notre moineau-franc, qu'il est très-bon à manger, qu'on le nourrit en cage, et que son ramage n'est pas désagréable. Il ne nous est pas possible, d'après cette courte indication, de décider si cet oiseau est ou non du genre des tangaras : il est vrai qu'il se trouve au Mexique, et qu'il est de la taille de nos grands tangaras; mais cela ne suffit pas pour prononcer, comme l'a fait M. Brisson, qu'il appartient en effet à ce genre.

2° *L'oiseau du Mexique* de Seba, *de la grandeur du moineau*. Il a tout le corps bleu varié de pourpre, à l'exception des ailes, qui sont variées de rouge et de noir; la tête est ronde; les yeux et le jabot sont garnis en dessus et en dessous d'un duvet noirâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont d'un cendré jaunâtre. On met cet oiseau au nombre des oiseaux de chant.

Cette indication est, comme l'on voit, beaucoup trop vague pour que l'on puisse décider, comme l'a fait M. Brisson, que cet oiseau est du genre des tangaras, parce qu'il n'a rien de commun avec eux, que de se trouver au Mexique, et d'être de la grandeur d'un moineau; car la planche de Seba, ainsi que toutes les autres planches de cet auteur, sont si imparfaites, qu'elles ne donnent aucune idée nette de ce qu'elles représentent.

3° *Le guira-perea du Brésil*, de Marcgrave. Il est de la grosseur d'une alouette; son bec est noir, court, et un peu épais; tout le dessus du corps et le ventre sont d'un jaune foncé tacheté de noir; le dessous de la tête et du cou, la gorge et la poitrine, sont noirs; les ailes et la queue ont leurs pennes d'un brun noirâtre, et quelques-unes sont bordées extérieurement de vert; les pieds sont d'un cendré obscur.

Il nous paroît, par cette courte description, que l'on pourroit rapporter cet oiseau plutôt au genre du bouvreuil qu'à celui du tangara.

4° *L'oiseau plus petit que le chardonneret*, ou le *quatoztli du Brésil*, selon Seba. Il a la moitié de la tête ornée d'une crête blanche, le cou d'un rouge clair, et la poitrine d'une belle couleur pourpre; les ailes d'un rouge foncé et pourpré; le dos et la queue sont d'un noir jaunâtre, et le ventre d'un jaune clair; le bec et les pieds sont jaunes. Seba ajoute que cet oiseau habite les montagnes de Tetzocano au Brésil.

Nous remarquerons d'abord que le nom de *quatoztli* que Seba donne à cet oiseau n'est pas de la langue du Brésil, mais de celle du Mexique; et en second lieu, que les montagnes de *Tetzocano* sont au Mexique, et non pas au Brésil; et il y a toute apparence que c'est par erreur que cet auteur l'a dit oiseau du Brésil.

Ensuite nous observerons que, tant par la description que par la figure donnée par Seba, cet oiseau pourroit se rapporter bien mieux au genre des manakins qu'à celui des tangaras; et enfin nous avouerons que nous ne savons pas pourquoi M. Brisson l'a nommé *tangara*.

5° Le *calatti* de Seba, qui est à peu près de la grosseur d'une alouette, qui a une huppe noire sur la tête, avec les côtés de la tête et la poitrine d'un beau bleu céleste; le dos noir varié d'azur, les couvertures supérieures bleues avec une tache pourpre; les pennes des ailes sont variées de vert, de bleu foncé, et de noir; le croupion est varié d'un bleu pâle et vert, et le ventre est d'un blanc de neige. Sa queue est d'une belle forme; elle est brune sur sa longueur, et rousse à l'extrémité.

Seba ajoute que cet oiseau, qui lui a été envoyé d'Amboine, est d'une figure très-élégante (la planche qui le représente est fort mauvaise); il ajoute qu'il joint à la variété de son plumage un chant très-agréable. Cette courte indication doit suffire pour exclure le *calatti* du genre des tangaras, qui ne se trouvent qu'en Amérique, et non pas à Amboine ni dans aucun autre endroit des Indes orientales.

6° *L'oiseau anonyme* de Hernandès. Il a le dessus de la tête bleu, le dessus du corps varié de vert et de noir, et le dessous jaune tacheté de blanc; les ailes et la queue sont d'un vert foncé avec des taches d'un vert plus clair; les pieds sont bruns, et les doigts et les ongles sont très-longs.

Hernandès ajoute dans un corollaire que cet oiseau a le bec noir et bien crochu, et que si la courbure du bec étoit plus forte et les doigts disposés comme ceux des perroquets, il n'hésiteroit pas à le regarder comme un vrai perroquet.

D'après ces indications, nous nous croyons fondés à rapporter cet oiseau anonyme au genre des pies-grièches; et il est étonnant que M. Brisson se soit si fort trompé sur les caractères de cet oiseau, et qu'il l'ait rapporté au genre des tangaras.

7° Le *cardinal brun* de M. Brisson, qui n'est pas un tangara, mais un troupiale. Cet oiseau est le même que celui dont nous avons parlé sous le nom de *commandeur*.

L'OISEAU SILENCIEUX.

Cet oiseau, n° 742, sous la dénomination de *tangara de la Guiane*, est d'une espèce que nous ne pouvons rapporter à aucun genre, et que nous ne plaçons après les tangaras que parce qu'il a, par sa conformation extérieure, quelque rapport avec eux : mais il en diffère tout-à-fait par les habitudes naturelles; car il ne fréquente pas, comme eux, les endroits découverts; il ne va pas en compagnie; on le trouve toujours seul dans le fond des grands bois fort éloignés des endroits habités, et on ne l'a jamais entendu ramager ni même jeter aucun cri; il sautille plutôt qu'il ne vole, et ne se repose que rarement sur les branches les plus basses des arbrisseaux, car d'ordinaire il se tient à terre. Toutes ses habitudes sont, comme l'on voit, bien différentes de celles des tangaras, mais il leur ressemble par la forme du corps et des pieds; il a une légère échancrure aux deux côtés du bec, qui néanmoins est plus allongé que le bec des tangaras; il est du même climat de l'Amérique; et ce sont ces rapports qui nous ont déterminés à placer cet oiseau à la suite de ce genre.

L'ORTOLAN[1].

Il est très-probable que notre ortolan, n° 247, fig. 1, n'est autre chose que la miliaire de Varron, ainsi appelée parce qu'on engraissoit cet oiseau avec du millet : il est tout aussi probable que le *cenchramos* d'Aristote et de Pline est encore le même oiseau; car ce nom est évidemment formé du mot *cenchris*, qui signifie aussi du *millet :* et ce qui donne beaucoup de force à ces probabilités fondées sur l'étymologie, c'est que notre ortolan a toutes les propriétés qu'Aristote attribue à son *cenchramos*, et toutes celles que Varron attribue à sa miliaire.

1° Le *cenchramos* est un oiseau de passage, qui, selon Aristote et Pline, accompagne les cailles, comme font le râle, la barge et quelques autres oiseaux voyageurs.

2° Le *cenchramos* fait entendre son cri pendant la nuit; ce qui a donné lieu aux deux mêmes naturalistes de dire qu'il rappeloit sans cesse ses compagnes de voyage, et les pressoit nuit et jour d'avancer chemin.

3° Enfin, dès le temps de Varron, l'on engraissoit les miliaires ainsi que les cailles et les grives; et lorsqu'elles étoient grasses, on les vendoit fort cher aux Hortensius, aux Lucullus, etc.

Or tout cela convient à notre ortolan : car il est oiseau de passage; j'en ai pour témoins la foule des naturalistes et des chasseurs; il chante pendant la nuit, comme l'assurent Kramer, Frisch, Salerne[2] : enfin, lorsqu'il est gras, c'est un morceau très-fin

1. En plusieurs provinces de France, on donne le nom d'*ortolans* à plusieurs oiseaux d'espèces très-différentes; par exemple, au torcol, au becfigue, etc. En Amérique, on le donne à une petite espèce de tourterelle qui prend beaucoup de graisse, et dont la chair est très-délicate. Les amateurs de bons morceaux ont aussi leur nomenclature.

2. Je puis citer aussi le sieur Burel, jardinier à Lyon, qui a quelquefois plus de cent ortolans dans sa volière, et qui m'a appris ou confirmé plusieurs particularités de leur histoire.

et très-recherché [1]. A la vérité, ces oiseaux ne sont pas toujours gras lorsqu'on les prend; mais il y a une méthode assez sûre pour les engraisser. On les met dans une chambre parfaitement obscure, c'est-à-dire dans laquelle le jour extérieur ne puisse pénétrer; on l'éclaire avec des lanternes entretenues sans interruption, afin que les ortolans ne puissent point distinguer le jour de la nuit; on les laisse courir dans cette chambre, où l'on a soin de répandre une quantité suffisante d'avoine et de millet : avec ce régime ils engraissent extraordinairement, et finiroient par mourir de gras-fondure [2], si l'on ne prévenoit cet accident en les tuant à propos. Lorsque le moment a été bien choisi, ce sont de petits pelotons de graisse, et d'une graisse délicate, appétissante, exquise; mais elle pèche par son abondance même, et l'on ne peut en manger beaucoup : la nature, toujours sage, semble avoir mis le dégoût à côté de l'excès, afin de nous sauver de notre intempérance.

Les ortolans gras se cuisent très-facilement, soit au bain-marie, soit au bain de sable, de cendre, etc., et l'on peut très-bien les faire cuire ainsi dans une coque d'œuf naturelle ou artificielle, comme on y faisoit cuire autrefois les bec-figues.

On ne peut nier que la délicatesse de leur chair, ou plutôt de leur graisse, n'ait plus contribué à leur célébrité que la beauté de leur ramage : cependant lorsqu'on les tient en cage ils chantent au printemps, à peu près comme le bruant ordinaire, et chantent, ainsi que je l'ai dit plus haut, la nuit comme le jour; ce que ne fait pas le bruant. Dans les pays où il y a beaucoup de ces oiseaux, et où par conséquent ils sont bien connus, comme en Lombardie, non seulement on les engraisse pour la table, mais on les élève aussi pour le chant, et M. Salerne trouve que leur voix a de la douceur. Cette dernière destination est la plus heureuse pour eux, et fait qu'ils sont mieux traités et qu'ils vivent davantage; car on a intérêt de ne point étouffer leur talent en les excédant de nourriture. S'ils restent long-temps avec d'autres oiseaux, ils prennent quelque chose de leur chant, surtout lorsqu'ils sont fort jeunes; mais je ne sache pas qu'on leur ait jamais appris à prononcer des mots, ni à chanter des airs de musique.

Ces oiseaux arrivent ordinairement avec les hirondelles ou peu après, et ils accompagnent les cailles ou les précèdent de fort peu de temps. Ils viennent de la basse Provence, et remontent jusqu'en Bourgogne, surtout dans les cantons les plus chauds où il y a des vignes : ils ne touchent cependant point aux raisins, mais ils mangent les insectes qui courent sur les pampres et sur les tiges de la vigne. En arrivant ils sont un peu maigres, parce qu'ils sont en amour [3]. Ils font leurs nids sur les ceps, et les construisent assez négligemment, à peu près comme ceux des alouettes : la femelle y dépose quatre ou cinq œufs grisâtres, et fait ordinairement deux pontes par an. Dans d'autres pays, tels que la Lorraine, ils font leurs nids à terre, et par préférence dans les blés.

La jeune famille commence à prendre le chemin des provinces méridionales dès les premiers jours du mois d'août; les vieux ne partent qu'en septembre et même sur la fin. Ils passent dans le Forez, s'arrêtent aux environs de Saint-Chaumont et de Saint-Étienne : ils se jettent dans les avoines, qu'ils aiment beaucoup; ils y demeurent jusqu'aux premiers froids, s'y engraissent, et deviennent pesans au point qu'on les pourroit tuer à coups de bâton. Dès que le froid se fait sentir, ils continuent leur route pour la Provence; c'est alors qu'ils sont bons à manger, surtout les jeunes : mais il est plus difficile de les conserver que ceux que l'on prend au premier passage. Dans le Béarn, il y a pareillement deux passes d'ortolans, et par conséquent deux chasses, l'une au mois de mai, et l'autre au mois d'octobre.

Quelques personnes regardent ces oiseaux comme étant originaires d'Italie, d'où ils se sont répandus en Allemagne et ailleurs; cela n'est pas sans vraisemblance, quoiqu'ils nichent aujourd'hui en Allemagne, où on les prend pêle-mêle avec les bruans et les pinsons : mais l'Italie est un pays plus anciennement cultivé; d'ailleurs il n'est pas rare de voir ces oiseaux, lorsqu'ils trouvent sur leur route un pays qui leur convient, s'y fixer et l'adopter pour leur patrie, c'est-à-

1. On prétend que ceux que l'on prend dans les plaines de Toulouse sont de meilleur goût que ceux d'Italie. En hiver ils sont très-rares, et par conséquent très-chers : on les envoie à Paris en poste dans une mallette pleine de millet, suivant l'historien du Languedoc; de même qu'on les envoie de Bologne et de Florence à Rome dans des boîtes pleines de farine, suivant Aldrovande.

2. On dit qu'ils engraissent quelquefois jusqu'à peser trois onces.

3. On peut cependant les engraisser malgré le désavantage de la saison, en commençant de les nourrir avec de l'avoine, et ensuite avec le chènevis, le millet, etc.

dire pour s'y perpétuer. Il n'y a pas beaucoup d'années qu'ils se sont ainsi naturalisés dans un petit canton de la Lorraine, situé entre Dieuze et Mulée; qu'ils y font leur ponte; qu'ils y élèvent leurs petits; qu'ils y séjournent, en un mot, jusqu'à l'arrière-saison, temps où ils partent pour revenir au printemps.

Leurs voyages ne se bornent point à l'Allemagne, M. Linnæus dit qu'ils habitent la Suède, et fixe au mois de mars l'époque de leur migration : mais il ne faut pas se persuader qu'ils se répandent généralement dans tous les pays situés entre la Suède et l'Italie; ils reviennent constamment dans nos provinces méridionales; quelquefois ils prennent leur route par la Picardie : mais on n'en voit presque jamais dans la partie de la Bourgogne septentrionale que j'habite, dans la Brie, dans la Suisse[1], etc. On les prend également au filet et aux gluaux.

Le mâle a la gorge jaunâtre, bordée de cendré; le tour des yeux du même jaunâtre; la poitrine, le ventre et les flancs, roux avec quelques mouchetures, d'où lui est venu le nom italien de *tordino;* les couvertures inférieures de la queue de la même couleur, mais plus claire; la tête et le cou cendré olivâtre; le dessus du corps varié de marron brun et de noirâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un marron brun uniforme; les pennes de l'aile noirâtres, les grandes bordées extérieurement de gris, les moyennes, de roux; leurs couvertures supérieures variées de brun et de roux; les inférieures, d'un jaune soufre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux, les deux plus extérieures bordées de blanc; enfin le bec et les pieds jaunâtres.

La femelle a un peu plus de cendré sur la tête et sur le cou, et n'a pas de tache jaune au dessous de l'œil : en général, le plumage de l'ortolan est sujet à beaucoup de variétés.

Il est moins gros que le moineau-franc. Longueurs, six pouces un quart, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; pieds, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de dix-huit à vingt lignes.

1. Gesner ne parle des ortolans que d'après un de ces oiseaux que lui avoit envoyé Aldrovande, et d'après les auteurs.

Variétés de l'Ortolan.

I.

L'Ortolan jaune.

Aldrovande, qui a observé cette variété, nous dit que son plumage étoit d'un jaune paille, excepté les pennes des ailes, qui étoient terminées de blanc, et dont les plus extérieures étoient bordées de cette même couleur. Autre singularité : cet individu avoit le bec et les pieds rouges.

II.

L'Ortolan blanc.

Aldrovande compare sa blancheur à celle du cygne, et dit que tout son plumage, sans exception, est de cette blancheur. Le sieur Burel de Lyon, qui a nourri pendant long-temps des ortolans, m'assure qu'il en a vu plusieurs qui ont blanchi en vieillissant.

III.

L'Ortolan noirâtre.

Le sieur Burel a aussi vu des ortolans qui avoient sans doute le tempérament tout autre que ceux dont on vient de parler, puisqu'ils ont noirci en vieillissant. L'individu observé par Aldrovande avoit la tête et le cou verts, un peu de blanc sur la tête et sur deux pennes de l'aile; le bec rouge et les pieds cendrés; tout le reste étoit noirâtre.

IV.

L'Ortolan à queue blanche.

Il ne diffère de l'ortolan que par la couleur de sa queue, et en ce que toutes les teintes de son plumage sont plus foibles.

V.

J'ai observé un individu qui avoit la gorge jaune mêlé de gris, la poitrine grise et le ventre roux.

L'ORTOLAN DE ROSEAUX[1].

En comparant les divers oiseaux de cette famille, j'ai trouvé des rapports si frappans entre l'ortolan de cet article, n° 247, fig. 2, le mâle, et n° 497, fig. 2, la femelle, et les quatre suivans [2], que je les eusse rapportés tous à une seule et même espèce, si j'avois pu réunir un nombre de faits suffisans pour autoriser cette petite innovation : il est plus probable que tous ces oiseaux et plusieurs autres du même nom s'accoupleroient ensemble, si l'on savoit s'y prendre; il est probable que ces accouplemens seroient avoués de la nature, et que les métis qui en résulteroient auroient la faculté de se reproduire; mais une conjecture, quelque fondée qu'elle soit, ne suffit pas toujours pour s'écarter de l'ordre établi. D'ailleurs je vois quelques-uns de ces ortolans qui subsistent depuis long-temps dans le même pays sans se mêler, sans se rapprocher, sans rien perdre des différences qui les distinguent les uns des autres; je remarque aussi qu'ils n'ont pas tous absolument les mêmes mœurs ni les mêmes habitudes : je me conformerai donc aux idées, ou, pour mieux dire, aux conventions reçues, en séparant ces races diverses, et les regardant en effet comme autant de races distinctes, sortant originairement d'une même tige, et qui pourront s'y réunir un jour; mais, en me soumettant ainsi à la pluralité des voix, je protesterai hautement contre la fausse multiplication des espèces, source trop abondante de confusion et d'erreurs.

Les ortolans de roseaux se plaisent dans les lieux humides, et nichent dans les joncs, comme leur nom l'annonce; cependant ils gagnent quelquefois les hauteurs dans les temps de pluie : au printemps, on les voit le long des grands chemins, et sur la fin d'août ils se jettent dans les blés. M. Kramer assure que le millet est la graine qu'ils aiment le mieux. En général, ils cherchent leur nourriture le long des haies et dans les champs cultivés, comme les bruans; ils s'éloignent peu de terre et ne se perchent guère que sur les buissons. Jamais ils ne se rassemblent en troupes nombreuses; on n'en voit guère que trois ou quatre à la fois. Ils arrivent en Lorraine vers le mois d'avril et s'en retournent en automne; mais ils ne s'en retournent pas tous, et il y en a toujours quelques-uns qui restent dans cette province pendant l'hiver. On en trouve en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en France et quelquefois en Italie, etc.

Ce petit oiseau a presque toujours l'œil au guet, comme pour découvrir l'ennemi; et lorsqu'il a aperçu quelques chasseurs il jette un cri qu'il répète sans cesse, et qui non seulement les ennuie, mais quelquefois avertit le gibier, et lui donne le temps de faire sa retraite. J'ai vu des chasseurs fort impatientés de ce cri, qui a du rapport avec celui du moineau. L'ortolan de joncs a outre cela un chant fort agréable au mois de mai, c'est-à-dire au temps de la ponte.

Cet oiseau est un véritable hoche-queue; car il a dans la queue un mouvement de haut en bas, assez brusque et plus vif que les lavandières.

Le mâle a le dessus de la tête noir; la gorge et le devant du cou variés de noir et de gris roussâtre; un collier blanc qui n'embrasse que la partie supérieure du cou; une espèce de sourcil, et une bande au dessous des yeux de la même couleur; le dessus du corps varié de roux et de noir; le croupion et les couvertures supérieures de la queue variés de gris et de roussâtre; le dessous du corps d'un blanc teinté de roux; les flancs un peu tachetés de noirâtre; les pennes des ailes brunes, bordées de différentes nuances de roux; les pennes de la queue de même, excepté les deux plus extérieures de chaque côté, lesquelles sont bordées de blanc; le bec brun et les pieds d'une couleur de chair fort rembrunie.

La femelle n'a point de collier; sa gorge est moins noire et sa tête est variée de noir et de roux clair; le blanc qui se trouve dans son plumage n'est point pur, mais presque toujours altéré par une teinte de roux.

Longueurs, cinq pouces trois quarts, cinq pouces [3]; bec, quatre lignes et demie; pied, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépassant les ailes d'environ quinze lignes.

1. Il est connu en Provence sous le nom de *chic des roseaux*.

2. Le gavoué de Provence, le mitilène, l'ortolan de Lorraine, et l'ortolan de la Louisiane.

3. Lorsqu'il y a deux longueurs exprimées, la première s'entend de la pointe du bec au bout de la queue; et l'autre, de la pointe du bec au bout des ongles.

LA COQUELUCHE[1].

Une espèce de coqueluchon d'un beau noir recouvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau, puis descend en pointe sur la poitrine, à peu près comme dans l'ortolan de roseaux ; tout ce noir n'est égayé que par une petite tache blanche, placée de chaque côté fort près de l'ouverture du bec; le reste du dessous du corps est blanchâtre, mais les flancs sont mouchetés de noir. Le coqueluchon dont j'ai parlé est bordé de blanc par derrière ; tout le reste du dessus du corps est varié de roux et de noirâtre. Les pennes de la queue sont de cette dernière couleur, mais les deux intermédiaires sont bordées de roussâtre ; les deux plus extérieures ont une tache blanche oblique ; les trois autres n'ont aucune tache.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, six lignes, noir partout ; tarse, neuf lignes ; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ treize lignes.

1. Cet oiseau est du cabinet de M. le docteur Mauduit, qui lui a donné le nom d'*ortolan de roseaux de Sibérie*. Je n'ai point osé adopter cette dénomination, parce qu'il ne me paroît pas assez prouvé que cet ortolan de Sibérie soit une simple variété de climat de notre ortolan de roseaux.

LE GAVOUÉ DE PROVENCE[1].

Il est remarquable par une plaque noire qui couvre la région de l'oreille, par une ligne de la même couleur, qui lui descend de chaque côté du bec en guise de moustaches, et par la couleur cendrée qui règne sur la partie inférieure du corps ; le dessus de la tête et du corps varié de roux et de noirâtre ; les pennes de la queue et des ailes sont aussi mi-parties des mêmes couleurs, le roux en dehors est apparent, et le noirâtre en dedans est caché. Il y a un peu de blanchâtre autour des yeux et sur les grandes couvertures des ailes. Cet oiseau, n° 656, fig. 1, se nourrit de graines ; il aime à se percher, et, dans le mois d'avril, son chant est assez agréable.

C'est une espèce ou race nouvelle que nous devons à M. Guys.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers ; bec, cinq lignes ; queue, vingt lignes, un peu fourchue : elle dépasse les ailes de treize lignes.

1. On l'appelle en Provence, dit M. Guys, *chic-gavotte*, d'où l'on a formé le nom de *gavoué*. On lui donne aussi le nom de *chic-moustache*, à cause des bandes noires qu'il a autour du bec.

LE MITILÈNE DE PROVENCE[1].

Cet oiseau, n° 656, fig. 2, diffère du précédent en ce que le noir qu'il a sur les côtés de la tête se réduit à trois bandes étroites, séparées par des espaces blancs, et en ce que le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont nuancés de plusieurs roux : mais ce qui établit entre ces deux races d'ortolans une disparité bien marquée, c'est que le mitilène ne commence à faire entendre son chant qu'au mois de juin, qu'il est plus rare, plus farouche, et qu'il avertit les autres oiseaux, par ses cris répétés, de l'apparition du milan, de la buse et de l'épervier ; en quoi son instinct paroît se rapprocher de celui de l'ortolan de roseaux. Les Grecs de Metelin ou de l'ancienne Lesbos l'ont établi, d'après la connoissance de cet instinct, pour être le gardien de leur basse-cour : seulement ils ont soin de le tenir dans une cage un peu forte ; car on comprend bien que sans cela il ne troubleroit pas impunément les oiseaux de proie dans la possession immémoriale de dévorer les oiseaux foibles.

1. M. Guys, qui a envoyé cet oiseau au Cabinet du Roi, nous apprend qu'il est connu en Provence sous le nom de *chic de Mitilène*, ou *chic* proprement dit, d'après son cri.

L'ORTOLAN DE LORRAINE.

M. Lottinger nous a envoyé cet oiseau[1] de Lorraine, où il est assez commun : il a la gorge, le devant du cou, la poitrine, d'un cendré clair moucheté de noir ; le reste du dessous du corps d'un roux foncé ; le dessus de la tête et du corps roux moucheté de noir ; l'espace autour des yeux d'une couleur plus claire ; un trait noir sur les yeux ; les petites couvertures des ailes d'un cendré clair sans mouchetures ; les autres mi-parties de roux et de noir ; les premières pennes des ailes noires, bordées de cendré clair, les suivantes de roux ; les deux pennes du milieu de la queue rousses, bordées de gris ; les autres mi-parties de noir et de blanc, mais les plus extérieures ont toujours plus de blanc ; le bec d'un brun roux et les pieds moins rembrunis.

Longueur totale, six pouces et demi ; bec, cinq lignes et demie; queue, deux pouces quatre lignes: elle dépasse les ailes de quinze lignes.

La femelle a une espèce de collier mêlé de roux et de blanc, dont on voit la naissance dans la figure ; tout le reste du dessous du corps est d'un blanc roussâtre : le dessus de la tête est varié de noir, de roux et de blanc ; mais le noir disparoît derrière la tête, et le roux va s'affoiblissant, en sorte qu'il résulte de tout cela un gris roussâtre presque uniforme. Cette femelle a des espèces de sourcils blancs ; les joues d'un roux foncé ; le bec d'un jaune orangé à la base, noir à la pointe ; les bords du bec inférieur rentrans et reçus dans le supérieur ; la langue fourchue et les pieds noirs.

On m'a apporté, le 10 janvier, un de ces oiseaux qui venoit d'être tué sur une pierre au milieu du grand chemin : il pesoit une once ; il avoit dix pouces d'intestins ; deux très-petits *cœcum;* un gésier très-gros, long d'environ un pouce, large de sept lignes et demie, rempli de débris de matières végétales et de beaucoup de petits graviers : la membrane cartilagineuse dont il étoit doublé avoit plus d'adhérence qu'elle n'en a communément dans les oiseaux.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes ; bec ; cinq lignes et demie ; vol, douze pouces, queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ un pouce ; ongle postérieur, quatre lignes et demie et plus long que le doigt.

1. N° 511, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, sous le nom d'*ortolan de passage.*

L'ORTOLAN DE LA LOUISIANE.

On trouve sur la tête de cet oiseau d'Amérique, n° 158, fig. 1, la bigarrure de blanchâtre et de noir qui est commune à presque tous nos ortolans : mais, au lieu d'avoir la queue un peu fourchue, il l'a au contraire un peu étagée. Le sommet de la tête présente un fer à cheval noir, qui s'ouvre du côté du bec, et dont les branches passent au dessus des yeux pour aller se réunir derrière la tête : il a au dessous des yeux quelques autres taches irrégulières ; le roux domine sur toute la partie inférieure du corps, plus foncé sur la poitrine, plus clair au dessus et au dessous ; la partie supérieure du corps est variée de roux et de noir, ainsi que les grandes et moyennes couvertures et la penne des ailes la plus voisine du corps : mais toutes les autres pennes et les petites couvertures de ces mêmes ailes sont noires, ainsi que le croupion, la queue et ses couvertures supérieures ; le bec a des taches noirâtres sur un fond roux ; les pieds sont cendrés.

Longueur totale, cinq pouces un quart ; bec, cinq lignes ; vol, neuf pouces ; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes un peu étagées : elle dépasse les ailes de quatorze lignes.

L'ORTOLAN À VENTRE JAUNE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous devons cet ortolan[1] à M. Sonnerat; c'est un des plus beaux de la famille : il a la tête d'un noir lustré, égayé par cinq raies blanches à peu près parallèles, dont celle du milieu descend jusqu'au bas du cou. Tout le dessous du corps est jaune : mais la teinte la plus foncée se trouve sur la poitrine, d'où elle va se dégradant par nuances insensibles au dessus et au dessous; en sorte que la naissance de la gorge et les dernières couvertures inférieures de la queue sont presque blanches. Une bande grise transversale sépare le cou du dos; le dos est d'un roux brun, varié d'une couleur plus claire; le croupion gris; la queue brune, bordée de blanc des deux côtés, et un tant soit peu au bout; les petites couvertures des ailes, gris cendré; ce qui paroît des moyennes, blanc; les grandes, brunes, bordées de roux; les pennes des ailes, noirâtres, bordées de blanc, excepté les plus voisines du corps, qui sont bordées de roux : la troisième et la quatrième sont les plus longues de toutes. A l'égard des pennes de la queue, la plus extérieure et l'intermédiaire de chaque côté sont plus courtes; en sorte qu'en partageant la queue en deux parties égales, quoique la queue en totalité soit un peu fourchue, chacune de ces deux parties est étagée; la plus grande différence de longueur des pennes est de trois lignes.

La femelle a les couleurs moins vives et moins tranchées.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, six lignes; queue, deux pouces trois quarts, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quinze lignes : tarse, huit à neuf lignes; l'ongle postérieur est le plus fort de tous.

1. N° 664, fig. 2, le mâle adulte; et fig. 1, la femelle ou un jeune.

L'ORTOLAN

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Si l'ortolan à ventre jaune du cap de Bonne-Espérance efface tous les autres ortolans par la beauté de son plumage, celui-ci, n° 158, fig. 2, semble être venu du même pays tout exprès pour les faire briller par la comparaison de ses couleurs sombres, foibles, ou équivoques : il a cependant deux traits noirs, l'un sur les yeux, l'autre au dessous, qui lui donnent une physionomie de famille : mais le dessus de la tête et du cou est varié de gris sale et de noirâtre; le dessus du corps, de noir et de roux jaunâtre; la gorge, la poitrine, et tout le dessous du corps sont d'un gris sale; il a les petites couvertures supérieures des ailes rousses; les grandes et les pennes, et même les pennes de la queue noirâtres, bordées de roussâtre; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, cinq lignes; près de neuf pouces de vol; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de quinze lignes.

L'ORTOLAN DE NEIGE[1].

Les montagnes du Spitzberg, les Alpes lapones, les côtes du détroit d'Hudson, et peut-être des pays encore plus septentrionaux, sont le séjour favori de cet ortolan,

1. *Rosselan* dans les montagnes du Dauphiné, sans doute à cause de la couleur roussâtre, qui est en été la couleur dominante de son plumage, surtout pour les femelles.

n° 497, fig. 1, pendant la belle saison, si toutefois il est une belle saison dans des climats aussi rigoureux. On sait quelle est leur influence sur la couleur du poil des quadrupèdes, comme sur celle des plumes des oiseaux ; et l'on ne doit pas être surpris de ce que l'oiseau dont il s'agit dans cet article est blanc pendant l'hiver, comme le dit M. Linnæus, non plus que du grand nombre de variétés que l'on compte dans cette espèce, et dont toute la différence consiste dans plus ou moins de blanc, de noir, ou de roussâtre. On sent que les combinaisons de ces trois couleurs principales doivent varier continuellement en passant de la livrée d'été à la livrée d'hiver, et que chaque combinaison observée doit dépendre en grande partie de l'époque de l'observation ; souvent aussi elle dépendra du degré de froid que ces oiseaux auront éprouvé ; car on peut leur conserver toute l'année leur livrée d'été, en les tenant l'hiver dans un poêle ou dans tout autre appartement bien échauffé.

En hiver, le mâle a la tête, le cou, les couvertures des ailes, et tout le dessous du corps blanc comme la neige [1], avec une teinte légère et comme transparente de roussâtre sur la tête seulement ; le dos noir ; les pennes des ailes et de la queue, mi-parties de noir et de blanc. En été, il se répand sur la tête, le cou, le dessous du corps et même sur le dos, des ondes transversales de roussâtre plus ou moins foncé, mais jamais autant que dans la femelle, dont cette couleur est, pour ainsi dire, la couleur dominante, et sur laquelle elle forme des raies longitudinales. Quelques individus ont du cendré sur le cou, du cendré varié de brun sur le dos, une teinte de pourpre autour des yeux, de rougeâtre sur la tête, etc. La couleur du bec est aussi variable, tantôt jaune, tantôt cendrée à la base, et assez constamment noire à la pointe. Dans tous, les narines sont rondes, un peu relevées et couvertes de petites plumes ; la langue un peu fourchue ; les yeux petits et noirs ; les pieds noirs ou noirâtres.

Ces oiseaux quittent leurs montagnes lorsque la gelée et les neiges suppriment leur nourriture ; elle est la même que celle de la gélinotte blanche, et consiste dans la graine d'une espèce de bouleau, et quelques autres graines semblables. Lorsqu'on les tient en cage, ils s'accommodent très-bien de l'avoine, qu'ils épluchent fort adroitement, des pois verts, du chènevis, du millet, de la graine de cuscute, etc. Mais le chènevis les engraisse trop vite et les fait mourir de gras-fondure.

Ils repassent au printemps pour regagner leurs sommets glacés. Quoiqu'ils ne tiennent pas toujours la même route, on les voit ordinairement en Suède, en Saxe, dans la basse Silésie, en Pologne, dans la Russie rouge, la Polodie, en Angleterre dans la province d'York. Ils sont très-rares dans le midi de l'Allemagne, et presque tout-à-fait inconnus en Suisse et en Italie.

Au temps du passage ils se tiennent le long des grands chemins, ramassant les petites graines et tout ce qui peut leur servir de nourriture : c'est alors qu'on leur tend des piéges. Si on les recherche ce n'est que pour la singularité de leur plumage et la délicatesse de leur chair, mais non à cause de leur voix ; car jamais on ne les a entendus chanter dans la volière : tout leur ramage connu se réduit à un gazouillement qui ne signifie rien, ou à un cri aigre approchant de celui du geai, qu'ils font entendre lorsqu'on veut les toucher. Au reste, pour juger définitivement sur ce point, il faudroit les avoir entendus au temps de l'amour, dans ce temps où la voix des oiseaux prend un nouvel éclat et de nouvelles inflexions, et l'on ignore les détails de leur ponte et même les endroits où ils la font : c'est sans doute dans les contrées où ils passent l'été ; mais il n'y a pas beaucoup d'observateurs dans les Alpes lapones.

Ces oiseaux n'aiment point à se percher ; ils se tiennent à terre, où ils courent et piétinent comme nos alouettes, dont ils ont les allures, la taille, presque les longs éperons, etc., mais dont ils diffèrent par la forme du bec et de la langue, et, comme on a vu, par les couleurs, l'habitude des grands voyages, leur séjour sur les montagnes glaciales, etc. [2].

On a remarqué qu'ils ne dormoient point ou que très-peu la nuit, et que, dès qu'ils

1. Ces plumes blanches sont noires à la base, et il arrive quelquefois que le noir perce à travers le blanc, et y forme une multitude de petites taches, comme dans l'individu que Frisch a dessiné sous le nom de *bruant blanc tacheté*. D'autres fois il arrive que la couleur noire de la base de chaque plume s'étend sur la plus grande partie de la plume, en sorte qu'il en résulte une couleur noirâtre sur toute la partie inférieure du corps, comme dans le pinson noirâtre et jaunâtre d'Aldrovande.

2. D'habiles naturalistes ont rangé l'ortolan de neige avec les alouettes ; mais M. Linnæus, frappé des grandes différences qui se trouvent entre ces deux espèces, a reporté celle-ci, avec grande raison, dans le genre des bruans.

apercevoient de la lumière ils se mettoient à sautiller : c'est peut-être la raison pourquoi ils se plaisent pendant l'été sur le sommet des hautes montagnes du Nord, où il n'y a point de nuit dans cette saison, et où ils peuvent ne pas perdre un seul instant de leur perpétuelle insomnie.

Longueur totale, six pouces et demi ; bec, cinq lignes, ayant au palais un tubercule ou grain d'orge qui caractérise cette famille ; doigt postérieur égal à celui du milieu, et il a l'ongle beaucoup plus long et moins crochu ; vol, onze pouces et un quart ; queue, deux pouces deux tiers, un peu fourchue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de dix lignes.

Variétés de l'Ortolan de neige.

On juge bien, d'après ce que j'ai dit du double changement que l'ortolan de neige éprouve chaque année dans les couleurs de son plumage, et de la différence qui est entre sa livrée d'été et sa livrée d'hiver ; on juge bien, dis-je, qu'il ne sera ici question d'aucune variété qui pourra appartenir, soit aux deux époques principales, soit aux époques intermédiaires, ces variétés n'étant au vrai que les variations produites par l'action du froid et du chaud dans le plumage du même individu, que les nuances successives par lesquelles chacune des deux livrées se rapproche insensiblement de l'autre.

I.

L'Ortolan jacobin.

C'est une variété de climat, qui a le bec, la poitrine, et le ventre blancs, les pieds gris, tout le reste noir. Cet oiseau paroît tous les hivers à la Caroline et à la Virginie, et disparoît tous les étés. Il est probable qu'il va nicher du côté du nord.

II.

L'Ortolan de neige à collier.

Il a la tête, la gorge, et le cou blancs ; deux espèces de colliers au bas du cou ; le supérieur de couleur plombée, l'inférieur de couleur bleue, tous deux séparés par la couleur du fond qui forme une espèce de collier blanc intermédiaire ; les plumes des ailes blanches, teintées de jaune verdâtre, et entremêlées de quelques plumes noires ; les huit pennes du milieu de la queue et les deux extérieures blanches, les deux autres noires ; tout le reste du plumage d'un brun rougeâtre, tacheté d'un jaune verdâtre ; le bec rouge bordé de cendré ; l'iris blanc, et les pieds couleur de chair. Cet oiseau a été pris dans la province d'Essex ; et ce n'est qu'après un très-long temps et beaucoup de tentatives inutiles qu'on est venu à bout de l'attirer dans le piége.

M. Kramer a remarqué que les ortolans, ainsi que les bruans, les pinsons et les bouvreuils, avoient les deux pièces du bec mobiles ; et c'est par cette raison, dit-il, que ces oiseaux épluchent les graines, et ne les avalent pas tout entières.

L'AGRIPENNE, ou L'ORTOLAN DE RIZ.

Cet oiseau, n° 388, fig. 1, est voyageur, et le motif de ses voyages est connu : on en voit au mois de septembre des troupes nombreuses, ou plutôt on les entend passer pendant la nuit, venir de l'île de Cuba, où le riz commence à durcir, et se rendant à la Caroline, où cette graine est encore tendre. Ces troupes ne restent à la Caroline que trois semaines, et au bout de ce temps, elles continuent leur route du côté du nord, cherchant des graines moins dures ; elles vont ainsi de station en station jusqu'au Canada, et peut-être plus loin. Mais ce qui pourra surprendre, et qui n'est cependant pas sans exemple, c'est que ces volées ne sont composées que de femelles. On s'est assuré, dit-on, par la dissection d'un grand nombre d'individus, qu'il n'arrivoit au mois de septembre que des femelles, au lieu qu'au commencement du printemps, les femelles et les mâles passent ensemble ; et c'est en effet l'époque marquée par la nature pour le rapprochement des deux sexes.

Le plumage des femelles est roussâtre presque par tout le corps ; celui des mâles est plus varié. Ils ont la partie antérieure de la tête et du cou, la gorge, la poitrine, tout le dessous du corps, la partie supérieure du dos, et les jambes, noirs, avec quelque mélange de roussâtre ; le derrière

de la tête et du cou roussâtre; la partie inférieure du dos et le croupion d'un cendré olivâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes de même couleur, bordées de blanchâtre; les petites couvertures supérieures des ailes et les couvertures supérieures de la queue d'un blanc sale; les pennes de l'aile noires, terminées de brun, et bordées, les grandes de jaune soufre, les moyennes de gris. Les pennes de la queue sont à peu près comme les grandes pennes des ailes; mais elles ont une singularité, c'est que toutes sont terminées en pointe [1]. Enfin le bec est cendré, et les pieds bruns. On a remarqué que cet ortolan étoit plus haut sur ses jambes que les autres.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, six lignes et demie; vol, onze pouces; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue: elle dépasse les ailes de dix lignes.

Variété de l'Agripenne ou Ortolan de riz.

L'agripenne, ou ortolan de la Louisiane.

Je ne puis m'empêcher de rapporter cet oiseau à l'espèce précédente, comme simple variété de climat. En effet, c'est la même taille, le même port, les mêmes proportions, la même forme, jusque dans les pennes de la queue, qui sont pointues : il n'y a de différence que dans les couleurs du plumage. L'ortolan de la Louisiane a la gorge et tout le dessous du corps d'un jaune clair, et qui devient encore plus clair sur le bas-ventre; le dessus de la tête et du corps, les petites couvertures supérieures des ailes, d'un brun olivâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, jaunes, rayés finement de brun; les pennes de la queue noirâtres, celles du milieu bordées de jaune, les latérales de blanc, les intermédiaires de nuances intermédiaires entre le jaune et le blanc; les grandes couvertures supérieures des ailes, noires, bordées de blanc; les pennes de même, excepté les moyennes qui ont plus de blanc.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que dans l'ortolan de riz.

1. C'est la raison pourquoi nous avons donné à cet oiseau le nom d'*agripenne*.

LE BRUANT DE FRANCE.

Le tubercule osseux ou grain d'orge que cet oiseau a dans le palais, est le titre incontestable par lequel il prouve sa parenté avec les ortolans; il a encore avec eux plusieurs autres traits de conformité, soit dans la forme extérieure du bec et de la queue, soit dans la proportion des autres parties et dans le bon goût de sa chair [1]. M. Salerne remarque que son cri est à peu près le même, et que c'est d'après ce cri, semblable, dit-il, à celui de l'ortolan, qu'on l'appelle dans l'Orléanois *binery*.

Le bruant, n° 30, fig. 1, fait plusieurs pontes, la dernière en septembre. Il pose son nid à terre, sous une motte, dans un buisson, sur une touffe d'herbe; et, dans tous les cas, il le fait assez négligemment : quelquefois il l'établit sur les basses branches des arbustes; mais alors il le construit avec un peu plus de soin. La paille, la mousse, et les feuilles sèches, sont les matériaux qu'il emploie pour le dehors; les racines et la paille plus menue, le crin et la laine, sont ceux dont il se sert pour matelasser le dedans. Ses œufs, le plus souvent au nombre de quatre ou cinq, sont tachetés de brun de différentes nuances, sur un fond blanc : mais les taches sont plus fréquentes au gros bout. La femelle couve avec tant d'affection, que souvent elle se laisse prendre à la main, en plein jour. Ces oiseaux nourrissent leurs petits de graines, d'insectes, et même de hannetons, ayant la précaution d'ôter à ceux-ci les enveloppes de leurs ailes, qui seroient trop dures. Ils sont granivores; mais on sait bien que cette qualité ne leur interdit pas les insectes. Le millet et le chènevis sont les graines qu'ils aiment le mieux. On les prend au lacet avec un épi d'avoine pour tout appât : mais ils ne se prennent pas, dit-on, à la pipée. Ils se tiennent l'été autour des bois, le long des haies et des buissons; quelquefois dans les vignes, mais presque jamais dans l'intérieur des forêts. L'hiver, une partie change de climat; ceux qui restent, se rassemblant entre eux, et se réunissant avec les pinsons,

1. Sa chair est jaune, et l'on n'a pas manqué de dire que c'étoit un remède contre la jaunisse, et même que, pour guérir de ce mal, il ne falloit que regarder l'oiseau, lequel prenoit la jaunisse du regardant et mouroit. Voyez Schwenckfeld.

les moineaux, etc., forment des troupes très-nombreuses, surtout dans les jours pluvieux; ils s'approchent des fermes, et même des villes et des grands chemins, où ils trouvent leur nourriture sur les buissons, et jusque dans la fiente des chevaux, etc. Dans cette saison, ils sont presque aussi familiers que les moineaux. Leur vol est rapide; ils se posent au moment où l'on s'y attend le moins, et presque toujours dans le plus épais du feuillage, rarement sur une branche isolée. Leur cri ordinaire est composé de sept notes, dont les six premières égales et sur le même ton, et la dernière plus aiguë et plus traînée, *tï, tï, tï, tï, tï, tï, tï*[1].

Les bruants sont répandus dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie inclusivement, et par conséquent peuvent s'accoutumer à des températures très-différentes: c'est ce qui arrive à la plupart des oiseaux qui se familiarisent plus ou moins avec l'homme, et savent tirer parti de sa société.

Le mâle est remarquable par l'éclat des plumes jaunes qu'il a sur la tête et sur la partie inférieure du corps: mais sur la tête, cette couleur est variée de brun; elle est pure sur les côtés de la tête, sous la gorge, sous le ventre, et sur les couvertures du dessous des ailes, et elle est mêlée de marron clair sur tout le reste de la partie inférieure. L'olivâtre règne sur le cou et les petites couvertures supérieures des ailes; le noirâtre mêlé de gris et de marron clair, sur les moyennes et les plus grandes, sur le dos, et même sur les quatre premières pennes de l'aile; les autres sont brunes, et bordées, les grandes de jaunâtre, les moyennes de gris; les pennes de la queue sont brunes aussi, et bordées, les deux extérieures de blanc, et les dix autres de gris blanc; enfin leurs couvertures supérieures sont d'un marron clair, terminées de gris blanc. La femelle a moins de jaune que le mâle, et elle est plus tachetée, sur le cou, la poitrine et le ventre: tous deux ont les bords du bec inférieur rentrans et reçus dans le supérieur; les bords de celui-ci échancrés près de la pointe; la langue divisée en filets déliés par le bout: enfin l'ongle postérieur est le plus long de tous. L'oiseau pèse cinq à six gros; il a sept pouces et demi de tube intestinal; des vestiges de *cœcum;* l'œsophage long de deux pouces et demi, se dilatant près du gésier; le gésier musculeux; la vésicule du fiel très-petite. Dans l'ovaire de toutes les femelles que j'ai disséquées, il s'est trouvé des œufs de grosseur inégale.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, cinq lignes; pieds, huit à neuf lignes; doigt du milieu presque aussi long; vol, neuf pouces un quart; queue, deux pouces trois quarts; composée de douze pennes, un peu fourchue, non seulement parce que les pennes intermédiaires sont plus courtes que les latérales, mais aussi parce que les six pennes de chaque côté se tournent naturellement en dehors: elle dépasse les ailes de vingt-une lignes.

Variétés du Bruant.

I. On peut bien s'imaginer que le jaune et les autres couleurs propres à cette espèce varient dans différens individus, dans différens climats, etc., soit pour la teinte, soit pour la distribution. Quelquefois le jaune s'étend sur toute la tête, sur le cou, etc. D'autres individus ont la tête d'un cendré jaunâtre; le cou cendré tacheté de noir; le ventre, les jambes, et les pieds, d'un jaune de safran; la queue brune, bordée de jaune, etc.[2].

1. Selon quelques-uns, ils ont encore un autre cri, *vignerot, vignerot, vignerot, titchye.* Olina dit qu'ils imitent en partie le ramage des pinsons, avec lesquels ils volent en troupes. Frisch dit qu'ils prennent aussi quelque chose du chant du canari lorsqu'ils l'entendent étant jeunes, et il ajoute que le métis provenant du mâle bruant et de la femelle canari chante mieux que son père. Enfin M. Guys assure que le chant du mâle bruant devient agréable à l'approche du mois d'août. Aldrovande parle aussi de son ramage.

2. M. Brisson croit que c'est la femelle bruant: mais ce jaune safran ne peut guère appartenir à la femelle, ni même au mâle; en tout cas, ce seroit une variété de femelle.

LE ZIZI, OU LE BRUANT DE HAIE.

Je donne à cet oiseau (n° 653, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle) le nom de *zizi* d'après son cri ordinaire, assez semblable à celui du premier bruant. On le voit tantôt perché, tantôt courant sur la terre, et par préférence dans les champs nouvel-

lement labourés, où il trouve des grains, de petits vers, et d'autres insectes : aussi a-t-il presque toujours le bec terreux. Il donne assez facilement dans tous les piéges, et lorsqu'il est pris aux gluaux, il y reste le plus souvent, ou bien il ne s'en tire qu'en perdant presque toutes ses plumes, et il tombe ne pouvant plus voler. Il s'apprivoise aisément dans la volière, cependant il n'est pas absolument insensible à la perte de sa liberté; et ce qui le prouve, c'est que, pendant les deux ou trois premiers mois, il ne fait entendre que son cri ordinaire, qu'il répète fréquemment et avec inquiétude lorsqu'il voit quelqu'un s'approcher de sa cage; il lui faut tout ce temps pour se faire à la captivité, quelque douce qu'elle soit, et pour reprendre son ramage [1]. S'il faisoit bien, il ne le reprendroit jamais, afin que l'homme eût un motif de moins de le tenir en servitude. Il a à peu près la même taille et les mêmes mœurs que notre premier bruant; en sorte qu'on peut légitimement soupçonner que ces deux oiseaux étant mieux connus, pourront se rapporter à la même espèce.

Les zizis ne se trouvent point dans les pays du nord, et il semble au contraire qu'ils soient plus communs dans les pays méridionaux; mais ils sont rares dans plusieurs de nos provinces de France. On les voit souvent avec les pinsons, dont ils imitent le chant, et avec lesquels ils forment des volées nombreuses, surtout dans les jours de pluie. Ils se nourrissent des mêmes choses que les granivores, et vivent environ six ans, selon Olina; ce qu'il faut toujours entendre de l'état de domesticité, car il seroit assez facile d'établir un calcul juste sur les probabilités de la vie des oiseaux jouissant de l'air et de la liberté.

Le mâle a le dessus de la tête tacheté de noirâtre, sur un fond vert olive; une plaque jaune sur les côtés, coupée en deux parties inégales par un trait noir qui passe sur les yeux; la gorge brune ainsi que le haut de la poitrine; un collier jaune entre deux, le reste du dessous du corps d'un jaune qui va s'éclaircissant vers la queue, et tachetés de brun sur les flancs; le dessus du cou et du dos varié de roux et de noirâtre; le croupion d'un roux olivâtre, et les couvertures supérieures de la queue d'un roux plus franc; les pennes des ailes brunes, bordées d'olivâtre, excepté les plus voisines du dos qui sont rousses; les pennes de la queue brunes aussi, bordées, les deux extérieures de blanc, les suivantes de gris olivâtre, et les deux du milieu de gris roussâtre; enfin le bec cendré et les pieds bruns.

La femelle a moins de jaune et n'a point la gorge brune, ni la tache de la même couleur sur la poitrine. Au reste, Aldrovande avertit que les couleurs du plumage sont fort variables dans cette espèce : l'individu qu'il a fait représenter avoit sur la poitrine une teinte de vert obscur; et, parmi ceux que j'ai observés, il s'en est trouvé un qui avoit la partie supérieure du cou olivâtre, presque sans aucun mélange.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, environ six lignes; vol, neuf pouces deux tiers; queue, près de trois pouces, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes d'environ dix-huit lignes; elle est fourchue à peu près comme dans les bruans.

1. M. Guys assure que son chant est monotone et sans ramage; ce qui prouve seulement que M. Guys, ou ceux qu'il a consultés, n'ont pas été à portée de l'entendre.

LE BRUANT FOU [1].

Les Italiens ont ainsi appelé cet oiseau, parce qu'il donne indifféremment dans tous les piéges, et que cette insouciance de soi-même et de sa propre conservation est en effet la plus grande marque de folie, même dans les animaux; mais, comme nous l'avons remarqué, le bruant et le zizi participent plus ou moins à cette espèce de folie, et l'on peut la regarder comme une maladie de famille, que le bruant dont il s'agit ici, nº 30, fig. 2, a seulement dans un plus haut degré : je lui ai donc conservé le nom qu'il porte en Italie, avec d'autant plus de raison que celui de *bruant des prés* me paroît ne lui point convenir, les oiseleurs et les chasseurs les plus attentifs m'ayant as-

1. C'est le chic-farnous des Provençaux, selon M. Guys, qui l'appelle aussi *l'oiseau bête par excellence*.

suré unanimement qu'ils n'avoient jamais vu dans les prés de ces prétendus bruans des prés.

Ainsi que le zizi, le bruant fou ne se trouve point dans les pays septentrionaux, et son nom ne paroît point dans les zoologies locales de la Suède, du Danemark, etc. : il cherche la solitude et se plaît sur les montagnes; il est fort commun et très-connu dans celles qui sont autour de Nantua. M. Hébert [1] l'y a vu souvent et d'assez près, soit à terre, soit sur des noyers; les gens du pays lui ont assuré que sa chair étoit un très-bon manger. Son chant est fort ordinaire, et a rapport à celui de notre bruant. Les oiseleurs prussiens prennent souvent de ces oiseaux, et ils ont remarqué que, lorsqu'on les met dans une volière où il y a d'autres oiseaux de différentes espèces, ils s'approchent des bruans ordinaires avec une prédilection marquée; ils semblent les reconnoître pour leurs parens : ils ont en effet le même cri, comme nous venons de le dire, la même taille, la même conformation que les bruans, et ils n'en diffèrent que par quelques habitudes et par le plumage. Le mâle a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de gris : mais ce gris est plus franc sur la tête, et il est roussâtre partout ailleurs, excepté sur quelques-unes des couvertures moyennes des ailes, où il devient presque blanc; ce même gris roussâtre borde presque toutes les pennes des ailes et de la queue, dont le fond est brun, seulement les deux pennes extérieures de la queue sont bordées et terminées de blanc. Le tour des yeux est blanc-roussâtre; les côtés de la tête et du cou sont gris; la gorge est de cette dernière couleur pointillée de noirâtre, et bordée, de chaque côté et par le bas, d'une ligne presque noire, qui forme une espèce de cadre irrégulier à la plaque grise des côtés de la tête; tout le dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair, mais pointillé ou varié de noirâtre sur la gorge, la poitrine et les flancs; le bec et les pieds sont gris.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, cinq à six lignes; vol, neuf à dix pouces; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de seize lignes.

1. Cet excellent observateur m'a appris ou confirmé les principaux faits de l'histoire des bruans.

LE PROYER.

C'est un oiseau de passage, et que l'on voit arriver de bonne heure au printemps. Je suis surpris qu'on ne l'ait pas appelé *bruant des prés*, car il ne s'éloigne guère des prairies dans la belle saison [1] : il y établit son nid, ou bien dans les orges, les avoines, les millières, etc., rarement à plate terre, mais trois ou quatre pouces au dessus du sol, dans l'herbe la plus serrée et assez forte pour porter ce nid. La femelle y pond quatre, cinq, et quelquefois six œufs; et tandis qu'elle les couve, le mâle pourvoit à sa nourriture, et, se posant sur la cime d'un arbre, il répète sans cesse son désagréable cri *tri, tri, tri, tiritz*, qu'il ne conserve que jusqu'au mois d'août : ce cri est plus vif et plus court que celui du bruant.

On a remarqué que lorsque le proyer, n° 233, s'élevoit de terre pour s'aller poser sur une branche, ses pieds étoient pendans, et que ses ailes, au lieu de se mouvoir régulièrement, paroissoient agitées d'un mouvement de trépidation propre à la saison de l'amour. Le reste du temps, par exemple, en automne, il vole très-bien et très-vite, et même il s'élève à une assez grande hauteur.

Les petits quittent le nid avant de pouvoir s'envoler : ils se plaisent à courir dans l'herbe, et il semble que les père et mère ne posent leur nid à terre que pour leur en donner la facilité : les chiens couchans les rencontrent fort souvent, lorsque l'on chasse aux cailles vertes. Les père et mère continuent de les nourrir et de veiller sur eux, jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler : mais leur sollicitude est quelquefois indiscrète; car lorsqu'on approche de la couvée, ils contribuent eux-mêmes à la déceler, en voltigeant au dessus d'un air inquiet.

La famille élevée, ils se jettent par bandes nombreuses dans les plaines, surtout dans les champs d'avoine, de fèves, et autres menues graines, dont la récolte se fait la dernière. Ils partent un peu après les hirondelles, et il est très-rare qu'il en reste quelques-uns pendant l'hiver, comme avoit

1. Belon dit qu'il suit les eaux comme la bécasse.

fait celui qui fut apporté à Gesner dans cette saison.

On a remarqué que le proyer ne voltige pas de branche en branche, mais qu'il se pose sur l'extrémité de la branche la plus haute, la plus isolée, soit d'un arbre, soit d'un buisson; qu'au moment même il se met à chanter; qu'il s'y tient des heures entières dans la même place, à répéter son ennuyeux *tri, tri;* enfin, qu'en prenant sa volée, il fait craquer son bec [1].

La femelle chante aussi, lorsque ses soins ne sont plus nécessaires à ses petits; mais elle ne chante que perchée sur une branche, et lorsque le soleil est au méridien, ou qu'il en est un peu éloigné: elle se tait le reste du jour, et fait très-bien; car elle ne chante pas mieux que le mâle: elle est un peu plus petite, et son plumage est à peu près le même; tous deux se nourrissent de graines et de petits vers, qu'ils trouvent dans les prés et dans les champs. Ces oiseaux sont répandus dans toute l'Europe, ou plutôt ils embrassent toute l'Europe dans leurs migrations; mais Olina prétend qu'on en voit une plus grande quantité à Rome et dans les environs que partout ailleurs. Les oiseleurs les gardent en cage pour leur servir d'appeaux, ou d'appelans, dans leurs petites chasses d'automne; et ces appeaux attirent dans le piége non seulement des bruans fous, mais encore plusieurs autres petits oiseaux de différentes espèces. On tient ces appelans dans des cages basses, et où il n'y a point de bâtons ou juchoirs; sans doute parce qu'on s'est aperçu qu'ils n'aimoient pas à se percher, au moins de cette manière.

Le proyer a le dessus de la tête et du corps varié de brun et de roux; la gorge et le tour des yeux d'un roux clair; la poitrine et tout le reste du dessous du corps d'un blanc jaunâtre, tacheté de brun sur la poitrine et les flancs; les couvertures supérieures des ailes, les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue, brunes, bordées de roux plus ou moins clair; le bec et les pieds gris brun.

La femelle a le croupion d'un gris tirant sur le roux, sans aucune tache; les couvertures supérieures de la queue de la même couleur, bordées de blanchâtre; et en général ses plumes et les pennes de sa queue et de ses ailes sont bordées de couleurs plus claires.

Le bec de ces oiseaux est d'une forme remarquable: les deux pièces en sont mobiles comme dans les ortolans; leurs bords sont rentrans de même que dans le bruant ordinaire, et ils ne se joignent point par une ligne droite, mais par une ligne anguleuse; chaque bord du bec inférieur forme, vers le tiers de sa longueur, un angle saillant obtus, lequel est reçu dans un angle rentrant que forme le bord correspondant du bec supérieur: ce bec supérieur est plus solide et plus plein que dans la plupart des autres oiseaux. La langue est étroite, épaisse, et taillée à sa pointe en manière de cure-dent; les narines sont recouvertes dans leur partie supérieure par une membrane en forme de croissant, et dans leur partie inférieure par de petites plumes; la première phalange du doigt extérieur est unie à celle du doigt du milieu.

Tube intestinal, treize pouces et demi; gésier musculeux, précédé d'une médiocre dilatation de l'œsophage, contenant des débris de substances végétales, entre autres de noyaux mêlés avec de petites pierres; de légers vestiges de *cœcum;* point de vésicule du fiel; grand axe des testicules, quatre lignes; petit axe, trois lignes; longueur totale de l'oiseau, sept pouces et demi; bec, sept lignes; vol, onze pouces un tiers; queue, près de trois pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes: elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

1. La plupart de ces faits m'ont été communiqués par M. Hébert.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BRUANTS.

I.

LE GUIRNEGAT[1].

Si ce bruant n'étoit point de l'Amérique méridionale, et que son cri ne fût point différent de celui de notre bruant, je ne l'aurois donné que comme une variété de celui-ci : il est même en quelque sorte plus bruant que le nôtre [2] ; car il a plus de jaune que le nôtre n'en a communément [3], et je ne doute pas que ces deux races ne se croisassent avec succès, et qu'il ne résultât de leur mélange des individus féconds et perfectionnés.

Le jaune règne sans mélange sur la tête, le cou, et tout le dessous du corps, et cette même couleur borde presque toutes les couvertures supérieures, et les pennes de la queue et des ailes, qui sont brunes ; sur le dos, elle est mêlée de brun et de vert : le bec et les yeux sont noirs, et les pieds bruns.

Cet oiseau, nº 321, fig. 1, se trouve au Brésil, et, selon toute apparence, il en est originaire, puisqu'il a été nommé par les naturels du pays. Marcgrave fait l'éloge de son ramage, et le compare à celui du pinson.

La femelle est fort différente du mâle, puisque, suivant le même auteur, elle a le plumage et le cri du moineau.

II.

LA THÉRÈSE JAUNE[4].

Comme je ne connois que le portrait de cet oiseau [5] du Mexique et son cadavre, je ne puis en dire autre chose sinon que, par le plumage, il approche beaucoup de notre bruant commun. Il a presque toute la tête, la gorge et les côtés du cou, d'un jaune orangé ; la poitrine et le dessous du corps mouchetés de brun sur un fond blanc sale ; le derrière de la tête et du cou, et tout le dessus du corps, bruns : cette dernière couleur se prolonge de chaque côté sur le cou, en forme de pointe, et s'étend presque jusqu'à l'œil ; les pennes des ailes et de la queue, et leurs couvertures, sont brunes, bordées d'un brun plus clair.

III.

LA FLAVÉOLE.

Elle a le front et la gorge jaunes, et tout le reste du plumage gris. Sa taille est à peu près celle du tarin. M. Linnæus, qui a fait connoître cette espèce, dit qu'elle se trouve dans les pays chauds ; mais il ne dit pas à quel continent elle appartient.

IV.

L'OLIVE.

Ce petit bruant, qui se trouve à Saint-Domingue, n'est guère plus gros qu'un roitelet. Il a toute la partie supérieure, et même la queue et les pennes des ailes, d'un vert olive ; la gorge d'un jaune orangé ; une petite plaque de cette couleur entre le bec et l'œil ; le devant du cou noirâtre ; tout le dessous du corps d'un gris très-clair, teinté d'olivâtre ; la partie antérieure des ailes bordée de jaune clair ; le bec et les pieds bruns.

La femelle n'a ni la cravate noire du mâle, ni la gorge jaune orangé, ni la petite plaque

1. C'est le moineau-paille de M. Mauduit ; et les noms de *cia pagliarina, seu pagliariccia*, de *goldhammer*, de *bruant jaune, bruant doré*, etc., lui conviennent parfaitement.

2. Notre bruant s'appelle *luteola, aureola, goldhammer, bruant jaune, bruant doré, cia pagliarina*. Le jaune semble faire partie de son essence, du moins de son essence de convention.

3. On trouve quelques individus dans l'espèce de notre bruant qui ont la tête, le cou et le dessous du corps presque entièrement jaunes ; mais cela est rare.

4. C'est une espèce nouvelle, et qui n'a encore été ni décrite ni représentée.

5. Nº 386, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *bruant du Mexique*. Je lui ai donné celui de *thérèse jaune* à cause de la couleur jaune qui règne sur toute la partie antérieure de la tête et du cou.

de la même couleur entre le bec et l'œil.

Longueur totale, trois pouces trois quarts; bec, quatre lignes et demie; vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

V.

L'AMAZONE.

Cet oiseau se trouve à Surinam. On le compare, pour la grosseur, à notre mésange. Il a le dessus de la tête fauve; les couvertures inférieures des ailes blanchâtres; le reste du plumage brun.

VI.

L'EMBÉRISE A CINQ COULEURS[1].

Nous ne savons de cet oiseau de Buenos-Ayres que ce que nous en a dit M. Commerson, lequel n'a parlé que de son plumage et de ses parties extérieures, sans dire un seul mot de ses habitudes naturelles : nous ne le rapportons même aux bruans que sur la parole de ce naturaliste; car il l'appelle *bruant,* sans nous apprendre s'il a les caractères distinctifs de l'espèce, entre autres le tubercule osseux du bec supérieur.

Cet oiseau a tout le dessus du corps d'un vert brun, tirant au jaune; la tête et le dessus de la queue d'une teinte plus obscure; le dessous de la queue d'une teinte plus jaunâtre; le dos marqué de quelques traits noirs; le bord antérieur des ailes d'un jaune vif; les pennes des ailes et les plus extérieures de celles de la queue bordées de jaune; le dessous du corps d'un blanc cendré; la pupille d'un bleu noirâtre; l'iris marron; le bec cendré, convexe et pointu; les bords de la pièce inférieure rentrans; les narines recouvertes d'une membrane, et fort voisines de la base du bec; la langue terminée par de petits filets; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, huit pouces; bec, huit lignes; vol, dix pouces; queue, quatre pouces; ongle postérieur, le plus grand de tous.

1. J'ai donné à cet oiseau peu connu le nom d'*embérise,* qui le distingue de nos bruans, sans l'en séparer tout à-fait.

VII.

LE MORDORÉ.

Tout le corps de cet oiseau, nº 321, fig. 2, est mordoré, tant dessus que dessous, et presque partout de la même teinte; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont brunes, bordées d'un mordoré plus ou moins clair; le bec est brun, et les pieds sont jaunâtres, teintés légèrement de mordoré; en sorte que c'est avec raison que nous avons donné à cet oiseau le nom de *mordoré.* On le trouve dans l'île de Bourbon. Sa taille est à peu près celle du bruant; mais il a la queue plus courte et les ailes plus longues : celle-là ne dépasse celles-ci que de dix lignes environ.

VIII.

LE GONAMBOUCH.

Seba nous apprend que cet oiseau est très-commun à Surinam; qu'il a la taille de l'alouette, et qu'il chante comme le rossignol, par conséquent beaucoup mieux qu'aucun de nos bruans; ce qui est remarquable dans un oiseau d'Amérique. Les habitans du pays disent qu'il aime beaucoup le maïs ou blé de Turquie, et qu'il se perche très-souvent sur cette plante, tout au haut de sa tige.

Sa couleur dominante est un gris clair; mais il y a une teinte de rouge sur la poitrine, la queue, les couvertures et les pennes des ailes : ces dernières pennes sont blanches par dessous.

Longueur totale, cinq pouces; bec, cinq lignes; queue, dix-huit lignes; elle dépasse les ailes de dix lignes.

IX.

LE BRUANT FAMILIER.

J'adopte le nom de M. Linnæus, parce qu'il ne faut pas multiplier les dénominations sans nécessité, et que celle-ci peut avoir rapport au naturel de l'oiseau. Il a la tête et le bec noirs; le dessus du corps cendré et tacheté de blanc, le dessous cendré sans taches; le croupion et la partie du dos qui est recouverte par les ailes, jaunes; les couvertures et l'extrémité des pennes de la queue, blanches. Cet oiseau se trouve en Asie; il est à peu près de la taille du tarin.

X.

LE CUL-ROUSSET[1].

Nous devons cette espèce à M. Brisson, qui l'a décrite sur un individu venant du Canada. Cet individu avoit le dessus de la tête varié de brun et de marron; le dessus du cou, le dos et les couvertures des ailes, variés de même, avec un mélange de gris; le croupion, de cette dernière couleur sans taches; les couvertures supérieures et inférieures de la queue, d'un blanc sale et roussâtre; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc sale, varié de taches marron, plus rares néanmoins sous le ventre; les pennes de la queue et des ailes brunes, bordées d'un gris tirant sur le marron; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, cinq lignes et demie; vol, huit pouces un quart; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

XI.

L'AZUROU[2].

C'est encore M. Brisson qui a fait connoître cet oiseau, lequel est aussi originaire du Canada. Il a le dessus de la tête d'un roux obscur; la partie supérieure du cou et le dessus du corps variés de ce même roux obscur et de bleu; le roux est moins foncé sur les petites couvertures des ailes, ainsi que sur les grandes, qui sont bordées et terminées de cette couleur; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, bordées de gris bleu; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes; vol, sept pouces un tiers; queue, un pouce, composée de douze pennes; elle ne dépasse les ailes que de quatre lignes.

XII.

LE BONJOUR-COMMANDEUR.

On appelle ainsi, dans l'île de Cayenne, une espèce de bruant qui a coutume de chanter au point du jour, et que les colons sont à portée d'entendre, parce qu'il vit autour des maisons. Quelques-uns l'appellent *bruant de Cayenne* : il ressemble si parfaitement à celui du cap de Bonne-Espérance, représenté dans les planches enluminées, n° 386, fig. 2, que M. de Sonini le regarde comme le même oiseau sous deux noms différens : d'où il suit nécessairement que l'une de ces deux dénominations est fautive; et comme, suivant M. de Sonini, ce bruant est naturel à l'île de Cayenne, il est plus que probable qu'il ne se trouve au cap de Bonne-Espérance que lorsqu'il y est porté par les vaisseaux. Une autre conséquence plus générale que l'on doit tirer de là, c'est que toutes ces dénominations, en partie géographiques, où l'on fait entrer le nom du pays comme marque distinctive, sont équivoques, incertaines, et ne valent pas, à beaucoup près, celles que l'on tire des caractères propres à l'animal dénommé : 1° parce que cet animal peut se trouver dans plusieurs pays; 2° parce qu'il arrive souvent qu'un animal n'est point aborigène du pays d'où on le tire, surtout d'un pays tel que le cap de Bonne-Espérance, où abordent des vaisseaux venant de toutes les parties du monde.

Les bonjour-commandeurs ont le cri aigu de nos moineaux de France; ils sont le plus souvent à terre comme les bruans, et presque toujours deux à deux.

Le mâle a sur la tête une calotte noire, traversée par une bande grise; les joues cendrées; une raie noire qui s'étend de la base du bec à la calotte dont j'ai parlé; au dessous de cette calotte, par derrière, un demi-collier roux; le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié sur le dos par des taches noires oblongues; les couvertures des ailes bordées de roussâtre; tout le dessous du corps cendré.

Il est un peu plus petit que notre zizi, n'ayant que cinq pouces de longueur totale; ses ailes sont courtes, et vont à peine à la moitié de la queue.

XIII.

LE CALFAT[3].

M. Commerson, qui a décrit cet oiseau de l'Ile-de-France sur les lieux, nous apprend qu'il a le dessus de la tête noir; toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue, d'un cendré bleuâtre; la queue bordée de noir, la gorge de cette dernière couleur; la poitrine et le ventre

1. On verra dans la description pourquoi je le nomme *cul-rousset*.

2. J'ai composé ce nom de deux mots, qui rappellent les principales couleurs du plumage.

3. On dit aussi *galfat* à l'Ile-de-France.

d'une couleur vineuse; une bande blanche qui va de l'angle de l'ouverture du bec à l'occiput; le tour des yeux nu et couleur de rose; l'iris, le bec, et les pieds, aussi couleur de rose; les couvertures inférieures de la queue blanches.

Le calfat est d'une taille moyenne entre le moineau et la linotte.

LE BOUVREUIL.

La nature a bien traité cet oiseau, n° 145, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, car elle lui a donné un beau plumage et une belle voix. Le plumage a toute sa beauté, d'abord après la première mue; mais la voix a besoin des secours de l'art pour acquérir sa perfection. Un bouvreuil qui n'a point eu de leçons, n'a que trois cris, tous fort peu agréables : le premier, je veux dire celui par lequel il débute ordinairement, est une espèce de coup de sifflet; il n'en fait d'abord entendre qu'un seul, puis deux de suite, puis trois et quatre, etc. Le son du sifflet est pur; et quand l'oiseau s'anime, il semble articuler cette syllabe répétée, *tui*, *tui*, *tui*, et ses sons ont plus de force. Ensuite il fait entendre un ramage [1] plus suivi, mais plus grave, presque enroué, et dégénérant en fausset. Enfin dans les intervalles il a un petit cri intérieur, sec et coupé, fort aigu, mais en même temps fort doux, et si doux qu'à peine on l'entend. Il exécute ce son, fort ressemblant à celui d'un ventriloque, sans aucun mouvement apparent du bec ni du gosier, mais seulement avec un mouvement sensible dans les muscles de l'abdomen. Tel est le chant du bouvreuil de la nature, c'est-à-dire du bouvreuil sauvage abandonné à lui-même, et n'ayant eu d'autre modèle que ses père et mère, aussi sauvages que lui; mais lorsque l'homme daigne se charger de son éducation, lorsqu'il veut lui donner des leçons de goût, lui faire entendre avec méthode [2] des sons plus beaux, plus moelleux, mieux filés, l'oiseau docile, soit mâle, soit femelle [3], non seulement les imite avec justesse, mais quelquefois les perfectionne et surpasse son maître, sans oublier pour cela son ramage naturel. Il apprend aussi à parler sans beaucoup de peine, et à donner à ses petites phrases un accent pénétrant, une expression intéressante, qui feroit presque soupçonner en lui une âme sensible, et qui peut bien nous tromper dans le disciple, puisqu'elle nous trompe si souvent dans l'instituteur. Au reste, le bouvreuil est très-capable d'attachement personnel, et même d'un attachement très-fort et très-durable : on en a vu d'apprivoisés s'échapper de la volière, vivre en liberté dans les bois pendant l'espace d'une année, et, au bout de ce temps, reconnoître la voix de la personne qui les avoit élevés, et revenir à elle pour ne la plus abandonner [4]; on en a vu d'autres qui, ayant été forcés de quitter leur premier maître, se sont laissé mourir de regret. Ces oiseaux se souviennent fort bien et quelquefois trop bien de ce qui leur a nui : un d'eux, ayant été jeté par terre avec sa cage par des gens de la plus vile populace, n'en parut pas fort incommodé d'abord; mais dans la suite on s'aperçut qu'il tomboit en convulsion toutes les fois qu'il voyoit des gens mal vêtus, et il mourut dans un de ces accès, huit mois après le premier événement.

Les bouvreuils passent la belle saison dans les bois ou sur les montagnes; ils y font leur nid sur les buissons, à cinq ou six pieds de haut, et quelquefois plus bas. Le nid est de mousse en dehors, et de matières

1. Voici ce ramage, autant que l'on peut noter le ramage d'un oiseau : *sí*, *üt*, *üt*, *üt*, *sí*, *rè*, *üt*, *üt*, *üt*, *üt*, *üt*, *üt*, *sí*, *rë*, *üt*. Il disoit encore avec cette même voix, *ut*, *la*, *ut*, *mi*, *ut*, *la*. Quelquefois ces passages étoient précédés d'un son traîné dans le même genre, mais sans aucune inflexion, et qui ressembloit à une espèce de miaulement.

2. On prétend que, pour bien réussir avec les bouvreuils, il faut les siffler, non pas avec le petit flageolet à serins, mais avec la flûte traversière ou la flûte à bec, dont le son est plus grave et plus plein. Le bouvreuil sait aussi se rendre propre le ramage des autres oiseaux.

3. La femelle du bouvreuil est, dit-on, la seule de toutes les femelles des oiseaux de ramage qui apprenne à siffler aussi bien que le mâle. Voyez *Ædonologie*, page 87; voyez aussi Olina, Aldrovande, etc. Quelques-uns prétendent que sa voix est plus foible et plus douce que celle du mâle.

4. Un de ces oiseaux, qui revint à sa maîtresse après avoir vécu un an dans les bois, avoit toutes les plumes chiffonnées et tortillées. La liberté a ses inconvéniens, surtout pour un animal dépravé par l'esclavage.

plus mollettes en dedans; il a, dit-on, son ouverture du côté le moins exposé au mauvais vent : la femelle y pond de quatre à six œufs [1], d'un blanc sale, un peu bleuâtre, environnés, près du gros bout, d'une zone formée par des taches de deux couleurs, les unes d'un violet éteint, les autres d'un noir bien tranché. Cette femelle dégorge la nourriture à ses petits, ainsi que les chardonnerettes, linottes, etc., et le mâle a aussi grand soin de sa femelle; M. Linnæus dit qu'il tient quelquefois fort long-temps une araignée dans son bec pour la donner à sa compagne. Les petits ne commencent à siffler que lorsqu'ils commencent à manger seuls, et dès lors ils ont l'instinct de la bienfaisance, si ce que l'on m'a assuré est vrai, que de quatre jeunes bouvreuils d'une même nichée, tous quatre élevés ensemble, les trois aînés, qui savoient manger seuls, donnaient la becquée au plus jeune, qui ne le savoit pas encore. Après que l'éducation est finie, les père et mère restent appariés, et le sont encore tout l'hiver; car on les voit toujours deux à deux, soit qu'ils voyagent, soit qu'ils restent : mais ceux qui restent dans le même pays quittent les bois au temps des neiges, descendent de leurs montagnes [2], abandonnent les vignes, où ils se jettent sur l'arrière-saison, et s'approchent des lieux habités, ou bien se tiennent sur les haies le long des chemins : ceux qui voyagent partent, avec les bécasses, aux environs de la Toussaint, et reviennent dans le mois d'avril [3]. Ils se nourrissent en été de toutes sortes de graines, de baies, d'insectes, de prunelles, et l'hiver, de grains de genièvre, des bourgeons du tremble, de l'aune, du chêne, des arbres fruitiers, du marsaule, etc. [4], d'où leur est venu le nom d'*ébourgeonneux*. On les entend, pendant cette saison, siffler, se répondre et égayer par leur chant, quoique un peu triste, le silence encore plus triste qui règne alors dans la nature.

Ces oiseaux passent, auprès de quelques personnes, pour être attentifs et réfléchis : du moins ils ont l'air pensant, et, à juger par la facilité qu'ils ont d'apprendre, on ne peut nier qu'ils ne soient capables d'attention jusqu'à un certain point; mais aussi, à juger par la facilité avec laquelle ils se laissent approcher et se prennent dans les différens piéges [5], on ne peut s'empêcher d'avouer que leur attention est souvent en défaut. Comme ils ont la peau très-fine, ceux qui se prennent aux gluaux perdent, en se débattant, une partie de leurs plumes et même de leurs pennes, à moins que l'on n'aille les débarrasser promptement. Il faut encore remarquer que les individus dont le plumage sera le plus beau seront ceux qui auront le moins de disposition pour apprendre à siffler ou à chanter, parce que ce seront les plus vieux, et par conséquent les moins dociles. Au reste, quoique vieux, ils s'accoutument facilement à la cage, pourvu que, dans les premiers jours de leur captivité, on leur donne à manger largement. Ils se privent aussi très-bien, comme je l'ai dit plus haut; mais il y faut du temps, de la patience et des soins raisonnés : c'est pourquoi l'on n'y réussit pas toujours. Il est rare que l'on n'en prenne qu'un seul à la fois; le second se fait bientôt prendre, pour peu qu'il entende son camarade : ils redoutent moins l'esclavage qu'ils ne craignent de se séparer.

On a dit, on a écrit, que le serin, qui s'allie avec tant d'autres espèces, ne s'allioit jamais avec celle du bouvreuil, et on en a donné pour raison que le mâle bouvreuil ouvre le bec lorsqu'il est en amour, et que cela fait peur à la serine; mais c'est une nouvelle preuve du risque que l'on court en avançant légèrement des propositions négatives, qu'un seul fait peut réfuter et détruire. M. le marquis de Piolenc m'a assuré avoir vu un bouvreuil mâle apparié avec une femelle canari; que de cette union il résulta cinq petits, qui étoient éclos vers le commencement d'avril. Ils avoient le bec plus gros que les serins du même âge, et ils commençoient à se revêtir d'un duvet noirâtre; ce qui donnoit lieu de croire qu'ils tiendroient plus du père que de la mère : malheureusement ils moururent tous dans un petit voyage qu'on tenta de leur faire faire. Et ce qui donne du poids à cette observation, c'est que Frisch indique la manière d'apparier le mâle bouvreuil avec la femelle canari :

1. Jusqu'à huit, suivant M. Salerne, qui s'étoit bien assuré, sans doute, que l'on n'avoit pas réuni les œufs de deux nids dans un seul.

2. Il y en a beaucoup sur les montagnes de Bologne, de Modène, de Savoie, de Dauphiné, de Provence, etc.

3. On en voit beaucoup, sur la fin de l'automne et au commencement de l'hiver, dans les parties montagneuses de la Silésie, mais non pas tous les ans, dit Schwenckfeld.

4. En cage ils mangent du chènevis, du biscuit, des prunes, de la salade, etc. Olina conseille de donner aux jeunes qu'on élève de la pâtée de rossignol faite avec des noix, etc.

5. Gesner en a pris beaucoup pendant l'hiver, leur présentant, pour tout appât, des graines rouges de *solanum* vivace. D'autres les attirent avec les grains de genièvre, de chènevis, etc.

il conseille de prendre ce mâle de la plus petite taille parmi ceux de son espèce, et de le tenir long-temps dans la même volière avec la femelle canari : il ajoute qu'il se passe souvent une année entière avant que cette femelle le laisse approcher et lui permette de manger dans son auget ; ce qui suppose que cette union est difficile, mais qu'elle n'est pas impossible.

On a remarqué que les bouvreuils avoient dans la queue un mouvement brusque de haut en bas, comme la lavandière, mais moins marqué. Ils vivent cinq à six ans. Leur chair est mangeable, suivant quelques-uns ; elle n'est point bonne à manger, selon d'autres, à cause de son amertume : cela dépend de l'âge, de la saison et de la nourriture. Ils sont de la grosseur de notre moineau, et pèsent environ une once. Ils ont le dessus de la tête, le tour du bec et la naissance de la gorge, d'un beau noir lustré, qui s'étend plus ou moins, soit en avant, soit en arrière ; le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, d'un beau rouge ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, blancs ; le dessus du cou, le dos et les scapulaires, cendrés ; le croupion blanc ; les couvertures supérieures et les pennes de la queue, d'un beau noir tirant sur le violet, et une tache blanchâtre sur la penne la plus extérieure ; les pennes des ailes d'un cendré noirâtre, d'autant plus foncé qu'elles sont plus voisines du corps ; la dernière de toutes, rouge en dehors ; les grandes couvertures des ailes, d'un beau noir changeant, terminées de gris clair rougeâtre ; les moyennes cendrées ; les petites d'un cendré noirâtre, bordé de rougeâtre ; l'iris noisette, le bec noirâtre et les pieds bruns.

Les côtés de la tête, les côtés et le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, en un mot, presque tout ce qui est rouge dans le mâle, est d'un cendré vineux dans la femelle, quelquefois même le bas-ventre ; elle n'a pas non plus ce beau noir changeant et lustré que le mâle a sur la tête et ailleurs : mais j'ai vu de ces femelles qui avoient la dernière des pennes de l'aile bordée de rouge, et qui n'avoient point de blanc sur la plus extérieure de celles de la queue. M. Linnæus ajoute qu'elle a le bout de la langue divisé en petits filets ; cependant je l'ai toujours trouvée bien entière comme celle du mâle, ayant la forme d'un bec de cure-dent fort court.

Plusieurs jeunes bouvreuils que j'ai observés sur la fin de juin avoient le front d'un roux clair ; le devant du cou et la poitrine, d'un brun roussâtre ; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un fauve qui alloit toujours se dégradant du côté de la queue ; le dessus du corps plus ou moins rembruni ; la raie blanche de l'aile chargée d'une forte teinte de roussâtre ; le croupion d'un blanc plus ou moins pur. On sent bien que tout cela est sujet à beaucoup de petites variétés.

Longueur totale, six pouces ; bec, cinq lignes, épais et crochu. Kramer a remarqué que ses deux pièces sont mobiles, comme dans les pinsons et les bruans. Vol, neuf pouces un quart ; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue (mais pas toujours dans les femelles), composée de douze pennes ; doigt extérieur, uni par sa première phalange au doigt du milieu ; ongle postérieur, plus fort et plus crochu que les autres.

Voici les dimensions intérieures d'une femelle que j'ai disséquée. Tube intestinal, dix-huit pouces ; vestiges de *cœcum ;* œsophage, deux pouces et demi, dilaté en forme de poche dans sa partie contiguë au gésier ; cette poche distinguée de l'œsophage par un rebord saillant ; le gésier musculeux, contenant beaucoup de petites pierres, et même deux ou trois petites graines jaunes bien entières, quoique cet oiseau fût resté deux jours et demi dans une cage sans rien manger ; grappe de l'ovaire, d'un volume médiocre, garnie de petits œufs presque tous égaux entre eux ; *oviductus* développé, trois pouces et plus ; la trachée formoit une espèce de nœud assez gros à l'endroit de sa bifurcation.

Variétés du Bouvreuil.

Roger Sibbald n'a écrit qu'une seule ligne sur le bouvreuil, et dans cette ligne il dit qu'il y en a de diverses espèces en Écosse, sans en indiquer d'autres que l'espèce commune. Il est probable que ces espèces dont il parle ne sont autre chose que les variétés dont nous allons bientôt faire mention.

Frisch nous dit que l'on distingue des bouvreuils de trois grandeurs différentes ; M. le marquis de Piolenc en connoît de deux grandeurs [1] ; enfin d'autres prétendent qu'ils sont plus petits en Nivernois qu'en Picardie. M. Lottinger assure que le bouvreuil de

1. Le plus petit, ajoute M. de Piolenc, est de la taille du pinson : il a le corps plus allongé, la poitrine d'un rouge plus vif, et paroît plus sauvage que le bouvreuil ordinaire.

montagne est plus grand que celui de la plaine ; et cela explique assez naturellement l'origine de ces variétés de grandeur, qui dépendent en effet, du moins à plusieurs égards, de la différence de l'habitation, mais dont les limites ne sont point assez connues, et les caractères, c'est-à-dire les mesures relatives aux circonstances locales, ne sont point assez déterminés pour que l'on puisse traiter de chacun dans un article séparé : je me contenterai donc d'indiquer ici les seules variétés de plumage.

I.

Le Bouvreuil blanc.

Schwenckfeld parle d'un bouvreuil blanc que l'on avoit pris aux environs du village de Frischbach en Silésie, et qui avoit seulement quelques plumes noires sur le dos. Ce fait a été confirmé par M. de l'Isle. « Il y a dans ce canton (de Beresow en Sibérie), dit cet habile astronome, des pivoines ou bouvreuils blancs, dont le dos est un peu noirâtre, et grisonne vers l'été. Ces oiseaux ont le chant agréable, fin et beaucoup plus beau que les pivoines d'Europe. » Il paroît vraisemblable que le climat du nord a beaucoup influé sur ce changement de couleur.

II.

Le Bouvreuil noir[1].

Je comprends sous cette dénomination non seulement les bouvreuils entièrement ou presque entièrement noirs, mais encore ceux qui commencent sensiblement à le devenir : tel étoit celui que j'ai vu chez M. le baron de Goula ; il avoit la gorge noire, ainsi que le croupion, les couvertures inférieures de la queue et le bas-ventre ; le haut de la poitrine varié de roux vineux et de noir, et il n'y avoit point de tache blanche sur la dernière penne de la queue. Ceux dont parlent André Schœnberg, Anderson [2] et M. Salerne étoient tout noirs, d'un noir de charbon comme les corbeaux, dit ce dernier. Celui de M. de Réaumur, dont parle M. Brisson, étoit exactement noir par tout le corps. J'en ai observé un qui étoit devenu noir, et d'un beau noir lustré, à la première mue, mais qui avoit conservé un peu de rouge de chaque côté du cou, et un peu de gris derrière le cou et sur les petites couvertures supérieures des ailes ; il avoit les pieds couleur de chair, et l'intérieur du bec rouge. Celui d'Albin avoit quelques plumes rouges sous le ventre, les cinq premières pennes de l'aile bordées de blanc, l'iris blanc et les pieds couleur de chair. Albin remarque que cet oiseau étoit d'une grande douceur, comme sont tous les bouvreuils. Il arrive souvent que cette couche de noir disparoît à la mue, et fait place aux couleurs naturelles ; mais quelquefois aussi elle se renouvelle à chaque mue, et se soutient pendant plusieurs années : tel étoit celui de M. de Réaumur. Cela feroit croire que ce changement de couleur n'est pas l'effet d'une maladie.

1. *Atricilla*, rouge-queue noire, *the black bullfinch.* (Ce nom de *rouge-queue noire* est appliqué mal à propos au bouvreuil.)

2. Le bouvreuil d'Anderson étoit en cage depuis long-temps.

III.

Le grand Bouvreuil noir d'Afrique.

Quoique cet oiseau soit d'un pays fort éloigné, et qu'il surpasse en grosseur notre bouvreuil d'Europe, je ne puis m'empêcher de le regarder comme analogue à la variété que j'ai décrite sous le nom de *bouvreuil noir*, et de soupçonner que les grandes chaleurs de l'Afrique noircissent le plumage de ces oiseaux, comme les grands froids de la Sibérie le blanchissent. Ce bouvreuil est tout noir, à l'exception d'une très-petite tache blanche sur les grandes couvertures de l'aile. Il faut encore excepter le bec, qui est gris, et les pieds, qui sont cendrés. On l'a vu vivant à Paris, où il avoit été apporté des côtes d'Afrique.

Longueur totale, sept pouces un quart ; bec, six lignes ; vol, onze pouces un quart ; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU BOUVREUIL.

I.
LE BOUVERET[1].

Je réunis sous ce nom deux oiseaux annoncés comme étant, l'un de l'île de Bourbon, et l'autre du cap de Bonne-Espérance. Ils se ressemblent trop en effet pour qu'on puisse ne pas les rapporter à la même espèce ; d'ailleurs on sait combien il y a de communication entre le cap de Bonne-Espérance et l'île de Bourbon.

Le noir et l'orangé vif sont les couleurs dominantes de celui de ces oiseaux que je regarde comme le mâle : l'orangé règne sur la gorge, le cou et sur tout le corps sans exception ; le noir règne sur la tête, la queue et les ailes ; mais les pennes sont bordées d'orangé, et quelques-unes terminées de blanc.

La femelle a toute la tête, la gorge et le devant du cou, recouverts d'une espèce de capuchon noir; le dessous du corps blanc ; le dessus d'un orangé moins vif qu'il n'est dans le mâle, et dont la teinte se répand, en s'affoiblissant encore, sur les pennes de la queue; les pennes des ailes sont finement bordées de gris clair presque blanc ; l'un et l'autre ont le bec brun et les pieds rougeâtres.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi ; bec, un peu moins de quatre lignes; vol, près de sept pouces; queue, vingt lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

II.
LE BOUVREUIL A BEC BLANC.

C'est ici le seul oiseau de la Guiane que M. de Sonini reconnoisse pour un véritable bouvreuil. Son bec est de couleur de corne dans l'oiseau desséché ; mais on assure qu'il est blanc dans le vivant : la gorge, le devant du cou et tout le dessus du corps, sans excepter les ailes et la queue, sont noirs; il y a sur les ailes une petite tache blanche qui souvent est cachée sous les grandes couvertures; la poitrine et le ventre sont d'un marron foncé.

Cet oiseau est de la grosseur de notre bouvreuil; il a de longueur totale quatre pouces deux tiers, et sa queue dépasse ses ailes de presque toute sa longueur.

III.
LE BOUVERON.

J'appelle ainsi cet oiseau, n° 319, fig. 1, parce qu'il me paroît faire la nuance entre les bouvreuils d'Europe et les becs-ronds d'Amérique, dont je parlerai bientôt. Sa taille ne surpasse pas celle du cabaret : un beau noir changeant en vert règne sur les plumes de la tête, de la gorge et de toute la partie supérieure du corps, compris les pennes et les couvertures de la queue et des ailes, ou, pour parler plus juste, sur ce qui paroît de ces plumes; car le côté intérieur est caché ou n'est pas noir, ou du moins n'est pas de ce beau noir changeant : il faut encore excepter une très-petite tache blanche sur chaque aile, et trois taches de même couleur, mais plus grandes, l'une sur le sommet de la tête et les deux autres au dessous des yeux. Toute la partie inférieure du corps est blanche; les plumes du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont frisées dans quelques individus : car on ne peut s'empêcher de regarder le bouvreuil à plumes frisées du Brésil comme appartenant à l'espèce du bouveron, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent entre eux que par la frisure des plumes ; différence trop superficielle et trop légère pour former un caractère spécifique, et d'autant moins que cette frisure n'est nullement permanente, et qu'elle tombe en certaines circonstances. Il est probable que les individus frisés sont les mâles, puisque, en général, parmi les animaux, la nature semble avoir choisi les mâles pour leur accorder exclusivement le don de la beauté,

1. Voyez les planches enluminées, n° 204, fig. 1, le mâle, sous le nom de *bouvreuil de l'île de Bourbon;* et fig. 2, la femelle, sous le nom de *bouvreuil du cap de Bonne-Espérance.*

et tout le luxe des ornemens qui peuvent la faire valoir. Mais, dira-t-on, comment supposer que le mâle se trouve au Brésil et la femelle en Afrique? Je réponds, 1° que rien n'est moins connu que le pays natal des oiseaux qui viennent de loin et passent par plusieurs mains. Je réponds, en second lieu, que si l'on a pu transporter à Paris ceux dont nous parlons, et les transporter vivans, on a pu les transporter de même de l'Amérique méridionale en Afrique [1]. Quiconque aura jeté un regard de comparaison sur ces oiseaux admettra sans hésiter l'une de ces deux suppositions, plutôt que de les rapporter à des espèces différentes.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ un pouce.

IV.

LE BEC-ROND A VENTRE ROUX [2].

L'Amérique a ses bouvreuils, et j'en ai fait connoître une espèce d'après M. de Sonini : elle a aussi ses becs-ronds, qui ont, à la vérité, du rapport avec les bouvreuils, mais qui en diffèrent assez pour qu'on doive les désigner par une autre dénomination. Leur bec est beaucoup moins crochu et plus arrondi; d'où le nom de *bec-rond* leur a été donné.

Celui dont il s'agit dans cet article, n° 319, fig. 2, demeure apparié toute l'année avec sa femelle. Ils sont très-vifs et peu farouches; ils vivent autour des lieux habités, dans les terrains qui étoient auparavant en culture, et qui ont été abandonnés depuis peu. Ils se nourrissent de fruits et de graines, et font entendre, en sautillant, un cri assez semblable à celui du moineau, mais plus aigu. Ils font, avec une certaine herbe rougeâtre, un petit nid rond de deux pouces de diamètre intérieur, et le posent sur les mêmes arbustes où ils trouvent leur nourriture; la femelle y pond trois ou quatre œufs.

Cet oiseau a le dessus de la tête, du cou et du dos, d'un gris brun; les couvertures des ailes, leurs pennes, et celles de la queue, de la même couleur, à peu près, bordées de blanc ou de marron clair; la gorge, le devant du cou, le dessous du corps, les couvertures inférieures de la queue et le croupion, d'un marron foncé; le bec et les pieds bruns.

Dans quelques individus, la gorge est du même gris brun que le dessus de la tête.

V.

LE BEC-ROND,

OU BOUVREUIL BLEU D'AMÉRIQUE.

M. Brisson fait mention de deux bouvreuils bleus d'Amérique, dont il fait deux espèces séparées : mais comme ils sont tous deux d'Amérique, tous deux de même grosseur, tous deux proportionnés à peu près de même, tous deux du même bleu, et qu'ils ne diffèrent que par la couleur des ailes, de la queue et du bec, j'ai cru devoir les rapporter à une seule et même espèce, et regarder leurs différences comme produites par l'influence du climat.

Dans l'un et l'autre, le bleu foncé est la couleur dominante : celui de l'Amérique méridionale a une petite tache noire entre le bec et l'œil; les pennes de la queue, celles des ailes et les grandes couvertures de celles-ci, noires, bordées de bleu; le bec noirâtre et les pieds gris.

Celui de l'Amérique septentrionale a la base du bec entourée d'une zone noire, qui va rejoindre les yeux; les pennes de la queue, celles de l'aile et leurs grandes couvertures, d'un brun teinté de vert; leurs moyennes couvertures rouges, formant une bande transversale de cette couleur; le bec brun et les pieds noirs. Le plumage de la femelle est uniforme, et partout d'un brun foncé, mêlé d'un peu de bleu.

A l'égard des mœurs et des habitudes de ces oiseaux, on ne peut les comparer, parce qu'on ne sait rien de celles du premier. Voici ce que Catesby nous apprend de celui de la Caroline. C'est un oiseau fort solitaire et fort rare; il reste toujours apparié avec sa femelle, et ne se met point en troupes : on

1. J'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduit, sous le nom de *bouvreuil de Cayenne*, un oiseau fort ressemblant au bouveron, excepté qu'il étoit un peu plus gros, et qu'il avoit un peu plus de blanc : peut-être étoit-ce un vieux. M. de Sonini m'a assuré avoir vu à la Guiane un bec-rond, lequel, à la frisure près, ressembloit exactement au bouvreuil à plumes frisées du Brésil. Il résulte de tout cela une assez forte probabilité que l'Amérique méridionale est la vraie patrie du bouveron.

2. Je dois avertir que ce bec-rond a du rapport avec le brunor, page 135, qui est le petit pinson rouge de M. Brisson; mais, en y regardant de près, on trouve que ni les teintes, ni la distribution des couleurs, ni les proportions des ailes, ni la forme et la couleur du bec, ne sont absolument les mêmes.

ne le voit jamais l'hiver à la Caroline; son chant est très-monotone et ne roule que sur une seule note. Je vois dans tout cela beaucoup de traits de conformité avec notre bouvreuil.

VI.

LE BOUVREUIL,

OU BEC-ROND NOIR ET BLANC.

Il faudroit avoir vu cet oiseau, ou du moins sa dépouille, pour savoir s'il est bouvreuil ou bec-rond : il a un peu de blanc sur le bord antérieur et sur la base des deux premières pennes de l'aile; tout le reste du plumage est absolument noir, même le bec et les pieds; le bec supérieur a une échancrure considérable de chaque côté.

Cet oiseau est du Mexique; sa grosseur est à peu près celle du serin. Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes d'un pouce.

VII.

LE BOUVREUIL,

OU

BEC-ROND VIOLET DE LA CAROLINE.

Tout est violet dans cet oiseau et d'un violet obscur, excepté le ventre, qui est blanc, les couvertures supérieures des ailes, où le violet est un peu mêlé de brun, et les pennes de la queue et des ailes, qui sont mi-parties de violet et de brun, les premières suivant leur largeur, et les dernières suivant leur longueur.

La femelle est brune par tout le corps, et elle a la poitrine tachetée comme notre mauvis.

Ces oiseaux paroissent au mois de novembre, et se retirent avant l'hiver par petites volées. Ils vivent de genièvre, et détruisent, comme nos bouvreuils, les bourgeons des arbres fruitiers. Leur grosseur est à peu près celle du pinson.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

VIII.

LE BOUVREUIL,

OU BEC-ROND VIOLET A GORGE ET SOURCILS ROUGES.

Cet oiseau est encore plus violet que le précédent; car les pennes de la queue et des ailes sont aussi de cette couleur : mais ce qui relève son plumage et donne du caractère et du jeu à sa physionomie, c'est sa gorge rouge; ce sont de beaux sourcils rouges, que la nature s'est plu à dessiner sur ce fond violet. La couleur rouge reparoît encore sur les couvertures inférieures de la queue; le bec et les pieds sont gris.

La femelle a les mêmes marques rouges que le mâle; mais le fond de son plumage est brun et non pas violet.

Ces oiseaux se trouvent dans les îles de Bahama. Ils sont à peu près de la grosseur de notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

IX.

LA HUPPE NOIRE.

Le plumage de cet oiseau est peint des plus riches couleurs; la tête noire, surmontée d'une huppe de même couleur; le bec blanc; tout le dessus du corps d'un rouge brillant; le dessous d'un beau bleu; une marque noire devant le cou. Voilà de quoi justifier ce que dit Seba de cet oiseau, qu'il ne le cède en beauté à aucun oiseau chanteur. On peut conclure de là, ce me semble, qu'il a quelque ramage. Il se trouve en Amérique.

M. Brisson le juge beaucoup plus gros que notre bouvreuil. Voici comment il détermine ses dimensions principales, autant qu'on peut le faire d'après une figure dont l'exactitude n'est pas trop bien garantie :

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes; queue, dix-huit lignes et plus : elle dépasse les ailes d'environ six lignes.

L'HAMBOUVREUX.

Quoique ce prétendu bouvreuil habite notre Europe, je ne le place cependant qu'après ceux d'Afrique et d'Amérique, parce que ce n'est point l'ordre géographique que je suis, et que son habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant, le long des branches des arbres, comme les mésanges, celle de vivre de cerfs-volans et d'autres insectes, et sa queue étagée, semblent l'éloigner plus de nos bouvreuils qu'une distance de deux mille lieues entre le pays natal des uns et des autres.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou d'un brun rougeâtre, teinté de pourpre; la gorge brune; un large collier de même couleur sur un fond blanc; la poitrine d'un brun jaunâtre, semée de taches noires un peu longuettes; le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; le dos, les scapulaires, et tout le dessus du corps, comme la poitrine; deux taches blanches sur chaque aile; les pennes des ailes d'un brun clair et jaunâtre; celles de la queue d'un brun sombre dessus, mais blanches dessous; l'iris jaune, et le bec noir.

L'hambouvreux est un peu plus grand que notre moineau-franc; il se trouve aux environs de la ville de Hambourg.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six lignes; queue, vingt-une lignes, un peu étagée : elle dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

LE COLIOU.

Il nous paroît que le genre de cet oiseau doit être placé entre celui des veuves et celui des bouvreuils : il tient au premier par les deux longues plumes qu'il porte, comme les veuves, au milieu de la queue, et il s'approche du second par la forme du bec, qui seroit précisément la même que celle du bouvreuil, s'il étoit convexe en dessous comme en dessus; mais il est aplati dans la partie inférieure, et du reste tout semblable à celui du bouvreuil, étant également un peu crochu, et proportionnellement de la même longueur. D'autre côté, nous devons observer que la queue du coliou diffère de celle des veuves en ce qu'elle est composée de plumes étagées, dont les deux dernières, ou celles qui recouvrent et excèdent les autres, ne les surpassent que de trois ou quatre pouces, au lieu que les veuves ont une queue proprement dite, et des appendices à cette queue. J'entends par la queue proprement dite un amas de plumes attachées au croupion et d'égale longueur. Mais, outre cette queue qu'ont toutes les veuves, les unes, comme la veuve commune et la veuve dominicaine, ont deux plumes; les autres en ont quatre, comme la veuve à quatre brins; et les autres enfin ont six ou huit plumes, comme les veuves du cap de Bonne-Espérance. Toutes ces plumes excèdent celles de la queue proprement dite, et cet excédant dans certaines espèces n'est que de la longueur de la queue proprement dite; et dans les autres, cet excédant est du double et du triple de cette longueur. Les colious n'ont point cette queue proprement dite, car leur queue n'est composée que de plumes étagées. On doit encore observer que, dans les veuves, les plumes qui excèdent les autres plumes ont des barbes assez longues et égales des deux côtés; que ces barbes vont insensiblement en diminuant de longueur de la base à la pointe de la plume, excepté dans la veuve dominicaine et la veuve à quatre brins : dans la première, les plumes excédantes n'ont que des barbes fort courtes, qui vont en diminuant sensiblement de la base à la pointe de la plume; dans la veuve à quatre brins, au contraire, les quatre plumes excédantes n'ont, dans leur longueur, que des barbes très-courtes, qui s'allongent et forment un épanouissement au bout des plumes; et dans les colious, les plumes de la queue, soit celles qui excèdent, soit celles qui sont excédées, ont également des barbes, qui vont en diminuant de la base à la pointe des plumes. Ainsi le rapport réel entre la queue des veuves et celle des colious n'est que dans la longueur; et celle de toutes les veuves dont la queue ressemble le plus à la queue des colious, est la veuve dominicaine.

M. Mauduit a fait, à cette occasion, deux remarques intéressantes. La première est que les longues queues, et les autres appendices ou ornemens que portent certains oiseaux, ne sont pas des parties surabondantes et particulières à ces oiseaux, dont les autres soient dépourvus; ce ne sont, au contraire, que les mêmes parties communes à tous les autres oiseaux, mais seulement beaucoup plus étendues; de sorte qu'en général les longues queues ne consistent que dans le prolongement de toutes les plumes, ou seulement de quelques plumes de la queue. De même les huppes ne sont que l'allongement des plumes de la tête. Il en est encore de même des plumes longues et étroites qui forment des moustaches à l'oiseau de paradis; elles ne paroissent être qu'une extension des plumes fines, étroites, et oblongues, qui, dans tous les oiseaux, servent à couvrir le *méat auditif externe*. Les plumes longues et flottantes qui partent de dessous les ailes de l'oiseau de paradis commun, et celles qui représentent comme des doubles ailes dans le roi des oiseaux de paradis, sont les mêmes plumes qui partent des aisselles dans tous les autres oiseaux. Lorsque ces plumes sont couchées, elles sont dirigées vers la queue; et lorsqu'elles sont relevées elles sont transversales à l'axe du corps de l'oiseau. Ces plumes diffèrent, dans tous les oiseaux, des autres plumes, en ce qu'elles ont des barbes égales des deux côtés du tuyau; elles représentent, quand elles sont relevées, de véritables rames, et l'on peut croire qu'elles servent non seulement à soutenir les oiseaux, mais à prendre la direction du vent lorsqu'ils volent. Ainsi tous les ornemens du plumage des oiseaux ne sont que des prolongemens ou des excroissances des mêmes plumes plus petites dans le commun des oiseaux.

La seconde remarque de M. Mauduit est que ces ornemens des plumes prolongées sont assez rares dans les climats froids et tempérés de l'un et de l'autre continent, tandis qu'ils sont assez communs dans les oiseaux des climats les plus chauds, surtout dans l'ancien continent. Il n'y a guère d'oiseaux à longue queue, en Europe, que les faisans, les coqs, qui sont en même temps souvent huppés, et qui ont de longues plumes flottantes sur les côtés, les pies, et la mésange à longue queue; et de même nous ne connoissons guère, en Europe, d'autres oiseaux huppés que le grand, le moyen, et le petit duc, la huppe, le cochevis, et la mésange huppée. Quelques oiseaux d'eau, tels que les canards et les hérons, ont souvent de longues queues et des ornemens composés de plumes, des aigrettes, et des plumes flottantes sur le croupion. Ce sont là tous les oiseaux des zones froides et tempérées auxquels on voit des ornemens de plumes : dans la zone torride, au contraire, et surtout dans l'ancien continent, le plus grand nombre des oiseaux ont de ces ornemens; on peut citer avec les colious, tous les oiseaux de paradis, toutes les veuves, les kacatoes, les pigeons couronnés, les huppes, les paons, qui sont originaires des climats chauds de l'Asie, etc.

Les colious appartiennent à l'ancien continent, et se trouvent dans les contrées les plus chaudes de l'Asie et de l'Afrique; mais jamais on n'en a trouvé en Amérique, non plus qu'en Europe.

Nous en connoissons assez imparfaitement quatre espèces ou variétés, dont nous ne pouvons donner ici que les descriptions, car nous ne savons rien de leurs habitudes naturelles.

1° Le COLIOU DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (*Colius Capensis*. GMEL.), que nous avons décrit d'après un individu qui est au Cabinet du Roi, et qui est représenté dans la planche enluminée, n° 282, fig. 1. Nous ne savons si c'est le mâle ou si c'est la femelle : il a tout le corps d'une couleur cendrée pure sur le dos et le croupion, et mêlée sur la tête, la gorge et le cou d'une légère teinte de lilas, plus foncée sur la poitrine; le ventre est d'un blanc sale. Les pennes de la queue sont cendrées, mais les deux latérales de chaque côté sont bordées extérieurement de blanc; les deux pennes intermédiaires sont longues de six pouces neuf lignes; celles des côtés vont toutes en diminuant de longueur par degrés, et la plus extérieure de chaque côté n'a plus que dix lignes de long. Les pieds sont gris, et les ongles noirâtres; le bec est gris à sa base, et noirâtre à son extrémité. Ce coliou a dix pouces trois lignes, y compris les longues plumes de la queue : ainsi le corps de l'oiseau n'a réellement que trois pouces et demi de grandeur. Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

2° Le COLIOU HUPPÉ DU SÉNÉGAL (*Colius Senegalensis*. GMEL.), que nous avons fait représenter, planches enluminées, n° 282, fig. 2, ressemble beaucoup au précédent, et l'on pourroit le regarder comme une variété de cette espèce, quoiqu'il en diffère par la grandeur; car il a deux pouces de longueur de plus que le coliou du Cap : il

a de plus une espèce de huppe, formée par des plumes plus longues sur le sommet de la tête; et cette huppe est du même ton de couleur que le reste du corps. On voit une bande bien marquée d'un beau bleu céleste derrière la tête, à la naissance du cou : ce bleu est beaucoup plus vif et plus marqué qu'il n'est représenté dans la planche. La queue de ce coliou se rétrécit de la base à la pointe. Le bec n'est pas entièrement noir: la mandibule supérieure est blanche, depuis la base jusqu'aux deux tiers de sa longueur; le bout de cette mandibule est noir. Ces différences, quoique assez grandes, ne le sont cependant pas assez pour prononcer si ce coliou huppé du Sénégal est une espèce différente, ou une simple variété, de celui du cap de Bonne-Espérance.

3° Une troisième espèce, ou variété, encore un peu plus grande que la précédente, est le COLIOU RAYÉ (*Colius striatus.* GMEL.), que nous avons vu dans le cabinet de M. Mauduit. Il a treize pouces de longueur, y compris les longues plumes de la queue, lesquelles ont elles seules huit pouces et demi, et dépassent les ailes de sept pouces et demi: le bec a neuf lignes; il est noir en dessus, et blanchâtre en dessous.

On l'appelle *coliou rayé*, parce que tout le dessous de son corps est rayé, d'abord, sous la gorge, de bandes brunes, sur un fond gris roussâtre, et sous le ventre, de bandes également brunes sur un fond roux : le dessus du corps n'est point rayé; il est d'un gris terne, légèrement varié de couleur de lilas, qui devient plus rougeâtre sur le croupion et la queue, laquelle est verte, et tout-à-fait semblable à celle des autres colious.

M. Mauduit, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, croit qu'il est natif des contrées voisines du cap de Bonne-Espérance, parce qu'il lui a été apporté du Cap avec plusieurs autres oiseaux que nous connoissons, et que nous savons appartenir à cette partie de l'Afrique.

4° Le COLIOU DE L'ILE DE PANAY (*Colius Panayensis.* GMEL.). Nous tirons du voyage de M. Sonnerat la notice que nous allons donner de cet oiseau :

« Il est, dit ce voyageur, de la taille du gros-bec d'Europe; la tête, le cou, le dos, les ailes, et la queue, sont d'un gris cendré, avec une teinte jaune; la poitrine est de la même couleur, traversée de raies noires; le bas du ventre et le dessus de la queue sont roussâtres; les ailes s'étendent un peu au delà de l'origine de la queue, qui est extrêmement longue, composée de douze plumes d'inégale longueur : les deux premières sont très-courtes; les deux suivantes, de chaque côté, sont plus longues, et ainsi de paire en paire jusqu'aux deux dernières plumes, qui excèdent toutes les autres; la quatrième et la cinquième paires diffèrent peu de longueur entre elles. Le bec est noir; les pieds sont de couleur de chair pâle. Les plumes qui couvrent la tête sont étroites et assez longues; elles forment une huppe, que l'oiseau baisse ou élève à volonté. »

LES MANAKINS.

CES oiseaux sont petits et fort jolis; les plus grands ne sont pas plus gros qu'un moineau, et les autres sont aussi petits que le roitelet. Leurs caractères communs et généraux sont d'avoir le bec court, droit, comprimé par les côtés, vers le bout; la mandibule supérieure convexe en dessus, et légèrement échancrée sur les bords, un peu plus longue que la mandibule inférieure, qui est plane et droite sur sa longueur. Tous ces oiseaux ont aussi la queue courte et coupée carrément, et la même disposition dans les doigts que les coqs de roche, les todiers, et les calaos; c'est-à-dire le doigt du milieu réuni étroitement au doigt extérieur, par une membrane, jusqu'à la troisième articulation, et le doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement; et autant ils ressemblent au coq de roche par cette disposition des doigts, autant ils diffèrent des cotingas par cette même disposition : néanmoins quelques auteurs ont mêlé les manakins avec les cotingas; d'autres les ont réunis aux moineaux, aux mésanges, aux linottes, aux tangaras, au roitelet; enfin les nomenclateurs ont encore eu plus de tort de les appeler *pipra*, ou de les réunir dans la même section avec le coq de roche, auquel ils ne ressemblent réellement que par cette disposition des doigts, et par la queue coupée carrément; car ils en diffèrent constamment non seulement par la grandeur, puis-

qu'un coq de roche est aussi gros par rapport à un manakin qu'une de nos poules l'est en comparaison d'un moineau, mais encore par plusieurs caractères évidens. Les manakins ne ressemblent en aucune façon au coq de roche par la conformation du corps : ils ont le bec à proportion beaucoup plus court; ils n'ont communément point de huppe, et dans les espèces qui sont huppées, ce n'est point une huppe double, comme dans le coq de roche, mais une huppe de plumes simples, un peu plus longues que les autres plumes de la tête. On doit donc séparer les manakins non seulement des cotingas, mais encore des coqs de roche, et en faire un genre particulier, dont les espèces ne laissent pas d'être assez nombreuses.

Les habitudes naturelles qui leur sont communes à tous, n'étoient pas connues, et ne sont pas encore aujourd'hui autant observées qu'il seroit nécessaire pour en donner un détail exact. Nous ne rapporterons ici que ce que nous en a dit M. de Manoncourt, qui a vu un grand nombre de ces oiseaux dans leur état de nature. Ils habitent les grands bois des climats chauds de l'Amérique, et n'en sortent jamais pour aller dans les lieux découverts, ni dans les campagnes voisines des habitations. Leur vol, quoique assez rapide, est toujours court et peu élevé : ils ne se perchent pas au faîte des arbres, mais sur les branches, à une hauteur moyenne; ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ne laissent pas de manger aussi des insectes. On les trouve ordinairement en petites troupes de huit ou dix de la même espèce, et quelquefois ces petites troupes se confondent avec d'autres troupes d'espèces différentes de leur même genre, et même avec des compagnies d'autres petits oiseaux de genre différent, tels que les *pitpits*, etc. C'est ordinairement le matin qu'on les trouve ainsi réunis en nombre : ce qui semble les rendre joyeux; car ils font alors entendre un petit gazouillement fin et agréable. La fraîcheur du matin leur donne cette expression de plaisir; car ils sont en silence pendant le jour, et cherchent à éviter la grande chaleur en se séparant de la compagnie, et se retirant seuls dans les endroits les plus ombragés et les plus fourrés des forêts. Quoique cette habitude soit commune à plusieurs espèces d'oiseaux, même dans nos forêts de France, où ils se réunissent pour gazouiller le matin et le soir, les manakins ne se rassemblent jamais le soir, et ne demeurent ensemble que depuis le lever du soleil jusqu'à neuf ou dix heures du matin; après quoi ils se séparent pour tout le reste de la journée et pour la nuit suivante. En général, ils préfèrent les terrains humides et frais aux endroits plus secs et plus chauds; cependant ils ne fréquentent ni les marais ni le bord des eaux.

Le nom *manakin* a été donné à ces oiseaux par les Hollandois de Surinam. Nous en connoissons six espèces bien distinctes : mais nous ne pourrons désigner que la première par le nom qu'elle porte dans son pays natal; nous indiquerons les autres par des dénominations relatives à leurs caractères les plus apparens.

LE TIJÉ, OU GRAND MANAKIN.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cette espèce, n° 687, fig. 2, a été bien indiquée par Marcgrave, car elle est en effet la plus grande de toutes. La longueur de l'oiseau est de quatre pouces et demi, et il est à peu près de la grosseur d'un moineau : le dessus de la tête est couvert de plumes d'un beau rouge, qui sont plus longues que les autres, et que l'oiseau relève à volonté, ce qui lui donne alors l'air d'avoir une huppe; le dos et les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un beau bleu; le reste du plumage est noir velouté; l'iris des yeux est d'une belle couleur de saphir; le bec est noir et les pieds sont rouges.

M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet, sous le nom de *tijé-guacu de Cuba*, un oiseau qui est une variété peut-être de sexe ou d'âge de celui-ci; car il n'en diffère que par la couleur des grandes plumes du dessus de la tête, qui sont d'un rouge foible et même un peu jaunâtre. Cette dénomination sembleroit indiquer que l'espèce de tijé ou grand manakin se trouve dans l'île de Cuba, et peut-être dans d'au-

res climats de l'Amérique, aussi bien que ans celui du Brésil : néanmoins il est fort are à Cayenne; et comme ce n'est point n oiseau de long vol, il n'est guère probable u'il ait traversé la mer pour arriver à l'île e Cuba.

Le manakin vert à huppe rouge, repréenté dans les planches enluminées, n° 303, g. 2, est le tijé jeune. On a vu plusieurs manakins verts déjà mêlés de plumes bleues, et il faut observer qu'ils ne sont jamais, dans l'état de nature, d'un vert décidé, comme il l'est dans la planche enluminée : leur vert est plus sombre. Il faut que les tijés jeunes et adultes soient assez communs dans les climats chauds de l'Amérique, puisqu'on les envoie souvent avec les autres oiseaux de ces mêmes climats.

LE CASSE-NOISETTE.

SECONDE ESPÈCE.

Nous donnons le nom de *casse-noisette* à et oiseau, parce que son cri représente xactement le bruit du petit outil avec leuel nous cassons des noisettes. Il n'a nul utre chant ni ramage. On le trouve assez ommunément à la Guiane, surtout dans s lisières des grands bois; car il ne fréuente pas plus que les autres manakins les avanes et les lieux découverts. Les casseoisettes vivent en petites troupes, comme s autres manakins, mais sans se mêler vec eux; ils se tiennent plus ordinairement terre, se posent rarement sur les branches, toujours sur les plus basses. Il semble ussi qu'ils mangent plus d'insectes que de uits. On les trouve souvent à la suite des olonnes de fourmis, qui les piquent aux ieds, et les font sauter et faire leur cri de asse-noisette, qu'ils répètent très-souvent. Ils sont fort vifs et très-agiles; on ne les voit presque jamais en repos, quoiqu'ils ne fassent que sautiller sans pouvoir voler au loin.

Le plumage de cet oiseau est noir sur la tête, le dos, les ailes, et la queue, et blanc sur tout le reste du corps; le bec est noir, et les pieds sont jaunes. La planche enluminée, n° 302, fig. 1, présente une variété de cette espèce, sous le nom de *manakin du Brésil* : mais c'est certainement un cassenoisette, car il a le même cri, et nous présumons que ce n'est qu'une différence de sexe ou d'âge. Il ne diffère en effet du premier que par la couleur des petites couvertures supérieures des ailes, qui sont blanches, au lieu qu'elles sont noires dans l'autre.

LE MANAKIN ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le mâle, dans cette espèce, n° 34, fig. 3, st d'un beau rouge vif sur la tête, le cou, dessus du dos, et la poitrine; orangé sur front, les côtés de la tête, et la gorge; oir sur le ventre, avec quelques plumes ouges et orangées sur cette même partie; oir aussi sur le reste du dessus du corps, es ailes et la queue : toutes les pennes des iles, excepté la première, ont, sur la face ntérieure et vers le milieu de leur longueur, ne tache blanche, qui forme une bande de ette même couleur, lorsque l'aile est déloyée : le haut des ailes est d'un jaune trèsfoncé, et leurs couvertures inférieures sont jaunâtres : le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle a le dessus du corps olivâtre, avec un vestige d'une couronne rouge sur la tête; et le dessous de son corps est d'un jaune olivâtre : elle est, au reste, de la même figure et de la même grandeur que le mâle.

L'oiseau jeune a tout le corps olivâtre, avec des taches rouges sur le front, la tête, la gorge, la poitrine, et le ventre.

Cette espèce est à la Guiane la plus commune de toutes celles des manakins.

LE MANAKIN ORANGÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Edwards est le premier auteur qui ait donné la figure de cet oiseau, n° 302, fig. 2; mais il a cru mal à propos qu'il étoit la femelle du précédent. Nous venons de décrire cette femelle du manakin rouge; et il est très-certain que celui-ci est d'une autre espèce, car il est extrêmement rare à la Guiane, tandis que le manakin rouge y est très-commun. Linnæus est tombé dans la même erreur, parce qu'il n'a fait que copier Edwards.

Ce manakin a la tête, le cou, la gorge, la poitrine, et le ventre, d'une belle couleur orangée; tout le reste de son plumage est noir : seulement on remarque sur les ailes les mêmes taches blanches que porte le manakin rouge; il a aussi comme lui les pieds noirâtres : mais son bec est blanc; en sorte que malgré ces rapports de la bande des ailes, de la couleur des pieds, de la grandeur et de la forme du corps, on ne peut pas le regarder comme une simple variété d'âge ou de sexe dans l'espèce du manakin rouge.

LE MANAKIN A TÊTE D'OR,

LE MANAKIN A TÊTE ROUGE, ET LE MANAKIN A TÊTE BLANCHE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Nous présumons que ces trois oiseaux ne sont que trois variétés de cette cinquième espèce; car ils sont tous trois exactement de la même grandeur, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, tandis que toutes les espèces précédentes, que nous avons données par ordre de grandeur, ont quatre pouces et demi, quatre pouces trois quarts, etc. D'ailleurs tous trois sont de la même forme de corps, et se ressemblent même par les couleurs, à l'exception de celle de la tête, qui, dans le premier, est d'un beau jaune, dans le second, d'un rouge vif, et dans le troisième d'un beau bleu. On ne trouve aucune différence sensible dans tout le reste de leur plumage, qui est en tout et partout d'un beau noir luisant. Tous trois ont aussi les plumes qui couvrent les jambes, d'un jaune pâle, avec une tache oblongue d'un rouge vif sur la face extérieure de ces plumes. Seulement le premier de ces manakins a le bec blanchâtre et les pieds noirs; le second, le bec noir et les pieds cendrés; et le troisième, le bec gris brun, et les pieds rougeâtres : mais ces légères différences ne nous ont pas paru des caractères assez tranchés pour faire trois espèces distinctes, et il se pourroit même que, de ces trois oiseaux, l'un fût la femelle d'un autre. Cependant M. Mauduit, auquel j'ai communiqué cet article, m'a assuré qu'il n'avoit jamais vu au manakin à tête blanche les plumes rouges qui recouvrent le genou dans le manakin à tête d'or. Si cette différence étoit constante, on pourroit croire que ces deux manakins forment deux espèces différentes; mais M. de Manoncourt nous a assuré qu'il avoit vu des manakins à tête blanche avec ces plumes rouges aux genoux, et il y a quelque apparence que les individus observés par M. Mauduit étoient défectueux.

Ces manakins se trouvent dans les mêmes endroits, et sont assez communs à la Guiane; il paroît même que l'espèce en est répandue dans plusieurs autres climats chauds, comme au Brésil et au Mexique. Néanmoins l'on ne nous a rien appris de particulier sur leurs habitudes naturelles; nous pouvons seulement assurer qu'ils se tiennent, comme tous les autres manakins, constamment dans les bois, et qu'ils ont le gazouillement qui leur est commun à tous, à l'exception de celui que nous avons appelé *le casse-noisette*, lequel n'a d'autre voix, ou plutôt d'autre cri, que celui d'une noisette que l'on casse en la serrant.

LE MANAKIN A GORGE BLANCHE.

Une troisième variété dans cette espèce est le manakin à gorge blanche, nº 324, fig. 1, qui ne diffère des précédens que par la couleur de la tête, laquelle est d'un noir luisant comme tout le reste du plumage, à l'exception d'une sorte de cravate blanche qui prend depuis la gorge et finit en pointe sur la poitrine. Il est exactement de la même grandeur que les trois précédens, n'ayant comme eux que trois pouces huit lignes de longueur. Nous ignorons de quel climat il est, ne l'ayant vu que dans des cabinets particuliers, où il étoit indiqué par ce nom, mais sans aucune autre notice. M. de Manoncourt ne l'a pas rencontré à la Guiane; cependant il y a toute apparence qu'il est, comme les trois autres, originaire des climats chauds de l'Amérique.

LE MANAKIN VARIÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Nous donnons la dénomination de *manakin varié* à cet oiseau, nº 324, fig. 2, parce que son plumage est en effet varié de plaques de différentes couleurs, toutes très-belles et très-tranchées. Il a le front d'un beau blanc mat, le sommet de la tête d'une belle couleur d'aigue-marine, le croupion d'un bleu éclatant, le ventre d'une couleur brillante orangée, et tout le reste du plumage d'un beau noir velouté : le bec et les pieds sont noirs. C'est le plus joli et le plus petit de tous les manakins, n'ayant que trois pouces et demi de longueur, et n'étant pas plus gros qu'un roitelet. Il se trouve à la Guiane, d'où il nous a été envoyé; mais il est très-rare, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

Indépendamment des six espèces et de leurs variétés que nous venons de décrire, les nomenclateurs modernes ont appelé *manakins* quatre oiseaux indiqués par Seba, dont nous ne faisons ici mention que pour faire remarquer les méprises où l'on pourroit tomber en suivant cette nomenclature.

Le premier de ces oiseaux a été indiqué par Seba dans les termes suivans :

Oiseau nommé par les Brasiliens MAIZI DE MIACATOTOTL.

« Son corps est orné de plumes noirâtres, et ses ailes de plumes d'un bleu turquin : sa tête, qui est d'un rouge de sang, porte un collier d'un jaune doré autour du cou et du jabot; le bec et les pieds sont d'un jaune pâle. »

M. Brisson, sans avoir vu cet oiseau, ne laisse pas d'ajouter à cette indication des dimensions et des détails de couleurs qui ne sont point rapportés par Seba ni par aucun autre auteur. On doit aussi être étonné de ce que Seba a donné le surnom de *miacatototl* à cet oiseau, qu'il dit venir du Brésil, car ce nom n'est pas de la langue du Brésil, mais de celle du Mexique, dans laquelle il signifie *oiseau de maïs*. La preuve évidente que ce nom a été mal appliqué par Seba, c'est que Fernandès a indiqué sous ce même nom un oiseau du Mexique fort différent de celui-ci, et qu'il décrit dans les termes suivans :

De miacatototl seu ave germinis maizi.

« Avicula est satis parva, ita nuncupata « quod germinibus maizi insidere soleat : « ventre pallente ac reliquo corpore nigro, « plumis tamen cadentibus intersertis, alæ « caudaque inferne cinereæ; frigidis degit « locis, ac bono constat alimento. »

Il est aisé de voir, en comparant ce que dit Fernandès avec ce qu'a dit Seba, que ce sont deux oiseaux différens, mal à propos indiqués sous ce même nom; mais comme la description de Fernandès est à peu près aussi imparfaite que celle de Seba, et que la figure que ce dernier a donnée est encore plus imparfaite que sa description, il n'est pas possible de rapporter cet oiseau qui se repose sur les maïs, au genre du manakin plutôt qu'à tout autre genre.

Il en sera de même d'un autre oiseau donné par Seba sous le nom de

Rubetra, ou *oiseau d'Amérique huppé.*

« Il n'est pas un des moindres oiseaux de chant, dit cet auteur. Il a la crête jaune, le bec jaune aussi, excepté dessous qu'il est brun; son plumage est, autour du cou et sur le corps, d'un roux jaune; la queue et les grosses plumes des ailes sont d'un bleu éclatant, tandis que les petites plumes sont d'un jaune pâle. »

M. Brisson, d'après cette description de Seba, a cru pouvoir prononcer que cet oiseau étoit un manakin. Cependant, s'il eût consulté la figure donnée par cet auteur, quelque imparfaite qu'elle soit, il auroit reconnu que la queue est très-longue, et le bec mince, courbe, et allongé; caractères très-différens de ceux des manakins. Il me paroît donc évident que cet oiseau est encore plus éloigné que le précédent du genre des manakins.

Un troisième oiseau que nos nomenclateurs ont appelé *manakin* est celui que Seba indique sous le nom de

Picicitli, ou *oiseau du Brésil très-petit et huppé.*

« Il a, dit cet auteur, le corps et les ailes d'un pourpre qui est par-ci par-là plus ou moins haut; la crête est d'un jaune des plus beaux, et forme comme un petit faisceau de plumes; son bec pointu et sa queue sont rouges. En un mot, ce petit oiseau est tout-à-fait joli, de quelque côté qu'on le voie. »

M. Brisson, d'après une description aussi mal faite, a néanmoins jugé que cet oiseau devoit être un manakin, quoique Seba dise qu'il a le bec pointu, et il y ajoute des dimensions et d'autres détails, sans dire d'où il les a tirés; car la figure donnée par Seba ne présente rien d'exact. D'ailleurs cet auteur s'est encore trompé en disant que cet oiseau est du Brésil; car son nom *picicitli* est mexicain, et Fernandès a indiqué par ce même nom un autre oiseau qui est vraiment du Mexique, et duquel il fait mention dans les termes suivans :

« Tetzcoquensis etiam avis picicitli, par-« vula totaque cinereo corpore, si caput « excipias et collum quæ atra sunt, sed can-« dente maculâ oculos (qui magni sunt) « ambiente, cujus acumen in pectus usque « procedit : apparent post imbres, educatæ-« que domi brevi moriuntur; carent cantu, « bonum præstant alimentum : sed nesciunt « Indi referre ubi producant sobolem. »

En comparant ces deux descriptions, il est aisé de voir que l'oiseau donné par Seba n'a d'autre rapport que le nom avec celui de Fernandès, et que c'est fort mal à propos que ce premier auteur a été chercher ce nom pour l'appliquer à un oiseau du Brésil, fort différent du vrai picicitli du Mexique.

Il en est encore de même d'un quatrième oiseau indiqué par Seba, sous le nom de

Coquantotl, ou *petit oiseau huppé, de la figure du moineau.*

« Il a, dit cet auteur, le bec jaune, court, recourbé, et se jetant en arrière. On observe au dessus des yeux une tache jaune; son estomac et son ventre tirent sur un jaune blafard; ses ailes sont de la même couleur, et mélangées de quelques plumes grêles incarnates, tandis que leurs maîtresses plumes sont cendré gris; le reste du corps est gris : il porte sur le derrière de la tête une petite crête. »

Sur cette indication, M. Brisson a encore jugé que cet oiseau étoit un manakin. Cependant la seule forme du bec suffit pour démontrer le contraire; et d'ailleurs, puisqu'il est de la figure du moineau, il n'est pas de celle des manakins. Il paroît donc bien certain que cet oiseau, dont le nom est encore de la langue du Mexique, est très-éloigné du genre des manakins. Nous invitons les voyageurs, curieux des productions de la nature, à nous donner quelques renseignemens sur ces quatre espèces d'oiseaux, que nous ne pouvons jusqu'à présent rapporter à aucun genre connu, mais qu'en même temps nous nous croyons fondés à exclure de celui des manakins.

ESPÈCES VOISINES DU MANAKIN.

LE PLUMET BLANC[1].

Cette espèce est nouvelle, et se trouve à la Guiane où néanmoins elle est assez rare. M. de Manoncourt nous a rapporté l'individu qui est au Cabinet, et dont la planche enluminée représente très-bien la forme et les couleurs. Cet oiseau est remarquable par sa très-longue huppe blanche, composée de plumes d'un pouce de longueur, et qu'il relève à volonté. Il diffère des manakins, d'abord par la grandeur, ayant six pouces de longueur, tandis que les plus grands manakins n'ont que quatre pouces et demi : il en diffère encore par la forme et la grandeur de la queue, qui est longue et étagée, au lieu que celle des manakins est courte et coupée carrément; son bec est aussi beaucoup plus long à proportion et plus crochu que celui des manakins, et il n'y a guère que par la disposition des doigts qu'il leur ressemble; si même il n'avoit pas cette disposition dans les doigts, il seroit du genre des fourmiliers : nous pouvons donc le regarder comme formant la nuance entre l'un et l'autre de ces genres, et nous n'avons rien à dire au sujet de ses habitudes naturelles.

L'OISEAU CENDRÉ DE LA GUIANE.

Cette espèce est nouvelle, et la planche enluminée, n° 687, fig. 1, représente l'oiseau assez exactement pour que nous puissions nous dispenser d'en faire la description. Nous observerons seulement qu'on ne doit pas le regarder comme un vrai manakin; car il en diffère par sa queue, qui est beaucoup plus longue et étagée : il en diffère encore par son bec, qui est considérablement plus long. Mais, comme il ressemble aux manakins par la conformation des doigts et par la figure du bec, on doit le mettre à la suite de ce genre.

Cet oiseau cendré se trouve à la Guiane, où il est assez rare, et il a été apporté pour le Cabinet du Roi par M. de Manoncourt.

LE MANIKOR.

Nous avons donné à cet oiseau le nom de *manikor*, par contraction de *manakin orangé*, croyant d'abord que c'étoit une espèce de manakin; mais nous avons reconnu depuis que nous nous étions trompés : c'est une espèce nouvelle qui a été apportée de la Nouvelle-Guinée au Cabinet par M. Sonnerat, et qui diffère des manakins par les deux pennes du milieu de la queue, qui sont plus courtes que les pennes latérales, et par le défaut de l'échancrure qui se trouve dans la mandibule supérieure du bec de tous les manakins; en sorte qu'on doit l'exclure de ce genre, d'autant qu'il n'est pas vraisemblable que les manakins, qui tous sont d'Amérique, se trouvent à la Nouvelle-Guinée.

Le manikor, n° 707, fig. 2, a tout le dessus du corps noir, avec des reflets verdâtres; le dessous du corps d'un blanc sale : il porte sur la poitrine une tache orangée de figure oblongue, qui s'étend jusqu'auprès du ventre; son bec et ses pieds sont noirs : mais M. Sonnerat ne nous a rien appris sur ses habitudes naturelles.

LE COQ DE ROCHE[2].

Cet oiseau, nos 39 et 747, quoique d'une couleur uniforme, est l'un des plus beaux de l'Amérique méridionale, parce que cette couleur est très-belle, et que son plumage est parfaitement étagé. Il se nourrit de fruits, peut-être faute de grains; car il seroit du genre des gallinacés s'il n'en différoit pas par la forme des doigts, qui sont joints par une membrane, le premier et le second jusqu'à la troisième articulation, et le second au troisième jusqu'à la première seulement. Il a le bec comprimé par les côtés vers l'extré-

1. Voyez les planches enluminées, n° 707, fig. 1, sous le nom de *manicup de Cayenne*, nom que l'on avoit donné à cet oiseau par contraction de *manakin huppé*, parce qu'on imaginoit que c'étoit en effet un manakin; mais, mieux observé, il s'est trouvé qu'il n'est pas de ce genre, quoiqu'il en soit très-voisin.

2. Les François qui habitent l'Amérique appellent cet oiseau *coq de roche*, et, plus souvent, *coq de bois*; mais le premier nom lui convient mieux, parce qu'il se tient presque toujours dans les fentes des rochers, et même dans des cavernes assez profondes.

mité, la queue très-courte et coupée carrément, ainsi que quelques plumes des couvertures des ailes; quelques-unes des plumes ont une espèce de frange de chaque côté, et la première grande plume de chaque aile est échancrée du tiers de sa longueur de la pointe à la base. Mais ce qui le distingue et le caractérise plus particulierement, c'est la belle huppe qu'il porte sur la tête: elle est longitudinale en forme de demi-cercle. Dans les descriptions détaillées que MM. Brisson et Vosmaër ont données de cet oiseau, la huppe n'est pas bien indiquée; car cette huppe n'est pas simple, mais double, étant formée de deux plans inclinés qui se rejoignent au sommet. Du reste, leurs descriptions sont assez fidèles; seulement ils n'ont donné que celle du mâle. Nous nous dispenserons d'en faire une nouvelle ici, parce que cet oiseau est très-différent de tous les autres et fort aisé à reconnoître. Les figures des planches enluminées, nos 39 et 747, représentent le mâle et la femelle; un coup d'œil sur la planche suffira pour faire remarquer qu'elle diffère du mâle en ce que le plumage de celui-ci est d'une belle couleur rouge, au lieu que celui de la femelle est entièrement brun; on aperçoit seulement quelques teintes de roux sur le croupion, la queue et les pennes des ailes. Sa huppe double, comme celle du mâle, est moins fournie, moins élevée, moins arrondie et plus avancée sur le bec, que celle du mâle. Tous deux sont ordinairement plus gros et plus grands qu'un pigeon ramier: mais il y a apparence que les dimensions varient dans les différens individus, puisque M. Brisson donne à cet oiseau la grosseur d'un gros pigeon romain, et que M. Vosmaër assure qu'il est un peu plus petit que le pigeon commun; différence qui peut aussi venir de la manière de les empailler: mais, dans l'état de nature, la femelle, quoiqu'un peu plus petite que le mâle, est certainement bien plus grosse qu'un pigeon commun.

Le mâle ne prend qu'avec l'âge sa belle couleur rouge; dans la première année, il n'est que brun comme la femelle: mais, à mesure qu'il grandit, son plumage prend des pointes et des taches de couleur rousse, qui deviennent tout-à-fait rouges lorsqu'il est adulte, et peut-être même âgé; car il est assez rare d'en trouver qui soient peints partout et uniformément d'un beau rouge.

Quoique cet oiseau ait dû frapper les yeux de tous ceux qui l'ont rencontré, aucun voyageur n'a fait mention de ses habitudes naturelles. M. de Manoncourt est le premier qui l'ait observé. Il habite non seulement les fentes profondes des rochers, mais même les grandes cavernes obscures, où la lumière du jour ne peut pénétrer; ce qui a fait croire à plusieurs personnes que le coq de roche étoit un oiseau de nuit: mais c'est une erreur; car il vole et voit très-bien pendant le jour. Cependant il paroît que l'inclination naturelle de ces oiseaux les rappelle plus souvent à leur habitation obscure qu'aux endroits éclairés, puisqu'on les trouve en grand nombre dans les cavernes où l'on ne peut entrer qu'avec des flambeaux. Néanmoins, comme on en trouve aussi pendant le jour en assez grand nombre aux environs de ces mêmes cavernes, on doit présumer qu'ils ont les yeux comme les chats, qui voient très-bien pendant le jour, et très-bien aussi pendant la nuit. Le mâle et la femelle sont également vifs et très-farouches, on ne peut les tirer qu'en se cachant derrière quelque rocher, où il faut les attendre souvent pendant plusieurs heures avant qu'ils se présentent à la portée du coup, parce que, dès qu'ils vous aperçoivent, ils fuient assez loin par un vol rapide, mais court et peu élevé. Ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ont l'habitude de gratter la terre, de battre des ailes, et de se secouer comme les poules: mais ils n'ont ni le chant du coq, ni la voix de la poule; leur cri pourroit s'exprimer par la syllabe *ké*, prononcée d'un ton aigu et traînant. C'est dans un trou de rocher qu'ils construisent grossièrement leur nid, avec de petits morceaux de bois sec: ils ne pondent communément que deux œufs sphériques et blancs, de la grosseur de l'œuf des plus gros pigeons.

Les mâles sortent plus souvent des cavernes que les femelles, qui ne se montrent que rarement, et qui probablement sortent pendant la nuit. On peut les apprivoiser aisément, et M. de Manoncourt en a vu un dans le poste hollandois du fleuve Maroni, qu'on laissoit en liberté vivre et courir avec les poules.

On les trouve en assez grande quantité dans la montagne Luca, près d'Oyapock, et dans la montagne Courouaye, près de la rivière d'Aprouak. Ce sont les seuls endroits de cette partie de l'Amérique où l'on puisse espérer de se procurer quelques-uns de ces oiseaux. On les recherche à cause de leur beau plumage, et ils sont fort rares et très-chers, parce que les sauvages et les nègres, soit par superstition ou par timidité, ne

veulent point entrer dans les cavernes obscures qui leur servent de retraites.

LE COQ DE ROCHE DU PÉROU.

Il y a une autre espèce, ou plutôt une variété du coq de roche dans les provinces du Pérou, qui diffère de celui-ci, nº 745, en ce qu'il a la queue beaucoup plus longue, et que les plumes ne sont pas coupées carrément : celles des ailes ne sont pas frangées comme dans le précédent. Au lieu d'être d'un rouge uniforme partout, il a les ailes et la queue noires, et le croupion d'une couleur cendrée. La huppe est aussi différente, moins élevée, et composée de plumes séparées. Mais, pour tout le reste des caractères, cet oiseau du Pérou ressemble si fort au coq de roche de la Guiane, qu'on ne doit le regarder que comme une variété de cette même espèce.

On pourroit croire que ces oiseaux sont les représentans de nos coqs et de nos poules dans le nouveau continent : mais j'ai été informé qu'il existe, dans l'intérieur des terres de la Guiane et au Mexique, des poules sauvages, qui ressemblent beaucoup plus que les coqs de roche à nos poules; on peut même les regarder comme très-approchantes du genre de nos poules et de nos coqs d'Europe; elles sont, à la vérité, bien plus petites, n'étant guère que de la grosseur d'un pigeon commun; elles sont ordinairement brunes et rousses; elles ont la même figure de corps, la même petite crête charnue sur la tête, et la même démarche que nos poules; elles ont aussi la queue semblable, et la portent de même : le cri des mâles est aussi le même que celui de nos coqs; seulement il est plus foible. Les sauvages de l'intérieur des terres connoissent parfaitement ces oiseaux : cependant ils ne les ont pas réduits en domesticité; et cela n'est point étonnant, parce qu'ils n'ont rendu domestique aucun des animaux, qui néanmoins auroient pu leur être très-utiles, surtout les hoccos, les marails, les amagis, parmi les oiseaux; les tapirs, les pécaris et les pacas, parmi les quadrupèdes. Les anciens Mexicains, qui, comme l'on sait, étoient civilisés, avoient au contraire réduit en domesticité quelques animaux, et particulièrement ces petites poules brunes. Gemelli Carreri rapporte qu'ils les appeloient *chiacchialacca ;* et il ajoute qu'elles ressemblent en tout à nos poules domestiques, à l'exception qu'elles ont les plumes brunâtres et qu'elles sont un peu plus petites.

LES COTINGAS.

Il est peu d'oiseaux d'un aussi beau plumage que les cotingas; tous ceux qui ont eu occasion de les voir, naturalistes ou voyageurs, en ont été comme éblouis, et n'en parlent qu'avec admiration. Il semble que la nature ait pris plaisir à ne rassembler sur sa palette que des couleurs choisies, pour les répandre, avec autant de goût que de profusion, sur l'habit de fête qu'elle leur avoit destiné. On y voit briller toutes les nuances de bleu, de violet, de rouge, d'orangé, de pourpre, de blanc pur, de noir velouté, tantôt assorties et rapprochées par les gradations les plus suaves, tantôt opposées et contrastées avec une entente admirable, mais presque toujours multipliées par des reflets sans nombre qui donnent du mouvement, du jeu, de l'intérêt, en un mot, tout le charme de la peinture la plus expressive, à des tableaux muets, immobiles en apparence, et qui n'en sont que plus étonnans, puisque leur mérite est de plaire par leur beauté propre, sans rien imiter, et d'être eux-mêmes inimitables.

Toutes les espèces, ou, si l'on veut, toutes les races qui composent la famille des cotingas, appartiennent au nouveau continent, et c'est sans fondement que quelques-uns ont cru qu'il y en avoit dans le Sénégal. Il paroît qu'ils se plaisent dans les pays chauds; on ne les trouve guère au delà du Brésil du côté du sud, ni au delà du Mexique du côté du nord; et par conséquent il leur seroit difficile de traverser les vastes mers qui séparent les deux continens à ces hauteurs.

Tout ce qu'on sait de leurs habitudes, c'est qu'ils ne font point de voyage de long cours, mais seulement des tournées périodiques, qui se renferment dans un cercle assez étroit. Ils reparoissent deux fois l'année aux environs des habitations; et quoiqu'ils arrivent tous à peu près dans le même temps, on ne les voit jamais en troupes. Ils se tiennent le plus souvent au bord des criques [1], dans les lieux marécageux; ce

1. M. Edwards, qui ne connoissoit point les allures des cotingas, a jugé, par la structure de

qui leur a fait donner par quelques-uns le nom de *poules d'eau*. Ils trouvent en abondance sur les palétuviers qui croissent dans ces sortes d'endroits, les insectes dont ils se nourrissent, et surtout ceux qu'on nomme *karias* en Amérique, et qui sont des pous de bois suivant les uns, et des espèces de fourmis selon les autres. Les créoles ont, dit-on, plus d'un motif de leur faire la guerre : la beauté de leur plumage, qui charme les yeux, et, selon quelques-uns, la bonté de leur chair, qui flatte le goût. Mais il est difficile de concilier tous les avantages, et l'une des intentions fait souvent tort à l'autre ; car, en dépouillant un oiseau pour manger sa chair, il est rare qu'on le dépouille comme il faut pour avoir son plumage bien conservé. Cela explique assez naturellement pourquoi tous les jours il nous arrive d'Amérique tant de cotingas imparfaits. On ajoute que ces oiseaux se jettent aussi sur les rizières, et y causent un dégât considérable. Si cela est vrai, les créoles ont une raison de plus pour leur donner la chasse[1].

La grandeur des différentes espèces varie depuis celle d'un petit pigeon à celle du mauvis, et même au dessous. Toutes ces espèces ont le bec large à la base, les bords du bec supérieur, et très-souvent ceux du bec inférieur, échancrés vers la pointe; et la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu ; enfin la plupart ont la queue un peu fourchue ou rentrante, et composée de douze pennes.

leurs pieds, qu'ils fréquentoient les marécages (planche 39).

1. Le peu que j'ai dit ici des mœurs des cotingas, je le dois à M. Aublet; mais je dois aussi ajouter que M. de Manoncourt n'a pas ouï dire que la chair des cotingas fût un mets recherché à Cayenne. Peut-être cela n'est-il vrai que de quelques espèces.

LE CORDON BLEU[1].

Un bleu éclatant règne sur le dessus du corps, de la tête, et du cou, sur le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les petites couvertures des ailes : cette même couleur reparoît encore sur les couvertures inférieures de la queue, le bas-ventre, et les jambes. Un beau pourpre violet règne sur la gorge, le cou, la poitrine, et une partie du ventre jusqu'aux jambes : sur ce fond on voit se dessiner, à l'endroit de la poitrine, une ceinture du même bleu que celui du dos, et qui a valu à cette espèce le nom de *cordon bleu*. Au dessous de cette première ceinture, quelques individus en ont une autre d'un beau rouge, outre plusieurs taches de feu répandues sur le cou et sur le ventre : ces taches ne sont pas disposées tout-à-fait aussi régulièrement que dans la planche 188; mais elles sont jetées avec cette liberté qui semble plaire par dessus tout à la nature, et que l'art imite si difficilement.

Toutes les pennes de la queue et des ailes sont noires; mais celles de la queue et les moyennes des ailes ont le côté extérieur bordé de bleu.

L'individu que j'ai observé venoit du Brésil : sa longueur totale étoit de huit pouces; bec, dix lignes; vol, treize pouces; queue, deux pouces deux tiers, composée de douze pennes : elle dépassoit les ailes de dix-huit lignes. L'individu décrit par M. Brisson avoit toutes ses dimensions un peu plus fortes, et il étoit de la grosseur d'une grive.

La femelle n'a ni l'une ni l'autre ceinture, ni les marques de feu sur le ventre et la poitrine ; pour tout le reste elle ressemble au mâle : l'un et l'autre ont le bec et les pieds noirs, et dans tous deux le fond des plumes bleu et noirâtre; celui des plumes couleur de pourpre est blanc, et le tarse est garni par derrière d'une sorte de duvet.

1. Voyez les planches enluminées, n° 188, le mâle, sous le nom de *cotinga du Brésil*; et n° 186, la femelle, sous le nom de *cotinga*.

LE QUEREIVA[1].

Si l'on vouloit avoir égard à la couleur dont chaque plume est teinte dans toute son étendue, il est certain que la couleur dominante du quereiva, n° 624, seroit le noir; car la plus grande partie de chaque plume, à compter depuis son origine, est noire : mais comme en fait de plumage il s'agit de ce qui se voit et non de ce qui est caché, et qu'en cette occasion l'apparent est le réel, on peut et on doit dire que la couleur dominante de cet oiseau est un bleu d'aigue-marine, parce que cette couleur, qui termine les plumes de presque tout le corps, est celle qui paroît le plus lorsque ces plumes sont couchées les unes sur les autres. A la vérité, le noir perce en quelques endroits sur la partie supérieure du corps; mais il n'y forme que de petites mouchetures, et il ne perce point du tout à travers le bleu qui règne sous le corps : on voit seulement dans quelques individus, près du croupion et des jambes, quelques petites plumes qui sont en partie noires, et en partie d'un rouge pourpré.

La gorge et une partie du cou sont recouvertes par une espèce de plaque d'un pourpre violet très-éclatant; cette plaque est sujette à varier de grandeur, et à s'étendre plus ou moins dans les différens individus. Les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont presque toutes noires, bordées ou terminées d'un bleu d'aigue-marine; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve à Cayenne; il est de la grosseur du mauvis, et modelé sur les mêmes proportions que le précédent, excepté que ses ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue, qu'il a un peu plus longue.

1. J'ai conservé à cet oiseau le nom qu'on lui donne dans son pays natal, suivant de Laët, qui se récrie sur la singulière beauté de son plumage.

LA TERSINE.

M. Linnæus est le premier, et même le seul jusqu'à présent, qui ait décrit cet oiseau. Il a la tête, le haut du dos, les pennes des ailes et de la queue, noirs; la gorge, la poitrine, le bas du dos, le bord extérieur des pennes des ailes, d'un bleu clair; une bande transversale de cette dernière couleur sur les couvertures supérieures de ces mêmes pennes; le ventre blanc jaunâtre, et les flancs d'une teinte plus foncée. M. Linnæus ne dit point de quel pays est cet oiseau; mais il est plus que probable qu'il est d'Amérique, ainsi que les autres cotingas : je serois même fort tenté de le regarder comme une variété du quereiva, attendu que le bleu et le noir sont les couleurs dominantes de la partie supérieure du corps, et que celles de la partie inférieure sont des couleurs affoiblies, comme elles ont coutume de l'être dans les femelles, les jeunes, etc. Mais, pour décider cette question, il faudroit avoir vu l'oiseau.

LE COTINGA A PLUMES SOYEUSES.

Presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps, et même les couvertures des ailes et de la queue, sont effilées, décomposées dans cet oiseau, n° 229, et ressemblent plus à des poils soyeux qu'à de véritables plumes; ce qui doit le distinguer de toutes les autres espèces de cotingas. La couleur générale du plumage est un bleu éclatant, changeant en un beau bleu d'aigue-marine, comme dans l'espèce précédente : il faut seulement excepter la gorge, qui est d'un violet foncé, et les pennes de la queue et des ailes, dont la couleur est noirâtre; encore la plupart sont-elles bordées exté-

rieurement de bleu. Les plumes de la tête et du dessus du cou sont longues et étroites, et le fond en est brun : le fond des plumes du dessus et du dessous du corps, de la poitrine, etc., est de deux couleurs; il est d'abord blanc à l'origine de ces plumes, puis d'un violet pourpré; cette dernière couleur perce en quelques endroits à travers le bleu des plumes supérieures. Le bec est brun, et les pieds sont noirs.

Longueur totale, sept pouces un tiers; bec, neuf à dix lignes; tarse, de même; vol, treize pouces un tiers; queue, trois pouces environ, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes d'un pouce.

LA PACAPAC, ou POMPADOUR.

Tout le plumage de ce bel oiseau est d'un pourpre éclatant et lustré, à l'exception des pennes des ailes, qui sont blanches, terminées de brun, et des couvertures inférieures des ailes, qui sont totalement blanches : ajoutez encore que le dessous de la queue est d'un pourpre plus clair; que le fond des plumes est blanc sur tout le corps, les pieds noirâtres, le bec gris brun; et que de chaque côté de sa base sort un petit trait blanchâtre qui, passant au dessous des yeux, forme et dessine le contour de la physionomie.

Cet oiseau, nº 279, a les grandes couvertures des ailes singulièrement conformées; elles sont longues, étroites, roides, pointues et faisant la gouttière; leurs barbes sont détachées les unes des autres : leur côte est blanche et n'a point de barbes à son extrémité; ce qui a quelque rapport avec ces appendices qui terminent les pennes moyennes de l'aile du jaseur, et ne sont autre chose qu'un prolongement du bout de la côte au delà des barbes. Ce trait de conformité n'est pas le seul qui soit entre ces deux espèces; elles se ressemblent encore par la forme du bec, par la taille, par les dimensions relatives de la queue, des pieds, etc. : mais il faut avouer qu'elles diffèrent notablement par l'instinct, puisque celle du jaseur se plaît sur les montagnes, et toutes les espèces de cotingas dans les lieux bas et aquatiques.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix à onze lignes; tarse, neuf à dix lignes; vol, quatorze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

Le pompadour est un oiseau voyageur; il paroît dans la Guiane, aux environs des lieux habités, vers les mois de mars et de septembre, temps de la maturité des fruits qui lui servent de nourriture. Il se tient sur les grands arbres au bord des rivières; il niche sur les plus hautes branches, et jamais ne s'enfonce dans les grands bois. L'individu qui a servi de sujet à cette description venoit de Cayenne.

Variétés du Pacapac.

I.

Le Pacapac gris pourpre.

Il est un peu plus petit que le précédent, mais ses proportions sont également les mêmes; il a les mêmes singularités dans la conformation des grandes couvertures des ailes, et il est du même pays. Tant de choses communes ne permettent pas de douter que ces deux oiseaux, quoique de plumage différent, n'appartiennent à la même espèce; et comme celui-ci est un peu plus petit, je serois porté à le regarder comme une variété d'âge, c'est-à-dire comme un jeune oiseau qui n'a pas encore pris son entier accroissement, ni ses couleurs décidées. Tout ce qui est pourpre dans le précédent, est varié dans celui-ci de pourpre et de cendré; le dessous de la queue est couleur de rose; les pennes de la queue sont brunes; ce qui paroît de celles des ailes est brun aussi; leur côté intérieur et caché est blanc depuis l'origine de chaque penne jusqu'aux deux tiers de sa longueur; et de plus, les moyennes ont le bord extérieur blanc.

II.

Nous avons vu, M. Daubenton le jeune et moi, chez M. Mauduit, un cotinga gris, qui nous a paru appartenir à l'espèce du pacapac, et n'être qu'un oiseau encore plus jeune que le précédent, mais qu'il ne faut

pas confondre avec un autre oiseau auquel on a aussi donné le nom de *cotinga gris*, et dont je parlerai plus bas sous le nom de *guirarou* [1].

Il est probable que ce ne sont pas là les seules variétés qui existent dans cette espèce, et qu'on en découvrira d'autres parmi les femelles de différens âges.

1. M. de Manoncourt a vérifié nos conjectures sur les lieux, et il s'est assuré, dans son dernier voyage de Cayenne, que le cotinga gris pourpre est l'oiseau encore jeune, et qu'il est au moins dix-huit mois à acquérir sa couleur pourpre décidée.

L'OUETTE,

OU COTINGA ROUGE DE CAYENNE [1].

Le rouge domine en effet dans le plumage le cet oiseau, n° 378; mais ce rouge se diversifie par les différentes teintes qu'il prend en différens endroits : la teinte la plus vive, et qui est d'un rouge écarlate, est répandue sur la partie supérieure de la tête et forme une espèce de couronne ou de calotte, dont les plumes sont assez longues, et peuvent se relever en manière de huppe, suivant la conjecture de M. Edwards. Cette même couleur écarlate règne sous le ventre, sous les jambes, sur la partie inférieure du dos et presque jusqu'au bout des pennes de a queue, lesquelles sont terminées de noir; es côtés de la tête, le cou, le dos et les iles, ont des teintes plus ou moins rembrunies, qui changent le rouge en un beau mordoré velouté : mais la plus sombre de outes ces teintes est celle d'une espèce de bordure qui environne la calotte écarlate; cette teinte s'éclaircit un tant soit peu derrière le cou et sur le dos, et encore plus sur la gorge et la poitrine. Les couvertures des ailes sont bordées de brun, et les grandes pennes vont toujours s'obscurcissant de plus en plus de la base à la pointe, où elles sont presque noires; le bec est d'un rouge terne; les pieds d'un jaune sale, et l'on y remarque une singularité, c'est que le tarse est garni par derrière d'une sorte de duvet jusqu'à l'origine des doigts.

L'ouette voyage ou plutôt circule comme le pacapac; mais elle est plus commune dans l'intérieur de la Guiane.

Longueur totale, sept pouces environ; bec, neuf lignes; pieds, sept lignes; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes; d'où il suit que ce cotinga a moins d'envergure que les précédens.

1. *Arara* ou *apira* en langue gariponne de la Guiane; *ouette*, par les créoles, d'après son cri; raison pourquoi j'ai préféré ce nom à tout autre; *cardinal*, par les François de Cayenne.

LE GUIRA PANGA, ou COTINGA BLANC [1].

Laet est le seul qui ait parlé de cet oiseau, et tout ce qu'il nous en apprend se réduit à ceci, qu'il a le plumage blanc et la voix très-forte. Depuis ce temps l'espèce s'en étoit en quelque sorte perdue, même à Cayenne; et c'est par les soins de M. de Manoncourt qu'elle vient de se retrouver.

Le mâle est représenté dans les planches enluminées, n° 793; et la femelle, n° 794: tous deux étoient perchés sur des arbres à portée d'un marécage lorsqu'ils furent tués; ils furent découverts par leur cri, et ce cri étoit très-fort, comme le dit Laët [2]. Ceux qui les avoient tués l'exprimèrent par ces deux syllabes, *in*, *an*, prononcées d'une voix fort traînante.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces oiseaux, c'est une espèce de caroncule qu'ils ont sur le bec, comme les dindons, mais qui a une organisation et par conséquent un jeu tout différent : elle est flasque et tombante

1. Le nom brasilien de *quira panga* a beaucoup de rapport avec celui de *guira punga*, que les mêmes sauvages donnent à l'*averano*, dont nous allons bientôt parler.

2. Les voyageurs disent que le son de sa voix est comme celui d'une cloche, et qu'il se fait entendre d'une demi-lieue.

dans son état de repos, et lorsque l'animal est tranquille; mais, au contraire, lorsqu'il est animé de quelque passion, elle se gonfle, se relève, s'allonge, et, dans cet état de tension et d'effort, elle a deux pouces et plus de longueur, sur trois ou quatre lignes de circonférence à sa base : cet effet est produit par l'air que l'oiseau sait faire passer par l'ouverture du palais dans la cavité de la caroncule, et qu'il sait y retenir.

Cette caroncule diffère encore de celle du dindon, en ce qu'elle est couverte de petites plumes blanches. Au reste, elle n'appartient point exclusivement au mâle; la femelle en est aussi pourvue, mais elle a le plumage tout-à-fait différent. Dans le mâle, le bec et les pieds sont noirs; tout le reste est d'un blanc pur et sans mélange, si vous en exceptez quelques teintes de jaune que l'on voit sur le croupion et sur quelques pennes de la queue et des ailes. Le plumage de la femelle n'est pas, à beaucoup près, aussi uniforme : elle a le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures des ailes, et la plus grande partie des pennes des aile[s] et de la queue, de couleur olivâtre, mêlé[e] de gris; les pennes latérales de la queu[e] grises, bordées de jaune; les joues et l[e] front blancs; les plumes de la gorge grises, bordées d'olivâtre; celles de la poitrine e[t] de la partie antérieure du ventre, grises, bordées d'olivâtre, terminées de jaune; l[e] bas-ventre et les couvertures du dessous d[e] la queue, d'un jaune citron; les couverture[s] inférieures des ailes blanches, bordées d[u] même jaune.

Le mâle et la femelle sont à peu près d[e] même grosseur. Voici leurs dimensions prin[-] cipales : longueur totale, douze pouces; lon[-] gueur du bec, dix-huit lignes, sa largeur [à] la base, sept lignes; longueur de la queue, trois pouces neuf lignes : elle est composé[e] de douze pennes égales, et dépasse les aile[s] repliées de vingt-une lignes.

L'AVERANO.

Sa tête est d'un brun foncé; les pennes de ses ailes sont noirâtres; leurs petites couvertures noires; les grandes couvertures noirâtres, avec quelque mélange de vert brun; tout le reste du plumage cendré, mêlé de noirâtre, principalement sur le dos, et de verdâtre sur le croupion et sur la queue. Cet oiseau a le bec large à sa base comme les cotingas, la langue courte, les narines découvertes, l'iris des yeux d'un noir bleuâtre, le bec noir, les pieds noirâtres : mais ce qui le rapproche un peu du cotinga blanc, et le distingue de tous les autres cotingas, ce sont plusieurs appendices noires et charnues qu'il a sous le cou, et dont la forme est à peu près celle d'un fer de lance.

L'averano est presque aussi gros qu'un pigeon; la longueur de son bec, qui est d'un pouce, est aussi la mesure de sa plus grande largeur; ses pieds ont douze à treize lignes; sa queue a trois pouces, et dépasse les ailes repliées de presque toute sa longueur.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'a point d'appendices charnues sous le cou : elle ressemble à la litorne pa[r] sa forme et par sa grosseur. Son plumag[e] est un mélange de noirâtre, de brun et d[e] vert clair; mais ces couleurs sont distribué[es] de façon que le brun domine sur le dos, [et] le vert clair sur la gorge, la poitrine et [le] dessous du corps.

Ces oiseaux prennent beaucoup de cha[ir] et une chair succulente. Le mâle a la voi[x] très-forte, et la modifie de deux manièr[es] différentes; tantôt c'est un bruit semblab[le] à celui qu'on feroit en frappant sur un coi[n] de fer avec un instrument tranchant (*koc[k,] kick*); tantôt c'est un son pareil à celui d'u[ne] cloche fêlée (*kur, kur, kur*). Au reste, da[ns] toute l'année il ne se fait entendre que pe[n-] dant environ six semaines du grand ét[é,] c'est-à-dire en décembre et janvier, d'où l[ui] vient son nom portugais *ave de verano*, o[i-] seau d'été. On a observé que sa poitrine e[st] marquée extérieurement d'un sillon qui [en] parcourt toute la longueur, et que de pl[us] il a la trachée-artère fort ample; ce qui pe[ut] avoir quelque influence sur la force de [sa] voix.

LE GUIRAROU.

Si la beauté du plumage étoit un attribut caractéristique de la famille des cotingas, l'oiseau dont il s'agit ici, et celui de l'article précédent, ne pourroient passer, tout au plus, que pour des cotingas dégénérés. Le guirarou n'a rien de remarquable ni dans ses couleurs ni dans leurs distributions, si ce n'est peut-être une bande noire qui passe par ses yeux, dont l'iris est couleur de saphir, et qui donne un peu de physionomie à cet oiseau. Au reste, un gris clair uniforme règne sur la tête, le cou, la poitrine et tout le dessous du corps; les jambes et le dessus du corps sont cendrés; les pennes et les couvertures de l'aile noirâtres; les pennes de la queue noires, terminées de blanc, et ses couvertures supérieures blanches; enfin, le bec et les pieds sont noirs.

La forme un peu aplatie et le peu de longueur du bec du guirarou, la force de sa voix, assez semblable à celle du merle, mais plus aiguë, et son séjour de préférence sur le bord des eaux, sont les rapports les plus marqués que cet oiseau ait avec les cotingas : il est aussi de la même taille à peu près, et il habite les mêmes climats. Mais tout cela n'a pas empêché Willughby de le rapporter à la famille des motteux, ni d'autres ornithologistes fort habiles d'en faire un gobe-mouche. Pour moi, je n'en fais ni un motteux, ni un gobe-mouche, ni même un cotinga; mais je lui conserve le nom qu'il porte dans son pays natal, en attendant que des observations plus détaillées, faites sur un plus grand nombre d'individus, et d'individus vivans, me mettent en état de lui fixer sa véritable place. Les guirarous sont assez communs dans l'intérieur de la Guiane, mais non pas à Cayenne. Ils voyagent peu; on en trouve ordinairement plusieurs dans le même canton. Ils se perchent sur les branches les plus basses de certains grands arbres, où ils trouvent des graines et des insectes, qui leur servent de nourriture. De temps en temps ils crient tous à la fois, mettant un intervalle entre chaque cri : ce cri, peu agréable en lui-même, est un renseignement précieux pour les voyageurs égarés, perdus dans les immenses forêts de la Guiane, qui sont sûrs de trouver une rivière en allant à la voix des guirarous.

L'individu observé par M. de Manoncourt avoit neuf pouces et demi de longueur totale; son bec, douze lignes de long, sept de large, cinq d'épaisseur à la base: il étoit entouré de barbes; la queue étoit carrée : elle avoit quatre pouces de long, et dépassoit les ailes de deux pouces et demi; le tarse avoit un pouce, comme le bec [1].

Variété du Guirarou.

Je n'en connois qu'une seule; c'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 699, sous le nom de *cotinga gris*; et nous soupçonnons, M. Daubenton et moi, que c'est une variété d'âge, parce qu'il est plus petit, n'ayant que sept pouces et demi de longueur totale, et que sa queue est un peu plus courte, ne dépassant les ailes que de la moitié de sa longueur. D'ailleurs, je remarque que toutes ses autres différences sont en moins ou par défaut; il n'a ni la bande noire sur les yeux, ni la queue bordée de blanc, ni ses couvertures supérieures blanches; les pennes des ailes sont bordées de blanc, mais elles sont moins noirâtres, et celles de la queue moins noires que dans le guirarou.

1. Je dois tous ces détails à M. de Manoncourt.

LES FOURMILIERS.

Dans les terres basses, humides et mal peuplées du continent de l'Amérique méridionale, les reptiles et les insectes semblent dominer par le nombre sur toutes les autres espèces vivantes. Il y a dans la Guiane et au Brésil [1] des fourmis en si grand nombre,

1. C'est la même chose dans plusieurs autres endroits de l'Amérique méridionale. Pison rapporte qu'au Brésil, et même dans les terres humides du Pérou, la quantité de fourmis étoit si grande,

que, pour en avoir une idée, il faut se figurer des aires de quelques toises de largeur sur plusieurs pieds de hauteur; et ces monceaux immenses, accumulés par les fourmis, sont aussi remplis, aussi peuplés, que nos petites fourmilières, dont les plus grandes n'ont que deux ou trois pieds de diamètre, en sorte qu'une seule de ces fourmilières d'Amérique peut équivaloir à deux ou trois cents de nos fourmilières d'Europe; et non seulement ces magasins, ces nids formés par ces insectes en Amérique, excèdent prodigieusement ceux de l'Europe par la grandeur, mais ils les excèdent encore de beaucoup par le nombre. Il y a cent fois plus de fourmilières dans les terres désertes de la Guiane que dans aucune contrée de notre continent; et, comme il est dans l'ordre de la nature que les unes de ses productions servent à la subsistance des autres, on trouve dans ce même climat des quadrupèdes et des oiseaux qui semblent être faits exprès pour se nourrir de fourmis. Nous avons donné l'histoire du tamanoir, du tamandua et des autres fourmiliers quadrupèdes; nous allons donner ici celle des oiseaux fourmiliers, qui ne nous étoient pas connus avant que M. de Manoncourt les eût apportés pour le Cabinet du Roi.

Les fourmiliers sont des oiseaux de la Guiane qui ne ressemblent à aucun de ceux de l'Europe, mais qui, pour la figure du corps, du bec, des pattes et de la queue, ont beaucoup de ressemblance avec ceux que nous avons appelés *brèves*, et que les nomenclateurs avoient mal à propos confondus avec les merles; mais comme les brèves se trouvent aux Philippines, aux Moluques, à l'île de Ceylan, au Bengale et à Madagascar, il est plus que probable qu'ils ne sont pas de la même famille que les fourmiliers d'Amérique. Ces derniers me paroissent former un nouveau genre, qui est entièrement dû aux recherches de M. de Manoncourt, que j'ai déjà cité plusieurs fois, parce qu'il a fait une étude approfondie sur les oiseaux étrangers, dont il a donné au Cabinet du Roi plus de cent soixante espèces. Il a bien voulu me communiquer aussi toutes les observations qu'il a faites dans ses voyages au Sénégal et en Amérique : c'est de ces mêmes observations que j'ai tiré l'histoire et la description de plusieurs oiseaux, et en particulier celle des fourmiliers.

Dans la Guiane françoise, ainsi que dans tous les pays où l'on n'est pas instruit en histoire naturelle, il suffit d'apercevoir dans un animal un caractère ou une habitude qui ait de la conformité avec les caractères et les habitudes d'un genre connu, pour lui imposer le nom de ce genre; c'est ce qui est arrivé au sujet des fourmiliers. L'on a remarqué qu'ils ne se perchoient point ou très-peu, et qu'ils couroient à terre comme les perdrix : il n'en a pas fallu davantage pour ne plus les distinguer que par la taille; et, sans faire attention aux traits nombreux de dissemblance, on les a nommés à Cayenne *petites perdrix*[1].

Mais ces oiseaux ne sont ni des perdrix, ni des merles, ni même des brèves : ils ont seulement, comme ces derniers, pour principaux caractères extérieurs, les jambes longues, la queue et les ailes courtes, l'ongle du doigt postérieur plus arqué et plus long que les antérieurs, le bec droit et allongé, la mandibule supérieure échancrée à son extrémité, qui se courbe à sa jonction avec la mandibule inférieure, qu'elle déborde d'environ une ligne; mais ils ont de plus ou de moins que les brèves (car nous ne connoissons pas la forme de la langue de ces oiseaux) la langue courte et garnie de petits filets cartilagineux et charnus vers sa pointe : les couleurs sont aussi très-différentes, comme on le verra par leurs descriptions particulières; et il y a toute apparence que les fourmiliers diffèrent encore des brèves par leurs habitudes naturelles, puisqu'ils sont de climats très-éloignés, et dont les productions étant différentes, les nourritures ne peuvent guère être les mêmes. Lorsque nous avons parlé de brèves, nous n'avons rien pu dire de leurs habitudes naturelles, parce qu'aucun voyageur n'en a fait mention :

qu'elles détruisoient tous les grains que l'on confioit à la terre, et que, quoiqu'on employât pour les détruire le feu et l'eau, on ne pouvoit en venir à bout. Il ajoute qu'il seroit fort à désirer que la nature eût placé dans ces contrées beaucoup d'espèces d'animaux semblables au tamanoir et au tamandua, qui fouillent profondément, avec leurs griffes, les énormes fourmilières dont elles sont couvertes, et qui, par le moyen de leur longue langue, en avalent une prodigieuse quantité. Les unes de ces fourmis ne sont pas plus grandes que celles d'Europe; les autres sont du double et du triple plus grosses : elles forment des monceaux aussi élevés que des meules de foin; et leur nombre est si prodigieux, qu'elles tracent des chemins, de quelques pieds de largeur, dans les champs et dans les bois, souvent dans une étendue de plusieurs lieues. — Fernandès dit aussi que ces fourmis sont plus grosses et assez semblables à nos fourmis ailées, et que leurs fourmilières sont d'une hauteur et d'une largeur incroyables.

1. Les naturels de la Guiane donnent à quelques espèces de fourmiliers le nom de *palikours*.

ainsi nous ne pouvons pas leur comparer à cet égard les fourmiliers d'Amérique.

En général, les fourmiliers se tiennent en troupes et se nourrissent de petits insectes, et principalement de fourmis, lesquelles, pour la plupart, sont assez semblables à celles d'Europe. On rencontre presque toujours ces oiseaux à terre, c'est-à-dire sur les grandes fourmilières, qui, communément, dans l'intérieur de la Guiane, ont plus de vingt pieds de diamètre. Ces insectes, par leur multitude presque infinie, sont très-nuisibles aux progrès de la culture, et même à la conservation des denrées dans cette partie de l'Amérique méridionale.

L'on distingue plusieurs espèces dans ces oiseaux mangeurs de fourmis; et, quoique différentes entre elles, on les trouve assez souvent réunies dans le même lieu : on voit ensemble ceux des grandes et ceux des petites espèces, et aussi ceux qui ont la queue un peu longue et ceux qui l'ont très-courte. Au reste, il est rare, si l'on en excepte les espèces principales, qui se réduisent à un petit nombre; il est rare, dis-je, de trouver dans aucune des autres deux individus qui se ressemblent parfaitement, et l'on peut présumer que ces variétés si multipliées proviennent de la facilité que les petites espèces ont de se mêler et de produire ensemble; de sorte qu'on ne doit les regarder, pour la plupart, que comme de simples variétés, et non pas comme des espèces distinctes et séparées.

Tous ces oiseaux ont les ailes et la queue fort courtes, ce qui les rend peu propres pour le vol; elles ne leur servent que pour courir et sauter légèrement sur quelques branches peu élevées. On ne les voit jamais voler en plein air : ce n'est pas faute d'agilité, car ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement; mais c'est faute des organes ou plutôt des instrumens nécessaires à l'exécution du vol, leurs ailes et leur queue étant trop courtes pour pouvoir les soutenir et les diriger dans un vol élevé et continu.

La voix des fourmiliers est aussi très-singulière; ils font entendre un cri qui varie dans les différentes espèces, mais qui, dans plusieurs, a quelque chose de fort extraordinaire, comme on le verra dans la description de chaque espèce particulière.

Les environs des lieux habités ne leur conviennent pas; les insectes dont ils font leur principale nourriture, détruits ou éloignés par les soins de l'homme, s'y trouvent avec moins d'abondance : aussi ces oiseaux se tiennent-ils dans les bois épais et éloignés, et jamais dans les savanes ni dans les autres lieux découverts, et encore moins dans ceux qui sont voisins des habitations. Ils construisent avec des herbes sèches, assez grossièrement entrelacées, des nids hémisphériques, de deux, trois et quatre pouces de diamètre, selon leur propre grandeur; ils attachent ces nids ou les suspendent par les deux côtés sur des arbrisseaux, à deux ou trois pieds au dessus de terre : les femelles y déposent trois ou quatre œufs presque ronds.

La chair de la plupart de ces oiseaux n'est pas bonne à manger : elle a un goût bilieux et désagréable, et le mélange digéré des fourmis et des autres insectes qu'ils avalent exhale une odeur infecte lorsqu'on les ouvre.

LE ROI DES FOURMILIERS.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Celui-ci est le plus grand et le plus rare de tous les oiseaux de ce genre : on ne les voit jamais en troupes et très-rarement par paires; et comme il est presque toujours seul parmi les autres qui sont en nombre, et qu'il est plus grand qu'eux, on lui a donné le nom de *roi des fourmiliers.* Nous avons d'autant plus de raison d'en faire une espèce particulière et différente de toutes les autres, que cette affectation avec laquelle il semble fuir tous les autres oiseaux, et même ceux de son espèce, est assez extraordinaire : et si un observateur aussi exact que M. de Manoncourt ne nous avoit pas fait connoître les mœurs de cet oiseau, il ne seroit guère possible de le reconnoître, à la simple inspection, pour un fourmilier; car il a le bec d'une grosseur et d'une forme différentes de celles du bec de tous les autres fourmiliers : mais, comme il a plusieurs habitudes communes avec ces mêmes oiseaux, nous sommes fondés à présumer qu'il est du même

genre. Ce roi des fourmiliers se tient presque toujours à terre, et il est beaucoup moins vif que les autres qui l'environnent en sautillant; il fréquente les mêmes lieux, et se nourrit de même d'insectes et surtout de fourmis : sa femelle est, comme dans toutes les autres espèces de ce genre, plus grosse que le mâle.

Cet oiseau, n° 702, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, a sept pouces et demi de longueur. Son bec est brun, un peu crochu, long de quatorze lignes, et épais de cinq lignes à sa base, qui est garnie de petites moustaches; les ailes pliées aboutissent à l'extrémité de la queue, qui n'a que quatorze lignes de longueur; les pieds sont bruns et longs de deux pouces.

Le dessous du corps est varié de roux brun, de noirâtre et de blanc, et c'est la première de ces couleurs qui domine jusqu'au ventre, où elle devient moins foncée, et où le blanchâtre est la couleur dominante; deux bandes blanches descendent des coins du bec, et accompagnent la plaque de couleur sombre de la gorge et du cou; l'on remarque sur la poitrine une tache blanche à peu près triangulaire : le roux brun est la couleur du dessus du corps; il est nuancé de noirâtre et de blanc, excepté le croupion et la queue, où il est sans mélange. Au reste, les dimensions en grandeur et les teintes des couleurs sont sujettes à varier dans les différens individus; car il y en a de plus ou de moins colorés, comme aussi de moins grands et de plus grands, quoique adultes, et nous en avons présenté ici le terme moyen.

L'AZURIN.

SECONDE ESPÈCE.

Nous avons donné à la suite des merles la description de cet oiseau, à laquelle nous n'avons rien à ajouter. Nous avons déjà observé qu'il n'étoit certainement pas un merle; par sa forme extérieure il doit se rapporter au genre des fourmiliers : nous ne connoissons cependant pas ses habitudes naturelles. Il est assez rare à la Guiane, d'où néanmoins il a été envoyé à M. Mauduit.

LE GRAND BÉFROI.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce n'est que par comparaison avec un autre plus petit que nous donnons à cet oiseau l'épithète de *grand;* car sa longueur totale n'est que de six pouces et demi. Sa queue, longue de seize lignes, dépasse de six lignes les ailes pliées; le bec, long de onze lignes, est noir en dessus et blanc en dessous, large à sa base de trois lignes et demie; les pieds ont dix-huit lignes de longueur, et sont, ainsi que les doigts, d'une couleur plombée claire.

La planche enluminée, n° 706, représente les couleurs du plumage; mais les teintes en varient presque dans chaque individu : les dimensions varient de même [1], et nous venons d'en présenter le terme moyen.

Dans cette espèce, les femelles sont beaucoup plus grosses que les mâles.

Ce qui distingue plus particulièrement cet oiseau auquel nous avons donné le nom de *béfroi*, c'est le son singulier qu'il fait entendre le matin et le soir; il est semblable à celui d'une cloche qui sonne l'alarme. Sa voix est si forte, qu'on peut l'entendre à une grande distance, et l'on a peine à s'imaginer qu'elle soit produite par un oiseau de si petite taille. Ces sons, aussi précipités que ceux d'une cloche sur laquelle on frappe rapidement, se font entendre pendant une heure environ : il semble que ce soit une espèce de rappel comme celui des perdrix, quoique ce bruit singulier se fasse entendre en toutes saisons et tous les jours, les matins au lever du soleil, et les soirs avant son coucher; mais on doit observer que, comme

1. Dans quelques individus, la partie supérieure du bec, quoique échancrée et un peu crochue, ne passe pas l'inférieure.

la saison des amours n'est pas fixée dans ces climats, les perdrix, ainsi que nos fourmiliers, se rappellent dans tous les temps de l'année.

Au reste, le roi des fourmiliers et le béfroi sont les seuls oiseaux de ce genre dont la chair ne soit pas mauvaise à manger.

LE PETIT BÉFROI.

VARIÉTÉ.

Il y a dans cette espèce une différence sensible pour la grandeur, et c'est par cette raison que nous l'appellerons *le petit béfroi*.

Sa longueur est de cinq pouces et demi; le dessus du corps est d'une couleur olivâtre, qui devient moins foncée sur le croupion; la queue, dont les pennes sont brunes, ainsi que celles des ailes, dépasse celles-ci de dix lignes; le dessous de la gorge est blanc; ensuite les plumes deviennent grises et tachetées de brun roussâtre jusqu'au ventre, qui est de cette dernière couleur.

Par cette description, il est facile d'apercevoir les rapports frappans des couleurs de cet oiseau, n° 823, fig. 1, avec celles du grand béfroi; et du reste la conformation est la même.

LE PALIKOUR,

OU FOURMILIER PROPREMENT DIT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Il a près de six pouces de longueur, le corps moins gros et le bec plus allongé que le petit béfroi; les yeux, dont l'iris est rougeâtre, sont entourés d'une peau d'un bleu céleste; les pieds et la partie inférieure du bec sont de la même couleur.

La gorge, le devant du cou, et le haut de la poitrine, sont couverts d'une plaque noire en forme d'une cravate, avec une bordure noire et blanche qui s'étend derrière le cou, et y forme un demi-collier; le reste du corps est cendré.

Les oiseaux de cette espèce sont très-vifs : mais ils ne volent pas plus que les autres en plein air : ils grimpent sur les arbrisseaux à la manière des pies, et en étendant les plumes de leur queue.

Ils font entendre une espèce de fredonnement coupé par un petit cri bref et aigu.

Les œufs sont bruns, gros à peu près comme des œufs de moineau; le gros bout est semé de taches d'une couleur brune foncée : le nid est plus épais et mieux tissu que celui des autres fourmiliers, et a de plus une couche de mousse qui le revêt à l'extérieur.

Nous avons mis à la suite des merles plusieurs fourmiliers; mais maintenant que M. de Manoncourt nous a fait connoître pleinement ce nouveau genre, il faut rapporter à l'espèce du *palikour*, ou *fourmilier proprement dit*, le *merle à cravate de Cayenne*, tome VII, page 401; et planches enluminées, n° 560, fig. 2; le *merle roux de Cayenne*, p. 405, et planches enluminées, n° 644, fig. 1, et le *petit merle brun à gorge rousse de Cayenne*, p. 405, et planches enluminées, n° 644, fig. 2. On peut les regarder comme des variétés de cette quatrième espèce de fourmilier. Au reste, la description en est bonne, et n'exige aucun changement : nous observerons seulement que les dimensions du merle à cravate (tome VII, p. 401) et du merle roux (tome VII, page 405) ont été prises sur de grands individus; ce qui pourroit les faire juger plus grands que le grand béfroi, dont nous n'avons donné que la grandeur moyenne, et qui est réellement plus gros que ceux-ci.

LE COLMA.

Le colma, n° 703, fig. 1, peut encore être regardé comme une variété ou comme une espèce très-voisine du palikour ou fourmilier proprement dit : tout son plumage est brun sur le corps, gris brun en dessous, et cendré sur le ventre; il a seulement au bas de la tête, derrière le cou, une espèce de demi-collier roux, et la gorge blanche, piquetée de gris brun. C'est de ce dernier caractère que nous lui avons donné le nom de *colma*. Quelques individus n'ont pas ce demi-collier roux.

LE TÉTÉMA.

Le tétéma, n° 821, est un oiseau de Cayenne, qui nous paroît avoir beaucoup de rapport avec le colma, non seulement par sa grandeur, qui est la même, et sa forme, qui est assez semblable, mais encore par la disposition des couleurs, qui sont à peu près les mêmes sur presque tout le dessus du corps. La plus grande différence dans les couleurs de ces oiseaux se trouve sur la gorge, la poitrine, et le ventre, qui sont d'un brun noirâtre, au lieu que, dans le colma, le commencement du cou et la gorge sont d'un blanc varié de petites taches brunes, et la poitrine et le ventre sont d'un gris cendré; ce qui pourroit faire présumer que ces différences ne viennent que du sexe. Je serois donc porté à regarder le tétéma comme le mâle, et le colma comme la femelle, parce que celui-ci a généralement les couleurs plus claires.

LE FOURMILIER HUPPÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La longueur moyenne de cette espèce de fourmilier est de près de six pouces; le dessus de la tête est orné de longues plumes noires, que l'oiseau redresse à volonté en forme de huppe; il a l'iris des yeux noir, le dessous de la gorge couvert de plumes noires et blanches; la poitrine et le dessous du cou noirs : tout le reste du corps est gris cendré.

La queue a deux pouces quatre lignes de long; elle est composée de douze plumes étagées [1], bordées et terminées de blanc : elle passe d'un pouce les ailes pliées, dont les couvertures supérieures, noires, sont terminées de blanc. Ces mêmes couvertures supérieures des ailes sont, dans quelques individus, de la couleur générale du corps, c'est-à-dire gris cendré.

La femelle a aussi une huppe, ou plutôt les mêmes longues plumes sur la tête; mais elles sont rousses, et son plumage ne diffère de celui du mâle que par une légère teinte de roussâtre sur le gris.

Ces fourmiliers ont le cri semblable à celui d'un petit poulet; ils pondent trois œufs [2], et plusieurs fois l'année.

Nous avons donné, sous le nom de *grisin de Cayenne*, tome VII, page 406, une variété de ce fourmilier huppé; nous n'avons rien à ajouter à sa description.

1. Dans toutes les espèces de fourmiliers, la queue est plus ou moins étagée : ceux qui l'ont plus longue que les autres, l'ont aussi moins fournie, et les pennes en sont plus foibles.

2. M. de Manoncourt a trouvé, dans le mois de décembre, plusieurs petits de cette espèce, qui étoient prêts à prendre leur essor : il essaya vainement d'en élever quelques-uns; ils périrent tous au bout de trois ou quatre jours, quoiqu'ils mangeassent fort bien de la mie de pain.

LE FOURMILIER A OREILLES BLANCHES[1].

SIXIÈME ESPÈCE.

Il est long de quatre pouces neuf lignes; le dessus de la tête est brun, et les bas côtés du devant de la tête et la gorge, noirs : depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'au bas de la tête, descend une petite bande d'un beau blanc luisant, dont les plumes sont plus larges et plus longues que celles de tête.

Le reste du plumage n'a rien de remarquable : la couleur du dessous du corps est un mélange peu agréable d'olive et de roussâtre; la partie supérieure du dessous du corps est rousse, et le reste gris.

La queue est longue de quinze lignes; les ailes pliées aboutissent à son extrémité; les pieds sont bruns. Au reste, les habitudes naturelles de cet oiseau sont les mêmes que celles des précédens.

1. N° 822, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

LE CARILLONNEUR.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La longueur totale de cet oiseau, n° 700, fig. 2, est de quatre pouces et demi, et sa queue dépasse les ailes pliées de neuf lignes. Nous renvoyons pour les couleurs à la planche enluminée, qui les représente assez fidèlement.

Outre les habitudes communes à tous les fourmiliers, le carillonneur en a qui lui sont particulières; car quoiqu'il se nourrisse de fourmis, et qu'il habite, comme les autres fourmiliers, les terrains où ces insectes sont le plus abondans, cependant il ne se mêle pas avec les autres espèces, et il fait bande à part. On trouve ordinairement ces oiseaux en petites compagnies de quatre ou six. Le cri qu'ils font entendre en sautillant est très-singulier; ils forment parfaitement entre eux un carillon pareil à celui de trois cloches d'un ton différent : leur voix est très-forte, si on la compare à leur petite taille. Il semble qu'ils chantent en partie, quoiqu'il y ait à présumer que chacun d'eux fait successivement les trois tons : cependant on n'en est pas assuré, parce que jusqu'à ce jour, l'on n'a pas pris le soin d'élever ces oiseaux en domesticité. Leur voix n'est pas à beaucoup près aussi forte que celle du béfroi, qui ressemble vraiment au son d'une assez grosse cloche; on n'entend distinctement qne de cinquante pas la voix de ces carillonneurs, au lieu que l'on entend celle du béfroi de plus d'une demi-lieue. Ces oiseaux continuent leur singulier carillon pendant des heures entières, sans la moindre interruption.

Au reste, cette espèce est assez rare, et ne se trouve que dans les forêts tranquilles de l'intérieur de la Guiane.

LE BAMBLA.

HUITIÈME ESPÈCE.

Nous l'avons ainsi nommé, parce qu'il a une bande blanche transversale sur chaque aile. La planche enluminée, n° 703, fig. 2, donne une idée exacte de la taille et des couleurs de ce petit oiseau, qui est très-rare, et dont les habitudes naturelles ne nous sont pas connues; mais, par sa ressemblance avec les autres fourmiliers, il nous paroît être du même genre, en faisant néanmoins une espèce particulière.

Outre ces nuit espèces de fourmiliers, nous en avons encore vu trois autres espèces que nous avons fait graver planches 821 et 823, figures 1 et 2; mais nous ne connoissons que la figure de ces oiseaux, qui tous trois nous sont venus de Cayenne, sans la moindre notice sur leurs habitudes naturelles.

L'ARADA.

On a représenté cet oiseau, planches enluminées, n° 706, fig. 2, sous la dénomination de *musicien de Cayenne*, nom que lui avoit d'abord donné M. de Manoncourt; mais comme ce même nom de *musicien* a été imposé à d'autres oiseaux de genres différens, je conserve à celui-ci le nom d'*arada*, qu'il porte dans son pays natal.

Ce n'est pas précisément un fourmilier; mais nous avons cru devoir le placer à la suite de ces oiseaux, parce qu'il a tous les caractères extérieurs communs avec eux. Il en diffère néanmoins par les habitudes naturelles, car il est solitaire. Il se perche sur les arbres, et ne descend à terre que pour y prendre les fourmis et autres insectes, dont il fait aussi sa nourriture. Il en diffère encore par un grand caractère : tous les fourmiliers ne forment que des cris ou des sons sans modulation, au lieu que l'arada a le ramage le plus brillant : il répète souvent les sept notes de l'octave, par lesquelles il prélude; il siffle ensuite différens airs, modulés sur un grand nombre de tons et d'accens différens, toujours mélodieux, plus graves que ceux du rossignol, et plus ressemblans aux sons d'une flûte douce : l'on peut même assurer que le chant de l'arada est en quelque facon supérieur à celui du rossignol; il est plus touchant, plus tendre, et plus flûté. D'ailleurs, l'arada chante dans presque toutes les saisons, et il a, de plus que son chant, une espèce de sifflet par lequel il imite parfaitement celui d'un homme qui en appelle un autre. Les voyageurs y sont souvent trompés : si l'on suit le sifflet de cet oiseau, c'est un sûr moyen de s'égarer; car, à mesure qu'on s'approche, il s'éloigne peu à peu en sifflant de temps en temps.

L'arada fuit les environs des lieux habités; il vit seul dans l'épaisseur des bois éloignés des habitations, et l'on est agréablement surpris de rencontrer dans ces vastes forêts un oiseau dont le chant mélodieux semble diminuer la solitude de ces déserts : mais on ne le rencontre pas aussi souvent qu'on le désireroit; l'espèce n'en paroît pas nombreuse, et l'on fait souvent beaucoup de chemin sans en entendre un seul.

Je dois avouer, à l'occasion de cet oiseau dont le chant est si agréable, que je n'étois pas informé de ce fait lorsque j'ai dit dans mon Discours sur la nature des oiseaux, tome VII, qu'en général, dans le Nouveau-Monde, et surtout dans les terres désertes de ce continent, presque tous les oiseaux n'avoient que des cris désagréables; celui-ci, comme l'on voit, fait une grande exception à cette espèce de règle, qui est néanmoins très-vraie pour le plus grand nombre. D'ailleurs on doit considérer que, proportion gardée, il y a peut-être dix fois plus d'oiseaux dans ces climats chauds que dans les nôtres, et qu'il n'est pas surprenant que, dans un aussi grand nombre, il s'en trouve quelques-uns dont le chant est agréable : sur près de trois cents espèces que nos observateurs connoissent en Amérique, on n'en peut guère citer que cinq ou six; savoir, l'arada, le tangara-cardinal ou scarlat, celui que l'on appelle *l'organiste de Saint-Domingue*, le cassique jaune, le merle des savanes de la Guiane, et le roitelet de Cayenne, presque tous les autres n'ayant, au lieu de chant, qu'un cri désagréable. En France, au contraire, sur cent ou cent vingt espèces d'oiseaux, nous pourrions compter aisément vingt ou vingt-cinq espèces chantantes avec agrément pour notre oreille.

Les couleurs du plumage de l'arada ne répondent point à la beauté de son chant; elles sont ternes et sombres (voyez la planche enluminée, n° 706, fig. 2); car il faut observer que, dans cette planche, les couleurs y sont trop vives et trop tranchées : elles sont plus sombres et plus vagues dans l'oiseau même.

Au reste, la longueur totale de l'arada n'est que de quatre pouces, et la queue, rayée transversalement de roux brun et noirâtre, dépasse les ailes de sept lignes.

On peut rapporter à l'arada un oiseau que M. Mauduit nous a fait voir, et qui ne peut être d'aucun autre genre que de celui des fourmiliers : néanmoins il diffère de toutes les espèces de fourmiliers, et se rapproche davantage de celle de l'arada, dont il se pourroit même qu'il ne fût qu'une variété; car il ressemble à l'arada par la longueur et la forme du bec, par celle de la queue, par la longueur des pieds, et par quelques plumes blanches mêlées dans les plumes brunes sur les côtés du cou; il a aussi la même grandeur à très-peu près et la même forme de corps : mais il en diffère en ce qu'il a l'extrémité du bec plus crochue, la gorge blanche avec un demi-collier noir au-

dessous, et que son plumage est d'une couleur uniforme, et non rayé de lignes brunes comme celui de l'arada, dont la gorge et le dessous du cou sont rouges. Ces différences sont assez grandes pour qu'on puisse regarder cet oiseau de M. Mauduit comme une race très-distincte de celle de l'arada, ou peut-être comme une espèce voisine; car il se trouve de même à Cayenne : mais comme nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles, et que nous ne sommes pas informés s'il a le chant de l'arada, nous ne pouvons décider quant à présent de l'identité ou de la diversité de l'espèce de ces deux oiseaux.

LES FOURMILIERS ROSSIGNOLS.

Ces oiseaux, par leur conformation extérieure, forment un genre moyen entre les fourmiliers et les rossignols; ils ont le bec et les pieds des fourmiliers, et, par leur longue queue, ils se rapprochent des rossignols. Ils vivent en troupes dans les grands bois de la Guiane, courent à terre et sautent sur les branches peu élevées, sans voler en plein air; ils se nourrissent de fourmis et d'autres petits insectes. Ils sont très-agiles, et font entendre en sautillant une espèce de fredonnement, suivi d'un petit cri aigu, qu'ils répètent plusieurs fois de suite lorsqu'ils se rappellent.

Nous n'en connoissons que de deux espèces.

LE CORAYA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous l'avons ainsi nommé, parce qu'il a la queue rayée transversalement de noirâtre. La longueur de cet oiseau, n° 701, fig. 1, est de cinq pouces et demi, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue; la gorge et le devant du cou sont blancs; la poitrine est moins blanche, et prend une teinte de cendré; il y a un peu de roussâtre sous le ventre et sur les jambes; la tête est noire, et le dessus du corps d'un brun roux : la queue, étagée, est longue de deux pouces : elle dépasse les ailes de dix-huit lignes au moins; l'ongle postérieur est, comme dans les fourmiliers, le plus long et le plus fort de tous.

L'ALAPI.

SECONDE ESPÈCE.

Cette seconde espèce de fourmilier-rossignol est un peu plus grande que la première. Cet oiseau, n° 701, fig. 2, a près de six pouces de longueur; la gorge, le devant du cou, et la poitrine sont noirs; le reste du dessous du corps est cendré; une couleur brune olivâtre couvre le dessus de la tête, du cou, et du dos; le reste du dessus du corps est d'un cendré plus foncé que celui du ventre; l'on remarque une tache blanche sur le milieu du dos; la queue, noirâtre et un peu étagée, dépasse d'un pouce et demi les ailes, dont les pennes sont brunes en dessus et noirâtres en dessous; et les couvertures supérieures sont d'un brun très-foncé, piqueté de blanc, ce qui a fait donner à cet oiseau le nom d'*alapi*.

La femelle n'a pas la tache blanche sur le dos; sa gorge est blanche, et le reste du dessous du corps roussâtre, avec des plumes gris cendré sur les côtés du bas-ventre et sur celles qui forment les couvertures infé-

rieures de la queue ; les pointes des couvertures des ailes sont aussi roussâtres, et la couleur du dessus du corps est moins foncée que dans le mâle.

Au reste, ces teintes de couleurs et les couleurs elles-mêmes sont sujettes à varier dans les différens individus de cette espèce, comme nous l'avons observé dans celle des fourmiliers.

L'AGAMI.

Nous rendons à cet oiseau, n° 169, le nom d'*agami*, qu'il a toujours porté dans son pays natal, afin d'éviter les équivoques dans lesquelles l'on ne tombe que trop souvent par la confusion des noms; nous-mêmes avons déjà parlé de cet oiseau sous le nom de *caracara*, sans savoir que ce fût l'agami : mais tout ce que nous en avons dit, d'après le P. Du Tertre, doit néanmoins se rapporter à cet oiseau, qui n'est point un faisan, comme le dit cet auteur, et qui est encore plus éloigné du caracara de Marcgrave, lequel est un oiseau de proie, et dont le P. Du Tertre avoit mal à propos emprunté le nom.

L'agami n'est donc ni le caracara, ni un faisan; mais ce n'est pas non plus une poule sauvage, comme l'a écrit Barrère, ni une grue, comme il est dénommé dans l'ouvrage de M. Pallas, ni même un grand oiseau d'eau de la famille des vanneaux, comme M. Adanson paroît l'insinuer en disant qu'il est de cette famille, à cause de ses genouillères relevées et du doigt postérieur situé un peu plus haut que les trois antérieurs; et qu'il forme un genre intermédiaire entre le jacana et le kamichi.

Il est vrai que l'agami a quelque rapport avec les oiseaux d'eau par ce caractère très-bien saisi par M. Adanson, et encore par la couleur verdâtre de ses pieds; mais il en diffère par tout le reste de sa nature, puisqu'il habite les montagnes sèches et les forêts sur les hauteurs, et qu'on ne le voit jamais ni dans les marécages ni sur le bord des eaux. Nous n'avons pas besoin de ce nouvel exemple pour démontrer l'insuffisance de toutes les méthodes, qui ne portant jamais que sur quelques caractères particuliers, se trouvent très-souvent en défaut lorsqu'on vient à les appliquer; car tout méthodiste rangera, comme M. Adanson, l'agami dans la classe des oiseaux d'eau, et se trompera autant qu'il est possible de se tromper, puisqu'il ne fréquente pas les eaux, et qu'il vit dans les bois comme les perdrix et les faisans.

Cependant ce n'est point un faisan ni un hocco; car il diffère de ce genre non seulement par les pieds et les jambes, mais encore par les doigts et les ongles, qui sont beaucoup plus courts : il diffère encore plus de la poule, et l'on ne doit pas non plus le placer avec les grues, parce qu'il a le bec, le cou, et les jambes, beaucoup plus courts que la grue, qu'on doit mettre avec les oiseaux d'eau, au lieu que l'agami doit être rangé dans les gallinacés.

L'agami a vingt-deux pouces de longueur; le bec, qui ressemble parfaitement à celui des gallinacés, a vingt-deux lignes ; la queue est très-courte, n'ayant que trois pouces un quart ; de plus, elle est couverte et un peu dépassée par les couvertures supérieures, et elle n'excède pas les ailes lorsqu'elles sont pliées ; les pieds ont cinq pouces de hauteur, et sont revêtus tout autour de petites écailles, comme dans les autres gallinacés; et ces écailles s'étendent jusqu'à deux pouces au dessus des genouillères, où il n'y a point de plumes.

La tête en entier, ainsi que la gorge et la moitié supérieure du cou, en dessus et en dessous, sont également couvertes d'un duvet court, bien serré, et très-doux au toucher; la partie antérieure du bas du cou, ainsi que la poitrine, sont couvertes d'une belle plaque de près de quatre pouces d'étendue, dont les couleurs éclatantes varient entre le vert, le vert doré, le bleu, et le violet; la partie supérieure du dos et celle du cou qui y est contiguë sont noires, après quoi le plumage se change sur le bas du dos en une couleur de roux brûlé; mais tout le dessous du corps est noir, ainsi que les ailes et la queue; seulement les grandes plumes qui s'étendent sur le croupion et sur la queue sont d'un cendré clair; les pieds sont verdâtres. La planche enluminée présente une image assez fidèle de la forme et des couleurs de cet oiseau.

Non seulement les nomenclateurs avoient pris l'agami pour un faisan, une poule, ou une grue, mais ils l'avoient encore con-

fondu avec le *macucagua* de Marcgrave, qui est le grand tinamou, et dont nous parlerons dans l'article suivant, sous le nom de *magua*. M. Adanson est le premier qui ait remarqué cette dernière erreur.

MM. Pallas et Vosmaër ont très-bien observé la faculté singulière qu'a cet oiseau de faire entendre un son sourd et profond, qu'on croyoit sortir de l'anus [1]. Ils ont reconnu que c'étoit une erreur. Nous observerons seulement qu'il y a beaucoup d'oiseaux qui, comme l'agami, ont la trachée-artère d'abord osseuse et ensuite cartilagineuse, et qu'en général ces oiseaux ont la voix grave; mais il y a aussi beaucoup d'oiseaux qui ont au contraire la trachée-artère d'abord cartilagineuse, et ensuite osseuse à l'entrée de la poitrine, et que ce sont ordinairement ceux-ci qui ont la voix aiguë et perçante.

Mais, à l'égard de la formation du son singulier que rend cet oiseau, elle peut en effet provenir de la plus grande étendue de son poumon, et des cloisons membraneuses qui le traversent : cependant on doit observer que c'est par un faux préjugé qu'on est porté à croire que tous les sons qu'un animal fait entendre passent par la gorge ou par l'extrémité opposée; car, quoique le son en général ait besoin de l'air pour véhicule, cependant on entend tous les jours dans le grouillement des intestins, des sons qui ne passent ni par la bouche ni par l'anus, et qui sont cependant très-sensibles à l'oreille. Il n'est donc pas nécessaire même de supposer que l'agami ouvre un peu le bec, comme le dit M. Vosmaër, pour que ce son se fasse entendre; il suffit qu'il soit produit dans l'intérieur du corps de l'animal pour être entendu au dehors, parce que le son perce à travers les membranes et les chairs, et qu'étant une fois excité au dedans, il est nécessaire qu'il se fasse entendre plus ou moins au dehors. D'ailleurs, ce son sourd que l'agami fait entendre, ne lui est pas particulier : le hocco rend souvent un son de même nature, et qui même est plus articulé que celui de l'agami; il prononce son nom et le fait entendre par syllabe, *co, hocco, co, co, co*, d'un ton grave profond, et bien plus fort que celui de l'agami. Il n'ouvre pas le bec, en sorte qu'on peut les comparer parfaitement à cet égard; et comme, dans leur conformation intérieure, il n'y a rien d'assez sensiblement différent de celle des autres oiseaux, nous croyons qu'on ne doit regarder ce son que comme une habitude naturelle, commune à un grand nombre d'oiseaux, mais seulement plus sensible dans l'agami et le hocco. Le son grave que font entendre les coqs-d'Inde avant leur cri, le roucoulement des pigeons qui s'exécute sans qu'ils ouvrent le bec, sont des sons de même nature; seulement ils se produisent dans une partie plus voisine de la gorge : l'on voit celle du pigeon s'enfler et se distendre, au lieu que le son du hocco, et surtout celui de l'agami, sont produits dans une partie plus basse, si éloignée de la gorge, qu'on est tenté de rapporter leur issue à l'ouverture opposée, par le préjugé dont je viens de parler, tandis que ce son intérieur, semblable aux autres sons qui se forment au dedans du corps des animaux, et surtout dans le grouillement des intestins, n'a point d'autre issue que la perméabilité des chairs et de la peau, qui laisse passer le son au dehors du corps. Ces sons doivent moins étonner dans les oiseaux que dans les animaux quadrupèdes; car les oiseaux ont plus de facilité de produire ces sons sourds, parce qu'ils ont des poumons et des réservoirs d'air bien plus grands à proportion que les autres animaux : et comme le corps entier des oiseaux est plus perméable à l'air, ces sons peuvent aussi sortir et se faire entendre d'une manière plus sensible; en sorte que cette faculté, au lieu d'être particulière à l'agami, doit être regardée comme une propriété générale que les oiseaux exercent plus ou moins, et qui n'a frappé dans l'agami et le hocco que par la profondeur du lieu où se produit ce son, au lieu qu'on n'y a point fait attention dans les coqs-d'Inde, les pigeons, et dans d'autres où il se produit plus à l'extérieur, c'est-à-dire dans la poitrine ou dans le voisinage de la gorge.

A l'égard des habitudes de l'agami dans l'état de domesticité, voici ce qu'en dit M. Vosmaër : « Quand ces oiseaux sont entretenus avec propreté, ils se tiennent aussi fort nets, et font souvent passer par leur bec les plumes du corps et des ailes, lorsqu'ils joutent quelquefois entre eux; cela se fait tout en sautant et avec d'assez forts mouvemens et battemens d'ailes. La différence du climat et des alimens amortit certainement ici (en Hollande) leur ardeur naturelle pour la propagation, dont ils ne donnent que de très-foibles marques. Leur nourriture ordinaire est du grain, tel que

1. M. de La Condamine dit que cet oiseau a de particulier de faire quelquefois un bruit qui lui a fait donner le nom de *trompette;* mais que c'est mal à propos que quelques-uns ont pris ce son pour un chant ou pour un ramage, puisqu'il se forme dans un organe tout différent, et précisément opposé à celui de la gorge.

le blé-sarrasin, etc.; mais ils mangent aussi fort volontiers de petits poissons, de la viande, et du pain. Leur goût pour le poisson, et leurs jambes passablement longues, font assez voir qu'en ceci ils tiennent encore de la nature des hérons et des grues, qu'ils sont amis des eaux, et qu'ils appartiennent à la classe des oiseaux aquatiques. » Nous devons remarquer ici que ce goût pour le poisson n'est pas une preuve, puisque les poules en sont aussi friandes que de toute autre nourriture. « Ce que Pistorius nous raconte, continue M. Vosmaër, de la reconnoissance de cet oiseau, peut faire honte à bien des gens. Cet oiseau, dit-il, est reconnoissant quand on l'a apprivoisé, et distingue son maître ou bienfaiteur par-dessus tout autre; je l'ai expérimenté moi-même, en ayant élevé un tout jeune. Lorsque le matin j'ouvrois sa cage, cette caressante bête me sautoit autour du corps, les deux ailes étendues, trompetant (c'est ainsi que plusieurs croient devoir exprimer ce son) du bec et du derrière, comme si, de cette manière, il vouloit me souhaiter le bonjour. Il ne me faisoit pas un accueil moins affectueux quand j'étois sorti et que je revenois au logis; à peine m'apercevoit-il de loin, qu'il couroit à moi, bien que je fusse même dans un bateau, et, en mettant pied à terre, il me félicitoit de mon arrivée par les mêmes complimens; ce qu'il ne faisoit qu'à moi seul en particulier, et jamais à d'autres. »

Nous pouvons ajouter à ces observations beaucoup d'autres faits qui nous ont été communiqués par M. de Manoncourt.

Dans l'état de nature, l'agami habite les grandes forêts des climats chauds de l'Amérique, et ne s'approche pas des endroits découverts, et encore moins des lieux habités. Il se tient en troupes assez nombreuses, et ne fréquente pas de préférence les marais ni le bord des eaux; car il se trouve souvent sur les montagnes et autres terres élevées. Il marche et court plutôt qu'il ne vole, et sa course est aussi rapide que son vol est pesant; car il ne s'élève jamais que de quelques pieds, pour se reposer à une petite distance sur terre ou sur quelques branches peu élevées. Il se nourrit de fruits sauvages comme les hoccos, les marails, et autres gallinacés. Lorsqu'on le surprend, il fuit et court plus souvent qu'il ne vole, et il jette en même temps un cri aigu semblable à celui du dindon.

Ces oiseaux grattent la terre au pied des grands arbres, pour y creuser la place du dépôt de leurs œufs; car ils ne ramassent rien pour le garnir, et ne font point de nid. Ils pondent des œufs en grand nombre, de dix jusqu'à seize, et ce nombre est proportionné, comme dans tous les oiseaux, à l'âge de la femelle. Ces œufs sont presque sphériques, plus gros que ceux de nos poules, et peints d'une couleur de vert clair. Les jeunes agamis conservent leur duvet, ou plutôt leurs premières plumes effilées, bien plus long-temps que nos poussins ou nos perdreaux : on en trouve qui les ont longues de près de deux pouces, en sorte qu'on les prendroit pour des animaux couverts de poil ou de soie jusqu'à cet âge; et ce duvet ou ces soies sont très-serrées, très-fournies, et très-douces au toucher : les vraies plumes ne viennent que quand ils ont pris plus du quart de leur accroissement.

Non seulement les agamis s'apprivoisent très-aisément, mais ils s'attachent même à celui qui les soigne, avec autant d'empressement et de fidélité que le chien : ils en donnent les marques les moins équivoques; car si l'on garde un agami dans la maison, il vient au devant de son maître, lui fait des caresses, le suit ou le précède, et lui témoigne la joie qu'il a de l'accompagner ou de le revoir : mais aussi lorsqu'il prend quelqu'un en guignon, il le chasse à coups de bec dans les jambes, et le reconduit quelquefois fort loin, toujours avec les mêmes démonstrations d'humeur ou de colère, qui souvent ne provient pas de mauvais traitemens ou d'offenses, et qu'on ne peut guère attribuer qu'au caprice de l'oiseau, déterminé peut-être par la figure déplaisante ou par l'odeur désagréable de certaines personnes. Il ne manque pas aussi d'obéir à la voix de son maître; il vient même auprès de tous ceux qu'il ne hait pas, dès qu'il est appelé. Il aime à recevoir des caresses, et présente surtout la tête et le cou pour les faire gratter; et lorsqu'il est une fois accoutumé à ces complaisances, il en devient importun, et semble exiger qu'on les renouvelle à chaque instant. Il arrive aussi, sans être appelé, toutes les fois qu'on est à table, et il commence par chasser les chats et les chiens, et se rendre maître de la chambre avant de demander à manger; car il est si confiant et si courageux, qu'il ne fuit jamais, et les chiens de taille ordinaire sont obligés de lui céder, souvent après un combat long, et dans lequel il sait éviter la dent du chien en s'élevant en l'air, et retombant ensuite sur son ennemi, auquel il cherche à crever les yeux, et qu'il meurtrit à coups de bec et d'ongles, et lorsqu'une fois il s'est rendu

vainqueur, il poursuit son ennemi avec un acharnement singulier, et finiroit par le faire périr si on ne les séparoit. Enfin il prend dans le commerce de l'homme presque autant d'instinct relatif que le chien, et l'on nous a même assuré qu'on pouvoit apprendre à l'agami à garder et conduire un troupeau de moutons. Il paroît encore qu'il est jaloux contre tous ceux qui peuvent partager les caresses de son maître; car souvent, lorsqu'il vient autour de la table, il donne de violens coups de bec contre les jambes nues des nègres ou des autres domestiques, quand ils approchent de la personne de son maître.

La chair de ces oiseaux, surtout celle des jeunes, n'est pas de mauvais goût; mais elle est sèche et ordinairement dure. On découpe, dans leurs dépouilles, la partie brillante de leur plumage; c'est cette plaque de couleur changeante et vive que l'on a soin de préparer pour faire des parures.

M. de La Borde nous a aussi communiqué les notices suivantes au sujet de ces oiseaux : « Les agamis sauvages, dit-il, sont écartés dans l'intérieur des terres, de manière qu'il n'y en a plus aux environs de Cayenne... et ils sont très-communs dans les terres éloignées ou inhabitées... On les trouve toujours dans les grands bois, en nombreuses troupes de dix à douze, jusqu'à quarante... Ils se lèvent de terre pour voler à des arbres peu élevés, sur lesquels ils restent tranquilles; les chasseurs en tuent quelquefois plusieurs sans que les autres fuient... Il y a des hommes qui imitent leur bourdonnement ou son sourd si parfaitement, qu'ils les font venir à leurs pieds.... Quand les chasseurs ont trouvé une compagnie d'agamis, ils ne quittent pas prise qu'ils n'en aient tué plusieurs. Ces oiseaux ne volent presque pas, et leur chair n'est pas bien bonne; elle est noire, toujours dure : mais celle des jeunes est moins mauvaise.... Il n'y a pas d'oiseau qui s'apprivoise plus aisément que celui-ci : il y en a toujours plusieurs dans les rues de Cayenne... Ils vont aussi hors de la ville, et reviennent exactement se retirer chez leur maître... On les approche et les manie tant qu'on veut; ils ne craignent ni les chiens, ni les oiseaux de proie : dans les basses-cours, ils se rendent maîtres des poules, et ils s'en font craindre. Ils se nourrissent comme les poules, les marails, les paraguas; cependant les agamis très-jeunes préfèrent les petits vers et la viande à toute autre nourriture.

« Presque tous ces oiseaux prennent à tic de suivre quelqu'un dans les rues ou hors de la ville, des personnes même qu'ils n'auront jamais vues : vous avez beau vous cacher, entrer dans les maisons, ils vous attendent, reviennent toujours à vous, quelquefois pendant plus de trois heures. Je me suis mis à courir quelquefois, ajoute M. de La Borde; ils couroient plus vite que moi, et me gagnoient toujours le devant : quand je m'arrêtois, ils s'arrêtoient aussi fort près de moi. J'en connois un qui ne manque pas de suivre tous les étrangers qui entrent dans la maison de son maître, et de les suivre dans le jardin, où il fait, dans les allées, autant de tours de promenade qu'eux jusqu'à ce qu'ils se retirent. »

Comme les habitudes naturelles de cet oiseau étoient très peu connues, j'ai cru devoir rapporter mot à mot les différentes notices que l'on m'en a données. Il en résulte que de tous les oiseaux l'agami est celui qui a le plus d'instinct et le moins d'éloignement pour la société de l'homme. Il paroît à cet égard être aussi supérieur aux autres oiseaux que le chien l'est aux autres animaux. Il a même l'avantage d'être le seul qui ait cet instinct social, cette connoissance, cet attachement bien décidé pour son maître, au lieu que, dans les animaux quadrupèdes, le chien, quoique le premier, n'est pas le seul qui soit susceptible de ces sentimens relatifs. Et puisque l'on connoît ces qualités dans l'agami, ne devroit-on pas tâcher de multiplier l'espèce? Dès que ces animaux aiment la domesticité, pourquoi ne les pas élever, s'en servir, et chercher à perfectionner encore leur instinct et leurs facultés? Rien ne démontre mieux la distance immense qui se trouve entre l'homme sauvage et l'homme policé, que les conquêtes de celui-ci sur les animaux : il s'est aidé du chien, s'est servi du cheval, de l'âne, du bœuf, du chameau, de l'éléphant, du renne, etc.; il a réuni autour de lui les poules, les oies, les dindons, les canards, et logé les pigeons : le sauvage a tout négligé, ou plutôt n'a rien entrepris, même pour son utilité ni pour ses besoins : tant il est vrai que le sentiment du bien-être, et même l'instinct de la conservation de soi-même, tient plus à la société qu'à la nature, plus aux idées morales qu'aux sensations physiques.

LES TINAMOUS[1].

Ces oiseaux, qui sont propres et particuliers aux climats chauds de l'Amérique, doivent être regardés comme faisant partie des oiseaux gallinacés; car ils tiennent de l'outarde et de la perdrix, quoiqu'ils en diffèrent par plusieurs caractères : mais on se tromperoit si l'on prenoit pour caractères constans certaines habitudes naturelles, qui ne dépendent souvent que du climat ou d'autres circonstances : par exemple, la plupart des oiseaux qui ne se perchent point en Europe, et qui demeurent toujours à terre comme les perdrix, se perchent en Amérique, et même les oiseaux d'eau à pieds palmés, que nous n'avons jamais vus dans nos climats se percher sur les arbres, s'y posent communément; ils vont sur l'eau pendant le jour, et retournent la nuit sur les arbres, au lieu de se tenir à terre. Il paroît que ce qui détermine cette habitude, qu'on auroit d'abord jugée contraire à leur nature, c'est la nécessité où ils se trouvent d'éviter non seulement les jaguars et autres animaux de proie, mais encore les serpens et les nombreux insectes dont la terre fourmille dans ces climats chauds, et qui ne leur laisseroient ni tranquillité ni repos; les fourmis seules, arrivant toujours en colonnes pressées et en nombre immense, feroient bientôt autant de squelettes des jeunes oiseaux qu'elles pourroient envelopper pendant leur sommeil, et l'on a reconnu que les serpens avalent souvent des cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre dans ces contrées. Ceci semble d'abord faire une exception à ce que nous venons de dire; tous les oiseaux ne se perchent donc pas, puisque les cailles restent à terre dans ce climat, comme dans ceux de l'Europe? mais il y a toute apparence que ces cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre en Amérique, n'en sont pas originaires; il est de fait que l'on y en a porté d'Europe en assez grand nombre, et il est probable qu'elles n'ont pas eu encore le temps de conformer leurs habitudes aux nécessités et aux convenances de leur nouveau domicile, et qu'elles prendront peut-être à la longue, et à force d'être incommodées, le parti de se percher, comme le font tous les autres oiseaux.

Nous aurions dû placer le genre des tinamous après celui de l'outarde; mais ces oiseaux du nouveau continent ne nous étoient pas alors assez connus, et c'est à M. de Manoncourt que nous devons la plus grande partie des faits qui ont rapport à leur histoire, ainsi que les descriptions exactes qu'il nous a mis en état de faire, d'après les individus qu'il nous a donnés pour le Cabinet du Roi.

Les Espagnols de l'Amérique et les François de Cayenne ont également donné aux tinamous le nom de *perdrix;* et ce nom, quoique très-impropre, a été adopté par quelques nomenclateurs : mais le tinamou diffère de la perdrix en ce qu'il a le bec grêle, allongé, et mousse à son extrémité, noir par dessus et blanchâtre en dessous, avec les narines oblongues et posées vers le milieu de la longueur du bec; il a aussi le doigt postérieur très-court, et qui ne pose point à terre; les ongles sont fort courts, assez larges, et creusés en gouttière par dessous : les pieds diffèrent encore de ceux de la perdrix; car ils sont chargés par derrière, comme ceux des poules, et sur toute leur longueur, d'écailles qui ont la forme de petites coquilles, mais dont la partie supérieure se relève et forme autant d'inégalités, ce qui n'est pas si sensible sur le pied des poules. Tous les tinamous ont aussi la gorge et le jabot assez dégarnis de plumes, qui sont très-écartées et clair-semées sur ces parties; les pennes de la queue sont si courtes, que, dans quelques individus, elles sont entièrement cachées par les couvertures supérieures. Ainsi ces oiseaux ont été très-mal à propos appelés *perdrix,* puisqu'ils en diffèrent par tant de caractères essentiels.

Mais ils diffèrent aussi de l'outarde par quelques-uns de leurs principaux caractères, et particulièrement par ce quatrième doigt qu'ils ont en arrière, et qui manque à l'outarde; en sorte que nous avons cru devoir en faire un genre particulier, sous le nom qu'ils portent dans leur pays natal.

Les habitudes communes à toutes les espèces de tinamous sont, comme nous l'avons dit, de se percher sur les arbres pour y passer la nuit, et de s'y tenir aussi quelquefois pendant le jour, mais de ne jamais se placer au faîte des grands arbres, et de ne se poser que sur les branches les moins élevées. Il semble donc que ces oiseaux, ainsi

1. *Tinamous*, nom que les naturels de la Guiane donnent à ces oiseaux.

que beaucoup d'autres, ne se perchent que malgré eux, et parce qu'ils y sont contraints par la nécessité : on en a un exemple évident par les perdrix de cette contrée, qui ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'Europe, et qui ne quittent la terre que le plus tard qu'elles peuvent chaque jour ; elles ne se perchent même que sur les branches les plus basses, à deux ou trois pieds de hauteur de terre. Ces perdrix de la Guiane ne nous étoient pas bien connues lorsque nous avons écrit l'histoire de ce genre d'oiseaux; mais nous en donnerons la description à la suite de cet article.

En général, les tinamous sont tous bons à manger; leur chair est blanche, ferme, cassante, et succulente, surtout celle des ailes, dont le goût a beaucoup de rapport à celui de la perdrix rouge. Les cuisses et le croupion ont d'ordinaire une amertume qui les rend désagréables ; cette amertume vient des fruits de balisier dont ces oiseaux se nourrissent, et l'on trouve la même amertume dans les pigeons ramiers qui mangent de ces fruits : mais lorsque les tinamous se nourrissent d'autres fruits, comme de cerises sauvages, etc., alors toute leur chair est bonne, sans cependant avoir de fumet. Au reste, on doit observer que comme l'on ne peut garder aucun gibier plus de vingt-quatre heures à la Guiane sans qu'il soit corrompu par la grande chaleur et l'humidité du climat, il n'est pas possible que les viandes prennent le degré de maturité nécessaire à l'excellence du goût, et c'est par cette raison qu'aucun gibier de ce climat ne peut acquérir de fumet. Ces oiseaux, comme tous ceux qui ont un jabot, avalent souvent les fruits sans les broyer, ni même les casser; ils aiment de préférence, non seulement les cerises sauvages, mais encore les fruits du palmier *comon*, et même ceux de l'arbre de café, lorsqu'ils se trouvent à portée d'en manger. Ce n'est pas sur les arbres mêmes qu'ils cueillent ces fruits; ils se contentent de les ramasser à terre; ils les cherchent. Ils grattent aussi la terre et la creusent pour y faire leur nid, qui n'est composé pour l'ordinaire que d'une couche d'herbes sèches. Ils font communément deux pontes par an, et toutes deux très-nombreuses; ce qui prouve encore que ces oiseaux, ainsi que l'agami, sont de la classe des gallinacés, lesquels pondent tous en beaucoup plus grand nombre que les autres oiseaux. Leur vol est aussi, comme celui des gallinacés, pesant et assez court; mais ils courent à terre avec une grande vitesse. Ils vont en petites troupes, et il est assez rare de les trouver seuls ou par paires; ils se rappellent en tout temps, matin et soir, et quelquefois aussi pendant le jour : ce rappel est un sifflement lent, tremblant et plaintif, que les chasseurs imitent pour les attirer à leur portée; car c'est l'un des meilleurs gibiers et le plus commun qui soit dans ce pays.

Au reste, nous observerons, comme une chose assez singulière, que dans ce genre d'oiseaux, ainsi que dans celui des fourmiliers, la femelle est néanmoins plus grosse que le mâle ; ce qui n'appartient guère, dans nos climats, qu'à la classe des oiseaux de proie : mais du reste les femelles tinamous sont presque entièrement semblables aux mâles par la forme du corps, ainsi que par l'ordre et la distribution des couleurs.

LE MAGOUA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous donnons au plus grand des tinamous le nom de *magoua*, par contraction de *macoucagoua*, nom qu'il porte au Brésil [1]. Cet oiseau, n° 476, est au moins de la grandeur d'un faisan; son corps est si charnu, qu'il a, selon Marcgrave [2], le double de la chair d'une bonne poule. Il a la gorge et le bas du ventre blancs; le dessus de la tête d'un

1. MM. Brisson et Barrère ont confondu mal à propos le *magoua* avec l'*yambu* du Brésil, qui, selon Marcgrave, est une vraie perdrix de la taille et de la forme des nôtres; et ils ont aussi tous deux réuni l'*agami* et le *macucagua* de Marcgrave, qui est le même oiseau que le *magoua*. M. Brisson a donc indiqué cette espèce de tinamou sous deux noms différens, et sa quatrième et sa cinquième perdrix désignent le même oiseau, c'est-à-dire le *magoua*, si cependant l'on sépare de leur nomenclature l'*yambu*, qui en diffère, et l'*agami*, qui n'y a aucun rapport.

2. Cet oiseau mange, suivant l'auteur, des fèves sauvages, et les fruits que porte l'arbre appelé au Brésil *aracicu*.

roux foncé; le reste du corps d'un gris brun, varié de blanc sur le haut du ventre, les côtés, et les couvertures des jambes; un peu de verdâtre sur le cou, la poitrine, le haut du dos, et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sur lesquelles on remarque quelques taches transversales noirâtres, qui sont moins nombreuses aux couvertures de la queue; le gris brun est plus foncé sur le reste du corps, et il est varié de taches transversales noires, qui deviennent moins nombreuses vers le croupion; l'on voit aussi quelques petites taches noires sur les pennes latérales de la queue : les pennes moyennes des ailes sont variées de roux et de gris brun, et terminées par un bord roussâtre; les grandes pennes sont cendrées, sans taches, et sans bordures : les pieds sont noirâtres, et les yeux noirs, derrière lesquels, à une petite distance, l'on voit les oreilles comme dans les poules. Pison a observé que toutes les parties intérieures de cet oiseau étoient semblables à celles de la poule.

La grandeur n'est pas la même dans tous les individus de cette espèce. Voici à peu près le terme moyen de leurs dimensions. La longueur totale est de quinze pouces, le bec de vingt lignes, la queue de trois pouces et demi, et les pieds de deux pouces trois quarts : la queue dépasse les ailes pliées d'un pouce deux lignes.

Le sifflement par lequel ces oiseaux se rappellent est un son grave qui se fait entendre de loin, et régulièrement à six heures du soir, c'est-à-dire au moment même du coucher du soleil dans ce climat; de sorte que quand le ciel est couvert, et qu'on entend le magoua, on est aussi sûr de l'heure que si l'on consultoit une pendule. Il ne siffle jamais la nuit, à moins que quelque chose ne l'effraie.

La femelle pond de douze à seize œufs presque ronds, un peu plus gros que des œufs de poule, d'un beau bleu verdâtre, et très-bons à manger.

LE TINAMOU CENDRÉ[1].

SECONDE ESPÈCE.

Nous avons adopté cette dénomination, parce qu'elle fait, pour ainsi dire, la description de l'oiseau, qui n'étoit connu d'aucun naturaliste, et que nous devons à M. de Manoncourt. C'est de tous les tinamous le moins commun à la Guiane. Il est en effet d'un brun cendré uniforme sur tout le corps, et cette couleur ne varie que sur la tête et le haut du cou, où elle prend une teinte de roux. Nous n'en donnons pas la représentation, parce qu'on peut aisément se faire une idée de cet oiseau, en jetant les yeux sur le grand tinamou, pl. 476, et le supposant plus petit, avec une couleur uniforme et cendrée.

Sa longueur est d'un pied; son bec de seize lignes; sa queue de deux pouces et demi, et ses pieds d'autant.

1. Par les François de Cayenne, *perdrix cendrée*.

LE TINAMOU VARIÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cette espèce, qui est la troisième dans l'ordre de grandeur, diffère des deux premières par la variété du plumage. C'est par cette raison que nous lui avons donné le nom de *tinamou varié*, n° 828. Les créoles de Cayenne l'appellent *perdrix-pintade*, quoique cette dénomination ne lui convienne point; car il ne ressemble en rien à la pintade, et son plumage n'est pas piqueté, mais rayé. Il a la gorge et le milieu du ventre blancs; le cou, la poitrine, et le haut du ventre roux; les côtés et les jambes rayés obliquement de blanc, de brun et de roux; le dessus de la tête et du haut du cou noirs;

tout le dessus du corps, les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et les pennes moyennes des ailes, rayés transversalement de noir et de brun olivâtre, plus foncé sur le dos, et plus clair sur le croupion et les côtés; les grandes pennes des ailes sont brunes, uniformément sans aucune tache; les pieds sont noirâtres.

Sa longueur totale est de onze pouces; son bec de quinze lignes; sa queue de deux pouces : elle dépasse les ailes pliées de six lignes.

Il est assez commun dans les terres de la Guiane, quoique en moindre nombre que le magoua, qui de tous est celui que l'on trouve le plus fréquemment dans les bois; car aucune des trois espèces que nous venons de décrire ne fréquente les lieux découverts. Dans celle-ci, la femelle pond dix ou douze œufs, un peu moins gros que ceux de la poule faisane, et qui sont très-remarquables par la belle couleur de lilas dont ils sont peints partout et assez uniformément.

LE SOUÏ[1].

QUATRIÈME ESPÈCE.

C'est le nom que cet oiseau porte à la Guiane, et qui lui a été donné par les naturels du pays. Nous l'avons fait représenter, planches enluminées, n° 829. Il est le plus petit des oiseaux de ce genre, n'ayant que huit à neuf pouces de longueur, et n'étant pas plus gros qu'une perdrix. Sa chair est aussi bonne à manger que celle des autres espèces; mais il ne pond que cinq ou six œufs, et quelquefois trois ou quatre, un peu plus gros que des œufs de pigeon; ils sont presque sphériques et blancs, comme ceux des poules. Les souïs ne font pas, comme les magouas, leur nid en creusant la terre; ils le construisent sur les branches les plus basses des arbrisseaux, avec des feuilles étroites et longues : ce nid, de figure hémisphérique, est d'environ six pouces de diamètre, et cinq pouces de hauteur. C'est la seule des quatre espèces de tinamous qui ne reste pas constamment dans les bois; car ceux-ci fréquentent souvent les halliers, c'est-à-dire les lieux anciennement défrichés, et qui ne sont couverts que de petites broussailles; ils s'approchent même des habitations.

Le souï a la gorge variée de blanc et de roux; tout le dessous du corps et les couvertures des jambes d'un roux clair; le dessus de la tête et le haut du cou noirs; le bas du cou, le dos, et tout le dessus du corps, d'un brun varié de noirâtre peu apparent; les couvertures supérieures et les pennes moyennes des ailes sont brunes, bordées de roux; les grandes pennes des ailes sont brunes, sans aucune tache ni bordure; la queue dépasse les ailes pliées de dix lignes, et elle est dépassée elle-même par ses couvertures.

1. Par les naturels de la Guiane, *souï;* par les créoles de Cayenne, *perdrix cul-rond,* à cause de sa queue très-courte, qui est recouverte par les grandes couvertures.

LE TOCRO, ou PERDRIX DE LA GUIANE.

Le tocro est un peu plus gros que notre perdrix grise, et son plumage est d'un brun plus foncé; du reste, il lui ressemble en entier, tant par la figure et la proportion du corps que par la brièveté de la queue, la forme du bec et des pieds. Les naturels de la Guiane l'appellent *tocro,* mot qui exprime assez bien son cri.

Ces perdrix du nouveau continent ont à peu près les mêmes habitudes que nos perdrix d'Europe; seulement elles ont conservé l'habitude de se tenir dans les bois, parce qu'il n'y avoit point de lieux découverts avant les défrichemens. Elles se perchent sur les plus basses branches des arbrisseaux, et seulement pour y passer la nuit; ce qu'elles ne font que pour éviter l'humidité de la terre, et peut-être les insectes dont elle

fourmille. Elles produisent ordinairement douze ou quinze œufs, qui sont tout blancs. La chair des jeunes est excellente, cependant sans fumet; on mange aussi les vieilles perdrix, dont la chair est même plus délicate que celle des nôtres : mais, comme on ne peut pas les garder plus de vingt-quatre heures avant de les faire cuire, ce gibier ne peut acquérir le bon goût qu'il prendroit s'il étoit possible de le conserver plus longtemps.

Comme nos perdrix grises ne se mêlent point avec nos perdrix rouges, il y a toute apparence que ces perdrix brunes de l'Amérique ne produiroient ni avec l'une ni avec l'autre, et que par conséquent elles forment une espèce particulière dans le genre des perdrix.

LES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES, ET TYRANS.

Au dessous du dernier ordre de la grande classe des oiseaux carnassiers, la nature a établi un petit genre d'oiseaux chasseurs plus innocens et plus utiles, et qu'elle a rendus très-nombreux. Ce sont tous ces oiseaux qui ne vivent pas de chair, mais qui se nourrissent de mouches, de moucherons et d'autres insectes volans, sans toucher ni aux fruits ni aux graines.

On les a nommés *gobe-mouches*, *moucherolles*, et *tyrans*. C'est un des genres d'oiseaux le plus nombreux en espèces : les unes sont plus petites que le rossignol, et les plus grandes approchent de la pie-grièche, ou l'égalent; d'autres espèces moyennes remplissent tous les degrés intermédiaires de ces deux termes de grandeur.

Cependant des rapports de ressemblance et des formes communes caractérisent toutes ces espèces : un bec comprimé, large à sa base, et presque triangulaire, environné de poils ou de soies hérissées, courbant sa pointe en un petit crochet dans plusieurs des moyennes espèces, et plus fortement courbé dans toutes les grandes; une queue assez longue et dont l'aile pliée ne recouvre pas la moitié, sont des caractères que portent tous les gobe-mouches, moucherolles et tyrans. Ils ont aussi le bec échancré vers la pointe; caractère qu'ils partagent avec le genre du merle, de la grive et de quelques autres oiseaux.

Leur naturel paroît, en général, sauvage et solitaire, et leur voix n'a rien de gai ni de mélodieux. Trouvant à vivre dans les airs, ils quittent peu le sommet des grands arbres; on les voit rarement à terre : il semble que l'habitude et le besoin de serrer les branches sur lesquelles ils se tiennent constamment leur aient agrandi le doigt postérieur, qui, dans la plupart des espèces de ce genre, est presque aussi long que le grand doigt antérieur.

Les terres du Midi, où jamais les insectes ne cessent d'éclore et de voler, sont la véritable patrie de ces oiseaux : aussi contre deux espèces de gobe-mouches que nous trouvons en Europe, en comptons-nous plus de huit dans l'Afrique et les régions chaudes de l'Asie, et près de trente en Amérique, où se trouvent aussi les plus grandes espèces; comme si la nature, en multipliant et agrandissant les insectes dans ce nouveau continent, avoit voulu y multiplier et fortifier les oiseaux qui devoient s'en nourrir. Mais l'ordre de grandeur étant le seul suivant lequel on puisse bien distribuer un aussi grand nombre d'espèces que les ressemblances dans tout le reste réunissent, nous ferons trois classes de ces oiseaux muscivores : la première, de ceux qui sont au dessous de la grandeur du rossignol, et ce sont les gobe-mouches proprement dits; la seconde, sous le nom de *moucherolles*, de ceux qui égalent ou surpassent de peu la taille de ce même oiseau; dans la troisième, qui est celle des tyrans, ils sont tous à peu près, si même ils ne l'excèdent, de la grandeur de l'écorcheur ou pie-grièche rousse, du genre de laquelle ils se rapprochent par l'instinct, les facultés et la figure : ils terminent ainsi ce genre nombreux d'oiseaux chasseurs aux mouches, en le rejoignant à la dernière espèce des oiseaux carnassiers.

LE GOBE-MOUCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous conserverons le nom générique de *gobe-mouche* à celui d'Europe, comme étant généralement connu sous ce seul et même nom; d'ailleurs ce gobe-mouche nous servira de terme de comparaison pour toutes les autres espèces. Celui-ci, n° 565, fig. 1, a cinq pouces huit lignes de longueur, huit pouces et demi de vol; l'aile pliée s'étend jusqu'au milieu de la queue, qui a deux pouces de longueur; le bec est aplati, large à sa base, long de huit lignes, environné de poils; tout le plumage n'est que de trois couleurs, le gris, le blanc et le cendré noirâtre; la gorge est blanche; la poitrine et le cou, sur les côtés, sont tachetés d'un brun foible et mal terminé; le reste du corps est blanchâtre; le dessus de la tête paroît varié de gris et de brun; toute la partie supérieure du corps, la queue, et l'aile, sont brunes; les pennes et leurs couvertures sont légèrement frangées de blanchâtre.

Les gobe-mouches arrivent en avril, et partent en septembre. Ils se tiennent communément dans les forêts où ils cherchent la solitude et les lieux couverts et fourrés; on en rencontre aussi quelquefois dans les vergers épais. Ils ont l'air triste, le naturel sauvage, peu animé, et même assez stupide. Ils placent leur nid tout à découvert, soit sur les arbres, soit sur les buissons : aucun oiseau foible ne se cache aussi mal, aucun n'a l'instinct si peu décidé. Ils travaillent leurs nids différemment : les uns le font entièrement de mousse, et les autres y mêlent de la laine. Ils emploient beaucoup de temps et de peine pour faire un mauvais ouvrage; et l'on voit quelquefois ce nid entrelacé de si grosses racines, qu'on n'imagineroit pas qu'un ouvrier aussi petit pût employer de tels matériaux. Il pond trois ou quatre œufs et quelquefois cinq, couverts de taches rousses.

Ces oiseaux prennent le plus souvent leur nourriture en volant, et ne se posent que rarement et par instans à terre, sur laquelle ils ne courent pas. Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a le front plus varié de brun, et le ventre moins blanc. Ils arrivent en France au printemps; mais les froids qui surviennent quelquefois vers le milieu de cette saison leur sont funestes. M. Lottinger remarque qu'ils périrent presque tous dans les neiges qui tombèrent en Lorraine, en avril 1767, et 1772, et qu'on les prenoit à la main. Tout degré de froid qui abat les insectes volans dont cet oiseau fait son unique nourriture devient mortel pour lui : aussi abandonne-t-il nos contrées avant les premiers froids de l'automne, et on n'en voit plus dès la fin de septembre. Aldrovande dit qu'il ne quitte point le pays; mais cela doit s'entendre de l'Italie, ou des pays encore plus chauds.

LE GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER,

OU GOBE-MOUCHE DE LORRAINE [1].

SECONDE ESPÈCE.

Le gobe-mouche noir à collier, n° 565, est la seconde des deux espèces de gobe-mouches d'Europe. On l'a nommé aussi *gobe-mouche de Lorraine*, et cette dénomination peut avec raison s'ajouter à la première, puisque c'est dans cette province qu'il a été, pour la première fois, bien vu et bien décrit, et où il est plus connu et apparemment plus commun. Il est un peu moins grand que le précédent, n'ayant guère que cinq pouces de longueur. Il n'a d'autres couleurs que du blanc et du noir,

1. Une notice envoyée des Vosges alsaciennes nous parle d'un petit gobe-mouche appelé dans ces cantons *mochren-koepflein*, que nous jugeons n'être pas différent du gobe-mouche noir à collier de Lorraine.

par plaques et taches bien marquées; néanmoins son plumage varie plus singulièrement que celui d'aucun autre oiseau.

Suivant les différentes saisons, l'oiseau mâle paroît porter quatre habits différens : l'un, qui est celui d'automne ou d'hiver, n'est guère ou point différent de celui de sa femelle, laquelle n'est pas sujette à ces changemens de couleur ; leur plumage ressemble alors à celui du mûrier, vulgairement *petit pinson des bois :* dans le second état, lorsque ces oiseaux arrivent en Provence ou en Italie, le plumage du mâle est tout pareil à celui du bec-figue : le troisième état est celui qu'il prend quelque temps après son arrivée dans notre pays, et qu'on peut appeler son *habit de printemps :* c'est comme la nuance par laquelle il passe au quatrième, qui est celui d'été, et qu'on peut nommer avec raison, dit M. Lottinger, son *habit de noces,* puisqu'il ne le prend que lorsqu'il s'apparie, et qu'il le quitte aussitôt après les nichées. L'oiseau est alors dans toute sa beauté : un collier blanc de trois lignes de hauteur environne son cou, qui est du plus beau noir, ainsi que la tête, à l'exception du front et de la face, qui sont d'un très-beau blanc ; le dos et la queue sont du noir de la tête ; le croupion est varié de noir et de blanc ; un trait blanc, large d'une ligne, borde, sur quelque longueur, la penne la plus extérieure de la queue près de son origine ; les ailes, composées de dix-sept pennes, sont d'un marron foncé ; la troisième penne et les quatre suivantes sont terminées par un brun beaucoup plus clair, ce qui, l'aile étant pliée, fait un très-bel effet ; toutes les pennes, excepté les deux premières, ont sur le côté extérieur une tache blanche qui augmente à mesure qu'elle approche du corps, en sorte que le côté extérieur de la dernière penne est entièrement de cette couleur ; la gorge, la poitrine et le ventre sont blancs ; le bec et les pieds, noirs. Un lustre et une fraîcheur singulière relèvent tout ce plumage ; mais ces beautés disparoissent dès le commencement de juillet : les couleurs deviennent foibles et brunissent ; le collier s'évanouit le premier, et tout le reste bientôt se ternit et se confond : alors l'oiseau mâle est tout-à-fait méconnoissable ; il perd son beau plumage dans les premiers jours de juillet. « J'ai été trouver plusieurs fois, dit M. Lottinger, des oiseleurs qui avoient des *tendues* sur des fontaines dans des lieux où nichent ces oiseaux ; et, quoique ce ne fût qu'en juillet, ils me dirent qu'ils prenoient fréquemment des femelles, mais pas un seul mâle. » Tant les mâles étoient devenus semblables aux femelles. C'est aussi sous leur livrée qu'ils reviennent avec elles, dans leur retour au printemps : mais M. Lottinger ne nous décrit pas avec le même détail l'habit que ce gobe-mouche prend dans son passage aux provinces méridionales ; je veux dire le quatrième changement qui lui donne l'apparence du bec-figue. Aldrovande paroît indiquer le changement de ce gobe-mouche, qu'il a bien désigné ailleurs [1], lorsque, le rappelant de nouveau parmi les bec-figues, il dit l'avoir surpris dans l'instant même de sa métamorphose, et où il n'étoit ni bec-figue ni tête noire. Il avoit déjà cependant, ajoute-t-il, le collier blanc, la tache blanche au front, du blanc dans la queue et sur l'aile, le dessous du corps blanc, et le reste noir. A ces traits, le gobe-mouche à collier est pleinement reconnoissable.

Cet oiseau arrive en Lorraine vers le milieu d'avril. Il se tient dans les forêts, surtout dans celles de haute futaie; il y niche dans des trous d'arbre quelquefois assez profonds, et à une distance de terre assez considérable. Son nid est composé de petits brins d'herbe et d'un peu de mousse qui couvre le fond du trou où il s'est établi. Il pond jusqu'à six œufs. Lorsque les petits sont éclos, le père et la mère ne cessent d'entrer et de sortir pour leur porter à manger ; et, par cette sollicitude, ils décèlent eux-mêmes leur nichée, que, sans cela, il ne seroit pas facile de découvrir.

Ils ne se nourrissent que de mouches et autres insectes volans ; on ne les voit pas à terre ; et presque toujours ils se tiennent fort élevés, voltigeant d'arbre en arbre. Leur voix n'est pas un chant, mais un accent plaintif très-aigu, roulant sur une consonne aigre, *crri, crri.* Ils paroissent sombres et tristes ; mais l'amour de leurs petits leur donne de l'activité et même du courage.

La Lorraine n'est pas la seule province de France où l'on trouve ce gobe-mouche à collier. M. Hébert nous a dit en avoir vu un dans la Brie, où néanmoins il est peu connu, parce qu'il est sauvage et passager. Nous avons trouvé un de ces gobe-mouches, le 10 mai 1773, dans un petit parc près de Montbard en Bourgogne; il étoit dans le

1. Il décrit le collier : *In collo macula alba est velut torquis....* et la tache blanche de l'aile : *Item alia in medio alarum....* Il parle de la beauté de ce petit oiseau : *In summa pulchra avicula est....* et la grandeur qu'il lui donne convient à notre gobe-mouche noir : « Il est connu, ajoute-t-il, des oiseleurs bolonois, qui l'ont nommé *peglia-mosche.* »

même état de plumage que celui qu'a décrit M. Brisson (tome II, page 381). Les grandes couvertures des ailes, qu'il représente terminées de blanc, ne l'étoient que sur les plus voisines du corps; les plus éloignées n'étoient que brunes : les seules couvertures du dessous de la queue étoient blanches, celles du dessus d'un brun noirâtre ; le croupion étoit d'un gris de perle terne; et le derrière du cou, dans l'endroit du collier, moins foncé que la tête et le dos; les pennes moyennes de l'aile étoient, vers le bout, du même brun que les grandes pennes; la langue nous parut effrangée par le bout; large pour la grosseur de l'oiseau, mais proportionnée à la largeur de la base du bec; le tube intestinal étoit de huit à neuf pouces de longueur; le gésier musculeux, précédé d'une dilatation dans l'œsophage; quelques vestiges de *cœcum;* point de vésicule du fiel. Cet oiseau étoit mâle, et les testicules paroissoient d'environ une ligne de diamètre : il pesoit trois gros.

Dans cette espèce de gobe-mouche, le bout des ailes se rejoint et s'étend au delà du milieu de la queue; ce qui fait une exception dans ce genre, où l'aile pliée n'atteint pas le milieu de la queue. L'oiseau ne la tient pas élevée, comme elle est représentée dans la planche enluminée, nº 565, fig. 2 et 3. Le blanc du devant de la tête est aussi beaucoup plus étendu que dans cette figure, et M. Lottinger juge qu'au nº 3 on a donné un mâle commençant à changer d'habit, pour une femelle : il observe de plus que le collier du mâle, nº 2, devroit environner tout le cou, sans être coupé de noir. L'on doit avoir égard aux remarques de cet observateur exact, qui le premier nous a fait connoître les habitudes et les changemens de couleur de ces oiseaux.

Au reste, ce petit oiseau, triste et sauvage, mène pourtant une vie tranquille, sans danger, sans combats, protégée par la solitude. Il n'arrive qu'à la fin du printemps, lorsque les insectes dont il fait sa proie ont repris leurs ailes, et part dans l'arrière-saison pour retrouver aux contrées du Midi sa pâture, sa solitude et ses amours.

Il pénètre assez avant dans le Nord, puisqu'on le trouve en Suède : mais il paroît s'être porté beaucoup plus loin vers le Midi, qui est véritablement son climat natal; car nous ne croyons pas devoir faire deux espèces du gobe-mouche du cap de Bonne-Espérance, représenté planche 572, fig. 2, sous le nom de *gobe-mouche à collier du Cap,* et de notre gobe-mouche de Lorraine, la ressemblance étant frappante, à une tache rousse près que le premier a sur la poitrine; différence, comme l'on voit, très-légère, vu l'intervalle des climats, et surtout dans un plumage qui nous a paru si susceptible de diverses teintes, et sujet à des changemens si rapides et si singuliers. La figure 1 de la même planche qui représente un second *gobe-mouche du Cap,* qu'on auroit pu aussi nommer *à collier* (puisque si l'autre en a un qui lui ceint le cou par derrière, celui-ci en porte un par devant), ne nous paroissant que la femelle, dont la figure 2 est le mâle, doit se rapporter encore à notre gobe-mouche à collier, dont on retrouve dans ces deux variétés le même port, la même figure, et plus de ressemblances que l'on n'a droit d'en attendre à cette distance de climat.

LE GOBE-MOUCHE DE L'ILE DE FRANCE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous avons au Cabinet deux gobe-mouches envoyés de l'Ile-de-France; l'un plutôt noir que brun, et l'autre simplement brun: tous deux ont le corps un peu moins gros et surtout plus court que nos gobe-mouches d'Europe. Le premier a la tête d'un brun noirâtre, et les ailes d'un brun roussâtre; le reste du plumage est un mélange de blanchâtre et de brun pareil à celui de la tête et des ailes, disposé par petites ondes ou petites taches, sans beaucoup de régularité.

Le second paroît n'être que la femelle du premier. En effet, leurs différences sont trop légères pour en faire deux espèces, surtout n'ayant que deux individus, dont la grandeur, le port, et même le fond de couleur, aux nuances près, sont semblables. Ce dernier a plus de blanc, mêlé de roussâtre, sur la poitrine et sur le ventre; le

gris brun de la tête et du corps est moins foncé. Ces différences en moins dans le ton de couleur sont presque générales, de la femelle au mâle, dans toutes les espèces des oiseaux. Nous ne donnons pas la figure de ces gobe-mouches, qui n'ont rien de remarquable.

LE GOBE-MOUCHE A BANDEAU BLANC DU SÉNÉGAL.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous comprendrons sous cette dénomination les deux oiseaux désignés dans les planches enluminées, sous les noms de *gobe-mouche à poitrine rousse du Sénégal*, et *gobe-mouche à poitrine noire du Sénégal*. Ces deux jolis oiseaux peuvent être décrits ensemble; ils sont de la même grandeur et du même climat : ils se ressemblent aussi par l'ordre et la distribution de leurs couleurs; il y a même toute apparence que l'un est le mâle, et l'autre la femelle d'une même espèce : la ligne blanche qui passe sur l'œil, et ceint leur tête d'une sorte de petit couronnement ou de diadème, ne paroît dans aucun autre de leur genre aussi entière et aussi distincte. Le premier est le plus petit, et n'a guère que trois pouces et demi de longueur; une tache rousse lui couvre le sommet de la tête, qu'entoure le bandeau blanc; de l'angle extérieur de l'œil s'étend une plaque noire ovale, qui confine au dessus avec le bandeau, et s'étend en pointe vers l'angle du bec; la gorge est blanche; une tache d'un roux léger marque la poitrine; le dos est gris clair sur blanc; la queue et les ailes sont noirâtres; dans leurs couvertures moyennes passe obliquement une ligne blanche, et les petites couvertures sont bordées en écailles du roux de la poitrine; un velouté transparent règne sur tout le joli plumage de cet oiseau, et ce lustre est encore plus frais et plus clair sur celui de l'autre, qui, plus simple en couleur, n'est qu'un mélange de gris léger, de blanc, et de noir, et n'en est pas moins agréable : le bandeau blanc lui passe sur les yeux; un plastron de même couleur prend en pointe sous le bec, et se coupe carrément sur la poitrine, qu'une zone noire distingue, tenant au noir du haut du cou, qui se fond dans le gris sur le blanc du dos; les pennes sont noires, frangées de blanc, et la ligne blanche des couvertures s'élargit en festons: les épaules sont noires; mais il s'entrelace dans tout ce noir un petit frangé blanc, et sur le blanc de tout le plumage règnent de petites ombres noires, d'une teinte si transparente et si légère, que, sans avoir de brillantes couleurs, ce petit oiseau est plus paré que d'autres ne le paroissent être avec des teintes d'éclat et de riches nuances.

LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ DU SÉNÉGAL.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Avec le gobe-mouche huppé du Sénégal, n° 573, fig. 2, est représenté dans la même planche, fig. 1, un *gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon*, que nous ne séparons pas du premier, persuadés qu'il n'en est qu'une variété. L'île de Bourbon, jetée au milieu d'un vaste océan, située entre les tropiques, dont le climat constant n'a pas d'oiseaux inquiets ni voyageurs, n'étoit peuplée d'aucun oiseau de terre lorsque les premiers vaisseaux européens y abordèrent. Ceux qu'elle nourrit à présent y ont été transportés, soit à dessein, soit par hasard. Ce n'est donc pas dans cette île qu'il faut chercher les espèces originaires[1]; et, trouvant

[1]. Nous trouvons encore deux gobe-mouches de l'île de Bourbon, que nous ne ferons qu'indiquer, convaincus qu'ils appartiennent à quelque espèce du continent de l'Afrique. L'un est représenté dans nos planches enluminées, n° 572, fig. 3 : il est

ici dans le continent l'analogue de l'oiseau de l'île, nous n'hésitons pas d'y rapporter ce dernier. En effet, il y a entre ces deux gobe-mouches des différences qui n'excèdent pas celles que l'âge ou le sexe produisent en diverses espèces de leur genre, et plusieurs ressemblances qui, dans tous les genres, font juger les espèces comme très-voisines. La figure, la grosseur, les masses de couleur, sont les mêmes. Tous deux ont la tête garnie de petites plumes à demi relevées en huppe noire, à reflets verts et violets : ce noir, dans celui du Sénégal, descend en plaque carrée sur la gorge et le devant du cou; dans celui de Bourbon, représenté dans la planche, le noir n'enveloppe que la tête avec l'œil et le dessous du bec : mais, dans d'autres individus, nous avons vu cette couleur envelopper aussi le haut du cou. Tous deux ont le dessous du corps d'un beau gris d'ardoise clair, et tous deux le dessus d'un rouge bai, plus vif dans celui de Bourbon, plus foncé et marron dans celui du Sénégal; et cette couleur, qui s'étend également sur toute l'aile et la queue du dernier, est coupée par un peu de blanc à l'origine de celle de l'autre, et cède sur l'aile à une teinte plus foncée dans les couvertures : elles sont aussi frangées de trois traits plus clairs; le noirâtre des pennes n'a qu'un léger bord roussâtre au côté extérieur, et blanchâtre à l'intérieur des barbes. La plus grande différence est dans la queue : celle du gobe-mouche de Bourbon est courte et carrée, n'ayant que deux pouces et demi; la queue de celui du Sénégal a plus de quatre pouces, et elle est étagée depuis les deux pennes du milieu, qui sont les plus longues, jusqu'aux plus extérieures, qui sont plus courtes de deux pouces. Cette différence pouvant être le produit de l'âge, de la saison, ou du sexe, ces deux oiseaux ne forment à nos yeux qu'une espèce. Si quelque observation survient qui engage à les distinguer, c'est de l'union même et du rapprochement que nous en aurons fait ici, que résultera l'attention à les séparer dans la suite.

petit et tout noir, a un peu de roux près et sous la queue; et, malgré la différence de couleur, on pourroit penser qu'il se rapporte, comme variété, aux gobe-mouches du Cap, que nous avons déjà rapprochés de notre gobe-mouche noir à collier, ces diversités de plumages n'étant apparemment pas autres que celles par où nous le voyons passer lui-même, et que l'influence d'un climat plus chaud doit encore rendre plus étendues et plus rapides dans un naturel qui se montre d'ailleurs si facile à les subir. M. Brisson indique, par la phrase suivante, le troisième gobe-mouche de l'île de Bourbon, auquel il dit que les habitans donnent le nom de *tecteo : Muscicapa superne fusca, oris pennarum rufescentibus, inferne rufescens* (mas); *sordide alba* (femina), *tectricibus saturate fuscis, oris exterioribus dilutius fuscis.*

LE GOBE-MOUCHE A GORGE BRUNE DU SÉNÉGAL.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche, nº 567, fig. 3, a été apporté du Sénégal par M. Adanson. C'est celui que décrit M. Brisson sous le nom peu approprié de *gobe-mouche à collier du Sénégal*, puisque ni la tache brune, qui n'est qu'une simple plaque sur la gorge, ni la ligne noire qui la termine, ne font l'effet d'un collier. Une tache d'un brun marron lui prend sous le bec et sous l'œil carrément, couvre la gorge au large, mais ne descend pas sur la poitrine, une ligne noire la tranchant net au bas du cou; cette ligne a peu de largeur, et l'estomac est blanc, avec le reste du dessous du corps; le dessus d'un beau gris bleuâtre; la queue noirâtre; la penne la plus extérieure est blanche du côté extérieur; les grandes couvertures de l'aile sont blanches aussi, les petites sont noirâtres; les pennes sont d'un cendré foncé, frangé de blanc, et les deux plus près du corps sont blanches dans leur moitié extérieure; le bec, large et aplati, est hérissé de soie aux angles.

LE PETIT AZUR,

GOBE-MOUCHE BLEU DES PHILIPPINES.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Un beau bleu d'azur couvre le dos, la tête, et tout le devant du corps de ce joli petit gobe-mouche, à l'exception d'une tache noire sur le derrière de la tête, et d'une autre tache noire sur la poitrine : le bleu s'étend en s'affoiblissant sur la queue; il teint les petites barbes des pennes de l'aile, dont le reste est noirâtre, et on l'aperçoit encore dans le blanc des plumes du ventre.

Cet oiseau, n° 666, fig. 1, est un peu moins grand, plus mince, et plus haut sur ses jambes, que notre gobe-mouche.

Longueur totale, cinq pouces; bec, sept à huit lignes, point échancré ni crochu; queue, deux pouces, tant soit peu étagée. Le bleu du plumage a beaucoup de lustre et de reflets, mais au sortir de sa teinte.

LE BARBICHON DE CAYENNE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Tous les gobe-mouches ont plus ou moins le bec garni de poils ou de soies : mais dans celui-ci, n° 830, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, elles sont si longues, qu'elles se portent en avant jusqu'au bout du bec; et c'est pour exprimer ce caractère que le nom de *barbichon* lui a été donné. Cet oiseau a près de cinq pouces de longueur; son bec est fort large à la base, et très-aplati dans toute sa longueur; la mandibule supérieure déborde un peu l'inférieure; tout le dessus du corps est d'un brun olivâtre foncé, excepté le haut de la tête que recouvrent des plumes orangées, en partie cachées sous les autres plumes; le dessous du corps est d'un jaune verdâtre, qui, sur le croupion, se change en un beau jaune.

La femelle est un peu plus grande que le mâle; tout le dessus de son corps est d'un brun noirâtre, mêlé d'une légère teinte de verdâtre, moins sensible que dans le mâle; le jaune du sommet de la tête ne forme qu'une tache oblongue, que des plumes de la couleur générale recouvrent encore en partie : la gorge et le haut du cou sont blanchâtres; les plumes du reste du cou, de la poitrine, et du dessous des ailes, ont leur milieu brun, et le reste jaunâtre; le ventre et le dessous de la queue sont entièrement d'un jaune pâle; le bec est moins large que celui du mâle, et n'a que quelques petits poils courts de chaque côté.

Ce gobe-mouche n'a pas la voix aigre, et il siffle doucement *pipi*. Le mâle et la femelle vont ordinairement de compagnie. L'instinct borné des gobe-mouches, dans la manière de placer leur nid, se marque singulièrement dans celui-ci : ce n'est point dans les rameaux touffus qu'il le pose; c'est aux endroits découverts, sur les branches les moins garnies de feuilles : il est d'autant plus apparent, qu'il est d'une grosseur excessive; il a douze pouces de haut sur plus de cinq de diamètre, et tout entier de mousse. Ce nid est fermé au-dessus; l'ouverture étroite est dans le flanc, à trois pouces du sommet. C'est à M. de Manoncourt que nous devons la connoissance de cet oiseau.

LE GOBE-MOUCHE BRUN DE CAYENNE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche, n° 574, fig. 1, est petit, ayant à peine quatre pouces de longueur. Les plumes de la tête et du dos sont d'un brun noirâtre, bordées d'un brun fauve; le fauve est plus foncé, et domine sur les pennes de l'aile, et le noir sur celles de la

queue, qui sont bordées d'une frange blanchâtre; cette dernière couleur est celle de tout le dessous du corps, excepté une teinte fauve sur la poitrine; la queue est carrée, l'aile pliée en couvre la moitié; le bec aigu est garni de petites soies à sa racine : ce sont tous les traits qu'on peut remarquer dans ce petit oiseau. Son espèce a néanmoins une variété, si les différences que nous trouvons dans un second individu ne sont pourtant pas celles du mâle à la femelle, ou du jeune à l'adulte. Sur le fond cendré brun de tout le plumage de ce second individu, paroît sous le ventre une teinte jaunâtre, et à la poitrine un brun olive; le cendré noirâtre de la tête et du dos est un peu teint de vert olive foncé, et l'on voit sur les grandes pennes des ailes quelques traits plus clairs sur leurs petites barbes, tandis que les grandes barbes des petites pennes montrent, en se développant, un jaune rosat, léger et pâle.

LE GOBE-MOUCHE ROUX A POITRINE ORANGÉE DE CAYENNE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche, nº 831, fig. 1, se trouve dans la Guiane, à la rive des bois et le long des savanes. L'orangé de la poitrine et le roux du reste du corps sont les couleurs qui frappent assez pour le faire reconnoître. Il a quatre pouces neuf lignes de longueur; son bec est fort aplati et très-large à sa base; la tête et le haut du cou sont d'un brun verdâtre; le dos est d'un roux surchargé de la même teinte de vert; la queue est rousse en entier; le noir des pennes de l'aile, quand elle est pliée, ne paroît qu'à la pointe, leurs petites barbes étant rousses : au défaut de la tache orangée de la poitrine, le blanc ou le blanchâtre couvre le dessus du corps. Nous n'en avons qu'un individu au Cabinet du Roi.

LE GOBE-MOUCHE CITRIN DE LA LOUISIANE.

ONZIÈME ESPÈCE.

On peut comparer à la lavandière jaune ce gobe-mouche, nº 666, fig. 2, pour la grandeur et la couleur : un beau jaune citron couvre la poitrine et le ventre, et cette couleur est encore plus vive sur le devant de la tête, la joue, et la tempe; le reste de la tête et du cou est encapuchonné d'un beau noir qui remonte jusque sous le bec et descend en plastron arrondi jusque sur la poitrine; un gris verdâtre recouvre sur le dos et les épaules le cendré qui y fait le fond du plumage, et se marque par lignes sur les petites barbes des grandes pennes de l'aile. Par la vivacité et la netteté de ses couleurs, par son noir velouté, bien tranché dans le jaune clair, et par la teinte uniforme de son manteau verdâtre, ce gobe-mouche est un des plus jolis, et peut disputer de beauté avec tous les oiseaux de son genre.

LE GOBE-MOUCHE OLIVE DE LA CAROLINE ET DE LA JAMAIQUE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Nous aurions voulu rapporter à cette espèce le *gobe-mouche olive de Cayenne* des planches enluminées, nº 574, fig. 2; mais celui-ci est de beaucoup plus petit : ainsi nous le donnerons séparément, et avec d'autant plus de raison, qu'il faut en reconnoître deux espèces ou variétés, l'une décrite par Edwards, et l'autre par Catesby. Le

premier de ces oiseaux a la grosseur et la proportion des gobe-mouches d'Europe. Le dessus de la tête et du corps est d'un olive brun; le dessous d'un blanc sale, mêlé confusément de brun olivâtre : la bandelette blanche se montre au dessus des yeux : le fond de la couleur des pennes est d'un brun cendré, et elles sont frangées d'une couleur d'olive sur une assez grande largeur.

La seconde espèce ou variété est le gobe-mouche décrit par Catesby (tome I, page 64), et qu'il nomme *moucherolle aux yeux rouges*, en remarquant qu'il a l'iris et les pieds de cette couleur. Ce caractère, joint à la différence des couleurs un peu plus sombres que celles du gobe-mouche d'Edwards, indique une variété ou même une espèce différente. Celui-ci niche dans la Caroline, et se retire vers la Jamaïque en hiver; cependant Hans Sloane n'en fait aucune mention : mais M. Brown le regarde comme un oiseau de passage à la Jamaïque; il le met au nombre des oiseaux chanteurs, en disant néanmoins qu'il n'a pas dans la voix beaucoup de tons, mais qu'ils sont fort doux. Ceci seroit une affection particulière; car tous les gobe-mouches ne font entendre que quelques sons aigres et brefs.

LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ DE LA MARTINIQUE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Un beau brun plus foncé sur la queue couvre tout le dessus du corps de ce gobe-mouche, n° 568, fig. 1, jusque sur la tête, dont les petites plumes, peintes de quelques traits de brun roux plus vif, se hérissent à demi pour former une huppe au sommet; sous le bec un peu de blanc cède bientôt au gris ardoisé clair qui couvre le devant du cou, la poitrine, et l'estomac : ce même blanc se trouve au ventre. Les pennes de l'aile sont d'un brun noirâtre, frangées de blanc; leurs couvertures, frangées de même, rentrent par degrés dans le roux des épaules; la queue est un peu étagée, recouverte par l'aile au tiers, et longue de deux pouces : l'oiseau entier en a cinq et demi.

LE GOBE-MOUCHE NOIRATRE DE LA CAROLINE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau est à peu près de la grandeur du rossignol. Son plumage, depuis la tête à la queue, est d'un brun uniforme et morne; la poitrine et le ventre sont blancs, avec une nuance de vert jaunâtre; les jambes et les pieds noirs. La tête du mâle est d'un noir plus foncé que celle de la femelle; ils ne diffèrent que par là. Ils nichent à la Caroline, au rapport de Catesby, et en partent à l'approche de l'hiver.

LE GILLIT, OU GOBE-MOUCHE PIE DE CAYENNE.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 675, fig. 1, qui se trouve à la Guiane, se nomme *gillit* en langue garipone[1], et nous avons cru devoir adopter ce nom, comme nous l'avons toujours fait pour les autres oiseaux, et pour les animaux qui ne peuvent jamais être mieux indiqués que par les noms de leur pays natal. La tête, la gorge, tout le dessous du corps, et jusqu'aux deux pattes de cet oiseau, sont d'un blanc uniforme; le croupion, la queue,

et les ailes sont noirs, et les petites pennes de celles-ci sont bordées de blanc; une tache noire prend derrière la tête, tombe sur le cou, et y est interrompue par un chaperon blanc qui fait cercle sur le dos. La longueur de ce gobe-mouche est de quatre pouces et demi. Le plumage de la femelle est partout d'un gris uniforme et léger. On les trouve ordinairement dans les savanes noyées.

Le *gobe-mouche à ventre blanc de Cayenne* des planches enluminées, n° 566, fig. 3, ne diffère presque en rien du gillit, et nous ne les séparerons pas, de peur de multiplier les espèces dans un genre déjà si nombreux, et où elles ne sont séparées que par de très-petits intervalles.

Nous rapporterons aussi à ce gobe-mouche à ventre blanc la *moucherolle blanche et noire* d'Edwards, de Surinam, et dont les couleurs sont les mêmes, excepté du brun aux ailes, et du noir au sommet de la tête; différences qui ne sont rien moins que spécifiques.

LE GOBE-MOUCHE BRUN DE LA CAROLINE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Celui-ci est le *petit preneur de mouches brun* de Catesby. Il est de la taille et de la figure du gobe-mouche olive aux yeux et pieds rouges, donné par le même auteur, et nous aurions voulu les réunir; mais cet observateur exact les distingue. Une teinte brune et morne qui couvre uniformément tout le dessus du corps de cet oiseau n'est coupée que par le brun roussâtre des pennes de l'aile et de la queue; le dessous du corps est blanc sale avec une nuance de jaune; les jambes et les pieds sont noirs; le bec est aplati, large, et un peu crochu à la pointe, il a huit lignes, la queue deux pouces; l'oiseau entier, cinq pouces huit lignes; il ne pèse que trois gros. C'est tout ce qu'en a dit Catesby, d'après lequel seul on a parlé de ce petit oiseau.

LE GOBE-MOUCHE OLIVE DE CAYENNE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche, n° 574, fig. 2, n'est pas plus grand que le *pouillot* d'Europe; il a sa taille et ses couleurs, si ce n'est que le verdâtre domine un peu plus ici sur le cendré et le blanc sale, qui font le fond du plumage de ces deux petits oiseaux : celui-ci, par son bec aplati, appartient à la famille des gobe-mouches; nos pouillots et soucis, sans y être précisément compris, en ont les mœurs : ils vivent de même de mouches et moucherons; c'est pour les saisir que, dans les jours d'été, ils ne cessent de voleter; et quand la saison rigoureuse a fait disparoître tous les insectes volans, le souci et le pouillot les cherchent encore en chrysalides, sous les écorces où ils se sont cachés.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, sept lignes; queue, vingt lignes, laquelle dépasse l'aile pliée de quinze lignes.

LE GOBE-MOUCHE TACHETÉ DE CAYENNE.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche de Cayenne, n° 573, fig. 3, est à peu près de la grandeur du gobe-mouche olive, naturel au même climat. Le blanc sale, mêlé sur l'aile de quelque ombre de rougeâtre et de quelques taches de blanc jaunâtre plus distinctes, avec du cendré brun sur la tête et le cou, et du cendré noirâtre sur les ailes forment avec

confusion le mélange des taches du plumage de cet oiseau; une petite mentonnière de plumes blanchâtres et hérissées lui prend sous le bec, et les plumes cendrées du sommet de la tête, mêlées de filets jaunes, se soulèvent en demi-huppe. Le bec est de la même grandeur que celui du gobe-mouche olive; la queue de même longueur : mais la couleur les différencie. L'olive paroît aussi avoir la taille plus fine, le mouvement plus vif que le tacheté, autant du moins qu'on peut en juger par leurs dépouilles.

LE PETIT NOIR-AURORE,

GOBE-MOUCHE D'AMÉRIQUE.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Nous caractérisons ainsi, des deux couleurs qui tranchent agréablement dans son plumage, ce petit gobe-mouche que les naturalistes avoient jusqu'à présent nommé vaguement *gobe-mouche d'Amérique*, comme si ce nom pouvoit le faire distinguer au milieu de la foule d'oiseaux du même genre qui habitent également ce nouveau continent. Celui-ci, nº 566, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, est à peine aussi grand que le pouillot; un noir vif lui couvre la tête, la gorge, le dos, et les couvertures; un beau jaune aurore brille par pinceaux sur le fond gris blanc de l'estomac, et se renforce sous le pli de l'aile : cette même couleur perce en traits entre les pennes de l'aile, et couvre les deux tiers de celles de la queue, dont la pointe est noire ou noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile. Ce sont là les couleurs du mâle. La femelle en diffère en ce que tout ce que le mâle a d'un noir vif, elle l'a d'un noirâtre foible, et d'un jaune simple tout ce qu'il a d'aurore ou d'orangé. Edwards a donné les figures de la femelle (planche 255), et du mâle (planche 80), que Catesby représente aussi (tome I, page 67) sous le nom de *rossignol de muraille*, mais d'une taille plus grande que celui d'Edwards et que celui de nos planches enluminées; ce qui fait imaginer une variété dans l'espèce.

LE RUBIN,

OU

GOBE-MOUCHE ROUGE HUPPÉ DE LA RIVIÈRE DES AMAZONES.

VINGTIÈME ESPÈCE.

De toute la nombreuse famille des gobe-mouches, celui-ci, nº 675, fig. 1, est le plus brillant : une taille fine et légère assortit l'éclat de sa robe; une huppe de petites plumes effilées d'un beau rouge cramoisi se hérisse et s'étale en rayons sur sa tête; le même rouge reprend sous le bec, couvre la gorge, la poitrine, le ventre, et va s'étendre aux couvertures de la queue; un cendré brun, coupé de quelques ondes blanchâtres au bord des couvertures et même des pennes, couvre tout le dessus du corps et les ailes. Le bec, très-aplati, a sept lignes de longueur; la queue, deux pouces : elle dépasse les ailes de dix lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces et demi. M. Commerson l'avoit nommé *mésange cardinal;* mais ce petit oiseau étant encore moins cardinal que mésange, nous lui avons donné un nom immédiatement relatif à la vivacité de sa couleur [1]. Ce seroit, sans contredit, un des plus jolis oiseaux que l'on pût renfermer en cage : mais la nature, dans le

1. Nous trouvons une figure de cet oiseau parmi les dessins rapportés du pays des Amazones par M. de La Condamine. Cet oiseau, suivant une note au bas de ce dessin, s'appelle, en espagnol, *putillas*. La femelle, qui est représentée avec le

genre de nourriture qu'elle lui a prescrit, paroît l'avoir éloigné de toute vie commune avec l'homme, et lui avoir assuré, après le plus grand des biens, le seul qui en répare la perte, la liberté ou la mort.

mâle, n'a point de huppe : tout le beau de son plumage est plus foible, et on ne lui voit, partout où le mâle est rouge, que quelques traits affoiblis de cette couleur, sur un fond blanchâtre.

LE GOBE-MOUCHE ROUX DE CAYENNE.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche, nº 453, fig. 1, long de cinq pouces et demi, est à peu près de la grosseur du rossignol. Il est sur tout le dessus du corps, d'un beau roux clair qui a du feu; cette teinte s'étend jusque sur les petites pennes de l'aile, qui, couvrant les grandes lorsqu'elle est pliée, n'y laissent voir qu'un petit triangle noir, formé par leur extrémité : une tache brune couvre le sommet de la tête; tout le devant et le dessus du corps est blanchâtre, avec quelques teintes légèrement ombrées de roux; la queue, qui est carrée, s'étale; le bec large, court, et robuste, et dont la pointe est recourbée, fait nuance à cet égard entre les gobe-mouches et les tyrans. Nous ne savons si l'on doit rapporter à cette espèce le gobe-mouche roux de Cayenne de M. Brisson. C'est une chose désolante que cette contrariété d'objets sous une même dénomination, à quoi rien n'est comparable que la contrariété de dénominations sur le même objet, non moins fréquente chez les nomenclateurs. Quoi qu'il en soit, le gobe-mouche roux de Cayenne a, selon M. Brisson, huit pouces de longueur, et le nôtre n'en a que cinq. Voyez en outre la différence des couleurs, en comparant sa phrase avec notre description. Au reste, le gobe-mouche roux à poitrine orangée, dont nous avons donné ci-devant la description, ne diffère de celui-ci par aucun autre caractère essentiel que par la grandeur; car, sans cela, on pourroit le regarder comme une variété de sexe, d'autant plus que, dans ce genre, les femelles sont communément plus grandes que les mâles : car si cette différence dans la grandeur étoit produite par l'âge, et que le plus petit de ces deux oiseaux fût en effet le plus jeune, la tache orangée qu'il porte sur la poitrine seroit moins vive que dans l'adulte.

LE GOBE-MOUCHE A VENTRE JAUNE.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

Ce beau gobe-mouche habite en Amérique le continent et les îles. Celui que représente la planche enluminée, nº 569, fig. 2, venoit de Cayenne; un autre a été envoyé de Saint-Domingue au Cabinet sous le nom de *gobe-mouche de Saint-Domingue*.

Nous croyons apercevoir, en ces deux individus, la différence du mâle à la femelle. Celui qui est venu de Saint-Domingue paroît être le mâle; il a le jaune doré du sommet de la tête beaucoup plus vif et plus large que l'autre, où ce jaune plus foible se montre à peine à travers les plumes noirâtres de cette partie de la tête. Du reste, ces deux oiseaux se ressemblent; ils sont un peu moins gros que le rossignol. Leur longueur est de cinq pouces huit lignes; le bec, à peine courbé à la pointe, a huit lignes; la queue, deux pouces et demi; l'aile pliée ne l'atteint pas à moitié. La tache orangée de la tête est bordée de cendré noirâtre; une bande blanche traverse la tempe sur les yeux, au dessous desquels prend une tache du même cendré noirâtre qui vient se confondre dans le brun roussâtre du dos : ce brun roussâtre couvre les ailes et la queue, et s'éclaircit un peu au bord des petites barbes des pennes. Un beau jaune orangé couvre la poitrine et le ventre; cette couleur éclatante distingue ce gobe-mouche de tous les autres. Quoique les plumes jaune doré du sommet de la tête paroissent devoir se

relever au gré de l'oiseau, comme nous le remarquons dans nos petits soucis d'Europe, cependant on ne peut pas proprement nommer celui-ci *gobe-mouche huppé*, puisque ces plumes, habituellement couchées, ne forment pas une véritable huppe, mais un simple couronnement qui ne se relève et ne paroît que par instans.

LE ROI DES GOBE-MOUCHES.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

On a donné à cet oiseau le nom de *roi des gobe-mouches*, à cause de la belle couronne qu'il porte sur la tête, et qui est posée transversalement, au lieu que les huppes de tous les autres oiseaux sont posées longitudinalement. La figure, dans la planche enluminée, ne rend pas assez sensible cette position transversale de la couronne; elle est composée de quatre à cinq rangs de petites plumes arrondies, étalées en éventail sur dix lignes de largeur, toutes d'un rouge bai très-vif, et toutes terminées par un petit œil noir, en sorte qu'on la prendroit pour la miniature d'une queue de paon.

Cet oiseau, nº 289, a aussi la forme singulière, et paroît rassembler les traits des gobe-mouches, des moucherolles, et des tyrans : il n'est guère plus gros que le gobe-mouche d'Europe, et porte un bec disproportionné, très-large, très-aplati, long de dix lignes, hérissé de soies qui s'étendent jusqu'à sa pointe, qui est crochue; le reste ne répond point à cette arme : le tarse est court, les doigts sont foibles; l'aile n'a pas trois pouces de longueur, la queue pas plus de deux. On voit sur l'œil un petit sourcil blanc; la gorge est jaune; un collier noirâtre ceint le cou et se rejoint à cette teinte qui couvre le dos, et se change sur l'aile en brun fauve foncé; les pennes de la queue sont bai clair; la même couleur, mais plus légère, teint le croupion et le ventre, et le blanchâtre de l'estomac est traversé de noirâtre en petites ondes. Ce roi des gobe-mouches est très-rare; on n'en a encore vu qu'un seul apporté de Cayenne, où même il ne paroît que rarement.

LES GOBE-MOUCHERONS.

VINGT-QUATRIÈME ET VINGT-CINQUIÈME ESPÈCES.

Ici la nature a proportionné le chasseur à la proie : les moucherons sont celle de ces petits oiseaux, que telle grosse mouche ou scarabée d'Amérique attaqueroit avec avantage. Nous les avons au Cabinet du Roi, et leur description sera courte. Le premier de ces gobe-moucherons (*Muscicapa minuta*. Gmel.) est plus petit qu'aucun gobe-mouche; il l'est plus que le souci, le plus petit des oiseaux de notre continent : il en a aussi à peu près la figure et même les couleurs; un gris d'olive, un peu plus foncé que celui du souci et sans jaune sur la tête, fait le fond de la couleur de son plumage; quelques ombres foibles de verdâtre se montrent au bas du dos, ainsi que sur le ventre, et de petites lignes d'un blanc jaunâtre sont tracées sur les plus noirâtres et sur les couvertures de l'aile. On le trouve dans les climats chauds du nouveau continent.

La seconde espèce (*Muscicapa pygmæa*. Gmel.) est celui que nous avons fait représenter dans les planches enluminées, sous le nom de *petit gobe-mouche tacheté de Cayenne*, nº 831, fig. 2. Il est encore un peu plus petit que le premier; tout le dessous du corps de ce très-petit oiseau est d'un jaune clair tirant sur la couleur paille. C'est un des plus petits oiseaux de ce genre; il a à peine trois pouces de longueur. La tête et le commencement du cou sont partie jaunes et partie noirs, chaque plume jaune ayant dans son milieu un trait noir, qui fait paroître les deux couleurs disposées par taches longues et alternatives; les plumes du dos, des ailes, et leurs couvertures, sont

d'un cendré noir et bordées de verdâtre; la queue est très-courte, l'aile encore plus. Le bec effilé se prolonge; ce qui porte toute la figure de ce petit gobe-mouche en avant et lui donne un air tout particulier et très-reconnoissable.

Nous ne pouvons mieux terminer l'histoire de tous ces petits oiseaux chasseurs aux mouches, que par une réflexion sur le bien qu'ils nous procurent; sans eux, sans leur secours, l'homme feroit de vains efforts pour écarter les tourbillons d'insectes volans dont il seroit assailli : comme la quantité en est innombrable et leur pullulation très-prompte, ils envahiroient notre domaine, ils rempliroient l'air et dévasteroient la terre, si les oiseaux n'établissoient pas l'équilibre de la nature vivante, en détruisant ce qu'elle produit de trop. La plus grande incommodité des climats chauds est celle du tourment continuel qu'y causent les insectes; l'homme et les animaux ne peuvent s'en défendre : ils les attaquent par leurs piqûres; ils s'opposent aux progrès de la culture des terres, dont ils dévorent toutes les productions utiles; ils infectent de leurs excrémens ou de leurs œufs toutes les denrées que l'on veut conserver : ainsi les oiseaux bienfaisans qui détruisent ces insectes ne sont pas encore assez nombreux dans les climats chauds, où néanmoins les espèces en sont très-multipliées. Et dans nos pays tempérés, pourquoi sommes-nous plus tourmentés des mouches au commencement de l'automne qu'au milieu de l'été? Pourquoi voit-on dans les beaux jours d'octobre, l'air rempli de myriades de moucherons? C'est parce que tous les oiseaux insectivores, tels que les hirondelles, les rossignols, fauvettes, gobe-mouches, etc., sont partis d'avance, comme s'ils prévoyoient que le premier froid doit détruire le fonds de leur subsistance, en frappant d'une mort universelle tous les êtres sur lesquels ils vivent. Et c'est vraiment une prévoyance; car ces oiseaux trouveroient encore, pendant les quinze ou vingt jours qui suivent celui de leur départ, la même quantité de subsistance, la même fourniture d'insectes qu'auparavant : ce petit temps, pendant lequel ils abandonnent trop tôt notre climat, suffit pour que les insectes nous incommodent par leur multitude, plus qu'en aucune autre saison; et cette incommodité ne feroit qu'augmenter, car ils se multiplieroient à l'infini, si le froid n'arrivoit pas tout à propos pour en arrêter la pullulation, et purger l'air de cette vermine aussi superflue qu'incommode.

LES MOUCHEROLLES.

Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans l'énumération des espèces du genre très-nombreux des gobe-mouches, nous avons cru devoir les diviser en trois ordres, relativement à leur grandeur, et nous sommes convenus d'appeler *moucherolles* ceux qui, étant plus grands que les gobe-mouches ordinaires, le sont moins que les tyrans, et forment entre ces deux familles une famille intermédiaire où s'observent les nuances et le passage de l'une et de l'autre.

On trouve des moucherolles, ainsi que des gobe-mouches, dans les deux continens : mais dans chacun les espèces sont différentes, et aucune ne paroît commune aux deux. L'Océan est pour ces oiseaux, comme pour tous les autres animaux des pays méridionaux, une large barrière de séparation, que les seuls oiseaux palmipèdes ont pu franchir, par la faculté qu'ils ont de se reposer sur l'eau.

Les climats chauds sont ceux du luxe de la nature; elle y pare ses productions, et quelquefois les charge de développemens extraordinaires. Plusieurs espèces d'oiseaux, tels que les veuves, les guêpiers, et les moucherolles, ont la queue singulièrement longue, ou prolongée de pennes exorbitantes : ce caractère les distingue des gobe-mouches, desquels ils diffèrent encore par le bec, qui est plus fort et un peu plus courbé en crochet à la pointe que celui des gobe-mouches.

LE SAVANA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce moucherolle, n° 571, fig. 2, approche des tyrans par la grandeur, et il est représenté dans les planches enluminées sous la dénomination de *tyran à queue fourchue de Cayenne*. Néanmoins son bec, plus foible et moins crochu que celui des tyrans, le réunit à la famille des moucherolles. On l'appelle *veuve* à Cayenne ; mais ce nom, ayant été donné à un autre genre d'oiseaux, ne doit pas être adopté pour celui-ci, qui ne ressemble aux veuves que par sa longue queue. Comme il se tient toujours dans les savanes noyées, le nom de *savana* nous a paru lui convenir. On le voit, perché sur les arbres, descendre à tous momens sur les mottes de terre ou les touffes d'herbes qui surnagent, hochant sa longue queue comme les lavandières. Il est gros comme l'alouette huppée : les pennes de la queue sont noires; les deux extérieures ont neuf pouces de longueur, et s'écartent en fourche; les deux qui les suivent immédiatement n'ont que trois pouces et demi, et les autres vont en décroissant jusqu'aux deux du milieu, qui n'ont qu'un pouce. Ainsi cet oiseau, à qui, en le mesurant de la pointe du bec à celle de la queue, on trouve quatorze pouces, n'en a que six du bec aux ongles. Au sommet de la tête est une tache jaune, laquelle cependant manque à plusieurs individus qui sont apparemment les femelles. Du reste, une coiffe noirâtre, courte, et carrée, lui couvre le derrière de la tête : au delà le plumage est blanc, et ce blanc remonte jusque sous le bec, et descend sur tout le devant et le dessous du corps; le dos est d'un gris verdâtre, et l'aile brune. On voit ce moucherolle au bord de la rivière de la Plata, et dans les bois de Montévidéo, d'où il a été rapporté par M. Commerson.

LE MOUCHEROLLE HUPPÉ

A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

SECONDE ESPÈCE.

Ce moucherolle, n° 234, fig. 1 et 2, se trouve au cap de Bonne-Espérance, au Sénégal, et à Madagascar; il est donné trois fois, dans l'*Ornithologie* de M. Brisson, sous trois dénominations différentes : 1° (page 418, tome II) sous le nom de *gobe-mouche huppé du cap de Bonne-Espérance ;* 2° (page 414) sous le nom de *gobe-mouche blanc du cap de Bonne-Espérance ;* 3° (page 416) sous le nom de *gobe-mouche huppé du Brésil.* Ces trois espèces n'en font qu'une, dans laquelle l'oiseau rouge est le mâle, et le blanc la femelle, qui est un peu plus grande que son mâle, comme nous l'avons observé dans l'espèce du barbichon. Cette différence, qui ne se trouve guère que dans la classe des oiseaux de proie, en rapproche le genre subalterne des gobe-mouches, moucherolles, et tyrans.

Ce moucherolle mâle a sept pouces de longueur, et la femelle huit pouces un quart, cet excès de longueur étant presque tout dans la queue : cependant elle a aussi le corps un peu plus épais, et à peu près de la grosseur de l'alouette commune. Tous deux ont la tête et le haut du cou, à le trancher circulairement à la moitié, enveloppé d'un noir luisant de vert ou de bleuâtre, dont l'éclat est pareil à celui de l'acier bruni. Une belle huppe de même couleur, dégagée et jetée en arrière en plumet, pare leur tête, où brille un œil couleur de feu. Au coin du bec, qui est long de dix lignes, un peu arqué vers la pointe et rougeâtre, sont des soies assez longues. Tout le reste du corps de la femelle est blanc, excepté les grandes pennes, dont le noir perce à la pointe de l'aile pliée. On voit deux rangs

de traits noirs dans les petites pennes et dans les grandes couvertures; et la côte des plumes de la queue est également noire dans toute sa longueur.

Dans le mâle, au dessous de la coiffe noire, la poitrine est d'un gris bleuâtre, et l'estomac, ainsi que tout le dessous du corps, sont blancs, un manteau rouge bai vif en couvre tout le dessus jusqu'au bout de la queue; cette queue est coupée en ovale et régulièrement étagée : les deux pennes du milieu étant les plus grandes, les autres s'accourcissent de deux en deux lignes ou de trois en trois, jusqu'à la plus extérieure, et de même dans la femelle.

Ce beau moucherolle est venu du cap de Bonne-Espérance; on le trouve aussi au Sénégal et à Madagascar : selon M. Adanson, il habite sur les mangliers qui bordent les eaux, dans les lieux solitaires et peu fréquentés du Niger et de la Gambia. Seba place ce moucherolle au Brésil, en le rangeant parmi les oiseaux de paradis, et lui donnant le nom brasilien d'*acamacu :* mais on sait assez que ce collecteur d'histoire naturelle a souvent donné aux choses qu'il décrit des noms empruntés sans discernement; et d'ailleurs nous ne croirons pas qu'un oiseau, vu et reconnu aux rives du Niger par un excellent observateur tel que M. Adanson, soit en même temps un oiseau du Brésil : néanmoins c'est uniquement sur la foi de Seba que M. Brisson l'y place, quoique lui-même observe l'erreur où il tombe, et remarque, à la fin de ce prétendu gobe-mouche huppé du Brésil, qu'apparemment Seba se trompe en le nommant ainsi, et que cet oiseau nous vient d'Afrique et de Madagascar. Klein le prend pour une grive huppée, et Mohering pour un choucas : exemple de la confusion dont la manie des méthodes a rempli l'histoire naturelle; et, s'il en falloit un plus frappant, nous le trouverions encore sans quitter cet oiseau : c'étoit peu de l'avoir fait grive et choucas, M. Linnæus a voulu en faire un corbeau, et, à cause de sa queue allongée, un corbeau de paradis; et c'est à son espèce blanche que M. Brisson applique la phrase où cet auteur fait de ce moucherolle un corbeau.

LE MOUCHEROLLE DE VIRGINIE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Catesby nomme ce moucherolle *oiseau-chat* (*the cat-bird*), parce que sa voix ressemble au miaulement du chat. On le voit en été en Virginie, où il vit d'insectes; il ne se perche pas sur les grands arbres et ne fréquente que les arbrisseaux et les buissons. Il est aussi gros, dit cet auteur, et même un peu plus gros qu'une alouette. Il approche donc, par la taille, de celle du petit tyran : mais son bec droit et presque sans crochet l'éloigne de cette famille. Son plumage est sombre, la couleur en est mêlée de noir et de brun plus ou moins clair et foncé : le dessus de la tête est noir; et le dessus du corps, des ailes, et de la queue, est d'un brun foncé, noirâtre même sur la la queue; le cou, la poitrine, et le ventre sont d'un brun plus clair; une teinte de rouge terne paroît aux couvertures du dessous de la queue : elle est composée de douze plumes, toutes d'égale longueur; les ailes pliées n'en couvrent que le tiers; elle a trois pouces de longueur : le bec a dix lignes et demie; et l'oiseau entier, huit pouces. Ce moucherolle niche en Virginie; ses œufs sont bleus, et il quitte cette contrée à l'approche de l'hiver.

LE MOUCHEROLLE BRUN DE LA MARTINIQUE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce moucherolle, n° 568, fig. 2, n'est pas à longue queue comme les précédens. Par sa grandeur et sa figure, on pourroit le regarder comme le plus gros des gobe-mouches : il diffère des tyrans par la forme du bec, qui n'est pas assez crochu, et qui

d'ailleurs est moins fort que le bec du plus petit des tyrans; il a néanmoins huit lignes de longueur; et l'oiseau entier, six pouces et demi. Un brun foncé de teinte assez égale lui couvre tout le dessus du corps, la tête, les ailes, et la queue; le dessous du corps est ondulé transversalement de blanc, de gris, et de teintes claires et foibles d'un brun roux; quelques plumes plus décidément rougeâtres servent de couvertures inférieures à la queue; elle est carrée, et le bord des pennes extérieures est frangé de lignes blanches.

LE MOUCHEROLLE A QUEUE FOURCHUE DU MEXIQUE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce moucherolle, n° 677, est plus gros que l'alouette; sa longueur totale est de dix pouces, dans laquelle la queue est pour cinq; ses yeux sont rouges; le bec, long de huit lignes, est droit, aplati, et assez foible. Ses couleurs sont un gris très-clair qui couvre la tête et le dos, sur lequel devroit être jetée, dans la figure enluminée, une légère teinte rougeâtre; le rouge du dessous de l'aile perce encore sur le flanc dans le blanc qui couvre tout le dessous du corps; les petites couvertures, sur un fond cendré, sont bordées de lignes blanches en écailles; le même frangé borde les grandes couvertures, qui sont noirâtres; les grandes pennes de l'aile sont tout-à-fait noires et entourées de gris roussâtre; les plumes les plus extérieures dans la queue sont les plus longues, et se fourchent comme la queue de l'hirondelle; les suivantes divergent moins et s'accourcissent jusqu'à celle du milieu, qui n'a que deux pouces: toutes sont d'un noir velouté et frangé de gris roussâtre; les barbes extérieures des deux plus grandes plumes de chaque côté paroissent blanches dans presque toute leur longueur. Quelques individus ont la queue moins longue que ne l'avoit celui qui est représenté dans la planche, et qui avoit été envoyé du Mexique à M. de Boynes, alors secrétaire d'état au département de la marine.

LE MOUCHEROLLE DES PHILIPPINES.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce moucherolle est de la grandeur du rossignol; son plumage est gris brun sur toute la partie supérieure du corps; les ailes et la queue sont blanchâtres sur toute la partie inférieure depuis le dessous du bec; une ligne blanche passe sur les yeux; des poils longs et divergens paroissent aux angles du bec. C'est là le peu de traits obscurs et monotones dont on puisse peindre cet oiseau, qui est au Cabinet, et sur lequel du reste nous n'avons d'autre indication que celle de sa terre natale.

LE MOUCHEROLLE DE VIRGINIE A HUPPE VERTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

L'on a donné, d'après M. Brisson, le nom de *gobe-mouche* à cet oiseau dans les planches enluminées, n° 579, fig. 1. Catesby l'a indiqué sous la dénomination de *preneur de mouches*, et il en a donné la figure, planche 52; mais sa longue queue et

son long bec indiquent assez qu'il doit être placé parmi les moucherolles, et non pas avec les gobe-mouches. Il est d'ailleurs un peu plus grand que ces derniers, ayant huit pouces de longueur, dont la queue fait près de moitié; son bec aplati, garni de soies, et à peine crochu à sa pointe, est long de douze lignes et demie; la tête garnie de petites plumes couchées en demi-huppe; le haut du cou et tout le dos sont d'un vert sombre; la poitrine et le devant du cou sont d'un gris plombé; le ventre est d'un beau jaune; l'aile est brune, ainsi que la plupart de ses grandes pennes, qui sont bordées de rouge bai; celles de la queue de même. Cet oiseau n'a pas encore la forme des tyrans, mais il paroît déjà participer de leur naturel triste et méchant. Il semble, dit Catesby, par les cris désagréables de ce preneur de mouches, qu'il soit toujours en colère : il ne se plaît avec aucun autre oiseau. Il fait ses petits à la Caroline et à la Virginie, et se retire en hiver dans les pays encore plus chauds.

LE SCHET DE MADAGASCAR.

HUITIÈME ESPÈCE.

On nomme *schet*, n° 248, fig. 1 et 2, à Madagascar, un beau moucherolle à longue queue; et on y donne à deux autres les noms de *schet-all* et de *schet-vouloulou*, qui signifient apparemment *schet roux* et *schet varié*, et qui ne désignent que deux variétés d'une même espèce. M. Brisson en compte trois : mais quelques diversités de couleurs ne peuvent former des espèces différentes, quand la forme, la taille et tout le reste des proportions sont les mêmes.

Les schets ont la figure allongée de la lavandière; ils sont un peu plus grands, ayant six pouces et demi de longueur jusqu'à l'extrémité de la vraie queue, sans parler des deux plumes qui l'agrandiroient extrêmement si on les faisoit entrer dans la mesure, le schet que nous avons sous les yeux ayant onze pouces, à le prendre de l'extrémité du bec à celle de ces deux pennes : le bec de ces oiseaux a sept lignes; il est triangulaire, très-aplati, très-large à sa base, garni de soies aux angles, et tant soit peu crochu à la pointe. Une belle huppe d'un vert noir avec l'éclat de l'acier poli, couchée et troussée en arrière, couvre la tête de ces trois schets; ils ont l'iris de l'œil jaune et la paupière bleue.

Dans le premier, le même noir de la huppe enveloppe le cou, couvre le dos, les grandes pennes de l'aile et de la queue, dont les deux longues plumes ont sept pouces de longueur, et sont blanches, ainsi que les petites pennes de l'aile et tout le dessous du corps.

Dans le *schet-all*, n° 248, fig. 1, ce vert noir de la huppe ne se trouve que sur les grandes pennes de l'aile, dont les couvertures sont marquées de larges lignes blanches; tout le reste du plumage est d'un rouge bai, vif et doré, qu'Edwards définit *belle couleur cannelle éclatante*, qui s'étend également sur la queue et sur les deux longs brins : ces brins sont semblables à ceux qui prolongent la queue du rollier d'Angola ou de celui d'Abyssinie, avec la différence que dans le rollier ces deux plumes sont les plus extérieures, au lieu que dans le moucherolle de Madagascar ce sont les deux intérieures qui sont les plus longues.

Le troisième schet, ou le schet vouloulou, ne diffère presque du précédent que par les deux longues plumes de la queue, qui sont blanches, le reste de son plumage étant rouge bai, comme celui du schet-all. Dans le schet-all du Cabinet du Roi, ces deux pennes ont six pouces; dans un autre individu que nous avons également mesuré, elles en avoient huit, avec les barbes extérieures, bordées de noir aux trois quarts de leur longueur, et le reste blanc; dans un troisième, ces deux longues plumes manquoient, soit qu'un accident en eût privé cet individu, soit qu'il n'eût pas encore atteint l'âge où la nature les donne à son espèce, ou qu'il eût été pris dans le temps de la mue, qu'Edwards croit être de six mois de durée pour ces oiseaux.

Au reste, on les trouve à Ceylan et au cap de Bonne-Espérance, comme à Madagascar. Knox les décrit assez bien. Edwards donne le troisième schet sous le nom *d'oi-*

seau de paradis pie, quoique ailleurs il relève une pareille erreur de Seba. En effet, ces oiseaux diffèrent des oiseaux de paradis par autant de caractères qu'ils en ont qui les unissent au genre des moucherolles [1].

[1]. La pie huppée à longue queue (*the crested long tailed pie*, des *Glanures*) n'est encore que le second schet, où le roux est représenté rougeâtre; mais la taille et la tête sont exactement les mêmes, et l'oiseau est parfaitement reconnoissable. Ray a décrit celui-ci (*Synops.* page 195), et un autre (page 193, tab. 2, n° 13); mais la figure est mauvaise, et la description incomplète.

LES TYRANS.

Le nom de *tyran*, donné à des oiseaux, doit paroître plus que bizarre. Suivant Belon, les anciens appelèrent le petit souci huppé, *tyrannus*, roitelet : ici cette dénomination a été donnée non seulement à la tête huppée ou couronnée, mais encore au naturel, qui commence à devenir sanguinaire; triste marque de la misère de l'homme, qui a toujours joint l'idée de la cruauté à l'emblème du pouvoir. Nous eussions donc changé ce nom affligeant et absurde, s'il ne s'étoit trouvé trop établi chez les naturalistes; et ce n'est pas la première fois que nous avons laissé, malgré nous, le tableau de la nature défiguré par ces dénominations trop disparates, mais trop généralement adoptées.

Nous laisserons donc le nom de *tyran* à des oiseaux du nouveau continent, qui ont, avec les gobe-mouches et les moucherolles, le rapport de la même manière de vivre, mais qui en diffèrent comme étant plus gros, plus forts et plus méchans : ils ont le bec plus grand et plus robuste; aussi leur naturel, plus dur et plus sauvage, les rend audacieux, querelleurs, et les rapproche des pies-grièches, auxquelles ils ressemblent encore par la grandeur du corps et la forme du bec.

LES TITIRIS, ou PIPIRIS.

PREMIÈRE ET SECONDE ESPÈCE.

La première espèce des tyrans est le titiri, ou pipiri, n° 537 : il a la taille et la force de la pie-grièche grise; huit pouces de longueur, treize pouces de vol; le bec aplati, mais épais, long de treize lignes, hérissé de moustaches, et droit jusqu'à la pointe, où se forme un crochet plus fort que ne l'exprime la figure; la langue est aiguë et cartilagineuse. Les plumes du sommet de la tête, jaunes à la racine, sont terminées par une moucheture noirâtre qui en couvre le reste lorsqu'elles sont couchées : mais quand dans la colère l'oiseau les relève, sa tête paroît alors comme couronnée d'une large huppe du plus beau jaune. Un gris brun clair couvre le dos, et vient se fondre aux deux côtés du cou avec le gris blanc ardoisé du devant et du dessous du corps; les pennes brunes de l'aile et de la queue sont bordées d'un filet roussâtre.

La femelle de cette espèce a aussi sur la tête la tache jaune, mais moins étendue; et toutes ses couleurs sont plus foibles ou plus ternes que celles du mâle. Une femelle mesurée à Saint-Domingue par le chevalier Deshayes avoit un pouce de plus en longueur que le mâle, et les autres dimensions plus fortes à proportion; d'où il paroîtroit que les individus plus petits qu'on dit remarquer généralement dans cette espèce, sont les mâles.

A Cayenne, ce tyran s'appelle *titiri*, d'après son cri qu'il prononce d'une voix aiguë et criarde. On voit ordinairement le mâle et la femelle ensemble dans les abattis des forêts; ils se perchent sur les arbres élevés, et sont en grand nombre à la Guiane: ils nichent dans des creux d'arbre, ou sur la bifurcation de quelque branche, sous le rameau le plus feuillu. Lorsqu'on cherche à enlever leurs petits, ils les défendent, ils combattent, et leur audace naturelle devient une fureur intrépide; ils se précipitent sur le ravisseur, ils le poursuivent; et lorsque,

malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu sauver leurs chers petits, ils viennent les chercher et les nourrir dans la cage où ils sont renfermés.

Cet oiseau, quoique assez petit, ne paroît redouter aucune espèce d'animal. « Au lieu de fuir comme les autres oiseaux, dit M. Deshayes, ou de se cacher à l'aspect des *malfinis*, des émouchets, et des autres tyrans de l'air, il les attaque avec intrépidité, les provoque, les harcèle avec tant d'ardeur et d'obstination, qu'il parvient à les écarter. On ne voit aucun animal approcher impunément de l'arbre où il a posé son nid. Il poursuit à grands coups de bec, et avec un acharnement incroyable, jusqu'à une certaine distance, tous ceux qu'il regarde comme ennemis, les chiens surtout et les oiseaux de proie. » L'homme même ne lui en impose pas; comme si ce maître des animaux étoit encore peu connu d'eux dans ces régions où il n'y a pas long-temps qu'il règne. Le bec de cet oiseau, en se refermant avec force dans ces instans de colère, fait entendre un craquement prompt et réitéré.

A Saint-Domingue on lui a donné le nom de *pipiri*, qui exprime, aussi bien que *titiri*, le cri ou le piaulement qui lui est le plus familier. On en distingue deux variétés ou deux espèces très-voisines: la première est celle du grand pipiri dont nous venons de parler, et qu'on appelle dans le pays, *pipiri à tête noire* ou *pipiri gros bec*; l'autre, nommée *pipiri à tête jaune* ou *pipiri de passage*, est plus petite et moins forte: le dessus du corps de celui-ci est gris frangé de blanc partout, au lieu qu'il est brun frangé de roux dans le grand pipiri. Le naturel des petits pipiris est aussi beaucoup plus doux; ils sont moins sauvages que le grand pipiri, qui toujours se tient seul dans les lieux écartés, et qu'on ne rencontre que par paires; au lieu que les petits pipiris paroissent souvent en bandes, et s'approchent des habitations: on les voit réunis en assez grandes troupes pendant le mois d'août, et ils fréquentent alors les cantons qui produisent certaines baies dont les scarabées et les insectes se nourrissent de préférence. Ces oiseaux sont très-gras dans ce temps, et c'est celui où communément on leur donne la chasse.

Quoiqu'on les ait appelés *pipiris de passage*, il n'y a pas d'apparence, dit M. Deshayes, qu'ils quittent l'île de Saint-Domingue, qui est assez vaste pour qu'ils puissent y voyager. A la vérité, on les voit disparoître dans certaines saisons des cantons où ils se plaisent le plus: ils suivent de proche en proche la maturité des espèces de fruits qui attirent les insectes. Toutes les autres habitudes naturelles sont les mêmes que celles des grands pipiris. Les deux espèces sont très-nombreuses à Saint-Domingue, et il est peu d'oiseaux qu'on y voie en aussi grand nombre.

Ils se nourrissent de chenilles, de scarabées, de papillons, de guêpes. On les voit perchés sur la plus haute pointe des arbres, et surtout sur les palmistes: c'est de là qu'ils s'élancent sur leur proie, qu'une vue perçante leur fait discerner dans le vague de l'air; l'oiseau ne l'a pas plutôt saisie qu'il retourne sur son rameau. C'est depuis sept heures du matin jusqu'à dix, et depuis quatre jusqu'à six du soir, qu'il paroît le plus occupé de sa chasse: on le voit avec plaisir s'élancer, bondir, voleter dans l'air pour saisir sa proie fugitive; et son poste isolé, aussi bien que le besoin de découvrir à l'entour de lui, l'exposent en tout temps à l'œil du chasseur.

Aucun oiseau n'est plus matinal que le pipiri, et l'on est assuré, quand on entend sa voix, que le jour commence à poindre: c'est de la cime des plus hauts arbres, que ces oiseaux habitent, et où ils se sont retirés pour passer la nuit, qu'ils la font entendre. Il n'y a pas de saison bien marquée pour leurs amours. On les voit nicher, dit M. Deshayes, pendant les chaleurs en automne, et même pendant les fraîcheurs de l'hiver à Saint-Domingue, quoique le printemps soit la saison où ils font plus généralement leur couvée: elle est de deux ou trois œufs, quelquefois quatre, de couleur blanchâtre tachetée de brun. Barrère fait de cet oiseau un guêpier, et lui donne le nom de *petit ric*.

LE TYRAN DE LA CAROLINE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Au caractère et à l'instinct que Catesby donne à cet oiseau de la Caroline, nous n'hésiterions pas d'en faire une même espèce avec celle du pipiri de Saint-Domingue : même hardiesse, même courage, et mêmes habitudes naturelles; mais la couronne rouge que celui-ci porte au sommet de la tête l'en distingue, aussi bien que la manière de placer son nid, qu'il fait tout à découvert sur des arbrisseaux ou des buissons, et ordinairement sur les sassafras; au contraire, le pipiri cache son nid ou même l'enfouit dans des trous d'arbre. Du reste, le tyran de la Caroline, n° 676, est à peu près de la même grosseur que le grand pipiri; son bec paroît moins crochu. Catesby dit seulement qu'il est large et plat, et qu'il va en diminuant. La tache rouge du dessus de la tête est fort brillante, et entourée de plumes noires qui la cachent lorsqu'elles se resserrent. Cet oiseau paroît à la Virginie et à la Caroline vers le mois d'avril; il y fait ses petits, et se retire au commencement de l'hiver.

Un oiseau envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de *tyran de la Louisiane*, paroît être exactement le même que le tyran de la Caroline de Catesby : il est plus grand que le tyran de Cayenne, cinquième espèce, et presque égal au grand pipiri de Saint-Domingue. Le cendré presque noir domine sur tout le dessus du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, qui est terminée par une petite bande blanche en festons : de légères ondes blanchâtres s'entremêlent dans les petites pennes de l'aile; et à travers les plus noirâtres du sommet de la tête, percent et brillent quelques petits pinceaux d'un orangé foncé presque rouge; la gorge est d'un blanc assez clair, qui se ternit et se mêle de noir sur la poitrine, pour s'éclaircir de nouveau sur l'estomac et jusque sous la queue.

LE BENTAVEO, OU LE CUIRIRI.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce tyran, n° 212, appelé *bentaveo* à Buénos-Ayres, d'où l'a rapporté M. Commerson, et *pitangua-guacu* par les Brasiliens, a été décrit par Marcgrave : il lui donne la taille de l'étourneau (nous observerons qu'elle est plus ramassée et plus épaisse); un bec gros, large, pyramidal, tranchant par les bords, long de plus d'un pouce; une tête épaisse et élargie; le cou accourci; la tête, le haut du cou, tout le dos, les ailes et la queue, d'un brun noirâtre, légèrement mêlé d'une teinte de vert obscur; la gorge blanche, ainsi que la bandelette sur l'œil, la poitrine et le ventre jaunes, et les petites pennes de l'aile frangées de roussâtre. Marcgrave ajoute qu'entre ces oiseaux, les uns ont une tache orangée au sommet de la tête, les autres une jaune. Les Brasiliens nomment ceux-ci *cuiriri*, du reste tout semblables au pitangua-guacu. Seba applique mal à propos ce nom de *cuiriri* à une espèce toute différente.

Ainsi le bentaveo de Buénos-Ayres, le pitangua et le cuiriri du Brésil, ne font qu'un même oiseau, dont les mœurs et les habitudes naturelles sont semblables à celles du grand pipiri de Saint-Domingue, ou titiri de Cayenne; mais les couleurs, la taille épaisse, le gros et large bec du bentaveo, sont des caractères assez apparens pour qu'on puisse le distinguer aisément du pipiri.

LE TYRAN DE CAYENNE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le tyran de Cayenne est un peu plus grand que la pie-grièche d'Europe nommée *l'écorcheur*. L'individu que nous avons au Cabinet a tout le dessus du corps d'un gris cendré, se nuançant jusqu'au noir sur l'aile, dont quelques pennes ont un léger bord blanc; la queue est de la même teinte noirâtre; elle est un peu étalée et longue de trois pouces; l'oiseau entier a sept pouces, et le bec dix lignes; un gris plus clair couvre la gorge, et se teint de verdâtre sur la poitrine; le ventre est jaune paille ou soufre clair; les petites plumes du haut et du devant de la tête, relevées à demi, laissent apercevoir entre elles quelques pinceaux jaune citron et jaune aurore; le bec, aplati et garni de ses soies, se courbe en crochet à la pointe. La femelle est d'un brun moins foncé.

Le petit tyran de Cayenne, représenté n° 571, fig. 1 des planches enluminées, est un peu plus petit que le précédent, et n'en est qu'une variété. Celui que décrit M. Brisson, page 400, n'est aussi qu'une variété de celui de la page 298 de son ouvrage.

LE CAUDEC.

SIXIÈME ESPÈCE.

C'est le *gobe-mouche tacheté de Cayenne*, des planches enluminées, n° 453, fig. 2: mais le bec crochu, la force, la taille, et le naturel, s'accordent pour exclure cet oiseau du nombre des gobe-mouches et en faire un tyran. A Cayenne, on le nomme *caudec*. Il a huit pouces de longueur; le bec, échancré par les bords vers sa pointe crochue, et hérissé de soies, a treize lignes. Le gris noir et le blanc mêlé de quelques lignes roussâtres sur les ailes, composent et varient son plumage: le blanc domine au dessous du corps, où il est grivelé de taches noirâtres allongées; le noirâtre, à son tour, domine sur le dos, où le blanc ne forme que quelques bordures; deux lignes blanches passent obliquement, l'une sur l'œil, l'autre dessous; de petites plumes noirâtres couvrent à demi la tache jaune du sommet de la tête; les pennes de la queue, noires dans le milieu, sont largement bordées de roux; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Le caudec vit le long des criques, se perchant sur les branches basses des arbres, surtout des palétuviers, et chassant apparemment aux mouches aquatiques. Il est moins commun que le titiri, dont il a l'audace et la méchanceté. La femelle n'a point de tache jaune sur la tête; et dans quelques mâles, cette tache est orangée; différence qui probablement tient à celle de l'âge.

LE TYRAN DE LA LOUISIANE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, envoyé de la Louisiane au Cabinet du Roi sous le nom de *gobe-mouche*, doit être placé parmi les tyrans; il est de la grandeur de la pie-grièche rousse nommée *écorcheur*. Il a le bec long, aplati, garni de soies et crochu; le plumage gris brun sur la tête et le dos, ardoisé clair à la gorge, jaunâtre au ventre, et roux clair sur les grandes pennes; quelques traits blanchâtres se marquent sur les grandes couvertures; les ailes ne recouvrent que le tiers de la queue, laquelle est de couleur cendrée brune, lavée du petit roux de l'aile. Nous ne connoissons rien de ses mœurs; mais ses traits semblent les indiquer suffisamment; et avec la force des pipiris, il en a vraisemblablement les habitudes.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT AUX GENRES

DES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES, ET TYRANS.

I.

LE KINKI-MANOU DE MADAGASCAR.

Cet oiseau, nº 541, qui s'éloigne des gobe-mouches par la taille, étant presque aussi grand que la pie-grièche, leur ressemble néanmoins par plusieurs caractères, et doit être mis au nombre de ces espèces qui, quoique voisines d'un genre, ne peuvent y être comprises, et restent indécises, pour nous convaincre que nos divisions ne font point ligne de séparation dans la nature, et qu'elle a un ordre différent de celui de nos abstractions. Le kinki-manou est gros et épais dans sa longueur, qui est de huit pouces et demi. Il a la tête noirâtre: cette couleur descend en chaperon arrondi sur le haut du cou et sous le bec; le dessus du corps est cendré, et le dessous cendré bleu. Le bec, légèrement crochu à la pointe, n'a pas la force de celui de la pie-grièche, ni même de celui du petit tyran; quelques soies courtes sortent de l'angle. Les pieds, de couleur plombée, sont gros et forts. Les habitans de Madagascar lui ont donné le nom de *kinki-manou*, que nous avons adopté.

II.

LE PRENEUR DE MOUCHES ROUGE.

Il ne nous paroît pas que l'oiseau donné par Catesby sous le nom de *preneur de mouches rouge*, et dont M. Brisson a fait son *gobe-mouche rouge de la Caroline*, puisse être compris dans le genre des gobe-mouches, ni dans celui des moucherolles: car, quoiqu'il en ait la taille, la longue queue, et apparemment la façon de vivre, il a le bec épais, gros, et jaunâtre; caractère qui l'éloigne de ces genres, et le renvoie plutôt à celui des bruans. Néanmoins, comme la nature, qui se joue de nos méthodes, semble avoir mêlé cet oiseau de deux genres différens, en lui donnant l'appétit et les formes de l'un avec le bec d'un autre, nous le placerons à la suite des gobe-mouches, comme une de ces espèces anomales que des yeux libres de prévention de nomenclature aperçoivent aux confins de presque tous les genres. Voici la description qu'en donne Catesby: « Il est environ de la grosseur d'un moineau; il a de grands yeux noirs; son bec est épais, grossier, et jaunâtre. Tout l'oiseau est d'un beau rouge, excepté les franges intérieures des plumes de l'aile, qui sont brunes; mais ces franges ne paroissent que quand les ailes sont étendues. C'est un oiseau de passage qui quitte la Caroline et la Virginie en hiver. La femelle est brune avec une nuance de jaune. » Edwards décrit le même oiseau, et lui reconnoît le bec des granivores, mais plus allongé. « Je pense, ajoute-t-il, que Catesby a découvert que ces oiseaux se nourrissent de mouches, puisqu'il leur a donné le nom latin de *Muscicapa rubra.* »

LE DRONGO.

Quoique les nomenclateurs aient placé cet oiseau, nº 189, à la suite des gobe-mouches, il paroît en différer par de si grands caractères, aussi bien que des moucherolles, que nous avons cru devoir totalement l'en séparer et lui conserver le nom de *drongo* qu'il porte à Madagascar. Ces caractères sont, 1º la grosseur, étant aussi grand que le merle, et plus épais; 2º la huppe sur l'origine du bec; 3º le bec moins aplati; 4º le tarse et les doigts bien plus robustes. Tout son plumage est d'un noir changeant en vert: immédiatement sur la racine du demi-bec supérieur, s'élèvent droit de longues plumes très-étroites, qui ont jusqu'à un pouce huit lignes de hauteur;

elles se courbent en devant, et lui font une sorte de huppe fort singulière : les deux plumes extérieures de la queue dépassent les deux du milieu d'un pouce sept lignes; les autres, étant de grandeur intermédiaire, se courbent en dehors, ce qui rend la queue très-fourchue. M. Commerson assure que le drongo a un beau ramage, qu'il compare au chant du rossignol; ce qui marque une grande différence entre cet oiseau et les tyrans, qui n'ont tous que des cris aigus, et qui d'ailleurs sont indigènes en Amérique. Ce drongo a premièrement été rapporté de Madagascar par M. Poivre; on l'a aussi apporté du cap de Bonne-Espérance et de la Chine. Nous avons remarqué que la huppe manque à quelques-uns; et nous ne doutons pas que l'oiseau envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de *gobe-mouche à queue fourchue de la Chine*, ne soit un individu de cette espèce, et c'est peut-être la femelle, la ressemblance, au défaut de huppe près, étant entière entre cet oiseau de la Chine et le drongo.

On trouve aussi une espèce de drongo à la côte de Malabar, d'où il nous a été envoyé par M. Sonnerat. Il est un peu plus grand que celui de Madagascar ou de la Chine : il a, comme eux, le plumage entièrement noir; mais il a le bec plus fort et plus épais : il manque de huppe, et le caractère qui le distingue le plus consiste en deux longs brins qui partent de la pointe des deux pennes extérieures de la queue : ces brins sont presque nus, sur six pouces de longueur, et, vers leurs extrémités, ils sont garnis de barbes comme à leur origine. Nous ne savons rien des habitudes naturelles de cet oiseau du Malabar; mais la notice sous laquelle il nous est décrit nous indique qu'il les a communes avec le drongo de Madagascar, puisqu'il lui ressemble par tous les caractères extérieurs.

LE PIAUHAU.

Plus grand que tous les tyrans, le piauhau ne peut pas être un gobe-mouche; le caractère du bec est le seul qui paroisse le faire tenir à ce genre : mais il est si éloigné de toutes les espèces de gobe-mouches, moucherolles, et tyrans, qu'il faut lui laisser ici une place isolée, comme celle qu'il paroît occuper dans la nature.

Le piauhau, nº 381, a onze pouces de longueur, et il est plus grand que la grande grive nommée *draine*. Tout son plumage est d'un noir profond, hors une belle tache d'un pourpre foncé qui couvre la gorge du mâle, et que n'a pas la femelle : l'aile pliée s'étend jusqu'au bout de la queue; le bec, long de seize lignes, large de huit à la base, très-aplati, forme un triangle presque isocèle, avec un petit crochet à la pointe.

Les piauhaux marchent en bandes, et précèdent ordinairement les toucans, toujours en criant aigrement *pikauhau*. On dit qu'ils se nourrissent de fruits comme les toucans; mais apparemment ils mangent aussi des insectes volans, à la capture desquels la nature paroît avoir destiné le bec de ces oiseaux. Ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement. Ils n'habitent que les bois, comme les toucans, et on ne manque guère de les voir dans les lieux où l'on rencontre le piauhau.

M. Brisson demande si le jacapu de Marcgrave n'est point le même que son grand gobe-mouche noir de Cayenne, ou que notre piauhau. On peut lui répondre que non. Le jacapu de Marcgrave est, à la vérité, un oiseau noir, et qui a une tache pourpre ou plutôt rouge sous la gorge; mais en même temps il a la *queue allongée, l'aile accourcie, avec la taille de l'alouette*. Ce n'est point là le piauhau.

Ainsi le kinki-manou et le drongo de Madagascar, le preneur de mouches rouge de Virginie, et le piauhau de Cayenne, sont des espèces voisines, et néanmoins essentiellement différentes de toutes celles des gobe-mouches, moucherolles, et tyrans, mais que nous ne pouvions mieux placer qu'à leur suite.

L'ALOUETTE.

Cet oiseau, n° 363, fig. 1, qui est fort répandu aujourd'hui, semble l'avoir été plus anciennement dans nos Gaules qu'en Italie, puisque son nom latin *alauda*, selon les auteurs latins les plus instruits, est d'origine gauloise[1].

Les Grecs en connoissoient de deux espèces : l'une qui avoit une huppe sur la tête, et que, par cette raison, l'on avoit nommée *corudòs, corudalòs*, *galerita*, *cassita;* l'autre qui n'avoit point de huppe, et dont il s'agit dans cet article. Willughby est le seul auteur, que je sache, où l'on trouve que cette dernière relève quelquefois les plumes de la tête en forme de huppe, et je m'en suis assuré moi-même à l'égard du mâle, en sorte que les noms de *galerita* et de *corudòs* peuvent aussi lui convenir. Les Allemands l'appellent *lerch*, qui se prononce en plusieurs provinces *lerich*, et paroît visiblement imité de son chant. M. Barrington la met au nombre des alouettes qui chantent le mieux, et l'on s'est fait une étude de l'élever en volière pour jouir de son ramage en toute saison, et, par elle, du ramage de tout autre oiseau, qu'elle prend fort vite, pour peu qu'elle ait été à portée de l'entendre quelque temps, et cela même après que son chant propre est fixé; aussi M. Daines Barrington l'appelle-t-il *oiseau moqueur imitateur;* mais elle imite avec cette pureté d'organe, cette flexibilité de gosier qui se prête à tous les accens et qui les embellit. Si l'on veut que son ramage, acquis ou naturel, soit vraiment pur, il faut que ses oreilles ne soient frappées que d'une seule espèce de chant, surtout dans le temps de la jeunesse, sans quoi ce ne seroit plus qu'un composé bizarre et mal assorti de tous les ramages qu'elle auroit entendus.

1. Le nom celtique est *alaud*, d'où nous avons formé *aloue*, puis *alouette*. Apparemment que les soldats de la légion nommée *alauda* portoient sur leur casque un panache qui avoit quelque rapport avec celui de l'alouette huppée. Schwenckfeld et Klein, qui apparemment n'avoient pas lu Pline, dérivent ce nom d'*alauda, a laude*, parce que, selon le premier, on a remarqué qu'elle s'élevoit sept fois le jour vers le ciel, chantant les louanges de Dieu. Il est bien reconnu que toutes les créatures attestent l'existence et sont la gloire du Créateur; mais faire chanter les heures canoniales à de petits oiseaux, et fonder cette conjecture sur la ressemblance fortuite d'un mot latin avec un mot gaulois, il faut avouer que c'est une idée bien puérile.

Lorsqu'elle est libre, elle commence à chanter dès les premiers jours du printemps, qui sont pour elle le temps de l'amour; elle continue pendant toute la belle saison : le matin et le soir sont les temps de la journée où elle se fait le plus entendre, et le milieu du jour celui où on l'entend le moins[2]. Elle est du petit nombre des oiseaux qui chantent en volant : plus elle s'élève, plus elle force la voix; et souvent elle la force à un tel point que, quoiqu'elle se soutienne au haut des airs et à perte de vue, on l'entend encore assez distinctement, soit que ce chant ne soit qu'un simple accent d'amour ou de gaieté, soit que ces petits oiseaux ne chantent ainsi en volant que par une sorte d'émulation et pour se rappeler entre eux. Un oiseau de proie qui compte sur sa force et médite le carnage, doit aller seul, et garder dans sa marche un silence farouche, de peur que le moindre cri ne fût pour ses pareils un avertissement de venir partager sa proie, et pour les oiseaux foibles, un signal de se tenir sur leurs gardes : c'est à ceux-ci à se rassembler, à sortir, à s'appuyer les uns les autres, et à se rendre ou du moins à se croire forts par leur réunion. Au reste, l'alouette chante rarement à terre, où néanmoins elle se tient toujours lorsqu'elle ne vole point; car elle ne se perche jamais sur les arbres, et on doit la compter parmi les oiseaux pulvérateurs : aussi ceux qui la tiennent en cage ont-ils grand soin d'y mettre dans un coin une couche assez épaisse de sablon où elle puisse se poudrer à son aise, et trouver du soulagement contre la vermine qui la tourmente; ils y ajoutent du gazon frais souvent renouvelé, et ils ont l'attention que la cage soit un peu spacieuse.

On a dit que ces oiseaux avoient de l'antipathie pour certaines constellations, par exemple, pour *Arcturus*, et qu'ils se taisoient lorsque cette étoile commençoit à se lever en même temps que le soleil; apparemment que c'est dans ce temps qu'ils entrent en mue, et sans doute ils y entreroient toujours quand *Arcturus* ne se lèveroit pas.

Je ne m'arrêterai point à décrire un oi-

2. Cela peut être vrai dans les pays chauds, comme l'Italie et la Grèce; car dans nos pays tempérés on ne remarque point que l'alouette se taise au milieu du jour.

seau aussi connu : je remarquerai seulement que ses principaux attributs sont d'avoir le doigt du milieu étroitement uni avec le doigt extérieur de chaque pied par sa première phalange ; l'ongle du doigt postérieur fort long et presque droit ; les ongles antérieurs très-courts et peu recourbés ; le bec point trop foible, quoiqu'en alène ; la langue assez large, dure, et fourchue ; les narines rondes et à demi découvertes ; l'estomac charnu et assez ample, relativement au volume du corps ; le foie partagé en deux lobes fort inégaux, le lobe gauche paroissant avoir été gêné et arrêté dans son accroissement par le volume de l'estomac ; environ neuf pouces de tube intestinal ; deux très-petits *cœcum* communiquant à l'intestin ; une vésicule du fiel ; le fond des plumes grisâtre ; douze pennes à la queue et dix-huit aux ailes, dont les moyennes ont le bout coupé presque carrément et partagé dans son milieu par un angle rentrant, caractère commun à toutes les alouettes. J'ajouterai encore que les mâles sont un peu plus bruns que les femelles [1] ; qu'ils ont un collier noir, plus de blanc à la queue, et la contenance plus fière ; qu'ils sont un peu plus gros, quoique cependant le plus pesant de tous ne pèse pas deux onces ; enfin qu'ils ont, comme dans presque toutes les autres espèces, le privilége exclusif du chant. Olina semble supposer qu'ils ont l'ongle postérieur plus long [2] ; mais je soupçonne avec M. Klein que cela dépend autant de l'âge que du sexe.

Lorsqu'aux premiers beaux jours du printemps le mâle est pressé de s'unir à sa femelle, il s'élève dans l'air en répétant sans cesse son cri d'amour, et embrassant dans son vol un espace plus ou moins étendu, selon que le nombre des femelles est plus petit ou plus grand : lorsqu'il a découvert celle qu'il cherche, il se précipite et s'accouple avec elle. Cette femelle fécondée fait promptement son nid ; elle le place entre deux mottes de terre ; elle le garnit intérieurement d'herbes, de petites racines sèches [3], et prend beaucoup plus de soin pour le cacher que pour le construire : aussi trouve-t-on très-peu de nids d'alouette, relativement à la quantité de ces oiseaux. Chaque femelle pond quatre ou cinq petits œufs qui ont des taches brunes sur un fond grisâtre : elle ne les couve que pendant quinze jours au plus, et elle emploie encore moins de temps à conduire et à élever ses petits. Cette promptitude a souvent trompé ceux qui vouloient enlever des couvées qu'ils avoient découvertes, et Aldrovande tout le premier. Elle dispose aussi à croire, d'après le témoignage du même Aldrovande et d'Olina, qu'elles peuvent faire jusqu'à trois couvées dans un été, la première au commencement de mai, la seconde au mois de juillet, et la dernière au mois d'août : mais si cela a lieu, c'est surtout dans les pays chauds, dans lesquels il faut moins de temps aux œufs pour éclore, aux petits pour arriver au terme où ils peuvent se passer des soins de la mère, et à la mère elle-même pour recommencer une nouvelle couvée. En effet, Aldrovande et Olina, qui parlent des trois couvées par an, écrivoient et observoient en Italie ; Frisch, qui rend compte de ce qui se passe en Allemagne, n'en admet que deux ; et Schwenckfeld n'en admet qu'une seule pour la Silésie.

Les petits se tiennent un peu séparés les uns des autres : car la mère ne les rassemble pas toujours sous ses ailes ; mais elle voltige souvent au dessus de la couvée, la suivant de l'œil avec une sollicitude vraiment maternelle, dirigeant tous ses mouvemens, pourvoyant à tous ses besoins, veillant à tous ses dangers.

L'instinct qui porte les alouettes femelles à élever et soigner ainsi une couvée se déclare quelquefois de très-bonne heure, et même avant celui qui les dispose à devenir mères, et qui, dans l'ordre de la nature, devroit, ce semble, précéder. On m'avoit apporté, dans le mois de mai, une jeune alouette qui ne mangeoit pas encore seule ; je la fis élever, et elle étoit à peine sevrée lorsqu'on m'apporta d'un autre endroit une couvée de trois ou quatre petits de la même espèce ; elle se prit d'une affection singulière pour ces nouveaux venus, qui n'étoient pas beaucoup plus jeunes qu'elle ; elle les soignoit nuit et jour, les réchauffoit sous ses ailes, leur enfonçoit la nourriture dans la gorge avec le bec : rien n'étoit capable de la détourner de ces intéressantes fonctions ; si on l'arrachoit de dessus ces petits, elle revoloit à eux dès qu'elle étoit libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'auroit pu cent fois. Son affec-

1. Il m'a paru que les alouettes ou mauviettes de Beauce, qui se vendent à Paris, sont plus brunes que nos alouettes de Bourgogne. Quelques individus ont plus ou moins de roussâtre, plus ou moins de pennes de l'aile bordées de cette couleur.

2. Gesner assure avoir vu un de ces ongles long d'environ deux pouces ; mais il ne dit pas si l'oiseau étoit mâle ou femelle.

3. Les chasseurs disent que le nid des alouettes est mieux construit que celui des cailles et des perdrix.

tion ne faisant que croître, elle en oublia à la lettre le boire et le manger; elle ne vivoit plus que de la becquée qu'on lui donnoit en même temps qu'à ses petits adoptifs, et elle mourut enfin consumée par cette espèce de passion maternelle: aucun de ces petits ne lui survécut, ils moururent tous les uns après les autres: tant ses soins leur étoient devenus nécessaires; tant ces mêmes soins étoient non seulement affectionnés, mais bien entendus.

La nourriture la plus ordinaire des jeunes alouettes sont les vers, les chenilles, les œufs de fourmis et même de sauterelles; ce qui leur a attiré, et à juste titre, beaucoup de considération dans les pays qui sont exposés aux ravages de ces insectes destructeurs: lorsqu'elles sont adultes, elles vivent principalement de graines, d'herbe, en un mot, de matières végétales.

Il faut, dit-on, prendre en octobre ou novembre celles que l'on veut conserver pour le chant, préférant les mâles autant qu'il est possible, et leur liant les ailes lorsqu'elles sont trop farouches, de peur qu'en s'élançant trop vivement elles ne se cassent la tête contre le plafond de leur cage. On les apprivoise assez facilement; elles deviennent même familières jusqu'à venir manger sur la table et se poser sur la main: mais elles ne peuvent se tenir sur le doigt, à cause de la conformation de l'ongle postérieur, trop long et trop droit pour pouvoir l'embrasser; c'est sans doute par la même raison qu'elles ne se perchent pas sur les arbres. D'après cela, on juge bien qu'il ne faut point de bâtons en travers dans la cage où on les tient.

En Flandre, on nourrit les jeunes avec de la graine de pavot mouillée, et lorsqu'elles mangent seules, avec de la mie de pain aussi humectée: mais dès qu'elles commencent à faire entendre leur ramage, il faut leur donner du cœur de mouton ou du veau bouilli haché avec des œufs durs; on y ajoute le blé, l'épeautre, et l'avoine mondés, le millet, la graine de lin, de pavots, et de chènevis écrasés, tout cela détrempé dans du lait; mais M. Frisch avertit que, lorsqu'on ne leur donne que du chènevis écrasé pour toute nourriture, leur plumage est sujet à devenir noir. On prétend aussi que la graine de moutarde leur est contraire: à cela près, il paroît qu'on peut les nourrir avec toute sorte de graine, et même avec tout ce qui se sert sur nos tables, et en faire des oiseaux domestiques. Si l'on en croit Frisch, elles ont l'instinct particulier de goûter la nourriture avec la langue avant de manger. Au reste, elles sont susceptibles d'apprendre à chanter et d'orner leur ramage naturel de tous les agrémens que notre mélodie artificielle peut y ajouter. On a vu de jeunes mâles qui, ayant été sifflés avec une turlutaine, avoient retenu en fort peu de temps des airs entiers, et qui les répétoient plus agréablement qu'aucune linotte ou serin n'auroit su faire. Celles qui restent dans l'état de sauvage habitent pendant l'été les terres les plus sèches; l'hiver elles descendent dans la plaine, se réunissent par troupes nombreuses, et deviennent alors très-grasses, parce que, dans cette saison, étant presque toujours à terre, elles mangent, pour ainsi dire, continuellement. Au contraire, elles sont fort maigres en été, temps où elles sont presque toujours deux à deux, volant sans cesse, chantant beaucoup, mangeant peu, et ne se posant à terre que pour faire l'amour. Dans les plus grands froids, et surtout lorsqu'il y a beaucoup de neige, elles se réfugient de toutes parts aux bords des fontaines qui ne gèlent point; c'est alors qu'on leur trouve de l'herbe dans le gésier; quelquefois même elles sont réduites à chercher leur nourriture dans le fumier de cheval qui tombe le long des grands chemins; et, malgré cela, elles sont encore plus grasses alors que dans aucun temps de l'été.

Leur manière de voler est de s'élever pres que perpendiculairement et par reprises, et de se soutenir à une grande hauteur, d'où, comme je l'ai dit, elles savent très-bien se faire entendre; elles descendent au contraire en filant pour se poser à terre, excepté lorsqu'elles sont menacées par l'oiseau de proie ou attirées par une compagne chérie; car, dans ces deux cas, elles se précipitent comme une pierre qui tombe[1].

Il est aisé de croire que de petits oiseaux qui s'élèvent très-haut dans l'air peuvent quelquefois être emportés par un coup de vent fort loin dans les mers, et même au delà des mers. « Sitôt qu'on approche des terres d'Europe, dit le P. Du Tertre, on commence à voir des oiseaux de proie, des alouettes, des chardonnerets, qui, étant emportés par les vents, perdent la vue des terres, et sont contraints de venir se percher sur les mâts et les cordages des navires. » C'est par cette raison que le docteur Hans Sloane en a vu à quarante milles en mer dans l'Océan, et le comte Marsigli dans

1. Voyez Olina; ou plutôt voyez les alouettes dans les champs.

la Méditerranée. On peut même soupçonner que celles qu'on a retrouvées en Pensylvanie, en Virginie, et dans d'autres régions de l'Amérique, y ont été transportées de la même façon. M. le chevalier des Mazis m'assure que les alouettes passent à l'île de Malte dans le mois de novembre; et, quoiqu'il ne spécifie pas les espèces, il est probable que l'espèce commune est du nombre; car M. Lottinger a observé qu'en Lorraine il y en a un passage considérable qui finit précisément dans ce même mois de novembre, et qu'alors on n'en voit que très-peu; que les passagères entraînent avec elles celles qui sont nées dans le pays; mais bientôt après il en reparoît autant qu'auparavant, soit que d'autres leur succèdent, soit que celles qui avoient d'abord suivi les voyageuses reviennent sur leurs pas, ce qui est plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elles ne passent pas toutes, puisqu'on en voit presque en toute saison dans notre pays, et que dans la Beauce, la Picardie, et beaucoup d'autres endroits, on en prend en hiver des quantités considérables: c'est même une opinion générale en ces endroits, qu'elles ne sont point oiseaux de passage; que si elles s'absentent quelques jours pendant la plus grande rigueur du froid, et surtout lorsque la neige tient long-temps, c'est le plus souvent parce qu'elles vont sous quelque rocher, dans quelque caverne, à une bonne exposition[1], et, comme j'ai dit, près des fontaines chaudes; souvent même elles disparoissent subitement au printemps, lorsque, après des jours doux qui les ont fait sortir de leurs retraites, il survient des froids vifs qui les y font rentrer. Cette occultation de l'alouette étoit connue d'Aristote, et M. Klein dit qu'il s'en est assuré par sa propre observation.

On trouve cet oiseau dans presque tous les pays habités des deux continens, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe; il pourroit même subsister dans les terres incultes qui abonderoient en bruyères et en genévriers; car il se plaît beaucoup sous ces arbrisseaux, qui le mettent à l'abri, lui et sa couvée, contre les atteintes de l'oiseau de proie. Avec cette facilité de s'accoutumer à tous les terrains et à tous les climats, il paroîtra singulier qu'il ne s'en trouve point à la Côte-d'Or, comme l'assure Villault, ni même dans l'Andalousie, s'il en faut croire Averroès.

Tout le monde connoît les différens piéges dont on se sert ordinairement pour prendre les alouettes, tels que collets, traîneaux, lacets, pantières; mais il en est un qu'on y emploie plus communément, et qui en a tiré sa dénomination de *filet d'alouette*. Pour réussir à cette chasse, il faut une matinée fraîche, un beau soleil, un miroir tournant sur son pivot, et une ou deux alouettes vivantes qui rappellent les autres: car on ne sait pas encore imiter leur chant d'assez près pour les tromper, c'est par cette raison que les oiseleurs disent qu'elles ne suivent point l'appeau; mais elles paroissent attirées plus sensiblement par le jeu du miroir: non sans doute qu'elles cherchent à se mirer, comme on les en a accusées d'après l'instinct qui leur est commun avec tous les oiseaux de volière, de chanter devant une glace avec un redoublement de vivacité et d'émulation, mais parce que les éclairs de lumière que jette de toutes parts ce miroir en mouvement, excitent leur curiosité, ou parce qu'elles croient cette lumière renvoyée par la surface mobile des eaux vives qu'elles recherchent dans cette saison: aussi en prend-on tous les ans des quantités considérables pendant l'hiver aux environs des fontaines chaudes où j'ai dit qu'elles se rassembloient; mais aucune chasse n'en détruit autant à la fois que la chasse aux gluaux qui se pratique dans la Lorraine françoise et ailleurs[2], et dont je donnerai ici le détail, parce qu'elle est peu connue. On commence par préparer quinze cents ou deux mille gluaux: ces gluaux sont des branches de saule bien droites ou du moins bien dressées, longues d'environ trois pieds dix pouces, aiguisées et même un peu brûlées par l'un des bouts; on les enduit de glu par l'autre de la lon-

1. Dans la partie du Bugey située au bas des montagnes, entre le Rhône et l'Ain, on a vu souvent, sur la fin d'octobre ou au commencement de novembre, une multitude innombrable d'alouettes pendant une quinzaine de jours, jusqu'à ce que la neige gagnant la plaine les obligeât d'aller plus loin. Dans les grands froids qui se firent ressentir la dernière quinzaine du mois de janvier 1776, il parut, aux environs du Pont-de-Beauvoisin, une si prodigieuse quantité d'alouettes, qu'avec une perche un seul homme en tuoit la charge de deux mulets: elles se réfugioient jusque dans les maisons, et étoient fort maigres. Il est clair que, dans ces deux cas, les alouettes n'ont quitté leur séjour ordinaire que parce qu'elles n'y trouvoient plus à vivre; mais on sent bien que cela ne suffit pas pour qu'elles doivent être regardées absolument comme oiseaux de passage. Thévenot dit que les alouettes paroissent en Égypte au mois de septembre, et y séjournent jusqu'à la fin de l'année.

2. M. de Sonini fait depuis long-temps exécuter cette chasse dans sa terre de Manoncourt en Lorraine. Feu le roi Stanislas y prenoit plaisir, et l'a souvent honorée de sa présence.

gueur d'un pied : on les plante par rangs parallèles dans un terrain convenable, qui est ordinairement une plaine en jachère, et où l'on s'est assuré qu'il y a suffisamment d'alouettes pour indemniser des frais, qui ne laissent pas d'être considérables; l'intervalle des rangs doit être tel, que l'on puisse passer entre deux sans toucher aux gluaux; l'intervalle des gluaux de chaque rang doit être d'un pied, et chaque gluau doit répondre aux intervalles des gluaux des rangs joignans.

L'art consiste à planter ces gluaux bien régulièrement, bien à-plomb, et de manière qu'ils puissent rester en situation tant que l'on n'y touche point, mais qu'ils puissent tomber pour peu qu'une alouette les touche en passant.

Lorsque tous ces gluaux sont plantés, ils forment un carré long qui présente l'un de ses côtés au terrain où sont les alouettes; c'est le front de la chasse : on plante à chaque bout un drapeau pour servir de point de vue aux chasseurs, et dans certains cas pour leur donner des signaux.

Le nombre des chasseurs doit être proportionné à l'étendue du terrain que l'on veut embrasser. Sur les quatre ou cinq heures du soir, selon que l'on est plus ou moins avancé dans l'automne, la troupe se partage en deux détachemens égaux, commandés chacun par un chef intelligent, lequel est lui-même subordonné à un commandant général, qui se place au centre.

L'un de ces détachemens se rassemble au drapeau de la droite, l'autre au drapeau de la gauche, et tous deux, gardant un profond silence, s'étendent chacun de leur côté sur une ligne circulaire pour se joindre l'un à l'autre à environ une demi-lieue du front de la chasse, et former un seul cordon qui se resserre toujours davantage en se rapprochant des gluaux, et pousse toujours les alouettes en avant.

Vers le coucher du soleil, le milieu du cordon doit se trouver à deux ou trois cents pas du front : c'est alors que l'on *donne*, c'est-à-dire que l'on marche avec circonspection, que l'on s'arrête, que l'on se met ventre à terre, que l'on se relève, et qu'on se remet en mouvement à la voix du chef. Si toutes ces manœuvres sont commandées à propos et bien exécutées, la plus grande partie des alouettes renfermées dans le cordon, et qui à cette heure là ne s'élèvent que de trois ou quatre pieds, se jettent dans les gluaux, les font tomber, sont entraînées par leur chute et se prennent à la main.

S'il y a encore du temps, on forme du côté opposé un second cordon de cinquante pas de profondeur, et l'on ramène les alouettes qui avoient échappé la première fois : cela s'appelle *revirer*.

Les curieux inutiles se tiennent aux drapeaux, mais un peu en arrière, afin d'éviter toute confusion.

On prend jusqu'à cent douzaines d'alouettes et plus dans une de ces chasses; et l'on regarde comme très-mauvaise celle où l'on n'en prend que vingt-cinq douzaines. On y prend aussi quelquefois des compagnies de perdrix et même des chouettes ; mais on en est très-fâché, parce que ces événemens font *enlever* les alouettes, ainsi que le passage d'un lièvre qui traverse l'enceinte, et tout autre mouvement ou bruit extraordinaire.

Les oiseaux voraces détruisent aussi beaucoup d'alouettes pendant l'été; car elles sont leur proie la plus ordinaire, même des plus petits; et le coucou, qui ne fait point de nid, tâche quelquefois de s'approprier celui de l'alouette, et de substituer ses œufs à ceux de la véritable mère : cependant, malgré cette immense destruction, l'espèce paroît toujours fort nombreuse; ce qui prouve sa grande fécondité et ajoute un nouveau degré de vraisemblance à ce qu'on a dit de ses trois pontes par an. Il est vrai que cet oiseau vit assez long-temps pour un si petit animal : huit à dix ans, selon Olina ; douze ans, selon d'autres ; vingt-deux, suivant le rapport d'une personne digne de foi, et jusqu'à vingt-quatre, si l'on en croit Rzaczynski.

Les anciens ont prétendu que la chair de l'alouette bouillie, grillée, et même calcinée et réduite en cendres, étoit une sorte de spécifique contre la colique : il résulte au contraire de quelques observations modernes, qu'elle la donne fort souvent, et M. Linnæus croit qu'elle est contraire aux personnes qui ont la gravelle. Ce qui paroît le mieux avéré, c'est que la chair des alouettes ou mauviettes est une nourriture fort saine et fort agréable lorsqu'elles sont grasses, et que les picotemens d'estomac ou d'entrailles qu'on éprouve quelquefois après en avoir mangé, viennent de ce qu'on a avalé, par mégarde, quelques fragmens de leurs petits os, lesquels fragmens sont très-fins et très-aigus. Cet oiseau pèse plus ou moins, selon qu'il a plus ou moins de graisse, de sept ou huit gros à dix ou douze.

Longueur totale, environ sept pouces; bec, six à sept lignes; ongle postérieur

droit, six lignes; vol, douze à treize pouces; queue, deux pouces trois quarts, un peu fourchue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes d'onze lignes.

Variétés de l'Alouette.

I.

L'Alouette blanche.

MM. Brisson et Frisch ont eu raison de regarder cette alouette comme une variété de l'espèce précédente : c'est en effet une véritable alouette, qui, suivant M. Frisch, nous vient du Nord, comme le moineau et l'étourneau blancs, l'hirondelle et la fauvette blanches, etc., lesquels portent tous sur leur plumage l'empreinte de leur climat natal. M. Klein n'est point de cet avis, et il se fonde sur ce qu'à Dantzick, qui est plus au nord que les pays où il paroît quelquefois des alouettes blanches, on n'en a pas vu une seule depuis un demi-siècle. S'il m'étoit permis de prononcer sur cette question, je dirois que l'avis de M. Frisch, qui fait venir toutes les alouettes blanches du Nord, me semble trop exclusif, et que la raison que M. Klein fait valoir contre cet avis n'est rien moins que décisive : en effet, l'observation prouve et prouvera qu'il y a des alouettes blanches ailleurs que dans le Nord; mais il faut convenir aussi que les alouettes blanches qui se trouvent dans la partie du Nord où est la Norwége, la Suède, le Danemarck, ont plus de facilité à se répandre de là dans la partie occidentale de l'Allemagne, laquelle n'est séparée de ces pays par aucune mer considérable, qu'à se rendre à l'embouchure de la Vistule, en traversant la mer Baltique. Quoi qu'il en soit, outre les alouettes blanches qui paroissent quelquefois aux environs de Berlin, suivant M. Frisch, on en a vu plusieurs fois aux environs de Hildesheim dans la basse Saxe. La blancheur de leur plumage est rarement pure : dans l'individu observé par M. Brisson, elle étoit mêlée d'une teinte de jaune; mais le bec, les pieds, et les ongles, étoient tout-à-fait blancs. Dans le moment ou j'écrivois ceci, on m'a apporté une alouette blanche qui avoit été tirée sous les murailles de la petite ville que j'habite : elle avoit le sommet de la tête et quelques places sur le corps de la couleur ordinaire; le reste de la partie supérieure, compris la queue et les ailes, étoit varié de brun et de blanc, la plupart des plumes et même des pennes étant bordées de cette dernière couleur : le dessous du corps étoit blanc, moucheté de brun, surtout dans la partie antérieure et du côté droit; le bec inférieur étoit aussi plus blanc que le supérieur, et les pieds d'un blanc sale varié de brun. Cet individu m'a semblé faire la nuance entre l'alouette ordinaire et celle qui est tout-à-fait blanche.

J'ai vu depuis une autre alouette dont tout le plumage étoit parfaitement blanc, excepté sur la tête, où paroissoient quelques vestiges d'un gris d'alouette à demi effacé; on l'avoit trouvée dans les environs de Montbard : il n'y a pas d'apparence que ni l'une ni l'autre de ces alouettes vînt des côtes septentrionales de la mer Baltique.

II.

L'Alouette noire, n° 650, *fig.* 1.

Je regarde encore, avec M. Brisson, cette alouette comme une variété de l'alouette ordinaire, soit que ce changement de couleur soit un effet du chènevis, lorsqu'on le donne à ces oiseaux pour toute nourriture, soit qu'il ait une autre cause. L'individu que nous avons fait représenter avoit du roux brun à la naissance du dos, et les pieds d'un brun clair.

Albin, qui a vu et décrit d'après nature cette variété, nous la représente comme étant partout d'un brun sombre et rougeâtre, tirant sur le noir; partout, dis-je, excepté derrière la tête, où il y avoit du jaune rembruni, et sous le ventre, où il y avoit quelques plumes bordées de blanc : les pieds, les doigts et les ongles étoient d'un jaune sale. Le sujet d'apres lequel Albin fait sa description avoit été pris au filet, dans un pré aux environs de Highgate; et il paroît qu'on n'y en trouve pas souvent de pareils.

M. Mauduit m'a assuré avoir vu une alouette parfaitement noire, qui avoit été prise dans la plaine de Montrouge près de Paris.

L'ALOUETTE NOIRE A DOS FAUVE.

Si cette alouette, nº 738, fig. 1, qui a été rapportée de Buenos-Ayres par M. Commerson, n'étoit pas beaucoup plus petite, et si elle n'étoit pas originaire d'un pays très-différent du nôtre, il seroit difficile de ne pas la regarder comme une variété dans l'espèce de l'alouette, identique avec la variété précédente, tant la ressemblance du plumage est frappante. Elle a la tête, le bec, les pieds, la gorge, le devant du cou, toute la partie inférieure du corps et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun noirâtre; les pennes des ailes et de la queue, d'une teinte un peu moins foncée; la plus extérieure de ces dernières, bordées de roux; le derrière du cou, le dos, les scapulaires, d'un fauve orangé; les petites et moyennes couvertures des ailes, noirâtres, bordées du même fauve.

Longueur totale, un peu moins de cinq pouces; bec, six à sept lignes, ayant les bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; tarse, neuf lignes; doigt postérieur, deux lignes et demie; son ongle, quatre lignes, légèrement recourbé; queue, dix-huit lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes. En y regardant de près, on reconnoît que ses dimensions relatives ne sont pas non plus les mêmes que dans la variété précédente.

LE CUJELIER.

Je crois cet oiseau, nº 660, fig. 1, assez différent de l'alouette commune pour en faire une espèce particulière: en effet, il en diffère par le volume et par la forme totale, ayant le corps plus court et plus ramassé, étant beaucoup moins gros, et ne pesant au plus qu'une once; il en diffère par son plumage, dont les couleurs sont plus foibles, et où, en général, il y a moins de blanc, et par une espèce de couronne blanchâtre plus marquée dans cet oiseau que dans l'alouette ordinaire; il en diffère par les pennes de l'aile, dont la première et la plus extérieure est plus courte que les autres d'un demi-pouce; il en diffère par ses habitudes naturelles, puisqu'il se perche sur les arbres, tandis que l'alouette commune ne se pose jamais qu'à terre: à la vérité, il se perche sur les plus grosses branches, sur lesquelles il peut se tenir sans être obligé de les embrasser avec ses doigts; ce qui ne seroit guère possible, vu la conformation de son doigt trop long, ou plutôt de son ongle postérieur, et trop peu crochu pour saisir la branche; il en diffère en ce qu'il se plaît et niche dans les terres incultes qui avoisinent les taillis, ou à l'entrée des jeunes taillis, d'où lui est venu sans doute le nom d'*alouette de bois*, quoiqu'il ne s'enfonce jamais dans les bois, au lieu que l'alouette ordinaire se tient dans les grandes plaines cultivées; il en diffère par son chant, qui ressemble beaucoup plus à celui du rossignol qu'à celui de l'alouette, et qu'il fait entendre non seulement le jour, mais encore la nuit comme le rossignol, non seulement en volant, mais aussi étant perché sur une branche. M. Hébert a remarqué que les fifres des Cent-Suisses de la garde imitent assez exactement le ramage du cujelier; d'où l'on peut conclure, ce me semble, que cet oiseau est commun dans les montagnes de Suisse[1], comme il l'est dans celles du Bugey. Il diffère de l'alouette par la fécondité; car, quoique les hommes fassent moins la guerre au cujelier, sans doute comme étant une proie trop petite, et quoiqu'il ponde quatre ou cinq œufs comme l'alouette ordinaire, l'espèce est cependant moins nombreuse. Il en diffère par le temps de la ponte, car nous avons vu que l'alouette commune ne faisoit pas sa première ponte avant le mois de mai, au lieu que les petits de celle-ci sont quelquefois en état de voler dès la mi-mars.

Enfin il en diffère par la délicatesse du tempérament, puisque, selon la remarque du même Albin, il n'est pas possible, quelque soin que l'on prenne, d'élever les petits que l'on tire du nid; ce qui néanmoins doit

1. J'apprends qu'il se trouve en effet dans les prairies les plus hautes de la Suisse.

se réstreindre au climat de l'Angleterre, et autres semblables ou plus froids, puisque Olina, qui vivoit dans un pays plus chaud, dit positivement qu'on preud dans le nid les petits de la *tottovilla*, qui est notre cujelier; que dans les commencemens on les élève de même que les rossignols, dont ils ont le chant[1], et qu'ensuite on les nourrit de panis et de millet.

Dans tout le reste, le cujelier a beaucoup de rapports avec l'alouette ordinaire: comme elle, il s'élève très-haut en chantant, et se soutient en l'air; il vole par troupes pendant les froids; fait son nid à terre et le cache sous une motte de gazon; vit de huit à dix ans; se nourrit de scarabées, de chenilles, de graines; a la langue fourchue, le ventricule musculeux et charnu, point d'autre jabot qu'une dilatation assez médiocre de la partie inférieure de l'œsophage, et les *cœcum* fort petits.

Olina a remarqué que les plumes du sommet de la tête sont d'un brun moins obscur dans la femelle que dans le mâle, et que celui-ci a l'ongle postérieur plus long : il auroit pu ajouter qu'il a la poitrine plus tachetée, et les grandes pennes des ailes bordées d'olivâtre, au lieu qu'elles sont bordées de gris dans la femelle. Il dit encore qu'on prend le cujelier comme l'alouette, ce qui est vrai : et il prétend que cette espèce n'est guère connue dans la Campagne de Rome, ce qui est contredit avec raison par les naturalistes modernes mieux instruits. En effet, il est plus que probable que le cujelier n'est point fixé à un seul pays ; car on sait qu'il se trouve en Suède, selon M. Linnæus, et en Italie, suivant Olina : et puisqu'il s'accommode de ces deux climats, qui sont fort différens, on peut croire qu'il est répandu dans les climats intermédiaires, et par conséquent dans la plus grande partie de l'Europe. Ces oiseaux sont assez gras en automne, et leur chair est alors un fort bon manger.

1. Whillughby trouve que le chant du cujelier a du rapport avec celui du merle.

Albin prétend qu'on les chasse en trois saisons; savoir, pendant l'été, temps où se prennent les petits *branchiers*, qui gazouillent d'abord, mais pour peu de temps, parce que bientôt après ils entrent en mue.

Le mois de septembre est la seconde saison, et celle où ils volent en troupes, et rôdent d'un pays à l'autre, parcourant les pâturages, et se perchant volontiers sur les arbres à portée des fours à chaux. C'est encore le temps où les jeunes oiseaux changent de plumes, et ne peuvent guère être distingués des plus vieux.

La troisième et la meilleure saison commence avec le mois de janvier[2], et s'étend jusqu'à la fin de février, temps auquel ces oiseaux se séparent deux à deux pour former des sociétés plus intimes. Les jeunes cujeliers pris alors sont ordinairement les meilleurs pour le chant ; ils gazouillent peu de jours après qu'on les a pris, et cela d'une manière plus distincte que ceux qui ont été pris en toute autre saison[3].

Longueur totale, six pouces; bec, sept lignes; vol, neuf pouces (dix, selon M. Lottinger); queue, deux pouces un quart, un peu fourchue, composée de douze pennes: elle dépasse les ailes d'environ treize lignes.

2. M. Hébert a tué de ces oiseaux pendant l'hiver en Brie, en Picardie et en Bourgogne. Il a remarqué que pendant cette saison on les trouve par terre dans les plaines; qu'ils sont assez communs dans le Bugey, et encore plus en Bourgogne. D'un autre côté, M. Lottinger prétend qu'ils arrivent sur la fin de février, et qu'ils s'en vont au commencement d'octobre : mais tout cela se concilie, si parmi ces alouettes, comme parmi les communes, il y en a de voyageuses et d'autres résidantes.

3. Voyez Albin, tome I, page 36. Il recommande de les nourrir alors de cœur de mouton, de jaune d'œuf, de pain, de chènevis, d'œufs de fourmis, de vers de farine, et de mettre dans leur eau deux ou trois tranches de réglisse et un peu de sucre candi, avec une pincée ou deux de safran, une fois la semaine; de les tenir dans un lieu sec où donne le soleil, et de mettre du sablon dans leur cage. Il paroît qu'Albin avoit observé cet oiseau par lui-même.

LA FARLOUSE, OU L'ALOUETTE DES PRÉS.

Belon et Olina disent que c'est la plus petite de toutes les alouettes, mais c'est parce qu'ils ne connoissoient pas l'alouette pipi dont nous parlerons dans la suite. La farlouse, nº 574, fig. 2, pèse six à sept gros, et n'a pas neuf pouces de vol. La couleur dominante du dessus du corps est l'olivâtre varié de noir dans la partie antérieure, et l'olivâtre pur et sans mélange dans la partie postérieure; le dessous du corps est d'un

blanc jaunâtre, avec des taches noires longitudinales sur la poitrine et les côtés; le fond des plumes est noir; les pennes des ailes presque noires, bordées d'olivâtre; celles de la queue de même, excepté la plus extérieure, qui est bordée de blanc, et la suivante, qui est terminée de cette même couleur.

Cet oiseau a des espèces de sourcils blancs que M. Linnæus a choisis pour caractériser l'espèce. En général, le mâle a plus de jaune que la femelle à la gorge, à la poitrine, aux jambes, et même sous les pieds suivant Albin.

La farlouse part rapidement au moindre bruit, et se perche sur les arbres, quoique difficilement : elle niche à peu près comme le cujelier, pond le même nombre d'œufs, etc.; mais elle en diffère en ce qu'elle a la première penne des ailes presque égale aux suivantes, et le chant un peu moins varié, quoique fort agréable. Les auteurs de la *Zoologie britannique* trouvent à ce chant de la ressemblance avec un ris moqueur; et Albin, avec le ramage du serin des Canaries; tous deux l'accusent d'être trop bref et trop coupé : mais Belon et Olina s'accordent à dire que ce petit oiseau est recherché pour son *plaisant chanter;* et j'avoue qu'ayant eu occasion de l'entendre, je le trouvai en effet très-flatteur, quoiqu'un peu triste, et approchant de celui du rossignol, quoique moins suivi. Il est à remarquer que l'individu que j'ai ouï chanter étoit une femelle, puisqu'en la disséquant je lui ai trouvé un ovaire : il y avoit dans cet ovaire trois œufs plus gros que les autres, lesquels sembloient annoncer une seconde ponte. Olina dit qu'on nourrit cet oiseau comme le rossignol, mais qu'il est fort difficile à élever; et comme il ne vit que trois ou quatre ans, cela explique pourquoi l'espèce est peu nombreuse, et pourquoi le mâle, lorsqu'il s'élève pour aller à la découverte d'une femelle, embrasse dans son vol un cercle beaucoup plus étendu que l'alouette ordinaire, et même que le cujelier. Albin prétend que cette alouette est de longue vie, peu sujette aux maladies, et qu'elle pond ordinairement cinq ou six œufs. Si cela étoit, l'espèce devroit être beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'est en effet.

Suivant M. Guys, la farlouse se nourrit principalement de vermisseaux et d'insectes qu'elle cherche dans les terres nouvellement labourées. Willughby lui a trouvé en effet dans l'estomac des scarabées et de petits vers. J'y ai trouvé moi-même des débris d'insectes, et de plus de petites graines et de petits cailloux. Si l'on en croit Albin, elle a l'habitude, en mangeant, d'agiter sa queue de côté et d'autre.

Les farlouses nichent ordinairement dans les prés, et même dans les prés bas et marécageux; elles posent leur nid à terre, et le cachent très-bien : tandis que la femelle couve, le mâle se tient perché sur un arbre dans le voisinage, et s'élève de temps à autre en chantant et battant des ailes.

M. Willughby, qui paroît avoir observé cet oiseau de fort près, dit avec raison qu'il a l'iris noisette, le bout de la langue divisé en plusieurs filets, le ventricule médiocrement charnu, les *cæcum* un peu plus longs que l'alouette, et une vésicule du fiel. J'ai vérifié tout cela, et j'ajoute qu'il n'a point de jabot, et même que l'œsophage n'a presque point de renflement à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et que le ventricule ou gésier est gros à proportion du corps. J'ai gardé un de ces oiseaux pendant une année entière, ne lui faisant donner que de petites graines pour toute nourriture.

La farlouse se trouve en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Suède. Albin nous dit qu'elle paroît (sans doute dans le canton de l'Angleterre qu'il habite) au commencement d'avril, avec le rossignol, et qu'elle s'en va vers le mois de septembre. Elle part quelquefois dès la fin d'août, suivant M. Lottinger, et semble avoir une longue route à faire[1]. Dans ce cas elle pourroit être du nombre de ces alouettes qu'on voit passer à Malte dans le mois de novembre, en supposant qu'elle s'arrête en chemin dans les contrées où elle trouve une température qui lui convient. En automne, c'est-à-dire au temps des vendanges, elle se tient autour des grandes routes. M. Guys remarque qu'elle aime beaucoup la compagnie de ses semblables, et qu'à défaut de cette société de prédilection, elle se mêle dans les troupes de pinsons et de linottes qu'elle rencontre sur son passage.

Au reste, en comparant ce que les auteurs ont dit de la farlouse, je vois des différences qui me feroient croire que cette espèce est sujette à beaucoup de variétés, ou qu'on l'a confondue quelquefois avec des

1. Une seule fois M. Lottinger en a vu une en Lorraine au mois de février 1774 : mais il a vu aussi, ce même hiver, d'autres oiseaux qui n'ont pas coutume de rester en Lorraine, tels que verdiers, bergeronnettes, lavandières, etc.; ce que M. Lottinger attribue, avec raison, à la douce température de l'hiver de cette année 1774.

espèces voisines, telles que le cujelier et l'alouette pipi[1].

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes, bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; vol, environ neuf pouces; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes: elle dépasse les ailes de huit lignes; l'ongle postérieur est moins long et plus arqué que dans les espèces précédentes.

1. La disposition des taches du plumage est à peu près la même dans ces trois espèces, quoique les couleurs de ces taches soient différentes dans chacune, et les habitudes encore plus différentes, mais moins cependant que les opinions des divers auteurs sur les propriétés de la farlouse et sur les détails de son histoire. Il ne faut que comparer Belon, Aldrovande, Brisson, Olina, Albin, etc.; on verra que les couleurs du plumage par lesquelles M. Brisson caractérise l'espèce, ne sont pas les mêmes que dans Aldrovande : celui-ci ne parle point du long doigt postérieur; mais il parle d'un certain mouvement de queue, dont les autres, excepté Albin, ne disent rien. Ce dernier prétend que son *tit-lark* est vivace et peu sujet aux maladies; Olina et Belon assurent, au contraire, que la farlouse s'élève difficilement, et Olina dit positivement qu'elle vit peu : ajoutez à cela les différentes opinions sur son chant.

Variété de la Farlouse.

La farlouse blanche ne diffère de la précédente que par son plumage, qui est presque universellement d'un blanc jaunâtre, mais plus jaune sur les ailes; elle a le bec et les pieds bruns : telle étoit celle qu'Aldrovande a vue en Italie; et quoique le jésuite Rzaczynski lui donne place parmi les oiseaux de Pologne, je doute qu'elle se trouve dans ce pays, ou du moins qu'il l'y ait vue, d'autant qu'il se sert des paroles mêmes d'Aldrovande sans y rien ajouter.

OISEAU ÉTRANGER
QUI A RAPPORT A LA FARLOUSE.

LA FARLOUSANE.

Je donne ce nom à une alouette de la Louisiane, que j'ai vue chez M. Mauduit, et qui m'a paru avoir beaucoup de rapports avec la farlouse : elle a la gorge d'un gris jaunâtre; le cou et la poitrine grivelés de brun sur ce même fond; le reste du dessous du corps fauve; le dessus de la tête et du corps mêlé de brun verdâtre et de noirâtre: mais comme ce sont des couleurs sombres, elles tranchent peu l'une sur l'autre, et il résulte de leur mélange une teinte presque uniforme de brun obscur; les couvertures supérieures d'un brun verdâtre sans mélange; les pennes de la queue brunes; la plus extérieure mi-partie de brun noirâtre et de blanc en dehors, et la suivante terminée de blanc; les pennes et les couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre, bordé d'un brun plus clair.

Longueur totale, près de sept pouces; bec, sept lignes; tarse, neuf lignes; doigt postérieur avec l'ongle, un peu moins de huit lignes; cet ongle, un peu plus de quatre lignes, légèrement courbé; queue, deux pouces et demi : elle dépasse les ailes de seize lignes.

L'ALOUETTE PIPI[1].

C'est la plus petite de nos alouettes de France; son nom allemand *piep-lerche*, et son nom anglois *pipit*, sont évidemment dérivés de son cri, et ces sortes de dénominations sont toujours les meilleures, puisqu'elles représentent l'objet dénommé autant qu'il est possible : aussi n'avons-nous pas hésité d'adopter ce nom de *pipi*. On compare le cri de cette alouette, n° 661, fig. 2, du moins son cri d'hiver, à celui d'une

1. En Lorraine, vulgairement *sinsignotte*, selon M. Lottinger; dans le Bugey, *bec-fin d'hiver*.

sauterelle; mais il est un peu plus fort et plus perçant. L'oiseau le fait entendre, soit en volant, soit en se perchant sur les branches les plus élevées des buissons; car il se perche même sur les petites branches, quoiqu'il ait l'ongle de derrière fort long (moins long cependant et plus recourbé que dans l'alouette ordinaire); mais il sait bien se servir de ses ongles antérieurs pour saisir les petites branches et s'y tenir perché: il se tient aussi à terre, et court très-légèrement.

Au printemps, lorsque le mâle pipi chante sur sa branche, c'est avec beaucoup d'action; il se redresse alors, il entr'ouvre le bec, il épanouit ses ailes, et tout annonce que c'est un chant d'amour: de temps en temps il s'élève assez haut, il plane quelques momens, et retombe presque à la même place, en continuant toujours de chanter, et de chanter fort agréablement. Son ramage est simple, mais il est doux, harmonieux et nettement prononcé. Ce petit oiseau fait son nid dans des endroits solitaires, et le cache sous une motte de gazon; aussi ses petits sont-ils souvent la proie des couleuvres: sa ponte est de cinq œufs, marqués de brun vers le gros bout. Il a la tête plutôt longue que ronde; le bec très-délicat et noirâtre; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; les narines à demi recouvertes par une membrane convexe de même couleur que le bec, et cachée en partie sous de petites plumes qui reviennent en avant; seize pennes à chaque aile; le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié ou plutôt ondé de noirâtre; le dessous d'un blanc jaunâtre, moucheté irrégulièrement sur la poitrine et sur le cou; le fond des plumes cendré foncé; enfin deux raies blanchâtres sur les ailes, dont M. Linnæus a fait un des caractères de l'espèce.

Les alouettes pipi paroissent en Angleterre vers le milieu de septembre, et on en prend alors une grande quantité dans les environs de Londres; elles fréquentent les bruyères et les plaines, et voltigent plutôt qu'elles ne volent, car elles ne s'élèvent jamais beaucoup. Il en reste ordinairement quelques-unes pendant l'hiver sur les marais des environs de Sarbourg.

On peut juger par la forme et la délicatesse du bec de l'alouette pipi qu'elle se nourrit principalement d'insectes et de petites graines, et par sa petitesse qu'elle ne vit pas fort long-temps. Elle se trouve en Allemagne, en Angleterre et même en Suède, à ce que dit M. Linnæus dans son *Système de la Nature*, quoiqu'il n'en fasse aucune mention dans la *Fauna Suecica*, du moins dans la première édition. Cet oiseau est assez haut monté.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre lignes; son ongle, cinq; vol, huit pouces un tiers; queue, deux pouces: elle dépasse les ailes d'un pouce; tube intestinal, six pouces et demi; œsophage, deux pouces et demi, dilaté avant son insertion dans le gésier, qui est musculeux; deux très-petits *cœcum*: je n'ai point trouvé de vésicule du fiel. Le gésier occupoit la partie gauche du bas-ventre; il étoit recouvert par le foie, et nullement par les intestins.

LA LOCUSTELLE.

Cette alouette est encore plus petite que la précédente, et elle est la plus petite de toutes celles de notre Europe. Les auteurs de la *Zoologie britannique*, à qui seuls nous devons la connoissance de cette espèce, lui ont donné le nom d'*alouette des saules*, parce qu'on la voit tous les ans revenir visiter certaines saussaies du territoire de Whitefort et Flintshire, où elle passe tout l'été. La locustelle ne diffère de l'alouette pipi, ni par son éperon, ni par ses allures, ni par son chant, qui ressemble par conséquent à celui d'une cigale; et c'est par cette raison que je lui ai conservé le nom de *locustelle* que lui a donné Willughby. Quant au plumage, elle a la tête et le dessus du corps d'un brun jaunâtre, avec des taches obscures; les pennes des ailes brunes, bordées de jaune; celles de la queue, d'un brun foncé; des espèces de sourcils blanchâtres, et le dessous du corps d'un blanc teinté de jaune.

LA SPIPOLETTE.

J'ADOPTE ce nom que l'on donne à Florence à l'oiseau dont il s'agit ici. Il est un peu plus gros que la farlouse, et se tient dans les friches et les bruyères. Il a le doigt postérieur fort long, comme l'alouette; mais son corps est plus effilé, et il diffère encore de cette dernière par le mouvement de sa queue, semblable à celui de la lavandière et de la farlouse. Ces oiseaux se plaisent dans les bruyères, les friches, et surtout dans les éteules d'avoine, peu après la moisson; ils s'y rassemblent en troupes assez nombreuses.

Au printemps, le mâle se perche pour rappeler ou découvrir sa femelle; quelquefois même il s'élève en l'air en chantant de toutes ses forces, puis revient bien vite se poser à terre, où est toujours le rendez-vous.

Lorsqu'on approche du nid, la mère se trahit bientôt par ses cris; en quoi son instinct paroît différer de celui des autres alouettes, qui, lorsqu'elles craignent quelque danger, se taisent et demeurent immobiles.

M. Willughby a vu un nid de spipolette sur un genêt épineux, fort près de terre, composé de mousse en dehors, et en dedans de paille et de crin de cheval.

On est assez curieux d'élever les jeunes mâles, à cause de leur ramage; mais cela demande des précautions. Il faut au commencement couvrir leur cage d'une étoffe verte, ne leur laisser que peu de jour, et leur prodiguer les œufs de fourmis. Lorsqu'ils sont accoutumés à manger et à boire dans leur prison, on peut diminuer par degrés la quantité des œufs de fourmis, y substituant insensiblement le chènevis écrasé, mêlé avec de la fleur de farine et des jaunes d'œufs.

On prend les spipolettes au filet traîné, comme nos alouettes, et encore avec des gluaux que l'on place sur les arbres où elles ont fixé leur domicile; elles vont de compagnie avec les pinsons; il paroît même qu'elles partent et qu'elles reviennent avec eux.

Les mâles diffèrent peu des femelles à l'extérieur : mais une manière sûre de les reconnoître, c'est de leur présenter un autre mâle renfermé dans une cage, ils se jetteront bientôt dessus comme sur un ennemi, ou plutôt comme sur un rival.

Willughby dit que la spipolette diffère des autres alouettes par la couleur noire de son bec et de ses pieds. Il ajoute que le bec est grêle, droit et pointu; les coins de la bouche bordés de jaune; qu'elle n'a pas, comme le cujelier, les premières pennes de l'aile plus courtes que les suivantes, et que le mâle a les ailes un peu plus noires que la femelle.

Cet oiseau se trouve en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, etc.

M. Brisson regarde l'alouette des champs de Jessop comme étant de la même espèce que la sienne, quoiqu'elles diffèrent entre elles par l'ongle postérieur, qui est fort long dans la dernière, et beaucoup plus court dans l'alouette de Jessop : mais on sait que la longueur de cet ongle est sujette à varier suivant l'âge, le sexe, etc. Il y a une différence plus marquée entre l'alouette de champ de M. Brisson et celle de M. Linnæus, quoique ces deux naturalistes les regardent comme appartenant à la même espèce. L'individu décrit par M. Linnæus avoit toutes les pennes de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, blanches depuis la base jusqu'au milieu de leur longueur; au lieu que celui de M. Brisson n'avoit de blanc qu'aux deux pennes les plus extérieures, sans parler de beaucoup d'autres différences de détail qui suffisent, avec les précédentes, pour constituer une variété.

Les spipolettes vivent de petites graines et d'insectes; leur chair, lorsqu'elle est grasse, est un très-bon manger. Elles ont la tête et tout le dessus du corps d'un gris brun teinté d'olivâtre; les sourcils, la gorge et tout le dessous du corps, d'un blanc jaunâtre, avec des taches brunes oblongues sur le cou et la poitrine; les pennes et les couvertures des ailes, brunes, bordées d'un brun plus clair; les pennes de la queue noirâtres, excepté les deux intermédiaires qui sont d'un gris brun, la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de même; enfin le bec noirâtre et les pieds bruns.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, six à sept lignes; vol, onze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de quinze lignes.

LA GIROLE.

M. Brisson soupçonne, avec grande apparence de raison, que l'individu observé par Aldrovande étoit un jeune oiseau dont la queue extrêmement courte, et composée de plumes très étroites, n'étoit pas entièrement formée, et qui avoit encore la commissure du bec bordée de jaune : mais il y auroit eu, ce me semble, une seconde conséquence à tirer de là, c'est que c'étoit une simple variété d'âge appartenant à une espèce connue, d'autant plus qu'Aldrovande, le seul auteur qui en ait parlé, n'a jamais vu que ce seul individu. Il étoit de la taille de notre alouette commune ; il en avoit le principal attribut, c'est-à-dire le long éperon à chaque pied. Le plumage de la tête et de tout le dessus du corps étoit varié de brun marron, de brun plus clair, de blanchâtre et de roux vif ; Aldrovande le compare à celui de la caille ou de la bécasse. Il avoit le dessous du corps blanc, le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne blanchâtre, les pennes des ailes brun marron, bordées d'une couleur plus claire ; celles de la queue, du moins les quatre paires intermédiaires, de la même couleur ; la paire suivante mi-partie de marron et de blanc, et la dernière paire toute blanche ; la queue un peu fourchue, longue d'un pouce ; le fond des plumes cendré ; le bec rouge à large ouverture, les coins de la bouche jaunes ; les pieds couleur de chair ; les ongles blanchâtres ; l'ongle postérieur long de six lignes, presque droit, et seulement un peu recourbé par le bout.

Cet oiseau avoit été tué aux environs de Bologne, sur la fin du mois de mai. Je le présente ici seulement comme un problème à résoudre aux naturalistes qui sont à portée de l'observer et de le rapporter à sa véritable espèce : car, encore une fois, je doute beaucoup que l'on en doive faire une espèce distincte et séparée. M. Ray lui trouve beaucoup de rapport avec le cujelier, et ne voit de différence que dans les couleurs des pennes de la queue : cependant il auroit dû y voir aussi une différence de grandeur, puisqu'il est aussi gros que l'alouette ordinaire, et par conséquent plus gros que le cujelier ; différence à laquelle on doit avoir encore plus d'égards, si l'on suppose avec M. Brisson que l'oiseau d'Aldrovande étoit jeune.

LA CALANDRE, ou GROSSE ALOUETTE[1].

Oppien, qui vivoit dans le second siècle de l'ère chrétienne, est le premier parmi les anciens qui ait parlé de cet oiseau, en indiquant la meilleure façon de le prendre, et cette façon est précisément celle que propose Olina : elle consiste à tendre le filet à portée des eaux où la calandre a coutume d'aller boire.

Cet oiseau, n° 363, fig. 2, est plus grand que l'alouette ; il a aussi le bec plus court et plus fort, en sorte qu'il peut casser les graines : de plus, l'espèce est moins nombreuse et moins répandue. A ces différences près, la calandre ressemble tout-à-fait à notre alouette : même plumage, à peu près même port, même conformation dans l'ensemble et dans les détails, mêmes mœurs et même voix, si ce n'est qu'elle est plus forte, mais elle est aussi agréable ; et cela est si bien reconnu, qu'en Italie on dit communément *chanter comme une calandre*, pour dire *chanter bien*. De même que l'alouette ordinaire, elle joint à ce talent naturel celui de contrefaire parfaitement le ramage de plusieurs oiseaux, tels que le chardonneret, la linotte, le serin, etc., et même le piaulement des petits poussins, le cri d'appel de la chatte, en un mot, tous les sons analogues à ses organes, et qui s'y sont imprimés lorsqu'ils étoient encore tendres.

Pour avoir des calandres qui chantent bien, il faut, selon Olina, prendre les jeunes dans le nid, et du moins avant leur première mue, préférant, autant qu'il est possible, celles de la couvée du mois d'août : on les nourrira d'abord avec de la pâtée composée

1. Willughby ne connoissoit point cet oiseau, qu'il confond avec l'ortolan de neige. Ray ne l'a pas même nommé.

en partie de cœur de mouton ; on pourra leur donner ensuite des graines avec de la mie de pain, etc., ayant soin qu'elles aient toujours dans leur cage un plâtras pour s'aiguiser le bec, et un petit tas de sablon pour s'y égayer lorsqu'elles sont tourmentées par la vermine. Malgré toutes ces précautions, on n'en tirera pas beaucoup de plaisir la première année : car la calandre est un oiseau sauvage, c'est-à-dire, ami de la liberté, et qui ne se façonne pas tout de suite à l'esclavage ; il faut même, dans les commencemens, ou lui lier les ailes, ou substituer au plafond de la cage une toile tendue. Mais aussi lorsqu'elle est civilisée, et qu'elle a pris le pli de sa condition, elle chante sans cesse ; sans cesse elle répète ou son ramage propre, ou celui des autres oiseaux ; et elle se plaît tellement à cet exercice, qu'elle en oublie quelquefois la nourriture.

On distingue le mâle en ce qu'il est plus gros, et qu'il a plus de noir autour du cou ; la femelle n'a qu'un collier fort étroit [1] ; quelques individus, au lieu de collier, ont une grande plaque noire sur le haut de la poitrine ; tel étoit l'individu que nous avons fait représenter. Cette espèce niche à terre comme l'alouette ordinaire, sous une motte de gazon bien fournie d'herbe, et elle pond quatre ou cinq œufs. Olina, qui nous apprend ces détails, ajoute que la calandre ne vit pas plus de quatre ou cinq ans, et par conséquent beaucoup moins que l'alouette ordinaire. Belon conjecture qu'elle va par troupes comme cette dernière espèce. Il ajoute qu'on ne la verroit point en France, si on ne l'y apportoit d'ailleurs : mais cela signifie seulement qu'on n'en voit point au Mans, ni dans les provinces voisines ; car cette espèce est commune en Provence, où elle se nomme *coulassade*, à cause de son collier noir, et où l'on a coutume de l'élever à cause de son chant. A l'égard de l'Allemagne, de la Pologne, de la Suède et des autres pays du Nord, il ne paroît pas qu'elle y soit fréquente. On la trouve en Italie, vers les Pyrénées, en Sardaigne. Enfin M. Russel a dit à M. Edwards qu'elle étoit commune aux environs d'Alep ; et ce dernier nous a donné la figure coloriée d'une vraie calandre, qui venoit, disoit-on, de la Caroline. Elle pouvoit y avoir été transportée, elle ou ses père et mère, non seulement par un coup de vent, mais encore par quelque vaisseau européen ; et comme c'est un pays chaud, il est très-probable que l'espèce peut y prospérer et s'y naturaliser.

M. Adanson regarde la calandre comme tenant le milieu entre l'alouette et la grive : ce qui ne doit s'entendre que du plumage et de la forme extérieure ; car les habitudes de la grive et de la calandre sont fort différentes, entre autres dans la construction du nid.

Longueur totale, sept pouces et un quart ; bec, neuf lignes ; vol, treize pouces et demi ; queue, deux pouces un tiers, composée de douze pennes, dont les deux paires les plus extérieures sont bordées de blanc, la troisième paire terminée de même, la paire intermédiaire gris brun ; tout le reste noirâtre ; ces pennes dépassent les ailes de quelques lignes ; doigt postérieur, dix lignes.

1. Voyez Edwards, pl. 268. Celui qui a donné cette observation à M. Edwards avoit une méthode de distinguer le mâle de la femelle parmi les petits oiseaux : c'étoit de les renverser sur le dos et de souffler sur l'estomac : lorsque c'est une femelle, les plumes se séparent de chaque côté, laissant l'estomac à nu. Mais cette méthode n'est sûre que dans la saison où les oiseaux nichent. (Gesner, *De Avibus*, p. 80.)

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA CALANDRE.

I.
LA CRAVATE JAUNE, OU CALANDRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE [1].

Je n'ai point vu l'individu qui a servi de modèle à la figure 2 de la planche 504 ; mais j'en ai vu plusieurs de la même espèce. En général, les mâles ont le dessus du corps brun, varié de gris ; la gorge et le haut du cou d'un bel orangé, et cette espèce de cra-

1. M. le vicomte de Querhoent, enseigne de vaisseau, et M. Commerson, ont tous deux observé cette alouette au cap de Bonne-Espérance en des temps différens.

vate est bordée de noir dans toute sa circonférence : cette même couleur orangée se trouve encore au dessus des yeux en forme de sourcils, sur les petites couvertures de l'aile par petites taches, et sur le bord antérieur de cette même aile, dont elle dessine le contour. Ils ont la poitrine variée de brun, de gris et de jaunâtre; le ventre et les flancs d'un roux orangé; le dessous de la queue grisâtre; les pennes de la queue plus ou moins brunes, mais les quatre paires les plus extérieures bordées et terminées, les grandes de jaune, et les moyennes de gris; enfin le bec et les pieds d'un gris brun plus ou moins foncé.

Deux femelles que j'ai observées avoient la cravate non pas orangée, mais d'un roux clair; la poitrine grivelée de brun sur le même fond, qui devenoit plus foncé en s'éloignant de la partie antérieure; enfin le dessus du corps plus varié, parce que les plumes étoient bordées d'un gris plus clair.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix lignes; vol, onze pouces et demi; doigt postérieur, ongle compris, plus long que celui du milieu; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quinze lignes. J'ai vu et mesuré un individu qui avoit un pouce de plus de longueur totale, et les autres parties à proportion.

II.

LE HAUSSE-COL NOIR, OU L'ALOUETTE DE VIRGINIE.

Je rapproche cette alouette américaine de la cravate jaune, à laquelle elle a beaucoup de rapports; mais elle en diffère cependant par le climat, par la grosseur, et par quelques détails du plumage. Elle passe quelquefois en Allemagne dans les temps de neige, et c'est par cette raison que M. Frisch l'a appelée *alouette d'hiver;* mais il ne faut pas la confondre avec le lulu, à qui, selon Gesner, on pourroit donner le même nom, puisqu'il paroît dans le temps où la terre est couverte de neige. M. Frisch nous dit qu'elle est peu connue en Allemagne, et qu'on ne sait ni d'où elle vient ni où elle va.

On en a pris aussi quelquefois aux environs de Dantzick, avec d'autres oiseaux, dans les mois d'avril et de décembre; et l'une d'elles a vécu plusieurs mois en cage. M. Klein présume qu'elles avoient été apportées par un coup de vent de l'Amérique septentrionale dans la Norwége, ou dans les pays qui sont encore plus voisins du pôle, d'où elles avoient pu facilement passer dans des climats doux.

Il paroît d'ailleurs que ce sont des oiseaux de passage; car nous apprenons de Catesby qu'elles ne paroissent que l'hiver dans la Virginie et la Caroline, venant du nord de l'Amérique par grandes volées, et qu'au commencement du printemps elles retournent sur leurs pas. Pendant leur séjour, elles fréquentent les dunes, et se nourrissent de l'avoine qui croît dans les sables.

Cette alouette est de la grosseur de la nôtre, et son chant est à peu près le même: elle a le dessus du corps brun; le bec noir; les yeux placés sur une bande jaune qui prend à la base du bec; la gorge et le reste du cou de la même couleur, et ce jaune est en partie terminé de chaque côté par une bande noire qui, partant des coins de la bouche, passe sous les yeux, et tombe jusqu'à la moitié du cou; il est terminé au bas du cou par une espèce de collier ou hausse-col noir: la poitrine et tout le dessous du corps sont d'une couleur de paille foncée.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, sept lignes; le doigt et l'ongle postérieurs encore plus longs que dans notre alouette, queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes.

III.

L'ALOUETTE AUX JOUES BRUNES DE PENSYLVANIE.

Voici encore une alouette de passage, et qui est commune aux deux continens; car M. Bartam, qui l'a envoyée à M. Edwards, lui a mandé qu'elle commençoit à se montrer en Pensylvanie dans le mois de mars, qu'elle prenoit sa route par le nord, et qu'on n'en voyoit plus à la fin de mai; et, d'un autre côté, M. Edwards assure l'avoir trouvée dans les environs de Londres.

Cet oiseau est de la grosseur de la spipolette : il a le bec mince, pointu, et de couleur foncée; les yeux bruns, bordés d'une couleur plus claire, et située dans une tache brune, de forme ovale, qui descend sur les joues, et qui est circonscrite par une zone en partie blanche, en partie d'un fauve vif. Tout le dessus du corps est d'un brun obscur, à l'exception des deux pennes extérieures de la queue, qui sont blanches; le cou, la poitrine, et tout le dessous du corps, sont

d'un fauve rougeâtre, moucheté de brun : les pieds et les ongles sont d'un brun foncé comme le bec ; l'ongle postérieur est fort long, mais cependant un peu moins que dans l'alouette commune. Enfin une singularité de cette espèce c'est que l'aile étant repliée et dans son repos, la troisième penne, en comptant depuis le corps, atteint l'extrémité des plus longues pennes ; ce qui est, selon M. Edwards, le caractère constant des lavandières : et ce n'est pas le seul trait de ressemblance qui se trouve entre ces deux espèces ; car nous avons déjà vu à la spipolette et à la farlouse un mouvement de queue semblable à celui des lavandières, auxquelles on a donné trop exclusivement, comme on voit, le nom de *hoche-queues*.

LA ROUSSELINE, OU L'ALOUETTE DE MARAIS.

Cette alouette, qui se trouve en Alsace, est d'une grosseur moyenne entre l'alouette commune et la farlouse. Je l'appelle *rousseline*, parce que la couleur dominante de son plumage est un roux plus ou moins clair. Elle a le dessus de la tête et du corps varié de cette couleur et de brun ; les côtés de la tête roussâtres, rayés de trois raies brunes presque parallèles, dont la plus haute passe sous l'œil ; la gorge d'un roux très-clair ; la poitrine d'un roux un peu plus foncé et semé de petites taches brunes fort étroites ; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un roux clair ; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées du même roux ; le bec et les pieds jaunâtres.

Cette alouette, n° 661, fig. 1, fait entendre son chant dès le matin, comme plusieurs autres espèces de ce genre ; et son ramage est fort agréable, selon Rzaczynski. Son nom d'*alouette de marais* indique assez qu'elle se tient près des eaux ; on la voit souvent sur la grève : quelquefois elle niche sur les bords de la Moselle, dans les environs de Metz, où elle paroît tous les ans en octobre, et où l'on en prend alors quelques-unes.

M. Mauduit m'a parlé d'une alouette rousse qui avoit les plumes du dessus du corps terminées de blanc, ainsi que les pennes latérales de la queue : c'est probablement une variété dans l'espèce de la rousseline.

Longueur totale, six pouces un quart ; bec, huit lignes ; tarse, un pouce ; doigt postérieur, quatre lignes ; son ongle, trois lignes et demie, un peu courbé ; queue, deux pouces un quart : elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

LA CEINTURE DE PRÊTRE,

OU L'ALOUETTE DE SIBÉRIE[1].

De tous les oiseaux à qui l'on a donné le nom d'alouette, c'est celui-ci, n° 650, fig. 2, qui a le plus beau plumage et le plus distingué : il a la gorge, le front et les côtés de la tête d'un joli jaune, relevé par une petite tache noire entre l'œil et le bec, laquelle se réunit à une autre tache plus grande, située immédiatement sous l'œil ; la poitrine décorée d'une large ceinture noire ; le reste du dessous du corps blanchâtre ; les flancs un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées ; le dessus de la tête et du corps varié de roussâtre et de gris brun ; les couvertures supérieures de la queue jaunâtres ; les pennes noirâtres, bordées de gris, excepté les plus extérieures, qui le sont de blanc ; les pennes des ailes grises, bordées finement d'une couleur plus noire ; les couvertures supérieures du même gris, bordées de roussâtre ; le bec et les pieds gris de plomb.

Cet oiseau a été envoyé de Sibérie, où il n'est point commun. Le voyageur Jean Wood parle de petits oiseaux semblables à

1. Ne seroit-ce pas le *thufu tytlinger* dont parle M. Muller avec incertitude dans sa *Zoologie danoise*, page 29 ?

l'alouette, vus dans la Nouvelle-Zemble. On pourroit soupçonner que ces petits oiseaux sont de la même espèce que celui de cet article, puisque les uns et les autres se plaisent dans les climats septentrionaux. Enfin je trouve dans le catalogue des oiseaux de Russie une *alauda tungustica aurita;* ce qui semble indiquer une alouette huppée du pays des Tonguses, voisins de la Sibérie. Il faut attendre les observations pour mettre ces oiseaux à leur place.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre lignes et demie; son ongle, cinq lignes et demie; queue, deux pouces, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes d'un pouce.

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AUX ALOUETTES.

I.

LA VARIOLE.

C'est M. Commerson qui nous a apporté cette jolie petite alouette, n° 738, fig. 1, des pays qu'arrose la rivière de la Plata. Le nom de *variole*, que nous lui avons donné, a rapport à l'émail très-varié et très-agréable de son plumage : elle a en effet le dessus de la tête et du corps noirâtre, joliment varié de différentes teintes de roux; le devant du cou émaillé de même; la gorge et tout le dessous du corps blanchâtre; les pennes de la queue brunes, bordées, les huit intermédiaires, de roux clair, et les deux paires extérieures de blanc; les grandes pennes des ailes grises, et les moyennes brunes, toutes bordées de roussâtre; le bec brun, échancré près de la pointe; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, huit lignes; tarse, sept ou huit lignes; doigt postérieur, trois lignes; son ongle, quatre lignes; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes d'un pouce.

II.

LA CENDRILLE.

J'ai le dessin d'une alouette du cap de Bonne-Espérance, ayant la gorge et tout le dessous du corps blanc, le dessus de la tête roux, et cette espèce de calotte bordée de blanc depuis la base du bec jusqu'au delà des yeux; de chaque côté du cou, une tache rousse bordée de noir par en haut; la partie supérieure du cou et du corps, cendrée; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, grises; les grandes, noires, ainsi que les pennes de la queue.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes; ongle du doigt postérieur droit et pointu, égal à ce doigt; queue, dix-huit à vingt lignes, dépassant les ailes de neuf lignes.

Y auroit-il quelque rapport entre la cendrille et cette alouette cendrée que l'on voit en grand nombre, selon M. Shaw, aux environs de Biserte, qui est l'ancienne Utique? Toutes deux sont d'Afrique : mais il y a loin des côtes de la Méditerranée au cap de Bonne-Espérance; et d'ailleurs l'alouette cendrée de Biserte n'est pas assez connue pour qu'on puisse la rapporter à sa véritable espèce : peut-être faudra-t-il la rapprocher de la grisette du Sénégal.

III.

LE SIRLI DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE[1].

Si cet oiseau semble s'éloigner du genre des alouettes par la courbure de son bec, il s'en rapproche beaucoup par la longueur de son éperon, c'est-à-dire de son ongle postérieur.

Il a toute la partie supérieure variée de brun plus ou moins foncé, de roux plus ou moins clair, et de blanc; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brunes, bordées de blanchâtre, quelques-unes ayant une double bordure, l'une blan-

1. C'est une espèce nouvelle, qui a été envoyée au Cabinet du Roi par M. de Rosenevez, et qui ne ressemble que par le nom au *shirlce* de M. Edwards, pl. 342, lequel est un troupiale.

châtre et l'autre roussâtre; toute la partie inférieure du corps blanchâtre, semée de taches noirâtres; le bec noir et les pieds bruns.

Longueur totale, huit pouces; bec, un pouce; tarse, treize lignes; doigt postérieur, quatre lignes; l'ongle de ce doigt, sept lignes, droit et pointu; queue environ deux pouces et demi, composée de douze pennes: elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

LE COCHEVIS[1],

OU LA GROSSE ALOUETTE HUPPÉE.

" Cette alouette a été nommée *cochevis*, parce qu'on a regardé l'aigrette de plumes dont sa tête est surmontée comme une espèce de crête, et conséquemment comme un trait de ressemblance avec le coq. Cette crête, ou plutôt cette huppe, est composée de quatre plumes de principale grandeur, suivant Belon; de quatre ou six, suivant Olina; et d'un plus grand nombre, selon d'autres, qui le portent jusqu'à douze. On ne s'accorde pas plus sur la situation et le jeu de ces plumes que sur leur nombre: elles sont toujours relevées, selon les uns, et, selon d'autres, l'oiseau peut les élever ou les abaisser, les étendre ou les resserrer à son gré, soit que cette différence dépende du climat, comme l'insinue Turner, ou de la saison ou du sexe, ou de quelque autre circonstance. C'est une preuve de plus, ajoutée à mille autres, qu'il est difficile de se former une idée complète de l'espèce d'après l'examen, même attentif, d'un petit nombre d'individus.

Le cochevis, n° 503, fig. 1, est un oiseau peu farouche, dit Belon, qui se réjouit à la vue de l'homme, et se met à chanter lorsqu'il le voit approcher. Il se tient dans les champs et les prairies sur les revers des fossés et sur la crête des sillons. On le voit fort souvent au bord des eaux et sur les grands chemins, où il cherche sa nourriture dans le crottin de cheval, surtout pendant l'hiver. M. Frisch dit qu'on le rencontre aussi à l'entrée des bois, perché sur un arbre: mais cela est rare; et il est encore plus rare qu'il s'enfonce dans les grandes forêts. Il se pose quelquefois sur les toits, les murs de clôture, etc.

Cette alouette, sans être aussi commune que l'alouette ordinaire, est cependant répandue assez généralement dans l'Europe, si ce n'est dans la partie septentrionale. On en trouve en Italie, suivant Olina; en France, suivant Belon; en Allemagne, selon Willughby; en Pologne, selon Rzaczynski; en Écosse, selon Sibbald: mais je doute qu'il y en ait en Suède, vu que M. Linnæus n'en a point fait mention dans sa *Fauna Suecica*.

Le cochevis ne change pas de demeure pendant l'hiver: mais Belon ne devoit point pour cela soupçonner une faute dans le texte d'Aristote, car ce texte ne dit point que le cochevis quitte le pays; il dit seulement qu'il se cache pendant l'hiver, et c'est un fait qu'on en voit moins dans cette saison que pendant l'été.

Le chant des mâles est fort élevé, et cependant si agréable et si doux, qu'un malade le souffriroit dans sa chambre: pour en pouvoir jouir à toute heure, on les tient en cage; ils l'accompagnent ordinairement du trémoussement de leurs ailes. Ils sont les premiers à annoncer chaque année le retour du printemps, et chaque jour le lever de l'aurore, surtout quand le ciel est serein, et même alors ils gazouillent quelquefois pendant la nuit; car c'est le beau temps qui est l'âme de leur chant et de leur gaieté. Au contraire, un temps pluvieux et sombre leur inspire la tristesse et les rend muets. Ils continuent ordinairement de chanter jusqu'à la fin de septembre. Au reste, comme

1. *Cochevis*, c'est-à-dire *visage de coq*, selon Ménage, parce que le cochevis ressemble un peu au coq par sa crête; en Berry, alouette crêtée; en Sologne, alouette duppée (pour alouette huppée); en Beauce, alouette cornue ou de chemin; galerite, selon Cotgrave; ailleurs, alouette de Brie, d'arbres, de vigne, grosse alouette; dans le Périgord, vendange; en Provence et dans l'Orléanois, calandre.

On a pu remarquer que le cochevis a plusieurs noms communs avec l'alouette ordinaire; et l'on n'en sera pas surpris si l'on se rappelle ce que j'ai dit, que le mâle de cette dernière espèce sait aussi se faire une huppe en relevant les plumes de sa tête.

ces oiseaux s'accoutument difficilement à la captivité, et qu'ils vivent fort peu de temps en cage [1], il est à propos de leur donner, tous les ans, la volée sur la fin de juin, qui est le temps où ils cessent de chanter, sauf à en reprendre d'autres au printemps suivant : ou bien on peut encore conserver le ramage en perdant l'oiseau ; il ne faut pour cela que tenir quelque temps auprès d'eux une jeune alouette ordinaire ou un jeune serin, qui s'approprieront leur chant à force de l'entendre.

Outre la prérogative de mieux chanter, qui distingue le mâle de la femelle, il s'en distingue encore par un bec plus fort, une tête plus grosse, et parce qu'il a plus de noir sur la poitrine. Sa manière de chercher sa femelle et de la féconder est la même que celle du mâle de l'espèce ordinaire, excepté qu'il décrit dans son vol un plus grand cercle, par la raison que l'espèce est moins nombreuse.

La femelle fait son nid comme l'alouette commune, mais le plus souvent dans le voisinage des grands chemins ; elle pond quatre ou cinq œufs, qu'elle couve assez négligemment; et l'on prétend qu'il ne faut en effet qu'une chaleur fort médiocre, jointe à celle du soleil, pour les faire éclore [2] : mais les petits ont-ils percé leur coque, et commencent-ils à implorer son secours par leurs cris répétés, c'est alors qu'elle se montre véritablement leur mère, et qu'elle se charge de pourvoir à leurs besoins, jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre leur volée.

M. Frisch dit qu'elle fait deux pontes par an, et qu'elle établit son nid, par préférence, sous les genévriers : mais cela doit s'entendre principalement du pays où l'observation a été faite.

La première éducation des petits réussit d'abord fort aisément : mais dans la suite elle devient toujours plus difficile ; et il est rare, comme je l'ai dit d'après M. Frisch, qu'on puisse les conserver en cage une année entière, même en leur donnant la nourriture qui leur convient le mieux, c'est-à-dire les œufs de fourmis, le cœur de bœuf ou de mouton haché menu, le chènevis écrasé, le millet. Il faut avoir grande attention, en leur donnant à manger et en leur introduisant les petites boulettes dans le gosier, de ne pas leur renverser la langue ; ce qui pourroit les faire périr.

L'automne est la bonne saison pour tendre des piéges à ces oiseaux ; on les prend alors en grand nombre et en bonne chair, à l'entrée des bois. M. Frisch remarque qu'ils suivent l'appeau; ce que ne font pas les alouettes communes. Voici d'autres différences : le cochevis ne vole point en troupes : son plumage est moins varié, et a plus de blanc : il a le bec plus long, la queue et les ailes plus courtes : il s'élève moins en l'air; il est plus le jouet des vents, et reste moins de temps sans se poser. Dans tout le reste, les deux espèces sont semblables, même dans la durée de leur vie; je veux dire de leur vie sauvage et libre.

Il sembleroit, d'après ce que j'ai rapporté des mœurs de l'alouette huppée, qu'elle a le naturel plus indépendant, plus éloigné de la domesticité que les autres alouettes, puisque, malgré son inclination prétendue pour l'homme, elle ne connoît point d'équivalent à la liberté, et qu'elle ne peut vivre long-temps dans la prison la plus douce et la plus commode. On diroit même qu'elle ne vit solitaire que pour ne point se soumettre aux assujettissemens inséparables de la vie sociale. Cependant il est certain qu'elle a une singulière aptitude pour apprendre en peu de temps à chanter un air qu'on lui aura montré; qu'elle peut même en apprendre plusieurs, et les répéter sans les brouiller et sans les mêler avec son ramage, qu'elle semble oublier parfaitement.

L'individu observé par Willughby avoit la langue large, un peu fourchue, les *cæcum* très-courts, et le fiel d'un vert obscur et bleuâtre; ce que ce naturaliste attribue à quelque cause accidentelle.

Aldrovande donne la figure d'une cochevis fort âgé, dont le bec étoit blanc autour de sa base; le dos cendré; le dessus du corps blanchâtre, et la poitrine aussi, mais pointillée de brun ; les ailes presque toutes blanches, et la queue noire. Il ne faut pas manquer l'occasion de reconnoître les effets de la vieillesse dans les animaux, surtout dans

1. Albert prétend avoir observé que, lorsque ces oiseaux restent long-temps en cage, ils deviennent borgnes à la fin, et que cela arrive au bout de neuf années. Mais Aldrovande remarque que ceux qu'on élève à Bologne, vivent à peine neuf ans, et qu'ils ne deviennent ni aveugles ni borgnes avant de mourir. On voit, à travers cette contrariété d'avis, qu'il y a une manière de gouverner le cochevis en cage, pour le faire vivre plusieurs années, et peut-être pour lui conserver la vue, manière que M. Frisch ignoroit sans doute.

2. Comme ces nids sont à terre, il peut se faire que quelque personne ignorante et crédule ait vu un crapaud auprès, et même sur les œufs; et de là la fable que le cochevis et quelques autres espèces d'alouettes laissent aux crapauds le soin de couver leurs œufs.

ceux qui nous sont utiles, et auxquels nous ne donnons guère le temps de vieillir. D'ailleurs cette espèce a bien d'autres ennemis que l'homme : les plus petits oiseaux carnassiers lui donnent la chasse, et Albert en a vu dévorer un par un corbeau; aussi la présence d'un oiseau de proie l'effraie au point de venir se mettre à la merci de l'oiseleur, qui lui semble moins à craindre, ou de rester immobile dans un sillon, jusqu'à se laisser prendre à la main.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, huit à neuf lignes; doigt postérieur avec ongle, le plus long de tous, neuf à dix lignes; vol, dix à onze pouces; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes : elle dépassé les ailes d'environ treize lignes.

LE LULU,

OU LA PETITE ALOUETTE HUPPÉE.

Cette alouette, que je nomme *lulu* d'après son chant, ne diffère pas seulement du cochevis par sa taille, qui est beaucoup plus petite; par la couleur de son plumage, qui est moins sombre; par celle de ses pieds, qui sont rougeâtres; par son chant ou plutôt par son cri désagréable, qu'elle ne fait jamais entendre qu'en volant, selon l'observation d'Aldrovande; enfin par l'habitude qu'elle a de contrefaire ridiculement les autres oiseaux; mais encore par le fond de l'instinct, car on la voit courir par troupes dans les champs, au lieu que le cochevis va seul, comme je l'ai remarqué : elle en diffère même dans le trait principal de sa ressemblance avec lui; car les plumes qui composent sa huppe sont plus longues à proportion.

On trouve le lulu, nº 503, fig. 2, en Italie, en Autriche, en Pologne, en Silésie [1], et même dans les contrées septentrionales de l'Angleterre, telles que la province d'York; mais son nom ne paroît pas dans la liste des oiseaux qui habitent la Suède.

Il se tient ordinairement dans les endroits fourrés, dans les bruyères, et même dans les bois; d'où lui est venu le nom allemand *wald-lerche* : c'est là qu'il fait son nid, et presque jamais dans les blés.

Lorsque le froid est rude, et surtout lorsque la terre est couverte de neige, il se réfugie sur les fumiers, et s'approche des granges pour y trouver à vivre : il fréquente aussi les grands chemins, et sans doute par la même raison.

Suivant Longolius, c'est un oiseau de passage, qui reste en Allemagne tout l'hiver, et qui s'en va au retour de l'équinoxe.

Gesner fait mention d'une autre alouette huppée dont il n'avoit vu que le portrait, et qui ne différoit de la précédente que par quelque variété de plumage, où l'on voyoit plus de blanc autour des yeux et du cou, et sous le ventre : mais ce pouvoit être un effet de la vieillesse, comme nous en avons vu un exemple à l'article du cochevis, ou de quelque autre cause particulière; et il n'y a certainement pas là de quoi établir une autre espèce, ni même une variété : aussi son nom allemand est-il tout-à-fait ressemblant à celui que les Anglois donnent au cochevis.

Je dois remarquer que l'éperon ou l'ongle postérieur n'a pas, dans la figure de Gesner, la longueur qu'il a communément dans les alouettes.

1. Schwenckfeld et Rzaczynski le mettent au nombre des oiseaux de Silésie et de Pologne; mais l'un et l'autre n'ont fait que copier Aldrovande.

LA COQUILLADE.

C'est une espèce nouvelle que M. Guys nous a envoyée de Provence : je la rapproche du cochevis, parce qu'elle a sur la tête une petite huppe couchée en arrière, et que sans doute elle sait relever dans l'occasion. Elle est proprement l'oiseau du matin; car elle commence à chanter dès la pointe du jour, et semble donner le ton aux autres oiseaux. Le mâle ne quitte point sa femelle, selon le même M. Guys; et tandis que l'un

des deux cherche sa nourriture, c'est-à-dire des insectes, tels que chenilles et sauterelles, et même des limaçons, l'autre a l'œil au guet, et avertit son camarade des dangers qui menacent.

La coquillade, nº 662, a la gorge et tout le dessous du corps blanchâtres, avec de petites taches noirâtres sur le cou et sur la poitrine; les plumes de la huppe noires, bordées de blanc; le dessus de la tête et du corps varié de noirâtre et de roux clair; les grandes couvertures des ailes terminées de blanc; les pennes de la queue et des ailes brunes, bordées de roux clair, excepté quelques pennes des ailes qui sont bordées ou terminées de blanc; le bec brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, onze lignes, assez fort; tarse, dix lignes; doigt postérieur, neuf à dix lignes, ongle compris; cet ongle, six lignes; queue, deux pouces, dépassant les ailes de sept à huit lignes.

M. Sonnerat a rapporté du cap de Bonne-Espérance une alouette fort ressemblante à celle-ci, soit par sa grosseur et ses proportions, soit par son plumage; elle n'en diffère qu'en ce qu'elle n'a point de huppe, que la couleur du dessous du corps est plus jaunâtre, et que, parmi les pennes de la queue et des ailes, il n'y en a aucune qui soit bordée de blanc : mais ces différences sont trop petites pour constituer une variété dans cette espèce; c'étoit peut-être une femelle, ou un jeune oiseau de l'année.

Dans le *Voyage au Levant* de M. F. Hasselquist, il est fait mention de l'alouette d'Espagne que ce naturaliste vit dans la Méditerranée, au moment où elle quittoit le rivage; mais il n'en dit rien de plus, et je ne trouve dans les auteurs aucune espèce d'alouette qui ait été désignée sous ce nom.

OISEAU ÉTRANGER
QUI A RAPPORT AU COCHEVIS.

LA GRISETTE,
OU LE COCHEVIS DU SÉNÉGAL.

On doit à M. Brisson presque tout ce que l'on sait de ce cochevis étranger, nº 504, fig. 1 : il a l'attribut caractéristique des cochevis, c'est-à-dire une espèce de huppe, composée de plumes plus longues que celles qui couvrent le reste de la tête. La grosseur de l'oiseau est à peu près celle de l'alouette commune. Il appartient à l'Afrique, et se perche sur les arbres qui se trouvent au bord du Niger : on le voit aussi dans l'île du Sénégal. Il a le dessus du corps varié de gris et de brun; les couvertures supérieures de la queue d'un gris roussâtre; le dessous du corps blanchâtre, avec de petites taches brunes sur le cou; les pennes de l'aile gris brun, bordées de gris; les deux intermédiaires de la queue, grises; les latérales brunes, excepté la plus extérieure qui est d'un blanc roussâtre, et la suivante qui est bordée de cette même couleur; le bec, couleur de corne; les pieds et les ongles gris.

J'ai vu une femelle dont la huppe étoit couchée en arrière comme celle du mâle et variée, ainsi que la tête et le dessus du corps, de traits bruns sur un fond roussâtre; le reste du plumage étoit conforme à la description précédente. Cette femelle avoit le bec plus long et la queue plus courte.

Longueur totale, six pouces et demi, bec, neuf lignes et demie; vol, onze pouces; doigt postérieur, ongle compris, égal au doigt du milieu; queue, deux pouces deux lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

LE ROSSIGNOL.

Il n'est point d'homme bien organisé à qui ce nom ne rappelle quelqu'une de ces belles nuits de printemps où le ciel étant serein, l'air calme, toute la nature en silence, et, pour ainsi dire, attentive, il a écouté avec ravissement le ramage de ce chantre des forêts. On pourroit citer quelques autres oiseaux chanteurs dont la voix le dispute, à certains égards, à celle du rossignol, n° 615, fig. 2. Les alouettes, le serin, le pinson, les fauvettes, la linotte, le chardonneret, le merle commun, le merle solitaire, le moqueur d'Amérique, se font écouter avec plaisir lorsque le rossignol se tait : les uns ont d'aussi beaux sons, les autres ont le timbre aussi pur et plus doux, d'autres ont des tours de gosier aussi flatteurs ; mais il n'en est pas un seul que le rossignol n'efface par la réunion complète de ses talens divers et par la prodigieuse variété de son ramage, en sorte que la chanson de chacun de ces oiseaux, prise dans toute son étendue, n'est qu'un couplet de celle du rossignol. Le rossignol charme toujours, et ne se répète jamais, du moins jamais servilement : s'il redit quelque passage, ce passage est animé d'un accent nouveau, embelli par de nouveaux agrémens ; il réussit dans tous les genres, il rend toutes les expressions, il saisit tous les caractères, et de plus il sait en augmenter l'effet par les contrastes. Ce coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la nature, il commence par un prélude timide, par des tons foibles, presque indécis, comme s'il vouloit essayer son instrument et intéresser ceux qui l'écoutent : mais ensuite, prenant de l'assurance, il s'anime par degrés, il s'échauffe, et bientôt il déploie dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe ; coups de gosier éclatans ; batteries vives et légères ; fusées de chant, où la netteté est égale à la volubilité ; murmure intérieur et sourd qui n'est point appréciable à l'oreille, mais très-propre à augmenter l'éclat des tons appréciables ; roulades précipitées, brillantes et rapides, articulées avec force et même avec une dureté de bon goût ; accens plaintifs cadencés avec mollesse ; sons filés sans art, mais enflés avec âme ; sons enchanteurs et pénétrans ; vrais soupirs d'amour et de volupté, qui semblent sortir du cœur et font palpiter tous les cœurs, qui causent à tout ce qui est sensible une émotion si douce, une langueur si touchante. C'est dans ces tons passionnés que l'on reconnoît le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une compagne chérie, et qu'elle seule peut lui inspirer ; tandis que dans d'autres phrases plus étonnantes peut-être, mais moins expressives, on reconnoît le simple projet de l'amuser et de lui plaire, ou bien de disputer devant elle le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire et de son bonheur.

Ces différentes phrases sont entremêlées de silences, de ces silences qui, dans tous genres de mélodie, concourent si puissamment aux grands effets : on jouit des beaux sons que l'on vient d'entendre, et qui retentissent encore dans l'oreille ; on en jouit mieux, parce que la jouissance est plus intime, plus recueillie, et n'est point troublée par des sensations nouvelles. Bientôt on attend, on désire une autre reprise ; on espère que ce sera celle qui plaît : si l'on est trompé, la beauté du morceau que l'on entend ne permet pas de regretter celui qui n'est que différé, et l'on conserve l'intérêt de l'espérance pour les reprises qui suivront. Au reste, une des raisons pourquoi le chant du rossignol est plus remarqué et produit plus d'effet, c'est, comme dit très-bien M. Barrington, parce que chantant la nuit, qui est le temps le plus favorable, et chantant seul, sa voix a tout son éclat, et n'est offusquée par aucune autre voix. Il efface tous les autres oiseaux, suivant le même M. Barrington, par ses sons moelleux et flûtés, et par la durée non interrompue de son ramage, qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes. Le même observateur a compté dans ce ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes, et dont l'oiseau sait varier avec goût les notes intermédiaires. Enfin il s'est assuré que la sphère que remplit la voix d'un rossignol n'a pas moins d'un mille de diamètre, surtout lorsque l'air est calme ; ce qui égale au moins la portée de la voix humaine.

Il est étonnant qu'un si petit oiseau, qui ne pèse pas une demi-once, ait tant de force dans les organes de la voix : aussi M. Hunter a-t-il observé que les muscles du larynx, ou, si l'on veut, du gosier, étoient plus forts à proportion dans cette espèce que dans toute autre, et même plus forts dans le mâle qui

chante, que dans la femelle qui ne chante point.

Aristote, et Pline d'après lui, disent que le chant du rossignol dure dans toute sa force quinze jours et quinze nuits sans interruption, dans le temps où les arbres se couvrent de verdure; ce qui doit ne s'entendre que des rossignols sauvages, et n'être pas pris à la rigueur, car ces oiseaux ne sont pas muets avant ni après l'époque fixée par Aristote: à la vérité, ils ne chantent pas alors avec autant d'ardeur ni aussi constamment. Ils commencent d'ordinaire au mois d'avril, et ne finissent tout-à-fait qu'au mois de juin, vers le solstice; mais la véritable époque où leur chant diminue beaucoup c'est celle où leurs petits viennent à éclore, parce qu'ils s'occupent alors du soin de les nourrir, et que, dans l'ordre des instincts, la nature a donné la prépondérance à ceux qui tendent à la conservation des espèces. Les rossignols captifs continuent de chanter pendant neuf ou dix mois, et leur chant est non seulement plus long-temps soutenu, mais encore plus parfait et mieux formé: de là M. Barrington tire cette conséquence, que dans cette espèce, ainsi que dans bien d'autres, le mâle ne chante pas pour amuser sa femelle, ni pour charmer ses ennuis durant l'incubation; conséquence juste et de toute vérité. En effet, la femelle qui couve remplit cette fonction par un instinct, ou plutôt par une passion plus forte en elle que la passion même de l'amour: elle y trouve des jouissances intérieures dont nous ne pouvons bien juger, mais qu'elle paroît sentir vivement, et qui ne permettent pas de supposer que dans ces momens elle ait besoin de consolation. Or, puisque ce n'est ni par devoir ni par vertu que la femelle couve, ce n'est point non plus par procédé que le mâle chante; il ne chante pas en effet durant la seconde incubation: c'est l'amour, et surtout le premier période de l'amour, qui inspire aux oiseaux leur ramage. C'est au printemps qu'ils éprouvent le besoin d'aimer et celui de chanter: ce sont les mâles qui ont le plus de désirs, et ce sont eux qui chantent le plus; ils chantent la plus grande partie de l'année, lorsqu'on sait faire régner autour d'eux un printemps perpétuel qui renouvelle incessamment leur ardeur, sans leur offrir aucune occasion de l'éteindre. C'est ce qui arrive aux rossignols que l'on tient en cage, et même, comme nous venons de le dire, à ceux que l'on prend adultes: on en a vu qui se sont mis à chanter de toutes leurs forces peu d'heures après avoir été pris. Il s'en faut bien cependant qu'ils soient insensibles à la perte de leur liberté, surtout dans les commencemens: ils se laisseroient mourir de faim les sept ou huit premiers jours, si on ne leur donnoit la becquée; et ils se casseroient la tête contre le plafond de leur cage, si on ne leur attachoit les ailes; mais à la longue la passion de chanter l'emporte, parce qu'elle est entretenue par une passion plus profonde. Le chant des autres oiseaux, le son des instrumens, les accens d'une voix douce et sonore, les excitent aussi beaucoup; ils accourent, ils approchent, attirés par les beaux sons; mais les duos semblent les attirer encore plus puissamment: ce qui prouveroit qu'ils ne sont pas insensibles aux effets de l'harmonie. Ce ne sont point des auditeurs muets; ils se mettent à l'unisson et font tous leurs efforts pour éclipser leurs rivaux, pour couvrir toutes les autres voix et même tous les autres bruits: on prétend qu'on en a vu tomber morts aux pieds de la personne qui chantoit; on en a vu un autre qui s'agitoit, gonfloit sa gorge, et faisoit entendre un gazouillement de colère, toutes les fois qu'un serin qui étoit près de lui se disposoit à chanter, et il étoit venu à bout par ses menaces de lui imposer silence: tant il est vrai que la supériorité n'est pas toujours exempte de jalousie! Seroit-ce par une suite de cette passion de primer, que ces oiseaux sont si attentifs à prendre leurs avantages, et qu'ils se plaisent à chanter dans un lieu résonnant ou bien à portée d'un écho?

Tous les rossignols ne chantent pas également bien; il y en a dont le ramage est si médiocre, que les amateurs ne veulent point les garder; on a même cru s'apercevoir que les rossignols d'un pays ne chantoient pas comme ceux d'un autre. Les curieux en Angleterre préfèrent, dit-on, ceux de la province de Surry à ceux de Middlessex, comme ils préfèrent les pinsons de la province d'Essex et les chardonnerets de celle de Kent. Cette diversité de ramage dans des oiseaux d'une même espèce a été comparée, avec raison, aux différences qui se trouvent dans les dialectes d'une même langue: il est difficile d'en assigner les vraies causes, parce que la plupart sont accidentelles. Un rossignol aura entendu, par hasard, d'autres oiseaux chanteurs: les efforts que l'émulation lui aura fait faire auront perfectionné son chant, et il l'aura transmis ainsi perfectionné à ses descendans; car chaque père est le maître à chanter de ses petits; et l'on sent

combien, dans la suite des générations, ce même chant peut être encore perfectionné ou modifié diversement par d'autres hasards semblables.

Passé le mois de juin, le rossignol ne chante plus, et il ne lui reste qu'un cri rauque, une sorte de croassement, où l'on ne reconnoît point du tout la mélodieuse Philomèle; et il n'est pas surprenant qu'autrefois en Italie on lui donnât un autre nom dans cette circonstance: c'est en effet un autre oiseau, un oiseau absolument différent, du moins quant à la voix, et même un peu quant aux couleurs du plumage.

Dans l'espèce du rossignol, comme dans toutes les autres, il se trouve quelquefois des femelles qui participent à la constitution du mâle, à ses habitudes, et spécialement à celle de chanter. J'ai vu une de ces femelles chantantes qui étoit privée; son ramage ressembloit à celui du mâle: cependant il n'étoit ni aussi fort ni aussi varié; elle le conserva jusqu'au printemps: mais alors, subordonnant l'exercice de ce talent, qui lui étoit étranger, aux véritables fonctions de son sexe, elle se tut pour faire son nid et sa ponte, quoiqu'elle n'eût point de mâle. Il semble que dans les pays chauds, tels que la Grèce, il est assez ordinaire de voir de ces femelles chantantes, et dans cette espèce, et dans beaucoup d'autres: du moins c'est ce qui résulte d'un passage d'Aristote [1].

Un musicien, dit M. Frisch, devroit étudier le chant du rossignol: c'est ce qu'essaya jadis le jésuite Kircher, et ce qu'a tenté nouvellement M. Barrington; mais, de l'aveu de ce dernier, c'a été sans aucun succès. Ces airs notés, étant exécutés par le plus habile joueur de flûte, ne ressembloient point du tout au chant du rossignol. M. Barrington soupçonne que la difficulté vient de ce qu'on ne peut apprécier au juste la durée relative, ou, si l'on veut, la valeur de chaque note. Cependant, quoiqu'il ne soit point aisé de déterminer la mesure que suit le rossignol lorsqu'il chante, de saisir ce rhythme si varié dans ses mouvemens, si nuancé dans ses transitions, si libre dans sa marche, si indépendant de toutes nos règles de convention, et par cela même si convenable au chantre de la nature, ce rhythme, en un mot, fait pour être finement senti par un organe délicat, et non pour être marqué à grand bruit par un bâton d'orchestre, il me paroît encore plus difficile d'imiter avec un instrument mort les sons du rossignol, ses accens si pleins d'âme et de vie, ses tours de gosier, son expression, ses soupirs: il faut pour cela un instrument vivant et d'une perfection rare; je veux dire une voix sonore, harmonieuse et légère, un timbre pur, moelleux, éclatant; un gosier de la plus grande flexibilité; et tout cela guidé par une oreille juste, soutenu par un tact sûr, et vivifié par une sensibilité exquise: voilà les instrumens avec lesquels on peut rendre le chant du rossignol. J'ai vu deux personnes qui n'en auroient pas noté un seul passage, et qui cependant l'imitoient dans toute son étendue, et de manière à faire illusion; c'étoient deux hommes; ils siffloient plutôt qu'ils ne chantoient: mais l'un siffloit si naturellement, qu'on ne pouvoit distinguer, à la conformation de ses lèvres, si c'étoit lui ou son voisin qu'on entendoit; l'autre siffloit avec plus d'effort, il étoit même obligé de prendre une attitude contrainte; mais, quant à l'effet, son imitation n'étoit pas moins parfaite. Enfin on voyoit il y a fort peu d'années, à Londres, un homme qui, par son chant, savoit attirer les rossignols, au point qu'ils venoient se percher sur lui et se laissoient prendre à la main.

Comme il n'est pas donné à tout le monde de s'approprier le chant du rossignol par une imitation fidèle, et que tout le monde est curieux d'en jouir, plusieurs ont tâché de se l'approprier d'une manière plus simple, je veux dire en se rendant maîtres du rossignol lui-même, et le réduisant à l'état de domesticité: mais c'est un domestique d'une humeur difficile, et dont on ne tire le service désiré qu'en ménageant son caractère. L'amour et la gaieté ne se commandent pas, encore moins les chants qu'ils inspirent. Si l'on veut faire chanter le rossignol captif, il faut le bien traiter dans sa prison; il faut en peindre les murs de la couleur de ses bosquets, l'environner, l'ombrager de feuillages, étendre de la mousse sous ses pieds, le garantir du froid et des visites importunes [2], lui donner une nourriture abondante et qui lui plaise; en un mot, il faut lui faire illusion sur sa captivité, et tâcher de la rendre aussi douce que la liberté, s'il étoit possible. A ces conditions, le rossignol chantera dans la cage. Si c'est un vieux, pris dans le commencement du printemps, il chantera au bout de huit jours et même plus

1. Les enthousiastes des beaux sons croient que ceux du rossignol contribuent plus que la chaleur à vivifier le fœtus dans l'œuf.

2. On recommande même de le nettoyer rarement lorsqu'il chante.

tôt [1], et il recommencera à chanter tous les ans au mois de mai et sur la fin de décembre. Si ce sont de jeunes de la première ponte, élevés à la brochette, ils commenceront à gazouiller dès qu'ils commenceront à manger seuls; leur voix se haussera, se formera par degrés; elle sera dans toute sa force sur la fin de décembre, et ils l'exerceront tous les jours de l'année, excepté au temps de la mue; ils chanteront beaucoup mieux que les rossignols sauvages; ils embelliront leur chant naturel de tous les passages qui leur plairont dans le chant des autres oiseaux qu'on leur fera entendre, et de tous ceux que leur inspirera l'envie de les surpasser; ils apprendront à chanter des airs si on a la patience et le mauvais goût de les siffler avec la *rossignolette;* ils apprendront même à chanter alternativement avec un chœur, et à répéter leur couplet à propos; enfin ils apprendront à parler quelle langue on voudra. Les fils de l'empereur Claude en avoient qui parloient grec et latin : mais ce qu'ajoute Pline est plus merveilleux; c'est que tous les jours ces oiseaux préparoient de nouvelles phrases, et même des phrases assez longues, dont ils régaloient leurs maîtres. L'adroite flatterie a pu faire croire cela à de jeunes princes : mais un philosophe tel que Pline ne devoit se permettre ni de le croire, ni de chercher à le faire croire, parce que rien n'est plus contagieux que l'erreur appuyée d'un grand nom. Aussi plusieurs écrivains se prévalant de l'autorité de Pline, ont renchéri sur le merveilleux de son récit. Gesner entre autres rapporte la lettre d'un homme digne de foi (comme on va le voir) où il est question de deux rossignols appartenant à un maître d'hôtellerie de Ratisbonne, lesquels passoient les nuits à converser en allemand sur les intérêts politiques de l'Europe, sur ce qui s'étoit passé, sur ce qui devoit arriver bientôt, et qui arriva en effet. A la vérité, pour rendre la chose plus croyable, l'auteur de la lettre avoue que ces rossignols ne faisoient que répéter ce qu'ils avoient entendu dire à quelques militaires ou à quelques députés de la diète qui fréquentoient la même hôtellerie : mais avec cet adoucissement même, c'est encore une histoire absurde et qui ne mérite pas d'être réfutée sérieusement.

J'ai dit que les vieux prisonniers avoient deux saisons pour chanter, le mois de mai et celui de décembre : mais ici l'art peut encore faire une seconde violence à la nature, et changer à son gré l'ordre de ces saisons, en tenant les oiseaux dans une chambre rendue obscure par degrés, tant que l'on veut qu'ils gardent le silence, et leur redonnant le jour, aussi par degrés, quelque temps avant celui où l'on veut les entendre chanter; le retour ménagé de la lumière, joint à toutes les autres précautions indiquées ci-dessus, aura sur eux les effets du printemps. Ainsi l'art est parvenu à leur faire chanter et dire ce qu'on veut et quand on veut; et si l'on a un assez grand nombre de ces vieux captifs, et qu'on ait la petite industrie de retarder et d'avancer le temps de la mue, on pourra, en les tirant successivement de la chambre obscure, jouir de leur chant toute l'année, sans aucune interruption. Parmi les jeunes qu'on élève, il s'en trouve qui chantent la nuit : mais la plupart commencent à se faire entendre le matin sur les huit à neuf heures dans le temps des courts jours, et toujours plus matin, à mesure que les jours croissent.

On ne se douteroit pas qu'un chant aussi varié que celui du rossignol est renfermé dans les bornes étroites d'une seule octave; c'est cependant ce qui résulte de l'observation attentive d'un homme de goût, qui joint la justesse de l'oreille aux lumières de l'esprit [2]. A la vérité, il a remarqué quelques sons aigus qui alloient à la double octave, et passoient comme des éclairs; mais cela n'arrive que très-rarement [3], et lorsque l'oiseau, par un effort du gosier, fait octavier sa voix, comme un flûteur fait octavier sa flûte en forçant le vent.

Cet oiseau est capable à la longue de s'attacher à la personne qui a soin de lui : lorsqu'une fois la connoissance est faite, il distingue son pas avant de la voir, il la salue d'avance par un cri de joie; et s'il est en mue, on le voit se fatiguer en efforts inutiles pour chanter, et suppléer par la gaieté de ses mouvemens, par l'âme qu'il met dans ses regards, à l'expression que son gosier lui refuse. Lorsqu'il perd sa bienfaitrice, il

1. Ceux qu'on prend après le 15 mai chantent rarement le reste de la saison : ceux qui ne chantent pas au bout de quinze jours ne chantent jamais bien, et souvent sont des femelles.

2. M. le docteur Remond, qui a traduit plusieurs morceaux de la Collection académique.

3. Le même M. Remond a reconnu dans le chant du rossignol des batteries à la tierce, à la quarte et à l'octave, mais toujours de l'aigu au grave, des cadences toujours mineures, sur presque tous les tons, mais point d'arpèges ni de dessein suivi. M. Barrington a donné une balance des oiseaux chanteurs, où il a exprimé en nombres ronds les degrés de perfection du chant propre à chaque espèce.

meurt quelquefois de regret; s'il survit, il lui faut long-temps pour s'accoutumer à une autre : il s'attache fortement, parce qu'il s'attache difficilement, comme font tous les caractères timides et sauvages. Il est aussi très-solitaire : les rossignols voyagent seuls, arrivent seuls aux mois d'avril et de mai, s'en retournent seuls au mois de septembre [1]; et lorsqu'au printemps le mâle et la femelle s'apparient pour nicher, cette union particulière semble fortifier encore leur aversion pour la société générale ; car ils ne souffrent alors aucun de leurs pareils dans le terrain qu'ils se sont approprié : on croit que c'est afin d'avoir une chasse assez étendue pour subsister, eux et leur famille; et ce qui le prouve c'est que la distance des nids est beaucoup moindre dans un pays où la nourriture abonde. Cela prouve aussi que la jalousie n'entre pour rien dans leurs motifs, comme quelques-uns l'ont dit; car on sait que la jalousie ne trouve jamais les distances assez grandes, et que l'abondance des vivres ne diminue ni ses ombrages ni ses précautions.

Chaque couple commence à faire son nid vers la fin d'avril et au commencement de mai : ils le construisent de feuilles, de joncs, de brins d'herbe grossière, en dehors; de petites fibres, de racines, de crin et d'une espèce de bourre, en dedans : ils le placent à une bonne exposition, un peu tournée au levant, et dans le voisinage des eaux ; ils le posent ou sur les branches les plus basses des arbustes, tels que les groseillers, épines blanches, pruniers sauvages, charmilles, etc., ou sur une touffe d'herbe, et même à terre, au pied de ces arbustes; c'est ce qui fait que leurs œufs ou leurs petits, et quelquefois la mère, sont la proie des chiens de chasse, des renards, des fouines, des belettes, des couleuvres, etc.

Dans notre climat, la femelle pond ordinairement cinq œufs [2], d'un brun verdâtre uniforme, excepté que le brun domine au gros bout, et le verdâtre au petit bout : la femelle couve seule; elle ne quitte son poste que pour chercher à manger, et elle ne le quitte que sur le soir, et lorsqu'elle est pressée par la faim : pendant son absence, le mâle semble avoir l'œil sur le nid. Au bout de dix-huit ou vingt jours d'incubation, les petits commencent à éclore. Le nombre des mâles est communément plus que double de celui des femelles : aussi, lorsqu'au mois d'avril on prend un mâle apparié, il est bientôt remplacé auprès de la veuve par un autre, et celui-ci par un troisième; en sorte qu'après l'enlèvement successif de trois ou quatre mâles, la couvée n'en va pas moins bien. La mère dégorge la nourriture à ses petits comme font les femelles des serins ; elle est aidée par le père dans cette intéressante fonction; c'est alors que celui-ci cesse de chanter, pour s'occuper sérieusement du soin de la famille; on dit même que, durant l'incubation, ils chantent rarement près du nid, de peur de le faire découvrir : mais lorsqu'on approche de ce nid, la tendresse paternelle se trahit par des cris que lui arrache le danger de la couvée, et qui ne font que l'augmenter. En moins de quinze jours les petits sont couverts de plumes, et c'est alors qu'il faut sevrer ceux qu'on veut élever : lorsqu'ils volent seuls, les père et mère recommencent une autre ponte, et après cette seconde, une troisième; mais, pour que cette dernière réussisse, il faut que les froids ne surviennent pas de bonne heure. Dans les pays chauds, ils font jusqu'à quatre pontes, et partout les dernières sont les moins nombreuses.

L'homme, qui ne croit posséder que lorsqu'il peut user et abuser de ce qu'il possède, a trouvé le moyen de faire nicher les rossignols dans la prison : le plus grand obstacle étoit l'amour de la liberté, qui est très-vif dans ces oiseaux ; mais on a su contre-balancer ce sentiment naturel par des sentimens aussi naturels et plus forts, le besoin d'aimer et de se reproduire, l'amour de la géniture, etc. On prend un mâle et une femelle appariés, et on les lâche dans une grande volière, ou plutôt dans un coin de jardin planté d'ifs, de charmilles et autres arbrisseaux, et dont on aura fait une volière en l'environnant de filets : c'est la manière la plus douce et la plus sûre d'obtenir de leur race. On peut encore y réussir, mais plus difficilement, en plaçant ce mâle et cette femelle dans un cabinet peu éclairé, chacun dans une cage séparée; leur donnant tous les jours à manger aux mêmes heures; laissant quelquefois les cages ouvertes, afin qu'ils fassent connoissance avec le cabinet, la leur ouvrant tout-à-fait au mois d'avril pour ne la plus fermer, et leur fournissant alors les matériaux qu'ils ont coutume d'employer à leurs

1. En Italie, il arrive en mars et avril, et se retire au commencement de novembre ; en Angleterre, il arrive en avril et mai, et repart dès le mois d'août. Ces époques dépendent, comme on le juge bien, de la température locale et de celle de la saison.

2. Aristote dit cinq ou six; cela peut être vrai de la Grèce, qui est un pays plus chaud, et où il peut y avoir plus de fécondité.

nids, tels que feuilles de chêne, mousse, chiendent épluché, bourre de cerf, des crins, de la terre, de l'eau; mais on aura soin de retirer l'eau quand la femelle couvera. On a aussi trouvé le moyen d'établir des rossignols dans un endroit où il n'y en a point encore eu : pour cela, on tâche de prendre le père, la mère, et toute la couvée avec le nid ; on transporte ce nid dans un site qu'on aura choisi le plus semblable à celui d'où on l'aura enlevé ; on tient les deux cages qui renferment le père et la mère à portée des petits, jusqu'à ce qu'ils aient entendu leur cri d'appel : alors on leur ouvre la cage, sans se montrer ; le mouvement de la nature les porte droit au lieu où ils ont entendu crier leurs petits; ils leur donnent tout de suite la becquée; ils continueront de les nourrir tant qu'il sera nécessaire, et l'on prétend que, l'année suivante, ils reviendront au même endroit. Ils y reviendront sans doute, s'ils y trouvent une nourriture convenable et les commodités pour nicher; car sans cela, tous les autres soins seroient à pure perte, et, avec cela, ils seront à peu près superflus.

Si l'on veut élever soi-même de jeunes rossignols, il faut préférer ceux de la première ponte, et leur donner tel instituteur que l'on jugera à propos; mais les meilleurs, à mon avis, ce sont d'autres rossignols, surtout ceux qui chantent le mieux.

Au mois d'août, les vieux et les jeunes quittent les bois pour se rapprocher des buissons, des haies vives, des terres nouvellement labourées, où ils trouvent plus de vers et d'insectes ; peut-être aussi ce mouvement général a-t-il quelque rapport à leur prochain départ : il n'en reste point en France pendant l'hiver, non plus qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Grèce, etc. ; et, comme on assure qu'il n'y en a point en Afrique, on peut juger qu'ils se retirent en Asie. Cela est d'autant plus vraisemblable, que l'on en trouve en Perse, à la Chine, et même au Japon, où ils sont fort recherchés, puisque ceux qui ont la voix belle s'y vendent, dit-on, vingt cobangs [1]. Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, jusqu'en Suède et en Sibérie [2], où ils chantent très-agréablement. Mais en Europe comme en Asie, il y a des contrées qui ne leur conviennent point, et où ils ne s'arrêtent jamais : par exemple, le Bugey jusqu'à la hauteur de Nantua, une partie de la Hollande, l'Écosse, l'Irlande [3], la partie du nord du pays de Galles, et même de toute l'Angleterre, excepté la province d'York ; le pays des Dauliens aux environs de Delphes, le royaume de Siam, etc. Partout ils sont connus pour des oiseaux voyageurs ; et cette habitude innée est si forte en eux, que ceux que l'on tient en cage, s'agitent beaucoup au printemps et en automne, surtout la nuit, aux époques ordinaires marquées pour leurs migrations : il faut donc que cet instinct qui les porte à voyager soit indépendant de celui qui les porte à éviter le grand froid, et à chercher un pays où ils puissent trouver une nourriture convenable; car, dans la cage, ils n'éprouvent ni froid ni disette, et cependant ils s'agitent.

Cet oiseau appartient à l'ancien continent; et quoique les misssionnaires et les voyageurs parlent du rossignol du Canada, de celui de la Louisiane, de celui des Antilles, etc., on sait que ce dernier est une espèce de moqueur ; que celui de la Louisiane est le même que celui des Antilles, puisque, selon Le Page Dupratz, il se trouve à la Martinique et à la Guadeloupe; et l'on voit par ce que dit le P. Charlevoix de celui du Canada, ou que ce n'est point un rossignol ou que c'est un rossignol dégénéré. Il est possible en effet que cet oiseau, qui fréquente les parties septentrionales de l'Europe et de l'Asie, ait franchi les mers étroites qui, à cette hauteur, séparent les deux continens, ou qu'il ait été porté dans le nouveau par un coup de vent ou par quelque navire, et que, trouvant le climat peu favorable, soit à cause des grands froids, soit à cause de l'humidité, ou du défaut de nourriture [4], il chante moins bien au nord de l'Amérique qu'en Asie et en Europe, de même qu'il chante moins bien en Écosse qu'en Italie; car c'est une

1. Le cobang vaut quarante taels, le tael cinquante-sept sous de France; et les vingt cobangs près de cent louis. Les rossignols étoient bien plus chers à Rome, comme nous le verrons à l'article du rossignol blanc.

2. M. Gmelin parle avec transport des rives agréables du ruisseau de Sibérie, appelé *Beressouka*, et du ramage des oiseaux qui s'y font entendre, parmi lesquels le rossignol tient le premier rang.

3. Je sais qu'on a douté de ce qui regarde l'Irlande, l'Écosse et la Hollande : mais ces assertions ne doivent pas être prises à la rigueur, elles signifient seulement que les rossignols sont fort rares dans ces pays ; ils doivent l'être en effet partout où il y a peu de bois ou de buissons, peu de chaleur, peu d'insectes, peu de belles nuits, etc.

4. Je sais qu'il y a beaucoup d'insectes en Amérique ; mais la plupart sont si gros et si bien armés, que le rossignol, loin d'en pouvoir faire sa proie, auroit souvent peine à se défendre contre leurs attaques.

règle générale que tout oiseau ne chante que peu ou point du tout lorsqu'il souffre du froid et de la faim, etc.; et l'on sait d'ailleurs que le climat de l'Amérique, et surtout du Canada, n'est rien moins que favorable au chant des oiseaux; c'est ce qu'aura éprouvé notre rossignol transplanté au Canada; car il est plus que probable qu'il s'y trouve aujourd'hui, l'indication trop peu circonstanciée du P. Charlevoix ayant été confirmée depuis par le témoignage positif d'un médecin résidant à Quebec, et de quelques voyageurs [1].

Comme les rossignols, du moins les mâles, passent toutes les nuits du printemps à chanter, les anciens étoient persuadés qu'ils ne dormoient point dans cette saison; et de cette conséquence peu juste est née cette erreur que leur chair étoit une nourriture antisoporeuse, qu'il suffisoit d'en mettre le cœur et les yeux sous l'oreiller d'une personne pour lui donner une insomnie; enfin, ces erreurs gagnant du terrain et passant dans les arts, le rossignol est devenu l'emblème de la vigilance. Mais les modernes, qui ont observé de plus près ces oiseaux, se sont aperçus que, dans la saison du chant, ils dormoient pendant le jour, et que ce sommeil du jour, surtout en hiver, annonçoit qu'ils étoient prêts à reprendre leur ramage. Non seulement ils dorment, mais ils rêvent, et d'un rêve de rossignol: car on les entend gazouiller à demi-voix et chanter tout bas. Au reste, on a débité beaucoup d'autres fables sur cet oiseau, comme on fait sur tout ce qui a de la célébrité: on a dit qu'une vipère, ou, selon d'autres, un crapaud, le fixant lorsqu'il chante, le fascine par le seul ascendant de son regard, au point qu'il perd insensiblement la voix et finit par tomber dans la gueule béante du reptile; on a dit que les père et mère ne soignoient parmi leurs petits que ceux qui montroient du talent, et qu'ils tuoient les autres, ou les laissoient périr d'inanition (il faut supposer qu'ils savent excepter les femelles); on a dit qu'ils chantoient beaucoup mieux lorsqu'on les écoutoit que lorsqu'ils chantoient pour leur plaisir. Toutes ces erreurs dérivent d'une source commune, de l'habitude où sont les hommes de prêter aux animaux leurs foiblesses, leurs passions, et leurs vices.

Les rossignols qu'on tient en cage ont coutume de se baigner après qu'ils ont chanté: M. Hébert a remarqué que c'étoit la première chose qu'ils faisoient le soir, au moment où l'on allumoit la chandelle. Il a aussi observé un autre effet de la lumière sur ces oiseaux, dont il est bon d'avertir: un mâle qui chantoit très-bien, s'étant échappé de sa cage, s'élança dans le feu, où il périt avant qu'on pût lui donner aucun secours.

Ces oiseaux ont une espèce de balancement du corps, qu'ils élèvent et abaissent tour à tour, et presque parallèlement au plan de position. Les mâles que j'ai vus avoient ce balancement singulier; mais une femelle que j'ai gardée deux ans ne l'avoit pas: dans tous, la queue a un mouvement propre de haut en bas, fort marqué, et qui sans doute a donné occasion à M. Linnæus de les ranger parmi les hochequeues ou *motacilles*.

Les rossignols se cachent au plus épais des buissons: ils se nourrissent d'insectes aquatiques et autres, de petits vers, d'œufs, ou plutôt de nymphes de fourmis; ils mangent aussi des figues, des baies, etc.: mais comme il seroit difficile de fournir habituellement ces sortes de nourriture à ceux que l'on tient en cage, on a imaginé différentes pâtées dont ils s'accommodent fort bien. Je donnerai dans les notes celle dont se sert un amateur de ma connoissance [2], parce qu'elle est éprouvée, et que j'ai vu un rossignol qui, avec cette seule nourriture, a vécu jusqu'à sa dix-septième année: ce vieillard avoit commencé à grisonner dès l'âge de sept ans: à quinze, il avoit des pennes entièrement blanches aux ailes et à la queue; ses jambes ou plutôt ses tarses avoient beaucoup grossi par l'accroissement extraordinaire qu'avoient pris les lames dont ces parties sont recouvertes dans les oiseaux; enfin il avoit des espèces de nodus aux doigts

1. Ce médecin a mandé à M. de Salerne que notre rossignol se trouve au Canada comme ici dans la saison. Il se trouve aussi à la Gaspesie, selon le P. Leclerc, et n'y chante pas si bien.

2. M. Le Moine, que j'ai déjà eu occasion de citer plusieurs fois, donne des pâtées différentes, selon les différens âges. Celle du premier âge est composée de cœur de mouton, mie de pain, chènevis, persil, parfaitement pilés et mêlés; il en faut tous les jours de la nouvelle. La seconde consiste en parties égales d'omelette hachée et de mie de pain, avec une pincée de persil haché. La troisième est plus composée et demande plus de façon: prenez deux livres de bœuf maigre, une demi-livre de pois chiches, autant de millet jaune ou écorcé, de semence de pavot blanc et d'amandes douces, une livre de miel blanc, deux onces de fleur de farine, douze jaunes d'œufs frais, deux ou trois onces de beurre frais, et un gros et demi de safran en poudre; le tout séché, chauffé long-temps en remuant toujours, et réduit en une poussière très-fine, passée au tamis de soie. Cette poudre se conserve et sert pendant un an.

comme les goutteux, et on étoit obligé de temps en temps de lui rogner la pointe du bec supérieur [1] : mais il n'avoit que cela des incommodités de la vieillesse; il étoit toujours gai, toujours chantant, comme dans son plus bel âge, toujours caressant la main qui le nourrissoit. Il faut remarquer que ce rossignol n'avoit jamais été apparié; l'amour semble abréger les jours, mais il les remplit; il remplit de plus le vœu de la nature; sans lui, les sentimens si doux de la paternité seroient inconnus; enfin il étend l'existence dans l'avenir, et procure, au moyen des générations qui se succèdent, une sorte d'immortalité : grands et précieux dédommagemens de quelques jours de tristesse et d'infirmités qu'il retranche peut-être à la vieillesse!

On a reconnu que les drogues échauffantes et les parfums excitoient les rossignols à chanter; que les vers de farine et ceux du fumier leur convenoient lorsqu'ils étoient trop gras, et les figues lorsqu'ils étoient trop maigres; enfin que les araignées étoient pour eux un purgatif. On conseille de leur faire prendre, tous les ans, ce purgatif au mois d'avril; une demi-douzaine d'araignées sont la dose : on recommande aussi de ne leur rien donner de salé.

Lorsqu'ils ont avalé quelque chose d'indigeste, ils le rejettent sous la forme de pilules ou de petites pelotes, comme font les oiseaux de proie; et ce sont en effet des oiseaux de proie très-petits, mais très-féroces, puisqu'ils ne vivent que d'êtres vivans. Il est vrai que Belon admire *la providence qu'ils ont de n'avaler aucun petit ver qu'ils ne l'aient premièrement fait mourir;* mais c'est apparemment pour éviter la sensation désagréable que leur causeroit une proie vivante, et qui pourroit continuer de vivre dans leur estomac à leurs dépens.

Tous les piéges sont bons pour les rossignols; ils sont peu défians quoique assez timides. Si on les lâche dans un endroit où il y a d'autres oiseaux en cage, ils vont droit à eux, et c'est un moyen entre beaucoup d'autres pour les attirer. Le chant de leurs camarades, le son des instrumens de musique, celui d'une belle voix, comme on l'a vu plus haut, et même des cris désagréables, tels que ceux d'un chat attaché au pied d'un arbre et que l'on tourmente exprès, tout cela les fait venir également. Ils sont curieux et même badauds; ils admirent tout et sont dupes de tout. On les prend à la pipée, aux gluaux, avec le trébuchet des mésanges, dans des reginglettes tendues sur la terre nouvellement remuée [1], où l'on a répandu des nymphes de fourmis, des vers de farine, ou bien ce qui y ressemble, comme de petits morceaux de blancs d'œufs durcis, etc. Il faut avoir l'attention de faire ces reginglettes et autres piéges de même genre avec du taffetas, et non avec du filet, où leurs plumes s'embarrasseroient, et où ils en pourroient perdre quelques-unes, ce qui retarderoit leur chant : il faut, au contraire, pour l'avancer au temps de la mue, leur arracher les pennes de la queue, afin que les nouvelles soient plus tôt revenues; car tant que la nature travaille à reproduire ces plumes, elle leur interdit le chant.

Ces oiseaux sont fort bons à manger lorsqu'ils sont gras, et le disputent aux ortolans : on les engraisse en Gascogne pour la table; cela rappelle la fantaisie d'Héliogabale, qui mangeoit des langues de rossignol, de paons, etc., et le plat fameux du comédien Ésope, composé d'une centaine d'oiseaux tous recommandables par leur talent de chanter et par celui de parler [2].

Comme il est fort essentiel de ne pas perdre son temps à élever des femelles, on a indiqué beaucoup de marques distinctives pour reconnoître les mâles : ils ont, dit-on, l'œil plus grand, la tête plus ronde; le bec plus long, plus large à sa base, surtout étant vu par dessous; le plumage plus haut en couleur, le ventre moins blanc, la queue plus touffue et plus large lorsqu'ils la déploient : ils commencent plus tôt à gazouiller, et leur gazouillement est plus soutenu; ils ont l'anus plus gonflé dans la saison de l'amour, et ils se tiennent long-temps en la même place, portés sur un seul pied, au lieu que la femelle court çà et là dans la cage. D'autres ajoutent que le mâle a à chaque aile deux ou trois pennes dont le côté

1. Les ongles des rossignols que l'on tient en cage croissent aussi beaucoup dans les commencemens, et au point qu'ils leur deviennent embarrassans par leur excessive grandeur : j'en ai vu qui formoient un demi-cercle de cinq lignes de diamètre; mais dans la grande vieillesse il ne leur en reste presque point.

2. Quelquefois ils se trouvent en très-grand nombre dans un pays. Belon a été témoin que, dans un village de la forêt d'Ardenne, les petits bergers en prenoient tous les jours chacun une vingtaine, avec beaucoup d'autres petits oiseaux; c'étoit une année de sécheresse, *et toutes les mares*, dit Belon, *étoient taries ailleurs... ; car ils se tiennent adonc dans les forêts, en l'endroit où est l'humeur.*

3. Pline, liv. IX, chap. 51. Ce plat fut estimé 608 sesterces. Aldrovande a aussi mangé des rossignols et les a trouvés bons.

extérieur et apparent est noir, et que ses jambes, lorsqu'on regarde la lumière au travers, paroissent rougeâtres, tandis que celles de la femelle paroissent blanchâtres. Au reste, cette femelle a dans la queue le même mouvement que le mâle; et lorsqu'elle est en joie, elle sautille comme lui, au lieu de marcher. Ajoutez à cela les différences intérieures, qui sont plus décisives. Les mâles que j'ai disséqués au printemps avoient des testicules fort gros, de forme ovoïde : le plus gros des deux (car ils n'étoient pas égaux) avoit trois lignes et demie de long sur deux de large. L'ovaire des femelles que j'ai observées dans le même temps, contenoit des œufs de différentes grosseurs, depuis un quart de ligne jusqu'à une ligne de diamètre.

Il s'en faut bien que le plumage de cet oiseau réponde à son ramage : il a tout le dessus du corps d'un brun plus ou moins roux; la gorge, la poitrine, et le ventre, d'un gris blanc; le devant du cou d'un gris plus foncé; les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un blanc roussâtre, plus roussâtre dans les mâles; les pennes des ailes d'un gris brun tirant au roux; la queue d'un brun roux; le bec brun; les pieds aussi, mais avec une teinte de couleur de chair; le fond des plumes cendré foncé.

On prétend que les rossignols qui sont nés dans les contrées méridionales ont le plumage plus obscur, et que ceux des contrées septentrionales ont plus de blanc. Les jeunes mâles sont aussi, dit-on, plus blanchâtres que les jeunes femelles; et, en général, la couleur des jeunes est plus variée avant la mue, c'est-à-dire avant la fin de juillet; et elle est si semblable à celle des jeunes rouge-queues, qu'on les distingueroit à peine s'ils n'avoient pas un cri différent [1] : aussi ces deux espèces sont-elles amies [2].

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes, jaune en dedans, ayant une grande ouverture, les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; tarse, un pouce; doigt extérieur uni à celui du milieu par sa base; ongles déliés, le postérieur le plus fort de tous; vol, neuf pouces; queue, trente lignes, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de seize lignes.

Tube intestinal, du ventricule à l'anus, sept pouces quatre lignes; œsophage, près de deux pouces, se dilatant en une espèce de poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculeux, il occupoit la partie gauche du bas-ventre, n'étoit point recouvert par les intestins, mais seulement par un lobe du foie; deux très-petits *cœcum*; une vésicule du fiel; le bout de la langue garni de filets et comme tronqué, ce qui n'étoit pas ignoré des anciens [3], et peut avoir donné lieu à la fable de Philomèle qui eut la langue coupée.

Variétés du Rossignol.

I.

Le grand Rossignol.

Il est certain qu'il y a variété de grandeur dans cette espèce : mais il y a beaucoup d'incertitudes et de contrariétés dans les opinions des naturalistes sur les endroits où se trouvent les grands rossignols; c'est dans les plaines et au bord des eaux, selon Schwenckfeld, qui assigne aux petits les coteaux agréables : c'est dans les forêts, selon Aldrovande; selon d'autres, au contraire, ceux qui habitent les forêts sèches et n'ont que la pluie et les gouttes de rosée pour se désaltérer, sont les plus petits, ce qui est très-vraisemblable. En Anjou, il est une race de rossignols beaucoup plus gros que les autres, laquelle se tient et niche dans les charmilles; les petits se plaisent sur les bords des ruisseaux et des étangs. M. Frisch parle aussi d'une race un peu plus grande que la commune, laquelle chante plus la nuit et même d'une manière un peu différente. Enfin l'auteur du *Traité du rossignol* admet trois races de rossignols : il place les plus grands, les plus robustes, les mieux chantans, dans les buissons à portée des eaux, les moyens dans les plaines, et les plus petits de tous sur les montagnes. Il résulte de tout cela qu'il existe une race, ou, si l'on veut, des races de grands rossignols, mais qui ne sont point attachées à une demeure bien fixe. Le grand rossignol est le plus commun en Silésie; il a le plumage cendré avec un mélange de roux, et il passe pour chanter mieux que le petit.

1. Le petit rossignol mâle dit *zisera*, *cisera*, suivant Olina; *croi*, *croi*, selon d'autres : chacun a sa manière d'entendre et de rendre ces sons indéterminés, et d'ailleurs fort variables.

2. On dit même qu'elles contractent des alliances entre elles.

3. *Proprium lusciniæ et atricapillæ ut summæ linguæ acumine careant.* (Arist., *Hist. animal.*, lib. IX, cap. 15.) Au reste, il faut remarquer que, suivant les Grecs, qui sont ici les auteurs originaux, ce fut Progné qui fut métamorphosée en rossignol, et Philomèle, sa sœur, en hirondelle; ce sont les écrivains latins qui ont changé ou brouillé les noms, et leur erreur a passé en force de loi.

II.

Le Rossignol blanc.

Cette variété étoit fort rare à Rome : Pline rapporte qu'on en fit présent à Agrippine, femme de l'empereur Claude, et que l'individu qui lui fut offert coûta six mille sesterces, que Budé évalue à quinze mille écus de notre monnoie, sur le pied où elle étoit de son temps, et qui s'évalueroit aujourd'hui à une somme numéraire presque double; cependant Aldrovande prétend qu'il y a erreur dans les chiffres, et que la somme doit être encore plus grande. Cet auteur a vu un rossignol blanc; mais il n'entre dans aucun détail. M. le marquis d'Argens en a actuellement un de cette couleur qui est de la plus grande taille, quoique jeune, et dont le chant est déjà formé, mais moins fort que celui des vieux. « Il a, dit M. le marquis d'Argens, la tête et le cou du plus beau blanc, les ailes et la queue de même; sur le milieu du dos, ses plumes sont d'un brun fort clair et mêlées de petites plumes blanches... celles qui sont sous le ventre sont d'un gris blanc. Ce nouveau venu paroît causer une jalousie étonnante à un vieux rossignol que j'ai depuis quelque temps. »

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT AU ROSSIGNOL.

LE FOUDI-JALA.

Ce rossignol, qui se trouve à Madagascar, est de la taille du nôtre, et lui ressemble à beaucoup d'égards : seulement il a les jambes et les ailes plus courtes, et il en diffère aussi par les couleurs du plumage : il a la tête rousse avec une tache brune de chaque côté, la gorge blanche, la poitrine d'un roux clair, le ventre d'un brun teinté de roux et d'olive; tout le dessus du corps, compris ce qui paroît des pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre; le bec et les pieds d'un brun foncé. M. Brisson, à qui l'on doit la connoissance de cette espèce, ne dit point si elle chante, à moins qu'il n'ait cru l'avoir dit assez en lui donnant le nom de rossignol.

Longueur totale, six pouces cinq lignes; bec, neuf lignes; tarse, neuf lignes et demie; vol, huit pouces et demi; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, un peu étagée : elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

LA FAUVETTE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil ou plutôt de la torpeur de la nature : les insectes sans vie, les reptiles sans mouvement, les végétaux sans verdure et sans accroissement, tous les habitans de l'air détruits ou relégués, ceux des eaux renfermés dans des prisons de glace, et la plupart des animaux terrestres confinés dans les cavernes, les antres, et les terriers; tout nous présente les images de la langueur et de la dépopulation. Mais le retour des oiseaux au printemps est le premier signal et la douce annonce du réveil de la nature vivante; et les feuillages renaissans, et les bocages revêtus de leur nouvelle parure, sembleroient moins frais et moins touchans sans les nouveaux hôtes qui viennent les animer et y chanter l'amour.

De ces hôtes des bois, les fauvettes sont les plus nombreuses, comme les plus aimables : vives, agiles, légères et sans cesse remuées, tous leurs mouvemens ont l'air du sentiment; tous leurs accens, le ton de la joie; et tous leurs jeux, l'intérêt de l'amour.

Ces jolis oiseaux arrivent au moment où les arbres développent leurs feuilles et commencent à laisser épanouir leurs fleurs; ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes : les uns viennent habiter nos jardins, d'autres préfèrent les avenues et les bosquets; plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois, et quelques-unes se cachent au milieu des roseaux. Ainsi les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre, et les animent par les mouvemens et les accens de leur tendre gaieté.

A ce mérite des grâces naturelles nous voudrions réunir celui de la beauté; mais en leur donnant tant de qualités aimables, la nature semble avoir oublié de parer leur plumage. Il est obscur et terne : excepté deux ou trois espèces qui sont légèrement tachetées, toutes les autres n'ont que des teintes plus ou moins sombres de blanchâtre, de gris, et de roussâtre.

La première espèce, ou la fauvette proprement dite, n° 579, fig. 1, est de la grandeur du rossignol. Tout le manteau, qui dans le rossignol est roux brun, est gris brun dans cette fauvette, qui de plus est légèrement teinte de gris roussâtre à la frange des couvertures des ailes, et le long des barbes de leurs petites pennes; les grandes sont d'un cendré noirâtre, ainsi que les pennes de la queue, dont les deux les plus extérieures sont blanches du côté extérieur, et des deux côtés à la pointe : sur l'œil, depuis le bec, s'étend une petite ligne blanche en forme de sourcil, et l'on voit une tache noirâtre sous l'œil et un peu en arrière; cette tache confine au blanc de la gorge, qui se teint de roussâtre sur les côtés, et plus fortement sous le ventre.

Cette fauvette est la plus grande de toutes, excepté celle des Alpes, dont nous parlerons dans la suite. Sa longueur totale est de six pouces; son vol de huit pouces dix lignes; son bec, de la pointe aux angles, a huit lignes et demie; sa queue, deux pouces six lignes; son pied, dix lignes.

Elle habite avec d'autres espèces de fauvettes plus petites dans les jardins, les bocages, et les champs semés de légumes, comme fèves ou pois; toutes se posent sur la ramée qui soutient ces légumes; elles s'y jouent, y placent leur nid, sortent et rentrent sans cesse, jusqu'à ce que le temps de la récolte, voisin de celui de leur départ, vienne les chasser de cet asile, ou plutôt de ce domicile d'amour.

C'est un petit spectacle de les voir s'égayer, s'agacer, et se poursuivre; leurs attaques sont légères, et ces combats innocens se terminent toujours par quelques chansons. La fauvette fut l'emblème des amours volages, comme la tourterelle de l'amour fidèle; cependant la fauvette, vive et gaie, n'en est ni moins aimante, ni moins fidèlement attachée, et la tourterelle triste et plaintive n'en est que plus scandaleusement libertine [1]. Le mâle de la fauvette prodigue à sa femelle mille petits soins pendant qu'elle couve; il partage sa sollicitude pour les petits qui viennent d'éclore, et ne la quitte pas même après l'éducation de la famille; son amour semble durer encore après ses désirs satisfaits.

Le nid est composé d'herbes sèches, de brins de chanvre et d'un peu de crin en dedans; il contient ordinairement cinq œufs, que la mère abandonne lorsqu'on les a touchés, tant cette approche d'un ennemi lui paroît d'un mauvais augure pour sa future famille. Il n'est pas possible non plus de lui faire adopter des œufs d'un autre oiseau : elle les reconnoît, sait s'en défaire et les rejeter. « J'ai fait couver à plusieurs petits oiseaux des œufs étrangers, dit M. le vicomte de Querhoent, des œufs de mésange aux roitelets, des œufs de linotte à un rouge-gorge; je n'ai jamais pu réussir à les faire couver par des fauvettes : elles ont toujours rompu les œufs; et lorsque j'y ai substitué d'autres petits, elles les ont tués aussitôt. » Par quel charme donc, s'il en faut croire la multitude des oiseleurs, et même des observateurs, se peut-il faire que la fauvette couve l'œuf que le coucou dépose dans son nid, après avoir dévoré les siens; qu'elle se charge avec affection de cet ennemi qui vient de lui naître, et qu'elle traite comme sien ce hideux petit étranger? Au reste, c'est dans le nid de la fauvette babillarde que le coucou, dit-on, dépose le plus souvent son œuf; et dans cette espèce, le naturel pourroit être différent. Celle-ci est d'un caractère craintif; elle fuit devant des oiseaux tout aussi foibles qu'elle, et fuit encore plus vite et avec plus de raison devant la pie-grièche, sa redoutable ennemie : mais, l'instant du péril passé, tout est oublié; et le moment d'après, notre fauvette reprend sa gaieté, ses mouvemens, et son chant. C'est des rameaux les plus touffus qu'elle le fait entendre; elle s'y tient ordinairement couverte, ne se montre que par instans au bord des buissons, et rentre vite à l'intérieur, surtout pendant la chaleur du jour.

1. Voyez l'article de la *Tourterelle*, tome VII.

Le matin, on la voit recueillir la rosée, et, après ces courtes pluies qui tombent dans les jours d'été, courir sur les feuilles mouillées et se baigner dans les gouttes qu'elle secoue du feuillage.

Au reste, presque toutes les fauvettes partent en même temps, au milieu de l'automne, et à peine en voit-on encore quelques-unes en octobre : leur départ est fait avant que les premiers froids viennent détruire les insectes et flétrir les petits fruits dont elles vivent; car non seulement on le voit chasser aux mouches, aux moucherons, et chercher les vermisseaux, mais encore manger des baies de lierre, de mézeréon, et de ronces; elles engraissent même beaucoup dans la saison de la maturité des graines du sureau, de l'hièble, et du troène.

Dans cet oiseau, le bec est très-légèrement échancré vers la pointe; la langue est effrangée par le bout et paroît fourchue; le dedans du bec, noir vers le bout, est jaune dans le fond ; le gésier est musculeux et précédé d'une dilatation de l'œsophage; les intestins sont longs de sept pouces et demi ; communément on ne trouve point de vésicule du fiel, mais deux petits *cœcum ;* le doigt extérieur est uni à celui du milieu par la première phalange, et l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Les testicules, dans un mâle pris le 18 juin, avoient cinq lignes au grand diamètre, quatre dans le petit. Dans une femelle ouverte le 4 du même mois, l'*oviductus*, très-dilaté, renfermoit un œuf, et la grappe offroit les rudimens de plusieurs autres d'inégale grosseur.

Dans nos provinces méridionales et en Italie, on nomme assez indistinctement *becfigues* la plupart des espèces de fauvettes; méprise à laquelle les nomenclateurs avec leur nom générique (*ficedula*) n'ont pas peu contribué. Aldrovande n'a donné les espèces de ce genre que d'une manière incomplète et confuse; il semble ne l'avoir pas assez connu. Frisch remarque que le genre des fauvettes est en effet un des moins éclaircis et des moins déterminés dans toute l'ornithologie. Nous avons taché d'y porter quelques lumières en suivant l'ordre de la nature. Toutes nos descriptions, excepté celle d'une seule espèce, ont été faites sur l'objet même, et c'est tant sur nos propres observations que sur des faits donnés par d'excellens observateurs que nous avons représenté les différences, les ressemblances et toutes les habitudes naturelles de ces petits oiseaux.

LA PASSERINETTE[1], OU PETITE FAUVETTE.

SECONDE ESPÈCE.

Nous adoptons pour cet oiseau le nom de *passerinette*, qu'il porte en Provence ; c'est une petite fauvette qui diffère de la grande, non seulement par la taille, mais aussi par la couleur du plumage, et par son refrain monotone, *tip, tip*, qu'elle fait entendre à tout moment en sautillant dans les buissons, après de courtes reprises d'une même phrase de chant. Un gris blanc fort doux couvre tout le devant et le dessous du corps, en se chargeant sur les côtés d'une teinte brune très-claire; du gris cendré égal et monotone occupe tout le dessus, en se chargeant un peu et tirant au noirâtre dans les grandes pennes des ailes et de la queue; un petit trait blanchâtre, en forme de sourcil, lui passe sur l'œil. Sa longueur est de cinq pouces trois lignes ; son vol d'environ huit pouces.

La passerinette, n° 579, fig. 2, fait son nid près de terre sur les arbustes : nous avons vu un de ces nids sur un groseillier dans un jardin; il étoit fait en demi-coupe, composé d'herbes sèches, assez grossières en dehors, plus fines en dedans et mieux tissues; il contenoit quatre œufs fond blanc sale avec des taches vertes et verdâtres répandues en plus grand nombre vers le gros bout. Cet oiseau a l'iris des yeux d'un brun marron, et l'on voit une très-petite échancrure près de la pointe du demi-bec supérieur; l'ongle postérieur est le plus fort de tous; les pieds sont de couleur plombée; le tube intestinal, du gésier à l'anus, a sept pouces, et deux

1. Dans le Bolonois, cette fauvette s'appelle *chivin ;* dans le pays de Gênes, *borin*, suivant Aldrovande et Willughby, qui le répète d'après lui; aux environs de Marseille, *becafigulo ;* et apparemment de même dans les autres endroits où la fauvette est appelée *becafico*.

pouces du gésier au pharynx; le gésier est musculeux et précédé d'une dilatation de l'œsophage; on n'a point trouvé de vésicule du fiel, ni de *cœcum*, dans l'individu observé, qui étoit femelle; la grappe de l'ovaire portoit des œufs d'inégale grosseur.

LA FAUVETTE A TÊTE NOIRE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Aristote, en parcourant les divers changemens que la révolution des saisons apporte à la nature des oiseaux, comme plus immédiatement soumis à l'empire de l'air, dit que le bec-figue se change dans l'automne en fauvette à tête noire. Cette prétendue métamorphose, qui a fort exercé les naturalistes, a été regardée des uns comme merveilleuse, et rejetée des autres comme incroyable : cependant elle n'est ni l'un ni l'autre, et nous paroît très-simple. Les petits de la fauvette dont nous parlons ici, sont pendant tout l'été très-semblables par le plumage au bec-figue; ce n'est qu'à la première mue qu'ils prennent leurs couleurs, et c'est alors que ces prétendus bec-figues se changent en fauvettes à tête noire. Cette même interprétation est celle du passage où Pline parle de ce changement.

Aldrovande, Jonston, et Frisch, après avoir décrit la fauvette à tête noire, paroissent faire une seconde espèce de la fauvette à tête brune : cependant celle-ci n'est que la femelle de l'autre, et il n'y a d'autres différences entre le mâle et la femelle que dans cette couleur de la tête, noire dans le premier, et brune dans la seconde. En effet, une calotte noire couvre, dans le mâle, le derrière de la tête et le sommet, jusque sur les yeux; au dessous et à l'entour du cou, est un gris ardoisé plus clair à la gorge, et qui s'éteint sur la poitrine dans du blanc ombré de noirâtre vers les flancs; le dos est d'un gris brun, plus clair aux barbes extérieures des pennes, plus foncé sur les inférieures, et lavé d'une foible teinte olivâtre. L'oiseau a de longueur cinq pouces cinq lignes; huit pouces et demi de vol.

La fauvette à tête noire, nº 580, est de toutes les fauvettes celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu : il tient un peu de celui du rossignol, et l'on en jouit bien long-temps; car, plusieurs semaines après que ce chantre du printemps s'est tu, l'on entend les bois résonner partout du chant de ces fauvettes; leur voix est facile, pure, et légère, et leur chant s'exprime par une suite de modulations peu étendues, mais agréables, flexibles, et nuancées. Ce chant semble tenir de la fraîcheur des lieux où il se fait entendre; il en peint la tranquillité, il en exprime même le bonheur; car les cœurs sensibles n'entendent pas sans une douce émotion les accens inspirés par la nature aux êtres qu'elle rend heureux.

Le mâle a pour sa femelle les plus tendres soins : non seulement il lui apporte sur le nid des mouches, des vers, et des fourmis, mais il la soulage de l'incommodité de sa situation; il couve alternativement avec elle. Le nid est placé près de terre, dans un taillis soigneusement caché, et contient quatre ou cinq œufs fond verdâtre avec des taches d'un brun léger. Les petits grandissent en peu de jours; et pour peu qu'ils aient de plumes, ils sautent du nid dès qu'on les approche, et l'abandonnent. Cette fauvette ne fait communément qu'une ponte dans nos provinces : Olina dit qu'elle en fait deux en Italie, et il en doit être ainsi de plusieurs espèces d'oiseaux dans un climat plus chaud, et où la saison des amours est plus longue.

A son arrivée au printemps, lorsque les insectes manquent par quelque retour du froid, la fauvette à tête noire trouve une ressource dans les baies de quelques arbustes, comme du lauréole et du lierre. En automne, elle mange aussi les petits fruits de la bourdaine et ceux du cormier des chasseurs. Dans cette saison, elle va souvent boire, et on la prend aux fontaines sur la fin d'août : elle est alors très-grasse et d'un goût délicat.

On l'élève aussi en cage; et de tous les oiseaux qu'on peut mettre en volière, dit Olina, cette fauvette est un des plus aimables. L'affection qu'elle marque pour son maître est touchante; elle a pour l'accueillir un accent particulier, une voix plus affectueuse; à son approche elle s'élance vers lui contre les mailles de sa cage, comme

pour s'efforcer de rompre cet obstacle et de le joindre; et par un continuel battement d'ailes accompagné de petits cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnoissance.

Les petits élevés en cage, s'ils sont à portée d'entendre le rossignol, perfectionnent leur chant, et le disputent à leur maître. Dans la saison du départ, qui est à la fin de septembre, tous ces prisonniers s'agitent dans la cage, surtout pendant la nuit et au clair de la lune, comme s'ils savoient qu'ils ont un voyage à faire; et ce désir de changer de lieu est si profond et si vif, qu'ils périssent alors en grand nombre du regret de ne pouvoir le satisfaire.

Cet oiseau se trouve communément en Italie, en France, en Allemagne, et jusqu'en Suède : cependant on prétend qu'il est assez rare en Angleterre.

Aldrovande nous parle d'une variété dans cette espèce, qu'il appelle *fauvette variée*, sans nous dire si cette variété n'est qu'individuelle, ou si c'est une race particulière. M. Brisson, qui la donne sous le nom de *fauvette noire et blanche*, n'en dit pas davantage; et il paroît que la fauvette à dos noir de Frisch n'est encore que cette même variété de la fauvette à tête noire.

La *petite colombaude* des Provençaux est une autre variété de cette même fauvette; elle est seulement un peu plus grande, et a tout le dessus du corps d'une couleur plus foncée et presque noirâtre, la gorge blanche et les côtés gris; elle est leste et très-agile; elle aime les ombrages et les bois les plus touffus, et se délecte à la rosée, qu'elle reçoit avidement.

Dans une fauvette à tête noire, femelle, ouverte le 4 juin, l'ovaire se trouva garni d'œufs de différentes grosseurs; le tube intestinal, de l'anus au gésier, étoit long de sept pouces un quart; il y avoit deux *cœcum* bien marqués, de deux lignes de long : le gésier musculeux étoit long de cinq lignes; la langue effilée et fourchue par le bout; le bec supérieur tant soit peu échancré; le doigt extérieur uni à celui du milieu par sa première phalange; l'ongle postérieur le plus fort de tous.

Dans un mâle, ouvert le 19 juin, les testicules avoient quatre lignes de longueur et trois de large; la trachée-artère avoit un nœud renflé à l'endroit de la bifurcation; et l'œsophage, long d'environ deux pouces, formoit une poche avant son insertion dans le gésier.

LA GRISETTE[1], OU FAUVETTE GRISE;

EN PROVENCE, PASSERINE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

ALDROVANDE parle de cette fauvette grise sous le nom de *stoparola* que lui donnent les oiseleurs bolonois; apparemment, dit ce naturaliste, parce qu'elle fréquente les buissons et les halliers, où elle fait son nid.

Nous avons vu l'un de ces nids sur un prunelier, à trois pieds de terre : il est en forme de coupe, et composé de mousse des prés, entrelacée de quelques brins d'herbes sèches; quelquefois il est entièrement tissu de ces brins d'herbes plus fines en dedans, plus grossières en dehors. Ce nid contenoit cinq œufs fond gris verdâtre, semés de taches roussâtres et brunes, plus fréquentes au gros bout.

La mère fut prise avec les petits : elle avoit l'iris couleur de marron; les bords du bec supérieur légèrement échancrés à la pointe; les deux paupières garnies de cils blancs; la langue effrangée par le bout : le tube intestinal, du gésier à l'anus, étoit de six pouces de longueur; il y avoit deux *cœcum* longs de deux lignes, adhérens à l'intestin; de l'œsophage au gésier, la distance étoit de deux pouces, et le premier, avant son insertion, formoit une dilatation; la grappe de l'ovaire étoit garnie d'œufs d'inégale grosseur.

Dans un mâle ouvert au milieu du mois de mai, les viscères se trouvèrent à très-peu

1. Les oiseleurs bolonois la nomment *stoparola*, suivant Aldrovande; les Provençaux, *passerine*.

près les mêmes ; des deux testicules, le droit étoit plus gros que le gauche, et avoit dans son grand diamètre quatre lignes, et deux lignes trois quarts dans le petit. On observa le gésier musculeux, dont les deux membranes se dédoublent; il contenoit quelques débris d'insectes, et point de graviers. L'iris étoit mordoré clair, dans un autre il parut orangé; ce qui montre que cette partie est sujette à varier en couleurs, et ne peut point fournir un caractère spécifique.

Aldrovande remarque que l'œil de la grisette, n° 579, fig. 3, est petit, mais qu'il est vif et gai. Le dos et le sommet de la tête sont gris cendré; les tempes, dessus et derrière l'œil, marquées d'une tache plus noirâtre ; la gorge est blanche jusque sous l'œil; la poitrine et l'estomac sont blanchâtres, lavés d'une teinte de roussâtre clair, comme vineuse. Cette fauvette est un peu plus grosse que le bec-figue; sa longueur totale est de cinq pouces sept lignes; elle a huit pouces de vol. On l'appelle *passerine* en Provence, et sous cet autre ciel elle a d'autres habitudes et d'autres mœurs : elle aime à se reposer sur le figuier et l'olivier, se nourrit de leurs fruits, et sa chair devient très-délicate. Son petit cri semble répéter les deux dernières syllabes de son nom de *passerine*.

M. Guys nous a envoyé de Provence une petite espèce de fauvette, sous le nom de *bouscarle*, gravée dans les planches enluminées, n° 655, fig. 2. L'espèce avec laquelle la bouscarle nous paroît avoir plus de rapport, tant par la forme du bec que par la grandeur, est la grisette; cependant la bouscarle en diffère par le ton de couleur, qui est plutôt fauve et brun que gris.

LA FAUVETTE BABILLARDE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cette fauvette, n° 580, fig. 3, est celle que l'on entend le plus souvent et presque incessamment au printemps : on la voit aussi s'élever fréquemment d'un petit vol, droit au dessus des haies, pirouetter en l'air, et retomber en chantant une petite reprise de ramage fort vif, fort gai, toujours le même, et qu'elle répète à tout moment; ce qui lui a fait donner le nom de *babillarde;* outre ce refrain qu'elle chante le plus souvent en l'air, elle a une sorte d'accent ou de sifflement fort grave, *bjie*, *bjie*, qu'elle fait entendre de l'épaisseur des buissons, et qu'on n'imagineroit pas sortir d'un oiseau si petit. Ses mouvemens sont aussi vifs, aussi fréquens que son babil est continu; c'est la plus remuante et la plus leste des fauvettes. On la voit sans cesse s'agiter, voler, sortir, rentrer, parcourir les buissons, sans jamais pouvoir la saisir dans un instant de repos. Elle niche dans les haies, le long des grands chemins, dans les endroits fourrés, près de terre, et sur les touffes mêmes des herbes engagées dans le pied des buissons : ses œufs sont verdâtres, pointillés de brun.

Suivant Belon, les Grecs modernes appellent cette fauvette *potamida* (oiseau du bord des rivières ou des ruisseaux); c'est sous ce nom qu'il l'a reconnue en Crète; comme si, dans un climat plus chaud, elle affectoit davantage de rechercher la proximité des eaux, que dans nos contrées tempérées, où elle trouve plus aisément de la fraîcheur. Les insectes que l'humidité échauffée fait éclore font sa principale nourriture. Son nom dans Aristote [1] désigne un oiseau qui cherche sans cesse les vermisseaux; cependant on voit rarement cette fauvette à terre, et ces vermisseaux qui font sa pâture, sont les chenilles qu'elle trouve sur les arbustes et les buissons.

Belon, qui l'appelle d'abord *fauvette brune*, lui donne ensuite le surnom de *plombée*, qui représente beaucoup mieux la vraie teinte de son plumage. Elle a le sommet de la tête cendré, tout le manteau cendré brun, le devant du corps blanc lavé de roussâtre; les pennes de l'aile brunes, leur bord intérieur blanchâtre; l'extérieur des grandes pennes est cendré, et celui des moyennes est gris roussâtre; les douze plumes de la queue sont brunes, bordées de gris, excepté les deux plus extérieures, qui sont blanches en dehors comme dans la fauvette commune, le bec et les pieds sont d'un gris plombé. Elle a cinq pouces de longueur, et six pouces et demi de vol; sa grosseur est celle de la gri-

1. *Ypolais*, que Gaza traduit *curruca ;* nom que tous les naturalistes ont appliqué à cette fauvette. *Ypolais, quod verminibus pascatur.* (Schwenckfeld.)

sette, et en tout elle lui ressemble beaucoup.

C'est à cette espèce qu'on doit rapporter non seulement le *bec-figue de chanvre* d'Olina, tel qu'il dit être si fréquent dans les chènevières de la Lombardie, mais encore la *canevarola* d'Aldrovande et la fauvette *titling* de Turner [1]. Au reste, cette fauvette se prive aisément; comme elle habite autour de nous dans nos prés, nos bosquets, nos jardins, elle est déjà familière à demi. Si l'on veut l'élever en cage, ce que l'on fait quelquefois pour la gaieté de son chant, il faut, dit Olina, attendre à l'enlever du nid qu'elle ait poussé ses plumes, et lui donner une baignoire dans sa cage; car elle meurt dans le temps de la mue si elle n'a pas la facilité de se baigner : avec cette précaution et les soins nécessaires, on pourra la garder huit à dix ans en cage.

1. Aldrovande remarque que la *canevarola* ressemble entièrement à la fauvette *titling* de Turner.

LA ROUSSETTE ou FAUVETTE DES BOIS.

SIXIÈME ESPÈCE.

Si Belon ne distinguoit pas aussi expressément qu'il le fait la *roussette* ou *fauvette des bois*, de son *mouchet*, que nous verrons être la fauvette d'hiver, nous aurions regardé ces deux oiseaux comme le même, et nous n'en eussions fait qu'une espèce : nous ne savons pas encore si elles sont différentes; car les ressemblances paroissent si grandes et les différences si petites, que nous réunirions ces deux oiseaux, si Belon, qui les a peut-être mieux observés que nous, ne les avoit pas séparés d'espèce et de nom.

Comme toutes les fauvettes, celle-ci est toujours gaie, alerte, vive, et fait souvent entendre un petit cri : elle a de plus un chant qui, quoique monotone, n'est point désagréable; elle le perfectionne lorsqu'elle est à portée d'entendre des modulations plus variées et plus brillantes. Ses migrations semblent se borner à nos provinces méridionales; elle y paroît l'hiver, et chante dans cette saison : au printemps, elle revient dans nos bois, préfère les taillis et y construit son nid de mousse verte et de laine; elle pond quatre ou cinq œufs d'un bleu céleste.

Ses petits sont aisés à élever et à nourrir, et l'on en prend la peine pour le plaisir que donne leur familiarité, leur petit ramage, et leur gaieté. Ces oiseaux ne laissent pas d'être courageux. « Ceux que j'élevois, dit M. de Querhoent, se faisoient redouter de beaucoup d'oiseaux aussi gros qu'eux. Au mois d'avril je donnai la liberté à tous mes petits prisonniers, les roussettes furent les dernières à en profiter. Comme elles alloient souvent faire de petites promenades, les sauvages de la même espèce les poursuivoient, mais elles se réfugioient sur la tablette de ma fenêtre, où elles tenoient bon; elles hérissoient leurs plumes; chaque parti fredonnoit une petite chanson et becquetoit la planche à la manière des coqs, et le combat s'engageoit alors avec vivacité. »

Cette fauvette est la seule que nous n'ayons pu décrire d'après nature; la description qu'on nous donne du plumage, nous confirme dans la pensée que cette espèce est au moins très-voisine de celle de la fauvette d'hiver, si ce n'est pas précisément la même : celle-ci a la tête, le dessus du cou, la poitrine, le dos, et le croupion, variés de brun et de roux, chaque plume étant dans son milieu de la première couleur, et bordée de la seconde; les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes et de la queue, variées de même et des mêmes couleurs; la gorge, la partie inférieure du cou, le ventre et les côtés, roussâtres; les pennes des ailes brunes bordées de roux; celles de la queue tout-à-fait brunes. Elle est de la grandeur de la fauvette première espèce. La robe des fauvettes est généralement terne et obscure; celle de la roussâtre ou fauvette des bois est une des plus variées, et Belon peint avec expression l'agrément de son plumage. Il remarque en même temps que cet oiseau n'est guère connu que des oiseleurs et des paysans voisins des bois, et qu'on le prend dans les chaleurs, lorsqu'il va boire aux mares.

LA FAUVETTE DE ROSEAUX.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La fauvette de roseaux chante dans les nuits chaudes du printemps comme le rossignol : ce qui lui a fait donner par quelques-uns le nom de *rossignol des saules* ou *des osiers*. Elle fait son nid dans les roseaux, dans les buissons, au milieu des marécages, et dans les taillis au bord des eaux. Nous avons vu un de ces nids sur les branches basses d'une charmille près de terre : il est composé de paille et de brins d'herbes sèches, d'un peu de crin en dedans ; il est construit avec plus d'art que celui des autres fauvettes : on y trouve ordinairement cinq œufs, blanc sale, marbrés de brun, plus foncé et plus étendu vers le gros bout.

Les petits, quoique fort jeunes et sans plumes, quittent le nid quand on y touche, et même quand on l'approche de trop près : cette habitude, qui est propre aux petits de toute la famille des fauvettes, et même à cette espèce qui niche au milieu des eaux, semble être un caractère distinctif du naturel de ces oiseaux.

On voit, pendant tout l'été, cette fauvette s'élancer du milieu des roseaux pour saisir au vol les *demoiselles* et autres insectes qui voltigent sur les eaux : elle ne cesse en même temps de faire entendre son ramage [1] ; et pour dominer seule dans un petit canton, elle en chasse les autres oiseaux, et demeure maîtresse dans son domicile qu'elle ne quitte qu'au mois de septembre pour partir avec sa famille.

Elle est de la grandeur de la fauvette à tête noire, ayant cinq pouces quatre lignes de longueur, et huit pouces huit lignes de vol : son bec est long de sept lignes et demie ; les pieds de neuf ; sa queue de deux pouces : l'aile pliée s'étend un peu au delà du milieu de la queue. Elle a tout le dessus du corps d'un gris roussâtre clair, tirant un peu à l'olivâtre près du croupion ; les pennes des ailes plus brunes que celles de la queue ; les couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune clair ; la gorge et tout le devant du corps jaunâtre, sur un fond blanchâtre, altéré, sur les côtés et vers la queue, de teintes brunes.

Il n'y a nulle apparence que la *petronella* de Schwenckfeld, oiseau qui *niche sous les rochers et à plate-terre*, qu'on *ne voit que dans les endroits escarpés* des montagnes, qui *remue incessamment la queue*, comme la lavandière, soit notre fauvette de roseaux : et nous ne voyons pas sur quoi M. Brisson a pu l'y rapporter ; car, suivant le plumage même que lui donne Schwenckfeld, ce seroit plutôt une sorte de rossignol de muraille ou de queue rouge.

Si l'*oiseau de sauge* (*sedge-bird*) d'Albin est aussi la fauvette de roseaux, la figure qu'il en donne est bien mauvaise, et toutes les couleurs en sont fausses. Ce n'est point peindre, c'est masquer la nature que de la charger d'images infidèles. La figure donnée dans Aldrovande, et empruntée de Gesner, sous le nom de *salicaria*, porte un bec de beaucoup trop gros, et qui ne peut appartenir au genre des fauvettes ; et si l'oiseau de la page 733 (*avis consimilis stoparolæ et magnanimæ*) est la fauvette de roseaux, comme le dit M. Brisson, et comme on peut le croire, il est très-difficile d'imaginer que la *salicaria* de la page 737 soit le même. Tel est l'embarras de démêler dans Aldrovande les espèces qu'il a voulu rapporter à un genre qu'il paroît n'avoir pas connu par lui-même ; et on voit, par l'exemple de ce naturaliste, si estimable d'ailleurs, combien il est dangereux de ne parler que sur des relations souvent fautives, souvent confuses, et qui ne peignent jamais la nature avec la vérité nécessaire pour la reconnoître et la juger.

1. « C'est un oiseau très-babillard : en Brie, où « on l'appelle *effarvatte*, on dit en proverbe, *ba- « biller comme une effarvatte.* » (*Note communiquée par M. Hébert.*)

Mais nous devons observer que la véritable *effarvatte* est cet oiseau que nous avons indiqué, tome VII, sous ce même nom, et sous celui de *petite rousserolle.*

LA PETITE FAUVETTE ROUSSE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Belon dit avoir pris beaucoup de peine à trouver à la petite fauvette rousse *une appellation antique*, et il finit par se tromper en lui appliquant celle de *troglodyte;* il semble même s'en apercevoir quand il rapporte sa *fauvette rousse* au *troglodyte* indiqué par *Aëtius* et *Paul Éginète :* car il observe que leur texte s'applique bien mieux au roitelet brun qu'à la fauvette rousse; et ce roitelet est en effet le véritable troglodyte, auquel nous rendrons à son article ce nom qui lui appartient de tout temps.

La fauvette rousse, nº 581, fig. 1, n'est donc point le troglodyte : cette dénomination ne peut convenir qu'à un oiseau qui fréquente les cavernes, les trous des rochers et des murs; habitude qui n'est celle d'aucune fauvette, et que néanmoins Belon leur suppose, entraîné par son idée et par la prévention d'une fausse étymologie du nom de fauvette *a foveis* [1].

Celle-ci fait communément cinq petits; mais ils deviennent souvent la proie des oiseaux ennemis, surtout des pies-grièches. Les œufs de cette fauvette sont fond blanc verdâtre, et portent deux sortes de taches : les unes peu apparentes et presque effacées, répandues également sur la surface; les autres plus foncées et tranchant sur le fond, plus fréquentes au gros bout. « C'est une chose infaillible, dit Belon, qu'elle fait son nid dedans quelque herbe ou buisson par les jardins, comme sur une ciguë ou autre semblable, ou bien derrière quelque muraille de jardin ez villes ou villages. » Le dedans est garni de crin de cheval : mais le nid dont parle Belon avoit le fond percé à claire-voie; sur quoi il attribue une intention à l'oiseau, tandis que ce n'étoit apparemment que par accident que ce nid étoit percé, une semblable disposition ne se rencontrant dans aucun des nids, étant même essentiellement contraire au but de la nidification, qui est de recueillir et de concentrer la chaleur.

Le même naturaliste rencontre mieux, lorsqu'il dit que cette petite fauvette est toute d'une seule couleur, qui est celle de la queue du rossignol : cette comparaison est juste, et nous dispense de faire une description plus longue du plumage de cet oiseau; nous remarquerons seulement qu'il y a un peu de roux tracé dans les grandes couvertures de l'aile, et plus foiblement sur les petites barbes de ses pennes, avec une teinte très-lavée et très-claire de gris roussâtre sur le gris du dos et de la tête, et sur le blanchâtre des flancs. Ce n'est, comme l'on voit, qu'assez improprement que cette fauvette a été nommée *fauvette rousse* par le peu de traits de cette couleur dont se peignent assez foiblement quelques parties de son plumage.

Elle n'a que quatre pouces huit lignes de longueur totale, six pouces dix lignes de vol : c'est une des plus petites, elle est encore moindre que la grisette; mais Belon semble exagérer sa petitesse quand il dit *qu'elle n'est pas plus grosse que le bout du doigt.*

1. « Car la fauvette prend ce nom de ce qu'elle « entre dedans les fossettes et creux de murailles, « retenant le même nom en françois que les Latins « ont pris des Grecs. » (Belon.)
Le nom de fauvette vient de leur couleur fauve, qui est celle de la plupart de ces oiseaux; et cette étymologie, que Belon rejette, est la véritable, dit Ménage.

LA FAUVETTE TACHETÉE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le plumage des fauvettes est ordinairement uniforme et monotone : celle-ci se distingue par quelques taches noires sur la poitrine; mais du reste son plumage ressemble à celui des autres. Elle est de la grandeur de la petite fauvette seconde espèce; elle a cinq pouces quatre lignes de longueur, et les ailes pliées couvrent la moitié

de la queue : tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est varié de brun roussâtre, de jaunâtre, et de cendré; les pennes de l'aile sont noirâtres, bordées extérieurement de blanc; celles de la queue de même; la poitrine est jaunâtre et marquée de taches noires; la gorge, le devant du cou, le ventre, et les côtés, sont blancs.

Cette fauvette, n° 581, fig. 3, est plus commune en Italie, et apparemment aussi dans nos provinces méridionales, que dans les septentrionales, où on la connoît peu. Suivant Aldrovande, on en voit bon nombre aux environs de Bologne; et le nom qu'il lui donne semble lui supposer l'habitude de suivre les troupeaux dans les prairies et les pâturages.

Elle niche en effet dans les prés, et pose son nid à un pied de terre, sur quelques plantes fortes, comme de fenouil, de myrrhis, etc.; elle ne sort pas de son nid lorsqu'on en approche, et se laisse prendre dessus plutôt que de l'abandonner, oubliant le soin de sa vie pour celui de sa progéniture : tant est grande la force de cet instinct qui, d'animaux foibles, fugitifs, fait des animaux courageux, intrépides! tant il est vrai que, dans tous les êtres qui suivent la sage loi de la nature, l'amour paternel est le principe de ce qu'on peut appeler vertus!

LE TRAINE-BUISSON ou MOUCHET,

OU LA FAUVETTE D'HIVER.

DIXIÈME ESPÈCE.

Toutes les fauvettes partent au milieu de l'automne; c'est alors au contraire qu'arrive celle-ci, n° 615, fig. 1 : elle passe avec nous toute la mauvaise saison, et c'est à juste titre qu'on l'a nommée *fauvette d'hiver;* on l'appelle aussi *traîne-buisson, passe-buse, rossignol d'hiver,* dans nos différentes provinces de France; en Italie, *paisse-sauvage* (*passara salvatica*), et en Angleterre, *moineau de haie* (*hedge-sparrow*). Ces deux derniers noms désignent la ressemblance de son plumage varié de noir, de gris, et de brun roux, avec celui du moineau, ou plutôt du friquet; ressemblance que Belon trouvoit entière.

En effet, les couleurs de la fauvette d'hiver sont d'un ton beaucoup plus foncé que celles de toutes les autres fauvettes : sur un fond noirâtre, toutes ses pennes et ses plumes sont bordées d'un brun roux; les joues, la gorge, le devant du cou, et la poitrine, sont d'un cendré bleuâtre; sur la tempe est une tache roussâtre; le ventre est blanc. Sa grosseur est celle du rouge-gorge; elle a huit pouces de vol. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a plus de roux sur la tête et le cou, et celle-ci plus de cendré.

Ces oiseaux voyagent de compagnie; on les voit arriver ensemble vers la fin d'octobre et au commencement de novembre; ils s'abattent sur les haies, et vont de buisson en buisson, toujours assez près de terre, et c'est de cette habitude qu'est venu son nom de *traîne-buisson.* C'est un oiseau peu défiant et qui se laisse prendre aisément au piége. Il n'est point sauvage; il n'a pas la vivacité des autres fauvettes, et son naturel semble participer du froid et de l'engourdissement de la saison.

Sa voix ordinaire est tremblante; c'est une espèce de frémissement doux, *titit-tititit,* qu'il répète assez fréquemment; il a de plus un petit ramage, qui, quoique plaintif et peu varié, fait plaisir à entendre dans une saison où tout se tait; c'est ordinairement vers le soir qu'il est plus fréquent et plus soutenu. Au fort de cette saison rigoureuse, le traîne-buisson s'approche des granges et des aires où l'on bat le blé, pour démêler dans les pailles quelques menus grains. C'est apparemment l'origine du nom de *gratte-paille* qu'on lui donne en Brie. M. Hébert dit avoir trouvé dans son jabot des grains de blé tout entiers : mais son bec menu n'est point fait pour prendre cette nourriture, et la nécessité seule le force de s'en accommoder; dès que le froid se relâche, il continue d'aller dans les haies, cherchant sur les branches les chrysalides et les cadavres des pucerons.

Il disparoît au printemps des lieux où on l'a vu l'hiver, soit qu'il s'enfonce alors dans les grands bois et retourne aux montagnes, comme dans celles de Lorraine, où nous sommes informés qu'il niche, soit qu'il se porte en effet dans d'autres régions, et apparemment dans celles du Nord, d'où il semble venir en automne, et où il est très-fréquent en été. En Angleterre, on le trouve alors presque dans chaque buisson, dit Albin; on le voit en Suède; et même il sembleroit, à un des noms que lui donne M. Linnæus, qu'il ne s'en éloigne pas l'hiver, et que son plumage, soumis à l'effet des rigueurs du climat, y blanchit dans cette saison; il niche également en Allemagne: mais il est très-rare, dans nos provinces, de trouver le nid de cet oiseau; il le pose près de terre ou sur la terre même, et le compose de mousse en dehors, de laine et de crin à l'intérieur. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un joli bleu clair uniforme et sans taches. Lorsqu'un chat ou quelque autre animal dangereux approche du nid, la mère, pour lui donner le change, par un instinct semblable à celui de la perdrix devant le chien, se jette au devant et voltige terre à terre jusqu'à ce qu'elle l'ait suffisamment éloigné.

Albin dit qu'elle a, en Angleterre, des petits dès le commencement de mai, qu'on les élève aisément, qu'ils ne sont point farouches et deviennent même très-familiers, et qu'enfin ils se font estimer pour leur ramage, quoique moins gai que celui des autres fauvettes [1].

Leur départ de France au printemps, leur fréquence dans les pays plus septentrionaux dans cette saison est un fait intéressant dans l'histoire de la migration des oiseaux; et c'est la seconde espèce à bec effilé, après l'alouette-pipi, dont il a été parlé à l'article des alouettes, pour qui la température de nos étés semble être trop chaude, et qui ne redoute pas les rigueurs de nos hivers, que fuient néanmoins tous les autres oiseaux de leur genre; et cette habitude est peut-être suffisante pour les en séparer, ou du moins pour les en éloigner à une petite distance.

1. Une fauvette d'hiver, gardée pendant cette saison chez M. Daubenton le jeune, et prise au piége en automne, n'étoit pas plus farouche que si on l'eût prise dans le nid. On l'avoit mise dans une volière remplie de serins, de linottes et de chardonnerets; un serin s'étoit tellement attaché à cette fauvette, qu'il ne la quittoit point: cette préférence parut assez marquée à M. Daubenton pour les tirer de la volière générale, et les mettre à part dans une cage à nicher; mais cette inclination n'étoit apparemment que de l'amitié, non de l'amour, et ne produisit point d'alliance. Il est plus que probable que l'alliance n'eût point produit de génération.

LA FAUVETTE DES ALPES.

ONZIÈME ESPÈCE.

On trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes du Dauphiné et de l'Auvergne cet oiseau, n° 668, fig. 2, qui est au moins de la taille du proyer, et qui par conséquent surpasse de beaucoup toutes les fauvettes en grandeur; mais il se rapproche de leur genre par tant de caractères, que nous ne devons pas l'en séparer. Il a la gorge fond blanc, tacheté de deux teintes différentes de brun: la poitrine est d'un gris cendré; tout le reste du dessous du corps est varié de gris plus ou moins blanchâtre et de roux; les couvertures inférieures de la queue sont marquées de noirâtre et de blanc; le dessus de la tête et du cou gris cendré; le dos est de la même couleur, mais varié de brun; les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres, tachetées de blanc à la pointe; les pennes de l'aile sont brunes, bordées extérieurement, les grandes de blanchâtre, les moyennes de roussâtre; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun bordé de gris verdâtre, et, vers le bout, de roussâtre; toutes les pennes de la queue sont terminées en dessous par une tache roussâtre sur le côté intérieur; le bec a huit lignes de longueur; il est noirâtre dessus, jaune dessous à la base, et n'a point d'échancrure; les pieds sont jaunâtres; le tarse est long d'un pouce; l'ongle postérieur est beaucoup plus épais que les autres. La queue est longue de deux pouces et demi; elle est un peu fouchue et dépasse les ailes de près d'un pouce. La longueur entière de l'oiseau est de sept pouces. La langue est fourchue. L'œsophage a un peu plus de trois pouces; il se dilate en une espèce de poche glanduleuse, avant son insertion dans le gésier,

qui est très-gros, ayant un pouce de long sur huit lignes de large; il est musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence; on y a trouvé des débris d'insectes, diverses petites graines et de très-petites pierres. Le lobe gauche du foie, qui recouvre le gésier, est plus petit qu'il n'est ordinairement dans les oiseaux. Il n'y a point de vésicule du fiel, mais deux *cœcum* d'une ligne et demie chacun. Le tube intestinal a dix à onze pouces de longueur.

Quoique cet oiseau habite les montagnes des Alpes voisines de France et d'Italie, même celles de l'Auvergne et du Dauphiné, aucun auteur n'en a parlé. M. le marquis de Piolenc a envoyé plusieurs individus à M. Gueneau de Montbelliard, qui ont été tués dans son comté de Montbel, le 18 janvier 1778. Ces oiseaux ne s'éloignent des hautes montagnes que quand ils y sont forcés par l'abondance des neiges; aussi ne les connoît-on guère dans les plaines : ils se tiennent communément à terre, où ils courent vite en filant comme la caille et la perdrix, et non en sautillant comme les autres fauvettes : ils se posent aussi sur les pierres, mais rarement sur les arbres : ils vont par petites troupes, et ils ont, pour se rappeler entre eux, un cri semblable à celui de la lavandière. Tant que le froid n'est pas bien fort, on les trouve dans les champs; et lorsqu'il devient plus rigoureux, ils se rassemblent dans les prairies humides où il y a de la mousse, et on les voit alors courir sur la glace : leurs dernières ressources ce sont les fontaines chaudes et les ruisseaux d'eau vive; on les y rencontre souvent en cherchant des bécassines. Ils ne sont pas bien farouches; et cependant ils sont difficiles à tuer, surtout au vol.

LE PITCHOU.

On nomme en Provence *pitchou* un très-petit oiseau, qui nous paroît plus voisin des fauvettes que d'aucun autre genre; il a cinq pouces un tiers de longueur totale, dans laquelle la queue est pour près de moitié : on pourroit croire que le nom de *pitchou* lui vient de ce qu'il se cache sous les choux; en effet, il y cherche les petits papillons qui y naissent, et le soir il se tapit et se loge entre les feuilles du chou pour s'y mettre à l'abri de la chauve-souris son ennemie, qui rôde autour de ce froid domicile. Mais plusieurs personnes m'ont assuré que le nom de *pitchou* n'a nul rapport aux choux, et signifie simplement en provençal *petit* et *menu*; ce qui est conforme à l'étymologie italienne, *piccino*, *piccinino*, et convient parfaitement à cet oiseau presque aussi petit que le roitelet.

Le bec du pitchou, nº 655, fig. 1, est long relativement à sa petite taille, il a sept lignes; il est noirâtre à sa pointe, blanchâtre à sa base; le demi-bec supérieur est échancré vers son extrémité; l'aile est fort courte et ne couvre que l'origine de la queue; le tarse a huit lignes; les ongles sont très-minces, et le postérieur est le plus gros de tous. Tout le dessus du corps, du front au bout de la queue, est cendré foncé; les pennes de la queue et les grandes des ailes sont bordées de cendré clair en dehors, et noirâtres à l'intérieur; la gorge et tout le dessous du corps, ondés de roux varié de blanc; les pieds sont jaunâtres. Nous devons à M. Guys de Marseille la connoissance de cet oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX FAUVETTES.

I.

LA FAUVETTE TACHETÉE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Cette fauvette, décrite par M. Brisson, est des plus grandes, puisqu'il la fait égale en grosseur au pinson d'Ardenne, et lui donne sept pouces trois lignes de longueur. Le sommet de la tête est d'un roux varié de taches noirâtres, tracées dans le milieu des plumes; celles du haut du cou, du dos, et des épaules, sont nuées, excepté que leur bord est gris sale; vers le croupion, aux couvertures des ailes et du dessus de la queue, elles sont bordées de roux; tout le dessous et le devant du corps est blanc roussâtre, varié de quelques taches noirâtres sur les flancs; de chaque côté de la gorge est une petite bande noire; les plumes de l'aile sont brunes, avec le bord extérieur roux; les quatre du milieu de la queue de même, les autres rousses; toutes sont étroites et pointues; le bec est de couleur de corne, et a huit lignes de longueur; les pieds, longs de dix, sont gris brun.

II.

LA PETITE FAUVETTE TACHETÉE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Cette fauvette est une espèce nouvelle, représentée dans les planches enluminées, nº 752, et apportée du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat; elle est plus petite que la fauvette babillarde, et a la queue plus longue que le corps; tout le manteau est brun, et la poitrine est tachetée de noirâtre sur un fond blanc jaunâtre.

III.

LA FAUVETTE TACHETÉE

DE LA LOUISIANE.

Cette fauvette, nº 752, fig. 1, est de la grandeur de l'alouette des prés, et lui ressemble par la manière dont tout le dessous de son corps est tacheté de noirâtre sur un fond blanc jaunâtre : ces taches se trouvent jusqu'alentour des yeux et aux côtés du cou; une trace de blanc part de l'angle du bec pour aboutir à l'œil; tout le manteau, depuis le sommet de la tête au bout de la queue, est mêlé de cendré et de brun foncé.

Nous n'eussions pas hésité de rapporter à cette espèce, comme variété d'âge ou de sexe, une autre fauvette qui nous a été envoyée également de la Louisiane, nº 709, fig. 1, dont le plumage, d'un gris plus clair, ne porte que quelques ombres de taches nettement peintes sur le plumage de l'autre; le dessus du corps est blanchâtre : un soupçon de teinte jaunâtre paroît aux flancs et au croupion. D'ailleurs ces deux oiseaux sont de la même grandeur; les pennes et les grandes couvertures de l'aile du dernier sont frangées de blanchâtre. Mais une différence essentielle entre eux se trouve dans le bec: le premier l'a aussi grand que la fauvette de roseaux; le second, à peine égal à celui de la petite fauvette. Cette diversité dans la partie principale paroissant spécifique, nous ferons de cette fauvette une seconde espèce sous le nom de *fauvette ombrée de la Louisiane.*

IV.

LA FAUVETTE A POITRINE JAUNE

DE LA LOUISIANE.

Cette fauvette, nº 709, est une des plus jolies, et la plus brillante en couleur de toute la famille des fauvettes : un demi-masque noir lui couvre le front et les tempes jusqu'au delà de l'œil; ce masque est surmonté d'un bord blanc; tout le manteau est olivâtre; tout le dessous du corps jaune, avec une teinte orangée sur les flancs. Elle est de la grandeur de la grisette, et nous a été rapportée de la Louisiane par M. Lebeau.

Une quatrième espèce est la *fauvette verdâtre* de la même contrée : elle est de la

grandeur de la fauvette tachetée dont nous venons de parler; son bec est aussi long et plus fort; sa gorge est blanche; le dessous de son corps gris blanc; un trait blanc lui passe sur l'œil et au delà; le sommet de la tête est noirâtre; le dessus du cou cendré foncé; les côtés avec le dos sont verdâtres sur un fond brun clair; le verdâtre plus pur borde les pennes de la queue et l'extérieur de celles de l'aile, dont le fond est noirâtre. Elle paroît, à cause de sa calotte noirâtre, former le pendant de notre fauvette à tête noire, qu'elle égale en grandeur.

V.

LA FAUVETTE DE CAYENNE A QUEUE ROUSSE.

Sa longueur totale est de cinq pouces un quart: elle a la gorge blanche, entourée de roussâtre pointillé de brun, la poitrine d'un brun clair; le reste du dessous du corps est blanc avec une teinte de roussâtre aux couvertures inférieures de la queue; tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est brun avec une teinte de roux sur le dos; les couvertures des ailes sont rousses; leurs pennes sont bordées extérieurement de roux, et la queue entière est de cette couleur.

VI.

LA FAUVETTE DE CAYENNE A GORGE BRUNE ET VENTRE JAUNE.

La gorge, le dessus de la tête et du corps de cette fauvette, sont d'un brun verdâtre; les pennes et les couvertures de l'aile, sur le même fond, sont bordées de roussâtre; celles de la queue de verdâtre; la poitrine et le ventre sont d'un jaune ombré de fauve. Cette fauvette, qui est une des plus petites, n'est guère plus grande que le pouliot; elle a le bec élargi et aplati à sa base, et par ce caractère elle paroît se rapprocher des gobe-mouches, dont le genre est effectivement très-voisin de celui des fauvettes, la nature ne les ayant séparés que par quelques traits légers de conformation, et les ayant rapprochés par un grand caractère, celui d'une commune manière de vivre.

VII.

LA FAUVETTE BLEUATRE DE SAINT-DOMINGUE.

Cette jolie petite fauvette, qui n'a de longueur que quatre pouces et demi, a tout le dessus de la tête et du corps en entier cendré bleu; les pennes de la queue sont bordées de la même couleur sur un fond brun; on voit une tache blanche sur l'aile, dont les pennes sont brunes; la gorge est noire, le reste du dessous du corps blanc.

Nous ne savons rien des mœurs de ces différens oiseaux, et nous en avons du regret: la nature inspire à tous les êtres qu'elle anime un instinct, des facultés, des habitudes relatives aux divers climats et variés comme eux; ces objets sont partout dignes d'être observés, et presque partout manquent d'observateurs. Il en est peu d'aussi intelligens, d'aussi laborieux que celui [1] auquel nous devons, dans un détail intéressant, l'histoire d'une autre petite fauvette de Saint-Domingue, nommée *cou-jaune* dans cette île.

1. M. le chevalier Lefèvre Deshaies.

LE COU-JAUNE.

Les habitans de Saint-Domingue ont donné le nom de *cou-jaune* [1] à un petit oiseau qui joint une jolie robe à une taille dégagée et à un ramage agréable: il se tient sur les arbres qui sont en fleur; c'est de là qu'il fait résonner son chant. Sa voix est déliée et foible, mais elle est variée et délicate; chaque phrase est composée de cadences brillantes et soutenues [2]. Ce que ce

1. Ils l'appellent aussi *chardonnet* ou *chardonneret*, mais par une fausse analogie, le cou jaune ayant le bec aigu de la fauvette ou du rouge-gorge, le port, le naturel et les habitudes de ce dernier oiseau et rien qui rappelle du chardonneret qu'un ramage, qui encore est bien différent.

2. « Le chant de l'*oiseau d'herbe à blé*, ou *oiseau* « *de cannes*, ressemble, pour l'exiguité des sons et « pour le genre de modulation, au ramage du cou-

petit oiseau, n° 686, fig. 1, a de charmant, c'est qu'il fait entendre son joli ramage, non seulement pendant le printemps, qui est la saison des amours, mais aussi dans presque tous les mois de l'année. On seroit tenté de croire que ses désirs amoureux seroient de toutes les saisons; et l'on ne seroit pas étonné qu'il chantât avec tant de constance un pareil don de la nature. Dès que le temps se met au beau, surtout après ces pluies rapides et de courte durée qu'on nomme aux îles *grains*, et qui y sont fréquentes, le mâle déploie son gosier et en fait briller les sons pendant des heures entières. La femelle chante aussi; mais sa voix n'est pas aussi modulée, ni les accens aussi cadencés, ni d'aussi longue tenue que ceux du mâle.

La nature, qui peignit des plus riches couleurs la plupart des oiseaux du Nouveau-Monde, leur refusa presque à tous l'agrément du chant, et ne leur donna sur ces terres désertes que des cris sauvages. Le cou-jaune est du petit nombre de ceux dont le naturel vif et gai s'exprime par un chant gracieux, et dont en même temps le plumage est paré d'assez belles couleurs; elles sont bien nuancées et relevées par le beau jaune qui s'étend sur la gorge, le cou, et la poitrine : le gris noir domine sur la tête; cette couleur s'éclaircit en descendant vers le cou, et se change en gris foncé sur les plumes du dos; une ligne blanche, qui couronne l'œil, se joint à une petite moucheture jaune placée entre l'œil et le bec; le ventre est blanc, et les flancs sont grivelés de blanc et de gris noir; les couvertures des ailes sont mouchetées de noir et de blanc par bandes horizontales; on voit aussi de grandes taches blanches sur les pennes, dont le nombre est de seize à chaque aile, avec un petit bord gris blanc à l'extrémité des grandes barbes; la queue est composée de douze pennes, dont les quatre extérieures ont de grandes taches blanches; une peau écailleuse et fine, d'un gris verdâtre, couvre les pieds. L'oiseau a quatre pouces neuf lignes de longueur, huit pouces de vol, et pèse un gros et demi.

Sous cette jolie parure on reconnoît, dans le cou-jaune, la figure et les proportions d'une fauvette; il en a aussi les habitudes naturelles. Les bords des ruisseaux, les lieux frais et retirés près des sources et des ravines humides, sont ceux qu'il habite de préférence, soit que la température de ces lieux lui convienne davantage, soit que, plus éloignés du bruit, ils soient plus propres à sa vie chantante : on le voit voltiger de branche en branche, d'arbre en arbre, et tout en traversant les airs il fait entendre son ramage; il chasse aux papillons, aux mouches, aux chenilles, et cependant il entame, dans la saison, les fruits du goyavier, du sucrin, etc., apparemment pour chercher dans l'intérieur de ces fruits les vers qui s'y engendrent, lorsqu'ils atteignent un certain degré de maturité. Il ne paroît pas qu'il voyage, ni qu'il sorte de l'île de Saint-Domingue; son vol, quoique rapide, n'est pas assez élevé, assez soutenu, pour passer les mers, et on peut avec raison le regarder comme indigène dans cette contrée.

Cet oiseau, déjà très-intéressant par la beauté et la sensibilité que sa voix exprime, ne l'est pas moins par son intelligence et la sagacité avec laquelle on lui voit construire et disposer son nid : il ne le place pas sur les arbres, à la bifurcation des branches, comme il est ordinaire aux autres oiseaux; il le suspend à des lianes pendantes de l'entrelas qu'elles forment d'arbre en arbre, surtout à celles qui tombent des branches avancées sur les rivières ou les ravines profondes; il attache, ou, pour mieux dire, enlace avec la liane le nid, composé de brins d'herbe sèche, de fibrilles de feuilles, de petites racines fort minces, tissues avec le plus grand art; c'est proprement un petit matelas roulé en boule, assez épais et assez bien tissu partout pour n'être point percé par la pluie; et ce matelas roulé est attaché au bout du cordon flottant de la liane, et bercé au gré des vents, sans en recevoir d'atteinte.

Mais ce seroit peu pour la prévoyance de cet oiseau de s'être mis à l'abri de l'injure des élémens, dans des lieux où il a tant d'autres ennemis; aussi semble-t-il employer une industrie réfléchie pour garantir sa famille de leurs attaques : son nid, au lieu d'être ouvert par le haut ou dans le flanc, a son ouverture placée au plus bas; l'oiseau y entre en montant, et il n'y a précisément que ce qu'il lui faut de passage pour parvenir à l'intérieur où est la nichée, qui est séparée de cette espèce de corridor par une cloison qu'il faut surmonter pour descendre dans le domicile de la famille; il est rond et tapissé mollement d'une sorte de lichen qui croît sur les arbres, ou bien de la soie de l'herbe nommée par les Espagnols *mort à cabaye*.

« jaune. » (*Note de M. Lefèvre Deshaies*, observateur ingénieux et sensible, à qui nous devons les détails de cet article, et plusieurs autres faits intéressans de l'histoire naturelle des oiseaux de Saint-Domingue.)

Par cette disposition industrieuse, le rat, l'oiseau de proie, ni la couleuvre, ne peuvent avoir d'accès dans le nid, et la couvée éclôt en sûreté. Aussi le père et la mère réussissent-ils assez communément à élever leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre l'essor. Néanmoins, c'est à ce moment qu'ils en voient périr plusieurs; les chats marrons, les fresaies, les rats, leur déclarent une guerre cruelle, et détruisent un grand nombre de ces petits oiseaux, dont l'espèce reste toujours peu nombreuse; et il en est de même de toutes celles qui sont douces et foibles, dans ces régions où les espèces malfaisantes dominent encore par le nombre.

La femelle du cou-jaune ne pond que trois ou quatre œufs; elle répète ses pontes plus d'une fois par an, mais on ne le sait pas au juste : on voit des petits au mois de juin, et l'on dit qu'il y en a dès le mois de mars; ils en paroît aussi à la fin d'août, et jusqu'en septembre; ils ne tardent pas à quitter leur mère, mais sans s'éloigner jamais beaucoup du lieu de leur naissance.

LE ROSSIGNOL DE MURAILLE.

Le chant de cet oiseau n'a pas l'étendue ni la variété de celui du rossignol, mais il a quelque chose de sa modulation; il est tendre et mêlé d'un accent de tristesse : du moins c'est ainsi qu'il nous affecte; car il n'est sans doute, pour le chantre lui-même, qu'une expression de joie et de plaisir, puisqu'il est l'expression de l'amour, et que ce sentiment intime est également délicieux pour tous les êtres. Cette ressemblance, ou plutôt ce rapport du chant, est le seul qu'il y ait entre le rossignol et cet oiseau, nº 351, fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle : car ce n'est point un rossignol, quoiqu'il en porte le nom; il n'en a ni les mœurs, ni la taille, ni le plumage : cependant nous sommes forcés par l'usage de lui laisser la dénomination de *rossignol de muraille*, qui a été généralement adoptée par les oiseleurs et les naturalistes.

Cet oiseau arrive avec les autres au printemps, et se pose sur les tours et les combles des édifices inhabités; c'est de là qu'il fait entendre son ramage. Il sait trouver la solitude jusqu'au milieu des villes, dans lesquelles il s'établit sur le pignon d'un grand mur, sur un clocher, sur une cheminée, cherchant partout les lieux les plus élevés et les plus inaccessibles; on le trouve aussi dans l'épaisseur des forêts les plus sombres. Il vole légèrement; et lorsqu'il s'est perché, il fait entendre un petit cri, secouant incessamment la queue par un trémoussement assez singulier, non de bas en haut, mais horizontalement et de droite à gauche. Il aime les pays de montagne, et ne paroît guère dans les plaines. Il est beaucoup moins gros que le rossignol, et même un peu moins que le rouge-gorge; sa taille est plus menue, plus allongée; un plastron noir lui couvre la gorge, le devant et les côtés du cou; ce même noir environne les yeux, et remonte jusque sous le bec; un bandeau blanc masque son front; le haut, le derrière de la tête, le dessus du cou, et le dos, sont d'un gris lustré, mais foncé : dans quelques individus, apparemment plus vieux, tout ce gris est presque noir : les pennes de l'aile cendré noirâtre ont leurs barbes extérieures plus claires, et frangées de gris blanchâtre; au dessous du plastron noir, un beau roux de feu garnit la poitrine au large, se porte, en s'éteignant un peu, sur les flancs, et reparoît dans sa vivacité sur tout le faisceau des plumes de la queue, excepté les deux du milieu qui sont brunes; le ventre est blanc; les pieds sont noirs; la langue est fourchue au bout comme celle du rossignol.

La femelle est assez différente du mâle pour excuser la méprise de quelques naturalistes qui en ont fait une seconde espèce: elle n'a ni le front blanc, ni la gorge noire; ces deux parties sont d'un gris mêlé de roussâtre, et le reste du plumage est d'une teinte plus foible.

Ces oiseaux nichent dans des trous de muraille, à la ville et à la campagne, ou dans des creux d'arbre et des fentes de rocher; leur ponte est de cinq ou six œufs bleus; les petits éclosent au mois de mai. Le mâle, pendant tout le temps de la couvée, fait entendre sa voix de la pointe d'une roche, ou du haut de quelque édifice isolé, voisin du domicile de sa famille : c'est surtout le matin et dès l'aurore qu'il prélude à ses chants.

On prétend que ces oiseaux craintifs et

soupçonneux abandonnent leur nid s'ils s'aperçoivent qu'on les observe pendant qu'ils y travaillent; et l'on assure qu'ils quittent leurs œufs si on les touche, ce qui est assez croyable : mais ce qui ne l'est point du tout, c'est ce qu'ajoute Albin, que, dans ce même cas, ils délaissent leurs petits, ou les jettent hors du nid [1].

Le rossignol de muraille, quoique habitant près de nous ou parmi nous, n'en demeure pas moins sauvage; il vient dans le séjour de l'homme sans paroître le remarquer ni le connoître; il n'a rien de la familiarité du rouge-gorge, ni de la gaieté de la fauvette, ni de la vivacité du rossignol; son instinct est solitaire, son naturel sauvage, et son caractère triste. Si on le prend adulte, il refuse de manger, et se laisse mourir; ou s'il survit à la perte de sa liberté, son silence obstiné marque sa tristesse et ses regrets. Cependant, en le prenant au nid et l'élevant en cage, on peut jouir de son chant; il le fait entendre à toute heure et même pendant la nuit; il le perfectionne soit par les leçons qu'on lui donne, soit en imitant celui des oiseaux qu'il est à portée d'écouter.

On le nourrit de mie de pain et de la même pâtée que le rossignol : il est encore plus délicat. Dans son état de liberté, il vit de mouches, d'araignées, de chrysalides, de fourmis, et de petites baies ou fruits tendres. En Italie, il va becqueter les figues. Olina dit qu'on le voit encore en ce pays en novembre, tandis que, dès le mois d'octobre, il a déjà disparu de nos contrées. Il part quand le rouge-gorge commence à venir près des habitations : c'est peut-être ce qui a fait croire à Aristote et Pline que c'étoit le même oiseau qui paroissoit rouge-gorge en hiver, et rossignol de muraille en été. Dans leur départ, non plus qu'à leur retour, les rossignols de muraille ne démentent point leur instinct solitaire, ils ne paroissent jamais en troupes, et passent seul à seul.

On en connoît quelques variétés, dont les unes ne sont vraisemblablement que des variétés d'âge, et les autres de climat. Aldrovande fait mention de trois : mais la première n'est que la femelle; il donne pour la seconde la figure très-imparfaite de Gesner, et ce n'est que le rossignol de muraille lui-même défiguré; il n'y a que la troisième qui soit une véritable variété : l'oiseau porte un long trait blanc sur le devant de la tête; c'est celui que M. Brisson appelle *rossignol de muraille cendré*, et que Willughby et Ray indiquent d'après Aldrovande. Frisch donne une autre variété de la femelle du rossignol de muraille, dans laquelle la poitrine est marquetée de taches rousses, et c'est de cette variété que Klein fait sa seconde espèce. Le rouge-queue gris d'Edwards (*the grey red-start*) envoyé de Gibraltar à M. de Catesby, et dont M. Brisson fait sa seconde espèce, pourroit bien n'être qu'une variété de climat. La taille de cet oiseau est la même que celle de notre rossignol de muraille : la plus grande différence consiste en ce qu'il n'y a point de roux sur la poitrine, et que les bords extérieurs des pennes moyennes de l'aile sont blancs.

Encore une variété à peu près semblable, est l'oiseau que nous a donné M. d'Orcy, dans lequel la couleur noire de la gorge s'étend sur la poitrine et les côtés, au lieu que, dans le rossignol de muraille commun, ces mêmes parties sont rousses; nous ne savons pas d'où cet oiseau a été envoyé à M. d'Orcy : il avoit une tache blanche dans l'aile, dont les pennes sont noirâtres; tout le cendré du dessus du corps est plus foncé que dans le rossignol de muraille, et le blanc du front est beaucoup moins apparent.

De plus, il existe en Amérique une espèce de rossignol de muraille que décrit Catesby, et que nous laisserons indécise, sans la joindre expressément à celle d'Europe, moins à cause des différences de caractères que de celle du climat. En effet, Catesby prête au rossignol de muraille de Virginie les mêmes habitudes que nous voyons au nôtre : il fréquente, dit-il, les bois les plus couverts, et on ne le voit qu'en été; la tête, le cou, le dos, et les ailes, sont noirs, excepté une petite tache de roux vif dans l'aile; le roux de la poitrine est séparé en deux par le prolongement du gris de l'estomac; la pointe de la queue est noire : ces différences sont-elles spécifiques et plus fortes que celles que doit subir un oiseau sous les influences d'un autre hémisphère?

Au reste, le *charbonnier du Bugey*, suivant la notice que nous en donne M. Hébert, est le rossignol de muraille. Nous en dirons autant du *cul-rousset* ou *cul-rousset-farnou* de Provence, que nous a fait connoître M. Guys [1]. Nous pensons, de plus, que

1. C'est aussi le plus retenu de tous les oiseaux : car s'il s'aperçoit que vous le regardiez pendant le temps qu'il fait son nid, il quitte son ouvrage; et si on touche un de ses œufs, il ne revient jamais dans son nid; si on touche ses petits, il les affamera ou les jettera hors de son nid, et leur cassera le cou : ce qu'on a expérimenté plus d'une fois.

1. Ce cul-rousset de Provence (rossignol de mu-

l'oiseau nommé, dans le même pays, *fourmeiron* et *fourneiron de cheminée*, n'est également qu'un rossignol de muraille; du moins l'analogie de mœurs et d'habitudes, autant que la ressemblance des caractères, nous le font présumer[1].

raille) est fort différent du *cul-rousset* donné dans ce volume, page 115 de cette *Histoire des Oiseaux*, qui est un bruant du Canada.

1. Voyez à l'article du *Traquet*.

LE ROUGE-QUEUE.

Aristote parle de trois petits oiseaux, lesquels, suivant l'énergie des noms qu'il leur donne, doivent avoir pour trait le plus marqué de leur plumage, du rouge fauve ou roux de feu. Ces trois oiseaux sont *phœnicuros*, que Gaza traduit *ruticilla ; erithacos*, qu'il rend par *rubecula ;* enfin *pyrrhulas*, qu'il nomme *rubicilla*. Nous croyons pouvoir assurer que le premier est le rossignol de muraille, et le second le rouge-gorge : en effet, ce que dit Aristote, que le premier vient pendant l'été près des habitations, et disparoît en automne quand le second s'en approche, ne peut, entre tous les oiseaux qui ont du rouge ou du roux dans le plumage, convenir qu'au rouge-gorge et au rossignol de muraille; mais il est plus difficile de reconnoître le *pyrrhulas* ou *rubicilla*.

Ces noms ont été appliqués au bouvreuil par tous les nomenclateurs; on peut le voir à l'article de cet oiseau, où l'on rapporte leurs opinions sans les discuter, parce que cette discussion ne pouvoit commodément se placer qu'ici : mais il nous paroît plus que probable que le *pyrrhulas* d'Aristote, le *rubicilla* de Théodore Gaza, loin d'être le bouvreuil, est d'un genre tout différent. Aristote fait en cet endroit un dénombrement des petits oiseaux à bec fin qui ne vivent que d'insectes, ou qui, du moins, en vivent principalement; tels sont, dit-il, le *sycalis* (le bec-figue), le *melancoryphos*[1] (la fauvette à tête noire), le *pyrrhulas*, l'*erithacos*, l'*hypolaïs* (la fauvette babillarde), etc. : or je demande si l'on peut ranger le bouvreuil au nombre de ces oiseaux à bec effilé, et qui ne vivent en tout ou en grande partie que d'insectes. Cet oiseau est au contraire un des plus décidément granivores; il s'abstient de toucher aux insectes dans la saison où la plupart des autres en font leur pâture, et paroît aussi éloigné de cet appétit par son instinct, qu'il l'est par la forme de son bec, différente de celle de tous les oiseaux en qui l'on remarque ce genre de vie. On ne peut supposer qu'Aristote ait ignoré cette différence dans la manière de se nourrir, puisque c'est sur cette différence même qu'il se fonde en cet endroit; par conséquent, ce n'est pas le bouvreuil qu'il a voulu désigner par le nom de *pyrrhulas*.

Quel est donc l'oiseau, placé entre le rouge-gorge et la fauvette, autre néanmoins que le rossignol de muraille, auquel puissent convenir à la fois ces caractères d'être à bec effilé, de vivre principalement d'insectes, et d'avoir quelque partie remarquable du plumage d'un roux de feu ou rouge fauve? Je ne vois que celui qu'on a nommé *rouge-queue*, qui habite les bois avec le rouge-gorge, qui vit d'insectes comme lui pendant tout l'été, et part en même temps à l'automne. Wuotton s'est aperçu que le *pyrrhulas* doit être une espèce de rouge-queue; Jonston paroît faire la même remarque :

1. Je sais que Belon, et plusieurs naturalistes après lui, ont appliqué aussi au bouvreuil le nom de *melancoryphos ;* et je suis convaincu encore que ce nom lui est mal appliqué. Aristote parle en deux endroits du *melancoryphos ;* et, dans ces deux endroits, de deux oiseaux différens, dont aucun ne peut être le bouvreuil : premièrement, dans le passage que nous examinons, par toutes les raisons qui prouvent qu'il ne peut pas être le *pyrrhulas :* le second passage où Aristote nomme le *melancoryphos*, que Gaza traduit *atricapilla*, est au livre IX, chapitre 15; et c'est celui que Belon applique au bouvreuil (*Nature des Oiseaux*, page 359); mais il est clair que l'*atricapilla*, qui *pond vingt œufs*, qui *niche dans les trous d'arbre* et *se nourrit d'insectes* (Aristote, *loco citato*), n'est point le bouvreuil, et ne peut être que la petite mésange à tête noire ou nonnette, tout comme l'*atricapilla*, qui se trouve pour accompagner le rouge-gorge, le rossignol de muraille, et le bec-figue, ne peut être que la fauvette à tête noire. Cette petite discussion nous a paru d'autant plus nécessaire, que Belon est de tous les naturalistes celui qui a rapporté généralement avec plus de sagacité les dénominations anciennes aux espèces connues des modernes; et que, d'un autre côté, la nomenclature du bouvreuil est une de celles qui sont demeurées remplies de plus d'obscurité et de méprises (voyez l'histoire du bec-figue), et qui jetoient le plus d'embarras sur celle de plusieurs autres oiseaux, et en particulier du rouge-queue.

mais le premier se trompe, en disant que cet oiseau est le même que le rossignol de muraille, puisque Aristote le distingue très-nettement dans la même phrase.

Le rouge-queue est en effet très-différent du rossignol de muraille : Aldrovande et Gesner l'ont bien connu en l'en séparant. Le rouge-queue est plus grand ; il ne s'approche pas des maisons, et ne niche pas dans les murs, mais dans les bois et buissons comme les bec-figues et les fauvettes ; il a la queue d'un roux de feu clair et vif ; le reste de son plumage est composé de gris sur tout le manteau, plus foncé et frangé de roussâtre dans les pennes de l'aile, et de gris blanc mêlé confusément de roussâtre sur tout le devant du corps ; le croupion est roux comme la queue ; il y en a qui ont un beau collier noir, et dans tout le plumage des couleurs plus vives et plus variées. M. Brisson en a fait une seconde espèce : mais nous croyons que ceux-ci sont les mâles ; quelques oiseleurs très-expérimentés nous l'ont assuré. M. Brisson dit que le rouge-queue à collier *se trouve en Allemagne*, comme s'il étoit particulier à cette contrée, tandis que partout où l'on rencontre le rouge-queue gris, on voit également les rouge-queues à collier. De plus il ne le dit que sur une méprise ; car la figure qu'il cite de Frisch, comme celle du rouge-queue à collier, n'est dans cet auteur que celle de la femelle de l'oiseau que nous appelons *gorge-bleue*.

Nous regarderons donc le rouge-queue à collier comme le mâle, et le rouge-queue gris comme la femelle : ils ont tous deux la queue rouge de même ; mais, outre le collier, le mâle a le plumage plus foncé, gris brun sur le dos, et gris tacheté de brun sur la poitrine et les flancs.

Ces oiseaux préfèrent les pays de montagne, et ne paroissent guère en plaine qu'au passage d'automne ; ils arrivent au mois de mai en Bourgogne et en Lorraine, et se hâtent d'entrer dans les bois, où ils passent toute la belle saison ; ils nichent dans des petits buissons près de terre, et font leur nid de mousse en dehors, de laine et de plumes en dedans : ce nid est de forme sphérique, avec une ouverture au côté du levant, le plus à l'abri des mauvais vents ; on y trouve cinq à six œufs blancs, variés de gris.

Les rouge-queues sortent du bois le matin, y rentrent pendant la chaleur du jour, et paroissent de nouveau sur le soir dans les champs voisins ; ils y cherchent les vermisseaux et les mouches ; ils rentrent dans le bois la nuit. Par ces allures et par plusieurs traits de ressemblance, ils nous paroissent appartenir au genre du rossignol de muraille. Le rouge-queue n'a néanmoins ni chant ni ramage ; il ne fait entendre qu'un petit son flûté, *suit*, en allongeant et filant très-doux la première syllabe : il est en général assez silencieux et fort tranquille [1] ; s'il y a une branche isolée qui sorte d'un buisson ou qui traverse un sentier, c'est là qu'il se pose en donnant à sa queue une petite secousse comme le rossignol de muraille.

Il vient à la pipée, mais sans y accourir avec la vivacité et l'intérêt des autres oiseaux ; il ne semble que suivre la foule : on le prend aussi aux fontaines sur la fin de l'été ; il est alors très-gras et d'un goût délicat. Son vol est court et ne s'étend que de buisson en buisson. Ces oiseaux partent au mois d'octobre : on les voit alors se suivre le long des haies pendant quelques jours, après lesquels il n'en reste aucun dans nos provinces de France.

1. Un rouge-queue pris en automne, et lâché dans un appartement, ne fit pas entendre le moindre cri, volant, marchant, ou en repos. Enfermé dans la même cage avec une fauvette, celle-ci s'élançoit à tout instant contre les barreaux : le rouge-queue non seulement ne s'élançoit pas, mais restoit immobile des heures entières au même endroit, où la fauvette retomboit sur lui à chaque saut ; et il se laissa ainsi fouler pendant tout le temps que vécut la fauvette, c'est-à-dire pendant trente-six heures.

LE ROUGE-QUEUE DE LA GUIANE.

Nous avons reçu de Cayenne un rouge-queue, qui est représenté dans les planches enluminées, n° 686, fig. 2 : il a les pennes de l'aile du même roux que celles de la queue, le dos gris, et le ventre blanc. On ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles ; mais on peut les croire à peu près semblables à celles du rouge-queue d'Europe, dont celui de Cayenne paroît être une espèce voisine.

LE BEC-FIGUE.

Cet oiseau, n° 668, fig. 1, qui, comme l'ortolan, fait les délices de nos tables, n'est pas aussi beau qu'il est bon : tout son plumage est de couleur obscure ; le gris, le brun, et le blanchâtre en font toutes les nuances, auxquelles le noirâtre des pennes de la queue et de l'aile se joint sans les relever; une tache blanche, qui coupe l'aile transversalement, est le trait le plus apparent de ses couleurs, et c'est celui que la plupart des naturalistes ont saisi pour le caractériser; le dos est d'un gris brun qui commence sur le haut de la tête, et s'étend sur le croupion ; la gorge est blanchâtre, la poitrine légèrement teinte de brun, et le ventre blanc ainsi que les barbes extérieures des deux premières pennes de la queue; le bec, long de six lignes, est effilé. L'oiseau a sept pouces de vol, et sa longueur totale est de cinq; la femelle a toutes les couleurs plus tristes et plus pâles que le mâle.

Ces oiseaux, dont le véritable climat est celui du Midi, semblent ne venir dans le nôtre que pour attendre la maturité des fruits succulens dont ils portent le nom ; ils arrivent plus tard au printemps, et ils partent avant les premiers froids d'automne. Ils parcourent néanmoins une grande étendue dans les terres septentrionales en été ; car on les a trouvés en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et jusqu'en Suède : ils reviennent dans l'automne en Italie et en Grèce, et probablement vont passer l'hiver dans des contrées encore plus chaudes. Ils semblent changer de mœurs en changeant de climat; car ils arrivent en troupes aux contrées méridionales, et sont au contraire toujours dispersés pendant leur séjour dans nos climats tempérés : ils y habitent les bois, se nourrissent d'insectes, et vivent dans la solitude, ou plutôt dans la douce société de leur femelle. Leurs nids sont si bien cachés, qu'on a beaucoup de peine à les découvrir. Le mâle dans cette saison se tient au sommet de quelque grand arbre, d'où il fait entendre un petit gazouillement peu agréable et assez semblable à celui du motteux. Les bec-figues arrivent en Lorraine en avril, et en partent au mois d'août, même quelquefois plus tôt. On leur donne dans cette province les noms de *mûriers* et de *petits pinsons des bois ;* ce qui n'a pas peu contribué à les faire méconnoître : en même temps on a appliqué le nom de *bec-figue* à la petite alouette des prés, dont l'espèce est très-différente de celle du bec-figue ; et ce ne sont pas là les seules méprises qu'on ait faites sur son nom. De ce que le bouvreuil paroît friand des figues en Italie, Belon dit qu'il est appelé par les Italiens *bec-cafigi ;* lui-même le prend pour le vrai bec-figue dont parle Martial : mais le bouvreuil est aussi différent du bec-figue par le goût de sa chair, qui n'a rien que d'amer, que par le bec, les couleurs, et le reste de la figure. Dans nos provinces méridionales et en Italie, on appelle communément *bec-figues*, toutes les différentes espèces de fauvettes, et presque tous les petits oiseaux à bec menu et effilé : cependant le vrai bec-figue y est bien connu, et on le distingue partout à la délicatesse de son goût.

Martial, qui demande pourquoi ce petit oiseau qui becquette également les raisins et les figues, a pris de ce dernier fruit son nom plutôt que du premier, eût adopté celui qu'on lui donne en Bourgogne, ou nous l'appelons *vinette*, parce qu'il fréquente les vignes et se nourrit de raisins; cependant, avec les figues et les raisins, on lui voit encore manger des insectes et la graine de mercuriale. On peut exprimer son petit cri par *bzi*, *bzi*. Il vole par élans, marche, et ne saute point, court par terre dans les vignes, se relève sur les ceps et sur les haies des enclos. Quoique ces oiseaux ne se mettent en route que vers le mois d'août, et ne paroissent en troupes qu'alors dans la plupart de nos provinces, cependant on en a vu au milieu de l'été en Brie, où quelques-uns font apparemment leurs nids. Dans leur passage, ils vont par petits pelotons de cinq ou six ; on les prend au lacet ou au filet; au miroir en Bourgogne et le long du Rhône, où ils passent sur la fin d'août et en septembre.

C'est en Provence qu'ils portent à juste titre le nom de *bec-figues :* on les voit sans cesse sur les figuiers, becquetant les fruits les plus mûrs; ils ne les quittent que pour chercher l'ombre à l'abri des buissons et de la charmille touffue. On les prend en grand nombre au mois de septembre en Provence et dans plusieurs îles de la Méditerranée, surtout à Malte, où ils sont alors en prodigieuse quantité, et où l'on a remarqué qu'ils

sont en beaucoup plus grand nombre à leur passage d'automne qu'à leur retour au printemps. Il en est de même en Chypre, où l'on en faisoit autrefois commerce : on les envoyoit à Venise dans des pots remplis de vinaigre et d'herbes odoriférantes [1]. Lorsque l'île de Chypre appartenoit aux Vénitiens, ils en tiroient tous les ans mille ou douze cents pots remplis de ce petit gibier, et l'on connoissoit généralement en Italie le bec-figue sous le nom d'*oiseau de Chypre* (*Cyprias*, *uccelli di Cypro*), nom qui lui fut donné jusqu'en Angleterre, au rapport de Willughby.

Il y a long-temps que cet oiseau excellent à manger est fameux; Apicius nomme plus d'une fois le bec-figue avec la petite grive, comme deux oiseaux également exquis. Eustache et Athénée parlent de la chasse des bec-figues, et Hésychius donne le nom du filet avec lequel on prenoit ces oiseaux dans la Grèce. A la vérité, rien n'est plus délicat, plus fin, plus succulent, que le bec-figue mangé dans la saison; c'est un petit peloton d'une graisse légère et savoureuse, fondante, aisée à digérer; c'est un extrait du suc des excellens fruits dont il vit.

Au reste, nous ne connoissons qu'une seule espèce de bec-figue [2], quoique l'on ait donné ce nom à plusieurs autres.

Mais si l'on vouloit nommer *bec-figue* tout oiseau que l'on voit dans la saison becqueter les figues, les fauvettes et presque tous les oiseaux à bec fin, plusieurs même d'entre ceux à bec fort, seroient de ce nombre; c'est le sens du proverbe italien, *nel mese d'agosto ogni uccello è beccafico :* mais ce dire populaire, très-juste pour exprimer la délicatesse du suc que donne la chair de la figue à tous ces petits oiseaux qui s'en nourrissent, ne doit pas servir à classer ensemble, sur une simple manière de vivre passagère et locale, des espèces très-distinctes et très-déterminées d'ailleurs; ce seroit introduire la plus grande confusion, dans laquelle néanmoins sont tombés quelques naturalistes. Le *bec-figue de chanvre* d'Olina (*beccafico canapino*) n'est point un bec-figue, mais la fauvette babillarde. La grande fauvette elle-même, suivant Ray, s'appelle en Italie *beccafigo*. Belon applique également à la fauvette roussette le nom de *becca-figha ;* et nous venons de voir qu'il se trompe encore plus en appelant bec-figue son *bouvreuil* ou *pivoine*, auquel, en conséquence de cette erreur, il applique les noms de *cycalis* et de *ficedula*, qui appartiennent au bec-figue. En Provence, on confond sous le nom de *bec-figues* plusieurs oiseaux différens. M. Guys nous en a envoyé deux entre autres, que nous ne plaçons à la suite du bec-figue que pour observer de plus près qu'ils lui sont étrangers.

1. *Voyage de Pietro della Valle*, tome VIII, page 153. Il ajoute que dans quelques endroits, comme à *Agia nappa*, ceux qui mangent des bec-figues s'en trouvent quelquefois incommodés, à cause de la scammonée qu'ils becquettent dans les environs; ils mangent aussi dans ces îles de l'Archipel les fruits du lentisque.

2. Aldrovande donne (tome II, page 759) deux figures du bec-figue, dont la seconde, selon lui-même, ne présente qu'une variété de la première, peut-être même accidentelle, et qu'on pourroit, dit-il, appeler *bec-figue varié, le blanc et le noir étant mêlés dans tout son plumage, comme la figure l'indique*. Mais cette figure ne montre que le blanc de l'aile un peu plus large, et du blanc sur le devant du cou et de la poitrine; ce qui ne constitue en effet qu'une variété purement individuelle.

LE FIST DE PROVENCE.

Le *fist*, ainsi nommé d'après son cri, et qui nous a été envoyé de Provence comme une espèce de bec-figue, en est tout différent, et se rapporte de plus près à l'alouette, tant par la grandeur que par le plumage; il n'en diffère essentiellement que parce qu'il n'a pas l'ongle de derrière long. Il est représenté dans les planches enluminées, n° 654, fig. 1. Son cri est *fist*, *fist*. Il ne s'envole pas lorsqu'il entend du bruit, mais il court se tapir à l'abri d'une pierre jusqu'à ce que le bruit cesse; ce qui suppose qu'il se tient ordinairement à terre, habitude contraire à celle du bec-figue.

LA PIVOTE-ORTOLANE.

La *pivote-ortolane*, nº 652, fig. 2, autre oiseau de Provence, n'est pas plus un bec-figue que le fist, quoiqu'il en porte aussi le nom dans le pays. Cet oiseau est fidèle compagnon des ortolans, et se trouve toujours à leur suite; il ressemble beaucoup à l'alouette des prés, excepté qu'il n'a pas l'ongle long et qu'il est plus grand. Il est donc encore fort différent du bec-figue.

LE ROUGE-GORGE.

Ce petit oiseau, nº 361, fig. 1, passe tout l'été dans nos bois, et ne vient à l'entour des habitations qu'à son départ en automne et à son retour au printemps; mais, dans ce dernier passage, il ne fait que paroître, et il se hâte d'entrer dans les forêts pour y retrouver, sous le feuillage qui vient de naître, sa solitude et ses amours. Il place son nid près de terre, sur les racines des jeunes arbres, ou sur des herbes assez fortes pour le soutenir : il le construit de mousse entremêlée de crin et de feuilles de chêne, avec un lit de plumes au dedans; souvent, dit Willughby, après l'avoir construit, il le comble de feuilles accumulées, ne laissant sous cet amas qu'une entrée étroite oblique, qu'il bouche encore d'une feuille en sortant. On trouve ordinairement dans le nid du rouge-gorge cinq et jusqu'à sept œufs de couleur brune. Pendant tout le temps des nichées, le mâle fait retentir les bois d'un chant léger et tendre; c'est un ramage suave et délié, animé par quelques modulations plus éclatantes, et coupé par des accens gracieux et touchans, qui semblent être les expressions des désirs de l'amour; la douce société de sa femelle non seulement le remplit en entier, mais semble même lui rendre importune toute autre compagnie. Il poursuit avec vivacité tous les oiseaux de son espèce, et les éloigne du petit canton qu'il s'est choisi; jamais le même buisson ne logea deux paires de ces oiseaux aussi fidèles qu'amoureux.

Le rouge-gorge cherche l'ombrage épais et les endroits humides. Il se nourrit dans le printemps de vermisseaux et d'insectes qu'il chasse avec adresse et légèreté : on le voit voltiger comme un papillon autour d'une feuille sur laquelle il aperçoit une mouche; à terre, il s'élance par petits sauts et fond sur sa proie en battant des ailes. Dans l'automne il mange aussi des fruits de ronces, des raisins à son passage dans les vignes, et des alises dans les bois; ce qui le fait donner aux piéges tendus pour les grives, qu'on amorce de ces petits fruits sauvages. Il va souvent aux fontaines, soit pour s'y baigner, soit pour boire, et plus souvent dans l'automne, parce qu'il est alors plus gras qu'en aucune autre saison, et qu'il a plus besoin de rafraîchissement.

Il n'est pas d'oiseau plus matinal que celui-ci. Le rouge-gorge est le premier éveillé dans les bois, et se fait entendre dès l'aube du jour : il est aussi le dernier qu'on y entende et qu'on y voie voltiger le soir; souvent il se prend dans les tendues, qu'à peine reste-t-il encore assez de jour pour le ramasser. Il est peu défiant, facile à émouvoir, et son inquiétude, ou sa curiosité, fait qu'il donne aisément dans tous les piéges; c'est toujours le premier oiseau qu'on prend à la pipée : la voix seule des pipeurs, ou le bruit qu'ils font en taillant des branches, l'attire, et il vient derrière eux se prendre à la sauterelle ou au gluau presque aussitôt qu'on l'a posé; il répond également à l'appeau de la chouette et au son d'une feuille de lierre percée [1]. Il suffit même d'imiter, en suçant le doigt, son petit cri *uip, uip*, ou de faire crier quelque oiseau, pour mettre en mouvement tous les rouge-gorges des environs; ils viennent, en faisant entendre de loin leur cri, *tirit, tiritit, tirititit*, d'un timbre sonore, qui n'est point leur chant modulé, mais celui qu'ils font le matin et le soir, et dans toute occasion où ils sont émus par quelque objet nouveau : ils voltigent avec agitation dans toute

1. Ce que les pipeurs appellent *froûet*.

la pipée jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par les gluaux sur quelques-unes des avenues ou perchées, qu'on a taillées basses exprès pour les mettre à portée de leur vol ordinaire, qui ne s'élève guère au dessus de quatre ou cinq pieds de terre; mais s'il en est un qui s'échappe du gluau, il fait entendre un troisième petit cri d'alarme, *ti-i*, *ti-i*, auquel tous ceux qui s'approchoient fuient. On les prend aussi à la rive du bois sur des perches garnies de lacets ou de gluaux; mais les rejets ou sauterelles fournissent une chasse plus sûre et plus abondante : il n'est pas même besoin d'amorcer ces petits piéges; il suffit de les tendre au bord des clairières ou dans le milieu des sentiers, et le malheureux petit oiseau, poussé par sa curiosité, va s'y jeter de lui-même.

Partout où il y a des bois d'une grande étendue, l'on trouve des rouge-gorges en grande quantité, et c'est surtout en Bourgogne et en Lorraine que se font les plus grandes chasses de ces petits oiseaux excellens à manger; on en prend beaucoup aux environs des petites villes de Bourmont, Mirecourt, et Neufchâteau : on les envoie de Nanci à Paris. Cette province, fort garnie de bois et abondante en sources d'eaux vives, nourrit une très-grande variété d'oiseaux; de plus, sa situation entre l'Ardenne d'un côté, et les forêts du Suntgau, qui joignent le Jura de l'autre, la met précisément dans la grande route de leurs migrations; et c'est par cette raison qu'ils y sont si nombreux dans les temps de leurs passages : les rouge-gorges en particulier viennent en grand nombre des Ardennes, où Belon en vit prendre quantité dans la saison. Au reste, l'espèce en est répandue dans toute l'Europe, l'Espagne, et l'Italie, jusqu'en Pologne et en Suède; partout ces petits oiseaux cherchent les montagnes et les bois pour faire leurs nids et y passer l'été.

Les jeunes, avant la première mue, n'ont pas ce beau roux orangé sur la gorge et la poitrine, d'où, par une extension un peu forcée, le rouge-gorge a pris son nom. Il leur perce quelques plumes dès la fin d'août; à la fin de septembre ils portent tous la même livrée et on ne les distingue plus. C'est alors qu'ils commencent à se mettre en mouvement pour leur départ, mais il se fait sans attroupement : ils passent seul à seul, les uns après les autres; et dans ce moment où tous les autres oiseaux se rassemblent et s'accompagnent, le rouge-gorge conserve son naturel solitaire. On voit ces oiseaux passer les uns après les autres; ils volent, pendant le jour, de buisson en buisson : mais apparemment ils s'élèvent plus haut pendant la nuit et font plus de chemin; du moins arrive-t-il aux oiseleurs, dans une forêt qui le soir étoit pleine de rouge-gorges et promettoit la meilleure chasse pour le lendemain, de les trouver tous partis avant l'arrivée de l'aurore.

Le départ n'étant point indiqué, et, pour ainsi dire, proclamé, parmi les rouge-gorges comme parmi les autres oiseaux alors attroupés, il en reste plusieurs en arrière, soit des jeunes que l'expérience n'a pas encore instruits du besoin de changer de climat, soit de ceux à qui suffisent les petites ressources qu'ils ont su trouver au milieu de nos hivers. C'est alors qu'on les voit s'approcher des habitations, et chercher les expositions les plus chaudes; s'il en est quelqu'un qui soit resté au bois dans cette rude saison, il y devient compagnon du bûcheron, il s'approche pour se chauffer à son feu, il becquette dans son pain, et voltige toute la journée à l'entour de lui en faisant entendre son petit cri : mais lorsque le froid augmente, et qu'une neige épaisse couvre la terre, il vient jusque dans nos maisons, frappe du bec aux vitres, comme pour demander un asile, qu'on lui donne volontiers, et qu'il paie par la plus aimable familiarité, venant amasser les miettes de la table, paroissant reconnoître et affectionner les personnes de la maison, et prenant un ramage moins éclatant, mais encore plus délicat que celui du printemps, et qu'il soutient pendant tous les frimas, comme pour saluer chaque jour la bienfaisance de ses hôtes et la douceur de sa retraite [1]. Il y reste avec tranquillité jusqu'à ce que le printemps de retour, lui annonçant de nouveaux besoins et de nouveaux plaisirs, l'agite et lui fait demander sa liberté.

Dans cet état de domesticité passagère, le rouge-gorge se nourrit à peu près de tout : on lui voit amasser également les mies de pain, les fibres de viande, et les grains de millet. Ainsi c'est trop généralement qu'Olina dit qu'il faut, soit qu'on le prenne au nid ou déjà grand dans les bois, le nourrir de la même pâtée que le rossignol; il s'accommode, comme on voit, d'une nourriture beaucoup moins apprêtée; ceux qu'on laisse voler libres dans les chambres n'y causent

1. J'ai vu, chez un de mes amis, un rouge-gorge à qui on avoit ainsi donné asile au fort de l'hiver, venir se poser sur l'écritoire tandis qu'il écrivoit; il chantoit des heures entières, d'un petit ramage doux et mélodieux.

que peu de saleté, ne rendant qu'une petite fiente assez sèche. L'auteur de l'*Ædonologie* prétend que le rouge-gorge apprend à parler; ce préjugé est ancien, et l'on trouve la même chose dans Porphyre : mais le fait n'est point du tout vraisemblable, puisque cet oiseau a la langue fourchue. Belon, qui ne l'avoit ouï chanter qu'en automne, temps auquel il n'a que son petit ramage, et non l'accent brillant et affectueux du grand chant des amours, vante pourtant la beauté de sa voix en la comparant à celle du rossignol. Lui-même, comme il paroît par son récit, a cru que le rouge-gorge étoit le même oiseau que le rossignol de muraille; mais, mieux instruit ensuite, il les distingua par leurs habitudes aussi bien que par leurs couleurs. Celles du rouge-gorge sont très-simples : un manteau du même brun que le dos de la grive lui couvre tout le dessus du dos et de la tête; l'estomac et le ventre sont blancs; le roux orangé de la poitrine est moins vif dans la femelle que dans le mâle; ils ont les yeux noirs, grands, et même expressifs, et le regard doux; le bec est foible et délié, tel que celui de tous les oiseaux qui vivent principalement d'insectes; le tarse, très-menu, est d'un brun clair, ainsi que le dessus des doigts, qui sont d'un jaune pâle par dessous. L'oiseau adulte a cinq pouces neuf lignes de longueur, et huit pouces de vol; le tube intestinal est long d'environ neuf pouces; le gésier, qui est musculeux, est précédé d'une dilatation de l'œsophage; le *cœcum* est très-petit, et quelquefois nul dans certains individus. En automne, ces oiseaux sont très-gras : leur chair est d'un goût plus fin que celui de la meilleure grive, dont elle a le fumet, se nourrissant des mêmes fruits, et surtout des alises.

LA GORGE-BLEUE.

Par la proportion des formes, par la grandeur et la figure entière, la gorge-bleue semble n'être qu'une répétition du rouge-gorge; elle n'en diffère que par le bleu brillant et azuré qui couvre sa gorge, au lieu que celle de l'autre est d'un rouge orangé : il paroît même que la nature ait voulu démontrer l'analogie entre ces deux oiseaux jusque dans leurs différences; car, au dessous de cette plaque bleue, on voit un cintre noir et une zone d'un rouge orangé, qui surmonte le haut de la poitrine; cette couleur orangée reparoît encore sur la première moitié des pennes latérales de la queue : de l'angle du bec passe par l'œil un trait de blanc roussâtre. Du reste, les couleurs, quoique un peu plus sombres, sont les mêmes dans la gorge-bleue et dans le rouge-gorge. Elle en partage aussi la manière de vivre. Mais en rapprochant ces deux oiseaux par les ressemblances, la nature semble les avoir séparés d'habitation : le rouge-gorge demeure au fond des bois; la gorge-bleue se tient à leurs lisières, cherchant les marais, les prés humides, les oseraies, et les roseaux; et avec le même instinct solitaire que le rouge-gorge, elle semble avoir pour l'homme le même sentiment de familiarité; car, après toute la belle saison passée dans ces lieux reculés, au bord des bois voisins des marécages, ces oiseaux viennent, avant leur départ, dans les jardins, dans les avenues, sur les haies, et se laissent approcher assez pour qu'on puisse les tirer à la sarbacane.

Ils ne vont point en troupes, non plus que les rouge-gorges, et on en voit rarement plus de deux ensemble. Dès la fin de l'été, les gorge-bleues se jettent, dit M. Lottinger, dans les champs semés de gros grains; Frisch nomme les champs de pois comme ceux où elles se tiennent de préférence, et prétend même qu'elles y nichent : mais on trouve plus communément leur nid sur les saules, les osiers, et les autres arbustes qui bordent les lieux humides; il est construit d'herbes entrelacées à l'origine des branches ou des rameaux.

Dans le temps des amours, le mâle s'élève droit en l'air, d'un petit vol, en chantant; il pirouette et retombe sur son rameau avec autant de gaieté que la fauvette, dont la gorge-bleue paroît avoir quelques habitudes; elle chante la nuit, et son ramage est très-doux, suivant Frisch. M. Hermann [1], au contraire, nous dit qu'il n'a rien d'agréable : opposition qui peut se concilier par les différens temps où ces deux observateurs ont pu l'entendre; la même différence pou-

1. Docteur et professeur en médecine et en histoire naturelle à Strasbourg, qui a bien voulu nous communiquer quelques faits de l'histoire naturelle de cet oiseau.

vant se trouver au sujet de notre rouge-gorge, pour quelqu'un qui n'auroit ouï que son cri ordinaire, et non le chant mélodieux et tendre du printemps, ou son petit ramage des beaux jours de l'automne.

La gorge-bleue aime autant à se baigner que le rouge-gorge, et se tient plus que lui près des eaux : elle vit de vermisseaux et d'autres insectes, et, dans la saison de son passage, elle mange des baies de sureau. On la voit par terre aux endroits marécageux, cherchant sa nourriture et courant assez vite, en relevant la queue, le mâle surtout lorsqu'il entend le cri de la femelle vrai ou imité.

Les petits sont d'un brun noirâtre et n'ont pas encore de bleu sur la gorge ; les mâles ont seulement quelques plumes brunes dans le blanc de la gorge et de la poitrine, comme on peut le voir dans la figure enluminée, nº 610, fig. 3, qui représente la jeune gorge-bleue avant la première mue. La femelle ne prend jamais cette gorge bleue tout entière : elle n'en porte qu'un croissant ou une bande au bas du cou, telle qu'on peut la voir dans la figure 2 de la même planche ; et c'est sur cette différence et sur la figure d'Edwards, qui n'a donné que la femelle, que M. Brisson fait une seconde espèce de sa *gorge-bleue de Gibraltar*, d'où apparemment l'on avoit apporté la femelle de cet oiseau.

Entre les mâles adultes, les uns ont toute la gorge bleue, et vraisemblablement ce sont les vieux, d'autant que le reste des couleurs et la zone rouge de la poitrine paroissent plus foncées dans ces individus : les autres, en plus grand nombre, ont une tache, comme un demi-collier, d'un beau blanc, dont Frisch compare l'éclat à celui de l'argent poli [1]; c'est d'après ce caractère que les oiseleurs du Brandebourg ont donné à la gorge-bleue le nom d'*oiseau à miroir*.

Ces riches couleurs s'effacent dans l'état de captivité, et la gorge-bleue mise en cage commence à les perdre dès la première mue. On la prend au filet comme les rossignols et avec le même appât [2]. Dans la saison où ces oiseaux deviennent gras, ils sont ainsi que tous les petits oiseaux à chair délicate, l'objet des grandes pipées ; ceux-ci sont néanmoins assez rares et même inconnus dans la plupart de nos provinces ; on en voit au temps du passage dans la partie basse des Vosges vers Strasbourg, suivant M. Lottinger : mais un autre observateur nous assure que ces oiseaux ne remontent pas jusque dans l'épaisseur de ces montagnes au midi. Ils sont plus communs en Alsace ; et quoique généralement répandus en Allemagne et jusqu'en Prusse, nulle part ils ne sont bien communs ; et l'espèce paroît beaucoup moins nombreuse que celle du rouge-gorge : cependant elle s'est assez étendue. Au nom que lui donne Barrère, on peut croire que la gorge-bleue est fréquente dans les Pyrénées : nous voyons par la dénomination de la seconde espèce *prétendue* de M. Brisson, que cet oiseau se trouve jusqu'à Gibraltar. Nous savons d'ailleurs qu'on le voit en Provence, où le peuple l'appelle *cul-rousset bleu*, et on le croiroit indigène en Suède au nom que lui donne M. Linnæus : mais ce nom mal appliqué prouve seulement que cet oiseau fréquente les régions du Nord ; il les quitte en automne pour chercher sa nourriture dans des climats plus doux : cette habitude, ou plutôt cette nécessité, est commune à la gorge-bleue et à tous les oiseaux qui vivent d'insectes et de fruits tendres.

1. Apparemment M. Linnæus se trompe en donnant cette couleur comme un blanc terne et jaunâtre: *macula flavescente albedine cincta.* (*Fauna Suecica.*)

2. Le ver de farine.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT

AU ROUGE-GORGE ET A LA GORGE-BLEUE.

LE ROUGE-GORGE BLEU

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Notre rouge-gorge est un oiseau trop foible et de vol trop court pour avoir passé en Amérique par les mers ; il craint trop les grands hivers pour y avoir pénétré par les terres du Nord : mais la nature a produit dans ces vastes régions une espèce analogue et qui le représente ; c'est le rouge-

gorge bleu, qui se trouve dans les parties de l'Amérique septentrionale, depuis la Virginie, la Caroline, et la Louisiane, jusqu'aux îles Bermudes. Catesby nous en a donné le premier la description : Edwards a représenté cet oiseau, et tous deux conviennent qu'il faut le rapporter au rouge-gorge d'Europe, comme espèce très-voisine. Nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées, nº 390 : il est un peu plus grand que le rouge-gorge, ayant six pouces trois lignes de longueur et dix pouces huit lignes de vol. Catesby remarque qu'il vole rapidement, et que ses ailes sont longues; la tête, le dessus du corps, de la queue, et des ailes, sont d'un très-beau bleu, excepté que la pointe de l'aile est brune; la gorge et la poitrine sont d'un jaune de rouille assez vif; le ventre est blanc. Dans quelques individus, tels que celui que Catesby a représenté, le bleu de la tête enveloppe aussi la gorge; dans les autres, comme celui d'Edwards et celui des planches enluminées, nº 390, fig. 1, qui est le mâle, le roux couvre tout le devant du corps jusque sous le bec. La femelle, nº 2 de la même planche, a les couleurs plus ternes, le bleu mêlé de noirâtre; les petites pennes de l'aile de cette dernière couleur et frangées de blanc. Au reste, cet oiseau est d'un naturel très-doux, et ne se nourrit que d'insectes. Il fait son nid dans les trous d'arbres; différence de mœurs peut-être suggérée par celle du climat, où les reptiles plus nombreux forcent les oiseaux à éloigner leurs nichées. Catesby assure que celui-ci est très-commun dans toute l'Amérique septentrionale. Ce naturaliste et Edwards sont les seuls qui en aient parlé, et Klein ne fait que l'indiquer d'après eux.

LE TRAQUET.

Cet oiseau, très-vif et très-agile, n'est jamais en repos; toujours voltigeant de buisson en buisson, il ne se pose que pour quelques instans, pendant lesquels il ne cesse encore de soulever les ailes pour s'envoler à tout moment : il s'élève en l'air par petits élans, et retombe en pirouettant sur lui-même. Ce mouvement continuel a été comparé à celui du *traquet d'un moulin*, et c'est là, suivant Belon, l'origine du nom de cet oiseau.

Quoique le vol du traquet, nº 678, fig. 1, soit bas et qu'il s'élève rarement jusqu'à la cime des arbres, il se pose toujours au sommet des buissons et sur les branches les plus élancées des haies et des arbrisseaux, ou sur la pointe des tiges du blé de Turquie dans les champs, et sur les échalas les plus hauts dans les vignes; c'est dans les terrains arides, les landes, les bruyères, et les prés en montagne, qu'il se plaît davantage, et où il fait entendre plus souvent son petit cri *ou.stratra*, d'un ton couvert et sourd. S'il se trouve une tige isolée ou un piquet au milieu du gazon dans ces prés, il ne manque pas de se poser dessus; ce qui donne une grande facilité pour le prendre : un gluau placé sur un bâton suffit pour cette chasse bien connue des enfans.

D'après cette habitude de voler de buisson en buisson sur les épines et les ronces, Belon, qui a trouvé cet oiseau en Crète et dans la Grèce, comme dans nos provinces, lui applique le nom *batis* (oiseau de ronces), dont Aristote ne parle qu'une seule fois, en disant qu'il vit de vermisseaux. Gaza a traduit *batis* par *rubetra*, que tous les naturalistes ont rapporté au traquet, d'autant que *rubetra* pourroit aussi signifier *oiseau rougeâtre* [1], et le rouge bai de la poitrine du traquet est sa couleur la plus remarquable. Elle s'étend en s'affoiblissant jusque sous le ventre; le dos, sur un fond d'un beau noir, est nué par écailles brunes, et cette disposition de couleurs s'étend jusqu'au dessus de la tête, où cependant le noir domine; ce noir est pur sur la gorge, quoique traversé très-légèrement de quelques ondes blanches, et il remonte jusque sous les yeux. Une tache blanche sur le côté du cou confine au noir de la gorge et au rouge bai de la poitrine; les pennes de l'aile et de la queue sont noirâtres frangées de brun ou de roussâtre clair; sur l'aile, près du corps, est une large ligne blanche, et le croupion est de cette même couleur : toutes ces teintes sont plus fortes et plus foncées dans le vieux mâle

1. Dans cette idée, ce nom paroît plus approprié au traquet; car Aldrovande observe l'équivoque du mot *rubetra* dans le sens d'*oiseau de ronces* appliqué à cet oiseau, y en ayant plusieurs autres qui se posent comme lui sur les ronces, et ce nom d'*oiseau de ronces* ayant effectivement été donné par Longolius à la miliaire, qui est l'ortolan, et par d'autres à la petite grive.

que dans le jeune. La queue est carrée et un peu étalée; le bec est effilé et long de sept lignes; la tête assez arrondie, et le corps ramassé; les pieds sont noirs, menus, et longs de dix lignes; il a sept pouces et demi de vol, et quatre pouces dix lignes de longueur totale. Dans la femelle, la poitrine est d'un roussâtre sale : cette couleur, se mêlant à du brun sur la tête et le dessus du corps, à du noirâtre sur les ailes, et se fond dans du blanchâtre sous le ventre et la gorge; ce qui rend le plumage de la femelle triste, décoloré, et beaucoup moins distinct que celui du mâle.

Le traquet fait son nid dans des terrains incultes, au pied des buissons, sous leurs racines, ou sous le couvert d'une pierre : il n'y entre qu'à la dérobée, comme s'il craignoit d'être aperçu; aussi ne trouve-t-on ce nid que difficilement. Il le construit dès la fin de mars. La femelle pond cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, avec de légères taches rousses peu apparentes, mais plus nombreuses vers le gros bout. Le père et la mère nourrissent leurs petits de vers et d'insectes qu'ils ne cessent de leur apporter : il semble que leur sollicitude redouble lorsque ces jeunes oiseaux s'élancent hors du nid; ils les rappellent, les rallient, criant sans cesse *ouistratra;* enfin ils leur donnent encore à manger pendant plusieurs jours. Du reste, le traquet est très-solitaire; on le voit toujours seul, hors le temps où l'amour lui donne une compagne. Son naturel est sauvage, et son instinct paroît obtus; autant il montre d'agilité dans son état de liberté, autant il est pesant en domesticité : il n'acquiert rien par l'éducation; on ne l'élève même qu'avec peine et toujours sans fruit. Dans la campagne, il se laisse approcher de très-près, ne s'éloigne que d'un petit vol sans paroître remarquer le chasseur; il semble donc ne pas avoir assez de sentiment pour nous aimer ni pour nous fuir. Ces oiseaux sont très-gras dans la saison, et comparables, pour la délicatesse de la chair, aux bec-figues; cependant ils ne vivent que d'insectes, et leur bec ne paroît point fait pour toucher aux graines. Belon et Aldrovande ont écrit que le traquet n'est point un oiseau de passage : cela est peut-être vrai pour la Grèce et l'Italie; mais il est certain que, dans les provinces septentrionales de France, il prévient les frimas et la chute des insectes, car il part dès le mois de septembre.

Quelques personnes rapportent à cette espèce l'oiseau nommé, en Provence, *fourmeiron*, qui se nourrit principalement de fourmis. Le fourmeiron paroît solitaire, et ne fréquente que les masures et les décombres : on le voit, quand il fait froid, se poser au dessus des tuyaux des cheminées, comme pour se réchauffer. A ce trait, nous rapporterions plutôt le fourmeiron au rossignol de muraille qu'au traquet, qui se tient constamment éloigné des villes et des habitations.

Il y a aussi en Angleterre, et particulièrement dans les montagnes de Derbyshire, un oiseau que M. Brisson a appelé le *traquet d'Angleterre*. Ray dit que cette espèce semble particulière à cette île. Edwards a donné les figures exactes du mâle et de la femelle, et Klein en fait mention sous le nom de *rossignol à ailes variées*. En effet, le blanc, qui marque non seulement les grandes couvertures, mais aussi la moitié des petites pennes les plus près du corps, fait dans l'aile de cet oiseau une tache beaucoup plus étendue que dans notre traquet commun. Du reste, le blanc couvre tout le devant et le dessous du corps, forme une tache au front, et le noir s'étend de là sur le dessus du corps jusqu'au croupion, qui est traversé de noir et de blanc; les pennes de la queue sont noires, les deux plus extérieures blanches en dehors, et les grandes pennes de l'aile brunes. Tout ce qui est de noir dans le mâle, est dans la femelle d'un brun verdâtre terni; le reste est blanc de même : dans l'un et l'autre le bec et les pieds sont noirs. Ce traquet est de la grosseur du nôtre : quoiqu'il paroisse particulier à l'Angleterre, et même aux montagnes de Derby, il faut néanmoins qu'il s'en éloigne dans la saison du passage, car on a vu quelquefois cet oiseau dans la Brie.

On trouve l'espèce du traquet depuis l'Angleterre et l'Écosse jusqu'en Italie et en Grèce; il est très-commun dans plusieurs de nos provinces de France. La nature paroît l'avoir reproduit dans le Midi sous des formes variées. Nous allons donner une notice de ces traquets étrangers, après avoir décrit une espèce très-semblable à celle de notre traquet, et qui habite nos climats avec lui.

LE TARIER.

L'ESPÈCE du tarier, quoique très-voisine le celle du traquet, doit néanmoins en être éparée, puisque toutes deux subsistent dans es mêmes lieux sans se mêler, comme en ,orraine, où ces deux oiseaux sont communs et vivent séparément. On les distingue ı des différences d'habitudes, autant qu'à celles du plumage. Le tarier, n° 678, fig. 2, e perche rarement, et se tient le plus souvent à terre sur les taupinières, dans les erres en friche, les pâquis élevés à côté les bois; le traquet au contraire est toujours perché sur les buissons, les échalas des vignes, etc. Le tarier est aussi un peu plus grand que le traquet; sa longueur est de cinq pouces trois lignes. Leurs couleurs sont ı peu près les mêmes, mais différemment listribuées : le tarier a le haut du corps coloré de nuances plus vives; une double tache blanche dans l'aile, et la ligne blanche depuis le coin du bec s'étend jusque derrière la tête; une plaque noire prend sous l'œil, et couvre la tempe, mais sans s'étendre, comme dans le traquet, sous la gorge, qui est d'un rouge bai clair; ce rouge s'éteint peu à peu, et s'aperçoit encore sur le fond blanc de tout le devant du corps; le croupion est de cette même couleur blanche, mais plus forte et grivelée de noir; tout le dessus du corps, jusqu'au sommet de la tête, est taché de brun sur un fond noir; les petites pennes et les grandes couvertures sont noires. Willughby dit que le bout de la queue est blanc; nous observons, au contraire, que les pennes sont blanches dans leur première moitié depuis la racine : mais ce naturaliste lui-même remarque des variétés dans cette partie du plumage du tarier, et dit qu'il a vu quelquefois les deux pennes du milieu de la queue noires avec un bord roux, et d'autres fois bordées de même sur un fond blanc. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont plus pâles, et que les taches de ses ailes sont beaucoup moins apparentes. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc sale piqueté de noir. Du reste, le tarier fait son nid comme le traquet; il arrive et part avec lui, partage son instinct solitaire, et paroît même d'un naturel encore plus sauvage; il cherche les pays de montagne, et dans quelques endroits on a tiré son nom de cette habitude naturelle. Les oiseleurs bolonois l'ont appelé *montanello*. Les noms que lui appliquent Klein et Gesner marquent son inclination pour la solitude dans les lieux rudes et sauvages. Son espèce est moins nombreuse que celle du traquet; il se nourrit comme lui de vers, de mouches, et d'autres insectes. Enfin le tarier prend beaucoup de graisse dès la fin de l'été, et alors il ne le cède point à l'ortolan pour la délicatesse.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AU TRAQUET ET AU TARIER.

I.

LE TRAQUET OU TARIER DU SÉNÉGAL.

CET oiseau est de la grandeur du tarier, et paroît se rapporter plus exactement à cette espèce qu'à celle du traquet. Il a en effet, comme le premier, la double tache blanche sur l'aile, et point de noir à la gorge : mais il n'a pas, comme lui, la plaque noire sous l'œil, ni les grandes couvertures de l'aile noires ; elles sont seulement tachetées de cette couleur sur un fond brun. Du reste, les couleurs sont à peu près les mêmes que dans le tarier ou le traquet · seulement elles sont plus vives sur toute la partie supérieure du corps; le brun du dos est d'un roux plus clair, et les pinceaux noirs y sont mieux tranchés. Cette agréable variété règne

du sommet de la tête jusque sur les couvertures de la queue : les pennes moyennes de l'aile sont bordées de roux, les grandes de blanc, mais plus légèrement; toutes sont noirâtres. Les couleurs plus nettes au dessus du corps dans ce traquet du Sénégal que dans le nôtre, sont au contraire plus ternes sous le corps; seulement la poitrine est légèrement teinte de rouge fauve entre le blanc de la gorge et celui du ventre. Cet oiseau, n° 383, fig. 1, a été apporté du Sénégal par M. Adanson.

II.

LE TRAQUET DE L'ILE DE LUÇON.

Ce traquet, n° 235, est à peine aussi grand que celui d'Europe, mais il est plus épais et plus fort; il a le bec plus gros et les pieds moins menus; il est tout d'un brun noir, excepté une large bande blanche dans les couvertures de l'aile, et un peu de blanc sombre sous le ventre. La femelle pourroit, par ses couleurs, être prise pour un oiseau d'une tout autre espèce, un roux brun lui couvre tout le dessous du corps et le croupion; cette couleur perce encore sur la tête à travers les ondes d'une teinte plus brune qui se renforce sur les ailes et la queue, et devient d'un brun roux très-sombre. Ces oiseaux ont été envoyés de l'île de Luçon, où M. Brisson dit qu'on les appelle *mariacapra*.

III.

AUTRE TRAQUET DES PHILIPPINES.

Cet oiseau est représenté, n° 185, fig. 1, de nos planches enluminées. Il est d'un noir encore plus profond que le mâle de l'espèce précédente; il a la taille plus grande, ayant près de six pouces, et la queue plus longue que tous les autres traquets; il a aussi le bec et les pieds plus forts; la tache blanche de l'aile perce seule dans le fond noir à reflets violets de tout son plumage.

IV.

LE GRAND TRAQUET DES PHILIPPINES.

Ce traquet, n° 185, fig. 2, plus grand que le précédent, a un peu plus de six pouces de longueur; sa tête et sa gorge sont d'un blanc lavé de rougeâtre et de jaunâtre par quelques taches. Un large collier d'un rouge de tuile lui garnit le cou; sous ce collier, une écharpe d'un noir bleuâtre ceint la poitrine, se porte sur le dos, et s'y coupe en chaperon assez court par deux grandes taches blanches jetées sur les épaules : du noir à reflets violets achève de faire le manteau sur tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue de cet oiseau; ce noir est coupé dans l'aile par deux petites bandes blanches, l'une au bord extérieur vers l'épaule, l'autre à l'extrémité des grandes couvertures : le ventre et l'estomac sont du même blanc rougeâtre que la tête et la gorge; le bec, qui a sept lignes de longueur, et les pieds épais et robustes, sont couleur de rouille. M. Brisson dit que les pieds sont noirs; apparemment que ce caractère varie. Les ailes étant pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue, au contraire de tous les autres traquets, où les ailes en couvrent à peine la moitié.

V.

LE FITERT, OU LE TRAQUET DE MADAGASCAR.

M. Brisson a donné la description de cet oiseau, et nous l'avons trouvée très-exacte en la vérifiant sur un individu envoyé au Cabinet du Roi : cet auteur dit qu'on l'appelle *fitert* à Madagascar, et qu'il chante très-bien; ce qui sembleroit l'éloigner du genre de nos traquets, à qui on ne connoît qu'un cri désagréable, et auxquels cependant il faut convenir que le fitert appartient par plusieurs caractères qu'on ne peut méconnoître. Il est un peu plus gros que le traquet d'Europe; sa longueur est de cinq pouces quatre lignes. La gorge, la tête, tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue sont noirs; on voit seulement au dos et aux épaules quelques ondes roussâtres : le devant du cou, l'estomac, le ventre, sont blancs; la poitrine est rousse; le blanc du cou tranche entre le noir de la gorge et le roux de la poitrine, et il forme un collier; les grandes couvertures de l'aile les plus près du corps sont blanches, ce qui fait une tache blanche sur l'aile; un peu de blanc termine aussi les pennes de l'aile du côté intérieur, et plus à proportion qu'elles sont plus près du corps.

VI.

LE GRAND TRAQUET.

C'est avec raison que nous appelons cet

oiseau *grand traquet;* il a sept pouces un quart du bout du bec à l'extrémité de la queue, et six pouces et demi du bout du bec jusqu'au bout des ongles. Le bec est long d'un pouce; il est sans échancrures. La queue, d'environ deux pouces, est un peu fourchue; l'aile pliée en couvre la moitié. Le tarse a onze lignes; le doigt du milieu sept, celui de derrière autant, et son ongle est le plus fort de tous. M. Commerson nous a laissé la notice de cet oiseau sans nous indiquer le pays où il l'a vu; mais la description que nous en donnons ici pourra servir à le faire reconnoître et retrouver par les voyageurs. Le brun est la couleur dominante de son plumage; la tête est variée de deux teintes brunes; un brun clair couvre le dessus du cou et du corps; la gorge est mêlée de brun et de blanchâtre; la poitrine est brune : cette couleur est celle des couvertures de l'aile et du bord extérieur des pennes; leur intérieur est mi-parti de roux et de brun, et ce brun se retrouve à l'extrémité des pennes de la queue, et couvre la moitié de celles du milieu; le reste est roux, et le dehors des deux plumes extérieures est blanc; le dessous du corps est roussâtre.

VII.

LE TRAQUET

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. de Roseneuvetz a vu au cap de Bonne-Espérance un traquet qui n'a pas encore été décrit par les naturalistes. Il a six pouces de longueur; le bec noir, long de sept lignes, échancré vers la pointe; les pieds noirs; le tarse long d'un pouce. Tout le dessus du corps, y compris le haut du cou et de la tête, est d'un vert très-brun; tout le dessous du corps est gris, avec quelques teintes de roux : le croupion est de cette dernière couleur. Les pennes et les couvertures de l'aile sont brunes avec un bord plus clair de la même couleur : la queue a vingt-deux lignes de longueur, les ailes pliées la recouvrent jusqu'au milieu, elle est un peu fourchue : les deux pennes du milieu sont d'un brun noirâtre; les deux latérales sont marquées obliquement de brun sur un fond fauve, et d'autant plus qu'elles sont plus extérieures. Un autre individu de la même grandeur, rapporté également du cap de Bonne-Espérance par M. de Roseneuvetz, et placé au Cabinet du Roi, n'est peut-être que la femelle du précédent. Il a tout le dessus du corps simplement brun noirâtre, la gorge blanchâtre, et la poitrine rousse. Nous n'avons rien appris des habitudes naturelles de ces oiseaux; cependant cette connoissance seule anime le tableau des êtres vivans, et les présente dans la véritable place qu'ils occupent dans la nature. Mais combien de fois, dans l'histoire des animaux, n'avons-nous pas senti le regret d'être ainsi bornés à donner leur portrait, et non pas leur histoire! Cependant tous ces traits doivent être recueillis et posés au bord de la route immense de l'observation, comme sur les cartes des navigateurs sont marquées les terres vues de loin, et qu'ils n'ont pu reconnoître de plus près.

VIII.

LE CLIGNOT,

OU TRAQUET A LUNETTE.

Un cercle d'une peau jaunâtre plissée tout autour des yeux de cet oiseau, et qui semble les garnir de lunettes, est un caractère si singulier, qu'il suffit pour le distinguer. M. Commerson l'a rencontré sur la rivière de la Plata vers Montevideo, et les noms qu'il lui donne sont relatifs à cette conformation singulière de l'extérieur de ses yeux. Il est de la grandeur du chardonneret, mais plus épais de corps; sa tête est arrondie, et le sommet en est élevé; tout son plumage est d'un beau noir, excepté la tache blanche dans l'aile qui l'assimile aux traquets : cette tache s'étend largement par le milieu des cinq premières pennes, et finit en pointe vers l'extrémité des six, sept, et huitième. Dans quelques individus, on voit aussi du blanc aux couvertures inférieures de la queue; dans les autres, elles sont noires comme le reste du plumage. L'aile pliée n'atteint qu'à la moitié de la queue, qui est longue de deux pouces, carrée lorsqu'elle est fermée, et formant, quand elle s'étale, un triangle presque équilatéral; elle est composée de huit pennes égales. Le bec est droit, effilé, jaunâtre à la partie supérieure, légèrement fléchi en crochet à l'extrémité : la langue est membraneuse, taillée en flèche à double pointe; les yeux sont ronds avec l'iris jaune et la prunelle bleuâtre. Cette singulière membrane, qui fait cercle à l'entour, n'est apparemment que la peau même de la paupière nue et plus étendue qu'à l'ordinaire, et par conséquent assez ample pour former plusieurs plis; c'est

du moins l'idée que nous en donne M. Commerson, lorsqu'il la compare à du lichen ridé, et qu'il dit que les deux portions de cette membrane frangée par les bords se rejoignent quand l'oiseau ferme les yeux : on doit remarquer de plus dans l'œil de cet oiseau la membrane clignotante qui part de l'angle intérieur. Les pieds et les doigts, assez menus, sont noirs; le doigt de derrière est le plus gros, et il est aussi long que ceux du devant, quoiqu'il n'ait qu'une seule articulation, et son ongle est le plus fort de tous. Cet oiseau auroit-il été produit seul de son genre et isolé au milieu du nouveau continent? c'est du moins le seul de ces régions qui nous soit connu, comme ayant quelque rapport avec nos traquets; mais ses ressemblances avec eux sont moins frappantes que le caractère qui l'en distingue, et que la nature lui a imprimé comme le sceau de ces régions étrangères qu'il habite.

LE MOTTEUX,

ANCIENNEMENT VITREC, VULGAIREMENT CUL-BLANC.

Cet oiseau, commun dans nos campagnes, se tient habituellement sur les mottes dans les terres fraîchement labourées; et c'est de là qu'il est appelé *motteux;* il suit le sillon ouvert par la charrue pour y chercher les vermisseaux dont il se nourrit. Lorsqu'on le fait partir, il ne s'élève pas, mais il rase la terre d'un vol court et rapide, et découvre en fuyant la partie blanche du derrière de son corps; ce qui le fait distinguer en l'air de tous les autres oiseaux, et lui a fait donner par les chasseurs le nom vulgaire de *cul-blanc.* On le trouve aussi assez souvent dans les jachères et les friches, où il vole de pierre en pierre, et semble éviter les haies et les buissons, sur lesquels il ne se perche pas aussi souvent qu'il se pose sur les mottes.

Il est plus grand que le tarier et plus haut sur ses pieds, qui sont noirs et grêles. Le ventre est blanc, ainsi que les couvertures inférieures et supérieures de la queue, et la moitié à peu près de ses pennes, dont la pointe est noire; elles s'étalent quand il part, et offrent ce blanc qui le fait remarquer. L'aile dans le mâle est noire, avec quelques franges de blanc roussâtre; le dos est d'un beau gris cendré ou bleuâtre; ce gris s'étend jusque sur le fond blanc; une plaque noire prend de l'angle du bec, se porte sous l'œil et s'étend au delà de l'oreille; une bandelette blanche borde le front et passe sur les yeux. La femelle n'a pas de plaque ni de bandelette; un gris roussâtre règne sur son plumage, partout où celui du mâle est gris cendré; son aile est plus brune que noire, et largement frangée jusque dessous le ventre; en tout, elle ressemble autant ou plus à la femelle du tarier qu'à son propre mâle; et les petits ressemblent parfaitement à leurs père et mère dès l'âge de trois semaines, temps auquel ils prennent leur essor.

Le bec du motteux, n° 554, est menu à la pointe et large par sa base; ce qui le rend très-propre à saisir et avaler les insectes, sur lesquels on le voit courir, ou plutôt s'élancer rapidement par une suite de petits sauts. Il est toujours à terre; si on le fait lever, il ne s'éloigne pas, et va d'une motte à l'autre, toujours d'un vol assez court et très-bas, sans entrer dans les bois ni se percher jamais plus haut que les haies basses ou les moindres buissons : posé, il balance sa queue, et fait entendre un son assez sourd, *titreû, titreû,* et c'est peut-être de cette expression de sa voix qu'on a tiré son nom de *vitrec* ou *titrec;* et toutes les fois qu'il s'envole, il semble aussi prononcer assez distinctement et d'une voix plus forte *far-far, far-far;* il répète ces deux cris d'une manière précipitée.

Il niche sous les gazons et les mottes dans les champs nouvellement labourés, ainsi que sous les pierres dans les friches, auprès des carrières, à l'entrée des terriers quittés par les lapins, ou bien entre les pierres des petits murs à sec dont on fait les clôtures dans les pays de montagnes. Le nid, fait avec soin, est composé en dehors de mousse ou d'herbes fines, et de plumes ou de laine en dedans; il est remarquable par une espèce d'abri placé au dessus du nid et collé contre la pierre ou la motte sous laquelle tout l'ouvrage est construit : on y trouve communément cinq à six œufs d'un blanc

bleuâtre clair, avec un cercle au gros bout d'un bleu plus mat. Une femelle prise sur ses œufs avoit tout le milieu de l'estomac dénué de plumes, comme il arrive aux couveuses ardentes. Le mâle affectionné à cette mère tendre lui porte, pendant qu'elle couve, des fourmis et des mouches : il se tient aux environs du nid ; et lorsqu'il voit un passant, il court ou vole devant lui, faisant de petites passes, comme pour l'attirer; et quand il le voit assez éloigné, il prend sa volée en cercle et regagne le nid.

On en voit de petits dès le milieu de mai ; car ces oiseaux, dans nos provinces, sont de retour dès les premiers beaux jours vers la fin de mars : mais s'il survient des gelées après leur arrivée, ils périssent en grand nombre, comme il arriva en Lorraine en 1767. On en voit beaucoup dans cette province, surtout dans la partie montagneuse; ils sont également communs en Bourgogne et en Bugey : mais en Brie on n'en voit guère que sur la fin de l'été. En général, ils préfèrent les pays élevés, les plaines en montagnes et les endroits arides. On en prend grand nombre sur les dunes, dans la province de Sussex, vers le commencement de l'automne, temps auquel cet oiseau est gras et d'un goût délicat. Willughby décrit cette petite chasse que font dans ces cantons les bergers d'Angleterre : ils coupent des gazons et les couchent en long à côté et au dessus du creux qui reste en place du gazon enlevé, de manière à ne laisser qu'une petite tranchée, au milieu de laquelle est tendu un lacet de crin. L'oiseau, entraîné par le double motif de chercher sa nourriture dans une terre fraîchement ouverte et de se cacher dans la tranchée, va donner dans ce piége : l'apparition d'un épervier, et même l'ombre d'un nuage, suffit pour l'y précipiter; car on a remarqué que cet oiseau timide fuit alors et cherche à se cacher.

Tous s'en retournent en août et septembre, et l'on n'en voit plus dès la fin de ce mois : ils voyagent par petites troupes, et du reste ils sont assez solitaires : il n'existe entre eux de société que celle du mâle et de la femelle. Cet oiseau a l'aile grande [1]; et quoique nous ne lui voyions pas faire beaucoup d'usage de sa puissance de vol, apparemment qu'il l'exerce mieux dans ses migrations : il faut même qu'il l'ait déployée quelquefois, puisqu'il est du petit nombre des oiseaux communs à l'Europe et à l'Asie méridionale; car on le trouve au Bengale, et nous le voyons en Europe depuis l'Italie jusqu'en Suède.

On pourroit le reconnoître par les seuls noms qui lui ont été donnés en divers lieux : on l'appelle dans nos provinces *motteux*, *tourne-motte*, *brise-motte*, et *terrasson*, de ses habitudes de se tenir toujours à terre et d'en habiter les trous, de se poser sur les mottes et de paroître les frapper en secouant sa queue. Les noms qu'on lui donne en Angleterre désignent également un oiseau des terres labourées et des friches, un oiseau à croupion blanc. Mais le nom grec *œnanthe*, que les naturalistes, d'après la conjecture de Belon, ont voulu unanimement lui appliquer, n'est pas aussi caractéristique ni aussi approprié que les précédens. La seule analogie du mot *œnanthe* à celui de *vitiflora*, et de celui-ci à son ancien nom *vitrec*, a déterminé Belon à lui appliquer celui d'*œnanthe;* car cet auteur ne nous explique pas pourquoi ni comment on l'a dénommé *oiseau de fleur de vigne* (œnanthe). Il arrive d'ailleurs avant le temps de cette floraison de la vigne, il reste long-temps après que la fleur est passée ; il n'a donc rien de commun avec cette fleur de la vigne. Aristote ne caractérise l'oiseau *œnanthe* qu'en donnant à son apparition et à son départ les mêmes temps qu'à l'arrivée et à l'occultation du coucou.

M. Brisson compte cinq espèces de ces oiseaux : 1° *le cul-blanc;* 2° *le cul-blanc gris*, qu'il ne distingue de l'autre que par cette épithète, quoique le premier soit également gris. La différence prise d'après M. Linnæus, qui en fait une espèce particulière, consiste en ce qu'il a de petites ondes de blanchâtre à travers le gris teint de fauve qui les couvre également tous deux. M. Brisson ajoute une autre petite différence dans les plumes de la poitrine, qui sont, dit-il, piquetées de petites taches grises, et dans celles de la queue, dont les deux du milieu n'ont point de blanc, quoique les autres en aient jusqu'aux trois quarts : mais les détails minutieux de ces petites nuances de couleurs feroient aisément plusieurs espèces d'un seul et même individu ; il suffiroit pour cela de les prendre un peu plus près ou un peu plus loin du temps de la mue [2]. Ce n'est point saisir la touche de la

1. M. Brisson dit que la première des pennes de l'aile est extrêmement courte ; mais la plume qu'il prend pour la première des grandes pennes n'est que la première des grandes couvertures, implantée sous la première penne, et non à côté.

2. De petits cul-blancs pris le 20 mai avoient le dessus du corps brouillé de roussâtre et de brun ; les plumes du croupion sont blanchâtres, rayées

nature que de la considérer ainsi ; les coups de pinceau dont elle se joue à la superficie fugitive des êtres ne sont point le trait de burin fort et profond dont elle grave à l'intérieur le caractère de l'espèce.

Après le cul-blanc gris, M. Brisson fait une troisième espèce de *cul-blanc cendré;* mais les différences qu'il indique sont trop légères pour les séparer l'un de l'autre, d'autant plus que l'épithète de *cendré*, loin d'être distinctive, convient pleinement au cul-blanc commun, dont celui-ci ne sera qu'une simple variété. Voilà donc trois prétendues espèces qu'on peut réduire à une seule. Mais la quatrième et la cinquième espèce, données de même par M. Brisson, ont des différences plus sensibles ; savoir, le *motteux* ou *cul-blanc roussâtre*, et le *motteux* ou *cul-blanc roux*.

Le *motteux* ou *cul-blanc roussâtre*, qui fait la quatrième espèce de M. Brisson, est un peu moins gros que le motteux commun, il n'a que six pouces trois lignes de longueur : la tête, le devant du corps, et la poitrine, sont d'un blanchâtre mêlé d'un peu de roux ; le ventre et le croupion sont d'un blanc plus clair ; le dessus du cou et du dos est roussâtre clair. On pourroit aisément prendre cet oiseau pour la femelle du cul-blanc commun, s'il ne se trouvoit des individus avec le caractère du mâle, la bande noire sur la tempe du bec à l'oreille. Ainsi nous croyons que cet oiseau doit être regardé comme une variété dont la race est constante dans l'espèce du motteux. On le voit en Lorraine vers les montagnes, mais moins fréquemment que le motteux commun : il se trouve aussi aux environs de Bologne en Italie ; Aldrovande lui donne le nom de *strapazzino*. M. Brisson dit aussi qu'il se trouve en Languedoc, et qu'à Nîmes on le nomme *reynauby*.

La cinquième espèce donnée par M. Brisson est le *motteux* ou *cul-blanc roux* : le mâle et la femelle ont été décrits par Edwards ; ils avoient été envoyés de Gibraltar en Angleterre. L'un de ces oiseaux a non seulement la bande noire du bec à l'oreille, mais aussi toute la gorge de cette couleur, caractère qui manque à l'autre, dont la gorge est blanche, et les couleurs plus pâles ; le dos, le cou, et le sommet de la tête, sont d'un roux jaune ; la poitrine, le haut du ventre, et les côtés, sont d'un jaune plus foible ; le bas-ventre et le croupion sont blancs ; la queue est blanche, frangée de noir, excepté les deux pennes du milieu, qui sont entièrement noires ; celles de l'aile sont noirâtres, avec leurs grandes couvertures bordées de brun clair. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du motteux commun. Aldrovande, Willughby, et Ray, en parlent également sous le nom d'*œnanthe altera*. On peut regarder cet oiseau comme une espèce voisine du motteux commun, mais qui est beaucoup plus rare dans nos provinces tempérées.

légèrement de noir ; la gorge et le dessous du corps roux pointillé de noir : toute cette livrée tombe à la première mue.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MOTTEUX.

I.

LE GRAND MOTTEUX,

OU CUL-BLANC DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. de Roseneuvetz nous a envoyé cet oiseau qui n'a été décrit par aucun naturaliste : il a huit pouces de longueur ; son bec a dix lignes, sa queue treize, et le tarse quatorze : il est, comme l'on voit, beaucoup plus grand que le motteux d'Europe. Le dessus de la tête est légèrement varié de deux bruns dont les teintes se confondent ; le reste du dessus du corps est brun fauve jusqu'au croupion, où il y a une bande transversale de fauve clair ; la poitrine est variée, comme la tête, de deux bruns brouillés et peu distincts ; la gorge est d'un blanc sale ombré de brun ; le haut du ventre et les flancs sont fauves ; le bas-ventre est blanc sale, et les couvertures inférieures de la queue, fauve clair ; mais les supérieures

sont blanches, ainsi que les pennes jusqu'à la moitié de leur longueur; le reste est noir, terminé de blanc sale, excepté les deux intermédiaires, qui sont entièrement noires et terminées de fauve; les ailes, sur un fond brun, sont bordées légèrement de fauve clair aux grandes pennes, et plus légèrement sur les pennes moyennes et sur les couvertures.

II.

LE MOTTEUX,

OU CUL-BLANC BRUN VERDATRE.

Cette espèce a été rapportée, comme la précédente, du cap de Bonne-Espérance, par M. de Roseneuvetz; elle est plus petite, l'oiseau n'ayant que six pouces de longueur. Le dessus de la tête et du corps est varié de brun noir et de brun verdâtre : ces couleurs se marquent et tranchent davantage sur les couvertures des ailes; cependant les grandes, comme celles de la queue, sont blanches : la gorge est d'un blanc sale; ensuite on voit un mélange de cette teinte et de noir sur le devant du cou; il y a de l'orangé sur la poitrine, qui s'affoiblit vers le bas du ventre : les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait blanches; les pennes sont d'un brun noirâtre, et les latérales sont terminées de blanc. Cet oiseau a plus encore que le précédent tous les caractères de notre motteux commun, et l'on ne peut guère douter qu'ils n'aient à peu près les mêmes habitudes naturelles.

III.

LE MOTTEUX DU SÉNÉGAL.

Cet oiseau, représenté dans les planches enluminées, nº 583, fig. 1, est un peu plus grand que le motteux de nos contrées, et ressemble très-exactement à la femelle de cet oiseau, en se figurant néanmoins la teinte du dos un peu plus brune, et celle de la poitrine un peu plus rougeâtre; peut-être aussi l'individu sur lequel a été gravée la figure étoit dans son espèce une femelle.

LA LAVANDIÈRE

ET LES BERGERETTES OU BERGERONNETTES.

L'on a souvent confondu la lavandière et les bergeronnettes; mais la première se tient ordinairement au bord des eaux, et les bergeronnettes fréquentent le milieu des prairies et suivent les troupeaux : les unes et les autres voltigent souvent dans les champs autour du laboureur, et accompagnent la charrue pour saisir les vermisseaux qui fourmillent sur la glèbe fraîchement renversée. Dans les autres saisons, les mouches que le bétail attire, et tous les insectes qui peuplent les rives des eaux dormantes, sont la pâture de ces oiseaux; véritables *gobe-mouches* à ne les considérer que par leur manière de vivre, mais différens des gobe-mouches proprement dits, qui attendent et chassent leur proie sur les arbres, au lieu que la lavandière et les bergeronnettes la cherchent et la poursuivent à terre. Elles forment ensemble une petite famille d'oiseaux à bec fin, à pieds hauts et menus, et à longue queue qu'elles balancent sans cesse; et c'est de cette habitude commune que les unes et les autres ont été nommées *motacilla* par les Latins, et que sont dérivés les différens noms qu'elles portent dans nos provinces.

LA LAVANDIÈRE.

Belon, et Turner avant lui, appliquent à cet oiseau le nom grec de *knipologos*, rendu en latin par celui de *culicilega*, oiseau *recueillant les moucherons :* ce nom, ou plutôt cette dénomination, semble convenir parfaitement à la lavandière; néanmoins il me paroît certain que le *knipologos* des Grecs est un tout autre oiseau.

Aristote (liv. VIII, chap. III) parle de deux pics (*dryocoluptas*) et du loriot (*galgulus*) comme habitans des arbres, qu'ils frappent du bec : il faut leur joindre, dit-il, le petit oiseau amasseur de moucherons (*knipologos*) qui frappe aussi les arbres (*qui et ipse lignipeta est*), qui est gris tacheté (*colore cinereus, maculis distinctus*), et à peine aussi grand que le chardonneret (*magnitudine quanta spinus*), et dont la voix est foible (*voce parva*). Scaliger observe, avec raison, qu'un oiseau *lignipète*, ou qui becquette les arbres (*xulocopo*), ne peut être la lavandière. Un plumage fond gris et pointillé de taches n'est point celui de la lavandière, qui est coupé par grandes bandes, et par masses blanches et noires; le caractère de la grandeur, celui de la voix, ne lui conviennent pas plus : mais nous trouvons tous ces traits dans notre grimpereau; voix foible, plumage tacheté sur un fond brun ou gris obscur, habitude de vivre à l'entour des troncs d'arbres, et d'y recueillir les moucherons engourdis, tout cela convient au grimpereau et ne peut s'appliquer à la lavandière, de laquelle nous ne trouvons ni le nom ni la description dans les auteurs grecs.

Elle n'est guère plus grosse que la mésange commune : mais sa longue queue semble agrandir son corps, et lui donne en tout sept pouces de longueur; la queue elle-même en a trois et demi : l'oiseau l'épanouit et l'étale en volant; il s'appuie sur cette longue et large rame, qui lui sert pour se balancer, pour pirouetter, s'élancer, rebrousser, et se jouer dans le vague de l'air; et, lorsqu'il est posé, il donne incessamment à cette même partie un balancement assez vif de bas en haut par reprises de cinq ou six secousses.

Ces oiseaux courent légèrement à petits pas très-prestes sur la grève des rivages; ils entrent même, au moyen de leurs longues jambes, à la profondeur de quelques lignes dans l'eau de la lame affoiblie, qui vient s'épandre sur la rive basse en un léger réseau : mais plus souvent on les voit voltiger sur les écluses des moulins et se poser sur les pierres; ils y viennent, pour ainsi dire, battre la lessive avec les laveuses, tournant tout le jour à l'entour de ces femmes, s'en approchant familièrement, recueillant les miettes que parfois elles leur jettent, et semblent imiter, du battement de leur queue, celui qu'elles font pour battre leur linge, habitude qui a fait donner à cet oiseau le nom de *lavandière*.

Le blanc et le noir, jetés par masses et par grandes taches, partagent le plumage de la lavandière : le ventre est blanc; la queue est composée de douze pennes, dont les dix intermédiaires sont noires, les deux latérales blanches jusqu'auprès de leur naissance; l'aile pliee n'atteint qu'au tiers de leur longueur; les pennes des ailes sont noirâtres et bordées de gris blanc. Belon remarque à la lavandière un petit rapport dans les ailes qui l'approche du genre des oiseaux d'eau. Le dessus de la tête est couvert d'une calotte noire qui descend sur le haut du cou; un demi-masque blanc cache le front, enveloppe l'œil, et tombant sur les côtés du cou, confine avec le noir de la gorge, qui est garnie d'un large plastron noir arrondi sur la poitrine. Plusieurs individus, tels que celui qui est représenté fig. 2 de la planche enluminée n° 652, n'ont de ce plastron noir qu'une zone en demi-cercle au haut de la poitrine, et leur gorge est blanche : le dos, gris ardoisé dans les autres, est gris brun dans ces individus, qui paroissent former une variété, qui néanmoins se mêle et se confond avec l'espèce; car la différence du mâle à la femelle consiste en ce que dans celle-ci la partie du sommet de la tête est brune, au lieu que dans le mâle cette même partie est noire.

La lavandière est de retour dans nos provinces à la fin de mars : elle fait son nid à terre, sous quelques racines ou sous le gazon dans les terres en repos, mais plus souvent au bord des eaux, sous une rive creuse et sous les piles de bois élevées le long des rivières; ce nid est composé d'herbes sèches, de petites racines, quelquefois entremêlées de mousse, le tout lié assez négligemment, et garni au dedans d'un lit de plumes ou de crin. Elle pond quatre ou cinq œufs blancs, semés de taches brunes, et ne fait ordinairement qu'une nichée, à moins que la première ne soit détruite ou interrompue avant l'exclusion ou l'éducation des petits. Le père et la mère les défendent avec courage lorsqu'on veut en approcher : ils viennent au devant de l'ennemi, plongeant et voltigeant, comme pour l'entraîner ailleurs; et quand on emporte leur couvée, ils suivent le ravisseur, volant au dessus de sa tête, tournant sans cesse, et appelant leurs petits avec des accens douloureux. Ils les soignent aussi avec autant d'attention que de propreté, et nettoient le nid de toutes ordures; ils les jettent au dehors, et même les emportent à une certaine distance : on les voit de meme emporter au loin les morceaux de papier ou les pailles qu'on aura semés pour reconnoi-

tre l'endroit où leur nid est caché. Lorsque les petits sont en état de voler, le père et la mère les conduisent et les nourrissent encore pendant trois semaines ou un mois; on les voit se gorger avidement d'insectes et d'œufs de fourmis qu'ils leur portent. En tout temps, on observe que ces oiseaux prennent leur manger avec une vitesse singulière, et sans paroître se donner le temps de l'avaler; ils ramassent les vermisseaux à terre; ils chassent et attrapent les mouches en l'air, ce sont les objets de leurs fréquentes pirouettes. Du reste, leur vol est ondoyant et se fait par élans et par bonds; ils s'aident de la queue dans leur vol en la mouvant horizontalement, et ce mouvement est différent de celui qu'ils lui donnent à terre, et qui se fait de haut en bas perpendiculairement. Au reste, les lavandières font entendre fréquemment, et surtout en volant, un petit cri vif et redoublé, d'un timbre net et clair, *guí*, *guít*, *guí*, *guí*, *guít*; c'est une voix de ralliement, car celles qui sont à terre y répondent : mais ce cri n'est jamais plus bruyant et plus répété que lorsqu'elles viennent d'échapper aux serres de l'épervier. Elles ne craignent pas autant les autres animaux, ni même l'homme; car quand on les tire au fusil, elles ne fuient pas loin et reviennent se poser à peu de distance du chasseur. On en prend quelques-unes avec les alouettes au filet à miroir; et il paroît, au récit d'Olina, qu'on en fait en Italie une chasse particulière vers le milieu d'octobre [1].

C'est en automne qu'on les voit en plus grand nombre dans nos campagnes. Cette saison qui les rassemble paroît leur inspirer plus de gaieté; elles multiplient leurs jeux; elles se balancent en l'air, s'abattent dans les champs, se poursuivent, s'entr'appellent, et se promènent en nombre sur les toits des moulins et des villages voisins des eaux, où elles semblent dialoguer entre elles par petits cris coupés et réitérés : on croiroit, à les entendre, que toutes et chacune s'interrogent, se répondent tour à tour pendant un certain temps, et jusqu'à ce qu'une acclamation générale de toute l'assemblée donne le signal ou le consentement de se transporter ailleurs. C'est dans ce temps encore qu'elles font entendre ce petit ramage doux et léger à demi-voix, et qui n'est presque qu'un murmure, d'où apparemment Belon leur a appliqué le nom italien de *susurade* (*à susurro*). Ce doux accent leur est inspiré par l'agrément de la saison et par le plaisir de la société, auquel ces oiseaux semblent être très-sensibles.

Sur la fin de l'automne, les lavandières s'attroupent en plus grandes bandes; le soir on les voit s'abattre sur les saules et dans les oseraies, au bord des canaux et des rivières, d'où elles appellent celles qui passent, et font ensemble un chamaillis bruyant jusqu'à la nuit tombante. Dans les matinées claires d'octobre, on les entend passer en l'air quelquefois fort haut, se réclamant et s'appelant sans cesse; elles partent alors; car elles nous quittent aux approches de l'hiver, et cherchent d'autres climats. M. de Maillet dit qu'il en tombe en Égypte, vers cette saison, des quantités prodigieuses, que le peuple fait sécher dans le sable pour les conserver et les manger ensuite. M. Adanson rapporte qu'on les voit en hiver au Sénégal avec les hirondelles et les cailles, qui ne s'y trouvent également que dans cette saison.

La lavandière est commune dans toute l'Europe, jusqu'en Suède, et se trouve, comme l'on voit, en Afrique et en Asie. Celle que M. Sonnerat nous a rapportée des Philippines est la même que celle de l'Europe. Une autre apportée du cap de Bonne-Espérance par M. Commerson ne différoit de la variété représentée fig. 2 de la planche nº 652, qu'en ce que le blanc de la gorge ne remontoit pas au dessus de la tête, ni si haut sur les côtés du cou, et en ce que les couvertures des ailes, moins variées, n'y formoient pas deux lignes transversales blanches. Mais Olina ne se méprend-il pas, lorsqu'il dit que la lavandière ne se voit en Italie que l'automne et l'hiver, et peut-on croire que cet oiseau passe l'hiver dans ce climat, en le voyant porter ses migrations si loin dans des climats beaucoup plus chauds?

1. *Si vuol tendere a quest' uccello da mezz' ottobre continuando fin per tutto novembre.* (Olina, page 51; la figure, page 43). Cette chasse dure depuis quatre heures du soir jusqu'à l'entrée de la nuit : on se place au bord des eaux; on attire les lavandières par un appelant de leur espèce, ou, si l'on n'en a pas encore, avec quelque autre petit oiseau.

LES BERGERONNETTES ou BERGERETTES.

LA BERGERONNETTE GRISE[1].

PREMIÈRE ESPÈCE.

L'on vient de voir que l'espèce de la lavandière est simple, et n'a qu'une légère variété ; mais nous trouvons trois espèces bien distinctes dans la famille des bergeronnettes, et toutes trois habitent nos campagnes sans se mêler ni produire ensemble. Nous les indiquerons par les dénominations de *bergeronnette grise*, *bergeronnette de printemps*, et *bergeronnette jaune*, pour ne pas contredire les nomenclatures reçues; et nous ferons un article séparé des *bergeronnettes étrangères*, et des oiseaux qui ont le plus de rapport avec elles.

L'espèce d'affection que les bergeronnettes marquent pour les troupeaux ; leur habitude à les suivre dans la prairie ; leur manière de voltiger, de se promener au milieu du bétail paissant, de s'y mêler sans crainte, jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des vaches et des moutons ; leur air de familiarité avec le berger, qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du loup ou de l'oiseau de proie, leur ont fait donner un nom approprié, pour ainsi dire, à cette vie pastorale. Compagne d'hommes innocens et paisibles, la bergeronnette semble avoir pour notre espèce ce penchant qui rapprocheroit de nous la plupart des animaux, s'ils n'étoient repoussés par notre barbarie, et écartés par la crainte de devenir nos victimes. Dans la bergeronnette, l'affection est plus forte que la peur : il n'est point d'oiseau libre dans les champs qui se montre aussi privé, qui fuie moins et moins loin, qui soit aussi confiant, qui se laisse approcher de plus près, qui revienne plus tôt à portée des armes du chasseur, qu'elle n'a pas l'air de redouter, puisqu'elle ne sait pas même fuir.

Les mouches sont sa pâture pendant la belle saison : mais quand les frimas ont abattu les insectes volans et renfermé les troupeaux dans l'étable, elle se retire sur les ruisseaux, et y passe presque toute la mauvaise saison; du moins la plupart de ces oiseaux ne nous quittent pas pendant l'hiver. La bergeronnette jaune est la plus constamment sédentaire; la grise est moins commune dans cette mauvaise saison.

Toutes les bergeronnettes sont plus petites que la lavandière, et ont la queue en proportion encore plus longue. Belon, qui n'a connu distinctement que la bergeronnette jaune, semble désigner notre bergeronnette grise sous le nom d'*autre sorte de lavandière*.

La bergeronnette grise, n° 674, fig. 1, a le manteau gris; le dessous du corps blanc, avec une bande brune en demi-collier au cou; la queue noirâtre avec du blanc aux pennes extérieures; les grandes pennes de l'aile brunes, les autres noirâtres et frangées de blanc comme les couvertures.

Elle fait son nid vers la fin d'avril, communément sur un osier près de terre à l'abri de la pluie; elle pond et couve ordinairement deux fois par an. La dernière ponte est tardive, car l'on trouve des nichées jusqu'en septembre; ce qui ne pourroit avoir lieu dans une famille d'oiseaux qui seroient obligés de partir et d'emmener leurs petits avant l'hiver : cependant les premières couvées et les couples plus diligens des bergeronnettes se répandent dans les champs dès le mois de juillet et d'août, au lieu que les lavandières ne s'attroupent guère que pour le passage, sur la fin de septembre et en octobre.

La bergeronnette, si volontiers amie de l'homme, ne se plie point à devenir son esclave; elle meurt dans la prison de la cage; elle aime la société, et craint l'étroite captivité : mais laissée libre dans un appartement en hiver, elle y vit, donnant la chasse aux mouches et ramassant les mies de pain qu'on lui jette. Quelquefois les navigateurs la voient arriver sur leur bord, entrer dans le vaisseau, se familiariser, les suivre dans leur voyage, et ne les quitter qu'à leur débarquement, si pourtant ces faits ne doivent pas plutôt s'attribuer à la lavandière, plus grande voyageuse que la bergeronnette, et sujette dans ses traversées à s'égarer sur les mers.

1. La bergeronnette grise est le *mosquillon* de Provence, suivant la note que nous a envoyée M. Guys de Marseille.

LA BERGERONNETTE DE PRINTEMPS.

SECONDE ESPÈCE.

Cette bergeronnette, n° 674, fig. 2, est la première à reparoître au printemps dans les prairies et dans les champs, où elle niche au milieu des blés verts. A peine néanmoins a-t-elle disparu de l'hiver, si ce n'est durant les plus grands froids; se tenant ordinairement, comme la bergeronnette jaune, au bord des ruisseaux et près des sources qui ne gèlent pas. Au reste, ces dénominations paroissent assez mal appliquées, car la bergeronnette jaune a moins de jaune que la bergeronnette de printemps; elle n'a cette couleur bien décidée qu'au croupion et au ventre, tandis que la bergeronnette de printemps a tout le dessous et le devant du corps d'un beau jaune, et un trait de cette même couleur tracé dans l'aile sur la frange des couvertures moyennes : tout le manteau est olivâtre obscur; cette même couleur borde les huit pennes de la queue, sur un fond noirâtre; les deux extérieures sont plus d'à moitié blanches; celles de l'aile sont brunes, avec leur bord extérieur blanchâtre, et la troisième des plus voisines du corps s'étend, quand l'aile est pliée, aussi loin que la plus longue des grandes pennes, caractère que nous avons déjà remarqué dans la lavandière; la tête est cendrée, teinte au sommet d'olivâtre; au dessus de l'œil passe une ligne blanche dans la femelle, jaune dans le mâle, qui se distingue de plus par des mouchetures noirâtres, plus ou moins fréquentes, semées en croissant sous la gorge et marquées encore au dessus des genoux. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, courir, tourner autour de sa femelle, en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, mais qui sans doute exprime énergiquement à sa compagne la vivacité du désir. Leur nichée est quelquefois tardive et ordinairement nombreuse; ils se placent souvent le long des ruisseaux, sous une rive, et quelquefois au milieu des blés avant la moisson. Ces bergeronnettes viennent en automne, comme les autres, au milieu de nos troupeaux. L'espèce en est commune en Angleterre, en France, et paroît être répandue dans toute l'Europe jusqu'en Suède. Nous avons remarqué dans plusieurs individus que l'ongle postérieur est plus long que le grand doigt antérieur, observation qu'Edwards et Willughby avoient déjà faite, et qui contredit l'axiome des nomenclatures dans lesquelles le caractère générique de ces oiseaux est d'avoir cet ongle et ce doigt égaux en longueur.

LA BERGERONNETTE JAUNE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Quand les lavandières s'envolent en automne, les bergeronnettes se rapprochent de nos habitations, dit Gesner, et viennent durant l'hiver jusqu'au milieu des villages. C'est surtout à la jaune que l'on doit appliquer ce passage et attribuer cette habitude. Elle cherche alors sa vie sur les bords des sources chaudes, et se met à l'abri sous les rives des ruisseaux; elle s'y trouve assez bien pour faire entendre son ramage dans cette triste saison, à moins que le froid ne soit excessif : c'est un petit chant doux, et comme à demi-voix, semblable au chant d'automne de la lavandière, et ces sons si doux sont bien différens du cri aigu que cette bergeronnette jette en passant pour s'élever en l'air. Au printemps elle va nicher dans les prairies, ou quelquefois dans des taillis sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau; le nid est posé sur la terre et construit d'herbes sèches ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissu que celui de la lavandière : on y trouve six, sept ou huit œufs blanc sale, tacheté de jaunâtre. Quand les petits sont élevés, après la récolte des herbes dans les prés, le père et la mère les conduisent avec eux à la suite des troupeaux.

Les mouches et les moucherons sont alors

leur pâture; car, tant qu'ils fréquentent le bord des eaux en hiver, ils vivent de vermisseaux, et ne laissent pas aussi d'avaler de petites graines : nous en avons trouvé avec des débris de scarabées et une petite pierre dans le gésier d'une bergeronnette jaune, prise à la fin de décembre; l'œsophage se dilatoit avant son insertion; le gésier musculeux étoit doublé d'une membrane sèche, ridée, sans adhérence : le tube intestinal, long de dix pouces, étoit sans *cæcum* et sans vésicule du fiel; la langue étoit effrangée par le bout comme dans toutes les bergeronnettes; l'ongle postérieur étoit le plus grand de tous.

De tous ces oiseaux à queue longue, la bergeronnette jaune, nº 28, fig. 1, est celui où ce caractère est le plus marqué : sa queue a près de quatre pouces, et son corps n'en a que trois et demi. Son vol est de huit pouces dix lignes. La tête est grise; le manteau jusqu'au croupion, olive foncé, sur fond gris; le croupion jaune; le dessous de la queue d'un jaune plus vif; le ventre avec la poitrine, jaune pâle dans les individus jeunes, tels apparemment que celui qu'a décrit M. Brisson, mais, dans les adultes, d'un beau jaune éclatant et plein; la gorge est blanche; une petite bande longitudinale blanchâtre prend à l'origine du bec et passe sur l'œil; le fond des plumes des ailes est gris brun, légèrement frangé sur quelques-unes de gris blanc; il y a du blanc à l'origine des pennes moyennes, ce qui forme sur l'aile une bande transversale quand elle est étendue; de plus, le bord extérieur des trois plus proches du corps est jaune pâle, et de ces trois la première est presque aussi longue que la grande penne; la plus extérieure de celles de la queue est toute blanche, hormis une échancrure noire en dedans; la suivante l'est du côté intérieur seulement, la troisième de même; les six autres sont noirâtres. Les individus qui portent sous la gorge une tache noire, surmontée d'une bande blanche sous la joue, sont les mâles [1]; suivant Belon, ils ont aussi leur jaune beaucoup plus vif, et la ligne des sourcils également jaune; et l'on observe que la couleur de tous ces oiseaux paroît plus forte en hiver après la mue. Au reste, dans la figure de la planche enluminée, la couleur jaune est trop foible, et la teinte verte est trop forte.

Edwards décrit notre bergeronnette jaune sous le nom de *bergeronnette grise ;* et Gesner lui attribue les noms de *batte-queue*, *batte-lessive*, qui équivalent à celui de *lavandière*. Effectivement ces bergeronnettes ne se trouvent pas moins souvent que la lavandière sur les eaux et les petites rivières pierreuses; elles s'y tiennent même plus constamment, puisqu'on les y voit encore pendant l'hiver; cependant il en déserte beaucoup plus qu'il n'en reste au pays; car elles sont en bien plus grand nombre au milieu des troupeaux en automne, qu'en hiver sur les sources et les ruisseaux. MM. Linnæus et Frisch ne font pas mention de cette bergeronnette jaune, soit qu'ils la confondent avec celle que nous avons nommée *de printemps*, soit qu'il n'y ait réellement qu'une de ces deux espèces qui se trouve dans le nord de l'Europe.

La *bergeronnette de Java* de M. Brisson ressemble si fort à notre bergeronnette jaune, les différences en sont si foibles, ou plutôt tellement nulles, à comparer les deux descriptions, que nous n'hésiterons pas de rapporter cette espèce d'Asie à notre espèce européenne, ou plutôt à ne faire des deux qu'un seul et même oiseau.

1. Willughby n'a décrit que la femelle, qu'il appelle *bergeronnette grise* (*motacilla cinerea*) : et Albin, qui donne deux figures de cet oiseau, donne deux fois la femelle, n'y ayant de noir sur la gorge de l'une ni de l'autre.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BERGERONNETTES.

I.

LA BERGERONNETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Les bergeronnettes étrangères ont tant de rapport avec les bergeronnettes d'Europe, qu'on croiroit volontiers leurs espèces originairement les mêmes, et modifiées seulement par l'influence des climats. Celle du cap de Bonne-Espérance, représentée dans les planches enluminées, nº 28, fig. 2, nous

a été apportée par M. Sonnerat; c'est la même que décrit M. Brisson. Un grand manteau brun qui se termine en noir sur la queue, et dont les deux bords sont liés sous le cou par une écharpe brune, couvre tout le dessus du corps de cette bergeronnette, qui est presque aussi grande que la lavandière; tout le dessous de son corps est blanc sale; une petite ligne de même couleur coupe la coiffe brune de la tête, et passe du bec sur l'œil; des pennes de la queue, les huit intermédiaires sont noires en entier; les deux extérieures de chaque côté sont largement échancrées de blanc: l'aile pliée paroît brune; mais, en la développant, elle est blanche dans la moitié de sa longueur.

II.

LA PETITE BERGERONNETTE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Deux caractères nous obligent de séparer de la précédente cette bergeronnette qui nous a également été apportée du Cap par M. Sonnerat: premièrement la grandeur, celle-ci ayant moins de cinq pouces, sur quoi la queue en a deux et demi; secondement, la couleur du ventre, qui est tout jaune, excepté les couvertures inférieures de la queue, qui sont blanches. Une petite bande noire passe sur l'œil et se porte au delà; tout le manteau est d'un brun jaunâtre; le bec, large à sa base, va en s'amincissant dans le milieu et se renflant à l'extrémité; il est noir, ainsi que la queue, les ailes, et les pieds; les doigts sont très-longs, et M. Sonnerat observe que l'ongle postérieur est plus grand que les autres: il remarque encore que cette espèce a beaucoup de rapport avec la suivante, qu'il nous a aussi fait connoître, et qui peut-être n'est que la même, modifiée par la distance de climat du Cap aux Moluques.

III.

LA BERGERONNETTE

DE L'ILE DE TIMOR.

Cette bergeronnette a, comme la précédente, le dessous du corps jaune; sur l'œil un trait de cette couleur; le dessus de la tête et du corps est gris cendré; les grandes couvertures, terminées de blanc, forment une bande de cette couleur sur l'aile, qui est noire, ainsi que la queue et le bec; les pieds sont d'un rouge pâle; l'ongle postérieur est plus long du double que les autres; le bec, comme dans la précédente, est large d'abord, aminci, puis renflé: la queue a vingt-sept lignes; elle dépasse les ailes de dix-huit; et l'oiseau va la remuant sans cesse, comme nos bergeronnettes.

IV.

LA BERGERONNETTE DE MADRAS.

Ray a donné cette espèce, et c'est d'après lui que M. Brisson l'a décrite; mais ni l'un ni l'autre n'en marquent les dimensions: pour les couleurs elles ne sont composées que de noir et de blanc; la tête, la gorge, le cou, et tout le manteau, y compris les ailes, sont noirs; toutes les plumes de la queue sont blanches, excepté les deux du milieu; celles-ci sont noires et un peu plus courtes que les autres, ce qui rend la queue fourchue; le ventre est blanc; le bec, les pieds, et les ongles sont noirs: tout ce qu'il y a de noir dans le plumage du mâle est gris dans celui de la femelle.

LES FIGUIERS.

Les oiseaux que l'on appelle *figuiers* sont d'un genre voisin de celui des bec-figues, et ils leur ressemblent par les caractères principaux: ils ont le bec droit, délié, et très-pointu, avec deux petites échancrures vers l'extrémité de la mandibule supérieure; caractère qui leur est commun avec les tangaras, mais dont le bec est beaucoup plus épais et plus raccourci que celui des figuiers: ceux-ci ont l'ouverture des narines découverte, ce qui les distingue des mésanges, ils ont l'ongle du doigt postérieur arqué, ce qui les sépare des alouettes. Ainsi l'on ne peut se dispenser d'en faire un genre particulier.

Nous en connoissons cinq espèces dans

les climats très-chauds de l'ancien continent, et vingt-neuf espèces dans ceux de l'Amérique. Elles diffèrent des cinq premières par la forme de la queue : celle des figuiers de l'ancien continent est régulièrement étagée, au lieu que celle des figuiers d'Amérique est échancrée à l'extrémité, et comme fourchue, les deux pennes du milieu étant plus courtes que les autres; et ce caractère suffit pour reconnoître de quel continent sont ces oiseaux. Nous commencerons par les espèces qui se trouvent dans l'ancien.

LE FIGUIER VERT ET JAUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau a quatre pouces huit lignes de longueur, le bec sept lignes, la queue vingt lignes, et les pieds sept lignes et demie; il a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive, le dessous du corps jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé, avec deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont noirâtres, et celles de la queue sont du même vert que le dos; le bec, les pieds, et les ongles sont noirâtres.

Cet oiseau, donné par Edwards, est venu de Bengale; mais cet auteur l'a appelé *moucherolle*, quoiqu'il ne soit pas du genre des gobe-mouches ni des moucherolles, qui ont le bec tout différent. Linnæus s'est aussi trompé en le prenant pour un *motacilla*, hoche-queue, lavandière, ou bergeronnette; car les figuiers, qu'il a tous mis avec les hoche-queues, ne sont point de leur genre : ils ont la queue beaucoup plus courte; ce qui seul est plus que suffisant pour faire distinguer ces oiseaux.

LE CHÉRIC.

SECONDE ESPÈCE.

Dans l'île de Madagascar, cet oiseau est connu sous le nom de *tcheric*. Il a été transporté à l'Ile-de-France, où on l'appelle *œil blanc*, parce qu'il a une petite membrane blanche autour des yeux. Il est plus petit que le précédent, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, et les autres dimensions proportionnelles; il a la tête, le dessus du cou, le dos, et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert d'olive; la gorge et les couvertures inférieures de la queue jaunes; le dessous du corps blanchâtre; les pennes des ailes sont d'un brun clair, et bordées de vert d'olive sur leur côté extérieur; les deux pennes du milieu de la queue sont du même vert d'olive que le dessus du corps; les autres pennes de la queue sont brunes et bordées de vert d'olive; le bec est d'un gris brun; les pieds et les ongles sont cendrés. M. le vicomte de Querhoent, qui a observé cet oiseau à l'Ile-de-France, dit qu'il est peu craintif, et que néanmoins il ne s'approche pas souvent des lieux habités, qu'il vole en troupe, et se nourrit d'insectes.

LE PETIT SIMON.

TROISIÈME ESPÈCE.

On appelle, à l'île de Bourbon, cet oiseau *petit simon* : mais il n'est pas originaire de cette île, et il faut qu'il y ait été transporté d'ailleurs; car nous sommes informés par les Mémoires de gens très-dignes de foi, et particulièrement par ceux de

M. Commerson, qu'il n'existoit aucune espèce d'animaux quadrupèdes ni d'oiseaux dans l'île de Bourbon et dans celle de France, lorsque les Portugais en firent la découverte. Ces deux îles paroissent être les pointes d'un continent englouti, et presque toute leur surface est couverte de matières volcanisées, en sorte qu'elles ne sont aujourd'hui peuplées que des animaux qu'on y a transportés.

Cet oiseau, n° 705, fig. 2, sous la dénomination de *figuier de Madagascar*, est précisément de la même grandeur que le précédent; il a le dessus du corps d'une couleur d'ardoise claire, le dessous gris blanc, la gorge blanche, les grandes plumes de la queue d'un brun foncé, bordées d'un côté d'un peu de couleur d'ardoise, le bec brun, pointu, et effilé; les pieds gris, et les yeux noirs. Les femelles, et même les petits, ont à peu près le même plumage que les mâles. On le trouve partout en grand nombre dans l'île de Bourbon, où M. le vicomte de Querhoent l'a observé. Ces oiseaux commencent à nicher au mois de septembre. On trouve communément trois œufs dans leur nid, et il y a apparence qu'ils font plusieurs pontes par an. Ils nichent sur les arbres isolés et même dans les vergers. Le nid est composé d'herbes sèches et de crin à l'intérieur. Les œufs sont bleus. Cet oiseau se laisse approcher de très-près. Il vole toujours en troupe, vit d'insectes et de petits fruits mous. Lorsqu'il aperçoit dans la campagne une perdrix courir à terre, un lièvre, un chat, etc., il voltige à l'entour en faisant un cri particulier, aussi sert-il d'indice au chasseur pour trouver le gibier.

LE FIGUIER BLEU.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cette espèce n'a été indiquée par aucun naturaliste; elle est probablement originaire de Madagascar. Le mâle ne paroît différer de la femelle que par la queue, qui est un tant soit peu plus longue, et par une teinte de bleuâtre sur le dessous du corps, que la femelle a blanchâtre sans mélange de bleu. Au reste, ils ont la tête et tout le dessus du corps d'un cendré bleuâtre; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, bordées de blanc; le bec et les pieds bleuâtres.

LE FIGUIER DU SÉNÉGAL.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Nous présumons que les trois oiseaux représentés dans la planche enluminée, n° 582, ne font qu'une seule et même espèce, dont le figuier tacheté seroit le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge. Ils sont tous trois fort petits, et celui de la figure première est le plus petit de tous.

Le figuier tacheté, n° 2, n'a guère que quatre pouces de longueur, sur quoi sa queue en prend deux; elle est étagée, et les deux plumes du milieu sont les plus longues. Toutes ces plumes de la queue sont brunes, frangées de blanc roussâtre; il en est de même des grandes pennes de l'aile; les autres plumes de l'aile, ainsi que celles du dessus du dos et de la tête, sont noires, bordées d'un roux clair; le croupion est d'un roux plus foncé, et le devant du corps est blanc.

Les deux autres diffèrent de celui-ci, mais se ressemblent beaucoup entre eux. Le figuier, fig. 3, n'a pas la queue étagée, elle est d'un brun clair, et plus courte à proportion du corps; le haut de la tête et du corps est brun; l'aile est d'un brun noirâtre, frangée sur les pennes, et ondée sur les couvertures d'un brun roussâtre; le devant du corps est d'un jaune clair; et il y a un peu de blanc sous les yeux.

Le figuier, fig. 1, est plus petit que les deux autres; tout son plumage est à peu près le même que celui de la figure 3, à

l'exception du devant du corps, qui n'est pas d'un jaune clair, mais d'un rouge aurore.

On voit déjà que, dans quelques espèces du genre des figuiers, il y a des individus dont les couleurs varient sensiblement.

Il en est de même de trois autres oiseaux indiqués dans la planche enluminée, n° 584 : nous présumons que tous trois ne font qu'une seule et même espèce, dans laquelle le premier nous paroît être le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge; le troisième surtout semble être la femelle : tous trois ont la tête et le dessus du corps bruns, le dessous gris, avec une teinte plus ou moins légère et plus ou moins étendue de blond; le bec est brun, et les pieds sont jaunes.

Maintenant nous allons faire l'énumération des espèces de figuiers qui se trouvent en Amérique. Ils sont en général plus grands que ceux de l'ancien continent; il n'y a que la première espèce de ceux-ci qui soit de même taille. Nous avons donné ci-devant les caractères par lesquels on peut les distinguer, et nous pouvons y ajouter quelques petits faits au sujet de leurs habitudes naturelles. Ces figuiers d'Amérique sont des oiseaux erratiques, qui passent en été dans la Caroline et jusqu'en Canada, et qui reviennent ensuite dans les climats plus chauds pour y nicher et élever leurs petits. Ils habitent les lieux découverts et les terres cultivées; ils se perchent sur les petits arbrisseaux, se nourrissent d'insectes et de fruits mûrs et tendres, tels que les bananes, les goyaves, et les figues, qui ne sont pas naturelles à ce climat, mais qu'on y a transportées d'Europe; ils entrent dans les jardins pour les becqueter, et c'est de là qu'est venu leur nom : cependant, à tout prendre, ils mangent plus d'insectes que de fruits, parce que pour peu que ces fruits soient durs, ils ne peuvent les entamer.

LE FIGUIER TACHETÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 58, fig. 2, se voit en Canada pendant l'été; mais il n'y fait qu'un court séjour, n'y niche pas, et il habite ordinairement les terres de la Guiane et des autres contrées de l'Amérique méridionale. Son ramage est agréable, et assez semblable à celui de la linotte.

Il a la tête et tout le dessous du corps d'un beau jaune, avec des taches rougeâtres sur la partie inférieure du cou et sur la poitrine et les flancs; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert d'olive; les pennes des ailes sont brunes, et bordées extérieurement du même vert; les pennes de la queue sont brunes et bordées de jaune; le bec, les pieds, et les ongles sont noirâtres.

Une variété de cette espèce, ou peut-être la femelle de cet oiseau, est celui qui est représenté dans la même planche, n° 58, fig. 1; car il ne diffère de l'autre qu'en ce qu'il n'a point de taches rougeâtres sur la poitrine, et que le dessus de la tête est, comme le corps, d'un vert d'olive : mais ces petites différences ne nous paroissent pas suffisantes pour en faire une espèce particulière.

LE FIGUIER A TÊTE ROUGE.

SECONDE ESPÈCE.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau rouge; tout le dessus du corps, vert d'olive; le dessous d'un beau jaune, avec des taches rouges sur la poitrine et le ventre : les ailes et la queue sont brunes; le bec est noir, et les pieds sont rougeâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins vives. C'est un oiseau solitaire et erratique : il arrive en Pensylvanie au mois de mars; mais il n'y niche pas : il fréquente les broussailles, se perche rarement sur les grands arbres, et se nourrit des insectes qu'il trouve sur les arbrisseaux.

LE FIGUIER A GORGE BLANCHE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue. Le mâle a la tête, tout le dessus du corps, et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un vert olive; les côtés de la tête et la gorge blanchâtres; la partie inférieure du cou et la poitrine jaunâtres, avec de petites taches rouges; le reste du dessous du corps est jaune; les grandes couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes et celles de la queue sont brunes et bordées de jaune olivâtre; le bec, les pieds, et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le vert de la partie supérieure du cou est mêlé de cendré.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue. Le mâle a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert d'olive, qui prend une légère teinte de jaunâtre sur le dos; les côtés de la tête sont d'un cendré léger; la gorge, la partie inférieure du cou, et la poitrine sont d'un beau jaune, avec de petites taches rougeâtres dessus la poitrine; le reste du dessous du corps est d'un blanc jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont bleuâtres et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont d'un brun noirâtre, et bordées extérieurement de cendré bleuâtre et de blanc sur leurs côtés extérieurs; les trois premières pennes de chaque côté ont de plus une tache blanche sur l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est grise; les pieds et les ongles sont cendrés.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de taches rouges sur la poitrine.

Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que M. Brisson a confondu cet oiseau avec le grimpereau de sapin, donné par Edwards, qui est en effet un figuier, mais qui n'est pas celui-ci. Nous en donnerons la description dans les articles suivans.

LE FIGUIER VERT ET BLANC.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cette espèce se trouve encore à Saint-Domingue. Le mâle a la tête et le dessous du cou d'un cendré jaunâtre; les petites couvertures supérieures des ailes et tout le dessus du corps, d'un vert d'olive; la gorge et tout le dessous du corps, d'un blanc jaunâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes sont brunes et bordées de vert jaunâtre; les pennes de la queue sont d'un vert d'olive très-foncé; les latérales ont, sur leur côté intérieur, une tache jaune qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures; le bec, les pieds, et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les teintes des couleurs sont plus foibles.

LE FIGUIER A GORGE ORANGÉE.

SIXIÈME ESPÈCE.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier du Canada;* mais il est probable qu'il n'est que de passage dans ce climat, comme tous les autres figuiers. Celui-ci a la tête, le dessus du cou, le dos, et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un vert d'olive; le croupion et les grandes couvertures supérieures des ailes, cendrés; la gorge, la partie inférieure du cou, et la poitrine, orangées; le ventre d'un jaune pâle; le bas-ventre et les jambes blanchâtres; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de cendré; les deux pennes du milieu de la queue sont cendrées; toutes les autres sont blanches sur leur côté intérieur, et noirâtres sur leur côté extérieur et à l'extrémité.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les couleurs sont moins vives.

LE FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été envoyé de Pensylvanie en Angleterre, et Edwards l'a donné sous le nom de *moucherolle au croupion jaune*, et il a mal à propos appelé *moucherolles* tous les figuiers qu'il a décrits et dessinés. Celui-ci a le sommet et les côtés de la tête cendrés; le dessus du cou et le dos, vert d'olive tacheté de noir; la gorge, la poitrine, et le croupion, d'un beau jaune, avec des taches noires sur la poitrine; les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont d'un cendré foncé, bordées de blanc; les deux pennes du milieu de la queue sont noirâtres, avec une grande tache blanche sur leur côté intérieur; le bec, les pieds, et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER BRUN.

HUITIÈME ESPÈCE.

Hans Sloane est le premier qui ait indiqué cet oiseau, qu'il dit se trouver à la Jamaïque dans les terrains cultivés, et qu'il appelle *oiseau mangeur de vers.* Il a la tête, la gorge, tout le dessus du corps, les ailes, et la queue, d'un brun clair; le dessous du corps, varié des mêmes couleurs que le plumage des alouettes. Voilà toute la notice que cet auteur nous donne de ce figuier.

LE FIGUIER AUX JOUES NOIRES.

NEUVIÈME ESPÈCE.

C'est à Edwards que l'on doit la connoissance de cet oiseau, qu'il dit se trouver en Pensylvanie, où il fréquente les petits bois arrosés de ruisseaux, au bord desquels on le trouve communément. Il ne passe que l'été dans ce climat, et s'en éloigne pendant

l'hiver; ce qui indique que ce figuier n'est, comme les autres dont nous avons parlé, qu'un oiseau de passage dans ces provinces de l'Amérique septentrionale.

Il a les côtés de la tête d'un beau noir, et le sommet d'un brun rougeâtre; le dessus du cou, le dos, le croupion, et les ailes, d'un vert d'olive foncé; la gorge et la poitrine d'un beau jaune; le reste du dessous du corps, d'un jaune pâle; le bec et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE.

DIXIÈME ESPÈCE.

C'est encore à M. Edwards que nous devons la connoissance de cet oiseau. Le mâle et la femelle qu'il décrit avoient tous deux été pris en mer sur un vaisseau qui étoit à huit ou dix lieues des côtes de Saint-Domingue; c'étoit au mois de novembre, et c'est sur ce vaisseau qu'ils sont arrivés en Angleterre. L'auteur remarque avec raison que ce sont des oiseaux de passage, qui étoient alors dans leur traversée de l'Amérique septentrionale à l'île de Saint-Domingue.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive; une bande jaune au dessus des yeux; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, et les couvertures inférieures des ailes, d'un beau jaune, avec de petites taches noires; le ventre et les jambes d'un jaune pâle sans taches; les ailes et la queue d'un vert d'olive obscur; l'on voit une longue tache blanche sur les couvertures supérieures des ailes, et les pennes latérales de la queue sont blanches sur la moitié de leur longueur.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la poitrine blanchâtre, avec des taches brunes, et que le vert d'olive du dessus du corps est moins luisant. C'est cette femelle que M. Brisson a donnée comme une espèce, sous le nom de *figuier brun de Saint-Domingue*.

LE FIGUIER BRUN ET JAUNE.

ONZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque. Sloane et Browne en ont tous deux donné la description, et Edwards a donné la figure coloriée sous le nom de *roitelet jaune;* ce qui est une méprise. Catesby et Klein en ont fait une autre, en prenant cet oiseau pour une mésange. Il fait ses petits à la Caroline; mais il n'y reste pas pendant l'hiver. Il a la tête, tout le dessus du corps, les ailes, et la queue, d'un brun verdâtre; deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessous du corps, d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes sont terminées de vert d'olive clair, ce qui forme sur chaque aile deux bandes obliques; les pennes des ailes sont bordées extérieurement de jaune; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER DES SAPINS.

DOUZIÈME ESPÈCE.

C'est celui qu'Edwards a appelé *grimpereau de sapin;* mais il n'est pas du genre des grimpereaux, quoiqu'il ait l'habitude de grimper sur les sapins à la Caroline et en Pensylvanie. Le bec des grimpereaux est, comme l'on sait, courbé en forme de fau-

cille, au lieu que celui de cet oiseau est droit; et il ressemble par tout le reste si parfaitement aux figuiers, qu'on ne doit pas le séparer de ce genre. Catesby s'est aussi trompé lorsqu'il l'a mis au nombre des mésanges, vraisemblablement parce qu'elles grimpent aussi contre les arbres : mais les mésanges ont le bec plus court et moins aigu que les figuiers; et d'ailleurs ils n'ont pas, comme elles, les narines couvertes de plumes. M. Brisson a aussi fait une méprise en prenant pour une mésange le grimpereau de sapin de Catesby, qui est notre figuier, et il est tombé dans une petite erreur en séparant le grimpereau d'Edwards de celui de Catesby.

Cet oiseau a la tête, la gorge, et tout le dessous du corps, d'un très-beau jaune; une petite bande noire de chaque côté de la tête; la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps, d'un vert jaune ou couleur d'olive brillant, et plus vif encore sur le croupion; les ailes et la queue sont gris de fer bleuâtre; les couvertures supérieures sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec est noir, et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

La femelle est entièrement brune.

Ce figuier passe l'hiver dans la Caroline, où Catesby dit qu'on le voit sur des arbres sans feuilles chercher des insectes; on en voit aussi, pendant l'été, dans les provinces plus septentrionales. M. Bartram a écrit à M. Edwards qu'ils arrivent au mois d'avril en Pensylvanie, et qu'ils y demeurent tout l'été; cependant il convient n'avoir jamais vu leur nid. Ils se nourrissent d'insectes qu'ils trouvent sur les feuilles et les bourgeons des arbres.

LE FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Ce figuier a été envoyé de Pensylvanie par M. Bartram à M. Edwards. C'est un oiseau de passage dans ce climat; il y arrive au mois d'avril pour aller plus au nord, et repasse au mois de septembre pour retourner au sud. Il se nourrit d'insectes comme tous les autres oiseaux de ce genre.

Il a le sommet de la tête, tout le dessous du corps, et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un vert d'olive; les côtés de la tête et du cou, d'un beau jaune; la gorge et le dessous du cou noirs; ce qui lui forme une espèce de cravate de cette couleur; la poitrine est jaunâtre; le reste du corps est blanc, avec quelques taches noirâtres sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré foncé; les trois pennes extérieures de chaque côté de la queue ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec est noir, et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER A TÊTE JAUNE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

M. Brisson a donné le premier la description de cet oiseau, et il dit qu'il se trouve au Canada; mais il y a apparence qu'il n'est que de passage dans ce climat septentrional, comme quelques autres espèces de figuier. Celui-ci a le sommet de la tête jaune, une grande tache noire de chaque côté de la tête au dessus des yeux, et une autre tache blanchâtre au dessous des yeux; le derrière de la tête, le dessus du cou, et tout le dessus du corps sont couverts de plumes noires, bordées de vert jaunâtre; la gorge et tout le dessous du corps sont blanchâtres; les couvertures supérieures des ailes sont noires et terminées de jaunâtre, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales jaunâtres; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres et bordées extérieu-

rement de vert d'olive et de blanchâtre; les côtés intérieurs des trois pennes latérales de chaque côté de la queue sont d'un blanc jaunâtre, depuis la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité; le bec, les pieds, et les ongles sont noirâtres.

Il paroît que l'oiseau représenté dans la planche enluminée, nº 731, fig. 2, sous la dénomination de *figuier de Mississipi*, n'est qu'une variété de sexe ou d'âge de celui-ci; car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a point de taches aux côtés de la tête, et que ses couleurs sont moins fortes.

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Nous devons au docteur Sloane la connoissance de cet oiseau, qui se trouve à la Jamaïque et à Saint-Domingue. Il a la tête, tout le dessus du corps, et les petites couvertures supérieures des ailes, de couleur cendrée; de chaque côté de la tête, une bande longitudinale jaune; au dessous des yeux, une grande tache noire; à côté de chaque œil à l'extérieur, une tache blanche; la gorge, le dessous du cou, la poitrine, et le ventre, sont jaunes, avec quelques petites taches noires de chaque côté de la poitrine; les grandes couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées extérieurement de cendré, et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré brun, et bordées extérieurement de gris; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec, les pieds, et les ongles, sont bruns.

LE FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Nous devons à Catesby la connoissance de cet oiseau, qu'il a nommé *mésange-pinson*, mais qui n'est ni de l'un ni de l'autre de ces genres, et qui appartient à celui des figuiers. Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline, et même en Canada.

Il a la tête, le dessus du cou, le croupion, et les couvertures supérieures des ailes, d'une couleur cendrée; le dos vert d'olive; la gorge et la poitrine jaunes, avec un demi-collier cendré sur la partie inférieure du cou; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques petites taches rouges sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche à l'extrémité de l ur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune; la mandibule inférieure et les pieds sont jaunâtres.

Ces oiseaux grimpent sur le tronc des gros arbres, et se nourrissent des insectes qu'ils tirent d'entre les fentes de leurs écorces. Ils demeurent pendant tout l'hiver à la Caroline.

LE FIGUIER A CEINTURE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier cendré du Canada*. Il a une tache jaune sur le sommet de la tête, et une bande blanche de chaque côté; le reste de la tête, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes, sont d'un cendré foncé presque noir : mais son caractère le plus apparent est une ceinture jaune, qu'il porte entre la poitrine et le ventre, qui sont tous deux d'un blanc varié de quelques petites taches brunes. Les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les couvertures supérieures de la queue sont jaunes; les pennes des ailes et de la queue sont brunes; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec est noir; les pieds et les ongles sont bruns.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et que les couvertures supérieures de la queue ne sont pas jaunes.

LE FIGUIER BLEU.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau est le moucherolle bleu d'Edwards; il avoit été pris sur mer à huit ou dix lieues des côtes du sud de Saint-Domingue : mais il paroît, par le témoignage de cet auteur, qu'il a reçu de Pensylvanie un de ces mêmes oiseaux; ils arrivent au mois d'avril pour y séjourner pendant l'été : ainsi c'est un oiseau de passage dans l'Amérique septentrionale, comme presque tous les autres figuiers, dont le pays natal est l'Amérique méridionale. Celui-ci a la tête, tout le dessus du corps, et les couvertures supérieures des ailes, d'un bleu d'ardoise; la gorge et les côtés de la tête et du cou, d'un beau noir; le reste du dessous du corps blanchâtre; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, avec une tache blanche sur les grandes pennes des ailes; le bec et les pieds sont noirs, ils sont jaunes dans la planche enluminée : c'est peut-être une variété ou un changement de couleur qui est arrivé par accident dans cet individu, qui n'a pas été dessiné vivant, et dont les petites écailles des pieds étoient enlevées.

LE FIGUIER VARIÉ.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

M. Sloane a trouvé cet oiseau à la Jamaïque, et M. Edwards l'a reçu de Pensylvanie, où il arrive au mois d'avril, se nourrit d'insectes, et passe l'été pour retourner, aux approches de l'hiver, dans les pays méridionaux de l'Amérique. Il a le sommet de la tête blanc; les côtés noirs, avec deux petites bandes blanches; le dos et le croupion d'un blanc varié de grandes taches noires; la gorge noire aussi; la poitrine et le ventre blancs, avec quelques taches noires sur la poitrine et les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont noires, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont grises, et bordées de blanc sur leur côté inférieur; les pennes de la queue sont noires, et bordées de gris de fer; les latérales ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER A TÊTE ROUSSE.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été envoyé de la Martinique à M. Aubry, curé de Saint-Louis. Il a la tête rousse; la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps, d'un vert d'olive; la gorge et la poitrine d'un jaune varié de taches longitudinales rousses; le reste du dessous du corps d'un jaune clair sans taches; les couvertures supérieures des ailes, et les pennes des ailes et de la queue, sont brunes et bordées de vert d'olive; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont leur côté intérieur d'un jaune clair; le bec est brun, et les pieds sont gris.

Il nous paroît que l'oiseau indiqué par le P. Feuillée sous la dénomination de *chloris erythrachlorides* est le même que celui-ci. « Il a, selon cet auteur, le bec noir et pointu, avec un tant soit peu de bleu à la racine de la mandibule inférieure; son œil est d'un beau noir luisant, et son couronnement, jusqu'à son parement, est couleur de feuille morte ou roux jaune; tout son parement est jaune moucheté, à la façon de nos grives de l'Europe, par de petites taches de même couleur que le couronnement; tout son dos est verdâtre : mais son vol est noir, de même que son manteau; les plumes qui les composent ont une bordure verte : les jambes et le dessus de ses pieds sont gris, mais le dessous est tout-à-fait blanc, mêlé d'un peu de jaune, et ses doigts sont armés de petits ongles noirs et fort pointus.

« Cet oiseau voltige incessamment, et il ne se repose que lorsqu'il mange; son chant est fort petit, mais mélodieux. »

LE FIGUIER A POITRINE ROUGE.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Edwards a donné le mâle et la femelle de cette espèce, qu'il dit avoir reçus de Pensylvanie, où ils ne font que passer au commencement du printemps, pour aller séjourner plus au nord pendant l'été. Ils vivent d'insectes et d'araignées.

Cet oiseau a le sommet de la tête jaune, du blanc de chaque côté, et une petite bande noire au dessous des yeux; le dessus du cou et les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres; les plumes du dessus du corps et les pennes des ailes sont noires et bordées de vert d'olive; le haut de la poitrine et les côtés du corps sont d'un rouge foncé; la gorge et le ventre sont blanchâtres; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de noir sur le derrière de la tête, ni de rouge sur la poitrine.

LE FIGUIER GRIS DE FER.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

C'est encore à M. Edwards qu'on doit la connoissance de cet oiseau. Il a donné les figures du mâle, de la femelle, et du nid. On les trouve en Pensylvanie, où ils arrivent au mois de mars pour y passer l'été; ils retournent ensuite dans les pays plus méridionaux.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps gris de fer; une bande noire de chaque côté de la tête au dessus des yeux : tout

le dessous du corps est blanc; les ailes sont brunes; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue sont blanches; la troisième de chaque côté a une tache blanche vers son extrémité; elle est, dans le reste de sa longueur, ainsi que les autres pennes de la queue, de la même couleur que le dessus du corps; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de bandes noires sur les côtés de la tête.

Ces oiseaux commencent en avril à construire leur nid avec la petite bourre qui enveloppe les boutons des arbres et avec le duvet des plantes; le dehors du nid est composé d'une mousse plate et grisâtre (*lichen*), qu'ils ramassent sur les rochers; entre la couche intérieure de duvet et la couche extérieure de mousse, se trouve une couche intermédiaire de crin de cheval. La forme de ce nid est à peu près celle d'un cylindre court, fermé par dessous, et l'oiseau y entre par le dessus.

Il nous paroît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau de la planche enluminée, nº 704, fig. 1, que l'on a indiqué sous la dénomination de *figuier à tête noire de Cayenne :* car il ne diffère de l'oiseau mâle, donné par Edwards, qu'en ce qu'il a la tête, les pennes des ailes, et celles du milieu de la queue, d'un beau noir; ce qui ne nous paroît pas faire une différence assez grande pour ne pas les regarder comme deux variétés de la même espèce.

LE FIGUIER AUX AILES DORÉES.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Encore un figuier de passage en Pensylvanie, donné par Edwards. Il ne s'arrête que quelques jours dans cette contrée, où il arrive au mois d'avril; il va plus au nord, et revient passer l'hiver dans les climats méridionaux.

Il a la tête d'un beau jaune, et une grande tache de cette couleur d'or sur les couvertures supérieures des ailes; les côtés de la tête sont blancs, avec une large bande noire qui entoure les yeux; tout le dessus du corps, les ailes, et la queue, sont d'un cendré foncé; la gorge et la partie inférieure du cou sont noires; le reste du dessus du corps est blanc; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER COURONNÉ D'OR.

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous adoptons cette dénomination, *couronné d'or*, qui a été donnée par Edwards à cet oiseau dans la description qu'il a faite du mâle et de la femelle. Ce sont des oiseaux de passage en Pensylvanie, où ils arrivent au printemps pour n'y séjourner que quelques jours, et passer de là plus au nord, où ils demeurent pendant l'été, et d'où ils reviennent avant l'hiver pour regagner les pays chauds.

Ce figuier a sur le sommet de la tête une tache ronde d'une belle couleur d'or; les côtés de la tête, les ailes, et la queue sont noirs; la partie supérieure du cou, le dos, et la poitrine, sont d'un brun d'ardoise, tacheté de noir; le croupion et les côtés du corps sont jaunes, avec quelques taches noires; tout le dessous du corps est blanchâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et qu'elle n'a point de noir sur les côtés de la tête ni sur la poitrine.

LE FIGUIER ORANGÉ.

VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

CETTE espèce est nouvelle et se trouve à la Guiane, d'où elle nous a été envoyée pour le Cabinet. L'oiseau a le sommet et les côtés de la tête, la gorge, les côtés, et le dessous du cou, d'une belle couleur orangée, avec deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessus du corps et les pennes des ailes sont d'un brun rougeâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de noir et de blanc; la poitrine est jaunâtre aussi bien que le ventre; les pennes de la queue sont noires et bordées de jaunâtre; le bec est noir, et les pieds sont jaunes.

LE FIGUIER HUPPÉ.

VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

CETTE espèce se trouve à la Guiane, et n'a été indiquée par aucun naturaliste. Il paroît qu'elle est sédentaire dans cette contrée; car on y voit cet oiseau dans toutes les saisons. Il habite les lieux découverts, se nourrit d'insectes, et a les mêmes habitudes naturelles que les autres figuiers. Le dessous du corps, dans cette espèce, est d'un gris mêlé de blanchâtre; et le dessus, d'un brun tracé de vert. Il se distingue des autres figuiers par sa huppe, qui est composée de petites plumes arrondies, à demi relevées, frangées de blanc, sur un fond brun noirâtre, et hérissées jusque sur l'œil et sur la racine du bec. Il a quatre pouces de longueur, en y comprenant celle de la queue. Son bec et ses pieds sont d'un brun jaunâtre : n° 391, fig. 1.

LE FIGUIER NOIR.

VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

UNE autre espèce qui se trouve également à Cayenne, mais qui est plus rare, est le figuier noir, ainsi désigné parce que la tête et la gorge sont enveloppées d'un noir qui se prolonge sur le haut et les côtés du cou, et sur les ailes et le dos jusqu'à l'origine de la queue; ce même noir reparoît en large bande à la pointe des pennes, qui sont d'un roux bai dans leur première moitié; un trait assez court de cette même couleur est tracé sur les six ou sept premières pennes de l'aile vers leur origine, et les côtés du cou et de la poitrine; le devant du corps est gris blanchâtre; le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre. Au reste, ce figuier est un des plus grands, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER OLIVE.

VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

ENCORE un autre figuier, n° 685, fig. 1, qui se trouve à Cayenne assez communément, et qui y est sédentaire. Nous l'avons nommé *figuier olive*, parce que tout le dessus du corps et de la tête est de vert d'olive, sur un fond brun; cette même couleur olive

perce encore dans le brun noirâtre des pennes des ailes et de la queue; la partie de la gorge et de la poitrine jusqu'au ventre est d'un jaune clair. C'est aussi un des plus grands figuiers, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER PROTONOTAIRE.

VINGT-NEUVIÈME ESPÈCE.

On appelle ce figuier, à la Louisiane, *protonotaire*, et nous lui conservons ce nom pour le distinguer des autres. Il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine, et le ventre, d'un beau jaune jonquille; le dos olivâtre; le croupion cendré; les couvertures inférieures de la queue blanches; les pennes des ailes et de la queue noirâtres et cendrées; le bec et les pieds noirs.

Indépendamment de ces vingt-neuf espèces de figuiers, qui sont toutes du nouveau continent, il paroît qu'il y en a encore cinq espèces ou variétés dans la seule contrée de la Louisiane, dont on peut voir les individus dans le cabinet de M. Mauduit, qui lui ont été apportés par M. Lebeau, médecin du roi à la Louisiane.

LE FIGUIER A DEMI-COLLIER.

TRENTIÈME ESPÈCE.

Ce petit oiseau est d'un cendré très-clair sous la gorge et tout le dessous du corps, avec un demi-collier jaunâtre sur la partie inférieure du cou. Il a le dessus de la tête olivâtre tirant sur le jaune, une bande cendrée derrière les yeux; les couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées de jaune; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées de blanchâtre, et les pennes moyennes sont également brunes, mais bordées d'olivâtre, et terminées de blanc; le ventre a une teinte de jaunâtre, les pennes de la queue sont cendrées, les deux intermédiaires sans aucun blanc, les quatre latérales de chaque côté bordées de blanc sur leur côté intérieur; toutes dix sont pointues par le bout; le bec est noirâtre en dessus, et blanchâtre en dessous. L'oiseau a quatre pouces et demi de longueur; la queue, vingt-une lignes; elle dépasse les ailes pliées d'environ dix lignes. Les pieds sont noirâtres.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

TRENTE-UNIÈME ESPÈCE.

Cette trente-unième espèce est un figuier dont la gorge, le cou, le haut de la poitrine, sont jaunes; seulement le haut de la poitrine est un peu plus rembruni, et le reste du dessous du corps est roussâtre, tirant au jaune sur les couvertures inférieures de la queue. Il a la tête et le dessus du corps d'un olivâtre brun; les petites couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune varié de brun, ce qui forme une bordure jaune assez apparente; les pennes des ailes sont brunes; les moyennes sont bordées d'olivâtre, et les grandes d'un gris clair, qui, s'éclaircissant de plus en plus, devient blanc sur la première penne; celles de la queue sont brunes, bordées d'olivâtre; le bec est brun en dessus et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE FIGUIER BRUN OLIVE.

TRENTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Ce figuier a le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un brun tirant à l'olivâtre; les couvertures supérieures de la queue, couleur d'olive; la gorge, le devant du cou, la poitrine, et les flancs sont blanchâtres et variés de traits gris; le ventre est blanc jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait jaunes; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes sont brunes, bordées d'un brun plus clair, et terminées de blanchâtre; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées de gris clair; les pennes de la queue sont aussi brunes, bordées de gris clair, avec une teinte de jaune sur les intermédiaires; les deux latérales, de chaque côté, ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur, et la première de chaque côté est bordée de blanc; le bec est brun en dessus, et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont bruns.

LE FIGUIER GRASSET.

TRENTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du corps d'un gris foncé verdâtre, ou d'un gros vert d'olive, avec une tache jaune sur la tête, et des traits noirs sur le corps; le croupion est jaune; la gorge et le dessous du cou sont d'une couleur roussâtre, au travers de laquelle perce le cendré foncé du fond des plumes; le reste du dessous du corps est blanchâtre; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées extérieurement de gris, et intérieurement de blanchâtre; les pennes moyennes sont noirâtres, bordées extérieurement et terminées de gris; les pennes de la queue sont noires, bordées de gris; les quatre pennes latérales ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE CENDRÉE.

TRENTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce figuier a la tête et le dessus du corps cendrés; la gorge et tout le dessous du corps, d'un cendré plus clair; les pennes des ailes sont cendrées, bordées de blanchâtre; les pennes de la queue sont noires: la première de chaque côté est presque toute blanche; la seconde penne est moitié blanche du côté de l'extrémité; la troisième est seulement terminée de blanc: le bec est noir en dessus, et gris en dessous.

Ces figuiers s'appellent *grassets* à la Louisiane, parce qu'ils sont en effet fort gras. Ils se perchent sur les tulipiers, et particulièrement sur le *magnolia*, qui est une espèce de tulipier toujours vert.

LE GRAND FIGUIER DE LA JAMAÏQUE.

TRENTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

M. Edwards est le premier qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *rossignol d'Amérique;* mais ce n'est point un rossignol, et il a tous les caractères des figuiers, avec lesquels M. Brisson a eu raison de le ranger. La partie supérieure du bec est noirâtre; l'inférieure, couleur de chair; le dessus du dos, de la tête, et des ailes, est d'un brun obscurément teint de verdâtre; les bords des pennes sont jaunes verdâtre plus clair; une couleur orangée règne au dessus du corps, de la gorge à la queue; les couvertures inférieures de l'aile et toutes celles de la queue, ainsi que les barbes intérieures de ses pennes, sont de la même couleur; de l'angle du bec un trait noir passe par l'œil; un autre s'étend dessous; entre deux et au dessous, l'orangé forme deux bandes; les pieds et les doigts sont noirâtres. L'oiseau est à peu près grand comme le rouge-gorge, et un peu moins gros. M. Edwards remarque qu'il a beaucoup de rapport avec celui que Sloane, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque*, tome II, p. 299, appelle *icterus minor nidum suspendens.*

Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici de trois oiseaux que nos nomenclateurs ont confondus avec les figuiers, et qui certainement ne sont pas de ce genre.

Ces oiseaux sont : 1° le *grand figuier de la Jamaïque*, donné par M. Brisson dans son supplément, page 101. Il diffère absolument des figuiers par le bec.

2° Le *figuier de Pensylvanie* (*ibid.* p. 202), qui diffère aussi des figuiers par le bec, et paroît être du même genre que le précédent.

3° Le *grand figuier de Madagascar* (*Ornithologie* du même auteur, tome III, p. 482), qui a plutôt le bec d'un merle que celui d'un figuier.

LES DEMI-FINS.

Il ne faut que comparer les oiseaux des deux continens pour s'apercevoir que les espèces qui ont le bec fort et vivent de grains sont aussi nombreuses dans l'ancien qu'elles le sont peu dans le nouveau, et qu'au contraire les espèces qui ont le bec foible et vivent d'insectes sont beaucoup plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien; en quoi l'on ne peut s'empêcher de reconnoître l'influence de l'homme sur la nature; car c'est l'homme qui a créé le blé et les autres grains qui font sa nourriture, et ce sont ces mêmes grains qui ont visiblement multiplié les espèces d'oiseaux granivores, puisque ces espèces ne se trouvent en nombre que dans les pays cultivés, tandis que, dans les vastes déserts de l'Amérique, dans ses grandes forêts, dans ses savanes immenses, où la nature, brute par cela même qu'elle est indépendante de l'homme, ne produit rien qui ressemble à nos grains, mais seulement des fruits, de petites semences, et une énorme quantité d'insectes, les espèces d'oiseaux insectivores et à bec foible se sont multipliées en raison de l'abondance de la nourriture qui leur convenoit : mais, dans le passage des oiseaux à bec fort aux oiseaux à bec foible, la nature, comme dans tous ses autres ouvrages, procède par gradations insensibles; elle tend à rapprocher les extrêmes par l'artifice admirable de ses nuances, de ses demi-teintes, qui déroutent si souvent les divisions tranchées de nos méthodes. La classe des demi-fins est une de ces nuances; c'est la classe intermédiaire entre les oiseaux à bec fort et ceux à bec fin. Cette classe existe de temps immémorial dans la nature, quoiqu'elle n'ait point encore été admise par aucun méthodiste[1] : elle comprend parmi les oiseaux du

1. Lorsque l'on commençoit d'imprimer cet article, je me suis aperçu que M. Edwards, dans son catalogue d'oiseaux, etc., qui est à la fin du septième volume, a rangé parmi ceux qui ont des becs d'une épaisseur moyenne, les oiseaux suivans:

1° Son oiseau écarlate, qui est notre scarlate;

2° Son oiseau rouge d'été, qui est notre preneur de mouches rouge;

3° Son manakin au visage blanc, qui est notre demi-fin à huppe et gorge blanches;

4° Son moineau de buisson d'Amérique, qui est notre habit uni;

Nouveau-Monde ceux qui ont le bec plus fort que les pitpits, mais moins que les tangaras; et parmi les oiseaux de l'ancien continent, ceux qui ont le bec plus fort que les fauvettes, mais moins que la linotte. On pourroit donc y rapporter non seulement la calandre et quelques alouettes, mais plusieurs espèces qui n'ont été rangées dans d'autres classes que parce que celle-ci n'existoit pas encore. Enfin les mésanges feront la nuance entre ces demi-fins et les becs foibles, parce que, bien qu'elles aient le bec fin, et par conséquent foible en apparence, cependant on jugera qu'elles l'ont assez gros si on le compare à sa très-petite longueur, et parce qu'elles l'ont en effet assez fort pour casser des noyaux et percer le crâne d'un oiseau plus gros qu'elles, comme on le verra dans leur histoire.

5° Son rouge-queue des Indes, qui est notre petit noir aurore;
6° Sa moucherolle olive, qui est notre gobe-mouche olive;
7° Son mangeur de vers, auquel nous avons conservé ce nom.

LE DEMI-FIN, MANGEUR DE VERS.

Cet oiseau est tout différent d'un autre mangeur de vers dont parle M. Sloane, et qui est non seulement d'un autre climat, mais encore d'une nature différente. Celui-ci a le bec assez pointu, brun dessus, couleur de chair dessous; la tête orangée, et, de chaque côté, deux bandes noires, dont l'une passe sur l'œil même, l'autre au dessus, et qui sont séparées par une bande jaunâtre, au delà de laquelle elles vont se reunir près de l'occiput; la gorge et la poitrine aussi d'une couleur orangée, mais qui s'affoiblit en s'éloignant des parties antérieures, et n'est plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue; le dessus du cou, le dos, les ailes, et la queue, d'un vert olivâtre foncé; les couvertures inférieures des ailes d'un blanc jaunâtre; les pieds couleur de chair.

Cet oiseau se trouve dans la Pensylvanie; il y est connu pour oiseau de passage, ainsi que toutes les espèces à bec fin et quelques espèces à bec fort. Il arrive dans cette province au mois de juillet, et prend sa route vers le nord; mais on ne le voit point reparoître l'automne en Pensylvanie, non plus que tous les autres oiseaux qui passent au printemps dans la même contrée. Il faut, dit M. Edwards, qu'ils repassent vers le sud par un autre chemin derrière les montagnes. Sans doute que, dans cet autre chemin, ils trouvent en abondance les vers et les insectes qui leur servent de nourriture.

Le mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire.

LE DEMI-FIN NOIR ET BLEU.

M. Koelreuter, qui a le premier décrit cet oiseau, le donne comme une espèce fort rare venant des Indes. Il nous apprend qu'il a le bec plus long et plus menu que les pinsons [1], et par conséquent il doit se rapporter à la classe des demi-fins.

A l'exception du bec qui est brun, et des pieds qui sont bruns aussi, mais d'une teinte moins foncée, cet oiseau n'a que du noir et du bleu dans son plumage; le noir règne sur la gorge, la base de l'aile et la partie antérieure du dos, où il forme un demi-cercle, dont la convexité est tournée du côté de la queue; il y a outre cela un trait noir qui va de chaque narine à l'œil du même côté; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de bleu, et ce bord est plus large dans les moyennes; tout le reste du plumage est bleu changeant, avec des reflets de couleur cuivreuse.

La grosseur de ce demi-fin est à peu près celle de la grande linotte; son bec a cinq lignes et demie de long, et sa queue est composée de douze pennes égales.

1. *Longius et tenuius*, dit M. Koelreuter. On ne peut qu'être surpris après cela qu'il fasse de cet oiseau un pinson.

LE DEMI-FIN NOIR ET ROUX.

M. Commerson a vu cet oiseau à Buénos-Ayres. Il a tout le dessus de la tête et du corps, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un noir décidé; la gorge, le devant du cou, et les flancs, d'une couleur de rouille; on voit du blanc entre le front et les yeux, à la naissance de la gorge, au milieu du ventre, à la base des ailes, et à l'extrémité des pennes extérieures de la queue; le bec est noirâtre; les narines sont, très-près de sa base, à demi-recouvertes par les petites plumes; l'iris marron, la pupille d'un bleu noirâtre, la langue triangulaire, non divisée par le bout, enfin l'ongle postérieur le plus fort de tous.

M. Commerson, déterminé sans doute par la forme du bec, qui est un peu effilé, marque la place de cet oiseau entre les pinsons et les oiseaux à bec fin[1]; et c'est par cette raison que je l'ai rangé avec les demi-fins, le nom de *pinson* ne pouvant lui convenir, suivant M. Commerson lui-même, qui cependant le lui a donné faute d'autre. Il est à peu près de la grosseur de la linotte.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, vingt-six lignes: elle est composée de douze pennes, et dépasse les ailes de vingt lignes; les ailes ont seize à dix-sept pennes.

1. *Motacillis et fringillis quasi intermedia*, dit M. Commerson. L'on sait que le mot de *motacilla*, qui, jusqu'à M. Linnæus, avoit été le nom propre des *hoche-queues*, est devenu, dans la méthode de ce naturaliste, un nom générique qui embrasse les petits oiseaux à bec fin; et il paroît que M. Commerson suivoit, à bien des égards, la méthode de M. Linnæus.

LE BIMBELÉ, OU LA FAUSSE LINOTTE.

Je dois la connoissance de cet oiseau de Saint-Domingue à M. le chevalier Lefèvre Deshayes, qui a non seulement un goût éclairé, mais un zèle très-vif pour l'histoire naturelle, et qui joint à l'art d'observer le talent de dessiner et même de peindre les objets. M. le chevalier Deshayes m'a envoyé, entre autres dessins coloriés, celui du bimbelé, ainsi nommé par les nègres, qui, lui trouvant quelques rapports avec un oiseau de leur pays, lui en ont donné le nom. Mais il est probable que ce nom n'est pas mieux appliqué à l'oiseau dont il est ici question, que celui de *fausse linotte*; il ne ressemble en effet à notre linotte ni par le chant, ni par le plumage, ni par la forme du bec. Je lui conserve cependant et l'un et l'autre nom, parce que ce sont les seuls sous lesquels il soit connu dans son pays.

Son chant n'est ni varié ni brillant; il ne roule que sur quatre ou cinq notes: malgré cela on se plaît à l'entendre, parce que les tons en sont pleins, doux et moelleux.

Il vit de fruits et de petites graines; il se tient assez volontiers sur les palmistes, et fait son nid dans l'espèce de ruche que les oiseaux palmistes et autres forment sur ces arbres, à l'endroit d'où sort le pédicule qui soutient la grappe. La femelle ne pond que deux ou trois œufs, et c'est peut-être une des causes pourquoi les bimbelés sont si rares.

Leur plumage est encore moins brillant que leur chant: ils ont la gorge, le devant du cou, la poitrine, et le haut du ventre, d'un blanc sale teinté de jaune; les jambes, le bas-ventre, et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune foible; les flancs d'un gris foncé; toute la partie supérieure d'un brun plus foncé sur la tête, plus clair sur le dos; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert olivâtre; les pennes et couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue, brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue bordées intérieurement d'une large bande de blanc pur vers leur extrémité; la face intérieure de toutes ces pennes d'un gris ardoise; l'iris d'un brun clair.

Le bimbelé pèse un peu moins de deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces; bec, sept lignes, très-pointu; narines fort oblongues, surmontées d'une protubérance; vol, sept pouces; dix-huit pennes à chaque aile; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales: elle dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE BANANISTE.

Nous avons parmi les pinsons un oiseau le la Jamaïque appelé *bonana*, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. Le bananiste st beaucoup plus petit; son plumage est lifférent; et, quoiqu'il se plaise sur le même rbre appelé *bonana* ou *bananier*, il a probablement aussi des mœurs différentes: 'est ce qu'on pourroit décider, si celles du bonana de M. Sloane étoient aussi bien connues que celles de l'oiseau dont il est question dans cet article, et dont M. le chevalier Lefèvre Deshayes nous a envoyé la lescription, la figure coloriée, et tout ce que nous en dirons. Il se trouve à Saint-Domingue; les nègres assurent qu'il suspend son nid à des lianes. On le voit souvent sur es bananiers: mais la banane n'est point sa seule nourriture, et plusieurs autres oiseaux s'en nourrissent comme lui, en sorte que e nom de *bananiste*, il faut l'avouer, ne le caractérise pas suffisamment; mais j'ai cru devoir lui conserver ce nom, sous lequel il est connu généralement à Saint-Domingue.

Le bananiste a le bec un peu courbé, fort pointu, et d'une grosseur moyenne, comme sont les becs des demi-fins. Outre les bananes, il se nourrit d'oranges, de cirouelles, d'avocats, et même de papayes; on n'est pas bien sûr s'il mange aussi des graines ou des insectes; tout ce qu'on sait c'est qu'il ne s'est trouvé nul vestige d'insectes ni de graines dans l'estomac de celui qu'on a ouvert. Il se tient dans les bananiers, dans les terrains en friche et couverts de halliers; il vole par sauts et par bonds; son vol est rapide, et accompagné d'un petit bruit: son ramage est peu varié: c'est, pour ainsi dire, une continuité de cadences plus ou moins appuyées sur le même ton.

Quoique le bananiste vole bien, M. le chevalier Deshayes le trouve trop délicat et trop foible pour soutenir les grands voyages, et pour supporter la température des pays septentrionaux; d'où il conclut que c'est un oiseau indigène du nouveau continent. Il a le dessus du corps d'un gris foncé presque noirâtre, qui approche du brun sur la queue et les couvertures des ailes; les pennes de la queue moins foncées que celles des ailes, et terminées de blanc; les ailes marquées dans leur milieu d'une tache blanche; des espèces de sourcils blancs; les yeux sur une bande noire qui part du bec et va se perdre dans la couleur sombre de l'occiput; la gorge gris cendré; la poitrine, le ventre, et le croupion, d'un jaune tendre; les flancs, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue, variés de jaune clair et de gris; quelques-unes des couvertures blanches et se relevant sur la queue; la partie antérieure des épaules d'un beau jaune; le bec noir; les pieds gris ardoisé.

Longueur totale, trois pouces huit lignes; bec, quatre lignes; narines larges, de la forme d'un croissant renversé, surmontées d'une protubérance de même forme, mais en sens contraire; langue pointue; tarse, sept lignes; vol, six pouces; ailes composées de dix-sept pennes; queue, quatorze à quinze lignes: elle dépasse les ailes d'environ sept à huit lignes.

LE DEMI-FIN A HUPPE ET GORGE BLANCHES.

Tout ce que M. Edwards nous apprend de cet oiseau qu'il a dessiné et fait connoître le premier, c'est qu'il est originaire de l'Amérique méridionale et des îles adjacentes, telles que celle de Cayenne. Sa huppe est composée de plumes blanches, longues, étroites, et pointues, qui sont couchées sur la tête dans l'état de repos, et que l'oiseau relève lorsqu'il est agité de quelque passion. Il a la gorge blanche, bordée d'une zone noire qui va d'un œil à l'autre; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue, leurs couvertures tant inférieures que supérieures, et les couvertures inférieures des ailes, d'un orangé plus ou moins éclatant; le haut du dos, le bas du cou joignant les pennes des ailes, leurs couvertures supérieures, et les jambes, d'un cendré foncé tirant au bleu plus ou moins; le bec noir, droit, assez pointu, et d'une grosseur moyenne; les pieds d'un jaune orangé.

Longueur totale, cinq pouces et un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, dix lignes; le doigt extérieur adhérent dans presque toute sa longueur au doigt du milieu; la queue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de huit à dix lignes.

L'HABIT UNI.

M. Edwards se plaint en quelque sorte de ce que le plumage de cet oiseau est trop simple, trop monotone, et n'a aucun accident par lequel on puisse le caractériser : je le caractérise ici par cette simplicité même. Il a une espèce de capuchon cendré tirant un peu sur le vert, lequel couvre la tête et le cou; tout le dessus du corps, compris les ailes et la queue, d'un brun roussâtre; les pennes cendrées en dessous; le bec noir, et les pieds bruns.

Cet oiseau est de la grosseur de la fauvette de haie : mais il n'est pas de la même espèce, quoique M. Edwards lui en ait donné le nom; car il avoue expressément qu'il a le bec plus épais et plus fort que cette fauvette. On le trouve à la Jamaïque.

LES PITPITS.

Quoique ces oiseaux ressemblent beaucoup aux figuiers, et qu'ils se trouvent ensemble dans le nouveau continent, ils diffèrent néanmoins assez les uns des autres pour qu'on puisse en former deux genres distincts et séparés. La plupart des figuiers sont voyageurs; tous les pitpits sont sédentaires dans les climats les plus chauds de l'Amérique. Ils demeurent dans les bois et se perchent sur les grands arbres, au lieu que les figuiers ne fréquentent guère que les lieux découverts, et se tiennent sur les buissons ou sur les arbres de moyenne hauteur. Les pitpits ont aussi les mœurs plus sociales que les figuiers; ils vont par grandes troupes, et ils se mêlent plus familièrement avec de petits oiseaux d'espèces étrangères : ils sont aussi plus gais et plus vifs, et toujours sautillans : mais, indépendamment de cette diversité dans les habitudes naturelles, il y a aussi des différences dans la conformation; les pitpits ont le bec plus gros et moins effilé que les figuiers, et c'est par cette raison que nous avons placé les oiseaux à bec demi-fin entre eux et les figuiers, desquels ils diffèrent encore en ce qu'ils ont la queue coupée carrément, tandis que tous les figuiers l'ont un peu fourchue. Ces deux caractères du bec et de la queue sont assez marqués pour qu'on doive séparer ces deux genres.

Nous connoissons cinq espèces dans celui des pitpits, et toutes cinq se trouvent à la Guiane et au Brésil, et sont à peu près de la même grandeur.

LE PITPIT VERT.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les pitpits sont en général à peu près de la grandeur des figuiers, mais un peu plus gros : ils ont quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur. Celui-ci, que nous appelons le *pitpit vert*, n'a que la tête et les petites couvertures supérieures des ailes d'un beau bleu, et la gorge d'un gris bleuâtre : mais tout le reste du corps et les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un vert brillant; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de vert; celles de la queue sont d'un vert plus obscur; le bec est brun, et les pieds sont gris. On le trouve assez communément à Cayenne.

LE PITPIT BLEU.

SECONDE ESPÈCE.

Le pitpit bleu, n° 669, fig. 2, est aussi commun à la Guiane que le pitpit vert. Il est à peu près de la même grosseur: cependant il forme une espèce séparée, qui a même des variétés. Il a le front, les côtés de la tête, la partie supérieure du dos, les ailes, et la queue, d'un beau noir; le reste du plumage est d'un beau bleu; le bec est noirâtre, et les pieds sont gris.

Variétés du Pitpit bleu.

Une première variété du pitpit bleu est l'oiseau qu'Edwards a donné sous le nom de *manakin bleu;* car il ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il a la gorge noire, et que le front, ainsi que les côtés de la tête, sont bleus comme le reste du corps.

Une seconde variété de cette même espèce est l'oiseau qui est représenté dans les planches enluminées, n° 669, fig. 1, sous la dénomination de *pitvit bleu de Cayenne*, qui ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il n'a pas de noir sur le front ni sur les cotés de la tête.

Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a regardé l'oiseau du Mexique, donné par Fernandès sous le nom d'*elotototl*, comme un pitpit bleu: mais nous ne voyons pas sur quoi il a pu fonder cette opinion; car Fernandès est le seul qui ait vu cet oiseau, et voici tout ce qu'il en dit: « L'*elototl* est à peine de la grandeur du chardonneret: il est blanc ou bleuâtre, et sa queue est noire; il habite les montagnes de Tetzcocano; sa chair n'est pas mauvaise à manger; il n'a point de chant, et c'est par cette raison qu'on ne l'élève pas dans les maisons. » On voit bien que, par une pareille indication, il n'y a pas plus de raison de dire que cet oiseau du Mexique est un pitpit qu'un oiseau d'un autre genre.

LE PITPIT VARIÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau se trouve à Surinam et à Cayenne. Il a le front de couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête et du cou, et le dos, d'un beau noir; le croupion vert doré; la gorge d'un bleu violet; la partie inférieure du cou et la poitrine variées de violet et de brun; le reste du dessous du corps est roux; les couvertures supérieures de la queue et les petites couvertures du dessus des ailes, sont bleues; les grandes couvertures et les pennes des ailes, et celles de la queue, sont noires, bordées de bleu; la mandibule supérieure du bec est brune; l'inférieure est blanchâtre; les pieds sont cendrés.

LE PITPIT A COIFFE BLEUE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cette espèce est nouvelle, et se trouve comme les autres à Cayenne. Nous l'appelons *pitpit à coiffe bleue*, parce qu'il a une espèce de coiffe ou de cape d'un beau bleu brillant et foncé, qui prend au front, passe sur les yeux, et s'étend jusqu'au milieu du dos; il a seulement sur le sommet de la tête une tache bleue longitudinale: il est remarquable par une raie blanche, qui commence au milieu de la poitrine, et va en s'élargissant jusque dessous la queue; le reste du dessous du corps est bleu; le bec et les pieds sont noirs.

LE GUIRA-BERABA.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, donné par Marcgrave, me paroît être du genre des pitpits, quoique sa description ne soit pas assez complète pour que nous puissions assurer que ce n'est pas un figuier. Il est grand comme le chardonneret; ce qui excède la taille ordinaire des figuiers, et même un peu celle des pitpits, qui communément sont plus gros que les figuiers. Il a le dessus de la tête, le cou, le dos, les ailes, et la queue, d'un vert clair; la gorge noire, le reste du dessous du corps et le croupion d'un jaune doré; quelques pennes des ailes sont brunes à leurs extrémités; le bec est droit, aigu, et jaune, avec un peu de noir sur la mandibule supérieure; les pieds sont bruns.

Nous observerons que M. Brisson a confondu cet oiseau avec celui que Pison a donné sous le nom de *guira perea*, quoique ce soient certainement deux oiseaux différens : car le *guira perea* de Pison a le plumage entièrement de couleur d'or, à l'exception des ailes et de la queue, qui sont d'un vert clair; et il est de plus tacheté, comme l'étourneau, sur la poitrine et le ventre. Il n'y a qu'à comparer ces deux descriptions pour voir évidemment que le *guira perea* de Pison n'est pas le même oiseau que le *guira beraba* de Marcgrave, et qu'ils ont seulement le même nom *guira*, mais avec des épithètes différentes; ce qui prouve encore qu'ils ne sont pas de la même espèce.

LE POUILLOT, OU LE CHANTRE.

Nos trois plus petits oiseaux d'Europe sont le roitelet, le troglodyte, et le pouillot, n° 651, fig. 1. Ce dernier, sans avoir le corps plus gros que les deux autres, l'a seulement un peu plus allongé; c'est la tournure, la taille, et la figure d'un petit figuier : car le pouillot paroît appartenir à ce genre déjà si nombreux; et s'il ne valoit pas infiniment mieux donner à chaque espèce son nom propre, dès qu'elle est bien connue, que de la confondre dans les appellations génériques, on pourroit nommer le pouillot, *petit figuier d'Europe*, et je suis surpris que quelque nomenclateur ne s'en soit point avisé. Au reste, le nom de *pouillot*, comme celui de *poul* donné au roitelet, paroît venir de *pullus*, *pusillus*, et désigne également un oiseau très-petit.

Le pouillot vit de mouches et d'autres petits insectes; il a le bec grêle, effilé, d'un brun luisant en dehors, jaune en dedans et sur les bords. Son plumage n'a d'autres couleurs que deux teintes foibles de gris verdâtre et de blanc jaunâtre : la première s'étend sur le dos et la tête; une ligne jaunâtre, prise de l'angle du bec, passe près de l'œil et s'étend sur la tempe; les pennes de l'aile, d'un gris assez sombre, ont, comme celles de la queue, leur bord extérieur frangé de jaune verdâtre; la gorge est jaunâtre, et il y a une tache de la même couleur sur chaque côté de la poitrine, au pli de l'aile; le ventre et l'estomac ont du blanc plus ou moins lavé de jaune foible, suivant que l'oiseau est plus ou moins âgé, ou selon la différence du sexe; car la femelle a toutes les couleurs plus pâles que le mâle. En général, le plumage du pouillot ressemble à celui du roitelet, qui seulement a de plus une tache blanche dans l'aile, et une huppe jaune.

Le pouillot habite les bois pendant l'été. Il fait son nid dans le fort des buissons ou dans une touffe d'herbes épaisses; il le construit avec autant de soin qu'il le cache; il emploie de la mousse en dehors, et de la laine et du crin en dedans : le tout est bien tissu, bien recouvert, et ce nid a la forme d'une boule comme ceux du troglodyte, du roitelet, et de la petite mésange à longue queue. Il semble que cette structure de nid ait été suggérée par la voix de la nature à ces quatre espèces de très-petits oiseaux, dont la chaleur ne suffiroit pas si elle n'étoit retenue et concentrée pour le succès de l'incubation; et ceci prouve encore que tous les animaux ont peut-être plus de génie pour la propagation de leur espèce que d'ins-

tinct pour leur propre conservation. La femelle du pouillot pond ordinairement quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, piqueté de rougeâtre, et quelquefois six ou sept. Les petits restent dans le nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler aisément.

En automne, le pouillot quitte les bois et vient chanter dans nos jardins et nos vergers. Sa voix, dans cette saison, s'exprime par *tuit, tuit*, et ce son presque articulé est le nom qu'on lui donne dans quelques provinces [1], comme en Lorraine, où nous ne retrouvons pas la trace du nom *chofti* [2] qu'on donnoit à cet oiseau du temps de Belon, et qui, selon lui, signifie *chanteur* ou *chantre*, autre dénomination de cet oiseau, relative à la diversité et à la continuité de son ramage, qui dure tout le printemps et tout l'été. Ce chant a trois ou quatre variations, la plupart modulées : c'est d'abord un petit gloussement ou grognement entrecoupé, puis une suite de sons argentins détachés, semblables au tintement réitéré d'écus qui tomberoient successivement l'un sur l'autre; et c'est apparemment ce son que Willughby et Albin comparent à la *strideur* des sauterelles. Après ces deux efforts de voix très-différens l'un de l'autre, l'oiseau fait entendre un chant plein; c'est un ramage fort doux, fort agréable, et bien soutenu, qui dure pendant le printemps et l'été : mais en automne, dès le mois d'août, le petit sifflement *tuit, tuit*, succède à ce ramage, et cette dernière variation de la voix se fait à peu près de même dans le rouge-queue et dans le rossignol.

1. En Toscane, *lui*; et il prononce ce petit nom d'une voix plaintive, dit Olina, sans avoir d'autre chant. Ceci sembleroit indiquer que le pouillot ne passe point l'été en Italie, d'autant plus qu'Olina dit ensuite qu'on l'y voit en hiver.

2. On le nomme encore ainsi dans la forêt d'Orléans, suivant M. Salerne.

Dans le pouillot, le mouvement est encore plus continu que la voix; car il ne cesse de voltiger vivement de branche en branche : il part de celle où il se trouve pour attraper une mouche, revient, repart en furetant sans cesse dessus et dessous les feuilles pour chercher des insectes; ce qui lui a fait donner, dans quelques-unes de nos provinces, les noms de *fretillet*, *fénérotet*. Il a un petit balancement de queue de haut en bas, mais lent et mesuré.

Ces oiseaux arrivent en avril, souvent avant le développement des feuilles. Ils sont en troupes de quinze ou vingt pendant le voyage; mais au moment de leur arrivée, ils se séparent et s'apparient; et lorsque malheureusement il survient des frimas dans ces premiers temps de leur retour, ils sont saisis du froid et tombent morts sur les chemins.

Cette petite et foible espèce ne laisse pas d'être très-répandue; elle s'est portée jusqu'en Suède, où Linnæus dit qu'elle habite dans les saussaies. On la connoît dans toutes nos provinces : en Bourgogne, sous le nom de *fénérotet;* en Champagne, sous celui de *fretillet;* en Provence, sous celui de *fifi*. On la trouve en Italie, et les Grecs semblent l'avoir connue sous le nom de *oispros*, *asilus;* il y a même quelque apparence que le *petit roitelet vert non huppé* de Bengale, donné par Edwards, n'est qu'une variété de notre pouillot d'Europe.

LE GRAND POUILLOT.

Nous connoissons un autre pouillot, moins petit d'un quart que celui dont nous venons de donner la description, et qui en diffère aussi par les couleurs. Il a la gorge blanche et le trait blanchâtre sur l'œil; une teinte roussâtre sur un fond blanchâtre couvre la poitrine et le ventre; la même teinte forme une large frange sur les couvertures et les pennes de l'aile, dont le fond est de couleur noirâtre; un mélange de ces deux couleurs se montre sur le dos et la tête. Du reste, ce pouillot est de la même forme que le petit pouillot commun. On le trouve en Lorraine, d'où il nous a été envoyé; mais, comme nous ne savons rien de ses habitudes naturelles, nous ne pouvons prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

A l'égard du grand pouillot que M. Brisson, d'après Willughby, donne comme une variété de l'espèce du pouillot commun, et *qui a le double de grandeur*, il est difficile, si cela n'est pas exagéré, d'imaginer qu'un oiseau qui a le double de grandeur soit de la même espèce. Nous croyons plutôt que Willughby aura pris pour un pouillot la fauvette de roseau qui lui ressemble assez, et qui est effectivement une fois plus grosse que le pouillot commun.

LE TROGLODYTE,

VULGAIREMENT ET IMPROPREMENT LE ROITELET.

Dans le choix des dénominations, celle qui peint ou qui caractérise l'objet doit toujours être préférée : tel est le nom de *troglodyte*, qui signifie *habitant des antres et des cavernes*, que les anciens avoient donné à ce petit oiseau, et que nous lui rendons aujourd'hui; car c'est par erreur que les modernes l'ont appelé *roitelet*. Cette méprise vient de ce que le véritable roitelet, que nous appelons tout aussi improprement *poul* ou *souci huppé*, est aussi petit que le troglodyte, n° 651, fig. 2. Celui-ci paroît en hiver autour de nos habitations; on le voit sortir du fort des buissons ou des branchages épais pour entrer dans les petites cavernes que lui forment les trous des murs. C'est par cette habitude naturelle qu'Aristote le désigne, donnant ailleurs, sous des traits qu'on ne peut méconnoître et sous son propre nom, le véritable roitelet, auquel la huppe ou couronne d'or et sa petite taille ont, par analogie, fait donner le nom de *petit roi* ou *roitelet*. Or, notre troglodyte en est si différent par la figure autant que par les mœurs, qu'on n'auroit jamais dû lui appliquer ce même nom. Néanmoins l'erreur est ancienne, et peut-être du temps même d'Aristote. Gesner l'a reconnue; mais, malgré son autorité, soutenue de celle d'Aldrovande et de Willughby, qui, comme lui, distinguent clairement ces oiseaux, la confusion a duré parmi les autres naturalistes, et l'on a indistinctement appelé du nom de *roitelet* ces deux espèces, quoique très-différentes et très-éloignées [1].

Le troglodyte est donc ce très-petit oiseau qu'on voit paroître dans les villages et près des villes à l'arrivée de l'hiver, et jusque dans la saison la plus rigoureuse, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai, particulièrement vers le soir, se montrant un instant sur le haut des piles de bois, sur les tas de fagots, où il rentre le moment d'après, ou bien sur l'avance d'un toit, où il ne reste qu'un instant, et se dérobe vite sous la couverture ou dans un trou de muraille. Quand il en sort, il sautille sur les branchages entassés, sa petite queue toujours relevée [2]. Il n'a qu'un vol court et tournoyant; ses ailes battent d'un mouvement si vif, que les vibrations en échappent à l'œil. C'est de cette habitude naturelle que les Grecs le nommoient aussi *trochilos*, *sabot*, *toupie*; et cette dénomination est non seulement analogue à son vol, mais aussi à la forme de son corps accourci et ramassé.

Le troglodyte n'a que trois pouces neuf lignes de longueur, et cinq pouces et demi de vol; son bec a six lignes, et les pieds sont hauts de huit; tout son plumage est coupé transversalement par petites zones ondées de brun foncé et de noirâtre, sur le corps et les ailes, sur la tête et même sur la queue; le dessous du corps est mêlé de blanchâtre et de gris. C'est en raccourci, et, pour ainsi dire, en miniature, le plumage de la bécasse [3]. Il pèse à peine le quart d'une once.

Ce très-petit oiseau est presque le seul qui reste dans nos contrées jusqu'au fort de l'hiver; il est le seul qui conserve sa gaieté dans cette triste saison ; on le voit toujours vif et joyeux, et, comme dit Belon avec une expression dont notre langue a perdu l'énergie, *allègre et vioge*. Son chant, haut et clair, est composé de notes brèves et rapides, *sidiriti*, *sidiriti ;* il est coupé par reprises de cinq ou six secondes. C'est la seule voix légère et gracieuse qui se fasse entendre dans cette saison, où le silence des habitans de l'air n'est interrompu que par le croasse-

1. Olina, Belon, Albin et Brisson, le nomment *roitelet ;* Frisch et Schwenckfeld, après l'avoir nommé *troglodyte*, l'appellent aussi *roitelet :* mais Gesner, Aldrovande, Jonston, Willughby et Sibbald, après eux, rejettent cette dernière dénomination, et s'en tiennent à celle de *troglodyte*. Par une nouvelle confusion, Klein, Barrère, Frisch, et Gesner lui-même, appliquent de nouveau au roitelet *tyrannus*, le nom de *trochilos*, qui, dans Aristote, appartient évidemment au troglodyte. M. Brisson copie leur erreur.

2. Il lui donne en chantant un petit mouvement vif de droite à gauche. Elle a douze pennes assez singulièrement étagées ; la plus extérieure est de beaucoup plus courte que la suivante, celle-ci que la troisième : mais les deux du milieu le sont à leur tour un peu plus que leurs voisines de chaque côté ; disposition facile à reconnoître dans cette queue, que l'oiseau a coutume non seulement de relever, mais d'épanouir en volant, et qui la fait paroître à deux pointes.

3. Aussi ai-je vu des enfans à qui la bécasse étoit connue, du premier moment qu'on leur montroit le troglodyte, l'appeler *petite bécasse*.

ment désagréable des corbeaux. Le troglodyte se fait surtout entendre quand il est tombé de la neige ; ou sur le soir, lorsque le froid doit redoubler la nuit. Il vit ainsi dans les basses-cours, dans les chantiers, cherchant dans les branchages, sur les écorces, sous les toits, dans les trous des murs, et jusque dans les puits, les chrysalides et les cadavres des insectes. Il fréquente aussi les bords des sources chaudes et des ruisseaux qui ne gèlent pas, se retirant dans quelques saules creux, où quelquefois ces oiseaux se rassemblent en nombre[1] : ils vont souvent boire, et retournent promptement à leur domicile commun. Quoique familiers, peu défians, et faciles à se laisser approcher, ils sont néanmoins difficiles à prendre ; leur petitesse, ainsi que leur prestesse, les fait presque toujours échapper à l'œil et à la serre de leurs ennemis.

Au printemps, le troglodyte demeure dans les bois, où il fait son nid près de terre sur quelques branchages épais, ou même sur le gazon, quelquefois sous un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau, quelquefois aussi sous le toit de chaume d'une cabane isolée dans un lieu sauvage, et jusque sur la loge des charbonniers et des sabotiers qui travaillent dans les bois. Il amasse pour cela beaucoup de mousse, et le nid en est à l'extérieur entièrement composé ; mais en dedans il est proprement garni de plumes. Ce nid est presque tout rond, fort gros, et si informe en dehors, qu'il échappe à la recherche des dénicheurs ; car il ne paroît être qu'un tas de mousse jetée au hasard. Il n'a qu'une petite entrée fort étroite, pratiquée au côté. L'oiseau y pond neuf à dix petits œufs blanc terne, avec une zone pointillée de rougeâtre au gros bout. Il les abandonne s'il aperçoit qu'on les ait découverts. Les petits se hâtent de quitter le nid avant de pouvoir voler, et on les voit courir comme de petits rats dans les buissons. Quelquefois les mulots s'emparent du nid, soit que l'oiseau l'ait abandonné, soit que ces nouveaux hôtes soient des ennemis qui l'en aient chassé en détruisant sa couvée. Nous n'avons pas observé qu'il en fasse une seconde au mois d'août dans nos contrées, comme le dit Albert dans Aldrovande, et comme Olina l'assure de l'Italie, en ajoutant qu'on en voit une grande quantité à Rome et aux environs. Ce même auteur donne la manière de l'élever, pris dans le nid ; ce qui pourtant réussit peu, comme l'observe Belon : cet oiseau est trop délicat. Nous avons remarqué qu'il se plaît dans la compagnie des rouge-gorges ; du moins on le voit venir avec ces oiseaux à la pipée. Il approche en faisant un petit cri, *tirit, tirit*, d'un son plus grave que son chant, mais également sonore de timbre. Il est si peu défiant et si curieux, qu'il pénètre à travers la feuillée jusque dans la loge du pipeur. Il voltige et chante dans les bois jusqu'à la nuit serrée, et c'est un des derniers oiseaux, avec le rouge-gorge et le merle, qu'on y entende après le coucher du soleil ; il est aussi un des premiers éveillés le matin : cependant ce n'est pas pour le plaisir de la société ; car il aime à se tenir seul, hors le temps des amours ; et les mâles en été se poursuivent et se chassent avec vivacité.

L'espèce en est assez répandue en Europe ; Belon dit qu'il est connu partout. Cependant s'il résiste à nos hivers, ceux du Nord sont trop rigoureux pour son tempérament. Linnæus témoigne qu'il est peu commun en Suède. Au reste, les noms qu'on lui donne en différens pays suffiroient pour le faire connoître. Frisch l'appelle *roitelet de haies d'hiver*, Schwenckfeld, *roitelet de neige*. Dans quelques-unes de nos provinces, on le nomme *roi de froidure*. Un de ses noms allemands signifie qu'il se glisse dans les branchages ; c'est aussi ce que désigne le nom de *dikesmouler* qu'on lui donne en Angleterre, suivant Gesner, et celui de *perchiachagia*, qu'il porte en Sicile. Dans l'Orléanois, on l'appelle *ratereau* ou *ratillon*, parce qu'il pénètre et court comme un petit rat dans les buissons. Enfin le nom de *bœuf* qu'il porte dans plusieurs provinces lui est donné par antiphrase à cause de son extrême petitesse.

Cet oiseau de notre continent paroît avoir deux représentans dans l'autre : le *roitelet* ou *troglodyte de Buénos-Ayres*, donné dans les planches enluminées, nº 730, fig. 2 ; et le *troglodyte de la Louisiane*, même planche, fig. 1. Le premier, avec la même grandeur et les mêmes couleurs, seulement un peu plus tranchées et plus distinctes, pourroit être regardé comme une variété de celui d'Europe. M. Commerson, qui l'a vu à Buénos-Ayres, ne dit rien autre chose de ses habitudes naturelles, sinon qu'on le voit sur l'une et l'autre rive du fleuve de la Plata, et qu'il entre de lui-même dans les vaisseaux pour y chasser aux mouches.

Le second est d'un tiers plus grand que le premier ; il a la poitrine et le ventre d'un

1. Un chasseur nous assure en avoir trouvé plus de vingt réunis dans le même trou.

fauve jaunâtre, une petite raie blanche derrière l'œil; le reste du plumage sur la tête, le dos, les ailes, et la queue, de la même couleur, et marbré de même que celui de notre troglodyte. Le P. Charlevoix loue le chant du troglodyte ou roitelet du Canada, qui probablement est le même que celui de la Louisiane.

LE ROITELET.

C'est ici le vrai roitelet, comme nous l'avons très-bien prouvé. On auroit toujours dû l'appeler ainsi, et c'est par une espèce d'usurpation, fort ancienne à la vérité, que le troglodyte s'étoit approprié ce nom; mais enfin nous le rétablissons aujourd'hui dans ses droits. Son titre est évident; il est roi, puisque la nature lui a donné une couronne, et le diminutif ne convient à aucun autre de nos oiseaux d'Europe autant qu'à celui-ci, puisqu'il est le plus petit de tous. Le roitelet est si petit qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires, qu'il s'échappe facilement de toutes les cages, et que lorsqu'on le lâche dans une chambre que l'on croit bien fermée, il disparoît au bout d'un certain temps, et se fond en quelque sorte, sans qu'on en puisse trouver la moindre trace; il ne faut, pour le laisser passer, qu'une issue presque invisible. Lorsqu'il vient dans nos jardins, il se glisse subtilement dans les charmilles : et comment ne le perdroit-on pas bientôt de vue? la plus petite feuille suffit pour le cacher. Si l'on veut se donner le plaisir de le tirer, le plomb le plus menu seroit trop fort; on ne doit y employer que du sable très-fin, surtout si l'on se propose d'avoir sa dépouille bien conservée. Lorsqu'on est parvenu à le prendre, soit aux gluaux, soit avec le trébuchet des mésanges, ou bien avec un filet assez fin, on craint de trop presser dans ses doigts un oiseau si délicat; mais, comme il n'est pas moins vif, il est déjà loin qu'on croit le tenir encore. Son cri aigu et perçant est celui de la sauterelle, qu'il ne surpasse pas de beaucoup en grosseur [1]. Aristote dit qu'il chante agréablement; mais il y a toute apparence que ceux qui lui avoient fourni ce fait avoient confondu notre roitelet avec le troglodyte; d'autant plus que, de son aveu, il y avoit dès lors confusion de noms entre ces deux espèces. La femelle pond six ou sept œufs, qui ne sont guère plus gros que des pois, dans un petit nid fait en boule creuse, tissu solidement de mousse et de toile d'araignée, garni en dedans du duvet le plus doux, et dont l'ouverture est dans le flanc; elle l'établit le plus souvent dans les forêts, et quelquefois dans les ifs et les charmilles de nos jardins, ou sur des pins à portée de nos maisons.

Les plus petits insectes font la nourriture ordinaire de ces très-petits oiseaux : l'été, ils les attrapent lestement en volant; l'hiver, ils les cherchent dans leurs retraites, où ils sont engourdis, demi-morts, et quelquefois morts tout-à-fait. Ils s'accommodent aussi de leur larve et de toutes sortes de vermisseaux. Ils sont si habiles à trouver et à saisir cette proie, et ils en sont si friands, qu'ils s'en gorgent quelquefois jusqu'à étouffer. Ils mangent pendant l'été de petites baies, de petites graines, telles que celles du fenouil. Enfin on les voit aussi fouiller le terreau qui se trouve dans les vieux saules, et d'où ils savent apparemment tirer quelque parcelle de nourriture. Je n'ai jamais trouvé de petites pierres dans leur gésier.

Les roitelets se plaisent sur les chênes, les ormes, les pins élevés, les sapins, les genévriers, etc. On les voit en Silésie l'été comme l'hiver, et toujours dans les bois, dit Schwenckfeld; en Angleterre, dans les bois qui couvrent les montagnes; en Bavière, en Autriche, ils viennent l'hiver aux environs des villes, où ils trouvent des ressources contre la rigueur de la saison. On ajoute qu'ils volent par petites troupes, composées non seulement d'oiseaux de leur espèce, mais d'autres petits oiseaux qui ont le même genre de vie, tels que grimpereaux, torche-pots, mésanges, etc. D'un autre côté, M. Salerne nous dit que, dans l'Orléanois, ils vont ordinairement deux à deux pendant l'hiver, et qu'ils se rappellent lorsqu'ils ont été séparés. Il faut donc qu'ils aient des habitudes différentes en différens pays, et cela ne me paroît pas absolument impossible, parce que les habitudes sont relatives

1. Ce chant n'est pas fort harmonieux, si Gesner l'a bien entendu et bien rendu; car il l'exprime ainsi : *sul*, *sil*, *salp*.

aux circonstances; mais il est encore moins impossible que les auteurs soient tombés dans quelque méprise. En Suisse, on n'est pas bien sûr qu'ils restent tout l'hiver : du moins on sait que, dans ce pays et en Angleterre, ils sont des derniers à disparoître. Il est certain qu'en France nous les voyons beaucoup plus l'automne et l'hiver que l'été, et qu'il y a plusieurs de nos provinces où ils ne nichent jamais ou presque jamais.

Ces petits oiseaux ont beaucoup d'activité et d'agilité; ils sont dans un mouvement presque continuel, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimpant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les situations, et souvent les pieds en haut comme les mésanges, furetant dans toutes les gerçures de l'écorce, en tirant le petit gibier qui leur convient, ou le guettant à la sortie. Pendant les froids, ils se tiennent volontiers sur les arbres toujours verts, dont ils mangent la graine; souvent même ils se perchent sur la cime de ces arbres [1] : mais il ne paroît pas que ce soit pour éviter l'homme; car, en beaucoup d'autres occasions, ils se laissent approcher de très-près. L'automne ils sont gras, et leur chair est un fort bon manger, autant qu'un si petit morceau peut être bon. C'est alors qu'on en prend communément à la pipée, et il faut qu'on en prenne beaucoup aux environs de Nuremberg, puisque les marchés publics de cette ville en sont garnis.

Les roitelets sont répandus non seulement en Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie, et probablement jusqu'en Espagne, mais encore en Asie, jusqu'au Bengale, et même en Amérique, depuis les Antilles jusqu'au nord de la Nouvelle-Angleterre, suivant M. Edwards, pl. CCLIV [2]; d'où il suit que ces oiseaux, qui, à la vérité, fréquentent les contrées septentrionales, mais qui d'ailleurs ont le vol très-court, ont passé d'un continent à l'autre; et ce seul fait bien avéré seroit un indice de la grande proximité des deux continens du côté du nord. Dans cette supposition, il faut convenir que le roitelet, si petit, si foible en apparence, et qui, dans la construction de son nid, prend tant de précautions contre le froid, est cependant très-fort non seulement contre le froid, mais contre toutes les températures excessives, puisqu'il se soutient dans des climats si différens.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans son plumage c'est sa belle couronne aurore, bordée de noir de chaque côté, laquelle il sait faire disparoître et cacher sous les autres plumes par le jeu des muscles de la tête; il a une raie blanche qui, passant au dessus des yeux, entre la bordure noire de la couronne et un autre trait noir sur lequel l'œil est posé, donne plus de caractère à la physionomie; il a le reste du dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes, d'un brun olivâtre; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs; le tour du bec blanchâtre, donnant naissance à quelques moustaches noires; les pennes des ailes brunes, bordées extérieurement de jaune olivâtre; cette bordure interrompue vers le tiers de la penne par une tache noire dans la sixième, ainsi que dans les suivantes, jusqu'à la quinzième, plus ou moins; les couvertures moyennes et les grandes les plus voisines du corps, pareillement brunes, bordées de jaune olivâtre, et terminées de blanc sale, d'où résultent deux taches de cette dernière couleur sur chaque aile; les pennes de la queue gris brun, bordées d'olivâtre; le fond des plumes noirâtre, excepté sur la tête, à la naissance de la gorge et au bas des jambes; l'iris noisette, et les pieds jaunâtres. La femelle a la couronne d'un jaune pâle, et toutes les couleurs du plumage plus foibles, comme c'est l'ordinaire.

Le roitelet de Pensylvanie, dont M. Edwards nous a donné la figure et la description, pl. CCLIV, ne diffère de celui-ci que par de légères nuances, et trop peu pour constituer, je ne dis pas une espèce, mais une simple variété. La plus grande différence est dans la couleur des pieds, qu'il a noirâtres.

M. Brisson dit que dans notre roitelet la première plume de chaque aile est extrêmement courte : mais ce n'est point une penne, elle n'en a pas la forme; elle n'est point implantée de même, et n'a pas le même usage : elle naît de l'extrémité d'une espèce de doigt qui termine l'os de l'aile, comme il naît une autre plume semblable à celle-ci d'une autre espèce de doigt qui se trouve à l'articulation suivante [3].

1. On en voit l'hiver sur les picéas et autres arbres toujours verts du Jardin du Roi : mais ils n'y ont jamais niché.

2. Sa carrière seroit encore bien plus étendue, s'il étoit vrai qu'on le trouvât dans les terres Magellaniques, comme il est dit dans les *Navigations aux terres australes*, tome II, page 38 : mais on n'est pas fondé à assurer que l'espèce de roitelet dont il est question dans ce passage soit la même que celle de cet article.

3. On peut appliquer cette remarque à beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, dont on a dit qu'ils

Le roitelet pèse de quatre-vingt-seize à cent vingt grains.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, cinq lignes, noir, ayant les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe, et la pièce inférieure un peu plus courte; chaque narine située près de la base du bec, et recouverte par une seule plume à barbes longues et roides, qui s'appliquent dessus; tarse, sept lignes et demie; doigt extérieur adhérent à celui du milieu par ses deux premières phalanges; ongle postérieur, presque double des autres; vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires et les deux extérieures sont plus courtes que les autres, en sorte que la queue se partage en deux parties égales, l'une et l'autre étagées: elle dépasse les ailes de six lignes : le corps plumé n'a pas un pouce de long.

Langue cartilagineuse, terminée par de petits filets; œsophage, quinze lignes, se dilatant et formant une petite poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, et recouvert par le foie; tube intestinal, cinq pouces; une vésicule du fiel; point de *cæcum*.

Variétés du roitelet.

I.

LE ROITELET RUBIS.

Je ne puis m'empêcher de regarder cet oiseau de Pensylvanie comme une variété de grandeur dans l'espèce de notre roitelet. A la vérité, sa couronne est un peu différente, et dans sa forme, et dans sa couleur; elle est plus arrondie, d'un rouge plus franc, plus décidé, et dont l'éclat le dispute au rubis; de plus, elle n'est point bordée par une zone noire. Le roitelet rubis a en outre le dessous du corps d'un olivâtre plus foncé sur les parties antérieures, plus clair sur le croupion, sans aucun mélange de jaune; une teinte de cette dernière couleur sur la partie inférieure du corps, plus foncée sur la poitrine. Mais sa plus grande différence est celle de la taille, étant plus gros, plus pesant dans la raison de onze à huit. Quant au reste, ces deux oiseaux se ressemblent à quelques nuances près, je veux dire dans ce que laissent voir des oiseaux morts et desséchés : car les mœurs, les allures, les habitudes naturelles du roitelet rubis, nous sont inconnues; et si jamais on découvre qu'elles sont les mêmes que celles de notre roitelet, c'est alors qu'il sera bien décidé que ces deux oiseaux sont de la même espèce.

avoient la première penne de l'aile extrêmement courte.

Dans la race du roitelet rubis, la couronne appartient au mâle exclusivement, et l'on en chercheroit en vain quelque vestige sur la tête de la femelle : mais elle a d'ailleurs à peu près le même plumage que son mâle; et de plus elle est exactement de même poids.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes et demie; vol, six pouces et demi; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six; queue, dix-huit, composée de douze pennes: elle dépasse les ailes d'environ un demi-pouce.

On peut rapporter à cette variété l'individu que M. Lebeau a trouvé à la Louisiane, et qui a le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne cramoisie. A la vérité, ses dimensions relatives sont un peu différentes, mais point assez, ce me semble, pour constituer une nouvelle variété, et d'autant moins que, dans tout le reste, ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup, et que tous deux appartiennent au même climat.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, six lignes; queue, vingt-une lignes, dépassant les ailes de huit à neuf lignes.

II.

LE ROITELET A TETE ROUGE.

C'est celui que le voyageur Kolbe a vu au cap de Bonne-Espérance, et quoique ce voyageur ne l'ait pas décrit assez complétement, néanmoins il en a assez dit pour qu'on puisse le regarder, 1° comme une variété de climat, puisqu'il appartient à l'extrémité méridionale de l'Afrique; 2° comme une variété de grandeur, puisque, suivant Kolbe, il surpasse en grosseur notre mésange bleue, qui surpasse elle-même notre roitelet; 3° comme une variété de plumage, puisqu'il a les ailes noires et les pieds rougeâtres, en quoi il diffère sensiblement de notre roitelet.

III.

C'est ici, ce me semble, la place de cet oiseau envoyé de Groenland à M. Muller, sous le nom de *mésange grise couronnée d'écarlate*, et dont il ne dit que deux mots.

LE ROITELET-MÉSANGE.

Cette espèce, qui est de Cayenne, fait la nuance par son bec court entre le roitelet et les mésanges; elle est encore plus petite que notre roitelet : elle se trouve dans l'Amérique chaude; en quoi elle diffère de notre roitelet, qui se plaît dans des climats plus tempérés, et qui même n'y paroît qu'en hiver. Le roitelet-mésange se tient sur les arbrisseaux, dans les savanes non noyées, et par conséquent assez près des habitations. Il a une couronne jonquille sur la tête, mais placée plus en arrière que dans le roitelet d'Europe; le reste de la tête d'un brun verdâtre; le dessus du corps et les deux pennes intermédiaires de la queue, verdâtres; les pennes latérales, les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, brunes, bordées de verdâtre, et les grandes, brunes, sans aucune bordure; la gorge et le devant du cou cendré clair; la poitrine et le ventre verdâtres; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue, et les flancs, d'un jaune foible.

Longueur totale, trois pouces un quart, bec, quatre lignes (il paroît à l'œil beaucoup plus court que celui de notre roitelet), tarse, six lignes, noir; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales : elle dépasse les ailes de dix lignes.

LES MÉSANGES.

Quoique Aldrovande ait appliqué particulièrement au roitelet le nom de *parra*, je crois que Pline s'en est servi pour désigner en général nos mésanges, et qu'il regardoit ce genre comme une branche de la famille des pics, famille beaucoup plus étendue selon lui qu'elle ne l'est selon les naturalistes modernes. Voici mes preuves :

1° Pline dit que les pics sont les seuls oiseaux qui fassent leur nid dans des trous d'arbre, et l'on sait que plusieurs espèces de mésanges ont aussi cette habitude.

2° Tout ce qu'il dit de certains pics qui grimpent sur les arbres comme les chats, qui s'accrochent la tête en bas, qui cherchent leur nourriture sous l'écorce, qui la frappent à coups de bec, etc., convient aux mésanges comme aux pics.

3° Ce qu'il dit de certains autres pics qui suspendoient leur nid à l'extrémité des jeunes branches, en sorte qu'aucun quadrupède n'en pouvoit approcher, ne peut convenir qu'à certaines espèces de mésanges, telles que le remiz et la penduline, et point du tout aux pics proprement dits.

4° Il est difficile de supposer que Pline n'eût jamais entendu parler du remiz et de la penduline qui suspendent leur nid, puisque l'un des deux au moins nichoit en Italie, comme nous le verrons dans la suite, et il n'est pas moins difficile de supposer que, connoissant ce nid singulier, il n'en ait point parlé dans son *Histoire naturelle*. Or le passage ci-dessus est le seul de son *Histoire naturelle* qui puisse s'y appliquer; donc ce passage ne peut s'entendre que des mésanges considérées comme étant de la famille des pics.

De plus, cette branche de la famille des pics avoit la dénomination particulière de *parra* : car, dans le genre des *parræ*, dit Pline, il y en a qui construisent leur nid en boule, et fermé avec tant de soin qu'à peine on en peut découvrir l'entrée; ce qui convient au troglodyte, oiseau qu'on a confondu quelquefois avec le roitelet et les mésanges; et il y en a une autre espèce qui le fait de même en y employant le chanvre ou le lin, ce qui convient à la mésange à longue queue. Puis donc que ce nom de *parræ* étoit le nom d'un genre qui embrassoit plusieurs espèces, et que ce qui est connu de plusieurs de ces espèces convient à nos mésanges, il s'ensuit que ce genre ne peut être que celui des mésanges; et cela est d'autant plus vraisemblable que le nom d'*argatilis*, donné par Pline à l'une de ces espèces, a tant de rapport avec le nom grec *agithalòs*, donné par Aristote aux mésanges, qu'on ne peut s'empêcher de le regarder comme le même mot

un peu défiguré par les copistes; d'autant plus que Pline ne parle point ailleurs de l'*aigithalos*, quoiqu'il connût très-bien les ouvrages d'Aristote, et quoiqu'il les eût consultés expressément en composant son dixième livre qui roule sur les oiseaux. Ajoutez à cela que le nom d'*argatilis* n'a été appliqué par les auteurs à aucun oiseau, que je sache, autre que celui dont il est ici question, et qui, par toutes les raisons ci-dessus, semble ne pouvoir être qu'une mésange.

Quelques-uns ont confondu les mésanges avec les guêpiers, parce que comme les guêpiers elles sont *apivores*, c'est-à-dire qu'elles mangent les abeilles. On les a confondues encore avec les tette-chèvres à cause de la ressemblance des noms grecs *aigithalos*, *aigothèlas*; mais Gesner soupçonne à ces deux noms si ressemblans une étymologie toute différente : d'ailleurs les mésanges n'ont jamais été ni pu être accusées de téter les chèvres.

Tous les oiseaux de cette famille sont foibles en apparence, parce qu'ils sont très-petits; mais ils sont en même temps vifs, agissans et courageux : on les voit sans cesse en mouvement; sans cesse ils voltigent d'arbre en arbre; ils sautent de branche en branche; ils grimpent sur l'écorce; ils gravissent contre les murailles; ils s'accrochent, se suspendent de toutes les manières, souvent même la tête en bas, afin de pouvoir fouiller dans toutes les petites fentes, et y chercher les vers, les insectes ou les œufs. Ils vivent aussi de graines; mais au lieu de les casser dans leur bec, comme font les linottes et les chardonnerets, presque toutes les mésanges les tiennent assujetties sous leurs petites serres, et les percent à coups de bec; elles percent de même les noisettes, les amandes [1], etc. Si on leur suspend une noix au bout d'un fil, elles s'accrocheront à cette noix et en suivront les oscillations ou balancemens sans lâcher prise, sans cesser de la becqueter. On a remarqué qu'elles ont les muscles du cou très-robustes et le crâne très-épais; ce qui explique une partie de leurs manœuvres : mais, pour les expliquer toutes, il faut supposer qu'elles ont aussi beaucoup de force dans les muscles des pieds et des doigts.

La plupart des mésanges d'Europe se trouvent dans nos climats en toute saison, mais jamais en aussi grand nombre que sur la fin de l'automne, temps où celles qui se tiennent l'été dans les bois ou sur les montagnes [2] en sont chassées par le froid, les neiges, et sont forcées de venir chercher leur subsistance dans les plaines cultivées et à portée des lieux habités [3]. Durant la mauvaise saison, et même au commencement du printemps, elles vivent de quelques graines sèches, de quelques dépouilles d'insectes qu'elles trouvent en furetant sur les arbres; elles pincent aussi les boutons naissans et s'accommodent des œufs de chenilles, notamment de ceux que l'on voit autour des petites branches, rangés comme une suite d'anneaux ou de tours de spirale : enfin elles cherchent dans la campagne de petits oiseaux morts; et si elles en trouvent de vivans affoiblis par la maladie, embarrassés dans des piéges, en un mot, sur qui elles aient de l'avantage, fussent-ils de leur espèce, elles leur percent le crâne et se nourrissent de leur cervelle : et cette cruauté n'est pas toujours justifiée par le besoin, puisqu'elles se la permettent lors même qu'elle leur est inutile; par exemple, dans une volière où elles ont en abondance la nourriture qui leur convient. Pendant l'été elles mangent, outre les amandes, les noix, les insectes, etc., toutes sortes de noyaux, des châtaignes, de la faîne, des figues, du chènevis, du panis, et autres menues graines [4]. On a remarqué que celles que l'on tient en cage sont avides de sang, de viande gâtée, de graisse rance et de suif fondu, ou plutôt brûlé par la flamme de la chandelle; il semble que leur goût se déprave dans l'état de domesticité.

En général toutes les mésanges, quoique un peu féroces, aiment la société de leurs semblables, et vont par troupes plus ou moins nombreuses. Lorsqu'elles ont été séparées par quelque accident, elles se rappellent mutuellement et sont bientôt réunies; cependant elles semblent craindre de s'approcher de trop près : sans doute que

1. Comme cet exercice est un peu rude, et qu'à la longue il les rend aveugles, selon M. Frisch, on recommande d'écraser les noisettes, le chènevis, en un mot, tout ce qui est dur, avant de le leur donner.

2. La mésange à longue queue, selon Aristote, la charbonnière, la petite bleue, la noire et la huppée, selon les modernes.

3. Les uns prétendent qu'elles se retirent alors dans les sapinières; d'autres assurent qu'elles ne font que passer dans les pays où elles trouvent de la neige, et qu'elles se portent vers le midi. Ce dernier avis me paroît le plus probable.

4. Quelques-uns prétendent que les mésanges ne digèrent ni la navette ni le millet, fussent-ils ramollis par la cuisson. Cependant M. le vicomte de Querhoent, qui a élevé de ces oiseaux, assure qu'il ne les nourrissoit qu'avec du chènevis et du mil.

jugeant des dispositions de leurs semblables par les leurs propres, elles sentent qu'elles ne doivent pas s'y fier; telle est la société des méchans. Elles se livrent avec moins de défiance à des unions plus intimes qui se renouvellent chaque année au printemps, et dont le produit est considérable; car c'est le propre des mésanges d'être plus fécondes qu'aucun autre genre d'oiseaux [1], et plus qu'en raison de leur petite taille. On seroit porté à croire qu'il entre dans leur organisation une plus grande quantité de matière vivante, et que l'on doit attribuer à cette surabondance de vie leur grande fécondité, comme aussi leur activité, leur force, et leur courage. Aucun autre oiseau n'attaque la chouette plus hardiment; elles s'élancent toujours les premières, et cherchent à lui crever les yeux. Leur action est accompagnée d'un renflement de plumes, d'une succession rapide d'attitudes violentes et de mouvemens précipités, qui expriment avec énergie leur acharnement et leur petite fureur. Lorsqu'elles se sentent prises, elles mordent vivement les doigts de l'oiseleur, les frappent à coups de bec redoublés, et rappellent à grands cris les oiseaux de leur espèce, qui accourent en foule, se prennent à leur tour, et en font venir d'autres qui se prendront de même. Aussi M. Lottinger assure-t-il que, sur les montagnes de Lorraine, lorsque le temps est favorable, c'est-à-dire par le brouillard, il ne faut qu'un appeau, une petite loge et un bâton fendu, pour en prendre quarante ou cinquante douzaines dans une matinée [2]. On les prend encore en grand nombre, soit au trébuchet [3], soit au petit filet d'alouettes, soit au lacet, ou au collet, ou aux gluaux, ou avec la réginglette, ou même en les enivrant, comme faisoient les anciens, avec de la farine délayée dans du vin [4]. Voilà bien des moyens de destruction employés contre de petits oiseaux, et presque tous employés avec succès. La raison est que ceux qui élèvent des abeilles ont grand intérêt à détruire les mésanges, parce qu'elles font une grande consommation de ces insectes utiles, surtout quand elles ont des petits [5] : et d'ailleurs elles ont trop de vivacité pour ne pas donner dans tous les piéges, surtout au temps de leur arrivée; car elles sont alors très-peu sauvages. Elles se tiennent dans les buissons, voltigent autour des grands chemins, et se laissent approcher; mais bientôt elles acquièrent de l'expérience et deviennent un peu plus défiantes.

Elles pondent jusqu'à dix-huit et vingt œufs, plus ou moins ; les unes dans des trous d'arbre, se servant de leur bec pour arrondir, lisser, façonner ces trous à l'intérieur, et leur donner une forme convenable à leur destination; les autres dans des nids en boule, et d'un volume très-disproportionné à la taille d'un si petit oiseau. Il semble qu'elles aient compté leurs œufs avant de les pondre; il semble aussi qu'elles aient une tendresse anticipée pour les petits qui en doivent éclore : cela paroît aux précautions affectionnées qu'elles prennent dans la construction du nid, à l'attention prévoyante qu'ont certaines espèces de le suspendre au bout d'une branche, au choix recherché des matériaux qu'elles y emploient, tels qu'herbes menues, petites racines, mousse, fil, crin, laine, coton, plumes, duvet, etc. Elles viennent à bout de procurer la subsistance à leur nombreuse famille ; ce qui suppose non seulement un zèle, une activité infatigables, mais beaucoup d'adresse et d'habileté dans leur chasse : souvent on les voit revenir au nid ayant des chenilles dans le bec. Si d'autres oiseaux attaquent leur géniture, elles la défendent avec intrépidité, fondent sur l'ennemi, et, à force de courage, font respecter la foiblesse.

Toutes les mésanges du pays ont des marques blanches autour des yeux ; le doigt extérieur uni par sa base au doigt du milieu,

1. Cela est si connu en Angleterre, qu'il a passé en usage de donner le nom de *mésange* à toute femme qui est à la fois très-petite et très-féconde.

2. Selon M. Frisch, on n'en prend qu'une centaine dans un jour, à une certaine chasse qu'on appelle, aux environs de Nuremberg, *la grande chasse aux trébuchets*. Elle se fait par le moyen d'une loge triangulaire, établie sur trois grands sapins qui servent de colonnes : chaque face de cette loge est percée d'une espèce de fenêtre, sur laquelle on pose un trébuchet; chaque fenêtre a le sien, chaque trébuchet a sa chanterelle, et l'oiseleur est au centre, ayant l'œil sur le tout, et rappelant lui-même avec un appeau qui se fait entendre de loin. (*Frisch*, tome I, classe II, division première.)

Cet auteur ajoute que l'on ne prend guère de mésanges huppées et de mésanges à longue queue dans les trébuchets.

3. Il y a des trébuchets en cage, et ceux faits avec le sureau et les deux tuiles appuyées l'une contre l'autre, un épi entre deux, la claie, la brandonnée, etc.

4. Cette pâtée leur donne des étourdissemens ; elles tombent, se débattent, font effort pour s'envoler, retombent encore, et amusent les spectateurs par la variété bizarre de leurs mouvemens et de leurs attitudes.

5. D'autres disent que c'est l'hiver qu'elles en détruisent le plus, parce que les abeilles étant alors moins vives, elles redoutent moins leur aiguillon, et les attrapent plus facilement en volant.

et celui-ci de très-peu plus long que le doigt postérieur; la langue comme tronquée et terminée par des filets : presque toutes sont très-fournies de plumes sous le croupion; toutes, excepté la bleue, ont la tête noire ou marquée de noir; toutes, excepté celle à longue queue, ont les pieds de couleur plombée. Mais ce qui caractérise plus particulièrement les oiseaux de cette famille, c'est leur bec, qui n'est point en alène, comme l'ont dit quelques méthodistes, mais en cône court, un peu aplati par les côtés; en un mot, plus fort et plus court que celui des fauvettes, et souvent ombragé par les plumes du front qui se relèvent et reviennent en avant : ce sont leurs narines recouvertes par d'autres plumes plus petites et immobiles : enfin ce sont surtout leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Il n'est pas inutile de remarquer que les mésanges ont quelques traits de conformité avec les corbeaux, les pics, et même les pies-grièches, dans la force relative de leur bec et de leurs petites serres, dans les moustaches qu'elles ont autour du bec, dans leur appétit pour la chair, dans leur manière de déchirer leurs alimens en morceaux pour les manger, et même, dit-on, dans leurs cris et dans leur manière de voler : mais on ne doit point pour cela les rapporter au même genre, comme a fait M. Kramer; il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur ces oiseaux, il ne faut que les voir grimper sur les arbres, examiner leur forme extérieure, leurs proportions, et réfléchir sur leur prodigieuse fécondité, pour se convaincre qu'une mésange n'est rien moins qu'un corbeau. D'ailleurs, quoique les mésanges se battent et s'entre-dévorent quelquefois, surtout certaines espèces qui ont l'une pour l'autre une antipathie marquée [1], elles vivent aussi quelquefois en bonne intelligence entre elles et même avec des oiseaux d'une autre espèce; et l'on peut dire qu'elles ne sont pas essentiellement cruelles, comme les pies-grièches, mais seulement par accès et dans certaines circonstances qui ne sont pas toutes bien connues. J'en ai vu qui, bien loin d'abuser de leur force, le pouvant faire sans aucun risque, se sont montrées capables de la sensibilité et de l'intérêt que la foiblesse devroit toujours inspirer au plus fort. Ayant mis dans la cage où étoit une mésange bleue deux petites mésanges noires, prises dans le nid, la bleue les adopta pour ses enfans, leur tint lieu d'une mère tendre, et partagea avec eux sa nourriture ordinaire, avec grand soin de leur casser elle-même les graines trop dures qui s'y trouvoient mêlées : je doute fort qu'une pie-grièche eût fait cette bonne action.

Ces oiseaux sont répandus dans tout l'ancien continent, depuis le Danemarck et la Suède jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe en a vu, dit-il, six espèces entre autres, savoir : la charbonnière, la nonnette cendrée, la bleue, celle à tête noire, celle à longue queue, et le roitelet qu'il a pris pour une mésange, « tous oiseaux chantant joliment, selon ce voyageur, et comme les serins de Canarie, se mêlant avec ces oiseaux, et formant avec eux de magnifiques concerts sauvages [2]. » Nos connoisseurs prétendent qu'elles chantent aussi très-bien en Europe; ce qu'il faut entendre de leur chant de printemps, je veux dire de leur chant d'amour, et non de ce cri désagréable et rauque qu'elles conservent toute l'année, et qui leur a fait donner, à ce que l'on prétend, le nom de *serrurier* [3]. Les mêmes connoisseurs ajoutent qu'elles sont capables d'apprendre à siffler des airs; que les jeunes, prises un peu grandes, réussissent beaucoup mieux que celles qu'on élève à la brochette [4], qu'elles se familiarisent promptement, et qu'elles commencent à chanter au bout de dix ou douze jours : enfin ils disent que ces oiseaux sont forts sujets à la goutte, et ils recommandent de les tenir chaudement pendant l'hiver.

Presque toutes les mésanges font des amas et des provisions, soit dans l'état de liberté, soit dans la volière. M. le vicomte de Quer-

1. Telles sont la charbonnière et la nonnette cendrée. Voyez *Journal de physique*, août 1776. On y dit encore que si l'on met successivement plusieurs mésanges dans une même cage, la première domiciliée se jette sur les nouvelles venues, leur fait la loi, et si elle peut en venir à bout, les tue, et leur mange la cervelle.

2. Voyez la *Description du cap de Bonne-Espérance*, partie III, chapitre XIX, page 165. J'avoue que j'ai peu de confiance à cette observation, où Kolbe, au lieu de dire ce qu'il a vu, semble copier ce qu'il a lu dans les naturalistes, se permettant seulement de dire que les mésanges chantent comme les serins, au lieu que, suivant les auteurs, elles chantent plutôt comme les pinsons.

3. Je ne suis point de l'avis des auteurs sur ce point; car le nom de *serrurier* ayant été donné aux pics, non à cause de leur cri, mais parce qu'ils ont coutume de frapper les arbres de leur bec, il me paroît raisonnable de croire que c'est parce que les mésanges ont la même habitude qu'on leur a aussi donné le même nom.

4. Tout le monde s'accorde à dire que les petites mésanges, prises dans le nid, s'élèvent difficilement.

hoent en a vu souvent plusieurs de celles à qui il avoit coupé les ailes prendre dans leur bec trois ou quatre grains de panis avec un grain de chènevis[1], et grimper d'une vitesse singulière au haut de la tapisserie où elles avoient établi leur magasin : mais il est clair que cet instinct d'amasser, d'entasser les provisions, est un instinct d'avarice et non de prévoyance, du moins pour celles qui ont coutume de passer l'été sur les montagnes, et l'hiver dans les plaines. On a aussi remarqué qu'elles cherchent toujours les endroits obscurs pour se coucher; elles semblent vouloir percer les planches ou la muraille pour s'y pratiquer des retraites, toutefois à une certaine hauteur; car elles ne se posent guère à terre, et ne s'arrêtent jamais long-temps au bas de la cage. M. Hébert a observé quelques espèces qui passent la nuit dans des arbres creux : il les a vues plusieurs fois s'y jeter brusquement, après avoir regardé de tous côtés, et, pour ainsi dire, reconnu le terrain; et il a essayé inutilement de les faire sortir en introduisant un bâton dans les mêmes trous où il les avoit vues entrer : il pense qu'elles reviennent chaque jour au même gîte; et cela est d'autant plus vraisemblable, que ce gîte est aussi le magasin où elles resserrent leurs petites provisions. Au reste, tous ces oiseaux dorment assez profondément, et la tête sous l'aile, comme les autres. Leur chair est en général maigre, amère, et sèche, et par conséquent un fort mauvais manger; cependant il paroît qu'il y a quelques exceptions à faire[2].

Les plus grandes de toutes les mésanges sont, parmi les espèces d'Europe, la charbonnière et la moustache; et parmi les étrangères, la mésange bleue des Indes, et la huppée de la Caroline : chacune d'elles pèse environ une once. Les plus petites de toutes sont la mésange à tête noire, celle à longue queue, la nonnette cendrée, la penduline, et la mésange à gorge jaune, lesquelles ne pèsent chacune que deux à trois gros.

Nous commencerons l'histoire particulière des différentes espèces par celles qui se trouvent en Europe, ayant soin d'indiquer les propriétés caractéristiques de chacune; après quoi nous passerons aux espèces étrangères; nous tâcherons de démêler, parmi les espèces européennes, celles avec qui chacune de ces étrangères aura plus de rapports : nous renverrons les fausses mésanges (j'appelle ainsi les oiseaux qu'on a mal à propos rapportés à cette classe), nous les renverrons, dis-je, dans les classes auxquelles ils nous ont paru tenir de plus près; par exemple, la quinzième mésange de M. Brisson aux figuiers, la dix-septième aux roitelets, etc.; enfin nous tâcherons de rapporter à leur véritable espèce de simples variétés dont on a fait mal à propos autant d'espèces séparées.

1. Frisch dit à peu près la même chose de la nonnette cendrée.

2. Gesner dit qu'on en mange en Suisse; mais il avoue que ce n'est rien moins qu'un bon morceau : le seul Schwenckfeld est d'avis que c'est une viande qui n'est ni de mauvais goût ni de mauvais suc, en automne et en hiver.

LA CHARBONNIÈRE, OU GROSSE MÉSANGE[1].

Je ne sais pourquoi Belon s'est persuadé que « cette espèce ne se pendoit pas tant aux branches que les autres, » car j'ai eu occasion d'observer un individu qui se pendoit sans cesse aux bâtons de la partie supérieure de sa cage, et qui, étant devenu malade, s'accrocha à ces mêmes bâtons, la tête en bas, et resta dans cette situation pendant toute sa maladie, jusqu'à sa mort inclusivement, et même après sa mort.

Je me suis aussi convaincu par moi-même que la charbonnière en cage perce quelquefois le crâne aux jeunes oiseaux qu'on lui présente, et qu'elle se repaît avidement de leur cervelle. M. Hébert s'est assuré du même fait à peu près, en mettant en expérience dans une cage un rouge-gorge avec huit ou dix charbonnières : l'expérience commença à neuf heures du matin; à midi le rouge-gorge avoit le crâne percé, et les mésanges en avoient mangé toute la cervelle. D'un autre côté, j'ai vu un assez grand nombre de mésanges-charbonnières et autres, toutes prises à la pipée, lesquelles

1. Il ne faut pas confondre ce charbonnier-ci avec celui du Bugey, qui, comme on l'a dit plus haut, est un rossignol de murailles.

avoient vécu plus d'un an dans la même volière sans aucun acte d'hostilité; et, dans le moment où j'écris, il existe une charbonnière vivant depuis six mois en bonne intelligence avec des chardonnerets et des tarins, quoique l'un des tarins ait été malade dans cet intervalle, et que, par son état d'affoiblissement, il lui ait offert plus d'une occasion facile de satisfaire sa voracité.

Les charbonnières se tiennent sur les montagnes et dans les plaines, sur les buissons, dans les taillis, dans les vergers, et dans les grands bois; cependant M. Lottinger m'assure qu'elles se plaisent davantage sur les montagnes. Le chant ordinaire du mâle, celui qu'il conserve toute l'année, et qu'il fait entendre surtout la veille des jours de pluie, ressemble au grincement d'une lime ou d'un verrou, et lui a valu, dit-on, le nom de *serrurier;* mais au printemps il prend une autre modulation, et devient si agréable et si varié, qu'on ne croiroit pas qu'il vînt du même oiseau. Frisch, M. Guys et plusieurs autres, le comparent à celui du pinson [1], et c'est peut-être la véritable étymologie du nom de *mésange-pinson* donné à cette espèce. D'ailleurs Olina accorde la préférence à la charbonnière sur toutes les autres pour le talent de chanter et pour servir d'appeau: elle s'apprivoise aisément et si complétement, qu'elle vient manger dans la main, qu'elle s'accoutume, comme le chardonneret, au petit exercice de la galère, et, pour tout dire en un mot, qu'elle pond même en captivité.

Lorsque ces oiseaux sont dans leur état naturel, c'est-à-dire libres, ils commencent de s'apparier dès les premiers jours de février : ils établissent leur nid dans un trou d'arbre ou de muraille [2]; mais ils sont longtemps appariés avant de travailler à le construire, et ils le composent de tout ce qu'ils peuvent trouver de plus doux et de plus mollet. La ponte est ordinairement de huit, dix, et jusqu'à douze œufs blancs avec des taches rousses, principalement vers le gros bout. L'incubation ne passe pas douze jours: les petits nouvellement éclos restent plusieurs jours les yeux fermés; bientôt ils se couvrent d'un duvet rare et fin, qui tient au bout des plumes, et tombe à mesure que les plumes croissent; ils prennent leur volée au bout de quinze jours; et l'on a observé que leur accroissement étoit plus rapide quand la saison étoit pluvieuse; une fois sortis du nid, ils n'y rentrent plus, mais ils se tiennent perchés sur les arbres voisins, se rappelant sans cesse entre eux [3]; et ils restent ainsi attroupés jusqu'à la nouvelle saison, temps où ils se séparent deux à deux pour former de nouvelles familles. On trouve des petits dans les nids jusqu'à la fin du mois de juin; ce qui indique que les charbonnières font plusieurs pontes : quelques-uns disent qu'elles en font trois; mais ne seroit-ce pas lorsqu'elles ont été troublées dans la première qu'elles en entreprennent une seconde, etc.? Avant la première mue on distingue le mâle, parce qu'il est plus gros et plus colérique. En moins de six mois tous ont pris leur entier accroissement, et quatre mois après la première mue ils sont en état de se reproduire. Suivant Olina, ces oiseaux ne vivent que cinq ans, et, selon d'autres, cet âge est celui où commencent les fluxions sur les yeux, la goutte, etc.; mais ils perdent leur activité sans perdre leur caractère dur, qu'aigrissent encore les souffrances. M. Linnæus dit qu'en Suède ils se tiennent sur les aunes, et que l'été ils sont fort communs en Espagne.

La charbonnière, nº 3, fig. 1, a sur la tête une espèce de capuchon d'un noir brillant et lustré, qui, devant et derrière, descend à moitié du cou, et a de chaque côté une grande tache blanche presque triangulaire; du bas de ce capuchon, par devant, sort une bande noire, longue et étroite, qui parcourt le milieu de la poitrine et du ventre, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue; celles-ci sont blanches, ainsi que le bas-ventre; le reste du dessous du corps, jusqu'au noir de la gorge, est d'un jaune tendre; un vert d'olive règne sur le dessus du corps, mais cette couleur devient jaune et même blanche en s'approchant du bord inférieur du capuchon : elle s'obscurcit au contraire du côté opposé, et se change en un cendré bleu

1. On nourrit en cage cette mésange en certains pays, dit Aldrovande, à cause de son joli ramage, qu'elle fait entendre presque toute l'année : d'un autre côté, Turner dit que sa chanson du printemps est peu agréable, et que le reste de l'année elle est muette; elle dit, selon les uns, *titigu, titigu, titigu,* et au printemps, *stiti, stiti,* etc. En général, les auteurs font souvent de leurs observations particulières et locales autant d'axiomes universels, quelquefois même ils ne font que répéter ce qu'ils ont entendu dire à des gens peu instruits; et de là les contradictions.

2. Surtout des murailles de maisons isolées et à portée des forêts; par exemple, de celles des charbonniers, d'où est venu, selon quelques-uns, à cette mésange le nom de *charbonnière.*

3. C'est peut-être par un effet de cette habitude du premier âge que les mésanges accourent si vite dès qu'elles entendent la voix de leurs semblables.

sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; les deux premières pennes de l'aile sont d'un cendré brun sans bordures; le reste des grandes pennes sont bordées de cendré bleu, et les moyennes d'un vert d'olive qui prend une teinte jaune sur les quatre dernières; les ailes ont une raie transversale d'un blanc jaunâtre : tout ce qui paroît des pennes de la queue est d'un cendré bleuâtre, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de la même couleur; le fond des plumes noires est noir, celui des blanches est blanc, celui des jaunes est noirâtre, et celui des olivâtres est cendré. Cet oiseau pèse environ une once.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes et demie, les deux pièces égales, la supérieure sans aucune échancrure; tarse, neuf lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; vol, huit pouces et demi; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

La langue n'est point fixe et immobile, comme quelques-uns l'ont cru; l'oiseau la pousse en avant et l'élève parallèlement à elle-même avec une déclinaison suffisante à droite et à gauche, et par conséquent elle est capable de tous les mouvemens composés de ces trois principaux : elle est comme tronquée par le bout, et se termine par trois ou quatre filets. M. Frisch croit que la charbonnière s'en sert pour tâter les alimens avant de les manger.

Œsophage, deux pouces et demi, formant une petite poche glanduleuse avant de s'insérer dans le gésier, qui est musculeux et doublé d'une membrane ridée, sans adhérence; j'y ai trouvé de petites graines noires, mais pas une seule petite pierre : intestins, six pouces quatre lignes; deux vestiges de *cœcum*, une vésicule du fiel.

LA PETITE CHARBONNIÈRE.

Le nom de tête-noire (*atricapilla melancoryphos*) a été donné à plusieurs oiseaux, tels que la fauvette à tête noire, le bouvreuil, etc.; mais il paroît que la tête-noire d'Aristote est une mésange; car suivant ce philosophe, elle pond un grand nombre d'œufs, jusqu'à dix-sept, et même jusqu'à vingt-un; et de plus elle a toutes les autres propriétés des mésanges, comme de nicher sur les arbres, de se nourrir d'insectes, d'avoir la langue tronquée, etc. Ce que le même auteur ajoute d'après un ouï-dire assez vague, et ce que Pline répète avec trop de confiance, savoir, que les œufs de cet oiseau sont toujours en nombre impair, tient un peu du roman et de cette superstition philosophique qui de tout temps supposa une certaine vertu dans les nombres, surtout dans les nombres impairs, et qui leur attribue je ne sais quelle influence sur les phénomènes de la nature.

La petite charbonnière diffère de la grande, non seulement par la taille et par son poids, qui est trois ou quatre fois moindre, mais encore par les couleurs du plumage, comme on pourra s'en assurer en comparant les descriptions. M. Frisch dit qu'en Allemagne elle se tient dans les forêts de sapins; mais, en Suède, c'est sur les aunes qu'elle se plaît, suivant M. Linnæus. Elle est moins défiante que toutes les mésanges; car non seulement les jeunes accourent à la voix d'une autre mésange, non seulement elles se laissent tromper par l'appeau, mais les vieilles même, qui ont été prises plusieurs fois et qui ont eu le bonheur d'échapper, se reprennent encore et tout aussi facilement dans les mêmes piéges et par les mêmes ruses. Cependant ces oiseaux montrent autant ou plus d'intelligence que les autres dans plusieurs actions qui ont rapport à leur propre conservation ou à celle de la couvée; et comme d'ailleurs ils sont fort courageux, il semble que c'est le courage qui détruit en eux le sentiment de la défiance comme celui de la crainte. S'ils se souviennent de s'être pris dans le filet, au gluau, ils se souviennent aussi qu'ils se sont échappés, et ils se sentent la force ou du moins l'espérance d'échapper encore.

Cette mésange habite les bois, surtout ceux où il y a des sapins et autres arbres toujours verts; les vergers, les jardins; elle grimpe et court sur les arbres comme les autres mésanges, et c'est, après celle à la longue queue, la plus petite de toutes; elle ne pèse que deux gros : du reste, mêmes allures, même genre de vie. Elle a une espèce de coqueluchon noir, terminé de blanc sur le derrière de la tête, et marqué sous les

yeux de la même couleur; le dessus du corps cendré, le dessous blanc sale, deux taches blanches transversales sur les ailes, les pennes de la queue et des ailes cendré brun, bordées de gris; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, quatre lignes deux tiers; tarse, sept lignes, ongle postérieur le plus fort de tous, les latéraux plus longs à proportion que dans la grosse charbonnière; vol, six pouces trois quarts; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix lignes.

M. Mœhring a observé que, dans cette espèce, le bout de la langue n'est tronqué que sur les bords, de chacun desquels part un filet, et que la partie intermédiaire est entière et se relève presque verticalement.

Variétés de la petite Charbonnière.

I.

LA NONNETTE CENDRÉE.

Je sais que plusieurs naturalistes ont regardé cette espèce comme séparée de la précédente par un assez grand nombre de différences. Willughby dit qu'elle est plus grosse, qu'elle a la queue plus longue, moins de noir sous la gorge, le blanc du dessous du corps plus pur, et point du tout de cette dernière couleur sur l'occiput ni sur les ailes. Mais si l'on considère que la plupart de ces différences ne sont rien moins que constantes, notamment la tache blanche de l'occiput[1]; quoiqu'elle soit comptée parmi les caractères spécifiques de la petite charbonnière; si l'on considère que l'on a donné à toutes deux ce même nom de *charbonnière*, qui en effet leur convient également, et que celui de *mésange de marais*, donné assez généralement à la nonnette cendrée, peut aussi convenir à l'espèce précédente, puisqu'elle se plaît, dit M. Linnæus, sur les aunes, et que les aunes sont, comme on sait, des arbres aquatiques, croissant dans les endroits humides et marécageux; enfin si l'on considère les traits nombreux de conformité qui se trouvent entre ces deux espèces, même séjour, même taille, même envergure, mêmes couleurs distribuées à peu près de même, on sera porté à regarder la nonnette cendrée comme une variété dans l'espèce de la petite charbonnière. C'est le parti qu'ont pris avec raison les auteurs de la *Zoologie britannique*, et c'est celui auquel nous croyons devoir nous arrêter, toutefois en conservant les noms anciens, et nous contentant d'avertir que cette diversité de noms n'indique pas ici une différence d'espèce.

La nonnette cendrée se tient dans les bois plus que dans les vergers et les jardins, vivant de menues graines, faisant la guerre aux guêpes, aux abeilles, et aux chenilles, formant des provisions de chènevis lorsqu'elle trouve l'occasion, en prenant à la fois plusieurs grains dans son bec pour les porter au magasin, et les mangeant ensuite à loisir. C'est sans doute sa manière de manger qui l'oblige d'être prévoyante : il lui faut du temps, il lui faut un lieu commode et sûr pour percer chaque grain à coups de bec; et si elle n'avoit pas de provisions, elle seroit souvent exposée à souffrir la faim. Cette mésange se trouve en Suède et même en Norwége, dans les forêts qui bordent le Danube, en Lorraine, en Italie, etc. M. Salerne dit qu'on ne la connoît point dans l'Orléanois, ni aux environs de Paris, ni dans la Normandie. Elle se plaît sur les aunes, sur les saules, et par conséquent dans les lieux aquatiques; d'où lui est venu son nom de *mésange de marais*. C'est un oiseau solitaire, qui reste toute l'année, et que l'on nourrit difficilement en cage. On m'a apporté son nid, trouvé au milieu d'un petit bois en coteau, dans un pommier creux, assez près d'une rivière : ce nid consistoit en un peu de mousse déposée au fond du trou. Les petits, qui voloient déjà, étoient un peu plus bruns que le père; mais ils avoient les pieds d'un plombé plus clair : nulle échancrure sur les bords du bec, dont les deux pièces étoient bien égales. Ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que le gésier des petits étoit plus gros que celui des vieux, dans la raison de cinq à trois; le tube intestinal étoit aussi plus long à proportion : mais les uns ni les autres n'avoient ni vésicule du fiel ni le moindre vestige de *cœcum*. J'ai trouvé dans le gésier du père quelques débris d'insectes et un grain de terre sèche, et dans le gésier des jeunes plusieurs petites pierres.

La nonnette cendrée est un peu plus grosse que la petite charbonnière, car elle pèse environ trois gros. Je ne donnerai point la description de son plumage; il suffit d'avoir

1. Une petite charbonnière observée par les auteurs de la *Zoologie britannique* n'avoit point cette tache; et M. Lottinger assure que si la nonnette cendrée avoit cette tache de l'occiput, elle ne différeroit pas de la mésange à tête noire, qui est notre petite charbonnière.

indiqué ci-dessus les différences principales qui se trouvent entre ces deux oiseaux.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; tarse, sept lignes; vol, sept pouces; queue, deux pouces, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de douze lignes.

M. Lebeau a rapporté de la Louisiane une mésange qui avoit beaucoup de rapport avec celle de cet article; il ne manque à la parfaite ressemblance que la tache blanche de l'occiput, et les deux traits de même couleur sur les ailes : ajoutez que la plaque noire de la gorge étoit plus grande, et en général les couleurs du plumage un peu plus foncées, excepté que dans la femelle, nº 502, fig. 1, la tête étoit d'un gris roussâtre, à peu près comme le dessus du corps, mais cependant plus rembruni.

Longueur totale, quatre pouces et demi; tarse, sept à huit lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, vingt-une lignes, un peu étagée (ce qui forme un nouveau trait de disparité): elle dépasse les ailes d'environ neuf lignes.

II.

Une autre mésange d'Amérique qui se rapproche beaucoup de la petite charbonnière, c'est la mésange à tête noire du Canada (*Parus atricapillus*. L.) : elle est de la grosseur de la nonnette cendrée; elle a à peu près les mêmes proportions et le même plumage, la tête et la gorge noires, le dessous du corps blanc; le dessus cendré foncé, couleur qui va s'affoiblissant du côté du croupion, et qui, sur les couvertures supérieures de la queue, n'est plus qu'un blanc sale; les deux pennes intermédiaires de cette même queue cendrées comme le dos; les latérales cendrées aussi, mais bordées de gris blanc; celles des ailes brunes, bordées de ce même gris blanc; leurs grandes couvertures supérieures brunes, bordées de gris; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; tarse, sept lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-six lignes, composée de douze pennes égales : elle dépasse les ailes d'un pouce.

Comme les mésanges fréquentent les pays du Nord, il n'est pas surprenant que l'on trouve en Amérique des variétés appartenant à des espèces européennes.

III.

Si la gorge-blanche de Willughby est, non pas une fauvette, comme le croyoit cet auteur, mais une mésange, comme le pense M. Brisson, on seroit tenté de la rapporter à la nonnette cendrée, et conséquemment à la petite charbonnière. Elle a la tête d'un cendré foncé, tout le dessus du corps d'un cendré roussâtre; le dessous blanc, teinté de rouge dans le mâle, excepté toutefois la naissance de la gorge, qui est dans quelques individus d'un blanc pur, et qui dans d'autres a une teinte de cendré, ainsi que le devant du cou et de la poitrine; la première penne de l'aile bordée de blanc, les dernières de roux; les pennes de la queue noires, bordées d'une couleur plus claire, excepté la plus extérieure, qui l'est de blanc, mais non pas dans tous les individus; le bec noir, jaune à l'intérieur; la pièce inférieure blanchâtre dans quelques sujets; les pieds tantôt d'un brun jaunâtre, tantôt de couleur plombée.

La gorge-blanche se trouve l'été en Angleterre; elle vient dans les jardins, vit d'insectes, fait son nid dans les buissons près de terre (et non dans les trous d'arbre comme nos mésanges), le garnit de crin en dedans, y pond cinq œufs de forme ordinaire, pointillés de noir sur un fond brun clair verdâtre. Elle est à peu près de la grosseur de la nonnette cendrée.

Longueur totale, de cinq pouces trois quarts à six pouces; doigt postérieur le plus fort de tous; les deux latéraux égaux entre eux, fort petits, et adhérens à celui du milieu, l'extérieur par sa première phalange, l'intérieur par une membrane, ce qui est fort rare dans les oiseaux de ce genre; vol, environ huit pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes un peu étagées : elle dépasse les ailes de seize à dix-sept lignes [1].

IV.

J'ai actuellement sous les yeux un individu envoyé de Savoie par M. le marquis de Piolenc, sous le nom de *grimpereau*, et qui doit se rapporter à la même espèce. Il a la tête variée de noir et de gris cendré : tout le reste de la partie supérieure, compris les deux intermédiaires de la queue, de ce même gris; la penne extérieure noirâtre à sa base, grise au bout, traversée dans sa partie

1. J'ai vu dans les cabinets un oiseau dont le plumage ressembloit singulièrement à celui de cette mésange, mais qui en différoit par ses proportions. Sa longueur totale étoit de cinq pouces et demi; tarse, dix lignes; queue, vingt-neuf lignes, dépassant les ailes d'un pouce seulement : mais le trait le plus marqué de dissemblance, c'étoit son bec long de sept lignes, épais de trois à sa base.

moyenne par une tache blanche; la penne suivante marquée de la même couleur, sur son côté intérieur seulement; la troisième aussi, mais plus près du bout et de manière que le blanc se resserre toujours, et que le noir s'étend d'autant plus; il gagne encore davantage sur la quatrième et la cinquième penne, qui n'ont plus du tout de blanc, mais qui sont terminées de gris cendré comme les précédentes; les pennes des ailes sont noirâtres, les moyennes bordées de gris cendré, les grandes de gris sale; chaque aile a une tache longitudinale, ou plutôt un trait blanc jaunâtre; la gorge est blanche, ainsi que le bord antérieur de l'aile; le devant du cou et toute la partie inférieure sont d'un roux clair; les couvertures inférieures des ailes les plus voisines du corps sont roussâtres, les suivantes noires, et les plus longues de toutes blanches; le bec supérieur est noir, excepté l'arête, qui est blanchâtre, ainsi que le bec inférieur; enfin les pieds sont d'un brun jaunâtre.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes et demie; tarse, huit lignes; doigt postérieur aussi long et plus gros que celui du milieu, et son ongle le plus fort de tous; vol, sept pouces trois quarts; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes un peu inégales et plus courtes dans le milieu : elle dépasse les ailes de dix lignes.

LA MÉSANGE BLEUE.

Il est peu de petits oiseaux aussi connus que celui-ci, nº 3, fig. 2, parce qu'il en est peu qui soient aussi communs, aussi faciles à prendre, et aussi remarquables par les couleurs de leur plumage; le bleu domine sur la partie supérieure, le jaune sur l'inférieure; le noir et le blanc paroissent distribués avec art pour séparer et relever ces couleurs, qui se multiplient encore en passant par différentes nuances. Une autre circonstance qui a pu contribuer à faire connoître la mésange bleue, mais en mauvaise part, c'est le dommage qu'elle cause dans nos jardins en pinçant les boutons des arbres fruitiers; elle se sert même avec une singulière adresse de ses petites griffes pour détacher de sa branche le fruit tout formé, qu'elle porte ensuite à son magasin. Ce n'est pas toutefois son unique nourriture; car elle a les mêmes goûts que les autres mésanges, la même inclination pour la chair, et elle ronge si exactement celle des petits oiseaux dont elle peut venir à bout, que M. Klein propose de lui donner leur squelette à préparer [1]. Elle se distingue entre toutes les autres par son acharnement contre la chouette [2]. M. le vicomte de Querhoent a remarqué qu'elle ne perce pas toujours les grains de chènevis comme les autres mésanges, mais qu'elle les casse quelquefois dans son bec comme les serins et les linottes. Il ajoute qu'elle paroît plus avisée que les autres, en ce qu'elle se choisit pour l'hiver un gîte plus chaud et de plus difficile accès. Ce gîte n'est ordinairement qu'un arbre creux ou un trou de muraille; mais on sait bien qu'il y a du choix à tout.

La femelle fait son nid dans ces mêmes trous, et n'y épargne pas les plumes : elle y pond au mois d'avril un grand nombre de petits œufs blancs; j'en ai compté depuis huit jusqu'à dix-sept dans un même nid, d'autres en ont trouvé jusqu'à vingt-deux; aussi passe-t-elle pour la plus féconde. On m'assure qu'elle ne fait qu'une seule couvée, à moins qu'on ne la trouble et qu'on ne l'oblige à renoncer ses œufs avant qu'elle les ait fait éclore; et elle les renonce assez facilement, pour peu qu'on en casse un seul, le petit fût-il tout formé, et même pour peu qu'on y touche : mais lorsqu'une fois ils sont éclos, elle s'y attache davantage et les défend courageusement; elle se défend elle-même et souffle d'un air menaçant lorsqu'on l'inquiète dans sa prison. Le mâle paroît se reposer plus à son aise étant accroché au plafond de sa cage, que dans toute autre situation. Outre son grincement désagréable, elle a un petit gazouillement foible, mais varié, et auquel on a bien voulu trouver quelque rapport avec celui du pinson.

M. Frisch prétend qu'elle meurt dès qu'elle

1. Il conseille la précaution d'enlever auparavant la plus grande partie des chairs et de la cervelle de l'oiseau dont on veut avoir le squelette bien disséqué.

2. Gesner prétend qu'étant plus petite, elle est aussi plus douce et moins méchante : mais il paroît que ce n'est qu'une conjecture fondée sur un raisonnement très-fautif, au lieu que ce que je dis est fondé sur l'observation.

est en cage, et que, par cette raison, l'on ne peut l'employer comme appelant; j'en ai vu cependant qui ont vécu plusieurs mois en captivité, et qui ne sont mortes que de gras-fondure.

Schwenckfeld nous apprend qu'en Silésie on voit cette mésange en toute saison dans les montagnes; chez nous ce sont les bois où elle se plaît, surtout pendant l'été, et ensuite dans les vergers, les jardins, etc. M. Lottinger dit qu'elle voyage avec la charbonnière, mais que cette société est telle qu'elle peut être entre des animaux pétulans et cruels, c'est-à-dire ni paisible ni durable. On dit cependant que la femelle reste plus long-temps réunie que dans les autres espèces.

La mésange bleue est fort petite, puisqu'elle ne pèse que trois gros; mais Belon, Klein, et le voyageur Kolbe, ne devoient pas la donner pour la plus petite des mésanges. La femelle l'est un peu plus que le mâle; elle a moins de bleu sur la tête, et ce bleu ainsi que le jaune du dessous du corps est moins vif : ce qui est blanc dans l'un et l'autre est jaunâtre dans les petits qui commencent à voler; ce qui est bleu dans ceux-là est brun cendré dans ceux-ci, et les pennes des ailes de ces derniers ont les mêmes dimensions relatives que dans les vieux.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie, les deux pièces égales et sans aucune échancrure; langue tronquée, terminée par plusieurs filets, dont quelques-uns sont cassés pour l'ordinaire; tarse, six lignes et demie; pieds gros et trapus, dit Belon; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces; queue, vingt-cinq lignes; elle dépasse les ailes de douze; chacune de ses moitiés, composée de six pennes, est étagée. Les jeunes, en assez grand nombre, que j'ai disséqués sur la fin de mai, avoient tous le gésier un peu plus petit que leur mère, mais le tube intestinal aussi long. Deux légers vestiges de *cæcum;* point de vésicule du fiel.

LA MOUSTACHE.

Quelques naturalistes ont donné à cet oiseau le nom de *barbue;* mais, comme ce nom a été consacré spécialement à une autre famille d'oiseaux [1], j'ai cru devoir ne le point laisser à celle-ci, afin de prévenir toute confusion.

Je ne sais si cette mésange existe réellement aux Indes, comme le suppose la dénomination adoptée par M. Frisch; mais il paroît qu'elle est fort commune en Danemarck, et qu'elle commence à se faire voir en Angleterre. M. Edwards parle de plusieurs de ces oiseaux, mâles et femelles, qui avoient été tués aux environs de Londres, mais qui y étoient encore trop peu connus, dit cet auteur, pour avoir un nom dans le pays. Comme madame la comtesse d'Albemarle en avoit rapporté du Danemarck [2] une grande cage pleine, ce sont sans doute quelques-uns de ces prisonniers échappés qui se seront multipliés en Angleterre, et qui y auront fondé une colonie nouvelle : mais d'où venoient ceux qu'Albin avoit ouï dire qu'on trouvoit dans les provinces d'Essex et de Lincoln, et toujours dans les endroits marécageux?

Il seroit à désirer que l'on connût plus exactement les mœurs de ces oiseaux; leur histoire pourroit être curieuse, du moins à juger par le peu qu'on en sait. On dit que, lorsqu'ils reposent, le mâle a soin de couvrir sa compagne de ses ailes; et cette seule attention, si elle étoit bien constatée, en supposeroit beaucoup d'autres, et beaucoup de détails intéressans dans toute la suite des opérations qui ont rapport à la ponte.

Le trait le plus caractérisé de la physionomie du mâle, c'est une plaque noire à peu près triangulaire qu'il a de chaque côté de la tête; la base de ce triangle renversé s'élève un peu au dessus des yeux, et son sommet dirigé en en-bas tombe sur le cou à neuf ou dix lignes de la base. On a trouvé à ces deux plaques noires, dont les plumes sont assez longues, quelque rapport avec une moustache; et de là les noms qui ont été donnés dans tous les pays à cet oiseau. M. Frisch croit qu'il a de l'analogie avec le serin, et que les individus de ces deux espèces pourroient s'apparier avec succès;

1. C'est le genre des barbus de M. Brisson, oiseaux qui ont, comme notre coucou, deux doigts en avant et deux en arrière.

2. Je suis surpris que cet oiseau étant aussi commun en Danemarck, son nom ne se trouve point dans le *Zoologiæ danicæ Prodromus* de M. Muller.

mais, ajoute-t-il, l'espèce moustache est trop rare pour que l'on puisse multiplier suffisamment les expériences qui seroient nécessaires pour décider la question. Cette opinion de M. Frisch ne peut subsister avec celle de MM. Edwards et Linnæus, qui trouvent à la moustache beaucoup d'affinité avec la pie-grièche : toutefois ces deux opinions, quoique contradictoires, ont un résultat commun; c'est que les trois observateurs ont vu le bec de la moustache plus gros que ne l'est ordinairement celui des mésanges, et que par conséquent cet oiseau pourroit être renvoyé aux demi-fins. D'un autre côté, M. Lottinger m'assure qu'il niche dans des trous d'arbre, et qu'il va souvent de compagnie avec la mésange à longue queue, ce qui, joint à l'air de famille et à d'autres rapports dans la taille, la forme extérieure, la contenance, les habitudes, nous autorise à le laisser parmi les mésanges.

Le mâle, nº 618, fig. 1, a la tête d'un gris de perle; la gorge et le devant du cou d'un blanc argenté; la poitrine d'un blanc moins pur, teinté de gris dans quelques individus, de couleur de rose dans les autres; le reste du dessous du corps, roussâtre; les couvertures inférieures de la queue, noires; celles des ailes d'un blanc jaunâtre; le dessus du corps, roux clair; le bord intérieur des ailes, blanc; les petites couvertures supérieures noirâtres, les grandes bordées de roux; les pennes moyennes de même, bordées intérieurement d'un roux plus clair; les grandes pennes bordées de blanc en dehors; celles de la queue entièrement rousses, excepté la plus extérieure qui est noirâtre à sa base, et d'un cendré roux vers son extrémité; l'iris orangé; le bec jaunâtre, et les pieds bruns.

Dans la femelle, même planche, fig. 2, il n'y a aucune teinte rouge sous le corps, ni plaques noires aux côtés de la tête; celle-ci est brune, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes latérales sont noirâtres, terminées de blanc. La femelle est aussi un peu plus petite que le mâle.

Longueur totale de ce dernier, six pouces un quart; bec, moins de six lignes; le supérieur un peu crochu, mais sans aucune échancrure, dit M. Edwards lui-même, ce qui ne ressemble guère à une pie-grièche; tarse, huit lignes et demie; vol, six pouces et demi; queue, trente-six lignes, composée de douze pennes étagées, en sorte que les deux extérieures n'ont que la moitié de la longueur des deux intermédiaires; elle dépasse les ailes de vingt-sept lignes.

LE REMIZ.

M. Edwards soupçonne, page et pl. 55, que cette mésange, représentée dans l'ouvrage d'Albin, t. III, pl. LVII, est la même que la mésange barbue, représentée tome Ier, pl. XLVIII : mais ce soupçon me paraît démenti 1º par les figures mêmes citées, lesquelles sont différentes, et représentent chacune assez fidèlement l'oiseau dont le nom est en bas; 2º par la taille, puisque suivant Albin la mésange barbue pèse plus de neuf gros, et qu'il fait le remiz égal à la mésange bleue, qui pèse trois gros seulement; 3º par le plumage, et notamment par la bande noire qu'ont ces deux oiseaux de chaque côté de la tête, mais posée tout autrement dans l'un et dans l'autre; 4º enfin par la différence du climat, Albin assignant pour son séjour ordinaire, à la mésange barbue, quelques provinces d'Angleterre, et au remiz, nº 618, fig. 2, l'Allemagne et l'Italie. D'après tout cela, MM. Kramer et Linnæus ne me semblent pas mieux fondés à soupçonner que ces deux mésanges ne diffèrent entre elles que par le sexe; et j'avoue que je n'aperçois pas non plus la grande affinité que M. Edwards et le même M. Linnæus ont cru voir entre ces deux oiseaux d'une part, et les pies-grièches de l'autre. A la vérité, ils ont, comme les pies-grièches, un bandeau noir sur les yeux, et le remiz sait ourdir comme elles les matériaux dont il compose son nid : ces matériaux ne sont pas les mêmes, ni la manière d'attacher le nid, non plus que le bec, les serres, la nourriture, la taille, les proportions, la force, les allures, etc. Suivant toute apparence, M. Edwards n'avoit point vu le remiz, non plus que les autres naturalistes qui ont adopté son avis : un seul coup d'œil sur le nº 618 de nos planches enluminées eût suffi pour les désabuser.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'his-

toire des remiz c'est l'art recherché qu'ils apportent à la construction de leur nid; ils y emploient ce duvet léger qui se trouve aux aigrettes des fleurs du saule, du peuplier, du tremble, du juncago, des chardons, des pissenlits, de l'herbe aux moucherons, de la masse d'eau [1], etc. Ils savent entrelacer avec leur bec cette matière filamenteuse, et en former un tissu épais et serré, presque semblable à du drap : ils fortifient le dehors avec des fibres et de petites racines qui pénètrent dans la texture, et font en quelque sorte la charpente du nid; ils garnissent le dedans du même duvet non ouvré [2], pour que leurs petits y soient mollement : ils le ferment par en haut, afin qu'ils y soient chaudement, et ils le suspendent avec du chanvre, de l'ortie, etc., à la bifurcation d'une petite branche mobile, donnant sur une eau courante, pour qu'ils soient bercés plus doucement par la liante élasticité de la branche; pour qu'ils se trouvent dans l'abondance, les insectes aquatiques étant leur principale nourriture [3]; enfin pour qu'ils soient en sûreté contre les rats, les lézards, les couleuvres, et autres ennemis rampans qui sont toujours les plus dangereux : et ce qui semble prouver que ces intentions ne sont pas ici prêtées gratuitement à ces oiseaux, c'est qu'ils sont rusés de leur naturel, et si rusés que, suivant MM. Monti et Titius, l'on n'en prend jamais dans les piéges [4], de même qu'on l'a remarqué des carouges, des cassiques du Nouveau-Monde, des gros-becs d'Abyssinie, et autres oiseaux qui suspendent aussi leurs nids au bout d'une branche. Celui du remiz ressemble tantôt à un sac, tantôt à une bourse fermée, tantôt à une cornemuse aplatie, etc. [5] : il a son entrée dans le flanc, presque toujours tournée du côté de l'eau, et située tantôt plus haut, tantôt plus bas : c'est une petite ouverture à peu près ronde, d'un pouce et demi de diamètre et au dessous, dont le contour se relève extérieurement en un rebord plus ou moins saillant [6], et quelquefois elle est sans aucun rebord. La femelle n'y pond que quatre ou cinq œufs; ce qui déroge notamment à la fécondité ordinaire des mésanges, dont les remiz ont d'ailleurs le port, le bec, le cri, et les principaux attributs. Ces œufs sont blancs comme la neige : la coque en est extrêmement mince; aussi sont-ils presque transparens. Les remiz font ordinairement deux pontes chaque année, la première en avril ou mai, et la seconde au mois d'août; il est plus que douteux qu'ils en fassent une troisième.

On voit des nids du remiz dans les marais des environs de Bologne, dans ceux de

1. Comme les saules et les peupliers fleurissent avant la masse d'eau, les remiz emploient le duvet des fleurs de ces deux espèces d'arbres dans la construction du nid où ils font leur première ponte; et les nids travaillés avec ce duvet sont moins fermes, mais plus blancs que ceux où le duvet de la masse d'eau a été employé : c'est, dit-on, une manière assez sûre de distinguer une première ponte d'une seconde et d'une troisième. On trouve aussi de ces nids faits de *gramen* des marais, de poils de castor, de la matière cotonneuse des chardons, etc.

2. Quelquefois ce duvet, cette matière cotonneuse est pelotonnée en petits globules, qui ne rendent pas l'intérieur du nid moins mollet ni moins doux.

3. M. Monti a trouvé dans l'estomac de ces oiseaux des insectes extrêmement broyés, et n'y a trouvé que cela.

4. On les prend quelquefois dans le nid, ajoute Titius, au coucher du soleil, ou lorsque le temps est nébuleux et chargé de brouillards.

5. Cajetan Monti en a fait dessiner un, et Daniel Titius deux : ces trois nids diffèrent non seulement entre eux, mais de celui qu'a fait dessiner Bonanni, et pour la grandeur et pour la forme. Le plus grand de tous (Titius, pl. II) avoit sept pouces de longueur, et quatre et demi de largeur; il étoit suspendu à la fourche d'une petite branche avec du chanvre et du lin : le plus petit (pl. I) étoit long de cinq pouces et demi, large de même à sa partie supérieure, et se terminoit en une pointe obtuse; c'est, selon Titius, la forme la plus ordinaire : celui de Monti étoit pointu en haut et en bas. Titius soupçonne que les remiz ne font qu'ébaucher leurs nids à la première ponte, et qu'alors les parois en sont minces et le tissu tout-à-fait lâche, mais qu'à chaque nouvelle ponte ils les perfectionnent et les fortifient, et qu'en les défaisant on reconnoît ces couches additionnelles toujours plus fermes en dehors, plus mollettes en dedans; et de là on déduit aisément les différences de forme et de grandeur qu'on observe entre ces nids. On a trouvé, sur la fin de décembre 1691, près de Breslaw, une femelle tarin dans un de ces mêmes nids, avec un petit éclos et trois œufs qui ne l'étoient pas encore; cela prouve que les nids de remiz subsistent d'une année à l'autre. Titius ajoute qu'on ne doit pas être surpris de voir un tarin couvant l'hiver, puisqu'on sait que les becs-croisés font de même.

6. Aldrovande a donné la figure de ce nid, qu'il a cru être celui de la mésange à longue queue, quoiqu'il sût très-bien que l'oiseau qui l'avoit fait s'appeloit *pendulino*. Voyez son *Ornithologie*, t. II, p. 718 : on y voit deux de ces nids accolés ensemble : cela rappelle ce que dit Rzaczynski de ces nids de remiz à double entrée que l'on trouve dans la Pokutie, sur les rives de la Bystrickz. Un auteur anonyme, dont le Mémoire est dans le *Journal de physique*, août 1776, page 129, va plus loin qu'Aldrovande, et, après avoir comparé le remiz et la mésange à longue queue, trouve beaucoup d'analogie entre ces deux oiseaux. Cependant, en suivant exactement sa méthode de comparaison, il eût trouvé que le remiz a le bec et les pieds plus longs à proportion, la queue plus courte, l'envergure aussi, et le plumage différent.

la Toscane, sur le lac Trasimène, et ils sont faits précisément comme ceux de la Lithuanie, de la Volhinie, de la Pologne, et de l'Allemagne. Les gens simples ont pour eux une vénération superstitieuse : chaque cabane a un de ces nids suspendu près de la porte; les propriétaires le regardent comme un véritable paratonnerre, et le petit architecte qui le construit comme un oiseau sacré. On seroit tenté de faire un reproche à la nature de ce qu'elle n'est point assez avare de merveilles, puisque chaque merveille est une source de nouvelles erreurs.

Ces mésanges se trouvent aussi dans la Bohême, la Silésie, l'Ukraine, la Russie, la Sibérie, partout, en un mot, où croissent les plantes qui fournissent cette matière cotonneuse dont elles se servent pour construire leur nid [1]; mais elles sont rares en Sibérie, selon M. Gmelin [2], et elles ne doivent pas non plus être fort communes aux environs de Bologne, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Aldrovande ne les connoissoit pas. Cependant M. Daniel Titius regarde l'Italie comme le vrai pays de leur origine [3], d'où elles ont passé par l'état de Venise, la Carinthie et l'Autriche, dans le royaume de Bohême, la Hongrie, la Pologne, et les contrées encore plus septentrionales. Partout ou presque partout elles se tiennent dans les terrains aquatiques, et savent fort bien se cacher parmi les joncs et les feuillages des arbres qui croissent dans ces sortes de terrains. On assure qu'elles ne changent point de climat aux approches de l'hiver [4] : cela est facile à comprendre pour les pays tempérés où les insectes paroissent toute l'année ; mais dans les pays plus au nord, je croirois que les remiz changent au moins de position pendant les grands froids, comme font les autres mésanges, et qu'ils se rapprochent alors des lieux habités. M. Kramer nous apprend en effet qu'on en voit beaucoup plus l'hiver qu'en toute autre saison aux environs de la ville de Pruck, située sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie, et qu'ils se tiennent toujours de préférence parmi les joncs et les roseaux.

On dit qu'ils ont un ramage : mais ce ramage n'est pas bien connu, et cependant on a élevé pendant quelques années de jeunes remiz pris dans le nid, leur donnant des œufs de fourmis pour toute nourriture [5] : il faut donc qu'ils ne chantent pas dans la cage.

Le plumage de cet oiseau est fort vulgaire : il a le sommet de la tête blanchâtre; l'occiput et le dessus du cou cendrés [6]; tout le dessus du corps gris, mais teinté de roussâtre dans la partie antérieure; la gorge et tout le dessous du corps blanc, teinté de gris cendré sur l'avant, et de roussâtre sur l'arrière; un bandeau noir sur le front, qui s'étend horizontalement de part et d'autre sur les yeux et fort au delà des yeux; les couvertures supérieures des ailes, brunes, bordées d'un roux qui va se dégradant vers leur extrémité; les pennes de la queue et des ailes brunes aussi, mais bordées de blanchâtre; le bec cendré; les pieds cendré rougeâtre.

Il paroît, d'après la description de M. Cajetan Monti, qu'en Italie ces oiseaux ont plus de roux dans leur plumage, et une légère teinte de vert sur les couvertures supérieures des ailes, etc.; et d'après celle de M. Gmelin, qu'en Sibérie ils ont le dos brun, la tête blanche, et la poitrine teintée de roux : mais ce ne sont que des variétés de climat, ou peut-être de simples variétés de description; car il suffit de regarder de plus près, ou dans un autre jour, pour voir un peu différemment.

La femelle, suivant M. Kramer, n'a pas le bandeau noir comme le mâle; suivant M. Gmelin, elle a ce bandeau, et en outre la tête plus grise que le mâle, et le dos moins brun : tous deux ont l'iris jaune et la pupille noire, et ils ne sont guère plus gros que le troglodyte, c'est-à-dire qu'ils sont à peu près de la taille de notre mésange bleue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; le supérieur un peu recourbé, l'inférieur plus long dans les jeunes; tarse, six lignes et demie; ongles très-aigus, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces un tiers; queue, deux pouces, composée de douze pennes un peu étagées; elle dépasse les ailes de treize lignes.

1. Daniel Titius remarque qu'en effet il y a beaucoup de marécages et d'arbres ou plantes aquatiques, telles que saules, aunes, peupliers, jacées (*aster, hieracium, juncago*, etc.), dans la Volhinie, la Polésie, la Lithuanie, et autres cantons de la Pologne que les remiz semblent aimer de préférence.

2. Le conseiller J. Ph. de Strahlenberg avoit observé ces oiseaux en Sibérie avant M. Gmelin, selon Daniel Titius.

3. C'est de là que leur sont venus les noms de *remisch*, d'*acanthides romanæ*, d'oiseaux romains.

4. Cajetan Monti et Daniel Titius.

5. Daniel Titius, pages 24 et 44. Il dit ailleurs qu'ils chantent mieux que la mésange à longue queue, laquelle chante fort bien, suivant Belon.

6. Daniel Titius a vu une tache noirâtre aux environs de la première vertèbre du cou, et une autre aux environs de l'anus.

LA PENDULINE[1].

M. Monti croyoit que le remiz étoit le seul parmi les oiseaux d'Europe qui suspendît son nid à une branche : mais sans parler du loriot, qui attache quelquefois le sien à des rameaux foibles et mobiles, et à qui M. Frisch a attribué celui de la mésange à longue queue [2], voici une espèce bien connue en Languedoc, quoique tout-à-fait ignorée des naturalistes, laquelle fait son nid avec autant d'art que le remiz de Pologne, qui semble même y employer une industrie plus raisonnée, et qui mérite d'autant plus notre attention qu'avec les mêmes talens elle n'a pas à beaucoup près la même célébrité; on peut la regarder comme étant analogue au remiz, mais non comme une simple variété dans cette espèce; les traits de disparité que l'on peut observer dans la taille, dans les proportions des parties, dans les couleurs du plumage, dans la forme du nid, etc., étant plus que suffisans pour constituer une différence spécifique.

Je lui ai donné le nom de *penduline*, qui présente à l'esprit la singulière construction de son nid. Ce nid est très-grand, relativement à la taille de l'oiseau : il est fermé par dessus, presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'autruche : son grand axe a six pouces, le petit axe trois et demi. Elle le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier, que, pour plus grande solidité, elle entoure de laine sur une longueur de plus de sept à huit pouces; outre la laine, elle emploie la bourre de peuplier, de saule, etc., comme le remiz. Ce nid a son entrée par le côté, près du dessus, et cette entrée est recouverte par une espèce d'avance ou d'auvent continu avec le nid, et qui déborde de plus de dix-huit lignes. Moyennant ces précautions, ses petits sont encore plus à l'abri des intempéries de la saison, mieux cachés, et par conséquent plus en sûreté que ceux du remiz de Pologne.

Cet oiseau, n° 708, fig. 1, a la gorge et tout le dessous du corps blanc roussâtre; le dessus gris roussâtre, plus foncé que le dessous; le dessus de la tête gris; les couvertures supérieures des ailes noirâtres, bordées de roux, ainsi que les pennes moyennes, mais le roux s'éclaircit vers leur extrémité; les grandes pennes noirâtres, bordées de blanchâtre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux clair; le bec noir; l'arête supérieure jaune brun; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec de mésange, quatre lignes et plus; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus fort de tous, peu arqué; queue, onze à douze lignes, seroit exactement carrée si les deux pennes extérieures n'étoient pas un peu plus courtes que les autres; elle dépasse les ailes d'environ six lignes.

1. On l'appelle vulgairement, en Languedoc, *canari sauvage ;* et plus vulgairement encore *debassaire*. L'oiseau et le nid ont été envoyés par M. de La Brosse, maire d'Aramont, député des états du Languedoc.

2. Cette méprise étoit d'autant plus facile à éviter que le nid du loriot est fait en coupe, ouvert par dessus, et que cet oiseau n'y emploie jamais ce duvet végétal que fournissent les fleurs et les feuilles de certaines plantes, lors même qu'il y en a en abondance autour de lui.

LA MÉSANGE A LONGUE QUEUE[1].

On ne pouvoit mieux caractériser ce très-petit oiseau, n° 502, fig. 3, que par sa très-longue queue : elle est plus longue en effet que tout le reste de la personne, et fait elle seule beaucoup plus de la moitié de la longueur totale; et comme d'ailleurs cette mésange a le corps effilé et le vol rapide, on la prendroit, lorsqu'elle vole, pour une flèche qui fend l'air. C'est sans doute à cause de ce trait remarquable de disparité par lequel cet oiseau s'éloigne des mésanges que Ray a cru devoir le séparer tout-à-fait

1. *Moiniet* ou *moinet*, à Montbard; *dame* en d'autres endroits, sans doute à cause de sa longue queue traînante; *meunière, materat :* quelques villageois lui donnent aussi le nom de *monstre*, parce que ses plumes sont presque toujours hérissées.

de cette famille[1]; mais, comme il s'en rapproche par beaucoup d'autres propriétés plus essentielles, je le laisserai, avec le plus grand nombre des naturalistes, dans la possession paisible de son ancien nom. Eh! quel autre nom pourroit convenir à un petit oiseau à bec court et cependant assez fort, qui fait sa principale résidence dans les bois; qui est d'un naturel très-remuant et très-vif, et n'est pas un moment en repos; qui voltige sans cesse de buisson en buisson, d'arbuste en arbuste, court sur les branches, se pend par les pieds, vit en société, accourt promptement au cri de ses semblables, se nourrit de chenilles, de moucherons et autres insectes, quelquefois de graines, pince les bourgeons des arbres qu'il découpe adroitement, pond un grand nombre d'œufs; enfin qui, suivant les observations les plus exactes, a les principaux caractères extérieurs des mésanges, et, ce qui est bien plus décisif, leurs mœurs et leurs allures? Il ne s'éloigne pas même absolument de toutes les mésanges par sa longue queue étagée, puisque la moustache et le remiz, comme nous l'avons vu, en ont une de cette même forme, qui ne diffère que du plus au moins.

Quant à la manière de faire le nid, il tient le milieu entre les charbonnières et le remiz: il ne le cache point dans un trou d'arbre, où il seroit mal à son aise avec sa longue queue; il ne le suspend pas non plus, ou du moins très-rarement, à un cordon délié, mais il l'attache solidement sur les branches des arbrisseaux, à trois ou quatre pieds de terre; il lui donne une forme ovale et presque cylindrique, le ferme par dessus, laisse une entrée d'un pouce de diamètre dans le côté, et se ménage quelquefois deux issues qui se répondent, afin d'éviter l'embarras de se retourner: précaution d'autant plus utile que les pennes de sa queue se détachent avec facilité, et tombent au plus léger froissement[2]. Son nid diffère encore de celui du remiz en ce qu'il est plus grand[3], d'une forme plus approchante de la cylindrique; que le tissu n'en est pas aussi serré; que le contour de sa petite entrée ne forme pas communément au dehors un rebord saillant[4]; que son enveloppe extérieure est composée de brins d'herbe, de mousse, de lichen, en un mot, de matériaux plus grossiers, et que le dedans est garni d'une grande quantité de plumes, et non de matière cotonneuse qu fournissent les saules et les autres plantes dont il a été parlé à l'article du remiz.

Les mésanges à longue queue pondent de dix à quatorze œufs, même jusqu'à vingt, tous cachés presque entièrement dans les plumes qu'elles ont amassées au fond du nid. Ces œufs sont de la grosseur d'une noisette, leur plus grand diamètre étant de six lignes; ils sont environnés d'une zone rougeâtre sur un fond gris, lequel devient plus clair vers le gros bout.

Les jeunes vont avec les père et mère pendant tout l'hiver, et c'est ce qui forme ces troupes de douze ou quinze qu'on voit voler ensemble dans cette saison, jetant une petite voix claire, seulement pour se rappeler; mais au printemps leur ramage prend une nouvelle modulation, de nouveaux accens[5], et il devient beaucoup plus agréable.

Aristote assure que ces oiseaux sont at-

1. Les auteurs de la *Zoologie britannique* trouvent que par son bec, plus convexe que celui des mésanges, et par d'autres petites analogies, il se rapproche beaucoup des pies-grièches; mais il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur la figure de ces oiseaux et sur leur histoire, pour s'assurer de la grande différence qu'il y a entre une pie-grièche et une mésange à longue queue. Je suis surpris que quelque méthodiste n'ait pas rangé cette dernière avec les motacilles, parmi lesquelles elle auroit très-bien figuré, ayant dans sa longue queue un mouvement brusque et souvent répété de bas en haut.

2. C'est ce qui lui a fait donner le nom de *pend-sa-queue*.

3. J'ai mesuré de ces nids, qui avoient environ huit pouces de hauteur sur quatre de largeur.

4. Cajetan Monti prétend que cela n'a jamais lieu. *Ostio in tubulum protenso*, dit au contraire Daniel Titius.

Ces observations opposées peuvent être également vraies, pourvu qu'on les restreigne aux lieux et aux temps où elles ont été faites, et qu'on ne veuille pas les donner pour des résultats généraux. Il est probable que ce nid suspendu à une branche de saule avancée sur l'eau, fait en forme de sac, composé de matière cotonneuse et de plumes, trouvé en 1745 aux environs de Prentzlow, dans la Marche-Ukraine, et dont parle Daniel Titius, étoit un nid de mésange à longue queue: car, si l'on vouloit le regarder comme celui d'un remiz, il faudroit supposer que le remiz emploie des plumes dans la construction de son nid, ce qui est contraire à toutes les observations; au lieu que la mésange à longue queue les emploie tant au dedans qu'au dehors, mais beaucoup plus au dedans.

5. « Il chante si plaisamment au printemps, dit « Belon, qu'il n'y a guère autre oiseau qui ait la « voix plus hautaine et plus aérée. » (*Nat. des oiseaux.*)

Gesner dit que, dans cette même saison, la mésange à longue queue dit *guickeg, guickeg*. Selon toute apparence, ce n'est pas là le *chant plaisant* dont Belon a voulu parler. D'autres disent que cette mésange a la voix foible et un petit cri assez clair, *ti, ti, ti, ti;* mais ce petit cri n'est pas sans doute le ramage qu'elle fait entendre au printemps.

tachés aux montagnes. Belon nous dit qu'il les avoit observés en toutes contrées, et Belon avoit voyagé; il ajoute qu'ils quittent rarement les bois pour venir dans les jardins. Willughby nous apprend qu'en Angleterre ils fréquentent plus les jardins que les montagnes. M. Hébert est du même avis que Willughby, en restrignant toutefois son assertion à l'hiver seulement. Selon Gesner, ils ne paroissent qu'au temps des froids, et ils se tiennent dans les endroits marécageux et parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom de *mésanges de roseaux*. M. Daubenton le jeune en a vu des volées au Jardin du Roi sur la fin de décembre, et m'a appris qu'on en voyoit assez communément dans le bois de Boulogne. Enfin les uns disent qu'ils restent pendant l'hiver; les autres, qu'ils voyagent; d'autres enfin, qu'ils arrivent plus tard que les autres mésanges, d'où ils ont été nommés *mésanges de neige*. Tous ces faits, tous ces avis contraires, peuvent être et sont, à mon sens, également vrais : il ne faut pour cela que supposer, ce qui est très-vraisemblable, que ces oiseaux varient leur conduite selon les circonstances des lieux et des temps; qu'ils restent où ils sont bien; qu'ils voyagent pour être mieux; qu'ils se tiennent sur la montagne ou dans la plaine, dans les terrains secs ou humides, dans les forêts ou dans les vergers, partout, en un mot, où ils rencontrent leur subsistance et leurs commodités. Quoi qu'il en soit, ils se prennent rarement dans les trébuchets, et leur chair n'est point un bon manger.

Leurs plumes sont presque décomposées, et ressemblent à un duvet fort long; ils ont des espèces de sourcils noirs; les paupières supérieures d'un jaune orangé; mais cette couleur ne paroît guère dans les sujets desséchés; le dessus de la tête, la gorge et tout le dessous du corps, blanc, ombré de noirâtre sur la poitrine, et quelquefois teinté de rouge sur le ventre, sur les flancs, et sous la queue; le derrière du cou noir, d'où part une bande de même couleur qui parcourt toute la partie supérieure du corps, entre deux larges bandes d'un rouge faux; la queue noire, bordée de blanc; la partie antérieure de l'aile noire et blanche; les grandes pennes noirâtres; les moyennes aussi, mais bordées de blanc, excepté les plus proches du corps qui le sont du même roux que le dos; le fond des plumes cendré foncé; l'iris gris; le bec noir, mais gris à la pointe; et les pieds noirâtres.

La bande blanche du sommet de la tête s'élargit plus ou moins, et quelquefois gagne tellement sur les bandes noires latérales que la tête paroît toute blanche dans quelques individus; le dessous du corps est tout blanc : tels étoient ceux qu'a vus Belon, et quelques-uns que j'ai observés moi-même. Dans les femelles les bandes latérales de la tête ne sont que noirâtres ou même variées de blanc et de noir, et les couleurs du plumage ne sont ni bien décidées ni bien tranchées. Cet oiseau ne surpasse guère le roitelet en grosseur; il pèse environ cent quatorze grains. Comme il tient ses plumes presque toujours hérissées, il paroît un peu plus gros qu'il n'est réellement.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, trois lignes et demie, plus épais que celui de la mésange bleue, le supérieur un peu crochu; la langue un peu plus large que celle de cette même mésange bleue, terminée par des filets; tarse, sept lignes et demie; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, six pouces et demi; queue, trois pouces et demi, composée de douze pennes inégales, irrégulièrement étagées, et toujours augmentant de longueur depuis la plus extérieure, qui a dix-huit lignes, jusqu'à la cinquième, qui en a quarante-deux, plus ou moins; la paire intermédiaire n'en a que trente-neuf au plus, et est à peine égale à la quatrième [1]; la queue dépasse les ailes d'environ deux pouces et demi; tube intestinal, quatre pouces. Je n'ai aperçu qu'un léger vestige de *cœcum*; le gésier musculeux contenoit des débris de matières végétales et d'insectes, un fragment de noyau, point de petites pierres.

1. Je l'ai vérifié sur nombre d'individus; mais, comme ces pennes se détachent facilement, on pourroit, si l'on n'y prenoit garde, tomber dans quelques méprises. Belon dit que cette mésange a la queue fourchue comme l'hirondelle, et il dit en même temps que cette queue est étagée : il faut donc que, dans l'individu qu'a vu Belon, les pennes de la queue se soient séparées, par quelque cause accidentelle, en deux parties, au lieu que, dans leur situation naturelle, elles sont superposées les unes aux autres, au point que la queue paroît fort étroite. Daniel Titius s'est aussi trompé en disant que la paire intermédiaire étoit la plus longue de toutes : c'est la cinquième paire qui surpasse toutes les autres en longueur.

LE PETIT DEUIL.

J'APPELLE ainsi une petite mésange que M. Sonnerat a rapportée du cap de Bonne-Espérance, et dont il a fait paroître la description dans le *Journal de Physique*. Les couleurs de son plumage sont en effet celles qui constituent le petit deuil : du noir, du gris, du blanc. Elle a la tête, le cou, le dessus et le dessous du corps, d'un gris cendré clair; les pennes des ailes noires, bordées de blanc; la queue noire dessus, blanche dessous; l'iris, le bec, et les pieds noirs.

Cette mésange se rapproche des précédentes, surtout de la mésange à longue queue, par la manière de faire son nid. Elle l'établit dans les buissons les plus épais, mais non à l'extrémité des branches, comme l'ont supposé quelques naturalistes : le mâle y travaille de concert avec sa femelle; c'est lui qui, frappant de ses ailes avec force sur les côtés du nid, en rapproche les bords, qui se lient ensemble et s'arrondissent en forme de boule allongée. L'entrée est dans le flanc; les œufs sont au centre, dans le lieu le plus sûr et le plus chaud. Tout cela se trouve dans le nid de la mésange à longue queue; mais ce qui ne s'y trouve pas, c'est un petit logement séparé où le mâle se tient tandis que la femelle couve.

LA MÉSANGE A CEINTURE BLANCHE.

Nous ne savons point l'histoire de cette mésange, n° 708, fig. 3, que nous avons vue dans le cabinet de M. Mauduit. M. Muller n'en a point parlé. Il pourroit se faire qu'elle ne se trouvât pas en Danemarck, quoiqu'elle ait été envoyée de Sibérie. Elle a sur la gorge et le devant du cou une plaque noire qui descend sur la poitrine, accompagnée de part et d'autre d'une bande blanche qui naît des coins de la bouche, descend en s'élargissant jusqu'aux ailes, et s'étend de chaque côté sur la poitine, où elle prend une teinte de cendré, et forme une large ceinture; tout le reste du dessous du corps est gris roussâtre, le dessus aussi, mais plus foncé; la partie supérieure de la tête et du cou gris brun; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brun cendré; les pennes des ailes et la penne extérieure de la queue, bordées de gris roux; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, sept; queue, vingt-deux, dépasse les ailes de quinze : elle est un peu étagée; en quoi cette espece a plus de rapport avec la moustache, le remiz, et la mésange à longue queue, qu'avec les autres especes, qui toutes ont la queue un peu fourchue.

LA MÉSANGE HUPPÉE [1].

ELLE a en effet une jolie huppe noire et blanche qui s'éleve sur sa tête de huit ou dix lignes, et dont les plumes sont étagées avec une élégante régularité. Non seulement elle a reçu cette parure distinguée, elle est encore parfumée naturellement; elle exhale une odeur agréable qu'elle contracte sur les genévriers et autres arbres ou arbrisseaux résineux sur lesquels elle se tient presque toujours; et ces avantages, qui semblent appartenir exclusivement au luxe de la société, et dont il paroît si difficile de jouir sans témoins, elle sait en jouir individuellement et dans la solitude la plus sauvage, moins pleinement peut-être, mais, à coup sûr, tranquillement. Les forêts et les bruyères, surtout celles où il y a des genévriers et des sapins, sont le séjour qui lui plaît;

1. Mésange coiffée, à bouquet, à panache; mésange crêtée, huppée, chaperonnée.

elle y vit seule et fuit la compagnie des autres oiseaux, même de son espèce [1] : celle de l'homme, comme on peut le croire, n'a pas plus d'attrait pour elle, et il faut avouer qu'elle en est plus heureuse. Sa retraite, sa défiance, la sauvent des piéges de l'oiseleur; on la prend rarement dans les trébuchets; et lorsqu'on en prend quelqu'une, on ne gagne qu'un cadavre inutile, elle refuse constamment la nourriture; et quelque art que l'on ait mis à adoucir son esclavage, à tromper son goût pour la liberté, on n'a pu encore la déterminer à vivre dans la prison. Tout cela explique pourquoi elle n'est pas bien connue; on sait seulement qu'elle se nourrit, dans sa chère solitude, des insectes qu'elle trouve sur les arbres ou qu'elle attrape en volant, et qu'elle a le principal caractere des mésanges, la grande fécondité.

De toutes les provinces de France, la Normandie est celle où elle est la plus commune; on ne la connoît, dit M. Salerne, ni dans l'Orléanois ni aux environs de Paris, Belon n'en a point parlé, non plus qu'Olina, et il paroît qu'Aldrovande ne l'avoit jamais vue; en sorte que la Suède d'une part, et de l'autre le nord de la France, semblent être les dernières limites de ses excursions.

Elle a la gorge noire, le front blanc, ainsi que les joues, et ce blanc des joues est encadré dans un collier noir assez délié qui part des deux côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte en se courbant vers l'occiput: une bande noire verticale derrière l'œil, le dessous du corps blanchâtre; les flancs d'un roux clair; le dessus du corps d'un gris roux; le fond des plumes noir; les pennes de la queue grises, et celles des ailes brunes; toutes bordées de gris roux, excepté les grandes des ailes, qui le sont en partie de blanc sale; le bec noirâtre, et les pieds de couleur plombée.

Willughby a vu une teinte de verdâtre sur le dos et sur le bord extérieur des pennes de la queue et des ailes. Charleton a vu une teinte semblable sur les plumes qui composent la huppe; apparemment que ces plumes ont des reflets; ou bien ce sera une petite variété d'âge ou de sexe, etc.

Cet oiseau, nº 502, fig. 2, pèse environ le tiers d'une once, et n'est guère plus gros que la mésange à longue queue.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, cinq lignes et demie; langue terminée par quatre filets; tarse, huit lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; aile composée de dix-huit pennes; queue, vingt-deux lignes et plus, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix lignes.

[1] C'est l'avis de M. Frisch, confirmé par celui de M. le vicomte de Querhoent. Cependant je ne dois pas dissimuler que, selon Rzaczynski, la mésange huppée va par troupes; mais son autorité ne peut balancer celle des deux autres observateurs. Rzaczynski ajoute que l'automne on prend beaucoup de ces oiseaux dans les montagnes.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT À LA MÉSANGE.

I.
LA MÉSANGE HUPPÉE DE LA CAROLINE.

La huppe de cette mésange étrangère n'est point permanente, et n'est véritablement une huppe que lorsque l'oiseau, agité de quelque passion, relève les longues plumes qui la composent, et alors elle se termine en pointe; mais la situation la plus ordinaire de ces plumes est d'être couchées sur la tête.

Cet oiseau habite, niche, et passe toute l'année à la Caroline, à la Virginie; et probablement il se trouve au Groenland, puisque M. Muller lui a donné place dans sa *Zoologie danoise*. Il se tient dans les forêts, et vit d'insectes comme toutes les mésanges. Il est plus gros que l'espèce précédente, et proportionné différemment; car il a le bec plus court et la queue plus longue. Il pèse environ quatre gros. Son plumage est assez uniforme : il a le front ceint d'une espèce de bandeau noir; le reste du dessus de la tête et du corps, et même les pennes de la

queue et des ailes, gris foncé; le dessous du corps blanc, mêlé d'une légère teinte de rouge, qui devient plus sensible sur les couvertures inférieures des ailes; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

La femelle ressemble parfaitement au mâle.

Longueur totale, environ six pouces; bec, cinq lignes et demie; tarse, huit lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ seize lignes.

II.

LA MÉSANGE A COLLIER.

Il semble qu'on ait coiffé cette mésange d'un capuchon noir un peu en arrière sur une tête jaune, dont la partie antérieure est à découvert; la gorge a aussi une plaque jaune, au dessous de laquelle est un collier noir; tout le reste du dessous du corps est encore jaune, et tout le dessus olivâtre; le bec noir, et les pieds bruns. L'oiseau est à peu près de la taille du chardonneret; il se trouve à la Caroline.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, neuf lignes; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de dix lignes.

III.

LA MÉSANGE A CROUPION JAUNE.

Elle grimpe sur les arbres comme les pics, dit Catesby, et comme eux fait sa nourriture ordinaire des insectes. Elle a le bec noirâtre et les pieds bruns; la gorge et tout le dessous du corps gris; la tête et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue, compris les ailes et leurs couvertures, d'un brun verdâtre, à l'exception toutefois du croupion, qui est jaune; ce croupion jaune est la seule beauté de l'oiseau, le seul trait remarquable qui interrompe l'insipide monotonie de son plumage, et c'est l'attribut le plus saillant qu'on puisse faire entrer dans sa dénomination pour caractériser l'espèce. La femelle ressemble au mâle : tous deux sont un peu moins gros que le chardonneret, et ont été observés dans la Virginie par Catesby.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit lignes; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dont les intermédiaires sont un peu plus courtes que les latérales; elle dépasse les ailes d'environ dix lignes.

IV.

LA MÉSANGE GRISE
A GORGE JAUNE.

Non seulement la gorge, mais tout le devant du cou est d'un beau jaune, et l'on voit encore de chaque côté de la tête ou plutôt de la base du bec supérieur une petite échappée de cette couleur; le reste du dessous du corps est blanc avec quelques mouchetures noires sur les flancs; tout le dessus est d'un joli gris; un bandeau noir couvre le front, s'étend sur les yeux et descend des deux côtés sur le cou, accompagnant la plaque jaune dont j'ai parlé; les ailes sont d'un gris brun et marquées de deux taches blanches; la queue noire et blanche; le bec noir et les pieds bruns.

La femelle n'a ni ce beau jaune qui relève le plumage du mâle, ni ces taches noires qui font sortir les autres couleurs.

Cet oiseau est commun à la Caroline; il ne pèse que deux gros et demi, et cependant M. Brisson le croit aussi gros que notre charbonnière qui en pèse sept ou huit.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, huit lignes et demie; ongles très-longs, le postérieur le plus fort de tous; queue, vingt-six lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quatorze lignes.

V.

LA GROSSE MÉSANGE BLEUE.

La figure de cet oiseau a été communiquée par le marquis Fachinetto à Aldrovande, qui ne l'a vue qu'en peinture; elle faisoit partie des dessins coloriés d'oiseaux que certains voyageurs japonois offrirent au pape Benoît XIV, et qui n'en furent pas moins suspects à Willughby; cet habile naturaliste les regardoit comme des peintures de fantaisie représentant des oiseaux imaginaires ou du moins très-défigurés : mais par exactitude nous allons rapporter la description d'Aldrovande.

« Le bleu clair régnoit sur toute la partie supérieure de cet oiseau, le blanc sur l'inférieure; un bleu très-foncé sur les pennes de la queue et des ailes : il avoit l'iris de couleur jaune, une tache noire derrière les yeux, la queue aussi longue que le corps,

et les pieds noirs et petits. » Ces petits pieds ne sont pas des pieds de mésanges; d'ailleurs toute cette description respire une certaine uniformité qui ne ressemble guère à la nature, et qui justifie les soupçons de Willughby.

VI.

LA MÉSANGE AMOUREUSE [1].

La Chine a aussi ses mésanges : en voici une dont nous devons la connoissance à M. l'abbé Gallois, qui l'avoit apportée de l'extrémité de l'Asie, et qui la fit voir à M. Commerson en 1769. C'est sur la foi de celui-ci que je place cet oiseau à la suite des mésanges, dont il s'éloigne visiblement par la longueur et la forme de son bec.

Le surnom d'*amoureuse* donné à cette espèce indique assez la qualité dominante de son tempérament : en effet, le mâle et la femelle ne cessent de se caresser; au moins dans la cage c'est leur unique occupation. Ils s'y livrent, dit-on, jusqu'à l'épuisement, et de cette manière non seulement ils charment les ennuis de la prison, mais ils les abrégent; car on sent bien qu'avec un pareil régime ils ne doivent pas vivre fort longtemps, par cette règle générale que l'intensité de l'existence en diminue la durée. Si tel est leur but, s'ils ne cherchent en effet qu'à faire finir promptement leur captivité, il faut avouer que dans leur désespoir ils savent choisir des moyens assez doux. M. Commerson ne nous dit pas si ces oiseaux remplissent avec la même ardeur toutes les autres fonctions relatives à la perpétuité de l'espèce, telles que la construction du nid, l'incubation, l'éducation, enfin s'ils pondent comme nos mésanges un grand nombre d'œufs. D'après la marche ordinaire de la nature, qui est toujours conséquente, l'affirmative est assez probable, avec toutes les modifications néanmoins que doivent y apporter la différence du climat et les bizarreries de l'instinct particulier, qui n'est pas toujours aussi conséquent que la nature.

Leur plumage est en entier d'un noir d'ardoise, qui règne également sur le dessus et le dessous du corps, et dont l'uniformité n'est interrompue que par une bande mi-partie de jaune et de roux posée longitudinalement sur l'aile, et formée par la bordure extérieure de quelques-unes des pennes moyennes : cette bande a trois dentelures à son origine vers le milieu de l'aile, qui est composée de quinze ou seize pennes assez différentes en longueur.

La mésange amoureuse pèse trois gros : elle est de la forme des autres mésanges, et d'une taille moyenne [2]; mais elle a la queue courte, et par cette raison sa longueur totale est d'autant moindre, et de cinq pouces un quart seulement; bec, huit lignes, noir à la base, d'un orangé vif à l'extrémité opposée, la pièce supérieure excédant un peu l'inférieure, et ayant ses bords légèrement échancrés vers la pointe; langue comme tronquée par le bout, ainsi que dans les autres mésanges; tarse, huit lignes; doigt du milieu le plus long de tous, adhérent par sa première phalange au doigt extérieur; les ongles formant un demi-cercle par leur courbure, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; queue, près de deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'un pouce et plus.

La mésange noire ou *cela* de M. Linnæus a des rapports frappans avec cette espèce, puisqu'elle n'en diffère, quant aux couleurs, que par son bec blanc, et par une tache jaune qu'elle a sur les couvertures supérieures de la queue. M. Linnæus dit qu'elle se trouve aux Indes; mais il faut que ce soit aux Indes occidentales, car M. Le Page Dupratz l'a vue à la Guiane. Malgré cette grande différence de climats, on ne peut guère s'empêcher de la regarder comme une simple variété dans l'espèce de la mésange amoureuse de la Chine : pour s'expliquer plus positivement, il faudroit connoître la taille, les dimensions et surtout les habitudes naturelles de cet oiseau.

1. Quelques-uns lui donnent le nom de *chanoinesse*, à cause de sa robe noire et de ses petites manchettes, comme on a donné le nom de *chanoine* au bouvreuil, celui de *nonnette* à la charbonnière, etc.

2. M. Commerson, dans une note écrite de sa main, après avoir dit qu'elle ne pesoit que trois gros, ajoute qu'elle est de la taille de notre grosse charbonnière, qui cependant pèse une fois davantage au moins.

LA SITTELLE, VULGAIREMENT LE TORCHE-POT.

La plupart des noms que les modernes ont imposés à cet oiseau ne présentent que des idées fausses ou incomplètes, et tendent à le confondre avec des oiseaux d'une tout autre espèce : tels sont les noms de *pic cendré*, *pic de mai*, *pic bleu*, *pic-maçon*, *picotelin*, *tape-bois*, *casse-noix*, *casse-noisette*, *grimpard*, *grand grimpereau*, *hoche-queue*, *cendrille*. Ce n'est pas que les propriétés diverses indiquées par ces différens noms ne conviennent à l'espèce dont il s'agit dans cet article, mais ou elles ne lui conviennent qu'en partie ou elles ne lui conviennent point exclusivement. Cet oiseau frappe de son bec l'écorce des arbres, et même avec plus d'effort et de bruit que les pics et les mésanges [1]. De plus, il a beaucoup de l'air et de la contenance de ces dernières; mais il en diffère par la forme du bec, et des premiers par la forme de la queue [2], des pieds et de la langue. Il grimpe sur les troncs et les branches comme les oiseaux auxquels l'usage a consacré le nom de *grimpereaux* ; mais il en diffère par son bec et par l'habitude de casser des noix, et d'autre part il diffère du casse-noix par l'habitude de grimper sur les arbres. Enfin il a dans la queue un mouvement alternatif de haut en bas comme les lavandières, mais il a des mœurs et des allures entièrement différentes. Pour éviter toute confusion, et conserver autant qu'il est possible les noms anciens, j'ai donné à notre oiseau celui de *sittelle*, d'après les noms grec et latin *sittè*, *sitta ;* et comme il a plus de choses communes avec les mésanges d'une part, et de l'autre avec les grimpereaux et les pics, qu'avec aucune autre famille d'oiseaux, je lui conserverai ici la place que la nature semble lui avoir marquée dans l'ordre de ses productions.

La sittelle, n° 623, fig. 1, ne passe guère d'un pays à l'autre; elle se tient l'hiver comme l'été dans celui qui l'a vue naître : seulement en hiver elle cherche les bonnes expositions, s'approche des lieux habités, et vient quelquefois jusque dans les vergers et les jardins. D'ailleurs elle peut se mettre à l'abri dans les mêmes trous où elle fait sa ponte et son petit magasin, et où probablement elle passe toutes les nuits; car dans l'état de captivité, quoiqu'elle se perche quelquefois sur les bâtons de sa cage, elle cherche des trous pour dormir, et, faute de trous, elle s'arrange dans l'auget où l'on met sa mangeaille. On a aussi remarqué que, dans la cage, lorsqu'elle s'accroche, c'est rarement dans la situation qui semble la plus naturelle, c'est-à-dire la tête en haut, mais presque toujours en travers et même la tête en bas ; c'est de cette façon qu'elle perce les noisettes après les avoir fixées solidement dans une fente. On la voit courir sur les arbres dans toutes les directions pour donner la chasse aux insectes. Aristote dit qu'elle a l'habitude de casser les œufs de l'aigle, et il est possible en effet qu'à force de grimper elle se soit élevée quelquefois jusqu'à l'aire de ce roi des oiseaux; il est possible qu'elle ait percé et mangé ses œufs, qui sont moins durs que des noisettes : mais on ajoute trop légèrement que c'est une des causes de la guerre que les aigles font aux sittelles [3]; comme si un oiseau de proie avoit besoin d'un motif de vengeance pour être l'ennemi des oiseaux plus foibles et les dévorer.

Quoique la sittelle passe une bonne partie de son temps à grimper ou, si l'on veut, à ramper sur les arbres, elle a néanmoins les mouvemens très-lestes et beaucoup plus prompts que le moineau : elle les a aussi plus lians et plus doux; car elle fait moins de bruit en volant. Elle se tient ordinairement dans les bois, où elle mène la vie la plus solitaire ; et cependant lorsqu'elle se trouve renfermée dans une volière avec d'au

1. Il conserve cette habitude en cage, dans laquelle il sait fort bien faire un trou pour s'échapper; il en frappe à tout moment les parois, et à coups réitérés, depuis deux ou trois jusqu'à huit ou neuf; il casse ainsi des carreaux de vitre et les glaces de miroir.

2. M Moehring dit qu'il a les pennes de la queue roides; cependant Belon avoit remarqué le contraire long-temps auparavant, et c'est même une des trois différences principales qu'il avoit observées entre la sittelle et les pics. Pour moi, j'ai vu comme Belon; je soupçonne que M. Moehring n'a vu que par les yeux d'autrui.

3. *Quidam clamatoriam dicunt*, *Labeo prohibitoriam*, *et apud Nigridium subis appellatur avis quæ aquilarum ova frangat* (Plin., *Nat. Hist.*, lib. X, cap. XIX). Ne seroit-ce point là le *sitta* d'Aristote? Pline n'en parle dans aucun endroit, et il désigne ici cet oiseau par un trait de son histoire que cite Aristote : d'ailleurs le nom de *prohibitoria* que lui donne Labéon semble avoir rapport aux fables anciennes qu'on a débitées sur la sittelle, sur la sorcellerie, sur l'usage qu'en faisoient les nécromanciens.

tres oiseaux, comme moineaux, pinsons, etc., elle vit avec eux en fort bonne intelligence.

Au printemps le mâle a un chant ou cri d'amour, *guiric, guiric*, qu'il répète souvent : c'est ainsi qu'il rappelle sa femelle. Celle-ci se fait rappeler, dit-on, fort longtemps avant de venir; mais enfin elle se rend aux empressemens du mâle, et tous deux travaillent à l'arrangement du nid : ils l'établissent dans un trou d'arbre [1]; et s'ils n'en trouvent pas qui leur convienne, ils en font un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu : si l'ouverture extérieure de ce trou est trop large, ils la rétrécissent avec de la terre grasse, quelquefois même avec des ordures qu'ils gâchent et façonnent, dit-on, comme feroit un potier, fortifiant l'ouvrage avec de petites pierres, d'où leur est venu le nom de *pic-maçon*, et celui de *torche-pot*, nom qui, pour le dire en passant, ne présente pas une idée bien claire de son origine [2].

Le nid étant ainsi arrangé, ceux qui le regardent par dehors n'imagineroient pas qu'il recélât des oiseaux. La femelle y pond cinq, six, et jusqu'à sept œufs de forme ordinaire, fort blanc sale, pointillé de roussâtre; elle les dépose sur de la poussière de bois, de la mousse, etc.; elles les couve avec beaucoup d'assiduité, et elle y est tellement attachée qu'elle se laisse arracher les plumes, plutôt que de les abandonner. Si l'on fourre une baguette dans son trou, elle s'enflera, elle sifflera comme un serpent, ou plutôt comme feroit une mésange en pareil cas : elle ne quitte pas même ses œufs pour aller à la pâture, elle attend que son mâle lui apporte à manger; et ce mâle paroît remplir ce devoir avec affection. L'un et l'autre ne vivent pas seulement de fourmis, comme les pics, mais de chenilles, de scarabées, de cerfs-volans, et de toutes sortes d'insectes, indépendamment des noix, noisettes [3], etc. Aussi la chair de leurs petits, lorsqu'ils sont gras, est-elle un bon manger, et ne sent point la sauvagine comme celle des pics.

Les petits éclosent au mois de mai [4] : lorsque l'éducation est finie, il est rare que les père et mère recommencent une seconde ponte; mais ils se séparent pour vivre seuls pendant l'hiver, chacun de son côté.

« Les paysans ont observé, dit Belon, que le mâle bat sa femelle quand il la trouve lorsqu'elle s'est départie de lui, dont ils ont fait un proverbe pour un qui se conduit sagement en ménage, qu'il ressemble au torche-pot. »

Mais, quoi qu'il en soit de la sagesse des maris, je ne crois point que, dans ce cas particulier, celui-ci ait la moindre intention de battre sa femme : je croirois bien plutôt que cette femelle, qui se fait désirer si longtemps avant la ponte, est la première à se retirer après l'éducation de sa famille, et que, lorsque le mâle la rencontre après une absence un peu longue, il l'accueille par des caresses d'autant plus vives, même un peu brusques, et que des gens qui n'y regardent pas de si près auront prises pour de mauvais traitemens.

La sittelle se tait la plus grande partie de l'année : son cri ordinaire est *ti, ti, ti, ti, ti, ti, ti*, qu'elle répète en grimpant autour des arbres, et dont elle précipite la mesure de plus en plus. M. Linnæus nous apprend, d'après M. Strom, qu'elle chante aussi pendant la nuit.

Outre ces différens cris et le bruit qu'elle fait en battant l'écorce, la sittelle sait encore, en mettant son bec dans une fente, produire un autre son très-singulier, comme si elle faisoit éclater l'arbre en deux, et si fort qu'il se fait entendre à plus de cent toises [5].

On a observé qu'elle marchoit en sautillant, qu'elle dormoit la tête sous l'aile, et qu'elle passoit la nuit sur le plancher de sa cage, quoiqu'il y eût deux juchoirs où elle pouvoit se percher. On dit qu'elle ne va pas boire aux fontaines, et par conséquent on ne la prend point à l'abreuvoir. Schwenckfeld rapporte qu'il en a pris souvent en employant le suif pour tout appât; ce qui est un nouveau trait de conformité avec les

1 Quelquefois dans un trou de muraille ou sous un toit, dit M. Linnæus.

2. Ce nom vient du nom bourguignon *torche-poteux*, qui signifie à la lettre *torche-pertuis*, et convient assez bien à notre oiseau, à cause de l'art avec lequel il enduit et resserre l'ouverture du trou où il niche. Ceux qui ne connoissoient pas le patois bourguignon auront fait de ce nom celui de *torche-pot*, qui peut-être ensuite aura donné lieu de comparer l'ouvrage de la sittelle à celui d'un potier de terre.

3. J'ai nourri une femelle pendant six semaines du chènevis que d'autres oiseaux laissoient tomber tout cassé. On a remarqué en effet que la sittelle se jette dans les chènevières vers le mois de septembre.

4 J'en ai vu d'éclos dès le 10, et j'ai vu des œufs qui ne l'étoient pas encore le 15 et plus tard.

5. Outre leur *toque, toque, toque*, contre le bois, ces oiseaux frottent leur bec contre des branches sèches et creuses, et font un bruit *grrrrro*, qu'on entend de très-loin, et qu'on imagineroit venir d'un oiseau vingt fois plus gros.

mésanges, qui, comme on l'a vu, aiment toutes les graisses.

Le mâle pèse près d'une once, et la femelle cinq à six gros seulement [1]. Le premier a toute la partie supérieure de la tête et du corps, et même les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un cendré bleuâtre; la gorge et les joues blanchâtres; la poitrine et le ventre orangés; les flancs, les jambes et les environs de l'anus d'une teinte plus rembrunie, tirant au marron; les couvertures inférieures de la queue blanchâtres, bordées de roux, s'étendant à cinq lignes du bout de la queue; un bandeau noir qui part des narines, passe sur les yeux, et s'étend en arrière au delà des oreilles; les grandes couvertures supérieures et les pennes des ailes brunes, bordées de gris plus ou moins foncé; les pennes latérales de la queue noires, terminées de cendré, la plus extérieure bordée de blanc sur la moitié de sa longueur, et traversée vers le bout par une tache de même couleur; les trois suivantes marquées d'une tache blanche sur le côté intérieur; le bec cendré dessus, plus clair dessous; les pieds gris, le fond des plumes cendré noirâtre.

La femelle a les couleurs plus foibles : j'en ai observé une, le 3 mai, qui avoit tout le dessous du corps, depuis l'anus jusqu'à la base du cou, sans aucune plume, comme c'est l'ordinaire dans les femelles des oiseaux.

Longueur totale, six pouces; bec, dix lignes, droit, un peu renflé dessus et dessous, les deux pièces à peu près égales, la pièce supérieure sans échancrure; narines presque rondes, à demi recouvertes par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et dont l'alignement est parallèle à son ouverture; la langue plate, plus large à sa base.

Variétés de la Sittelle.

Le type de ce genre d'oiseau paroît trèsferme et n'avoir été que foiblement modifié par les influences des climats divers : c'est partout les mêmes allures, les mêmes habitudes naturelles; toujours du gris cendré sur la partie supérieure, du roux plus ou moins clair et tirant quelquefois au blanchâtre sur la partie inférieure. La principale différence est dans la grandeur et les proportions; et cette différence ne dépend pas toujours du climat : d'ailleurs elle n'est pas suffisante pour constituer des espèces diverses; et après avoir comparé avec grande attention nos sittelles européennes avec les étrangères, je ne puis m'empêcher de rapporter celles-ci aux premières comme des variétés qui appartiennent à la même espèce.

Je n'en excepte qu'une seule qui en diffère à plusieurs égards, et qui d'ailleurs, par son bec un peu courbé, me semble faire la nuance entre les sittelles et les grimpereaux.

I.

LA PETITE SITTELLE.

On ne peut parler de cette variété de grandeur que d'après Belon : elle est selon lui beaucoup plus petite que la sittelle ordinaire; du reste, même plumage, même bec, mêmes pieds, etc. Elle se tient au bois comme la grande, n'est pas moins solitaire; mais, pour me servir des expressions de Belon, « elle est plus criarde, allègre, et vioge : on ne voit jamais le mâle en compagnie autre que de sa femelle; et s'il rencontre quelque autre individu de son espèce (sans doute quelque mâle), il ne cesse de l'attaquer, de le harceler, de lui faire une guerre opiniâtre, jusqu'à ce que ce rival lui cède la place; et alors il se met à crier de toutes ses forces et d'une voix en fausset comme pour rappeler sa femelle et lui demander le prix de sa victoire. » C'est apparemment dans cette circonstance que Belon lui a trouvé la voix plus hautaine que ne l'a la sittelle ordinaire.

II.

LA SITTELLE DU CANADA.

Elle grimpe, dit M. Brisson, et court sur les arbres comme la nôtre, et n'en diffère que par la couleur du bandeau qui est blanchâtre chez elle; encore s'en rapproche-t-elle par une tache noirâtre qu'elle a derrière l'œil : en y regardant de bien près, on trouve encore quelque diversité dans les nuances et les proportions; mais tout cela se saisira mieux et plus facilement par la comparaison des figures que par celle des descriptions. Cette sittelle est à peu près de la taille de la variété précédente.

Longueur totale, quatre pouces dix lignes; bec, sept lignes et demie; tarse, sept lignes; doigt du milieu, six et demie; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces un quart; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de huit lignes.

1. Un individu desséché à la cheminée depuis un an, et fort bien conservé, ne pesoit que deux gros et demi.

III.

LA SITTELLE A HUPPE NOIRE.

Cette huppe noire et une espèce de rayure noire et blanche vers le bout des pennes de la queue sont les principales différences qui distinguent cette sittelle de la nôtre. On ne lui voit point de bandeau noir; mais il est censé se perdre dans les bords de la calotte de même couleur qui couvre la tête. Son pays natal est la Jamaïque, où M. Sloane l'a observée. Elle se nourrit d'insectes comme le coq de roche, dit ce voyageur philosophe; on la trouve dans les buissons des savanes. Elle est si peu sauvage et se laisse approcher de si près qu'on la tue souvent à coups de bâton; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*oiseau fou*. Elle est à peu près de la taille de notre sittelle ordinaire. M. Sloane remarque qu'elle a la tête grosse.

Longueur totale, cinq pouces cinq lignes; bec, onze lignes, triangulaire, comprimé, environné à sa base de petits poils noirs; narines rondes; tarse et doigt du milieu, dix-sept lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, dix pouces; queue, deux pouces deux tiers.

IV.

LA PETITE SITTELLE
A HUPPE NOIRE.

Tout ce que M. Browne nous apprend de cet oiseau c'est qu'il habite le même pays que le précédent, qu'il est plus petit, mais qu'il lui ressemble à tous autres égards. Il pourroit se faire que ce fût un jeune qui n'eût pas encore pris tout son accroissement, et le nom que lui a donné M. Browne conduit à le penser ainsi.

V.

LA SITTELLE A TÊTE NOIRE.

Elle a les mêmes allures que la nôtre, la même habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant; elle reste aussi toute l'année dans son pays, qui est la Caroline. Son poids est de quatre gros un tiers; elle a le dessus de la tête et du cou recouvert d'une espèce de capuchon noir, et les pennes latérales de la queue variées de noir et de blanc; du reste, c'est le même plumage de la sittelle d'Europe, cependant un peu plus blanchâtre sous le corps.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, huit et demi; doigt du milieu, neuf; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, dix-neuf lignes; elle ne dépasse point les ailes.

VI.

LA PETITE SITTELLE
A TÊTE BRUNE.

Joignez à cette marque distinctive que j'ai fait entrer dans la dénomination de cet oiseau une tache blanchâtre qu'il a derrière la tête, la couleur brune des couvertures supérieures des ailes, et la couleur noire uniforme des pennes latérales de la queue, et vous aurez les principales différences qui sont propres à cette variété. Elle est aussi beaucoup plus petite que les précédentes; ce qui, joint aux différences marquées dans le plumage, ne permet pas de confondre cet oiseau, comme M. Brisson semble avoir été tenté de le faire, avec la seconde espèce de sittelle de M. Sloane dont nous allons parler dans l'article suivant. Celle dont il s'agit dans cet article ne pèse que deux gros; elle reste toute l'année à la Caroline, où elle vit d'insectes comme la sittelle à tête noire.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, six lignes; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales; elle ne dépasse presque point les ailes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA SITTELLE.

I.

LA GRANDE SITTELLE A BEC CROCHU.

C'est en effet la plus grande des sittelles connues. Son bec, quoique assez droit, est renflé dans son milieu et un peu crochu par le bout. Ajoutez que les narines sont rondes, les pennes de la queue et des ailes bordées d'orangé sur un fond brun, la gorge blanche, la tête et le dos gris, le dessus du corps blanchâtre, et vous aurez les principaux attributs de cette espèce, que M. Sloane a observée à la Jamaïque.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, huit lignes un tiers; la pièce supérieure un peu renflée dans sa partie moyenne; doigt du milieu, huit lignes un tiers; vol, onze pouces un quart; queue, environ trente-trois lignes.

II.

LA SITTELLE GRIVELÉE.

Voici encore une espèce de sittelle d'Amérique, au bec un peu crochu, mais qui diffère de la précédente par la taille, le plumage, et le climat. Son pays natal est la Guiane hollandoise.

Elle a le dessus de la tête et du corps d'un cendré obscur; les couvertures supérieures des ailes de la même couleur, mais terminées de blanc; la gorge blanche; la poitrine et tout le dessous du corps d'un cendré moins foncé que le dessus, avec des traits blancs semés sur la poitrine et les côtés, ce qui y forme une espèce de grivelure; le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, environ six pouces; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, huit à neuf lignes, plus long que le doigt postérieur; l'ongle de celui-ci le plus fort de tous; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales; elle dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

LES GRIMPEREAUX.

Nous avons déjà vu plusieurs oiseaux grimpans, les sittelles et les mésanges; nous en verrons d'autres encore dans la suite, tels que les pics; et cependant ceux qui composent le genre dont nous allons parler sont les seuls auxquels on donne généralement le nom de *grimpereaux*. Ils grimpent en effet très-légèrement sur les arbres, soit en montant, soit en descendant, soit sur les branches, soit dessous; ils courent aussi fort vite le long des poutres, dont ils embrassent la carne avec leurs petits pieds : mais ils diffèrent des pics par le bec et la langue, et des sittelles et mésanges, seulement par la forme de leur bec, plus long que celui des mésanges, et plus grêle, plus arqué que celui des sittelles : aussi ne s'en servent-ils pas pour frapper l'écorce, comme font ces autres oiseaux.

Plusieurs espèces étrangères qui appartiennent au genre des grimpereaux ont beaucoup de rapport avec les colibris, et leur ressemblent par la petitesse de leur taille, par les belles couleurs de leur plumage, par leur bec menu et recourbé, mais plus effilé, plus tiré en pointe, et formant un angle plus aigu, au lieu que celui des colibris est à peu près d'une grosseur égale dans toute sa longueur, et a même un petit renflement vers son extrémité : de plus, les grimpereaux ont en général les pieds plus courts, les ailes plus longues, et douze pennes à la queue [1], tandis que les colibris n'en ont que dix. Enfin les grimpereaux n'ont pas, comme les colibris, la langue

1. Je sais que quelques auteurs n'en ont donné que dix à notre grimpereau d'Europe; mais voyez ci-après son histoire.

composée de deux demi-tuyaux cylindriques, qui, s'appliquant l'un à l'autre, forment un tuyau entier, un véritable organe d'aspiration, plus analogue à la trompe des insectes qu'à la langue des oiseaux.

Il n'en est pas non plus du genre des grimpereaux comme de celui des colibris, par rapport à l'espace qu'il occupe sur le globe. Les colibris paroissent appartenir exclusivement au continent de l'Amérique; on n'en a guère trouvé au delà des contrées méridionales du Canada, et à cette hauteur l'espace de mer à franchir est trop vaste pour un si petit oiseau, plus petit que plusieurs insectes; mais le grimpereau d'Europe ayant pénétré jusqu'en Danemarck, peut-être plus loin, il est probable que ceux de l'Asie et de l'Amérique se seront avancés tout autant vers le nord, et qu'ils auront par conséquent trouvé des communications plus faciles d'un continent à l'autre.

Comme les grimpereaux vivent des memes insectes que les pics, les sittelles, les mésanges, et qu'ils n'ont pas, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, la ressource de faire sortir leur proie de dessous l'écorce en frappant celle-ci de leur bec, ils ont l'instinct de se mettre à la suite des bèque-bois, d'en faire pour ainsi dire leurs chiens de chasse, et de se saisir adroitement du petit gibier que ces beque-bois croient ne faire lever que pour eux-mêmes. Par la raison que les grimpereaux vivent uniquement d'insectes, on sent bien que les espèces en doivent être plus fécondes et plus variées dans les climats chauds, où cette nourriture abonde, que dans les climats tempérés ou froids, et par conséquent moins favorables à la multiplication des insectes. Cette remarque est de M. Sonnerat, et elle est conforme aux observations.

On sait qu'en général les jeunes oiseaux ont les couleurs du plumage moins vives et moins décidées que les adultes; mais cela est plus sensible dans les familles brillantes des grimpereaux, colibris et autres oiseaux qui habitent les grands bois de l'Amérique. M. Bajon nous apprend que le plumage de ces jolis petits oiseaux américains ne se forme que lentement, et qu'il ne commence à briller de tout son éclat qu'après un certain nombre de mues. Il ajoute que les femelles sont aussi moins belles et plus petites que leurs mâles.

Au reste, quelque analogie que l'on veuille voir ou supposer entre les grimpereaux américains et ceux de l'ancien continent, il faut convenir aussi que l'on connoît entre ces deux branches d'une même famille des différences suffisantes pour qu'on doive dès à présent les distinguer et les séparer, et je ne doute pas qu'avec le temps on n'en découvre encore de plus considérables, soit dans les qualités extérieures, soit dans les habitudes naturelles.

LE GRIMPEREAU.

L'extrême mobilité est l'apanage ordinaire de l'extrême petitesse. Le grimpereau, nº 681, fig. 1, est presque aussi petit que le roitelet, et, comme lui, presque toujours en mouvement; mais tout son mouvement, toute son action porte, pour ainsi dire, sur le même point. Il reste toute l'année dans le pays qui l'a vu naître; un trou d'arbre est son habitation ordinaire : c'est de là qu'il va à la chasse des insectes de l'écorce et de la mousse [1]; c'est aussi le lieu où la femelle fait sa ponte et couve ses œufs. Belon a dit, et presque tous les ornithologistes ont répété qu'elle pondoit jusqu'à vingt œufs plus ou moins. Il faut que Belon ait confondu cet oiseau avec quelque autre petit oiseau grimpant, tel que les mésanges. Pour moi, je me crois en droit d'assurer, d'après mes propres observations et celles de plusieurs naturalistes, que la femelle grimpereau pond ordinairement cinq œufs, et presque jamais plus de sept. Ces œufs sont cendrés, marqués de points et de traits d'une couleur plus foncée, et la coquille en est un peu dure. On a remarqué que cette femelle commençoit sa ponte de fort bonne heure au printemps; et cela est facile à croire, puisqu'elle n'a point de nid à construire ni de voyage à faire.

M. Frisch prétend que ces oiseaux cherchent aussi les insectes sur les murailles; mais comme il paroît n'avoir pas connu le véritable grimpereau de muraille, et que même il ne l'a point reconnu dans la des-

1. Frisch dit qu'il s'y défend fort bien contre la sittelle, lorsqu'elle vient s'y présenter.

cription de Gesner, quoique assez caractérisée, il est vraisemblable qu'il confond ici ces deux espèces, d'autant plus que le grimpereau est assez sauvage et fait sa principale demeure dans les bois. On m'en apporta un, en 1773, au mois de janvier, lequel avoit été tué d'un coup de fusil sur un acacia du Jardin du Roi ; mais on me l'apporta comme curiosité, et ceux qui travaillent toute l'année à ce jardin m'assurèrent qu'ils ne voyoient de ces sortes d'oiseaux que très-rarement. Ils ne sont point communs non plus en Bourgogne ni en Italie, mais bien en Angleterre. Il s'en trouve en Allemagne et jusqu'en Danemarck, comme je l'ai dit plus haut. Ils n'ont qu'un petit cri fort aigu et fort commun.

Leur poids ordinaire est de cinq drachmes [1]; ils paroissent un peu plus gros qu'ils ne sont en effet, parce que leurs plumes, au lieu d'être couchées régulièment les unes sur les autres, sont le plus souvent hérissées et en désordre, et que d'ailleurs ces plumes sont fort longues.

Le grimpereau a la gorge d'un blanc pur, mais qui prend communément une teinte roussâtre, toujours plus foncée sur les flancs et les parties qui s'éloignent de la gorge (quelquefois tout le dessous du corps est blanc) ; le dessus varié de roux, de blanc, et de noirâtre; ces différentes couleurs plus ou moins pures, plus ou moins foncées; la tête d'une teinte plus rembrunie; le tour des yeux et les sourcils blancs; le croupion roux ; les pennes des ailes brunes ; les trois premières bordées de gris; les quatorze suivantes marquées d'une tache blanchâtre, d'où résulte sur l'aile une bande transversale de cette couleur; les trois dernières marquées vers le bout d'une tache noirâtre entre deux blanches; le bec brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds gris, le fond des plumes cendré foncé.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, huit lignes, grêle, arqué, diminuant uniformément de grosseur et finissant en pointe; mais grande ouverture de gorge, dit Belon, narines fort oblongues, à demi recouvertes par une membrane convexe, sans aucune petite plume; langue pointue et cartilagineuse par le bout, plus courte que le bec; tarse, sept lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; doigts latéraux adhérens à celui du milieu par leur première phalange; ongle postérieur le plus fort de tous, et plus long même que son doigt; tous les ongles en général très-longs, très-crochus, et très-propres pour grimper ; vol, environ sept pouces ; queue, vingt-quatre lignes selon Brisson, vingt-huit selon Willughby, vingt-six selon moi [2], composée de douze pennes étagées [3], les plus longues superposées aux plus courtes, ce qui fait paroître la queue étroite; toutes ces pennes pointues par le bout, ayant l'extrémité de la côte usée comme dans les pics, mais étant moins roides que dans ces oiseaux : cette queue dépasse les ailes de douze lignes. Les ailes ont dix-sept pennes; celle que l'on regarde ordinairement comme la première, et qui est très-courte, ne doit point être comptée parmi les pennes.

Œsophage, deux pouces; intestins, six; gésier musculeux, doublé d'une membrane qui ne se détache pas facilement; il contenoit des débris d'insectes, mais pas une seule petite pierre ni fragment de pierre; légers vestiges de *cœcum ;* point de vésicule du fiel.

Variété du Grimpereau.

LE GRAND GRIMPEREAU.

C'est une simple variété de grandeur, qui a les mêmes allures, le même plumage, et la même conformation que le grimpereau : seulement il paroît moins défiant, moins attentif à sa propre conservation; car, d'un côté, Belon donne le grimpereau ordinaire pour un oiseau difficile à prendre, et, de l'autre, Klein raconte qu'il a pris un jour à la main un de ces grands grimpereaux qui couroit sur un arbre.

1. La drachme angloise *averdupois* n'est que la seizième partie de l'once.

2. Je ne sais pourquoi cette queue a paru courte à Belon.

3. MM. Brisson, Willughby, et Linnæus, ne lui donnent que dix pennes : sans doute qu'il en manquoit deux; car j'en ai compté douze, ainsi que MM. Pennant et Moehring.

LE GRIMPEREAU DE MURAILLE [1].

Tout ce que le grimpereau de l'article précédent fait sur les arbres, celui-ci, n° 372, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, le fait sur les murailles; il y loge, il y grimpe, il y chasse, il y pond [2]. Je comprends sous ce nom de *murailles* non seulement celles des hommes, mais encore celles de la nature, c'est-à-dire les grands rochers coupés à pic. M. Kramer a remarqué de ces oiseaux qui se tenoient dans les cimetières par préférence, et qui pondoient leurs œufs dans des crânes humains. Ils volent en battant des ailes à la manière des huppes; et quoiqu'ils soient plus gros que le précédent, ils sont aussi remuans et aussi vifs. Les mouches, les fourmis, et surtout les araignées, sont leur nourriture ordinaire.

Belon croyoit que c'étoit une espèce particulière à la province d'Auvergne : cependant elle existe en Autriche, en Silésie, en Suisse, en Pologne, en Lorraine, surtout dans la Lorraine allemande, et même, selon quelques-uns, en Angleterre; selon d'autres, elle y est au moins fort rare [3] : elle est au contraire assez commune en Italie, aux environs de Bologne et de Florence, mais beaucoup moins dans le Piémont.

C'est surtout l'hiver que ces oiseaux paroissent dans les lieux habités; et, si l'on en croit Belon, on les entend voler en l'air de bien loin, venant des montagnes pour s'établir contre les tours des villes. Ils vont seuls ou tout au plus deux à deux, comme font la plupart des oiseaux qui se nourrissent d'insectes; et, quoique solitaires, ils ne sont ni ennuyés ni tristes [4] : tant il est vrai que la gaieté dépend moins des ressources de la société que de l'organisation intérieure!

Le mâle a sous la gorge une plaque noire qui se prolonge sur le devant du cou, et c'est le trait caractéristique qui distingue le mâle de sa femelle; le dessus de la tête et du corps d'un joli cendré; le dessous du corps d'un cendré plus foncé; les petites couvertures supérieures des ailes, couleur de rose; les grandes noirâtres, bordées de couleur de rose; les pennes terminées de blanc, et bordées, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, de couleur de rose qui va s'affoiblissant, et qui s'éteint presque sur les pennes les plus proches du corps; les cinq premières marquées, sur le côté intérieur, de deux taches d'un blanc plus ou moins pur, et les neuf suivantes d'une seule tache fauve; les petites couvertures inférieures, les plus voisines du bord, couleur de rose, les autres noirâtres; les pennes de la queue noirâtres, terminées, savoir : les quatre paires intermédiaires de gris sale, et les deux paires extérieures de blanc; le bec et les pieds noirs.

La femelle a la gorge blanchâtre. Un individu que j'ai observé avoit sous la gorge une grande plaque d'un gris clair, qui descendoit sur le cou, et envoyoit une branche sur chaque côté de la tête. La femelle que M. Edwards a décrite, étoit plus grande que le mâle décrit par M. Brisson. En général, cet oiseau est d'une taille moyenne entre celle du merle et celle du moineau.

Longueur totale, six pouces deux tiers; bec, quatorze lignes, et quelquefois jusqu'à vingt, selon M. Brisson; langue fort pointue, plus large à sa base, terminée par deux appendices; tarse, dix à onze lignes; doigts disposés trois en avant et un seul en arrière, celui du milieu neuf à dix lignes, le postérieur onze, et la corde de l'arc formé par l'ongle seul, six; en général, tous les ongles longs, fins et crochus; vol, dix pouces; ailes composées de vingt pennes selon Edwards, de dix-neuf selon Brisson, et tous deux comptent parmi ces pennes la première qui est très-courte et n'est point une penne; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes à peu près égales; elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

Belon dit positivement que cet oiseau a deux doigts devant et deux derrière; mais il avoit dit aussi que le grimpereau précédent avoit la queue courte. La cause de cette double erreur est la même : Belon regardoit

1. Le nom de *pic de montagne*, qu'on lui donne à Turin, est un indice qu'on le soupçonne, au moins dans ce pays, de s'accommoder aussi bien des trous de rocher que de ceux de muraille; et d'ailleurs Schwenckfeld dit qu'on le voit communément dans les citadelles qui sont situées sur les montagnes.

2. On dit aussi qu'il pond dans des trous d'arbre.

3. M. Edwards ne la croit ni native ni de passage en Angleterre : il ne l'y a jamais vue, non plus que Ray et Willughby.

4. Ils sont gais et vioges, dit Belon.

ces deux oiseaux comme avoisinant la famille des pics [1], et il leur en a donné les attributs sans y regarder de bien près; c'est qu'il voyoit quelquefois par les yeux de l'analogie : or l'on sait que la lumière de l'analogie, qui éclaire si souvent l'esprit et le mène aux grandes découvertes, éblouit quelquefois les yeux dans le détail des observations.

1. Belon nomme celui-ci *pic de muraille*, et les rapports du grimpereau précédent avec les pics ne lui avoient point échappé.

OISEAUX ÉTRANGERS

DE L'ANCIEN CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AUX GRIMPEREAUX.

Je donnerai à ces oiseaux le nom de *soui-mangas*, que porte à Madagascar une assez belle espèce, par laquelle je vais commencer l'histoire de cette tribu. Je ferai ensuite un article séparé des oiseaux étrangers du nouveau continent qui ont quelque rapport à nos grimpereaux, mais auxquels ce nom de *grimpereaux* ne peut convenir, puisqu'on sait que la plupart ne grimpent point sur les arbres, et qu'ils ont des mœurs, des allures, et un régime fort différens. Je les distinguerai donc, et de nos grimpereaux d'Europe, et des soui-mangas d'Afrique et d'Asie, par le nom de *guit-guits*, nom que les sauvages, nos maîtres en nomenclature, ont imposé à une très-belle espèce de ce genre qui se trouve au Brésil. J'appelle les sauvages nos maîtres en nomenclature, et j'en pourrois dire autant des enfans, parce que les uns et les autres désignent les êtres par des noms d'après nature, qui ont rapport à leurs qualités sensibles, souvent même à la plus frappante, et qui par conséquent les représentent à l'imagination et les rappellent à l'esprit beaucoup mieux que nos noms abstraits adoucis, polis, défigurés, et qui la plupart ne ressemblent à rien.

En général, les grimpereaux et les soui-mangas ont le bec plus long à proportion que les guit-guits, et leur plumage est pour le moins aussi beau, aussi beau même que celui des brillans colibris : ce sont les couleurs les plus riches, les plus éclatantes, les plus moelleuses; toutes les nuances de vert, de bleu, d'orangé, de rouge, de pourpre, relevées encore par l'opposition des différentes teintes de brun et de noir velouté, qui leur servent d'ombre. On ne peut s'empêcher d'admirer l'éclat de ces couleurs, leur jeu pétillant, leur inépuisable variété, même dans les peaux desséchées de ces oiseaux qui ornent nos cabinets : on croiroit que la nature a employé la matière des pierres précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, l'améthyste, l'aigue-marine, la topaze, pour en composer les barbes de leurs plumes. Que seroit-ce donc si nous pouvions contempler dans toute leur beauté ces oiseaux eux-mêmes, et non leurs cadavres ou leurs mannequins; si nous pouvions voir l'émail de leur plumage dans toute sa fraîcheur, animé par le souffle de vie, embelli par tout ce que la magie du prisme a de plus éblouissant, variant ses reflets à chaque mouvement de l'oiseau qui se meut sans cesse, et faisant jaillir sans cesse de nouvelles couleurs ou plutôt de nouveaux feux!

Dans le petit comme dans le grand, il faut, pour bien connoître la nature, l'étudier chez elle-même; il faut la voir agir en pleine liberté, ou du moins il faut tâcher d'observer les résultats de son action dans toute leur pureté, et avant que l'homme y ait mis la main.

Il y a beaucoup de soui-mangas vivant chez les oiseleurs hollandois du cap de Bonne-Espérance : ces oiseleurs ne leur donnent pour toute nourriture que de l'eau sucrée; les mouches qui abondent dans ce climat, et qui sont le fléau de la propreté hollandoise, suppléent au reste. Les soui-mangas sont fort adroits à cette chasse, ils attrapent toutes celles qui entrent dans la volière ou qui en approchent; et ce qui prouve que ce supplément de subsistance leur est très-nécessaire, c'est qu'ils meurent peu de temps

après avoir été transportés sur les vaisseaux où il y a beaucoup moins d'insectes. M. le vicomte de Querhoent, à qui nous devons ces remarques, n'en a jamais pu conserver au delà de trois semaines.

I.

LE SOUI-MANGA.

C'est, suivant M. Commerson, le nom que l'on donne à ce bel oiseau dans l'île de Madagascar, où il l'a vu vivant.

Le soui-manga a la tête, la gorge, et toute la partie antérieure d'un beau vert, brillant, et de plus un double collier, l'un violet et l'autre mordoré: mais ces couleurs ne sont ni simples ni permanentes; la lumière qui se joue dans les barbes des plumes comme dans autant de petits prismes, en varie incessamment les nuances depuis le vert doré jusqu'au bleu foncé. Il y a de chaque côté au dessous de l'épaule une tache d'un beau jaune; la poitrine est brune; le reste du dessous du corps jaune clair, le reste du dessus du corps olivâtre obscur; les grandes couvertures et les pennes des ailes brunes, bordées d'olivâtre; celles de la queue noires, bordées de vert, excepté la plus extérieure, qui l'est en partie de gris brun; la suivante est terminée de cette même couleur; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle est un peu plus petite et beaucoup moins belle; brun olivâtre dessus, olivâtre tirant au jaune dessous; du reste ressemblant au mâle dans tout ce qui n'a point d'éclat. Cet oiseau est à peu près de la grosseur de notre troglodyte.

Longueur totale, environ quatre pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et plus; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus grand que le postérieur; vol, six pouces; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

On doit rapporter à cette espèce comme variété très-prochaine, le soui-manga de l'île de Luçon, que j'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduit, et qui a la gorge, le cou, et la poitrine couleur d'acier poli, avec des reflets verts, bleus, violets, etc.; et plusieurs colliers que le jeu brillant de ces reflets paroît multiplier encore: il semble cependant que l'on en distingue quatre plus constans, l'inférieur violet noirâtre, le suivant marron, puis un brun, et enfin un jaune; il y a deux taches de cette couleur au dessous des épaules; le reste du dessous du corps gris olivâtre; le dessus du corps vert foncé avec des reflets bleus, violets, etc.; les pennes des ailes, les pennes et couvertures supérieures de la queue d'un brun plus ou moins foncé, avec un œil verdâtre.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec, dix lignes; tarse, sept; ongle postérieur le plus fort; queue, quinze lignes, carrée; elle dépasse les ailes de sept lignes.

II.

LE SOUI-MANGA MARRON POURPRÉ A POITRINE ROUGE.

Seba dit que le chant de cet oiseau des îles Philippines est semblable à celui du rossignol: il a la tête, la gorge, et le devant du cou, variés de fauve et de noir lustré, changeant en bleu violet; le dessus du cou et le dessus du corps dans sa partie antérieure, marron pourpré, dans sa partie postérieure violet changeant en vert doré; les petites couvertures des ailes de même, les moyennes brunes, terminées de marron pourpré; la poitrine et le haut du ventre d'un rouge vif; le reste du dessous du corps d'un jaune olivâtre; les pennes et grandes couvertures des ailes brunes, bordées de roux; les pennes de la queue noirâtres, avec des reflets d'acier poli, bordées de violet changeant en vert doré; bec noir dessus (jaune, selon Seba), blanchâtre dessous; pieds bruns (jaunâtres selon Seba), et les ongles longs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est vert d'olive dessus, jaune olivâtre dessous; que les pennes de sa queue sont noirâtres, et les quatre paires latérales terminées de gris: ces oiseaux sont un peu plus petits que nos grimpereaux.

Longueur totale, quatre pouces; bec, huit lignes; tarse, six; doigt du milieu, cinq, le postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, un pouce, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de trois lignes.

Variétés du Soui-Manga marron pourpré à poitrine rouge.

I.

Le *petit grimpereau* ou *soui-manga brun et blanc* d'Edwards a tant de rapport avec celui-ci, que je ne puis m'empêcher de le regarder comme une variété d'âge dont le

plumage n'est point encore formé et commence seulement à prendre des reflets : en effet, il est blanc dessous, brun dessus, avec quelques reflets de couleur de cuivre; il a un trait brun entre le bec et l'œil, des espèces de sourcils blancs; les pennes des ailes d'un brun plus foncé que le dos, et bordées d'une couleur plus claire; les pennes de la queue noirâtres, la plus extérieure terminée de blanc; le bec et les pieds bruns. M. Edwards dit qu'il est une fois plus petit que notre grimpereau d'Europe.

Longueur totale : trois pouces et demi; bec, huit à neuf lignes; tarse, cinq à six; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le postérieur; queue, treize lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de trois à quatre lignes.

II.

Le *grimpereau* ou *soui-manga à gorge violette et poitrine rouge* de M. Sonnerat doit être aussi rapporté comme variété à la même espèce; car, outre qu'il a la gorge violette et la poitrine rouge, il a de plus le dos et les petites plumes des ailes mordorés, le croupion et la queue couleur d'acier poli tirant sur le verdâtre, et les couvertures inférieures de la queue d'un vert terne : d'ailleurs ces deux oiseaux sont indigènes des mêmes îles Philippines.

III.

LE SOUI-MANGA VIOLET A POITRINE ROUGE.

Le violet est la couleur dominante de son plumage, et sur ce fond obscur paroissent avec avantage les couleurs plus vives des parties antérieures; sur la gorge et le dessus de la tête, un vert doré brillant, enrichi de reflets cuivreux; sur la poitrine et le devant du cou un beau rouge éclatant, seule couleur qui paroisse sur ces parties lorsque les plumes sont bien rangées, bien couchées les unes sur les autres : chacune de ces plumes est cependant de trois couleurs différentes, noire à son origine, vert doré dans sa partie moyenne, et rouge à son extrémité; preuve décisive, entre mille autres, qu'il ne suffit pas d'indiquer les couleurs des plumes pour donner une idée juste des couleurs du plumage. Toutes les pennes de la queue et des ailes, les grandes couvertures supérieures de ces dernières, et leurs couvertures inférieures sont brunes; les jambes sont d'une teinte composée, où le brun semble fondu avec le violet; le bec est noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la taille du roitelet : il se trouve au Sénégal.

Longueur totale, cinq pouces; bec, dix lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, sept pouces un tiers; queue, vingt-deux lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de dix lignes.

IV.

LE SOUI-MANGA POURPRÉ [1].

Si cet oiseau avoit du vert doré changeant sur la tête et sous la gorge, et du rouge au lieu de vert et de jaune sur la poitrine, il seroit presque tout à fait semblable au précédent, ou du moins il lui ressembleroit beaucoup plus qu'au soui-manga à collier, qui n'a pas une nuance de pourpre dans son plumage, et je ne vois pas pourquoi M. Brisson regarde ce dernier et le grimpereau pourpre d'Edwards comme étant exactement le même oiseau sous deux noms différens.

V.

LE SOUI-MANGA A COLLIER.

Cette espèce qui vient du cap de Bonne-Espérance a de l'analogie avec celle du soui-manga violet : elle a, comme celle-ci, du vert doré changeant en couleur de cuivre de rosette, et ce vert doré s'étend sur la gorge, la tête et tout le dessus du corps; il borde aussi les dix pennes intermédiaires de la queue, qui sont d'un noir lustré; seulement il n'est point changeant sur ses couleurs supérieures : la poitrine a du rouge comme dans le soui-manga violet; mais ce rouge occupe moins d'espace, monte moins haut et forme une espèce de ceinture contiguë, par son bord supérieur, à un collier d'un bleu d'acier poli changeant en vert, large d'une ligne : le reste du dessus du corps est gris, avec quelques mouchetures jaunes sur le haut du ventre et sur les flancs; les pennes des ailes sont d'un gris brun; le bec est noirâtre, et les pieds tout-à-fait noirs;

1. *The purple Indian creeper* (Edwards, pl. CCLXV). Cet auteur dit que l'oiseau dont il s'agit ici a la langue du colibri, c'est-à-dire divisée par le bout en plusieurs filamens. On seroit fondé à croire, d'après cela, que M. Edwards n'a pas bien connu la vraie conformation de la langue du colibri.

Cet oiseau est à peu près de la taille du soui-manga violet, mais proportionné différemment.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, dix lignes; tarse, huit lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, à peu près égal au doigt postérieur; vol, six pouces et demi; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de neuf lignes.

La femelle, suivant M. Brisson, diffère du mâle en ce que le dessous du corps est de la même couleur que le dessus, seulement il y a des mouchetures jaunes sur les flancs.

Selon d'autres, elle a aussi une ceinture rouge, mais qui tombe plus bas que dans le mâle, et toutes ses autres couleurs sont moins vives, auquel cas on doit reconnoître cette femelle dans le soui-manga observé au cap de Bonne-Espérance par M. le vicomte de Querhoent, au mois de janvier 1774. Cet oiseau avoit la gorge gris brun, varié de vert et de bleu; la poitrine ornée d'une ceinture couleur de feu; le reste du dessous du corps gris blanc; la tête et tout le dessus du corps gris brun, varié de vert sur le dos, et de bleu sur la naissance de la queue; les ailes brun clair, doublées de jaune doré; les pennes de la queue noirâtres; le bec et les pieds noirs. M. le vicomte de Querhoent ajoute que cet oiseau chante joliment, qu'il vit d'insectes et du suc des fleurs, mais qu'il a le gosier si étroit, qu'il ne sauroit avaler les mouches ordinaires un peu grosses. Ne pourroit-il pas se faire que cette dernière variété ne fût qu'une variété d'âge observée avant que son plumage fût entièrement formé, et que la véritable femelle du soui-manga à collier fût le grimpereau du cap de Bonne-Espérance de M. Brisson, qui est partout d'un gris brun, plus foncé dessus, plus clair dessous, couleur qui borde les pennes de la queue et des ailes? Cela est d'autant plus probable, que les tailles se rapportent, ainsi que les dimensions relatives des parties, et que ces oiseaux sont tous deux du cap de Bonne-Espérance : mais c'est au temps et à l'observation à fixer tous ces doutes.

Enfin on pourroit encore regarder comme une femelle du soui-manga à collier ou de quelqu'une de ses variétés le grimpereau des îles Philippines, nº 576, fig. 1, de M. Brisson [1], dont le plumage monotone et sans éclat annonce assez une femelle, et qui d'ailleurs a les pennes intermédiaires de la queue bordées d'un noir lustré, changeant en vert doré, comme sont les pennes de la queue du soui-manga à collier; mais dans cette femelle les reflets sont beaucoup moins vifs. Elle est d'un brun verdâtre dessus, d'un blanc teinté de soufre dessous; elle a les pennes des ailes brunes, bordées d'une couleur plus claire, et les latérales de la queue noirâtres, terminées de blanc sale.

Si les grimpereaux des Indes orientales sont, comme ceux d'Amérique, plusieurs années à former leur plumage, et s'ils n'ont leurs belles couleurs qu'après un certain nombre de mues, on ne doit pas être surpris de trouver tant de variétés dans ces espèces.

Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, un pouce; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie, le postérieur presque aussi long; vol, six pouces un quart; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de cinq lignes.

VI.

LE SOUI-MANGA OLIVE

A GORGE POURPRE.

La couleur la plus distinguée de son plumage c'est un violet foncé très-éclatant qui règne sous la gorge, devant le cou, et sur la poitrine; il a le reste du dessous du corps jaune; tout le dessus, compris les petites couvertures supérieures des ailes, d'une couleur d'olive obscure : cette couleur borde les pennes de la queue et des ailes, ainsi que les grandes couvertures de celles-ci, dont le brun est la couleur dominante; le bec est noir, et les pieds sont d'un cendré foncé.

C'est M. Poivre qui a apporté cet oiseau des Philippines. Il est à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, quatre pouces; bec, neuf à dix lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, cinq lignes; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de six lignes.

Si le grimpereau de Madagascar, nº 575, fig. 1, de M. Brisson, n'avoit pas le bec plus court et la queue plus longue, je le regarderois comme la femelle du soui-manga

[1] J'ignore sur quel fondement M. Linnæus donne à cette espèce deux longues pennes intermédiaires à la queue. S'il a vu un individu ainsi fait, alors celui-ci sera un jeune ou un vieux en mue, ou une femelle : mais il est douteux que M. Linnæus ait vu cet oiseau, puisqu'il ne le décrit point, et qu'il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit les autres.

de cet article; mais du moins on ne peut s'empêcher de le reconnoître pour une variété imparfaite ou dégénérée. Il a tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes, d'un vert d'olive obscur, mais plus obscur sur le sommet de la tête que partout ailleurs, et qui borde les pennes des ailes et de la queue; toutes ces pennes sont brunes; le tour des yeux est blanchâtre; la gorge et le dessous du corps gris brun; les pieds tout-à-fait bruns; il a le bec noirâtre. Sa taille est au dessous de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six à sept lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces et demi; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de huit lignes.

Il y a aux Philippines un oiseau, n° 576, fig. 2, fort ressemblant à celui de cet article, et qu'on peut regarder comme une variété dans cette espèce; c'est le soui-manga ou grimpereau gris des Philippines de M. Brisson (*certhia carrucaria*. L.). Il a tout le dessus du corps d'une jolie teinte de gris brun; la gorge et le dessous du corps jaunâtres; la poitrine plus rembrunie; une bande violet foncé qui part de la gorge et descend le long du cou; les couvertures des ailes d'une couleur d'acier poli, couleur qui borde les pennes de la queue, dont le reste est noirâtre; les latérales terminées de blanc sale; les pennes des ailes brunes; le bec plus fort que les autres grimpereaux, et la langue terminée par deux filets, selon M. Linnæus; le bec et les pieds noirs. Il est plus petit que notre grimpereau.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces un quart; la queue quinze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

Enfin je trouve encore à cette variété même une variété secondaire dans le petit grimpereau des Philippines de M. Brisson (*certhia jugularis*. L.), que nous avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 576, fig. 3: c'est toujours du gris brun dessus, du jaune dessous; une cravate violette; les pennes des ailes sont gris brun comme le dessus du corps; celles de la queue d'un brun plus foncé; les deux paires les plus extérieures terminées de blanc sale; le bec et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est beaucoup plus petit que celui auquel il ressemble si fort par le plumage, et peut être le plus petit des soui-mangas connus de l'ancien continent; ce qui me porte à croire que c'est une variété d'âge.

Longueur totale, trois pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, quatre lignes et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, cinq pouces deux tiers; queue quinze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

VII.

L'ANGALA DIAN.

Cet oiseau a aussi un collier d'une ligne et demie de large et d'un violet éclatant; les petites couvertures supérieures des ailes de même; la gorge, la tête, le cou, tout le dessus du corps, et les couvertures moyennes des ailes, d'un vert doré brillant; un trait d'un noir velouté entre la narine et l'œil; la poitrine, le ventre, et tout le dessous du corps, du même noir, ainsi que les pennes de la queue et des ailes: mais ses grandes couvertures et les pennes de la queue sont bordées de vert doré; le bec est noir, et les pieds aussi.

M. Adanson soupçonne que l'oiseau que M. Brisson a regardé comme la femelle de l'angala pourroit bien n'être qu'un jeune de la même espèce avant sa première mue. « Cela semble indiqué, ajoute-t-il, par nombre d'espèces d'oiseaux de ce genre, fort « approchans de l'angala, qui se trouvent « au Sénégal, dont les femelles sont parfai-« tement semblables aux mâles [1], mais dont « les jeunes ont dans leurs couleurs beau-« coup de gris, qu'ils ne quittent qu'à leur « première mue. »

L'angala est presque aussi gros que notre bec-figue. Il fait son nid en forme de coupe, comme le serin et le pinson, et n'y emploie guère d'autres matériaux que le duvet des plantes: la femelle y pond communément cinq ou six œufs; mais il lui arrive souvent d'en être chassée par une araignée aussi grosse qu'elle, et très-vorace, qui s'empare de la couvée et suce le sang des petits.

1. Je ne doute pas que M. Adanson n'ait vu au Sénégal nombre de femelles parfaitement semblables à leurs mâles, puisqu'il l'assure; mais on ne doit point en faire une loi générale pour tous les oiseaux de l'Afrique et de l'Asie; le faisan doré de la Chine, le paon, plusieurs espèces de tourterelles, de pies-grièches, de perruches, etc., d'Afrique, en sont de bonnes preuves.

L'oiseau que M. Brisson regarde comme la femelle, et M. Adanson comme un jeune qui n'a point encore subi sa première mue, diffère du mâle adulte en ce que la poitrine et le reste du dessous du corps, au lieu d'être d'un noir velouté uniforme, est d'un blanc sale semé de taches noires, et en ce que les ailes et la queue sont d'un noir moins brillant.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, quatorze lignes; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six lignes et demie, et plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

VIII.

LE SOUI-MANGA
DE TOUTES COULEURS.

Tout ce que l'on sait de cet oiseau, c'est qu'il vient de Ceylan, et que son plumage est d'un vert nuancé de toutes sortes de belles couleurs, parmi lesquelles la couleur d'or semble dominer. Seba dit que les petits de cet oiseau sont exposés aussi à devenir la proie des grosses araignées; et sans doute c'est un malheur qui leur est commun non seulement avec l'angala, mais avec toutes les autres espèces de petits oiseaux qui nichent dans les pays habités par ces redoutables insectes, et qui ne savent pas, à l'aide d'une construction industrieuse, leur interdire l'entrée du nid.

A juger par la figure que donne Seba, le soui-manga de toutes couleurs a sept ou huit pouces de longueur totale; son bec, environ dix-huit lignes; sa queue, deux pouces un quart, et dépasse les ailes de seize à dix-huit lignes: en un mot, on peut croire que c'est la plus grosse espèce des soui-mangas.

IX.

LE SOUI-MANGA VERT
A GORGE ROUGE.

M. Sonnerat, qui a apporté cet oiseau du cap de Bonne-Espérance, nous apprend qu'il chante aussi bien que notre rossignol, et même que sa voix est plus douce. Il a la gorge d'un beau rouge carmin; le ventre blanc; la tête et le cou, et la partie antérieure des ailes, d'un beau vert doré et argenté; le croupion bleu céleste; les ailes et la queue d'un brun mordoré; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers à peu près; bec, un pouce; queue, dix-huit à vingt lignes; elle dépasse les ailes d'environ treize lignes.

X.

LE SOUI-MANGA ROUGE,
NOIR ET BLANC.

C'est ainsi que M. Edwards désigne cet oiseau du Bengale, qui est à peu près de la taille de notre roitelet. Mais ce n'est pas assez d'indiquer les couleurs de son plumage; il faut donner, d'après le même M. Edwards, une idée de leur distribution. Le blanc règne sur la gorge et toute la partie inférieure sans exception; le noir sur la partie supérieure: mais sur ce fond sombre, un peu égayé par des reflets bleus, sont répandues quatre belles marques d'un rouge vif; la première sur le sommet de la tête, la seconde derrière le cou, la troisième sur le dos, et la quatrième sur les couvertures supérieures de la queue: les pennes de la queue et des ailes, le bec et les pieds, sont noirs.

Longueur totale, trois pouces un quart; bec, cinq à six lignes; tarse, cinq lignes; doigt du milieu, quatre à cinq lignes; le doigt postérieur un peu plus court; queue, environ un pouce, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de cinq à six lignes.

XI.

LE SOUI-MANGA
DE L'ILE DE BOURBON.

Je ne donne point de nom particulier à cet oiseau, parce que je soupçonne que c'est une femelle ou un jeune mâle dont le plumage est encore imparfait. Cette variété d'âge ou de sexe me paroît avoir plus de rapport avec le soui-manga proprement dit, le marron pourpré et le violet, qu'avec aucune autre. Elle a le dessus de la tête et du corps brun verdâtre; le croupion jaune olivâtre; la gorge et tout le dessus du corps d'un gris brouillé, qui prend une teinte jaunâtre près de la queue; les flancs roux; les pennes de la queue noirâtres; celles des ailes noirâtres, bordées d'une couleur plus claire; le bec et les pieds noirs.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que celles du soui-manga violet.

LES SOUI-MANGAS A LONGUE QUEUE.

Nous ne connoissons que trois oiseaux dans l'ancien continent à qui ce nom soit applicable. Seba parle aussi d'une femelle de cette espèce qui n'a point de longue queue; d'où il suivroit que, du moins dans quelques espèces, cette longue queue est un attribut propre au mâle. Et qui sait si, parmi les espèces que nous venons de voir, il n'y en a pas plusieurs où les mâles jouissent de la même prérogative lorsqu'ils ont l'âge requis, et lorsqu'ils ne sont point en mue? qui sait si plusieurs des individus qu'on a décrits, gravés, coloriés, ne sont pas des femelles, ou de jeunes mâles, ou de vieux mâles en mue, et privés, seulement pour un temps, de cette décoration? Je le croirois d'autant plus que je ne vois aucune autre différence de conformation entre les soui-mangas à longue queue et ceux à queue courte, et que leur plumage brille des mêmes couleurs et jette les mêmes reflets.

I.

LE SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET.

J'ignore pourquoi on a donné à cet oiseau le nom de *petit grimpereau*, si ce n'est parce qu'il a les deux pennes intermédiaires de la queue moins longues que les deux autres; mais il est certain qu'en retranchant à tous de la longueur totale celle de la queue, celui-ci ne seroit pas le plus petit des trois.

Je remarque, en second lieu, qu'en le comparant au soui-manga marron pourpré, on trouve entre les deux des rapports si frappans et si multipliés que s'il n'étoit pas plus gros, et qu'on ne lui sût pas la queue autrement faite, on seroit tenté de les prendre pour deux individus de la même espèce, dont l'un auroit perdu sa queue dans la mue. M. le vicomte de Querhoent l'a vu dans son pays natal, aux environs du cap de Bonne-Espérance. Il nous apprend qu'il construit son nid avec art, et qu'il y emploie pour tous matériaux une bourre soyeuse.

Il a la tête, le haut du dos et la gorge d'un violet brillant changeant en vert; le devant du cou d'un violet tout aussi brillant, mais changeant en bleu; le reste du dessus du corps d'un brun olivâtre, et cette couleur borde les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, qui toutes sont d'un brun plus ou moins foncé; le reste du dessous du corps d'un orangé plus vif sur les parties antérieures, et qui va s'affoiblissant sur les parties éloignées. La taille de cet oiseau n'est que très-peu au dessus de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, onze lignes et demie; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, de très-peu plus long que le postérieur; vol, six pouces un tiers; queue, trois pouces, composée de dix pennes latérales étagées, et de deux intermédiaires qui excèdent les latérales de douze ou quatorze lignes, et les ailes de vingt-sept lignes. Ces deux intermédiaires sont plus étroites que les latérales, et cependant plus larges que dans les espèces suivantes.

II.

LE SOUI-MANGA VERT DORÉ CHANGEANT A LONGUE QUEUE.

Il a la poitrine rouge; tout le reste d'un vert doré assez foncé, néanmoins éclatant et changeant en cuivre de rosette; les pennes des ailes noirâtres, bordées de ce même vert; celles de la queue et leurs grandes couvertures brunes; le bas-ventre mêlé d'un peu de blanc; le bec noir; les pieds noirâtres.

Cette espèce est du Sénégal. La femelle a le dessus brun verdâtre; le dessous jaunâtre, varié de brun; les couvertures inférieures de la queue blanches, semées de brun et de bleu; le reste comme dans le mâle, à quelques teintes près. Ces oiseaux sont à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, sept pouces deux lignes; bec, huit lignes et demie, tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus long que le postérieur; vol, six pouces un quart; queue, quatre pouces trois lignes, composée de dix pennes latérales à peu près égales entre elles, et de deux intermédiaires fort longues et fort étroites, qui débordent ces latérales de deux pouces huit lignes, et les ailes de trois pouces quatre lignes.

III.

LE GRAND SOUI-MANGA VERT A LONGUE QUEUE.

Cet oiseau se trouve au cap de Bonne-

Espérance, où il a été observé et nourri quelques semaines par M. le vicomte de Querhoent, qui l'a décrit de la manière suivante : « Il est de la taille de la linotte; son « bec, qui est un peu recourbé, a quatorze « lignes de long; il est noir, ainsi que les « pieds, qui sont garnis d'ongles longs, sur- « tout celui du milieu et celui de l'arrière; « il a les yeux noirs, le dessus et le dessous « du corps d'un très-beau vert brillant (chan- « geant en cuivre de rosette, ajoute M. Bris- « son), avec quelques plumes d'un jaune « doré sous les ailes; les grandes plumes des « ailes et de la queue d'un beau noir violet « changeant; le filet de la queue, qui a un « peu plus de trois pouces, est bordé de « vert. » M. Brisson ajoute qu'il a de chaque côté, entre le bec et l'œil, un trait d'un noir velouté.

Dans cette espèce la femelle a aussi une longue queue, ou plutôt un long filet à queue, mais cependant plus court que dans le mâle; car il ne dépasse les pennes latérales que de deux pouces et quelques lignes. Cette femelle a le dessus du corps et de la tête d'un brun verdâtre, mêlé de quelques plumes d'un beau vert; le croupion vert; les grandes plumes des ailes et de la queue d'un brun presque noir, ainsi que le filet ou les deux pennes intermédiaires; le dessous du corps est jaunâtre, avec quelques plumes vertes à la poitrine.

IV.

L'OISEAU ROUGE

A BEC DE GRIMPEREAU.

Quoique cet oiseau et les trois suivans aient été donnés pour des oiseaux américains, et qu'en cette qualité ils dussent appartenir à la tribu des guit-guits, cependant il nous a paru, d'après leur conformation, et surtout d'après la longueur de leur bec, qu'ils avoient plus de rapport avec les soui-mangas; et en conséquence nous avons cru devoir les placer entre ces deux tribus, et, pour ainsi dire, sur le passage de l'une à l'autre.

Nous nous y sommes déterminés d'autant plus volontiers que l'indication du pays natal de ces oiseaux ou n'a point de garant connu, ou n'est fondée que sur l'autorité de Seba, dont les naturalistes connoissent la valeur, et qui ne doit balancer en aucun cas celle de l'analogie. Nous aurons néanmoins cet égard pour les préjugés reçus, de ne point encore donner aux espèces dont il s'agit le nom de *soui-mangas*; nous nous contentons d'avertir que c'est celui qui leur convient le mieux : ce sera au temps et à l'observation à le leur confirmer.

Le rouge est la couleur dominante dans le plumage de l'oiseau dont il est ici question: mais il y a quelque différence dans les nuances; car le rouge du sommet de la tête est plus clair et plus brillant, celui du reste du corps est plus foncé. Il y a aussi quelques exceptions : car la gorge et le devant du cou sont de couleur verte; les pennes de la queue et des ailes terminées de bleuâtre; les jambes, le bec, et les pieds, d'un jaune clair.

Sa voix est, dit-on, fort agréable, et sa taille est un peu au dessus de notre grimpereau.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi; bec, dix lignes; doigt du milieu, cinq lignes, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes d'environ sept lignes.

Je regarde comme une variété dans cette espèce l'oiseau rouge à tête noire, que Seba et quelques autres d'après lui placent dans la Nouvelle-Espagne. Cet oiseau est si exactement proportionné comme le précédent, que le tableau des dimensions relatives de l'un peut servir pour les deux; la seule différence apparente est dans la longueur du bec, que l'on fixe à dix lignes dans l'oiseau précédent, et à sept dans celui-ci, différence qui en produit nécessairement une autre dans la longueur totale : mais ces mesures ont été prises sur la figure, et par conséquent sont sujettes à erreur; elles sont ici d'autant plus suspectes que l'observateur original, Seba, paroît avoir été plus frappé du long bec de cet oiseau-ci que de celui de l'oiseau précédent. Il est donc très-probable que le dessinateur ou le graveur auront raccourci le bec de celui dont il est ici question; et pour peu que l'on suppose qu'ils l'aient seulement raccourci à eux deux de trois ou quatre lignes, toutes les proportions de ces deux oiseaux se trouvent parfaitement semblables et presque identiques : mais il y a quelques différences dans le plumage, et c'est la seule raison qui me détermine à distinguer celui-ci du précédent, comme simple variété.

Il a la tête d'un beau noir, et les couvertures supérieures des ailes d'un jaune doré; tout le reste est d'un rouge clair, excepté les pennes de la queue et des ailes qui sont d'une teinte plus foncée.

A l'égard des dimensions relatives des parties, voyez celles de l'oiseau précédent, lesquelles, comme nous l'avons dit, sont ou doivent être exactement les mêmes.

V.

L'OISEAU BRUN
A BEC DE GRIMPEREAU.

Le bec de cet oiseau fait lui seul en longueur les deux septièmes de tout le reste du corps. Il a la gorge et le front d'un beau vert doré; le devant du cou d'un rouge vif; les petites couvertures des ailes d'un violet brillant; les grandes couvertures et les pennes des ailes et de la queue, d'un brun teinté de roux; les moyennes couvertures des ailes, tout le reste du dessus et du dessous du corps, d'un brun noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Cet oiseau n'est pas plus gros que notre bec-figue.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes d'environ sept lignes.

VI.

L'OISEAU POURPRÉ
A BEC DE GRIMPEREAU.

Tout son plumage, sans exception, est d'une belle couleur de pourpre uniforme. Seba lui a donné arbitrairement le nom d'*atototl*, qui, en mexicain, signifie *oiseau aquatique;* cependant l'oiseau dont nous nous occupons ici n'est rien moins qu'un oiseau aquatique. Seba assure aussi, je ne sais sur quels mémoires, qu'il chante agréablement. Sa taille est un peu au dessus de celle du bec-figue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, un pouce et plus; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, quatorze lignes; elle dépasse les ailes de sept lignes.

LES GUIT-GUITS D'AMÉRIQUE.

Guit-guit est un nom américain qui a été donné à un ou deux oiseaux de cette tribu, composée des grimpereaux du nouveau continent, et que j'ai cru devoir appliquer comme nom générique à la tribu entière de ces mêmes oiseaux. J'ai indiqué ci-dessus, à l'article des grimpereaux, quelques-unes des différences qui se trouvent entre ces guit-guits et les colibris; on peut y ajouter encore qu'ils n'ont ni le vol des colibris, ni l'habitude de sucer les fleurs: mais, malgré ces différences, qui sont assez nombreuses et assez constantes, les créoles de Cayenne confondent ces deux dénominations, et étendent assez généralement le nom de *colibris* aux guit-guits; c'est à quoi il faut prendre garde en lisant les relations de la plupart de nos voyageurs.

On m'assure que les guit-guits de Cayenne ne grimpent point sur les arbres, qu'ils vivent en troupes, et avec les oiseaux de leur tribu, et avec d'autres oiseaux, tels que les petits tangaras, sittelles, picuculles, etc., et qu'ils ne se nourrissent pas seulement d'insectes, mais de fruits et même de bourgeons.

I.

LE GUIT-GUIT NOIR ET BLEU.

Ce bel oiseau a le front d'une couleur d'aigue-marine; un bandeau sur les yeux d'un noir velouté; le reste de la tête, la gorge et tout le dessous du corps (sans exception, suivant Edwards), le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu d'outremer, seule couleur qui paroisse lorsque les plumes sont bien couchées les unes sur les autres, quoique chacune de ces plumes soit de trois couleurs, selon la remarque de M. Brisson, brune à sa base, verte dans sa partie moyenne, et bleue à son extrémité; le haut du dos, la partie du cou qui est contiguë au dos, et la queue, sont d'un noir velouté; ce qui paroît des ailes lorsqu'elles sont pliées est du même noir, à l'exception d'une bande bleue qui traverse obliquement leurs couvertures; le côté

intérieur des pennes des ailes et leurs couvertures inférieures sont d'un beau jaune; en sorte que ces ailes, qui semblent toutes noires dans leur repos, paroissent variées de noir et de jaune lorsqu'elles sont déployées et en mouvement : les couvertures inférieures de la queue sont d'un noir sans éclat (et non pas bleues, suivant M. Brisson); le bec est noir, les pieds tantôt rouges, tantôt orangés, tantôt jaunes, et quelquefois blanchâtres.

On voit, par cette description, que les couleurs du plumage sont sujettes à varier dans les différens individus : dans quelques-uns, la gorge est mêlée de brun; dans d'autres, elle est noire. En général, ce qui semble le plus soumis aux variations dans le plumage de ce guit-guit, c'est la distribution du noir; il arrive aussi quelquefois que le bleu prend une teinte de violet.

Marcgrave a observé que cet oiseau avoit les yeux noirs, la langue terminée par plusieurs filets, les plumes du dos soyeuses, et qu'il étoit à peu près de la grosseur du pinson : il l'a vu au Brésil; mais on le trouve aussi dans la Guiane et à Cayenne. La femelle a les ailes doublées de gris jaunâtre.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, six à sept; doigt du milieu, six, de très-peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de trois ou quatre lignes.

Variété du guit-guit noir et bleu.

Cette variété se trouve à Cayenne; elle ne diffère de l'oiseau précédent que par des nuances : elle a la tête d'un beau bleu; un bandeau sur les yeux d'un noir velouté; la gorge, les ailes et la queue, du même noir; tout le reste, d'un bleu éclatant tirant sur le violet; le bec noir et les pieds jaunes; les plumes bleues qui couvrent le corps sont de trois couleurs, et des mêmes couleurs que dans le précédent.

A l'égard de la taille, elle est un peu plus petite, et la queue surtout paroît plus courte; ce qui supposeroit que c'est un jeune oiseau, ou un vieux qui n'avoit pas encore réparé ce que la mue lui avoit fait perdre : mais il a une plus grande étendue de vol, sans quoi je l'eusse regardé simplement comme une variété d'âge ou de sexe.

Cet oiseau fait son nid avec beaucoup d'art; en dehors de grosse paille et de brins d'herbe un peu fermes, en dedans de matériaux plus mollets et plus doux : il lui donne à peu près la forme d'une cornue; il le suspend par sa base à l'extrémité d'une branche foible et mobile, l'ouverture est tournée du côté de la terre : par cette ouverture, l'oiseau entre dans le col de la cornue, qui est presque droit et de la longueur d'un pied, et il grimpe jusqu'au ventre de cette même cornue, qui est le vrai nid; la couvée et la couveuse y sont à l'abri des araignées, des lézards, et de tous leurs ennemis. Partout où l'on voit subsister des espèces foibles, non protégées par l'homme, il y a à parier que ce sont des espèces industrieuses.

L'auteur de l'*Essai sur l'histoire naturelle de la Guiane* fait mention d'un oiseau fort ressemblant à la variété précédente, si ce n'est qu'il a la queue d'une longueur extraordinaire. Cette longue queue est-elle la prerogative du mâle lorsqu'il est dans son état de perfection, ou bien caractérise-t-elle une autre variété dans la même espèce?

II.

LE GUIT-GUIT VERT ET BLEU

A TÊTE NOIRE.

Le plumage de cet oiseau d'Amérique est de trois ou quatre couleurs, et n'en a guère plus de variété pour cela, chacune de ces couleurs étant rassemblée en une seule masse, sans presque se croiser, se mêler ni se fondre avec les trois autres : le noir velouté sur la gorge et la tête exclusivement; le bleu foncé sous le corps; le vert éclatant sur toute la partie supérieure, compris la queue et les ailes, mais la queue est d'une teinte plus foncée : les couvertures inférieures des ailes sont d'un brun cendré, bordées de vert, et le bec est blanchâtre.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, même longueur; doigt du milieu, sept lignes, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de huit à dix lignes : l'étendue du vol est inconnue.

Ce guit-guit est à peu près de la taille du pinson : on ne dit pas dans quelle partie de l'Amérique il se trouve; mais, suivant toute apparence, il habite les mêmes contrées que les deux individus dont je vais parler, et qui lui ressemblent trop pour n'être point regardés comme des variétés dans cette espèce.

Variétés du Guit-guit vert et bleu à tête noire.

I.

LE GUIT-GUIT A TÊTE NOIRE.

Celui-ci a la tête noire comme le précédent, mais non la gorge; elle est verte et d'un beau vert, ainsi que tout le dessus et le dessous du corps, compris les couvertures supérieures des ailes : leurs pennes sont noirâtres, ainsi que celles de la queue; mais toutes sont bordées de vert, seule couleur qui paroisse, les parties étant dans leur repos : les couvertures inférieures des ailes sont d'un cendré brun, bordées aussi de vert; le bec est jaunâtre à sa base, noirâtre dessus, blanchâtre dessous, et les pieds sont d'une couleur de plomb foncée : les dimensions relatives des parties sont à peu près les mêmes que dans l'oiseau précédent; seulement la queue est un peu plus longue, et dépasse les ailes de onze lignes : le vol est de sept pouces et demi.

II.

LE GUIT-GUIT VERT ET BLEU A GORGE BLANCHE.

Le bleu est sur la tête et les petites couvertures supérieures des ailes; la gorge est blanche; tout le reste du plumage est comme dans la variété précédente, excepté qu'en général le vert est plus clair partout, et que sur la poitrine, il est semé de quelques taches d'un vert plus foncé; le bec est noirâtre dessus, blanc dessous, suivant M. Brisson, et, au contraire, blanchâtre dessus et cendré foncé dessous, suivant M. Edwards; les pieds sont jaunâtres.

A l'égard des dimensions, elles sont précisément les mêmes que dans l'oiseau précédent. Cette conformité de proportions et de plumage a fait soupçonner à M. Edwards que ces deux oiseaux appartenoient à la même espèce : c'est aux observateurs à nous apprendre si ce sont des variétés d'âge, de sexe, de climat, etc.

III.

LE GUIT-GUIT TOUT VERT.

Tout le dessus du corps est d'un vert foncé teinté de bleuâtre, excepté le croupion, qui, de même que la gorge et le dessous du corps, est d'un vert plus clair teinté de jaunâtre : le brun des ailes est noir, le bec et les pieds noirâtres; mais on aperçoit un peu de couleur de chair près de la base du bec inférieur.

On trouve cet oiseau à Cayenne et dans l'Amérique espagnole : il est de la grosseur des précédens, et proportionné à peu près de même, si ce n'est qu'il a le bec un peu plus court et plus approchant de celui des sucriers.

IV.

LE GUIT-GUIT VERT TACHETÉ.

Celui-ci est plus petit que les guit-guits verts dont nous venons de parler, et il est aussi proportionné différemment. Il a le dessus de la tête et du corps d'un beau vert, quoiqu'un peu brun (varié de bleu dans quelques individus); sur la gorge, une plaque d'un roux clair encadrée des deux côtés par deux bandes bleues fort étroites qui accompagnent les branches de la mâchoire inférieure; les joues variées de vert et de blanchâtre; la poitrine et le dessous du corps de petits traits de trois couleurs différentes, les uns bleus [1], les autres verts, et les autres blancs; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres, les pennes intermédiaires vertes; les latérales noirâtres, bordées et terminées de vert; les pennes des ailes de même; le bec noir; entre le bec et l'œil une tache d'un roux clair, et les pieds gris.

La femelle a les couleurs moins décidées, et le vert du dessous du corps plus clair; elle n'a point de roussâtre ni sur la gorge ni entre le bec et l'œil, et pas une seule nuance de bleu dans tout son plumage : j'en ai observé une à qui les deux bandes qui accompagnent les deux branches de la mâchoire inférieure étoient vertes.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu de même longueur, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de cinq lignes.

1. Dans l'individu décrit par M. Koelreuter, il n'y avoit point de bleu; mais la gorge étoit jaune, ainsi que l'espace entre le bec et l'œil. Je croirois que c'étoit un jeune mâle, et non une femelle adulte.

V.

LE GUIT-GUIT VARIÉ.

La nature semble avoir pris plaisir à rendre agréable le plumage de cet oiseau, par la variété et le choix des couleurs qu'elle y a répandues : du rouge vif sur le sommet de la tête, du beau bleu sur l'occiput; du bleu et du blanc sur les joues; du jaune de deux nuances sur la gorge, la poitrine, et tout le dessous du corps; du jaune, du bleu, du blanc, et du noirâtre, sur le dessus du corps, compris les ailes, la queue, et les couvertures supérieures. On dit qu'il est d'Amérique; mais on ne désigne point la partie de ce continent qu'il habite de préférence. Il est à peu près de la taille du pinson.

Longueur totale, cinq pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, sept, un peu plus long que le doigt postérieur; ongles assez longs; queue, dix-sept lignes; elle dépasse les ailes de cinq à six lignes.

VI.

LE GUIT-GUIT NOIR ET VIOLET.

Il a la gorge et le devant du cou d'un violet éclatant; le bas du dos, les couvertures supérieures de la queue et les petites des ailes, d'un violet tirant sur la couleur d'acier poli; la partie supérieure du dos et du cou, d'un beau noir velouté; le ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, et les grandes couvertures supérieures des ailes, d'un noir mat; le sommet de la tête d'un beau vert doré; la poitrine marron pourpré, le bec noirâtre, et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve au Brésil; il est de la taille de notre roitelet.

Longueur totale, trois pouces cinq lignes; bec, sept lignes; tarse, cinq lignes et demie; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, quatre pouces un quart; queue, treize lignes et demie, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de cinq à six lignes.

VII.

LE SUCRIER.

Le nom de cet oiseau annonce l'espèce de nourriture qui lui plaît le plus : c'est le suc doux et visqueux qui abonde dans les cannes à sucre; et, selon toute apparence, cette plante n'est pas la seule où il trouve un suc qui lui convienne : il enfonce son bec dans les gerçures de la tige, et il suce la liqueur sucrée; c'est ce que m'assure un voyageur qui a passé plusieurs années à Cayenne. A cet égard, les sucriers se rapprochent des colibris; ils s'en rapprochent encore par leur petitesse, et celui de Cayenne nommément par la longueur relative de ses ailes, tandis que, d'un autre côté, ils s'en éloignent par la longueur de leurs pieds, et la brièveté de leur bec. Je soupçonne que les sucriers mangent aussi des insectes, quoique les observateurs et les voyageurs n'en disent rien.

Un sucrier mâle de la Jamaïque avoit la gorge, le cou, et le dessus de la tête et du corps d'un beau noir, toutefois avec quelques exceptions, savoir, des espèces de sourcils blancs, du blanc sur les grandes pennes des ailes, depuis leur origine jusque passé la moitié de leur longueur, et encore sur les extrémités de toutes les pennes latérales de la queue; le bord des ailes, le croupion, les flancs et le ventre, d'un beau jaune qui alloit s'affoiblissant sur le bas-ventre, et qui n'étoit plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue.

L'espèce est répandue à la Martinique, à Cayenne, à Saint-Domingue, etc.; mais le plumage varie un peu dans ces différentes îles, quoique situées à peu près sous le même climat. Le sucrier de Cayenne [1] a la tête noirâtre, deux sourcils blancs, qui, se prolongeant, vont se rejoindre derrière le cou; la gorge gris cendré clair; le dos et les couvertures supérieures des ailes gris cendré plus foncé; les pennes des ailes et de la queue gris cendré, bordé de cendré; la partie antérieure des ailes bordée de jaune citron; le croupion jaune; la poitrine et le dessous du corps jaune aussi, mais cette couleur est mêlée de gris sur le bas-ventre; le bec noir, et les pieds bleuâtres; la queue dépasse de fort peu l'extrémité des ailes.

Cet oiseau a le cri très-fin, *zi, zi,* comme le colibri, et, comme lui et les autres sucriers, il suce la sève des plantes. Quoiqu'on m'ait fort assuré que le sucrier de Cayenne que je viens de décrire étoit un mâle, cependant je ne puis dissimuler qu'il a beaucoup de rapport avec la femelle du sucrier de la Jamaïque : seulement celle-ci a la gorge blanchâtre, une teinte de cendré sur tout ce qui est noirâtre; les sourcils blanc jaunâtre; la partie antérieure des ailes bordée de blanc, et le croupion de la même couleur que le dos; les cinq paires des pennes laté-

1. Les créoles et les nègres de Cayenne l'appellent *sicouri*.

rales de la queue terminées de blanc, selon Edwards (la seule paire extérieure, suivant Brisson); enfin les plus grandes pennes des ailes blanches, depuis leur origine jusqu'au delà de la moitié de leur longueur, comme dans le mâle.

M. Sloane dit que cet oiseau a un petit ramage fort court et fort agréable; mais si tel étoit le ramage de l'oiseau observé par M. Sloane, lequel étoit probablement une femelle, on peut croire que le chant du mâle est encore plus agréable.

Le même observateur, qui a disséqué un de ces oiseaux, nous apprend qu'il avoit le cœur et le gésier petits, celui-ci peu musculeux, doublé cependant d'une membrane sans adhérence, le foie d'un rouge vif, et les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions.

J'ai vu un sucrier de Saint-Domingue qui avoit le bec et la queue un peu plus courts, les sourcils blancs, et sur la gorge une espèce de plaque grise plus étendue que ne l'est la plaque blanchâtre dans la femelle ci-dessus; il lui ressembloit parfaitement dans tout le reste.

Enfin M. Linnæus regarde comme le même oiseau le grimpereau de Bahama de M. Brisson, et ses sucriers de la Martinique et de la Jamaïque. Il a en effet le plumage à peu près semblable à celui des autres sucriers; tout le dessus brun, compris même les pennes des ailes et de la queue, celles-ci blanchâtres par dessous; la gorge d'un jaune clair; le bord antérieur des ailes, leurs couvertures inférieures et le reste du dessous du corps, d'un jaune plus foncé qu'au bas du ventre, lequel est du même brun que le dos. Au reste, cet oiseau est plus gros que les autres sucriers, et il a la queue plus longue; en sorte qu'on doit le regarder au moins comme une variété de grandeur et même de climat. Voici les dimensions comparées de ce sucrier de Bahama et de celui de la Jamaïque:

	SUCRIER DE BAHAMA.		SUCRIER DE LA JAMAÏQUE.	
	pouc.	lig.	pouc.	lig.
Longueur totale....	4	8	3	7
Idem, non compris la queue........	0	32	0	27
Bec..............	0	6	0	6
Tarse...........	0	6 ½	0	7
Doigt du milieu....	0	6 ½	0	6
Doigt postérieur...	0	5 et plus.	0	4 à 5
Vol.............	7	0	inconnu.	
Queue, composée de douze pennes....	2	0	1	4
Dépasse les ailes de.	0	15 à 16	0	5 à 6

Le nom de *luscinia*, que M. Klein donne à cet oiseau, suppose qu'il le regarde comme un oiseau chanteur; ce qui seroit un rapport de plus avec le sucrier de la Jamaïque.

L'OISEAU-MOUCHE [1].

De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a placé dans l'ordre des oiseaux au dernier degré de grandeur: *maxime miranda in minimis.* Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux: légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instans: il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat; il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du Nouveau-Monde que se trouvent toutes les espèces d'oiseaux-mouches. Elles sont

1. Les Espagnols le nomment *tomineios*; les Péruviens, *quinti*, selon Garcilasso; selon d'autres, *quindé*, et de même au Paraguai; les Mexicains, *huitzitzil*, suivant Ximenès; *hoitzitzil*, dans Hernandès; *ourissia* (rayon du soleil), suivant Nieremberg; les Brasiliens, *guaimunbi* (ce nom est générique, et comprend dans Marcgrave les colibris avec les oiseaux-mouches; c'est apparemment ce même nom corrompu que Léry et Thevet rendent par *gonambouch*, et que les relations portugaises écrivent *guanimibique*); *guachichil* à la Nouvelle-Espagne, c'est-à-dire *suce-fleurs*, suivant Gemelli Carreri; en anglois, *humming bird* (oiseau bourdonnant); en latin moderne de nomenclature, *mellisuga* (Brisson), *trochilus* (Linn.).

assez nombreuses et paroissent confinées entre les deux tropiques; car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour : ils semblent suivre le soleil; s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphyrs à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillans oiseaux, leur avoient donné les noms de *rayons* ou *cheveux du soleil.* Les Espagnols les ont appelés *tomineios*, mot relatif a leur excessive petitesse : le tomine est un poids de douze grains. *J'ai vu*, dit Nieremberg, *passer au trébuchet un de ces oiseaux, lequel, avec son nid, ne pesoit que deux tomines.* Et, pour le volume, les petites espèces de ces oiseaux sont au dessous de la grande mouche asile (*le taon*) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine, et leur langue un fil délié; leurs petits yeux noirs ne paroissent que deux points brillans; les plumes de leurs ailes sont si délicates qu'elles en paroissent transparentes. A peine aperçoit-on leurs pieds tant ils sont courts et menus : ils en font peu d'usage; ils ne se posent que pour passer la nuit, et se laissent, pendant le jour, emporter dans les airs. Leur vol est continu, bourdonnant et rapide. Marcgrave compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet, et l'exprime par les syllabes *hour, hour, hour.* Leur battement est si vif que l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, paroît non seulement immobile, mais tout-à-fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instans devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre. Il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais; il ne presse ses inconstances que pour mieux suivre ses amours et multiplier ses jouissances innocentes : car cet amant léger des fleurs vit à leurs dépens sans les flétrir; il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage que sa langue paroît uniquement destinée. Elle est composée de deux fibres creuses, formant un petit canal divisé au bout en deux filets; elle a la forme d'une trompe, dont elle fait les fonctions : l'oiseau la darde hors de son bec; apparemment par un mécanisme de l'os hyoïde, semblable à celui de la langue des pics; il la plonge jusqu'au fond du calice des fleurs pour en tirer les sucs. Telle est sa manière de vivre d'après tous les auteurs qui en ont écrit. Ils n'ont eu qu'un contradicteur, c'est M. Badier, qui, pour avoir trouvé dans l'œsophage d'un oiseau-mouche quelques débris de petits insectes, en conclut qu'il vit de ces animaux, et non du suc des fleurs. Mais nous ne croyons pas devoir faire céder une multitude de témoignages authentiques à une seule assertion, qui même paroît prématurée. En effet, que l'oiseau-mouche avale quelques insectes, s'ensuit-il qu'il en vive et s'en nourrisse toujours? et ne semble-t-il pas inévitable qu'en pompant le miel des fleurs ou recueillant leurs poussières, il entraîne en même temps quelques-uns des petits insectes qui s'y trouvent engagés? Au reste, la nourriture la plus substantielle est nécessaire pour suffire à la prodigieuse vivacité de l'oiseau-mouche, comparée avec son extrême petitesse; il faut bien des molécules organiques pour soutenir tant de force dans de si foibles organes, et fournir à la dépense d'esprits que fait un mouvement perpétuel et rapide : un aliment d'aussi peu de substance que quelques menus insectes y paroît bien peu proportionné; et Sloane, dont les observations sont ici du plus grand poids, dit expressément qu'il a trouvé l'estomac de l'oiseau-mouche tout rempli des poussières et du miellat des fleurs.

Rien n'égale en effet la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace : on les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et, se laissant emporter par leur vol, le becqueter à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère; quelquefois même ils se livrent entre eux de très-vifs combats. L'impatience paroît être leur âme; s'ils s'approchent d'une fleur et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri, *screp, screp*, fréquent et répété; ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil, tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

Ils sont solitaires, et il seroit difficile qu'étant sans cesse emportés dans les airs, ils pussent se reconnoître et se joindre : néanmoins l'amour, dont la puissance s'étend au delà de celle des élémens, sait rapprocher et réunir tous les êtres dispersés; on voit les oiseaux-mouches deux à deux dans le temps des nichées. Le nid qu'ils construisent répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs : ce nid est fortement

tissu et de la consistance d'une peau douce et épaisse. La femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux : on la voit, empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture ; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorce de gommiers qu'elle colle à l'entour pour le défendre des injures de l'air, autant que pour le rendre plus solide : le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier, ou quelquefois à un fétu qui pend de la couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot, et fait de même en demi-coupe : on y trouve deux œufs tout blancs, et pas plus gros que de petits pois; le mâle et la femelle les couvent tour à tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième jour, et ne sont alors pas plus gros que des mouches. « Je n'ai jamais pu remarquer, dit le P. Du Tertre, quelle sorte de becquée la mère leur apporte, sinon qu'elle leur donne à sucer sa langue encore tout emmiellée du suc tiré des fleurs. »

On conçoit aisément qu'il est comme impossible d'élever ces petits volatiles; ceux qu'on a essayé de nourrir avec des sirops ont dépéri dans quelques semaines. Ces alimens, quoique légers, sont encore bien différens du nectar délicat qu'ils recueillent en liberté sur les fleurs, et peut-être auroit-on mieux réussi en leur offrant du miel.

La manière de les abattre est de les tirer avec du sable ou à la sarbacane. Ils sont si peu défians, qu'ils se laissent approcher jusqu'à cinq ou six pas [1]. On peut encore les prendre en se plaçant dans un buisson fleuri, une verge enduite d'une gomme gluante à la main ; on en touche aisément le petit oiseau lorsqu'il bourdonne devant une fleur. Il meurt aussitôt qu'il est pris, et sert après sa mort à parer les jeunes Indiennes, qui portent en pendans d'oreilles deux de ces charmans oiseaux. Les Péruviens avoient l'art de composer avec leurs plumes des tableaux dont les anciennes relations ne cessent de vanter la beauté. Marcgrave, qui avoit vu de ces ouvrages, en admire l'éclat et la délicatesse.

Avec le lustre et le velouté des fleurs, on a voulu encore en trouver le parfum à ces jolis oiseaux; plusieurs auteurs ont écrit qu'ils sentoient le musc. C'est une erreur dont l'origine est apparemment dans le nom que leur donne Oviedo, de *passer mosquitus*, aisément changé en celui de *passer moschatus*. Ce n'est pas la seule petite merveille que l'imagination ait voulu ajouter à leur histoire : on a dit qu'ils étoient moitié oiseaux et moitié mouches, qu'ils se produisoient d'une mouche; et un provincial des jésuites affirme gravement, dans Clusius, avoir été témoin de la métamorphose. On a dit qu'ils mouroient avec les fleurs, pour renaître avec elles; qu'ils passoient dans un sommeil et un engourdissement total toute la mauvaise saison, suspendus par le bec à l'écorce d'un arbre. Mais ces fictions ont été rejetées par les naturalistes sensés, et Catesby assure avoir vu, durant toute l'année, ces oiseaux à Saint-Domingue et au Mexique, où il n'y a pas de saison entièrement dépouillée de fleurs. Sloane dit la même chose de la Jamaïque, en observant seulement qu'ils y paroissent en plus grand nombre après la saison des pluies, et Marcgrave avoit déjà écrit qu'on les trouve toute l'année en grand nombre dans les bois du Brésil.

Nous connoissons vingt-quatre espèces dans le genre des oiseaux-mouches, et il est plus que probable que nous ne les connoissons pas toutes. Nous les désignerons chacune par des dénominations différentes, tirées de leurs caractères les plus apparens, et qui sont suffisans pour ne les pas confondre.

1. Ils sont en si grand nombre, dit Marcgrave, qu'un chasseur en un jour en prendra facilement soixante.

LE PLUS PETIT OISEAU-MOUCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

C'est par la plus petite des espèces qu'il convient de commencer l'énumération du plus petit des genres. Ce très-petit oiseau-mouche, n° 276, fig. 1, est à peine long de quinze lignes, de la pointe du bec au bout de la queue. Le bec a trois lignes et demie, la queue quatre, de sorte qu'il ne reste qu'un peu plus de sept lignes pour la tête, le cou, et le corps de l'oiseau; dimensions plus petites que celles de nos grosses mouches. Tout le dessus de la tête et du corps est vert doré brun changeant et à reflets rougeâtres; tout le dessous est gris blanc. Les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet; et cette couleur est presque généralement celle des ailes dans tous les oiseaux-mouches, aussi bien que dans les colibris. Ils ont aussi assez communément le bec et les pieds noirs; les jambes sont recouvertes assez bas de petits duvets effilés, et les doigts sont garnis de petits ongles aigus et courbés. Tous ont dix plumes à la queue, et l'on est étonné que Marcgrave n'en compte que quatre; c'est vraisemblablement une erreur de copiste. La couleur de ces plumes de la queue est, dans la plupart des espèces, d'un noir bleuâtre, avec l'éclat de l'acier bruni. La femelle a généralement les couleurs moins vives; on la reconnoît aussi, suivant les meilleurs observateurs, à ce qu'elle est un peu plus petite que le mâle. Le caractère du bec de l'oiseau-mouche est d'être égal dans sa longueur, un peu renflé vers le bout, comprimé horizontalement, et *droit*. Ce dernier trait distingue les oiseaux-mouches des colibris, que plusieurs naturalistes ont confondus, et que Marcgrave lui-même n'a pas séparés.

Au reste, cette première et très-petite espèce se trouve au Brésil et aux Antilles. L'oiseau nous a été envoyé de la Martinique sur son nid, et M. Edwards l'a reçu de la Jamaïque.

LE RUBIS.

SECONDE ESPÈCE.

En observant l'ordre de grandeur, ou plutôt de petitesse, plusieurs espèces pourroient tenir ici la seconde place. Nous la donnons à l'oiseau-mouche de la Caroline, en le désignant par le nom de *rubis*. Catesby n'exprime que foiblement l'éclat et la beauté de la couleur de sa gorge, en l'appelant *un émail cramoisi :* c'est le brillant et le feu d'un rubis; vu de côté, il s'y mêle une couleur d'or; et en dessous, ce n'est plus qu'un grenat sombre. On peut remarquer que ces plumes de la gorge sont taillées et placées en écailles, arrondies, détachées; disposition favorable pour augmenter les reflets, et qui se trouve, soit au cou, soit sur la tête des oiseaux-mouches, dans toutes leurs plumes éclatantes. Celui-ci a tout le dessus du corps d'un vert doré changeant en couleur de cuivre rouge; la poitrine et le devant du corps sont mêlés de gris blanc et de noirâtre : les deux plumes du milieu de la queue sont de la couleur du dos, et les plumes latérales sont d'un brun pourpré, Catesby dit *couleur de cuivre;* l'aile est d'un brun teint de violet, qui est, comme nous l'avons déjà observé, la couleur commune des ailes de tous ces oiseaux : ainsi nous n'en ferons plus mention dans leurs descriptions. La coupe de leurs ailes est assez remarquable; Catesby l'a comparée à celle de la *lame d'un cimeterre turc*. Les quatre ou cinq premières pennes extérieures sont très-longues; les suivantes le sont beaucoup moins, et les plus près du corps sont extrêmement courtes; ce

qui, joint à ce que les grandes ont une courbure en arrière, fait ressembler les deux ailes ouvertes à un arc tendu, le petit corps de l'oiseau est au milieu comme la flèche de l'arc.

Le rubis se trouve en été à la Caroline, et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie, et le P. Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada : mais il paroît l'avoir assez mal connu, quand il dit que le fond de son nid est *tissu de petits brins de bois, et qu'il pond jusqu'à cinq œufs ;* et ailleurs, qu'*il a les pieds, comme le bec, fort longs*. L'on ne peut rien établir sur de pareils témoignages. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline; en été, ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir en automne. *Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture, et je n'ai jamais observé*, dit Catesby, *qu'il se nourrît d'aucun insecte, ni d'autre chose que du nectar des fleurs.*

L'AMÉTHYSTE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce petit oiseau-mouche a toute la gorge et le devant du cou de couleur améthyste brillante. On n'a pu donner cet éclat à la figure enluminée, n° 672, fig. 1; c'est même la difficulté de rendre le lustre et l'effet des couleurs des oiseaux-mouches et des colibris, qui en a fait borner le nombre dans les planches enluminées, et discontinuer un travail que tous les auteurs reconnoissent également être l'écueil du pinceau. L'oiseau améthyste est un des plus petits oiseaux-mouches ; sa taille et sa figure sont celles des rubis; il a de même la queue fourchue; le devant du corps est marbré de gris blanc et de brun; le dessus est vert doré; la couleur améthyste de la gorge se change en brun pourpré, quand l'œil se place un peu plus bas que l'objet; les ailes semblent un peu plus courtes que dans les autres oiseaux-mouches, et ne s'étendent pas jusqu'aux deux plumes du milieu de la queue, qui sont cependant les plus courtes, et rendent sa coupe fourchue.

L'OR-VERT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le vert et le jaune doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux-mouches; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer : sous certains aspects, c'est un or brillant et pur; sous d'autres, un vert glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes; la queue est d'un noir d'acier bruni ; le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très-petit, et n'a pas deux pouces de longueur. C'est à cette espèce que nous croyons devoir rapporter le petit oiseau-mouche entièrement vert (*all green humming bird*) de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards, planche CCCXVI, page 360, que le traducteur donne mal à propos pour un colibri : mais la méprise est excusable, et vient de la langue anglaise elle-même, qui n'a qu'un nom commun, celui d'oiseau bourdonnant (*humming bird*), pour désigner les colibris et les oiseaux-mouches.

Nous rapporterons encore à cette espèce la seconde de Marcgrave; sa beauté singulière, son bec court, et l'éclat d'or et de vert

brillant et glacé (*transplendens*) du devant du corps, le désignent assez. M. Brisson, qui fait de cette seconde espèce de Marcgrave sa seizième, sous le nom d'*oiseau-mouche à queue fourchue du Brésil*, n'a pas pris garde que, dans Marcgrave, cet oiseau n'a la queue ni longue ni fourchue (*cauda similis priori*, dit cet auteur) : or la première espèce n'a point la queue fourchue, mais droite, longue seulement d'un doigt, et qui ne dépasse pas l'aile.

LE HUPPE-COL.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce nom désigne un caractère fort singulier, et qui suffit pour faire distinguer l'oiseau, nº 640, fig. 3, de tous les autres; non seulement sa tête est ornée d'une huppe rousse assez longue, mais de chaque côté du cou, au dessous des oreilles, partent sept ou huit plumes inégales. Les deux plus longues, ayant six à sept lignes, sont de couleur rousse, et étroites dans leur longueur; mais le bout un peu élargi est marqué d'un point vert; l'oiseau les relève en les dirigeant en arrière : dans l'état de repos, elles sont couchées sur le cou, ainsi que sa belle huppe; tout cela se dresse quand il vole, et alors l'oiseau paroît tout rond. Il a la gorge et le devant du cou d'un riche vert doré (en tenant l'œil beaucoup plus bas que l'objet, ces plumes si brillantes paroissent brunes); la tête et tout le dessus du corps est vert avec des reflets éclatans d'or et de bronze, jusqu'à une bande blanche qui traverse le croupion; de là jusqu'au bout de la queue règne un or luisant sur un fond brun aux barbes extérieures des pennes, et roux aux intérieures; le dessous du corps est vert doré brun; le bas-ventre blanc. La grosseur du huppe-col ne surpasse pas celle de l'améthyste. Sa femelle lui ressemble, si ce n'est qu'elle n'a point de huppe ni d'oreilles, qu'elle a la bande du croupion roussâtre, ainsi que la gorge; le reste du dessous du corps roux, nuancé de verdâtre; son dos et le dessus de sa tête sont, comme dans le mâle, d'un vert à reflets d'or et de bronze.

LE RUBIS-TOPAZE.

SIXIÈME ESPÈCE.

De tous les oiseaux de ce genre, celui-ci, nº 227, fig. 2, est le plus beau, dit Marcgrave, et le plus élégant : il a les couleurs et jette le feu des deux pierres précieuses dont nous lui donnons les noms; il a le dessus de la tête et du cou aussi éclatant qu'un rubis; la gorge et tout le devant du cou, jusque sur la poitrine, vus de face, brillent comme une topaze aurore du Brésil; ces mêmes parties vues un peu en dessous paroissent un or mat, et vues de plus bas encore, se changent en vert sombre; le haut du dos et le ventre sont d'un brun noir velouté; l'aile est d'un brun violet; le bas-ventre blanc; les couvertures inférieures de la queue et ses pennes sont d'un beau roux doré et teint de pourpre; elle est bordée de brun au bout; le croupion est d'un brun relevé d'un vert doré; l'aile pliée ne dépasse pas la queue, dont les pennes sont égales. Marcgrave remarque qu'elle est large, et que l'oiseau l'étale avec grâce en volant. Il est assez grand dans son genre : sa longueur totale est de trois pouces quatre à six lignes; son bec est long de sept à huit, Marcgrave dit d'un demi-pouce. Cette belle espèce paroît nombreuse, et elle est devenue commune dans les cabinets des naturalistes. Seba témoigne avoir reçu de Curaçao plusieurs de ces oiseaux. On peut leur remarquer un caractère que portent plus ou moins tous les oiseaux-mouches et colibris, c'est d'avoir le

bec bien garni de plumes à sa base, quelquefois jusqu'au quart ou au tiers de sa longueur.

La femelle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge et le devant du cou : le reste du dessous de son corps est gris blanc.

Nous croyons que l'oiseau-mouche représenté n° 640, fig. 1, des planches enluminées, est d'une espèce très-voisine, ou peut-être de la même espèce que celui-ci; car il n'en diffère que par la huppe, qui n'est pas fort relevée : du reste, les ressemblances sont frappantes; et de la comparaison que nous avons faite des deux individus d'après lesquels ont été gravées ces figures, il résulte que ce dernier, un peu plus petit dans ses dimensions, est moins foncé dans ses couleurs, dont les teintes et la distribution sont essentiellement les mêmes. Ainsi l'un pourroit être le jeune, et l'autre l'adulte; ou bien c'est une variété produite par le climat. Comme l'un est de Cayenne et l'autre du Brésil, cette différence peut se trouver dans l'espèce, de l'une à l'autre région. L'oiseau-mouche à huppe de rubis (*ruby crested humming bird*), donné planche CCCXLIV, page 280 de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards, se rapporte parfaitement à notre figure enluminée, n° 640, fig. 1. Et c'est encore la tête de cet oiseau-mouche, que M. Frisch a donnée, table 24, et sur laquelle M. Brisson fait sa seconde espèce, en prenant pour sa femelle l'autre figure donnée au même endroit de Frisch, et qui représente un petit oiseau-mouche vert doré. Mais la femelle de l'oiseau-mouche à gorge topaze, dont le corps est brun, n'a certainement pas le corps vert, aucune femelle en ce genre, comme dans tous les oiseaux, n'ayant jamais les couleurs plus éclatantes que le mâle. Ainsi nous rapporterons beaucoup plus vraisemblablement à notre *or-vert* ce *second* oiseau-mouche *au corps tout vert*, donné par M. Frisch.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau est celui que Du Tertre et Feuillée ont pris pour un *colibri* : mais c'est un oiseau-mouche, et même l'un des plus petits, car il n'est guère plus gros que le rubis. Sa huppe est comme une émeraude du plus grand brillant : c'est ce qui le distingue : le reste de son plumage est assez obscur : le dos a des reflets vert et or sur un fond brun; l'aile est brune; la queue noirâtre et luisante comme l'acier poli; tout le devant du corps est d'un brun velouté, mêlé d'un peu de vert doré vers la poitrine et les épaules : l'aile pliée ne dépasse pas la queue. Nous remarquerons que, dans la figure enluminée, n° 227, fig. 1, la teinte verte du dos est trop forte et trop claire, et la huppe un peu exagérée et portée trop en arrière. Dans cette espèce, le dessus du bec est couvert de petites plumes vertes et brillantes presque jusqu'à la moitié de sa longueur. Edwards a dessiné son nid. Labat remarque que le mâle seul porte la huppe, et que les femelles n'en ont pas.

L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

HUITIÈME ESPÈCE.

Deux brins nus, partant des deux plumes du milieu de la queue de cet oiseau, prennent à la pointe une petite houppe en éventail; ce qui leur donne la forme de raquettes. Les tiges de toutes les pennes de la queue sont très-grosses, et d'un blanc roussâtre; elle est, du reste, brune comme l'aile : le dessus du corps est de ce vert bronzé qui est la couleur commune parmi les oiseaux-mouches; la gorge est d'un vert

riche d'émeraude. Cet oiseau peut avoir trente lignes de la pointe du bec à l'extrémité de la vraie queue ; les deux brins l'excèdent de dix lignes. Cette espèce est encore peu connue, et paroît très-rare. Nous l'avons décrite dans le cabinet de M. Mauduit : elle est une des plus petites, et, non compris la queue, l'oiseau n'est pas plus gros que le huppe-col.

L'OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Tout le plumage de cet oiseau est un mélange d'orangé, de pourpre, et de brun ; et c'est peut-être, suivant la remarque d'Edwards, le seul de ce genre qui ne porte pas ou presque pas de ce vert doré qui brillante tous les autres oiseaux-mouches : sur quoi il faut remarquer que M. Klein a donné à celui-ci un caractère insuffisant, en l'appelant suce-fleurs à ailes brunes (*mellisuga alis fuscis*), puisque la couleur brune plus ou moins violette, ou pourprée, est généralement celle des ailes des oiseaux-mouches. Celui-ci a le bec long de dix lignes ; ce qui fait presque le tiers de sa longueur totale.

LA CRAVATE DORÉE.

DIXIÈME ESPÈCE.

L'oiseau donné sous cette dénomination dans les planches enluminées, n° 672, fig. 3, paroît être celui de la première espèce de Marcgrave, en ce qu'il a sur la gorge un trait doré ; caractère que cet auteur désigne par ces mots, *le devant du corps blanc, mêlé au dessous du cou de quelques plumes de couleur éclatante*, et que M. Brisson n'exprime pas dans sa huitième espèce, quoiqu'il en fasse la description sur cette première de Marcgrave. Sa longueur est de trois pouces cinq ou six lignes : tout le dessous du corps, à l'exception du trait doré du devant du cou, est gris blanc, et le dessous vert doré. Et de plus, nous regarderons comme la femelle dans cette espèce, l'oiseau dont M. Brisson fait sa troisième espèce, n'ayant rien qui la distingue assez pour l'en séparer.

LE SAPHIR.

ONZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau-mouche est, dans ce genre, un peu plus au dessus de la taille moyenne : il a le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir, avec des reflets violets ; la gorge rousse ; le dessus et le dessous du corps vert d'or sombre ; le bas-ventre blanc ; les couvertures inférieures de la queue rousses, les supérieures d'un brun doré éclatant ; les pennes de la queue d'un roux doré, bordé de brun ; celles de l'aile brunes ; le bec blanc, excepté la pointe qui est noire.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Les deux riches couleurs qui parent cet oiseau lui méritent le nom des deux pierres précieuses dont il a le brillant : un bleu de saphir éclatant couvre la tête et la gorge, et se fond admirablement avec le vert d'émeraude glacé, à reflets dorés, qui couvre la poitrine, l'estomac, le tour du cou, et le dos. Cet oiseau-mouche est de la moyenne taille; il vient de la Cuadeloupe, et nous ne croyons pas qu'il ait encore été décrit. Nous en avons vu un autre venu de la Guiane, et de la même grandeur; mais il n'avoit que la gorge saphir, et le reste du corps d'un vert glacé très-brillant : tous deux sont conservés avec le premier dans le beau cabinet de M. Mauduit. Ce dernier nous paroît être une variété, ou du moins une espèce très-voisine de celle du premier. Ils ont également le bas-ventre blanc : l'aile est brune, et ne dépasse pas la queue, qui est coupée également et arrondie; elle est noire à reflets bleus. Leur bec est assez long : sa moitié inférieure est blanchâtre, et la supérieure est noire.

L'ÉMERAUDE-AMÉTHYSTE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau-mouche est de la taille moyenne approchant de la grande : il a près de quatre pouces, et son bec huit lignes. La gorge et le devant du cou sont d'un vert d'émeraude éclatant et doré; la poitrine, l'estomac, et le haut du dos, d'un améthyste bleu pourpré de la plus grande beauté; le bas du dos est vert doré, sur fond brun; le ventre blanc; l'aile noirâtre. La queue est d'un noir velouté luisant comme l'acier poli; elle est fourchue et un peu plus longue que l'aile. On peut rapporter à cette espèce celle qui est donnée dans Edwards, planche XXXV (*the grenn and blue humming bird*), et décrite par M. Brisson sous le nom d'*oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam*, qui est le même que représentent les planches enluminées, n° 227, fig. 3. La teinte pourpre dans le bleu n'y est point assez sentie, et le dessin paroît tiré sur un petit individu : effectivement il est figuré un peu plus grand dans Edwards. Ces petites différences ne nous empêchent pas de reconnoître que ces oiseaux ne forment qu'une même espèce.

L'ESCARBOUCLE.

QUATORZIEME ESPÈCE.

Un rouge d'escarboucle ou de rubis foncé est la couleur de cet oiseau sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; le dessus de la tête et du cou sont d'un rouge un peu plus sombre; un noir velouté enveloppe le reste du corps; l'aile est brune, et la queue d'un roux doré foncé. L'oiseau est d'une grandeur un peu au dessus de la moyenne dans ce genre : le bec, tant dessus que dessous, est garni de plumes presque jusqu'à moitié de sa longueur. Il nous a été envoyé de Cayenne, et paroît très-rare. M. Mauduit, qui le possède, seroit tenté de le rapporter à notre *rubis-topaze* comme variété : mais la diffé-

rence du jaune topaze au rubis foncé sur la gorge de ces deux oiseaux nous paroît trop grande pour les rapprocher l'un de l'autre; les ressemblances, à la vérité, sont assez grandes dans tout le reste. Nous remarquerons que les espèces précédentes, excepté la treizième, sont nouvelles, et ne se trouvent décrites dans aucun naturaliste.

LE VERT-DORÉ.

QUINZIÈME ESPÈCE.

C'est la neuvième espèce de Marcgrave. Cet oiseau, dit-il, a tout le corps d'un vert brillant à reflets dorés; la moitié supérieure de son petit bec est noire, l'inférieure est rousse; l'aile est brune; la queue, un peu élargie, a le luisant de l'acier poli. La longueur totale de cet oiseau est d'un peu plus de trois pouces: il est représenté, n° 276, fig. 3, dans les planches enluminées, et l'on doit remarquer que le dessous du corps n'est pas pleinement vert comme le dos, et qu'il n'a que des taches ou des ondes de cette couleur. Nous n'hésiterons pas à rapporter la figure 2 de la même planche à la femelle de cette espèce, presque toute la différence consistant dans la grandeur, qu'on sait être généralement moindre dans les femelles de cette famille d'oiseaux. M. Brisson soupçonne aussi que sa cinquième espèce pourroit bien n'être que la femelle de la sixième, qui est celle-ci; en quoi nous serons volontiers de son avis. Mais il nous paroît, au sujet de cette dernière, qu'il a cité mal à propos Seba, qui ne donne, à l'endroit indiqué, aucune espèce particulière d'oiseau-mouche; mais il y parle de cet oiseau en général, de sa manière de nicher et de vivre. Il dit, d'après Mérian, que les grosses araignées de la Guiane font souvent leur proie de ses œufs et du petit oiseau lui-même, qu'elles enlacent dans leurs toiles et froissent dans leurs serres: mais ce fait ne nous a pas été confirmé; et si quelquefois l'oiseau-mouche est surpris par l'araignée, sa grande vivacité et sa force doivent le faire échapper aux embûches de l'insecte.

L'OISEAU-MOUCHE A GORGE TACHETÉE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente et les figures 2 et 3 de la planche enluminée, n° 276, excepté qu'elle est plus grande; et sans cette différence, qui nous a paru trop forte, nous n'eussions pas hésité de l'y rapporter. Elle a, suivant M. Brisson, près de quatre pouces de longueur, et le bec onze lignes. Du reste, les couleurs du plumage paroissent entièrement les mêmes que celles de l'espèce précédente.

LE RUBIS-ÉMERAUDE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau-mouche, n° 276, fig. 4, beaucoup plus grand que le petit rubis de la Caroline, a quatre pouces quatre lignes de longueur: il a la gorge d'un rubis éclatant ou couleur de rosette, suivant les aspects; la tête, le cou, le devant et le dessus du corps, vert d'émeraude à reflets dorés; la queue rousse. On le trouve au Brésil de même qu'à la Guiane.

L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Nous nommons ainsi cet oiseau-mouche, tant à cause de la couleur remarquable des deux pinceaux de plumes qui s'étendent en arrière de ses oreilles, que de leur longueur, deux ou trois fois plus grande que celle des petites plumes voisines dont le cou est garni : ces plumes paroissent être le prolongement de celles qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat auditif ; elles sont douces, et leurs barbes duvetées ne se collent point les unes aux autres. Ces remarques sont de M. Mauduit, et rentrent bien dans la belle observation que nous avons déjà employée d'après lui ; savoir, que toutes les plumes qui paroissent dans les oiseaux surabondantes, et, pour ainsi dire, parasites, ne sont point des productions particulières, mais de simples prolongemens et des accroissemens développés de parties communes à tous les autres. L'oiseau-mouche à oreilles est de la première grandeur dans ce genre : il a quatre pouces et demi de longueur ; ce qui n'empêche pas que la dénomination de *grand oiseau-mouche de Cayenne*, que lui attribue M. Brisson, ne paroisse mal appliquée, quand, quatre pages plus loin (espèce 17), on trouve un autre *oiseau-mouche de Cayenne* aussi grand, et beaucoup plus, si on le veut mesurer jusqu'aux pointes de la queue. Des deux pinceaux qui garnissent l'oreille de celui-ci, et qui sont composés chacun de cinq ou six plumes, l'un est vert d'émeraude et l'autre violet améthyste : un trait de noir velouté passe sous l'œil ; tout le devant de la tête et du corps est d'un vert doré éclatant, qui devient, sur les couvertures de la queue, un vert clair des plus vifs ; la gorge et le dessous du corps sont d'un beau blanc ; des pennes de la queue, les six latérales sont du même blanc, les quatre du milieu d'un noir tirant au bleu foncé ; l'aile est noirâtre, et la queue la dépasse de près du tiers de sa longueur. La femelle de cet oiseau n'a ni ses pinceaux, ni le trait noir sous l'œil aussi distinct ; dans le reste elle lui ressemble.

L'OISEAU-MOUCHE A COLLIER, DIT LA JACOBINE.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau-mouche, n° 640, fig. 2, est de la première grandeur : sa longueur est de quatre pouces huit lignes ; son bec a dix lignes. Il a la tête, la gorge et le cou, d'un beau bleu sombre changeant en vert ; sur le derrière du cou, près du dos, il porte un demi-collier blanc ; le dos est vert doré ; la queue blanche à la pointe, bordée de noir, avec les deux pennes du milieu et les couvertures vert doré ; la poitrine et le flanc sont de même ; le ventre est blanc : c'est apparemment de cette distribution du blanc dans son plumage qu'est venue l'idée de l'appeler *jacobine*. Les deux plumes intermédiaires de la queue sont un peu plus courtes que les autres ; l'aile pliée ne la dépasse pas : cette espèce se trouve à Cayenne et à Surinam. La figure qu'en donne Edwards paroît un peu trop petite dans toutes ses dimensions, et il se trompe quand il conjecture que la seconde figure de la même planche xxxv est le mâle ou la femelle dans la même espèce ; les différences sont trop grandes : la tête, dans ce second oiseau-mouche, n'est point bleue ; il n'a point de collier, ni la queue blanche, et nous l'avons rapporté, avec beaucoup plus de vraisemblance, à notre treizième espèce.

L'OISEAU-MOUCHE A LARGES TUYAUX.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau et le précédent sont les deux plus grands que nous connoissions dans le genre des oiseaux-mouches : celui-ci, n° 672, fig. 2, a quatre pouces huit lignes de longueur. Tout le dessus du corps est d'un vert doré foible, le dessous gris; les plumes du milieu de la queue sont comme le dos; les latérales, blanches à la pointe, ont le reste d'un brun d'acier poli. Il est aisé de le distinguer des autres par l'élargissement des trois ou quatre grandes pennes de ses ailes, dont le tuyau paroît grossi et dilaté, courbé vers son milieu; ce qui donne à l'aile la coupe d'un large sabre. Cette espèce est nouvelle, et paroît être rare : elle n'a point encore été décrite : c'est dans le cabinet de M. Mauduit, qui l'a reçue de Cayenne, que nous l'avons fait dessiner.

L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, COULEUR D'ACIER BRUNI.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Le beau bleu violet qui couvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau-mouche, sembleroit lui donner du rapport avec le saphir, si la longueur de sa queue ne faisoit une trop grande différence; les deux pennes extérieures en sont plus longues de deux pouces que les deux du milieu; les latérales vont toujours en décroissant, ce qui rend la queue très-fourchue; elle est d'un bleu noir luisant d'acier poli; tout le corps, dessus et dessous, est d'un vert doré éclatant; il y a une tache blanche au bas-ventre : l'aile pliée n'atteint que la moitié de la longueur de la queue, qui est de trois pouces; le bec a onze lignes. La longueur totale de l'oiseau est de six pouces. La ressemblance entière de cette description avec celle que Marcgrave donne de sa troisième espèce nous force à la rapporter à celle-ci, contre l'opinion de M. Brisson, qui en a fait sa vingtième; mais il paroît certain qu'il se trompe. En effet, la troisième espèce de Marcgrave porte une queue longue de plus de trois pouces : celle du vingtième oiseau-mouche de M. Brisson n'a qu'un pouce six lignes : différence trop considérable pour se trouver dans la même espèce. En établissant donc celle-ci pour la troisième de Marcgrave, nous donnons, d'après M. Brisson, la suivante.

L'OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCHUE.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

Outre la différence de grandeur, comme nous venons de l'observer, il y a encore, entre cette espèce et la précédente, de la différence dans les couleurs. Le haut de la tête et le cou sont d'un brun changeant et vert doré, au lieu que ces parties sont changeantes en bleu dans le troisième oiseau-mouche de Marcgrave : dans celui-ci, le dos et la poitrine sont d'un violet bleu éclatant; dans celui de Marcgrave, vert doré : ce qui nous force de nouveau à remarquer l'inadvertance qui a fait rapporter ces deux es-

pèces l'une à l'autre. Dans celle-ci, la gorge et le bas du dos sont vert doré brillant; les petites couvertures du dessus des ailes d'un beau violet, les grandes vert doré; leurs pennes noires; celles de la queue de même; les deux extérieures sont les plus longues, ce qui la rend fourchue. Elle n'a qu'un pouce et demi de longueur : l'oiseau entier en a quatre.

L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, OR, VERT, ET BLEU.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Les deux plumes extérieures de la queue de cet oiseau-mouche sont près de deux fois aussi longues que le corps, et portent plus de quatre pouces. Ces plumes, et toutes celles de la queue, dont les deux du milieu sont très-courtes et n'ont que huit lignes, sont d'une admirable beauté, mêlées de reflets verts et bleu doré, dit Edwards : le dessus de la tête est bleu; le corps vert; l'aile est d'un brun pourpré. Cette espèce se trouve à la Jamaïque.

L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau-mouche a la queue plus longue qu'aucun des autres; les deux grandes plumes en sont quatre fois aussi longues que le corps, qui à peine a deux pouces : ce sont encore les deux plus extérieures : elles ne sont barbées que d'un duvet effilé et flottant : elles sont noires comme le sommet de la tête; le dos est vert brun doré; le devant du corps vert; l'aile brun pourpré. La figure d'Albin est très-mauvaise, et il a grand tort de donner cette espèce comme la plus petite du genre. Quoi qu'il en soit, il dit avoir trouvé cet oiseau-mouche à la Jamaïque, dans son nid fait de coton.

Nous trouvons dans l'*Essai sur l'histoire naturelle de la Guiane* l'indication d'un petit oiseau-mouche *à huppe bleue* (page 169). Il ne nous est pas connu, et la notice qu'en donne l'auteur, ainsi que deux ou trois autres, ne peut suffire pour déterminer leurs espèces, mais peut servir à nous convaincre que le genre de ces jolis oiseaux, tout riche et tout nombreux que nous venions de le représenter, l'est encore plus dans la nature.

LE COLIBRI.

La nature, en prodiguant tant de beautés à l'oiseau-mouche, n'a pas oublié le colibri son voisin et son proche parent; elle l'a produit dans le même climat, et formé sur le même modèle. Aussi brillant, aussi léger que l'oiseau-mouche, et vivant comme lui sur les fleurs, le colibri est paré de même de tout ce que les plus riches couleurs ont d'éclatant, de moelleux, de suave : et ce que nous avons dit de la beauté de l'oiseau-mouche, de sa vivacité, de son vol bourdonnant et rapide, de sa constance à visiter les fleurs, de sa manière de nicher et de vivre, doit s'appliquer également au colibri : un même instinct anime ces deux charmans oiseaux; et comme ils se ressemblent presque

en tout, souvent on les a confondus sous un même nom. Celui de *colibri* est pris de la langue des Caribes. Marcgrave ne distingue pas les colibris des oiseaux-mouches, et les appelle tous indifféremment du nom brasilien *guainumbi* [1]. Cependant ils diffèrent les uns des autres par un caractère évident et constant : cette différence est dans le bec. Celui des colibris, égal et filé, légèrement renflé par le bout, n'est pas droit comme dans l'oiseau-mouche, mais courbé dans toute sa longueur : il est aussi plus long à proportion. De plus, la taille svelte et légère des colibris paroît plus allongée que celle des oiseaux-mouches ; ils sont aussi généralement plus gros : cependant il y a de petits colibris moindres que les grands oiseaux-mouches. C'est au dessous de la famille des grimpereaux que doit être placée celle des colibris, quoiqu'ils diffèrent des grimpereaux par la forme et la longueur du bec, par le nombre des plumes de la queue, qui est de douze dans les grimpereaux, et de dix dans les colibris, et enfin par la structure de la langue, simple dans les grimpereaux, et divisée en deux tuyaux demi-cylindriques dans le colibri comme dans l'oiseau-mouche.

Tous les naturalistes attribuent avec raison aux colibris et aux oiseaux-mouches la même manière de vivre, et l'on a également contredit leur opinion sur ces deux points ; mais les mêmes raisons que nous avons déjà déduites nous y font tenir, et la ressemblance de ces deux oiseaux en tout le reste garantit le témoignage des auteurs qui leur attribuent le même genre de vie.

Il n'est pas plus facile d'élever les petits du colibri que ceux de l'oiseau-mouche ; aussi délicats, ils périssent de même en captivité. On a vu le père et la mère, par audace de tendresse, venir jusque dans les mains du ravisseur porter de la nourriture à leurs petits. Labat nous en fournit un exemple assez intéressant pour être rapporté.

« Je montrai, dit-il, au P. Montdidier un nid de colibris qui étoit sur un appentis auprès de la maison ; il l'emporta avec les petits lorsqu'ils eurent quinze ou vingt jours, et le mit dans une cage à la fenêtre de sa chambre, où le père et la mère ne manquèrent pas de venir donner à manger à leurs enfans, et s'apprivoisèrent tellement qu'ils ne sortoient presque plus de la chambre, où, sans cage et sans contrainte, ils venoient manger et dormir avec leurs petits. Je les ai vus souvent tous quatre sur le doigt du P. Montdidier, chantant comme s'ils eussent été sur une branche d'arbre. Il les nourrissoit avec une pâtée très-fine et presque claire, faite avec du biscuit, du vin d'Espagne et du sucre. Ils passoient leur langue sur cette pâte, et quand ils étoient rassasiés, ils voltigeoient et chantoient.... Je n'ai rien vu de plus aimable que ces quatre petits oiseaux, qui voltigeoient de tous côtés dedans et dehors de la maison, et qui revenoient dès qu'ils entendoient la voix de leur père nourricier. »

Marcgrave, qui ne sépare pas les colibris des oiseaux-mouches, ne donne à tous qu'un même petit cri, et nul des voyageurs n'attribue de chant à ces oiseaux. Les seuls Thevet et Léry assurent de leur *gonambouch*, qu'ils chantent de manière à le disputer au rossignol ; car ce n'est que d'après eux que Coréal et quelques autres ont répété la même chose : mais il y a toute apparence que c'est une méprise. Le gonambouch ou petit oiseau de Léry *à plumage blanchâtre et luisant, et à voix claire et nette*, est le *sucrier* ou quelque autre, et non le colibri ; car la voix de ce dernier oiseau, dit Labat, n'est qu'une espèce de petit bourdonnement agréable.

Il ne paroît pas que les colibris s'avancent aussi loin dans l'Amérique septentrionale que les oiseaux-mouches ; du moins Catesby n'a vu à la Caroline qu'une seule espèce de ces derniers oiseaux ; et Charlevoix, qui prétend avoir trouvé un oiseau-mouche au Canada, déclare qu'il n'y a point vu de colibris. Cependant ce n'est pas le froid de cette contrée qui les empêche d'y fréquenter en été ; car ils se portent assez haut dans les Andes pour y trouver une température déjà froide. M. de La Condamine n'a vu nulle part des colibris en plus grand nombre que dans les jardins de Quito, dont le climat n'est pas bien chaud. C'est donc à 20 ou 21 degrés de température qu'ils se plaisent ; c'est là que, dans une suite non interrompue de jouissances et de délices, ils volent de la fleur épanouie à la fleur naissante, et que l'année, composée d'un cercle entier de beaux jours, ne fait pour eux qu'une seule saison constante d'amour et de fécondité.

1. Quelques nomenclateurs (confusion qui leur est moins pardonnable) parlent aussi indistinctement de l'oiseau-mouche et du colibri ; M. Salerne, par exemple : « Le *colibri* ou *colubri*, dit-il, qui « s'appelle autrement *l'oiseau-mouche*. »

LE COLIBRI-TOPAZE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Comme la petitesse est le caractère le plus frappant des oiseaux-mouches, nous avons commencé l'énumération de leurs espèces nombreuses par le plus petit de tous ; mais les colibris n'étant pas aussi petits, nous avons cru devoir rétablir ici l'ordre naturel de grandeur, et commencer par le colibri-topaze, n° 599, fig. 1, qui paroît être, même indépendamment des deux longs brins de sa queue, le plus grand dans ce genre. Nous dirions qu'il est aussi le plus beau, si tous ces oiseaux brillans par leur beauté n'en disputoient le prix, et ne sembloient l'emporter tour à tour à mesure qu'on les admire. La taille du colibri-topaze, mince, svelte, élégante, est un peu au dessous de celle de notre grimpereau. La longueur de l'oiseau, prise de la pointe du bec à celle de la vraie queue, est de près de six pouces ; les deux longs brins l'excèdent de deux pouces et demi. Sa gorge et le devant du cou sont enrichis d'une plaque topaze du plus grand brillant ; cette couleur, vue de côté, se change en vert doré, et vue en dessous, elle paroît d'un vert pur ; une coiffe d'un noir velouté couvre la tête ; un filet de ce même noir encadre la plaque topaze ; la poitrine, le tour du cou et le haut du dos, sont du plus beau pourpre foncé ; le ventre est d'un pourpre encore plus riche, et brillant de reflets rouges et dorés ; les épaules et le bas du dos sont d'un roux aurore, les grandes pennes de l'aile sont d'un brun violet ; les petites pennes sont rousses ; la couleur des couvertures supérieures et inférieures de la queue est d'un vert doré ; ses pennes latérales sont rousses, et les deux intermédiaires sont d'un brun pourpré : elles portent les deux longs brins, qui sont garnis de petites barbes de près d'une ligne de large de chaque côté. La disposition naturelle de ces longs brins est de se croiser un peu au delà de l'extrémité de la queue, et de s'écarter ensuite en divergeant. Ces brins tombent dans la mue ; et dans ce temps, le mâle auquel seul ils appartiennent ressembleroit à la femelle, s'il n'en différoit par d'autres caractères. La femelle n'a pas la gorge topaze, mais seulement marquée d'une légère trace de rouge ; de même, au lieu du beau pourpre et du roux de feu du plumage du mâle, presque tout celui de la femelle n'est que d'un vert doré. Ils ont tous deux les pieds blancs. Au reste, on peut remarquer dans ce qu'en dit M. Brisson, qui n'avoit pas vu ces oiseaux, combien sont défectueuses des descriptions faites sans l'objet ; il donne au mâle une gorge verte, parce que la planche d'Edwards la représente ainsi, n'ayant pu rendre l'or éclatant qui la colore.

LE GRENAT.

SECONDE ESPÈCE.

Ce colibri a les joues presque sous l'œil, les côtés et le bas du cou et la gorge jusqu'à la poitrine, d'un beau grenat brillant ; le dessus de la tête et du dos, et le dessous du corps, sont d'un noir velouté ; la queue et l'aile sont de cette même couleur, mais enrichies de vert doré. Cet oiseau a cinq pouces de longueur, et son bec dix ou douze lignes.

LE BRIN BLANC.

TROISIÈME ESPÈCE.

De tous les colibris, celui-ci a le bec le plus long; ce bec a jusqu'à vingt lignes. Il est bien représenté dans la planche enluminée, n° 600, fig. 3; mais le corps de l'oiseau y paroît trop raccourci, à en juger du moins par l'individu que nous avons sous les yeux. La queue ne nous paroît pas assez exactement exprimée; car les plumes les plus près des deux longs brins sont aussi les plus longues : les latérales vont en décroissant jusqu'aux deux extérieures, qui sont les plus courtes; ce qui donne à la queue une coupe pyramidale. Ses pennes ont un reflet doré sur un fond gris et noirâtre, avec un bord blanchâtre à la pointe, et les deux brins sont blancs dans toute la longueur dont ils la dépassent; caractère d'après lequel nous avons dénommé cet oiseau. Il a tout le dessus du dos et de la tête couleur d'or, sur un fond gris qui festonne le bord de chaque plume, et rend le dos comme ondé de gris sous or; l'aile est d'un brun violet, et le dessous du corps gris blanc.

LE ZITZIL, OU COLIBRI PIQUETÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Zitzil est fait par contraction de *hoitzitzil*, qui est le nom mexicain de cet oiseau : c'est un assez grand colibri, d'un vert doré, aux ailes noirâtres, marquées de points blancs aux épaules et sur le dos; la queue est brune et blanche à la pointe. C'est tout ce qu'on peut recueillir de la description en mauvais style du rédacteur de Hernandès [1]. Il ajoute tenir d'un certain Fr. Aloaysa que les Péruviens nommoient ce même oiseau *pilleo*, et que, vivant du suc des fleurs, il marque de la préférence pour celles des végétaux épineux.

1. Hernandès donne ailleurs les noms de plusieurs oiseaux-mouches et colibris, dont il dit les espèces différentes en grandeur et en couleur, sans en caractérier aucune : ces noms sont, *quetzal hoitzitzillin*, *zochio hoitzitzillin*, *xiullus hoitzitzillin*, *tozcacoz hoitzitzillin*, *yotac hoitzitzillin*, *tenoc hoitzitzillin*, et *hoitzitzillin*; d'où il paroît que le nom générique est *hoitzitzil* ou *hoitzitzillin*.

LE BRIN BLEU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Suivant Seba, d'après lequel MM. Klein et Brisson ont donné cette espèce de colibri, les deux longs brins de plumes qui lui ornent la queue sont d'un beau bleu; la même couleur, plus foncée, couvre l'estomac et le devant de la tête; le dessus du corps et des ailes est vert clair; le ventre cendré. Quant à la taille, il est un des plus grands, et presque aussi gros que notre bec-figue; du reste, la figure de Seba représente ce colibri comme un grimpereau, et cet auteur paroît n'avoir jamais observé les trois nuances dans la forme du bec, qui font le caractère des trois familles des oiseaux-mouches, des colibris et des grimpereaux. Il n'est pas plus heureux dans l'emploi de son érudition, et rencontre assez mal quand il prétend appliquer à ce colibri le nom mexicain d'*yayauhquitototl;* car, dans l'ouvrage de Fernandès, d'où il a tiré ce nom

(CHAP. 216, page 55), l'yayauhquitototl est un oiseau de la grandeur de l'étourneau, lequel par conséquent n'a rien de commun avec un colibri. Mais ces erreurs sont de peu d'importance, en comparaison de celles ou ces faiseurs de collections, qui n'ont pour tout mérite que le faste des cabinets, entraînent les naturalistes qui suivent ces mauvais guides. Nous n'avons pas besoin de quitter notre sujet pour en trouver l'exemple; Seba nous donne des colibris des Moluques, de Macaçar, de Bali, ignorant que cette famille d'oiseaux ne se trouve qu'au Nouveau-Monde, et M. Brisson présente en conséquence trois espèces de colibris des Indes orientales. Ces prétendus colibris sont à coup sûr des grimpereaux, à qui le brillant des couleurs, les noms de *tsioei*, de *kakopit*, que Seba interprète *petits rois des fleurs*, auront suffi pour faire mal à propos appliquer le nom de *colibris*. En effet, aucun des voyageurs naturalistes n'a trouvé de colibris dans l'ancien continent, et ce qu'en dit François Coche est trop obscur pour mériter attention [1].

1. Dans sa relation de Madagascar, empruntant le nom et les mœurs du colibri, il les attribue à un petit oiseau de cette île. C'est apparemment par un semblable abus de nom qu'on trouve celui d'*oiseau-mouche*, dans les Voyages de la compagnie, appliqué à un oiseau de Coromandel, à la vérité très-petit, et dont le nom d'ailleurs est *tati*.

LE COLIBRI VERT ET NOIR.

SIXIÈME ESPÈCE.

CETTE dénomination caractérise mieux cet oiseau que celle de *colibri du Mexique* que lui a donnée M. Brisson, puisqu'il y a au Mexique plusieurs autres colibris. Celui-ci a quatre pouces ou un peu plus de longueur; son bec a treize lignes; la tête, le cou, le dos, sont d'un vert doré et bronzé; la poitrine, le ventre, les côtés du corps et les jambes sont d'un noir luisant, avec un léger reflet rougeâtre; une petite bande blanche traverse le bas-ventre, et une autre de vert doré changeant en un bleu vif coupe transversalement le haut de la poitrine; la queue est d'un noir velouté, avec reflet changeant en bleu d'acier poli. On prétend distinguer la femelle dans cette espèce, en ce qu'elle n'a point de tache blanche au bas-ventre : on la trouve également au Mexique et à la Guiane. M. Brisson rapporte à cette espèce l'*avis auricoma Mexicana* de Seba, qui est à la vérité un colibri, mais dont il ne dit que ce qui peut convenir à tous les oiseaux de cette famille, et mieux même à plusieurs autres qu'à celui-ci; car il n'en parle qu'en général, en disant que la nature, en les peignant des plus riches couleurs, voulut faire un chef-d'œuvre inimitable au plus brillant pinceau.

LE COLIBRI HUPPÉ.

SEPTIÈME ESPÈCE.

C'EST encore dans la recueil de Seba que M. Brisson a trouvé ce colibri : ce n'est jamais qu'avec quelque défiance que nous établissons des espèces sur les notices souvent fautives de ce premier auteur; néanmoins celle-ci porte des caractères assez distincts pour que l'on puisse, ce semble, l'adopter.

« Ce petit oiseau, dit Seba, dont le plumage est d'un beau rouge, a les ailes bleues; deux plumes fort longues dépassent sa queue; et sa tête porte une huppe très-longue encore à proportion de sa grosseur, et qui retombe sur le cou; son bec long et courbé renferme une petite langue *bifide*, qui lui sert à sucer les fleurs. »

M. Brisson, en mesurant la figure donnée par Seba, sur laquelle il faut peu compter, lui trouve près de cinq pouces six lignes jusqu'au bout de la queue.

LE COLIBRI À QUEUE VIOLETTE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le violet clair et pur qui peint la queue de ce colibri, n° 671, fig. 2, le distingue assez des autres. La couleur violette fondue, sous des reflets brillans d'un jaune doré, est celle des quatre plumes du milieu de sa queue ; les six extérieures, vues en dessous, avec la pointe blanche, offrent une tache violette qu'entoure un espace bleu noir d'acier bruni ; tout le dessous du corps vu de face est richement doré, et de côté paroît vert ; l'aile est, comme dans tous ces oiseaux, d'un brun tirant au violet ; les côtés de la gorge sont blancs, au milieu est un trait longitudinal de brun mêlé de vert ; les flancs sont colorés de même ; la poitrine et le ventre sont blancs. Cette espèce assez grande est une de celles qui portent le bec le plus long ; il a seize lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces.

LE COLIBRI A CRAVATE VERTE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Un trait de vert d'émeraude très-vif tracé sur la gorge de ce colibri, n° 671, fig. 1, tombe en s'élargissant sur le devant du cou : il a une tache noire sur la poitrine ; les côtés de la gorge et du cou sont roux mêlé de blanc ; le ventre est blanc pur ; le dessus du corps et de la queue est d'un vert doré sombre ; la queue porte en dessous les mêmes taches violettes, blanches et acier bruni, que *le colibri à queue violette :* ces deux espèces paroissent voisines ; elles sont de même taille : mais dans celle-ci l'oiseau a le bec moins long. Nous avons vu dans le cabinet de M. Mauduit un colibri de même grandeur avec le dessus du corps foiblement vert et doré sur un fond gris noirâtre, et tout le devant du corps roux, qui nous paroît être la femelle de celui-ci.

LE COLIBRI A GORGE CARMIN.

DIXIÈME ESPÈCE.

Edwards a donné ce colibri, que M. Brisson, dans son supplément, rapporte mal à propos au colibri violet, comme on peut en juger par la comparaison de cette espèce avec la suivante. Le colibri à gorge carmin a quatre pouces et demi de longueur : son bec, long de treize lignes, a beaucoup de courbure, et par là se rapproche du bec du grimpereau, comme l'observe Edwards : il a la gorge, les joues et tout le devant du cou, d'un rouge de carmin, avec le brillant du rubis ; le dessus de la tête, du corps, et de la queue, d'un brun noirâtre velouté, avec une légère frange de bleu au bord des plumes ; un vert doré foncé lustre les ailes ; les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont d'un beau bleu. Cet oiseau est venu de Surinam en Angleterre.

LE COLIBRI VIOLET.

ONZIÈME ESPÈCE.

La description que donne M. Brisson de ce colibri s'accorde entièrement avec la figure qui le représente dans la planche enluminée, nº 600, fig. 2 ; il a quatre pouces et deux ou trois lignes de long ; son bec, onze lignes ; il a toute la tête, le cou, le dos, le ventre, enveloppés de violet pourpré, brillant à la gorge et au devant du cou, fondu sur tout le reste du corps dans un noir velouté ; l'aile est vert doré ; la queue de même, avec reflet changeant en noir. On le trouve à Cayenne. Ses couleurs le rapprochent fort du colibri *grenat :* mais la différence de grandeur est trop considérable pour n'en faire qu'une seule et même espèce.

LE HAUSSE-COL VERT.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Ce colibri, de taille un peu plus grande que le colibri à queue violette, n'a pas le bec plus long : il a tout le devant et les côtés du cou, avec le bas de la gorge, d'un vert d'émeraude ; le haut de la gorge, c'est-à-dire cette petite partie qui est sous le bec, bronzée ; la poitrine est d'un noir velouté, teint de bleu obscur ; le vert et le vert doré reparoît sur les flancs, et couvre tout le dessus du corps ; le ventre est blanc ; la queue, d'un bleu pourpré à reflet d'acier bruni, ne dépasse point l'aile. Nous regardons comme sa femelle un colibri de même grandeur, avec même distribution de couleurs, excepté que le vert du devant du cou est coupé par deux traits blancs, et que le noir de la gorge est moins large et moins fort. Ces deux individus sont de la belle suite de colibris et d'oiseaux-mouches qui se trouve dans le cabinet de M. le docteur Mauduit.

LE COLLIER ROUGE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Ce colibri, nº 600, fig. 4, de moyenne grandeur, est long de quatre pouces cinq ou six lignes. Il porte au bas du cou, sur le devant, un joli demi-collier rouge assez large ; le dos, le cou, la tête, la gorge et la poitrine, sont d'un vert bronzé et doré ; les deux plumes intermédiaires de la queue sont de la même couleur, les huit autres sont blanches ; et c'est par ce caractère qu'Edwards a désigné cet oiseau.

LE PLASTRON NOIR.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

La gorge, le devant du coû, la poitrine et le ventre de ce colibri, nº 680, fig. 3, sont du plus beau noir velouté ; un trait de bleu brillant part des coins du bec, et, descendant sur les côtés du cou, sépare le plastron noir du riche vert doré dont tout le dessus du corps est couvert ; la queue est d'un brun pourpré changeant en violet luisant, et cha-

que penne est bordée d'un bleu d'acier bruni. A ces couleurs on reconnoît la cinquième espèce de Marcgrave; seulement son oiseau est un peu plus petit que celui-ci qui a quatre pouces de longueur; le bec a un pouce, et la queue dix-huit lignes. On le trouve également au Brésil, à Saint-Domingue et à la Jamaïque. L'oiseau représenté figure 2 de la planche enluminée, n° 680, sous la dénomination de *colibri du Mexique,* ne nous paroît être que la femelle de ce colibri à plastron noir.

LE PLASTRON BLANC.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Tout le dessous du corps, de la gorge au bas-ventre, est d'un gris blanc de perle; le dessus du corps est d'un vert doré : la queue est blanche à la pointe; ensuite elle est traversée par une bande de noir d'acier bruni, puis par une de brun pourpré, et elle est d'un noir bleu d'acier près de son origine. Cet oiseau, n° 680, fig. 1, a quatre pouces de longueur, et son bec est long d'un pouce.

LE COLIBRI BLEU.

SEIZIÈME ESPÈCE.

On est étonné que M. Brisson, qui n'a pas vu ce colibri, n'ait pas suivi la description qu'en fait le P. Du Tertre, d'après laquelle seule il a pu le donner, à moins qu'il n'ait préféré les traits équivoques et infidèles dont Seba charge presque toutes ses notices. Ce colibri n'a donc pas les ailes et la queue bleues, comme le dit M. Brisson, mais noires, selon le P. Du Tertre, et selon l'analogie de tous les oiseaux de sa famille. Tout le dos est couvert d'azur; la tête, la gorge, le devant du corps jusqu'à la moitié du ventre, sont d'un cramoisi velouté, qui, vu sous différens jours, s'enrichit de mille beaux reflets. C'est tout ce qu'en dit le P. Du Tertre, en ajoutant qu'il est environ *la moitié gros comme le petit roitelet de France.* Au reste, la figure de Seba, que M. Brisson paroît adopter ici, ne représente qu'un grimpereau.

LE VERT-PERLÉ.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce colibri est un des plus petits, et n'est guère plus grand que l'oiseau-mouche huppé: il a tout le dessus de la tête, du corps, et de la queue, d'un vert tendre doré qui se mêle sur les côtés du cou, et de plus en plus sur la gorge, avec du gris blanc perlé; l'aile est, comme dans les autres, brune, lavée de violet; la queue est blanche à la poitrine, et en dessous couleur d'acier poli.

LE COLIBRI À VENTRE ROUSSÂTRE.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Nous donnons cette espèce sur la quatrième de Marcgrave ; et ce doit être une des plus petites, puisqu'il la fait un peu moindre que sa troisième, qu'il dit déjà la plus petite (*quarta paulo minor tertia.... tertia minor reliquis omnibus*, page 197). Tout le dessus du corps de cet oiseau est d'un vert doré, tout le dessous d'un bleu roussâtre ; la queue est noire avec des reflets verts, et la pointe en est blanche ; le demi-bec inférieur est jaune à l'origine, et noir jusqu'à l'extrémité ; les pieds sont blancs jaunâtre. D'abord il nous paroît, d'après ce que nous venons de transcrire de Marcgrave, que M. Brisson donne à cette espèce de trop grandes dimensions en général ; et de plus, il est sûr qu'il fait le bec de ce colibri trop long, en le supposant de dix-huit lignes (*Brisson*, page 671) : Marcgrave ne dit qu'un demi-pouce.

LE PETIT COLIBRI.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Voici le dernier et le plus petit de tous les colibris : il n'a que deux pouces dix lignes de longueur totale ; son bec a onze lignes, et sa queue douze à treize. Il est tout vert doré, à l'exception de l'aile, qui est violette ou brune. On remarque une petite tache blanche au bas-ventre, et un petit bord de cette même couleur aux plumes de la queue, plus large sur les deux extérieures, dont il couvre la moitié. Marcgrave réitère ici son admiration sur la brillante parure dont la nature a revêtu ces charmans oiseaux. Tout le feu et l'éclat de la lumière, dit-il en particulier de celui-ci, n° 600, fig. 1, semblent se réunir sur son plumage ; il rayonne comme un petit soleil : *In summa splendet ut sol.*

LES PERROQUETS.

Les animaux que l'homme a le plus admirés sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature ; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quelques-uns faire ou contrefaire des actions humaines : le singe, par la ressemblance des formes extérieures, et le perroquet, par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés, intermédiaires entre l'homme et la brute ; faux jugement produit par la première apparence, mais bientôt détruit par l'examen et la réflexion. Les sauvages, très-insensibles au grand spectacle de la nature, très-indifférens pour toutes ses merveilles, n'ont été saisis d'étonnement qu'à la vue des perroquets et des singes ; ce sont les seuls animaux qui aient fixé leur stupide attention. Ils arrêtent leurs canots pendant des heures entières pour considérer les cabrioles du sapajou, et les perroquets sont les seuls oiseaux qu'ils se fassent un plaisir de nourrir, d'élever, et qu'ils aient pris la peine de chercher à perfectionner ; car ils ont trouvé le petit art, encore inconnu parmi nous, de varier et de rendre plus riches les belles couleurs qui parent le plumage de ces oiseaux[1].

L'usage de la main, la marche à deux

1. On appelle *perroquets tapirés* ceux auxquels les sauvages donnent ces couleurs artificielles : c'est, dit-on, avec du sang d'une grenouille, qu'ils laissent tomber goutte à goutte dans les petites plaies qu'ils font aux jeunes perroquets en leur arrachant des plumes ; celles qui renaissent changent de couleur, et de vertes ou jaunes qu'elles étoient, deviennent orangées, couleur de rose ou panachées, selon les drogues qu'ils emploient.

pieds, la ressemblance, quoique grossière, de la face, le manque de queue, les fesses nues, la similitude des parties sexuelles, la situation des mamelles, l'écoulement périodique dans les femelles, l'amour passionné des mâles pour nos femmes, tous les actes qui peuvent résulter de cette conformité d'organisation, ont fait donner au singe le nom d'*homme sauvage* par des hommes, à la vérité, qui l'étoient à demi, et qui ne savoient comparer que les rapports extérieurs. Que seroit-ce si, par une combinaison de nature aussi possible que toute autre, le singe eût eu la voix du perroquet et, comme lui, la faculté de la parole! le singe parlant eût rendu muette d'étonnement l'espèce humaine entière, et l'auroit séduite au point que le philosophe auroit eu grande peine à démontrer qu'avec tous ces beaux attributs humains, le singe n'en étoit pas moins une bête. Il est donc heureux pour notre intelligence que la nature ait séparé et placé dans deux espèces très-différentes l'imitation de la parole et celle de nos gestes, et qu'ayant doué tous les animaux des mêmes sens, et quelques-uns d'entre eux de membres et d'organes semblables à ceux de l'homme, elle lui ait réservé la faculté de se perfectionner; caractère unique et glorieux qui seul fait notre prééminence, et constitue l'empire de l'homme sur tous les autres êtres : car il faut distinguer deux genres de perfectibilité; l'un stérile, et qui se borne à l'éducation de l'individu; et l'autre fécond, qui se répand sur toute l'espèce, et qui s'étend autant qu'on le cultive par les institutions de la société. Aucun des animaux n'est susceptible de cette perfectibilité d'espèce; ils ne sont aujourd'hui que ce qu'ils ont été, que ce qu'ils seront toujours, et jamais rien de plus, parce que leur éducation étant purement individuelle, ils ne peuvent transmettre à leurs petits que ce qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs père et mère, au lieu que l'homme reçoit l'éducation de tous les siècles, recueille toutes les institutions des autres hommes, et peut, par un sage emploi du temps, profiter de tous les instans de la durée de son espèce pour la perfectionner toujours de plus en plus. Aussi quel regret ne devons-nous pas avoir à ces âges funestes où la barbarie a non seulement arrêté nos progrès, mais nous a fait reculer au point d'imperfection d'où nous étions partis! Sans ces malheureuses vicissitudes, l'espèce humaine eût marché et marcheroit encore constamment vers sa perfection glorieuse, qui est le plus beau titre de sa supériorité, et qui seule peut faire son bonheur.

Mais l'homme purement sauvage qui se refuseroit à toute société, ne recevant qu'une éducation individuelle, ne pourroit perfectionner son espèce, et ne seroit pas différent, même pour l'intelligence, de ces animaux auxquels on a donné son nom; il n'auroit pas même la parole, s'il fuyoit sa famille et abandonnoit ses enfans peu de temps après leur naissance. C'est donc à la tendresse des mères que sont dus les premiers germes de la société; c'est à leur constante sollicitude et aux soins assidus de leur tendre affection qu'est dû le développement de ces germes précieux : la foiblesse de l'enfant exige des attentions continuelles, et produit la nécessité de cette durée d'affection pendant laquelle les cris du besoin et les réponses de la tendresse commencent à former une langue dont les expressions deviennent constantes et l'intelligence réciproque, par la répétition de deux ou trois ans d'exercice mutuel; tandis que dans les animaux, dont l'accroissement est bien plus prompt, les signes respectifs de besoin et de secours, ne se répétant que pendant six semaines ou deux mois, ne peuvent faire que des impressions légères, fugitives, et qui s'évanouissent au moment que le jeune animal se sépare de sa mère. Il ne peut donc y avoir de langue, soit de paroles, soit par signes, que dans l'espèce humaine, par cette seule raison que nous venons d'exposer; car l'on ne doit pas attribuer à la structure particulière de nos organes la formation de notre parole, dès que le perroquet peut la prononcer comme l'homme : mais jaser n'est pas parler, et les paroles ne font langue que quand elles expriment l'intelligence et qu'elles peuvent la communiquer. Or, ces oiseaux, auxquels rien ne manque pour la facilité de la parole, manquent de cette expression de l'intelligence, qui seule fait la haute faculté du langage; ils en sont privés comme tous les autres animaux, et par les mêmes causes, c'est-à-dire par leur prompt accroissement dans le premier âge, par la courte durée de leur société avec leurs parens, dont les soins se bornent à l'éducation corporelle, et ne se répètent ni ne se continuent assez de temps pour faire des impressions durables et réciproques, ni même assez pour établir l'union d'une famille constante, premier degré de toute société, et source unique de toute intelligence.

La faculté de l'imitation de la parole ou de nos gestes ne donne donc aucune préé-

minence aux animaux qui sont doués de cette apparence de talent naturel. Le singe qui gesticule, le perroquet qui répète nos mots, n'en sont pas plus en état de croître en intelligence et de perfectionner leur espèce : ce talent se borne, dans le perroquet, à le rendre plus intéressant pour nous, mais ne suppose en lui aucune supériorité sur les autres oiseaux, sinon qu'ayant plus éminemment qu'aucun d'eux cette facilité d'imiter la parole, il doit avoir le sens de l'ouïe et les organes de la voix plus analogues à ceux de l'homme; et ce rapport de conformité, qui dans le perroquet est au plus haut degré, se trouve, à quelques nuances près, dans plusieurs autres oiseaux dont la langue est épaisse, arrondie, et de la même forme à peu près que celle du perroquet : les sansonnets, les merles, les geais, les choucas, etc., peuvent imiter la parole. Ceux qui ont la langue fourchue, et ce sont presque tous nos petits oiseaux, sifflent plus aisément qu'ils ne jasent. Enfin, ceux dans lesquels cette organisation propre à siffler se trouve réunie avec la sensibilité de l'oreille et la réminiscence des sensations reçues par cet organe, apprennent aisément à répéter des airs, c'est-à-dire à siffler en musique : le serin, la linotte, le tarin, le bouvreuil, semblent être naturellement musiciens. Le perroquet, soit par imperfection d'organes ou défaut de mémoire, ne fait entendre que des cris ou des phrases très-courtes, et ne peut ni chanter ni répéter des airs modulés : néanmoins il imite tous les bruits qu'il entend, le miaulement du chat, l'aboiement du chien, et les cris des oiseaux, aussi facilement qu'il contrefait la parole. Il peut donc exprimer et même articuler les sons, mais non les moduler ni les soutenir par des expressions cadencées; ce qui prouve qu'il a moins de mémoire, moins de flexibilité dans les organes, et le gosier aussi sec, aussi agreste, que les oiseaux chanteurs l'ont moelleux et tendre.

D'ailleurs, il faut distinguer aussi deux sortes d'imitation : l'une réfléchie ou sentie, et l'autre machinale et sans intention; la première acquise, et la seconde, pour ainsi dire, innée. L'une n'est que le résultat de l'instinct commun, répandu dans l'espèce entière, et ne consiste que dans la similitude des mouvemens et des opérations de chaque individu, qui tous semblent être induits ou contraints à faire les mêmes choses; plus ils sont stupides, plus cette imitation tracée dans l'espèce est parfaite : un mouton ne fait et ne fera jamais que ce qu'ont fait et font tous les autres moutons; la première cellule d'une abeille ressemble à la dernière. L'espèce entière n'a pas plus d'intelligence qu'un seul individu, et c'est en cela que consiste la différence de l'esprit à l'instinct : ainsi l'imitation naturelle n'est dans chaque espèce qu'un résultat de similitude, une nécessité d'autant moins intelligente et plus aveugle, qu'elle est plus également répartie. L'autre imitation, qu'on doit regarder comme artificielle, ne peut ni se répartir ni se communiquer à l'espèce; elle n'appartient qu'à l'individu qui la reçoit, qui la possède sans pouvoir la donner : le perroquet le mieux instruit ne transmettra pas le talent de la parole à ses petits. Toute imitation communiquée aux animaux par l'art et par les soins de l'homme reste dans l'individu qui en a reçu l'empreinte; et quoique cette imitation soit, comme la première, entièrement dépendante de l'organisation, cependant elle suppose des facultés particulières qui semblent tenir à l'intelligence, telles que la sensibilité, l'attention, la mémoire; en sorte que les animaux qui sont capables de cette imitation, et qui peuvent recevoir des impressions durables et quelques traits d'éducation de la part de l'homme, sont des espèces distinguées dans l'ordre des êtres organisés; et si cette éducation est facile, et que l'homme puisse la donner aisément à tous les individus, l'espèce, comme celle du chien, devient réellement supérieure aux autres espèces d'animaux, tant qu'elle conserve ses relations avec l'homme; car le chien abandonné à sa seule nature retombe au niveau du renard ou du loup, et ne peut de lui-même s'élever au dessus.

Nous pouvons donc ennoblir tous les êtres en nous approchant d'eux; mais nous n'apprendrons jamais aux animaux à se perfectionner d'eux-mêmes. Chaque individu peut emprunter de nous sans que l'espèce en profite, et c'est toujours faute d'intelligence entre eux; aucun ne peut communiquer aux autres ce qu'il a reçu de nous : mais tous sont à peu près également susceptibles d'éducation individuelle; car, quoique les oiseaux, par les proportions du corps et par les formes de leurs membres, soient très-différens des animaux quadrupèdes, nous verrons néanmoins que comme ils ont les mêmes sens, ils sont susceptibles des mêmes degrés d'éducation. On apprend aux *agamis* à faire à peu près tout ce que font nos chiens; un serin bien élevé marque son affection par des caresses aussi vives, plus innocentes et moins fausses que celles du chat.

Nous avons des exemples frappans [1] de ce que peut l'éducation sur les oiseaux de proie, qui de tous paroissent être les plus farouches et les plus difficiles à dompter. On connoît en Asie le petit art d'instruire le pigeon à porter et rapporter des billets à cent lieues de distance. L'art plus grand et mieux connu de la fauconnerie nous démontre qu'en dirigeant l'instinct naturel des oiseaux on peut le perfectionner autant que celui des autres animaux. Tout me semble prouver que si l'homme vouloit donner autant de temps et de soins à l'éducation d'un oiseau ou de tout autre animal qu'on en donne à celle d'un enfant, il feroit par imitation tout ce que celui-ci fait par intelligence; la seule différence seroit dans le produit : l'intelligénce, toujours féconde, se communique et s'étend à l'espèce entière, toujours en augmentant, au lieu que l'imitation, nécessairement stérile, ne peut ni s'étendre ni même se transmettre par ceux qui l'ont reçue.

Et cette éducation par laquelle nous rendons les animaux, les oiseaux, plus utiles

1. « On m'apporta, dit M. Fontaine, en 1763, une buse prise au piége. Elle étoit d'abord extrêmement farouche, et même cruelle; j'entrepris de l'apprivoiser, et j'en vins à bout en la laissant jeûner et la contraignant de venir prendre sa nourriture dans ma main : je parvins par ce moyen à la rendre très-familière; et, après l'avoir tenue enfermée pendant environ six semaines, je commençai à lui laisser un peu de liberté, avec la précaution de lui lier ensemble les deux fouets de l'aile : dans cet état elle se promenoit dans mon jardin, et revenoit quand je l'appelois pour prendre sa nourriture. Au bout de quelque temps, lorsque je me crus assuré de sa fidélité, je lui ôtai ses liens, et je lui attachai un grelot d'un pouce et demi de diamètre au dessus de la serre, et je lui appliquai une plaque de cuivre sur le jabot, où étoit gravé mon nom : avec cette précaution je lui donnai toute liberté; et elle ne fut pas long-temps sans en abuser, car elle prit son essor et son vol jusque dans la forêt de Belesme. Je la crus perdue; mais, quatre heures après, je la vis fondre dans ma salle qui étoit ouverte, poursuivie par cinq autres buses qui lui avoient donné la chasse, et qui l'avoient contrainte à venir chercher son asile.... Depuis ce temps elle m'a toujours gardé fidélité, venant tous les soirs coucher sur ma fenêtre : elle devint si familière avec moi, qu'elle paroissoit avoir un singulier plaisir dans ma compagnie; elle assistoit à tous mes dîners sans y manquer, se mettoit sur un coin de la table, et me caressoit très-souvent avec sa tête et son bec, en jetant un petit cri aigu, qu'elle savoit pourtant quelquefois adoucir. Il est vrai que j'avois seul ce privilége : elle me suivit un jour, étant à cheval, à plus de deux lieues de chemin en planant.... Elle n'aimoit ni les chiens ni les chats; elle ne les redoutoit aucunement : elle a eu souvent vis-à-vis de ceux-ci de rudes combats à soutenir, elle en sortoit toujours victorieuse. J'avois quatre chats très-forts que je faisois assembler dans mon jardin en présence de ma buse; je leur jetois un morceau de chair crue; le chat qui étoit le plus prompt s'en saisissoit, les autres couroient après; mais l'oiseau fondoit sur le corps du chat qui avoit le morceau, et avec son bec lui pinçoit les oreilles, et avec ses serres lui pétrissoit les reins de telle force que le chat étoit forcé de lâcher sa proie. Souvent un autre chat s'en emparoit dans le même instant; mais il éprouvoit aussitôt le même sort, jusqu'à ce qu'enfin la buse, qui avoit toujours l'avantage, s'en saisît pour ne pas la céder : elle savoit si bien se défendre, que, quand elle se voyoit assaillie par les quatre chats à la fois, elle prenoit son vol avec sa proie dans ses serres, et annonçoit par son cri le gain de la victoire. Enfin les chats, dégoûtés d'être dupes, ont refusé de se prêter au combat.

« Cette buse avoit une aversion singulière; elle n'a jamais voulu souffrir de bonnet rouge sur la tête d'aucun paysan; elle avoit l'art de le leur enlever si adroitement, qu'ils se trouvoient tête nue sans savoir qui leur avoit enlevé leur bonnet : elle enlevoit aussi les perruques sans faire aucun mal, et portoit ces bonnets et ces perruques sur l'arbre le plus élevé du parc voisin, qui étoit le dépôt ordinaire de tous ses larcins.... Elle ne souffroit aucun autre oiseau de proie dans le canton; elle les attaquoit avec beaucoup de hardiesse, et les mettoit en fuite. Elle ne faisoit aucun mal dans ma basse-cour : les volailles, qui dans le commencement la redoutoient, s'accoutumèrent insensiblement avec elle; les poulets et les petits canards n'ont jamais éprouvé de sa part la moindre insulte : elle se baignoit au milieu de ces derniers. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'avoit pas cette même modération chez les voisins : je fus obligé de faire publier que je paierois les dommages qu'elle pourroit leur causer : cependant elle fut fusillée bien des fois, et a reçu plus de quinze coups de fusil sans avoir aucune fracture. Mais un jour il arriva que, planant dès le grand matin au bord de la forêt, elle osa attaquer un renard; le garde de ce bois, la voyant sur les épaules du renard, leur tira deux coups de fusil : le renard fut tué, et ma buse eut le gros de l'aile cassé; malgré cette fracture, elle s'échappa des yeux du chasseur, et fut perdue pendant sept jours. Cet homme, s'étant aperçu par le bruit du grelot que c'étoit mon oiseau, vint le lendemain m'en avertir : j'envoyai sur les lieux en faire la recherche; on ne put le trouver, et ce ne fut qu'au bout de sept jours qu'il se retrouva. J'avois coutume de l'appeler tous les soirs par un coup de sifflet, auquel elle ne répondit pas pendant six jours; mais le septième j'entendis un petit cri dans le lointain, que je crus être celui de ma buse : je le répétai alors une seconde fois, et j'entendis le même cri; j'allai du côté où je l'avois entendu, et je trouvai enfin ma pauvre buse qui avoit l'aile cassée, et qui avoit fait plus d'une demi-lieue à pied pour regagner son asile, dont elle n'étoit pour lors éloignée que de cent vingt pas. Quoiqu'elle fût extrêmement exténuée, elle me fit cependant beaucoup de caresses; elle fut près de six semaines à se refaire et à se guérir de ses blessures : après quoi elle recommença à voler comme auparavant, et à suivre ses anciennes allures pendant environ un an; après quoi elle disparut pour toujours. Je suis très-persuadé qu'elle fut tuée par méprise; elle ne m'auroit pas abandonné par sa propre volonté. » (*Lettre de M. Fontaine, curé de Saint-Pierre de Belesme, à M. le comte de Buffon, en date du 28 janvier 1778.*)

ou plus aimables pour nous, semble les rendre odieux à tous les autres, et surtout à ceux de leur espèce. Dès que l'oiseau privé prend son essor et va dans la forêt, les autres s'assemblent d'abord pour l'admirer, et bientôt ils le maltraitent et le poursuivent comme s'il étoit d'une espèce ennemie : on vient d'en voir un exemple dans la buse. Je l'ai vu de même sur la pie, sur le geai : lorsqu'on leur donne la liberté, les sauvages de leur espèce se réunissent pour les assaillir et les chasser; ils ne les admettent dans leur compagnie que quand ces oiseaux privés ont perdu tous les signes de leur affection pour nous, et tous les caractères qui les rendoient différens de leurs frères sauvages, comme si ces mêmes caractères rappeloient à ceux-ci le sentiment de la crainte qu'ils ont de l'homme, leur tyran, et la haine que méritent ses suppôts ou ses esclaves.

Au reste, les oiseaux sont, de tous les êtres de la nature, les plus indépendans et les plus fiers de leur liberté, parce qu'elle est plus entière et plus étendue que celle de tous les autres animaux. Comme il ne faut qu'un instant à l'oiseau pour franchir tout obstacle et s'élever au dessus de ses ennemis, qu'il leur est supérieur par la vitesse du mouvement et par l'avantage de sa position dans un élément où ils ne peuvent atteindre, il voit tous les animaux terrestres comme des êtres lourds et rampans, attachés à la terre; il n'auroit même nulle crainte de l'homme, si la balle et la flèche ne lui avoient appris que, sans sortir de sa place, il peut atteindre, frapper, et porter la mort au loin. La nature, en donnant des ailes aux oiseaux, leur a départi les attributs de l'indépendance et les instrumens de la haute liberté : aussi n'ont-ils de patrie que le ciel qui leur convient; ils en prévoient les vicissitudes et changent de climat en devançant les saisons; ils ne s'y établissent qu'après en avoir pressenti la température; la plupart n'arrivent que quand la douce haleine du printemps a tapissé les forêts de verdure, quand elle fait éclore les germes qui doivent les nourrir, quand ils peuvent s'établir, se gîter, se cacher sous l'ombrage, quand enfin, la nature vivifiant les puissances de l'amour, le ciel et la terre semblent réunir leurs bienfaits pour combler leur bonheur. Cependant cette saison de plaisir devient bientôt un temps d'inquiétude; tout à l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au dessus desquels ils planoient avec mépris : le chat sauvage, la marte, la belette, chercheront à dévorer ce qu'ils ont de plus cher; la couleuvre rampante gravira pour avaler leurs œufs et détruire leur progéniture : quelque élevé, quelque caché que puisse être leur nid, ils sauront le découvrir, l'atteindre, le dévaster; et les enfans, cette aimable portion du genre humain, mais toujours malfaisante par désœuvrement, violeront sans raison ces dépôts sacrés du produit de l'amour. Souvent la tendre mère se sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits; elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner; elle préfère de partager et de subir le malheur de leur sort à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son amant, qui néanmoins pourroit seul la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte, et plus profond que celui de l'amour, puisqu'ici cette affection l'emporte sur les deux dans le cœur d'une mère, et lui fait oublier son amour, sa liberté, sa vie.

Pourquoi le temps des grands plaisirs est-il aussi celui des grandes sollicitudes? pourquoi les jouissances les plus délicieuses sont-elles toujours accompagnées d'inquiétudes cruelles, même dans les êtres les plus libres et les plus innocens? n'est-ce pas un reproche qu'on peut faire à la nature, cette mère commune de tous les êtres? Sa bienfaisance n'est jamais pure, ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'est réuni par choix, qui a établi de concert et construit en commun son domicile d'amour, et prodigué les soins les plus tendres à sa famille naissante, craint à chaque instant qu'on ne la lui ravisse; et s'il parvient à l'élever, c'est alors que des ennemis encore plus redoutables viennent l'assaillir avec plus d'avantage : l'oiseau de proie arrive comme la foudre, et fond sur la famille entière; le père et la mère sont souvent ses premières victimes, et les petits, dont les ailes ne sont pas encore assez exercées, ne peuvent lui échapper. Ces oiseaux de carnage frappent tous les autres oiseaux d'une frayeur si vive, qu'on les voit frémir à leur aspect; ceux mêmes qui sont en sûreté dans nos basses-cours, quelque éloigné que soit l'ennemi, tremblent au moment qu'ils l'aperçoivent; et ceux de la campagne, saisis du même effroi, le marquent par des cris et par leur fuite précipitée vers les lieux où ils peuvent se cacher. L'état le plus libre de la nature a donc aussi ses tyrans, et malheureusement c'est à eux seuls qu'appartient cette suprême liberté dont ils abusent, et cette indépendance absolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux. L'aigle méprise le lion et lui enlève impuné-

ment sa proie ; il tyrannise également les habitans de l'air et ceux de la terre, et il auroit peut-être envahi l'empire d'une grande portion de la nature, si les armes de l'homme ne l'eussent relégué sur le sommet des montagnes, et repoussé jusqu'aux lieux inaccessibles, où il jouit encore sans trouble et sans rivalité de tous les avantages de sa domination tyrannique.

Le coup d'œil que nous venons de jeter rapidement sur les facultés des oiseaux suffit pour nous démontrer que, dans la chaîne du grand ordre des êtres, ils doivent être, après l'homme, placés au premier rang. La nature a rassemblé, concentré dans le petit volume de leur corps plus de force qu'elle n'en a départi aux grandes masses des animaux les plus puissans; elle leur a donné plus de légèreté sans rien ôter à la solidité de leur organisation; elle leur a cédé un empire plus étendu sur les habitans de l'air, de la terre et des eaux; elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur le genre entier des insectes, qui ne semblent tenir d'elle leur existence que pour maintenir et fortifier celle de leurs destructeurs, auxquels ils servent de pâture. Ils dominent de même sur les reptiles, dont ils purgent la terre sans redouter leur venin ; sur les poissons, qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer; enfin sur les animaux quadrupèdes, dont ils font également des victimes : on a vu la buse assaillir le renard, le faucon arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort, et les emporter dans son aire; et si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force et de vitesse celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure ne paroît l'indiquer, en même temps que, par la prérogative unique de l'attribut des ailes et par la prééminence du vol sur la course, nous reconnoîtrons leur supériorité sur tous les animaux terrestres.

Mais descendons de ces considérations générales sur les oiseaux à l'examen particulier du genre des perroquets : ce genre, plus nombreux qu'aucun autre, ne laissera pas de nous fournir de grands exemples d'une vérité nouvelle ; c'est que dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, il n'existe dans les terres méridionales du Nouveau-Monde aucune des espèces des terres méridionales de l'ancien continent, et cette exclusion est réciproque; aucun des perroquets de l'Afrique et des grandes Indes ne se trouve dans l'Amérique méridionale, et réciproquement aucun de ceux de cette partie du Nouveau-Monde ne se trouve dans l'ancien continent. C'est sur ce fait général que j'ai établi le fondement de la nomenclature de ces oiseaux, dont les espèces sont très-diversifiées et si multipliées, qu'indépendamment de celles qui nous sont inconnues, nous en pouvons compter plus de cent; et de ces cent espèces, il n'y en a pas une seule qui soit commune aux deux continens. Y a-t-il une preuve plus démonstrative de cette vérité générale que nous avons exposée dans l'histoire des animaux quadrupèdes? Aucun de ceux qui ne peuvent supporter la rigueur des climats froids n'a pu passer d'un continent à l'autre, parce que ces continens n'ont jamais été réunis que dans les régions du Nord. Il en est de même des oiseaux qui, comme les perroquets, ne peuvent vivre et se multiplier que dans les climats chauds; ils sont, malgré la puissance de leurs ailes, demeurés confinés, les uns dans les terres méridionales du Nouveau-Monde, et les autres dans celles de l'ancien; et ils n'occupent dans chacun qu'une zone de vingt-cinq degrés de chaque côté de l'équateur.

Mais, dira-t-on, puisque les éléphans et les autres animaux quadrupèdes de l'Afrique et des grandes Indes ont primitivement occupé les terres du Nord dans les deux continens, les perroquets kakatoès, les loris et les autres oiseaux de ces mêmes contrées méridionales de notre continent, n'ont-ils pas dû se trouver aussi primitivement dans les parties septentrionales des deux mondes? Comment est-il donc arrivé que ceux qui habitoient jadis l'Amérique septentrionale n'aient pas gagné les terres chaudes de l'Amérique méridionale? car ils n'auront pas été arrêtés, comme les éléphans, par les hautes montagnes ni par les terres étroites de l'isthme; et la raison que vous avez tirée de ces obstacles ne peut s'appliquer aux oiseaux qui peuvent aisément franchir ces montagnes. Ainsi les différences qui se trouvent constamment entre les oiseaux de l'Amérique méridionale et ceux de l'Afrique supposent quelques autres causes que celle de votre système sur le refroidissement de la terre et sur la migration de tous les animaux du nord au midi.

Cette objection, qui d'abord paroît fondée, n'est cependant qu'une nouvelle ques-

tion qui, de quelque manière qu'on cherche à la faire valoir, ne peut ni s'opposer ni nuire à l'explication des faits généraux de la naissance primitive des animaux dans les terres du nord, de leur migration vers celles du midi, et de leur exclusion des terres de l'Amérique méridionale. Ces faits, quelque difficulté qu'ils puissent présenter, n'en sont pas moins constans, et l'on peut, ce me semble, répondre à la question d'une manière satisfaisante sans s'éloigner du système; car les espèces d'oiseaux auxquelles il faut une grande chaleur pour subsister et se multiplier, n'auront, malgré leurs ailes, pas mieux franchi que les éléphans les sommets glacés des montagnes; jamais les perroquets et les autres oiseaux du midi ne s'élèvent assez haut dans la région de l'air pour être saisis d'un froid contraire à leur nature, et par conséquent ils n'auront pu pénétrer dans les terres de l'Amérique méridionale, mais auront péri comme les éléphans dans les contrées septentrionales de ce continent, à mesure qu'elles se sont refroidies. Ainsi cette objection, loin d'ébranler le système, ne fait que le confirmer et le rendre plus général, puisque non seulement les animaux quadrupèdes, mais même les oiseaux du midi de notre continent, n'ont pu pénétrer ni s'établir dans le continent isolé de l'Amérique méridionale. Nous conviendrons néanmoins que cette exclusion n'est pas aussi générale pour les oiseaux que pour les quadrupèdes, dans lesquels il n'y a aucune espèce commune à l'Afrique et à l'Amérique, tandis que dans les oiseaux on en peut compter un petit nombre dont les espèces se trouvent également dans ces deux continens; mais c'est par des raisons particulières, et seulement pour de certains genres d'oiseaux qui, joignant à une grande puissance de vol la faculté de s'appuyer et de se reposer sur l'eau, au moyen des larges membranes de leurs pieds, ont traversé et traversent encore la vaste étendue des mers qui séparent les deux continens vers le midi. Et comme les perroquets n'ont ni les pieds palmés ni le vol élevé et long-temps soutenu, aucun de ces oiseaux n'a pu passer d'un continent à l'autre, à moins d'y avoir été transporté par les hommes : on en sera convaincu par l'exposition de leur nomenclature, et par la comparaison des descriptions de chaque espèce, auxquelles nous renvoyons tous les détails de leurs ressemblances et de leurs différences, tant génériques que spécifiques; et cette nomenclature étoit peut-être aussi difficile à démêler que celle des singes, parce que tous les naturalistes avant moi avoient également confondu les espèces et même les genres des nombreuses tribus de ces deux classes d'animaux, dont néanmoins aucune espèce n'appartient aux deux continens à la fois.

Les Grecs ne connurent d'abord qu'une espèce de perroquet, ou plutôt de perruche : c'est celle que nous nommons aujourd'hui *grande perruche à collier*, qui se trouve dans le continent de l'Inde. Les premiers de ces oiseaux furent apportés de l'île Taprobane en Grèce par Onésicrite, commandant de la flotte d'Alexandre : ils y étoient si nouveaux et si rares, qu'Aristote lui-même ne paroît pas en avoir vu et semble n'en parler que par relation. Mais la beauté de ces oiseaux et leur talent d'imiter la parole en firent bientôt un objet de luxe chez les Romains; le sévère Caton leur en a fait un reproche. Ils logeoient cet oiseau dans des cages d'argent, d'écaille et d'ivoire; et le prix d'un perroquet fut quelquefois plus grand chez eux que celui d'un esclave.

On ne connoissoit de perroquets à Rome que ceux qui venoient des Indes, jusqu'au temps de Néron, où des émissaires de ce prince en trouvèrent dans une île du Nil, entre Syène et Méroé; ce qui revient à la limite de vingt-quatre à vingt-cinq degrés que nous avons posée pour ces oiseaux, et qu'il ne paroît pas qu'ils aient passée. Au reste, Pline nous apprend que le nom *psittacus*, donné par les Latins au perroquet, vient de son nom indien *psittace* ou *sittace*.

Les Portugais, qui les premiers ont doublé le cap de Bonne-Espérance et reconnu les côtes de l'Afrique, trouvèrent les deux terres de Guinée et toutes les îles de l'Océan indien peuplées, comme le continent, de diverses espèces de perroquets, toutes inconnues à l'Europe, et en si grand nombre qu'à Calicut, à Bengale et sur les côtes de l'Afrique, les Indiens et les Nègres étoient obligés de se tenir dans leurs champs de maïs et de riz vers le temps de la maturité, pour en éloigner ces oiseaux qui viennent les dévaster.

Cette grande multitude de perroquets, dans toutes les régions qu'ils habitent, semble prouver qu'ils réitèrent leurs pontes, puisque chacune est assez peu nombreuse : mais rien n'égale la variété d'espèces d'oiseaux de ce genre qui s'offrirent aux navigateurs sur toutes les plages méridionales du Nouveau-Monde lorsqu'ils en firent la découverte; plusieurs îles reçurent le nom d'*îles des Perroquets*. Ce furent les seuls ani-

maux que Colomb trouva dans la première où il aborda, et ces oiseaux servirent d'objets d'échange dans le premier commerce qu'eurent les Européens avec les Américains. Enfin on apporta des perroquets d'Amérique et d'Afrique en si grand nombre, que le perroquet des anciens fut oublié : on ne le connoissoit plus du temps de Belon que par la description qu'ils en avoient laissée, et cependant, dit Aldrovande, nous n'avons encore vu qu'une partie de ces espèces dont les îles et les terres du Nouveau-Monde nourrissent une si grande multitude, que, pour exprimer leur incroyable variété, aussi bien que le brillant de leurs couleurs et toute leur beauté, il faudroit quitter la plume et prendre le pinceau. C'est aussi ce que nous avons fait en donnant le portrait de toutes les espèces remarquables et nouvelles dans les planches coloriées.

Maintenant, pour suivre autant qu'il est possible l'ordre que la nature a mis dans cette multitude d'espèces, tant par la distinction des formes que par la division des climats, nous partagerons le genre entier de ces oiseaux d'abord en deux grandes classes, dont la première contiendra tous les perroquets de l'ancien continent, et la seconde tous ceux du Nouveau-Monde : ensuite nous subdiviserons la première en cinq grandes familles, savoir, les kakatoès, les perroquets proprement dits, les loris, les perruches à longue queue et les perruches à queue courte : et de même nous subdiviserons ceux du nouveau continent en six autres familles, savoir, les aras, les amazones, les cricks, les papegais, les perriches à queue longue, et enfin les perriches à queue courte. Chacune de ces onze tribus ou familles est désignée par des caractères distinctifs, ou du moins chacune porte quelque livrée particulière qui les rend reconnoissables ; et nous allons présenter celles de l'ancien continent les premières.

PERROQUETS

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LES KAKATOES.

Les plus grands perroquets de l'ancien continent sont les kakatoès ; ils en sont tous originaires et paroissent être naturels aux climats de l'Asie méridionale. Nous ne savons pas s'il y en a dans les terres de l'Afrique ; mais il est sûr qu'il ne s'en trouve point en Amérique. Ils paroissent répandus dans les régions des Indes méridionales et dans toutes les îles de l'Océan indien, à Ternate, à Banda, à Céram, aux Philippines, aux îles de la Sonde. Leur nom de *kakatoès*, *catacua* et *catatou*, vient de la ressemblance de ce mot à leur cri. On les distingue aisément des autres perroquets par leur plumage blanc et par leur bec plus crochu et plus arrondi, et particulièrement par une huppe de longues plumes dont leur tête est ornée, et qu'ils élèvent et abaissent à volonté [1].

Ces perroquets kakatoès apprennent difficilement à parler; il y a même des espèces qui ne parlent jamais : mais on en est dédommagé par la facilité de leur éducation. On les apprivoise tous aisément : ils semblent même être devenus domestiques en quelques endroits des Indes, car ils font leurs nids sur le toit des maisons ; et cette facilité d'éducation vient du degré de leur intelligence qui paroît supérieure à celle des autres perroquets ; ils écoutent, entendent et obéissent mieux : mais c'est vainement qu'ils font les mêmes efforts pour répéter ce qu'on leur dit ; ils semblent vouloir y suppléer par d'autres expressions de sentiment et par des caresses affectueuses. Ils ont dans tous leurs mouvemens une douceur et une grâce qui ajoutent encore à leur beauté. On en a vu deux, l'un mâle et l'autre femelle, au mois de mars 1775, à la foire Saint-Germain, à Paris, qui obéis-

1. Le sommet de la tête, qui est recouvert par les longues plumes couchées en arrière de la huppe, est absolument chauve.

soient avec beaucoup de docilité, soit pour étaler leur huppe, soit pour saluer les personnes d'un signe de tête, soit pour toucher les objets de leur bec ou de leur langue, ou pour répondre aux questions de leur maître, avec le signe d'assentiment qui exprimoit parfaitement un *oui* muet. Ils indiquoient aussi par des signes réitérés le nombre des personnes qui étoient dans la chambre, l'heure qu'il étoit, la couleur des habits, etc. Ils se baisoient en se prenant le bec réciproquement; ils se caressoient ainsi d'eux-mêmes : ce prélude marquoit l'envie de s'apparier; et le maître assura qu'en effet ils s'apparioient souvent, même dans notre climat. Quoique les kakatoès se servent, comme les autres perroquets, de leur bec pour monter et descendre, ils n'ont pas leur démarche lourde et désagréable; ils sont au contraire très-agiles, et marchent de bonne grâce, en trottant et par petits sauts vifs.

LE KAKATOÈS A HUPPE BLANCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce kakatoès, nº 263, est à peu près de la grosseur d'une poule : son plumage est entièrement blanc, à l'exception d'une teinte jaune sur le dessous des ailes et des pennes latérales de la queue; il a le bec et les pieds noirs. Sa magnifique huppe est très-remarquable, en ce qu'elle est composée de dix ou douze grandes plumes, non de l'espèce des plumes molles, mais de la nature des pennes, hautes et largement barbées; elles sont implantées du front en arrière sur deux lignes parallèles, et forment un double éventail.

LE KAKATOÈS A HUPPE JAUNE.

SECONDE ESPÈCE.

Dans cette espèce l'on distingue deux races qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur. La planche enluminée, nº 14, représente la petite : dans l'une et l'autre le plumage est blanc avec une teinte jaune sous les ailes et la queue, et des taches de la même couleur à l'entour des yeux. La huppe est d'un jaune citron; elle est composée de longues plumes molles et effilées, que l'oiseau relève et jette en avant : le bec et les pieds sont noirs. C'est un kakatoès de cette espèce, et vraisemblablement le premier qui ait été vu en Italie, que décrit Aldrovande : il admire l'élégance et la beauté de cet oiseau, qui d'ailleurs est aussi intelligent, aussi doux, aussi docile, que celui de la première espèce.

Nous avons vu nous-mêmes ce beau kakatoès vivant; la manière dont il témoigne sa joie est de secouer vivement la tête plusieurs fois de haut en bas, faisant un peu craquer son bec et relevant sa belle huppe; il rend caresse pour caresse; il touche le visage de sa langue et semble vous lécher; il donne des baisers doux et savourés : mais une sensation particulière est celle qu'il paroît éprouver lorsque l'on met la main à plat dessous son corps, et que de l'autre main on le touche sur le dos, ou que simplement on approche la bouche pour le baiser; alors il s'appuie fortement sur la main qui le soutient, il bat des ailes, et, le bec à demi ouvert, il souffle en haletant, et semble jouir de la plus grande volupté : on lui fait répéter ce petit manége autant que l'on veut. Un autre de ses plaisirs est de se faire gratter; il montre sa tête avec la patte; il soulève l'aile pour qu'on la lui frotte : il aiguise souvent son bec en rongeant et cassant le bois. Il ne peut supporter d'être en cage; mais il n'use de sa liberté que pour se mettre à portée de son maître, qu'il ne perd pas de vue : il vient lorsqu'on l'appelle, et s'en va lorsqu'on le lui commande; il témoigne alors la peine que cet ordre lui fait en se retournant souvent, et regardant

si on ne lui fait pas signe de revenir. Il est de la plus grande propreté : tous ses mouvemens sont pleins de grâce, de délicatesse et de mignardise. Il mange des fruits, des légumes, toutes les graines farineuses, de la pâtisserie, des œufs, du lait, et de tout ce qui est doux sans être trop sucré. Du reste, ce kakatoès avoit le plumage d'un plus beau blanc que celui de notre planche enluminée [1].

[1]. Cet oiseau est à présent à Nanci, chez une dame belle et aimable, qui en fait ses délices. (*Note communiquée par M. Sonini de Manoncourt.*)

LE KAKATOÈS A HUPPE ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE.

C'est un des plus grands de ce genre, ayant près d'un pied et demi de longueur : le dessus de sa huppe, qui se jette en arrière, est en plumes blanches, et couvre une gerbe de plumes rouges, nº 498.

LE PETIT KAKATOÈS A BEC COULEUR DE CHAIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Tout le plumage de ce kakatoès, nº 191, est blanc, à l'exception de quelques teintes de rouge pâle sur la tempe et aux plumes du dessous de la huppe ; cette teinte de rouge est plus forte aux couvertures du dessus de la queue : on voit un peu de jaune clair à l'origine des plumes scapulaires, de celles de la huppe, et au côté intérieur des pennes de l'aile et de la plupart de celles de la queue. Les pieds sont noirâtres : le bec est brun rougeâtre; ce qui est particulier à cette espèce, les autres kakatoès ayant tous le bec noir. C'est aussi le plus petit que nous connoissions dans ce genre. M. Brisson le fait de la grandeur du perroquet de Guinée : cependant celui-ci est beaucoup plus petit; il est coiffé d'une huppe qui se couche en arrière, et qu'il relève à volonté.

Nous devons observer que l'oiseau appelé par M. Brisson kakatoès a ailes et queue rouges (*Psittacus erythroleucus*. L.) ne paroît pas être un kakatoès, puisqu'il ne fait aucune mention de la huppe, qui est cependant le caractère distinctif de ces perroquets : d'ailleurs il ne parle de cet oiseau que d'après Aldrovande, qui s'exprime dans les termes suivans :

« Ce perroquet doit être compté parmi les plus grands; il est de la grosseur d'un chapon : tout son plumage est blanc cendré ; son bec est noir, et fortement recourbé; le bas du dos, le croupion, toute la queue, et les pennes de l'aile, sont d'un rouge de vermillon. »

Tous ces caractères conviendroient assez à un kakatoès, si l'on y ajoutoit celui de la huppe; et ce grand perroquet rouge et blanc d'Aldrovande, qui ne nous est pas connu, feroit dans ce cas une cinquième espèce de kakatoès, ou une variété de quelqu'une des précédentes.

LE KAKATOÈS NOIR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

M. Edwards, qui a donné ce kakatoès, dit qu'il est aussi gros qu'un ara. Tout son plumage est d'un noir bleuâtre, plus foncé sur le dos et les ailes que sous le corps; la huppe est brune ou noirâtre, et l'oiseau a, comme tous les autres kakatoès, la faculté de la relever très-haut, et de la coucher presque à plat sur sa tête; les joues au dessous de l'œil sont garnies d'une peau rouge, nue et ridée, qui enveloppe la mandibule inférieure du bec, dont la couleur, ainsi que celle des pieds, est d'un brun noirâtre; l'œil est d'un beau noir, et l'on peut dire que cet oiseau est le nègre des kakatoès, dont les espèces sont généralement blanches. Il a la queue assez longue et composée de plumes étagées. La figure, dessinée d'après nature, en a été envoyée de Ceylan à M. Edwards, et ce naturaliste croit reconnoître le même kakatoès dans une de ces figures publiées par Vander-Meulen à Amsterdam, en 1707, et donnée par Pierre Schenk sous le nom de *corbeau des Indes*.

LES PERROQUETS PROPREMENT DITS.

Nous laisserons le nom de *perroquets proprement dits* à ceux de ces oiseaux qui appartiennent à l'ancien continent, et qui ont la queue courte et composée de pennes à peu près d'égale longueur. On leur donnoit jadis le nom de *papegauts*, et celui de *perroquet* s'appliquoit aux perruches : l'usage contraire a prévalu; et comme le nom de *papegaut* ou *papegeai* a été oublié, nous l'avons transporté à la famille des perroquets de l'Amérique qui n'ont point de rouge dans les ailes, afin de les distinguer par ce nom générique des perroquets amazones, dont le caractère principal est d'avoir du rouge sur les ailes. Nous connoissons huit espèces de ces perroquets proprement dits, toutes originaires de l'Afrique et des grandes Indes, et aucune de ces huit espèces ne se trouve en Amérique.

LE JACO, OU PERROQUET CENDRÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

C'est l'espèce que l'on apporte le plus communément en Europe aujourd'hui, et qui s'y fait le plus aimer, tant par la douceur de ses mœurs que par son talent et sa docilité, en quoi il égale au moins le perroquet vert, sans avoir ses cris désagréables. Le mot de *jaco* qu'il paroît se plaire à prononcer est le nom qu'ordinairement on lui donne. Tout son corps est d'un beau gris de perle et d'ardoise, plus foncé sur le manteau, plus clair au dessus du corps, et blanchissant au ventre; une queue d'un rouge de vermillon termine et relève ce plumage lustré, moiré, et comme poudré d'une blancheur qui le rend toujours frais; l'œil est placé dans une peau blanche, nue et farineuse, qui couvre la joue; le bec est noir; les pieds sont gris; l'iris de l'œil est couleur d'or. La longueur totale de l'oiseau est d'un pied.

La plupart de ces perroquets nous sont apportés de la Guinée : ils viennent de l'in-

térieur des terres de cette partie de l'Afrique. On les trouve aussi à Congo et sur la côte d'Angole. On leur apprend fort aisément à parler, et ils semblent imiter de préférence la voix des enfans, et recevoir d'eux plus facilement leur éducation à cet égard. Au reste, les anciens ont remarqué que tous les oiseaux susceptibles de l'imitation des sons de la voix humaine écoutent plus volontiers et rendent plus aisément la parole des enfans, comme moins fortement articulée, et plus analogue, par ses sons clairs, à la portée de leur organe vocal. Néanmoins ce perroquet imite aussi le ton grave d'une voix adulte; mais cette imitation semble pénible, et les paroles qu'il prononce de cette voix sont moins distinctes. Un de ces perroquets de Guinée, endoctriné en route par un vieux matelot, avoit pris sa voix rauque et sa toux, mais si parfaitement qu'on pouvoit s'y méprendre. Quoiqu'il eût été donné ensuite à une jeune personne, et qu'il n'eût plus entendu que sa voix, il n'oublia pas les leçons de son premier maître, et rien n'étoit si plaisant que de l'entendre passer d'une voix douce et gracieuse à son vieux enrouement et à son ton de marin.

Non seulement cet oiseau, n° 311, a la facilité d'imiter la voix de l'homme, il semble encore en avoir le désir : il le manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter, et cet effort se réitère à chaque instant; car il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre, et il cherche à prendre le dessus de toutes les voix qui frappent son oreille, en faisant éclater la sienne. Souvent on est étonné de lui entendre répéter des mots ou des sons que l'on n'avoit pas pris la peine de lui apprendre, et qu'on ne le soupçonnoit pas même d'avoir écoutés [1]. Il semble se faire des tâches et chercher à retenir sa leçon chaque jour [2]; il en est occupé jusque dans le sommeil, et Marcgrave dit qu'il jase encore en rêvant [3]. C'est surtout dans ses premières années qu'il montre cette facilité, qu'il a plus de mémoire, et qu'on le trouve plus intelligent et plus docile. Quelquefois cette faculté de mémoire, cultivée de bonne heure, devient étonnante, comme dans ce perroquet dont parle Rhodiginus, qu'un cardinal acheta cent écus d'or, parce qu'*il récitoit correctement le symbole des apôtres* [4]; mais, plus âgé, il devient rebelle et n'apprend que difficilement. Au reste, Olina conseille de choisir l'heure du soir, après le repas des perroquets, pour leur donner leçon, parce qu'étant alors plus satisfaits, ils deviennent plus dociles et plus attentifs.

On a comparé l'éducation du perroquet à celle de l'enfant : il y auroit souvent plus de raison de comparer l'éducation de l'enfant à celle du perroquet. A Rome, celui qui dressoit un perroquet tenoit à la main une petite verge, et l'en frappoit sur la tête. Pline dit que son crâne est très-dur, et qu'à moins de le frapper fortement lorsqu'on lui donne leçon, il ne sent rien des petits coups dont on veut le punir. Cependant celui dont nous parlons craignoit le fouet autant et plus qu'un enfant qui l'auroit souvent senti. Après avoir resté toute la journée sur sa perche, l'heure d'aller dans le jardin approchant, si par hasard il la devançoit et descendoit trop tôt (ce qui lui arrivoit rarement), la menace et la démonstration du fouet suffisoient pour le faire remonter à son juchoir avec précipitation. Alors il ne descendoit plus, mais marquoit son ennui et son impatience en battant des ailes et en jetant des cris.

« Il est naturel de croire que le perroquet ne s'entend pas parler, mais qu'il croit cependant que quelqu'un lui parle : on l'a souvent entendu se demander à lui-même la patte, et il ne manquoit jamais de répondre à sa propre question en tendant effectivement la patte. Quoiqu'il aimât fort le son de la voix des enfans, il montroit pour eux beaucoup de haine; il les poursuivoit, et, s'il pouvoit les attraper, les pinçoit jusqu'au sang. Comme il avoit des objets d'aversion, il en avoit aussi de grand attachement : son goût, à la vérité, n'étoit pas fort délicat; mais il a toujours été soutenu. Il aimoit, mais aimoit avec fureur, la fille de cuisine; il la suivoit partout, la cherchoit dans les lieux où elle pouvoit être, et presque jamais en vain. S'il y avoit quelque temps qu'il ne l'eût vue, il grimpoit avec le bec et les pattes jusque sur ses épaules, lui faisoit mille

1. Témoin ce perroquet de Henri VIII, dont Aldrovande fait l'histoire, qui, tombé dans la Tamise, appela les bateliers à son secours, comme il avoit entendu les passagers les appeler du rivage.

2. Cardan va jusqu'à lui attribuer la méditation et l'étude intérieure de ce qu'on vient de lui enseigner; « et cela, dit-il, par émulation et par amour de la gloire... » Il faut que l'amour du merveilleux soit bien puissant sur le philosophe, pour lui faire avancer de pareilles absurdités.

3. Marcgrave l'assure au sujet de la question qu'Aristote laisse indécise, savoir, si les animaux qui naissent d'un œuf ont des songes. *Testor.... de meo psittaco quem Lauram vocabam, quod sæpius de nocte seipsum expergiscens, semisomnus locutus est.*

4. M. de La Borde nous dit en avoir vu un qui servoit d'aumônier dans un vaisseau : il récitoit la prière aux matelots, ensuite le rosaire.

caresses et ne la quittoit plus, quelque effort qu'elle fît pour s'en débarrasser; l'instant d'après elle le retrouvoit sur ses pas. Son attachement avoit toutes les marques de l'amitié la plus sentie. Cette fille eut un mal au doigt considérable et très-long, douloureux à lui arracher des cris: tout le temps qu'elle se plaignit le perroquet ne sortit point de sa chambre; il avoit l'air de la plaindre en se plaignant lui-même, mais aussi douloureusement que s'il avoit souffert en effet. Chaque jour, sa première démarche étoit de lui aller rendre visite. Son tendre intérêt se soutint pour elle tant que dura son mal; et dès qu'elle en fut quitte, il devint tranquille avec la même affection, qui n'a jamais changé. Cependant son goût excessif pour cette fille paroissoit être inspiré par quelques circonstances relatives à son service à la cuisine plutôt que par sa personne; car cette fille ayant été remplacée par une autre, l'affection du perroquet ne fit que changer d'objet, et parut être au même degré dès le premier jour pour cette nouvelle fille de cuisine, et par conséquent avant que ses soins eussent pu inspirer et fonder cet attachement [1]. »

Les talens des perroquets de cette espèce ne se bornent pas à l'imitation de la parole, ils apprennent aussi à contrefaire certains gestes et certains mouvemens. Scaliger en a vu un qui imitoit la danse des Savoyards en répétant leur chanson. Celui-ci aimoit à entendre chanter; et lorsqu'il voyoit danser il sautoit aussi, mais de la plus mauvaise grace du monde, portant les pattes en dedans et retombant lourdement: c'étoit là sa plus grande gaieté. On lui voyoit aussi une joie folle et un babil intarissable dans l'ivresse; car tous les perroquets aiment le vin, particulièrement le vin d'Espagne et le muscat, et l'on avoit déjà remarqué du temps de Pline les accès de gaieté que leur donnent les fumées de cette liqueur. L'hiver il cherchoit le feu: son grand plaisir, dans cette saison, étoit d'être sur la cheminée; et dès qu'il s'y étoit réchauffé, il marquoit son bien-être par plusieurs signes de joie. Les pluies d'été lui faisoient autant de plaisir; il s'y tenoit des heures entières; et, pour que l'arrosement pénétrât mieux, il étendoit ses ailes et ne demandoit à rentrer que lorsqu'il étoit mouillé jusqu'à la peau. De retour sur sa perche, il passoit toutes ses plumes dans son bec les unes après les autres. Au défaut de la pluie, il se baignoit avec plaisir dans une cuvette d'eau, y rentroit plusieurs fois de suite, mais avoit toujours grand soin que sa tête ne fût pas mouillée. Autant il aimoit à se baigner en été, autant il le craignoit en hiver: en lui montrant dans cette saison un vase plein d'eau on le faisoit fuir et même crier.

Quelquefois on le voyoit bâiller, et ce signe étoit presque toujours celui de l'ennui. Il siffloit avec plus de force et de netteté qu'un homme; mais quoiqu'il donnât plusieurs tons, il n'a jamais pu apprendre à siffler un air. Il imitoit parfaitement les cris des animaux sauvages et domestiques, particulièrement celui de la corneille, qu'il contrefaisoit à s'y méprendre. Il ne jasoit presque jamais dans une chambre où il y avoit du monde: mais, seul dans la chambre voisine, il parloit et crioit d'autant plus qu'on faisoit plus de bruit dans l'autre; il paroissoit même s'exciter et répéter de suite et précipitamment tout ce qu'il savoit, et il n'étoit jamais plus bruyant et plus animé. Le soir venu, il se rendoit volontairement à sa cage, qu'il fuyoit le jour: alors, une patte retirée dans les plumes ou accrochée aux barreaux de la cage, et la tête sous l'aile, il dormoit jusqu'à ce qu'il revît le jour du lendemain. Cependant il veilloit souvent aux lumières; c'étoit le temps où il descendoit sur sa planche pour aiguiser ses pattes, en faisant le même mouvement qu'une poule qui a gratté. Quelquefois il lui arrivoit de siffler ou de parler de nuit lorsqu'il voyoit de la clarté; mais dans l'obscurité il étoit tranquille et muet [2].

L'espèce de société que le perroquet contracte avec nous par le langage est plus étroite et plus douce que celle à laquelle le singe peut prétendre par son imitation capricieuse de nos mouvemens et de nos gestes. Si celles du chien, du cheval, ou de l'éléphant, sont plus intéressantes par le sentiment et par l'utilité, la société de l'oiseau parleur est quelquefois plus attachante par l'agrément; il récrée, il distrait, il amuse: dans la solitude il est compagnie, dans la conversation il est interlocuteur; il répond, il appelle, il accueille, il jette l'éclat des ris, il exprime l'accent de l'affection, il joue la gravité de la sentence; ses petits mots tombés au hasard égaient par des disparates, ou quelquefois surprennent par leur justesse [3]. Ce jeu d'un langage sans idée a je

1. Note communiquée par madame Nadault, ma sœur, à laquelle appartenoit ce perroquet.

2. Suite de la note communiquée par madame Nadault.

3. Willughby parle, d'après Clusius, d'un perroquet qui, lorsqu'on lui disoit: *Riez, perroquet,*

ne sais quoi de bizarre et de grotesque; et, sans être plus vide que dans d'autres propos, il est toujours plus amusant. Avec cette imitation de nos paroles le perroquet semble prendre quelque chose de nos inclinations et de nos mœurs; il aime et il hait; il a des attachemens, des jalousies, des préférences, des caprices; il s'admire, s'applaudit, s'encourage; il se réjouit et s'attriste; il semble s'émouvoir et s'attendrir aux caresses, il donne des baisers affectueux; dans une maison de deuil il apprend à gémir [1], et souvent, accoutumé à répéter le nom chéri d'une personne regrettée, il rappelle à des cœurs sensibles et leurs plaisirs et leurs chagrins [2].

L'aptitude à rendre les accens de la voix articulée, portée dans le perroquet au plus haut degré, exige dans l'organe une structure particulière et plus parfaite. La sûreté de sa mémoire, quoique étrangère à l'intelligence, suppose néanmoins un degré d'attention et une force de réminiscence mécanique dont nul oiseau n'est autant doué : aussi les naturalistes ont tous remarqué la forme particulière du bec, de la langue et de la tête du perroquet. Son bec arrondi en dehors, creusé et concave en dedans, offre en quelque manière la capacité d'une bouche dans laquelle la langue se meut librement; le son venant frapper contre le bord circulaire de la mandibule inférieure, s'y modifie comme il feroit contre une file de dents, tandis que, de la concavité du bec supérieur, il se réfléchit comme d'un palais : ainsi le son ne s'échappe ni ne fuit pas en sifflement, mais se remplit et s'arrondit en voix. Au reste, c'est la langue qui plie en tons articulés les sons vagues qui ne seroient que des chants ou des cris. Cette langue est ronde et épaisse, plus grosse même dans le perroquet à proportion que dans l'homme; elle seroit plus libre pour le mouvement, si elle n'étoit d'une substance plus dure que la chair, et recouverte d'une membrane forte et comme cornée.

Mais cette organisation si ingénieusement préparée le cède encore à l'art qu'il a fallu à la nature pour rendre le demi-bec supérieur du perroquet mobile, pour donner à ses mouvemens la force et la facilité, sans nuire en même temps à son ouverture, et pour muscler puissamment un organe auquel on n'aperçoit pas même où elle a pu attacher des tendons. Ce n'est ni à la racine de cette pièce, où ils eussent été sans force, ni à ses côtés, où ils eussent fermé son ouverture, qu'ils pouvoient être placés : la nature a pris un autre moyen; elle a attaché au fond du bec deux os qui, des deux côtés et sous les deux joues, forment, pour ainsi dire, des prolongemens de sa substance, semblables pour la forme aux os qu'on nomme *ptérygoïdes* dans l'homme, excepté qu'ils ne sont point, par leur extrémité postérieure, implantés dans un autre os, mais libres de leurs mouvemens; des faisceaux épais de muscles partant de l'occiput et attachés à ces os les meuvent et le bec avec eux. Il faut voir avec plus de détail dans Aldrovande l'artifice et l'assortiment de toute cette mécanique admirable.

Ce naturaliste fait remarquer, avec raison, depuis l'œil à la mâchoire inférieure, un espace qu'on peut ici plus proprement appeler une joue que dans tout autre oiseau, où il est occupé par la coupe du bec. Cet espace représente encore mieux dans le perroquet une véritable joue par les faisceaux des muscles qui le traversent et servent à fortifier le mouvement du bec autant qu'à faciliter l'articulation.

Ce bec est très-fort : le perroquet casse aisément les noyaux des fruits rouges; il ronge le bois, et même il fausse avec son bec et écarte les barreaux de sa cage, pour peu qu'ils soient foibles et qu'il soit las d'y être renfermé. Il s'en sert plus que de ses pattes pour se suspendre et s'aider en montant; il s'appuie dessus en descendant comme sur un troisième pied qui affermit sa démarche lourde, et se présente, lorsqu'il s'abat, pour soutenir le premier choc de la chute. Cette partie est pour lui comme un second organe du toucher, et lui est aussi utile que ses doigts pour grimper ou pour saisir.

Il doit à la mobilité du demi-bec supérieur la faculté que n'ont pas les autres oiseaux

riez, rioit effectivement, et l'instant après s'écrioit avec un grand éclat : *O le grand sot qui me fait rire!* Nous en avons vu un autre qui avoit vieilli avec son maître, et partageoit avec lui les infirmités du grand âge; accoutumé à ne plus guère entendre que ces mots, *je suis malade*, lorsqu'on lui demandoit : *Qu'as-tu, perroquet? qu'as-tu? Je suis malade*, répondoit-il d'un ton douloureux et en s'étendant sur le foyer, *je suis malade*.

1. Voyez, dans les annales de Constantin Manassès, l'histoire du jeune prince Léon, fils de l'empereur Basile, condamné à mort par ce père impitoyable, que les gémissemens de tout ce qui l'environnoit ne pouvoient toucher, et dont les accens de l'oiseau qui avoit appris à déplorer la destinée du jeune prince émurent enfin le cœur barbare.

2. Voyez, dans Aldrovande, une pièce gracieuse et touchante qu'un poëte qui pleure sa maîtresse adresse à son perroquet, qui en répétoit sans cesse le nom.

de mâcher ses alimens. Tous les oiseaux granivores et carnivores n'ont dans leur bec, pour ainsi dire, qu'une main avec laquelle ils prennent leur nourriture et la jettent dans le gosier, ou une arme dont ils la percent et la déchirent : le bec du perroquet est une bouche à laquelle il porte les alimens avec les doigts ; il présente le morceau de côté, et le ronge à l'aise [1]. La mâchoire inférieure a peu de mouvemens ; le plus marqué est de droite à gauche : souvent l'oiseau se le donne sans avoir rien à manger, et semble mâcher à vide, ce qui a fait imaginer qu'il ruminoit. Il y a plus d'apparence qu'il aiguise alors la tranche de cette moitié du bec qui lui sert à couper et à ronger.

Le perroquet appète à peu près également toute espèce de nourriture. Dans son pays natal, il vit de presque toutes les sortes de fruits et de graines. On a remarqué que le perroquet de Guinée s'engraisse de celle de *carthame*, qui néanmoins est pour l'homme un purgatif violent [2]. En domesticité, il mange presque de tous nos alimens : mais la viande, qu'il préfèreroit, lui est extrêmement contraire ; elle lui donne une maladie qui est une espèce de *pica* ou d'appétit contre nature, qui le force à sucer, à ronger ses plumes et à les arracher brin à brin partout où son bec peut atteindre. Ce perroquet cendré de Guinée est particulièrement sujet à cette maladie ; il déchire ainsi les plumes de son corps, et même celles de sa belle queue ; et lorsque celles-ci sont une fois tombées, elles ne renaissent pas avec le rouge vif qu'elles avoient auparavant.

Quelquefois on voit ce perroquet devenir, après une mue, jaspé de blanc et de couleur de rose, soit que ce changement ait pour cause quelque maladie ou les progrès de l'âge. Ce sont ces accidens que M. Brisson indique comme variétés, sous les noms de *perroquet de Guinée à ailes rouges*, et de *perroquet de Guinée varié de rouge*. Dans celui que représente Edwards (tome IV, planche CLXIII), les plumes rouges sont mélangées avec les grises au hasard et comme si l'oiseau eût été tapiré. Le perroquet cendré est, comme plusieurs autres espèces de ce genre, sujet à l'épilepsie et à la goutte ; néanmoins il est très-vigoureux et vit longtemps [3]. M. Salerne assure en avoir vu un à Orléans, âgé de plus de soixante ans, et encore vif et gai [4].

Il est assez rare de voir des perroquets produire dans nos contrées tempérées ; il ne l'est pas de leur voir pondre des œufs clairs et sans germe. Cependant on a quelques exemples de perroquets nés en France : M. de La Pigeonière a eu un perroquet mâle et une femelle dans la ville de Marmande en Agénois, qui, pendant cinq ou six années, n'ont pas manqué chaque printemps de faire une ponte qui a réussi et donné des petits, que le père et la mère ont élevés. Chaque ponte étoit de quatre œufs, dont il y en avoit toujours trois de bons et un de clair. La manière de les faire couver à leur aise fut de les mettre dans une chambre où il n'y avoit autre chose qu'un baril défoncé par un bout et rempli de sciure de bois ; des bâtons étoient ajustés en dedans et en dehors du baril, afin que le mâle pût y monter également de toutes façons, et coucher auprès de sa compagne. Une attention nécessaire étoit de n'entrer dans cette chambre qu'avec des bottines, pour garantir les jambes des coups de bec du perroquet jaloux, qui déchiroit tout ce qu'il voyoit approcher de sa femelle. Le P. Labat fait aussi l'histoire de deux perroquets qui eurent plusieurs fois des petits à Paris.

1. On doit remarquer que le doigt externe de derrière est mobile, et que l'oiseau le ramène de côté et en devant pour saisir et manier ce qu'on lui donne ; mais ce n'est que dans ce cas seul qu'il fait usage de cette faculté, et le reste du temps, soit qu'il marche ou qu'il se perche, il porte constamment deux doigts devant et deux derrière. Apulée et Solin parlent des perroquets à cinq doigts ; mais c'est en se méprenant sur un passage de Pline, où ce naturaliste attribue à une race de pies cette singularité.

2. Les Espagnols ont nommé cette graine *feme de papagey* (graine de perroquet).

3. J'en ai connu un au Cap, à Saint-Domingue, qui étoit âgé de quarante-six ans bien avérés. (*Note communiquée par M. de La Borde.*)

4. Vosmaër dit qu'il connoît dans une famille un perroquet qui depuis cent ans passe de père en fils. Mais Olina, plus croyable et plus instruit, n'attribue que vingt ans de vie moyenne au perroquet.

LE PERROQUET VERT

SECONDE ESPÈCE.

M. Edwards a donné cet oiseau comme venant de la Chine : il ne s'en trouve cependant pas dans la plus grande partie des provinces de ce vaste empire ; il n'y a guère que les plus méridionales, comme Canton et Quang-Si, qui approchent du tropique, limite ordinaire du climat des perroquets, où l'on trouve de ces oiseaux. Celui-ci est apparemment un de ceux que des voyageurs se sont figuré voir les mêmes en Chine et en Amérique ; mais cette idée, contraire à l'ordre réel de la nature, est démentie par la comparaison de chaque espèce en détail. Celle-ci en particulier n'est analogue à aucun des perroquets du Nouveau-Monde. Ce perroquet vert est de la grosseur d'une poule moyenne : il a tout le corps d'un vert vif et brillant ; les grandes pennes de l'aile et les épaules bleues ; les flancs et le dessous du haut de l'aile d'un rouge éclatant ; les pennes des ailes et de la queue sont doublées de brun. (L'échelle a été omise par oubli dans la planche enluminée, nº 514, qui le représente ; il faut y suppléer en lui figurant quinze pouces de longueur.) Edwards le dit un des plus rares. On le trouve aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée d'où il nous a été envoyé.

LE PERROQUET VARIÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet est le même que le *psittacus elegans* de Clusius, et le *perroquet à tête de faucon* d'Edwards. Il est de la grosseur d'un pigeon. Les plumes du cou, qu'il relève dans la colère, mais qui sont exagérées dans la figure de Clusius, sont de couleur pourprée, bordées de bleu ; la tête est couverte de plumes mêlées par traits de brun et de blanc comme le plumage d'un oiseau de proie, et c'est dans ce sens qu'Edwards l'a nommé *perroquet à tête de faucon*. Il y a du bleu dans les grandes pennes de l'aile et à la pointe des latérales de la queue, dont les deux intermédiaires sont vertes, ainsi que le reste des plumes du manteau.

Le perroquet maillé des planches enluminées, nº 526, nous paroît être le même que le perroquet varié dont nous venons de donner la description, et nous présumons que le très-petit nombre de ces oiseaux qui sont venus d'Amérique en France avoient auparavant été transportés des grandes Indes en Amérique, et que si on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guiane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés comme les serins, le cochon d'Inde, et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs ; et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique, c'est qu'aucun des voyageurs dans ce continent n'en a fait mention, quoiqu'il soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé*, épithète qui indique la variété de son plumage : d'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique ; son cri est aigu et perçant. Tout semble prouver que cette espèce, dont il est venu quelques individus de l'Amérique, n'est qu'accidentelle à ce continent, et y a été apportée des grandes Indes.

LE VAZA OU PERROQUET NOIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce des perroquets proprement dits est le vaza, nº 500, nom que celui-ci porte à Madagascar, suivant Flaccourt, qui ajoute que ce perroquet imite la voix de l'homme. Hennefort en fait aussi mention ; et c'est le même que François Cauche appelle *woures-meinte*, ce qui veut dire *oiseau noir;* le nom de *vourou* en lan-

gue madécasse signifie oiseau en général. Aldrovande place aussi des perroquets noirs dans l'Éthiopie. Le vaza est de la grosseur du perroquet cendré de Guinée; il est également noir dans tout son plumage, non d'un noir épais et profond, mais brun et comme obscurément teint de violet. La petitesse de son bec est remarquable; il a au contraire la queue assez longue. M. Edwards, qui l'a vu vivant, dit que c'étoit un oiseau très-familier et fort aimable.

LE MASCARIN.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Il est ainsi nommé parce qu'il a autour du bec une sorte de masque noir qui engage le front, la gorge, et le tour de la face. Son bec est rouge; une coiffe grise couvre le derrière de la tête et du cou; tout le corps est brun; les pennes de la queue, brunes aux deux tiers de leur longueur, sont blanches à l'origine. La longueur totale de ce perroquet, n° 35, est de treize pouces. M. le vicomte de Querhoent nous assure qu'on le trouve à l'île de Bourbon, où probablement il a été transporté de Madagascar. Nous avons au Cabinet du Roi un individu de même grandeur et de même couleur, excepté qu'il n'a pas le masque noir ni le blanc de la queue, et que tout le corps est également brun; le bec est aussi plus petit, et, par ce caractère, il se rapproche plus du vaza, dont il paroît être une variété, s'il ne forme pas une espèce intermédiaire entre celle-ci et celle du mascarin. C'est à cette espèce ou à cette variété que nous rapporterons le perroquet brun de M. Brisson.

LE PERROQUET A BEC COULEUR DE SANG.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet, n° 713, se trouve à la Nouvelle-Guinée: il est remarquable par sa grandeur; il l'est encore par son bec couleur de sang, plus épais et plus large à proportion que celui de tous les autres perroquets, et même que celui des aras d'Amérique. Il a la tête et le cou d'un vert brillant à reflets dorés; le devant du corps est d'un jaune ombré de vert; la queue, doublée de jaune, est verte en dessus; le dos est bleu d'aigue-marine; l'aile paroît teinte d'un mélange de ce bleu d'azur et de vert, suivant différens aspects; les couvertures sont noires, bordées et chamarrées de traits jaune doré. Ce perroquet a quatorze pouces de longueur.

LE GRAND PERROQUET VERT A TÊTE BLEUE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet, n° 862, qui se trouve à Amboine, est un des plus grands; il a près de seize pouces de longueur, quoique sa queue soit assez courte. Il a le front et le dessus de la tête bleus; tout son manteau est d'un vert de pré surchargé et mêlé de bleu sur les grandes pennes; tout le dessous du corps est d'un vert olivâtre; la queue est verte en dessus, et d'un jaune terne en dessous.

LE PERROQUET À TÊTE GRISE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été nommé dans la planche enluminée, n° 288, *petite perruche du Sénégal.* Mais ce n'est point une perruche proprement dite, puisqu'il n'a pas la queue

longue, et qu'au contraire il l'a très-courte; il n'est pas non plus un moineau de Guinée ou une petite perruche à queue courte, étant deux ou trois fois plus gros que cet oiseau : il doit donc être placé parmi les perroquets, dont c'est véritablement une espèce, quoiqu'il n'ait que sept pouces et demi de longueur; mais dans sa taille ramassée il est gros et épais. Il a la tête et la face d'un gris lustré bleuâtre; l'estomac et tout le dessous du corps d'un gros jaune souci, quelquefois mêlé de rouge aurore; la poitrine et tout le manteau verts, excepté les pennes de l'aile, qui sont seulement bordées de cette couleur autour d'un fond gris brun. Ces perroquets sont assez communs au Sénégal; ils volent par petites bandes de cinq ou six : ils se perchent sur le sommet des arbres épars dans les plaines brûlantes et sablonneuses de ces contrées, où ils font entendre un cri aigu et désagréable; ils se tiennent serrés l'un contre l'autre, de manière que l'on en tue plusieurs à la fois; il arrive même assez souvent de tuer la petite bande entière d'un seul coup de fusil. Lemaire assure qu'ils ne parlent point; mais cette espèce peu connue n'a peut-être pas encore reçu de soins ni d'éducation.

LES LORIS.

On a donné ce nom dans les Indes orientales à une famille de perroquets dont le cri exprime assez bien le mot *lori*. Ils ne sont guère distingués des autres oiseaux de ce genre que par leur plumage, dont la couleur dominante est un rouge plus ou moins foncé. Outre cette différence principale, on peut aussi remarquer que les loris ont, en général, le bec plus petit, moins courbé et plus aigu que les autres perroquets. Ils ont de plus le regard vif, la voix perçante, et les mouvemens prompts. Ils sont, dit Edwards, les plus agiles de tous les perroquets, et les seuls qui sautent sur leur bâton jusqu'à un pied de hauteur. Ces qualités bien constatées démentent la tristesse silencieuse qu'un voyageur leur attribue.

Ils apprennent très-facilement à siffler et à articuler des paroles : on les apprivoise aussi fort aisément, et, ce qui est assez rare dans tous les animaux, ils conservent de la gaieté dans la captivité; mais ils sont, en général, très-délicats et très-difficiles à transporter et à nourrir dans nos climats tempérés, où ils ne peuvent vivre long-temps. Ils sont sujets, même dans leur pays natal, à des accès épileptiques, comme les aras et autres perroquets; mais il est probable que les uns et les autres ne ressentent cette maladie que dans la captivité.

« C'est improprement, dit M. Sonnerat, que les ornithologistes ont désigné les loris par les noms de *loris des Philippines*, *des Indes orientales*, *de la Chine*, etc. Les oiseaux de cette espèce ne se trouvent qu'aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée; ceux qu'on voit ailleurs en ont tous été transportés. »

Mais c'est encore plus improprement, ou, pour mieux dire, très-mal à propos que ces mêmes nomenclateurs d'oiseaux ont donné quelques espèces de loris comme originaires d'Amérique, puisqu'il n'y en existe aucune, et que si quelques voyageurs y en ont vu, ce ne peuvent être que quelques individus qui avoient été transportés des îles orientales de l'Asie.

M. Sonnerat ajoute qu'il a trouvé les espèces de loris constamment différentes d'une île à l'autre, quoiqu'à peu de distance. On a fait une observation toute semblable dans nos îles de l'Amérique : chacune de ces îles nourrit assez ordinairement des espèces différentes de perroquets.

LE LORI NOIRA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce lori est représenté, dans les planches enluminées, nº 216, sous la dénomination de *lori des Moluques;* mais cette dénomination est trop vague; puisque, comme nous venons de le voir, presque toutes les espèces de loris viennent de ces îles. Celui-ci se

trouve à Ternate, à Céram et à Java. Le nom de *noira* est celui que les Hollandois lui donnent et sous lequel il est connu dans ces îles.

Cette espèce est si recherchée dans les Indes, qu'on donne volontiers jusqu'à dix réaux de huit pour un noira. On lit dans les premiers voyages des Hollandois à Java, que pendant long-temps on avoit tenté inutilement de transporter quelques-uns de ces beaux oiseaux en Europe; ils périssoient tous dans la traversée : cependant les Hollandois du second voyage en apportèrent un à Amsterdam. On en a vu plus fréquemment depuis. Le noira marque à son maître de l'attachement et même de la tendresse : il le caresse avec son bec, lui passe les cheveux brin à brin avec une douceur et une familiarité surprenantes; et en même temps il ne peut souffrir les étrangers, et les mord avec une sorte de fureur. Les Indiens de Java nourrissent un grand nombre de ces oiseaux. En général, il paroît que la coutume de nourrir et d'élever des perroquets en domesticité est très-ancienne chez les Indiens, puisque Élien en fait mention.

Variétés du Noira.

I.

C'est apparemment au noira que se rapporte ce que dit Aldrovande du perroquet de Java que les insulaires appellent *nor*, c'est-à-dire brillant. Il a tout le corps d'un rouge foncé, l'aile et la queue d'un vert aussi foncé, une tache jaune sur le dos, et un petit bord de cette même couleur à l'épaule. Entre les plumes de l'aile, qui étant pliée paroît toute verte, les couvertures seulement et les petites pennes sont de cette couleur jaune, et les grandes sont brunes.

II.

Le lori décrit par M. Brisson sous le nom de *lori de Céram*, et auquel il attribue tout ce que nous avons appliqué au noira, n'en est en effet qu'une variété, et il ne diffère de notre noira qu'en ce qu'il a les plumes des jambes de couleur verte, et que le noira les a rouges comme le reste du corps.

LE LORI A COLLIER.

SECONDE ESPÈCE.

Cette seconde espèce de lori est représentée, dans les planches enluminées, nº 119, sous la dénomination de *lori mâle des Indes orientales* : nous n'adoptons pas cette dénomination, parce qu'elle est trop vague, et que d'ailleurs les loris ne sont pas réellement répandus dans les grandes Indes, mais plutôt confinés à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques. Celui-ci a tout le corps et la queue de ce rouge foncé de sang qui est proprement la livrée des loris; l'aile est verte; le haut de la tête est d'un noir terminé de violet sur la nuque; les jambes et le pli de l'aile sont d'un beau bleu; le bas du cou est garni d'un demi-collier jaune; et c'est par ce dernier caractère que nous avons cru devoir désigner cette espèce.

L'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 84, sous la dénomination de *lori des Indes orientales*, et que M. Brisson a donné sous le même nom, paroît être la femelle de celui dont il est ici question; car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a pas le collier jaune ni la tache bleue du sommet de l'aile si grande : il est aussi un peu plus petit; apparemment le mâle seul dans cette espèce porte le collier. Ce lori est, comme tous les autres, très-doux et familier, mais aussi très-délicat et difficile à élever. Il n'y en a point qui apprenne plus facilement à parler et qui parle aussi distinctement. *J'en ai vu un*, dit M. Aublet, *qui répétoit tout ce qu'il entendoit dire à la première fois.* Tout étonnante que cette faculté puisse paroître, on ne peut guère en douter; il semble même qu'elle appartienne à tous les loris. Celui-ci en particulier est très-estimé : Albin dit qu'il l'a vu vendre vingt guinées. Au reste, on doit regarder comme une variété de cette espèce le *lori à collier des Indes* donné par M. Brisson.

LE LORI TRICOLOR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le beau rouge, l'azur et le vert, qui frappent les yeux dans le plumage de ce lori, et le coupent par grandes masses, nous ont déterminé à lui donner le nom de *tricolor*. Le devant et les côtés du cou, les flancs avec le bas du dos, le croupion et la moitié de la queue sont rouges; le dessus du corps, les jambes et le haut du dos sont bleus; l'aile est verte, et la pointe de la queue bleue: une calotte noire couvre le sommet de la tête. La longueur de cet oiseau est de près de dix pouces. Il en est peu d'aussi beaux par l'éclat, la netteté et la brillante opposition des couleurs: sa gentillesse égale sa beauté. Edwards, qui l'a vu vivant, et qui le nomme *petit lori*, dit qu'il siffloit joliment, prononçoit distinctement différens mots, et, sautant gaiement sur son juchoir ou sur le doigt, crioit d'une voix douce et claire *lori, lori*. Il jouoit avec la main qu'on lui présentoit, couroit après les personnes en sautillant comme un moineau. Ce charmant oiseau vécut peu de mois en Angleterre. Il est désigné, dans les planches enluminées, nº 168, sous le nom de *lori des Philippines*. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île d'Yolo, que les Espagnols prétendent être une des Philippines, et les Hollandois une des Moluques.

LE LORI CRAMOISI.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce lori, nº 518, a près de onze pouces de longueur. Nous le nommons *cramoisi*, parce que son rouge, la face exceptée, est beaucoup moins éclatant que celui des autres loris, et paroît terni et comme bruni sur l'aile. Le bleu du haut du cou et de l'estomac est foible et tirant au violet; mais au pli de l'aile il est vif et azuré, et au bord des grandes pennes il se perd dans leur fond noirâtre. La queue est par dessous d'un rouge enfumé, et en dessus du même rouge tuilé que le dos. Cette espèce n'est pas la seule qui soit à Amboine, et il paroît par le témoignage de Gemelli Carreri que la suivante s'y trouve également.

LE LORI ROUGE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Quoique dans tous les loris le rouge soit la couleur dominante, celui-ci mérite, entre tous les autres, le nom que nous lui donnons: il est entièrement rouge, à l'exception de la pointe de l'aile qui est noirâtre, de deux taches bleues sur le dos, et d'une de même couleur aux couvertures du dessous de la queue. Il a dix pouces de longueur. C'est une espèce qui paroît nouvelle. Nous corrigeons la dénomination de *lori de la Chine* qui lui est donnée dans la planche enluminée, nº 519, parce qu'il ne paroît pas, d'après les voyageurs, qu'il se trouve des loris à la Chine, et que l'un de nos meilleurs observateurs, M. Sonnerat, nous assure au contraire qu'ils sont tous habitans des Moluques et de la Nouvelle-Guinée; et en effet, le *lori de Gilolo*, de cet observateur, nous paroît être absolument le même que celui-ci.

LE LORI ROUGE ET VIOLET.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce lori ne s'est trouvé jusqu'à présent qu'a Gueby; et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *lori de Gueby* dans les planches enluminées, nº 684. Il a tout le corps d'un

rouge éclatant, régulièrement écaillé de brun violet depuis l'occiput, en passant par les côtes du cou jusqu'au ventre; l'aile est coupée de rouge et de noir, de façon que cette dernière couleur termine toutes les pointes des pennes, et tranche une partie de leurs barbes; les petites pennes et leurs couvertures les plus près du corps sont d'un violet brun; la queue est d'un rouge de cuivre. La longueur totale de ce lori est de huit pouces.

LE GRAND LORI.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce lori, n° 683, est le plus grand de ceux de son espèce; il a treize pouces de longueur. La tête et le cou sont d'un beau rouge; le bas du cou tombant sur le dos est d'un bleu violet; la poitrine est richement nuancée de rouge, de bleu, de violet et de vert; le mélange de vert et de beau rouge continue sur le ventre; les grandes pennes et le bord de l'aile depuis l'épaule sont d'un bleu d'azur; le reste du manteau est rouge sombre; la moitié de la queue est rouge, sa pointe est jaune.

Il paroît que c'est cette espèce que M. Vosmaër a décrite sous le nom de *lori de Ceylan*. Il avoit été apporté vraisemblablement de plus loin dans cette île, et de cette île en Hollande; mais il y vécut peu, et mourut au bout de quelques mois.

LES LORIS PERRUCHES.

Les espèces qui suivent sont des oiseaux presque entièrement rouges comme les loris; mais leur queue est plus longue, et cependant plus courte que celle des perruches, et l'on doit les considérer comme faisant la nuance entre les loris et les perruches de l'ancien continent. Nous les appellerons, par cette raison, *loris-perruches*.

LE LORI-PERRUCHE ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le plumage de cet oiseau est presque entièrement rouge, à l'exception de quelques couvertures et des extrémités des pennes de l'aile et des pennes de la queue, dont les unes sont vertes et quelques autres sont bleues. La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi. Edwards dit qu'il est très-rare, et qu'un voyageur le donna à M. Hans Sloane, comme venant de Bornéo.

LE LORI-PERRUCHE VIOLET ET ROUGE.

SECONDE ESPÈCE.

La couleur dominante de cet oiseau, n° 143, est le rouge mêlé de bleu violet. Sa longueur totale est de dix pouces; la queue fait près du tiers de cette longueur : elle est toute d'un gros bleu, de même que les flancs, l'estomac, le haut du dos et de la tête; les grandes pennes de l'aile sont jaunes; tout le reste du plumage est d'un beau rouge bordé de noir en feston sur les ailes.

LE LORI-PERRUCHE TRICOLOR.

TROISIÈME ESPÈCE.

On peut nommer ainsi cet oiseau, n° 240, le rouge, le vert, et le bleu turquin occupant par trois grandes masses tout son plumage : le rouge couvre la tête, le cou, et tout le dessous du corps; l'aile est d'un vert foncé; le dos et la queue sont d'un gros bleu, moelleux et velouté. La queue est longue de sept pouces, l'oiseau entier de quinze et demi, et de la grosseur d'une tourterelle. La queue, dans ces trois dernières espèces, quoique plus longue que ne l'est communément celle des loris et des perroquets proprement dits, n'est néanmoins pas étagée comme celle des perruches à longue queue, mais composée de pennes égales et coupées à peu près carrément.

ERRUCHES DE L'ANCIEN CONTINENT.

PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE

Nous séparons en deux familles les perruches à longue queue : la première sera composée de celles qui ont la queue également étagée, et la seconde de celles qui l'ont inégale, ou plutôt inégalement étagée, c'est-à-dire qui ont les deux pennes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les autres pennes, et qui paroissent en même temps séparées l'une de l'autre. Toutes ces perruches sont plus grosses que les perruches à queue courte dont nous donnerons ci-après la description, et cette longue queue les distingue aussi de tous les perroquets à queue courte.

LA GRANDE PERRUCHE
A COLLIER D'UN ROUGE VIF.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Pline et Solin ont également décrit le perroquet vert à collier, qui, de leur temps, étoit le seul connu, et qui venoit de l'Inde. Apulée le dépeint avec l'élégance qu'il a coutume d'affecter, et dit que son plumage est d'un vert naïf et brillant. Le seul trait qui tranche, dit Pline, dans le vert de ce plumage, est un demi-collier d'un rouge vif appliqué sur le haut du cou. Aldrovande, qui a recueilli tous les traits de ces descriptions, ne nous permet pas de douter que ce perroquet à collier et à longue queue des anciens ne soit notre grande perruche à collier rouge. Pour le prouver, il suffit de deux traits de la description d'Aldrovande : le premier est la largeur du collier, qui, dit-il, est dans son milieu de *l'épaisseur du petit doigt;* l'autre est la tache rouge qui *marque le haut de l'aile.* Or, de toutes les perruches qui pourroient ressembler à ce perroquet des anciens, celle-ci, n° 642, seule porte ces deux caractères; les autres n'ont point de rouge à l'épaule, et leur collier n'est qu'un cordon sans largeur. Au reste, cette perruche rassemble tous les traits de beauté des oiseaux de son genre; plumage d'un vert clair et gai sur la tête, plus foncé sur les ailes et le dos; demi-collier couleur de rose, qui, entourant le derrière du cou, se rejoint sur les côtés à la bande noire qui enveloppe la gorge; bec d'un rouge vermeil, et tache pourprée au sommet de l'aile : ajoutez une belle queue, plus longue que le corps, mêlée de vert et de bleu d'aigue-marine en dessus, et doublée de jaune tendre, vous aurez toute la figure simple à la fois et parée de cette grande et belle perruche qui a été le premier perro-

quet connu des anciens. Elle se trouve non-seulement dans les terres du continent de l'Asie méridionale, mais aussi dans les îles voisines et à Ceylan; car il paroît que c'est de cette dernière île que les navigateurs de l'armée d'Alexandre la rapportèrent en Grèce, où l'on ne connoissoit encore aucune espèce de perroquets[1].

1. Voyez, sur le perroquet des anciens, la fin du discours qui précède les perroquets.

LA PERRUCHE A DOUBLE COLLIER.

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Deux petits rubans, l'un rose et l'autre bleu, entourent le cou en entier de cette perruche, nº 215, qui est de la grosseur d'une tourterelle; du reste, tout son plumage est vert, plus foncé sur le dos, jaunissant sous le corps, et, dans plusieurs de ses parties, rembruni d'un trait sombre sur le milieu de chaque plume; sous la queue, un frangé jaunâtre borde le gris brun tracé dans chaque penne. La moitié supérieure du bec est d'un beau rouge; l'inférieure est brune. Il est probable que cette perruche, venue de l'île de Bourbon, se trouve aussi dans le continent correspondant ou de l'Afrique ou des Indes.

LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perruche, nº 264, qui a onze pouces de longueur totale, et dont la queue est plus longue que le corps, en a tout le dessus d'un vert sombre, avec une tache pourpre dans le haut de l'aile; la face est d'un rouge pourpré, qui, sur la tête, se fond dans du bleu, et se coupe sur la nuque par un trait prolongé du noir qui couvre la gorge; le dessous du corps est d'un jaune terne et sombre; le bec est rouge.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perruche, nº 192, longue de dix pouces, a le bec blanc, la tête bleue, le corps vert, le devant du cou jaune, et du jaune mêlé dans le vert sous le ventre et la queue, dont les pennes intermédiaires sont en dessus teintes de bleu; les pieds sont bleuâtres.

LA PERRUCHE-LORI.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Nous adoptons le nom qu'Edwards a donné à cette espèce, à cause du beau rouge qui semble la rapprocher des loris. Ce rouge, traversé de petites ondes brunes, teint la gorge, le devant du cou, et les côtés de la face jusque sur l'occiput qu'il entoure; le haut de la tête est pourpré, Edwards le marque bleu; le dos, le dessus du cou, des

ailes, et l'estomac, sont d'un vert d'émeraude; du jaune orangé tache irrégulièrement les côtés du cou et les flancs; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, frangées au bout de jaune; la queue, verte en dessus, paroît doublée de rouge et de jaune à la pointe; le bec et les pieds sont gris blanc. Cette perruche, n° 552, est de moyenne grosseur, et n'a que sept pouces et demi de longueur. C'est une des plus jolies par l'éclat et l'assortiment des couleurs. Ce n'est point l'*avis paridisiaca* de Seba, comme le croit M. Brisson, puisque, sans compter d'autres différences, cet oiseau de Seba, très-difficile d'ailleurs à rapporter à sa véritable espèce, est à queue inégalement étagée.

LA PERRUCHE JAUNE.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

M. Brisson donne cette espèce sous la dénomination de *perruche jaune d'Angola*, et la décrit d'après Frisch. Tout son plumage est jaune, excepté le ventre et le tour de l'œil qui sont rouges, et les pennes des ailes avec une partie de celles de la queue qui sont bleues. Les premières sont traversées dans leur milieu d'une bande jaunâtre. Au reste, la queue est représentée dans Frisch d'une manière équivoque et peu distincte. Albin, qui décrit aussi cette perruche, assure qu'elle apprend à parler; et, quoiqu'il l'appelle *perroquet d'Angola*, il dit qu'elle vient des Indes occidentales.

LA PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perruche, qui est de la grosseur d'un pigeon, a toute la tête, la face et la gorge, d'un beau bleu céleste; un peu de jaune sur les ailes; la queue bleue, également étagée, et aussi longue que le corps; le reste du plumage est vert. Cette perruche vient des grandes Indes, suivant M. Edwards, qui nous l'a fait connoître.

LA PERRUCHE-SOURIS.

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette espèce paroît nouvelle, et nous ignorons son pays natal; peut-être pourroit-on lui rapporter l'indication suivante, tirée d'un voyage à l'île de France : « La perruche verte à capuchon gris, de la grosseur d'un moineau, ne peut s'apprivoiser. » Quoique cette perruche, n° 768, soit considérablement plus grosse que le moineau, nous lui avons donné le nom de *souris*, parce qu'une grande pièce gris de souris couvre la poitrine, la gorge, le front et toute la face; le reste du corps est vert d'olive, excepté les grandes pennes de l'aile, qui sont d'un vert plus fort; la queue est longue de cinq pouces, le corps d'autant; les pieds sont gris; le bec est gris blanc. Tout le plumage pâle et décoloré de cette perruche lui donne un air triste, et c'est la moins brillante de toutes celles de sa famille.

LA PERRUCHE A MOUSTACHES.

NEUVIÈME ESPÈCE A QUEUE ÉGALE.

Un trait noir passe d'un œil à l'autre sur le front de cette perruche, n° 517, et deux grosses moustaches de la même couleur partent du bec inférieur, et s'élargissent sur les

côtés de la gorge; le reste de la face est blanc et bleuâtre; la queue, verte en dessus, est jaune paille en dessous; le dos est vert foncé; il y a du jaune dans les couvertures de l'aile, dont les grandes pennes sont d'un vert d'eau foncé; l'estomac et la poitrine sont de couleur de lilas. Cette perruche a près de onze pouces; sa queue fait la moitié de cette longueur. Cette espèce est encore nouvelle ou du moins n'est indiquée par aucun naturaliste.

LA PERRUCHE A FACE BLEUE.

DIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE

Cette belle perruche a le manteau vert et la tête peinte de trois couleurs, d'indigo sur la face et la gorge, de vert brun à l'occiput, et de jaune en dessous; le bas du cou et la poitrine sont d'un mordoré rouge, tracé de vert brun; le ventre est vert, le bas-ventre mêlé de jaune et de vert, et la queue doublée de jaune. Edwards a déjà donné cette espèce: mais elle paroît avoir été représentée d'après un oiseau mis dans de l'esprit-de-vin, et les couleurs en sont flétries. Celui que représente la planche enluminée, nº 61, étoit mieux conservé. Cette perruche se trouve à Amboine. Nous lui rapporterons comme simple variété, ou du moins comme espèce très-voisine, la *perruche des Moluques*, nº 743, dont la grandeur et les principales couleurs sont les mêmes, à cela près que la tête entière est indigo, et qu'il y a une tache de cette couleur au ventre. Le rouge aurore de la poitrine n'est point ondé, mais mêlé de jaune. Ces différences sont trop légères pour constituer deux espèces distinctes. La queue de ces perruches est aussi longue que le corps: la longueur totale est de dix pouces. Leur bec est blanc rougeâtre.

LA PERRUCHE AUX AILES CHAMARRÉES.

ONZIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

L'oiseau donné dans la planche enluminée, nº 287, sous le nom de *perroquet de Luçon*, doit plutôt être appelé *perruche*, puisqu'il a la queue longue et étagée. Il a les ailes chamarrées de bleu, de jaune et d'orangé; la première de ces couleurs occupant le milieu des plumes, les deux autres s'étendent sur la frange; les grandes pennes sont d'un brun olivâtre. Cette couleur est celle de tout le reste du corps, excepté une tache bleuâtre derrière la tête. Cette perruche a un peu plus de onze pouces de longueur, la queue fait plus du tiers de cette longueur totale. Cependant l'aile est aussi très-longue, et couvre près de la moitié de la queue; ce qui ne se trouve pas dans les autres perruches, qui ont généralement les ailes beaucoup plus courtes.

Passons maintenant à l'énumération des perruches de l'ancien continent, qui ont de même la queue longue, mais inégalement étagée

PERRUCHES A LONGUE QUEUE ET INÉGALE

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LA PERRUCHE A COLLIER COULEUR DE ROSE.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

oin que cette perruche paroisse propre nouveau continent, comme le dit M. Bris-, elle lui est absolument étrangère. On rouve dans plusieurs parties de l'Afrique: en voit arriver au Caire en grand nombre les caravanes d'Éthiopie. Les vaisseaux partent du Sénégal ou de Guinée, où e perruche se trouve aussi communé-nt, en portent en quantité avec les nègres s nos îles de l'Amérique. On ne rencon-point de ces perruches dans tout le con-nt du Nouveau-Monde; on ne les voit dans les habitations de Saint-Domingue, la Martinique, de la Guadeloupe, etc., les vaisseaux d'Afrique abordent conti-llement, tandis qu'à Cayenne, où il ne nt que très-rarement des vaisseaux né-rs, l'on ne connoit pas ces perruches [1]. is ces faits, qui nous sont assurés par un ellent observateur, prouvent que cette ruche n'est pas du nouveau continent, nme le dit M. Brisson.

Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'en même temps que cet auteur place cette perruche en Amérique, il la donne pour le perroquet des anciens, le *psittacus torquatus macrourus antiquorum* d'Aldrovande, comme si les anciens, Grecs et Romains, étoient allés chercher leur perroquet au Nouveau-Monde. De plus, il y a erreur de fait : cette perruche à collier n'est point le perroquet des anciens décrit par Aldrovande; ce perroquet doit se rapporter à notre grande perruche à collier, première espèce à queue longue et également étagée, comme nous l'avons prouvé dans l'article où il en est question.

La perruche à collier, nº 551, que nous décrivons ici, a quatorze pouces de long; mais de cette longueur, la queue et ses deux longs brins font près des deux tiers; ces brins sont d'un bleu d'aigue-marine; tout le reste du plumage est d'un vert clair et doux, un peu plus vif sur les pennes de l'aile, et mêlé de jaune sur celles de la queue; un petit collier rose ceint le derrière du cou, et se rejoint au noir de la gorge; une teinte bleuâtre est jetée sur les plumes de la nuque, qui se rabattent sur le collier; le bec est rouge brun [2].

1. La grande ressemblance entre la perruche 550 des planches enluminées, qui est le *scin-o*, et celle-ci, nous eût portés à lui appliquer mêmes raisons, et à regarder ces deux espèces me très-voisines, ou peut-être la même; mais torité d'un naturaliste tel que Marcgrave ne s permet pas de croire qu'il ait donné comme urelle au Brésil une espèce qui n'y auroit été apportée, et nous force à regarder, malgré leurs ports, le *scincialo* comme différent de la per-he à collier couleur de rose, et ces espèces me séparées.

2. M. Brisson fait une seconde espèce de *perruche à collier des Indes* (tome IV, page 326), apparemment parce qu'il s'est trompé sur le pays de la première, et sur une simple figure d'Albin, dont on peut croire que les inexactitudes font toutes les différences. Nous n'hésiterons pas de rapporter cette espèce à la précédente.

LA PETITE PERRUCHE

A TÊTE COULEUR DE ROSE A LONGS BRINS.

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cette petite perruche, nº 888, dont tout corps n'a pas plus de quatre pouces de longueur, en aura douze si on la mesure jusqu'à la pointe des deux longs brins par

lesquels s'effilent les deux plumes du milieu de la queue : ces longues plumes sont bleues; le reste de la queue, qui n'est long que de deux pouces et demi, est vert d'olive, et c'est aussi la couleur de tout le dessous du corps et même du dessus, où elle est seulement plus forte et plus chargée; quelques petites plumes rouges percent sur le haut de l'aile. La tête d'un rouge de rose mêlé de lilas, coupé et bordé par un cordon n
qui, prenant à la gorge, fait tout le tou
cou. Edwards, qui parle avec admiratio
la beauté de cette perruche, dit que le
diens du Bengale, où elle se trouve,
pellent *fridytutah.* Il relève avec raiso
défauts de la figure qu'en donne Albi
surtout la bévue de ne compter à cet oi
que quatre plumes à la queue.

LA GRANDE PERRUCHE A LONGS BRINS.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Les ressemblances dans les couleurs sont assez grandes entre cette perruche, nº 887, et la précédente, pour qu'on les pût regarder comme de la même espèce, si la différence de grandeur n'étoit pas considérable : en effet, celle-ci a seize pouces de longueur, y compris les deux brins de la queue, et les autres dimensions sont plus grandes à proportion. Les brins sont bleus comme dans l'espèce précédente; la queue est de même vert d'olive, mais plus foncé et de la m
teinte que celle des ailes; il paroît un
de bleu dans le milieu de l'aile; tout le
du corps est fort délayé dans du jaunâ
toute la tête n'est pas couleur de rose
n'est que la région des yeux et l'occ
qui sont de cette couleur; le reste est v
et il n'y a pas non plus de cordon noir
borde la coiffe de la tête.

LA GRANDE PERRUCHE A AILES ROUGEATRES.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cette perruche, nº 239, a vingt pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des deux brins de la queue : tout le corps est en dessus d'un vert d'olive foncé, et en dessous d'un vert pâle mêlé de jaunâtre; il y a sur le fouet de chaque ail
petit espace de couleur rouge, et du
foible dans le milieu des longues plume
la queue; le bec est rouge ainsi que
pieds et les ongles.

LA PERRUCHE A GORGE ROUGE.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Edwards, qui décrit cet oiseau, dit que c'est la plus petite des perruches à longue queue qu'il ait vue. Elle n'est pas plus grosse en effet qu'une mésange; mais la longueur de la queue surpasse celle de son corps. Le dos et la queue sont d'un gros vert; les couvertures des ailes et la gorge sont rouges
dessous du corps est d'un vert jaunâtre; l
de l'œil est si foncé, qu'il en paroît noir
contraire de la plupart des perroquets,
l'ont couleur d'or. On assura M. Edwa
que cette perruche venoit des grandes In

LA GRANDE PERRUCHE A BANDEAU NOIR.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

SEAU que M. Brisson donne sous le *ara des Moluques* n'est bien certaine- qu'une perruche : on sait qu'il n'y a l'aras aux grandes Indes ni dans au- artie de l'ancien continent. Seba de é nomme cet oiseau *lori*. Ce n'est pas lori qu'un ara ; et les longues plumes ueue ne laissent aucun doute qu'on e le compter au nombre des perru- La longueur totale de cet oiseau est orze pouces, sur quoi la queue en a sept. Sa tête porte un bandeau noir, u un collier rouge et vert ; la poitrine beau rouge clair; les ailes et le dos in riche bleu turquin ; le ventre est ncé, parsemé de plumes rouges ; la queue, dont les pennes du milieu sont les plus grandes, est colorée de vert et de rouge avec des bords noirs. Cet oiseau venoit, dit Seba, des îles *Papoe*; un Hollandois d'Amboine l'avoit acheté d'un Indien cinq cents florins. Ce prix n'étoit pas au dessus de la beauté et de la gentillesse de l'oiseau : il prononçoit distinctement plusieurs mots de diverses langues, saluoit au matin et chantoit sa chanson. Son attachement égaloit ses grâces : ayant perdu son maître, il mourut de regret [1].

1. Le traducteur de Seba lui donne cinq doigts, de quoi le texte ne dit mot; mais la figure représente mal les pieds d'une autre façon, en mettant les doigts trois en avant et un en arrière.

LA PERRUCHE VERTE ET ROUGE.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

E espèce a été donnée par M. Brisson lénomination de *perruche du Japon :* ne trouve dans cette île, non plus s les provinces septentrionales de la que les perroquets qui y ont été ; et vraisemblablement cette per- étendue du Japon, dont Aldrovande que la figure, venoit de quelque artie plus méridionale de l'Asie. by remarque même que cette figure cription qui y est jointe paroissent suspectes. Quoi qu'il en soit, Aldrovande représente le plumage de cette perruche comme un mélange de vert, de rouge, et d'un peu de bleu : la première de ces couleurs domine au dessus du corps ; la seconde teint le dessous et la queue, excepté les deux longs brins qui sont verts ; le bleu colore les épaules et les pennes de l'aile, et il y a deux taches de cette même couleur de chaque côté de l'œil.

LA PERRUCHE HUPPÉE.

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

-CI est le *petit perroquet de Bontius,* Villughby vante le plumage pour la variété des couleurs, dont le dit-il, rendroit à peine le brillant uté : c'est un composé de rouge vif, ur de rose, mêlé de jaune et de les ailes, de vert et de bleu sur la qui est très-longue, passant l'aile dix pouces ; ce qui est beaucoup pour un oiseau de la grosseur d'une alouette. Cette perruche relève les plumes de sa tête en forme de huppe, qui doit être très-élégante, puisqu'elle est comparée à l'aigrette du paon dans la notice suivante, qui nous paroît appartenir à cette belle espèce.

« Cette perruche n'est que de la grosseur d'un tarin; elle porte sur la tête une aigrette de trois ou quatre petites plumes à

peu près comme l'aigrette du paon. Cet oiseau est d'une gentillesse charmante [1]. »

Ces petites perruches se trouvent à Java, dans l'intérieur des terres : elles volent en troupes en faisant grand bruit ; elles jaseuses ; et quand elles sont privées, répètent aisément ce qu'on veut leur prendre.

1. Willughby, *Ornithol.*, p. 81.

LES PERRUCHES A COURTE QUEUE

DE L'ANCIEN CONTINENT.

Il y a une grande quantité de ces perruches dans l'Asie méridionale et en Afrique : elles sont toutes différentes des perruches de l'Amérique ; et s'il s'en trouve quelques-unes dans ce nouveau continent qui ressemblent à celles de l'ancien, c'est que probablement elles y ont été transportées. Pour les distinguer par un nom générique, nous avons laissé celui de *perruches* à celles de l'ancien continent, et nous appellerons *perriches* celles du nouveau. Au reste, les espèces de perruches à queue courte sont bien plus nombreuses dans l'ancien continent que dans le nouveau : elles ont de même quelques habitudes naturelles aussi différentes que le sont les climats ; quelques-unes, par exemple, dorment la tête en bas et les pieds en haut, accrochées à une petite branche d'arbre, ce que ne font pas les perriches d'Amérique.

En général, tous les perroquets du veau-Monde font leurs nids dans des d'arbre, et spécialement dans les trous donnés par les pics, nommés aux îles *pentiers*. Dans l'ancien continent, au traire, plusieurs voyageurs nous ass que différentes espèces de perroquets pendent leurs nids tissus de joncs et d cines, en les attachant à la pointe de meaux flexibles. Cette diversité dan manière de nicher, si elle est réelle pou grand nombre d'espèces, pourroit être gérée par la différente impression du cl en Amérique, où la chaleur n'est ja excessive, elle doit être recueillie dan petit lieu qui la concentre ; et, sous la torride d'Afrique, le nid suspendu re des vents qui le bercent, un rafraîchisse peut-être nécessaire.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau bleu, et porte un demi collier orangé sur le cou ; la poitrine et le croupion sont rouges, le reste du plumage est vert.

Edwards dit qu'on lui avoit envoyé cet oiseau de Sumatra. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île de Luçon, et c'est par erreur qu'on l'a étiqueté *perruche du Pérou* dans les planches enluminées, nº 190, fig. 2, car il y a toute raison de croire qu'elle ne se trouve point en Amérique.

Cette espèce est de celles qui dorment la tête en bas. Elle se nourrit de *callou*, sorte de liqueur blanche que l'on tire, dans les Indes orientales, du cocotier, en coupant les bourgeons de la grappe à laquelle tient le fruit. Les Indiens attachent un ban creux à l'extrémité de la branche, pou cevoir cette liqueur, qui est très-agr lorsqu'elle n'a pas fermenté, et qui a près le goût de notre cidre nouveau.

Il nous paroît qu'on peut rappor cette espèce l'oiseau indiqué par Aldrov qui a le sommet de la tête d'un beau le croupion rouge, et le reste du plu vert. Mais comme ce naturaliste ne mention ni du collier ni du rouge poitrine, et que d'ailleurs il dit que ce roquet venoit de Malaca, il se pourroi cet oiseau fût d'une autre espèce mais voisine de celle-ci.

LA PERRUCHE À TÊTE NOIRE,

OU LE MOINEAU DE GUINÉE.

SECONDE ESPÈCE A QUEUE COURTE.

CETTE perruche, n° 60, est connue par les oiseleurs sous le nom de *moineau de Guinée*. Elle est fort commune dans cette contrée, d'où on l'apporte souvent en Europe, à cause de la beauté de son plumage, de sa familiarité et de sa douceur; car elle n'apprend point à parler, et n'a qu'un cri assez désagréable. Ces oiseaux périssent en grand nombre dans le transport; à peine en sauve-t-on un sur dix dans le passage de Guinée en Europe, et néanmoins ils vivent assez long-temps dans nos climats en les nourrissant de graines de panis et d'alpiste, pourvu qu'on les mette par paire dans leur cage : ils y pondent même quelquefois [1]; mais on a peu d'exemples que leurs œufs aient éclos. Lorsque l'un des deux oiseaux appariés vient à mourir, l'autre s'attriste et ne lui survit guère. Ils se prodiguent réciproquement de tendres soins : le mâle se tient d'affection à côté de sa femelle, lui dégorge de la graine dans le bec; celle-ci marque son inquiétude si elle en est un moment séparée : ils charment ainsi leur captivité par l'amour et la douce habitude. Les voyageurs rapportent qu'en Guinée ces oiseaux, par leur grand nombre, causent beaucoup de dommages aux grains de la campagne. Il paroit que l'espèce en est répandue dans presque tous les climats méridionaux de l'ancien continent; car on les trouve en Éthiopie, aux Indes orientales, dans l'île de Java, aussi bien qu'en Guinée.

Bien des gens appellent mal à propos cet oiseau *moineau du Brésil*, quoiqu'il ne soit pas naturel au climat du Brésil; mais comme les vaisseaux y en transportent de Guinée, et qu'ils arrivent du Brésil en Europe, on a pu croire qu'ils appartenoient à cette contrée de l'Amérique. Cette petite perruche a le corps tout vert, marqué par une tache d'un beau bleu sur le croupion, et par un masque rouge de feu mêlé de rouge aurore qui couvre le front, engage l'œil, descend sous la gorge, et au milieu duquel perce un bec blanc rougeâtre; la queue est très-courte, et paroît toute verte étant pliée : mais, quand elle s'étale, on la voit coupée transversalement de trois bandes, l'une rouge, l'autre noire, et la troisième verte, qui en borde et termine l'extrémité; le fouet de l'aile est bleu dans le mâle, et jaune dans la femelle, qui diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un rouge moins vif.

Clusius a parfaitement bien décrit cet oiseau sous le nom de *psittacus minimus*. MM. Edwards, Brisson et Linnæus l'ont confondu avec le petit perroquet d'Amérique peint de diverses couleurs, donné par Seba : mais il est sûr que ce n'est pas le même oiseau; car ce dernier auteur dit que non seulement son perroquet a un collier d'un beau bleu céleste, et la queue magnifiquement nuancée d'un mélange de cinq couleurs, de bleu, de jaune, de rouge, de brun, et de vert foncé, mais encore qu'il est tout aimable par sa voix et la douceur de son chant, et qu'enfin il apprend très-aisément à parler. Or il est évident que tous ces caractères ne conviennent point à notre moineau de Guinée; et cet oiseau de Seba qu'il a eu vivant est peut-être une sixième espèce dans les perruches à queue courte du nouveau continent.

Une variété ou peut-être une espèce très-voisine de celle-ci est l'oiseau donné par Edwards, sous la dénomination de *très-petit perroquet vert et rouge*, qu'il dit venir des Indes orientales, et qui ne diffère de celui-ci qu'en ce qu'il a le croupion rouge.

[1] On ne peut douter qu'avec quelques soins on ne parviendroit à propager plus communément ces oiseaux en domesticité. Quelquefois la force de la nature seule, malgré la rigueur du climat et de la saison, prévaut en eux. On a vu chez S. A. S. de Bourbon de Vermandois, abbesse de Beaumont-les-Tours, deux perruches de Gorée faire éclore deux petits au mois de janvier, dans une chambre sans feu, où le froid les fit bientôt périr.

LE COULACISSI.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Comme nous adoptons toujours de préférence les noms que les animaux portent dans leur pays natal, nous conserverons à cet oiseau, nº 520, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, celui de *coulacissi* qu'on lui donne aux Philippines, et particulièrement dans l'île de Luçon. Il a le front, la gorge et le croupion rouges; un demi-collier orangé sur le dessus du cou; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes sont verts; les grandes pennes des ailes sont d'un vert foncé sur leur côté extérieur, et noirâtre sur le côté intérieur; les pennes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes en dessus et bleues en dessous; le bec, les pieds, et les ongles, sont rouges.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a une tache bleuâtre de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil; qu'elle n'a point de demi-collier sur le cou, ni de rouge sur la gorge, et que la couleur rouge du front est plus foible et moins étendue.

MM. Brisson et Linnæus ont confondu cet oiseau avec la perruche couronnée de saphir, donnée par Edwards, qui est notre perruche à tête bleue, première espèce à queue courte

LA PERRUCHE AUX AILES D'OR.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

C'est à M. Edwards que l'on doit la connoissance de cet oiseau : il dit que vraisemblablement il avoit été apporté des Indes orientales, mais qu'il n'a pu s'en assurer. Il a la tête, les petites co vertures supérieures des ailes et le corps entier, d'un vert seulement plus foncé sur le corps qu'en dessous; les grandes couvertures des ailes sont orangées; les quatre premières pennes des ailes sont d'un bleu foncé sur leur côté extérieur, et brunes sur leur côté intérieur et à l'extrémité; les quatre suivantes sont de couleur orangée; quelques-unes des suivantes sont de la même couleur que les premières, et enfin celles qui sont près du corps sont entièrement vertes, ainsi que les pennes de la queue; le bec est blanchâtre; les pieds et les ongles sont de couleur de chair pâle.

LA PERRUCHE A TÊTE GRISE.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

M. Brisson a donné le premier cet oiseau, nº 791, fig. 2, qu'il dit se trouver à Madagascar. Il a la tête, la gorge, et la partie inférieure du cou, d'un gris tirant un peu sur le vert; le corps est d'un vert plus clair en dessous qu'en dessus; les couvertures supérieures des ailes et les pennes moyennes sont vertes; les grandes pennes sont brunes sur leur côté intérieur, et vertes sur leur côté extérieur et à l'extrémité; les pennes de la queue sont d'un vert clair, avec une large bande transversale noire vers leur extrémité; le bec, les pieds et les ongles sont blanchâtres.

LA PERRUCHE AUX AILES VARIÉES.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Cette perruche, n° 791, fig. 1, est un peu plus grande que les précédentes. Elle se trouve à Batavia et à l'île de Luçon. Nous en devons la description à M. Sonnerat.

« Cet oiseau, dit-il, a la tête, le cou et le ventre d'un vert clair et jaunâtre : il a une bande jaune sur les ailes ; mais chaque plume qui forme cette bande est bordée extérieurement de bleu : les petites plumes des ailes sont verdâtres ; les grandes sont d'un beau noir velouté (en sorte que les ailes sont variées de jaune, de bleu, de vert, et de noir) : la queue est de couleur lilas clair ; il y a près de son extrémité une bande noire très-étroite : les pieds sont gris ; le bec et l'iris de l'œil sont d'un jaune rougeâtre. »

LA PERRUCHE AUX AILES BLEUES.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Cette perruche, n° 455, fig. 1, est nouvelle, et nous a été envoyée du cap de Bonne-Espérance, mais sans aucune notice sur le climat ni sur les habitudes naturelles de l'oiseau. Il est vert partout, à l'exception de quelques pennes des ailes qui sont d'un beau bleu : le bec et les pieds sont rougeâtres. Cette courte description suffit pour la faire distinguer de toutes les autres perruches à queue courte.

LA PERRUCHE A COLLIER.

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

C'est encore à M. Sonnerat que nous devons la connoissance de cet oiseau, qu'il décrit dans les termes suivans :

« Il se trouve aux Philippines, et particulièrement dans l'île de Luçon. Il est de la taille du moineau du Brésil (de Guinée) ; tout le corps est d'un vert gai et agréable, plus foncé sur le dos, éclairci sous le ventre, et nuancé de jaune. Il a derrière le cou, au bas de la tête, un large collier ; ce collier est composé, dans le mâle, de plumes d'un bleu de ciel : mais, dans l'un et l'autre sexe, les plumes du collier sont variées transversalement de noir. La queue est courte, de la longueur des ailes, et terminée en pointe ; le bec, les pieds, l'iris, sont d'un gris noirâtre. Cette espèce n'a pour elle que sa forme et son coloris ; elle est d'ailleurs sans agrément, et n'apprend point à parler. »

LA PERRUCHE A AILES NOIRES.

NEUVIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Autre espèce qui se trouve à l'île de Luçon, et dont M Sonnerat donne la description suivante :

« Cet oiseau est un peu plus petit que le précédent : il a le dessus du cou, le dos, les petites plumes des ailes et la queue, d'un

vert foncé; le ventre d'un vert clair et jaunâtre. Le sommet de la tête du mâle est d'un rouge très-vif. Les plumes qui entourent le bec en dessus dans la femelle sont de ce même rouge vif; elle a de plus une tache jaune au milieu du cou, au dessus. Le mâle a la gorge bleue; la femelle l'a rouge. L'un et l'autre sexe a les grandes plumes des ailes noires; celles qui recouvrent la queue en dessus sont rouges; le bec, les pieds, et l'iris, sont jaunes. Je donne, dit M. Sonnerat, ces deux perruches comme mâle et femelle, parce qu'elles me semblent différer très-peu, se convenir par la taille, par la forme, par les couleurs, et parce qu'elles habitent le même climat : je n'oserois cependant affirmer que ce ne soient deux espèces distinctes. L'une et l'autre ont encore de commun de dormir suspendues aux branches la tête en bas, d'être friandes du suc qui coule du *régime* des cocotiers fraîchement coupés. »

L'ARIMANON.

DIXIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Cet oiseau, nº 455, fig. 2, se trouve à l'île d'Otaïti, et son nom, dans la langue du pays, signifie *oiseau de coco*, parce qu'en effet il habite sur les cocotiers. Nous en devons la description à M. Commerson.

Nous le plaçons à la suite des perruches à courte queue, parce qu'il semble appartenir à ce genre; cependant cette perruche a un caractère qui lui est particulier, et qui n'appartient ni aux perruches à courte queue, ni aux perruches à queue longue : ce caractère est d'avoir la langue pointue et terminée par un pinceau de poils courts et blancs.

Le plumage de cet oiseau est entièrement d'un beau bleu, à l'exception de la gorge et de la partie inférieure du cou, qui sont blanches; le bec et les pieds sont rouges. Il est très-commun dans l'île d'Otaïti, où on le voit voltiger partout, et on l'entend sans cesse piailler; il vole de compagnie, se nourrit de bananes. Mais il est fort difficile à conserver en domesticité; il se laisse mourir d'ennui, surtout quand il est seul dans la cage; on ne peut lui faire prendre d'autre nourriture que des jus de fruit; il refuse constamment tous les alimens plus solides.

PERROQUETS DU NOUVEAU CONTINENT.

LES ARAS.

De tous les perroquets, l'ara est le plus grand et le plus magnifiquement paré; le pourpre, l'or, et l'azur brillent sur son plumage. Il a l'œil assuré, la contenance ferme, la démarche grave, et même l'air désagréablement dédaigneux, comme s'il sentoit son prix et connoissoit trop sa beauté; néanmoins son naturel paisible le rend aisément familier et même susceptible de quelque attachement. On peut le rendre domestique sans en faire un esclave, il n'abuse pas de la liberté qu'on lui donne; la douce habitude le rappelle auprès de ceux qui le nourrissent, et il revient assez constamment au domicile qu'on lui fait adopter.

Tous les aras sont naturels aux climats du Nouveau-Monde situés entre les deux tropiques, dans le continent comme dans les îles; et aucun ne se trouve en Afrique ni dans les grandes Indes. Christophe Colomb, dans son second voyage, en touchant à la Guadeloupe, y vit des aras auxquels il donna le nom de *guacamayas*. On les rencontre jusque dans les îles désertes; et partout ils font le plus bel ornement de ces sombres forêts qui couvrent la terre abandonnée à la seule nature.

Dès que ces perroquets parurent en Europe, ils y furent regardés avec admiration. Aldrovande, qui pour la première fois vit

un ara à Mantoue en 1572, remarque que cet oiseau étoit alors absolument nouveau et très-recherché, que les princes le donnoient et le recevoient comme un présent aussi beau que rare. Il étoit rare en effet; car Belon, cet observateur si curieux, n'avoit point vu d'aras, puisqu'il dit que les perroquets gris sont les plus grands de tous.

Nous connoissons quatre espèces d'aras; savoir, le rouge, le bleu, le vert, et le noir. Nos nomenclateurs en ont indiqué six espèces qui doivent se réduire par moitié, c'est-à-dire aux trois premières, comme nous allons le démontrer par leur énumération successive.

Les caractères qui distinguent les aras des autres perroquets du Nouveau-Monde sont, 1° la grandeur et la grosseur du corps, étant du double au moins plus gros que les autres; 2° la longueur de la queue, qui est aussi beaucoup plus longue, même à proportion du corps; 3° la peau nue et d'un blanc sale qui couvre les deux côtés de la tête, l'entoure par dessous, et recouvre aussi la base de la mandibule inférieure du bec; caractère qui n'appartient à aucun autre perroquet. C'est cette même peau nue, au milieu de laquelle sont situés les yeux, qui donne à ces oiseaux une physionomie désagréable : leur voix l'est aussi, et n'est qu'un cri qui semble articuler *ara*, d'un ton rauque, grasseyant, et si fort, qu'il offense l'oreille.

L'ARA ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

On a représenté cet oiseau dans deux différentes planches enluminées, sous la dénomination d'*ara rouge* et de *petit ara rouge*, nos 12 et 641 : mais ces deux représentations ne nous paroissent pas désigner deux espèces réellement différentes; ce sont plutôt deux races distinctes, ou peut-être même de simples variétés de la même race. Cependant tous les nomenclateurs, d'après Gesner et Aldrovande, en ont fait deux espèces, quoique Marcgrave et tous les voyageurs, c'est-à-dire tous ceux qui les ont vus et comparés, n'en aient fait, avec raison, qu'un seul et même oiseau qui se trouve dans tous les climats chauds de l'Amérique, aux Antilles, au Mexique, aux terres de l'isthme, au Pérou, à la Guiane, au Brésil, etc.; et cette espèce, très-nombreuse et très-répandue en Amérique, ne se trouve nulle part dans l'ancien continent. Il doit donc paroître bien singulier que quelques auteurs aient, d'après Albin, appelé cet oiseau *perroquet de Macao*, et qu'ils aient cru qu'il venoit du Japon. Il est possible qu'on y en ait transporté quelques-uns d'Amérique; mais il est certain qu'ils n'en sont pas originaires, et il y a apparence que ces auteurs ont confondu le grand lori rouge des Indes orientales avec l'ara rouge des Indes occidentales.

Ce grand ara rouge a près de trente pouces de longueur; mais celle de la queue en fait presque moitié. Tout le corps, excepté les ailes, est d'un rouge vermeil; les quatre plus longues plumes de la queue sont du même rouge; les grandes pennes de l'aile sont d'un bleu turquin en dessus, et en dessous d'un rouge de cuivre sur fond noire; dans les pennes moyennes, le bleu te le vert sont alliés et fondus d'une manière admirable; les grandes couvertures sont d'un jaune doré, et terminées de vert; les épaules sont du même rouge que le dos; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont bleues; quatre des pennes latérales de chaque côté sont bleues en dessus, et toutes sont doublées d'un rouge de cuivre plus clair et plus métallique sous les quatre grandes pennes du milieu; un toupet de plumes veloutées, rouge mordoré, s'avance en bourrelet sur le front; la gorge est d'un rouge brun; une peau membraneuse, blanche et nue, entoure l'œil, couvre la joue, et enveloppe la mandibule inférieure du bec; lequel est noirâtre, ainsi que les pieds. Cette description a été faite sur un de ces oiseaux vivant, des plus grands et des plus beaux. Au reste, les voyageurs remarquent des variétés dans les couleurs, comme dans la grandeur de ces oiseaux, selon les différentes contrées, et même d'une île à une autre : nous en avons vu qui avoient la queue toute bleue, d'autres rouge et terminée de bleu. Leur grandeur varie autant et plus que leurs couleurs; mais les petits aras rouges sont plus rares que les grands.

En général, les aras étoient autrefois très-

communs à Saint-Domingue. Je vois, par une lettre de M. le chevalier Deshayes, que depuis que les établissemens françois ont été poussés jusque sur le sommet des montagnes, ces oiseaux y sont moins fréquens. Au reste, les aras rouges et les aras bleus, qui font notre seconde espèce, se trouvent dans les mêmes climats, et ont absolument les mêmes habitudes naturelles : ainsi ce que nous allons dire de celui-ci peut s'appliquer à l'autre.

Les aras habitent les bois dans les terrains humides plantés de palmiers, et ils se nourrissent principalement des fruits du palmier-latanier, dont il y a de grandes forêts dans les savanes noyées : ils vont ordinairement par paires et rarement en troupes; quelquefois néanmoins ils se rassemblent le matin pour crier tous ensemble, et se font entendre de très-loin. Ils jettent les mêmes cris lorsque quelque objet les effraie ou les surprend. Ils ne manquent jamais aussi de crier en volant; et de tous les perroquets, ce sont ceux qui volent le mieux : ils traversent les lieux découverts, mais ne s'y arrêtent pas; ils se perchent toujours sur la cime ou sur la branche la plus élevée des arbres. Ils vont le jour chercher leur nourriture au loin; mais tous les soirs ils reviennent au même endroit, dont ils ne s'éloignent qu'à la distance d'une lieue environ, pour chercher des fruits mûrs. Du Tertre dit que quand ils sont pressés par la faim, ils mangent le fruit du mancenillier, qui, comme l'on sait, est un poison pour l'homme et vraisemblablement pour la plupart des animaux. Il ajoute que la chair de ces aras qui ont mangé des pommes de mancenillier est malsaine, et même vénéneuse : néanmoins on mange tous les jours des aras à la Guiane, au Brésil, etc., sans qu'on s'en trouve incommodé, soit qu'il n'y ait pas de mancenillier dans ces contrées, soit que les aras trouvant une nourriture plus abondante et qui leur convient mieux, ne mangent point les fruits de cet arbre de poison.

Il paroît que les perroquets dans le Nouveau-Monde étoient tels à peu près qu'on a trouvé tous les animaux dans les terres désertes, c'est-à-dire confians et familiers, et nullement intimidés à l'aspect de l'homme, qui, mal armé et peu nombreux dans ces régions, n'y avoit point encore fait connoître son empire. C'est ce que Pierre d'Angleria assure des premiers temps de la découverte de l'Amérique : les perroquets s'y laissoient prendre au lacet et presque à la main du chasseur; le bruit des armes ne les effrayoit guère, et ils ne fuyoient pas en voyant leurs compagnons tomber morts. Ils préféroient à la solitude des forêts les arbres plantés près des maisons : c'est là que les Indiens les prenoient trois ou quatre fois l'année pour s'appropier leurs belles plumes, sans que cette espèce de violence parût leur faire déserter ce domicile de leur choix; et c'est de là qu'Aldrovande, sur la foi de toutes les premières relations d'Amérique, a dit que ces oiseaux s'y montroient naturellement amis de l'homme, ou du moins ne donnoient pas des signes de crainte : ils s'approchoient des cases en suivant les Indiens lorsqu'ils les y voyoient entrer, et paroissoient s'affectionner aux lieux habités par ces hommes paisibles. Une partie de cette sécurité reste encore aux perroquets que nous avons relégués dans les bois. M. de La Borde nous le marque de ceux de la Guiane; ils se laissent approcher de très-près sans crainte; et Pison dit des oiseaux du Brésil, ce qu'on peut étendre à tout le Nouveau-Monde, qu'ils ont peu d'astuce et donnent dans tous les piéges.

Les aras font leurs nids dans des trous de vieux arbres pourris, qui ne sont pas rares dans leur pays natal, où il y a plus d'arbres tombant de vétusté que d'arbres jeunes et sains : ils agrandissent le trou avec leur bec lorsqu'il est trop étroit; ils en garnissent l'intérieur avec des plumes. La femelle fait deux pontes par an, comme tous les autres perroquets d'Amérique, et chaque ponte est ordinairement de deux œufs, qui, selon Du Tertre, sont gros comme des œufs de pigeon, et tachés comme ceux de perdrix. Il ajoute que les jeunes ont deux petits vers dans les narines, et un troisième dans un petit bubon qui leur vient au dessus de la tête, et que ces petits vers meurent d'eux-mêmes lorsque ces oiseaux commencent à se couvrir de plumes. Ces vers dans les narines des oiseaux ne sont pas particuliers aux aras; les autres perroquets, les cassiques et plusieurs autres oiseaux, en ont de même tant qu'ils sont dans leur nid. Il y a aussi plusieurs quadrupèdes, et notamment les singes, qui ont des vers dans le nez et dans d'autres parties du corps. On connoît ces insectes en Amérique sous le nom de *vers macaques;* ils s'insinuent quelquefois dans la chair des hommes, et produisent des abcès difficiles à guérir. On a vu des chevaux mourir de ces abcès causés par les vers macaques; ce qui peut provenir de la négligence avec laquelle on traite les chevaux dans ce pays, où on ne les loge ni ne les panse.

Le mâle et la femelle ara couvent alternativement leurs œufs et soignent les petits ; ils leur apportent également à manger ; tant qu'ils ont besoin d'éducation, le père et la mère, qui ne se quittent guère, ne les abandonnent point; on les voit toujours ensemble perchés à portée de leur nid.

Les jeunes aras s'apprivoisent aisément, et dans plusieurs contrées de l'Amérique on ne prend ces oiseaux que dans le nid; et on ne tend point de piéges aux vieux, parce que leur éducation seroit trop difficile et peut-être infructueuse : cependant Du Tertre raconte que les sauvages des Antilles avoient une singulière manière de prendre ces oiseaux vivans ; ils épioient le moment où ils mangent à terre des fruits tombés; ils tâchoient de les environner, et tout à coup ils jetoient des cris, frappoient des mains, et faisoient un si grand bruit, que ces oiseaux subitement épouvantés oublioient l'usage de leurs ailes, et se renversoient sur le dos pour se défendre du bec et des ongles ; les sauvages leur présentoient alors un bâton, qu'ils ne manquoient pas de saisir, et dans le moment on les attachoit avec une petite liane au bâton. Il prétend de plus qu'on peut les apprivoiser, quoique adultes et pris d'une manière violente; mais ces faits me paroissent un peu suspects, d'autant que tous les aras s'enfuient actuellement à la vue de l'homme, et qu'à plus forte raison ils s'enfuiroient au grand bruit. Waffer dit que les Indiens de l'isthme de l'Amérique apprivoisent les aras comme nous apprivoisons les pies; qu'ils leur donnent la liberté d'aller se promener le jour dans les bois, d'où ils ne manquent pas de revenir le soir; que ces oiseaux imitent la voix de leur maître et le chant d'un oiseau qu'il appelle *chicali*. Fernandès rapporte qu'on peut leur apprendre à parler, mais qu'ils ne prononcent que d'une manière grossière et désagréable ; que quand on les tient dans les maisons ils y élèvent leurs petits comme les autres oiseaux domestiques. Il est très-sûr en effet qu'ils ne parlent jamais aussi bien que les autres perroquets, et que quand ils sont apprivoisés ils ne cherchent point à s'enfuir.

Les Indiens se servent de leurs plumes pour faire des bonnets de fête et d'autres parures; ils se passent quelques-unes de ces belles plumes à travers les joues, la cloison du nez, et les oreilles. La chair des aras, quoique ordinairement dure et noire, n'est pas mauvaise à manger, elle fait de bon bouillon ; et les perroquets en général sont le gibier le plus commun des terres de Cayenne, et celui qu'on mange ordinairement.

L'ara est peut-être plus qu'aucun autre oiseau sujet au mal caduc, qui est plus violent et plus immédiatement mortel dans les climats chauds que dans les pays tempérés. J'en ai nourri un des plus grands et des plus beaux de cette espèce, qui m'avoit été donné par madame la marquise de Pompadour en 1751 : il tomboit d'épilepsie deux ou trois fois par mois, et cependant il n'a pas laissé de vivre plusieurs années dans ma campagne en Bourgogne, et il y auroit vécu bien plus long-temps si on ne l'avoit pas tué. Mais dans l'Amérique méridionale ces oiseaux meurent ordinairement de ce même mal caduc, ainsi que tous les autres perroquets, qui y sont également sujets dans l'état de domesticité. C'est probablement, comme nous l'avons déjà dit dans l'article des serins, la privation de leur femelle et la surabondance de nourriture qui leur causent ces accès épileptiques, auxquels les sauvages, qui les élèvent dans leurs cabanes pour faire commerce de leurs plumes, ont trouvé un remède bien simple : c'est de leur entamer l'extrémité d'un doigt et d'en faire couler une goutte de sang; l'oiseau paroît guéri sur-le-champ ; et ce même secours réussit également sur plusieurs autres oiseaux qui sont en domesticité sujets aux mêmes accidens. On doit rapprocher ceci de ce que j'ai dit à l'article des serins qui tombent du mal caduc, et qui meurent lorsqu'ils ne jettent pas une goutte de sang par le bec : il semble que la nature cherche à faire le même remède que les sauvages ont trouvé.

On appelle *crampe*, dans les colonies, cet accident épileptique, et on assure qu'il ne manque pas d'arriver à tous les perroquets en domesticité, lorsqu'ils se perchent sur un morceau de fer, comme sur un clou ou sur une tringle, etc. ; en sorte qu'on a grand soin de ne leur permettre de se poser que sur du bois. Ce fait, qui, dit-on, est reconnu pour vrai, semble indiquer que cet accident, qui n'est qu'une forte convulsion dans les nerfs, tient d'assez près à l'électricité, dont l'action est, comme l'on sait, bien plus violente dans le fer que dans le bois.

L'ARA BLEU.

SECONDE ESPÈCE.

Les nomenclateurs ont encore fait ici deux espèces d'une seule ; ils ont nommé la première *ara bleu et jaune de la Jamaïque*, et la seconde, *ara bleu et jaune du Brésil :* mais ces deux oiseaux sont non seulement de la même espèce, mais encore des mêmes contrées dans les climats chauds de l'Amérique méridionale. L'erreur de ces nomenclateurs vient vraisemblablement de la méprise qu'a faite Albin, en prenant le premier de ces aras bleus pour la femelle de l'ara rouge ; et comme on a reconnu qu'il n'étoit pas de cette espèce, on a cru qu'il pouvoit être différent de l'ara bleu commun : mais c'est certainement le même oiseau. Cet ara bleu, n° 36, se trouve dans les mêmes endroits que l'ara rouge ; il a les mêmes habitudes naturelles, et il est au moins aussi commun.

Sa description est aisée à faire ; car il est entièrement bleu d'azur sur le dessus du corps, les ailes, et la queue, et d'un beau jaune sur tout le corps : ce jaune est vif et plein, et le bleu a des reflets et un lustre éblouissant. Les sauvages admirent ces aras et chantent leur beauté ; le refrain ordinaire de leurs chansons est : *Oiseau jaune, oiseau jaune, que tu es beau !*

Les aras bleus ne se mêlent point avec les aras rouges, quoiqu'ils fréquentent les mêmes lieux, sans chercher à se faire la guerre. Ils ont quelque chose de différent dans la voix : les sauvages reconnoissent les rouges et les bleus sans les voir, et par leur seul cri ; ils prétendent que ceux-ci ne prononcent pas si distinctement *ara*.

L'ARA VERT.

TROISIÈME ESPÈCE.

L'ara vert, n° 383, est bien plus rare que l'ara rouge et l'ara bleu ; il est aussi bien plus petit, et l'on n'en doit compter qu'une espèce, quoique les nomenclateurs en aient encore fait deux, parce qu'ils l'ont confondu avec une perruche verte qu'on a appelée *perruche ara*, parce qu'elle prononce assez distinctement le mot *ara*, et qu'elle a la queue beaucoup plus longue que les autres perruches : mais ce n'en est pas moins une vraie perruche, très-connue à Cayenne et très-commune, au lieu que l'ara vert y est si rare que les habitans mêmes ne le connoissent pas, et que, lorsqu'on leur en parle, ils croient que c'est une perruche. M. Sloane dit que le petit macao, ou petit ara vert, est fort commun dans les bois de la Jamaïque : mais Edwards remarque avec raison qu'il s'est trompé, parce que, quelques recherches qu'il ait faites, il n'a jamais pu s'en procurer qu'un seul par ses correspondans, au lieu que s'il étoit commun à la Jamaïque, il en viendroit beaucoup en Angleterre. Cette erreur de Sloane vient probablement de ce qu'il a, comme nos nomenclateurs, confondu la perruche verte à longue queue avec l'ara vert. Au reste, nous avons cet ara vert vivant ; il nous a été donné par M. Sonini de Manoncourt, qui l'a eu à Cayenne des sauvages de l'Oyapock, où il avoit été pris dans le nid.

Sa longueur, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, est d'environ seize pouces ; son corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un vert qui, sous différens aspects, paroît ou éclatant et doré, ou olive foncé ; les grandes et petites pennes de l'aile sont d'un bleu d'aigue-marine sur fond brun doublé d'un rouge de cuivre ; le dessous de la queue est de ce même rouge, et le dessus est peint de bleu d'aigue-marine fondu dans du vert d'olive ; le vert de la tête est plus vif et moins chargé d'olivâtre que le vert du reste du corps ; à la base du bec supérieur, sur le front, est une bordure noire de petites plumes effilées qui ressemblent à des poils ; la peau blanche et nue qui environne les yeux est aussi parsemée de petits pinceaux rangés en lignes des mêmes poils noirs ; l'iris de l'œil est jaunâtre.

Cet oiseau, aussi beau que rare, est encore aimable par ses mœurs sociales et par la douceur de son naturel : il est bientôt familiarisé avec les personnes qu'il voit fréquemment; il aime leur accueil, leurs caresses, et semble chercher à les leur rendre : mais il repousse celles des étrangers, et surtout celles des enfans, qu'il poursuit vivement, et sur lesquels il se jette ; il ne connoît que ses amis. Comme tous les perroquets élevés en domesticité, il se met sur le doigt dès qu'on le lui présente; il se tient aussi sur le bois : mais en hiver, et même en été, dans les temps frais et pluvieux, il préfère d'être sur le bras ou sur l'épaule, surtout si les habillemens sont de laine, car en général il semble se plaire beaucoup sur le drap ou sur les autres étoffes de cette nature qui garantissent le mieux du froid; il se plaît aussi sur les fourneaux de la cuisine, lorsqu'ils ne sont pas tout-à-fait refroidis, et qu'ils conservent encore une chaleur douce. Par la même raison il semble éviter de se poser sur les corps durs qui communiquent du froid, tels que le fer, le marbre, le verre, etc., et même dans les temps froids et pluvieux de l'été, il frissonne et tremble si on lui jette de l'eau sur le corps; cependant il se baigne volontiers pendant les grandes chaleurs, et trempe souvent sa tête dans l'eau.

Lorsqu'on le gratte légèrement, il étend les ailes en s'accroupissant, et il fait alors entendre un son désagréable, assez semblable au cri du geai, en soulevant les ailes et hérissant ses plumes, et ce cri habituel paroît être l'expression du plaisir comme celle de l'ennui : d'autres fois il fait un cri bref et aigu qui est moins équivoque que le premier, et qui exprime la joie ou la satisfaction; car il le fait extraordinairement entendre lorsqu'on lui fait accueil, ou lorsqu'il voit venir à lui les personnes qu'il aime. C'est cependant par ce même dernier cri qu'il manifeste ses petits momens d'impatience et de mauvaise humeur. Au reste, il n'est guère possible de rien statuer de positif sur les différens cris de cet oiseau et de ses semblables, parce qu'on sait que ces animaux, qui sont organisés de manière à pouvoir contrefaire les sifflemens, les cris, et même la parole, changent de voix presque toutes les fois qu'ils entendent quelques sons qui leur plaisent et qu'ils peuvent imiter.

Celui-ci est jaloux; il l'est surtout des petits enfans qu'il voit avoir quelque part aux caresses ou aux bienfaits de sa maîtresse; s'il en voit un sur elle, il cherche aussitôt à s'élancer de son côté en étendant les ailes; mais comme il n'a qu'un vol court et pesant, et qu'il semble craindre de tomber en chemin, il se borne à lui témoigner son mécontement par des gestes et des mouvemens inquiets, et par des cris perçans et redoublés, et il continue ce tapage jusqu'à ce qu'il plaise à sa maîtresse de quitter l'enfant et d'aller le reprendre sur son doigt; alors il lui en témoigne sa joie par un murmure de satisfaction, et quelquefois par une sorte d'éclat qui imite parfaitement le rire grave d'une personne âgée. Il n'aime pas non plus la compagnie des autres perroquets; et si on en met un dans la chambre qu'il habite, il n'a point de bien qu'on ne l'en ait débarrassé. Il semble donc que cet oiseau ne veuille partager avec qui que ce soit la moindre caresse ni le plus petit soin de ceux qu'il aime, et que cette espèce de jalousie ne lui est inspirée que par l'attachement : ce qui le fait croire, c'est que si un autre que sa maîtresse caresse le même enfant contre lequel il se met de si mauvaise humeur, il ne paroît pas s'en soucier, et n'en témoigne aucune inquiétude.

Il mange à peu près de tout ce que nous mangeons : le pain, la viande de bœuf, le poisson frit, la pâtisserie, et le sucre surtout, sont fort de son goût; néanmoins il semble leur préférer les pommes cuites, qu'il avale avidement, ainsi que les noisettes, qu'il casse avec son bec et épluche ensuite fort adroitement entre ses doigts, afin de n'en prendre que ce qui est mangeable. Il suce les fruits tendres au lieu de les mâcher, en les pressant avec sa langue contre la mandibule supérieure du bec; et pour les autres nourritures moins tendres, comme le pain, la pâtisserie, etc., il les broie ou les mâche, en appuyant l'extrémité du demi-bec inférieur contre l'endroit le plus concave du supérieur : mais, quels que soient ses alimens, ses excrémens ont toujours été d'une couleur verte, et mêlée d'une espèce de craie blanche, comme ceux de la plupart des autres oiseaux, excepté les temps où il a été malade, qu'ils étoient d'une couleur orangée, ou jaunâtre foncé.

Au reste, cet ara, comme tous les autres perroquets, se sert très-adroitement de ses pattes; il ramène en avant le doigt postérieur pour saisir et retenir les fruits et les autres morceaux qu'on lui donne, et les porter ensuite à son bec. On peut donc dire que les perroquets se servent de leurs doigts, à peu près comme les écureuils ou les singes; ils s'en servent aussi pour se suspendre et

s'accrocher. L'ara vert dont il est ici question dormoit presque ainsi accroché dans les fils de fer de sa cage. Les perroquets ont une autre habitude commune que nous avons remarquée sur plusieurs espèces différentes; ils ne marchent, ne grimpent, ni ne descendent jamais sans commencer par s'accrocher ou s'aider avec la pointe de leur bec; ensuite ils portent leurs pattes en avant pour servir de second point d'appui. Ainsi ce n'est que quand ils marchent à plat qu'ils ne font point usage de leur bec pour changer de lieu.

Les narines, dans cet ara, ne sont point visibles, comme celles de la plupart des autres perroquets; au lieu d'être sur la corne apparente du bec, elles sont cachées dans les premières petites plumes qui recouvrent la base de la mandibule supérieure, qui s'élève et forme une cavité à sa racine. Quand l'oiseau fait effort pour imiter quelques sons difficiles, on remarque aussi que sa langue se replie alors vers l'extrémité; et lorsqu'il mange, il la replie de même; faculté refusée aux oiseaux qui ont le bec droit et la langue pointue, et qui ne peuvent la faire mouvoir qu'en la retirant ou en l'avançant dans la direction du bec. Au reste, ce petit ara vert est aussi et peut-être plus robuste que la plupart des autres perroquets; il apprend bien plus aisément à parler, et prononce bien plus distinctement que l'ara rouge et l'ara bleu; il écoute les autres perroquets et s'instruit avec eux. Son cri est presque semblable à celui des autres aras; seulement il n'a pas la voix si forte à beaucoup près, et ne prononce pas si distinctement *ara*.

On prétend que les amandes amères font mourir les perroquets; mais je ne m'en suis pas assuré : je sais seulement que le persil, pris même en petite quantité, et qu'ils semblent aimer beaucoup, leur fait grand mal; dès qu'ils en ont mangé, il coule de leur bec une liqueur épaisse et gluante, et ils meurent ensuite en moins d'une heure ou deux.

Il paroît qu'il y a dans l'espèce de l'ara vert la même variété de races ou d'individus que dans celle des aras rouges; du moins M. Edwards a donné l'ara vert sur un individu de la première grandeur, puisqu'il trouve à l'aile pliée treize pouces de longueur, et quinze à la plume du milieu de la queue. Cet ara vert avoit le front rouge; les pennes de l'aile étoient bleues, ainsi que le dos et le croupion. M. Edwards appelle la couleur de dedans les ailes et du dessous de la queue un *orangé obscur*. C'est apparemment ce rouge bronzé sombre que nous avons vu à la doublure des ailes de notre ara vert. Les plumes de la queue de celui d'Edwards étoient rouges en dessus et terminées de bleu.

L'ARA NOIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet ara a le plumage noir avec des reflets d'un vert luisant, et ses couleurs mélangées sont assez semblables à celles du plumage de l'ani. Nous ne pouvons qu'indiquer l'espèce de cet ara, qui est connue des sauvages de la Guiane, mais que nous n'avons pu nous procurer; nous savons seulement que cet oiseau diffère des autres aras par quelques habitudes naturelles : il ne vient jamais près des habitations, et ne se tient que sur les sommets secs et stériles des montagnes de roches et de pierres. Il paroît que c'est de cet ara que de Laet a parlé sous le nom d'*araruna* ou *machao*, et dont il dit que le plumage est noir, mais si bien mêlé de vert, qu'aux rayons du soleil il brille admirablement. Il ajoute que cet oiseau a les pieds jaunes, le bec et les yeux rougeâtres, et qu'il ne se tient que dans l'intérieur des terres.

M. Brisson a fait encore un autre ara d'une perruche, et il l'a appelé *ara varié des Moluques*. Mais, comme nous l'avons dit, il n'y a point d'aras dans les grandes Indes, et nous avons parlé de cette perruche à l'article des perruches de l'ancien continent.

LES AMAZONES ET LES CRIKS.

Nous appellerons *perroquets amazones* tous ceux qui ont du rouge sur le fouet de l'aile : ils sont connus en Amérique sous ce nom, parce qu'ils viennent originairement du pays des Amazones. Nous donnerons le nom de *criks* à ceux qui n'ont pas de rouge sur le fouet de l'aile, mais seulement sur l'aile : c'est aussi le nom que les sauvages de la Guiane ont donné à ces perroquets, qui commencent même à être connus en France sous ce même nom. Ils diffèrent encore des amazones : 1° en ce que le vert du plumage des amazones est brillant et même éblouissant, tandis que le vert des criks est mat et jaunâtre; 2° en ce que les amazones ont la tête couverte d'un beau jaune très-vif, au lieu que, dans les criks, ce jaune est obscur et mêlé d'autres couleurs; 3° en ce que les criks sont un peu plus petits que les amazones, lesquels sont eux-mêmes beaucoup plus petits que les aras; 4° les amazones sont très-beaux et très-rares, au lieu que les criks sont les plus communs des perroquets et les moins beaux; ils sont d'ailleurs répandus partout en grand nombre, au lieu que les amazones ne se trouvent guère qu'au Para et dans quelques autres contrées voisines de la rivière des Amazones.

Mais les criks, ayant du rouge dans les ailes, doivent être ici rapprochés des amazones, dont ce rouge fait le caractère principal; ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles; ils volent également en troupes nombreuses, se perchent en grand nombre dans les mêmes endroits, et jettent tous ensemble des cris qui se font entendre fort loin; ils vont aussi dans les bois, soit sur les hauteurs, soit dans les lieux bas, et jusque dans les savanes noyées, plantées de palmiers *common* et d'*avouara*, dont ils aiment beaucoup les fruits, ainsi que ceux des *gommiers élastiques*, des *bananiers*, etc. Ils mangent donc de beaucoup plus d'espèces de fruits que les aras, qui ne se nourrissent ordinairement que de ceux du palmier-latanier; et néanmoins ces fruits du latanier sont si durs qu'on a peine à les couper au couteau : ils sont ronds et gros comme des pommes de rainette.

Quelques auteurs ont prétendu que la chair de tous les perroquets d'Amérique contracte l'odeur et la couleur des fruits et des graines dont ils se nourrissent, qu'ils ont une odeur d'ail lorsqu'ils ont mangé du fruit d'acajou, une saveur de muscade et de girofle lorsqu'ils se nourrissent du fruit de *génipa*, dont le suc, d'abord clair comme de l'eau, devient en quelques heures aussi noir que de l'encre. Ils ajoutent que les perroquets deviennent très-gras dans la saison de la maturité des goyaves, qui sont en effet fort bonnes à manger; enfin que la graine de coton les enivre au point qu'on peut les prendre avec la main.

Les amazones, les criks, et tous les autres perroquets d'Amérique font, comme les aras, leurs nids dans des trous de vieux arbres creusés par les pics ou charpentiers, et ne pondent également que deux œufs deux fois par an, que le mâle et la femelle couvent alternativement. On assure qu'ils ne renoncent jamais leurs nids, et que, quoiqu'on ait touché et manié leurs œufs, ils ne se dégoûtent pas de les couver, comme font la plupart des autres oiseaux. Ils s'attroupent dans la saison de leurs amours, pondent ensemble dans le même quartier, et vont de compagnie chercher leur nourriture. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils font un caquetage continuel et bruyant, changeant de place sans cesse, allant et revenant d'un arbre à l'autre, jusqu'à ce que l'obscurité de la nuit et la fatigue du mouvement les forcent à se reposer et à dormir. Le matin on les voit sur les branches dénuées de feuilles, dès que le soleil commence à paroître; ils y restent tranquilles jusqu'à ce que la rosée qui a humecté leurs plumes soit dissipée, et qu'ils soient réchauffés : alors ils partent tous ensemble avec un bruit semblable à celui des corneilles grises, mais plus fort. Le temps de leurs nichées est la saison des pluies.

D'ordinaire les sauvages prennent les perroquets dans le nid, parce qu'ils sont plus aisés à élever et qu'ils s'apprivoisent mieux : cependant les Caraïbes, selon le P. Labat, les prennent aussi lorsqu'ils sont grands. Ils observent, dit-il, les arbres sur lesquels ils se perchent en grand nombre le soir, et,

quand la nuit est venue, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment vert : cela fait une fumée épaisse qui étourdit ces oiseaux et les fait tomber à terre ; ils les prennent alors, leur lient les pieds, et les font revenir de leur étourdissement en leur jetant de l'eau sur la tête. Ils les abattent aussi, sans les blesser beaucoup, à coups de flèches émoussées.

Mais lorsqu'on les prend vieux, ils sont difficiles à priver. Il n'y a qu'un seul moyen de les rendre doux au point de pouvoir les manier; c'est de leur souffler de la fumée de tabac dans le bec : ils en respirent assez pour s'enivrer à demi, et ils sont doux tant qu'ils sont ivres; après quoi on réitère le même camouflet s'ils deviennent méchans, et ordinairement ils cessent de l'être en peu de jours. Au reste, on n'a pas l'idée de la méchanceté des perroquets sauvages; ils mordent cruellement et ne démordent pas, et cela sans être provoqués. Ces perroquets pris vieux n'apprennent jamais que très-imparfaitement à parler. On fait la même opération de la fumée de tabac pour les empêcher de *cancaner* (c'est le mot dont se servent les François d'Amérique pour exprimer leur vilain cri), et ils cessent en effet de crier lorsqu'on leur a donné un grand nombre de camouflets.

Quelques auteurs ont prétendu que les femelles des perroquets n'apprenoient point à parler; mais c'est en même temps une erreur et une idée contre nature : on les instruit aussi aisément que les mâles, et même elles sont plus dociles et plus douces. Au reste, de tous les perroquets de l'Amérique, les amazones et les criks sont ceux qui sont le plus susceptibles d'éducation et de l'imitation de la parole, surtout quand ils sont pris jeunes.

Comme les sauvages font commerce entre eux des plumes de perroquets, ils s'emparent d'un certain nombre d'arbres sur lesquels ces oiseaux viennent faire leurs nids; c'est une espèce de propriété dont ils tirent le revenu en vendant les perroquets aux étrangers, et commerçant des plumes avec les autres sauvages. Ces arbres aux perroquets passent de père en fils, et c'est souvent le meilleur immeuble de la succession.

LES PERROQUETS AMAZONES.

Nous en connoissons cinq espèces, indépendamment de plusieurs variétés : la première est l'amazone à tête jaune; et la seconde, le tarabé ou l'amazone à tête rouge; la troisième, l'amazone à tête blanche; la quatrième, l'amazone jaune; et la cinquième, l'aourou-couraou.

L'AMAZONE A TÊTE JAUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau jaune vif; la gorge, le cou, le dessus du dos, et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert brillant; la poitrine et le ventre, d'un vert jaunâtre; le fouet des ailes est d'un rouge vif; les pennes des ailes sont variées de vert, de noir, de bleu violet, et de rouge; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont leurs barbes intérieures rouges à l'origine de la plume; ensuite d'un vert foncé jusque vers l'extrémité, qui est d'un vert jaunâtre : les autres pennes sont d'un vert foncé, et terminées d'un vert jaunâtre; le bec est rouge à la base, et cendré sur le reste de son étendue; l'iris des yeux est jaune; les pieds sont gris, et les ongles noirs.

Nous devons observer ici que M. Linnæus a fait une erreur en disant que ces oiseaux ont les joues nues (*psittacus genis nudis*) : ce qui confond mal à propos les perroquets amazones avec les aras, qui seuls ont ce caractère, les amazones ayant au contraire des plumes sur les joues, c'est-à-dire entre le bec et les yeux, et n'ayant, comme tous les autres perroquets, qu'un très-petit cercle de peau nue autour des yeux.

Variétés ou espèces voisines de l'Amazone à tête jaune.

Il y a encore deux autres espèces voisines de celle que nous venons de décrire, et qui peut-être n'en sont que des variétés.

I.

La première, que nous avons fait représenter dans les planches enluminées, nº 312, sous la dénomination de *perroquet vert et rouge de Cayenne*, n'a été indiquée par aucun naturaliste, quoique cet oiseau soit connu à la Guiane sous le nom de *bâtard amazone* ou de *demi-amazone :* l'on prétend qu'il vient du mélange d'un perroquet amazone avec un autre perroquet. Il est en effet abâtardi si on veut le comparer à l'espèce dont nous venons de parler : car il n'a point le beau jaune sur la tête, mais seulement un peu de jaunâtre sur le front, près de la racine du bec; le vert de son plumage n'est pas aussi brillant, il est d'un vert jaunâtre, et il n'y a que le rouge des ailes qui soit semblable et placé de même; il y a aussi une nuance de jaunâtre sous la queue; son bec est rougeâtre, et ses pieds sont gris; sa grandeur est égale. Ainsi l'on ne peut guère douter qu'il ne tienne de très-près à l'espèce de l'amazone.

II.

La seconde variété a été premièrement indiquée par Aldrovande, et, suivant sa description, elle ne paroît différer de notre premier perroquet amazone que par les couleurs du bec, que cet auteur dit être d'un jaune couleur d'ocre sur les côtés de la mandibule supérieure, dont le sommet est bleuâtre sur sa longueur, avec une petite bande blanche vers l'extrémité; la mandibule inférieure est aussi jaunâtre dans son milieu, et d'une couleur plombée dans le reste de son étendue : mais toutes les couleurs du plumage, la grandeur et la forme du corps étant les mêmes que celles de notre perroquet amazone à tête jaune, il ne nous paroît pas douteux que ce soit une variété de cette espèce.

LE TARABÉ OU AMAZONE A TÊTE ROUGE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce perroquet, décrit par Marcgrave comme naturel au Brésil, ne se trouve point à la Guiane. Il a la tête, la poitrine, le fouet et le haut des ailes, rouges; et c'est par ce caractère qu'il doit être réuni avec les perroquets amazones. Tout le reste de son plumage est vert; le bec et les pieds sont d'un cendré obscur.

L'AMAZONE À TÊTE BLANCHE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Il seroit plus exact de nommer ce perroquet *à front blanc*, parce qu'il n'a guère que cette partie de la tête blanche : quelquefois le blanc engage aussi l'œil et s'étend sur le sommet de la tête, comme dans l'oiseau de la planche enluminée, nº 549; souvent il ne borde que le front, comme dans celui du nº 335. Ces deux individus, qui semblent indiquer une variété dans l'espèce, diffèrent encore par le ton de couleur, qui est d'un vert plus foncé et plus dominant dans celui-ci, et moins ondé de noir, plus clair, mêlé de jaunâtre dans le premier, et coupé de festons noirs sur tout le corps; la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge. Cette couleur a moins d'étendue et de brillant dans l'autre; mais il en porte encore une tache sous le ventre. Tous deux ont les grandes pennes de l'aile bleues; celles de la queue sont d'un vert jaunâtre, teintes de rouge dans leur première moitié. On remarque dans le fouet de l'aile la tache rouge qui est, pour ainsi dire, la livrée des amazones. Sloane dit qu'on apporte fréquemment de

ces perroquets de Cuba à la Jamaïque, et qu'ils se trouvent aussi à Saint-Domingue. On en voit de même au Mexique; mais on ne les rencontre pas à la Guiane. M. Brisson a fait de cet oiseau deux espèces, et son erreur vient de ce qu'il a cru que le perroquet à tête blanche, donné par Edwards, étoit différent du sien. On s'assurera, en comparant la planche d'Edwards avec la nôtre, que c'est le même oiseau. De plus, le perroquet de la Martinique, indiqué par le P. Labat, qui a le dessus de la tête couleur d'ardoise avec quelque peu de rouge, est, comme l'on voit, différent de notre perroquet amazone à tête blanche, et c'est sans fondement que M. Brisson a dit que c'étoit le même que celui-ci.

L'AMAZONE JAUNE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet amazone, n° 13, est probablement du Brésil, parce que Salerne dit qu'il en a vu un qui prononçoit des mots portugais. Nous ne savons cependant pas positivement si celui dont nous donnons la figure est venu du Brésil; mais il est sûr qu'il est du nouveau continent, et qu'il appartient à l'ordre des amazones par le rouge qu'il a sur le fouet des ailes.

Il a tout le corps et la tête d'un très-beau jaune, du rouge sur le fouet de l'aile, ainsi que sur les grandes pennes de l'aile et sur les pennes latérales de la queue; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs.

L'AOUROU-COURAOU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

L'aourou-couraou, n° 547, de Marcgrave est un bel oiseau qui se trouve à la Guiane et au Brésil. Il a le front bleuâtre avec une bande de même couleur au dessus des yeux; le reste de la tête est jaune; les plumes de la gorge sont jaunes et bordées de vert bleuâtre; le reste du corps est d'un vert clair qui prend une teinte de jaunâtre sur le dos et sur le ventre; le fouet de l'aile est rouge; les couvertures supérieures des ailes sont vertes; les pennes de l'aile sont variées de vert, de noir, de jaune, de bleu violet, et de rouge : la queue est verte; mais lorsque les pennes en sont étendues, elles paroissent frangées de noir, de rouge, et de bleu : l'iris des yeux est de couleur d'or; le bec est noirâtre, et les pieds sont cendrés.

Variétés de l'Aourou-Couraou.

Il y a plusieurs variétés qu'on doit rapporter à cette espèce.

I.

L'oiseau indiqué par Aldrovande sous la dénomination de *psittacus viridis melanorynchos*, qui ne diffère presque en rien de celui-ci, comme on peut le voir en comparant la description d'Aldrovande avec la nôtre.

II.

Une seconde variété est encore un perroquet indiqué par Aldrovande, qui a le frond d'un bleu d'aigue-marine, avec une bande de cette couleur au dessus des yeux; ce qui, comme l'on voit, ne s'éloigne que d'une nuance de l'espèce que nous venons de décrire. Le sommet de la tête est aussi d'un jaune plus pâle; la mandibule supérieure du bec est rouge à sa base, bleuâtre dans son milieu, et noire à son extrémité; la mandibule inférieure est blanchâtre. Tout le reste de la description d'Aldrovande donne des couleurs absolument semblables à celles de notre cinquième espèce, dont cet oiseau par conséquent n'est qu'une variété. On le trouve non seulement à la Guiane, au Brésil, au Mexique, mais encore à la Jamaïque; et il faut qu'il soit bien commun au Mexique, puisque les Espagnols lui ont donné un nom

particulier, *catherina*. Il se trouve aussi à la Guiane, d'où on l'a probablement transporté à la Jamaïque; car les perroquets ne volent pas assez pour faire un grand trajet de mer. Labat dit même qu'ils ne vont pas d'une île à l'autre, et que l'on connoît les perroquets des différentes îles. Ainsi les perroquets du Brésil, de Cayenne, et du reste de la terre-ferme d'Amérique, que l'on voit dans les îles du vent et sous le vent, y ont été transportés, et l'on n'en voit point ou très-peu de ceux des îles dans la terre-ferme, par la difficulté que les courans de la mer opposent à cette traversée, qui peut se faire en six ou sept jours depuis la terre-ferme aux îles, et qui demande six semaines ou deux mois des îles à la terre-ferme.

III.

Une troisième variété est celle que Marcgrave a indiquée sous le nom de *aiuru-curuca*. Cet oiseau a sur la tête une espèce de bonnet bleu mêlé d'un peu de noir, au milieu duquel il y a une tache jaune. Cette indication, comme l'on voit, ne diffère en rien de notre description. Le bec est cendré à sa base, et noir à son extrémité : voilà la seule petite différence qu'il y ait entre ces deux perroquets. Ainsi l'on peut croire que celui de Marcgrave est une variété de notre cinquième espèce.

IV.

Une quatrième variété indiquée de même par Marcgrave, et qu'il dit être semblable à la précédente, a néanmoins été prise, ainsi que les oiseaux que nous venons de citer, et beaucoup d'autres, par nos nomenclateurs, comme des espèces différentes, qu'ils ont même doublées sans aucune raison. Mais, en comparant les descriptions de Marcgrave, on n'y voit d'autres différences, sinon que le jaune s'étend un peu plus sur le cou; ce qui n'est pas, à beaucoup près, suffisant pour en faire une espèce diverse, et encore moins pour la doubler, comme l'a fait M. Brisson en donnant le perroquet d'Albin comme différent de celui d'Edwards, tandis que ce dernier auteur dit que son perroquet est le même que celui d'Albin.

V.

Enfin une cinquième variété est le perroquet donné par M. Brisson sous le nom de *perroquet amazone à front jaune*, qui ne diffère de celui-ci que parce qu'il a le front blanchâtre ou d'un jaune pâle, tandis que l'autre l'a bleuâtre; ce qui est bien loin d'être suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée.

LES CRIKS.

Quoiqu'il y ait un très-grand nombre d'oiseaux auxquels on doit donner ce nom, on peut néanmoins les réduire à sept espèces, dont toutes les autres ne sont que des variétés. Ces sept espèces sont 1° le crik à gorge jaune; 2° le meunier ou le crik poudré; 3° le crik rouge et bleu; 4° le crik à face bleue; 5° le crik proprement dit; 6° le crik à tête bleue, 7° le crik à tête violette.

LE CRIK A TÊTE ET A GORGE JAUNES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce crik a la tête entière, la gorge et le bas du cou d'un très-beau jaune; le dessous du corps d'un vert brillant, et le dessus d'un vert un peu jaunâtre; le fouet de l'aile est jaune, au lieu que dans les amazones le fouet de l'aile est rouge; le premier rang des couvertures de l'aile est rouge et jaune; les autres rangs sont d'un beau vert; les pennes des ailes et de la queue sont variées de vert, de noir, de bleu violet, de jaunâtre et de rouge; l'iris des yeux est jaune; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Ce crik à gorge jaune est actuellement vivant chez le R. P. Bougot qui nous a donné le détail suivant sur son naturel et ses mœurs.

« Il se montre, dit-il, très-capable d'attachement pour son maître : il l'aime, mais à condition d'en être souvent caressé. Il semble être fâché si on le néglige, et vindicatif si on le chagrine ; il a des accès de désobéissance ; il mord dans ses caprices et rit avec éclat après avoir mordu, comme pour s'applaudir de sa méchanceté. Les châtimens ou la rigueur des traitemens ne font que le révolter, l'endurcir, et le rendre plus opiniâtre ; on ne le ramène que par la douceur.

« L'envie de dépecer, le besoin de ronger, en font un oiseau destructeur de tout ce qui l'environne ; il coupe les étoffes des meubles, entame les bois des chaises, et déchire le papier et les plumes, etc. Si on l'ôte d'un endroit, l'instinct de contradiction l'instant d'après l'y ramène. Il rachète ses mauvaises qualités par des agrémens ; il retient aisément tout ce qu'on veut lui faire dire. Avant d'articuler il bat des ailes, s'agite, et se joue sur sa perche. La cage l'attriste et le rend muet ; il ne parle bien qu'en liberté : du reste, il cause moins en hiver que dans la belle saison, où, du matin au soir, il ne cesse de jaser, tellement qu'il en oublie la nourriture.

« Dans ses jours de gaieté il est affectueux ; il reçoit et rend les caresses, obéit et écoute : mais un caprice interrompt souvent et fait cesser cette belle humeur. Il semble être affecté des changemens de temps ; il devient alors silencieux. Le moyen de le ranimer est de chanter près de lui ; il s'éveille alors et s'efforce de surpasser par ses éclats et par ses cris la voix qui l'excite. Il aime les enfans, et en cela il diffère du naturel des autres perroquets : il en affectionne quelques-uns de préférence ; ceux-là ont droit de le prendre et de le transporter impunément ; il les caresse ; et si quelque grande personne le touche en ce moment, il la mord très-serré. Lorsque ses amis enfans le quittent, il s'afflige, les suit, et les rappelle à haute voix. Dans le temps de la mue, il paroît souffrant et abattu, et cet état de mue dure environ trois mois.

« On lui donne pour nourriture ordinaire du chènevis, des noix, des fruits de toute espèce, et du pain trempé dans du vin. Il préféreroit la viande si on vouloit lui en donner ; mais on a éprouvé que cet aliment le rend lourd et triste, et lui fait tomber les plumes au bout de quelque temps. On a aussi remarqué qu'il conserve son manger dans des poches ou abajoues, d'où il le fait sortir ensuite par une espèce de rumination [1]. »

1. Note communiquée par le R. P. Bougot, gardien des Capucins de Semur, qui a fait pendant long-temps son plaisir de l'éducation des perroquets.

LE MEUNIER OU LE CRIK POUDRÉ.

SECONDE ESPÈCE.

Aucun naturaliste n'a indiqué ni décrit cette espèce d'une manière distincte ; il semble seulement que ce soit le grand perroquet vert poudré de gris, que Barrère a désigné sous le nom de *perroquet blanchâtre*. C'est le plus grand de tous les perroquets du Nouveau-Monde, à l'exception des aras. Il a été appelé *meunier* par les habitans de Cayenne, parce que son plumage, dont le fond est vert, paroît saupoudré de farine. Il a une tache jaune sur la tête ; les plumes de la face supérieure du cou sont légèrement bordées de brun ; le dessous du corps est d'un vert moins foncé que le dessus, et il n'est pas saupoudré de blanc ; les pennes extérieures des ailes sont noires, à l'exception d'une partie des barbes extérieures qui sont bleues ; il a une grande tache rouge sur les ailes ; les pennes de la queue sont de la même couleur que le dessus du corps, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur ; et le reste est d'un vert jaunâtre.

Ce perroquet, n° 861, est un des plus estimés, tant par sa grandeur et la singularité de ses couleurs que par la facilité qu'il a d'apprendre à parler, et par la douceur de son naturel. Il n'a qu'un petit trait déplaisant ; c'est son bec, qui est de couleur de corne blanchâtre.

LE CRIK ROUGE ET BLEU.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet a été indiqué par Aldrovande, et tous les autres naturalistes ont copié ce qu'il en a dit; cependant ils ne s'accordent pas dans la description qu'ils en donnent. Selon Linnæus il a la queue verte, et selon M. Brisson il l'a couleur de rose. Ni l'un ni l'autre ne l'ont vu, et voici ce qu'en dit Aldrovande :

« Le nom de *varié* (*poikilou*) lui conviendroit fort, eu égard à la diversité et la richesse de ses couleurs. Le bleu et le rouge tendre (*roseus*) y dominent; le bleu colore le cou, la poitrine et la tête, dont le sommet porte une tache jaune; le croupion est de même couleur; le ventre est vert; le haut du dos bleu clair; les pennes de l'aile et de la queue sont toutes couleur de rose; les couvertures des premières sont mélangées de vert, de jaune et de couleur de rose; celles de la queue sont vertes; le bec est noirâtre; les pieds sont gris rougeâtre. »

Aldrovande ne dit pas de quel pays est venu cet oiseau; mais comme il a du rouge dans les ailes, et d'ailleurs une tache jaune sur la tête, nous avons cru devoir le mettre au nombre des criks d'Amérique.

Il faut remarquer que M. Brisson l'a confondu avec le perroquet violet indiqué par Barrère, qui est néanmoins fort différent, et qui n'est pas de l'ordre des amazones ni des criks, n'ayant point de rouge sur les ailes. Dans la suite, nous parlerons de ce perroquet violet.

LE CRIK A FACE BLEUE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet, n° 360, nous a été envoyé de la Havane, et probablement il est commun au Mexique et aux terres de l'isthme; mais il ne se trouve pas à la Guiane. Il est beaucoup moins grand que le meunier ou crik poudré, sa longueur n'étant que de douze pouces. Entre les pennes de l'aile, qui sont bleu d'indigo, il en perce quelques-unes de rouges. Il a la face bleue, la poitrine et l'estomac d'un petit rouge tendre ou lilas, ondé de vert; tout le reste du plumage est vert, à l'exception d'une tache jaune au bas du ventre.

LE CRIK.

CINQUIÈME ESPÈCE.

C'est ainsi qu'on appelle cet oiseau à Cayenne, où il est si commun, qu'on a donné son nom à tous les autres criks. Il est plus petit que les amazones : mais néanmoins il ne faut pas, comme l'ont fait nos nomenclateurs, le mettre au nombre des perruches; ils ont pris ce crik pour la perruche de la Guadeloupe, parce qu'il est entièrement vert comme elle; cependant il leur étoit aisé d'éviter de tomber dans cette erreur, s'ils eussent consulté Marcgrave, qui dit expressément que ce perroquet est gros comme un poulet. Ce seul caractère auroit suffi pour leur faire connoître que ce n'étoit pas la perruche de la Guadeloupe, qui est aussi petite que les autres perruches.

On a aussi confondu ce perroquet crik avec le perroquet *tahua* qu'on prononce *tavoua*, et qui cependant en diffère par un grand nombre de caractères; car le tavoua n'a point de rouge dans les ailes, et n'est, par conséquent, ni de l'ordre des amazo-

nes, ni de celui des criks, mais plutôt de celui des papegais, dont nous parlerons dans l'article suivant.

Le crik, nº 839, que nous décrivons ici, a près d'un pied de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et ses ailes pliées s'étendent un peu au delà de la moitié de la longueur de la queue. Il est, tant en dessus qu'en dessous, d'un joli vert assez clair, et particulièrement sur le ventre et le cou où le vert est très-brillant; le front et le sommet de la tête sont aussi d'un assez beau vert; les joues sont d'un jaune verdâtre; il y a sur les ailes une tache rouge; les pennes en sont noires, terminées de bleu; les deux pennes du milieu de la queue sont du même vert que le dos; et les pennes extérieures, au nombre de cinq de chaque côté, ont chacune une grande tache oblongue rouge sur les barbes intérieures, laquelle s'élargit de plus en plus de la penne intérieure à la penne extérieure; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Marcgrave a indiqué une variété dans cette espèce qui n'a de différence que la grandeur, ce perroquet étant seulement un peu plus petit que le précédent; il appelle le premier *aiuru-catinga*, et le second *aiuru-apara*.

LE CRIK A TÊTE BLEUE.

SIXIÈME ESPÈCE.

La sixième espèce de ces perroquets est celle du crik à tête bleue, donnée par Edwards; il se trouve à la Guiane, ainsi que les précédens. Il a tout le devant de la tête et de la gorge bleu, et cette couleur est terminée sur la poitrine par une tache rouge; le reste du corps est d'un vert plus foncé sur le dos qu'en dessous; les couvertures supérieures des ailes sont vertes; leurs grandes pennes sont bleues, celles qui suivent sont rouges, et leur partie supérieure est bleue à l'extrémité; les pennes qui sont près du corps sont vertes; les pennes de la queue sont en dessus vertes jusqu'à la moitié de leur longueur, et d'un vert jaunâtre en dessous; les pennes latérales ont du rouge sur leurs barbes extérieures; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est d'un cendré noirâtre, avec une tache rougeâtre sur les côtés de la mandibule supérieure; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles noirâtres.

Variétés du Crik à tête bleue.

Nous devons rapporter à cette sixième espèce les variétés suivantes :

I.

Le perroquet *cocho*, indiqué par Fernandès, qui ne paroît différer de celui-ci qu'en ce qu'il a la tête variée de rouge et de blanchâtre, au lieu de rouge et de bleuâtre; mais du reste il est absolument semblable et de la même grandeur que le crik à tête bleue, qui est un peu plus petit que les criks de la première et de la seconde espèce. Les Espagnols l'appellent *catherina*, nom qu'ils donnent aussi au perroquet de la seconde variété de l'espèce de l'aourou-couraou; et Fernandès dit qu'il parle très-bien.

II.

Le perroquet indiqué par Edwards, qui ne diffère du crik à tête bleue qu'en ce qu'il a le front rouge et les joues orangées : mais comme il lui ressemble par tout le reste des couleurs, ainsi que par la grandeur, on peut le regarder comme une variété dans cette espèce.

III.

Encore une variété donnée par Edwards, qui ne diffère pas par la grandeur du crik à tête bleue, mais seulement par la couleur du front et le haut de la gorge qui est d'un assez beau rouge, tandis que l'autre a le front et le haut de la gorge bleuâtres : mais comme il est semblable par tout le reste, nous avons jugé que ce n'étoit qu'une variété. Nous ne voyons pas la raison qui a pu déterminer M. Brisson à joindre à ce crik le perroquet de la Dominique, indiqué par le P. Labat; car cet auteur dit seulement qu'il a quelques plumes rouges aux ailes, à la queue et sous la gorge, et que tout le reste de son plumage est vert : or cette indication n'est pas suffisante pour le placer avec celui-ci, puisque ces caractères peuvent convenir également à plusieurs autres perroquets amazones ou criks.

LE CRIK A TÊTE VIOLETTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

C'est le P. Du Tertre qui le premier a indiqué et décrit ce perroquet qui se trouve à la Guadeloupe. « Il est si beau, dit-il, et si singulier dans les couleurs de ses plumes, qu'il mérite d'être choisi entre tous les autres pour le décrire. Il est presque gros comme une poule; il a le bec et les yeux bordés d'incarnat; toutes les plumes de la tête, du cou et du ventre, sont de couleur violette, un peu mêlée de vert et de noir, et changeantes comme la gorge d'un pigeon; tout le dessus du dos est d'un vert fort brun; les grandes pennes des ailes sont noires; toutes les autres sont jaunes, vertes et rouges, et il a sur les couvertures des ailes deux taches en forme de roses des mêmes couleurs. Quand il hérisse les plumes de son cou, il s'en fait une belle fraise autour de la tête, dans laquelle il semble se mirer comme le paon fait dans sa queue; il a la voix forte, parle très-distinctement, et apprend promptement, pourvu qu'on le prenne jeune. »

Nous n'avons pas vu ce perroquet, et il ne se trouve pas à Cayenne : il faut même qu'il soit bien rare à la Guadeloupe aujourd'hui, car aucun des habitans de cette île ne nous en a donné connoissance : mais cela n'est pas extraordinaire; car depuis que les îles sont fort habitées, le nombre des perroquets y est fort diminué; et le P. Du Tertre remarque en particulier de celui-ci que les colons françois lui faisoient une terrible guerre dans la saison où les goyaves, les cachimans, etc., lui donnent une graisse extraordinaire et succulente. Il dit aussi qu'il est d'un naturel très-doux et facile à priver. « Nous en avions deux, ajoute-t-il, qui firent leur nid à cent pas de notre case, dans un grand arbre. Le male et la femelle couvoient alternativement, et venoient l'un après l'autre chercher à manger à la case, où ils amenèrent leurs petits dès qu'ils furent en état de sortir du nid. »

Nous devons observer que, comme les criks sont les perroquets les plus communs, et en même temps ceux qui parlent le mieux, les sauvages se sont amusés à les nourrir et à faire des expériences pour varier leur plumage : ils se servent, pour cette opération, du sang d'une petite grenouille, don l'espèce est bien différente de celle de nos grenouilles d'Europe; elle est de moitié plus petite, et d'un beau bleu d'azur, avec des bandes longitudinales de couleur d'or; c'est la plus jolie grenouille du monde; elle se tient rarement dans les marécages, mais toujours dans les forêts éloignées des habitations. Les sauvages commencent par prendre un jeune crik au nid, et lui arrachent quelques-unes des plumes scapulaires et quelques autres plumes du dos; ensuite ils frottent du sang de cette grenouille le perroquet à demi plumé : les plumes qui renaissent après cette opération, au lieu de vertes qu'elles étoient, deviennent d'un beau jaune ou d'un très-beau rouge: c'est ce qu'on appelle en France *perroquets tapirés*. C'est un usage ancien chez les sauvages, car Marcgrave en parle. Ceux de la Guiane, comme ceux de l'Amazone, pratiquent cet art de tapirer le plumage des perroquets. Au reste, l'opération d'arracher les plumes fait beaucoup de mal à ces oiseaux; et même ils en meurent si souvent que ces perroquets tapirés sont fort rares, quoique les sauvages les vendent beaucoup plus cher que les autres.

Nous avons fait représenter dans les planches enluminées, nº 120, un de ces perroquets tapirés [1]; et on doit lui rapporter le perroquet indiqué par Klein et par Frisch, que ces deux auteurs ont pris pour un perroquet naturel, duquel ils ont, en conséquence, fait une description qu'il est inutile de citer ici.

1. Il y est nommé *perroquet amazone varié du Brésil*.

LES PAPEGAIS.

Les papegais sont, en général, plus petits que les amazones; et ils en different, ainsi que des criks, en ce qu'ils n'ont point de rouge dans les ailes : mais tous les papegais,

aussi bien que les amazones, les criks, et les aras, appartiennent au nouveau continent, et ne se trouvent point dans l'ancien. Nous connoissons onze espèces de papegais, auxquelles nous ajouterons ceux qui ne sont qu'indiqués par les auteurs, sans qu'ils aient désigné les couleurs des ailes; ce qui nous met hors d'état de pouvoir prononcer si ces perroquets dont il est fait mention sont, ou non, du genre des amazones, des criks, ou des papegais.

LE PAPEGAI DE PARADIS.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Catesby a appelé cet oiseau, nº 336, *perroquet de paradis* : il est très-joli, ayant le corps jaune, et toutes les plumes bordées de rouge mordoré; les grandes pennes des ailes sont blanches, et toutes les autres jaunes, comme les plumes du corps; les deux pennes du milieu de la queue sont jaunes aussi; et toutes les latérales sont rouges depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur; le reste est jaune; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs.

Il semble qu'il y ait quelques variétés dans cette espèce de papegai; car celui de Catesby a la gorge et le ventre entièrement rouges, tandis qu'il y en a d'autres qui ne l'ont que jaune, et dont les plumes sont seulement bordées de rouge; ce qui peut provenir de ce que les bordures sont plus ou moins larges, suivant l'âge ou le sexe.

On le trouve dans l'île de Cuba; et c'est par cette raison qu'on l'a étiqueté *perroquet de Cuba* dans la planche enluminée.

LE PAPEGAI MAILLÉ.

SECONDE ESPÈCE.

Ce perroquet d'Amérique, nº 526, paroît être le même que le perroquet varié de l'ancien continent; et nous présumons que quelques individus qui sont venus d'Amérique en France y avoient auparavant été transportés des grandes Indes, et que, si l'on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guiane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés, comme les serins et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent, qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs; et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique, c'est qu'aucun naturaliste, ni aucun des voyageurs au nouveau continent, n'en ont fait mention, quoiqu'il soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé*, épithete qui indique la variété de son plumage. D'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique; son cri est aigu et perçant. Tout cela semble prouver que cette espèce n'appartient point à ce nouveau continent, mais vient originairement de l'ancien.

Il a le haut de la tête et la face entourés de plumes étroites et longues, blanches et rayées de noirâtre, qu'il releve quand il est irrité, et qui lui forment alors une belle fraise comme une crinière; celles de la nuque et des côtés du cou sont d'un beau rouge brun, et bordées de bleu vif; les plumes de la poitrine et de l'estomac sont nuées, mais plus foiblement, des mêmes couleurs dans lesquelles on voit un mélange de vert; un plus beau vert soyeux et luisant couvre le dessus du corps et de la queue, excepté que quelques-unes de ses pennes latérales de chaque côté paroissent en dehors d'un bleu violet, et que les grandes de l'aile sont brunes, ainsi que le dessous de celles de la queue.

LE TAVOUA

TROISIÈME ESPÈCE.

C'est encore une espèce nouvelle, dont [M]. Duval a envoyé deux individus pour le [C]abinet. Ce perroquet, nº 840, est assez [ra]re à la Guiane; cependant il approche [qu]elquefois des habitations. Nous lui con-[se]rverons le nom de *tavoua*, qu'il porte [da]ns la langue galibi, et nos oiseleurs ont [au]ssi adopté ce nom : ils le recherchent [b]eaucoup, parce que c'est peut-être de tous [le]s perroquets celui qui parle le mieux, [m]ême mieux que le perroquet gris de Gui-[né]e à queue rouge; et il est singulier qu'il [ne] soit connu que depuis si peu de temps : [m]ais cette bonne qualité ou plutôt ce ta-[le]nt, est accompagné d'un défaut bien es-[se]ntiel; ce tavoua est traître et méchant au [po]int de mordre cruellement lorsqu'il fait [se]mblant de caresser; il a même l'air de mé-diter ses méchancetés; sa physionomie, quoique vive, est équivoque. Du reste, c'est un très-bel oiseau, plus agile et plus ingambe qu'aucun autre perroquet.

Il a le dos et le croupion d'un très-beau rouge; il porte aussi du rouge au front, et le dessus de la tête est d'un bleu clair; le reste du dessus du corps est d'un beau vert plein, et le dessous d'un vert plus clair; les pennes des ailes sont d'un beau noir avec des reflets d'un bleu foncé, en sorte qu'à de certains aspects elles paroissent en entier d'un très-beau bleu foncé; les couvertures des ailes sont variées de bleu foncé et de vert.

Nous avons remarqué que MM. Brisson et Browne ont confondu ce papegai tavoua avec le crik, cinquième espèce.

LE PAPEGAI A BANDEAU ROUGE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet se trouve à Saint-Domin[gu]e, et c'est par cette raison que, dans les [pl]anches enluminées, nº 792, on l'a nommé [pe]*rroquet de Saint-Domingue*. Il porte sur [le] front, d'un œil à l'autre, un petit ban-[de]au rouge; c'est presque le seul trait, avec le bleu des grandes pennes de l'aile, qui tranche dans son plumage tout vert, assez sombre, et comme écaillé de noirâtre sur le cou et le dos, et de rougeâtre sur l'estomac. Ce papegai a environ neuf pouces et demi de longueur.

LE PAPEGAI A VENTRE POURPRE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

On trouve ce perroquet, nº 548, à la [M]artinique; mais il n'est pas si beau que les [pr]écédens. Il a le front blanc; le sommet et [le]s côtés de la tête d'un cendré bleu; le ven-[tr]e varié de pourpre et de vert, mais où le [po]urpre domine; tout le reste du corps, tant [en] dessus qu'en dessous, est vert; le fouet de l'aile est blanc; les pennes sont variées de vert, de bleu, et de noir; les deux pennes du milieu de la queue sont vertes, les autres sont variées de vert, de rouge, et de jaune; le bec est blanc; les pieds sont gris, et les ongles bruns.

LE PAPEGAI A TÊTE ET GORGE BLEUES.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce papegai, nº 384, se trouve à la Guiane, où cependant il est assez rare; d'ailleurs on le cherche peu, parce qu'il n'apprend point à parler. Il a la tête, le cou, la gorge, et la poitrine, d'un beau bleu, qui seulement prend une teinte de pourpre sur la poitrine; les yeux sont entourés d'une membrane couleur de chair, au lieu que, dans tous les autres perroquets, cette membrane est blanche; de chaque côté de la tête on voit une tache noire; le dos, le ventre, et les pennes de l'aile sont d'un assez beau vert; les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau rouge; les pennes du milieu de la queue sont entièrement vertes; les latérales sont de la même couleur verte, mais elles ont une tache bleue qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures; le bec est noir avec une tache rouge des deux côtés de la mandibule supérieure; les pieds sont gris.

Nous avons remarqué que M. Brisson a confondu ce perroquet avec celui qu'Edwards a nommé le *perroquet vert facé de bleu*, tandis que ce perroquet facé de bleu d'Edwards est notre crik à tête bleue.

LE PAPEGAI VIOLET.

SEPTIÈME ESPÈCE.

On le connoît, tant en Amérique qu'en France, sous la dénomination de *perroquet violet* : il est assez commun à la Guiane; et, quoiqu'il soit joli, il n'est pas trop recherché, parce qu'il n'apprend point à parler.

Nous avons déjà remarqué que M. Brisson l'avoit confondu avec le perroquet rouge et bleu d'Aldrovande, qui est une variété de notre crik. Il a les ailes et la queue d'un beau violet bleu; la tête et le tour de la face de la même couleur, ondée sur la gorge, et comme fondue par nuances dans du blanc et du lilas; un petit trait rouge borde le front; tout le dessus du corps est d'un brun obscurément teint de violet : toutes ces teintes sont trop brunes et trop peu senties dans la planche enluminée, nº 408. Le dessous du corps est richement nué de violet bleu et de violet pourpre; les couvertures inférieures de la queue sont couleur de rose, et cette couleur teint en dedans les bords des pennes extérieures de la queue dans leur première moitié.

LE SASSEBÉ.

HUITIÈME ESPÈCE.

Oviedo est le premier qui ait indiqué ce papegai sous le nom de *xaxbés* ou *sassebé*. Sloane dit qu'il est naturel à la Jamaïque. Il a la tête, le dessus et le dessous du corps verts; la gorge et la partie inférieure du cou d'un beau rouge; les pennes des ailes sont les unes vertes et les autres noirâtres. Il seroit à désirer qu'Oviedo et Sloane, qui paroissent avoir vu cet oiseau, en eussent donné une description plus détaillée.

LE PAPEGAI BRUN.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été décrit, dessiné et co'o-ié par Edwards; c'est un des plus rares et es moins beaux de tout le genre des per-oquets; il se trouve à la Nouvelle-Espagne. est à peu près de la grosseur d'un pigeon ommun; les joues et le dessus du cou sont erdâtres; le dos est d'un brun obscur; le roupion est verdâtre; la queue est verte en essus et bleue en dessous: la gorge est d'un rès-beau bleu sur une largeur d'environ un pouce; la poitrine, le ventre et les jambes sont d'un brun un peu cendré; les ailes sont vertes, mais les pennes les plus proches du corps sont bordées de jaune; les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; le bec est noir en dessus, sa base est jaune, et les côtés des deux mandibules sont d'un beau rouge; l'iris des yeux est d'un brun couleur de noisette.

LE PAPEGAI A TÊTE AURORE.

DIXIÈME ESPÈCE.

M. Le Page-Dupratz est le seul qui ait arlé de cet oiseau.

« Il n'est pas, dit-il, aussi gros que les erroquets qu'on apporte ordinairement en rance. Son plumage est d'un beau vert cé-adon; mais sa tête est coiffée de couleur urore, qui rougit vers le bec, et se fond ar nuances avec le vert du côté du corps. Il apprend difficilement à parler; et quand il le sait, il en fait rarement usage. Ces per-roquets vont toujours en compagnie; et s'ils ne font pas grand bruit étant privés, en re-vanche ils en font beaucoup en l'air, qui retentit au loin de leurs cris aigres: ils vi-vent de pacanes, de pignons, de graines du laurier-tulipier, et d'autres petits fruits. »

LE PARAGUA.

ONZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau décrit par Marcgrave paroît se rouver au Brésil. Il est en partie noir et lus grand que l'amazone; il a la poitrine et a partie supérieure du ventre, ainsi que le os, d'un très-beau rouge; l'iris des yeux est ussi d'un beau rouge; le bec, les jambes t les pieds sont d'un cendré foncé.

Par ses belles couleurs rouges, ce perro-uet a du rapport avec le lori: mais comme elui-ci ne se trouve qu'aux grandes Indes, t que le paragua est probablement du Bré-il, nous nous abstiendrons de prononcer ur l'identité ou la diversité de leurs espè-es, d'autant qu'il n'y a que Marcgrave qui it vu ce perroquet, et que peut-être il 'aura vu en Afrique, ou qu'on l'aura trans-porté au Brésil, parce qu'il ne lui donne que le nom simple de *paragua*, sans dire qu'il est du Brésil; en sorte qu'il est possible que ce soit en effet un lori, comme l'a dit M. Brisson. Et ce qui pourroit fonder cette présomption, c'est que Marcgrave a aussi donné un perroquet gris comme étant du Brésil, et que nous soupçonnons être de Guinée, parce qu'il ne s'est point trouvé de perroquets gris en Amérique, et qu'au con-traire ils sont très-communs en Guinée, d'où on les transporte souvent avec les nègres. La manière dont Marcgrave s'exprime prouve qu'il ne le regardoit pas comme un perro-quet d'Amérique: *Avis psittaco plane si-milis.*

LES PERRICHES.

Avant de passer à la grande tribu des perriches nous commencerons par en séparer une petite famille qui n'est ni de cette tribu, ni de celle des papegais, et qui paroît faire la nuance pour la grandeur entre les deux. Ce petit genre n'est composé qu[e] de deux especes; savoir, le maïpouri et l[e] caïca; et cette derniere n'est que très-nou[-]vellement connue.

LE MAÏPOURI.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce nom convient très-bien à cet oiseau, parce qu'il siffle comme le tapir, qu'on appelle à Cayenne *maïpouri;* et quoiqu'il y ait une énorme différence entre ce gros quadrupède et ce petit oiseau, le coup de sifflet est si semblable qu'on s'y méprendroit. Il se trouve à la Guiane, au Mexique, et jusqu'aux Caraques; il n'approche pas des habitations et se tient ordinairement dans les bois entourés d'eau, et même sur les arbres des savanes noyées; il n'a pas d'autre voix que son sifflet aigu, qu'il répète souvent en volant, et il n'apprend point à parler.

Ces oiseaux vont ordinairement en petites troupes, mais souvent sans affection les uns pour les autres, car ils se battent fréquemment et cruellement. Lorsqu'on en prend quelques-uns à la chasse, il n'y a pas moyen de les conserver; ils refusent la nourriture si constamment, qu'ils se laissent mourir; ils sont de si mauvaise humeur, qu'on ne peut les adoucir, même avec les camouflets de fumée de tabac, dont on se sert pour rendre doux les perroquets les plus revêches. Il faut, pour élever ceux-ci, les prendre jeunes, et ils ne vaudroient pas la peine de leur éducation, si leur plumage n'étoit pas beau et leur figure singuliere; car ils sont d'une forme fort différente de celle des perroquets et même de celle des perriches: ils ont le corps plus épais et plus court, la tête aussi beaucoup plus grosse, le cou et la queue extrêmement courts, en sorte qu'ils ont l'air massif et lourd. Tous leurs mouve[-]mens répondent à leur figure. Leurs plume[s] mêmes sont toutes différentes de celles de[s] autres perroquets ou perruches : elles son[t] courtes, très-serrées, et collées contre l[e] corps, en sorte qu'il semble qu'on les a[it] en effet comprimées et collées artificielle[-]ment sur la poitrine et sur toutes les partie[s] inférieures du corps. Au reste, le maïpour[i] est grand comme un petit papegai; et c'es[t] peut-être par cette raison que MM. Edwards[,] Brisson et Linnæus l'ont mis avec les perro[-]quets : mais il en est si différent qu'il mé[-]rite un genre à part, dans lequel l'espèc[e] ci-après est aussi comprise.

Le maïpouri, n° 527, a le dessus de l[a] tête noir; une tache verte au dessous de[s] yeux; les cotés de la tête, la gorge et la par[-]tie inférieure du cou sont d'un assez beau[u] jaune; le dessus du cou, le bas-ventre et le[s] jambes, de couleur orangée; le dos, le crou[-]pion, les couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue, d'un beau vert[;] la poitrine et le ventre blanchâtres quand l'oiseau est jeune, et jaunâtres quand il es[t] adulte; les grandes pennes des ailes son[t] bleues à l'extérieur en dessus, et noires à l'intérieur, et par dessous elles sont noirâtres; les suivantes sont vertes et bordées extérieurement de jaunâtre; l'iris des yeux es[t] d'une couleur de noisette foncée; le bec es[t] de couleur de chair; les pieds sont d'un brun cendré, et les ongles noirâtres.

LE CAÏCA.

SECONDE ESPÈCE.

Nous avons adopté, pour cet oiseau, le mot *caïca* de la langue galibi, qui est le nom des plus grosses perriches, parce qu'il est en effet aussi gros que le précédent : il est

aussi du même genre; car il lui ressemble par toutes les singularités de la forme, et par la calotte noire de sa tête. Cette espèce est non seulement nouvelle en Europe, mais elle l'est même à Cayenne. M. Sonnini de Manoncourt nous a dit qu'il étoit le premier qui l'eût vue en 1773; avant ce temps il n'étoit jamais venu de ces oiseaux à Cayenne, et l'on ne sait pas encore de quel pays ils viennent : mais depuis ce temps on en voit tous les ans arriver par petites troupes dans la belle saison des mois de septembre et d'octobre, et ne faire qu'un petit séjour; en sorte que, pour le climat de la Guiane, ce ne sont que des oiseaux de passage.

La coiffe noire qui enveloppe la tête du caïca, n° 744, est comme percée d'une ouverture dans laquelle l'œil est placé; cette coiffe noire s'étend fort bas et s'élargit en deux mentonnieres de même couleur; le tour du cou est fauve et jaunâtre; dans le beau vert qui couvre le reste du corps, tranche le bleu d'azur qui marque le bord de l'aile presque depuis l'épaule, borde ses grandes pennes sur un fond plus sombre, et peint les pointes de celles de la queue, excepté les deux intermédiaires, qui sont toutes vertes et paroissent un peu plus courtes que les latérales.

PERRICHES DU NOUVEAU CONTINENT.

Il y a dans le nouveau continent, comme dans l'ancien, des perriches à longue et à courte queue; dans les premières, les unes ont la queue également étagée, et les autres l'ont inégale : nous suivrons donc le même ordre dans leur distribution, en commençant par les perriches à queue longue et égale, que nous ferons suivre des perriches à queue longue et inégale, et nous finirons par les perriches à queue courte.

PERRICHES A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.

LA PERRICHE PAVOUANE.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perriche est une des plus jolies; elle est représentée jeune dans la planche 407, et tout-à-fait adulte, c'est-à-dire dans sa beauté, planche 167 : nous observerons seulement que son bec n'est pas rouge, et que le vert de son plumage n'est pas aussi foncé qu'on le voit dans cette dernière planche. La pavouane est assez commune à Cayenne; on la trouve également aux Antilles, comme nous l'assure M. de La Borde, et c'est de toutes les perriches du nouveau continent celle qui apprend le plus facilement à parler : néanmoins elle n'est docile qu'à cet égard; car, quoique privée depuis long-temps, elle conserve toujours un naturel sauvage et farouche; elle a même l'air mutin et de mauvaise humeur : mais comme elle a l'œil très-vif et qu'elle est leste et bien faite, elle plaît par sa figure. Nos oiseleurs ont adopté le nom de *pavouane* qu'elle porte à la Guiane. Ces perriches volent en troupes, toujours criant et piaillant; elles parcourent les savanes et les bois, et se nourrissent, de préférence, du petit fruit d'un

grand arbre qu'on nomme dans le pays *l'immortel*, et que Tournefort a désigné sous la dénomination de *corallodendron*[1].

Elle a un pied de longueur; la queue a près de six pouces, et elle est régulièrement étagée; la tête, le corps entier, le dessus des ailes et de la queue, sont d'un très-beau vert. A mesure que ces oiseaux prennent de l'âge, les côtés de la tête et du cou se couvrent de petites taches d'un rouge vif, lesquelles deviennent de plus en plus nombreuses, en sorte que, dans ceux qui sont âgés, ces parties sont presque entièrement garnies de belles taches rouges; on ne voit aucune de ces taches dans l'oiseau jeune, et elles ne commencent à paroître qu'à deux ou trois ans d'âge. Les petites couvertures inférieures des ailes sont du même rouge vif, tant dans l'oiseau adulte que dans le jeune; seulement ce rouge est un peu moins éclatant dans le dernier. Les grandes couvertures inférieures des ailes sont d'un beau jaune; les pennes des ailes et de la queue sont en dessous d'un jaune obscur; le bec est blanchâtre, et les pieds sont gris.

1. On a remarqué que les perruches ne font aucune société avec les perroquets, mais vont toujours ensemble par grandes troupes.

LA PERRICHE A GORGE BRUNE.

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

M. Edwards a donné le premier cette perriche qui se trouve dans le nouveau continent. M. Brisson dit qu'elle lui a été envoyée de la Martinique.

Elle a le front, les côtés de la tête, la gorge, et la partie inférieure du cou, d'un gris brun; le sommet de la tête d'un vert bleuâtre; tout le dessus du corps d'un vert jaunâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes bleues; toutes les pennes des ailes sont noirâtres en dessous; mais en dessus les grandes pennes sont bleues, avec une large bordure noirâtre sur leur côté inférieur; les moyennes sont d'un même vert que le dessus du corps; la queue est verte en dessus, et jaunâtre en dessous; l'iris des yeux est de couleur de noisette; le bec et les pieds sont cendrés.

LA PERRICHE A GORGE VARIÉE.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perriche, n° 144, est fort rare et fort jolie; on ne la voit pas fréquemment à Cayenne, et l'on ne sait pas si on peut l'instruire à parler; elle n'est pas si grosse qu'un merle. La plus grande partie de son plumage est d'un beau vert: mais la gorge et le devant du cou sont d'un brun écaillé et maillé de gris roussâtre; les grandes pennes de l'aile sont teintes de bleu; le front est vert d'eau; on voit derrière le cou, au bas et près du dos, une petite zone de cette même couleur; au pli de l'aile sont quelques plumes d'un rouge clair et vif; la queue, partie verte en dessus et partie rouge brun, avec des reflets couleur de cuivre, est en dessous toute de cette dernière couleur; la même teinte se marque sous le ventre.

LA PERRICHE A AILES VARIÉES.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette espèce, n° 359, est celle que l'on nomme à Cayenne la *perruche commune*; elle n'est pas si grande qu'un merle, n'ayant que huit pouces quatre lignes, y compris la

queue, qui a trois pouces et demi. Ces perriches vont en grandes troupes, fréquentent volontiers les lieux découverts, et viennent même jusqu'au milieu des lieux habités. Elles aiment beaucoup les boutons des fruits de l'arbre immortel, et arrivent en nombre pour s'y percher dès que cet arbre est en fleur : comme il y a un de ces grands arbres planté dans la nouvelle ville de Cayenne, plusieurs personnes y ont vu arriver ces perriches, qui se rassembloient sur cet arbre tout voisin des maisons. On les fait fuir en les tirant; mais elles reviennent peu de temps après. Au reste, elles ont assez de facilité pour apprendre à parler.

Cette perriche a la tête, le corps entier, la queue, et les couvertures supérieures des ailes, d'un beau vert; les pennes des ailes sont variées de jaune, de vert bleuâtre, de blanc et de vert; les pennes de la queue sont bordées de jaunâtre sur leur côté intérieur; le bec, les pieds, et les ongles sont gris.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs moins vives.

Barrère a confondu cette perriche avec l'*anaca* de Marcgrave; mais ce sont deux oiseaux d'espèces différentes, quoique tous deux du genre des perriches.

L'ANACA.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

L'ANACA est une très-jolie perriche qui se trouve au Brésil : elle n'est que de la grandeur d'une alouette. Elle a le sommet de la tête couleur de marron; les côtés de la tête bruns; la gorge cendrée; le dessus du cou et les flancs verts; le ventre d'un brun roussâtre; le dos vert avec une tache brune; la queue d'un brun clair; les pennes des ailes vertes, terminées de bleu, et une tache ou plutôt une frange d'un rouge de sang sur le haut des ailes; le bec est brun; les pieds sont cendrés.

M. Brisson a placé cette perriche avec celles qui ont la queue courte : cependant Marcgrave ne le dit pas, et comme il ne manque pas d'avertir dans ses descriptions qu'elles ont la queue courte, et qu'il a mis celle-ci entre deux autres qui ont la queue longue, nous présumons, avec fondement, qu'elle est en effet de l'ordre des perriches à queue longue. Il en est de même de l'espèce suivante, donnée par Marcgrave sous le nom de *jendaya*, et dont il ne dit pas que la queue soit courte.

LE JENDAYA.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

CET oiseau est de la grandeur d'un merle. Il a le dos, les ailes, la queue, et le croupion d'un vert bleuâtre tirant sur l'aigue-marine; la tête, le cou, et la poitrine sont d'un jaune orangé, l'extrémité des ailes noirâtre; l'iris des yeux d'une belle couleur d'or; le bec et les pieds noirs. On le trouve au Brésil; mais personne ne l'a vu que Marcgrave, et tous les autres auteurs l'ont copié.

LA PERRICHE ÉMERAUDE.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

LE vert plein et brillant qui couvre tout le corps de cette perriche, excepté la queue, qui est d'un brun marron, avec la pointe verte, nous semble lui rendre propre la dénomination de *perriche émeraude :* celle de *perruche des terres Magellaniques* qu'elle

porte dans les planches enluminées, n° 85, doit être rejetée, par la raison qu'aucun perroquet ni aucune perruche n'habitent à de si hautes latitudes; il y a peu d'apparence que ces oiseaux franchissent le tropique du Capricorne pour aller trouver des régions qui, comme l'on sait, sont plus froides à latitudes égales, dans l'hémisphère austral que dans le nôtre. Est-il probable d'ailleurs que des oiseaux qui ne vivent que de fruits tendres et succulens se transportent dans des terres glacées qui produisent à peine quelques chétives baies? telles sont les terres voisines du détroit, où l'on suppose pourtant que quelques navigateurs ont vu des perroquets. Ce fait, consigné dans l'ouvrage d'un auteur respectable, nous eût paru étonnant, si, en remontant à la source, nous ne l'eussions trouvé fondé sur un témoignage qui se détruit de lui-même : c'est le navigateur Spilberg qui place des perroquets au détroit de Magellan, près du même lieu où un peu auparavant il se figure avoir vu des autruches; or, pour un homme qui voit des autruches à la pointe des terres Magellaniques, il n'est point trop étrange d'y voir aussi des perroquets. Il en est peut-être de même des perroquets trouvés dans la Nouvelle-Zélande, et à la terre de Diémen, vers le 43e degré de latitude australe.

Nous allons maintenant faire l'énumération et donner la description des perriches du nouveau continent à queue longue et inégalement étagée.

PERRICHES
A QUEUE LONGUE ET INÉGALEMENT ÉTAGÉE.

LE SINCIALO.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

C'est le nom que cet oiseau porte à Saint-Domingue. Il n'est pas plus gros qu'un merle, mais il paroît une fois plus long, ayant une queue de sept pouces de longueur, et le corps n'étant que de cinq. Il est fort causeur; il apprend aisément à parler, à siffler, et à contrefaire la voix ou le cri de tous les animaux qu'il entend. Ces perriches volent en troupes et se perchent sur les arbres les plus touffus et les plus verts; et comme elles sont vertes elles-mêmes, on a beaucoup de peine à les apercevoir : elles font grand bruit sur les arbres, en criant, piaillant, et jabotant plusieurs ensemble; et si elles entendent des voix d'hommes ou d'animaux, elles n'en crient que plus fort. Au reste, cette habitude ne leur est pas particulière; car presque tous les perroquets que l'on garde dans les maisons, crient d'autant plus fort que l'on parle plus haut. Elles se nourrissent comme les autres perroquets; mais elles sont plus vives et plus gaies. On les apprivoise aisément : elles paroissent aimer qu'on s'occupe d'elles; et il est rare qu'elles gardent le silence; car, dès qu'on parle, elles ne manquent pas de crier et de jaser aussi. Elles deviennent grasses et bonnes à manger dans la saison des graines de bois d'Inde, dont elles font alors leur principale nourriture.

Tout le plumage de cette perriche, n° 550, est d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont presque jaunes; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce neuf lignes que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté, et les autres pennes latérales vont également en diminuant de longueur par degrés jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte de cinq pouces que les deux du milieu; les yeux sont entourés d'une peau couleur de chair; l'iris de l'œil est d'un bel orangé; le bec est noir avec un peu de rouge à la base de la mandibule supérieure; les pieds et les ongles sont couleur de chair. Cette espèce est répandue dans presque tous les climats chauds de l'Amérique.

La perriche indiquée par le P. Labat en est une variété, qui ne diffère que parce qu'elle a quelques petites plumes rouges sur la tête, et le bec blanc; différences qui ne

sont pas assez grandes pour en faire deux especes séparées. Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a confondu ce dernier oiseau avec l'*aiuru-catinga* de Marcgrave, qui est un de nos criks.

LA PERRICHE A FRONT ROUGE.

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cet oiseau, n° 767, se trouve, comme le précédent, dans presque tous les climats chauds de l'Amérique, et c'est M. Edwards qui l'a décrit le premier. Le front est d'un rouge vif; le sommet de la tête d'un beau bleu; le derriere de la tête, le dessus du cou, les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, sont d'un vert foncé; la gorge et tout le dessous du corps d'un vert un peu jaunâtre; quelques-unes des grandes couvertures des ailes sont bleues; les grandes pennes sont d'un cendré obscur sur leur côté intérieur, et bleues sur leur côté extérieur et à l'extrémité; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est cendré; les pieds sont rougeâtres.

Nous devons observer qu'Edwards, et Linnæus qui l'a copié, ont confondu cette perriche avec le *tui-aputé-juba* de Marcgrave, qui néanmoins fait une autre espèce, de laquelle nous allons donner la description.

L'APUTÉ-JUBA.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cette perriche a le front, les côtés de la tête, et le haut de la gorge, d'un beau jaune; le sommet et le derriere de la tête, le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue, sont d'un beau vert; quelques-unes des grandes couvertures supérieures des ailes et les grandes pennes sont bordées extérieurement de bleu, les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte d'un pouce neuf lignes que les deux du milieu; le bas-ventre est jaune; l'iris des yeux est orangé foncé; le bec et les pieds sont cendrés.

Par la seule description, on voit déjà que cette espèce n'est pas la même que la précédente: elle en est même fort différente: mais d'ailleurs celle-ci est tres-commune à la Guiane, tandis que la précédente ne s'y trouve pas. On l'appelle vulgairement à la Guiane *perruche poux-de-bois*, parce qu'elle fait ordinairement son nid dans les ruches de ces insectes. Comme elle reste pendant toute l'année dans les terres de la Guiane, où elle fréquente les savanes et autres lieux découverts, il n'y a guère d'apparence que l'espèce s'étende ou voyage jusqu'au pays des Illinois, comme l'a dit M. Brisson, d'après lequel on a donné à cet oiseau le nom de *perruche illinoise* dans les planches enluminées, n° 528. Ce que nous disons ici est d'autant mieux fondé qu'on ne trouve aucune espèce de perroquet ni de perruche au delà de la Caroline, et qu'il n'y en a qu'une seule espèce à la Louisiane, que nous avons donnée ci-devant.

LA PERRICHE COURONNÉE D'OR.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

C'est ainsi qu'Edwards a nommé cette perriche, et il l'a prise pour la femelle dans l'espèce précédente. C'étoit en effet une femelle qu'il a décrite, puisqu'il dit qu'elle a

pondu cinq ou six œufs en Angleterre, assez petits et blancs, et qu'elle a vécu quatorze ans dans ce climat. Néanmoins on peut être assuré que l'espèce est différente de la précédente ; car toutes deux sont communes à Cayenne, et elles ne vont jamais ensemble, mais chacune en grandes troupes de leur espèce ; et les mâles ne paroissent pas différer des femelles, ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux espèces. Celle-ci s'appelle à la Guiane *perruche des savanes ;* elle parle supérieurement bien ; elle est très-caressante et très - intelligente, au lieu que la précédente n'est nullement recherchée, et ne parle que difficilement.

Cette jolie perriche a une grande tache orangée sur le devant de la tête ; le reste de la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue, sont d'un vert foncé ; la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un vert jaunâtre, avec une légère teinte de rouge terne ; le reste du dessous du corps est d'un vert pâle ; quelques-unes des grandes couvertures supérieures des ailes sont bordées extérieurement de bleu ; le côté extérieur des pennes du milieu des ailes est aussi d'un beau bleu, ce qui forme sur chaque aile une large bande longitudinale de cette belle couleur ; l'iris des yeux est orangé vif ; le bec et les pieds sont noirâtres.

LE GUAROUBA ou PERRICHE JAUNE.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Marcgrave et de Laet sont les premiers qui aient parlé de cet oiseau, qui se trouve au Brésil, et quelquefois au pays des Amazones, où néanmoins il est rare ; et on ne le voit jamais aux environs de Cayenne. Cette perriche, n° 525, que les Brésiliens appellent *guiaruba*, c'est-à-dire *oiseau jaune*, n'apprend point à parler ; elle est triste et solitaire ; cependant les sauvages en font grand cas ; mais il paroît que ce n'est qu'à cause de sa rareté, et parce que son plumage est très-différent de celui des autres perroquets, et qu'elle s'apprivoise aisément. Elle est presque toute jaune : il y a seulement quelques taches vertes sur l'aile, dont les petites pennes sont vertes, frangées de jaune ; les grandes sont violettes, frangées de bleu, et l'on voit le même mélange de couleurs dans celle de la queue, dont la pointe est d'un violet bleu ; le milieu, ainsi que le croupion, sont d'un vert bordé de jaune ; tout le reste du corps est d'un jaune pur et vif de safran ou d'orangé. La queue est aussi longue que le corps, et a cinq pouces ; elle est fortement étagée, en sorte que les dernières pennes latérales sont de moitié plus courtes que les deux du milieu. La perruche jaune du Mexique, donnée par M. Brisson, d'après Seba, paroît être une variété de celle-ci ; et un peu de rouge pâle que Seba met à la tête de son oiseau *cocho*, et qui n'étoit peut-être qu'une teinte orangée, ne fait pas un caractère suffisant pour indiquer une espèce particulière.

LA PERRICHE A TÊTE JAUNE.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cette perriche, n° 499, paroît être du nombre de celles qui voyagent de la Guiane à la Caroline, à la Louisiane, et jusqu'en Virginie. Elle a le front d'un bel orangé ; tout le reste de la tête, la gorge, la moitié du cou, et le fouet de l'aile, d'un beau jaune ; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes d'un vert clair ; les grandes pennes des ailes sont brunes sur leur côté intérieur ; le côté extérieur est jaune sur le tiers de sa longueur, il est ensuite vert et bleu à l'extrémité : les pennes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes : les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce et demi que celles qui les suivent immédiatement

de chaque côté; l'iris des yeux est jaune; le bec est d'un blanc jaunâtre, et les pieds sont gris.

Ces oiseaux, dit Catesby, se nourrissent de graines et de pepins de fruits, et surtout de graines de cyprès et de pepins de pommes. Il en vient en automne à la Caroline de grandes volées dans les vergers, où ils font beaucoup de dégâts, déchirant les fruits pour trouver les pepins, la seule partie qu'ils mangent : ils s'avancent jusque dans la Virginie, qui est l'endroit le plus éloigné au nord, ajoute Catesby, où j'aie ouï dire qu'on ait vu de ces oiseaux. C'est, du reste, la seule espèce de perroquets que l'on voit à la Caroline : quelques-uns y font leurs petits; mais la plupart se retirent plus au sud dans la saison des nichées, et reviennent dans celle des récoltes. Ce sont les arbres fruitiers et les cultures qui les attirent dans ces contrées. Les colonies du sud éprouvent de plus grandes invasions des perroquets dans leurs plantations. Aux mois d'août et de septembre des années 1750 et 1751, dans le temps de la récolte du café, on vit arriver à Surinam une prodigieuse quantité de perroquets de toutes sortes, qui fondoient en troupes sur le café, dont ils mangeoient l'enveloppe rouge, sans toucher aux fèves, qu'ils laissoient tomber à terre. En 1760, vers la même saison, on vit de nouveaux essaims de ces oiseaux qui se répandirent tout le long de la côte et y firent beaucoup de dégâts, sans qu'on ait pu savoir d'où ils venoient en si grand nombre. En général, la maturité des fruits, l'abondance ou la pénurie des graines, dans les différens cantons, sont les motifs des excursions de certaines espèces de perroquets, qui ne sont pas proprement des oiseaux voyageurs, mais de ceux qu'on peut nommer *erratiques*.

LA PERRICHE-ARA.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

M. Barrère est le premier qui ait parlé de cet oiseau, n° 864; on le voit néanmoins fréquemment à Cayenne, où il dit qu'il est de passage. Il se tient dans les savanes noyées comme les aras, et vit aussi comme eux des fruits du palmier-latanier. On l'appelle *perriche-ara*, parce que d'abord elle est plus grosse que les autres perriches; qu'ensuite elle a la queue très-longue, ayant neuf pouces de longueur, et le corps autant. Elle a aussi de commun avec les aras la peau nue depuis les angles du bec jusqu'aux yeux, et elle prononce aussi distinctement le mot *ara*, mais d'une voix moins rauque, plus légère, et plus aiguë. Les naturels de la Guiane l'appellent *maka-vouanne*.

Elle a les pennes de la queue inégalement étagées; tout le dessus du corps, des ailes, et de la queue, est d'un vert foncé un peu rembruni, à l'exception des grandes pennes des ailes, qui sont bleues, bordées de vert, et terminées de brun du côté extérieur; le dessus et les côtés de la tête ont leur couleur verte, mêlée de bleu foncé, de façon qu'à certains aspects ces parties paroissent entièrement bleues; la gorge, la partie inférieure du cou, et le haut de la poitrine, ont une forte teinte de roussâtre; le reste de la poitrine, le ventre, et les côtés du corps, sont d'un vert plus pâle que celui du dos; enfin il y a sur le bas ventre du rouge brun qui s'étend sur quelques-unes des couvertures inférieures de la queue; les pennes des ailes et de la queue sont en dessous d'un vert jaunâtre.

Il ne nous reste plus qu'à donner la description des perriches à queue courte du nouveau continent, auxquelles on a donné le nom générique de *touis*; et c'est en effet celui qu'elles portent au Brésil.

LES TOUIS OU PERRICHES A QUEUE COURTE.

Les touis sont les plus petits de tous les perroquets et même des perriches du nouveau continent. Ils ont tous la queue courte, et ne sont pas plus gros que le moineau;

la plupart semblent aussi différer des perroquets et des perriches, en ce qu'ils n'apprennent point à parler. De cinq especes que nous connoissons, il n'y en a que deux auxquelles on ait pu donner ce talent. Il paroît qu'il se trouve des touis actuellement dans les deux continens, non pas absolument de la même espèce, mais en espèces analogues et voisines probablement, parce qu'elles ont été transportées d'un continent dans l'autre, par les raisons que j'ai exposées au commencement de cet article; néanmoins je pencherois à les regarder toutes comme originaires du Brésil et des autres parties méridionales de l'Amérique, d'où elles auront été transportées en Guinée et aux Philippines.

LE TOUI À GORGE JAUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE DE PERRICHE À QUEUE COURTE.

Ce petit oiseau, nº 190, fig. 1, a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert; la gorge d'une belle couleur orangé; tout le dessous du corps d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de vert, de brun, et de jaunâtre; les couvertures inférieures sont d'un beau jaune; les pennes des ailes sont variées de vert, de jaunâtre, et de cendré foncé; celles de la queue sont vertes et bordées à l'intérieur de jaunâtre; le bec, les pieds, les ongles, sont gris.

LE SOSOVÉ.

SECONDE ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Sosové est le nom galibi de ce charmant petit oiseau, nº 456, fig. 2, dont la description est bien aisée; car il est partout d'un vert brillant, à l'exception d'une tache d'un jaune léger sur les pennes des ailes et sur les couvertures supérieures de la queue; il a le bec blanc et les pieds gris.

L'espèce en est commune à la Guiane, surtout vers l'Oyapok et vers l'Amazone. On peut les élever aisément, et ils apprennent très-bien à parler. Ils ont une voix fort semblable à celle du polichinel des marionnettes; et lorsqu'ils sont instruits, ils ne cessent de jaser.

LE TIRICA.

TROISIÈME ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Marcgrave est le premier qui ait indiqué cet oiseau. Son plumage est entièrement vert; il a les yeux noirs, le bec incarnat et les pieds bleuâtres. Il se prive très-aisément, et apprend de même à parler; il est aussi très-doux et se laisse manier facilement.

Nous croyons qu'on doit rapporter au tirica la perruche représentée, nº 837 des planches enluminées, sous le nom de *petite jaseuse :* elle est, comme le tirica, entièrement verte; elle a le bec couleur de chair, et toute la taille d'un toui.

Nous remarquerons que le tuin de Jean de Laet ne désigne pas une espèce particulière, mais toutes les perriches en général: ainsi on ne doit pas rapporter, comme l'a fait M. Brisson, le tuin de Laet au tui-tirica de Marcgrave.

M. Sonnerat fait mention d'un oiseau qu'il a vu à l'île de Luçon, et qui ressemble beaucoup au tui-tirica de Marcgrave; il est de la même grosseur et porte les mêmes couleurs, étant entièrement vert, plus foncé en dessus et plus clair en dessous : mais il en

diffère par la couleur du bec, qui est gris, au lieu qu'il est incarnat dans l'autre, et par les pieds, qui sont gris, tandis qu'ils sont bleuâtres dans le premier. Ces différences ne seroient pas assez grandes pour en faire une espèce, si les climats n'étoient pas autant éloignés; mais il est possible et même probable que cet oiseau ait été transporté de l'Amérique aux Philippines, où il pourroit avoir subi ces petits changemens.

L'ÉTÉ, ou TOUI-ÉTÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE À QUEUE COURTE.

C'est encore à Marcgrave qu'on doit la connoissance de cet oiseau, qui se trouve au Brésil. Son plumage est en général d'un vert clair; mais le croupion et le haut des ailes sont d'un beau bleu; toutes les pennes des ailes sont bordées de bleu sur leur côté extérieur, ce qui forme une longue bande bleue lorsque les ailes sont pliées; le bec est incarnat, et les pieds sont cendrés.

On peut rapporter à cette espèce l'oiseau donné par Edwards sous la dénomination de *la plus petite des perruches*, qui n'en diffère que parce qu'elle n'a pas les pennes des ailes bordées de bleu, mais de vert jaunâtre, et qu'elle a le bec et les pieds d'un beau jaune; ce qui ne fait pas des différences assez grandes pour en faire une espèce séparée.

LE TOUI À TÊTE D'OR.

CINQUIÈME ESPÈCE DE PERRICHE A QUEUE COURTE.

Cet oiseau se trouve encore au Brésil. Il a tout le plumage vert, à l'exception de la tête, qui est d'une belle couleur jaune; et comme il a la queue tres-courte, il ne faut pas le confondre avec une autre perriche à longue queue, qui a aussi la tête d'un très-beau jaune.

Une variété ou du moins une espèce très-voisine de celle-ci est l'oiseau qu'on a représenté dans la planche enluminée, nº 456, fig. 1, sous la dénomination de *petite perruche de l'île Saint-Thomas*, parce que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, dans le cabinet duque on en a fait le dessin, a dit l'avoir reçu de cette île: mais il ne diffère du toui à tête d'or qu'en ce que le jaune de la tête est beaucoup plus pâle: ce qui nous fait présumer, avec beaucoup de fondement, qu'il est de la même espèce.

Nous ne connoissons que ces cinq espèces de touis dans le nouveau continent, et nous ne savons pas si les deux petits perroquets à queue courte, le premier donné par Aldrovande, et le second par Seba, doivent s'y rapporter, parce que leurs descriptions sont trop imparfaites. Celui d'Aldrovande seroit plutôt un petit kakatoes, parce qu'il a une huppe sur la tête, et celui de Seba paroît être un lori, parce qu'il est presque tout rouge. Cependant nous ne connoissons aucun kakatoes ni aucun lori, qui leur ressemblent assez pour pouvoir assurer qu'ils sont de ces genres.

LES COUROUCOUS ou COUROUCOAIS.

Ces oiseaux, dans leur pays natal, au Brésil, sont nommés *curucuis*, qu'on doit prononcer *couroucouis* ou *couroucoais*, et ce mot représente leur voix d'une manière si sensible, que les naturels de la Guiane n'en ont supprimé que la première lettre, et les appellent *ouroucoais*. Leurs caracteres sont d'avoir le bec court, crochu, dentelé,

plus large en travers qu'épais en hauteur, et assez semblable à celui des perroquets : ce bec est entouré à sa base de plumes effilées, couchées en avant, mais moins longues que celles des oiseaux barbus dont nous parlerons dans la suite. Ils ont de plus les pieds fort courts et couverts de plumes à peu de distance de la naissance des doigts, qui sont disposés deux en arrière et deux en devant. Nous ne connoissons que trois espèces de ces oiseaux, qu'on pourroit peut-être même réduire à deux, quoique les nomenclateurs en aient indiqué six, dont les unes ne sont que des variétés de celui-ci, et les autres des oiseaux d'un genre différent.

LE COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 452, a dix pouces et demi de longueur. La tête, le cou en entier, et le commencement de la poitrine, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, sont d'un beau vert brillant, mais changeant, et qui paroît bleu à un certain aspect; les couvertures des ailes sont d'un gris bleu, varié de petites lignes noires en zigzag; et les grandes pennes des ailes sont noires, à l'exception de leur tige qui est en partie blanche; les pennes de la queue sont d'un beau vert comme le dos, à l'exception des deux extérieures qui sont noirâtres et qui ont de petites lignes transversales grises; une partie de la poitrine, le ventre, et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; le bec est jaunâtre, et les pieds sont bruns.

Un autre individu, qui paroît être la femelle de celui-ci, n'en différoit qu'en ce que toutes les parties qui sont d'un beau vert brillant dans le premier, ne sont dans celui-ci que d'un gris noirâtre et sans aucun reflet; les petites lignes en zigzag sont aussi beaucoup moins apparentes, parce que le brun noirâtre y domine, et les trois pennes extérieures de la queue ont sur leurs barbes extérieures des bandes alternatives blanches noirâtres; la mandibule supérieure du bec est entièrement brune, et l'inférieure est jaunâtre; enfin la couleur rouge s'étend beaucoup moins que dans le premier, et n'occupe que le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue.

Il y a un troisième individu, n° 737, sous la dénomination de *couroucou gris à longue queue de Cayenne*, au Cabinet du Roi, qui diffère principalement des deux précédens, en ce qu'il a la queue plus longue, et que les trois pennes extérieures de chaque côté ont leurs barbes extérieures blanches, ainsi que leur extrémité; les trois pennes extérieures de l'aile sont marquées de taches transversales alternativement blanches et noires sur le bord extérieur; on aperçoit de plus une nuance de vert doré changeant sur le dos et sur les pennes du milieu de la queue, ce qui ne se trouve pas sur le précédent; mais la couleur rouge se trouve située de même, et ne commence que sous le bas-ventre, et le bec est aussi semblable par la forme et par la couleur.

M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet, que nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois comme un excellent observateur, nous a envoyé un dessin colorié de cet oiseau, avec de bonnes observations. Il dit qu'on l'appelle à Saint-Domingue le *caleçon rouge*, et que, dans plusieurs autres îles, on le nomme *demoiselle* ou *dame angloise*.

« C'est dans l'épaisseur des forêts, ajoute-t-il, que cet oiseau se retire au temps des amours; son accent mélancolique et même triste semble être l'expression de la sensibilité profonde qui l'entraîne dans le désert pour y jouir de sa seule tendresse et de cette langueur de l'amour plus douce peut-être que ses transports. Cette voix seule décèle sa retraite, souvent inaccessible, et qu'il est difficile de reconnoître ou remarquer.

« Les amours commencent en avril. Ces oiseaux cherchent un trou d'arbre et le garnissent de poussière ou de bois vermoulu; ce lit n'est pas moins doux que le coton ou le duvet. S'ils ne trouvent pas du bois vermoulu, ils brisent du bois sain avec leur bec et le réduisent en poudre; le bec dentelé vers la pointe est assez fort pour cela : ils s'en servent aussi pour élargir l'ouverture du trou qu'ils choisissent lorsqu'elle n'est pas assez grande. Ils pondent trois ou

quatre œufs blancs et un peu moins gros que ceux de pigeon.

« Pendant que la femelle couve, l'occupation du mâle est de lui porter à manger, de faire la garde sur un rameau voisin, et de chanter. Il est silencieux et même taciturne en tout autre temps; mais tant que dure celui de l'incubation de sa femelle, il fait retentir les échos de sons languissans, qui, tout insipides qu'ils nous paroissent, charment sans doute les ennuis de sa compagne chérie.

« Les petits, au moment de leur éclosion, sont entièrement nus, sans aucun vestige de plumes, qui néanmoins paroissent pointer deux ou trois jours après. La tête et le bec des petits nouvellement éclos semblent être d'une prodigieuse grosseur, relativement au reste du corps; les jambes paroissent aussi excessivement longues, quoiqu'elles soient fort courtes quand l'oiseau est adulte. Le mâle cesse de chanter au moment que les petits sont éclos; mais il reprend son chant en renouvelant ses amours aux mois d'août et de septembre.

« Ils nourrissent leurs petits de vermisseaux, de chenilles, d'insectes; ils ont pour ennemis les rats, les couleuvres, et les oiseaux de proie de jour et de nuit : aussi l'espèce des ouroucoais n'est pas nombreuse, car la plupart sont dévorés par tous ces ennemis.

« Lorsque les petits ont pris leur essor, ils ne restent pas long-temps ensemble : ils s'abandonnent à leur instinct pour la solitude et se dispersent.

« Dans quelques individus, les pattes sont de couleur rougeâtre; dans d'autres, d'un bleu ardoisé. On n'a point observé si cette diversité tient à l'âge ou appartient à la différence du sexe. »

M. le chevalier Deshayes a essayé de nourrir quelques-uns de ces oiseaux de l'année précédente : mais ses soins ont été inutiles; soit langueur ou fierté, ils ont obstinément refusé de manger. « Peut-être, dit-il, eussé-je mieux réussi en prenant de petits nouveau-nés : mais un oiseau qui fuit si loin de nous, et pour qui la nature a mis le bonheur dans la liberté et le silence du désert, paroît n'être pas né pour l'esclavage, et devoir rester étranger à toutes les habitudes de la domesticité. »

LE COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

SECONDE ESPÈCE.

Cet oiseau a environ onze pouces de longueur; les ailes pliées ne s'étendent pas tout-a-fait jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. La tête et le dessus du cou sont noirâtres, avec quelques reflets d'un assez beau vert en quelques endroits; le dos, le croupion, et les couvertures du dessus de la queue sont d'un vert brillant, ainsi que les cuisses; les grandes couvertures des ailes sont noirâtres, avec de petites taches blanches; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, et les quatre ou cinq plus extérieures ont la tige blanche; les pennes de la queue sont de même couleur que celles des ailes, excepté qu'elles ont quelques reflets de vert brillant; les trois extérieures de chaque côté sont rayées transversalement de noir et de blanc; la gorge et le dessous du cou sont d'un brun noirâtre; la poitrine, le ventre, et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune; le bec est dentelé et paroît d'un brun noirâtre, ainsi que les pieds; les ongles sont noirs; la queue est étagée, la plume de chaque côté ayant deux pouces de moins que les deux du milieu qui sont les plus longues.

Il se trouve entre le couroucou à ventre rouge et le couroucou à ventre jaune, n° 195, quelques variétés que nos nomenclateurs ont prises pour des espèces différentes : par exemple, celui que l'on a représenté dans les planches enluminées, n° 765, sous la dénomination de *couroucou de la Guiane*, n'est qu'une variété d'âge du couroucou à ventre jaune, duquel il ne diffère que par la couleur du dessus du dos, qui, dans l'oiseau adulte, est d'un beau bleu d'azur, et, dans l'oiseau jeune, d'une couleur cendrée.

De même, l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 736, sous la dénomination de *couroucou à queue rousse de Cayenne*, est encore une variété provenant de la mue de ce même couroucou à ventre jaune, puisqu'il n'en diffère que par la couleur des plumes du dos et de la queue, qui sont rousses au lieu d'être bleues.

On doit rapporter encore comme variété à ce même couroucou à ventre jaune, l'oiseau indiqué par M. Brisson sous la dénomination de *couroucou vert à ventre blanc de Cayenne,* parce qu'il n'en diffère que par la couleur du ventre qui paroît provenir de l'âge de l'oiseau; car les plumes de cet oiseau, décrit par M. Brisson, n'étoient pas entièrement formées. Ce pourroit être aussi une variété accidentelle qui ne se trouve que dans quelques individus; mais il paroît certain que ni l'une ni l'autre de ces trois variétés ne doivent être regardées comme des espèces distinctes et séparées.

Nous avons vu un autre individu de cette même espèce, dont la poitrine et le ventre étoient blanchâtres avec une teinte de jaune citron en plusieurs endroits; ce qui nous a fait soupçonner que le couroucou à ventre blanc, dont nous venons de parler, n'étoit qu'une variété du couroucou à ventre jaune.

LE COUROUCOU A CHAPERON VIOLET.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce couroucou a la gorge, le cou, la poitrine, d'un violet très-rembruni; la tête de même couleur, à l'exception de celle du front, du tour des yeux, et des oreilles, qui est noirâtre; les paupières sont jaunes; le dos et le croupion d'un vert foncé avec des reflets dorés; les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert bleuâtre avec les mêmes reflets dorés; les ailes sont brunes, et leurs couvertures ainsi que les pennes moyennes sont pointillées de blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un vert tirant au bleuâtre, et terminées de noir; les deux paires suivantes sont de la même couleur dans ce qui paroît, et noirâtres dans le reste; les trois paires latérales sont noires, rayées, et terminées de blanc; le bec est de couleur plombée à sa base, et blanchâtre vers la pointe; la queue dépasse les ailes pliées de deux pouces neuf lignes, et la longueur totale de l'oiseau est d'environ neuf pouces et demi.

M. Koelreuter a appelé cet oiseau *lanius;* mais il est bien différent, même par le genre, de celui de la pie-grièche, du lanier, et de tout autre oiseau de proie. Un bec large et court, des barbes autour du bec inférieur, voilà ce qui marque la place de cet oiseau parmi les couroucous; et tous les attributs qui lui sont communs avec les coucous, tels que les pieds très-courts et couverts de plumes jusqu'aux doigts, qui sont foibles et disposés par paires, l'une en avant et l'autre en arrière, les ongles courts et peu crochus, enfin le manque de membrane autour de la base du bec, sont tous des caractères qui l'éloignent entièrement de la classe des oiseaux de proie.

Les couroucous sont des oiseaux solitaires qui vivent dans l'épaisseur des forêts humides, où ils se nourrissent d'insectes. On ne les voit jamais aller en troupe; ils se tiennent ordinairement sur les branches à une moyenne hauteur, le mâle séparé de la femelle qui est posée sur un arbre voisin. On les entend se rappeler alternativement en répétant leur sifflement grave et monotone *ouroucouais.* Ils ne volent point au loin, mais seulement d'un arbre à un autre, et encore rarement; car ils demeurent tranquilles au même lieu pendant la plus grande partie de la journée, et sont cachés dans les rameaux touffus, où l'on a beaucoup de peine à les découvrir, quoiqu'ils fassent entendre leur voix à tout moment : mais comme ils ne remuent pas, on ne les aperçoit pas aisément. Ces oiseaux sont si garnis de plumes, qu'on les juge beaucoup plus gros qu'ils ne le sont réellement; ils paroissent de la grosseur d'un pigeon, et n'ont pas plus de chair qu'une grive : mais ces plumes si nombreuses et si serrées sont en même temps si légèrement implantées, qu'elles tombent au moindre frottement; en sorte qu'il est difficile de préparer la peau de ces oiseaux pour les conserver dans les cabinets. Ce sont, au reste, les plus beaux oiseaux de l'Amérique méridionale, et ils sont assez communs dans l'intérieur des terres. Fernandes dit que c'est avec les belles plumes du couroucou à ventre rouge que les Mexicains faisoient des portraits et des tableaux très-agréables, et d'autres ornemens qu'ils portoient les jours de fête ou de combat.

Il y a deux autres oiseaux indiqués par Fernandes, dont M. Brisson a cru devoir faire des especes de couroucous : mais il est certain que ni l'un ni l'autre n'appartiennent à ce genre.

Le premier est celui que Fernandès a dit

être semblable à l'étourneau, et duquel nous avons fait mention à la suite des étourneaux (t. VII). Je suis étonné que M. Brisson ait voulu en faire un couroucou, puisque Fernandès dit lui-même qu'il est du genre de l'étourneau, et qu'ils sont semblables par la figure : or les étourneaux ne ressemblent en rien aux couroucous ; le bec, la disposition des doigts, la forme du corps, tout est si éloigné, si différent dans ces deux oiseaux, qu'il n'y a nulle raison de les réunir dans un même genre.

Le second oiseau que M. Brisson a pris pour un couroucou est celui que Fernandès dit être d'une grande beauté, gros comme un pigeon, se trouvant sur le bord de la mer, et qui a le bec long, large, noir, un peu crochu. Cette forme du bec est, comme l'on voit, bien différente de celle du bec des couroucous, et cela seul devoit suffire pour le faire exclure de ce genre. Fernandès ajoute qu'il ne chante pas, et que sa chair n'est pas bonne à manger ; qu'il a la tête bleue, et le reste du plumage d'un bleu varié de vert, de noir, et de blanchâtre. Mais ces indications ne nous paroissent pas encore suffisantes pour pouvoir rapporter cet oiseau du Mexique à quelque genre connu.

LE COUROUCOUCOU.

Entre la grande famille du coucou et celle du couroucou, il paroit que l'on peut placer un oiseau qui semble participer des deux, en supposant que son indication donnée par Seba soit moins fautive et plus exacte que la plupart de celles qu'on trouve dans son gros ouvrage : voici ce qu'il en dit :

« Il a la tête d'un rouge tendre, et surmontée d'une belle huppe d'un rouge plus vif et varié de noir. Le bec est d'un rouge pâle ; le dessus du corps d'un rouge vif ; les couvertures des ailes et le dessous du corps sont d'un rouge tendre ; les pennes des ailes et celles de la queue sont d'un jaune ombré d'une teinte noirâtre. »

Cet oiseau est moins gros que la pie ; sa longueur totale est d'environ dix pouces.

Il faut remarquer que Seba ne parle point de la disposition des doigts, et que, dans la figure, ils paroissent disposés trois et un, et non pas deux et deux ; mais ayant donné à cet oiseau le nom de *coucou*, c'étoit dire assez qu'il avoit les doigts disposés de cette dernière manière.

LE TOURACO.

Cet oiseau, n° 601, est un des plus beaux de l'Afrique, parce que, indépendamment de son plumage brillant par les couleurs, et de ses beaux yeux couleur de feu, il porte sur la tête une espèce de huppe, ou plutôt une couronne qui lui donne un air de distinction. Je ne vois donc pas pourquoi nos nomenclateurs l'ont mis dans le genre des coucous, qui, comme tout le monde sait, sont des oiseaux très-laids, d'autant que le touraco en diffère non seulement par la couronne de la tête, mais encore par la forme du bec, dont la partie supérieure est plus arquée que dans les coucous, avec lesquels il n'a de commun que d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière ; et comme ce caractère appartient à beaucoup d'oiseaux, c'est sans aucun fondement qu'on a confondu avec les coucous le touraco, qui nous paroit être d'un genre isolé.

Cet oiseau est de la longueur du geai : mais sa queue large et longue semble agrandir sa taille, quoiqu'il ait les ailes très-courtes ; car elles n'atteignent qu'à l'origine de sa longue queue. Il a la mandibule supérieure convexe, recouverte de plumes rabattues du front, et dans lesquelles les narines sont cachées : son œil vif et plein de feu est entouré d'une paupière écarlate, surmontée d'un grand nombre de papilles éminentes de la même couleur. La belle huppe ou plutôt la *mitre* qui lui couronne la tête est un faisceau de plumes relevées, fines et soyeuses, et composées de brins si déliés, que toute la touffe en est transparente : le beau camail vert qui lui couvre tout le cou, la poitrine et les épaules, est composé de brins de la même nature, aussi déliés et soyeux.

Nous connoissons deux espèces, ou plu-

tôt deux variétés dans ce genre, dont l'une nous est venue sous le nom de *touraco d'Abyssinie*, et la seconde sous celui de *touraco du cap de Bonne-Espérance*.

Elles ne diffèrent guère que par les teintes, la masse et le fond des couleurs étant les mêmes. Le touraco d'Abyssinie porte une huppe noirâtre, ramassée, et rabattue en arrière et en flocons : les plumes du front, de la gorge, et du tour du cou, sont d'un vert de pré; la poitrine et le haut du dos sont de cette même couleur, mais avec une teinte olive qui vient se fondre dans un brun pourpré, rehaussé d'un beau reflet vert; tout le dos, les couvertures des ailes et leurs pennes les plus près du corps, ainsi que toutes celles de la queue, sont colorées de même : toutes les grandes pennes de l'aile sont d'un beau rouge cramoisi avec une échancrure de noir aux petites barbes vers la pointe; nous ne concevons pas comment M. Brisson n'a vu que quatre de ces plumes rouges : le dessous du corps est gris brun, foiblement nuancé de gris clair.

Le touraco du cap de Bonne-Espérance ne diffère de celui d'Abyssinie que par la huppe relevée en panache, tel que nous venons de le décrire, et qui est d'un beau vert clair, quelquefois frangé de blanc : le cou est du même vert qui va se fondre et s'éteindre sur les épaules dans la teinte sombre, à reflet vert lustré.

Nous avons eu vivant le touraco du Cap. On nous avoit assuré qu'il se nourrissoit de riz, et on ne lui offrit d'abord que cette nourriture : il n'y toucha pas, s'affama, et, dans cette extrémité, il avaloit sa fiente; il ne subsista pendant deux ou trois jours que d'eau et de sucre dont on avoit mis un morceau dans sa cage : mais voyant apporter des raisins sur la table, il marqua l'appétit le plus vif; on lui en donna des grains, il les avala avidement; il s'empressa de même pour des pommes, puis pour des oranges; depuis ce temps on l'a nourri de fruits pendant plusieurs mois. Il paroît que c'est sa nourriture naturelle, son bec courbé n'étant point fait du tout pour ramasser des grains : ce bec présente une large ouverture, fendue jusqu'au dessous des yeux. Cet oiseau saute et ne marche pas : il a les ongles aigus et forts, et la serre bonne, les doigts robustes et recouverts de fortes écailles. Il est vif et s'agite beaucoup. Il fait entendre à tout moment un petit cri bas et rauque, *creü*, *creü*, du fond du gosier, et sans ouvrir le bec : mais de temps en temps il jette un autre cri éclatant et très-fort, *co, co, co, co, co, co, co;* les premiers accens graves, les autres plus hauts, précipités, et très-bruyans, d'une voix perçante et rude. Il fait entendre de lui-même ce cri quand il a faim; mais il le répète à volonté quand on l'excite et qu'on l'anime en l'imitant.

Ce bel oiseau m'a été donné par madame la princesse de Tingri, et je dois lui en témoigner ma respectueuse reconnoissance : il est même devenu plus beau qu'il n'étoit d'abord; car il étoit dans un état de mue, lorsque j'en ai fait la description qu'on vient de lire : aujourd'hui, c'est-à-dire quatre mois après, il a refait son plumage et repris de nouvelles beautés; il porte deux traits blancs de petites plumes ou poils ras et soyeux, l'un assez court à l'angle intérieur de l'œil, l'autre devant l'œil et prolongé en arrière à l'angle extérieur; entre deux est un autre trait de ce même duvet, mais d'un violet foncé : son manteau et sa queue brillent d'un riche bleu pourpré, et sa huppe est verte et sans franges. Ces nouveaux caractères me font croire qu'il ne ressemble pas exactement au touraco du cap de Bonne-Espérance, comme je l'avois cru d'abord; il me paroît différer aussi par ces mêmes caractères de celui d'Abyssinie. Voilà donc trois variétés dans le genre du touraco; mais nous ne pouvons encore décider si elles sont spécifiques ou individuelles, périodiques ou constantes, ou seulement sexuelles.

Il ne paroît pas que cet oiseau se trouve en Amérique, quoique Albin l'ait donné comme venant du Mexique. Edwards assure qu'il est indigène en Guinée, d'où il est impossible que l'individu dont parle Albin ait été transporté en Amérique. Nous ne savons rien sur les habitudes naturelles de cet oiseau dans son état de liberté; mais comme il est d'une grande beauté, il faut espérer que les voyageurs le remarqueront et nous feront part de leurs observations.

LE COUCOU.

Dès le temps d'Aristote on disoit communément que jamais personne n'avoit vu la couvée du coucou : on savoit dès lors que cet oiseau, n° 811, pond comme les autres,

mais qu'il ne fait point de nid; on savoit qu'il dépose ses œufs ou son œuf (car il est rare qu'il en dépose deux au même endroit) dans les nids des autres oiseaux, plus petits ou plus grands, tels que les fauvettes, les verdiers, les alouettes, les ramiers, etc.; qu'il mange souvent les œufs qu'il y trouve; qu'il laisse à l'étrangère le soin de couver, nourrir, élever sa géniture; que cette étrangère, et nommément la fauvette, s'acquitte fidèlement de tous ces soins, et avec tant de succès, que ses élèves deviennent très-gras, et sont alors un morceau succulent : on savoit que leur plumage change beaucoup lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte; on savoit enfin que les coucous commencent à paroître et à se faire entendre dès les premiers jours du printemps, qu'ils ont l'aile foible en arrivant, qu'ils se taisent pendant la canicule; et l'on disoit que certaine espèce faisoit sa ponte dans des trous de rochers escarpés. Voilà les principaux faits de l'histoire du coucou; ils étoient connus il y a deux mille ans, et les siècles postérieurs n'y ont rien ajouté; quelques-uns même de ces faits étoient tombés dans l'oubli, notamment leur ponte dans des trous de rochers. On n'a pas ajouté davantage aux fables qui se débitent depuis le même temps à peu près sur cet oiseau singulier : le faux a ses limites ainsi que le vrai; l'un et l'autre est bientôt épuisé sur tout sujet qui a une grande célébrité, et dont par conséquent on s'occupe beaucoup.

Le peuple disoit donc il y a vingt siècles, comme il le dit encore aujourd'hui, que le coucou n'est autre chose qu'un petit épervier métamorphosé; que cette métamorphose se renouvelle tous les ans à une époque déterminée; que lorsqu'il revient au printemps, c'est sur les épaules du milan, qui veut bien lui servir de monture, afin de ménager la foiblesse de ses ailes (complaisance remarquable dans un oiseau de proie tel que le milan); qu'il jette sur les plantes une salive qui leur est funeste par les insectes qu'elle engendre; que la femelle coucou a l'attention de pondre dans chaque nid qu'elle peut découvrir un œuf de la couleur des œufs de ce nid [1] pour mieux tromper la mère; que celle-ci se fait la nourrice ou la gouvernante du jeune coucou; qu'elle lui sacrifie ses petits, qui lui paroissent moins jolis [2]; qu'en vrai marâtre elle les néglige, ou qu'elle les tue et les lui fait manger. D'autres soupçonnent que la mère coucou revient au nid où elle a déposé son œuf, et qu'elle chasse ou mange les enfans de la maison pour mettre le sien plus à son aise; d'autres vouloient que ce soit celui-ci qui en fasse sa proie, ou du moins qui les rende victimes de sa voracité, en s'appropriant exclusivement toutes les subsistances que peut fournir la pourvoyeuse commune. Élien raconte que le jeune coucou sentant bien en lui-même qu'il est bâtard ou plutôt qu'il est un intrus, et craignant d'être traité comme tel sur les seules couleurs de son plumage, s'envole dès qu'il peut remuer les ailes, et va rejoindre sa véritable mère [3]; d'autres prétendent que c'est la nourrice qui abandonne le nourrisson, lorsqu'elle s'aperçoit, aux couleurs de son plumage, qu'il est d'une autre espèce; enfin plusieurs croient qu'avant de prendre son essor, le nourrisson dévore la nourrice qui lui avoit tout donné, jusqu'à son propre sang. Il semble qu'on ait voulu faire du coucou un archétype d'ingratitude [4]; mais il ne falloit pas lui prêter des crimes physiquement impossibles. N'est-il pas impossible en effet que le jeune coucou, à peine en état de manger seul, ait assez de force pour dévorer un pigeon ramier, une alouette, un bruant, une fauvette? Il est vrai que l'on peut citer en preuve de cette possibilité un fait rapporté par un auteur grave, M. Klein, qui l'avoit observé à l'âge de seize ans. Ayant découvert dans le jardin de son père un nid de fauvette, et dans ce nid un œuf unique, qu'on soupçonna être un œuf de coucou, il donna au coucou le temps d'éclore et même de se revêtir de plumes; après quoi il renferma le nid et l'oiseau dans une cage qu'il laissa sur place : quelques jours après, il trouva la mère fauvette prise entre les bâtons de la cage, ayant la tête engagée dans le gosier du jeune coucou, qui l'avait avalée, dit-on, par mégarde, croyant avaler seulement la chenille que sa nourrice lui présentoit apparemment de trop près. Ce sera quelque fait semblable qui aura donné

1. Le véritable œuf du coucou est plus gros que celui du rossignol, de forme moins allongée, de couleur grise presque blanchâtre, tacheté vers le gros bout de brun violet presque effacé, et de brun foncé plus tranché; enfin marqué dans sa partie moyenne de quelques traits irréguliers couleur de marron.

2. Les coucous sont hideux lorsqu'ils viennent d'éclore, et même plusieurs jours après qu'ils sont éclos.

3. On a dit aussi, en se jetant dans l'excès opposé, et même opposé à toutes les observations, que la mère coucou, oubliant ses propres œufs, couvoit des œufs étrangers.

4. Ingrat comme un coucou, disent les Allemands. Mélanchthon a fait une belle harangue contre l'ingratitude de cet oiseau.

lieu à la mauvaise réputation de cet oiseau; mais il n'est pas vrai qu'il ait l'habitude de dévorer ni sa nourrice ni les petits de sa nourrice. Premièrement, il a le bec trop foible, quoique assez gros; le coucou de M. Klein en est la preuve, puisqu'il mourut étouffé par la tête de la fauvette, dont il n'avoit pu briser les os. En second lieu, comme les preuves tirées de l'impossible sont souvent équivoques et presque toujours suspectes aux bons esprits, j'ai voulu constater le fait par la voie de l'expérience. Le 27 juin, ayant mis un jeune coucou de l'année, qui avoit déjà neuf pouces de longueur totale, dans une cage ouverte, avec trois jeunes fauvettes qui n'avoient pas le quart de leurs plumes, et ne mangeoient point encore seules, ce coucou, loin de les dévorer ou de les menacer, sembloit vouloir reconnoître les obligations qu'il avoit à l'espèce; il souffroit avec complaisance que ces petits oiseaux, qui ne paroissoient point du tout avoir peur de lui, cherchassent un asile sous ses ailes, et s'y réchauffassent comme ils eussent fait sous les ailes de leur mère; tandis que dans le même temps une jeune chouette de l'année, et qui n'avoit encore vécu que de la becquée qu'on lui donnoit, apprit à manger seule en dévorant toute vivante une quatrième fauvette que l'on avoit attachée auprès d'elle. Je sais que quelques-uns, pour dernier adoucissement, ont dit que le coucou ne mangeoit que les petits oiseaux qui venoient d'éclore et n'avoient point encore de plumes. A la vérité, ces petits embryons sont, pour ainsi dire, des êtres intermédiaires entre l'œuf et l'oiseau, et par conséquent peuvent absolument être mangés par un animal qui a coutume de se nourrir d'œufs couvés ou non couvés; mais ce fait, quoique moins invraisemblable, ne doit passer pour vrai que lorsqu'il aura été constaté par l'observation.

Quant à la salive du coucou, on sait que ce n'est autre chose que l'exsudation écumeuse de la larve d'une certaine cigale appelée la *bedaude* [1]. Il est possible qu'on ait vu un coucou chercher cette larve dans son écume, et qu'on ait cru l'y voir déposer sa salive; ensuite on aura remarqué qu'il sortoit un insecte de pareilles écumes, et on se sera cru fondé à dire qu'on avoit vu la salive du coucou engendrer la vermine.

Je ne combattrai pas sérieusement la prétendue métamorphose annuelle du coucou en épervier [2]; c'est une absurdité qui n'a jamais été crue par les vrais naturalistes, et que quelques-uns d'eux ont réfutée : je dirai seulement que ce qui a pu y donner occasion, c'est que ces deux oiseaux ne se trouvent guère dans nos climats en même temps, et qu'ils se ressemblent par le plumage [3], par la couleur des yeux et des pieds, par la longue queue, par leur estomac membraneux, par la taille, par le vol, par leur peu de fécondité, par leur vie solitaire, par les longues plumes qui descendent des jambes sur le tarse, etc. Ajoutez à cela que les couleurs du plumage sont fort sujettes à varier dans l'une et l'autre espèce, au point qu'on a vu une femelle coucou, bien vérifiée femelle par la dissection, qu'on eût prise pour le plus bel émerillon, quant aux couleurs, tant son plumage étoit joliment varié [4]. Mais ce n'est point tout cela qui constitue l'oiseau de proie : c'est le bec et la serre; c'est le courage et la force, du moins la force relative, et à cet égard il s'en faut bien que le coucou soit un oiseau de proie [5] : il ne l'est pas un seul jour de sa vie, si ce n'est en apparence et par des circonstances singulières, comme le fut celui de M. Klein. M. Lottinger a observé que les coucous de cinq ou six mois sont aussi niais que les jeunes pigeons; qu'ils ont si peu de mouvemens, qu'ils restent des heures dans la même place, et si peu d'appétit, qu'il faut les aider à avaler. Il est vrai qu'en vieillissant ils prennent un peu plus de hardiesse, et qu'ils en imposent quelquefois à de véritables oiseaux de proie. M. le vicomte de Querhoent, dont le témoignage mérite toute confiance, en a vu un qui, lorsqu'il croyoit avoir quelque chose à

1. On a dit que les cigales qui sortoient de cette larve donnoient la mort au coucou en le piquant sous l'aile. C'est tout au plus quelque fait particulier mal vu, et plus mal à propos généralisé.

2. Je viens d'être spectateur d'une scène assez singulière. Un épervier s'étoit jeté dans une basse-cour assez bien peuplée; dès qu'il fut posé, un jeune coq de l'année s'élança sur lui et le renversa sur son dos : dans cette situation, l'épervier, se couvrant de ses serres et de son bec, en imposa aux poules et dindes qui crioient en tumulte autour de lui; quand il fut un peu rassuré, il se releva, et alloit prendre sa volée, lorsque le jeune coq se jeta sur lui une seconde fois, le renversa comme la première, et le tint ou l'occupa assez long-temps pour qu'on pût s'en saisir.

3. Surtout étant vus par dessous, tandis qu'ils volent. Le coucou bat des ailes en partant, et file ensuite comme le tiercelet.

4. M. Hérissant a vu plusieurs coucous qui, par leur plumage, ressembloient à différentes espèces d'émouchets ou mâles d'éperviers, et un autre qui ressembloit assez à un pigeon biset.

5. Aristote dit avec raison que c'est un oiseau timide; mais je ne sais pourquoi il cite en preuve de sa timidité son habitude de pondre au nid d'autrui.

craindre d'un autre oiseau, hérissoit ses plumes, haussoit et baissoit la tête lentement et à plusieurs reprises, puis s'élançoit en criant, et, par ce manége, mettoit souvent en fuite une crécerelle qu'on nourrissoit dans la même maison[1].

Au reste, bien loin d'être ingrat, le coucou paroît conserver le souvenir des bienfaits et n'y être pas insensible. On prétend qu'en arrivant de son quartier d'hiver, il se rend avec empressement au lieu de sa naissance, et que, lorsqu'il y retrouve sa nourrice ou ses frères nourriciers, tous éprouvent une joie réciproque, qu'ils expriment chacun à leur manière; et sans doute ce sont ces expressions différentes, ce sont leurs caresses mutuelles, leurs cris d'allégresse, leurs jeux, qu'on aura pris pour une guerre que les petits oiseaux faisoient au coucou. Il se peut néanmoins qu'on ait vu entre eux de véritables combats; par exemple, lorsqu'un coucou étranger, cédant à son instinct[2], aura voulu détruire leurs œufs pour placer le sien dans leur nid, et qu'ils l'auront pris sur le fait. C'est cette habitude bien constatée qu'il a de pondre dans le nid d'autrui qui est la principale singularité de son histoire, quoiqu'elle ne soit pas absolument sans exemple. Gesner parle d'un certain oiseau de proie fort ressemblant à l'autour, qui pond dans le nid du choucas; et si l'on veut croire que cet oiseau inconnu, qui ressemble à l'autour, n'est autre chose qu'un coucou, d'autant plus que celui-ci a été souvent pris pour un oiseau de proie, et que l'on ne connoît point de véritable oiseau de proie qui ponde dans des nids étrangers, du moins on ne peut nier que les torcous n'établissent quelquefois leur nombreuse couvée dans des nids de sittelle, comme je m'en suis assuré; que les moineaux ne s'emparent aussi des nids d'hirondelles, etc.: mais ce sont des cas assez rares, surtout à l'égard des espèces qui construisent un nid, pour que l'habitude qu'a le coucou de pondre tous les ans dans des nids étrangers, doive être regardée comme un phénomène singulier.

Une autre singularité de son histoire, c'est qu'il ne pond qu'un œuf, du moins qu'un seul œuf dans chaque nid; car il est possible qu'il en ponde deux, comme le dit Aristote, et comme on l'a reconnu possible par la dissection des femelles, dont l'ovaire présente assez souvent deux œufs bien conformés et d'égale grosseur.

Ces deux singularités semblent tenir à une troisième, et pouvoir s'expliquer par elle; c'est que leur mue est plus tardive et plus complète que celle de la plupart des oiseaux. On rencontre quelquefois, l'hiver, dans le creux des arbres, un ou deux coucous entièrement nus, nus au point qu'on les prendroit, au premier coup d'œil, pour de véritables crapauds. Le R. P. Bougot, que nous avons cité plusieurs fois avec la confiance qui lui est due, nous a assuré en avoir vu un dans cet état, qui avoit été trouvé, sur la fin de décembre, dans un trou d'arbre. De quatre autres coucous élevés, l'un chez M. Johnson, cité par Willughby, le second chez M. le comte de Buffon, le troisième chez M. Hébert, et le quatrième chez moi, le premier devint languissant aux approches de l'hiver, ensuite galeux, et mourut; le second et le troisième se dépouillèrent totalement de leurs plumes dans le mois de novembre; et le quatrième, qui mourut sur la fin d'octobre, en avoit perdu plus de la moitié: le second et le troisième moururent aussi; mais avant de mourir ils tombèrent dans une espèce d'engourdissement et de torpeur. On cite plusieurs autres faits semblables; et si l'on a eu tort d'en conclure que tous les coucous qui paroissent l'été dans un pays y restent l'hiver dans des arbres creux ou dans des trous en terre, engourdis[3], dépouillés de plumes, et, selon

1. Un coucou adulte, élevé chez M. Lottinger, se jetoit sur tous les oiseaux, sur les plus forts comme sur les plus foibles, sur ceux de son espèce comme sur les autres, attaquant la tête et les yeux par préférence; il s'élançoit même sur les oiseaux empaillés, et quelque rudement qu'il fût repoussé, il revenoit toujours à la charge, sans se rebuter jamais. Pour moi, j'ai reconnu, par mes propres observations, que les coucous menacent la main qui s'avance pour les prendre, qu'ils s'élèvent et s'abaissent alternativement en se hérissant, et même qu'ils mordent avec une sorte de colère, mais sans beaucoup d'effet.

2. Aristote, Pline, et ceux qui les ont copiés ou qui ont renchéri sur eux, s'accordent à dire que le coucou est timide: que tous les petits oiseaux lui courent sus, et qu'il n'en est pas un d'eux qui ne le mette en fuite: d'autres ajoutent que cette persécution vient de ce qu'il ressemble à un oiseau de proie. Mais depuis quand les petits oiseaux poursuivent-ils les oiseaux de proie?

3. Ceux qui parlent de ces coucous trouvés l'hiver dans des trous s'accordent tous à dire qu'ils sont absolument nus, et ressemblent à des crapauds. Cela me feroit soupçonner qu'on a pris quelquefois pour des coucous des grenouilles qui passent véritablement l'hiver dans des trous sans manger, sans pouvoir manger, ayant la bouche fermée et les deux mâchoires comme soudées ensemble. Au demeurant, Aristote dit positivement que les coucous ne paroissent point l'hiver dans la Grèce.

quelques-uns, avec une ample provision de blé (dont toutefois cette espèce ne mange jamais), on peut du moins, ce me semble, en conclure légitimement, 1° que ceux qui, au moment du départ, sont malades ou blessés, ou trop jeunes, en un mot, trop foibles, par quelque raison que ce soit, pour entreprendre une longue route, restent dans le pays où ils se trouvent, et y passent l'hiver, se mettant de leur mieux à l'abri du froid dans le premier trou qu'ils rencontrent à quelque bonne exposition, comme font les cailles, et comme avoit fait apparemment le coucou vu par le R. P. Bougot; 2° qu'en général ces sortes d'oiseaux entrent en mue fort tard, que par conséquent ils refont leurs plumes aussi fort tard, et qu'à peine elles sont refaites au temps où ils reparoissent, c'est-à-dire au commencement du printemps. Aussi ont-ils les ailes foibles alors, et ne vont-ils que rarement sur les grands arbres; mais ils se traînent, pour ainsi dire, de buissons en buissons, et se posent même quelquefois à terre, où ils sautillent comme les grives. On peut donc dire que, dans la saison de l'amour, le superflu de la nourriture étant presque entièrement absorbé par l'accroissement des plumes, ne peut fournir que très-peu à la reproduction de l'espèce; que c'est par cette raison que la femelle coucou ne pond ordinairement qu'un œuf ou tout au plus deux; que cet oiseau ayant moins de ressources en lui-même pour l'acte principal de la régénération, il a aussi moins d'ardeur pour tous les actes accessoires tendant à la conservation de l'espèce, tels que la nidification, l'incubation, l'éducation des petits, etc., tous actes qui partent d'un même principe et gardent entre eux une sorte de proportion. D'ailleurs, de cela seul que les mâles de cette espèce ont l'instinct de manger les œufs des oiseaux, la femelle doit cacher soigneusement le sien; elle ne doit pas retourner à l'endroit où elle l'a déposé, de peur de l'indiquer à son mâle; elle doit donc choisir le nid le mieux caché, le plus éloigné des endroits qu'il fréquente; elle doit même, si elle a deux œufs, les distribuer en différens nids; elle doit les confier à des nourrices étrangères, et se reposer sur ces nourrices de tous les soins nécessaires à leur entier développement : c'est aussi ce qu'elle fait, en prenant néanmoins toutes les précautions qui lui sont inspirées par la tendresse pour sa géniture, et sachant résister à cette tendresse même pour qu'elle ne se trahisse point par indiscrétion. Considérés sous ce point de vue, les procédés du coucou rentreroient dans la règle générale, et supposeroient l'amour de la mère pour ses petits, et même un amour bien entendu, qui préfère l'intérêt de l'objet aimé à la douce satisfaction de lui prodiguer ses soins. D'ailleurs, la seule dispersion de ses œufs en différens nids, quelle qu'en puisse être la cause, soit la nécessité de les dérober à la voracité du mâle, soit la petitesse du nid[1], suffiroit seule et très-évidemment pour lui en rendre l'incubation impossible : or, cette dispersion des œufs de coucou est plus que probable, puisque, comme nous l'avons dit, on trouve assez souvent deux œufs bien formés dans l'ovaire des femelles, et très-rarement deux de ces œufs dans le même nid. Au reste, le coucou n'est pas le seul parmi les oiseaux connus qui ne fasse point de nid; plusieurs espèces de mésanges, les pies, les martins-pêcheurs, etc., n'en font point non plus. Il n'est pas le seul qui ponde dans des nids étrangers, comme nous venons de le dire. Il n'est pas non plus le seul qui ne couve point ses œufs : nous avons vu que l'autruche, dans la zone torride, dépose les siens sur le sable, où la seule chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. Il est vrai qu'elle ne les perd guère de vue, et qu'elle veille assidûment à leur conservation : mais elle n'a pas les mêmes motifs que la femelle du coucou pour les cacher et pour dissimuler son attachement; elle ne prend pas non plus, comme cette femelle, des précautions suffisantes pour la dispenser de tout autre soin. La conduite du coucou n'est donc point une irrégularité absurde, une anomalie monstrueuse, une exception aux lois de la nature, comme l'appelle Willughby; mais c'est un effet nécessaire de ces mêmes lois, une nuance qui appartient à l'ordre de leurs résultats, et qui ne pourroit y manquer sans laisser un vide dans le système général, sans causer une interruption dans la chaîne des phénomènes.

Ce qui semble avoir le plus étonné certains naturalistes, c'est la complaisance qu'ils appellent dénaturée de la nourrice du coucou, laquelle oublie si facilement ses propres œufs pour donner tous ses soins à celui d'un oiseau étranger, et même d'un oiseau destructeur de sa propre famille. Un de ces naturalistes, fort habile d'ailleurs en ornithologie, frappé de cette singularité, a fait des

1. Des personnes dignes de foi m'ont dit avoir vu deux fois deux coucous dans un seul nid, mais toutes les deux fois dans un nid de grive : or un nid de grive est beaucoup plus grand qu'un nid de fauvette, de chantre ou de rouge-gorge.

observations suivies sur cette matière, en ôtant à plusieurs petits oiseaux les œufs qu'ils avoient pondus, et y substituant un œuf unique de quelque oiseau autre que le coucou et que celui auquel appartenoit le nid : il s'est cru en droit de conclure de ces observations qu'aucun des oiseaux qui se chargent de couver l'œuf du coucou, même au préjudice de sa propre famille, ne se chargeroit de couver un œuf unique de tout autre oiseau qui lui seroit présenté dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire, qui seroit substitué à tous les siens, parce que cette complaisance est nécessaire au seul coucou, et que lui seul en jouit en vertu d'une loi spéciale du Créateur.

Mais que cette conséquence paroîtra précaire et hasardée, si l'on pèse les réflexions suivantes ! 1° Il faut remarquer que la proposition dont il s'agit est générale, par cela même qu'elle est exclusive; qu'à ce titre il ne faudroit qu'un seul fait contraire pour la réfuter ; et que même en supposant qu'on n'auroit point connoissance des faits contraires, il faudroit, pour l'établir, un peu plus de quarante-six observations ou expériences faites sur une vingtaine d'espèces; 2° qu'il en faudroit beaucoup plus encore et de plus rigoureusement vérifiées, pour établir la nécessité et l'existence d'une loi particulière, dérogeant aux lois générales de la nature en faveur du coucou; 3° qu'en admettant que les expériences eussent été faites en nombre suffisant et suffisamment vérifiées, il eût fallu encore, pour les rendre concluantes, en assimiler les procédés autant qu'il étoit possible, dans toutes leurs circonstances, et n'y souffrir absolument d'autres différences que celles de l'œuf. Par exemple, il n'est pas égal, sans doute, que l'œuf soit déposé dans un nid étranger par un homme ou par un oiseau; par un homme qui couve une hypothèse chérie, contraire à la réussite de l'incubation de l'œuf, ou par un oiseau qui paroît ne désirer rien tant que cette réussite ; or, puisque l'on ne pouvoit pas se servir du coucou, du merle, de l'écorcheur, de la fauvette, ou du roitelet, pour substituer un œuf unique de ces différentes espèces aux œufs des chantres, rouge-gorges, lavandières, etc., il eût fallu que la même main qui avoit agi dans ces sortes d'expériences faites avec des œufs autres que celui du coucou, agît aussi dans un pareil nombre d'expériences correspondantes faites avec l'œuf même du coucou, et comparer les résultats; or, c'est ce qui n'a pas été fait : cela étoit néanmoins d'autant plus nécessaire, que la seule apparition de l'homme, plus ou moins fréquente, suffit pour faire renoncer ses propres œufs à la couveuse la plus échauffée, et même pour lui faire abandonner l'éducation déjà avancée du coucou[1], comme j'ai été à portée de m'en assurer par moi-même. 4° Les assertions fondamentales de l'auteur ne sont pas toutes exactes; car le coucou pond quelquefois, quoique très-rarement, deux œufs dans le même nid, et cela étoit connu des anciens. De plus, l'auteur suppose que l'œuf du coucou est toujours seul dans le nid de la nourrice, et que la mère coucou mange ceux qu'elle trouve dans ce nid, ou les détruit de quelque autre manière. Mais on sent combien un pareil fait est difficile à prouver, et combien il est peu vraisemblable. Il faudroit donc que jamais cette mère coucou ne déposât son œuf ailleurs que dans le nid d'un oiseau qui auroit fait sa ponte entière, ou que jamais elle ne manquât de revenir à ce même nid pour détruire les œufs pondus subséquemment : autrement ces œufs pourroient être couvés et éclore avec ceux du coucou, et il y auroit quelques changemens à faire, soit dans les conséquences tirées, soit dans la loi particulière imaginée à plaisir; et c'est précisément le cas, puisqu'on m'a apporté nombre de fois des nids où il y avoit plusieurs œufs de l'oiseau propriétaire[2], avec un œuf de coucou, et même plusieurs de ces œufs éclos ainsi que celui du coucou[3]. 5° Mais ce qui n'est pas

1. On a vu une verdière des prés, dont le nid étoit à terre sous une grosse racine, abandonner l'éducation d'un jeune coucou, par la seule inquiétude que lui causèrent les visites réitérées de quelques curieux.

2. 16 mai 1774, cinq œufs de charbonnière avec l'œuf du coucou ; les œufs de la mésange ont disparu peu à peu.

19 mai 1776, cinq œufs de rouge-gorge avec l'œuf du coucou.

10 mai 1777, quatre œufs de rossignol avec l'œuf du coucou.

17 mai, deux œufs de mésange sous un jeune coucou, mais qui ne sont pas venus à bien. C'est quelque hasard semblable qui aura donné lieu de dire que le jeune coucou se chargeoit de couver les œufs de sa nourrice. Voyez Gesner, page 365.

3. Le 14 juin 1777, un coucou nouvellement éclos dans un nid de grive, avec deux jeunes grives qui commençoient à voltiger.

Le 8 juin 1778, un jeune coucou dans un nid de rossignol, avec deux petits rossignols et un œuf clair.

Le 16 juin, un jeune coucou dans un nid de rouge-gorge, avec un petit rouge-gorge qui paroissoit plus anciennement éclos.

M. Lottinger m'a mandé un fait, constaté par lui-même, dans sa lettre du 17 octobre 1776 : « Au mois de juin, un coucou nouvellement éclos

moins décisif, c'est qu'il y a des faits incontestables, observés par des personnes aussi familiarisées avec les oiseaux qu'étrangères à toute hypothèse[1], lesquels faits, tous différens de ceux rapportés par l'auteur, réfutent invinciblement ses inductions exclusives, et font tomber le petit statut particulier qu'il a bien voulu ajouter aux lois de la nature.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Une serine qui couvoit ses œufs et les fit éclore couva en même temps, et encore huit jours après, deux œufs de merle pris dans les bois; elle ne cessa de les couver que parce qu'on les lui ôta.

SECONDE EXPÉRIENCE.

Une autre serine ayant couvé pendant quatre jours, sans aucune préférence marquée, sept œufs, dont cinq à elle et deux de fauvette, les abandonna tous, la volière ayant été transportée dans l'étage inférieur: ensuite elle pondit deux œufs qu'elle ne couva point du tout.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

Une autre serine dont le mâle avoit mangé ses sept premiers œufs a couvé pendant treize jours ses deux derniers avec trois autres, dont l'un étoit d'une autre serine, le second de linotte, et le troisième de bouvreuil: mais tous ces œufs se sont trouvés clairs.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

Une femelle troglodyte a couvé et fait éclore un œuf de merle; une femelle friquet a couvé et fait éclore un œuf de pie.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

Une femelle friquet couvoit six œufs qu'elle avoit pondus; on en ajouta cinq, elle continua de couver: on en ajouta encore cinq; elle trouva le nombre trop grand, en mangea sept, et couva le reste; on en ôta deux, et on mit à la place un œuf de pie, que la femelle friquet couva et fit éclore avec les sept autres.

«dans un nid de fauvette à tête noire, avec une «jeune fauvette qui voloit déjà, et un œuf clair.» Je pourrois citer plusieurs autres faits semblables.

1. Je dois la plus grande partie de ces faits à une de mes parentes (madame Potot de Montbeillard), qui depuis plusieurs années s'amuse utilement des oiseaux, se plaît à étudier leurs mœurs, à suivre leurs procédés, et quelquefois a bien voulu faire des observations et tenter des expériences relatives aux questions dont j'étois occupé.

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

Une manière connue de faire éclore sans embarras des œufs de serin, c'est de les donner à une couveuse chardonneret, prenant garde qu'ils aient à peu près le même degré d'incubation que ceux de la couveuse qu'on a choisie.

SEPTIÈME EXPÉRIENCE.

Une serine ayant couvé trois de ses œufs et deux de fauvette à tête noire pendant neuf à dix jours, on retira un œuf de fauvette dont l'embryon étoit non seulement formé, mais vivant: dans ce même temps on lui donna à élever deux petits bruans à peine éclos, dont elle a pris soin comme des siens, sans cesser de couver les quatre œufs restans, qui se trouvèrent clairs.

HUITIÈME EXPÉRIENCE.

Sur la fin d'avril 1776, une autre serine ayant pondu un œuf, on le lui enleva; trois ou quatre jours après, cet œuf lui ayant été rendu, elle le mangea; deux ou trois jours après, elle pondit un autre œuf et le couva; on lui en donna deux de pinson qu'elle couva, après avoir cassé les siens: au bout de dix jours on lui ôta ces œufs de pinson qui étoient gâtés; on lui donna à élever deux petits bruans qui ne faisoient que d'éclore, et qu'elle éleva très-bien, après quoi elle fit un nouveau nid, pondit deux œufs, en mangea un: et quoiqu'on lui eût ôté l'autre, elle couvoit toujours à vide, comme si elle eût eu des œufs; pour profiter de ses bonnes dispositions, on lui donna un œuf unique de rouge-gorge qu'elle couva et fit éclore.

NEUVIÈME EXPÉRIENCE.

Une autre serine ayant pondu trois œufs, les cassa presque aussitôt; on les remplaça par deux œufs de pinson et un de fauvette à tête noire, qu'elle a couvés, ainsi que trois autres qu'elle a pondus successivement. Au bout de quatre ou cinq jours, la volière ayant été transportée dans une autre chambre de l'étage inférieur, la serine abandonna; peu de temps après elle pondit un œuf auquel on en joignit un de sittelle ou torche-pot; ensuite elle en pondit deux autres auxquels on en ajouta un de linotte: elle couva le tout pendant sept jours, mais par préférence les étrangers; car elle éloigna constamment les siens, et elle les jeta successivement les trois jours suivans: l'onzième jour elle jeta celui du torche-pot; en un

mot, celui de la linotte fut le seul qu'elle amena à bien. Si par hasard ce dernier œuf eût été un œuf de coucou, que de fausses conséquences n'eût-on pas vu éclore avec lui!

DIXIÈME EXPÉRIENCE.

Le 5 juin, on a donné à la serine de la septième expérience un œuf de coucou, qu'elle a couvé avec trois des siens; le 7, un de ces trois œufs avoit disparu; le 8, un autre; le 10, le troisième et dernier; enfin le 11, quoiqu'elle se trouvât précisément dans le cas de la loi particulière, celui où le coucou met ordinairement les femelles des petits oiseaux, et qu'elle n'eût à couver que l'œuf privilégié, elle ne se soumit point à cette prétendue loi, et elle mangea l'œuf unique du coucou comme elle avoit mangé les siens.

Enfin on a vu une femelle rouge-gorge, qui étoit fort échauffée à couver, se réunir avec son mâle devant leur nid pour en défendre l'entrée à une femelle coucou qui s'en étoit approchée de fort près, s'élancer en criant contre cet ennemi, l'attaquer à coups de bec redoublés, le mettre en fuite, et le poursuivre avec tant d'ardeur qu'ils lui ôterent toute envie de revenir.

Il résulte de ces expériences, 1° que les femelles de plusieurs espèces de petits oiseaux qui se chargent de couver l'œuf du coucou se chargent aussi de couver d'autres œufs étrangers avec les leurs propres; 2° qu'elles couvent quelquefois ces œufs étrangers par préférence aux leurs propres, et qu'elles détruisent quelquefois ceux-ci sans en garder un seul; 3° qu'elles couvent et font éclore un œuf unique autre que celui du coucou; 4° qu'elles repoussent avec courage la femelle coucou lorsqu'elles la surprennent venant déposer son œuf dans leur nid; 5° enfin qu'elles mangent quelquefois cet œuf privilégié, même dans le cas où il est unique. Mais un résultat plus important et plus général, c'est que la passion de couver, qui paroît quelquefois si forte dans les oiseaux, semble n'être point déterminée à tels ou tels œufs, ni à des œufs féconds, puisque souvent ils les mangent ou les cassent, et que plus souvent encore ils en couvent de clairs; ni à des œufs réels, puisqu'ils couvent des œufs de craie, de bois, etc; ni même à ces vains simulacres, puisqu'ils couvent quelquefois à vide; que par conséquent une couveuse qui fait éclore, soit un œuf de coucou, soit tout autre œuf étranger substitué aux siens, ne fait en cela que suivre un instinct commun à tous les oiseaux, et, par une dernière conséquence, qu'il est au moins inutile de recourir à un décret particulier de l'Auteur de la nature, pour expliquer le procédé de la femelle coucou.

Je demande pardon au lecteur de m'être arrêté si long-temps sur un sujet dont peut-être l'importance ne lui sera pas bien démontrée; mais l'oiseau dont il s'agit a donné lieu à tant d'erreurs, que j'ai cru devoir non seulement m'attacher à en purger l'histoire naturelle, mais encore m'opposer à l'entreprise de ceux qui les vouloient faire passer dans la métaphysique. Rien n'est plus contraire à la saine métaphysique que d'avoir recours à autant de prétendues lois particulières qu'il y a de phénomènes dont nous ne voyons point les rapports avec les lois générales: un phénomène n'est isolé que parce qu'il n'est point assez connu; il faut donc tâcher de le bien connoître avant d'oser l'expliquer; il faut, au lieu de prêter nos petites idées à la nature, nous efforcer d'atteindre à ses grandes vues, par la comparaison attentive de ses ouvrages, et par l'étude approfondie de leurs rapports.

Je connois plus de vingt espèces d'oiseaux dans le nid desquels le coucou dépose son œuf, la fauvette ordinaire, celle à tête noire, la babillarde, la lavandière, le rouge-gorge, le chantre, le troglodyte, la mésange, le rossignol, le rouge-queue, l'alouette, le cujelier, la farlouse, la linotte, la verdière, le bouvreuil, la grive, le geai, le merle et la pie-grièche. On ne trouve jamais d'œufs de coucou, ou du moins ses œufs ne réussissent jamais, dans les nids de cailles et de perdrix, dont les petits courent presque en naissant; il est même assez singulier qu'on en trouve qui viennent à bien dans des nids d'alouettes, qui, comme nous l'avons vu dans leur histoire, donnent moins de quinze jours à l'éducation de leurs petits, tandis que les coucous, du moins ceux qu'on élève en cage, sont plusieurs mois sans manger seuls: mais, dans l'état de nature, la nécessité, la liberté, le choix de la nourriture qui leur est propre, peuvent contribuer à accélérer le développement de leur instinct et le progrès de leur éducation [1]; ou bien seroit-ce que les soins de la nourrice n'ont d'autre mesure que les besoins du nourrisson?

1. Je ne dois pas dissimuler ce que dit M. Salerne, que cet oiseau se fait nourrir des mois entiers par sa mère adoptive, et qu'il la suit autant qu'il peut, criant sans cesse pour lui demander à manger; mais on sent que c'est un fait difficile à observer.

On sera peut-être surpris de trouver plusieurs oiseaux granivores, tels que la linotte, la verdière et le bouvreuil, dans la liste des nourrices du coucou; mais il faut se souvenir que plusieurs granivores nourrissent leurs petits avec des insectes, et que d'ailleurs les matières végétales, macérées dans le jabot de ces petits oiseaux, peuvent convenir au jeune coucou à un certain point, et jusqu'à ce qu'il soit en état de trouver lui-même les chenilles, les araignées, les coléoptères, et autres insectes dont il est friand, et qui le plus souvent fourmillent autour de son habitation.

Lorsque le nid est celui d'un petit oiseau, et par conséquent construit sur une petite échelle, il se trouve ordinairement fort aplati et presque méconnoissable; effet naturel de la grosseur et du poids du jeune coucou. Un autre effet de cette cause c'est que les œufs ou les petits de la nourrice sont quelquefois poussés hors du nid : mais ces petits, chassés de la maison paternelle, ne périssent pas toujours lorsqu'ils sont déjà forts, que le nid est près de terre, le lieu bien exposé, et la saison favorable; ils se mettent à l'abri dans la mousse ou le feuillage, et les pères et mères en ont bien soin sans abandonner pour cela le nourrisson étranger.

Tous les habitans des bois assurent que lorsqu'une fois la mère coucou a déposé son œuf dans le nid qu'elle a choisi, elle s'éloigne, semble oublier sa géniture et la perdre entièrement de vue, et qu'à plus forte raison le mâle ne s'en occupe point du tout. Cependant M. Lottinger a observé, non que les père et mère donnent des soins à leurs petits, mais qu'ils en approchent à une certaine distance en chantant; que de part et d'autre ils semblent s'écouter, se répondre, et se prêter mutuellement attention. Il ajoute que le jeune coucou ne manque jamais de répondre à l'appeau, soit dans les bois, soit dans la volière, pourvu qu'il ne voie personne. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on fait approcher les vieux en imitant leur cri, et qu'on les entend quelquefois chanter aux environs du nid où est le jeune, comme partout ailleurs; mais il n'y a aucune preuve que ce soient les père et mère du petit : ils n'ont pour lui aucune de ces attentions affectueuses qui décèlent la paternité; tout se borne de leur part à des cris stériles, auxquels on a voulu prêter des intentions peu conséquentes à leurs procédés connus, et qui, dans le vrai, ne supposent autre chose, sinon la sympathie qui existe ordinairement entre les oiseaux de même espèce.

Tout le monde connoît le chant du coucou, du moins son chant le plus ordinaire; il est si bien articulé et répété si souvent [1], que dans presque toutes les langues il a influé sur la dénomination de l'oiseau, comme on le peut voir dans la nomenclature. Ce chant appartient exclusivement au mâle; et c'est au printemps, c'est-à-dire au temps de l'amour que ce mâle le fait entendre, tantôt perché sur une branche sèche, et tantôt en volant; il s'interrompt quelquefois par un râlement sourd, tel à peu près que celui d'une personne qui crache, et comme s'il prononçoit *crou*, *crou*, d'une voix enrouée et en grasseyant. Outre ces cris, on en entend quelquefois un autre assez sonore, quoiqu'un peu tremblé, composé de plusieurs notes, et semblable à celui du petit plongeon; cela arrive lorsque les mâles et les femelles se recherchent et se poursuivent [2]. Quelques-uns soupçonnent que c'est le cri de la femelle. Celle-ci, lorsqu'elle est bien aimée, a encore un gloussement *glou*, *glou*, qu'elle répète cinq ou six fois d'une voix forte et assez claire, en volant d'un arbre à un autre. Il semble que ce soit son cri d'appel ou plutôt d'agacerie vis-à-vis son mâle; car dès que ce mâle l'entend, il s'approche d'elle avec ardeur, en répétant son *tou*, *cou*, *cou* [3]. Malgré cette variété d'inflexion, le chant du coucou n'a jamais dû être comparé avec celui du rossignol, sinon dans la fable [4]. Au reste, il est fort douteux que ces oiseaux s'apparient; ils éprouvent les besoins physiques, mais rien qui ressemble à l'attachement ou au sentiment. Les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles [5], et se battent pour elles assez sou-

1. *Cou cou*, *cou cou*, *cou cou cou*, *tou cou cou*. Cette fréquente répétition a donné lieu à deux façons proverbiales de parler : lorsque quelqu'un répète souvent la même chose, cela s'appelle, en Allemagne, *chanter la chanson du coucou*. On le dit aussi de ceux qui, n'étant qu'en petit nombre, semblent se multiplier par la parole, et font croire, en causant beaucoup et tous à la fois, qu'ils forment une assemblée considérable.

2. Ceux qui ont bien entendu ce cri l'expriment ainsi, *go*, *go*, *guet*, *guet*, *guet*.

3. Note communiquée par M. le comte de Riollet, qui se fait un louable amusement d'observer ce que tant d'autres ne font que regarder.

4. On dit que le rossignol et le coucou disputant le prix du chant devant l'âne, celui-ci l'adjugea au coucou; que le rossignol en appela devant l'homme, lequel prononça en sa faveur, et que depuis ce temps le rossignol se met à chanter aussitôt qu'il voit l'homme, comme pour remercier son juge ou pour justifier sa sentence.

5. On ne tue, on ne prend presque jamais que

vent; mais c'est pour une femelle en général, sans aucun choix, sans nulle prédilection, et lorsqu'ils sont satisfaits, ils s'éloignent et cherchent de nouveaux objets pour se satisfaire encore et les quitter de même, sans les regretter, sans prévoir le produit de toutes ces unions furtives, sans rien faire pour les petits qui en doivent naître; ils ne s'en occupent pas même après qu'ils sont nés; tant il est vrai que la tendresse mutuelle des père et mère est le fondement de leur affection commune pour leur géniture, et par conséquent le principe du bon ordre, puisque, sans l'affection des père et mère, les petits et même les espèces courent risque de périr, et qu'il est du bon ordre que les espèces se conservent.

Les petits nouvellement éclos ont aussi leur cri d'appel, et ce cri n'est pas moins aigu que celui des fauvettes et des rouge-gorges leurs nourrices, dont ils prennent le ton par la force de l'instinct imitateur [1]; et comme s'ils sentoient la nécessité de solliciter, d'importuner une mère adoptive, qui ne peut avoir les entrailles d'une véritable mère, ils répètent à chaque instant ce cri d'appel, ou, si l'on veut, cette prière, sans cesse excitée par des besoins sans cesse renaissans, et dont le sens est très-clair, très-déterminé par un large bec qu'ils tiennent continuellement ouvert de toute sa largeur; ils en augmentent encore l'expression par le mouvement de leurs ailes, qui accompagne chaque cri. Dès que leurs ailes sont assez fortes, ils s'en servent pour poursuivre leur nourrice sur les branches voisines lorsqu'elle les quitte ou pour aller au devant d'elle lorsqu'elle leur apporte la becquée. Ce sont des nourrissons insatiables [2], et qui le paroissent d'autant plus, que de petits oiseaux, tels que le rouge-gorge, la fauvette, le chantre, et le troglodyte, ont de la peine à fournir la subsistance à un hôte de si grande dépense, surtout lorsqu'ils ont en même temps une famille à nourrir, comme cela arrive quelquefois. Les jeunes coucous que l'on élève conservent ce cri d'appel, selon M. Frisch, jusqu'au 15 ou 20 septembre, et en accueillent ceux qui leur portent à manger; mais alors ce cri commence à devenir plus grave par degrés, et bientôt après ils le perdent tout-à-fait.

La plupart des ornithologistes conviennent que les insectes sont le fonds de la nourriture du coucou, et qu'il a un appétit de préférence pour les œufs d'oiseaux, comme je l'ai dit ci-dessus. Ray a trouvé des chenilles dans son estomac; j'y ai trouvé, outre cela, des débris très-reconnoissables de matières végétales, de petits coléoptères bronzés, vert doré, etc., et quelquefois de petites pierres. M. Frisch prétend qu'en toute saison il faut donner à manger aux jeunes coucous aussi matin et aussi tard qu'on le fait ordinairement dans les grands jours d'été. Le même auteur a observé la manière dont ils mangent les insectes tout vivans: ils prennent les chenilles par la tête; puis, les faisant passer dans leur bec, ils en expriment et font sortir par l'anus tout le suc; après quoi ils les agitent encore et les secouent plusieurs fois avant de les avaler. Ils prennent de même les papillons par la tête, et, les pressant dans leur bec, ils les crèvent vers le corselet, et les avalent avec leurs ailes. Ils mangent aussi des vers; mais ils préfèrent ceux qui sont vivans. Lorsque les insectes manquoient, Frisch donnoit à un jeune qu'il élevoit du foie, et surtout du rognon de mouton, coupé en petites tranches longuettes de la forme des insectes qu'il aimoit. Lorsque ces tranches étoient trop sèches, il falloit les humecter un peu, afin qu'il pût les avaler. Du reste, il ne buvoit jamais que dans le cas où ses alimens étoient ainsi desséchés; encore s'y prenoit-il de si mauvaise grâce, que l'on voyoit bien qu'il buvoit avec répugnance, et pour ainsi dire à son corps défendant: en toute autre circonstance il rejetoit, en secouant son bec, les gouttes d'eau qu'on y avoit introduites par force ou par adresse [3], et l'hydrophobie

des coucous chanteurs, et par conséquent mâles. J'en ai vu tuer trois ou quatre dans une seule chasse, et pas une femelle. La *Zoologie britannique* dit que dans le même été, sur le même arbre et dans le même piége, on a pris cinq coucous, tous cinq mâles.

1. « La structure singulière de leurs narines « contribue peut-être, dit M. Frisch, à produire « ce cri aigu. »

Il est vrai que les narines du coucou sont, quant à l'extérieur, d'une structure assez singulière, comme nous le verrons plus bas; mais je me suis assuré qu'elles ne contribuent nullement à modifier son cri, lequel est resté le même, quoique j'eusse fait boucher ses narines avec de la cire. J'ai reconnu, en répétant cette expérience sur d'autres oiseaux, et notamment sur le troglodyte, que leur cri reste aussi le même, soit qu'on bouche leurs narines, soit qu'on les laisse ouvertes. On sait d'ailleurs que le siége des principaux organes de la voix des oiseaux est, non pas dans les narines, ni même dans la glotte, mais au bas de la trachée-artère, un peu au dessus de sa bifurcation.

2. C'est de là que l'on dit proverbialement *avaler comme un coucou*.

3. J'ai observé la même chose, ainsi que le chartreux de M. Salerne, et comme l'observeront

proprement dite paroissoit être son état habituel.

Les jeunes coucous ne chantent point la première année, et les vieux cessent de chanter, ou du moins de chanter assidûment, vers la fin de juin : mais ce silence n'annonce point leur départ ; on en trouve même dans les plaines jusqu'à la fin de septembre, et encore plus tard [1]. Ce sont sans doute les premiers froids et la disette d'insectes qui les déterminent à passer dans des climats plus chauds. Ils vont la plupart en Afrique, puisque MM. les commandeurs de Godeheu et des Mazys les mettent au nombre des oiseaux qu'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte [2]. A leur arrivée dans notre pays, ils semblent moins fuir les lieux habités; le reste du temps, ils voltigent dans les bois, les prés, etc., et partout où ils trouvent des nids pour y pondre et en manger les œufs, des insectes et des fruits pour se nourrir. Sur l'arrière-saison, les adultes, surtout les femelles, sont bons à manger, et aussi gras qu'ils étoient maigres au printemps [3]. Leur graisse se réunit particulièrement sous le cou [4], et c'est le meilleur morceau de cette espèce de gibier. Ils sont ordinairement seuls, inquiets, changeant de place à tout moment, et parcourant chaque jour un terrain considérable, sans cependant faire jamais de longs vols. Les anciens observoient le temps de l'apparition et de la disparition du coucou en Italie. Les vignerons qui n'avoient point achevé de tailler leurs vignes avant son arrivée étoient regardés comme des paresseux, et devenoient l'objet de la risée publique; les passans qui les voyoient en retard leur reprochoient leur paresse en répétant le cri de cet oiseau, qui lui-même étoit l'emblème de la fainéantise, et avec très-grande raison, puisqu'il se dispense des devoirs les plus sacrés de la nature. On disoit aussi *fin comme un coucou* (car on peut être à la fois fin et paresseux), soit parce que, ne voulant point couver ses œufs, il vient à bout de les faire couver à d'autres oiseaux, soit par une autre raison tirée de l'ancienne mythologie [5].

Quoique rusés, quoique solitaires, les coucous sont capables d'une sorte d'éducation; plusieurs personnes de ma connoissance en ont élevé et apprivoisé. On les nourrit avec de la viande hachée, cuite ou crue, des insectes, des œufs, du pain mouillé, des fruits, etc. Un de ces coucous apprivoisés reconnoissoit son maître, venoit à sa voix, le suivoit à la chasse, perché sur son fusil; et lorsqu'il trouvoit en chemin un griottier, il y voloit, et ne revenoit qu'après s'être rassasié pleinement : quelquefois il ne revenoit point à son maître de la journée, mais le suivoit à vue, en voltigeant d'arbre en arbre. Dans la maison, il avoit toute liberté de courir, et passoit la nuit sur un juchoir. La fiente de cet oiseau est fort abondante ; c'est un des inconvéniens de son éducation. Il faut avoir soin de le garantir du froid dans le passage de l'automne à l'hiver : c'est pour ces oiseaux le temps critique ; du moins c'est à cette époque que j'ai perdu tous ceux que j'ai voulu faire élever, et beaucoup d'autres oiseaux de différentes espèces.

Olina dit qu'on peut dresser le coucou pour la chasse du vol comme les éperviers et les faucons; mais il est le seul qui assure ce fait ; et ce pourroit bien être une erreur occasionée, comme plusieurs autres de l'histoire de cet oiseau, par la ressemblance de son plumage avec celui de l'épervier.

Les coucous sont répandus assez généralement dans tout l'ancien continent ; et quoique ceux d'Amérique aient des habitudes différentes, on ne peut s'empêcher de reconnoître dans plusieurs un air de famille : celui dont il s'agit ici ne se voit que l'été dans les pays froids ou même tempérés, tels que l'Europe, et l'hiver seulement dans les climats plus chauds, tels que ceux de l'Afrique septentrionale; il semble fuir les températures excessives.

Cet oiseau posé à terre ne marche qu'en sautillant, comme je l'ai remarqué : mais

tous ceux qui prendront la peine d'élever ces sortes d'oiseaux. Seroit-ce à cause de cette hydrophobie naturelle qu'on a imaginé de conseiller contre la vraie maladie de ce nom une décoction de la fiente du coucou dans du vin?

1. M. le commandeur de Querhoent et M. Hébert ont vu plusieurs fois de jeunes coucous rester dans le pays jusqu'au mois de septembre, et quelques-uns jusqu'à la fin d'octobre.

2. M. Salerne dit, d'après les voyageurs, que les coucous se posent quelquefois en grand nombre sur les navires.

3. C'est dans cette saison seulement que la façon de parler proverbiale, *maigre comme un coucou*, a sa juste application.

4. J'ai observé la même chose dans un jeune merle de roche que je faisois élever, et qui est mort au mois d'octobre.

5. Jupiter, s'étant aperçu que sa sœur Junon étoit seule sur le mont Dicéien, autrement dit Thornax, excita un violent orage et vint sous la forme d'un coucou se poser sur les genoux de la déesse, qui, le voyant mouillé, transi, battu de la tempête, en eut pitié, et le réchauffa sous sa robe; le dieu reprit sa forme à propos, et devint l'époux de sa sœur. De cet instant le mont Dicéien fut appelé *Coccygien*, ou *montagne du coucou*; et de là l'origine du *Jupiter cuculus*.

il s'y pose rarement; et quand cela ne seroit point prouvé par le fait, il seroit facile de le juger ainsi d'après ses pieds très-courts et ses cuisses encore plus courtes. Un jeune coucou du mois de juin, que j'ai eu occasion d'observer, ne faisoit aucun usage de ses pieds pour marcher : mais il se servoit de son bec pour se traîner sur le ventre, à peu près comme le perroquet s'en sert pour grimper; et lorsqu'il grimpoit dans sa cage, j'ai pris garde que le plus gros des doigts postérieurs se dirigeoit en avant, mais qu'il servoit moins que les deux autres antérieurs [1] : dans son mouvement progressif il agitoit ses ailes comme pour s'en aider.

J'ai déjà dit que le plumage du coucou étoit fort sujet à varier dans les divers individus; il suit de là qu'en donnant la description de cet oiseau on ne peut prétendre à rien de plus qu'à donner une idée des couleurs et de leur distribution, telles qu'on les observe le plus communément dans son plumage. La plupart des mâles adultes qu'on m'a apportés ressembloient fort à celui qui a été décrit par M. Brisson : tous avoient le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures de la queue, les petites couvertures des ailes, les grandes les plus voisines du dos et les trois pennes qu'elles recouvrent, d'un joli cendré; les grandes couvertures du milieu de l'aile brunes, tachetées de roux, et terminées de blanc; les plus éloignées du dos et les dix premieres pennes de l'aile d'un cendré foncé, le côté intérieur de celles-ci tacheté de blanc roussâtre; les six pennes suivantes brunes, marquées des deux côtés de taches rousses, terminées de blanc; la gorge et le devant du cou d'un cendré clair, le reste du dessous du corps rayé transversalement de brun sur un fond blanc sale; les plumes des cuisses de même, tombant de chaque côté sur le tarse en façon de manchettes; le tarse garni extérieurement de plumes cendrées jusqu'à la moitié de sa longueur; les pennes de la queue noirâtres et terminées de blanc; les huit intermédiaires tachetées de blanc près de la côte et sur le côté intérieur; les deux du milieu tachetées de même et sur le bord extérieur, et la dernière des latérales rayée transversalement de la même couleur; l'iris noisette, quelquefois jaune; la paupière interne fort transparente; le bec noir au dehors, jaune à l'intérieur; les angles de son ouverture orangés, les pieds jaunes; un peu de cette couleur à la base du bec inférieur.

J'ai vu plusieurs femelles qui ressembloient beaucoup aux mâles; j'ai aperçu à quelques-unes, sur les côtés du cou, des vestiges de ces traits bruns dont parle Linnæus.

Le docteur Derham dit que les femelles ont le cou varié de roussâtre, et le dessus du corps d'un ton plus rembruni [2]; les ailes aussi, avec une teinte roussâtre, et les yeux moins jaunes. Selon d'autres observateurs, c'est le mâle qui est plus noirâtre : il n'y a rien de bien constant dans tout cela que la grande variation du plumage.

Les jeunes ont le bec, les pieds, la queue, et le dessous du corps, à peu près comme dans l'adulte, excepté que les pennes sont engagées plus ou moins dans le tuyau; la gorge, le devant du cou, et le dessous du corps, rayés de blanc et de noirâtre, de sorte cependant que le noirâtre domine sur les parties antérieures plus que sur les parties postérieures (dans quelques individus il n'y a presque point de blanc sous la gorge); le dessus de la tête et du corps joliment varié de noirâtre, de blanc, et de roussâtre, distribués de manière que le roussâtre paroît plus sur le milieu du corps, et le blanc sur les extrémités; une tache blanche derrière la tête, et quelquefois au dessus du front; toutes les pennes des ailes brunes, terminées de blanc, et tachetées plus ou moins de roussâtre ou de blanc; l'iris gris verdâtre, le fond des plumes cendré très-clair. Il y a grande apparence que cette femelle si joliment *madrée*, dont parle M. Salerne, étoit une jeune de l'année. Au reste, M. Frisch nous avertit que les jeunes coucous élevés dans les bois par leur nourrice sauvage ont le plumage moins varié, plus approchant du plumage des coucous adultes, que celui des jeunes coucous élevés à la maison. Si cela n'est pas, il semble au moins que cela devroit être; car on sait qu'en général la domesticité est une des causes qui

1. Si cette habitude est commune à toute l'espèce, que devient l'expression *digiti scansorii*, appliquée par plusieurs naturalistes aux doigts disposés comme dans le coucou, deux en avant et deux en arrière? D'ailleurs ne sait-on pas que les sittelles, les mésanges, et les oiseaux appelés *grimpereaux* par excellence, grimpent supérieurement quoiqu'ils aient les doigts disposés à la manière vulgaire, c'est-à-dire trois en avant et un seul en arrière?

2. Une personne digne de foi m'assure qu'elle a vu quelques-uns de ces individus plus bruns, qui étoient aussi de plus grande taille. Si c'étoient des femelles, ce seroit un nouveau trait de conformité entre l'espèce du coucou et les oiseaux de proie. D'un autre côté, M. Frisch a remarqué que, de deux jeunes coucous de differens sexes qu'il nourrissoit, le mâle étoit le plus brun.

font varier les couleurs des animaux, et l'on pourroit croire que les espèces d'oiseaux qui participent plus ou moins à cet état doivent aussi participer plus ou moins à la variation du plumage : cependant je ne puis dissimuler que les jeunes coucous sauvages que j'ai vus, et j'en ai vu beaucoup, n'avoient pas les couleurs moins variées que ceux que j'avois fait nourrir jusqu'au temps de la mue exclusivement. Il peut se faire que les jeunes coucous sauvages que M. Frisch a trouvés plus ressemblans à leurs père et mère fussent plus âgés que les jeunes coucous domestiques auxquels il les comparoit. Le même auteur ajoute que les jeunes mâles ont le plumage plus rembruni que les femelles, le dedans de la bouche plus rouge, et le cou plus gros [1].

Le poids d'un coucou adulte, pesé le 12 avril, étoit de quatre onces deux gros et demi; le poids d'un autre, pesé le 17 août, étoit d'environ cinq onces : ces oiseaux pèsent davantage en automne, parce qu'alors ils sont beaucoup plus gras, et la différence n'est pas petite; j'en ai pesé un jeune le 22 juillet, dont la longueur totale approchoit de neuf pouces, et dont le poids s'est trouvé de deux onces deux gros : un autre qui étoit presque aussi grand, mais beaucoup plus maigre, ne pesoit qu'une once quatre gros, c'est-à-dire un tiers moins que le premier.

Le mâle adulte a le tube intestinal d'environ vingt pouces, deux cœcums d'inégale longueur, l'un de quatorze lignes (quelquefois vingt-quatre), l'autre de dix (quelquefois jusqu'à dix-huit), tous deux dirigés en avant, et adhérant dans toute leur longueur au gros intestin par une membrane mince et transparente; une vésicule du fiel; les reins placés de part et d'autre de l'épine, divisés chacun en trois lobes principaux, sous-divisés eux-mêmes en lobules plus petits par des étranglemens, faisant tous la sécrétion d'une bouillie blanchâtre; deux testicules de forme ovoïde, de grosseur inégale, attachés à la partie supérieure des reins, et séparés par une membrane.

L'œsophage se dilate à sa partie inférieure en une espèce de poche glanduleuse, séparée du ventricule par un étranglement. Le ventricule est un peu musculeux dans sa circonférence, membraneux dans sa partie moyenne, adhérant par des tissus fibreux aux muscles du bas-ventre et aux différentes parties qui l'entourent; du reste, beaucoup moins gros et plus proportionné dans l'oiseau sauvage nourri par le rouge-gorge ou la fauvette, que dans l'oiseau apprivoisé et élevé par l'homme : dans celui-ci, ce sac, ordinairement distendu par l'excès de la nourriture, égale le volume d'un moyen œuf de poule, occupe toute la partie antérieure de la cavité du ventre depuis le sternum à l'anus, s'étend quelquefois sous le sternum de cinq ou six lignes, et d'autres fois ne laisse à découvert aucune partie de l'intestin; au lieu que, dans des coucous sauvages que j'ai fait tuer au moment même où on me les apportoit, ce viscère ne s'étendoit pas tout-à-fait jusqu'au sternum, et laissoit paroître entre sa partie inférieure et l'anus deux circonvolutions d'intestins, et trois dans le côté de l'abdomen. Je dois ajouter que, dans la plupart des oiseaux dont j'ai observé l'intérieur, on voyoit, sans rien forcer ni déplacer, une ou deux circonvolutions d'intestins dans la cavité du ventre à droite de l'estomac, et une entre le bas de l'estomac et l'anus. Cette différence de conformation n'est donc que du plus au moins, puisque dans la plupart des oiseaux, non seulement la force postérieure de l'estomac est séparée de l'épine du dos par une portion du tube intestinal qui se trouve interposée, mais que la partie gauche de ce viscère n'est jamais recouverte par aucune portion de ces mêmes intestins, et il s'en faut bien que je regarde cette seule différence comme une cause capable de rendre le coucou inhabile à couver, ainsi que l'a dit un ornithologiste. Ce n'est point apparemment parce que cet estomac est trop dur, puisque, ses parois étant membraneuses, il n'est dur en effet que par accident et lorsqu'il est plein de nourriture; ce qui n'a guère lieu dans une femelle qui couve. Ce n'est point non plus, comme d'autres l'ont dit, parce que l'oiseau craindroit de refroidir son estomac, moins garanti que celui des autres oiseaux, car il est clair qu'il courroit bien moins ce risque en couvant qu'en voltigeant ou se perchant sur les arbres : le casse-noix est conformé de même, et cependant il couve. D'ailleurs ce n'est pas seulement sous l'estomac, mais sous toute la partie inférieure du corps, que les œufs se couvent : autrement la plupart des oiseaux qui, comme les perdrix, ont le sternum fort prolongé, ne pourroient couver

1. M. Frisch soupçonne que la grosseur du cou, qui est propre au mâle, pourroit bien avoir quelque rapport au cri que les mâles, et les seuls mâles, font entendre; cependant je n'ai point remarqué, dans le grand nombre de dissections que j'ai faites, que les organes qui contribuent à la formation de la voix eussent plus de volume dans les mâles que dans les femelles.

plus de trois ou quatre œufs à la fois, et l'on sait que le plus grand nombre en couve davantage.

J'ai trouvé dans l'estomac d'un jeune coucou que je faisois nourrir une masse de viande cuite presque desséchée, et qui n'avoit pu passer par le pylore; elle étoit décomposée, ou plutôt divisée en fibrilles de la plus grande finesse. Dans un autre jeune coucou, trouvé mort au milieu des bois vers le commencement d'août, la membrane interne du ventricule étoit velue; les poils, longs d'environ une ligne, sembloient se diriger vers l'orifice de l'œsophage. En général, on rencontre fort peu de petites pierres dans l'estomac des jeunes coucous, et presque jamais dans l'estomac de ceux où il n'y a point de débris de matières végétales. Il est naturel que l'on en trouve dans l'estomac de ceux qui ont été élevés par des verdières, des alouettes, et autres oiseaux qui nichent à terre: le sternum forme un angle rentrant.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, treize lignes et demie; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe (mais non dans les tout jeunes); narines elliptiques, ayant leur ouverture environnée d'un bord saillant, et au centre un petit grain blanchâtre qui s'élève presque jusqu'à la hauteur de ce rebord; langue mince à la pointe, et non fourchue; tarse, dix lignes; cuisses, moins de douze; l'intérieur des ongles postérieurs le moins fort et le plus crochu de tous; les deux doigts antérieurs unis ensemble à leur base par une membrane; le dessous du pied comme chagriné, et d'un grain très-fin; vol, environ deux pieds; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes étagées [1]; dépasse les ailes de deux pouces.

Variétés du Coucou.

On aura vu sans doute avec quelque surprise, en lisant l'histoire du coucou, combien le type de cette espèce est inconstant et variable, ce qui, en effet, n'est point ordinaire chez les oiseaux qui vivent dans l'état de nature, et surtout chez ceux qui s'apparient; car pour ceux, au contraire, qui ne s'apparient point et qui n'ont qu'une ardeur vague, indéterminée, pour une femelle en général, sans aucun attachement particulier, à force d'être étrangers à toute fidélité personnelle, ou, si l'on veut, individuelle ils sont plus exposés à manquer aux lois encore plus sacrées de la fidélité due à l'espèce, et à contracter des alliances irrégulières, dont le produit varie plus ou moins, selon que les individus qui se sont unis par hasard étoient plus ou moins différens entre eux: de là la diversité que l'on remarque entre les individus, soit pour la grosseur, soit pour les formes, soit pour le plumage; diversité qui a donné lieu à plus d'une erreur, et qui a fait prendre de véritables coucous pour des faucons, des émerillons, des autours, des éperviers, etc. Mais, sans entrer ici dans le détail de ces variétés inépuisables et qui paroissent n'être rien moins que constantes, je me bornerai à dire que l'on trouve quelquefois en différens pays de notre Europe des coucous qui diffèrent beaucoup entre eux par la taille [2], et qu'à l'égard des couleurs, le gris cendré, le roux, le brun, le blanchâtre, sont distribués diversement dans les divers individus, en sorte que chacune de ces couleurs domine plus ou moins, et que, par la multiplicité de ses teintes, elle augmente encore les variations de leur plumage. A l'égard des coucous étrangers, j'en trouve deux qui me semblent devoir se rapporter à l'espèce européenne comme variétés de climat, et peut-être en ajouterois-je plusieurs autres si j'avois été à portée de les observer de plus près.

I.

Le coucou du cap de Bonne-Espérance, (*Cuculus Capensis.* L.), représenté dans les planches enluminées, n° 390, a beaucoup de rapport avec celui de notre pays, et par ses proportions, et par la rayure transversale du dessous du corps, et par sa taille, qui n'est pas beaucoup plus petite.

Il a le dessus du corps d'un vert brun; la gorge, les joues, le devant du cou, et les couvertures supérieures des ailes, d'un roux foncé; les pennes de la queue d'un roux un peu plus clair, terminées de blanc; la poitrine et tout le reste du dessous du corps rayés transversalement de noir sur un fond blanc; l'iris jaune, le bec brun foncé, et les pieds d'un brun rougeâtre. Il a de longueur totale un peu moins de douze pouces.

Seroit-ce ici l'oiseau connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom d'*édolio*, et

1. M. Ray n'a compte que huit pennes dans la queue de l'individu qu'il a observé en 1693; mais assurément il en manquoit deux.

2. Le coucou varié aux pieds rouges des Pyrénées, de Barrère, est encore une de ces variétés, et peut-être son coucou cendré d'Amérique. Il en est de même du *cucule francescano* de Gerini, et de son *cucule rugginoso*. Mais ces deux derniers sont des variétés d'âge.

qui répète, en effet, ce mot d'un ton bas et mélancolique? Il n'a point d'autre chant, et plusieurs habitans du pays, non pas Hottentots, mais Européens, sont persuadés que l'âme d'un certain patron de barque qui prononçoit souvent le même mot est passée dans le corps de cet oiseau; car nos siècles modernes ont aussi leurs métamorphoses: celle-ci n'est pas moins vraie que celle du *Jupiter cuculus*, et nous lui devons probablement la connoissance du cri de ce coucou. On seroit trop heureux si chaque erreur nous valoit une vérité.

II.

Les voyageurs parlent d'un coucou du royaume de Loango en Afrique, lequel est un peu plus gros que le nôtre, mais peint des mêmes couleurs, et qui en diffère principalement par sa chanson : ce qui doit s'entendre de l'air, et non des paroles; car il dit *coucou* comme le nôtre, mais sur un ton différent. Le mâle commence, dit-on, par entonner la gamme et chante seul les trois premières notes; ensuite la femelle l'accompagne à l'unisson pour le reste de l'octave, et diffère en cela de la femelle de notre coucou qui ne chante point du tout comme son mâle, et qui chante beaucoup moins; c'est une raison de plus pour séparer ce coucou de Loango du nôtre, et pour le considérer comme une variété dans l'espèce.

LES COUCOUS ÉTRANGERS.

Les principaux attributs du coucou d'Europe consistent, comme on vient de le voir, en ce qu'il a la tête un peu grosse, l'ouverture du bec large, les doigts disposés, deux en avant et deux en arrière; les tarses garnis de plumes; les pieds courts; les cuisses encore plus courtes, les ongles foibles et peu crochus, la queue longue et composée de dix pennes étagées. Il diffère des couroucous, et par le nombre de ces mêmes pennes (car les couroucous en ont douze à la queue), et surtout par son bec, qui est plus allongé, et dont la partie supérieure est plus convexe. Il diffère des barbus en ce qu'il n'a point de barbes autour de la base du bec. Mais tout cela doit être entendu sainement, et il ne faut pas s'imaginer qu'on ne doive admettre dans le genre dont le coucou d'Europe est le modèle que des espèces qui réunissent exactement tous ces attributs. C'est le cas de répéter qu'il n'y a rien d'absolu dans la nature, que, par conséquent, il ne doit y avoir rien de strict dans les méthodes faites pour la représenter, et qu'il seroit moins difficile de réunir dans une vaste volière toutes les espèces d'oiseaux, séparées par paires bien assorties, que de les séparer intellectuellement par des caractères méthodiques qui ne se démentissent jamais: aussi, parmi les espèces que nous rapporterons au genre du coucou, en trouvera-t-on plusieurs en qui les attributs propres à ce genre seront diversement modifiés, d'autres qui ne les auront pas tous, et d'autres qui auront quelques-uns des attributs des genres voisins. Mais si l'on examine de près ces espèces diverses, on reconnoîtra qu'elles ont plus de rapport avec le genre du coucou qu'avec aucun autre; ce qui suffit, ce me semble, pour nous autoriser à les rassembler sous une dénomination commune, et pour en composer un genre, non pas strict, rigoureux, et par cela même imaginaire, mais un genre réel et vrai, tendant au grand but de toute généralisation, celui de faciliter le progrès de nos connoissances, en réduisant au plus petit nombre tous les faits de détail sur lesquels elles sont nécessairement fondées. On ne sera donc point surpris de trouver ici parmi les coucous étrangers des espèces qui ont la queue carrée, comme le coucou tacheté de la Chine, celui de l'île de Panay, le vourou-driou de Madagascar, et une variété du coucou brun piqueté de roux des Indes; d'autres qui l'ont, pour ainsi dire, fourchue, comme le coucou qui a deux longs brins à la place des deux pennes extérieures; d'autres qui l'ont plus qu'étagée et semblable à celle des veuves, comme le san-hia de la Chine et le coucou huppé à collier; d'autres qui l'ont étagée seulement en partie, comme le vieillard à ailes rousses de la Caroline, lequel n'a que deux paires de pennes étagées, et comme une variété du jacobin huppé de Coromandel, qui n'a que la seule paire extérieure étagée, c'est-à-dire, plus courte que les quatre autres paires, lesquelles sont

égales entre elles; d'autres qui ont douze pennes à la queue, comme le vourou-driou et le coucou indicateur du Cap; d'autres qui n'en ont que huit, comme le guira-cantara du Brésil, si toutefois Marcgrave ne s'est point trompé en les comptant; d'autres qui ont l'habitude d'épanouir leur queue lors même qu'ils sont en repos, comme le coua de Madagascar, le coucou vert doré et blanc du cap de Bonne-Espérance, et le second coukeel de Mindanao; d'autres qui en tiennent toutes les pennes serrées et superposées, les intermédiaires aux latérales; d'autres qui ont quelques barbes autour du bec, comme le san-hia, le coucou indicateur, et une variété du coucou verdâtre de Madagascar; d'autres qui ont le bec plus long et plus grêle à proportion, comme le tacco de Cayenne; d'autres qui ont le doigt postérieur interne armé d'un long éperon, semblable à celui de nos alouettes, comme le houhou d'Égypte, le coucou des Philippines, le coucou vert d'Antigue, le toulou, et le rufalbin; d'autres enfin qui ont les pieds plus ou moins courts, plus ou moins garnis de plumes, ou même sans aucune plume ni duvet. Il n'est pas jusqu'au caractère réputé le plus fixe et le plus constant, je veux dire la disposition des doigts tournés deux en avant et deux en arrière, qui ne participe à l'inconstance de ces variations, puisque j'ai observé dans le coucou que l'un de ses doigts postérieurs se tournoit quelquefois en avant, et que d'autres ont observé, dans les hibous et les chats-huans, que l'un de leurs doigts antérieurs se tournoit quelquefois en arrière; mais ces légères différences, bien loin de mettre du désordre dans le genre des coucous, annoncent, au contraire, le véritable ordre de la nature, puisqu'elles représentent la fécondité de ses plans et l'aisance de son exécution, en représentant les nuances infiniment variées de ses ouvrages, et les traits infiniment diversifiés qui, dans chaque famille d'animaux, distinguent les individus sans leur ôter l'air de famille.

Une chose très-remarquable dans celle des coucous, c'est que la branche établie dans le Nouveau-Monde est celle qui paroît être la moins sujette aux variations dont je viens de parler, la moins dégénérée, celle qui semble avoir conservé plus de ressemblance avec l'espèce européenne considérée comme tronc commun, et s'en être séparée plus tard. A la vérité, l'espèce européenne fréquente les pays du Nord, pousse ses excursions jusqu'en Danemarck et en Norwége, et par conséquent aura pu aisément franchir les détroits peu spacieux qui, à ces hauteurs, séparent les deux continens; mais elle a pu franchir avec encore plus de facilité l'isthme de Suez d'une part, ou quelques bras de mer fort étroits, pour se répandre en Afrique; et du côté de l'Asie elle n'avoit rien du tout à franchir, en sorte que les races qui se sont établies dans ces dernières contrées doivent s'être séparées beaucoup plus tôt de la souche primitive, et lui ressembler beaucoup moins : aussi ne compte-t-on guère en Amérique que deux ou trois exceptions ou anomalies extérieures sur quinze espèces ou variétés, tandis que, dans l'Afrique et l'Asie, on en compte quinze ou vingt sur trente-quatre; et sans doute on en découvrira davantage à mesure que tous ces oiseaux seront plus connus. Ils le sont si peu, que c'est encore un problème si, parmi tant d'espèces étrangères, il en est une seule qui ponde ses œufs dans le nid des autres oiseaux, comme fait le coucou d'Europe; on sait seulement que plusieurs de ces espèces étrangères prennent la peine de faire elles-mêmes leur nid et de couver elles-mêmes leurs œufs : mais, quoique nous ne connoissions que des différences superficielles entre toutes ces espèces, nous pouvons supposer qu'il en existe de considérables et de générales, surtout entre les deux branches fixées dans les deux continens, lesquelles ne peuvent manquer de recevoir tôt ou tard l'empreinte du climat; et ici les climats sont très-différens. Par exemple, j'ai observé qu'en général les espèces américaines sont plus petites que les espèces de l'ancien continent, et probablement par le concours des mêmes causes qui, dans cette même Amérique, s'opposent au développement plein et à l'entier accroissement, soit des quadrupèdes indigènes, soit de ceux qu'on y transporte d'ailleurs. Il y a tout au plus en Amérique deux espèces de coucous dont la taille approche de celle du nôtre, et le reste ne peut être comparé à cet égard qu'à nos merles et à nos grives; au lieu que nous connoissons dans l'ancien continent plus d'une douzaine d'espèces aussi grosses ou plus grosses que l'européenne, et quelques-unes presque aussi grosses que nos poules.

En voilà assez, ce me semble, pour justifier le parti que je prends de séparer ici les coucous d'Amérique de ceux de l'Afrique et de l'Asie, en attendant que le temps et l'observation, ces deux grandes sources de lumières, nous ayant éclairés sur les

mœurs et les habitudes naturelles de ces oiseaux, nous sachions à quoi nous en tenir sur leurs différences vraies, tant intérieures qu'extérieures, tant générales que particulières.

OISEAUX
DU VIEUX CONTINENT
QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

I.
LE GRAND COUCOU TACHETÉ.

Je commence par cet oiseau qui n'est point absolument étranger à notre Europe, puisqu'on en a tué un sur les rochers de Gibraltar. Selon toute apparence, c'est un oiseau de passage, qui se tient l'hiver en Asie ou en Afrique, et paroît quelquefois dans la partie méridionale de l'Europe. On peut regarder cette espèce et la suivante comme intermédiaires, quant au climat, entre l'espèce commune et les étrangères; elle diffère de la commune non seulement par la taille et le plumage, mais encore par ses dimensions relatives.

L'ornement le plus distingué de ce coucou c'est une huppe soyeuse d'un gris bleuâtre, qu'il relève quand il veut, mais qui, dans son état de repos, reste couchée sur la tête. Il a sur les yeux un bandeau noir qui donne du caractère à sa physionomie: le brun domine sur toute la partie supérieure, compris les ailes et la queue; mais les pennes moyennes et presque toutes les couvertures des ailes, les quatre pennes latérales de la queue et leurs couvertures supérieures, sont terminées de blanc, ce qui forme un émail fort agréable; tout le dessus du corps est d'un orangé brun, assez vif sur les parties antérieures, plus sombre sur les postérieures; le bec et les pieds sont noirs.

Il a la taille d'une pie, le bec de quinze à seize lignes, les pieds courts, les ailes moins longues que notre coucou; la queue d'environ huit pouces, composée de dix pennes étagées, dépassant les ailes de quatre pouces et demi.

II.
LE COUCOU HUPPÉ NOIR ET BLANC.

Voici encore un coucou qui n'est qu'à demi étranger, puisqu'il a été vu, une seule fois à la vérité, en Europe. Les auteurs de l'*Ornithologie italienne* nous apprennent qu'en 1739 un mâle et une femelle de cette espèce firent leur nid aux environs de Pise; que la femelle pondit quatre œufs, les couva, les fit éclore, etc. [1]; d'où l'on peut conclure que c'est une espèce fort différente de la nôtre, que certainement on ne vit jamais nicher ni couver dans nos contrées.

Ces oiseaux ont la tête noire, ornée d'une huppe de même couleur, qui se couche en arrière; tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures, noir et blanc; les grandes pennes des ailes rousses, terminées de blanc; les pennes de la queue noirâtres, terminées de roux clair; la gorge et la poitrine rousses; les couvertures inférieures de la queue roussâtres; le reste du dessous du corps blanc, même les plumes du bas de la jambe qui descendent sur le tarse; le bec d'un brun verdâtre, les pieds verts.

Ce coucou paroît un peu plus gros que le nôtre, et il a la queue plus longue à proportion; il a aussi les ailes plus longues et la queue plus étagée que le grand coucou tacheté, avec lequel il a d'ailleurs assez de rapport.

III.
LE COUCOU VERDATRE
DE MADAGASCAR.

La grande taille de cet oiseau, nº 815, est son attribut le plus remarquable. Il a tout le dessus du corps olivâtre foncé, varié sourdement par des ondes d'un brun plus sombre; quelques-unes des pennes latérales de la queue terminées de blanc; la gorge d'un olivâtre clair, nuancé de jaune; la poitrine et le haut du ventre fauves; le bas-ventre brun, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; les jambes d'un gris

1. Ces auteurs disent expressément que jusque là on n'avoit jamais vu de ces oiseaux dans les environs de Pise, et que depuis on n'y en a point revu.

vineux; l'iris orangé; le bec noir; les pieds d'un brun jaunâtre; le tarse non garni de plumes.

Longueur totale, vingt-un pouces et demi; bec, vingt-une à vingt-deux lignes; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes, qui ne sont pas fort longues, de huit pouces et plus.

Je trouve une note de M. Commerson sur un coucou du même pays, très-ressemblant à celui-ci, et dont je me contenterai d'indiquer les différences.

Il approche de la taille d'une poule, et pèse treize onces et demie. Il a sur la tête un espace nu, sillonné légèrement, peint en bleu, et environné d'un cercle de plumes d'un beau noir; celles de la tête et du cou douces et soyeuses; quelques barbes autour de la base du bec, dont le dedans est noir, ainsi que la langue; celle-ci fourchue; l'iris rougeâtre; les cuisses et le côté intérieur des pennes de l'aile noirâtres; les pieds noirs.

Longueur totale, vingt-un pouces trois quarts; bec, dix-neuf lignes, ses bords tranchants; les narines semblables à celles des gallinacés; l'extérieur des deux doigts postérieurs pouvant se tourner en avant comme en arrière (ce que j'ai déjà observé dans notre coucou d'Europe); vol, vingt-deux pouces; dix-huit pennes à chaque aile.

Tout ce que nous apprend M. Commerson sur les mœurs de cet oiseau, c'est qu'il va de compagnie avec les autres coucous. Il paroît que c'est une variété dans l'espèce du coucou verdâtre, et peut-être une variété de sexe : dans ce cas, je croirois que c'est le mâle.

IV.

LE COUA.

Je conserve à ce coucou, nº 589, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou huppé de Madagascar*, le nom qui lui a été imposé par les habitans de Madagascar, sans doute d'après son cri, ou d'après quelque autre propriété. Il a une huppe qui se renverse en arrière, et dont les plumes, ainsi que celles du reste de la tête et de tout le dessus du corps, sont d'un cendré verdâtre; la gorge et le devant du cou cendrés, la poitrine d'un rouge vineux; le reste du dessous du corps blanchâtre; les jambes rayées presque imperceptiblement de cendré; ce qui paroît des pennes de la queue et des ailes, d'un vert clair, changeant en bleu et en violet éclatant, mais les pennes latérales de la queue terminées de blanc; l'iris orangé; le bec et les pieds noirs. Il est un peu plus gros que notre coucou, et proportionné différemment.

Longueur totale, quatorze pouces; bec, treize lignes; tarse, dix-neuf lignes; les doigts aussi plus longs que dans notre coucou; vol, dix-sept pouces; queue, sept pouces, composée de pennes un peu étagées; dépasse les ailes de six pouces.

M. Commerson a fait la description de ce coucou au mois de novembre, sur les lieux et d'après le vivant. Il ajoute qu'il porte sa queue divergente, ou plutôt épanouie; qu'il a le cou court, les ouvertures des narines obliques et à jour, la langue finissant en une pointe cartilagineuse, les joues nues, ridées, et de couleur bleue.

La chair de cet oiseau est bonne à manger : on le trouve dans les bois aux environs du Fort-Dauphin.

V.

LE HOUHOU D'EGYPTE [1].

Ce coucou s'est nommé lui-même; car son cri est *hou*, *hou*, répété plusieurs fois de suite sur un ton grave. On le voit fréquemment dans le Delta. Le mâle et la femelle se quittent rarement; mais il est encore plus rare qu'on en trouve plusieurs paires réunies. Ils sont acridophages dans toute la force du mot; car il paroît que les sauterelles sont leur principale nourriture. Ils ne se posent jamais sur les grands arbres, encore moins à terre, mais sur les buissons, à portée de quelque eau courante. Ils ont deux caractères singuliers : le premier, c'est que toutes les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont épaisses et dures, tandis que celles du ventre et du croupion sont douces et effilées; le second, c'est que l'ongle du doigt postérieur interne est long et droit comme celui de notre alouette.

La femelle (car je n'ai aucun renseignement certain sur le mâle) a la tête et le dessus du cou d'un vert obscur avec des reflets d'acier poli; les couvertures supérieures des ailes, d'un roux verdâtre; les pennes des ailes rousses, terminées de vert luisant, excepté les trois dernières qui sont entièrement de cette couleur, et les deux ou trois précédentes qui en sont mêlées; le dos brun, avec des reflets verdâtres; le croupion brun, ainsi que les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes

[1]. C'est le nom que les Arabes donnent au coucou d'Égypte d'après son cri; ils l'écrivent *heut, heut.*

sont d'un vert luisant, avec des reflets d'acier poli; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc roussâtre, plus clair sous le ventre que sur les parties antérieures et sur les flancs; l'iris d'un rouge vif; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, de quatorze pouces et demi à seize et demi; bec, seize à dix-sept lignes; narines, trois lignes, fort étroites; tarse, vingt-une lignes; ongle postérieur interne, neuf à dix lignes; ailes, six à sept pouces; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de cinq pouces.

M. de Sonnini, à qui je dois la connoissance de cet oiseau et tout ce que j'en ai dit, ajoute qu'il a la langue large, légèrement découpée à sa pointe; l'estomac comme le coucou d'Europe; vingt pouces de tube intestinal, et deux cœcums, dont le plus court a un pouce.

Après avoir comparé attentivement, et dans tous les détails, cette femelle avec l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 824, sous le nom de *coucou des Philippines*, je crois qu'on peut regarder celui-ci comme le mâle, ou du moins comme une variété dans l'espèce. Il a la même taille, les mêmes dimensions relatives, le même éperon d'alouette, la même roideur dans les plumes de la tête et du cou, la même queue étagée : seulement ses couleurs sont plus sombres, car, à l'exception de ses ailes qui sont rousses comme dans le houhou, tout le reste de son plumage est d'un noir lustré. L'oiseau décrit et représenté par M. Sonnerat dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, sous le nom de *coucou vert d'Antigue*, ressemble tellement à celui dont je viens de parler, que ce que j'ai dit de l'un s'applique naturellement à l'autre. Il a la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'un vert obscur tirant sur le noir; les ailes d'un rouge brun foncé; l'ongle du doigt interne plus délié et peut-être un peu plus long; toutes ses plumes généralement sont dures et roides; les barbes en sont effilées, et chacune est un nouveau tuyau qui porte d'autres barbes plus courtes. A la vérité, la queue ne paroît point étagée dans la figure; mais ce peut être une inadvertance. Ce coucou n'est guère moins gros que celui d'Europe.

Enfin l'oiseau de Madagascar, appelé *toulou*, nº 295, fig. 1, a, avec la femelle du houhou d'Égypte, les mêmes traits de ressemblance que j'ai remarqués dans le coucou des Philippines; son plumage est moins sombre, surtout dans la partie antérieure, où le noir est égayé par des taches d'un roux clair. Dans quelques individus, l'olivâtre prend la place du noir sur le corps, et il est semé de taches longitudinales blanchâtres, qui se retrouvent encore sur les ailes; ce qui me feroit croire que ce sont des jeunes de l'année, d'autant plus que, dans ce genre d'oiseaux, les couleurs du plumage changent beaucoup, comme on sait, à la première mue.

VI.

LE RUFALBIN.

On verra facilement que le nom que nous avons imposé à ce coucou du Sénégal, nº 332, sous le nom de *coucou du Sénégal*, est relatif aux deux couleurs dominantes de son plumage, le roux et le blanc. Lorsqu'il est perché, sa queue, qu'il épanouit comme le coua en manière d'éventail, est presque toujours en mouvement. Son cri n'est autre chose qu'un bruit semblable à celui qu'on fait en rappelant de la langue une ou deux fois. Il a, comme les deux précédens, l'ongle du doigt postérieur interne droit allongé, fait comme l'éperon des alouettes; le dessus de la tête et du cou noirâtre; les côtés de chaque plume d'une couleur plus foncée, et néanmoins plus brillante; les ailes, pennes, et couvertures rousses, celles-là un peu rembrunies vers le bout; le dos d'un roux très-brun; le croupion et les couvertures supérieures de la queue rayés transversalement de brun clair, sur un fond brun plus foncé; la gorge, le devant du cou, et tout le dessous du corps, d'un blanc sale, avec cette différence que les plumes de la gorge et du cou ont leur côte plus brillante, et que le reste du dessous du corps est rayé transversalement et très-finement d'une couleur plus claire; la queue noirâtre; le bec noir, et les pieds gris brun. Son corps n'est guère plus gros que celui d'un merle; mais il a la queue beaucoup plus longue.

Longueur totale, quinze à seize pouces; bec, quinze lignes; tarse, dix-neuf; ongle du doigt postérieur interne, cinq lignes et plus; vol, un pied sept à huit pouces; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes d'environ quatre pouces.

VII.

LE BOUTSALLICK.

M. Edwards voyoit tant de traits de ressemblance entre ce coucou de Bengale et

celui d'Europe, qu'il a cru devoir indiquer spécialement les traits de disparité qui en font, à son avis, une espèce distincte. Voici ces différences, indépendamment de celles du plumage, qui sautent aux yeux, et que l'on pourra toujours reconnoître par la comparaison des figures ou des descriptions.

Il est plus petit d'un bon tiers, quoique de forme plus allongée, et que son corps, mesuré entre le bec et la queue, ait un demi-pouce de plus que celui du coucou ordinaire; avec cela il a la tête plus grosse, les ailes plus courtes, et la queue plus longue à proportion.

Le brun est la couleur dominante du boutsallick, plus foncée et tachetée d'un brun plus clair sur la partie supérieure, moins foncée et tachetée de blanc, d'orangé, et de noir, sur la partie inférieure; les taches de brun clair ou roussâtre forment, par leurs dispositions sur les pennes de la queue et des ailes, une rayure transversale un peu inclinée vers la pointe des pennes; le bec et les pieds sont jaunâtres.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, douze à treize lignes; tarse, onze à douze; queue, environ sept pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de près de cinq pouces.

VIII.

LE COUCOU VARIÉ
DE MINDANAO.

Cet oiseau est en effet tellement varié, qu'au premier coup d'œil on pourroit prendre son portrait colorié fidèlement, mais dessiné sur une échelle plus petite, pour celui d'un jeune coucou d'Europe. Il a la gorge, la tête, le cou, et tout le dessus du corps, tachetés de blanc ou de roux plus ou moins clair, sur un fond brun, qui lui-même est variable, et tire au vert doré plus ou moins brillant sur toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue; mais les taches changent de disposition sur les pennes des ailes, où elles forment des raies transversales d'un blanc pur à l'extérieur et teinté de roux à l'intérieur, et sur les pennes de la queue, où elles forment des raies transversales de couleur roussâtre; la poitrine et tout le dessous du corps jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue sont blancs, rayés transversalement de noirâtre; le bec est aussi noirâtre dessus, mais roussâtre dessous, et les pieds gris brun.

Ce coucou, n° 277, se trouve aux Philippines; il est beaucoup plus gros que celui de notre Europe.

Longueur totale, quatorze pouces et demi; bec, quinze lignes; tarse, quinze lignes; le plus long doigt, dix-sept lignes; le plus court, sept lignes; vol, dix-neuf pouces et demi; queue, sept pouces, composée de dix pennes à peu près égales; dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

IX.

LE CUIL.

Tel est le nom que les habitans de Malabar donnent à cet oiseau, n° 294, et qui doit être adopté par toutes les autres nations, pour peu que l'on veuille s'entendre. C'est une espèce nouvelle que l'on doit à M. Poivre, et qui diffère de la précédente, non seulement par sa taille plus petite, mais par son bec plus court, et par sa queue, dont les pennes sont fort inégales entre elles.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un cendré noirâtre, tacheté de blanc avec régularité; la gorge et tout le dessous du corps blancs, rayés transversalement de cendré; les pennes des ailes noirâtres; celles de la queue cendrées, rayées les unes et les autres de blanc; l'iris orangé clair; le bec et les pieds d'un cendré peu foncé.

Le cuil est un peu moins gros que le coucou ordinaire : il est en vénération sur la côte de Malabar, sans doute parce qu'il se nourrit d'insectes nuisibles. La superstition en général est toujours une erreur : mais les superstitions particulières ont quelquefois un fondement raisonnable.

Longueur totale, onze pouces et demi; bec, onze lignes; tarse, dix; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées, la paire extérieure n'étant guère que la moitié de la paire intermédiaire; dépasse les ailes de trois pouces et demi.

X.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR.

Tout ce qu'on sait de ce coucou, au delà de ce qu'annonce sa dénomination, c'est qu'il a une longue queue, et qu'il se trouve dans les îles de la Société [1], où cet oiseau est connu sous le nom d'*ara wereroa*. La relation du second voyage du capitaine Cook

1. On sait que ces îles sont situées dans les mêmes mers que l'île de Taïti.

est le seul ouvrage où il en soit fait mention, et c'est celui d'où nous avons tiré cette courte notice, employée ici uniquement pour engager les navigateurs qui aiment l'histoire naturelle à se procurer des connoissances plus détaillées sur cette espèce nouvelle, et en général sur tous les animaux étrangers.

XI.

LE COUCOU BRUN

PIQUETÉ DE ROUX.

On le trouve aux Indes orientales et jusqu'aux Philippines. Il a la tête et tout le dessus du corps piquetés de roux sur un fond brun; mais les pennes des ailes et de la queue, et les couvertures supérieures de celles-ci, rayées transversalement, au lieu d'être piquetées; toutes les pennes de la queue terminées de roux clair; la gorge et tout le dessous du corps rayés transversalement de brun noirâtre sur un fond roux; une tache oblongue d'un roux clair sous les yeux; l'iris d'un roux jaunâtre; le bec couleur de corne, et les pieds gris brun.

La femelle a le dessus de la tête et du cou moins piqueté, et le dessous du corps d'un roux plus clair.

Ce coucou, nº 771, est beaucoup plus gros que celui de nos contrées, et presque égal à un pigeon romain.

Longueur totale, seize à dix-sept pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, de même; vol, vingt-trois pouces; queue, huit pouces et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de quatre pouces un tiers.

L'individu décrit par M. Sonnerat n'avoit point la tache rousse sous les yeux; et ce qui est un trait plus considérable de disparité, les pennes de sa queue étoient égales entre elles, comme dans le coucou tacheté de la Chine; en sorte que l'on doit peut-être ne rapporter cet individu à l'espèce dont il s'agit ici que comme une variété.

XII.

LE COUCOU TACHETÉ

DE LA CHINE [1].

Nous ne connoissons de cet oiseau, nº 764, que la forme extérieure et le plumage. Il est du petit nombre des coucous dont la queue n'est point étagée. Il a le dessus de la tête et du cou d'un noirâtre uniforme, à quelques taches blanchâtres près, qui se trouvent au dessus des yeux et en avant; tout le dessus du corps, compris les pennes des ailes et leurs couvertures, d'un gris foncé verdâtre, varié de blanc et enrichi de reflets doré brun; les pennes de la queue rayées des mêmes couleurs; la gorge et la poitrine variées assez régulièrement de brun et de blanc; le reste du dessous du corps et les jambes rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes qui tombent du bas de la jambe sur le tarse et jusqu'à l'origine des doigts; le bec noirâtre dessus, jaune dessous, et les pieds jaunâtres.

Longueur totale, environ quatorze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, un pouce; queue, six pouces et demi, composée de dix pennes à peu près égales entre elles; dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

1. C'est le nom que M. Mauduit a imposé à cette espèce nouvelle, dont il m'a donné communication, ainsi que de tous les morceaux de son beau cabinet, dont j'ai eu besoin, avec un empressement et une franchise qui font autant d'honneur à son caractère qu'à son zèle pour le progrès des connoissances.

XIII.

LE COUCOU BRUN ET JAUNE

A VENTRE RAYÉ.

Il a la gorge et les côtés de la tête couleur de lie de vin; le dessus de la tête gris noirâtre; le dos et les ailes brun noir terne; le dessous des pennes des ailes voisines du corps marqué de taches blanches; la queue noire, rayée et terminée de blanc; la poitrine d'un jaune d'orpin terne; le ventre jaune clair; le ventre et la poitrine rayés de noir; l'iris orangé pâle; le bec noir, et les pieds rougeâtres.

Ce coucou se trouve à l'île de Panay, l'une des Philippines; il est presque de la grosseur du nôtre; sa queue est composée de dix pennes égales.

XIV.

LE JACOBIN HUPPÉ

DE COROMANDEL [2].

On comprend bien que ce coucou est ainsi appelé, parce qu'il est noir dessus et blanc dessous. Sa huppe, composée de plusieurs plumes longues et étroites, est couchée sur le sommet de la tête et déborde un peu en arrière : mais, à vrai dire, ces sor-

2. Cette espèce et sa variété, qui sont toutes deux nouvelles, ont été envoyées par M. Sonnerat.

tes de huppes, tant qu'elles restent couchées, ne sont que des huppes possibles; pour qu'elles méritent leur nom, il faut qu'elles se relèvent, et il est à présumer que l'oiseau dont il s'agit ici relève la sienne lorsqu'il est remué par quelque passion.

A l'égard des couleurs de son plumage, on diroit qu'il a jeté une espèce de cape noire sur une tunique blanche : le blanc de la partie inférieure est pur et sans aucun mélange; mais le noir de la partie supérieure est interrompu sur le bord de l'aile par une tache blanche immédiatement au dessus des couvertures supérieures, et par des taches de même couleur qui terminent les pennes de la queue; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau, n° 872, se trouve sur la côte de Coromandel; il a onze pouces de longueur totale; sa queue est composée de dix pennes étagées, et dépasse les ailes de la moitié de sa longueur.

Il y a au Cabinet du Roi un coucou venant du cap de Bonne-Espérance, assez ressemblant à celui-ci, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il a un pouce de plus de longueur totale, qu'il est tout noir tant dessus que dessous, à l'exception de la tache blanche de l'aile, laquelle se trouve exactement à sa place, et que, des dix pennes intermédiaires de la queue, huit ne sont presque point étagées, la seule paire extérieure étant plus courte que les autres de dix-huit lignes. C'est probablement une variété de climat.

XV.

LE PETIT COUCOU

A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.

Cette espèce se trouve dans l'île de Panay, et c'est M. Sonnerat qui l'a fait connoître : elle a le dessus de la tête et la gorge d'un gris clair; le dessus du cou, du dos, et des ailes, couleur de terre d'ombre, c'est-à-dire brun clair; le ventre, les jambes, et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune pâle, teinté de roux; la queue noire, rayée de blanc; les pieds jaune pâle; le bec aussi, mais noirâtre à la pointe.

Cet oiseau est de la grosseur d'un merle, moins corsé, mais beaucoup plus allongé : sa longueur totale est de huit pouces et quelques lignes; et sa queue, qui est étagée, fait plus de la moitié de cette longueur.

XVI.

LES COUKEELS.

Je trouve dans les ornithologies trois oiseaux de différentes tailles, dont on a fait trois espèces différentes, mais qui m'ont paru si ressemblans entre eux par le plumage, que j'ai cru devoir les rapporter à la même espèce comme variétés de grandeur, d'autant plus que tous trois appartiennent aux contrées orientales de l'Asie; et, par les mêmes raisons, j'ai cru pouvoir leur appliquer à tous le nom de *coukeel*, nom sous lequel le plus petit des trois est connu au Bengale. M. Edwards juge, d'après la ressemblance des noms, que le cri du coukeel de Bengale doit avoir du rapport avec celui du coucou d'Europe.

Le premier et le plus grand de ces trois coukeels approche fort de la grosseur d'un pigeon. Son plumage est partout d'un noir brillant, changeant en vert, et aussi en violet, mais sous les pennes de la queue seulement; le dessous et le côté intérieur des pennes de l'aile est noir; le bec et les pieds sont gris brun, et les ongles noirâtres.

Le second vient de Mindanoa, et n'est guère moins gros que notre coucou; il tient le milieu, pour la taille, entre le précédent et le suivant. Tout son plumage est d'un noirâtre tirant au bleu; il a le bec noir à la base, jaunâtre à la pointe; la première des pennes de l'aile presque une fois plus courte que la troisième, qui est l'une des plus longues. Il porte ordinairement sa queue épanouie.

Le troisième et le plus petit de tous (*Cuculus niger*. L.) a à peu près la taille du merle. Il est noir partout comme les deux premiers, sans mélange d'aucune autre couleur fixe; mais, suivant les différens degrés d'incidence de la lumière, son plumage réfléchit toutes les nuances mobiles et fugitives de l'arc-en-ciel : c'est ainsi que l'a vu M. Edwards, qui est ici l'auteur original; et je ne sais pourquoi M. Brisson ne parle que du vert et du violet. Ce coucou a, comme le premier, le côté intérieur et le dessous des pennes de l'aile noirs; le bec d'un orangé vif, un peu plus court et plus gros qu'il n'est dans le coucou d'Europe; le tarse gros et court, et d'un brun rougeâtre, ainsi que les doigts.

Il faut remarquer que c'est à cet oiseau qu'appartient proprement le nom de *coukeel*, qui lui a été donné au Bengale, et que les conséquences que l'on a tirées de la similitude des noms à la ressemblance des voix sont plus concluantes pour lui que pour les deux autres; il a les bords du bec supérieur non pas droits, mais ondés.

Voici les dimensions comparées de ces

trois oiseaux qui ont tous la queue composée de dix pennes étagées.

	Ier		IIe		IIIe	
	po.	lig.	po.	lig.	po.	lig.
Longueur totale......	16	0	14	0	9	0
Bec................	0	15	0	15	0	10
Tarse...............	0	17	....	..	0	7
Vol.................	23	0	16	0	ailes assez longues.	
Queue...............	8	0	7	0	4	3
Dépasse les ailes de..	4	0	3	6	2	9

XVII.

LE COUCOU VERT-DORÉ ET BLANC.

Tout ce qu'on nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et qu'il porte sa queue épanouie en manière d'éventail; c'est une espèce nouvelle.

Il a toute la partie supérieure depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un vert doré changeant, très-riche, et dont l'uniformité est égayée sur la tête par cinq bandes blanches, une au milieu du sinciput, deux autres au dessus des yeux en forme de sourcils qui se prolongent en arrière, enfin deux autres plus étroites et plus courtes au dessous des yeux : il a en outre la plupart des couvertures supérieures et des pennes moyennes des ailes, toutes les pennes de la queue et ses deux plus grandes couvertures supérieures, terminées de blanc; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue, et la plus extérieure des ailes, mouchetées de blanc sur leur côté extérieur; la gorge blanche, ainsi que tout le dessous du corps, à l'exception de quelques raies vertes sur les flancs et les manchettes, qui, du bas de la jambe, tombent sur le tarse; le bec vert brun, et les pieds gris.

Ce coucou, n° 657, est à peu près de la grosseur d'une grive. Longueur totale, environ sept pouces; bec, sept à huit lignes; tarse de même, garni de plumes blanches, jusque vers le milieu de sa longueur; queue, trois pouces quelques lignes, composée de dix pennes étagées, et qui, dans leur état naturel, sont divergentes; dépasse de quinze lignes seulement les ailes, qui sont fort longues à proportion.

XVIII.

LE COUCOU A LONGS BRINS.

Tout est vert, et d'un vert obscur, dans cet oiseau, la tête, le corps, les ailes et la queue : cependant la nature ne l'a pas point négligé; elle semble au contraire avoir pris plaisir à le décorer par un luxe de plumes qui n'est point ordinaire : indépendamment d'une huppe dont elle a orné sa tête, elle lui a donné une queue d'une forme remarquable; la paire des pennes extérieures est plus longue que toutes les autres de près de six pouces, et ces deux pennes, ou plutôt ces deux brins, n'ont de barbe que vers leur extrémité, sur une longueur d'environ trois pouces. Ce sont ces deux longs brins qui ont autorisé M. Linnæus à appliquer à cet oiseau le nom de *coucou de Paradis* : par la même raison on auroit pu lui appliquer et aux deux suivans la dénomination générique de *coucou veuve*. Il a l'iris d'un beau bleu, le bec noirâtre, et les pieds gris. On le trouve à Siam, où M. Poivre l'a observé vivant : sa taille est à peu près celle du geai.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, quatorze lignes; tarse, dix; queue, dix pouces neuf lignes, plutôt fourchue qu'étagée; dépasse les ailes d'environ neuf pouces.

XIX.

LE COUCOU HUPPÉ À COLLIER.

Voici encore un coucou décoré d'une huppe, et remarquable par la longueur des deux pennes de sa queue; mais ici ce sont les pennes intermédiaires qui surpassent les latérales, comme cela a lieu dans la queue de quelques espèces de veuves.

Il a toute la partie supérieure noirâtre, depuis et compris la tête jusqu'au bout de la queue, à l'exception d'un collier blanc qui embrasse le cou, et de deux taches rondes d'un gris clair qu'il a derrière les yeux, une de chaque côté, et qui représentent, en quelque manière, deux pendans d'oreilles : il faut encore excepter les ailes, dont les pennes et les couvertures moyennes sont variées de roux et de noirâtre, ainsi que les scapulaires, et dont les grandes pennes et les couvertures sont tout-à-fait rousses; la gorge et les jambes sont noirâtres; tout le reste du dessous du corps blanc; l'iris jaunâtre; le bec cendré foncé; les pieds cendrés aussi, mais plus clairs. On trouve ce coucou, n° 274, fig. 2, sur la côte de Coromandel : sa grosseur est à peu près celle du mauvis.

Longueur totale, douze pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, dix; ailes courtes;

queue, six pouces trois quarts, composée de dix pennes, les deux intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales, celles-ci étagées; dépasse les ailes de cinq pouces et demi.

XX.

LE SAN-HIA DE LA CHINE.

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, et conséquemment aux veuves par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue. Son plumage est très-distingué, quoiqu'il n'y entre que deux couleurs principales; le bleu plus ou moins éclatant règne en général sur la partie supérieure, et le blanc de neige sur la partie inférieure : mais il semble que la nature, toujours heureuse dans ses négligences, ait laissé tomber de sa palette quelques gouttes de ce blanc de neige sur le sommet de la tête, où il a formé une plaque dans laquelle le bleu perce par une infinité de points; sur les joues un peu en arrière, où il représente deux espèces de pendans d'oreilles, semblables à ceux de l'espèce précédente; sur les pennes et les couvertures de la queue, qu'il a marquées chacune d'un œil blanc près de leur extrémité; de plus, il paroît s'être fondu avec l'azur du croupion et de la base des grandes pennes de l'aile, dont il a rendu la teinte beaucoup plus claire; tout cela est relevé par la couleur sombre et noirâtre de la gorge et des côtés de la tête; enfin la belle couleur rouge de l'iris, du bec et des pieds, ajoute les derniers traits à la parure de l'oiseau.

Longueur totale, treize pouces; bec, onze lignes, quelques barbes autour de sa base supérieure; tarse, dix lignes et demie, queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les deux latérales qui les suivent immédiatement, de trois pouces un quart, les plus extérieures de cinq pouces trois lignes, et les ailes de presque toute leur longueur.

XXI.

LE TAIT-SOU.

Selon ma coutume, je conserve à cet oiseau son nom sauvage, qui est ordinairement le meilleur et le plus caractéristique.

Le tait-sou, nº 295, fig. 2, ainsi appelé à Madagascar, son pays natal, a tout le plumage d'un beau bleu, et cette belle uniformité est encore relevée par des nuances éclatantes de très-violet et de vert que réfléchissent les pennes des ailes, et par des nuances de violet pur, sans la plus légère teinte de vert, que réfléchissent les pennes de la queue; enfin la couleur noire des pieds et du bec fait une petite ombre à ce petit tableau.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, seize lignes; tarse, deux pouces; vol, près de vingt pouces; queue, neuf pouces, composée de dix pennes, dont les deux intermédiaires sont un peu plus longues que les latérales; dépasse les ailes de six pouces.

XXII.

LE COUCOU INDICATEUR.

C'est dans l'intérieur de l'Afrique, à quelque distance du cap de Bonne-Espérance, que se trouve cet oiseau, connu par son singulier instinct d'indiquer les nids des abeilles sauvages. Le matin et le soir sont les deux temps de la journée où il fait entendre son cri, *chirs, chirs* [1], qui est fort aigu, et semble appeler les chasseurs et autres personnes qui cherchent le miel dans le désert; ceux-ci lui répondent d'un ton plus grave, en s'approchant toujours : dès qu'il les aperçoit, il va planer sur l'arbre creux où il connoît une ruche; et si les chasseurs tardent à s'y rendre, il redouble ses cris, vient au devant d'eux, retourne à son arbre, sur lequel il s'arrête et voltige, et qu'il leur indique d'une manière très-marquée; il n'oublie rien pour les exciter à profiter du petit trésor qu'il a découvert, et dont il ne peut apparemment jouir qu'avec l'aide de l'homme, soit parce que l'entrée de la ruche est trop étroite, soit par d'autres circonstances que le relateur ne nous apprend pas. Tandis qu'on travaille à se saisir du miel, il se tient dans quelque buisson peu éloigné, observant avec intérêt ce qui se passe, et attendant sa part du butin, qu'on ne manque jamais de lui laisser, mais point assez considérable, comme on pense bien, pour le rassasier, et par conséquent risquer d'éteindre ou d'affoiblir son ardeur pour cette espèce de chasse.

Ce n'est point ici un conte de voyageur, c'est l'observation d'un homme éclairé qui a assisté à la destruction de plusieurs répu-

1. Selon d'autres voyageurs, le cri de cet oiseau est *wieki*, *wieki*; et ce mot *wieki* signifie *miel* dans la langue hottentote. Quelquefois il est arrivé que le chasseur, allant à la voix de ce coucou, a été dévoré par les bêtes féroces; et on n'a pas manqué de dire que l'oiseau s'entendoit avec elles pour leur livrer leur proie.

bliques d'abeilles trahies par ce petit espion, et qui rend compte de ce qu'il a vu à la societé royale de Londres. Voici la description qu'il a faite de la femelle, sur les deux seuls individus qu'il a pu se procurer, et qu'il avoit tués, au grand scandale des Hottentots; car dans tout pays l'existence d'un être utile est une existence précieuse.

Il a le dessus de la tête gris; la gorge, le devant du cou, et la poitrine blanchâtres, avec une teinte de vert qui va s'affoiblissant et n'est presque plus sensible sur la poitrine; le ventre blanc; les cuisses de même, marquées d'une tache noire oblongue; le dos et le croupion d'un gris roussâtre; les couvertures supérieures des ailes gris brun; les plus voisines du corps marquées d'une tache jaune, qui, à cause de sa situation, se trouve souvent cachée sous les plumes scapulaires; les pennes des ailes brunes; les deux pennes intermédiaires de la queue plus longues, plus étroites que les autres, d'un brun tirant à la couleur de rouille; les deux paires suivantes noirâtres, ayant le côté intérieur blanc sale; les suivantes blanches, terminées de brun, marquées d'une tache noire près de leur base, excepté la dernière paire où cette tache se réduit presque à rien; l'iris gris roussâtre; les paupières noires; le bec brun à sa base, jaune au bout, et les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, environ six lignes, quelques barbes autour de la base du bec inférieur; narines oblongues, ayant un rebord saillant, situées près de la base du bec supérieur, et séparées seulement par son arête; tarses courts; ongles foibles; queue étagée, composée de douze pennes; dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

XXIII.

LE VOUROU-DRIOU.

Cette espèce et la précédente diffèrent de toutes les autres par le nombre des pennes de la queue; elles en ont douze, au lieu que les autres n'en ont que dix. Les différences propres au vourou-driou consistent dans la forme de son bec plus long, plus droit, et moins convexe en dessus; dans la position de ses narines, qui sont oblongues, situées obliquement vers le milieu de la longueur du bec; et dans un autre attribut qui lui est commun avec les oiseaux de proie, c'est que la femelle de cette espèce est plus grande que son mâle, et d'un plumage fort différent. Cet oiseau se trouve dans l'île de Madagascar, et sans doute dans la partie correspondante de l'Afrique.

Le mâle, nº 587, a le sommet de la tête noirâtre avec des reflets verts et couleur de cuivre de rosette; un trait noir situé obliquement entre le bec et l'œil; le reste de la tête, la gorge, et le cou, cendrés; la poitrine et tout le reste du dessous du corps, d'un joli gris blanc; le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, d'un vert changeant en couleur de cuivre de rosette; les pennes moyennes de l'aile à peu près de même couleur; les grandes, noirâtres, tirant sur le vert; le bec brun foncé, et les pieds rougeâtres.

La femelle, nº 588, est si différente du mâle, que les habitans de Madagascar lui ont donné un nom différent; elle s'appelle *cromb* en langue du pays. Elle a la tête, la gorge, et le dessus du cou, rayés transversalement de brun et de roux; le dos, le croupion, et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun uniforme; les petites couvertures supérieures des ailes brunes, terminées de roux; les grandes vert obscur, bordées et terminées de roux; les pennes de l'aile comme dans le mâle, excepté que les moyennes sont bordées de roux; le devant du cou et tout le reste du dessus du corps, roux clair, varié de noirâtre; les pennes de la queue d'un brun lustré, terminées de roux; le bec et les pieds à peu près comme le mâle.

Voici leurs dimensions comparées :

	LE MALE.		LA FEMELLE.	
	po.	lig.	po.	lig.
Longueur totale....	15	0	17	6
Bec..............	2	0	2	4
Tarse............	1	3	1	3
Vol..............	25	8	29	4
Queue...........	7	0	7	9
Dépasse les ailes de.	2	4	2	7

OISEAUX D'AMÉRIQUE
QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

I.

LE COUCOU DIT LE VIEILLARD,
OU L'OISEAU DE PLUIE.

On donne à cet oiseau le nom de *vieillard*, parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc, ou plutôt de barbe blanche, attribut de la vieillesse. On lui donne encore le nom d'*oiseau de pluie*, parce qu'il ne fait jamais plus retentir les bois de ses cris que lorsqu'il doit pleuvoir. Il se tient toute l'année à la Jamaïque, non seulement dans les bois, mais partout où il y a des buissons, et il se laisse approcher de fort près par les chasseurs avant de prendre son essor. Les graines et les vermisseaux sont sa nourriture ordinaire.

Il a le dessus de la tête couvert de plumes duvetées et soyeuses, d'un brun foncé; le reste du dessus du corps, compris les ailes et les deux intermédiaires de la queue, cendré olivâtre; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou; la poitrine et le reste du dessous du corps roux; toutes les pennes latérales de la queue noires, terminées de blanc, et la plus extérieure bordée de même; le bec supérieur noir, l'inférieur presque blanc; ses pieds d'un noir bleuâtre. Sa taille est un peu au dessus de celle du merle.

L'estomac de celui qu'a disséqué M. Sloane étoit très-grand proportionnellement à la taille de l'oiseau, ce qui est un trait de conformité avec l'espèce européenne; il étoit doublé d'une membrane fort épaisse; les intestins étoient roulés circulairement comme le câble d'un vaisseau, et recouverts par une quantité de graisse jaune.

Longueur totale, de quinze pouces à seize trois quarts; bec, un pouce; tarse, treize lignes; vol, comme la longueur totale; queue, de sept pouces et demi à huit et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

Espèces voisines du Vieillard, ou Oiseau de pluie.

I.

LE VIEILLARD A AILES ROUSSES.

Il a les mêmes couleurs sur les parties supérieures et sur la queue; presque les mêmes sur le bec : mais le blanc du dessous du corps, qui, dans l'oiseau de pluie, ne s'étend que sur la gorge et la poitrine, s'étend ici sous toute la partie inférieure; de plus, les ailes ont du roussâtre, et sont plus longues à proportion. Enfin, la queue est plus courte et conformée différemment, comme on le verra plus bas à l'article des mesures.

Ce coucou, nº 816, est solitaire; il se tient dans les forêts les plus sombres; et aux approches de l'hiver il quitte la Caroline pour aller chercher une température plus douce.

Longueur totale, treize pouces; bec, quatorze lignes et demie; tarse, treize lignes; queue, six pouces, composée de dix pennes, dont les trois paires intermédiaires plus longues, mais à peu près égales entre elles, et les deux paires latérales courtes, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures; les plus longues dépassent les ailes de quatre pouces.

II.

LE PETIT VIEILLARD.

(Connu à Cayenne sous le nom de COUCOU DES PALÉTUVIERS.)

Cet oiseau, nº 813, et surtout la femelle, a tant de ressemblance avec le vieillard ou oiseau de pluie de la Jamaïque, soit pour les couleurs, soit pour la conformation générale, qu'en un besoin la description de l'un pourroit servir pour l'autre, toutefois à la grandeur près; car celui de Cayenne est plus petit, raison pourquoi je l'ai nommé *petit vieillard*. Il paroît aussi qu'il a la queue un peu moins longue à proportion : mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse le regarder comme une variété de climat. Il vit d'insectes, et spécialement de ces grosses chenilles qui rongent les feuilles des palétuviers; et c'est par cette raison qu'il se plaît sur ces arbres, où il nous sert en faisant la guerre à nos ennemis.

Longueur totate, un pied; bec, treize lignes; tarse, douze; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de trois pouces un tiers.

III.

LE TACCO[1].

M. Sloane dit positivement qu'à l'exception du bec, que cet oiseau a plus allongé, plus grêle, et plus blanc, il ressemble de tout point à l'oiseau de pluie; il lui attribue les mêmes habitudes, et en conséquence il lui donne les mêmes noms. Mais M. Brisson, se fondant apparemment sur cette différence notable dans la longueur et la conformation du bec, a fait de l'oiseau dont il s'agit ici une espèce distincte, avec d'autant plus de raison, qu'en y regardant de près on lui découvre aussi des différences de plumage, et qu'il n'a pas même cette gorge ou barbe blanche qui a fait donner le nom de *vieillard* à l'espèce précédente. D'ailleurs M. le chevalier Lefèbvre-Deshayes, qui a observé le tacco avec attention, ne lui reconnoît pas les mêmes habitudes que M. Sloane a remarquées dans le vieillard.

Tacco est le cri habituel, et néanmoins peu fréquent, de ce coucou; mais, pour le rendre comme il le prononce, il faut articuler durement la première syllabe, et descendre d'une octave pleine sur la seconde: il ne le fait jamais entendre qu'après avoir fait un mouvement de la queue, mouvement qu'il répète chaque fois qu'il veut changer de place, qu'il se pose sur une branche, ou qu'il voit quelqu'un s'approcher de lui. Il a encore un autre cri, *qua, qua, qua, qua*, mais qu'il fait entendre seulement lorsqu'il est effrayé par la présence d'un chat ou de quelque autre ennemi aussi dangereux.

M. Sloane dit de ce coucou, comme de celui qu'il a nommé *oiseau de pluie*, qu'il annonce la pluie prochaine par ses cris redoublés; mais M. le chevalier Deshayes[2] n'a rien observé de semblable.

Quoique le tacco, n° 772, se tienne communément dans les terrains cultivés, il fréquente aussi les bois, parce qu'il y trouve aussi la nourriture qui lui convient; cette nourriture, ce sont les chenilles, les coléoptères, les vers et les vermisseaux, les ravets, les poux de bois, et autres insectes qui ne sont malheureusement que trop communs aux Antilles, soit dans les lieux cultivés, soit dans ceux qui ne le sont pas; il donne aussi la chasse aux petits lézards appelés *anolis*, aux petites couleuvres, aux grenouilles, aux jeunes rats, et même quelquefois, dit-on, aux petits oiseaux; il surprend les lézards dans le moment où, tout occupés sur les branches à épier les mouches, ils sont moins sur leurs gardes. A l'égard des couleuvres, il les avale par la tête; et à mesure que la partie avalée se digère, il aspire la partie qui reste pendante au dehors. C'est donc un animal utile, puisqu'il détruit les animaux nuisibles: il pourroit même devenir plus utile encore si on venoit à bout de le rendre domestique; et c'est ce qui paroît très-possible, vu qu'il est d'un naturel si peu farouche et si peu défiant, que les petits nègres le prennent à la main, et qu'ayant un bec assez fort, il ne songe pas à s'en servir pour se défendre.

Son vol n'est jamais élevé: il bat des ailes en partant; puis, épanouissant sa queue, il file, et plane plutôt qu'il ne vole; il va d'un buisson à un autre, il saute de branche en branche, il saute même sur les troncs des arbres, auxquels il s'accroche comme les pics; quelquefois il se pose à terre, où il sautille encore comme la pie, et toujours à la poursuite des insectes ou des reptiles. On assure qu'il exhale une odeur forte en tout temps, et que sa chair est un mauvais manger; ce qui est facile à croire, vu les mets dont il se nourrit.

Ces oiseaux se retirent, au temps de la ponte, dans la profondeur des forêts, et s'y cachent si bien que jamais personne n'a vu leur nid; on seroit tenté de croire qu'ils n'en font point, et qu'à l'instar du coucou d'Europe, ils pondent dans le nid des autres oiseaux: mais ils différeroient en cela de la plupart des coucous d'Amérique, qui font un nid et couvent eux-mêmes leurs œufs.

Le tacco n'a point de couleurs brillantes dans son plumage; mais en toutes circonstances il conserve un air de propreté et d'arrangement qui fait plaisir à voir. Il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures des ailes, gris un peu foncé avec des reflets verdâtres sur les grandes couvertures seulement; le devant du cou et de la poitrine gris cendré; sur toutes ces nuances de gris une teinte légère de rougeâtre; la gorge fauve clair; le reste du dessous du corps, les cuisses, et les couvertures inférieures des ailes comprises, d'un fauve plus ou moins animé; les dix premières pennes de l'aile d'un roux vif, ter-

1. « On lui donne aux Antilles le surnom de *tacco*, d'après son cri: les nègres l'appellent *cracra* et *tacra bayo*; on ne sait pourquoi. » (*M. le chevalier Lefebvre-Deshayes.*)

On le nomme *colivicou* à Saint-Domingue, suivant M. Salerne.

2. C'est de M. le chevalier Deshayes que je tiens tout ce que je dis ici des mœurs et des habitudes du tacco.

minées d'un brun verdâtre, qui dans les pennes suivantes va toujours gagnant sur la couleur rousse; les deux pennes intermédiaires de la queue de la couleur du dos avec des reflets verdâtres, les huit autres de même dans leur partie moyenne, d'un brun noirâtre avec des reflets bleus près de leur base, et terminées de blanc; l'iris d'un jaune brun; les paupières rouges; le bec noirâtre dessus, d'une couleur un peu plus claire dessous, et les pieds bleuâtres. Ce coucou est moins gros que le nôtre; son poids est d'un peu plus de trois onces : il se trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, etc.

Longueur totale, quinze pouces et demi (dix-sept un tiers, suivant M. Sloane); bec, dix-huit lignes, suivant M. Sloane; vingt-une, selon M. le chevalier Deshayes, et vingt-cinq, suivant M. Brisson; langue cartilagineuse, terminée par des filets; tarse, environ quinze lignes; vol, comme la longueur totale; queue, huit pouces, selon M. Deshayes, et huit pouces trois quarts, suivant M. Brisson, composée de dix pennes étagées; les intermédiaires superposées aux latérales; dépasse les ailes d'environ cinq pouces et demi.

IV.

LE GUIRA-CANTARA.

Ce coucou est fort criard; il se tient dans les forêts du Brésil, qu'il fait retentir de sa voix plus forte qu'agréable. Il a sur la tête une espèce de huppe, dont les plumes sont brunes, bordées de jaunâtre; celles du cou et des ailes au contraire jaunâtres, bordées de brun; le dessus et le dessous du corps d'un jaune pâle; les pennes des ailes brunes; celles de la queue brunes aussi, mais terminées de blanc; l'iris brun; le bec d'un jaune brun; les pieds vert de mer.

Il est de la taille de la pie d'Europe.

Longueur totale, quatorze à quinze pouces; bec, environ un pouce, un peu crochu par le bout; tarse, un pouce et demi, revêtu de plumes; queue, huit pouces, composée de huit pennes, selon Marcgrave : mais n'en manquoit-il aucune? elles paroissent égales dans la figure.

V.

LE QUAPACTOL, OU LE RIEUR.

On a donné à ce coucou le nom d'*oiseau rieur,* parce qu'en effet son cri ressemble à un éclat de rire; et par la même raison, dit Fernandès, il passoit au Mexique pour un oiseau de mauvais augure avant que le jour de la vraie religion eût lui dans ces contrées. A l'égard du nom mexicain *quapachtotoil*, que j'ai cru devoir contracter et adoucir, il a rapport à la couleur fauve qui règne sur toute la partie supérieure de son corps, et même sur les pennes de ses ailes; celles de la queue sont fauves aussi, mais d'une teinte plus rembrunie; la gorge est cendrée, ainsi que le devant du cou et la poitrine; le reste du dessous du corps est noir; l'iris blanc, et le bec d'un noir bleuâtre.

La taille de ce coucou est à peu près celle de l'espèce européenne; il a seize pouces de longueur totale, et la queue seule fait la moitié de cette longueur.

VI.

LE COUCOU CORNU,

OU L'ATINGACU DU BRÉSIL.

La singularité de ce coucou du Brésil est d'avoir sur la tête de longues plumes qu'il peut relever quand il veut, et dont il sait se faire une double huppe; de là le nom de *coucou cornu* que lui a donné M. Brisson. Il a la tête grosse et le cou court, comme c'est l'ordinaire dans ce genre d'oiseau; tout le dessus de la tête et du corps, de couleur de suie; les ailes aussi, et même la queue, mais celle-ci d'une teinte plus sombre; et ses pennes ont à leur extrémité une tache de blanc roussâtre ombré de noir, qui finit par le blanc pur; la gorge est cendrée, ainsi que tout le dessous du corps; l'iris est d'un rouge de sang, le bec d'un vert jaunâtre, et les pieds cendrés.

Cet oiseau est encore remarquable par la longueur de sa queue; car, quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une litorne ou grosse grive, et que son corps n'ait que trois pouces de long, sa queue en a neuf; elle est composée de pix pennes étagées, les intermédiaires superposées aux latérales; le bec est un peu crochu par le bout; les tarses sont un peu courts et couverts de plumes par devant [1].

1. Marcgrave dit que les doigts de cet oiseau sont disposés de la manière la plus ordinaire; mais la figure les présente deux en avant et deux en arrière.

VII.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

Ce coucou de Cayenne, n° 812, a le dessus du corps varié de brun et de différentes nuances de roux; la gorge d'un roux clair varié de brun; le reste du dessous du corps d'un blanc roussâtre, qui prend une teinte de roux clair décidé sur les couvertures inférieures de la queue; les pennes de celle-ci et des ailes, brunes, bordées de roux clair, avec un œil verdâtre, principalement sur les pennes latérales de la queue; le bec noir dessus, roux sur les côtés, roussâtre dessous, et les pieds cendrés. On remarque, comme une singularité, que quelques-unes des couvertures supérieures de la queue s'étendent presque aux deux tiers de sa longueur. On compare cet oiseau, pour la taille, au mauvis.

Longueur totale, dix pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, quatorze lignes; vol, un pied et plus; queue, environ six pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de quatre pouces.

Le coucou appelé à Cayenne *oiseau des barrières* [1] est à peu près de la taille du précédent, et en approche beaucoup pour le plumage : en général, il a un peu moins de roux; c'est le gris qui en tient la place, et les pennes latérales de la queue sont terminées de blanc; la gorge est gris clair, et le dessous du corps blanc : ajoutez qu'il a la queue un peu plus longue. Mais, malgré ces petites différences, il est difficile de ne pas le rapporter, comme variété, à l'espèce précédente; peut-être même est-ce une variété de sexe. Son nom d'*oiseau des barrières* vient de ce qu'on le voit souvent perché sur les palissades des plantations. Lorsqu'il est ainsi perché, il remue continuellement la queue.

Ces oiseaux, sans être fort sauvages, ne se réunissent point en troupes, quoiqu'il s'en trouve plusieurs à la fois dans le même canton; ils ne fréquentent guère les grands bois. On assure qu'il sont plus communs que les coucous piayes, tant à Cavenne qu'à la Guiane.

VIII.

LE CENDRILLARD.

Je l'appelle ainsi, parce que le gris cendré est la couleur dominante de son plumage, plus foncée dessus, jusques et compris les quatre pennes intermédiaires de la queue, plus claire dessous et mêlée de plus ou moins de roux sur les pennes des ailes; les trois paires des pennes latérales de la queue sont noirâtres, terminées de blanc, et la paire la plus extérieure est bordée de cette même couleur blanche; le bec et les pieds sont encore gris brun. Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue, sans doute en des saisons différentes. On le dit à peu près de la taille de la petite grive appelée *mauvis.*

J'ai vu dans le cabinet de M. Mauduit une variété, sous le nom de *petit coucou gris*, laquelle ne différoit du cendrillard qu'en ce qu'elle avoit tout le dessous blanc, qu'elle étoit un peu plus grosse, et qu'elle avoit le bec moins long.

Longueur totale, de dix et demi à onze pouces; bec, quatorze ou quinze lignes, les deux pièces recourbées en en-bas; tarse, une pouce; vol, quinze pouces et demi; queue, cinq pouces un tiers, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de deux pouces et demi à trois pouces.

IX.

LE COUCOU PIAYE.

J'adopte le surnom de *piaye* que l'on donne à ce coucou dans l'île de Cayenne, mais je n'adopte point la superstition qui le lui a fait donner. *Piaye* signifie *diable* dans la langue du pays, et encore *prêtre*, c'est-à-dire, chez un peuple idolâtre, *ministre* ou *interprète du diable*. Cela indique assez qu'on le regarde comme un oiseau de mauvais augure; c'est, dit-on, par cette raison que les naturels, et même les nègres, ont de la répugnance pour sa chair : mais cette répugnance ne viendroit-elle pas plutôt de ce que sa chair est maigre en tout temps?

Le piaye est peu farouche; il se laisse approcher de fort près, et ne part que lorsqu'on est sur le point de le saisir. On compare son vol à celui du martin-pêcheur; il se tient communément au bord des rivières, sur les basses branches des arbres, où il est apparemment plus à portée de voir et de saisir les insectes dont il fait sa nourriture. Lorsqu'il est perché, il hoche la queue et change sans cesse de place. Des personnes qui ont passé du temps à Cayenne, et qui ont vu plusieurs fois ce coucou dans la campagne, n'ont jamais entendu son cri. Sa taille

[1] C'est M. de Sonnini qui m'a donné cette variété.

est à peu près celle du merle. Il a le dessus de la tête et du corps d'un marron pourpre, compris même les pennes de la queue, qui sont noires vers le bout, terminées de blanc, et les pennes des ailes qui sont terminées de brun; la gorge et le devant du cou aussi marron pourpre, mais d'une teinte plus claire, et variable dans les différens individus; la poitrine et tout le dessous du corps cendré; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, quinze pouces neuf lignes; bec, quatorze lignes; tarse, quatorze lignes et demie; vol, quinze pouces un tiers; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées et fort inégales; dépasse les ailes de huit pouces. L'individu qui est dans le cabinet de M. Mauduit est un peu plus gros.

J'ai vu deux variétés dans cette espèce: l'une à peu près de même taille, mais différente pour les couleurs; elle avoit le bec rouge, la tête cendrée, la gorge et la poitrine rousses, et le reste du dessous du corps cendré noirâtre.

L'autre variété a à très-peu près les mêmes couleurs; seulement le cendré du dessous du corps est teinté de brun. Elle a aussi les mêmes habitudes naturelles, et ne diffère réellement que par sa taille, qui est fort approchante de celle du mauvis.

Longueur totale, dix pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, onze lignes et plus; vol, onze pouces et demi; queue, pres de six pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de pres de quatre pouces.

IX.

LE COUCOU NOIR DE CAYENNE.

Presque tout est noir dans cet oiseau, n° 512, excepté le bec et l'iris, qui sont rouges, et les couvertures supérieures des ailes, qui sont bordées de blanc; mais le noir lui-même n'est pas uniforme, car il est moins foncé sous le corps que dessus.

Longueur totale, environ onze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, huit lignes; queue composée de dix pennes un peu étagées; dépasse les ailes d'environ trois pouces.

M. de Sonnini m'a assuré que cet oiseau avoit un tubercule à la partie antérieure de l'aile. Il vit solitaire et tranquille, ordinairement perché sur les arbres qui se trouvent au bord des eaux, et n'a pas à beaucoup près autant de mouvement que la plupart des coucous; en sorte qu'il paroît faire la nuance entre ces oiseaux et les barbus.

X.

LE PETIT COUCOU NOIR

DE CAYENNE[1].

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, non seulement par la couleur dominante du plumage, mais encore par les mœurs et les habitudes naturelles. Il ne fréquente pas les bois, mais il n'en est pas moins sauvage: il passe les journées perché sur une branche isolée, dans un lieu découvert, et sans prendre d'autre mouvement que celui qui est nécessaire pour saisir les insectes dont il se nourrit. Il niche dans des trous d'arbre; quelquefois même dans des trous en terre, mais c'est lorsqu'il en trouve de tout faits.

Ce coucou, n° 505, est noir partout, excepté sur la partie postérieure du corps, qui est blanche, et ce blanc, qui s'étend sur les jambes, est séparé du noir de la partie antérieure par une espèce de ceinture orangée. Au reste, dans l'individu que j'ai vu chez M. Mauduit, le blanc ne s'étendoit pas autant qu'il paroît s'étendre dans la planche enluminée.

Longueur totale, huit pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse très-court; la queue n'a pas trois pouces, elle est un peu étagée et ne dépasse pas de beaucoup les ailes.

1. Nous devons la connoissance de cette espèce et de ses mœurs à M. de Sonnini.

LES ANIS.

Ani est le nom que les naturels du Brésil donnent à cet oiseau, et nous le lui conservons, quoique nos voyageurs françois et nos nomenclateurs modernes l'aient appelé *bout de petun* ou *bout de tabac*, nom ridicule, et qui n'a pu être imaginé que par la ressemblance de son plumage (qui est d'un noir brunâtre) à la couleur d'une carotte de tabac; car ce que dit le P. Du Tertre, que son ramage prononce *petit bout de petun*,

n'est ni vrai ni probable, d'autant que les créoles de Cayenne lui ont donné une dénomination plus appropriée à son ramage ordinaire, en l'appelant *bouilleur de canari*, ce qui veut dire qu'il imite le bruit que fait l'eau bouillante dans une marmite; et c'est en effet son vrai ramage ou gazouillis, très-différent, comme l'on voit, de l'expression de la parole que lui suppose le P. Du Tertre. On lui a aussi donné le nom d'*oiseau diable*, et l'on a même appelé l'une des espèces *diable des savanes*, et l'autre *diable des palétuviers*, parce qu'en effet les uns se tiennent constamment dans les savanes, et les autres fréquentent les bords de la mer et des marais d'eau salée, où croissent les palétuviers.

Leurs caractères génériques sont d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière; le bec court, crochu, plus épais que large, dont la mandibule inférieure est droite, et la supérieure élevée en demi-cercle à son origine; et cette convexité remarquable s'étend sur toute la partie supérieure du bec, jusqu'à peu de distance de son extrémité, qui est crochue : cette convexité est comprimée sur les côtés, et forme une espèce d'arête presque tranchante tout le long du sommet de la mandibule supérieure; au dessus et tout autour s'élèvent de petites plumes effilées, aussi roides que des soies de cochon, longues d'un demi-pouce, et qui toutes se dirigent en avant. Cette conformation singulière du bec suffit pour qu'on puisse reconnoître ces oiseaux, et paroît exiger qu'on en fasse un genre particulier, qui néanmoins n'est composé que de deux espèces.

L'ANI DES SAVANES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet ani, n° 102, fig. 2, est de la grosseur d'un merle; mais sa grande queue lui donne une forme allongée : elle a sept pouces; ce qui fait plus de la moitié de la longueur totale de l'oiseau, qui n'en a que treize et demi. Le bec, long de treize lignes, a neuf lignes et demie de hauteur; il est noir, ainsi que les pieds, qui ont dix-sept lignes de hauteur. La description des couleurs sera courte ; c'est un noir à peine nuancé de quelques reflets violets sur tout le corps, à l'exception d'une petite lisière d'un vert foncé et luisant qui borde les plumes du dessus du dos et des couvertures des ailes, et qu'on n'aperçoit pas à une certaine distance, car ces oiseaux paroissent tout noirs. La femelle ne diffère pas du mâle. Ils vont constamment par bandes, et sont d'un naturel si sociable, qu'ils demeurent et pondent plusieurs ensemble dans le même nid : ils construisent ce nid avec des bûchettes sèches, sans le garnir; mais ils le font extrêmement large, souvent d'un pied de diamètre; on prétend même qu'ils en proportionnent la capacité au nombre de camarades qu'ils veulent y admettre. Les femelles couvent en société; on en a souvent vu cinq ou six dans le même nid. Cet instinct, dont l'effet seroit fort utile à ces oiseaux dans les climats froids, paroît au moins superflu dans les pays méridionaux, où il n'est pas à craindre que la chaleur du nid ne se conserve pas : cela vient donc uniquement de l'impulsion de leur naturel sociable; car ils sont toujours ensemble, soit en volant, soit en se reposant, et ils se tiennent sur les branches des arbres tout le plus près qu'il leur est possible les uns des autres. Ils ramagent aussi tous ensemble, presque à toutes les heures du jour; et leurs moindres troupes sont de huit ou dix, et quelquefois de vingt-cinq ou trente. Ils ont le vol court et peu élevé : aussi se posent-ils plus souvent sur les buissons et dans les halliers que sur les grands arbres. Ils ne sont ni craintifs ni farouches, et ne fuient jamais bien loin. Le bruit des armes à feu ne les épouvante guère, il est aisé d'en tirer plusieurs de suite : mais on ne les recherche pas, parce que leur chair ne peut se manger, et qu'ils ont même une mauvaise odeur lorsqu'ils sont vivans. Ils se nourrissent de graines et aussi de petits serpens, lézards, et autres reptiles; ils se posent aussi sur les bœufs et sur les vaches pour manger les tiques, les vers, et les insectes nichés dans le poil de ces animaux.

L'ANI DES PALÉTUVIERS [1].

SECONDE ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 102, fig. 1, est plus grand que le précédent, et à peu près de la grosseur d'un geai; il a dix-huit pouces de longueur en y comprenant celle de la queue, qui en fait plus de moitié. Son plumage est à peu près de la même couleur, noir brunâtre, que celui du premier : seulement il est un peu plus varié par la bordure de vert brillant qui termine les plumes du dos et des couvertures des ailes; en sorte que, si l'on en jugeoit par ces différences de grandeurs et de couleurs, on pourroit regarder ces deux oiseaux comme des variétés de la même espèce. Mais la preuve qu'ils forment deux espèces distinctes, c'est qu'ils ne se mêlent jamais; les uns habitent constamment les savanes découvertes, et les autres ne se trouvent que dans les palétuviers : néanmoins ceux-ci ont les mêmes habitudes naturelles que les autres : ils vont de même en troupes; ils se tiennent sur le bord des eaux salées; ils pondent et couvent plusieurs dans le même nid, et semblent n'être qu'une race différente qui s'est accoutumée à vivre et habiter dans un terrain plus humide, et où la nourriture est plus abondante par la grande quantité de petits reptiles et d'insectes que produisent ces terrains humides.

Comme je venois d'écrire cet article, j'ai reçu une lettre de M. le chevalier Lefebvre Deshayes, au sujet des oiseaux de Saint-Domingue, et voici l'extrait de ce qu'il me marque sur celui-ci :

« Cet oiseau, dit-il, est un des plus communs dans l'île de Saint-Domingue...... Les Nègres lui donnent différentes dénominations, celles de *bout de tabac*, de *bout de petun*, d'*amangoua*, de *perroquet noir*, etc. Si on fait attention à la structure des ailes de cet oiseau, au peu d'étendue de son vol, au peu de pesanteur de son corps relativement à son volume, on n'aura pas de peine à le reconnoître pour un oiseau indigène de ces climats du Nouveau-Monde. Comment, en effet, avec un vol si borné et des ailes si foibles, pourroit-il franchir le vaste intervalle qui sépare les deux continens?..... Son espèce est particulière à l'Amérique méridionale. Lorsqu'il vole, il étend et élargit sa queue; mais il vole moins vite et moins long-temps que les perroquets..... Il ne peut soutenir le vent, et les ouragans font périr beaucoup de ces oiseaux.

« Ils habitent les endroits cultivés, ou ceux qui l'ont été anciennement; on n'en rencontre jamais dans les bois de haute futaie. Ils se nourrissent de diverses espèces de graines et de fruits; ils mangent des grains du pays, tels que le petit mil, le maïs, le riz, etc. Dans la disette, ils font la guerre aux chenilles et à quelques autres insectes. Nous ne dirons pas qu'ils aient un chant ou un ramage, c'est plutôt un sifflement ou un piaulement assez simple. Il y a pourtant des occasions où sa façon de s'exprimer est plus variée : elle est toujours aigre et désagréable; elle change suivant les diverses passions qui agitent l'oiseau. Aperçoit-il quelque chat ou un autre animal capable de nuire, il en avertit aussitôt tous ses semblables par un cri très-distinct, qui est prolongé et répété tant que le péril dure. Son épouvante est surtout remarquable lorsqu'il a des petits, car il ne cesse de s'agiter et de voler autour de son nid... Ces oiseaux vivent en société, sans être en aussi grandes bandes que les étourneaux; ils ne s'éloignent guère les uns des autres..... et même, dans le temps qui précède la ponte, on voit plusieurs femelles et mâles travailler ensemble à la construction du nid, et ensuite plusieurs femelles couver ensemble, chacune leurs œufs, et y élever leurs petits. Cette bonne intelligence est d'autant plus admirable, que l'amour rompt presque toujours dans les animaux les liens qui les attachoient à d'autres individus de leur espèce... Ils entrent en amour de bonne heure : dès le mois de février les mâles cherchent les femelles avec ardeur; et, dans le mois suivant, le couple amoureux s'occupe de concert à ramasser les matériaux pour la construction du nid... Je dis amoureux, parce que ces oiseaux paroissent l'être autant que les moineaux; et pendant toute la saison que dure

1. Ani, *Supplément à l'Encyclopédie*, tome I, article *ani*, par M. Adanson. Nous devons observer que le savant auteur de cet artcle paroît douter que les anis pondent et couvent ensemble dans le même nid : cependant ce fait nous a été assuré par un si grand nombre de témoins oculaires, qu'il n'est plus possible de le nier.

leur ardeur, ils sont beaucoup plus vifs et plus gais que dans tout autre temps... Ils nichent sur les arbrisseaux, dans les cafiers, dans les buissons et dans les haies; ils posent leur nid sur l'endroit où la tige se divise en plusieurs branches...... Lorsque les femelles se mettent plusieurs ensemble dans le même nid, la plus pressée de pondre n'attend pas les autres, qui agrandissent le nid pendant qu'elle couve ses œufs. Ces femelles usent d'une précaution qui n'est point ordinaire aux oiseaux, c'est de couvrir leurs œufs avec des feuilles et des brins d'herbe à mesure qu'elles pondent..... Elles couvrent également leurs œufs pendant l'incubation, lorsqu'elles sont obligées de les quitter pour aller chercher leur nourriture... Les femelles qui couvent dans le même nid ne se chicanent pas comme font les poules lorsqu'on leur donne un panier commun; elles s'arrangent les unes auprès des autres; quelques-unes cependant, avant de pondre, font avec des brins d'herbe une séparation dans le nid, afin de contenir en particulier leurs œufs, et s'il arrive que les œufs se trouvent mêlés ou réunis ensemble, une seule femelle fait éclore tous les œufs des autres avec les siens; elle les rassemble, les entasse, et les entoure de feuilles : par ce moyen, la chaleur se répartit dans toute la masse, et ne peut se dissiper... Cependant chaque femelle fait plusieurs œufs par ponte... Ces oiseaux construisent leur nid très-solidement, quoique grossièrement, avec de petites tiges de plantes filamenteuses, des branches de citronnier ou d'autres arbrisseaux : le dedans est seulement tapissé et couvert de feuilles tendres qui se fanent bientôt; c'est sur ce lit de feuilles que sont déposés les œufs. Ces nids sont fort évasés et fort élevés des bords; il y en a dont le diamètre a plus de dix-huit pouces : la grandeur du nid dépend du nombre de femelles qui doivent y pondre. Il seroit assez difficile de dire au juste si toutes les femelles qui pondent dans le même nid ont chacune leur mâle : il se peut faire qu'un seul mâle suffise à plusieurs femelles, et qu'ainsi elles soient en quelque façon obligées de s'entendre lorsqu'il s'agit de construire les nids : alors il ne faudroit plus attribuer leur union à l'amitié, mais au besoin qu'elles ont les unes des autres dans cet ouvrage... Ces œufs sont de la grosseur de ceux de pigeon; ils sont de couleur d'aigue-marine uniforme, et n'ont point de petites taches vers les bouts, comme la plupart des œufs des oiseaux sauvages..... Il y a apparence que les femelles font deux ou trois pontes par an; cela dépend de ce qui arrive à la première; quand elle réussit, elles attendent l'arrière-saison avant d'en faire une autre : si la ponte manque, ou si les œufs sont enlevés, mangés par les couleuvres ou les rats, elles en font une seconde peu de temps après la première; vers la fin de juillet ou dans le courant d'août elles commencent la troisième. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en mars, en mai et en août, on trouve des nids de ces oiseaux... Au reste, ils sont doux et faciles à apprivoiser, et on prétend qu'en les prenant jeunes, on peut leur donner la même éducation qu'aux perroquets, et leur apprendre à parler, quoiqu'ils aient la langue aplatie et terminée en pointe, au lieu que celle du perroquet est charnue, épaisse et arrondie...

« La même amitié, le même accord qui ne s'est point démenti pendant le temps de l'incubation continue après que les petits sont éclos : lorsque les mères ont couvé ensemble, elles donnent successivement à manger à toute la petite famille... Les mâles aident à fournir les alimens Mais lorsque les femelles ont couvé séparément, elles élèvent leurs petits à part, cependant sans jalousie et sans colère; elles leur portent la becquée à tour de rôle, et les petits la prennent de toutes les mères. La nourriture qu'elles leur donnent dépend de la saison : tantôt ce sont des chenilles, des vers, des insectes; tantôt des fruits; tantôt des grains, comme le mil, le maïs, le riz, l'avoine sauvage, etc..... Au bout de quelques semaines les petits ont acquis assez de force pour essayer leurs ailes; mais ils ne s'aventurent pas au loin : peu de temps après, ils vont se percher auprès de leurs père et mère, sur les arbrisseaux, et c'est là que les oiseaux de proie les saisissent pour les emporter...

« L'ani n'est point un oiseau nuisible : il ne désole point les plantations de riz, comme le merle; il ne mange pas les amandes du cocotier, comme le charpentier (le pic); il ne détruit pas les pièces de mil comme les perroquets et les perruches. »

LE HOUTOU, OU MOMOT[1].

Nous conservons à cet oiseau, n° 370, le nom de *houtou* que lui ont donné les naturels de la Guiane, et qui lui convient parfaitement, parce qu'il est l'expression même de sa voix : il ne manque jamais d'articuler *houtou* brusquement et nettement, toutes les fois qu'il saute. Le ton de cette parole est grave, et tout semblable à celui d'un homme qui la prononceroit, et ce seul caractère suffiroit pour faire reconnoître cet oiseau lorsqu'il est vivant, soit en liberté, soit en domesticité.

Fernandès, qui le premier a parlé du houtou, ne s'est pas aperçu qu'il l'indiquoit sous deux noms différens; et cette méprise a été copiée par tous les nomenclateurs, qui ont également fait deux oiseaux d'un seul. Marcgrave est le seul des naturalistes qui ne se soit pas trompé. L'erreur de Fernandès est venue de ce qu'il a vu un de ces oiseaux qui n'avoit qu'une seule penne ébarbée : il a cru que c'étoit une conformation naturelle, tandis qu'elle est contre nature; car tous les oiseaux ont tout aussi nécessairement les pennes par paires et semblables, que les autres animaux ont les deux jambes ou les deux bras pareils. Il y a donc grande apparence que, dans l'individu qu'a vu Fernandès, cette penne de moins avoit été arrachée, ou qu'elle étoit tombée par accident; car tout le reste de ses indications ne présente aucune différence : ainsi l'on peut présumer, avec tout fondement, que ce second oiseau, qui n'avoit qu'une penne ébarbée, n'étoit qu'un individu mutilé.

Le houtou est de la grosseur d'une pie; il a dix-sept pouces trois lignes de longueur jusqu'à l'extrémité des grandes pennes de la queue; il a les doigts disposés comme les martin-pêcheurs, les manakins, etc. Mais ce qui le distingue de ces oiseaux, et même de tous les autres, c'est la forme de son bec, qui, sans être trop long pour la grandeur du corps, est de figure conique, courbé en bas et dentelé sur les bords des deux mandibules. Ce caractère du bec conique, courbé en bas et dentelé, suffiroit encore pour le faire reconnoître; néanmoins il en a un autre plus singulier, et qui n'appartient qu'à lui : c'est d'avoir dans les deux longues pennes du milieu de la queue un intervalle d'environ un pouce de longueur, à peu de distance de leur extrémité, lequel intervalle est absolument nu, c'est-à-dire ébarbé; en sorte que la tige de la plume est nue dans cet endroit : ce qui néanmoins ne se trouve que dans l'oiseau adulte; car dans sa jeunesse ces pennes sont revêtues de leurs barbes dans toute leur longueur, comme toutes les autres plumes. L'on a cru que cette nudité des pennes de la queue n'étoit pas produite par la nature, et que ce pouvoit être un caprice de l'oiseau, qui arrachoit lui-même les barbes de ses pennes dans l'intervalle où elles manquent; mais l'on a observé que dans les jeunes ces barbes sont continues et tout entières; et qu'à mesure que l'oiseau vieillit ces mêmes barbes diminuent de longueur et se raccourcissent, en sorte que dans les vieux elles disparoissent tout-à-fait. Au reste, nous ne donnons pas ici une description plus détaillée de cet oiseau, dont les couleurs sont si mêlées, qu'il ne seroit pas possible de les représenter autrement que par le portrait que nous en avons donné dans notre planche enluminée, et encore mieux par la planche d'Edwards, qui est plus parfaitement coloriée que la nôtre. Néanmoins nous observerons que les couleurs en général varient suivant l'âge ou le sexe; car on a vu de ces oiseaux beaucoup moins tachetés les uns que les autres.

On ne les élève que difficilement, quoique Pison dise le contraire. Comme ils vivent d'insectes, il n'est pas aisé de leur en choisir à leur gré. On ne peut nourrir ceux que l'on prend vieux; ils sont tristement craintifs, et refusent constamment de prendre la nourriture. C'est d'ailleurs un oiseau sauvage très-solitaire et qu'on ne trouve que dans la profondeur des forêts; il ne va ni en troupes ni par paires : on le voit presque toujours seul à terre, ou sur des branches peu élevées; car il n'a pour ainsi dire point de vol; il ne fait que sauter vivement, et toujours prononçant brusquement *houtou*. Il est éveillé de grand matin, et fait entendre cette voix *houtou* avant que les autres oiseaux ne commencent leur ramage. Pison a été mal informé lorsqu'il a dit que cet oiseau faisoit son nid au dessus des grands ar-

1. On auroit dû dire, *motmot du Mexique;* car *motmot* est un nom mexicain que Fernandès a cité pour cet oiseau, tandis qu'au Brésil il ne porte pas le nom de *motmot*, mais celui de *guira-guainumbi*, que Marcgrave nous a conservé.

bres : non seulement il n'y fait pas son nid, mais il n'y monte jamais ; il se contente de chercher à la surface de la terre quelque trou de tatous, d'accouchis ou autres petits animaux quadrupèdes, dans lequel il porte quelques brins d'herbes sèches pour y déposer ses œufs, qui sont ordinairement au nombre de deux. Au reste, ces oiseaux sont assez communs dans l'intérieur des terres de la Guiane; mais ils fréquentent très-rarement les environs des habitations. Leur chair est sèche, et n'est pas trop bonne à manger. Pison s'est encore trompé en disant que ces oiseaux se nourrissent de fruits; et comme c'est la troisème méprise qu'il a faite au sujet de leurs habitudes naturelles, il y a grande apparence qu'il a appliqué les faits historiques d'un autre oiseau à celui-ci dont il n'a donné la description que d'après Marcgrave, et que probablement il ne connoissoit pas; car il est certain que le houtou est le même oiseau que le guira-guainumbi de Marcgrave; qu'il ne s'apprivoise pas aisément, qu'il n'est pas bon à manger, et qu'enfin il ne se perche ni ne niche au dessus des arbres, ni ne se nourrit de fruits comme le dit Pison.

LES HUPPES,

LES PROMEROPS, ET LES GUÊPIERS.

S'il est vrai que la comparaison soit le véritable instrument de la connoissance, c'est principalement lorsqu'il s'agit d'objets qui ont plusieurs qualités communes, et qui se ressemblent à beaucoup d'égards. On ne peut trop comparer ces sortes d'objets; on ne peut trop les rassembler sous le même coup d'œil : il résulte de ces rapprochemens de ces comparaisons, une lumière qui fait souvent découvrir des différences réelles où l'on n'avoit d'abord aperçu que de fausses analogies, pour avoir trop isolé les objets et ne les avoir considérés que l'un après l'autre. Par ces raisons, j'ai dû réunir dans un seul article ce que j'ai à dire de général sur les genres très-voisins des huppes, des promerops, et des guêpiers.

Notre huppe est bien connue par sa belle aigrette double qui est presque unique dans son espèce, puisqu'elle ne ressemble à aucune autre, si ce n'est à celle des kakatoès, par son bec long, menu, et arqué, et par ses pieds courts. La huppe noire et blanche du Cap diffère de la nôtre en plusieurs points, et notamment par son bec plus court et plus pointu, comme on le verra dans les descriptions : mais on a dû la rapporter à ce genre, dont elle approche plus que de tout autre.

Les promerops ont tant de rapports avec le genre de la huppe, qu'on pourroit dire, en adoptant pour un moment les principes des méthodistes, que les promerops sont des huppes sans huppe ; mais la vérité est qu'ils sont un peu plus haut montés, et qu'ils ont communément la queue beaucoup plus longue.

Les guêpiers ressemblent, par leurs pieds courts, à la huppe comme au martin-pêcheur, et plus particulièrement à ce dernier par la singulière disposition de leurs doigts, dont celui du milieu est adhérent au doigt extérieur jusqu'à la troisième phalange, et au doigt inférieur jusqu'à la première seulement. Le bec des guêpiers, qui est assez large à sa base et assez fort, tient le milieu entre les becs grêles des huppes et des promerops d'une part, et les becs longs, droits et pointus des martin-pêcheurs, d'autre part; toutefois s'approchant un peu plus des premiers que des derniers, puisque le guêpier vit d'insectes comme les huppes et les promerops, et non de petits poissons comme les martin-pêcheurs ; or, l'on sait combien la force et la conformation du bec influent sur le choix des alimens.

On trouve encore quelques vestiges d'analogie entre le genre des guêpiers et celui des martin-pêcheurs. Premièrement, la belle couleur d'aigue-marine, qui n'est rien moins que commune dans les oiseaux d'Europe, embellit également le plumage de notre martin-pêcheur et celui de notre guêpier. En second lieu, dans le plus grand nombre des espèces de guêpiers, les deux pennes intermédiaires de la queue excèdent de beaucoup les latérales, et le genre du martin-pêcheur nous présente quelques espèces dans lesquelles ces deux intermédiaires sont de même excédantes. Troisièmement, il nous présente

aussi des espèces qui ont le bec un peu courbé, et qui en cela se rapprochent des guêpiers.

D'un autre côté, quelque voisins que soient les deux genres des guêpiers et des promerops, la nature, toujours libre, toujours féconde, a bien su les séparer, ou plutôt les fondre ensemble par des nuances intermédiaires qui tiennent plus ou moins de l'un et de l'autre : ces nuances, ce sont des oiseaux qui sont guêpiers par quelques parties, et promerops par d'autres parties. J'applique à ce petit genre intermédiaire, ou, si l'on veut, équivoque, le nom de *merops*.

Tous ces différens oiseaux qui ont déjà tant de rapports entre eux, se ressemblent encore par la taille. Dans chacun de ces genres, les espèces les plus grosses ne le sont guère plus que les grives; et les plus petites ne sont guère plus petites que les moineaux et les bec-figues : s'il y a quelques exceptions, elles sont peu nombreuses, et d'ailleurs elles ont également lieu dans ces différens genres.

A l'égard du climat, il n'est pas le même pour tous. Les promerops se trouvent en Asie, en Afrique, et en Amérique; on n'en voit jamais en Europe; et s'ils sont aborigènes du vieux continent, et que, par conséquent, ils aient passé plus tôt ou plus tard drns le nouveau, il faut que ce soit par le nord de l'Asie. La huppe est attachée exclusivement à l'ancien monde, et j'en dis autant des guêpiers, quoique l'on trouve dans les planches enluminées la figure d'un oiseau appelé *guêpier de Cayenne*. Mais on a de fortes raisons de douter qu'il soit, en effet, originaire de cette île : des ornithologistes qui y ont fait plusieurs voyages ne l'y ont jamais vu; et l'individu d'après lequel la figure de ces planches a été dessinée et gravée est unique à Paris jusqu'à présent, quoique en général les oiseaux de Cayenne y soient très-communs. Quant aux deux guêpiers donnés par Seba, comme étant l'un du Brésil et l'autre du Mexique, on sait combien l'autorité de Seba est suspecte sur cet article; et ici elle l'est d'autant plus, que ce seroient les deux seules espèces de guêpiers qui fussent originaires du nouveau continent.

LA HUPPE.

Un auteur de réputation en ornithologie (Belon) a dit que cet oiseau, n° 52, avoit pris son nom de la grande et belle huppe qu'il porte sur sa tête; il auroit dit tout le contraire s'il eût fait attention que le nom latin de ce même oiseau, *upupa*, d'où s'est évidemment formé son nom françois, est non seulement plus ancien de quelques siècles que le mot générique *huppe*, qui signifie dans notre langue une touffe de plumes dont certaines espèces d'oiseaux ont la tête surmontée, mais encore plus ancien que notre langue elle-même, laquelle a adopté le nom propre de l'espèce dont il s'agit ici, pour exprimer en général son attribut le plus remarquable.

La situation naturelle de cette touffe de plumes est d'être couchée en arrière, soit lorsque la huppe vole, soit lorsqu'elle prend sa nourriture, en un mot, lorsqu'elle est exempte de toute agitation intérieure [1]. J'ai eu occasion de voir un de ces oiseaux qui avoit été pris au filet, étant déjà vieux ou du moien adulte, et qui par consequent avoit les habitudes de la nature : son attachement pour la personne qui le soignoit étoit devenu très-fort, et même exclusif; il ne paraissoit content que lorsqu'il étoit seul avec elle. S'il survenoit des étrangers, c'est alors que sa huppe se relevoit par un effet de surprise ou d'inquiétude, et il alloit se réfugier sur le ciel d'un lit qui se trouvoit dans la même chambre; quelquefois il s'enhardissois jusqu'à descendre de son asile, mais c'étoit pour voler droit à sa maîtresse : il étoit occupé uniquement de cette maîtresse chérie, et sembloit ne voir qu'elle. Il avoit deuv voix fort différentes : l'une plus douce, plus intérieure, qui sembloit se formea dans le siége même du sentiment, et qn'il adressoit à la personne aimée; l'autre plus aigre et plus perçante, qui exprimoit la colére ou l'effroi. Jamais on ne le tenoit en cage ni le jour ni la nuit, et il avoit toute licence de courir dans la maison; cependant, quoique les fenêtres fussent souvent ouvertes, il ne montra jamais, étant dans son assiette ordinaire,

1. On ajoute qu'elle cherche le feu, qu'elle aime à se coucher devant la cheminée, à s'y épanouir. Celle dont je vais parler appartenoit à mademoiselle Lemulier, mariée depuis à M. Dumesniel, mestre-de-camp.

la moindre envie de s'échapper, et sa passion pour la liberté fut toujours moins forte que son attachement. A la fin toutefois il s'échappa : mais ce fut un effet de la crainte; passion d'autant plus impérieuse chez les animaux, qu'elle tient de plus près au désir inné de leur propre conservation. Il s'envola donc un jour qu'il avoit été effarouché par l'apparition de quelque objet nouveau : encore s'éloigna-t-il fort peu; et n'ayant pu regagner son gîte, il se jeta dans la cellule d'une religieuse qui avoit laissé sa fenêtre ouverte : tant la société de l'homme, ou ce qui y ressemble, lui étoit devenue nécessaire ! Il y trouva la mort, parce qu'on ne sut que lui donner à manger; il avoit cependant vécu trois ou quatre mois dans sa première condition avec un peu de pain et de fromage pour toute nourriture. Une autre huppe a été nourrie pendant dix-huit mois de viande crue [1] : elle l'aimoit passionnément, et s'élançoit pour l'aller prendre dans la main; elle refusoit au contraire celle qui étoit cuite. Cet appétit de préférence pour la viande crue indique une conformité de nature entre les oiseaux de proie et les insectivores, lesquels peuvent être regardés, en effet, comme des oiseaux de petite proie.

La nourriture la plus ordinaire de la huppe dans l'état de liberté, ce sont les insectes en général, et surtout les insectes terrestres, parce qu'elle se tient beaucoup plus à terre que perchée sur les arbres [2]. J'appelle insectes terrestres ceux qui passent leur vie, ou du moins quelques périodes de leur vie, soit dans la terre, soit à sa surface; tels sont les scarabées, les fourmis [3], les vers, les demoiselles, les abeilles sauvages, plusieurs espèces de chenilles, etc. [4] : c'est là le véritable appât qui, en tout pays, attire la huppe dans les terrains humides [5], où son bec long et menu peut facilement pénétrer, et celui qui en Égypte la détermine, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux, à régler sa marche sur la retraite des eaux du Nil, et à s'avancer constamment a la suite de ce fleuve; car, à mesure qu'il rentre dans ses bords [6], il laisse successivement à découvert des plaines engraissées d'un limon que le soleil échauffe, et qui fourmille bientôt d'une quantité innombrable d'insectes de toute espèce [7] : aussi les huppes de passage sont-elles alors très-grasses et très-bonnes à manger. Je dis les huppes de passage, car il y en a dans ce même pays de sédentaires que l'on voit souvent sur les dattiers, aux environs de Rosette, et qu'on ne mange jamais. Il en est de même de celles qui se trouvent en très-grand nombre dans la ville du Caire [8], où elles nichent en pleine sécurité sur les terrasses des maisons [9]. On peut, en effet, concevoir que des huppes vivant loin de l'homme, et dans une campagne inhabitée, sont meilleures à manger que celles qui vivent à portée d'une ville considérable ou des grands chemins qui y conduisent : les premières cherchent leur vie, c'est-à-dire les insectes, dans la vase, le limon, les terres humides, en un mot, dans le sein de la nature, au lieu que les autres les cherchent dans les immondices de tout genre qui abondent partout où il y a un grand nombre d'hommes réunis; ce qui ne peut manquer

1. Gesner en a nourri une avec des œufs durs; Olina avec des vers et du cœur de bœuf ou de mouton coupé en petites tranches longuettes, ayant à peu près la forme de vers : mais il recommande surtout de ne la point enfermer dans une cage.

2. Les arbres où elle se perche le plus volontiers, ce sont les saules, les osiers, et apparemment tous ceux qui croissent dans les terres humides. Les huppes apprivoisées se tiennent aussi bien plus souvent à terre que perchées.

3. M. Frisch dit qu'elle fouille, avec son long bec, dans les fourmilières pour y chercher des œufs de fourmis. Celle qu'a nourrie Gesner étoit très-friande en effet de ces œufs ou nymphes de fourmis; mais elle rejetoit les fourmis elles-mêmes.

4. M. Salerne ajoute qu'elle purge la maison de souris; mais c'est sans doute en les poursuivant et les mettant en fuite; car il est évident qu'avec un bec aussi grêle, des serres aussi foibles, et un gosier aussi étroit, elle ne peut ni s'en saisir, ni les dévorer, encore moins les avaler tout entières. On sait qu'elle mange aussi les substances végétales, entre autres des baies de myrte et des raisins. J'ai trouvé dans le gésier de celles que j'ai disséquées, outre les insectes et les vers, tantôt de l'herbe, de petites graines, des bourgeons, tantôt des grains ronds d'une matière terreuse, quelquefois de petites pierres, quelquefois rien du tout.

5. C'est parce qu'elle court ainsi dans la vase qu'on lui trouve presque toujours les pieds crottés.

6. On voit par cela seul pourquoi l'apparition de la huppe en Égypte annonçoit aux habitans de ce pays la retraite des eaux du Nil, et conséquemment la saison des semailles : aussi jouoit-elle un grand rôle dans les hiéroglyphes égyptiens.

7. Entre autres, d'une espèce d'insecte particulière à l'Égypte, et qui ressemble au cloporte. Le Nil laisse aussi beaucoup de petites grenouilles, et même du frai de grenouille, dans les endroits qu'il a inondés; et tout cela peut, en cas de besoin, suppléer aux insectes.

8. On en mange à Bologne, à Gênes, et dans quelques autres contrées de l'Italie et de la France tant méridionale que septentrionale. Quelques-uns les préfèrent aux cailles. Il est vrai que toutes nos huppes sont de passage.

9. Ces deux dernières notes m'ont été communiquées par M. de Sonnini, dans deux lettres datées du Caire et de Rosette, les 4 septembre et 5 novembre 1777.

d'inspirer du dégoût pour les huppes des cités, et même de donner un mauvais fumet à leur chair [1]. Il y en a une troisième classe qui tient le milieu entre les deux autres, et qui, se fixant dans nos jardins, trouve à s'y nourrir suffisamment de chenilles et de vers de terre. Au reste, tout le monde convient que la chair de cet oiseau, qui passe pour être si sale de son vivant, n'a d'autre défaut que de sentir un peu trop le musc, et c'est apparemment la raison pourquoi les chats, d'ailleurs si friands d'oiseaux, ne touchent jamais à ceux-ci [2].

En Égypte, les huppes se rassemblent, dit-on, par petites troupes; et lorsqu'une d'entre elles est séparée des autres, elle rappelle ses compagnes par un cri fort aigu à deux temps *zi, zi* [3]. Dans la plupart des autres pays, elles vont seules, ou tout au plus par paires. Quelquefois, au temps du passage, il s'en trouve un assez grand nombre dans le même canton; mais c'est une multitude d'individus isolés qui ne sont unis entre eux par aucun lien social, et par conséquent ne peuvent former une véritable troupe : aussi partent-elles les unes après les autres quand elles sont chassées. D'autre part, comme elles ont toutes la même organisation, toutes doivent être et sont mues de la même manière par les mêmes causes; et c'est la raison pourquoi toutes en s'envolant se portent vers les mêmes climats, et suivent à peu près la même route. Elles sont répandues dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède, où elles habitent les grandes forêts, et même depuis les Orcades et la Laponie jusqu'aux Canaries et au cap de Bonne-Espérance, d'une part, et de l'autre jusqu'aux îles de Ceylan et de Java. Dans toute l'Europe elles sont oiseaux de passage et n'y restent point pendant l'hiver, pas même dans les beaux pays de la Grèce et de l'Italie. On en trouve quelquefois en mer, et de bons observateurs [4] les mettent au nombre des oiseaux que l'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte. Mais il faut avouer qu'elles ne suivent pas toujours la même route; car souvent il arrive qu'en un même pays on en voit beaucoup une année, et très-peu ou point du tout l'année suivante. De plus, il y a des contrées, comme l'Angleterre, où elles sont fort rares, et où elles ne nichent jamais; d'autres, comme le Bugey, qu'elles semblent éviter absolument : toutefois le Bugey est un pays montagneux; il faut donc qu'elles ne soient pas attachées aux montagnes, du moins autant que le pensoit Aristote. Mais ce n'est pas le seul fait qui combatte l'assertion de ce philosophe; car les huppes établissent tous les jours leur domicile au milieu de nos plaines, et l'on en voit fréquemment sur les arbres isolés qui croissent dans les îles sablonneuses, telles que celle de Camargue en Provence [5]. Frisch dit qu'elles ont, comme les pics, la faculté de grimper sur l'écorce des arbres; et cela n'a rien que de conforme à l'analogie, puisqu'elles font, comme les pics, leur ponte dans des trous d'arbre : elles y déposent le plus souvent leurs œufs, ainsi que dans des trous de muraille, sur le terreau ou la poussière qui se trouve d'ordinaire au fond de ces sortes de cavités, sans les garnir, dit Aristote, de paille ni d'aucune litière. Mais cela est encore sujet à quelques exceptions, du moins apparentes : de six couvées qu'on m'a apportées, quatre étoient en effet sans litière, et les deux autres avoient sous elles un matelas très-mollet, composé de feuilles, de mousse, de laine, de plumes [6], etc. Or tout cela peut se concilier; car il est très-possible que la huppe ne garnisse jamais son nid de mousse ni d'autre chose, mais qu'elle fasse quelquefois sa ponte dans des trous qui auront été occupés l'année précédente par des pics, des torcols, des mésanges, et autres oiseaux qui les auront matelassés, chacun suivant son instinct.

On a dit, il y a long-temps, et l'on a beaucoup répété, que la huppe enduisoit son nid des matières les plus infectes, de la fiente de loup, de renard, de cheval, de vache, bref de toutes sortes d'animaux, sans excepter l'homme [7]; et cela, ajoute-

1. C'est donc uniquement à ces huppes des cités, à ces huppes sédentaires, que l'on doit rapporter ce que Belon dit, peut-être trop généralement, de toutes les huppes, « que leur chair ne vaut rien, et que n'y a personne en aucun pays qui en veuille tâter. » C'étoit et c'est encore une nourriture immonde chez les Juifs.

2. Il y a plusieurs moyens indiqués pour faire passer ce goût de musc : le plus généralement recommandé, c'est de couper la tête à la huppe au moment qu'elle vient d'être tuée. Cependant les parties postérieures sont plus musquées que les parties antérieures.

3. Note communiquée par M. de Sonnini.

4. Entre autres M. le commandeur des Mazys.

5. Note communiquée par M. le marquis de Piolenc.

6. Il y avoit au fond de l'un de ces nids plus de deux litrons de mousse, des débris de hannetons, quelques vermisseaux échappés sans doute du bec de la mère ou de ses petits. Les six arbres où se sont trouvés ces nids, sont trois griottiers, deux chênes, et un poirier. Le plus bas de ces nids étoit à trois ou quatre pieds de terre; les plus hauts, à dix.

7. Il est assez singulier que les anciens, qui re-

t-on, dans l'intention de repousser par la mauvaise odeur les ennemis de sa couvée[1] : mais le fait n'est pas plus vrai que l'intention; car la huppe n'a point l'habitude d'enduire l'orifice de son nid, comme fait la sittelle. D'un autre côté, il est vrai qu'un nid de huppe est très-sale et très-infect, inconvénient nécessaire, et qui résulte de la forme même du nid, lequel a souvent douze, quinze, et jusqu'à dix-huit pouces de profondeur : lorsque les petits viennent d'éclore et sont encore foibles, ils ne peuvent jeter leur fiente au dehors; ils restent donc fort long-temps dans leur ordure, et on ne peut guère les manier sans s'infecter les doigts[2]. C'est de là sans doute qu'est venu le proverbe, *sale comme une huppe*. Mais ce proverbe induiroit en erreur, si l'on vouloit en conclure que la huppe a le goût ou l'habitude de la malpropreté : elle ne s'aperçoit point de la mauvaise odeur tant qu'il s'agit de donner à ses petits les soins qui leur sont nécessaires; dans toute autre circonstance, elle dément bien le proverbe; car celle dont j'ai parlé ci-dessus, non seulement ne fit jamais d'ordure sur sa maîtresse, ni sur les fauteuils, ni même au milieu de la chambre, mais elle se retiroit toujours pour cela sur ce même ciel de lit où elle se réfugioit lorsqu'elle étoit effarée; et l'on ne peut nier que l'endroit ne fût bien choisi, puisqu'il étoit tout à la fois le plus éloigné, le plus caché, et le moins accessible.

La femelle pond depuis deux jusqu'à sept œufs[3], mais plus communément quatre ou cinq : ces œufs sont grisâtres, un peu moins gros que ceux de perdrix, et ils n'éclosent pas tous, à beaucoup près, au même terme; car on m'a apporté une couvée de trois jeunes huppes prises dans le même nid, qui différoient beaucoup entre elles par la taille : dans la plus grande, les pennes de la queue sortoient de dix-huit lignes hors du tuyau, et dans la plus petite de sept lignes seulement. On a vu souvent la mère porter à manger à ses petits; mais je n'ai jamais entendu dire que le père en fît autant. Comme on ne voit guère ces oiseaux en troupes, il est naturel de penser que la famille se disperse dès que les jeunes sont en état de voler : cela devient encore plus probable, s'il est vrai, comme le disent les auteurs de l'*Ornithologie italienne*, que chaque paire fasse deux ou trois pontes par an. Les petits de la première couvée sont en état de voler dès la fin de juin. C'est à ce peu de faits et de conjectures que se bornent les connoissances que j'ai pu me procurer sur la ponte de la huppe et sur l'éducation de ses petits.

Le cri du mâle est *bou, bou, bou;* c'est surtout au printemps qu'il le fait entendre, et on l'entend de très-loin[4]. Ceux qui ont écouté ces oiseaux avec attention prétendent avoir remarqué dans leur cri différentes in-

gardoient la huppe comme une habitante des montagnes, des forêts, des déserts, lui aient imputé d'employer à son nid les excrémens de l'homme : c'est encore ici un de ces faits particuliers mal à propos généralisés. Il a pu arriver qu'une huppe couveuse ait ramassé sur des immondices quelconques les insectes qu'elle destinoit à ses petits; qu'elle se soit salie en les ramassant, et qu'elle ait fait son nid : il n'en falloit pas davantage à des observateurs superficiels pour conclure que c'étoit une habitude commune à toute l'espèce.

1. On a dit aussi que c'étoit afin de rompre les charmes qui pouvoient être jetés sur sa couvée; car la huppe passoit pour être fort savante dans ce genre : elle connoissoit toutes les herbes qui détruisent l'effet des fascinations, celles qui rendent la vue aux aveugles, celles qui ouvrent les portes les mieux fermées. L'on a voulu donner crédit à cette dernière fable, en y ajoutant une autre fable non moins absurde. Élien raconte sérieusement qu'un homme ayant bouché trois fois de suite le nid d'une huppe, et ayant bien reconnu l'herbe dont elle se servit autant de fois pour l'ouvrir, il employa avec succès la même herbe pour charmer les serrures des coffres-forts. La mort même ne fait qu'exalter ses vertus et leur donner une nouvelle énergie : son cœur, son foie, sa cervelle, etc., mangés avec certaines formules mystérieuses, appliqués, suspendus sur différentes parties du corps, communiquent le don de prophétie, guérissent la migraine, rétablissent la mémoire, procurent le sommeil, donnent des songes agréables ou terribles, etc. Autrefois elle passoit en Angleterre pour un oiseau de mauvais augure; encore aujourd'hui le peuple de Suède regarde son apparition comme un présage de guerre. Les anciens étoient mieux fondés, ce me semble, à croire que lorsqu'on l'entendoit chanter avant le temps où l'on avoit coutume de commencer la culture de la vigne, elle annonçoit de bonnes vendanges : en effet, ce chant prématuré supposoit un printemps doux, et par conséquent une année hâtive, toujours favorable à la vigne et à la qualité de son fruit.

2. C'est ce qu'éprouva Schwenckfeld étant encore enfant, et voulant tirer d'un chêne creux une couvée de huppes qui y étoit établie.

3. M. Linnæus et les auteurs de la *Zoologie britannique* ne parlent que de deux œufs; mais ce cas est aussi rare, du moins dans nos contrées, que celui de sept œufs. Il peut se faire que dans les pays plus septentrionaux, tels que la Suède, les huppes soient moins fécondes.

4. Aristophane exprime ainsi le chant de ces oiseaux : *epopoe, popopo, popoe, popoe, io, io, ito, ito, ito, ito;* mais il me semble qu'il les fait un peu parler grec. De tous les noms qui leur ont été donnés, celui qui rend le mieux leur vrai chant est celui de *boubou*, sous lequel ils sont connus en Lorraine et dans quelques autres provinces de France. *Poppyzein*, en grec, signifie *chanter comme une huppe.*

flexions, différens accens appropriés aux différentes circonstances, tantôt un gémissement sourd qui annonce la pluie prochaine, tantôt un cri plus aigu qui avertit de l'apparition d'un renard, etc. Cela a quelque rapport avec les deux voix de la huppe apprivoisée dont j'ai parlé plus haut. Celle-ci avoit un goût marqué pour le son des instrumens : toutes les fois que sa maîtresse jouoit du clavecin ou de la mandoline, elle venoit se poser sur ces instrumens ou le plus près possible, et s'y tenoit autant de temps que sa maîtresse continuoit de jouer.

On prétend que cet oiseau ne va jamais aux fontaines pour y boire, et que par cette raison il se prend rarement dans les piéges, surtout à l'abreuvoir. A la vérité, la huppe qui fut tuée en Angleterre, dans la forêt d'Epping, avoit évité les piéges multipliés qu'on lui avoit tendus avant de la tirer, dans l'intention de l'avoir vivante; mais il n'est pas moins vrai que la huppe apprivoisée que j'ai déjà citée plusieurs fois avoit été prise au filet, et qu'elle buvoit de temps en temps en plongeant son bec dans l'eau d'un mouvement brusque, et sans le relever ensuite, comme font plusieurs oiseaux : apparemment que celui-ci a la faculté de faire monter la boisson dans son gosier par une espèce de succion. Au reste, les huppes conservent ce mouvement brusque du bec lorsqu'il ne s'agit ni de boire ni de manger : cette habitude vient, sans doute, de celle qu'elles ont dans l'état sauvage, de saisir les insectes, de piquer les bourgeons, d'enfoncer leur bec dans la vase et dans les fourmilières, pour y chercher les vers, les œufs de fourmis, et peut-être la seule humidité de la terre. Autant elles sont difficiles à prendre dans les piéges, autant elles sont faciles à tirer ; car elles se laissent approcher de fort près [1], et leur vol, quoique sinueux et sautillant, est peu rapide, et ne présente aux chasseurs, ou si l'on veut, aux tireurs, que très-peu de difficultés : elles battent des ailes en partant, comme le vanneau [2], et posées à terre, elles marchent d'un mouvement uniforme comme les poules.

Elles quittent nos pays septentrionaux sur la fin de l'été ou au commencement de l'automne, et n'attendent jamais les grands froids : mais quoique en général elles soient des oiseaux de passage dans notre Europe, il est possible qu'en certaines circonstances il y en étoit resté quelques-unes ; par exemple, celles qui se seront trouvées blessées au moment du départ, ou malades, ou trop jeunes, en un mot, trop foibles pour entreprendre un voyage de long cours, ou celles qui auront été retenues par quelque obstacle étranger : ces huppes restées en arrière se sont arrangées dans les mêmes trous qui leur avoient servi de nid ; elles y auront passé l'hiver à demi engourdies, vivant de peu, et pouvant à peine refaire les plumes que la mue leur avoit fait perdre ; quelques chasseurs en auront trouvé dans cet état, et de là on aura pris occasion de dire que toutes les huppes passoient l'hiver dans les arbres creux engourdies et dépouillées de leurs plumes [3], comme on l'a dit des coucous, et avec aussi peu de fondement.

Selon quelques-uns, la huppe étoit chez les Égyptiens l'emblème de la piété filiale : les jeunes prenoient soin, dit-on, de leurs père et mère devenus caducs ; ils les réchauffoient sous leurs ailes ; ils leur aidoient, dans le cas d'une mue laborieuse, à quitter leurs vieilles plumes ; ils souffloient sur leurs yeux malades et y appliquoient des herbes salutaires ; en un mot, ils leur rendoient tous les services qu'ils en avoient reçus dans leur bas âge. On a dit quelque chose de pareil de la cigogne : hé! que n'en peut-on dire autant de toutes les espèces d'animaux !

La huppe ne vit que trois ans, suivant Olina ; mais cela doit s'entendre de la huppe domestique, dont nous abrégeons la vie, faute de pouvoir lui donner la nourriture la plus convenable, et dont il nous est facile de compter les jours, puisque nous l'avons sans cesse sous les yeux ; il ne seroit pas aussi aisé de déterminer la vie moyenne de la huppe sauvage et libre, et d'autant moins aisé qu'elle est oiseau de passage.

Comme elle a beaucoup de plumes, elle paroît plus grosse qu'elle n'est en effet ; sa taille approche de celle d'une grive, et son

1. Ceux qui ont voulu juger de ce qu'étoit la huppe par ce qu'elle devoit être d'après la mythologie n'ont pas manqué de dire qu'elle étoit très-sauvage, qu'elle ne s'enfonçoit dans la profondeur des forêts, qu'elle ne gagnoit la cime des montagnes, etc., que pour fuir les hommes. Au reste, des chasseurs m'ont assuré que cet oiseau se laissoit un peu moins approcher sur l'arrière-saison, sans doute parce qu'il a un peu plus d'expérience.

2. C'est sans doute à cause de cette conformité dans la façon de voler, jointe à la belle touffe de plumes dont la tête du vanneau est ornée, qu'on a donné à celui-ci, et qu'on lui donne encore en Angleterre, le nom de *huppe* : ce sont d'ailleurs des oiseaux de même taille.

3. C'est par cette raison, dit C. Agricola, qu'on les voit au printemps presque toutes déplumées.

poids est de deux onces et demie à trois ou quatre onces, plus ou moins, suivant qu'elle a plus ou moins de graisse.

Sa huppe est longitudinale, composée de deux rangs de plumes égaux et parallèles entre eux; les plumes du milieu de chaque rang sont les plus longues, en sorte qu'elles forment, étant relevées, une huppe arrondie en demi-cercle, d'environ deux pouces et demi de hauteur; toutes ces plumes sont rousses, terminées de noir; celles du milieu et les suivantes en arrière ont du blanc entre ces deux couleurs; il y a outre cela six ou huit plumes encore plus en arrière, appartenant toujours à la huppe, lesquelles sont entièrement rousses et les plus courtes de toutes.

Le reste de la tête et toute la partie antérieure de l'oiseau sont d'un gris tirant tantôt au vineux, tantôt au roussâtre; le dos est gris dans sa partie antérieure, rayé transversalement dans sa partie postérieure de blanc sale, sur un fond rembruni; il y a une plaque blanche sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue sont noirâtres; le ventre et le reste du dessous du corps d'un blanc roux; les ailes et la queue noires, rayées de blanc; le fond des plumes ardoisé.

De toutes ces différentes couleurs ainsi répandues sur le plumage, il résulte une espèce de dessin régulier, d'un fort bon effet lorsque l'oiseau redresse sa huppe, étend ses ailes, relève et épanouit sa queue, ce qui lui arrive souvent; la partie des ailes la plus voisine du dos présente alors de part et d'autre une rayure transversale noire et blanche, à peu près perpendiculaire à l'axe du corps; la plus haute de ces raies a une teinte roussâtre, et s'unit à un fer à cheval de même couleur qui se dessine sur le dos, et dont la convexité s'approche de la plaque blanche du croupion; la plus basse, qui borde l'aile dans la moitié de sa circonférence, va rejoindre une autre bande blanche plus large qui traverse cette même aile à deux doigts de sa pointe, et parallèlement à l'axe du corps; cette dernière raie blanche répond aussi à un croissant [1] de même couleur qui traverse la queue à pareille distance de son extrémité, et forme avec elle le cadre du tableau. Enfin qu'on se représente l'ensemble de ce joli tableau couronné par une huppe élevée, de couleur d'or et bordée de noir, et l'on aura du plumage de cet oiseau une idée beaucoup plus claire et plus juste que celle qu'on voudroit en donner en décrivant séparément chaque plume, et chaque barbe de chaque plume.

Toutes les bandes blanches qui paroissent sur la face supérieure de l'aile paroissent aussi à la face inférieure, et présentent le même coup d'œil lorsque l'oiseau vole et qu'on le voit par dessous, excepté que le blanc est plus pur, moins terni, moins mêlé de roussâtre.

J'ai vu une femelle, bien reconnue femelle par la dissection, qui avoit toutes ces mêmes couleurs et toutes aussi décidées: peut-être étoit-elle un peu vieille; ce qu'il y a de sûr c'est qu'elle n'étoit pas plus grosse que le mâle, quoi qu'en disent les auteurs de l'*Ornithologie italienne*.

Longueur totale, onze pouces environ; bec, deux pouces un quart (plus ou moins, selon que l'oiseau est plus ou moins vieux), légèrement arqué; la pointe du bec supérieur dépasse un peu celle du bec inférieur, l'une et l'autre sont assez mousses; narines oblongues et peu recouvertes; langue très-courte, presque perdue dans le gosier, et formant une espèce de triangle équilatéral, dont les côtés n'ont pas trois lignes de longueur; ouvertures des oreilles, à cinq lignes de l'angle de l'ouverture du bec et dans le même alignement; tarse, dix lignes; doigt du milieu uni au doigt extérieur par sa première phalange; ongle postérieur le plus long et le plus droit, surtout dans les vieux; vol, dix-sept pouces et plus; queue, près de quatre pouces, composée de dix pennes égales (et non de douze, comme dit Belon), dépasse de vingt lignes les ailes composées de dix-neuf pennes, dont la première est la plus courte, et la dix-neuvième la plus longue.

Tube intestinal, du gésier à l'anus, de douze à dix-huit pouces; gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence qui envoyoit un prolongement en forme de douille dans le duodenum; grand axe du gésier, de neuf à quatorze lignes; petit axe, de sept à douze lignes; ces parties ont plus de volume dans les jeunes que dans les vieux; tous ont une vésicule du fiel, et seulement de très-légers vestiges de cœcum; à l'angle de bifurcation de la trachée-artère, deux petits trous recouverts d'une membrane très-fine; les deux branches de cette même trachée-artère, formées par derrière d'une membrane, et par devant

1. Lorsque la queue est entièrement épanouie, ce croissant se change en une bande toute droite, parce que sa convexité est tournée du côté du corps, et qu'il va toujours s'ouvrant de plus en plus à mesure que les pennes deviennent plus divergentes.

d'anneaux cartilagineux de forme semi-circulaire. Le muscle releveur de la huppe est situé entre le sommet de la tête et la base du bec : lorsqu'il est tiré en arrière, sa huppe se relève; et lorsqu'il est tiré du côté du bec, elle s'abaisse.

Dans une femelle que j'ai ouverte le 5 juin, il y avoit des œufs de différentes grosseurs : le plus gros avoit une ligne de diamètre.

Variétés de la Huppe.

Les anciens disoient que cet oiseau étoit sujet à changer de couleur d'une saison à l'autre : cela dépend sans doute de la mue; car des plumes nouvelles doivent être un peu différentes des vieilles qui sont prêtes à se détacher, et la différence doit être plus sensible dans certaines espèces que dans d'autres. Au surplus, des personnes qui ont élevé des huppes ne se sont pas aperçues de ce changement de couleur.

Belon avance qu'il en a connu deux espèces, sans indiquer les attributs qui les distinguent, si ce n'est peut-être *ce moult beau collier mi-partie de noir et de tanné*, dont il dit en général que *la huppe a le cou entouré*, et qui manque à l'espèce que nous connoissons.

MM. Commerson et Sonnerat ont rapporté une huppe du cap de Bonne-Espérance fort ressemblante à la nôtre, et que le voyageur Kolbe avoit reconnue longtemps auparavant dans les environs de ce cap : elle a en gros le même plumage, la même forme, le même cri, les mêmes allures, et se nourrit des mêmes choses; mais en y regardant de plus près on s'aperçoit qu'elle a la taille un peu plus petite, les pieds plus allongés, le bec plus court à proportion, l'aigrette plus basse; qu'il n'y a aucun vestige de blanc dans les plumes qui composent cette aigrette, et en général un peu moins de variété dans le plumage.

Un autre individu rapporté du même pays avoit le haut du dos d'un brun assez foncé, et le ventre varié de blanc et de brun. C'étoit sans doute un jeune; car il étoit plus petit que les autres, et il avoit le bec de cinq lignes plus court.

Enfin M. le marquis Gerini a vu à Florence, et revu dans les Alpes, près de la ville de Ronta, une très-belle variété, dont l'aigrette étoit bordée de bleu céleste.

FIN DU TOME VIII.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE HUITIÈME VOLUME.

OISEAUX.



1. LE TOURACO

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Touraco. *(Cuvier)*

Pl. 129.



2. LE COUCOU. 3. LE COUCOU VERDÂTRE

Ordre des Grimpeurs..... *id*..... *id*..

1. L'ANI DES SAVANNES

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Ani. *(Cuvier)*

Pl. 130.



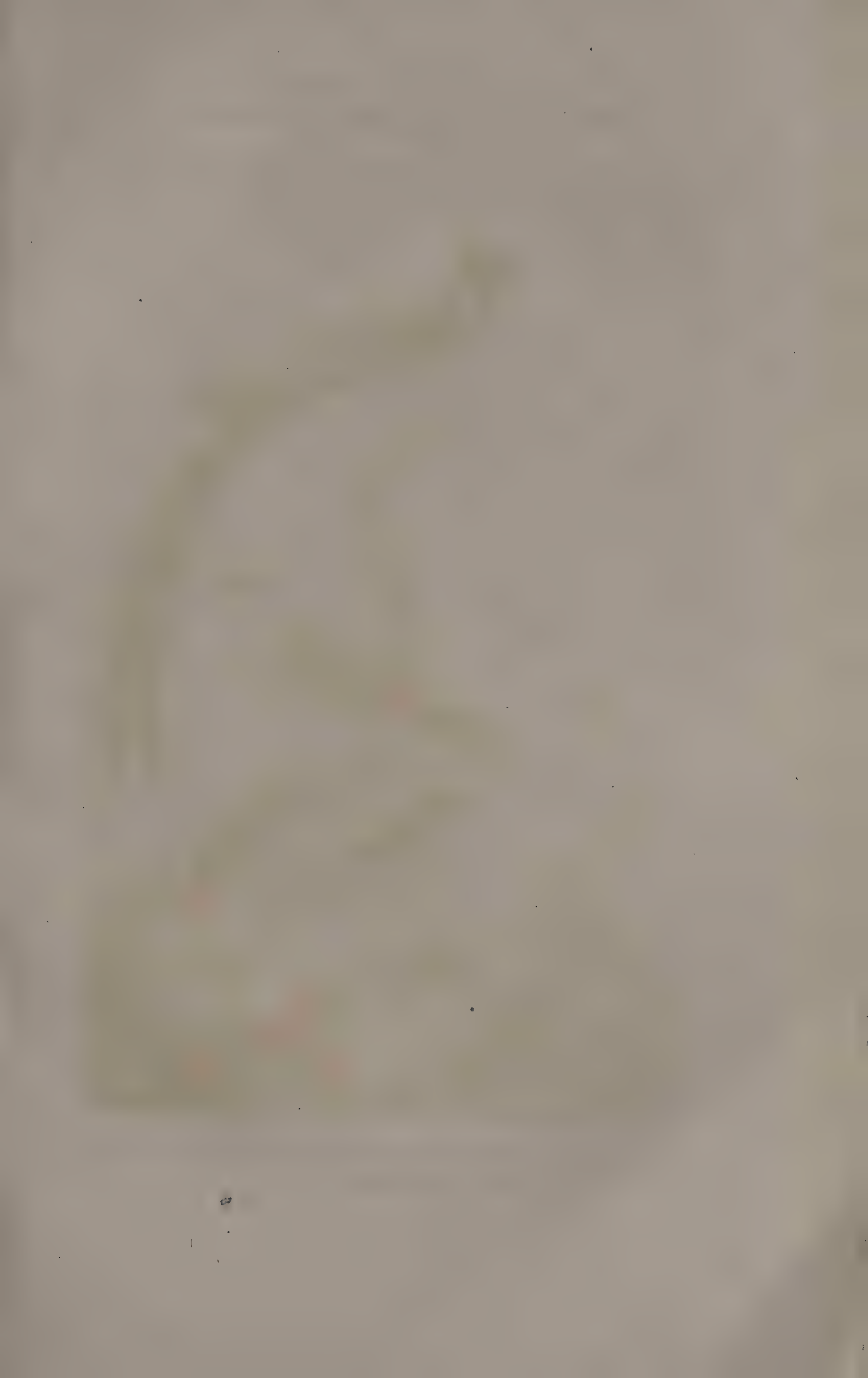
2. LE HOUTOU

Ordre des Passereaux. *Famille des* Tenuirostres. *Genre* Motmot. *(Cuvier)*

3. LA HUPPE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Tenuirostres. *Genre* Huppe. *(Cuvier)*

FIN DE LA TABLE.



1. LE PINSON DES ARDENNES

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.
Genre Moineau. *(Cuvier)*



2. LA VEUVE À COLLIER D'OR. 3. LA VEUVE À QUATRE BRINS.

Ordre des Passereaux...... *id*.... *id*..



1. LE SÉNÉGALE RAYÉ

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.

Genre Moineau. *(Cuvier)*



2. LE PETIT MOINEAU DU SÉNÉGAL. 3. LE SERVANT

Ordre des Passereaux. . . . *id*. . . . *id*. . .



1. LE SERIN DE PROVENCE. 2. LE SERIN

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.
Genre Moineau. *(Cuvier)*

Pl. 67.



3. LE TARIN

Ordre des Passereaux . . . . *id* . . . *id* . . .

1. LE PAROARE. 2. LE GROS BEC

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.
Genre Moineau. *(Cuvier)*

Pl. 65.



3. LE BEC CROISÉ

Ordre des Passereaux .... *id*..... *id*...

1. LE MOINEAU. 2. LE PÊRE NOIR

Ordre des Passereaux *Famille des* Conirostres

Genre Moineau *(Cuvier)*



3. LE SOULCIE

Ordre des Passereaux .... *id*. . : *id*. .

1. LE BENGALI PICTÉ. 2. LA LINOTTE

Ordre des Passereaux *Famille des* Conirostres

Genre Moineau. *(Cuvier)*



3. LE SIZERIN

Ordre des Passereaux.... *id*.... *id*.....



1. LE MAÏA. 2. LE MAÏAN

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.

Genre Moineau. *(Cuvier)*



3. LE PINSON

Ordre des Passereaux.... *id*....*id*..



1. LA VEUVE EN FEU

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.

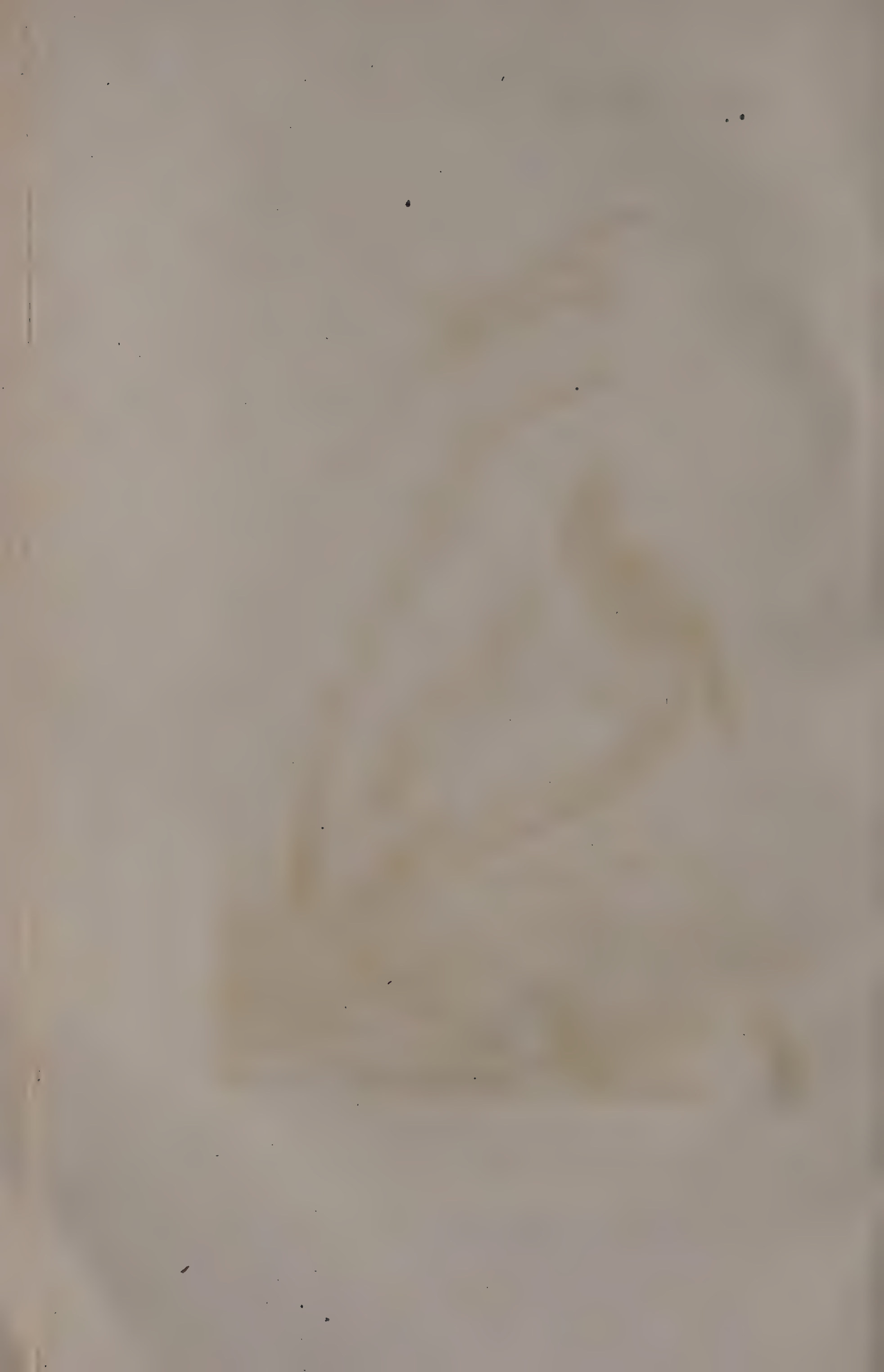
Genre Moineau. *(Cuvier)*

Pl. 72.



2. LA VEUVE A DEUX BRINS. 3. LE PAPE

Ordre des Passereaux. . . . . .*id*. . . *id*. .



1. LE MITILÈNE DE PROVENCE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.
Genre Bruant. *(Cuvier)*

2. L'ORTOLAN DE NEIGE. 3. LE ZIZI

Ordre des Passereaux.....*id*....*id*..

1. LA COIFFE NOIRE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Tangara. *(Cuvier)*



2. L'ORGANISTE . 3. L'OISEAU SILENCIEUX

Ordre des Passereaux . . . . *id* . . . . *id*. .

1. LE BLUET. 2. LE ROUGE-GORGE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Bec-fin. *(Cuvier)*



3. LE DIABLE ENRHUMÉ

Ordre des Passereaux. . . . . : *id*. . . *id*. . .

1. LE VERDIER. 2. LE VERDERIN

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.

Genre Moineau. *(Cuvier)*



3. LE CHARDONNERET

Ordre des Passereaux .... *id* .... *id*..

1. LE GRAND TANGARA. 2. LA HOUPETTE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Tangara. *(Cuvier)*

Pl. 74.



3. LE SCARLATTE

Ordre des Passereaux .... *id* .. *id* ...

1. LE TRICOLORE. 2. LE SEPTICOLOR

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Cotinga. *(Cuvier).*

Pl. 76.



3. LA GORGE NOIRE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Bec-fin. *(Cuvier)*.



1. L'ORTOLAN COMMUN. 2. L'ORTOLAN DE ROSEAU

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.
Genre Bruant. *(Cuvier)*



3. LE GAVOUÉ DE PROVENCE

Ordre des Passereaux . . . . . *id* . . . . *id* . .

1. LE BRUAN FOU

Ordre des Passereaux *Famille des* Dentirostres

Genre Bruant *(Cuvier)*

Pl. 80.



2. LE PROYER

Ordre des Passereaux......*id*....*id*....

LE GOBE-MOUCHES À COLLIER

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Gobe-Mouches. *(Cuvier)*

Pl. 87.



2. LE GOBE-MOUCHES À GORGE BRUNE

3. LE GOBE-MOUCHES PETIT AZUR

Ordre des Passereaux...... *id*.... *id*.



1. L'AGAMI

Ordre des Echassiers. *Famille des* Cultrirostres. *Genre* Grue. */Cuvier/*

Pl. 86.



2. LE MAGOUA. *Ordre des* Gallinacés. *Genre* Tinamou. */Cuvier/*

3. LE TOCRO. *Ordre des* Gallinacés *Genre* Tétras. */Cuvier/*



1. LE COQ DE ROCHE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.
Genre Manakins. *(Cuvier)*



2. LE COTINGA CORDON BLEU. 3. LE TERSINE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.
Genre Cotinga. *(Cuvier)*

1. LE BOUVREUIL

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.
Genre Moineau. *(Cuvier)*



2. LE BOUVERET. 3. LE BEC ROND

Ordre des Passereaux.......... *id*......... *id*...

1. LE COLIOU

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.

Genre Colious. *(Cuvier)*



2. LE TIJÉ

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Manakins. *(Cuvier)*



1. COTINGA POMPADOUR. 2. L'OUETTE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Cotinga. *(Cuvier)*

Pl. 84.



3. L'AVÉRANO

Ordre des Passereaux .... *id* .... *id*.

1. LE ROI DES FOURMILLIERS

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres. *Genre* Fourmillier. *(Cuvier)*

Pl. 85.



2. LE GRAND BEFFROI. 3. LE PETIT BEFFROI

Ordre des Passereaux .... *id* .... *id*..



1. LE SAVANA

Ordre des Passereaux; *Famille des* Dentirostres. *Genre* Gobe-Mouches. *(Cuvier)*

Pl. 88.



2. LE MOUCHEROLLE HUPPÉ. 3. LE MOUCHEROLLE BRUN

Ordre des Passereaux ... *id* .. *id*..

1. LE ROUGE QUEUE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.
Genre Bec-fin. *(Cuvier)*

Pl. 95.



2. LE ROUGE GORGE. 3. LA GORGE BLEUE

Ordre des Passereaux ....*id*....*id*..

1. LA GRISETTE. 2. LA BABILLARDE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres. *Tribu des* Becs-fins. *Genre* Fauvette *(Cuvier)*



3. LA FAUVETTE DES ROSEAUX

Ordre des Passereaux ...... *id*.... *id*..

1. L'ALOUETTE CALANDE. 2. L'ALOUETTE COCHEVIS.

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.
Genre Alouette. *(Cuvier)*





1. L'ALOUETTE SIRLI. 2. LE HAUSSE-COL NOIR

Ordre des Passereaux ...... *id* ...... *id* ..

1. LE DRONGO

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres

Genre Drongo. *(Cuvier)*



2. LE PIAUHAU

Ordre des Passereaux ... *id* .... *id*..

1. L'ALOUETTE DES CHAMPS. 2. LE CUJELIER

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.
Genre Alouette. *(Cuvier)*





1. LA FARLOUSE. 2. LA ROUSSELINE

Ordre des Passereaux ..... *id* ..... *id*..



3. LA FAUVETTE À TÊTE NOIRE
Ordre des Passereaux .. *id*. *id*..

1. LA FAUVETTE TRAÎNE-BUISSON

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres *Tribu des* Becs-fins. *Genre* Fauvette *(Cuvier)*



2. LA FAUVETTE DES ALPES. 3. LE ROSSIGNOL DE MURAILLE

Ordre des Passereaux ...... *id*. ... *id*..

1. LE TRAQUET

Ordre des Passereaux *Famille des* Dentirostres.
Genre Bec-fin. *(Cuvier)*



2. LE TARIER. 3. LE MOTTEUX

Ordre des Passereaux .... *id* ... *id* ....



1. LA MÉSANGE MOUSTACHE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.
Genre Mésange. *(Cuvier)*



2. LA SITTELLE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.
Genre Grimpereau. *(Cuvier)*

1. LA PETITE CHARBONNIÈRE
Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres
Genre Mésange. *(Cuvier)*

Pl. 101.

2. LA MÉSANGE NONNETTE. 3. LA MÉSANGE BLEUE
Ordre des Passereaux . . . . . *id* . . *id* . . .



1. LE PIPIT BLEU

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Bec-fin. *(Cuvier)*

Pl. 99.



2. LE POUILLOT. 3. LE TROGLODYTE

Ordre des Passereaux. .... *id*... *id*..

1. LA LAVANDIÈRE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.
Genre Bec-fin. *(Cuvier)*



2. LA BERGERONNETTE DE PRINTEMS
3. LA BERGERONNETTE JAUNE

Ordre des Passereaux. . . . *id*. . *id*.

1. LE FIGUIER ORANGÉ

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.
Genre Bec-fin. *(Cuvier)*



2. LE FIGUIER HUPPÉ. 3. LE FIGUIER NOIR.

Ordre des Passereaux........ *id*... *id*..

1. LE ROITELET

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Bec-fin. *(Cuvier)*



2. LE ROITELET MÉSANGE. 3. LA MÉSANGE CHARBONIÈRE

Ordre des Passereaux. . . . . . *id* . . . . . *id*..

1. LE RÉMIZ

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres

Genre Mésange. *(Cuvier)*



2. LA MÉSANGE À LONGUE QUEUE. 3. LA MÉSANGE HUPPÉE

Ordre des Passereaux. . . *id* . . *id* . . .

1. LE GRIMPEREAU

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.

Genre Grimpereau. *(Cuvier)*



2. LE GRIMPEREAU DE MURAILLE

Ordre des Passereaux . . . . . *id* . . . . *id* . .

1. LA JACOBINE

Ordre des Passereaux, *Famille des* Ténuirostres
Genre Colibri. *(Cuvier)*

Pl. III.



2. L'OISEAU MOUCHE À LONGUE QUEUE

3. L'OISEAU MOUCHE À QUEUE FOURCHUE

Ordre des Passereaux . . . . . *id.* . . . *id* . .

1. LE PETIT OISEAU MOUCHE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.
Genre Colibri. *(Cuvier)*



2. LE RUBIS, 3. L'AMÉTHISTE

Ordre des Passereaux . . . . *id.* . . . . *id.*.

Nota. *La plupart de ces figures ont été prises dans le magnifique ouvrage sur les oiseaux mouches, publié par le libraire Arthus Bertrand.*

1. LE SOUÏ-MANGA VERT DORÉ

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.
Genre Grimpereaux. *(Cuvier)*

2. LE GRAND SOUÏ-MANGA

3. LE SOUÏ-MANGA DE MALACA

Ordre des Passereaux .... *id* ...... *id*..

1. L'OISEAU BRUN À BEC DE GRIMPEREAU

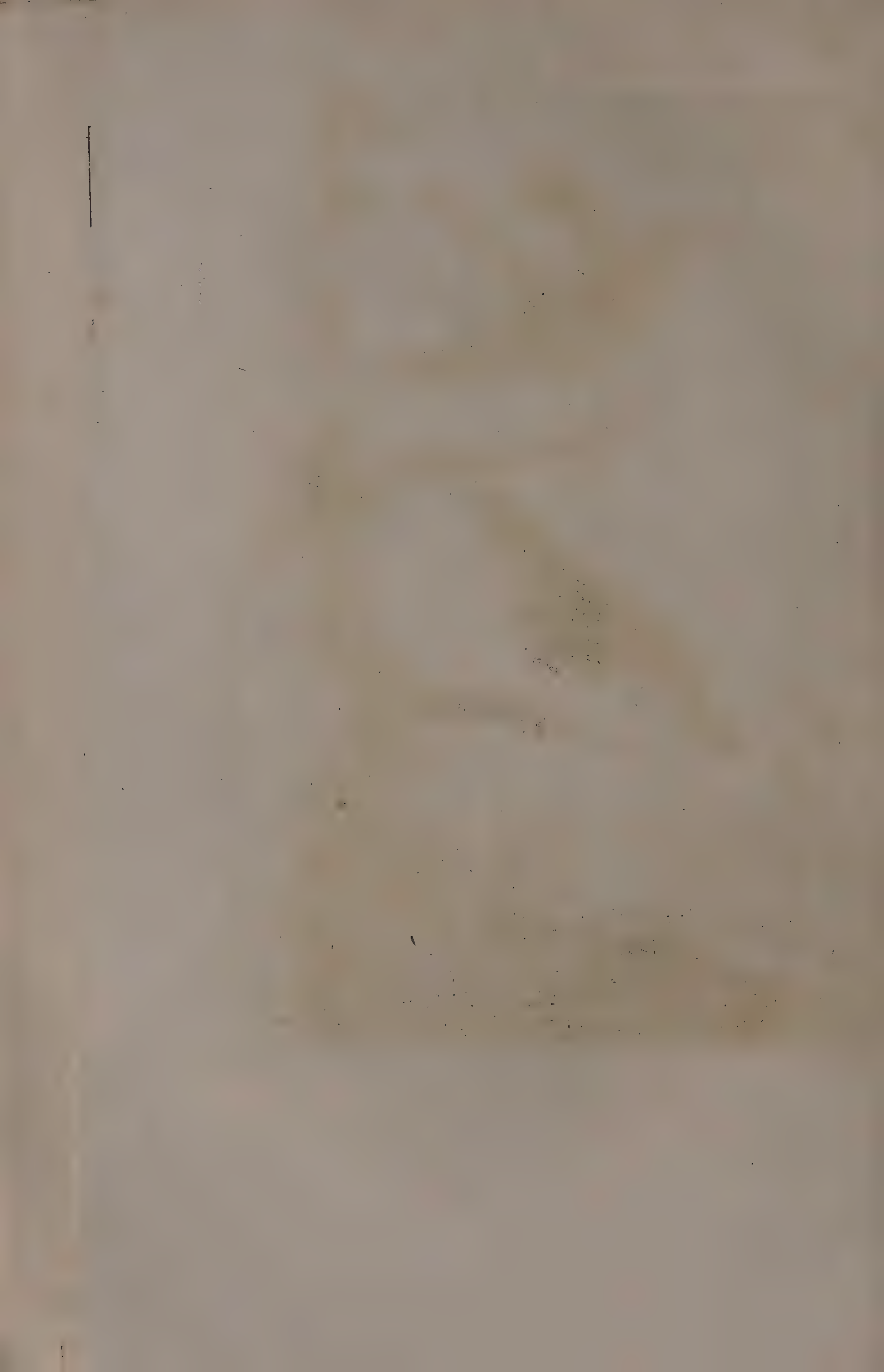
Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.

Genre Grimpereaux. *(Cuvier)*



2. LE GUIT-GUIT VARIÉ

Ordre des Passereaux .... *id* .... *id*..



1. L'OR VERT

Ordre des Passereaux *Famille des* Tenuirostres.
Genre Colibri. */ Cuvier /*



2. LE HUPPE-COL. 3. LE RUBIS TOPAZE

Ordre des Passereaux .... *id* ..... *id* ....

1. LA CRAVATE DORÉE. 2. LE SAPHIR

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.

Genre Colibri. *(Cuvier)*



3. LE SAPHIR EMERAUDE

4. L'OISEAU MOUCHE À OREILLES

Ordre des Passereaux. . *id.* . *id.* . . .

1. LE COLIBRI TOPAZE
Ordre des Passereaux *Famille des* Ténuirostres
Genre Colibri. *(Cuvier)*

1

3

2

2. LE COLIBRI TOPAZE FEMELLE. 3. LE GRENAT
Ordre des Passereaux. . . . *id*. . . . . *id*. . .



1. LE LORI TRICOLOR

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet *(Cuvier)*



2. LE LORI CRAMOISI

Ordre des Grimpeurs . . . . *id* . . *id*.



1. LE VAZA

Ordre des Grimpeurs *Genre* Perroquet *(Cuvier)*



2. LE MASCARIN

Ordre des Grimpeurs .... *id* .. *id* ..



1. LE KAKATOES À HUPPE ROUGE

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet. *(Cuvier)*



2. LE PETIT KAKATOES À BEC COULEUR DE CHAIRE

Ordre des Grimpeurs . . . . *id* . . . . . . *id* . . .

1. LE BRIN BLANC MÂLE. 2. LE BRIN BLANC FEMELLE.

Ordre des Passereaux *Famille des* Tenuirostres.

Genre Colibri. *(Cuvier)*

Pl. 113.



3. LA CRAVATTE VERTE. 4. LE COLIBRI À PLASTRON NOIR.

Ordre des Passereaux . . . . . . *id* . . . . . *id* . .

1. LE KAKATOES À HUPPE BLANCHE

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet. *(Cuvier.)*

Pl. 114

2. LE KAKATOES À HUPPE JAUNE

Ordre des Grimpeurs. . . . *id*. . . . *id*. . .

1. LE JACO

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet *(Cuvier)*

Pl. 116



2. LE PERROQUET

Ordre des Grimpeurs. . . *id*. *id*. . .



1. LE LORI NOIR

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet. *(Cuvier)*

Pl. 118.



2. LE LORI À COLLIER

Ordre des Grimpeurs...... *id*..... *id*..

1 LE LORI ROUGE ET VIOLET

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet. *(Cuvier)*



2. LE LORI ROUGE

Ordre des Grimpeurs ... *id.*.: *id.*.



1. LE PAPEGAI DE PARADIS

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet. *(Cuvier)*

Pl. 127.



2. LE PAPEGAI MAILLÉ. 3. LE TAVOUA

Ordre des Grimpeurs. ......*id*........*id*...



1. L'ARA ROUGE

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet. *(Cuvier)*

Pl. 123



2. L'ARA BLEU

Ordre des Grimpeurs .... *id* .... *id*.



1. LA PERRUCHE À COLLIER ROSE

Ordre des Grimpeurs *Genre* Perroquet. *(Cuvier)*

Pl. 121.



2. LA PETITE PERRUCHE À TÊTE ROSE

3. LA GRANDE PERRUCHE À LONGS BRINS

Ordre des Grimpeurs .... *id* ..... *id*.

1. LA PERRUCHE À TÊTE BLEUE

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet. *(Cuvier)*

Pl. 122



2. LE MOINEAU DE GUINÉE. 3. LE COULACISSI

Ordre des Grimpeurs......*id*.....*id*..

1. L'ARA VERT

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet. *(Cuvier)*

Pl. 124



2. L'ARA NOIR

Ordre des Grimpeurs..... *id*... *id*...

1. LE MEUNIER

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet. *(Cuvier)*



2. LE CRIK À FACE BLEUE. 3. LE CRIK

Ordre des Grimpeurs......*id*....*id*..

1. LE MAÏPOURI

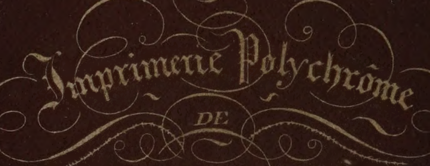
Ordre des Grimpeurs. *Genre* Perroquet. *(Cuvier)*

Pl. 128



2. LE CAÏCA. 3. LA PERRICHE PAVOANE

Ordre des Grimpeurs. . . . *id.* . *id.*


Imprimerie Polychrôme
DE
FIRMIN DIDOT FRÈRES
ET GAUCHARD.